

**Formes et usages du passé : Grenoble en  
ses après-guerre (1944-1964).**

Thèse d'histoire présentée par  
**Philippe Barrière**  
sous la direction de M. le Professeur Yves Lequin  
**27 mai 2000**



# Table des matières

..	1
<b>Remerciements . .</b>	<b>3</b>
<b>Avant-propos .</b>	<b>5</b>
<b>Introduction générale Présentation et définition d'un objet de recherche : épistémologie, méthodologie et déontologie. .</b>	<b>7</b>
Chapitre I La Deuxième Guerre mondiale entre histoire et mémoire(s) .	7
<b>I – Histoire et Mémoire : problèmes théoriques et questions épistémologiques. . .</b>	<b>8</b>
<b>II – Pression sociale et surinvestissement mémoriel : les enjeux contemporains de la période. . .</b>	<b>18</b>
<b>II – L'histoire de la mémoire : pour une définition programmatique d'un « nouvel atelier d'historien ». . .</b>	<b>28</b>
Chapitre II Adaptabilité d'un objet de recherche à l'échelle locale. .	44
<b>I – Période ou époque ? La guerre en son ampleur : ce que fut la Seconde Guerre mondiale à Grenoble. .</b>	<b>44</b>
<b>II – Une « zone mémorielle » : Grenoble à part ou Grenoble capitale ? .</b>	<b>58</b>
<b>III – La durée d'une génération : une triple validité. . .</b>	<b>61</b>
<b>IV – La construction de la question ou l'invention de la problématique. . .</b>	<b>65</b>
Chapitre III Délimiter, pratiquer et maîtriser un corpus documentaire. . .	66
<b>Pléthore. .</b>	<b>66</b>
<b>Sources de première et sources de seconde origine. .</b>	<b>67</b>
<b>I – L'écrit, d'abord. . .</b>	<b>69</b>
<b>II – L'oral : bouche du témoin, bouche de la vérité ? . .</b>	<b>75</b>
<b>III – Le visible. .</b>	<b>86</b>
<b>IV – Le diffus. .</b>	<b>88</b>
Chapitre IV Structurer une réflexion et bâtir une présentation : trois questions pour une démonstration. .	103
<b>La pertinence intellectuelle du « métier d'historien »<sup>302</sup> : apologie du document. . .</b>	<b>104</b>
<b>La logique démonstrative ou la règle de l'autolimitation . .</b>	<b>105</b>

De l'écriture... .	106
I – L'exercice de la chronologie : l'option la plus historique ? .	108
II – Thématiser et analyser : la tentation sociologique. .	109
III – Un « plan » élu : les vertus d'une interdisciplinarité distanciée. .	111
<b>Partie I La séquence matricielle de la Libération : 1944-1946. .</b>	<b>117</b>
Chapitre I Que se (re)mémorer ? L'urgence mémorielle (1944-1945). .	117
<b>I – Mise en place et codification mémorielle : la Libération à Grenoble (1944-1945/élections). .</b>	<b>117</b>
<b>II – Épurer, évincer, oublier. .</b>	<b>139</b>
Chapitre II Une instance d'organisation mémorielle : la Résistance ; une capitale mémorielle : Grenoble. .	165
<b>I – La Résistance organise son mythe (1940-1945). . .</b>	<b>165</b>
<b>II – Le centralisme mémoriel grenoblois. .</b>	<b>189</b>
Chapitre III Les acteurs de mémoire et leurs discours : 1944–1946. . .	195
<b>« Au nom de la mémoire... ». Un chœur à trois voix. . .</b>	<b>196</b>
<b>I – L'État, le premier ou le seul ? .</b>	<b>197</b>
<b>II – Les associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, catégorielles et catégoriques. .</b>	<b>207</b>
<b>III – Politique, morale et renommée. .</b>	<b>222</b>
<b>IV – Personnalités et individualités : un discours de la confirmation. . .</b>	<b>239</b>
<b>V – La Résistance... par « résistance » ? .</b>	<b>242</b>
Chapitre IV Appropriation et instrumentalisation : la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale comme première ressource idéologique (1944-1946). .	246
<b>I – Le « passé présent du PC » : mythes et identité communistes à Grenoble (1944-1946). .</b>	<b>247</b>
<b>II – La « journée–laboratoire » du 5 novembre 1944 : de Gaulle et Grenoble au miroir l'un de l'autre. . .</b>	<b>268</b>
<b>III – La SFIO et la mémoire de la guerre : exemple d'un entre-deux mémoriel. .</b>	<b>274</b>
<b>Partie II Pratiques, supports et vecteurs de mémoire(s) : la ville comme « espace-mémoire » (1944-1964). .</b>	<b>279</b>

<sup>302</sup> Par référence évidemment, par dette intellectuelle envers Marc Bloch et son ouvrage posthume fondamental : *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, collection « Références-Histoire », 1997 (1<sup>ère</sup> édition en 1949), 159 p.

Chapitre I Le rituel commémoratif grenoblois ou l'art de la mémoire : 1944-1964. . .	279
<b>I – Considérations méthodologiques générales. . .</b>	279
<b>II – Les cérémonies commémoratives de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble de 1944 à 1946. . .</b>	284
<b>III – Entre gestion mémorielle et revendication : de « l'année terrible » (1947) au « vingtième anniversaire » (1964). . .</b>	337
Chapitre II Toponymie urbaine et géographie mémorielle : le panthéon municipal grenoblois. . .	368
<b>I – Les rues de Grenoble pendant la guerre. . .</b>	370
<b>II – 1944 : le temps de la sélection. . .</b>	373
<b>III – 1945 : le temps de la conciliation. . .</b>	378
<b>IV – 1945-1964 : une guerre officielle, militaire et mondiale. . .</b>	382
Chapitre III La Pierre et les murs. . .	392
<b>Plaques, stèles et monuments commémoratifs ou la fonctionnalisation de la représentation de la mort. . .</b>	393
<b>Lieux du souvenir ou lieux de mémoire ? . . .</b>	394
<b>Le droit, la loi et l'administration. . .</b>	395
<b>Comités d'érection et commanditaires. . .</b>	400
<b>I – Stèles, plaques et monuments commémoratifs : pesée globale. . .</b>	408
<b>II – Essai d'interprétation sémiotique : écrire le monument. . .</b>	418
<b>III – Histoire d'un échec : le Monument aux morts grenoblois de la Deuxième Guerre mondiale et de la Résistance. . .</b>	442
<b>La seule question qui vaille. . .</b>	460
Chapitre IV Le Musée de la Résistance (et de la Déportation) de Grenoble. . .	461
<b>I – 1963-1966 : Grenoble veut son musée. . .</b>	463
<b>II – La création du Musée de la Résistance : histoire d'une transaction entre trois milieux<sup>1244</sup>. . .</b>	465
<b>III – Un Musée sans muséographie<sup>1271</sup> ? . . .</b>	472
<b>IV – Le Musée : représentations et enjeux de mémoire. . .</b>	476
<b>Partie III La mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble (1944/1947-1964) : un</b>	<b>485</b>

<sup>1244</sup> Pour reprendre une partie du titre de la communication de Jean-Claude Duclos au colloque de Saint-Denis, « Les Résistants, les historiens et le muséographe : histoire d'une transaction et de ses enseignements », in *op. cit.*, p. 217-234.

## enjeu culturel et politique ? . .

Chapitre I La mémoire de la Résistance à Grenoble (1947-1964) : batailles pour un monopole ? .	485
<b>La Résistance deux ans après.</b> . .	485
<b>I – La Résistance, héritage trahi ? 1946-1947, une année charnière.</b> . .	488
<b>II – L’« affaire Voitrin » (septembre 1948) : un tournant et un cas d’école.</b> . .	501
<b>III – Le temps des rejeux (1949-1964).</b> . .	511
Chapitre II Une « île en pleine terre » mémorielle : l’isolat du Vercors, lieu et enjeu de mémoire. . .	533
<b><i>Le « Vercors , haut-lieu de France »</i><sup>1439</sup> ou la postérité légendaire d’un nom.</b>	533
<b>I – Des acteurs de mémoire concurrents pour un lieu de mémoire consensuel (1944-1947).</b> . .	536
<b>II – Un enjeu de mémoire aux dimensions du monde : le Vercors dans la guerre froide (1947-1964).</b> . .	548
<b>III – Un impératif précoce, une donnée constante : monumentaliser le massif en plateau-mémoire, entre Bir-Hakeim et Oradour (1944-1964).</b> . .	558
Chapitre III Entre quotidien, urgence et spécificité. La mémoire juive à Grenoble : 1944-1964. . .	572
<b>I – Exister et revenir à la normale : 1944-1945.</b> . .	574
<b>II – Militer, en attendant mieux : 1946-1948.</b> . .	582
<b>III – Grenoble et la mémoire de la Shoah : 1944-1964.</b> . .	589
<b>1978 : le jubilé de l’Association Culturelle Israélite.</b> . .	614
<b>1989 : création de l’« Amicale des Déportés d’Auschwitz et des camps de Haute-Silésie ».</b> . .	614
<b>1992 : la plaque commémorative de l’école Bizanet ; 1997 : la « découverte » de la Martellière...</b> . .	616

<sup>1271</sup> Nous avons une connaissance approfondie de « l’ancien » musée pour y avoir longuement travaillé, notamment lors de la rédaction de notre mémoire de stage du DEA « Relations et Interactions Culturelles Internationales », sous la direction de Pierre Guillen, *Le musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble : un patrimoine local à la disposition de l’Europe*, 1993, 84 p.

<sup>1439</sup> C’est le titre du livre de Pierre Tanant, paru à Grenoble, aux éditions Arthaud, en 1947 ; cf. *infra* pour une analyse critique de cet ouvrage. Le titre général de notre chapitre s’inspire lui de l’expression employée par Pierre Dalloz au moment où, au printemps 1941, il imagine ce qui allait devenir le « plan montagnards » : « *Il y a là une sorte d’île en terre ferme, deux cantons de prairies protégés de tous côtés par une muraille de Chine. Les entrées en sont peu nombreuses, toujours taillées en plein roc. On pourrait les barrer, agir par surprise, lâcher sur la région des bataillons de parachutistes [...]* » ; exposition (1999) du musée de la Résistance et de la Déportation de l’Isère, *Dernières nouvelles des maquis de l’Isère*.

Chapitre IV Les « Malmémoires ». . .	618
<b>Les « Collabos » entre oubli et oubli ? .</b>	618
<b>I – Entre tradition et nostalgie : la mémoire pétainiste grenobloise de la guerre. . .</b>	622
<b>II – Confusions de mémoires. . .</b>	651
<b>Conclusion générale .</b>	661
I – Poids et choix du passé : les mémoires de la Deuxième Guerre mondiale comme traditions historiques. .	662
<b>A – Les mémoires fortes et renouvelées. . .</b>	663
<b>B – Les mémoires potentielles et en attente. . .</b>	666
<b>C – Les mémoires du ressentiment. . .</b>	669
II – La mémoire de la Résistance : pôle de référence et dernier avatar de l'identité culturelle grenobloise ? . .	670
<b>A – La Résistance, par définition. . .</b>	670
<b>B – Deux mythes en concurrence : Résistance et Modernité. . .</b>	672
III – L'avenir de la mémoire de la Résistance à Grenoble. Pistes et perspectives (1964-nos jours). .	674
<b>A – La Résistance, un horizon politique indépassable. . .</b>	675
<b>B – Un savoir faire mémoriel : culture et patrimoine résistants. . .</b>	677
<b>Bibliographie . .</b>	681
Ouvrages . .	682
I – La Deuxième Guerre mondiale en France. . .	682
II – La Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région. . .	691
III – Mémoire(s), enjeux de mémoire, identités, images et représentations. . .	696
Sources . .	709
Sources écrites . .	709
Sources orales . .	726
<b>Documents annexes . .</b>	733
Table analytique des annexes <sup>1899</sup> . . .	733
Introduction Présentation et définition d'un objet de recherche : épistémologie, méthodologie et déontologie. .	739

<b>Annexe I</b> Histoire et mémoire : une préoccupation du temps (la position de Jean-Michel Djian) <sup>1900</sup> . . .	739
<b>Annexe II</b> Chronologie générale du déroulement de la guerre à Grenoble et dans sa région. . .	740
<b>Annexe III</b> La presse américaine rend compte de la libération de la France : le cas de Grenoble <sup>1901</sup> . . .	740
<b>Annexe IV</b> Les associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre actives à Grenoble et dans le département <sup>1902</sup> . . .	740
<b>Annexe V</b> Exemple de questionnaire, ou comment mener un entretien avec les anciens Résistants et avec les anciens Déportés. . .	740
<b>Annexe VI</b> Le cinéma, d'abord national : le réception de la <i>Bataille du Rail</i> à Grenoble <sup>1903</sup> . . .	742
<b>Annexe VII</b> Mémoire sur les ondes : l'émission radiodiffusée de la section grenobloise de la <i>Fédération Nationale des Anciens de la Résistance</i> <sup>1904</sup> . . .	743
<b>Annexe VIII</b> Le talent de dessinateur d'Hugues Bréhat <sup>1905</sup> . . .	743
<b>Annexe IX</b> Les dessins de la presse quotidienne grenobloise : l'exemple du <i>Réveil</i> en 1946. La guerre s'éloigne <sup>1906</sup> . . .	743
<b>Annexe X</b> Les manuels scolaires, relais de la mémoire savante <sup>1907</sup> ? . . .	743
<b>Annexe XI</b> Une esthétique de la Libération : l'exemple du poème de Louis A. Robert (septembre 1944) <sup>1908</sup> . . .	745

<sup>1899</sup> Pour chaque partie, y compris l'introduction et la conclusion, nous avons choisi de numéroter les annexes à partir de I, afin de gagner en clarté. Les originaux des documents reproduits ici sont souvent dans un mauvais état de conservation (papier pelure, papier carbone, collections publique de la presse souvent consultée, etc.) : nous avons néanmoins essayé de les rendre les plus lisibles possible. Pour les plus endommagés, nous avons choisi de les retranscrire, en respectant au plus juste la dactylographie et la disposition « matérielle » originales.

<sup>1900</sup> Éditorial du *Monde de l'éducation, de la culture et de la formation*, n° 253, novembre 1997.

<sup>1901</sup> Article publié le 2 octobre 1944 dans *Life*, le supplément hebdomadaire illustré de *Time*.

<sup>1902</sup> Liste aimablement fournie par Richard Zaparucha, directeur pour l'Isère de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Page 27, un exemple de correspondance avec les associations (en l'espèce, celle des anciens *Combattants Prisonniers de Guerre de l'Isère*).

<sup>1903</sup> Archives Municipales de Grenoble, 4 H 36.

<sup>1904</sup> Archives Départementales de l'Isère, 2696 W 18.

<sup>1905</sup> Musée de la Résistance et de la Déportation.

<sup>1906</sup> *Le Réveil*, numéro du 22 janvier, 1<sup>ère</sup> page. Caricature du réputé dessinateur grenoblois Jean Brian.

<sup>1907</sup> Nous possédons, grâce à la chaleureuse aide de Jeannie Bauvois, une analyse détaillée des six manuels du primaire les plus utilisés dans les années cinquante et soixante, ainsi que des trois (Hatier, Bordas et Delagrave) livres de classe du secondaire les plus prisés par les enseignants. Par manque de place, nous n'en donnons ici qu'un aperçu.



<b>Annexe XII</b> Les Nouvelles Technologies en Informatique (NTI) et le chercheur (exemple de procédure sur le serveur Gaumont). . .	745
<b>Annexe XIII</b> Les Nouvelles Technologies en Informatique (NTI) et le chercheur : correspondre avec le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre par la voie électronique. . .	745
Partie I La séquence matricielle de la Libération : 1944-1946. . .	746
<b>Annexe I</b> Les Diables Bleus, sentinelles des Alpes et d'ailleurs <sup>1909</sup> . . .	746
<b>Annexe II</b> Une iconographie ambivalente : la « Semaine de l'Absent » <sup>1912</sup> . . .	747
<b>Annexe III</b> Le combat social des anciens Résistants vu par la presse associative 1913 . . .	747
<b>Annexe IV</b> Les Juifs à la population grenobloise... <sup>1914</sup> . . .	747
<b>Annexe V</b> Enlèvement des statues grenobloises et éradication mémorielle <sup>1915</sup> . . .	747
<b>Annexe VI</b> La concurrence Grenoble/Lyon : qui est Capitale de la Résistance <sup>1916</sup> ? . . .	747
<b>Annexe VII</b> Décorer la Résistance <sup>1917</sup> . . .	748
<b>Annexe VIII</b> Distinguer la Résistance <sup>1918</sup> . . .	748
<b>Annexe IX</b> Le travail de la CHOLF (Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération en France) en Isère <sup>1919</sup> . . .	748
<b>Annexe X</b> Écrire l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale dans l'Isère : les instituteurs mis à contribution <sup>1920</sup> . . .	748

<sup>1908</sup> ADI, 2698 W 18.

<sup>1909</sup> *Le Réveil*, 20 juillet 1946.

<sup>1912</sup> Dessins tirés de la presse grenobloise. Hiver 1944.

<sup>1913</sup> *L'écho de la Bièvre et des Chambarands*, juillet-août 1945. MRDI.

<sup>1914</sup> Centre de Documentation Juive Contemporaine ; CDL XVIII – 20.

<sup>1915</sup> AMG, 1 M 85. Voir également notre annexe audiovisuelle.

<sup>1916</sup> *Le Général de Gaulle à Lyon* (slnd, achevé d'imprimer le 14 septembre 1944). MRDI.

<sup>1917</sup> ADI, 13 R 1019.

<sup>1918</sup> ADI, 13 R 1019. Souvent, plusieurs propositions s'échelonnent dans le temps : en général, on va vers le plus de simplicité possible et donc vers le plus court.

<sup>1919</sup> ADI, 13 R 1042.

<sup>1920</sup> ADI, 13 R 1043.

<b>Annexe XI</b> Une mémoire de la Résistance italienne à Grenoble <sup>1921</sup> ? . . .	749
<b>Annexe XII</b> Les « professions de foi mémorielles » des principaux partis politiques grenoblois <sup>1922</sup> . . .	749
<b>Annexe XIII</b> Les catholiques grenoblois et la mémoire longue de la Révolution Française <sup>1923</sup> . . .	749
<b>Annexe XIV</b> Voltaire, ancêtre et modèle des Résistants communistes <sup>1924</sup> . . .	750
<b>Annexe XV</b> De Gaulle et le Parti communiste : rupture de contrat <sup>1925</sup> ... .	750
<b>Annexe XVI</b> Victor Hugo à l'origine des Francs-Tireurs et Partisans Français <sup>1926</sup> . . .	750
<b>Annexe XVII</b> Le général en Dauphiné <sup>1927</sup> . . .	752
<b>Annexe XVIII</b> Le général en majesté <sup>1928</sup> . . .	752
Partie II Pratiques, supports et vecteurs de mémoire(s) : la ville comme « espace-mémoire » . . .	752
<b>Annexe I</b> Un Peuple se retrouve, un jeu dramatique de Peuple et Culture <sup>1929</sup> . . .	752
<b>Annexe II</b> Célébrer/commémorer le 8 mai <sup>1930</sup> . . .	752
<b>Annexe III</b> Le 18 juin, une cérémonie commémorative militariste <sup>1932</sup> ? . . .	754
<b>Annexe IV</b> Les cérémonies du Vercors : été 1946 <sup>1933</sup> . . .	754
<b>Annexe V</b> La commémoration unitaire de l'anniversaire de la Libération en 1946 <sup>1934</sup> . . .	754

<sup>1921</sup> ADI, 52 M 306.

<sup>1922</sup> ADI, fonds en cours de classement.

<sup>1923</sup> *Le Réveil*, numéro du 13 juillet 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>1924</sup> *Le Réveil*, 13 novembre 1944, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>1925</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 12 septembre 1945.

<sup>1926</sup> Document tiré de l'ouvrage de Paul Billat, *Levés à l'aube de la Résistance Dauphinoise. P.C.F.-Front National-F.T.P.F. dans la Résistance de l'Isère*, Sassenage, Éditions Les Imprimeurs Réunis, 1978, 218 pages.

<sup>1927</sup> ADI, 54 M 41.

<sup>1928</sup> *Le Général de Gaulle dans les Alpes*, reportage spécial du journal *En avant ! F.F.I. Drôme*, sd, (novembre 1944 sûrement).

<sup>1929</sup> Bibliothèque d'Étude et d'information de Grenoble. Fonds dauphinois. V(2). 16463.

<sup>1930</sup> ADI, 54 M 41.

<sup>1932</sup> ADI, 2696 W 62.

<sup>1933</sup> Programme officiel inséré dans tous les titres de la presse grenobloise, juillet 1946.

<b>Annexe VI</b> Robert Buisson, de la <i>Résistance Unie</i> , vous parle <sup>1935</sup> ... . . .	754
<b>Annexe VII</b> Préserver l'anniversaire du 18 juin, même pendant « l'année terrible » 1936 . . .	755
<b>Annexe VIII</b> 1947 ou le temps des « Regrets » pour <i>Le Réveil</i> <sup>1937</sup> . . .	755
<b>Annexe IX</b> Une constante : les anciens combattants contre le gouvernement <sup>1938</sup> . . .	756
<b>Annexe X</b> On ne touche pas à février 1934 <sup>1939</sup> ! . . .	756
<b>Annexe XI</b> 1954 : un millésime particulièrement riche <sup>1940</sup> . . .	756
<b>Annexe XII</b> 1954 : tout commémorer, trop commémorer <sup>1941</sup> ? . . .	756
<b>Annexe XIII</b> La CGT grenobloise contre de Gaulle au nom de la défense de la mémoire de la Résistance <sup>1942</sup> . . .	757
<b>Annexe XIV</b> Grenoble rejette de Gaulle <sup>1943</sup> . . .	757
<b>Annexe XV</b> Grenoble, ville-pilote de l'anti-gaullisme <sup>1944</sup> ? . . .	757
<b>Annexe XVI</b> Les murs de Grenoble pendant la guerre : Vichy s'expose <sup>1945</sup> . . .	757
<b>Annexe XVII</b> Les héros communistes accèdent aux murs de la cité <sup>1946</sup> . . .	758
<b>Annexe XVIII</b> Traces et empreintes toponymiques : statistiques. L'exemple de la séance de délibérations du 16 juillet 1948. . .	759
<b>Annexe XIX</b> Capitaine Poitou et Lieutenant-colonel Trocard, morts à quel champ	759

<sup>1934</sup> ADI, 2696 W 62.

<sup>1935</sup> ADI, 2696 W 62.

<sup>1936</sup> ADI, 2696 W 62.

<sup>1937</sup> Article du 12 novembre 1947, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>1938</sup> *Les Allobroges*, numéro du 12 novembre 1947.

<sup>1939</sup> 2696 W 62.

<sup>1940</sup> Don de Gustave Estdès.

<sup>1941</sup> Extrait du document précédent.

<sup>1942</sup> 2696 W 62.

<sup>1943</sup> *L'Humanité*, 18 juin 1958, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> pages..

<sup>1944</sup> *L'Humanité*, 9 mai 1962.

<sup>1945</sup> Bulletin Municipal Officiel, 1940, p. 206.

<sup>1946</sup> Bulletin Municipal Officiel, 1945, p. 5-7.

d'honneur <sup>1947</sup> ? .	
<b>Annexe XX</b> Légiférer et surveiller : l'exemple de la législation d'avril 1947 <sup>1948</sup> . . .	760
<b>Annexe XXI</b> La Commission des Monuments Historiques de l'Isère au travail <sup>1949</sup> .	760
<b>Annexe XXII</b> Le Docteur Carrier, héros entre tous <sup>1950</sup> . .	760
<b>Annexe XXIII</b> Le Comité chargé de l'érection d'un monument au Commandant Vauban, Préfet de l'Isère 1944-1949 <sup>1951</sup> . .	760
<b>Annexe XXIV</b> Savoir convaincre : Chavant pour « Vauban » <sup>1952</sup> . .	760
<b>Annexe XXV</b> L'enquête de la Commission départementale d'Information Historique pour la Paix en 1984 <sup>1953</sup> . .	761
<b>Annexe XXVI</b> Tout n'est pas « monumentalisable » <sup>1954</sup> . .	761
<b>Annexe XXVII</b> Une auto-histoire naïve : l'exemple du monument de Salagnon <sup>1955</sup> . .	761
<b>Annexe XXVIII</b> Tous unis pour notre monument <sup>1956</sup> ! .	761
<b>Annexe XXIX</b> Andry-Farcy et Gilioli associés pour doter Grenoble d'un <i>Monument dédié aux Victimes de la Guerre</i> <sup>1957</sup> . .	761
<b>Annexe XXX</b> Ode à Valois <sup>1958</sup> . . .	762
<b>Annexe XXXI</b> Les statuts du Musée de la Résistance (et de la Déportation ?) Dauphinoise <sup>1959</sup> . .	762

<sup>1947</sup> Bulletin Municipal Officiel, 1954, p. 145.

<sup>1948</sup> Extrait du *Recueil des Actes administratifs de l'Isère*, 1947 p. 214-219.

<sup>1949</sup> ADI, 13 T 3/26.

<sup>1950</sup> ADI, 13 T 3/26.

<sup>1951</sup> ADI, 13 R 1021.

<sup>1952</sup> AMG, 4 H 30.

<sup>1953</sup> Documents obligeamment prêtés par M. Zaparucha, directeur pour l'Isère de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

<sup>1954</sup> ADI, 13 T 3/26.

<sup>1955</sup> Cliché tiré de l'enquête de gendarmerie du major Fouyat menée à la fin des années 1990.

<sup>1956</sup> AMG, 4 H 30.

<sup>1957</sup> AMG, 1 M 87.

<sup>1958</sup> AMG, 1 M 90<sup>1</sup>.

<sup>1959</sup> ADI, 4332 W 180.

<b>Annexe XXXII</b> Le diorama de la Déportation : une représentation naïve de l'horreur <sup>1960</sup> . . .	762
<b>Annexe XXXIII</b> Élargir le Musée de la Résistance à la Déportation : les statuts de 1978 <sup>1961</sup> . . .	762
<b>Annexe XXXIV</b> La composition du Comité du Musée de la Résistance Dauphinoise au moment de sa fondation <sup>1962</sup> . . .	763
Partie III La mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble (1944/1947-1964) : un enjeu culturel et politique ? .	764
<b>Annexe I</b> La Fédération Nationale des Anciens de la Résistance raconte l'histoire aux Grenoblois <sup>1963</sup> . . .	764
<i>Annexe II</i> <i>La Résistance se déchire : les réunions de l'Union Départementale des Organisations de Résistance de l'Isère</i> <sup>1964</sup> . . .	764
<b>Annexe III</b> Le MRP le plus violent ? Au moins dans les mots <sup>1965</sup> . . .	771
<b>Annexe IV</b> Les accusations de Grenier vues depuis Grenoble : de Gaulle en accusation <sup>1966</sup> . . .	771
<b>Annexe V</b> Prendre la défense de la mémoire de Voitrin <sup>1967</sup> . . .	773
<b>Annexe VI</b> Le RPF, peut-être le plus véhément <sup>1968</sup> . . .	773
<i>Annexe VII</i> L'Algérie, terre de Résistance ou de reconquête <sup>1969</sup> ? . . .	773
<b>Annexe VIII</b> Les anciens FTP : trop ou pas assez de politique <sup>1971</sup> ? . . .	774
<b>Annexe IX</b> FNDIRP et UNADIF (ré)unis pour former le dernier carré des rescapés 1972 . . .	774

<sup>1960</sup> MRDI.

<sup>1961</sup> ADI, 4332 W 180.

<sup>1962</sup> ADI, 4332 W 180.

<sup>1963</sup> ADI, 2696 W 18.

<sup>1964</sup> ADI, 2797 W 92.

<sup>1965</sup> *Le Réveil*, 25 avril 1946, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>1966</sup> *Les Allobroges*, numéro du 13 novembre 1947, deuxième page.

<sup>1967</sup> MRDI.

<sup>1968</sup> ADI, 2696 W 146.

<sup>1969</sup> ADI, 4332 W 51.

<sup>1971</sup> ADI, 2696 W 18.

<sup>1972</sup> Rapport des RG n° 407 du 24 avril 1964 ; ADI, 4332 W 307, « Journée de la Déportation. 1961-1971 ».

<b>Annexe X</b> Pour ou contre de Gaulle en 1958 <sup>1973</sup> ? . .	775
<b>Annexe XI</b> Donner pour ériger le Vercors en lieu de mémoire <sup>1974</sup> . .	775
<b>Annexe XII</b> S'attacher le Vercors : les rivalités Drôme/Isère <sup>1975</sup> . . .	775
<b>Annexe XIII</b> Novembre 1944 : de Gaulle dans les Alpes mais pas au Vercors, un <i>casus belli</i> mémoriel <sup>1976</sup> ? . .	776
<b>Annexe XIV</b> L'Amicale des <i>Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors</i> <sup>1977</sup> : une création précoce (1944), une reconnaissance officielle attendue (1952). . .	776
<b>Annexe XV</b> Les <i>Pionniers</i> , clef de voûte d'un plateau de mémoire <sup>1978</sup> . . .	777
<b>Annexe XVI</b> Représenter l'horreur : les suppliciés du Vercors, par Gimel <sup>1979</sup> . .	777
<b>Annexe XVII</b> La littérature communiste locale au plus fort de « l'affaire » : des témoins parlent <sup>1980</sup> . . . .	777
<b>Annexe XVIII</b> Le Vercors, cinquante ans après <sup>1981</sup> . . .	777
<b>Annexe XIX</b> Le Vercors entre histoire, mémoire, muséographie et patrimoine touristique. . .	778
<b>Annexe XX</b> La mise en garde du Comité diocésain de Grenoble contre Le Juif Suss <sup>1982</sup> . .	778
<b>Annexe XXI</b> Les associations juives grenobloises invitent le maire de Grenoble, qui ne se déplace pas <sup>1983</sup> . . .	778
<b>Annexe XXII</b> Une priorité des associations juives grenobloises : commémorer les combats <sup>1984</sup> . .	778

<sup>1973</sup> *Le Dauphiné Libéré*, 18 juin 1958.

<sup>1974</sup> ADI, 2696 W 75.

<sup>1975</sup> Archives Départementales de la Drôme ; cabinet du préfet. documents transmis par Gilles Vergnon.

<sup>1976</sup> *Le Général de Gaulle dans les Alpes*, reportage spécial du journal *En avant ! F.F.I. Drôme*, sd, (novembre 1944 sûrement) : page de couverture.

<sup>1977</sup> Documents aimablement fournis par les services de la préfecture de l'Isère (bureau 336).

<sup>1978</sup> Courrier de Georges FERREYRE, président national de *l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors*, le 15 novembre 1996.

<sup>1979</sup> GIMEL (G.), *Le calvaire de la Résistance*, Grenoble, Éditions Didier et Richard, 1944, non paginé. MRDI.

<sup>1980</sup> Bibliothèque d'Étude et d'Information de Grenoble ; fonds dauphinois. V 16771.

<sup>1981</sup> *Le Monde*, 20 février 1998, courrier, p. 28.

<sup>1982</sup> ADI, 13 R 1052.

<sup>1983</sup> AMG, 4 H 36.

<b>Annexe XXIII</b> La Section de Grenoble de l'Union des Étudiants Juifs de France organise le premier Congrès Mondial de l'union Mondiale des Étudiants Juifs <sup>1985</sup> . . .	778
<b>Annexe XXIV</b> L'Alliance Antiraciste des Alpes, au nom de la mémoire <sup>1986</sup> . . .	779
<b>Annexe XXV</b> La Déportation en feuilleton : le dernier épisode du récit de Jean-Georges Reynaud <sup>1987</sup> . . .	779
<b>Annexe XXVI</b> Quel écho pour les tracts du « Bund » à Grenoble <sup>1988</sup> ? . . .	779
<b>Annexe XXVII</b> « L'Affaire Finaly » : le rejeu de quelle faille de mémoire <sup>1989</sup> ? . . .	779
<b>Annexe XXVIII</b> Quatre exemple de témoignages : la mémoire juive grenobloise cinquante ans après <sup>1990</sup> . . .	780
<b>Annexe XXIX</b> La création de la Section départementale de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie en... 1989 <sup>1991</sup> . . .	780
<b>Annexe XXX</b> Quel lieu de mémoire pour la Déportation raciale ? Le complexe du souvenir du parc Paul Mistral <sup>1992</sup> . . .	780
<b>Annexe XXXI</b> Les anciens d'Auschwitz au préfet. . .	780
<b>Annexe XXXII</b> Le procès de Barbier, « l'Eichmann grenoblois », en 1965 <sup>1993</sup> . . .	780
<b>Annexe XXXIII</b> Présentation d'un témoin : André Gimel, cinéaste-serviteur du maréchal <sup>1994</sup> . . .	781
<b>Annexe XXXIV</b> Gimel, écrivain-cinéaste de l'après-guerre : table de ses cahiers manuscrits et annexe audio-visuelle <sup>1995</sup> . . .	781
<b>Annexe XXXV</b> Les Légionnaires de Grenoble, militants de la Pucelle <sup>1996</sup> . . .	781

<sup>1984</sup> AMG, 4 H 36.

<sup>1985</sup> *Le Réveil*, 20 septembre 1946, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>1986</sup> AMG, 4 H 36.

<sup>1987</sup> *Le Réveil*, 25 octobre 1946, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>1988</sup> AMG, 4 H 36.

<sup>1989</sup> Jaquette de l'ouvrage de Moïse Keller, *L'Affaire Finaly telle que je l'ai vécue*, Paris, Librairie Fishbacher, collection « écrits libres », 1960, 594 p.

<sup>1990</sup> *Être Juif en Isère entre 1939 et 1945*, MRDI, p. 101-112.

<sup>1991</sup> Préfecture de l'Isère, bureau des associations.

<sup>1992</sup> Les clichés sont de nous.

<sup>1993</sup> *Le Dauphiné Libéré*, 29 juin 1965.

<sup>1994</sup> Arnaud Ragon (dir.), *Le film que je n'ai pas fait. Journal d'un cinéaste amateur. 1934-1944*, Archives Départementales de l'Isère/Conseil Général de l'Isère, Grenoble, Eymond, p. 137-138.

<b>Annexe XXXVI</b> Placer Grenoble sous la protection de Jeanne <sup>1997</sup> . . .	782
<b>Annexe XXXVII</b> Réhabiliter Jeanne et accéder à une mémoire publique de la « Collaboration » ? L'activisme des <i>Alsaciens-Lorrains de Grenoble</i> <sup>1998</sup> . . .	782
<b>Annexe XXXVIII</b> L'extrême-droite grenobloise, nostalgique de Pétain, brouille le jeu : l'exemple de l'Algérie en 1963 <sup>1999</sup> . . .	782
<b>Annexe XXXIX</b> Les militaires racontent la vie d'Albert de Séguin de Reyniès <sup>2000</sup> . . .	782
Conclusion générale .	783
<b>Annexe I</b> Grenoble contre Le Pen au nom de la Résistance : quels moyens d'action <sup>2001</sup> ? . . .	783
<b>Annexe II</b> Un exemple contemporain de mémoire triviale et commerciale : le Vercors et la Résistance comme arguments de vente (publicité pour un site internet) <sup>2002</sup> . . .	783
<b>Annexe III</b> La Deuxième Guerre mondiale dans la région : histoire et/ou patrimoine culturel <sup>2003</sup> ? . . .	783
<b>Annexe IV</b> La continuité grenobloise, « capitale de la Résistance », dans le combat contemporain pour les Droits de l'Homme. . .	783
ANNEXE V .	784

<sup>1995</sup> Arnaud Ragon (dir.), *Le film que je n'ai pas fait. Journal d'un cinéaste amateur. 1934-1944*, Archives Départementales de l'Isère/Conseil Général de l'Isère, Grenoble, Eymond, p. 139-140 pour la table des matières des cahiers de Gimel ; merci à Arnaud Ragon de nous avoir fourni ces films exceptionnels.

<sup>1996</sup> AN, 2 AG 604.

<sup>1997</sup> AN, 2 AG 604.

<sup>1998</sup> AMG, 1 M 87.

<sup>1999</sup> ADI, 6270 W 51.

<sup>2000</sup> ADI, 2696 W 60.

<sup>2001</sup> Tract distribué pendant la manifestation anti-Front national à Grenoble, décembre 1996.

<sup>2002</sup> *Télérama*, numéro 2608, semaine du 5 janvier 2000, p. 27.

<sup>2003</sup> MRDI.



---

*A ces deux soleils : Dorothée et Solal.*

**XX<sup>e</sup> siècle, l'homme fut au plus bas. René Char, Les compagnons dans le jardin. L'histoire dût-elle être éternellement indifférente à l'homo faber ou politicus qu'il lui suffirait, pour sa défense, d'être reconnue comme nécessaire au plein épanouissement de l'homo sapiens. Marc Bloch, Apologie de l'histoire ou Métier d'historien.**

**Ma thèse est ici que la manière unique dont l'histoire répond aux apories de la phénoménologie du temps consiste dans l'élaboration d'un tiers-temps, le temps proprement historique, qui fait médiation entre le temps vécu et le temps cosmique. Paul Ricoeur, Temps et Récit, t. 3.**



---

## Remerciements

Très nombreux sont celles et ceux qui ont aidé à la réalisation de ce travail, qui, au sens plein du terme, y ont *contribué*. Que les premiers mots qu'on s'apprête à lire en ouvrant ce volume soient des mots de gratitude est tout bonnement logique car sans le véritable réseau de soutien dont j'ai bénéficié pendant ces années, l'étude qu'on va découvrir n'aurait pu aboutir. Privé de cette première assise, de ce fondement vital, cet essai aurait avorté.

De ces différentes dettes que j'ai contractées, j'ai conscience que je pourrai difficilement m'acquitter. Le plus simple n'est-il pas alors d'opter pour un geste, ou plutôt une formule, symbolique ? Loin d'une solennité affectée mais non sans gravité, il est ainsi un mot que je veux écrire à l'intention de tous et aussi de chacun en particulier : **merci**.

Merci en tout premier lieu au Professeur Yves Lequin, dont la *direction* qu'il a exercée sur mon travail rend ses lettres de noblesse à un mot parfois galvaudé. Ses conseils, ses critiques et sa distance objective ont constamment *orienté* (et réorienté) mon travail en même temps que sa rigueur scientifique et son souci des conditions d'exercice du métier d'historien ne cessaient de *encadrer*. En toute liberté. En toute simplicité aussi.

J'ai profité des avis qu'Henry Rousso a plusieurs fois accepté de formuler à l'endroit de mon projet. Moments importants puisque ces rencontres furent pour moi l'occasion de confronter mon travail au regard de celui qui, à travers ses analyses pionnières, en est à l'origine intellectuelle.

Les entrevues que j'ai eues avec Laurent Douzou ont été l'occasion de passer ma démarche au crible de son exigence épistémologique et de sa sagacité méthodologique : je tiens à le remercier de sa grande disponibilité et de ses encouragements.

A Grenoble, mes professeurs n'ont jamais ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour me prodiguer leurs conseils et leur aide. Merci à M. Jean-Pierre Viallet, à qui je saurai éternellement gré d'avoir accepté de « suivre » mes débuts de chercheur ; à M. Pierre Guillen, qui m'a fait profiter de son élégance intellectuelle et de son immense culture ; à M. Daniel Grange, que je remercie parce qu'il sait parfois être sévère ; à M. Henri Morsel avec qui la relation pédagogique que nous avons entretenue s'est transformée en relation d'amitié ; à M. Dominique Poulot, qui m'a si brillamment ouvert, au sortir de khâgne, les portes de l'histoire culturelle (ce fut une révélation) ; à M. Jacques Solé qui cultive avec passion ces deux vertus indispensables au métier d'historien, l'humour et l'intelligence ; à M. Michel Chanal, convivial et critique, amical et méthodique, le plus sourcilieux même sur la méthode.

Un deuxième cercle parmi ces multiples soutiens est composé des professionnels auquel mon travail exigeait que je m'adresse. M. Yves Soulingeas, directeur des Archives Départementales de l'Isère, m'a accueilli avec convivialité et a fait en sorte de faciliter mon travail. M. Vital Chomel, son érudit prédécesseur, et M. Paul Dreyfus, l'historien du Vercors, m'ont quant à eux toujours reçu avec amabilité : leurs remarques furent précieuses. Mme Hélène Viallet et M. Jean-Luc Chomat, conservateurs des Archives Municipales de Grenoble, m'ont ouvert en grand les portes de leur trésor. Toute l'équipe du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère évidemment, que je connais si bien pour en faire partie depuis cinq ans, et d'abord son documentaliste, Jacques Loiseau, a mobilisé pour moi son dynamisme et son affection. La gentillesse et la prévenance des membres de la salle de recherche de la Bibliothèque d'Études et d'Information de Grenoble ont constamment éclairé mon travail.

J'ai été au point de convergence d'un faisceau d'amitié et d'affection dont la plus remarquable caractéristique fut la constance. Mes parents ont été attentifs au mûrissement de mon projet qui se confondait souvent avec le mien propre. Mes deux grands-mères ont vécu la période dont je sonde la mémoire : nous avons longuement échangé, elles m'ont toujours encouragé. Thérèse, Stanislas et Stéphanie Bednarek ont su écouter avec patience mes développements et parfois mes emportements. Yannick Decompois, mon meilleur ami, m'a prêté l'assistance de sa main sûre et ferme et sans concession pour m'aider à tenir ma route, sans compromis. J'ai, avec Tal Bruttman, enduré les mêmes affres pendant de longs mois : c'est sûrement à cela que je dois sa chaleureuse proximité. Louise Friez a eu la haute main sur la frappe dactylographique de mon étude : son optimisme et sa culture du sourire m'ont été d'un grand secours. Cyrille Boubkraoui a su trouver les mots et aussi les silences qu'il fallait pour m'accompagner.

Quant à Jeannie Bauvois, Gil Emprin et Roland Lewin, ils sont tous les trois à part. Car c'est en amis et en historiens de métier, en spécialistes des plus compétents qu'ils ont guidé mes pas. Jeannie, sa fougue, sa *furia francese* intellectuelle et sa rigueur inaltérable ont été un modèle. Gil a su tempérer mes ardeurs et m'a aidé, grâce à cette sûreté et cette tranquillité dans l'analyse que beaucoup lui envient, à reformuler certains de mes questionnements, quelques-unes de mes conclusions. En ce qui concerne Roland Lewin, notre amitié me commande de l'avouer : je le considère comme mon mentor, j'espère pouvoir me revendiquer comme son disciple. En tout cas je continuerai à entendre ses leçons.

Merci à mes amis (et donc à Didier Lloberes et Claire Courtecuisse) d'avoir voulu rester mes amis, malgré mes absences. *Gracias también a mis amigos cubanos por la ayuda y el calor humano que me mandaron desde La Habana.*

Et puis merci à mes élèves de la Cité Scolaire Internationale Stendhal, que je n'ai pas voulu abandonner pour mener mon enquête, et dont l'énergie toute simple, certain matin gris, m'a fait repartir de plus belle. Merci encore à mes étudiants de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble et parmi eux à Grégory Lespinasse et à Mathieu Bernard-Reymond.

Une personne entre toutes m'a *supporté*, et c'est à dessein que je joue de l'ambivalence inhérente au mot...

Quelle est la part de Dorothée dans ce travail, si ce n'est la première et la principale, puisque sans elle, c'est certain, il n'existerait pas ?

Je suis heureux d'avoir souscrit une telle dette d'amour. Je suis si heureux d'inaugurer à présent le temps, que j'espère éternel, de son remboursement.

## Avant-propos

Les livres me sont un infini plaisir. Les vieux livres, enfouis au fond des placards des grands-mères, coincés entre les piles de linge amidonné, celles des cartes à jouer fripées, et les cartons pleins des photographies jaunies de la saga familiale, encore plus. *Dans l'enfer d'Oradour*<sup>1</sup>, de Pierre Poitevin, paru en 1944, est de ceux-là, que j'ai extirpé, il y a déjà longtemps, du secret d'une armoire de famille limousine. Cette dernière aurait pu, à quelques infimes hasards près, subir la rage du feu de haine qui s'abattit le 10 juillet 1944 sur Oradour-sur-Glane, le bourg d'importance le plus proche du berceau de ma famille.

Quand je montrai ma découverte à ma grand-mère, elle la commenta d'un laconique « *c'était la guerre* », empreint d'une indicible tristesse... J'ouvris évidemment ce vénérable ouvrage, le lus et ne l'oubliais pas.

D'un coup, un certain « inframonde » familial m'apparaissait plus clairement. Les récurrentes marques de rejet à l'égard de l'Allemagne, la fréquence de l'emploi de termes très connotés (même si adoucis par le parler patois) quand on évoquait « *les Allemands* », les préférences politiques de mes grands-parents (proches des options de « *Lou Gran* », Georges Guinguoin, le préfet du maquis), certains silences des fins de repas estivaux aussi, avaient donc une *origine*. Ici, les miens avaient eu à connaître, au sein de la tragédie des années sombres, une expérience particulièrement traumatisante. Et j'avais failli passer à côté de cette vérité première que ma famille aussi avait vécu l'histoire, cette histoire-là qui plus est. Et qu'elle s'en souvenait, à défaut d'en parler.

Je connaissais évidemment déjà l'histoire scolaire de la Deuxième Guerre mondiale, qui ne m'avait guère passionné et avec laquelle je n'entretenais pas d'affinité particulière. A l'occasion de cette lecture naïve, une intuition était en revanche née en moi, qui acquerrait progressivement la force d'une évidence, mais que je ne parviendrais à formaliser et conceptualiser que beaucoup plus tard : *l'histoire a une mémoire*.

Peut-être est-ce de cet épisode précis, de cette triple découverte (un livre, une histoire-mémoire familiale, une « théorie » de l'histoire), que me vinrent l'idée et l'envie de consacrer une partie de mon énergie à parcourir cette « arrière-salle », et de l'arpenter en historien. En tout cas, quelque chose était amorcé.

Il fallait à présent travailler. En partant de cette conviction que dans l'histoire de ces années-là, et surtout dans la façon dont on s'en souvient, réside l'une des clefs de voûte de l'identité française très contemporaine, sûrement son nœud vital.

Je trouvais dans la région grenobloise, où je m'étais installé, un formidable terrain d'enquête, que j'expérimentais timidement plusieurs fois avant de me lancer dans le travail de plus longue haleine que l'on va lire. Sans attache affective avec ce coin de France, je n'en étais peut-être que plus libre pour sonder sa mémoire des événements de la Deuxième Guerre mondiale, qu'en néophyte j'imaginai forte et puissante (le nom « *Vercors* », en particulier, m'impressionnait terriblement...).

Je ne m'étais pas trompé. Ici aussi, on avait du s'affronter âprement à la dureté de cette « situation extrême » que fut le dernier conflit mondial. Ici aussi, l'histoire de la Deuxième

<sup>1</sup> *Au service de la France. Dans l'enfer d'Oradour. Le plus monstrueux crime de la guerre*, Pierre Poitevin, Limoges, Imprimerie de la société anonyme des journaux et publications du centre, octobre 1944, 220 p.

Guerre possédait une mémoire. Et cette mémoire méritait qu'on écrive son histoire.

C'est ce que j'ai humblement essayé de faire. Ce fut une joie constante (malgré les difficultés parfois insurmontables auxquelles je me suis heurté !). Et ce fut aussi un honneur – pourquoi ne pas le dire – que de pouvoir évaluer la solidité du pilier identitaire qu'est, dans la région, la mémoire de la Résistance, en côtoyant ceux qui en furent l'armature vivante : les « anciens » résistants.

Certains choix président à l'élaboration de ce travail. Je ne veux certainement pas m'en justifier ici, puisqu'aussi bien ce serait pratiquement m'en excuser, alors qu'au contraire je les revendique et les assume complètement (cf. infra).

Je suis certain qu'il faut savoir prendre son temps. Voilà ma norme.

Je pense qu'il faut citer, parfois longuement, souvent tels quels, les documents, parce qu'ils sont les fidèles réceptacles de l'histoire des hommes. Je crois que la seule logique qui vaille est celle de la démonstration, qu'on se doit de mener jusqu'à son terme, résolument, quitte à ce que ce « jusqu'au boutisme » induise un certain déséquilibre entre les chapitres et aboutisse à augmenter le volume final du texte. Je suis persuadé que consacrer une longue introduction aux aspects de méthode, à l'épistémologie et à la déontologie de la pratique historique n'est pas perdre son énergie, mais bien répondre aux premières exigences du métier : c'est déjà « faire et écrire » de l'histoire.

Malgré le soin apporté à la confection technique et à la présentation matérielle de ce travail (je me suis acquitté seul de ces deux tâches), des imperfections demeurent dans le texte, qui me sont odieuses. Elles sont fatales, étant donné le peu de fiabilité du logiciel de traitement de texte que l'on est obligé d'utiliser, parce qu'il est en position de monopole sur le marché de la micro-édition (Word, de Microsoft). La pollution qui est la plus insupportable à mes yeux est celle qui aboutit au décalage entre les appels de note et le texte des notes (dans ce cas précis, la ligne de séparation traverse la page dans toute sa largeur). Sans parvenir à totalement les éradiquer, j'ai tenté de réduire au minimum ces désagréments.

# Introduction générale Présentation et définition d'un objet de recherche : épistémologie, méthodologie et déontologie.

## Chapitre I La Deuxième Guerre mondiale entre histoire et mémoire(s).

*Questions de mots, dira-t-on. C'est une malheureuse homonymie propre à notre langue qui désigne d'un même nom l'expérience vécue, son récit fidèle, sa fiction menteuse et son explication savante. Jacques Rancière, Les Noms de l'histoire<sup>2</sup>.*

<sup>2</sup> *Les Noms de l'histoire : essai de poétique du savoir, Paris, Le Seuil, collection « La librairie du XXème siècle », 1992, 213 p. ; la citation est extraite de la page 11 et continue en disant la supériorité étymologique, et partant conceptuelle, de nos plus proches voisins : « Exact à pourchasser les pièges de l'homonymie, les Anglais distinguent story et history . Soucieux d'explorer dans leur spécificité l'épaisseur de l'expérience vécue et les conditions de construction du discours, les Allemands séparent Historie et Geschichte. » Souligné par nous.*

## I – Histoire et Mémoire : problèmes théoriques et questions épistémologiques.

---

Charles Péguy, pour décrire les rapports conflictuels qu'entretiennent histoire et mémoire, a opté, dans un passage fameux de *Clio*, pour une virulente métaphore géométrique. Égratignant comme à son habitude la pratique d'une certaine histoire, étriquée et mesquine, celle qu'ailleurs il appelle « *une dame de l'enregistrement* », celle que professe cette « *maigre Sorbonne* » où règnent les maîtres positivistes Langlois et Seignobos, il écrit : « ***L'histoire est essentiellement longitudinale, la mémoire est essentiellement verticale. L'histoire consiste essentiellement à passer au long de l'événement. La mémoire consiste essentiellement, étant dedans l'événement, avant tout à n'en pas sortir, à y rester et à le remonter en dedans. La mémoire et l'histoire forment un angle droit. L'histoire est parallèle à l'événement, la mémoire lui est centrale et axiale***<sup>3</sup>. »

On sait qu'à longueur de pages Péguy a célébré la mémoire et au contraire vitupéré les prétentions de l'histoire scientifique de son temps. Mais depuis lors, les historiens ont largement abjuré le positivisme, conscients de ses dérives et de ce que ses excès donnaient de leur discipline une vision caricaturale. Cependant, malgré ces progrès et d'importantes « révolutions » historiographiques – ne citons que celle des *Annales* –, tous les malentendus ne sont pas dissipés entre ces deux modes d'appréhension du passé, tant la frontière qui les sépare est ténue. Le temps n'est pas encore venu où leurs relations ne seraient plus perçues sur le mode de l'antithèse mais sur celui de la complémentarité. Persiste encore entre ces deux « frères ennemis » plus qu'une incompatibilité d'humeur et plus encore qu'une incompréhension ; presque une opposition, qu'on doit tirer au clair.

Sans recourir au radicalisme conceptuel et après que beaucoup d'éminents spécialistes ont contribué à défricher le terrain<sup>4</sup>, on se doit de proposer à notre tour un rapide essai de définition de ces deux notions sempiternellement en quête d'identité.

### A – Un couple conflictuel.

La tentation est grande de les camper dans une posture d'irrémissible opposition et

<sup>3</sup> In *Clio*, Paris, Gallimard, 1932, 277 p. A propos de la conception de l'histoire et de la mémoire développée par Péguy, on doit lire, sous la plume avertie de François Bédarida, « *Mémoire et conscience historique dans la France contemporaine* », in *Histoire et mémoire, actes du colloque de Grenoble de janvier 1997, publiés sous la coordination de Martine Verlhac, Grenoble, CRDP de l'Académie de Grenoble, collection « Documents, actes et rapports pour l'éducation », 1998, p. 89-96.*

<sup>4</sup> Dont nous citons abondamment les noms et les travaux dans les pages qui suivent. Parmi ceux qui nous ont le plus inspiré, la cohorte des historiens est la plus nombreuse : Pierre Nora, François Bédarida, Jean-Pierre Rioux, Henry Rousso, Jacques Le Goff, Robert Frank. Le philosophe Paul Ricoeur reste notre référence absolue alors que Tzvetan Todorov, en linguiste, Henri-Pierre Jeudy en anthropologue et Marie-Claire Lavabre en politiste et en sociologue, contribuent dans d'autres registres à faire avancer notre réflexion personnelle sur la question de la mémoire.



d'aller ainsi au plus facile, de suivre leur pente en quelque sorte. Entre la mémoire et l'histoire, les tensions sont en effet tellement nombreuses et fortes... D'où une nette préférence pour les définitions en oxymore, antagoniques, parmi lesquelles celle de Pierre Nora, l'une des plus anciennes, est aussi à notre avis l'une des plus convaincantes, que nous voulons citer ici longuement puisqu'elle est à la première origine de notre travail.

**« La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que de détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projections. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours. La mémoire sourd d'un groupe qu'elle soude, ce qui revient à dire, comme Halbwachs l'a fait, qu'il y a autant de mémoires que de groupes ; qu'elle est, par nature, multiple et démultipliée, collective, et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel. La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif. Au cœur de l'histoire, travaille un criticisme destructeur de la mémoire spontanée. La mémoire est toujours suspecte à l'histoire dont la mission vraie est de la détruire et de la refouler. L'histoire est délégitimation du passé vécu<sup>5</sup> ... »**

Il y aurait ainsi deux façons classiques de présenter les relations difficiles qui lient le couple conflictuel histoire/mémoire. La première consiste à considérer qu'il s'oppose selon les lois de la dialectique : la première est la thèse, la seconde est l'antithèse, à charge alors de chacun de pratiquer l'exercice de la synthèse – ô combien ardu ici. Une autre image est celle du miroir, qu'utilise volontiers François Bédarida ; histoire et mémoire seraient tellement ressemblants à défaut d'être semblables qu'ils noueraient une relation de réciprocité impossible à défaire et matrice de toutes les équivoques<sup>6</sup>.

## 1 – Quelle fatalité chronologique ?

<sup>5</sup> Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », in *Les lieux de mémoire, I. La République*, (Pierre Nora dir.), Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984, p XIX-XX. Lire également, pour un exemple de ces définitions en opposition, le texte de François Bédarida, « La mémoire contre l'histoire », allocution prononcée à la Sorbonne lors de la remise du prix « Mémoire de la Shoah », qui lui fut décerné le 16 novembre 1992, et publié par la revue *Esprit*, numéro spécial (7) de juillet 1993, *Le poids de la mémoire*, p. 7-13.

<sup>6</sup> In *Histoire et mémoire*, op. cit., p. 91. L'historien va jusqu'à parler dans ces pages de « rétroprojection ».

Évidemment, les historiens un peu plus que les autres savent que la mémoire n'est pas l'histoire. Mémoire et histoire apparaissent de prime abord comme deux concepts qui, si on les confond souvent parce qu'on les associe sans nuance au terme générique de *passé*, demeurent cependant irrémédiablement différents, voire antagonistes. Mais énoncer cette évidence ne suffit pas. Il faut repérer et pointer les points de divergence. Quel que soit le moment et où que se situe le lieu de la « rencontre » entre l'histoire et la mémoire, celle-ci se produit toujours. Il est très rare que l'une succède à l'autre, par un quelconque automatisme chronologique. Celui-ci serait en l'occurrence bien trop pratique, puisqu'il autoriserait à compartimenter, en les délimitant, les sphères d'influence et les domaines d'intervention réservés de l'un et de l'autre phénomène. Trop facile et illusoire, cette coupure chronologique qui garantirait l'étanchéité entre mémoire et histoire est décidément artificielle. La mémoire n'est pas ce fossile dont pourraient rêver les historiens qui projettent d'en écrire l'histoire <sup>7</sup>. Mémoire et histoire sont au contraire dans la simultanéité temporelle, ce qui suppose alors qu'ils entretiennent des rapports éminemment dialectiques et forcément conflictuels. La première distinction n'est ainsi pas due à une manière de fatalité chronologique (la seconde succédant à la première comme mécaniquement...) mais bien à cela que le mode de sélection, le *tri* qui est à l'œuvre en histoire ne fonctionne pas de la même manière que celui qui opère au sein de la mémoire.

On assiste plutôt, sinon à un chevauchement total et conscient, du moins à un télescopage entre ces deux moyens de perception du passé <sup>8</sup>.

L'histoire et encore plus la mémoire feraient-elles alors partie de ces « *concepts mous* » comme parlait Bergson, de ces notions embarrassantes que la philosophie désigne sous le vocable pratique d'« indéfinissables » ? Nous ne le pensons pas. Et de toute manière, « indéfinissable » ne signifie pas « inutile »...

C'est pourquoi nous proposons une rapide définition des deux notions, une définition toute personnelle, c'est-à-dire adaptée à notre propre recherche, à son cadre épistémologique et méthodologique.

## 2 – Modes de sélection et d'analyse.

La *mémoire* est évidemment cette faculté humaine de retenir les éléments du passé qu'on appelle souvenirs. A ce titre, tout rapport au passé repose sur la mémoire. Le terme et la notion ont cependant acquis depuis quelques dizaines d'années déjà, une acception plus restrictive qui les conduit à s'opposer consciemment à « histoire ». Globalement, le mot

---

<sup>7</sup> Dont nous fûmes... Il n'y aurait qu'à se reporter à la définition que nous donnions des deux notions en maîtrise d'histoire pour sourire de l'illusion volontariste qui était la nôtre à l'époque. Cf. *Mémoire et enjeux de mémoire. Grenoble à la Libération (1944-1946)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Pierre Viallet, dans le cadre du séminaire d'histoire contemporaine « Religions, mentalités et sociétés », Université des Sciences sociales de Grenoble (Pierre Mendès France)/UFR des Sciences humaines, département d'histoire, septembre 1991, 452 p. ; voir plus précisément la page 2.

<sup>8</sup> En outre, quand la vogue historiographique s'empare de la notion de mémoire pour la dresser en valeur étalon de la « nouvelle histoire », ce n'est pas pour faciliter la tâche – qui consiste en une patiente évaluation des différences entre les deux phénomènes – de l'historien soucieux, serait-on tenté de dire, de ne pas « mélanger les genres »...

« mémoire » se réfère, d'une manière un peu floue, aux rapports que l'individu entretient avec un passé personnel. Sur l'autre rive, *l'histoire* est perçue comme un discours sur le passé, impersonnel et froid, sèchement analytique et qui à force d'abstraction, ignore à ce point la chair et l'épaisseur du vécu humain qu'on en vient parfois à la dédaigner.

La mémoire est partielle, l'histoire est, elle, globale, si ce n'est totale. En acceptant le postulat de cette équivalence, on admet implicitement que la seconde est plus complète que la première. Et on entre de plain-pied dans la perpétuelle et stérile concurrence que se livrent les deux notions. Qui sait même si le mépris, ou au moins une certaine condescendance hautaine des historiens pour la mémoire, ne se profilent pas derrière cette complaisante équation ?

Or, il nous semble que le problème entre ces deux notions – ou plutôt le malentendu – réside ailleurs. Non pas tant dans une différenciation en termes de degré, de gradient, de « plus ou moins » de totalité dans la présence du passé dans le présent, mais bien de nature. Car si la représentation du monde, qu'il s'agisse de celle de la mémoire ou de celle de l'histoire, procède toujours d'une analyse et d'une sélection, la « façon de faire » est différente.

A *l'histoire*, l'ambition de décomposer un tout de manière conceptuelle et en maniant des catégories abstraites avant de généraliser son propos de la manière la plus objective possible. A la *mémoire*, cet aspect plus fragmenté mais aussi plus segmenté, plus concret, où fourmillent les détails et les exemples. A *l'histoire*, cette traque de la vérité *d'adéquation* qu'elle cherche à établir entre l'énoncé, la description documentaire et la réalité passée. A la *mémoire*, cette quête d'une autre vérité, qu'on pourrait appeler vérité du *dévoilement* de soi par rapport au passé. *Clio* s'attache à identifier les données de l'événement telles qu'elles sont dans leur tangibilité, leur matérialité quantifiable. *Mnémosyne*<sup>9</sup>, en revanche, retient surtout la trace que les événements extérieurs laissent dans l'esprit des individus, en privilégiant forcément l'univers immatériel des expériences psychiques, celles-là mêmes que l'historien, par définition, a tant de mal à appréhender.

Leur registre d'expression du passé n'est pas le même. La coupure n'est pas temporelle (l'une après l'autre) mais bien épistémologique. C'est à la **fidélité** que s'attache la mémoire. C'est à la **vérité** que travaille l'historien.

La confusion entre les deux modes d'analyse est d'autant plus facile que mémoire et histoire partagent le même moyen d'expression concrète : le récit. Et si tant est qu'il y a transition de la mémoire à l'histoire, elle est ardue à repérer parce qu'elle ne s'accompagne pas d'un changement de médium.

En un sens, on pourrait considérer comme une preuve non pas de la supériorité de la mémoire, mais de son indéniable utilité, son rôle d'archivage inconscient des expériences psychiques de l'individu. D'un accès plus difficile que les faits matériels, l'histoire a pu avoir une tendance à les négliger, ou à en minorer l'importance. Alors que la mémoire, qui est naturellement affranchie du souci disciplinaire de la vérification, nous apporte des

---

<sup>9</sup> Les deux figures symboliques de la mythologie grecque sont indissociablement liées : la déesse Mnémosyne, épouse de Zeus, est la mère de Clio, l'aînée des sept Muses.

éclairages inédits sur ces aspects essentiels de l'expérience. Elle a donc une indiscutable valeur cognitive et, comme l'écrit pertinemment Tzvetan Todorov, « **il apparaît que même si l'on se place dans la seule optique de recherche de vérité, la mémoire n'est pas simplement de l'histoire au rabais, un matériau brut qu'on ne pourrait utiliser tant qu'il n'est pas passé par le tamis historique** <sup>10</sup> ».

### 3 – L'histoire et ses tentations...

Dire la considération qu'on a pour la mémoire avant d'entreprendre d'en écrire l'histoire était pour nous essentiel. Ce rappel permet en effet de sortir l'historien de sa position de confortable assurance, fondée sur une triple certitude scientifique.

La première ligne de rupture entre histoire et mémoire, déjà évoquée, réside dans le *programme de connaissance* que s'assigne la première et qui, dépendant de sources, vise à une certaine évidence documentaire, avec pour ambition d'en mesurer le degré de fiabilité. L'histoire s'impose là l'épreuve de la véracité dont ne s'embarrasse guère la mémoire. Et si l'histoire, au sens de l'historiographie, consciente qu'elle est de l'équivoque qui règne entre elle et la mémoire, a tellement souvent la prétention d'exercer une fonction critique et correctrice à l'égard de cette dernière, ne risque-t-elle pas, par « intégrisme », de finir par perdre de vue ce qui structure la fonction irremplaçable de la mémoire ?

La cassure s'approfondit ensuite parce que l'histoire entend *expliquer*. Là où pour la mémoire il y a une vérité, et nécessité de fidélité à cette vérité, l'histoire impulse de l'explication et rappelle qu'il y a plusieurs façons d'enchaîner les mêmes faits. Ce que Paul Ricoeur nomme élégamment la « *logique du probable* » est au cœur de la démarche historienne et permet d'habituer l'esprit à la pluralité des récits concernant les mêmes événements <sup>11</sup>.

Enfin, après s'être documentée et avoir avancé des explications, l'histoire veut *interpréter*. Et entre alors en confrontation directe avec des préjugés, à la fois de ceux qu'entretient la « mémoire collective » et ceux dont est responsable l'histoire officielle quand elle endosse le rôle social d'une « mémoire enseignée ». Bardée de documents et ayant reconstitué l'enchaînement explicatif des événements, elle peut se lancer dans une critique tous azimuts. Et peut-être risquer de confondre ambition et prétention, et d'atteindre alors à la surchauffe propre à l'hypercriticisme.

<sup>10</sup> Tzvetan Todorov va plus loin : « Or, la question reste posée : peut-on réduire la mémoire, c'est-à-dire l'évocation du passé par celui qui en était le témoin, voire l'acteur, à la seule fidélité, à la seule défense des intérêts du groupe auquel il appartenait ou des siens propres ? Réciproquement, le discours de l'histoire se trouve-t-il suffisamment caractérisé par la seule aspiration à la connaissance et à la vérité ? » ; « La mémoire devant l'histoire », in *Terrain*, numéro 25, septembre 1995, p. 101-102.

<sup>11</sup> Comme le signale Paul Ricoeur, parler de probabilité à propos de l'histoire comme discipline, « ce n'est pas affaiblir l'effet critique de l'histoire explicative. Il ne faut pas oublier que le probable tient une position intermédiaire entre la preuve, qui contraint par la nécessité intellectuelle, et le sophisme qui séduit par les artifices de langage » ; « Entre Mémoire et Histoire », in *Mémoires des peuples. Histoire, mémoire et identité. A chacun sa mémoire ?*, numéro spécial (248) de la revue *Projet*, Hiver 1996-1997, p. 9.

## B – Anatomie de la mémoire.

Pour parvenir à spécifier au plus près l'objet de notre étude, il faut pouvoir clarifier et qualifier ce qu'est la mémoire. C'est rationnellement, en posant trois *questions* qui sont autant d'étapes emboîtées vers le dégagement clair de la notion, que nous avons choisi de mener notre investigation.

### 1 – Quelle est la fonction de la mémoire ?

Vouloir rendre compte de la fonction de la mémoire, c'est en tout premier lieu rappeler la pensée d'une longue tradition philosophique<sup>12</sup>. Depuis Saint Augustin jusqu'à Husserl, en passant par Locke, la mémoire est décrite comme attachée à l'évocation de l'expérience intérieure, comme assignée à l'intériorité. Si tout un chacun fait ainsi quotidiennement l'expérience que la mémoire est presque exclusivement personnelle, c'est d'abord grâce à ce sentiment qui est une certitude : « à *chacun ses souvenirs* ». Ceux-ci, fort heureusement d'ailleurs, ne sont pas transférables de ma mémoire à celle d'autrui : ils sont miens et uniquement miens.

De plus, la mémoire est le témoin de la continuité temporelle de chaque individu<sup>13</sup>. C'est le sens de la célèbre formule de Saint Augustin qui définit la mémoire comme « *le présent du passé* » et qui écrit : « *l'impression que les choses en passant font en toi y demeure après leur passage et c'est elle que je mesure quand elle est présente, non pas ces choses qui ont passé pour la produire*<sup>14</sup>. » La mémoire est alors cette solution de continuité qui autorise l'individu à remonter du présent qu'il est en train de vivre jusqu'aux plus lointains événements de sa vie. La mémoire, en établissant une connexion entre présent, passé proche et passé lointain, opère une *réention* inconsciente et vitale distincte de la *remémoration*, qui est elle effort et qui donne au contraire le sentiment de la distance temporelle.

Et puis la mémoire est aussi projection en cela qu'elle permet d'orienter le passage du temps. Elle est, toujours selon Saint Augustin, la condition de l'unité de l'expérience temporelle puisqu'elle assure le lien entre chacun de ces trois présents – ou plutôt chacun des trois volets d'un « *triple présent* » – dont parle le philosophe et moraliste chrétien : *présent du passé* dans la mémoire ; *présent du présent* dans l'attention ; *présent du futur* dans l'attente.

De manière incontournable, la mémoire est donc premièrement une affaire

<sup>12</sup> Dont Paul Ricoeur pense que sociologues et historiens l'ignorent ou la dénie. In « Entre Mémoire et Histoire », *art. cité*, p. 7. Lire également sa contribution au colloque *Histoire et Mémoire*, « Passé, mémoire et oubli », *op. cit.*, p. 31-45, qui va dans le même sens.

<sup>13</sup> Ce sentiment de continuité que, citant Dilthey, Paul Ricoeur nomme la « *connexion de vie* » (*Zusammenhang des Lebens*) ; in « Histoire et mémoire », contribution à *De l'histoire au cinéma*, Antoine de Baecque et Christian Delage (dir.), Bruxelles, Editions Complexe/IHTP/CNRS, collection « Histoire du temps présent », 1998, p. 18.

<sup>14</sup> Cité par Paul Ricoeur, in *Temps et récit, tome 1, Paris, Le Seuil, collection « L'ordre philosophique », 1983, p. 37.*

individuelle qui tient lieu de ligne de cohésion personnelle et même de ligne de vie à chacun d'entre nous. Cependant, notre propos n'est pas d'ausculter les mémoires individuelles. Nous pourrions même écrire qu'au contraire, notre projet cherche à évaluer la mémoire collective de la dernière situation de crise qu'a connue notre région de référence. Le passage, toujours problématique, de l'individuel au collectif, appelle lui aussi des éclairages.

## 2 – Qu'est-ce que la mémoire collective ?

Dans le champ des sciences sociales, ce passage d'une notion propre à la psychologie individuelle à un usage moins spécialisé ne peut se faire par simple et paresseuse analogie. Grâce à la sociologie et à Maurice Halbwachs, la transition s'est faite sous les auspices de « l'intelligence scientifique » et a abouti, plutôt qu'à un transfert par équivalence, à l'invention d'un nouveau concept<sup>15</sup>. Certes il se nourrit des évidentes ressemblances entre *mémoire individuelle* et *mémoire collective*, mais il ne s'en contente pas. Au crédit de la mémoire collective, de nombreux points. Le premier et le plus évident, c'est qu'on ne se souvient pas seul, mais grâce à l'aide des souvenirs des autres. En outre, nos propres souvenirs sont souvent dépendants des récits que l'on a reçus d'autrui. Surtout, nos souvenirs sont enserrés et encadrés par des récits collectifs, lesquels sont renforcés par la ritualisation sociale (commémorations, célébrations publiques des événements qui ont structuré la vie des groupes – ce qu'Halbwachs nomme précisément « *les cadres sociaux de la mémoire* »). C'est ce dernier point qui autorise Halbwachs à penser que les groupes auxquels nous appartenons ont aussi une mémoire, qui préside aux relations entre la subjectivité de chacun des membres qui les composent autant qu'elle en découle. A ce compte-là, quand pour invoquer sa mémoire l'individu dit « je » et les groupes « nous », c'est la même revendication de « *mienneté* », mais aussi de continuité et de projection qui est à l'œuvre<sup>16</sup>. Les parallélismes entre mémoire individuelle et mémoire collective peuvent alors aisément se décliner. Ainsi de cette égalité qu'on peut postuler entre la notion subjective de remémoration et la notion sociale de commémoration : au triple présent cher à Saint Augustin équivaldrait à l'échelle collective ce que Reinhart Koselleck appelle le croisement entre « *l'horizon d'attente* » (futur), qui s'effectue dans l'expérience du présent historique commun à un groupe, et « *l'espace d'expérience* » (passé)<sup>17</sup>.

Les souvenirs, même personnels, sont non seulement partagés mais influencés par le présent, qui conditionne la façon dont ils sont articulés. Ils appartiennent en propre aux individus en même temps qu'ils croisent les souvenirs impersonnels du groupe auquel

<sup>15</sup> L'ouvrage fondamental de Maurice Halbwachs, paru en 1925 à la Librairie Alcan, réédité en 1975 par François Châtelet aux Éditions Mouton, a fait l'objet récemment d'une nouvelle réédition augmentée d'une longue postface de Gérard Namer (p. 297-367), certainement le meilleur connaisseur de l'œuvre du grand sociologue décédé à Buchenwald dans les bras de Jorge Semprún. *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, collection « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », n°8, 1994, 367 p.

<sup>16</sup> Le néologisme « mienneté » est employé par Paul Ricoeur, in *Temps et Récit*, op. cit., p. 8-9.

<sup>17</sup> Cité par Paul Ricoeur, *ibidem*, p. 9.

appartient nécessairement tout individu. Et puisque ceux-ci ne sont jamais vraiment seuls, ils construisent leurs propres souvenirs dans une relation réciproque avec les souvenirs tout aussi construits des autres. Au bout du compte, la mémoire individuelle et collective (ou sociale) est un réseau continu dont l'organisation est marquée par des analyses et des problèmes postérieurs à l'événement qui est à leur source, et dont l'articulation est le produit et en même temps la trace des codes conventionnels mais évolutifs de la narration, des « *cadres sociaux de la mémoire* ». La mémoire renforce donc les ressemblances internes du groupe au détriment de ses différences inhérentes.

Cependant, il faut se garder de considérer comme définitivement valide cette tentation d'une équation d'égalité. Présupposer un sujet collectif de la mémoire à l'encontre de l'idée évoquée plus haut de la « mienneté » des souvenirs reste un pas toujours difficile à franchir parce qu'il implique que la mémoire collective d'un groupe a les mêmes fonctions et schémas d'organisation que ceux attribués par la psychologie à la mémoire individuelle. Ainsi, des riches débats qui ont confronté l'historien Henry Rousso et la politiste Marie-Claire Lavabre, nous avons appris à ne pas confondre la notion de mémoire collective, *a priori* si séduisante, on vient de le voir, et celle de manifestations collectives de mémoire<sup>18</sup>. Faisant siennes les remarques critiques qu'en historien Marc Bloch adresse à son collègue Maurice Halbwachs, Marie-Claire Lavabre pense qu'il faut s'entendre sur « *la question de la définition du collectif* ». Et de citer l'auteur des *Rois thaumaturges* : « **Libre à nous de prononcer le mot de mémoire collective, mais il convient de ne pas oublier qu'une partie au moins des phénomènes que nous désignons ainsi sont tout simplement des faits de communication entre individus.** » Marc Bloch, décidément sceptique, reproche encore à Maurice Halbwachs de ne pas suffisamment cloisonner les deux sphères et d'user d'un « **vocabulaire durkheimien, caractérisé par l'emploi, avec l'épithète collectif de termes empruntés à la psychologie individuelle**<sup>19</sup> ».

Pour notre compte, nous retenons surtout de ces critiques<sup>20</sup> que l'expression

<sup>18</sup> Lire notamment leurs divergences in *Histoire politique et sciences sociales*, Denis Peschanski, Michael Pollak, Henry Rousso (dir.), Bruxelles, Complexe, collection « Questions au XX<sup>e</sup> siècle », 1991. Leurs deux textes composent le chapitre 9 (« Les usages politiques du passé ») de l'ouvrage : Henry Rousso « Pour une histoire de la mémoire collective : L'après Vichy », p. 244-264 et Marie-Claire Lavabre, « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du « "Syndrome de Vichy" » », p. 265-278. Ces textes ont été publiés originellement dans le numéro 18 des *Cahiers de l'IHTP* (juin 1991). Ils reprennent l'essentiel des contributions d'un séminaire tenu au sein de l'Institut entre 1988 et 1990.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 275-276. Ces passages sont extraits du compte rendu que Marc Bloch fit de l'ouvrage de Maurice Halbwachs, « *Mémoire collective, tradition et coutume. A propos d'un livre récent* », in *Revue de synthèse historique*, tome XL (nouvelle série, Tome XIV), p. 118-120, Paris, La Renaissance du Livre, 1925.

<sup>20</sup> Parfois trop sévères à notre goût (ainsi quand la politiste aime à rappeler aux historiens trop « *durkheimiens* » ce paradoxe que c'est un historien qui a le premier signalé les limites de la notion forgée par un sociologue (p. 276) ; ou quand elle taxe de « *flottement permanent* » l'usage sciemment différencié de termes proches (« *mémoire* », « *mémoire dominante* », « *mémoire collective* », « *mémoire commune sinon collective* » (p. 274)), les critiques de Marie-Claire Lavabre à l'endroit de l'étude d'Henry Rousso oublient de signaler que malgré des problèmes de définition et de nécessaires ajustements épistémologiques, le travail, mené par un historien, a abouti.

« mémoire collective » est peut-être « piégée », mais que l'intuition qu'elle recouvre est opératoire. Il y a bien des individus qui ont en commun à la fois des souvenirs et qui vivent ensemble les manifestations sociales et publiques de ces souvenirs. Plutôt que de mémoire collective, on pourrait ainsi parler de *mémoire partagée* – et même, grâce aux critiques que formule Gérard Namer à l'égard de l'œuvre d'Halbwachs, de *mémoire sociale partagée*<sup>21</sup> – appuyée sur une pratique sociale commune du souvenir, et ce quelle que soit la nature du groupe qui vit cette mémoire et qui exerce cette pratique. Ensuite, on peut se lancer dans une qualification différenciée de ces *mémoires sociales partagées* (nationale, associative, officielle, etc.), et, pourquoi pas, tenter d'en donner une vision d'ensemble à l'échelle d'une aire géographique et d'une scansion chronologique données.

Et si, comme le soutient Marie-Claire Lavabre, la mémoire collective n'est pas réductible à l'ensemble des manifestations qui révèlent la présence du passé, si effectivement il faut corriger et redresser l'expression telle que l'a codifiée Halbwachs, admettons que c'est à la marge qu'interviennent ces ajustements. Nous sommes pleinement d'accord avec Henry Rousso pour penser que même si « **elle laisse un sentiment indéfinissable d'insatisfaction, l'œuvre de Maurice Halbwachs n'a pas encore été dépassée** »<sup>22</sup> et qu'en tout cas les historiens peuvent au moins entreprendre l'étude de cette mémoire collective-là, sans méconnaître les limites de sa définition, mais sans sombrer non plus dans la « ringardise » besogneuse. Il faut s'arrêter à *une* définition, si temporaire soit elle, si l'on veut travailler et produire des études : ainsi contribue-t-on à faire avancer d'un même mouvement la connaissance et la notion.

### 3 – De quel(s) passé(s) la mémoire est-elle faite ?

Une des ambivalences majeures liées à la notion de « mémoire collective » tient à ce que l'on emploie abusivement le même mot pour désigner indifféremment l'une et l'autre de ses deux fonctions essentielles, ce qui a pour effet d'entretenir de fâcheuses équivoques. Car la mémoire est une dans son expression mais double dans sa composition.

A la fonction de restitution et de présentation répétitive du passé, répond celle de la transmission et de l'application reconstruite de ce passé au présent. Du côté de la *mémoire répétition* se trouvent les discours sur le passé figés par les rites sociaux de commémoration, c'est-à-dire en général les récits des événements fondateurs de l'identité du groupe qui, à travers une image de lui-même idéalisée, lui permettent tout à la fois de s'identifier et de se représenter. L'essentiel du travail de la mémoire consiste ici, en actualisant dans des codes précis, encore et toujours, le passé du groupe, à affirmer la continuité identitaire de ce dernier. Henry Rousso précise à juste titre que « **la mémoire est la condition indispensable de la permanence d'un système de comportements, de valeurs, ou de croyances dans un monde qui, par définition, change** »<sup>23</sup>.

<sup>21</sup> Il faut absolument lire l'ouvrage de Gérard Namer consacré aux limites et apories de la pensée de Halbwachs, *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Klincksieck, collection « Sociétés », 1987, 242 p. Les deux « livres » de la première partie notamment sont pour nous essentiels (Première partie : *Les problèmes de la mémoire collective* ; Livre I : *De la mémoire individuelle à la mémoire collective* ; Livre II : *Les problèmes de la mémoire collective*, p. 17-124).

<sup>22</sup> *In op. cit.*, p. 251.



Et la permanence dans la répétition étant la seule garantie de la fidélité à l'identité du groupe, à sa valeur, à ce moment là, la mémoire est **tradition**<sup>24</sup>. Elle est *poide* pesant lourd de la présence du passé, de l'histoire, dans le présent du groupe et, pour la visée prospective de celui-ci (le troisième volet du triple présent de Saint Augustin), également dans le futur.

L'ensemble des représentations et des images de soi qui structure cette mémoire n'est d'ailleurs que peu pensé. A la fois réelles et imaginaires, très souvent légendaires, ces représentations fournissent aux membres du groupe une conscience historique (dans le sens d'importance de l'identification au passé) spontanée et largement inconsciente, en tout cas encore nullement instrumentalisée. Son propos est de fournir un « stock » de références dans lequel le groupe peut puiser selon des modalités de restitution connues<sup>25</sup>.

Mais sur un autre plan et selon d'autres mécanismes, la mémoire est aussi volonté d'ancrer le passé dans le présent, de l'y insérer à des fins socio-politiques utilitaristes. Ce passage du *poide* du passé au *choix* du passé<sup>26</sup> conduit forcément à un usage de la mémoire, qui, subitement, se mue en **mémoire reconstruction**. Se placent ici des opérations de configuration et de reconfiguration du passé, d'usage et d'instrumentalisation du passé. Cette reconstruction est permanente et se déplace au gré des circonstances du temps. Elle n'est plus **tradition** du passé ; elle est **traduction** du passé, ce que Marie-Claire Lavabre exprime nettement en écrivant que cette mémoire-là est « **assignation d'un point de départ pour une tradition politique qui serait une pure reconstruction aux fins de justifier l'analyse que l'on veut faire du présent**<sup>27</sup> ». Évidemment, cette médiation volontaire, cette transmission voulue de la tradition du passé dans l'action du présent opère une autre sélection que celle qui est à l'œuvre dans la remémoration sociale (la commémoration se contentant de rappeler ce qui fonde le groupe). Les enjeux glissent nettement vers une politisation du discours de la mémoire et

<sup>23</sup> *In op. cit.*, p. 250.

<sup>24</sup> Lire sur ces aspects Yves Lequin, « Mémoire ouvrière, mémoire politique : à propos de quelques enquêtes récentes », in *Pouvoirs*, n° 42 (spécial « La Tradition politique »), 1987, p. 67-72.

<sup>25</sup> On peut lire les extraits publiés par *Le Monde* (« Stocker et restituer », numéro daté mercredi 27 octobre 1997) de la communication donnée par Jean-Pierre Changeux lors de la séance de rentrée de l'Institut de France du 21 octobre 1997, consacrée à la mémoire. Professeur au Collège de France, Jean-Pierre Changeux, membre de l'Académie des Sciences, analyse la mémoire de son point de vue de spécialiste des communications collectives.

<sup>26</sup> Rappelons que c'est le titre choisi (« Du poids et du choix du passé... ») par Marie-Claire Lavabre pour sa contribution au séminaire organisé par l'IHTP entre 1988 et 1990. Cf. *op. cit.*, p. 265-278. Lire, du même auteur, la très pertinente mise au point « Entre histoire et mémoire : à la recherche d'une méthode », in Jean-Clément Martin (dir.), *La Guerre civile entre histoire et mémoire*, Nantes, Ouest Éditions, 1995, p. 39-47. Sa thèse d'État fourmille également de renseignements très utiles pour notre propos : *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, 319 p. pour la version « grand public ».

<sup>27</sup> *In op. cit.*, p. 270.

il est désormais clair que c'est par la sélection du souvenir que passe essentiellement l'instrumentalisation (qui veut dire, peu ou prou, manipulation du passé) de la mémoire.

Répétition *ou* reconstruction, poids *ou* choix du passé, tradition *ou* traduction ? Ce serait une erreur que de poser la question de la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale en ces termes d'alternative. On ne peut pas découpler les deux fonctions parce que dans la mise en œuvre du processus de mémoire, elles sont la plupart du temps inextricablement liées. Avoir repéré et signalé leurs différences ne nous autorise pas à scinder arbitrairement l'analyse d'un phénomène éminemment dialectique, par essence synchronique. Répétition *et* reconstruction, poids *et* choix du passé, tradition *et* traduction... les deux versants de la mémoire vont la plupart du temps de pair, même si parfois des groupes privilégient, et encore à certains moments de leur histoire, ce volet plutôt que l'autre.

Pour notre propos – rendu d'autant plus ambitieux que le départ entre ces deux mémoires n'est pas aisément repérable –, il s'agira à la fois de clarifier les *représentations de la dernière guerre qui alimentent la mémoire répétitive des Grenoblois entre 1944 et 1964 et d'analyser les formes et les buts des usages de ce passé récent (présent ?) qu'en fait la mémoire reconstruite*. Aussi bien, cela revient à dire que l'on considère que la mémoire est tout à la fois trace du passé dans le présent, mais aussi effet du passé dans et sur le présent, et encore effet du présent sur le passé, constamment relu. La notion fluide de la « mémoire collective » que nous avons retenue (*mémoire sociale partagée*) s'en trouve utilement complétée : les groupes sociaux, quelles que soient leur nature et leur échelle d'expression (associations, partis, Églises, communautés urbaines, etc.) fondent leur identité sur une histoire commune et en même temps font usage du passé, réel ou imaginaire, pour légitimer leur présent. La conséquence est immédiatement visible : la « mémoire collective » est forcément sélective puisqu'elle ne conserve pas intégralement et tel quel le passé, mais le reconstruit perpétuellement, ne retenant de sa réalité que ce qui sert la vérité présente du groupe.

## **II – Pression sociale et surinvestissement mémoriel : les enjeux contemporains de la période.**

---

Nul ne peut ignorer le poids dont s'est progressivement chargée la notion de mémoire depuis pratiquement un quart de siècle. Et tous ceux qui, chercheurs professionnels, lecteurs avertis ou public plus large des librairies, n'ont pas manqué de noter l'émergence du mot, ont aussi remarqué que son emprise s'étend à présent à de nombreux domaines.

Le basculement mémoriel date du milieu des années 1970, c'est-à-dire au moment où un contexte de « désenchantement » historique largement répandu dans le monde occidental fait sentir ses effets délétères également en France. Les « Trente Glorieuses » ont connu un brutal coup d'arrêt en 1973 et le pessimisme s'impose, en lieu et place de la foi en un progrès linéaire, surtout que le doute sur la viabilité des philosophies du progrès se fait de plus en plus méthodique, comme en témoignent, quelques années après le « feu de paille » soixante-huitard, l'assèchement de la foi révolutionnaire. Foin de la téléologie historique, le monde qui s'annonce alors est un univers pétri de scepticisme et

d'angoisse.

En contrepoint, s'amorce un retour sur le passé de nos sociétés, qui s'éprouvent subitement fragilisées. Censé renouer les liens entre présent et passé, il permet d'envisager le futur avec moins d'appréhension, voire de le nier. Les signes de cette tendance sont nombreux et, rappelle François Bédarida, se manifestent notamment dans le domaine éditorial, comme en témoignent « *deux grands succès de librairie : Le Cheval d'orgueil de Jakez-Hélias et Montailou, village occitan d'Emmanuel Le Roy Ladurie* <sup>28</sup> ». Mieux, ces indices culturels sont des preuves de la fulgurance avec laquelle la mémoire apparaît et prend immédiatement de l'importance ; les historiens qui autour de Jacques Le Goff et Pierre Nora avaient réfléchi en 1974 à ce que voulait dire *Faire de l'histoire*, n'avaient, eux, pas su pronostiquer ce déboulé... <sup>29</sup>

Reste que, là où l'on parlait auparavant du *souvenir*, on évoquera désormais la *mémoire*. Après avoir importé le mot (emprunté à l'utilisation spécialisée qu'en avaient les philosophes et les psychanalystes, mais aussi les sociologues), nous en avons assuré une telle valorisation, il possède à présent un tel supplément d'âme, que son succès même est devenu un marqueur de notre temps et pose question. En effet, ce phénomène de surinvestissement, de survalorisation mémorielle, ne semble-t-il pas échapper à toute rationalité ? Les commémorations, rétrospectives et anniversaires qui se succèdent en France à un rythme effréné ne trahissent-elles pas une incontinence commémorative propre à notre époque et qui favorise, sous prétexte qui plus est de la combattre, une insidieuse propension à l'oubli ? C'est ce que pensent certains, dont nous sommes, qui constatent que nos sociétés vivent sous l'empire de la mémoire. De cela, il faut impérativement être conscient avant d'entreprendre un travail axé sur l'écriture de l'histoire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, sous peine de ne pas repérer les chausse-trappes qui parsèment notre chemin et de participer à notre corps défendant à une mode qui, de plus, nous paraît dangereuse.

Ces chausse-trappes sont selon nous au nombre de trois, trois difficultés à penser sereinement la mémoire qui sont aussi autant d'apories de la mémoire.

<sup>28</sup> In *Histoire et mémoire*, op. cit., p. 90. Nous pouvons témoigner d'ailleurs de l'ampleur de la vague ; nos souvenirs de jeune enfant gardent l'image du visage parcheminé de ce vieux breton dont le portrait orne l'édition « France Loisirs » du *Cheval d'orgueil*, qui figurait en bonne place dans la bibliothèque parentale. Si *Montailou...* ne l'a pas accompagné, d'autres ouvrages « patrimoniaux » l'ont au fil du temps rejoint, du même acabit, et notamment *Une soupe aux herbes sauvages* (1978, Paris, J.C. Simoën, 321 p.) d'Emilie Carles, le livre d'André Dextet, *Panazô, un conteur occitan* (Paris, Fayard, 1978, 317 p.), et *Toinou, le cri d'un enfant auvergnat*, d'Antoine Sylvère (Paris, France Loisirs, 1980, 397 p., avec une préface de Pierre Jakez-Hélias...) qui rapprochaient mes parents exilés en toulousain de leurs racines limousines. Pierre Jakez-Hélias, *Le Cheval d'orgueil : mémoires d'un breton du pays bigouden* (traduit du breton par l'auteur !), Paris, Plon, collection « Terre humaine », 1975 pour la 1<sup>ère</sup> édition, 575 p. ; Emmanuel Le Roy Ladurie, *Montailou, village occitan : de 1294 à 1324*, Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque des histoires », 1975, 642 p.

<sup>29</sup> *Faire de l'histoire*, Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), I. *Nouveaux problèmes*, II. *Nouvelles approches*, III. *Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 1986 pour l'édition de poche, n° 16, 17, 18, collection « Folio/Histoire ». On sait que Pierre Nora se « rattrapera » largement avec l'entreprise fondatrice des *Lieux de mémoire*.

## A – Vague et vogue de la mémoire : le danger de la confusion.

C'est une fantastique vague de mémoire qui déferle depuis près de trente ans sur l'Occident, mais que peut-être on entretient ou en tout cas à laquelle on participe consciemment. Comme l'écrit justement Arno Mayer, sommé de se justifier devant un parterre d'étudiants empêchés de considérer avec objectivité l'histoire par leur propre abus de mémoire, après la parution de son remarquable ouvrage : « **La mémoire est sans nul doute à la mode en ce moment, tant à Caen qu'à Jérusalem , à Washington , à Moscou , à Varsovie , à Berlin , à Oradour-sur-Glane ou sur l'île de Gorée . Elle est devenue un produit de consommation qui rapporte et que l'on utilise à des fins politiques** <sup>30</sup> . » Le constat de l'historien américain est partagé par tous ceux qui ont eu à se confronter de manière critique avec le phénomène. En 1992, Henry Rousso, rendant hommage à François Bédarida, disait déjà que « **la mémoire est incontestablement d'actualité, si l'on peut dire : le terme revient aujourd'hui comme un leitmotiv dans les campagnes publicitaires des éditeurs, en France comme à l'étranger (notamment aux États-Unis ) et l'on ne compte plus les ouvrages qui l'introduisent dans leurs titres ou sous-titres, quand bien même ils ne font œuvre que d'histoire, au sens le plus classique du terme. Sans doute, dans l'esprit de beaucoup de nos contemporains, la référence à la mémoire doit offrir une plus-value morale que l'Histoire, si en vogue il y a à peine quelques années, semble désormais avoir du mal à assumer** <sup>31</sup> ».

S'il n'y a en soi rien de choquant à ce que le phénomène « mémoire » fasse l'objet de stratégies économique-commerciales un brin démagogiques – on peut même y voir un autre des indices de sa prégnance –, cette mode introduit en revanche de sérieuses dérives de sens. A force d'user du mot, et de mésuser de la notion, on rend encore plus

<sup>30</sup> Arno J. Mayer, « Les pièges du souvenir », in *Esprit*, n° 7, juillet 1993, « Le poids de la mémoire », p. 45-59. La citation est extraite de la page 47. Cet article est une version augmentée de la conférence que fit Arno Mayer au printemps 1992, le jour de Yom Hashoah, devant les étudiants juifs du groupe « Hillel » de l'université de Princeton, qui avaient proposé à l'historien, après avoir boycotté ses cours, de prouver publiquement qu'il n'était « ni antisémite, ni □ révisionniste □ ». Son livre fait référence : A. J. Mayer, *La solution finale dans l'Histoire*, préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris, La Découverte, 1990. Un des intertitres de son article s'intitule précisément « La vogue de la mémoire » (p. 47) ; c'est aussi le titre de la très pertinente synthèse publiée par Marie-Claire Lavabre, « La vogue de la mémoire », in *Pages-Éducation. Histoire et mémoire*, n° Hors Série de la revue *Pages des libraires*, septembre 1998, p. 24-25.

<sup>31</sup> Henry Rousso, « La mémoire n'est plus ce qu'elle était », in *Comment écrire l'Histoire du Temps présent*, journée d'étude en hommage à François Bédarida, IHTP-CNRS, 14 mai 1992, p. 1 du texte dactylographié proposé à ceux qui assistaient à la journée. Texte repris en volume, *Écrire l'Histoire du Temps présent. En hommage à François Bédarida*, IHTP/CNRS Éditions, collection « CNRS Histoire. Histoire contemporaine », 1993, 417 p. L'historien pointe également avec précision les signes de cette vogue mémorielle dans d'autres publications : « Pour une histoire de la mémoire collective : L'après-Vichy », in *Histoire politique et sciences sociales*, op. cit., p. 250 ; « Réflexions sur l'émergence de la notion de mémoire », in *Histoire et Mémoire*, op. cit., p. 75 ; *La hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit*, Paris, Textuel, collection « Conversations pour demain », 1998, 143 p. Voir en annexe n° I, l'éditorial révélateur consacré par Jean-Michel Djian à cette compulsions de mémoire, in *Le Monde de l'Éducation, de la Culture et de la Formation*, n° 253 (spécial Histoire), novembre 1997, p. 3.

vaporeuse la délimitation déjà fragile entre Histoire et Mémoire. Pour le grand public, les deux termes sont souvent équivalents, au point d'être exactement synonymes. On écrit ou on emploie l'un pour l'autre. Le paradoxe est alors le suivant : c'est au moment où l'on parle le plus de la mémoire qu'on sait le moins ce qu'elle est et qu'on l'assimile grossièrement au terme censément générique de passé. Or, si nous avons dit plus haut que le temps des querelles autour des définitions des deux termes était passé, cela ne signifie pas qu'il faille confondre les deux notions. A force de galvaudage, on risque de ne plus faire correctement le départ entre *l'Histoire* et la *Mémoire*, et par voie de conséquence, de s'interdire d'envisager sereinement le dégagement et l'écriture de *l'histoire de la mémoire*. La mise au clair épistémologique des deux concepts a été assez longue et difficile à établir – et reste d'ailleurs suffisamment précaire – pour qu'on ne risque pas de la gâcher en commettant de grossières confusions, visibles jusque sur les rayons des librairies.

Là où historiens, sociologues et tous les spécialistes des sciences sociales depuis Halbwachs en 1925 jusqu'au débat Ricoeur/Rouso/Lavabre soixante-dix ans plus tard, ont mis tant de temps à tomber d'accord pour poser concrètement la question de la genèse sociale des souvenirs et s'interroger sur la façon dont les groupes conservent ou non leur passé, à établir ce qu'est la « mémoire collective », il semble qu'on entende de nos jours la notion dans le sens de « *mentalités* ». La notion de « mémoire » n'est-elle pas en effet pour nos contemporains le calque parfait de la notion de *mentalité*, voire de celle d'*inconscient collectif*<sup>32</sup> ?

Le danger pour notre type d'étude est évident : la vague et la mode de la mémoire ne sont-elles pas susceptibles de faire oublier cet acquis épistémologique essentiel, à savoir que l'histoire de la mémoire s'est bel et bien structurée en un fort courant historiographique, qui constitue depuis largement plus d'une décennie un domaine spécifique de la recherche, ouvrant peut-être la voie, comme a pu l'écrire Pierre Nora, à « **une toute autre histoire [...]. Une histoire de France, donc, mais au second degré** »<sup>33</sup> ?

## **B – Abus de mémoire, abus de pouvoir : le danger de la perte du sens historique.**

<sup>32</sup> Voir Michel Vovelle, *Idéologies et mentalités*, Paris, Gallimard, collection « Folio/Histoire » n° 48, 1992, 358 p. Cette nouvelle édition, revue et augmentée, du livre fondamental de Michel Vovelle, rassemble une quinzaine de contributions très éclairantes qu'a données l'historien sur les notions d'« inconscient collectif », de « sensibilité », d'« imaginaire ». Lire également Maurice Crubellier, *La mémoire des Français. Recherches d'histoire culturelle*, Paris, Henri Veyrier, collection « Kronos », 1991, 351 p.

<sup>33</sup> Pierre Nora, in *Les lieux de mémoire (Pierre Nora dir.)*, Paris, NRF/Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », III, *Les France*, vol. 1. *Conflits et partages*, « Comment écrire l'Histoire de France ? », p. 24-25. Nos préventions sont exactement les mêmes, près de dix ans plus tard, que celles qu'exprimait alors Henry Rouso : « Mais cette mode, voire ces dérives [de mémoire], sans doute passagère, ne doivent pas masquer que l'Histoire de la mémoire constitue depuis une décennie un domaine spécifique, presque une nouvelle manière de faire de l'Histoire, à l'image des Lieux de mémoire, conçus et édités par Pierre Nora, à l'orée des années 1980 » ; in « La mémoire n'est plus... », art. cité, p. 1. Les dérives signalées par Henry Rouso n'étaient donc pas passagères...

Il nous semble que l'engouement frénétique des vingt-cinq dernières années pour la mémoire est le symptôme d'une crise<sup>34</sup> de ces identités fortes (incarnées par les corps constitués : Églises, familles, partis, État, travail, etc.) qui structuraient jusqu'au milieu des années 1970 le corps social de la nation. La tentation du rétroviseur constitue donc une réaction, au sens dynamique du terme, mais aussi une tentative pour conjurer l'inéluctabilité de la dilution des identités sociales et la faillite des philosophies de l'Histoire. A la perte du sens historique qui ces dernières années a définitivement dévalorisé l'idée de progrès, correspond un manque béant de repères qui se traduit par un besoin accru de passé, d'histoire, d'enracinement, de preuves de la continuité de nos personnes et de nos groupes. **« Le retour à la mémoire a remplacé brutalement le futur comme légitimation de l'action présente »**, écrit ainsi Olivier Mongin à qui fait écho François Hartog, en arguant que **« l'appel à la mémoire manifeste la crise du présentisme<sup>35</sup> »**.

Si les paramètres sont connus et que le processus semble logique, le remède n'est-il pas pire que le mal ?

C'est ce que suggère l'analyse de l'historien italien Nicola Gallerano, qui diagnostique subtilement dans cet effet-retour l'apparition d'une aporie dangereuse : **« Le paradoxe consiste dans le fait que coexistent à présent deux phénomènes apparemment contradictoires : d'un côté une éradication accentuée et diffuse du passé, une mise au présent totale pour ainsi dire et, de l'autre, une hypertrophie des références historiques dans le discours public<sup>36</sup> »**. Pointée du doigt sans être ici nommée, cette sorte de nostalgie confuse et émoullente à laquelle nos contemporains semblent soulagés de s'abandonner. Une nostalgie qui confinerait à la pathologie parce qu'on ne cesse de l'ériger en valeur absolue et qu'on a tendance à en faire la seule instance légitimante de notre vie politico-culturelle. A trop charger d'affectivité et à trop amalgamer ces deux notions clef d'identité et de mémoire – toutes les deux aidées dans leur tâche déstructurante par cette troisième nouvelle valeur qu'est le patrimoine ; trois notions dont Pierre Nora écrit qu'elles représentent les **« [...] trois faces du nouveau continent culture<sup>37</sup> »** –, on risque un repli sur le passé national qui, en connotant aussi fortement et positivement la valeur générique du passé, peut s'avérer à terme dangereux pour l'avenir même de la nation. Car la survalorisation du passé n'est pas en soi

<sup>34</sup> Plutôt qu'une crise, terme trop commode et finalement faux (puisque la crise perdure...), on devrait peut-être parler d'une véritable mutation.

<sup>35</sup> Olivier Mongin, « Une mémoire sans histoire : vers une autre relation à l'Histoire », in *Esprit*, printemps 1993, p. 108. François Hartog, « Temps et Histoire. Comment écrire l'Histoire de France ? », in *Annales. Histoire, Sciences sociales*, novembre-décembre 1995, n° 6, dossier « Le temps désorienté », p. 1219-1236 ; citation p. 1235. Les trois cahiers (n°59, 60, 61) consacrés par la revue *Espace Temps* en 1995, sous la direction de François Dosse, au *Temps réfléchi, l'histoire au risque des historiens*, aident également à mieux saisir les temporalités du temps historique.

<sup>36</sup> Nicola Gallerano, « Histoire et usage public de l'Histoire », in dossier « La responsabilité sociale de l'historien », *Diogène*, n° 168, octobre-décembre 1994, p. 96-106 ; citation p. 97.

<sup>37</sup> In *Les lieux de mémoire*, III, vol. 1, op. cit., p. 25.

productrice de sens. C'est ce que pense, et ce qu'a le courage d'écrire lui-même Pierre Nora, en conclusion finale des *Lieux de mémoire*. A contre-courant de tous les thuriféraires béats de son œuvre, critiques bien intentionnées et manquant justement souvent de sens historique, Pierre Nora, déplorant que la notion qu'il a contribué à forger s'échappe vers la sphère médiatique où elle connaît une inflation rarement synonyme de compréhension, administre à tous une belle leçon de réalisme civique, parlant de la mémoire comme de « **cette catégorie lourde que l'oppression de l'avenir oblige à se charger d'un passé totalisé** <sup>38</sup> ». On l'a compris : le passé est facilement dictateur qui impose sa loi sans plus guère de règle du jeu modératrice. Et Jean-Pierre Rioux, en admirateur très distancié de la gigantesque œuvre de Nora, a ainsi raison d'écrire que « *son livre est un témoignage superbe et strictement contemporain sur la □ tyrannie de la mémoire □* <sup>39</sup>  *dans un pays en errance et en transit* <sup>40</sup> ».

Se rend-on en effet compte que cette ruée sur notre passé national, que ce culte des racines et cette religion de tant de mémoires « ethno-particularistes », peuvent risquer à terme de définitivement déconsidérer un avenir qui, même si l'idée du déclin du politique et de l'idée de progrès linéaire qui lui était biséculairement attachée semble acquise pour nos concitoyens, reste par définition à inventer ? Cependant, les prophètes « bricoleurs » de cette fin de siècle se sont trompés, et Fukuyama avait mal lu Hegel <sup>41</sup>, qui nous assurait il y a quelques années, excité et réjoui par la mort de l'URSS, que l'Histoire était finie... Reste que le risque d'un dépérissement de notre vie politico-culturelle est réel pour nos sociétés, qui ont cru pouvoir substituer une conception cyclique du temps (« à l'africaine » pourrait-on écrire...) qui leur est fondamentalement étrangère, à la conception classique de la linéarité. Pierre Nora, se muant encore une fois en historien de son entreprise, dénonce cette dérive quand il écrit par exemple que « **le passé n'est plus la garantie de l'avenir : là est la raison principale de la promotion de la mémoire comme agent dynamique et seule promesse de continuité** <sup>42</sup> ». A travers le « tout mémoriel », ses manifestations quasi quotidiennes (commémorations, anniversaires, etc. ;

<sup>38</sup> *Ibidem.*

<sup>39</sup> L'expression est de Pierre Nora lui-même.

<sup>40</sup> Jean-Pierre Rioux, « Nous sommes entrés dans l'ère des lieux de mémoire », in *L'Histoire*, n° 165, avril 1993, p. 80-82. Voir également la contribution de Jean-Pierre Rioux, « Mémoire et nation », in *La France d'un siècle à l'autre. 1914-2000. Dictionnaire critique*, Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), Paris, Hachette, collection « Hachette Littératures », 1999, p. 623-632. On lira aussi avec intérêt le chapitre consacré par Philippe Joutard à « Une passion française : l'Histoire », qui occupe tout entier la troisième partie, elle-même significativement intitulée « La Mémoire » (p. 505-569), du quatrième volume (« Les formes de la culture ») de *l'Histoire de France* dirigée par André Bruguière et Jacques Revel ; Paris, Le Seuil, 1993, 601 p.

<sup>41</sup> Francis Fukuyama, *La fin de l'Histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992, 450 p. L'écrivain américain n'avait en outre sûrement pas lu Anatole France, qui lui donne à distance une belle leçon sur la visée de l'histoire : « [...] il me paraît, en ce moment, que la mémoire est une faculté merveilleuse et que le don de faire apparaître le passé est aussi étonnant et bien meilleur que le don de voir l'avenir » (in *Le livre de mon ami*, « Livre de Pierre », Dédicace).

<sup>42</sup> *In Les lieux de mémoire, op. cit., p. 25.*

la surdose menace en cette fin de siècle qui est aussi une fin de millénaire !), nos sociétés sont en train d'assister sans broncher – pis ! en l'encourageant –, à la fin du vieux rêve et du vieux projet national qu'avait il y a un peu plus d'un siècle, si exactement formulé Ernest Renan, et qui faisait de la nation française, tout en un – il faut relire *Qu'est-ce qu'une nation ?*<sup>43</sup> – à la fois un *héritage* (c'est-à-dire une tradition et une transmission, grâce à l'enseignement prioritaire de l'histoire à l'école, de la mémoire des valeurs et des événements qui, jusque-là, avaient fait la France) et un *projet* (c'est-à-dire l'adhésion, pratiquement par contrat, à une idée commune et dynamique, destinée à toujours la faire avancer).

L'humeur nationale est bien à la récapitulation compulsive. Il faut alors, quand on envisage d'étudier la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, ne serait-ce qu'à l'échelle locale, avoir conscience de ce risque d'hypothèque sur l'avenir que fait courir à nos sociétés le trop plein mémoriel et que Jean-Pierre Rioux formule ainsi, de manière définitive : « **Une ruminant de mémoire nationale a donc remplacé une histoire nationale jusqu'alors porteuse de sens**<sup>44</sup> . »

Attention à la mémoire donc. D'autant plus que des stratégies conscientes d'instrumentalisation de la vogue mémorielle sont toujours possibles, même si dans nos sociétés démocratiques le danger est moindre. La mémoire est par définition ambivalente : facilement instrumentalisable, elle peut devenir un moyen de combat idéologique et politique au service d'une mauvaise cause, on ne le sait que trop bien. Du désuet folklorisme vichyste<sup>45</sup> au totalitarisme soviétique, qui a appliqué de la manière la plus odieuse qui soit la célèbre formule qu'Orwell met dans la bouche de *Big Brother*

<sup>43</sup> Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Mille et une nuits, n° 178, 1997, 47 p., pour une édition très récente et facilement accessible de cette conférence prononcée en Sorbonne en 1882.

<sup>44</sup> **In art. cité, p. 81.**

<sup>45</sup> Cet esprit qu'Édith Thomas, d'une lucidité et d'une ironie sans pareils, nomme le « troubadourisme ». Citons longuement l'écrivain, et disons ainsi toute l'admiration qu'on a pour elle : « *Mais tout cela me serait bien égal, si je ne voyais dans Les Visiteurs du soir le symptôme d'une maladie plus grande, plus généralisée et par conséquent beaucoup plus alarmante. C'est une manifestation incontestable de troubadourisme. Comme le mot ne se trouve dans aucun dictionnaire médical, peut-être est-il bon de tenter d'en donner une définition. Le troubadourisme est une maladie de l'art et de la littérature qui apparaît en période régressive et consiste en un attendrissement ingénu sur un passé imaginaire. Pour que ce passé soit le plus imaginaire possible, on le repousse aussi loin qu'on le peut, dans une mémoire qui se confond pour le public avec la légende : le Moyen-Age fait fort bien l'affaire ! Le troubadourisme est donc une des multiples formes de l'évasion – par opposition au réalisme – et l'une des plus inquiétantes parce qu'elle est des plus insidieuses. Le troubadourisme fait son apparition dans l'Histoire des lettres vers la fin de l'Empire et le début de la Restauration dans une période d'oppression intellectuelle, de défaite, et de pudibonde niaiserie. Je n'oserais certes risquer aucune comparaison avec ce temps-ci. Ce serait médisance ou calomnie. Chacun voit en effet que la renaissance nationale est en marche. Mais il est clair que les mêmes causes produisent les mêmes effets [...]. Pendant ce temps, Kharkov est repris et perdu, des milliers d'hommes meurent en cet instant et le devoir de l'écrivain est de fournir de l'opium au peuple. Nul doute que nous ne voyons un matin quelque Népomucène Lemercier publier sur Mérovéide* » ; in Édith Thomas, *Pages de journal. 1939-1944. (suivies de journal intime de Monsieur Célestin Costedet)*, présenté par Dorothy Kaufman, Paris, Viviane Hamy, 1995, p. 190-191. Voir aussi Herman Lebovics, *La « Vraie France ». Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, collection « Temps présents », 1995, 235 p.



*Qui contrôle le passé contrôle le futur. Qui contrôle le présent contrôle le passé* »), en passant par la tragédie hitlérienne (« *l'Histoire entière du □ Reich millénaire □ peut être relue comme une guerre contre la mémoire* » a pu écrire Primo Lévi <sup>46</sup> ), ceux qui voulaient d'un homme nouveau, tous les systèmes d'orthodoxie politique qui prétendaient soumettre les faits à révision, ont tous tenté de faire table rase du passé et d'éradiquer la mémoire de leur peuple pour mieux les asservir. Pour eux, comme l'écrit Roland Barthes, il existe « **une nuit subjective de l'Histoire, où l'avenir se fait essence, destruction essentielle du passé** <sup>47</sup> » . Si bien qu'il existe des situations terriblement complexes où l'on ne sait plus sur qui compter. En certains points de la planète, ce n'est plus l'Histoire, parce qu'elle veut dire histoire officielle, mais bien la Mémoire qui peut servir de point d'ancrage solide dans la lutte contre le totalitarisme. Et puisque « **les régimes totalitaires du vingtième siècle nous ont fait découvrir l'existence d'un danger insoupçonné auparavant : celui de l'effacement de la mémoire** » , il faut parfois savoir (re)faire confiance à la mémoire contre l'histoire <sup>48</sup> . Comme l'a écrit récemment Pierre Nora, si, en Occident, « *la mémoire aliène et l'Histoire libère* », dans l'ensemble de l'ancien bloc soviétique d'Europe de l'Est par exemple, il faut affirmer le contraire : « **[...] contre une histoire qui s'est transformée en pratique du mensonge au nom d'une prétendue scientificité, le retour à la mémoire n'est peut-être pas l'accès immédiat à la vérité historique ; mais il est à coup sûr le symbole de la liberté et de l'alternative à la tyrannie** <sup>49</sup> . »

On doit ainsi méditer la belle formule de Jacques Le Goff : « **La mémoire ne cherche à sauver le passé que pour servir au présent et à l'avenir. Faisons en sorte que la mémoire collective serve à la libération et non à l'asservissement des hommes** <sup>50</sup> . »

<sup>46</sup> Primo Lévi, *Les naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, collection « Arcades », 1989, p. 31.

<sup>47</sup> Roland Barthes, in *Mythologies*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Essais », 1970, p. 246.

<sup>48</sup> Sur ce sujet précis de l'usage de la mémoire par les totalitarismes, le texte de référence reste évidemment celui consacré par Tzvetan Todorov aux « Abus de la mémoire ». La première version de ce texte a été présentée au congrès organisé par la fondation Auschwitz à Bruxelles, en novembre 1992, autour du thème « Histoire de la mémoire des crimes et génocides nazis » ; la reprise qui en est faite dans la revue *Esprit* est sensiblement identique (« La mémoire et ses abus », in *Esprit*, « Le poids de la mémoire », *op. cit.*, p. 34-44) alors que l'ouvrage que publient les éditions Arléa est légèrement augmenté (*Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995, 61 p.). Cette citation est la première phrase de ce texte si dense.

<sup>49</sup> Pierre Nora, « Histoire-mémoire », in Yuri Afanassiev et Marc Ferro (dir.), *Cinquante idées qui ébranlent le monde : dictionnaire de la Glasnost, Paris/Moscou, Payot (collection « Documents Payot »)/Éditions Progress, 1989, p. 416-417. Lire également l'article que consacre Maria Ferretti à « La mémoire refoulée. La Russie devant le passé stalinien », in *Annales. Histoire, sciences sociales*, novembre-décembre 1995, *op. cit.*, p. 1937-1257. L'ouvrage collectif *A l'est, la mémoire retrouvée (Alain Brossat, Sonia Combe, Jean-Yves Potel, Jean-Charles Szurek (dir.), Paris, La Découverte, 1990, 569 p.)*, propose un tour d'horizon complet de cette question et la préface de Jacques Le Goff est une intéressante méditation sur les rapports histoire/mémoire.*

<sup>50</sup> Jacques Le Goff, *Histoire et Mémoire*, Paris, Gallimard, collection « Folio-Histoire », n°20, 1988, p. 10.

### C – La mémoire comme impératif moral : le danger du devoir de mémoire.

A se généraliser comme c'est le cas depuis une dizaine d'années, l'éloge inconditionnel de la mémoire et le flétrissement corollaire de l'oubli ont débouché sur une expression qui a fait florès mais qui est aussi sujette à controverse : le « devoir de mémoire ».

Il va de soi que les drames les plus noirs de notre siècle (la Shoah et tous les totalitarismes) sont notre histoire. A ce titre, ils doivent être mémorisés par nous car sinon, c'est-à-dire si on les refoule dans une amnésie volontaire, on ne connaît pas l'histoire et on se fait complice de ses crimes. François Bédarida le dit expressément : « **Le souvenir de la bestialité humaine – et les conditions dans lesquelles elle a pris forme – est à conserver impérativement** <sup>51</sup> . » Car si le « moi » a ses zones d'ombre et ses béances, que dire alors du « nous », de ses oublis, censures, amnésies, radiations ou manipulations ? C'est une évidence, il faut savoir rester vigilant.

Cependant, il ne faut pas confondre la valeur curative de la mémoire, qui est importante mais qui peut échouer (les horreurs de la Grande Guerre n'ont pas empêché Auschwitz, qui n'a pas évité à l'humanité la tragédie du Rwanda, comme s'il n'y avait pas de pédagogie de l'horreur...) avec la célébration inconditionnelle du culte de la mémoire. Si elle est définitivement figée dans la posture incantatoire du devoir social de mémoire, la mémoire peut priver d'agir. C'est le sens des critiques qu'Arno Mayer, Tzvetan Todorov et surtout Henry Rousso ont adressé ces dernières années au « devoir de mémoire » <sup>52</sup> . Ces critiques sont fortes et très argumentées ; elles sont aussi connues (risque de dérive vers un discours inquisitorial qui peut prendre des allures judiciaires, établissement de hiérarchies morales de la souffrance, artificialité de la position qui n'est qu'une posture si elle n'est pas fondée sur du savoir, etc.) et nous n'entendons pas les exposer longuement ici. Seulement voulons-nous dire que, depuis notre point de vue particulier (chercher à établir l'histoire de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région en tant qu'enseignant et en intervenant officiellement dans des institutions de mémoire telles que le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, ou en participant par exemple à l'élaboration des sujets du Concours de la Résistance et de la Déportation), et afin de ne pas mal vivre cette position intermédiaire, nous nous sommes forgés une « certitude » épistémologique qui nous tient lieu de ligne de conduite. Pour que l'appel au devoir de mémoire, après tant d'échecs de la mémoire, ne soit pas qu'une déclaration péremptoire, il faut inventer une pédagogie distanciée et désengagée des enjeux contemporains qui se nouent autour de la notion <sup>53</sup> . Ce qui veut dire en d'autres termes qu'il faut savoir privilégier le *devoir d'histoire* au *devoir de mémoire*, l'explication rationnelle à la fatalité imposée du souvenir. Le devoir de mémoire bien compris signifie qu' « **il est pire d'ignorer que de connaître** <sup>54</sup> » . Cette constatation de simple bon sens

<sup>51</sup> In « *Mémoire et conscience historique dans la France contemporaine* », *op. cit.*, p. 96.

<sup>52</sup> Lire notamment, sous la plume d'Éric Conan et Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XX<sup>ème</sup> siècle », 1994, p. 267-286. La contribution de Paul Thibaud, « Un temps de mémoire ? », dans le dossier *Se souvenir, enseigner, transmettre* publié par *Le Débat* en septembre-octobre 1997 (n° 98), fournit une bonne synthèse de ces critiques ; p. 166-183.

résonne comme une confirmation : la mémoire elle-même appelle de ses vœux le dégagement d'une connaissance historique afin de pouvoir s'épanouir sereinement et de servir utilement au bien de la communauté. La connaissance a non seulement autant de nécessité que la morale, mais elle vient avant et son acquisition constitue la condition première du libre exercice de cette dernière<sup>55</sup>. Sans cela, la mémoire instituée n'est plus qu'un disque rayé condamné à toujours buter sur les mêmes points, le symptôme d'une culture qui se fixe au passé dont elle voudrait pourtant se séparer et le « devoir de mémoire », « *une bonne conscience morale à quoi ne correspond aucun but* », comme l'écrit Maurice Agulhon<sup>56</sup>.

Trop ou pas assez de mémoire... Entre Charybde et Scylla, le passage est étroit et le juste milieu mémoriel difficile à tenir dans une société qui « **s'étourdit de mémoire parce qu'elle est à court de présent**<sup>57</sup> ». Les écrivains ont de longtemps exprimé le danger de ces deux extrêmes. Pas assez, plus assez de mémoire pour Winston Smith, le héros d'Orwell, qui se cogne aux trous de mémoire pratiqués volontairement par un *Big Brother* qui rêve d'une société future d'où le temps serait chassé, définitivement obéré.

Trop de mémoire pour les protagonistes de la pièce de Tadeuz Kantor, *Que meure l'artiste*, qui décrit un monde infernal où l'on ne peut oublier. Trop plein de mémoire aussi par cet homme qui parvient à ce miracle de restituer sur commande l'intégralité de son passé, et qui, évidemment, en meurt, dans la nouvelle de Borgès, *Funes el Memorioso*.

Rappeler à cette place, c'est-à-dire en amont de notre étude, quelles sont ces trois apories de la mémoire, a pour but essentiel d'éclairer les difficultés d'une recherche historique sur la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale qui s'est déroulée dans une période où la demande sociale, très forte<sup>58</sup>, a correspondu exactement à l'ouverture de ce que Pierre Nora a appelé un « *moment mémoire* », à vrai dire inédit, et duquel nous avons du apprendre à nous méfier.

La question, un brin angoissante dès lors qu'on a pris conscience de l'ampleur du défi lancé aux historiens de la mémoire qui, d'un coup, ne sont plus ces garants civiques du passé national, est alors la suivante : comment procéder à la mise en étude du

<sup>53</sup> A ce propos, lire les très intéressantes réflexions de Jean-François Frogès, in *1914-1998. Le travail de mémoire, dossier pédagogique* (établi par l'enseignant sous la direction du Parc de la Villette dans le cadre des expositions qui s'y sont tenues sur ce thème en 1998), Paris, ESF Éditeur, collection « Pédagogies », 1998, 60 p.

<sup>54</sup> **Jean-François Frogès, in op. cit., p. 54.**

<sup>55</sup> « *Le devoir de mémoire n'est qu'une coquille vide s'il ne procède pas d'un savoir* », in *Vichy, un passé qui ne passe pas, op. cit.*, p. 268. Nos amis de la « Fondation pour la mémoire de la Déportation » l'ont bien compris qui ont mis en exergue de la présentation du programme de leurs conférences de l'année 1999-2000 une de nos formules : « *le devoir de mémoire consiste en un devoir d'histoire.* »

<sup>56</sup> Cité par Paul Thibaud, in *art. cité*, p. 176.

<sup>57</sup> **Pierre Chaunu et François Dosse, L'instant éclaté : entretiens, Paris, Aubier, collection « Histoires », 1994, 331 p. Cité par François Bédarida, in « Mémoire et conscience historique... », op. cit., p. 95.**

phénomène histoire, comment historiser cette enflure mémorielle omniprésente et obsédante ?

## II – L’histoire de la mémoire : pour une définition programmatique d’un « nouvel atelier d’historien ».

---

Le travail de l’historien est accablant. Peut-il, armé de sa seule rigueur disciplinaire, reconstruire le passé en toute objectivité ? Peut-il espérer parvenir à séparer la reconstruction symbolique, qui sert en quelque sorte de procédure mnémotechnique à nos sociétés, des entreprises de « *réfection idéologiques de l’histoire* », selon le mot de Pierre Vidal-Naquet<sup>59</sup>, menées par ceux qui ne résistent pas à la tentation d’une révision délibérément trop bienveillante ou radicalement oublieuse de leur histoire ? En un mot, la tâche est-elle possible de procéder à l’historisation de la mémoire, à la mise sous examen historien du phénomène mémoire ?

La réponse est oui. Car grâce à des travaux pionniers qui ont su se montrer pugnaces et à une incessante confrontation collective ouverte aux débats critiques, on a débouché sur le dégagement de rationalités fédératrices sur lesquelles, d’Henry Rousso à Marie-Claire Lavabre, en passant par Paul Ricoeur et Pierre Nora, chacun s’accorde<sup>60</sup>. Et ce n’est pas un hasard si ce nouveau champ de la recherche s’est ouvert sous l’impulsion des historiens. Ceux-ci ont évolué depuis les rodomontades de Péguy. Ils savent que leur discipline n’a pas pour but de célébrer telle ou telle mémoire en particulier, pas plus de ressusciter comme par magie ce qui s’est passé, mais bien de faire comprendre, dans toute leur complexité, les rapports qui unissent et divisent les hommes et les différents groupes sociaux. Ils savent également qu’en France plus qu’ailleurs, l’Histoire a pu servir l’État et qu’elle conserve une forte dimension civique. Mais à présent, si elle contribue certes encore à construire des citoyens, ceux-ci, comme le précise Dominique Borne, sont **« enracinés dans une communauté de mémoire librement choisie et non frileusement préservée, sans arrogance, ouverte à d’autres solidarités que celle de la nation<sup>61</sup> »**.

Conscient que sa position est délicate, mais certainement pas intenable,

<sup>58</sup> Lire à ce propos, sous la plume de Jean-Noël Jeanneney, « La demande sociale en question », in *Le monde de l’éducation, de la culture et de la formation*, n° 253 consacré à l’histoire, novembre 1997, p. 26-27. Gérard Noiriel pose très bien la question en conclusion de son compte rendu de l’ouvrage dirigé par John R. Gillis (*Commemorations. The Politics of national Identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994, 290 p.) et qui fait le tour du monde des rapports entre la pratique de la commémoration et la construction de l’identité nationale, publié dans les *Annales* (n° 6 de l’année 1995, déjà cité) : « *N’est-il pas préférable, même d’un point de vue civique, de se tenir à l’écart des enjeux de mémoire pour mieux défendre l’autonomie de la recherche historique ?* », p. 1301.

<sup>59</sup> Pierre Vidal-Naquet, *Mémoires. 1. La brisure et l’attente (1930-1955)*, Paris, Le Seuil/La Découverte, 1995, p. 275.

<sup>60</sup> Depuis peu, on commence même à travailler selon une *perspective comparatiste* autour des mémoires politiques européennes. Lire Henry Rousso (dir.), *Stalinisme et nazisme. Histoire et mémoire comparées*, Bruxelles, Complexe, collection « Histoire du Temps présent », 1999, 387 p.

*(« l'historien doit en effet situer sa recherche dans la chaîne des représentations qui ont prévalu avant et prévalent au moment où il l'amorce. Autrement dit, il doit se situer et surtout situer son propos dans sa contemporanéité, au même titre que certains lui demandent d'énoncer au préalable sa subjectivité propre, ses a priori idéologiques, ou sa position de chercheur sur le □ marché □ scientifique », écrit Henry Rousso<sup>62</sup> )*, l'historien de la mémoire peut travailler sereinement à l'intérieur de ce « *nouvel atelier d'historien* », comme l'a baptisé Henry Rousso<sup>63</sup>.

## **A – Une historiographie en abyme pour de nouveaux concepts.**

Et pour commencer, pourquoi ne pas revendiquer et faire une force de ce que d'aucuns ont pu reprocher à l'histoire, c'est-à-dire sa distance. Puisqu'il est admis que l'histoire se situe en dehors de l'événement et développe, depuis cette position extérieure, une approche critique alors que la mémoire se place elle dans l'événement, en remontant et cheminant à l'intérieur du sujet, il n'y a pas d'impossibilité technique à envisager que la première constitue la seconde comme son objet d'étude. L'histoire est distance : elle est fidèle à cet engagement **« en appréhendant l'événement, en le décortiquant et en tentant d'en extraire la substance et le sens – dans la double acception de ce dernier terme, à savoir la direction et la signification<sup>64</sup> »**. Remplaçons dans cette équation la notion d'événement par celle de *mémoire* et, sans que cette substitution n'interfère en rien sur aucun des autres termes de la phrase, nous voilà dotés d'une proposition très convaincante. Et il ne s'agit pas d'un tour de passe-passe sémantique ou terminologique, mais bien d'un passage raisonné de la notion d'événement (elle-même récemment réhabilitée après les dégâts produits par les *Annales* dans les années cinquante à quatre-vingt) à celle de *mémoire*. Cette transaction scientifique s'établit par l'intermédiaire d'une troisième notion, récemment apparue et discutée dans le domaine de compétence des historiens : le « Temps présent ».

### **1 – « Un autre exercice [...] : la mémoire devenue objet d'histoire dans le Temps présent<sup>65</sup> ».**

La constitution de l'histoire de la mémoire en champ de la recherche scientifique est en effet exactement contemporaine du déboulé de l'histoire du « Temps présent », cette

<sup>61</sup> Dominique Borne, « Communauté de mémoire et rigueur critique », in *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'Histoire, Paris, Autrement, Série « Mutations », n° 150-151, 1995, p. 125 (souligné par nous)*. Dominique Borne précise d'ailleurs utilement dans la même page que « le professeur d'histoire enseigne aussi la rigueur critique. Quand il faut mettre en ordre un discours sur le monde, confusément dessiné par les fureurs d'une actualité déversée sans hiérarchie ni recul sur les écrans, alors l'histoire peut aider à prendre cette distance indispensable à l'exercice de la pensée libre ».

<sup>62</sup> In « *Pour une histoire de la mémoire collective : L'après Vichy* », art. cité, p. 146.

<sup>63</sup> Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », H 135, 2<sup>e</sup> édition revue et mise à jour, 1990, p. 11.

<sup>64</sup> François Bédarida, « *La mémoire contre l'Histoire* », art. cité, p. 7.

**« séquence historique délimitée par la présence de □ témoins □ vivants, individus ou acteurs de l'histoire que l'historien institue comme témoins et dont il doit prendre en compte la parole... et donc la mémoire », précise Henry Rouso<sup>66</sup>.** Le *Temps présent*, c'est donc le temps de l'expérience vécue. En isolant ainsi dans le déroulement chronologique propre à l'histoire contemporaine, ce moment si particulier où ceux qui ont fait ou connu l'histoire sont encore en vie et en action, on s'est heurté à des difficultés évidemment spécifiques. Il ne saurait être question d'entreprendre ici une nouvelle défense de la validité du découpage « Temps présent ». Les objections que les tenants d'une orthodoxie disciplinaire héritée du scientisme positiviste de l'antique Sorbonne, archaïsante et prompte à l'anathème, ont pu faire valoir pour en minimiser l'importance sont non seulement connues (ces critiques surannées valant d'ailleurs pour toute approche trop contemporanéiste de l'histoire, c'est-à-dire qui s'intéresse au « passé proche » : accessibilité des sources, manque de recul, enjeux et pressions sociaux trop puissants, accusations de « journalisme », etc.<sup>67</sup>) mais ont surtout été largement démontées par les travaux de l'équipe de l'*Institut d'Histoire du Temps présent* (IHTP), laboratoire propre au CNRS, fondé en 1978 par François Bédarida, qui prit la relève du *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*<sup>68</sup>.

Par delà ces querelles d'un autre âge, nous préférons insister sur cette nouveauté propre à l'histoire du Temps présent qui consiste pour celui qui s'en réclame, non plus à assister, impuissant, à la confrontation entre sa discipline et d'autres discours sur le passé, mais à la provoquer et à savoir l'organiser. Cette confrontation (et en l'espèce, confrontation veut dire l'inverse d'affrontement) entre un discours à prétention savante sur le passé et une parole vive qui s'exprime sur le même passé, conduit nécessairement à s'interroger sur la présence du passé dans le présent, sur la *tradition* qu'il illustre et la

<sup>65</sup> Jean-Jacques Becker, « Le présent dans le temps : la mémoire, objet d'histoire », in *Comment écrire l'Histoire du Temps présent ?*, op. cit., p. 1 du texte de 1992.

<sup>66</sup> In « *Réflexions sur l'émergence de la notion de mémoire* », art. cité, p. 84.

<sup>67</sup> L'une de ces critiques les plus sévères et des plus récentes a été formulée par Pierre Goubert en des termes qui paraissent fort heureusement anachroniques de nos jours : « Quant à cette large part du XX<sup>ème</sup> siècle que j'ai vécue, je la ressens surtout à travers mes souvenirs, mes réactions vives et mes dures analyses ; jamais il ne me serait venu à l'idée d'en écrire l'histoire, même brièvement, et j'avoue mal comprendre comment d'autres ont osé, sinon par vanité, par intérêt ou par goût de la facilité », in *Initiation à l'histoire de France*, Paris, Tallandier, 1984, p. 9.

<sup>68</sup> Parmi les meilleures réfutations de ces objections décidément obsolètes, lire les contributions écrites en hommage à l'un des principaux promoteurs de la notion, François Bédarida (*Écrire l'Histoire du Temps présent...*, op. cit.). Trois mises au point plus synthétiques et plus récentes sont également très éclairantes : Henry Rouso, « Qu'est-ce que l'Histoire du Temps présent ? », in *Page des libraires*, numéro de septembre 1998, op. cit., p. 26-27 ; François Bédarida, « La dialectique passé/présent et la pratique historienne », in *L'Histoire et le métier d'historien en France. 1945-1995*, François Bédarida (dir.), Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, p. 75-85 et « L'Histoire du Temps présent », in *Sciences Humaines*, n° Hors Série (18) de septembre/octobre 1997, « L'Histoire aujourd'hui », p. 30-32. Au vrai, qui pourrait encore contester la remarque de François Bédarida : « Aujourd'hui, l'on peut considérer que la bataille est gagnée, puisque ce champ historique est reconnu de plein droit comme un territoire de l'historien et qu'est admise sa valeur cognitive et heuristique » (*Sciences Humaines*, p. 31).

*traduction* de l'histoire qu'il offre, en un mot sur la *mémoire*.

Là pourrait se formuler une véritable objection à opposer à l'histoire du Temps présent, c'est-à-dire qu'elle doit analyser, critiquer et finalement interpréter un devenir historique, autrement dit une réalité dont, quand on la décrit, on ne connaît pas encore l'aboutissement<sup>69</sup>. Et, comme l'historien ne saurait endosser les habits du devin ou du prophète, sa construction est forcément provisoire. Cependant, nous disposons d'un avantage : nous avons choisi d'interroger une tranche du Temps présent déjà relativement éloignée de notre actualité (1944-1964), dont nous savons quels ont été son impact et ses répercussions plus tard. Sans exclure l'expérience de la contemporanéité qui caractérise toute entreprise historique du Temps présent (notamment à travers la pratique des sources orales; cf. *infra*, « Délimiter, pratiquer et maîtriser un corpus documentaire »), nous voici à l'abri du reproche de la conjecture.

Objet consubstantiel du terrain d'enquête délimité par les historiens du Temps présent, la mémoire possède donc une historicité. C'est même là un des canons de l'Histoire du Temps présent. « **De sorte que, quel que soit le bout par lequel on prenne notre thème, il apparaît bien que la mémoire est objet d'histoire, parce qu'elle entre dans le fonctionnement de l'histoire, et que ne pas analyser la mémoire à une époque, c'est se priver d'un des facteurs du comportement des hommes** », a écrit définitivement Jean-Jacques Becker<sup>70</sup>.

## 1 – L'apport d'une historiographie emboîtée.

Ce sont à notre avis deux noms que l'on doit en priorité citer quand on évoque ce nouveau champ de la recherche – surtout actif, fatalement, en histoire contemporaine – que constitue l'histoire de la mémoire. Les travaux d'Antoine Prost et de Pierre Nora (venant après ceux, pionniers, de Philippe Joutard et de Maurice Agulhon<sup>71</sup>) sont en effet à l'origine intellectuelle de notre propre étude. Ils représentent surtout à notre avis deux importants jalons, qui marquent chacun, à intervalle régulier, deux étapes essentielles de la maturation épistémologique et de la valeur heuristique de ce courant de la recherche en histoire.

Les anciens combattants qu'a admirablement étudiés Antoine Prost<sup>72</sup>, ce sont ceux de la Première Guerre mondiale. Voilà, pour l'une des premières fois identifié et étudié en tant que tel par un historien, un de ces groupes sociaux constitué et fédéré autour d'une expérience particulière et en l'occurrence traumatisante de l'existence, et qui développe

---

<sup>69</sup> Jean-François Sirinelli baptise joliment le Temps présent du nom évocateur de « *finistère chronologique* » ; in « De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 57; janvier-mars 1998, p. 128.

<sup>70</sup> In « *Le présent dans le temps : la mémoire, objet d'histoire* », art. cité, p. 1.

<sup>71</sup> Cf. *infra*, pour une présentation détaillée de l'apport de l'œuvre de l'historien des Camisards. Lire, de Maurice Agulhon, *Marianne au combat : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, collection « Bibliothèque d'ethnologie historique », 1979, 251 p. ; *Marianne au pouvoir : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, collection « Histoire Flammarion », 1989, 447 p.

une mémoire, celle justement de son expérience commune et irréductible, c'est-à-dire une manière d'être ensemble *après* le conflit, après avoir été ensemble, dans les tranchées et durant quatre ans.

La première leçon à retenir de l'étude de Prost est donc la suivante : la mémoire est socialement plurielle. Tous ceux qui ont vécu un événement ne partagent pas les mêmes souvenirs de cet événement : qu'a de commun la mémoire de « ceux de l'avant » avec celle de « ceux de l'arrière » ?

Le questionnement historique qu'adopte Antoine Prost est de plus très original. Il serait trop long d'en recenser ici toutes les innovations, mais on peut cependant citer trois exemples de ce que l'on peut dorénavant considérer comme de sérieux acquis méthodologiques.

C'est tout d'abord cette première manière *d'enquête orale* initiée par Antoine Prost qui suscite l'intérêt. L'historien a, soit directement, soit par voie postale, interrogé un très grand nombre d'instituteurs en poste après la guerre dans les villes et villages français. Il leur a adressé à tous le même questionnaire, afin de soumettre strictement au même questionnement, quelles que soient les différences d'une région à l'autre, les réponses de ces fins observateurs de la vie locale (et donc des *mentalités* et *idéologies...*) de la France d'après-guerre, qui sont souvent les dépositaires et les détenteurs d'une espèce de « mémoire locale » qui s'ignorerait. Au questionnaire type, correspond bien entendu un traitement particulièrement serré – qui permet à l'historien d'approcher au plus près ces « reins et ces cœurs », dont on sait cependant qu'on ne peut espérer pouvoir absolument les sonder...–, qui constitue l'un des aspects les plus novateurs de la thèse d'Antoine Prost, sûrement le premier historien contemporanéiste à recourir de façon aussi ample à ce type de source.

Deuxième aspect de la recherche d'Antoine Prost que nous voudrions mettre en avant parce que nous voulons nous en inspirer : le traitement qu'il a su adopter pour parvenir à lire le discours des *monuments commémoratifs*, plus ou moins évident, souvent ambigu et presque toujours polysémique, est à notre avis un modèle du genre <sup>73</sup>. Les monuments commémoratifs ont en effet pour vocation de faire perpétuellement sens au cœur de la cité. Cela grâce à un complexe attirail de symboles savamment agencés, qui tissent un réseau de filiation mythique à la portée idéologique et politique certaine. Réseau à travers lequel le citoyen – aidé en cela par ces sortes de « travaux dirigés » d'instruction civique que représentent les cérémonies commémoratives, parfaits relais du monument hiératique, pensé justement pour figer la mémoire alors que les cérémonies du souvenir agissent comme des moyens de périodiquement réactiver la mémoire, de la faire de nouveau s'actualiser – doit savoir se ménager un itinéraire afin de pouvoir adhérer aux

---

<sup>72</sup> Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, 1. Histoire, 2. Sociologie, 3. Mentalités et idéologies, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977 ; « D'une guerre mondiale à l'autre », in *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, (collectif), Éditions du CNRS, Centre Régional de Publication de Paris/IHTP, 1986, p. 25-29.

<sup>73</sup> Lire Maurice Agulhon, « Réflexions sur les monuments commémoratifs », in *La mémoire des Français...*, *op. cit.*, p. 41-46, qui rend hommage au travail d'Antoine Prost.



valeurs du groupe (c'est-à-dire en l'espèce « pacifisme » et « plus jamais ça »). Retenons donc le triple enseignement que l'on peut tirer de cet aspect du travail d'Antoine Prost. Les « pierres de la mémoire », on l'a compris, parlent ; ensuite leur fonction sociale nécessite pour qu'on en saisisse la signification, qu'on fasse l'effort de les soumettre à un questionnement esthétique ; enfin, cette même fonction sociale n'est efficace que si elle est pensée en étroite liaison avec les cérémonies commémoratives<sup>74</sup>.

Le troisième point particulier du travail d'Antoine Prost sur lequel nous avons choisi d'insister réside dans la manière dont les anciens « poilus » et « pioupious », groupés au sein d'*associations puissantes*, ont su, précisément grâce au vecteur associatif, initier un discours politique revendicatif à partir et autour du thème de la mémoire. Ce discours est par nature particulier puisqu'ils sont seuls à avoir vécu l'enfer des tranchées. Cependant, cette expérience commune à laquelle les anciens combattants se réfèrent toujours pour ancrer la légitimité de leur parole, ils tentent de la faire partager par l'ensemble de la société, et évidemment en priorité par la classe politique, auprès de laquelle les associations d'anciens combattants agissent comme autant de composantes d'un vrai groupe de pression. La mise en évidence de cette idée selon laquelle la mémoire, y compris lorsqu'elle est débutante, lorsqu'elle est en cours de maturation et d'élaboration, est déjà capable d'influencer politiquement le débat d'idées d'une société, est essentielle. Elle autorise en effet à penser que faire l'histoire de la mémoire, surtout d'un conflit mondial, ne consiste pas en une entreprise qui se contenterait d'étudier des formes et des pratiques de mémoire définitivement figées sur le passé, peut-être mélancoliques, et pour tout oser, « mortes ». Cette mémoire possède une vertu dynamique et en faire l'histoire pourrait alors – hypothèse qui ouvre de larges horizons – permettre de renouer avec les préoccupations de *l'histoire politique*.

Il est une deuxième dette intellectuelle que tout historien de la mémoire contracte forcément. Il serait sûrement prétentieux de vouloir l'acquitter, tant elle est importante. C'est celle qui lie tous les travaux sur la mémoire à la monumentale entreprise historiographique qu'a menée Pierre Nora durant près de dix ans, depuis l'émergence et la discussion critique de l'idée au cours d'un séminaire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales jusqu'à la parution du dernier volume des *Lieux de mémoire*<sup>75</sup>.

<sup>74</sup> Ajoutons ici une remarque qui aura son importance pour notre étude : la situation qui prévaut après la Deuxième Guerre mondiale devra se greffer sur une expérience du monument commémoratif directement héritée de la Première Guerre mondiale (c'est d'ailleurs le même problème pour la commémoration...). La question est alors de savoir s'il y aura simple inspiration et adaptation d'une situation que la France a, trente ans plus tôt, déjà vécue – orchestrer et organiser la mémoire par le monument – ou bien radicale novation, voire friction entre les deux modèles.

<sup>75</sup> Cette campagne historiographique et éditoriale a à ce point marqué la marche de la discipline historique dans les années 1980 et 1990 qu'elle est elle-même pratiquement devenue un objet d'histoire, si ce n'est un lieu de mémoire, on l'a dit. Pour être précis, c'est en 1978, dans *La nouvelle histoire*, qu'on trouve l'acte de naissance des *Lieux de mémoire*, à l'entrée « mémoire collective » et sous la plume de Pierre Nora évidemment (*La nouvelle histoire*, Jacques Le Goff, Roger Chartier, Jacques Revel, (dir.), Paris, Retz, collection « Les encyclopédies du savoir moderne », 1978, p. 398-401) : « Il s'agirait de partir des lieux, au sens précis du terme, où une société [...] consigne volontairement ses souvenirs ou les retrouve comme une partie nécessaire de sa personnalité : lieux topographiques [...], monumentaux [...], symboliques [...], fonctionnels [...] : ces mémoriaux ont leur histoire » (p. 401).

Plus aucun historien n'ignore ce qui fait l'intérêt de la problématique et de la méthode mise au point par l'équipe qu'a dirigée Pierre Nora. Rares sont à présent les simples amateurs d'histoire qui ne s'émerveillent à la lecture de cette nouvelle histoire de France, tant la réussite de ce vaste et si ambitieux projet a été fêtée par tous les relais médiatiques.

Mais la problématique des *Lieux* a évolué. Alors qu'à l'ouverture du chantier, en 1984, elle reposait tout entière sur une opposition radicale entre histoire et mémoire (cf. *supra*), que le propos de Pierre Nora se voulait critique et entendait lui-même être « contre commémoratif », le succès de la notion qu'il a popularisée fut tel que les *Lieux* ont, contre leur gré, participé à la célébration nostalgique et fétichiste de l'identité française<sup>76</sup>. Conscient de cette dérive, Pierre Nora a sciemment infléchi la problématique des *Lieux* vers une perspective généalogique. Le but, fixé aux trois derniers volumes, comme l'écrit lui-même l'historien, était de « *lieu-de-mémoriser*<sup>77</sup> » la réalité tangible de l'histoire de France, c'est-à-dire d'évaluer le destin symbolique, les emplois, réemplois, contre-emplois, usages et mésusages d'objets d'histoire déjà connus et analysés par l'histoire positive, cette histoire qui, elle, s'écrit au premier degré. En choisissant de définir la France « *comme une réalité elle-même symbolique*<sup>78</sup> », on change de focale et on accumule des monographies qui, chacune à leur place, sont un fragment symbolique d'un ensemble symbolique. Ces monographies, nombreuses et variées, sont en fait les expressions de la pluralité des identités françaises qui composent la réalité et la totalité de l'ensemble France : « **[...] La voie est ouverte à une tout autre histoire : non plus les déterminants mais leurs effets ; non plus les actions mémorisées ni même commémorées, mais la trace de ses actions et le jeu de ses commémorations ; pas les événements en eux-mêmes, mais leur construction dans le temps, l'effacement et la résurgence de leur signification ; non le passé tel qu'il s'est passé, mais ses réemplois permanents, ses usages et ses mésusages, sa prégnance sur les présents successifs ; pas la tradition, mais la manière dont elle s'est constituée et transmise. Bref, ni résurrection, ni reconstruction, ni même représentations : une remémoration. Mémoire : pas le souvenir, mais l'économie générale et l'administration du passé dans le présent. Une histoire de France, donc, mais au second degré**<sup>79</sup>. » Pierre Nora a donc systématisé en la diversifiant la méthode d'Antoine Prost<sup>80</sup>, en cherchant à identifier puis à recenser, enfin à analyser quels sont les endroits matériels ou idéels dans lesquels s'incarne et s'enracine la mémoire historique, politique, sociale et culturelle des Français et de la France.

<sup>76</sup> Pierre Nora parle lui de « *tautologie* »... « Comment écrire l'Histoire de France ? », in *Les lieux de mémoire*, 3. *Les France*, vol. 1. *Conflits et partages*, p. 17.

<sup>77</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 24-25. Lire également le numéro entier consacré par *Le Débat* (revue dont Pierre Nora est le directeur), « *Mémoires comparées* », à une manière d'extension à l'Europe entière de la thématique des *Lieux* (janvier-février 1994, n° 78). La conclusion de Pierre Nora (« *La loi de la mémoire* », p. 187-191) est une excellente synthèse des enjeux contemporains noués autour de la notion.

Epistémologiquement, cette entreprise était osée. Elle a réussi, nous permettant par là même de puiser au fonds méthodologique désormais commun à beaucoup que constituent les dizaines de contribution réparties en sept volumes. Si la plupart sont utiles pour notre travail, certaines le sont plus particulièrement et à leur lecture, trois constats s'imposent.

Une telle entreprise, si elle est dirigée par un vrai historien, doit faire appel (et c'est là une des principales raisons de sa réussite), aux compétences de toutes les sciences sociales. La leçon que l'équipe de Pierre Nora dispense ainsi à tous les historiens est celle d'un fonctionnement en constante liaison entre l'histoire, qui demeure la principale ordonnatrice du projet, et ces sciences que, souvent abusivement, on continue de qualifier d'auxiliaires. Véritable travail de synthèse, *Les lieux de mémoire* ont réussi donc à unir les capacités de toutes les branches de la recherche en science sociale ; c'est à ce prix que l'on a une chance de comprendre le « phénomène mémoire ».

Plus concrètement, un des principaux acquis des *Lieux de mémoire* réside à notre avis dans la manière dont au fil des sept volumes, on peut repérer les principales techniques et pratiques qu'a choisies – ou plutôt inventées – la société française pour incarner, matériellement ou idéellement, la mémoire de son histoire. Nous avons déjà évoqué, comme étant sûrement les plus efficaces et en tous cas les plus connues de ces techniques, le *monument commémoratif* et la *cérémonie commémorative*, étudiés par Antoine Prost. Mais on n'avait guère pensé, avant que Daniel Milo ne le fasse, à étudier les *noms de rue*<sup>81</sup>. La *toponymie urbaine*, autre support de mémoire, n'avait jusqu'alors pas fait l'objet d'une attention particulière. Il y aussi ces autres manifestations matérielles de la mémoire que répertorie Pierre Nora. Ne prenons qu'un exemple, celui du *discours*. Le registre du *logos* doit en effet être étudié parce qu'il est capable, quand sa destination est tout particulièrement mémorielle – commémorations, éloges funèbres, etc. –, d'une grande variété d'adaptation.

Là encore, nous pouvons tirer cette leçon que la mémoire est polymorphe, susceptible de s'incarner dans des supports, des dates, des rituels, des symboles (dont on peut d'ailleurs penser que certains restent encore à découvrir) très différents, bref que son registre est multiple.

Il est significatif que Pierre Nora ait décidé d'intituler le premier volume du dernier tome (*Les France*) des *Lieux*, « Conflits et partages ». L'expression « Mémoire et enjeux de mémoire » n'est-elle pas équivalente qui tente de rendre sensible, en le figeant en une formule synthétique, le caractère éminemment dialectique de toute mémoire, qui existe en s'opposant, et qui, au bout du compte, s'accommode difficilement du consensus ?

Cette vérité première – on pourrait plutôt dire ce postulat – est de plus particulièrement perceptible quand on aborde le phénomène particulier de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale puisque dès la Libération (ou à peu près...), on assiste en effet à ce phénomène que Gérard Namer a judicieusement qualifié de « *batailles pour la*

---

<sup>80</sup> Qui participe d'ailleurs pour une grande part au succès de l'entreprise, en lui donnant certaines de ses meilleures contributions. Cf. *infra*, la bibliographie méthodologique, pour leur détail.

<sup>81</sup> Daniel Milo, « Le nom des rues », in *Les lieux de mémoire*, t. 2. *La nation*, vol. 3, 1986, p. 183-315.

*mémoire*<sup>82</sup> ».

En effet, des différences et des divergences de mémoire apparaissent bientôt, qui recourent singulièrement la composition politique de la Résistance – et de la vie politique française en général. Presque immédiatement, même si la Libération a pour un temps su créer un climat d'œcuménisme et une large communauté de pensée propices à la promotion du mythe de l'union, des querelles mémorielles se font jour. Les traditionnels affrontements idéologiques se déplacent alors sur le terrain de la mémoire. Dans cette dernière livraison des *Lieux de mémoire*, la contribution de Philippe Burrin, quand il étudie « Vichy », mais surtout celle de Pierre Nora qui envisage les rapports mémoriels conflictuels entre « Gaullistes et communistes », illustrent parfaitement cette incapacité de la mémoire à survivre sans s'affronter<sup>83</sup>.

Les occasions de surgissement périodique des conflits de mémoire sont nombreuses à Grenoble et dans sa région entre 1944 et 1964, qui rappellent les enjeux avant tout idéologiques et politiques (et dans une mesure qu'il ne faut pas négliger, également culturels) de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale.

Gaullistes bien sûr, communistes évidemment, mais aussi socialistes, catholiques et protestants, Juifs, et toutes les autres composantes du corps socio-politique de la nation française et de la communauté grenobloise se querellent, pour employer un verbe volontairement euphémisant, autour des enjeux de mémoire de la Deuxième Guerre mondiale.

## **B – Écrire l'histoire de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble : un double enjeu.**

### **1 – Une proposition intellectuelle.**

C'est notamment grâce aux travaux d'Henry Rousso que l'on peut jeter un solide pont méthodologique depuis les acquis de l'œuvre d'Antoine Prost et l'entreprise de Pierre Nora jusqu'à notre propre préoccupation scientifique. Plus locale, plus limitée dans le temps, plus modeste, notre essai s'inspire fortement du *Syndrome de Vichy*. Mais aussi de tous les débats qui ont accompagné sa parution. Influencée par cet ouvrage essentiel, notre étude n'est donc pas conditionnée par lui. Elle tente d'intégrer l'évolution historiographique propre à l'histoire de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, une évolution à laquelle Henry Rousso a lui-même largement contribué<sup>84</sup>, en critique lucide du *Syndrome*...

---

<sup>82</sup> Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, SPAG/Papyrus, 1983 ; réédité en 1987 sous le titre *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 213 p.

<sup>83</sup> Philippe Burrin, « Vichy », in *op. cit.*, p. 322-345 ; Pierre Nora ; « Gaullistes et Communistes », in *op. cit.*, p. 347-393.

<sup>84</sup> Ainsi évidemment que l'ensemble de l'équipe de l'IHTP, dont Henry Rousso est l'actuel directeur.

Ainsi, nous pensons qu'entreprendre d'écrire *l'histoire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Grenoble entre 1944 et 1964* doit dépasser le stade de la *description analytique* des formes de mémoire. Cette histoire-là, pour espérer être complète, doit aller au-delà de « *l'étude de l'évaluation des différentes pratiques sociales, de leur forme et de leur contenu, ayant pour objet ou pour effet, explicitement ou non, la représentation du passé et l'entretien de son souvenir, soit au sein d'un groupe donné, soit au sein de la société tout entière* <sup>85</sup> ».

On l'a déjà suggéré en insistant plus haut sur la différence entre la tradition et la traduction, le poids et le choix du passé, un deuxième volet mémoriel doit être pris en compte. Non plus seulement la présence du passé par sa pratique sociale, mais aussi les usages de ce passé <sup>86</sup>. C'est ce deuxième versant qui permet de lire des stratégies d'explication des enjeux politiques surgis après-guerre, par le biais d'une identification permanente au passé proche, celui de la guerre. C'est à ce niveau que l'on peut parler d'*instrumentalisation* de la mémoire <sup>87</sup>. Cette dernière est-elle consciente ou non d'elle-même ? Est-elle réservée à la Résistance ou pratiquée par ses adversaires en une opération plus ou moins opaque de contre-feu mémoriel, de contre-mémoire ? Peut-on l'apercevoir comme un tout ou ne se laisse-t-elle envisager que dans sa fragmentation sociale et politique ? Instrumentalisée, poursuit-elle des visées essentiellement politiques et électoralistes ou s'inscrit-elle dans le long terme d'une redéfinition culturelle de l'identité locale, dernière étape qui s'insère dans une histoire des idées et des représentations née bien en amont ? Quel est le rôle précis qu'on lui assigne (transmission, médiation, instrumentalisation) ? Que lui impute-t-on comme valeur de (re)construction de l'identité de la collectivité ? Comment fonctionne ce mécanisme sûrement complexe qui qualifie *en même temps* la mémoire d'être du passé et de posséder une postérité ?

Ces questions, nous les mêlons volontairement dans un inventaire empirique, pour illustrer cette idée essentielle que le registre de la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale est bien double. Pour la région, la dernière guerre est bien une « *situation extrême* » pour reprendre l'expression de Tzvetan Todorov, un cataclysme qui laisse des traces et qui reste *pesant* dans le présent <sup>88</sup>. Dans la région, la dernière guerre est cette période d'exception qui fournit un fonds inépuisable où ceux qui y trouvent un

<sup>85</sup> In *Le syndrome de Vichy*, op. cit., p. 11.

<sup>86</sup> Dédoublément qu'Henry Rousso résume ainsi : « [...] *la mémoire collective serait donc l'ensemble des manifestations qui non seulement révèlent, donnent à voir, à lire ou à penser la présence du passé [...] mais qui ont pour fonction [...] de structurer l'identité du groupe ou de la nation, donc de les définir en tant que tels et de les distinguer d'autres entités comparables* », in « Pour une histoire collective : L'après Vichy », art. cité, p. 251.

<sup>87</sup> Moses I. Finley l'a très bien écrit : « *La mémoire collective n'est jamais déterminée par des motifs inconscients, de façon à être ou à paraître automatique, incontrôlée, involontaire, comme c'est semble-t-il si souvent le cas pour la mémoire individuelle. La mémoire collective, après tout, n'est pas autre chose que la transmission, à un grand nombre d'individus, des souvenirs d'un seul homme ou de quelques hommes, répétés à maintes reprises ; et l'acte de transmission, de communication et donc de conservation de ces souvenirs n'est ni spontané ni inconscient, mais délibéré, destiné à atteindre un but connu de celui qui opère cette transmission* », in *Mythe, mémoire, histoire : les usages du passé*, Paris, Flammarion, collection « Nouvelle bibliothèque scientifique », 1981, p. 32-33.

intérêt peuvent *choisir* de puiser en fonction de leur préoccupation du moment.

L'histoire que nous voulons écrire est donc bien de « **ce type d'histoire, qui joue au moins sur deux temporalités, l'époque de la remémoration et la période remémorée, permet[tant] de mieux comprendre les enjeux de la □ présence du passé □ (c'est la définition de la mémoire) à un moment donné** <sup>89</sup> ». Et si la difficulté de la tâche tient essentiellement à l'impératif de repérer et de différencier deux processus qui sont à l'œuvre exactement en même temps (leur simultanéité même, leur réciprocity, les rendant parfois difficiles à identifier), le projet de double évaluation de la mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale entre 1944 et 1964 existe pour lui-même. C'est bien cela qui nous intéresse au premier chef : cette double pesée de la *tradition* et de la *traduction*. Chercher à établir le profil mémoriel de Grenoble entre 1944 et 1964 à travers les représentations collectives qui s'élaborent de cet événement hors du commun que fut la guerre et qui prennent leur place dans l'imaginaire social grenoblois, selon des temporalités et suivant des procédures de perception qu'il faudra étudier, constitue le cœur de notre travail <sup>90</sup>.

Ce n'est peut-être pas une précaution inutile que de dire qu'il ne saurait être question pour nous de partir à la « chasse aux mythes ». C'est là le but – normal et légitime d'ailleurs – de l'historiographie classique, qui considère la mémoire comme une *source* à part entière, mais une source de plus, à laquelle appliquer toute la rigueur critique de l'historien, souvent sans pitié (même si cela ne veut pas dire sans égard) pour les systèmes de légendes ou d'auto-histoire. Dans ce cadre classique, Robert Frank a raison d'écrire que, « **à sa manière, [la mémoire] falsifie au moins partiellement le passé pour construire le présent. La mission de l'historien se situe à l'opposé, puisque, à la recherche de la vérité plutôt que de la légitimité, il est là pour traquer et casser les mythes, découvrir les victimes de la mémoire et dévider la bobine de l'oubli** <sup>91</sup> ». A cette traque-là, nous ne participerons volontairement pas. Non pas que nous la méprisions ou que nous la trouvions vieillie dans ses présupposés épistémologiques, mais tout simplement parce que ce n'est pas notre propos. Pour nous, la mémoire n'est pas une *source* de l'histoire, elle est, avec justement ce qu'elle comporte de reconstructions, de turbulences, de mouvements erratiques, un formidable *objet* d'histoire.

Et pour connaître et avoir établi plus haut la pertinence d'une distinction positive entre *Histoire* et *Mémoire*, nous ne sommes pas pour autant des fondamentalistes de l'histoire

<sup>88</sup> Tzvetan Todorov : « Pendant près de deux ans, nous avons interrogé et enregistré tous ceux qui [...] voulaient bien livrer leurs souvenirs de cette époque, la dernière qui corresponde en France à la notion de □ situation extrême □ » ; in « La mémoire devant l'histoire », *art. cité*, p. 103.

<sup>89</sup> Robert Frank, « La mémoire empoisonnée », in *La France des années noires, tome 2. De l'Occupation à la Libération*, Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), Paris, Le Seuil, collection « L'Univers Historique », 1993, p. 486.

<sup>90</sup> La notion même d'événement changeant dans cette optique, puisqu'il ne s'agit plus de cet instant ponctuel et forcément isolé ; il a perdu « son caractère positiviste – □ ce qui s'est réellement passé □ – et il s'insère dans une approche dynamique du temps de l'Histoire, beaucoup plus proche du vécu des acteurs » ; Henry Rousso, *art. cité*, p. 248.

<sup>91</sup> *Ibidem*, p. 485.

positiviste à vocation hypercritique. Écrire l'histoire de la mémoire dans une perspective de comparaison point à point entre fidélité de la mémoire et vérité de l'histoire, nous semble non seulement peu intéressant, mais aussi inutile, voire dangereux. Et puisque pointer les écarts inévitables entre ces deux « frères ennemis » n'est résolument pas de notre propos, que nous préférons suivre l'alléchante et impressionnante invitation formulée par François Bédarida (« **Mais dans ce cas, au lieu de se laisser enfermer dans un jeu de miroirs, pourquoi ne pas nourrir une ambition, plus haute, d'exploration à travers le miroir** <sup>92</sup> ? »), il est nécessaire de préciser le cadre *déontologique* dans lequel s'inscrit notre essai.

## 2 – L'histoire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale comme affirmation d'une éthique.

Au cœur de la mémoire grenobloise de la guerre, surtout celle de la Résistance. Il suffit d'écrire le mot pour que son pouvoir d'évocation symbolique jaillisse immédiatement, toujours aussi puissant. Cette lente concrétion des vertus du phénomène Résistance dans la substance de son nom a d'ailleurs pratiquement absorbé le reste des événements de la guerre. La Résistance est heureusement devenue une référence sacrée qui, constamment réactivée depuis le temps de son action, a elle-même fondé une tradition. Travaillant ce matériau exceptionnel, la « mémoire collective » a érigé ce passé en légende, laquelle possède sa propre mythologie, articulée autour d'un complexe réseau de filiations socio-culturelles <sup>93</sup>. Cette tradition, celle de « *la dernière chanson de geste des peuples d'Europe* », d'un « *monde de limbes où la légende se mêle à l'organisation* », est si forte, qu'on doit l'aborder avec précaution si l'on veut être compris <sup>94</sup>.

User de tels termes (*légende, mythe, mythologie*) pour qualifier le processus de passage de la Résistance au passé et le constant réinvestissement que celui-ci opère dans le présent, ne doit **JAMAIS** porter à confusion. L'étude distanciée de la fabrication de cette tradition et de ses usages dans le temps d'une génération à Grenoble n'est pas minoration de ce que fut la Résistance, pas plus qu'elle ne signifie d'ailleurs jugement sur ce qu'est cette fabrication d'un légendaire. Au contraire, choisir d'y consacrer son énergie,

<sup>92</sup> François Bédarida, « *Mémoire et conscience historique dans la France contemporaine* », in *op. cit.*, p. 91.

<sup>93</sup> Que Christian Bougeard et Jean-Marie Guillon ont finement décrypté : « La Résistance et l'histoire, passé/présent », in *La Résistance et les Français. Nouvelles approches*, n° 37 des *Cahiers de l'IHTP*, décembre 1997, p. 29-45. On peut cependant se demander si l'obsession de Vichy, ces derniers vingt ans, n'a pas renversé le rapport de force mémoriel entre les grands événements de la Deuxième Guerre mondiale ; lire à ce sujet Daniel Lindenberg, « Guerre de mémoires en France », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, numéro 42, avril-juin 1994, p. 77-95 (« *C'est au point que Vichy éclipse quelque peu, du simple point de vue de la quantité discursive ou iconique, la Résistance qui attend toujours son Ophuls, son Paxton, son Rousso* », p. 85).

<sup>94</sup> François Bédarida, « Images de la Résistance », in *1938-1948. Les années de tourmente. De Munich à Prague. Dictionnaire critique*, Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), Paris, Flammarion, 1995, p. 967. La deuxième formule, très célèbre, est due au verbe du héraut de la saga gaullienne, Malraux, qui l'a prononcée lors de son discours de la « panthéonisation » de Jean Moulin, en décembre 1964.

c'est d'abord vouloir attirer l'attention sur un phénomène historique qui est à ce point sans pareil qu'il a continué (et qu'il continue encore), longtemps après sa clôture chronologique, de produire des effets culturels et idéologiques, grâce à la formidable force d'identification qu'il a acquise. Et si les mythes durent, n'est-ce pas qu'ils sont vitaux ?

Parce que l'on s'apprête à cheminer à l'intérieur du domaine des représentations mentales et de l'imaginaire social, il faut savoir établir des règles, comme un préalable de prudence. Pierre Laborie a montré l'utilité pour l'histoire du Temps présent de prendre en considération « ***l'analyse des représentations mentales et des sociétés imaginaires qui se profilent derrière leurs logiques et leurs fantasmes***<sup>95</sup> ». Ici, le mythe est forcément à l'œuvre avant et après l'événement. Qu'il soit « bluff », comme l'évoque Laurent Douzou, c'est-à-dire affirmation osée pendant la guerre d'une puissance que la Résistance ne possédait pas ; *récit imaginaire* des exploits des résistants à la Libération ; *représentation symbolique* qui influe sur la vie socio-politique et culturelle dans l'après-guerre ; le mythe est partout<sup>96</sup>. Décrire comment il fonctionne n'est pas vouloir en rabaisser la portée, mais volonté de compréhension. Analyser quels sont les mythes dont se nourrit la mémoire légendaire de la Résistance ne peut rien lui ôter de sa *mystique*. Et ce n'est pas lui porter atteinte ou lui occasionner un quelconque préjudice que d'étudier sa mythification mémorielle puisque c'est au contraire contribuer à dégager les raisons qui ont fait qu'à Grenoble entre 1944 et 1964 (et plus tard, jusqu'à nos jours) elle a été « ***une idée du futur, une clé de construction de l'avenir***<sup>97</sup> ».

Les représentations, l'imaginaire, la mémoire, ce n'est pas que de l'immatériel. C'est

<sup>95</sup> *Même si l'historien, dans un de ses textes théoriques les plus aboutis, réfléchit à la notion de « représentations mentales » en ayant soin de préciser « qu'il ne s'agit pas ici de représentations mentales qui fondent et caractérisent les constructions de mémoire. Le phénomène étudié est celui qui se manifeste dans le présent de l'événement, au moment où ce dernier est vécu et perçu », il continue en rappelant qu'« il reste cependant que la mémoire collective va jouer dans la formation de cette perception ». Pierre Laborie, « Histoire politique et histoire des représentations », in *Histoire politique et sciences sociales, chapitre 6, « Imaginaire social et identité nationale » (Partie III, « Mémoire, histoire et représentations »)*, p. 164. Sur notre sujet précis, lire sa contribution essentielle au colloque de Bruxelles, « Sur les représentations collectives de la Résistance dans la France de l'après-libération et sur l'usage de la mémoire », in Robert Frank et José Gotovitch (dir.), *La Résistance et les Européens du Nord, Bruxelles, Centre d'Études et de Recherches Historiques de la Seconde Guerre mondiale/IHTP, volume 1, 1994, p. 419-423, ainsi qu'un article fondamental publié en 1994 : « Historiens sous surveillance », in Esprit, n° 198, janvier 1994, dossier « Que reste-t-il de la Résistance ? », p. 36-49 (et notamment les pages 45 à 49). L'article de Jean-Pierre Azéma et François Bédarida publié dans ce même numéro (« L'historisation de la Résistance », p. 19-35) est lui aussi très intéressant.**

<sup>96</sup> Voir l'admirable contribution de Laurent Douzou au colloque de Caen, en mai 1995, « La constitution du mythe de la Résistance », in *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, p. 73-83. L'historien utilise le terme de « bluff » p. 76. « Entre 1940 et 1945, il y eut en Europe quelques dizaines de milliers d'hommes qui pratiquèrent l'art de la guerre devant la guerre massue, face à la guerre mafflue. Avec la ruse, l'astuce, le bluff, l'invention, l'imagination, la vivacité, la légèreté, et cette aisance sarcastique qui donnent aux cheveu-légers une malice sans bagages et le mépris de sa propre vie », écrivait Claude Roy dans *Nous*, Paris, Gallimard, 1972 (p. 52 de l'édition de poche « Folio », 1980) ; souligné par nous. Lors de la dernière réunion du Conseil Scientifique du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, le 21 octobre 1999, cette remarque d'une ancienne résistante, Madame Giffard, « Ariel » dans la clandestinité, responsable locale de *Combat* : « La Résistance, c'était mystifier les autres, ceux d'en face. »



---

aussi du vrai, du sensible, du tangible. La mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Grenoble entre 1944 et 1964 possède bien une réalité, en soi historisable. S'attacher à la décrire ne signifie cependant pas qu'on en oublie qu'elle comprend un substrat encore plus réel<sup>98</sup>. Ce n'est pas parce que la mémoire parle *excessivement* du réel que celui-ci n'existe pas dans toute sa complexité. Reconnaître la part importante des phénomènes liés à l'imaginaire en histoire ne doit en effet pas aboutir à un renversement injustifiable qui aurait pour effet de reléguer au second plan la substance historique, pourtant incontestablement première, de phénomènes qu'on n'envisagerait plus que dans leur représentation *a posteriori*. Il faut veiller à ce que ce dédoublement ne s'opère pas d'une manière incontrôlée parce que dans ce registre précis des « mentalités », encore moins qu'ailleurs, on ne peut se satisfaire d'approximation. Par conviction disciplinaire profonde, l'historien, et peut-être plus encore l'historien des mentalités, doit croire à une certaine vérité positive intangible. Il sait que l'existence même de la réalité n'est tout simplement pas *relativisable*, quelles que soient la force et la complexité des reconstructions imaginaires qui en rendent compte<sup>99</sup>. Et l'analyse de la part qui est la leur dans la structuration de la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale ne saurait être confondue avec une entreprise de « □ *déréalisation* □ *de la réalité*<sup>100</sup> ». L'historien de la mémoire, s'il cite Barthes (« **le mythe est constitué par la déperdition de la qualité historique des choses : les choses perdent en lui le souvenir de leur fabrication** »), c'est pour précisément ne pas tomber sous le charme du mythe, ni dans les outrances de son décryptage critique (« **Le consommateur du mythe prend la signification pour un système de faits : le mythe est là comme un système factuel alors qu'il n'est qu'un système sémiologique**<sup>101</sup> »). Jamais le fait de vouloir suivre une démarche scientifique argumentée et critique dans le but de construire un savoir raisonné ne revient à éluder et encore moins à récuser l'expérience telle qu'elle a été, et a été vécue<sup>102</sup>. Et la pratique du doute méthodique, qui se place au fondement même de l'activité historique, n'a rien de commun, mieux, tourne volontairement le dos au brouillage qui, sous couvert de relire l'histoire à la lumière des obsessions et des racoleuses suspicions de notre temps (« qui a

<sup>97</sup> Pierre Laborie, « Sur les représentations collectives de la Résistance... », art. cité, page 419.

<sup>98</sup> C'est ce qu'écrit Antoine Prost dans la contribution qu'il donne à l'ouvrage-manifeste dirigé par Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli : « [l'histoire culturelle] est le couronnement de l'investigation. Elle vient **après** les autres, parce qu'il est impossible de comprendre une représentation sans savoir de quoi elle est représentative sous peine de tomber dans le nominalisme » ; in *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers historique », 1997, p. 145 (souligné par nous).

<sup>99</sup> Sur les dangers qu'implique la dérive du « relativisme », voir les pages fortes qu'y consacrent Pierre Laborie et Henry Rousso ; in « Histoire politique... » (art. cité, p. 169) et « Pour une histoire de la mémoire collective... » (art. cité, p. 259).

<sup>100</sup> Pierre Laborie, *ibidem*. Lire aussi les très intéressantes pages que l'historien consacre aux écarts entre *fidélité* et *vérité*, in « Historiens sous haute surveillance », art. cité, p. 46 à 48 notamment.

<sup>101</sup> Roland Barthes, in *Mythologies*, op. cit., p. 230 et p. 217. (Voir la page 239 pour de plus amples développements sur ce que Barthes nomme la « déperdition de l'histoire »).

<sup>102</sup> « Les faits de cessent pas d'exister parce qu'on les ignore », écrivait Aldous Huxley.

été communiste ? », questionnent sans relâche les nouveaux inquisiteurs), est à l'œuvre dans le déclenchement de ces polémiques vaines et douloureuses qu'on a connues ces dernières années. Celles-ci obéissent à des lignes de stratégie médiatico-juridiques qui obéissent à une autre logique que celle de la démonstration historique<sup>103</sup>. Logiquement, nous débouchons alors sur une notion deux fois affirmée du devoir éthique de base de l'historien : être fidèle à la description de la *réalité* et de sa *perception imaginaire*, être présent en *amont* et en *aval*.

Enfin, s'essayer à l'exercice de la mise en histoire de la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale, c'est consentir à une remise en cause permanente du métier même d'historien. Le constat est là celui de l'humilité. L'historien de la mémoire ne peut en effet prétendre, contrairement à d'autres de ses « confrères », être le dépositaire de la vérité historique puisque l'histoire « savante » qu'il écrit est constamment contrebattue par ces autres discours sur le passé (témoignages, etc.) qui ne sont pas moins légitimes que le sien, et dont d'ailleurs il se nourrit. Surtout, il doit admettre qu'il n'échappe pas aux questions de son temps ; le choix de son champ d'étude en apporte lui-même la preuve. Renoncer à cette double fiction (monopole de l'histoire ; positivisme fanatique de l'objectivité), c'est en fait affirmer et redire avec force que l'histoire appartient en premier lieu à ceux qui l'ont vécue. Pour l'historien du Temps présent spécialisé dans l'histoire de la mémoire locale de la Seconde Guerre mondiale, qui sait qu'il ne peut pas rêver d'une hypothétique neutralité de son sujet, parce que les enjeux liés à cette période resteront à jamais puissants, tant la légitimité historique de la Résistance est aussi une légitimité morale atemporelle, tant les questionnements sur la Déportation traversent le siècle, dire cela, qui peut paraître évident à ceux qui sont de sa « corporation », c'est dissiper en amont toute possibilité de malentendu, toute équivoque, tout risque de mauvaise réception de son travail.

*Humble* par rapport à l'ampleur de la tâche à laquelle il s'attelle, *indépendant* vis-à-vis des enjeux actuels de la période qu'il étudie, *responsable*, au sens le plus moral du terme, de la formation de la conscience historique de ses contemporains de laquelle son étude participe, l'historien de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale chemine sur une ligne de crête vertigineuse et pour cela même stimulante. A ce titre-là, réfléchir au fondement de sa discipline n'est pas « philosopher » inutilement, n'en déplaise à Lucien Febvre<sup>104</sup> !

L'effort patient de mise au clair des outils de construction de notre recherche et d'élucidation de l'historicité de la démarche à laquelle croit l'histoire de la mémoire, obéit au contraire à cette nécessité d'éclairer nous-mêmes notre chemin. Nous sommes en effet contraints de théoriser pour conduire notre discours car, même si à présent ce champ de la recherche est pleinement reconnu et sûr de sa méthode, pour chaque cas (en l'occurrence la situation grenobloise entre 1944 et 1964), on doit réinventer du moins le mode d'emploi de cette méthode. « *Tout discours de la méthode est un discours de circonstance* » professait Gaston Bachelard. Ce à quoi Maurice Granet répondait

---

<sup>103</sup> On pense évidemment là à la pseudo « affaire Aubrac », qui a fait s'opposer historiens, témoins et journalistes, mais aussi historiens entre eux. Voir le dossier publié par *Libération* et qui établit le compte rendu de la table ronde/confrontation organisée par le quotidien entre Raymond et Lucie Aubrac et les meilleurs spécialistes de la période, « Les Aubrac et les historiens. Le débat », 9 juillet 1997, 23 p.

humblement que « *la méthode, c'est le chemin après qu'on l'a parcouru* ». C'est justement ce balancement qui rend obligatoire l'établissement de « règles du jeu » précises, afin de ne pas se heurter aux deux écueils principaux qui menacent ce type de recherche : ne pas dissocier le discours de la méthode, car cette dernière est le fil à plomb intellectuel qui garantit la qualité de la construction – toute provisoire – du discours historique ; ne pas sombrer dans un discours sur le discours tellement clos sur lui-même qu'il en deviendrait hermétique et qu'il n'entreprendrait plus le moindre rapport avec l'histoire.

Ces longues considérations émises en préalable ne sont donc pas de secs prolégomènes ou de coquettes afféteries épistémologiques. Leur exposé constitue bien un passage obligé, dans ce que l'on pourrait nommer « l'antichambre » de l'histoire de la sensibilité et de la subjectivité collective que Grenoble entretient au passé proche de la Seconde Guerre mondiale.

Et après tout, construire ainsi un bastion épistémologique solidement charpenté, n'est-ce pas pour l'historien de la mémoire le plus sûr moyen de remplir au mieux sa fonction sociale de *passeur*<sup>105</sup> ? En trouvant la voie médiane entre les deux pôles de la mémoire et de l'histoire, et en déjouant tout à la fois le piège de l'amnésie et celui de la polarisation outrancière sur le mémoriel, peut-être a-t-il l'occasion d'assurer au plus près la solidarité du *passé* qu'il étudie et de *l'avenir* dans lequel lui et la société à laquelle il appartient se projettent, par la médiation du *présent* ?

Accepter de relever ce défi, c'est bien répondre à une gageure à double facette, qui nous engage à tracer notre voie jusqu'au cœur même de l'identité historique et de la mémoire de cette fantastique région d'histoire qui est la nôtre. Tellement formidable

<sup>104</sup> Pour le père des *Annales*, « philosophe » était en effet le pire pour l'historien. Dans le compte rendu qu'il donne en 1949 pour *La Revue de métaphysique et de morale* de l'ouvrage de Marc Bloch (*Apologie pour le métier d'historien*), co-inventeur plus tolérant de la révolution des *Annales*, il écrit : « *On n'accusera pas son auteur de philosopher – ce qui, dans une bouche d'historien, signifie, ne nous y trompons pas, le crime capital* » ; cité in Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », H-225, 1996, page 8. Quoi d'étonnant alors qu'il appelle à la rescousse l'ironie amère de Péguy lors de sa leçon inaugurale au Collège de France : « *Les historiens font ordinairement de l'histoire sans méditer sur les limites et les conditions de l'histoire ; sans doute, ils ont raison ; il vaut mieux que chacun fasse son métier ; d'une façon générale, il vaut mieux qu'un historien commence par faire de l'histoire sans en chercher aussi long : autrement, il n'y aurait jamais rien de fait* », in *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1953 ; cité par Antoine Prost, *ibidem*.

<sup>105</sup> Nous sommes de ceux qui croient non seulement à la réalité de la fonction sociale de l'historien mais aussi à l'utilité de son rôle, quand celui-ci est bien compris. Voir à ce sujet le texte de François Bédarida, « La dialectique passé/présent... », in *Ecrire l'histoire du Temps présent...*, *op. cit.*, et notamment la page 84 où il rappelle que « [...] la dialectique passé/présent fait de l'historien un intervenant privilégié dans l'espace social [...]. Sur ce point il a toujours existé une tension entre deux conceptions. L'une prône un savoir désintéressé, sorte □ d'histoire pour l'histoire □ , à la manière de □ l'art pour l'art □ [...]. L'autre conception accorde au contraire à l'histoire une fonction éminente dans la société et ses tenants sont convaincus qu'elle est non seulement utile, mais nécessaire à la collectivité ». Lire du même auteur son texte, « L'histoire entre science et mémoire ? » (in *Sciences Humaines*, n° 59, mars 1996, p. 10-13, publié suite à la conférence-débat du Carré SEITA/Sciences Humaines du 9 mai 1995, « L'historien entre science et mémoire », à laquelle participait également Dominique Borne) où il dit entre autre son malaise devant la fonction d'expertise qu'on lui demandait d'assumer lors du procès Touvier, en 1994.

d'ailleurs qu'on peut se demander, à la suite de Faulkner (« **La mémoire croît avant que la connaissance ne se rappelle**<sup>106</sup> »), si sa réputation mémorielle, qui n'en finit pas de la signaler comme étant à part, ne précède pas la simple connaissance historique de cette exceptionnelle qualité ; si la mémoire ne devance pas l'histoire.

## Chapitre II Adaptabilité d'un objet de recherche à l'échelle locale.

*[Il faut connaître la] ténacité intraitable et irraisonnable de la pure factualité.*  
*Hannah Arendt, La crise de la culture*<sup>107</sup>.

### I – Période ou époque ? La guerre en son ampleur : ce que fut la Seconde Guerre mondiale à Grenoble.

---

Charles Péguy considérait que l'histoire n'est pas qu'un simple déroulement chronologique, qu'un pauvre empilement factuel. Selon lui, deux temps la composeraient, que différencie radicalement leur degré d'intensité dramatique et tragique en quelque sorte. Des moments tranquilles où l'histoire se fait chronique des « Travaux et des jours », il disait qu'il s'agit d'une « période ». A ceux dont la violence traduit les convulsions de l'histoire, il réservait la dénomination « d'époque ».

Les années de guerre à Grenoble appartiennent évidemment à cette deuxième catégorie du temps historique, le plus noble pour Péguy. Elles furent, là comme ailleurs, des « années noires »<sup>108</sup>. Cependant, si l'Isère et le Dauphiné et leur capitale partagent avec l'ensemble du pays les fractures liées à la situation intérieure française, prise dans le malstrom d'un conflit mondial, ils manifestent ce particularisme de les vivre d'une manière amplifiée, avec ce surcroît d'investissement, mais aussi de tragédie, qui signalent aux yeux de l'observateur ce qu'on pourrait nommer « l'exception grenobloise ». C'est ce que résumait pour nous en une formule synthétique et on ne peut plus pertinente l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire contemporaine en Isère, correspondant pour le département de l'IHTP, notre ami Gil Emprin : « ***l'Isère, c'est comme partout en France, mais un peu plus***<sup>109</sup>. »

<sup>106</sup> William Faulkner, in *Lumière d'août*, 1932.

<sup>107</sup> *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, collection « Folio », 1972, p. 309.

<sup>108</sup> Cette expression a acquis une valeur de désignation générique des années de guerre, qui fait d'emblée image. Cf. par exemple à Grenoble l'intitulé de l'exposition préfigurative du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, en 1993, ou le titre de l'ouvrage édité par le même musée, *Affiches des Années Noires. 1940-1945*, musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, suite à l'exposition temporaire éponyme de 1996-1997, Grenoble, Éditions Cent Pages, 1996, 49 p.

## A – Le socle de référence : les acquis d'une histoire distanciée.

Il n'est pas pour nous question de faire ici l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble. Et ce serait un présupposé méthodologique erroné de penser qu'il est nécessaire d'en rappeler par le menu le déroulement pour initier notre démonstration, puisque l'objet de notre recherche n'est pas de mesurer les éventuelles différences que nous relèverions entre *l'histoire* (entendu dans le sens d'une vérité objectivement (re)construite *a posteriori*) telle qu'on sait qu'elle s'est passée, et la *mémoire* dont on supposerait qu'elle est forcément, et par définition, synonyme de décalages involontaires et de distorsions conscientes, c'est-à-dire d'oublis et de mensonges. Traquer ces incontournables hiatus serait non seulement inintéressant (cela consisterait à égrener un chapelet d'évidences) mais relèverait en outre d'un genre historique pour lequel nous n'avons que peu de considération, nous l'avons déjà suggéré<sup>110</sup>. Notre propos se situe dans une perspective toute différente, c'est-à-dire exactement inverse, puisque nous entendons présenter l'identité mémorielle de Grenoble après-guerre, laquelle se structure autour de la période de la Deuxième Guerre mondiale. Nous voulons savoir quelle est l'économie générale à laquelle obéit la constitution d'une identité socio-historique qui a pour vocation de forger et de préserver la cohésion « intégrative » du groupe. C'est en cela qu'on doit impérativement étudier la mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale, car c'est elle qui, nourrie de récits fondateurs, contribue à donner à la communauté grenobloise une « **image idéalisée de soi**<sup>111</sup> », dont on peut supposer que c'est à travers elle « **qu'un groupe se représente et s'identifie**<sup>112</sup> ». De la mémoire comme expression médiatrice, si l'on préfère...

<sup>109</sup> *Enseignants dans le même établissement grenoblois (Cité Scolaire Internationale Stendhal), nous partageons avec Gil Emprin le service éducatif du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère depuis quatre ans. Nous sommes tous deux membres de son Conseil Scientifique et avons l'habitude de travailler ensemble (animation du stage MAFPEN « Comment enseigner la Deuxième Guerre mondiale au musée de la Résistance et de la Libération de Grenoble ? » ; élaboration des livrets pédagogiques qui accompagnent les dépositions du musée ; cycles de conférences et interventions diverses ; etc.).*

<sup>110</sup> Et du franc mépris quand il débouche sur la mode de la dénonciation à « la » Chauvy et à « la » Wolton (cf. Gérard Chauvy, *Aubrac* :1943, Paris, Albin Michel, 1997, 456 p. et Thierry Wolton, *Le grand recrutement*, Paris, Grasset, 1997, 397 p. dans lequel l'auteur calomnie Jean Moulin). Pour un exemple encore plus outrancier, voir Dominique Venner, *Histoire critique de la Résistance*, Paris, Pygmalion, collection « Rouge et Blanche », 1995, 500 p. ; il s'agit là d'une pâle et pour le moins tendancieuse resucée des ouvrages que Robert Aron publiait dans les années cinquante, par un prétendu historien, ancien journaliste échappé de la galaxie éditoriale frontiste.

<sup>111</sup> *Francis Guibal, « Sans idéologie ? », in Histoire Politique et Sciences sociales, Denis Peschanski, Michael Pollak et Henry Rousso (dir.), Bruxelles, Éditions Complexe, collection « Questions au XX<sup>e</sup> siècle », 1991, chapitre 8, « Les usages politiques du passé : Histoire et idéologie », p. 239. Cet ouvrage reprend de nombreuses contributions données dans le cadre d'un séminaire organisé de 1988 à 1990 à l'IHTP et animé, autour de la question éponyme du titre, par des historiens et d'autres spécialistes des sciences sociales (Francis Guibal est philosophe).*

<sup>112</sup> *Paul Ricoeur, Du Texte à l'action. Essais d'herméneutique II, Paris, Le Seuil, collection « Esprit », 1986, p. 387.*

Mais tous ces « récits », qui ont nécessairement leur part de fiction et qui permettent aux individus qui composent la communauté grenobloise de se construire<sup>113</sup> une identité mémorielle partagée vitale à leur affirmation – même si celle-ci, synthèse fragile de nombreuses mémoires plurielles et éclatées, est en profondeur fracturée, faillée, en concurrence souvent et en opposition parfois – ont pour point commun de s'établir par rapport à l'histoire, qui est leur bloc de référence.

Et s'il n'y a pas d'impossibilité ni de paradoxe à initier l'histoire de la *mémoire* avant que l'histoire soit « définitivement » faite ou, plus justement, écrite, il faut connaître son déroulement puisque c'est par rapport à lui que les acteurs et vecteurs de mémoire s'appêtent à intervenir dès la Libération acquise<sup>114</sup>. C'est donc une obligation pour nous d'en présenter les principaux rythmes, les originalités patentées et les faits saillants, d'esquisser une présentation de la « période » 1939-1945 telle qu'elle fut vécue à Grenoble, grâce notamment aux acquis d'une historiographie logiquement de plus en plus distanciée à mesure qu'elle s'éloigne de l'événement qu'elle étudie, mais qui en elle-même (avec ces partis pris méthodologiques et parfois idéologiques) participe également de l'élaboration de la mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale, au chapitre « Mémoire savante ».

## **B – La guerre mais les conflits : perspectives chronologiques et analytiques.**

Les travaux pionniers de Suzanne et Paul Silvestre<sup>115</sup>, les études nombreuses, plus récentes et à l'orientation volontairement moins événementielle, entreprises sous l'égide du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère<sup>116</sup>, la rigueur méthodologique de spécialistes reconnus dont les ouvrages sont pour nous de constantes références – on pense là en premier lieu à Michel Chanal<sup>117</sup>, mais aussi à Paul Dreyfus<sup>118</sup> –, la

<sup>113</sup> « Toute mémoire est une construction, une fabrication », écrit Jean-Pierre Vernant dans « La mémoire et les historiens ». Cette contribution (n° 27) sert de conclusion aux actes du colloque de Toulouse de décembre 1993, publié sous la direction de Jean-Marie Guillon et Pierre Laborie, sous le titre *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Toulouse, Éditions Privat, série « Bibliothèque historique Privat » (citation p. 341).

<sup>114</sup> Au chapitre « De l'écart entre la représentation et la Vérité historique » de son texte dont le titre dit toutes les intentions programmatiques (« Pour une histoire de la mémoire collective : L'Après Vichy »), Henry Rousso écrit justement que cette obligation de la connaissance des faits est une « vérité de La Palisse : toute analyse des représentations d'un événement suppose que l'observateur (historien ou autre) connaisse d'une façon assez précise l'événement en question, une connaissance de nature "historienne" » ; in *Histoire politique et Sciences sociales, op. cit.*, chapitre 9, « Les usages politiques du passé : Histoire et Mémoire », p. 258.

<sup>115</sup> Correspondants pour l'Isère du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, leurs travaux sont très riches et continuent de fournir une base de renseignements sans équivalent : Paul et Suzanne Silvestre, *Chronique des Maquis de l'Isère. 1943-1944*, préface du général Alain Le Ray, Grenoble, Éditions des Quatre seigneurs, 1978, 350 p. (une réédition augmentée d'un appareil critique conséquent a été assurée récemment par Olivier Vallade et publiée par les Presses Universitaires de Grenoble, collection « Résistance », 1995, 507 p.). Lire également : Suzanne Silvestre, « Les premiers pas de la Résistance dans l'Isère », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des conflits contemporains*, n° 127, 1982, p. 43-75 ; Paul Silvestre « S.T.O., maquis et guérilla dans l'Isère », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des conflits contemporains*, n° 130, 1983, p. 1-50.

---

production de nombreuses monographies universitaires sous la direction de Pierre Bolle notamment <sup>119</sup>, qui sont autant d'éclairages précis d'un tableau d'ensemble qu'elles contribuent progressivement à mettre en lumière, les recherches qui continuent de se mener et dont nous connaissons, avant qu'elles ne soient publiées, les conclusions <sup>120</sup>, quelques « opuscules » à la vocation pédagogique plus modeste <sup>121</sup>, s'essayent à combler, chacun à leur place et selon la perspective qui leur est propre <sup>122</sup>, les lacunes de notre savoir. Nous pouvons ainsi penser que s'il subsiste des manques dans notre

<sup>116</sup> Ces publications, qui sont toutes des collectifs, suivent en général les expositions temporaires que le musée consacre chaque année à un aspect précis de l'histoire de la région pendant la Deuxième Guerre mondiale : *Résistance en Isère. Le livre du musée*, Grenoble, musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble, Éditions Cent Pages, 1994, 145 p. ; *Mémoires de Déportés. 1945-1995*, Éditions Cent Pages, 1995, 93 p. ; *Affiches des Années Noires. 1940-1945*, Éditions Cent Pages, 1996, 49 p. ; *Être Juif en Isère entre 1939 et 1945*, Éditions Cent Pages, 1997, 127 p. ; *Fort Barraux. Camps et prisons de la France de Vichy. 1940-1944*, Éditions Cent Pages, 1998, 115 p. ; *Dernières nouvelles des maquis de l'Isère*, Éditions Cent Pages, 1999, 142 p.

<sup>117</sup> Cf. liste de ses travaux *infra*, à propos de l'Occupation italienne et de la Collaboration à Grenoble.

<sup>118</sup> Paul Dreyfus, *Vercors, Citadelle de Liberté*, Grenoble, Arthaud, 1969, 364 p. (troisième édition, Arthaud, 1997, 395 p.) et *Histoire de la Résistance en Vercors*, Grenoble, Arthaud, 1975 (réédité sous une nouvelle présentation par Arthaud-Flammarion, Paris, 1984, 288 p.) notamment.

<sup>119</sup> Pierre Bolle, Chapitre XII, « Soumission et Résistance (1940-1944) », p. 385-415, in *Histoire de Grenoble*, sous la direction de Vital Chomel, Toulouse, Éditions Privat, 1976 ; le colloque tenu sous sa direction il y a vingt-cinq ans est fondamental : *Grenoble et le Vercors. De la Résistance à la Libération. 1940-1944*, Actes du colloque tenu à l'Institut d'Études Politiques, le 21 et 22 novembre 1975, Lyon, La Manufacture, collection « L'Histoire partagée », 1985, 338 p. Roland Lewin nous associe souvent aux jury de soutenance qu'il préside à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble, quand il s'agit de travaux intéressant l'histoire de la région pendant la dernière guerre ; nous-mêmes faisons travailler les étudiants de première année de l'IEPG sur ce thème.

<sup>120</sup> On pense là aux travaux (thèses pour les trois premiers, TER d'histoire pour le dernier), achevés ou en cours, de Michèle Gabert sur les processus d'entrée en Résistance, Olivier Vallade sur la répression en Isère pendant la guerre, Christophe Tarricone à propos des Chantiers de Jeunesse dans la région et Tal Bruttman sur les persécutions antisémites dans le Grenoble occupé de l'année 1943-1944.

<sup>121</sup> Jean Paquet, *La Résistance en Isère. 1940-1944*, dossier pédagogique non paginé, Grenoble, CRDP de Grenoble, troisième édition en 1993 ; Robert Benoît (dir), Gil Emprin, Philippe Barrière et Olivier Vallade, *Vivre libre ou mourir. Tracts de la Résistance en Isère. 1940-1944*, Archives Départementales de l'Isère/Service éducatif/Action culturelle académique de Grenoble, collection « L'atelier d'histoire », 1997, non paginé.

<sup>122</sup> Ainsi du travail original de Claude Collin, qui a privilégié pendant un temps l'approche documentaire filmée (*«Étrangers et nos frères pourtant...» Francs-Tireurs et Partisans de la Main-d'Oeuvre immigrée (FTP-MOI) à Lyon et Grenoble* ; première partie : *Liberté : guérilla urbaine à Grenoble* ; deuxième partie : *Carmagnole : l'insurrection de Villeurbanne. 24/26 août 1944*, sorti en 1994), tout en continuant de publier des études qui font autorité sur la Résistance juive en Isère : « Aux origines de l'Union de la jeunesse juive. Contribution à l'histoire des organisations juives de résistance », in *Cahiers d'histoire*, t. 41, n° 1, 1996, p. 77-85, *Jeune Combat. Les jeunes Juifs de la MOI dans la Résistance*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, collection « Résistances », 1998, 143 p., pour les plus récentes (à paraître, toujours aux PUG, *Carmagnole et Liberté. Les étrangers dans la Résistance en Rhône-Alpes*).

connaissance (quel historien pourrait prétendre y remédier totalement, et définitivement ?), du moins n'est-on plus face à d'insondables béances.

Certes, nous ne disposons pas encore de l'ouvrage synthétique de référence, dont tous les chercheurs et auteurs que nous venons de citer pensent qu'il devrait être écrit par le responsable de la documentation du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Jacques Loiseau, qui possède sûrement la plus complète connaissance de la période et la hauteur de vue nécessaire à l'entreprise<sup>123</sup>.

Pendant, le socle de référence événementiel et chronologique de cette histoire encore en train de s'écrire est à présent suffisamment connu pour qu'on puisse rapidement présenter les facteurs propres à la situation du département et de Grenoble. Eux n'ont pas varié depuis la Libération ; les faits sont effrayants qui restent toujours les mêmes.

## 1 – Pas d'Occupation, une Occupation, deux Occupations...

La première des spécificités régionales est géographique. Après s'être victorieusement opposée aux troupes allemandes (arrêtées au niveau de la « cluse » de Voreppe par les forces des généraux Mer, Cartier et Olry, celles-ci ne peuvent déferler sur Grenoble), la région est confirmée dans sa précaire invincibilité par les clauses de l'Armistice du 22 juin 1940<sup>124</sup>. En effet, situés en zone non occupée, Grenoble et le département ne sont pas soumis, pendant plus de deux ans, à l'occupation ennemie. Cela a pour effet, entre autres, de conférer à Grenoble le statut d'une « ville refuge », pour reprendre la juste expression de Pierre Bolle, qui rappelle fort à propos qu' « **enserrée dans ses montagnes, Grenoble apparaît comme un réduit de sécurité et pour beaucoup devient un refuge**<sup>125</sup> ».

Mais la relative tranquillité dont semble jouir Grenoble est factice. Sa situation change quand, au lendemain du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, l'armée italienne<sup>126</sup> prend ses quartiers dans la capitale des Alpes. Reste que cette première présence étrangère est à peine perçue comme une occupation ennemie par la population locale, Michel Chanal écrivant que « **cette occupation [...] d'une durée d'environ dix mois [...] n'a effectivement pas laissé dans la mémoire collective un souvenir aussi traumatisant que l'occupation allemande qui lui fit**

<sup>123</sup> Des projets d'écrire cette synthèse qui manque ont récemment été évoqués, qui devaient compléter, vingt ans après, l'excellent mais daté chapitre écrit par Pierre Bolle en 1976. Robert Benoît (Professeur d'histoire en Khâgne à Champollion jusqu'à récemment, chargé du service éducatif des Archives Départementales de l'Isère) avait pensé réunir sous sa direction une équipe d'historiens (Gil Emprin, Olivier Vallade, Christophe Tarricone, Tal Bruttman et nous-mêmes) pour entreprendre à plusieurs mains cet imposant travail. Son départ de la région a mis un terme provisoire à ce projet. Pierre Giolitto a contacté en 1999 l'ensemble des « spécialiste » de la période pour qu'ils lui fournissent les renseignements nécessaires à l'écriture de cette histoire.

<sup>124</sup> Les conditions de l'armistice sont demandées le 17 par Pétain et il est signé le 22.

<sup>125</sup> « **Grenoble, "ville-refuge" », in *Résistance en Isère. Le livre du musée, op. cit., p. 43.***

<sup>126</sup> Il s'agit des éléments d'une division alpine (la cinquième, *Pusteria*) commandée par le général Di Castiglione.



**suite**<sup>127</sup> » . Les Italiens se comportent effectivement en vainqueurs « compréhensifs », allant jusqu'à déjuger de manière spectaculaire la législation antisémite de Vichy et à se muer ainsi en protecteurs de fait des Juifs réfugiés à Grenoble<sup>128</sup> .

Cependant, dans la nuit du 8 au 9 septembre 1943, les Allemands remplacent les Italiens, qui ont fait défection le 8 après que le maréchal Badoglio a signé l'Armistice. Il ne s'agit pas d'un pacifique passage de relais – les affrontements entre les anciens partenaires furent violents et sanglants à Grenoble – mais bien d'une rupture. Et même de la plus importante de celles qui affectent Grenoble en quatre ans. Cette deuxième occupation marque en effet le début d'une séquence chronologique qui pour être courte (onze mois, moins d'une année), sera traumatisante. Pour la première fois, Grenoble et sa région sont confrontées à une politique de terreur fondée sur l'idéologie barbare du système totalitaire nazi. Les Allemands (Wehrmacht, Gestapo, etc.) appliquent à l'échelle locale une tactique de répression tous azimuts. Tardivement mais d'autant plus brutalement, la ville entre alors de plain-pied dans la Seconde Guerre mondiale et son cortège de drames.

## 2 – La Résistance, plurielle et hyperactive.

Car Grenoble a l'âme fondamentalement résistante. La culture politique locale est faite de très longtemps d'opposition radicale aux entreprises d'imposition de la loi par la force et aux velléités de dérives personalistes. L'Isère – et Grenoble surtout – est un département « culturellement » rétif aux injonctions et réticent à la dictature<sup>129</sup> . Aussi, dès l'orée de la période, les élus locaux manifestent leur volonté de poursuivre cette tradition iséroise. Les plus connus d'entre eux se distinguent en effet en s'opposant

<sup>127</sup> *Il faut rappeler que le bilan répressif au passif du général Di Castiglione est quasiment nul (un seul résistant fusillé, le 29 mai 1943, à Crolles, après avoir été livré par les autorités de Vichy ; cent quatre vingt arrestations dont seule une cinquantaine seront maintenues, pratiquées par la Police Politique Secrète italienne, l'OVRA ; etc.). En outre, les Italiens ne pressurèrent pas, économiquement, la région, loin s'en faut. Lire Michel Chanal, « L'occupation italienne dans l'Isère » in *Résistance en Isère...*, op. cit., p. 63-66 (citation p. 63) et « L'Occupation italienne dans l'Isère », in *Guerra e Resistanza nelle regioni alpine occidentali. 1940-1945, Istituto di Scienze Politiche, Università di Torino, Franco Angeli Editore, Milano, 1980, p. 133-171.**

<sup>128</sup> Dans l'exposition permanente du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, cette pièce documentaire signée de la main du général, qui interdit toute arrestation contre les Juifs vivant à Grenoble, et qui fait relâcher ceux qui ont déjà été arrêtés sous l'invocation de « protéger l'ordre public ».

<sup>129</sup> C'est à Vizille que débute la Révolution française, on le sait. Durant deux cents ans (de Bonaparte aux essais gaullistes), le département, foncièrement ancré à gauche, continue de se démarquer. Voir *Atlas électoral du département de l'Isère. 1871-1999*, Grenoble, Éditions Belledonne, Marcel Massard (dir.), Philippe Barrière, Emmanuel Bytniewski, Gil Emprin, Marie-Jo Marseille-Rovéa, 1999, 250 p. D'ailleurs, Vichy se méfie de l'Isère, perçu comme le département type de l'« anti-France ». Trente et une communes de plus de deux mille habitants sur 39 changent de maires (dont 22 par révocation) et « *Fort Barraux, près de Pontcharra, devient un camp d'internement où les cadres communistes encore en liberté sont enfermés avec des syndicalistes, des opposants réels ou présumés, des francs-maçons notoires* », signale Gil Emprin (« Quelques aspects de l'Isère pendant les années noires », in *Vivre libre ou mourir. Tracts de la Résistance en Isère. 1940-1944, op. cit., p. 4.*)

clairement aux manœuvres de Laval et aux promesses de Pétain. L'ancien maire de Grenoble, le Docteur Léon Martin, le maire de Vienne, Lucien Hussel et celui de Rives, Séraphin Buisset, tous trois députés SFIO, entrent en effet en « résistance » (avant de faire, parmi les premiers, de la Résistance) dès le 10 juillet 1940 et refusent les « pleins pouvoirs » au vieux maréchal<sup>130</sup>. Ce sont donc trois sur huit des députés isérois qui savent résister aux sirènes des bradeurs de la République et de la démocratie. Le « score » est honorable<sup>131</sup>.

A cette attitude de « résistance » de principe, qui ignore encore son nom et son avenir, succèdent d'autres comportements, qui marquent peu à peu les étapes de structuration de « **la Résistance [qui] en Isère est en premier lieu précoce, multiple et dispersée**<sup>132</sup> ». Trois temps forts permettent de repérer les rythmes de sa progressive organisation.

## **2 – 1 L'émergence d'un milieu : 1940-1941.**

C'est au point de convergence des préoccupations de quatre groupes sociaux qu'apparaît la Résistance. Endémique, ce milieu résistant se fonde d'abord sur la position de refus des *politiques*, on l'a dit, à laquelle s'ajoute rapidement l'activité de substitution et de dissimulation de matériel de guerre que mènent d'ombrageux *militaires* locaux, sourcilleux sur le chapitre de l'honneur national et conscients de ne pas avoir démérité (puisqu'ils furent vainqueurs à Narvik et à Voreppe). De nature éminemment différente, l'activisme « résistant » des *communistes* (dont les cadres dirigeants sont pour la plupart internés à Fort Barraux<sup>133</sup>) est d'autant plus important que leur pratique du secret est gage

<sup>130</sup> Sur cette distinction entre « résister » et faire de la Résistance, voir Pierre Laborie « L'idée de résistance, entre définition et sens : retour sur un questionnement », in *Les Cahiers de l'IHTP*, n°37, *La Résistance et les Français. Nouvelles approches* et notamment les pages 21-26. Sur les entrées en Résistance, lire, sous la plume de Laurent Douzou, « L'entrée en résistance », in *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1997, n° 180, dossier spécial *Pour une histoire sociale de la Résistance*, sous la direction d'Antoine Prost, p. 9-20. Pour l'Isère, on dispose à présent, grâce à Michèle Gabert, d'un travail de référence : *Entrés en Résistance. Isère juin 1940-juin 1944. Approche sociologique d'une population de résistants*, sous la direction d'Yves Lequin, 745 p.

<sup>131</sup> Minoritaires en France, les trois militants de la « vieille maison » le sont également au sein de leur parti puisque seuls trente six députés SFIO disent non à Pétain. Dans le même temps, quatre-vingt dix lui confient le sort du pays. Au passage, rappelons que sur les seize sénateurs (!) qui s'opposent plus ou moins directement à l'option Pétain (votant contre ou s'abstenant), en Isère, seul Léon Perrier s'abstient. Sur ces aspects, on lira avec intérêt les deux articles de Gil Emprin : « Vichy et les élus de l'Isère », in *Résistance en Isère...*, *op. cit.*, p. 35-41 et en collaboration avec Olivier Vallade, « Les élus locaux en Isère de 1935 à 1953. Une étude socio-politique », in *La Pierre et l'écrit/Évocations*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1997-1998, p. 153-173.

<sup>132</sup> Pierre Bolle, « Naissance et évolution de la Résistance en Isère », in *Résistance en Isère...*, *op. cit.*, p. 57-61 ; citation extraite de la page 57. Lire également du même auteur, p. 75-81 de la même publication, « L'organisation de la Résistance, les maquis de l'Isère ».

<sup>133</sup> On consultera avec profit la contribution de Michel Chanal, « Fort Barraux, centre de séjour surveillé » et celle de Pierre Fugain, « Détenu à Fort Barraux », in *Fort Barraux. Camps et prisons de la France de Vichy*, publication du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, suite à l'exposition temporaire de 1998-1999, Grenoble, Édition Cent Pages, p. 33-50 et p. 51-59.

d'efficacité<sup>134</sup>. Officiellement encore en attente d'un positionnement qui sera plus net après le déclenchement de l'opération « Barbarossa », le Parti se prépare et des militants s'opposent. Enfin, s'ajoute à ces premières tentatives – à ces premières « tentations » – de « Résistance », l'opposition plus ou moins formelle de *personnalités* qui, soit qu'elles exercent un magistère intellectuel unanimement reconnu (c'est le cas du doyen Gosse<sup>135</sup>), soit qu'elles délivrent un message de réprobation morale au nom de leur mission spirituelle et religieuse (le pasteur Charles Westphal notamment, mais aussi des membres de la hiérarchie catholique locale<sup>136</sup>), œuvrent à mettre en garde leurs concitoyens et leurs coreligionnaires. Début 1941, un « milieu » est né et un « climat » s'installe à Grenoble.

## **2 – 2 Mouvements et réseaux en action : 1941-1942.**

Cependant, ce n'est pas suffisant. Il faut agir. A cet impératif d'action, vont s'attacher les mouvements de Résistance qui, pour la plupart s'implantent en Isère et à Grenoble à partir du printemps 1941. Paul Monval et André Dufour, tous deux membres du Comité régional du parti communiste, créent en mai l'antenne grenobloise du *Front National de Lutte pour l'Indépendance de la France*, qui, dirigée par Léon Chevallet, éditera l'année suivante le journal clandestin *Les Allobroges*.

*Combat* naît à Grenoble. A peu près au même moment, en effet, la fusion entre le groupe *Vérité* auquel elle-même appartient et le groupe *Libertés*, dont les origines sont plus méridionales, s'opère dans l'appartement de Marie Reynoard<sup>137</sup>, en présence de leurs fondateurs et chefs historiques : Henri Frenay et François de Menthon<sup>138</sup>. Son activité se déploie dans de nombreuses directions (parutions du célèbre journal, extension rapide de sa zone de couverture géographique à la totalité du département, mise en place sous ses auspices du *NAP*, de *l'Armée Secrète* – dirigée par Albert Reynier –, futur préfet de la Libération, avant qu'elle ne s'associe à *l'ORA* fin 1943, création des Groupes Francs qui déclenchent les premiers la lutte armée et dont l'action de harcèlement fondée sur une tactique de guérilla urbaine sera placée à partir de l'automne 1943 sous le commandement unifié de Louis Nal).

*Libération* ne reste pas inactif, sous la direction successive de Marguerite Gonnet, sa

<sup>134</sup> On sait que depuis le 26 septembre 1939, le Parti est interdit.

<sup>135</sup> René Gosse est le doyen de la faculté des sciences de Grenoble. Directeur de l'Institut Polytechnique, il se dit ouvertement gaulliste, ce qui lui vaut d'être démis de ses fonctions le 6 décembre 1940. Lui et son fils Jean, tous deux très actifs au sein de la Résistance, seront assassinés en décembre 1943.

<sup>136</sup> Le Père Henri Engelmann et l'abbé Pierre Meyer par exemple.

<sup>137</sup> Cette femme d'exception, professeur au lycée de jeunes filles Stendhal, animatrice du cercle d'entraide aux réfugiés polonais *Chopin*, puis chef départementale de *Combat*, mourra en déportation, à Ravensbrück.

<sup>138</sup> *Libertés* est fondé en septembre 1940 à Montpellier autour d'intellectuels et d'universitaires aux affinités politiques démocrates-chrétiennes.

fondatrice à Grenoble <sup>139</sup>, puis de Jean Weber, André Sibellas et Roger Bonamy, tout comme *Franc-tireur*. Léon Martin, Aimé Pupin et Eugène Chavant, le maire démissionnaire de Saint-Martin-d'Hères, réactivent clandestinement les réseaux d'amitié et de militantisme politique de la SFIO, qui innervent l'ensemble du département.

Une urgence se fait jour rapidement : l'obligation de s'unir pour mieux coordonner les actions s'impose aux mouvements de Résistance grenoblois. En 1941 et encore au début de 1942, les appels au « front unique » lancés par le *Front National* sont restés lettre morte, leur destinataire estimant qu'ils risquaient, en l'acceptant, l'inféodation au Parti communiste.

Néanmoins, on parvient peu à peu à s'entendre. Le *Comité de la France Combattante de l'Isère et des Alpes dauphinoise* <sup>140</sup> voit le jour à l'automne 1942. On tient là la structure de fédération globale de l'ensemble de la Résistance locale. Elle va en effet progressivement accueillir tous les mouvements. Fondé à l'origine par Eugène Chavant (*Franc-Tireur*), Léon Chevallet (*FN*) et Jean Schlokow (*Combat*), le *Comité* s'élargit en s'ouvrant aux représentants de l'AS (Commandant Job), puis à celui de *Libération* (Jean Weber). C'est surtout quand les *Mouvements Unis de Résistance* (qui groupent à partir de l'installation à Grenoble, en janvier 1943, de leur chef le Docteur Valois, *Combat*, *Libération* et *Franc-Tireur*) et André Dufour, en sa qualité de membre du Parti communiste, se joignent au Comité, que celui-ci devient véritablement l'organe de coordination des actions de la Résistance <sup>141</sup>.

## **2 – 3 La lutte armée et la spécificité maquisarde : 1943-1944.**

Les conditions nouvelles intervenues à l'automne 1942, le retour voulu par les Allemands de Laval à la tête du gouvernement, lequel a pour conséquence immédiate d'infléchir la collaboration d'État voulue par Pétain dans un sens plus idéologique, la mise en place de la « relève » puis du STO, si ces nouveaux facteurs accélèrent le progressif renversement de l'opinion (dans la région un bon exemple en est fourni par l'évolution de l'école des cadres d'Uriage dont les principaux animateurs passent massivement à la Résistance, au moment de sa dissolution en décembre 1942 <sup>142</sup>) imposent à la Résistance d'adapter son action.

<sup>139</sup> Elle a neuf enfants. Si elle cède sa place à Jean Weber, c'est uniquement parce qu'elle est condamnée à deux ans de prison, avec sursis.

<sup>140</sup> Il s'agit là, rappelle Pierre Bolle (in *op. cit.*, p. 75) du « premier comité de Résistance créé en France ».

<sup>141</sup> A partir de juin 1943, son comité directeur, pour des raisons de sécurité, nomme un exécutif de trois membres qui doit décider à l'unanimité (Valois, Chevallet, Flaureau – dit « Pel » – qui a remplacé Dufour).

<sup>142</sup> Sur l'« aventure » d'Uriage, lire Bernard Comte, *Une utopie combattante. L'École des cadres d'Uriage, 1940-1942*, Paris, Fayard, 1991, 632 p. (cet ouvrage constitue la version allégée de la thèse de doctorat de Bernard Comte, *L'École nationale des cadres d'Uriage. Une communauté non conformiste à l'époque de la Révolution Nationale (1940-1942)*, suivi d'un épilogue, *L'équipe d'Uriage dans les combats de la Libération (1943-1946)*, 2 volumes, Lille, ART, 1989, 1245 p.). Voir également Pierre Bitoun, *Les hommes d'Uriage*, Paris, La Découverte, 1988, 293 p.

Des débats stratégiques internes (attendre une éventuelle mobilisation générale de « l'armée des ombres » ou déclencher immédiatement la lutte armée ?) continuent d'animer le *Comité*, mais les Groupes Francs de *Combat* et les FTPF du *FN*, au sein desquels les groupes de résistants étrangers de la *Main d'œuvre immigrée* (MOI) se distingueront parmi les plus vaillants des combattants, déclenchent des opérations de plus en plus nombreuses et audacieuses<sup>143</sup>.

L'option maquisarde répond à la nécessité de cacher aux autorités de l'État français les requis au titre du STO. Ces maquis de la *première génération* sont logiquement très nombreux en Isère, la topographie montagneuse du département prodiguant de multiples possibilités d'implantation. Le premier de ces camps de réfractaires est très tôt (automne 1942) installé par *Franc-Tireur* dans la forêt d'Ambel, dans le massif du Vercors déjà<sup>144</sup>. Puis tous les mouvements créent leur maquis<sup>145</sup>, qui se multiplient sur les pentes des massifs entourant Grenoble (la ville est baptisée « capitale des Maquis » en 1943 par la BBC) qui ainsi « **devient une véritable plaque d'aiguillage pour les volontaires de plus en plus nombreux en ce printemps 1944. C'est dans Grenoble que les différents maquis communiquent entre eux, et c'est elle qui leur fournit les caves, des armes (pas assez d'armes lourdes), les équipements et aussi le financement indispensable à la vie des maquisards et de leur famille**<sup>146</sup> ».

Des maquis de la *deuxième génération* (1944), celui du Vercors est évidemment le plus célèbre. Alors que d'autres maquisards ont choisi d'adopter la tactique préconisée par le capitaine Le Ray, nouveau responsable départemental des FFI, à savoir de frapper en vallées et plaines puis de se réfugier en montagne et d'y « nomadiser » (la Compagnie Stéphane s'est faite, en Belledonne, la spécialiste de ces coups de main), le « plan montagnards » (inventé par Pierre Dalloz et Jean Prévost, avalisé au plus haut niveau par le général Delestraint) prévoit d'attribuer au plateau une double mission : il doit accueillir

<sup>143</sup> C'est contre les Italiens qu'ils agissent d'abord. Gil Emprin rappelle ainsi fort à propos que « *la résistance armée s'est pour la première fois signalée en avril-mai 1943, avec un attentat à l'hôtel Gambetta, siège du commandement italien* » ; in « Quelques aspects de l'Isère pendant les Années noires », *art. cité*, p. 7. Pierre Bolle a lui comptabilisé « *cent trente sept [bombes] en neuf mois, et certaines visent des miliciens et des collaborateurs. Leurs opérations sont multiples : sabotages d'usines, de voies ferrées, de lignes à haute tension, enlèvement et destruction du fichier STO, explosion de trains des munitions à destination de l'Italie, etc.* » ; in *Résistance en Isère...*, *op. cit.*, p. 61. Lire également de Paul Dreyfus, aidé d'Alfred Choain et Charles Métral, tous les deux anciens résistants, « Les □coups□ de la Résistance », *ibidem*, p. 83-87.

<sup>144</sup> Ambel est situé dans le Vercors drômois, même si les fondateurs du maquis sont grenoblois.

<sup>145</sup> Sur l'ensemble des maquis de l'Isère, on peut lire l'ouvrage édité par le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, déjà cité, pour accompagner l'exposition temporaire de l'année 1999-2000. Voir notamment « Pour une nouvelle synthèse de l'histoire des maquis », Pierre Bolle, p. 43-48 », « Les maquis vus par la Collaboration », sous la plume de Michel Chanal, p. 113-119 et « Le □Vercors, haut-lieu de France□ ou la postérité légendaire d'un maquis, que nous avons écrit avec Gilles Vergnon, p. 121-136.

<sup>146</sup> Pierre Bolle, *in op. cit.*, p. 78. Voir également la contribution de Jean-William Dereymez au colloque de Besançon des 15-17 juin 1995, « Grenoble et les maquis », in François Marcot (dir.), *La Résistance et les Français : maquis et lutte armée, Annales Littéraires de Franche-Comté, 1996*, p. 327-339.

les réfractaires maquisards et les former en attendant que ne les rejoignent d'importantes forces alliées aéroportées. Formant ainsi un réservoir d'hommes qui doit mêler maquisards et parachutistes alliés, il est conçu comme une tête de pont, qui serait déjà en place, chargée de soutenir le futur débarquement, au moment précis où celui-ci interviendra<sup>147</sup>. En juillet 1944, ce sont près de quatre mille hommes qui sont « montés » au Vercors...

### 3 – Répression, Collaboration et exactions : l'envers grenoblois.

Quand s'installent les Allemands, la Résistance en Isère et à Grenoble est donc organisée. C'est d'abord contre elle que s'exerce une répression féroce dont la chronique est celle du sang. La violence de l'appareil répressif allemand (la Gestapo est installée cours Berriat et boulevard « Maréchal Pétain »<sup>148</sup>) culmine une première fois le 11 novembre 1943, quand des soldats aidés des policiers de la « Police Secrète d'État » arrêtent un millier de manifestants qui, en ce jour anniversaire, avaient répondu à l'appel du *Comité de la France Combattante* et avaient choisi de prouver dans la rue leur foi en l'avenir de la France. Quatre cents d'entre eux sont déportés. Seuls cent vingt reviendront des camps de concentration. La Résistance continue cependant d'agir et intensifie même ses coups de main (le 14 novembre, le Polygone d'artillerie explose). Exaspérés, les Allemands veulent décapiter la Résistance. C'est chose faite entre le 25 et le 29 novembre 1943, au cours des journées de terreur connues dans la région sous le nom de « Saint Barthélémy grenobloise ». Constamment aidés dans leur entreprise barbare par les JEN Waffen SS de Guy Esclache et les miliciens de Berthon (la milice succède au SOL à Grenoble en février-mars 1943), les Allemands laissent agir les tueurs de la « Gestapo française »<sup>149</sup>. En cinq jours, ils assassinent onze personnes, parmi lesquelles de nombreux responsables de la Résistance locale (Carrier, Bistési, Perrot). Le Docteur Valois, chef des MUR et l'un des membres du triumvirat du comité exécutif de la *France Combattante* est arrêté et se tranche les veines afin de ne pas parler...

En mars 1944, c'est Paul Vallier, chef du Groupe Franc de *Combat*, qui tombe, puis

<sup>147</sup> Cette belle idée se heurte d'emblée à des difficultés importantes : situation à part par rapport aux autres maquis (il est directement rattaché au haut commandement interallié), le Vercors s'étend sur l'Isère et la Drôme (ce qui ne facilite pas son organisation), etc.

<sup>148</sup> Ex boulevard Gambetta (cf. *infra*, notre chapitre consacré à la toponymie urbaine).

<sup>149</sup> Sur la Collaboration en Isère, particulièrement active, lire, de Michel Chanal, « La Collaboration dans l'Isère. 1940-1944 », in *Cahiers d'Histoire*, t. XXII, 1977, p. 377-403 ; « Enquête sur la Collaboration dans l'Isère. (Problèmes méthodologiques) », in *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 5, 1981, p. 15-31 ; « La milice française dans l'Isère (février 1943-août 1944) », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 127, 1982, p. 1-42 et « Collaboration et collaborateurs dans le département de l'Isère (1940-1944) », in *Résistance en Isère...*, *op. cit.*, p. 101-104. On consultera également la contribution de Tal Bruttman, « L'École des cadres de la Milice d'Uriage : les chevaliers du Maréchal », p. 93-101 du catalogue de l'exposition qui s'est tenue aux Archives Départementales de l'Isère durant pratiquement toute l'année 1999 (Arnaud Ragon (dir.), *Le film que je n'ai pas fait. Journal d'un cinéaste amateur. 1934-1944*, Archives Départementales de l'Isère/Conseil Général de l'Isère, Grenoble, Eymond, 141 p.).

bientôt Jean Bocq, son adjoint.

Le martyrologe isérois s'établit à un étiage véritablement très élevé. Aux victimes de la « Saint Barthélémy grenobloise », on doit en effet adjoindre les victimes de la politique antisémite de Vichy (les rafles du 26 août 1942 sont menées par les forces de l'ordre de l'État français et aboutissent au chiffre de trois cinquante trois personnes arrêtées, dont cent neuf seront déportées) et celles, très nombreuses, du kommando d'Aloïs Brunner, venu de Drancy accomplir sa besogne de haine.

Déjà en 1940, et de plus en plus nombreux au cours de la période, notamment à partir de 1942, les Juifs persécutés par Vichy et les Allemands avaient en effet choisi de trouver asile à Grenoble et dans ses environs, encouragés par l'attitude des Italiens<sup>150</sup>. Si de nombreuses solidarités s'exercèrent à leur endroit, si beaucoup d'entre eux s'investirent dans la lutte clandestine avec un enthousiasme décuplé par la précarité de leur situation (Isaac Schneersohn fonde en 1943 le *Centre de Documentation Juive Contemporaine* à Grenoble, Marcel Geis est le chef du bataillon FTP-MOI *Liberté*, Marc Haguenau, Secrétaire général des *Eclaireurs Israélites de France*, meurt en février 1944 dans la cité alpine), beaucoup, la plupart étrangers, ne purent échapper au sort funeste de la déportation et de la « solution finale ». Grenoble ne put ainsi éviter d'éprouver en son sein les terribles répercussions de cette horreur inédite propre à la Seconde Guerre mondiale, quintessence du mal absolu, que fut la Shoah<sup>151</sup>.

Et puis le Vercors cède sous les assauts de la division alpine du général Pflaum, en juillet 1944. Là également, le bilan est lourd et la population civile n'est pas épargnée, comme en témoigne la destruction totale du « village martyr » de Vassieux-en-Vercors. « Erreur » stratégique ou « trahison », le sort du Vercors commence dès lors d'envahir les « mémoires »<sup>152</sup>.

Au total donc, l'Isère et Grenoble auront été soumis à toutes les avanies de la

---

<sup>150</sup> Les chiffres cités ici sont tirés des études menées notamment par Jean-François Colombier et Dominique Bovet, dans le cadre de recherches universitaires de deuxième cycle et publiés récemment : Pierre Bolle et Jean-François Colombier, « La question juive en Isère », in *Résistance en Isère...*, op. cit., p. 67-69 ; Jean-William Dereymez et Dominique Bovet, « Des statuts des Juifs aux rafles de l'été 1942 : l'administration de l'État français et la persécution des Juifs en Isère », in *Être Juif en Isère entre 1939 et 1945*, Publication du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère (encore une fois à la suite d'une exposition éponyme organisée en 1997-1998), Editions Cent Pages, 1997, p. 23-35. Cet ouvrage est d'ailleurs un recueil de textes de référence, celui de Jean-William Dereymez et Dominique Bovet complétant une première étude publiée suite au mémoire effectué sous la direction de Roland Lewin par Dominique Bovet (cf. bibliographie). Lire également, des mêmes auteurs, « A propos de la rafle du 26 août 1942, les Juifs en Isère (1940-1944) », in *La Pierre et l'écrit/Évocations*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1944-1994 p. 139-198.

<sup>151</sup> On dispose depuis peu d'une étude qui fait le point sur la politique anti-juive à Grenoble sous l'occupation allemande. Nous remercions ici vivement Tal Bruttman, son auteur, qui le premier sut procéder au nécessaire recoupement de nombreuses archives (puisqu'il n'existe pas de document statistique récapitulatif) pour aboutir à un tableau général complet, de nous en avoir réservé la primeur : *Les persécutions raciales en Isère sous l'Occupation allemande* (septembre 1943-août 1944), TER d'histoire sous la direction de Jean-Claude Lescure, Université Pierre Mendès France–Grenoble II, UFR des sciences humaines, Département d'histoire, 245 p. (hors annexes). Il complète et nuances parfois grandement les précédentes études consacrées à la situation juive en Isère (cf. *infra*, nos passages consacrés à la mémoire juive, et la bibliographie).

Seconde Guerre mondiale, se confrontant à tous les phénomènes qui en font la spécificité historique, et ce d'une manière peut-être plus aiguë qu'ailleurs puisque avec trois mille cinquante sept déportés dont mille huit cent soixante dix sept ne rentrèrent pas, sept cent vingt neuf civils fusillés et cinq cent douze combattants FFI tués ou disparus, l'Isère et Grenoble ont véritablement payé un lourd tribut à ce conflit <sup>153</sup>.

#### 4 – Le 22 août 1944 : « libération rêvée ou libération vécue <sup>154</sup> » ?

La ville est libérée aux jours solaires de l'été 1944. Et cette séquence explosive de la Libération révèle elle aussi des originalités particulières à la situation grenobloise.

Tout d'abord, *libération* signifie en fait *évacuation* de la ville par les troupes d'occupation, le départ des Allemands et de leurs affidés français s'apparentant à une fuite plus ou moins ordonnée <sup>155</sup>. Si bien que les troupes alliées pénètrent dans une ville déjà rendue à elle-même et sans avoir à se heurter à l'opposition de l'ennemi. Parvenus à leur objectif beaucoup plus tôt que ne le prévoyait leur calendrier, les alliés rendent ce 22 août un symbolique hommage à la Résistance locale qui leur a permis un substantiel gain de temps et d'hommes : elle laisse aux FFI l'honneur d'entrer les premiers en ville <sup>156</sup>.

Il faut ensuite signaler que le CDLN créé le 25 janvier 1944 lors de la réunion dite « Monaco » à Méaudre-en-Vercors, pour avoir préparé sous la direction du capitaine Le Ray son action « militaire », n'a pas négligé les aspects politiques. Son but : restaurer le plus vite possible la République, ses valeurs et ses organes administratifs. Ainsi, dès le 22 août, le CDLN met en place un pouvoir neuf organisé autour du préfet Reynier

<sup>152</sup> Sur le Vercors, la production éditoriale est pléthorique, au point de devoir faire l'objet d'une analyse propre à la thématique des « enjeux de mémoire » plus avant dans notre étude. Signalons simplement ici cinq références : Pierre Bolle (dir.), *Grenoble et le Vercors. De la Résistance à la Libération. 1940-1944*, Actes du colloque tenu à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble, le 21 et 22 novembre 1975, Lyon, La Manufacture, collection « L'Histoire partagée », 1985 ; Paul Dreyfus, « Les quatre secrets du maquis du Vercors », in *L'Histoire*, n°112, juin 1988, p. 8-16 ; le film réalisé par Laurent Lutaud pour le magazine *Montagnes* (diffusé en deux parties en décembre 1991 et janvier 1992, ce film est disponible en vidéocassette depuis 1992 chez Echo/France 3) : *Vercors : « Le plateau déchiré »*. *Paroles de résistants* ; Patrice Escolan et Lucien Ratel, *Guide-mémorial du Vercors résistant : Drôme-Isère. 1940-1944*, Paris, Le Cherche-Midi éditeur, collection « Documents-Histoire », 406 p. et l'article que nous avons rédigé en commun avec Gilles Vergnon, déjà cité, in *Dernières nouvelles des maquis de l'Isère, op. cit.*, p. 121-136.

<sup>153</sup> Chiffres cités par Michel Chanal, *art. cité*, in *La Résistance en Isère...*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>154</sup> D'après le beau titre de l'ouvrage parfois hésitant d'André Bendjebbar (*Libérations rêvées, Libérations vécues. 1940-1945*, Paris, Hachette, collection « La vie quotidienne », série « L'Histoire en marche », 1994, 238 p. Cf. notre compte rendu dans les *Cahiers d'Histoire*, tome XXXIX, n°3-4, (numéro spécial : 1944-1994. *La Libération et après*), p. 346-348.

<sup>155</sup> Lire à ce sujet le superbe chapitre I (« La libération de Grenoble : les clés de la ville ») de la quatrième partie de la *Chronique des maquis de l'Isère* (« Les Bataillons de Messidor »), *op. cit.*, p. 323-335. Ces pages sont parmi les plus fortes de l'ouvrage des époux Silvestre.

<sup>156</sup> Les Alliés ont débarqué en Provence le 15 août. Leur échancier envisageait de libérer Grenoble par la force trois semaines plus tard.



(« Vauban », chef de l'AS dans la clandestinité, heureux de rompre avec la législation vichyste), de nouveaux maires et d'un Comité d'épuration dont la célérité évite à la ville de connaître le moindre temps de latence dans son retour à la normalité, lequel aurait pu compliquer (désordre, règlements de compte, etc.) ses retrouvailles avec la liberté<sup>157</sup>.

Ainsi présentée, l'histoire de Grenoble pendant la guerre peut sembler trop résumée. Cette évocation historique est frustrante pour nous en premier lieu. Elle n'a évidemment pas d'autre prétention que de fournir une synthèse pratique et d'éviter de démontrer (et d'être lu) ensuite dans le vide. Sacrifier ainsi à une certaine obsession de la chronologie<sup>158</sup> et de la synthèse historique, en préalable à toute analyse problématique propre à notre axe de recherche, est nécessaire. Répétons-le, cette attitude possède le triple avantage de *consolider le socle de référence événementiel* de nos connaissances, d'*éviter au lecteur des confusions* propres à son peu de familiarité avec « **ce qui s'est passé** »<sup>159</sup> et d'*empêcher toute approche extérieure volontairement « spécieuse »* de notre démonstration, en rappelant une dernière fois que notre démarche ne peut s'assimiler à une démarche comparatiste<sup>160</sup>.

Des faits saillants émergent de ces quelques pages (précocité de l'esprit de résistance et de la Résistance ; le bloc « Vercors » ; la singularité géographique ; le refuge juif, etc.). Mais d'autres n'ont pas été évoqués qui possèdent pourtant leur part d'importance (nous pensons par exemple aux difficultés de la vie quotidienne, qui, quand on interroge ceux qui connurent cette période, se situent au premier rang de leurs préoccupations<sup>161</sup>).

Une fois que sont jetées les bases de la « vérité historique » de ce que fut la guerre à Grenoble et dans sa région, grâce à l'approche historique qui seule se donne les chances et les moyens de cerner la complexité d'un événement (d'une « époque », pour parler comme Péguy...) par essence multidimensionnelle, reste à interroger les « représentations » qu'on en tire. Il ne s'agit justement pas d'opposer la réalité historique aux *représentations* mais bien de comprendre qu'elles fonctionnent ensemble, que les unes succèdent à l'autre, en sont l'usage qu'en fait la mémoire collective, avec ce que cela suppose évidemment d'occultations, d'erreurs, d'oublis, de surinterprétations, etc. Il

<sup>157</sup> Les souvenirs d'Alain Le Ray sont précis : « Dès le lendemain de la fuite nocturne de l'ennemi, et tandis que ses troupes se rendaient en masse, l'ordre républicain se rétablit dans le département. Il régnait à Grenoble une volonté collective visible de restaurer la vie publique et de redonner à chacun le cadre quotidien d'existence dont il avait été si longtemps privé ». In *La Résistance en Isère...*, op. cit., « Avant-propos », p. 7.

<sup>158</sup> Cf. chronologie générale en annexe n° II.

<sup>159</sup> **Peut-être une des expressions préférées du « grand public » quand il parle d'histoire.**

<sup>160</sup> Ces précautions sont émises notamment à l'égard de qui voudrait considérer « l'histoire de la mémoire » comme une histoire de la dénonciation. Ceux-là, qui existent à Grenoble s'ils n'y sont plus guère actifs, ont en matière historiographique plus de vingt ans de retard...

<sup>161</sup> Voir sur ce point Olivier Vallade, « La vie quotidienne en Isère pendant l'Occupation : le temps des restrictions », in *Résistance en Isère...*, op. cit., p. 45-49.

est donc bien question de faire *l'histoire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région*.

## II – Une « zone mémorielle » : Grenoble à part ou Grenoble capitale ?

---

**« En ces années durant lesquelles, de mois en mois, la menace nazie s'appesantissait de plus en plus sur l'Europe , il ne fut plus d'histoire seulement départementale »** , écrit justement Vital Chomel à propos de la période qui précède le déclenchement du conflit <sup>162</sup> . Cette remarque, dont le propos est évidemment d'insister sur la perte pour le département de la conduite de son destin, de son autonomie historique qu'il avait pu à peu près conserver jusque-là, nous incite à réfléchir au cadre « géographique » qui doit marquer les limites spatiales de notre étude. Car la région est à proprement parler soumise à un *déferlement*. Les enjeux propres à ce deuxième conflit mondial la dépassent, la sommant de participer à des événements qu'elle ne peut, à son échelle, espérer pouvoir maîtriser. C'est, pour une part non négligeable, cet emboîtement d'échelles géographiques gigognes (guerre mondiale, implication nationale, répercussions régionales, départementales et locales, etc.) qui brouille les perspectives et qui ne permet pas d'assigner sans y penser à notre recherche le *strict cadre départemental*. Notre première idée était pourtant bien de placer notre réflexion sous les auspices bienveillants et surtout rassurants du département. Nous imaginions en effet un brin naïvement que travailler d'arrache-pied à élaborer le profil des mémoires de chaque ville et aire « régionale » plus ou moins marquée, avant de les synthétiser dans un tableau final, nous permettrait d'aboutir à une vue d'ensemble la plus juste possible de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale en Isère. C'était une erreur d'aiguillage, que nous commîmes cependant de bonne foi. Elle se révéla dans toute son ampleur au bout d'un an de travail <sup>163</sup> , quand nous comprîmes que, loin de dégager un tableau général, cette démarche accentuait artificiellement les différences <sup>164</sup> . Elle multipliait les éclairages sur des *enclaves* de mémoires, sans que l'on puisse esquisser de réelles cohésions départementales. Au vrai, nous étions décontenancés : nous qui cherchions à cerner la mémoire de l'Isère de la Deuxième Guerre mondiale, nous accumulions les preuves qu'elle n'existe pas et nous étions au contraire confrontés à une impression d'éclatement des mémoires géographiques – et non pas encore politiques ou sociales, car sur ce terrain-là, nous nous attendions rencontrer une fragmentation. Nous étions face à des *territoires* de mémoire, mais pas à la mémoire du *département*. Evidemment, cette

<sup>162</sup> On doit lire l'article de ce grand érudit qu'est Vital Chomel (l'ancien directeur des Archives Départementales de l'Isère a toujours accueilli avec compétence et amitié nos demandes de renseignements) : « Les années de l'entre-deux-guerres dans l'Isère (1918-1939) », in *Résistance en Isère...*, *op. cit.*, p. 29-33 ; citation extraite de la page 33.

<sup>163</sup> Nous ne regrettons évidemment pas les longs mois de travail dans les Archives Municipales des villes de l'Isère qui ont bien voulu nous accueillir (cf. la liste *infra*) : le fait est néanmoins qu'il fut souvent harassant, pour un résultat final médiocre.

<sup>164</sup> En effet, certaines villes, notamment dans l'agglomération grenobloise, ont une tendance certaine à « gonfler » leur indépendance par rapport à Grenoble et cherchent à tout prix à affirmer leur originalité, soit politique, soit « culturelle ». Cette impression fut pour nous très vive notamment à Saint-Egrève et Varcès.

impression de décalage n'était pas fortuite. Elle nous permet même de progresser et de déboucher sur une première certitude : si nous étions si mal à l'aise, c'est tout simplement que le cadre départemental que nous avons choisi n'était pas adéquat. Non seulement parce que la mémoire iséroise de la Deuxième Guerre mondiale est une vue de l'esprit (à moins de considérer que l'Isère, c'est Grenoble, ce qui est abusif et fallacieux), mais aussi parce que *ce que l'on cherche* lui échappe nécessairement.

Celui-ci convient en revanche à d'autres types de travaux dont la visée est disons plus « classique ». Ainsi, les deux dernières thèses consacrées à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans la région (*Entrés en Résistance. Isère juin 1940-juin 1944. Approche sociologique d'une population de résistants*, de Michèle Gabert et *Répression et persécutions en Isère. 1940-1944*, d'Olivier Vallade) ont naturellement opté pour l'échelon départemental ; c'est l'objet même de leur recherche qui commande d'en mesurer la complexité en « Isère ».

Or, la logique administrative qui préside à l'arbitraire découpage départemental<sup>165</sup>, si elle s'impose pour tel type d'histoire, s'ajuste mal à une entreprise de recherche en histoire « culturelle », laquelle traque des phénomènes (en l'occurrence *mémoire collective, représentations, images*, etc.) d'une autre nature, par définition plus mouvants. C'est pourquoi ordonner d'emblée notre recherche dans le champ d'une monographie départementale nous paraît hasardeux méthodologiquement, susceptible de s'avérer décevant intellectuellement (ne risquerions-nous pas de livrer une compilation de monographies « microlocales » ?) et pour tout dire sclérosant par l'aspect figé qu'elle suppose. Peut-être alors est-il plus judicieux d'inverser la perspective et d'adopter volontairement une focale plus réduite, notamment parce que ce choix dynamise notre étude en induisant une série de questions essentielles.

En effet, il nous semble que la plus grande ville du département est aussi une « capitale mémorielle », c'est-à-dire qu'autour d'elle s'organise un réseau de mémoire(s) dont elle demeure, quoiqu'il en soit, le centre (notre démonstration en apportera de multiples exemples). « **Capitale de la Résistance** »<sup>166</sup>, Grenoble doit évidemment à l'histoire si riche qu'on vient de rappeler de se muer immédiatement en « capitale mémorielle », de s'imposer dans ce rôle et d'en étendre l'influence. Mais où s'arrête précisément son *influence* dans ce domaine ? A la plaine intra-alpine dont elle occupe le centre ? Elle se heurterait dans ce cas aux rudes pentes des montagnes qui l'entourent, leur laissant leur indépendance mémorielle. Cependant, Grenoble n'est-elle pas aussi pour la voix populaire la « capitale des maquis » ? Dans cet ordre d'idées, gère-t-elle au contraire l'ensemble de la mémoire alpine de la guerre, absorbant alors d'autres départements, nous rappelant au passage qu'une autre coupure provinciale (celle de

---

<sup>165</sup> Dont on sait qu'il ne respecte pas toujours les identités régionales et locales : « [...] "la départementalisation de l'histoire de France" a vécu [...]. L'unité de lieu n'est plus et l'espace fait moins sens : c'est dans cette brèche du continuum spatio-temporel de la mémoire que s'engouffre l'entreprise subversive de dépaysement et de "décontextualisation" de l'historien expérimental », écrit ainsi justement Philippe Boutry ; « Assurances et errances de la raison historique », in *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'Histoire*, dirigée par Jean Boutier et Dominique Julia, Paris, Autrement, Série « Mutations », n° 150-151, janvier 1955, p. 66.

<sup>166</sup> Cf. *infra*, notre développement à propos de la concurrence qui oppose Grenoble à Lyon au sujet de ce titre.

l'ancien Dauphiné, ainsi réhabilité) pourrait peut-être s'envisager ? Et puis comment accepte-t-elle cette présence de la « capitale des Gaules », à la fois si proche et si lointaine (ou trop proche et pas assez lointaine) ?

A force de cumuler les charges de mémoire, comme on va le voir, on pourrait penser que Grenoble est en fait « à part ». Que la ville, sûre de sa supériorité, n'obéit dans ce registre de la mémoire qu'à ses propres règles. Enfermée dans une logique hypercentralisatrice, elle en oublierait les charges qui lui incombent et phagocyterait le reste du département plus qu'elle ne lui assurerait un surcroît de représentativité en n'accueillant pas en son sein des expressions de mémoires « halogènes », pratiquement considérées par elle comme « étrangères ». Nous penchons quant à nous en faveur de la thèse exactement inverse, c'est-à-dire que Grenoble joue au contraire à merveille son rôle de caisse de résonance mémorielle. Car en même temps que s'affine cette prééminence grenobloise, c'est bien là que se disent des mémoires de la guerre qui sont souvent très particularistes (rançon d'une compartimentation spatiale ou « sociale » parfois extrême) parce qu'elles savent que seule l'espace urbain grenoblois peut leur fournir cette reconnaissance publique à laquelle toutes aspirent. Observer en priorité le cas grenoblois, c'est donc se donner la possibilité d'opérer une synthèse transversale dans les mémoires de cette région au milieu de laquelle elle rayonne. Nous croyons en effet que c'est le fait que des positions de mémoire s'expriment à et depuis Grenoble qui donne son unité identitaire, sa cohérence mémorielle, non pas au département en son entier, mais à une **zone**. Il faut prêter une particulière attention à ce dernier mot car il est essentiel pour la définition même de notre travail. Il doit précisément s'entendre dans le double sens de *région* (« *étendue de pays autour d'une ville*<sup>167</sup> », Grenoble donc) et de *territoire*, avec la nuance d'appropriation que ce terme implique (« *étendue de pays sur laquelle s'exerce une autorité*<sup>168</sup> », ici celle de Grenoble).

Enfin, nous « tenons » notre aire géographique d'investigation. Ses contours sont difficiles à définir (cette définition pouvant d'ailleurs être l'un des apports de notre travail), qui peuvent bouger dans l'espace mais aussi évoluer dans le temps, qui parfois franchissent les frontières départementales – on sait que le Vercors par exemple n'est pas, loin s'en faut, uniquement isérois –, parfois ne poussent pas jusqu'à elles – le Nord-Isère ne s'y coulera jamais<sup>169</sup>.

Notre hypothèse est que la ville de Grenoble se comporte en capitale d'une *zone*

---

<sup>167</sup> In *Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, édition 1995, p. 1907.

<sup>168</sup> *Ibidem*, p. 2238.

<sup>169</sup> Ce que regrettait amèrement Monsieur Ivanoff, président des « Anciens du secteur VII ». Correspondance du 29 avril 1991 et entretien téléphonique du 22 mai 1991. Alain Le Ray l'écrit très bien : « *Le VII<sup>e</sup> (secteur de Résistance, auquel correspond la région de Vienne /Bourgoin-Jallieu /Crémieu) jouiss[ait] ou souffr[ait] selon les jours, d'une double appartenance entre l'Isère et Lyon* » ; in *Résistance en Isère...*, *op. cit.*, p. 6. D'ailleurs, Monsieur Ivanoff a éprouvé le besoin d'écrire ses mémoires pour redonner au secteur VII la place qu'il mérite et que l'on ne reconnaît pas assez selon lui (*Après la nuit, la lumière*, slsn, 1993, 141 p.). En revanche, la préface qu'il donne à l'ouvrage de Maurice Rullière (*Résistance dans le Bas-Dauphiné. Histoire du secteur VII libérateur de Bourgoin et de Jallieu*, Lyon, Elie Bellier, 1984, 140 p.) n'est, elle, pas revendicative.

*mémorielle en perpétuel devenir*, dont l'une des seules permanences est qu'elle ne correspond pas parfaitement, qu'elle ne colle pas aux limites départementales. C'est ce pari (fondé évidemment sur l'observation de la documentation) qui détermine l'espace de notre champ d'enquête.

### III – La durée d'une génération : une triple validité.

---

Une génération et un peu plus pourrait-on écrire<sup>170</sup>. Car là encore, au moment de border cette fois-ci dans le temps l'extension de notre recherche, on ne peut guère se satisfaire d'une coupure trop nette<sup>171</sup>. Les expressions de la mémoire collective ne respectent pas plus les artificielles limites temporelles qu'elles ne s'accommodent des arbitraires frontières spatiales. Cependant, comme toute entreprise historique, le projet d'écrire l'histoire de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région ne peut se passer de *périodisation*. Faire cette histoire-là obéit aux mêmes règles que faire une autre histoire. Il convient donc de la construire en objet scientifique. Et précisément, cette *historisation* s'obtient d'abord en dégagant une structure temporelle général et aisément manipulable, l'historien étant celui des spécialistes des « sciences sociales » le plus apte à manier la diachronie. A l'intérieur de ce « nouvel atelier d'historien », il faut veiller d'un côté à ce que le cadre chronologique que nous allons choisir ne soit pas contraignant au point de se transformer en un étouffant carcan et d'un autre côté à ce que l'objet historique « période » que nous aurons ainsi bâti ne s'affranchisse pas des phénomènes que nous voulons examiner au point de fonctionner de manière trop autonome. Comme l'assène définitivement l'aphorisme connu de Lord Acton : « **Study problems, not periods**<sup>172</sup>. »

S'exercer à la périodisation, c'est en effet se contraindre à opérer des ruptures qui, peu ou prou, sont artificielles. D'autant que quand elles ne correspondent pas à des coupures évidentes (de celles qui vont de soi et qu'affectionne particulièrement l'histoire politique : changements de gouvernement, de législatures, etc.), ces articulations sont pour l'essentiel à inventer par le chercheur.

Notre charnière, nous avons donc choisi de l'établir en 1964, parce qu'il y a selon nous une triple justification à être aussi précis.

<sup>170</sup> Sur le concept de génération et son importance en histoire contemporaine, voir Pierre Nora, « La génération », in *Les Lieux de mémoire*, III. *Les France*, 1. *Conflits et partages* (Pierre Nora dir.), Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1992, p. 931-971 et le numéro spécial (n° 22, avril-juin 1989, *Les générations*) de *Vingtième siècle. Revue d'histoire* (notamment Jean-François Sirinelli, « Génération et histoire politique », p. 67-80 ; Philippe Buton, « Les générations communistes », p. 81-91 ; Olivier Wieviorka, « La génération de la Résistance », p. 111-116).

<sup>171</sup> C'est un constat valable y compris pour la limite chronologique « amont » de notre étude. Commencer en 1944, pour naturel que cela paraisse de prime abord, n'est pas toujours pertinent, on le verra.

<sup>172</sup> Cité par Antoine Prost, in *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 75 et p. 116. Lord Acton est l'auteur d'un ouvrage de référence : *A Lecture on the Study of History. Delivered at Cambridge, June 11 1895, Londres, Macmillan, 1895, 142 p.*

## A – Vingt ans : une raison « sociologique ».

Qu'on se souvienne de la scène d'ouverture du *Chagrin et la pitié*, dans le salon cossu du pharmacien clermontois Verdier... Le notable de province aux préférences maréchalistes évidentes choisi par les réalisateurs pour personnifier une France de la veulerie, est questionné par des jeunes gens qui ont vingt ans à la fin des années 1960. A leurs naïves interrogations, il répond précisément qu'il a gardé de ces années une impression de « *chagrin et de pitié*<sup>173</sup> ».

En vingt ans, ont ainsi eu le temps de s'établir au moins deux « systèmes » de mémoire que délimitent leur relation à la durée.

Une double décennie, c'est la durée suffisante pour que les acteurs qui ont directement participé à l'événement « Seconde Guerre mondiale » (ou en tous cas l'ont vécu en tant que témoins) trouvent le temps d'effectuer leur passage de l'histoire à la mémoire. C'est bien là le premier « système » de mémoire, éminemment dialectique, puisqu'il suppose que ses animateurs se livrent à un constant aller-retour entre histoire et mémoire, leur passé et la trace qu'ils en conservent dans leur présent. On est là dans la *reconstruction*.

Vingt ans, c'est aussi le temps déjà long qu'il faut pour que ceux qui, trop jeunes pour avoir été autant impliqués dans le conflit que leurs aînés, puissent accéder à la curiosité et développer une vision propre de la guerre, intéressante parce que détachée de l'événement. Le registre est ici celui de la *construction*.

Cette scansion chronologique de deux décennies présente ainsi l'intérêt scientifique de signaler la simultanéité dans le temps de deux « âges » de mémoire, de deux strates de mémoire sociologiquement différenciées. Leur juxtaposition n'est évidemment pas accidentelle mais implique une relation et une interdépendance entre deux phénomènes certes du même ordre (vision et représentation de la guerre) mais à la temporalité différente<sup>174</sup>. Coupler une observation de la mémoire officielle de la Deuxième Guerre mondiale parvenue à « l'âge adulte » avec une tentative d'enquête sur le concept de « génération de la Résistance » pourrait ainsi s'avérer intéressant pour mesurer l'éducation mémorielle qu'a reçue une autre génération (dans le sens de « classe d'âge ») née avec ou immédiatement après la Résistance et la Libération.

## B – Vingt ans pour un apogée « politique ».

Vingt ans après la Libération, l'État gaulliste est au faite de sa puissance<sup>175</sup>. Certain matin froid de décembre 1964, c'est bien le triomphe de la mémoire gaullienne et gaulliste de la guerre qui apparaît en pleine majesté sur les écrans de télévision français. Par la

<sup>173</sup> A propos du rôle majeur joué par le film d'Ophuls, Harris et Sédouy (1971), dans l'éclatement du consensus mémoriel hérité de la période précédente et aussi de la légende qui l'entoure, lire Henry Rouso, *Le syndrome...*, op. cit., p. 121-136.

<sup>174</sup> Henry Rouso écrit lui : « Vingt ans... Les générations se croisent. Celles de la guerre, qui détiennent en partie les rênes du pouvoir, réécrivent l'histoire à l'usage de celles qui arrivent, qui n'ont connu au pire que les privations des parents » ; in *Le syndrome...*, op. cit., p. 115-116.

triple entremise de la figure de Jean Moulin, du hiératique décor du Panthéon et de la voix éraillée du tribun Malraux, le chef de l'État rappelle à la nation qu'il fut le chef de la Résistance et qu'il entend le rester pour la postérité<sup>176</sup>. L'épisode commémoratif a marqué les souvenirs. Qui a écouté une fois les mots de Malraux ne peut les oublier, pas plus qu'il ne peut, même très longtemps après, réfréner son émotion au moment où éclate le *Chant des partisans* entonné ce jour-là par un chœur on ne peut plus martial. Le rendez-vous mémoriel était bien préparé et a fonctionné peut-être au-delà des espérances de ses initiateurs. Cette journée n'est-elle pas pratiquement en soi un « lieu de mémoire » ? Elle clôt surtout un cycle. En consacrant la mémoire gaulliste, la cérémonie achève une bataille : celle qui depuis la fin de la guerre opposait communistes et partisans du général autour de l'enjeu du monopole de la mémoire nationale de la Résistance. Ces vingt ans ont au moins cette cohérence-là : ils sont le temps des batailles politiques de mémoire. Après 1964, d'autres questions de mémoire surgiront, mais qui obéissent à une autre logique et qui ouvrent donc sur une autre période. La « panthéonisation » de Jean Moulin opère ainsi une franche coupure dans la chronologie propre au mouvement de la mémoire nationale de la Deuxième Guerre mondiale, dont nous prenons le risque d'admettre *a priori* qu'elle s'applique également à la situation grenobloise.

### C – 1964 : une coupure « juridique ».

« *Vingt ans après* »<sup>177</sup>, c'est vingt ans trop tard pour la mémoire, qui doit en rabattre dans ses prétentions à l'exhaustivité. Le droit organise l'oubli en prévoyant la prescription<sup>178</sup> des actes qualifiés juridiquement de « crimes de guerre » vingt ans après qu'ils ont été commis, et contribue ainsi à structurer le temps de la mémoire officielle. Cet aspect juridique n'est pas à minorer qui introduit en vérité une double rupture dans la représentation globale du conflit.

En effet, dans le même temps qu'officiellement la justice ne s'estime plus comptable des crimes de guerre perpétrés pendant les « années noires », que sont complétées ainsi les deux premières tentatives d'amnistie (houleuses pour ce qui est des débats qui en disputent les modalités) de 1953 et 1954, on décide que d'autres crimes seront à jamais imprescriptibles.

Les « crimes contre l'humanité » tels qu'ils sont définis par la résolution des Nations

<sup>175</sup> Signalons deux événements intervenus dans ces années et qui intéressent au premier chef notre étude : de Gaulle a refermé la « boîte à chagrins » en 1962 ; il a signé les accords de l'Élysée avec le chancelier allemand Adenauer en janvier 1963, scellant ainsi la réconciliation franco-allemande.

<sup>176</sup> Pour une analyse complète de ces deux journées commémoratives, lire le chapitre intitulé « L'honneur inventé » que leur consacre Henry Rouso, in *Le syndrome...*, *op. cit.*, pages 100 à 116.

<sup>177</sup> **Qu'Alexandre Dumas nous passe cet emprunt...**

<sup>178</sup> « *Moyen d'acquérir ou de se libérer par un certain laps de temps, et sous les conditions déterminées par la loi* », in *Nouveau Petit Robert...*, *op. cit.*, p. 1767.

Unies du 13 février 1946, laquelle prend acte de la définition des crimes contre l'humanité figurant dans la charte du tribunal international de Nuremberg officialisée le 8 août 1945 sont, selon les dispositions de la loi votée à l'unanimité des deux chambres le 26 décembre 1964, imprescriptibles. Ce vote confirme que l'on s'achemine vers la fin d'une période.

D'abord, il n'y a pas (à l'inverse de ce qui s'était passé pour les lois d'amnistie) la moindre escarmouche parlementaire lors du vote de la loi : la politique est absente du débat.

Ensuite, il marque, quelques jours après l'entrée de Moulin au Panthéon, une espèce de point culminant dans la bonne conscience historique française qui s'incarne dans une vision auto-idéalisée de ce que furent ces années-là. La loi de décembre 1964 est en effet destinée à rappeler à l'ordre et à leur *Kriegschuld* les Allemands, la RFA ayant annoncé qu'à partir de la date du 8 mai 1965, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité seraient prescrits sur son territoire<sup>179</sup>. En affirmant leur vigilance mémorielle et juridique à l'endroit des Allemands, les élus français insistent en retour, par un mouvement de contrepoint sûrement inconscient, sur la qualité de l'histoire française<sup>180</sup>.

Enfin, telle que libellée à Nuremberg et reprise par le droit français, la définition des crimes contre l'humanité (c'est-à-dire « [...] ***l'assassinat, l'extermination, la réduction à l'esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toute population civile avant ou pendant la guerre ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux*** » ) contribue à la prise d'importance d'une nouvelle codification mémorielle du conflit. Plus idéologique et plus morale, cette dimension va de plus en plus insister sur la singularité d'une guerre qui ne fut pas, quoiqu'on en dise, de « Trente ans », qui échappa au schéma classique de l'affrontement des nations, qui est définitivement d'une autre nature. C'est bien sûr l'irruption dans le débat public du questionnement autour de la mémoire vive de la Shoah, même si plus tardive, qui en sera la concrétisation la plus visible, la *complicité de crime contre l'humanité* remplaçant alors la *Collaboration avec l'ennemi* comme paradigme de la faute.

Les différents indices que nous venons de rapidement exposer sont suffisamment clairs pour que l'on décide que la limite temporelle « aval » de notre étude se situe à l'intersection de ces trois logiques (sociologique, politique et juridique). De nature différente, elles partagent cependant la même chronologie et ce n'est certes pas un hasard. Cette conjonction vaut pour nous confirmation que les vingt ans qui font suite à la guerre sont essentiels pour le façonnement de la mémoire nationale de la Seconde Guerre mondiale, puisqu'ils en constituent le substrat en quelque sorte. L'intérêt pour nous est d'envisager selon quelles modalités Grenoble et sa « zone mémorielle » s'inscrivent au sein de cette chronologie générale<sup>181</sup>.

---

<sup>179</sup> La prescription vingtenaire du droit allemand ne sera cependant pas rendue effective.

<sup>180</sup> Henry Rouso rappelle dans *Le syndrome...* (p. 116) que « même si la charte de 1946 fait explicitement mention des complices, à aucun moment l'éventualité d'une application à des criminels français, anciens collaborateurs est effleurée ».



## IV – La construction de la question ou l'invention de la problématique.

Tout projet historique vaut ce que vaut la question qu'il pose. C'est en effet elle qui fonde l'objet historique qu'il s'agit de mettre sous examen en pratiquant un découpage inédit ou en tout cas original dans la complexité des faits qu'il étudie et des documents qu'il utilise. Mais toute question n'est pas en soi historique. L'impératif disciplinaire historique (élaboration d'un cadre géographique, définition d'une durée comme on vient de le faire, mais aussi délimitation des sources documentaires, mise au point de leur procédures de traitement, comme nous le verrons) la guide et l'oriente nécessairement.

Cette question initiale qu'il situe à l'orée de sa recherche, l'historien qui veut en vérifier la pertinence ne peut ainsi la poser que s'il est déjà historien. D'où parfois l'impression « corporatiste » que l'on peut éprouver à la lecture de la question que pose celui-ci. Loin d'être un défaut, cette impression est selon nous au contraire le gage de la qualité « historienne » de la question. Cet interrogateur – l'historien – doit connaître à la fois les exigences de son métier, les spécificités du champ historique auquel il se réfère (l'histoire culturelle) et du courant historiographique (histoire de la mémoire) qu'il entend explorer, s'il veut pouvoir articuler en un seul discours un triple contrat scientifique, méthodologique et narratif.

Cette question vitale, donc, qui doit prendre en écharpe tous les thèmes que le travail de recherche aborde, nous l'appelons **problématique**. Il importe de savoir la nouer en toute conscience et responsabilité puisque les partis pris auxquels elle obéit conditionnent la totalité de notre travail. Ce *choix* s'articule pour nous autour de trois interrogations que nous souhaitons lier en une même démonstration, que nous plaçons donc à l'intérieur d'un cadre géographique et chronologique prédéterminé.

Ramassée en une seule phrase, la problématique de notre étude pourrait ainsi se libeller : les **fonctions sociales** de la mémoire collective grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale dont on suppose qu'elle est elle-même constituée de multiples mémoires, porteuses de représentations différenciées du conflit, répondent à des besoins de reconnaissance identitaire de la communauté qu'on doit élucider et qui, en s'incarnant dans des **pratiques et des lieux** précis dont l'espace d'expression privilégiée est l'espace urbain, mettent dans le même temps aux prises des **concurrences autour d'enjeux** dont il faut définir la nature, repérer l'intensité et établir la temporalité interne.

<sup>181</sup> D'ailleurs, en regard de la situation locale, choisir 1964 comme date butoir se justifie de multiples façons. C'est la date du premier essai de création d'un musée de la Résistance et de la Déportation à Grenoble et il faudra étudier cette façon d'organiser la mémoire en la planifiant administrativement, en en confiant la gestion à une entreprise d'ordre culturel, en déléguant officiellement son élaboration aux anciens acteurs eux-mêmes. De plus, la période prise en considération correspond, sur le plan politique local, à vingt années à l'actualité relativement riche, les différentes tendances politiques occupant tour à tour – pour des durées plus ou moins longues, il est vrai – la mairie, avant qu'Hubert Dubedout ne s'en empare durablement, en mars 1965. Il y aura certes des différences, et certaines très importantes, dans la façon de se rappeler, et parfois dans le message même de ces commémorations, entre les maires MLN, SFIO, RPF... ou PCF. Mais il est surtout intéressant de constater que les maires successifs de Grenoble étant tous d'anciens résistants, c'est plus une manière de continuité mémorielle, voire de consensus, au moins dans la décision de commémorer l'événement, qui l'emporte.

Pour rendre opératoire ce choix problématique, il est nécessaire de penser évidemment à un « plan » de présentation générale qui permette d'en développer la triple facette tout en restant fidèle à l'obligation de la circulation chronologique. Mais auparavant, et comme nous savons qu'il n'y a pas de question sans document<sup>182</sup>, il convient d'établir d'une manière critique et raisonnée ce qui constitue précisément notre documentation et de présenter les procédures de traitement méthodologique que nous avons adoptées pour, tout d'abord, la cerner, et ensuite tenter de la maîtriser.

## Chapitre III Délimiter, pratiquer et maîtriser un corpus documentaire.

***L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire, sans documents écrits s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel, à défaut des fleurs usuelles [...]. Toute une part, et la plus passionnante sans doute de notre travail d'historien, ne consiste-t-elle pas dans un effort constant pour faire parler les choses muettes, leur faire dire ce qu'elles ne disent pas d'elles-mêmes sur les hommes, sur les sociétés qui les ont produites [...]. Lucien Febvre, Combats pour l'histoire<sup>183</sup>.***

### Pléthore.

---

Disons-le d'emblée – et Lucien Febvre le savait bien évidemment – l'histoire contemporaine, elle, n'est pas chiche. Et en matière documentaire, le « deuxième vingtième siècle » est sûrement la période la moins avare d'entre toutes les périodes qu'envisage la discipline historique. Au point que c'est justement cette ampleur et cette richesse documentaire qui, mal gérées, peuvent rapidement s'avérer handicapantes. Si en d'autres domaines « abondance de bien ne nuit jamais », la pratique historique rétorque que la surabondance de documents commande de trancher<sup>184</sup>. En ce sens, la

<sup>182</sup> Tout comme il faut garder à l'esprit que « le document en lui-même n'existe pas, antérieurement à l'intervention de la curiosité de l'historien » ; Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, Paris, Le Seuil, 1954 pour l'édition originale, p. 302 ; cité par Antoine Prost, in *Douze leçons sur l'Histoire, op. cit.*, p. 81.

<sup>183</sup> Lucien Febvre, in *Combats pour l'Histoire, Paris, Armand Colin, 1953 pour l'édition de référence, p. 428 ; réédition dans la collection « L'ancien et le nouveau », toujours chez Armand Colin, en 1992, 456 p.*

<sup>184</sup> C'est ce que Paul Veyne caractérise par « l'allongement du questionnaire » ; cité par Paul Ricoeur, « Entre Mémoire et Histoire », in *Mémoires des peuples. Histoire, mémoire et identité. A chacun sa mémoire ?*, *Projet*, n° 248, Hiver 1996-1997, p. 15. Lire également le texte de Serge Berstein, « L'historien du contemporain et les archives », dans le dossier consacré à ces questions par *Le Débat* (« Musées, archéologie, archives : politique du patrimoine »), mars-avril 1998, n° 99, p. 146-153.

problématique opère un premier choix qui se répercute sur la constitution du corpus documentaire. Mais pour celle qui est la nôtre, elle ne peut suffire à établir un ensemble fini des pièces documentaires que nous allons analyser. Au contraire, notre problématique est responsable au premier chef de l'explosion des sources que notre démonstration va utiliser ; c'est précisément à cause d'elle que ces dernières sont infinies en nombre et en genre. Quand il s'agit de traquer les traces des expressions des mémoires de la Seconde Guerre mondiale, le constat s'impose vite : tout est document, tout est source<sup>185</sup> ...

Au point qu'on peut légitimement être effrayé. Là où l'inventaire mené par Lucien Febvre avait la force et la conviction de l'optimisme, celui que nous nous apprêtons à dresser risque, si l'on n'y prend garde, d'aboutir à l'effet inverse<sup>186</sup>. Cet inventaire d'une histoire qui devrait beaucoup à Prévert pourrait même risquer ne jamais s'achever. Or, s'entêter à tenir l'ambition légitime de l'exhaustivité serait ici suicidaire, la pratique nous l'a d'ailleurs prouvé (cf. *infra*, « Le diffus »). Nous pensons qu'il est des domaines de la recherche en histoire qui, au contraire, pour atteindre à une vision la plus complète possible de leur objet d'étude, doivent résolument savoir tourner le dos à la prétention de l'exhaustivité (cf. *infra*, « L'oral : bouche du témoin, bouche de la vérité ? »). Et pour ne pas céder à cette dépression documentaire, il convient alors d'impulser le plus de raison critique au sein de la poésie de Prévert.

Ainsi, l'objet même de notre étude induit une première et radicale différenciation de *statut* épistémologique entre deux principaux groupes de sources. Et ce avant même que l'on envisage les *différents types* de sources.

## **Sources de première et sources de seconde origine.**

---

De très nombreux documents se rattachent à ce « groupe » que l'on a baptisé de « première origine ». Ce sont ceux qui, « bruts de décoffrage » en quelque sorte, révèlent des expressions de mémoire(s), des visions et des représentations du conflit sans le

<sup>185</sup> Robin G. Collingwood l'a très bien écrit il y a déjà longtemps : « *Les données (data) d'un côté, et les principes d'interprétation de l'autre, sont les deux éléments de toute pensée historique. Mais ils n'existent pas séparément pour se combiner ensuite. Ils existent ensemble ou pas du tout. L'historien ne peut pas récolter les données dans un premier temps et les interpréter dans un second. C'est seulement quand il a un problème en tête qu'il peut se mettre à la recherche de données qui s'y rapportent. N'importe quoi, n'importe où peut lui servir de données s'il est capable de trouver comment l'interpréter. Les données de l'historien sont la totalité du présent. Le commencement de la recherche historique n'est donc pas la collecte ou la contemplation de faits bruts non encore interprétés, mais le fait de poser une question qui mette à la recherche de faits qui puissent aider à y répondre. Toute recherche historique est focalisée de cette façon sur quelque question ou problème particulier qui définit son sujet* » ; in *The philosophy of history*, Historical Association Leaflet, n° 70, Londres, 1930, p. 14.

<sup>186</sup> Nous avons volontairement tronqué la citation du co-inventeur des *Annales* que nous avons placée en exergue de ce chapitre, afin de ne pas démesurément l'allonger. C'est entre les premiers « crochets » que se place le plaidoyer de Febvre pour le « tout documentaire » auquel nous nous référons ici : « [...] donc avec des mots, des signes. Des paysages et des tuiles. Des formes de champ et de mauvaises herbes. Des éclipses de lune et des colliers d'attelage. Des expertises de pierres par des géologues et des analyses d'épées en métal par des chimistes. D'un mot, avec tout ce qui, étant à l'homme, dépend de l'homme, sert à l'homme, exprime l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme. »

savoir et le vouloir, malgré eux presque<sup>187</sup>. Quand les articles de la presse grenobloise parlent de la guerre, quand les rapports des Renseignements Généraux à propos des cérémonies commémoratives s'accumulent sur le bureau du préfet avant de prendre le chemin de Paris ou que tel grand témoin, à la lueur de sa lampe de bureau, rédige pour son intimité la plus fermée des souvenirs que personne n'est censé déflorer mais auxquels on a pu ensuite accéder, aucun de ces producteurs de documents ne s'attend à ce que nous venions par la suite les interroger, et selon notre problématique qui plus est. C'est d'ailleurs là le gage de leur sincérité. Et sincères, ces documents le sont jusqu'au bout, c'est-à-dire jusque dans leurs préférences et leurs distorsions, qui font d'ailleurs tout leur intérêt.

De manière *involontaire*, ces documents – dont en outre la production ne connaît pas de limite dans le temps – témoignent au premier degré de la mémoire en train de s'élaborer et sont donc pain béni pour notre propos.

Le deuxième « groupe » de sources comprend les documents qui, pourrait-on dire, sont *conscients d'eux-mêmes*. Ceux-là témoignent d'une volonté claire d'exprimer un discours sur la mémoire. Plus aisément repérables – il s'agit dans leur grande majorité des traces concrètes, des vecteurs et supports de mémoire visibles et lisibles –, ils ne se laissent pas pour autant facilement décrypter. Ainsi, quand on a admis par exemple que le monument aussi est document, reste à l'interroger, c'est-à-dire à expérimenter des procédures de traitement qui diffèrent nécessairement des techniques habituelles<sup>188</sup>. De plus, cette seconde génération de documents n'est pas cantonnée à un temps qui serait lui aussi second : dès les premiers jours de la Libération, on inaugure un discours construit et conscient sur la mémoire. Enfin, le fait qu'il soit ici question de source *volontaire* exige un surcroît d'attention de notre part pour en saisir la véritable portée. Car contrairement à ceux de la première génération, ils ne se livrent pas en toute innocence. Ils sont tous sauf ingénus. La critique interne à laquelle on les soumet doit être attentive à cette double détente : en eux-mêmes expressions de mémoire(s), ils possèdent également un point de vue intéressé et développent un propos sur la mémoire. Ils *fabriquent* une mémoire et le savent (discours officiels prononcés lors des cérémonies commémoratives, érection de monuments et mémoriaux, création de musées, etc.). Ils doivent à ce titre-là être questionnés deux fois : que disent-ils *volontairement* ; que révèlent-ils *involontairement*<sup>189</sup> ?

On ne saurait évidemment privilégier aucun de ces deux groupes de sources. Notre étude, pour rester fidèle à son engagement problématique, doit considérer qu'ils sont d'égale importance. Mais cette différence est essentielle à saisir parce qu'elle implique un traitement méthodologique adapté à l'un et l'autre ensemble, et parce qu'elle se retrouve

---

<sup>187</sup> Ces documents que Marc Bloch nomme précisément des « *témoins malgré eux* » ; cité par Paul Ricoeur, « Entre mémoire et histoire », *art. cité*, p. 14.

<sup>188</sup> Lire à ce sujet les stimulantes contributions du numéro 8 de la revue dirigée par Régis Debray, *Les Cahiers de médiologie*, « *La confusion des monuments* », septembre 1999. Nous tenons à remercier ici l'équipe de la Bibliothèque du musée de Grenoble (et particulièrement Gérard) d'avoir consenti à acquérir très rapidement cet ouvrage afin que nous puissions le consulter. Cf. *infra*, « La Pierre et les murs », pour une analyse détaillée des monuments commémoratifs.

à l'intérieur de chaque *type* de source.

Il serait hors de propos de situer ici l'inventaire complet de nos sources (nous réservons la présentation de ce « catalogue » à la fin de notre travail). Cependant, il nous paraît essentiel d'établir dès à présent et en quelques pages un tableau général de ces sources et du traitement méthodologique global que nous avons adopté afin de les questionner – ce que l'on pourrait nommer notre « logistique de la recherche » –, sans cacher aucune des difficultés que nous avons rencontrées au long de cette confrontation.

Nous avons repéré quatre *types* de source. C'est la différence évidente de leur support qui structure leur classification en quatre domaines.

## I – L'écrit, d'abord.

---

Source privilégiée, matériau par essence de l'historien, la production écrite, qu'elle soit imprimée ou manuscrite, est le principal socle de notre documentation<sup>190</sup>. Mais elle est nombreuse et polymorphe. Et organiser sa présentation est déjà en soi une gageure. En tenant compte de la nature des producteurs ou du lieu de conservation, on parvient cependant à distinguer cinq rubriques principales.

### A – Archives officielles.

Le propos de notre étude se situe délibérément dans une optique monographique régionale. C'est un choix problématique qui commande de partir des documents conservés « sur place ». Méthodologiquement, cela signifie que nous avons volontairement inversé la relation hiérarchique de dépendance qu'entretiennent d'habitude les Archives Départementales à l'égard des Archives Nationales. Grâce à l'aide et à la compréhension d'Yves Soulingeas, Directeur des **Archives Départementales de l'Isère** et de Tal Bruttman, chargé de classer les fonds contemporains, nous avons pu établir un répertoire que nous pensons être quasiment exhaustif des dossiers conservés en Isère et qui intéresse directement et indirectement notre sujet.

D'ampleur variée, d'intérêt inégal – et parfois décevant au regard de l'intitulé générique qui figure sur les inventaires –, souvent d'un classement interne anarchique, voire inexistant, ces presque deux cents cartons sont une mine. Beaucoup contiennent

<sup>189</sup> Contrairement à ce que semble penser Antoine Prost, nous croyons qu'il ne faut pas être trop restrictif et ne s'intéresser qu'au deuxième niveau d'analyse (ce que disent en creux les documents volontaires) si l'on veut cerner dans sa totalité la mémoire officielle : « *Aux discours prononcés le 11 novembre devant les monuments aux morts, l'historien ne demandera pas ce qu'ils disent, qui est bien court et bien répétitif ; il s'intéressera aux termes utilisés, à leur réseau d'opposition ou de substitution, et il y retrouvera une mentalité, une représentation de la guerre, de la société, de la nation* », in *Douze leçons sur l'Histoire, op. cit.*, p. 63.

<sup>190</sup> Pour exprimer les liens indéfectibles qui attachent l'historien à l'écrit, le médiéviste Jean-Louis Gaulin parle joliment de « L'ascèse du texte ou le retour aux sources », in *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'Histoire*, dirigée par Jean Boutier et Dominique Julia, Paris, Autrement, Série « Mutations », n° 150-151, janvier 1955, p. 163-172.

des documents qui, au titre de la loi de 1979, ne sont pas consultables sans dérogation<sup>191</sup>. Parmi ceux-ci, les plus riches sont sans conteste les rapports établis par les enquêteurs des Renseignements Généraux et dont les ADI possèdent un exemplaire, la préfecture ayant versé à l'instance de conservation départementale celui qui est adressé systématiquement au préfet<sup>192</sup>. Le champ d'investigation des « RG » est à ce point sans limite qu'on ne cesse d'être impressionné de cette absence de borne. Leurs rapports – de détails, sur tel ou tel aspect ponctuel de la vie grenobloise ou départementale –, de synthèse – selon une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle – sont d'une précision sans concession. Grâce à eux, nous avons pu notamment suivre d'une autre façon le déroulement des cérémonies commémoratives, dont nous craignons qu'elles ne fussent accessibles que par l'intermédiaire des articles de la presse locale. Sans ces précieux rapports, qu'aurions-nous compris de la vie associative des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ? Qu'aurions-nous su des débats très internes de tel comité d'érection à propos de tel monument ? Ou de l'insistance avec laquelle les responsables locaux du PCF et du RPF encouragent leurs sympathisants à réclamer pour eux seuls la gloire et le mérite d'avoir résisté ? Et ces activistes pétainistes, proches du MP13 et de l'OAS, qui militent pour la réhabilitation du maréchal, les aurions-nous même remarqués (cf. *infra*, notre partie consacrée à la « mémoire noire » de Grenoble) ?

Évidemment, la nature même de ces pièces documentaires incite à une certaine prudence dans leur maniement. Il est hors de question de considérer qu'ils sont « purs ». On ne doit surtout pas les exonérer de la double critique (externe et interne) à laquelle tout document doit être soumis, *a fortiori* quand il émane de services de surveillance agissant au nom de l'État.

**Les renseignements que nous fournissent les documents concernés aux ADI, quand ils nous ont paru carenciels, nous avons cherché à les compléter en fréquentant principalement trois autres lieux de conservation.**

Les **Archives Nationales** sont peu intéressantes pour nous, par définition presque, on l'a dit. Quand nous avons sollicité les services du CARAN<sup>193</sup>, nous avons été cordialement accueillis, très efficacement renseignés et les progrès récents des nouvelles technologies en informatique (cf. *infra*, « A nouvelles technologies, nouvelles pratiques ? ») nous ont permis de communiquer à distance en évitant ainsi de trop fréquents déplacements. Si quelques dossiers nous ont apporté des compléments nécessaires, force est de constater que la matière documentaire est locale. Quelques

<sup>191</sup> Nous avons présenté neuf demandes de dérogation. Nous les avons toutes obtenues, ce qui prouve bien que contrairement à la paranoïa qu'essayent d'entretenir certains « historiens » qui n'hésitent pas à parler de complot de l'État – celui-ci ne voulant pas qu'on écrive son histoire d'après Sonia Combe (*Archives interdites : les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Paris, Albin Michel, 1994, 327 p.) – on peut travailler très librement en archive.

<sup>192</sup> Ces rapports sont en règle générale édités à quatre exemplaires : un est adressé au ministère de l'Intérieur, un deuxième au responsable régional des Renseignements Généraux, à Lyon, le troisième reste dans le service émetteur avant d'être archivé et le quatrième, donc, est envoyé au préfet.

<sup>193</sup> Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales.

visites aux **Archives Départementales de la Drôme** nous ont aidé à compléter, mais à la marge, notre étude (notamment à propos du Vercors<sup>194</sup>). Plus conséquente, plus difficile à cerner également du fait de son éclatement et de son manque de classement, la documentation des **Archives Municipales de Grenoble**<sup>195</sup> nous a été d'un grand secours, surtout en ce qui concerne les associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre et les aléas de l'érection du monument aux morts grenoblois de la Seconde Guerre mondiale.

Si l'on ne peut pas, au sens strict du terme, parler d'archives officielles pour les documents écrits qui sont conservés au **Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère** (non seulement parce qu'ils ne sont pas uniquement émis par les services de l'État, du département ou de la ville, mais aussi parce que le musée n'a pas pour mission officielle principale d'être un lieu de conservation de l'archive écrite), il est certain que les nombreuses pièces qui ont été inventoriées et classées par Jacques Loiseau, le documentaliste du musée, nous ont été très utiles, quelle que soit leur provenance<sup>196</sup>.

Nous n'avons en revanche que peu eu recours aux archives du **Musée des Troupes de Montagne**, qui sont strictement « militaires » et d'un intérêt trop limité (notes de services organisant la mise en place du volet militaire des cérémonies commémoratives, par ailleurs disponibles aux ADI, etc.) pour que, après qu'un rapide sondage nous a donné un aperçu de leur contenu, nous entreprenions un dépouillement d'envergure<sup>197</sup>.

## B – La presse.

**Nous avons adopté le même raisonnement en ce qui concerne le traitement de la presse que pour les archives officielles : du bas vers le haut, du local au national, nous nous sommes astreints à un travail de dépouillement quasi systématique – dont il ne faut pas passer sous silence le caractère fastidieux.**

Pour ce qui est de la **presse publique**, nous avons passé au crible les trois puis quatre journaux quotidiens édités<sup>198</sup> à Grenoble pour une période de trois ans. Il fallait

<sup>194</sup> Merci surtout à notre ami Gilles Vergnon, connaisseur s'il en est des fonds des Archives Départementales de la Drôme, de nous avoir ouvert sa documentation et ses dossiers.

<sup>195</sup> Et d'autres villes de l'agglomération, dans une moindre mesure cependant : Saint-Martin-d'Hères, Varcès, Saint-Egrève, Meylan, etc.

<sup>196</sup> Ces archives, souvent constituées de papiers personnels inédits conservés pendant longtemps par d'anciens responsables locaux de la Résistance qui accélèrent actuellement leur don, en raison de la création d'un nouveau musée de la Résistance et de la Déportation, sont souvent très intéressantes. Sur tous ces aspects, on peut consulter notre rapport de stage, effectué dans le cadre du DEA « Relations et interactions culturelles internationales » et intitulé *Le musée de la Déportation de Grenoble : un patrimoine local à la disposition de l'Europe*, sous la direction de Pierre Guillen, Grenoble, Université des Sciences sociales de Grenoble (Pierre Mendès France)/UFR des Sciences humaines, département d'histoire, septembre 1993, 84 p.

<sup>197</sup> La revue que publie le musée (*Les Cahiers des troupes de montagne*, de périodicité trimestrielle) peut cependant parfois fournir d'intéressantes précisions. Le SHAT (Service Historique de l'Armée de Terre) et le musée de la Résistance Nationale de Champigny, malgré la disponibilité de leur personnel, n'ont pu nous procurer aucun renseignement utile.

que nous consacrons du temps et de l'énergie à cette entreprise, car la presse, dans sa familiarité, sa quotidienneté précisément, fournit un éclairage sans pareil sur la façon dont, au jour le jour et de manière de prime abord anodine, se construisent et se propagent les représentations du conflit. Le miroir de la presse, on le sait, renvoie une image biaisée de la réalité des phénomènes. Son prisme est par nature déformant ; encore plus peut-être à une époque où l'engagement politique de tous et de chacun fait de chaque périodique un journal d'opinion, presque partisan. Le fait que les périodiques grenoblois et isérois ne soient pas disponibles sur microfilm<sup>199</sup> complique leur consultation, en la ralentissant. Par bonheur, à partir de l'année 1947, la revue de presse tenue par les services de la mairie de Grenoble est d'une grande qualité (contrairement à celle de la préfecture...) et permet au chercheur de progresser à un rythme plus soutenu, d'autant que bientôt<sup>200</sup> les titres grenoblois se résument au seul *Dauphiné Libéré* (et à l'édition grenobloise du *Progrès*).

La presse publique de périodicité hebdomadaire est moins riche : elle ne nous est, admettons-le, guère utile. De même, il est rare que la presse nationale s'intéresse de près à la mémoire grenobloise, à ses mouvements et à ses contradictions. Sauf à de rares et célèbres occasions (polémique vercorienne, visites mouvementées du général de Gaulle dans la région, « affaire Finaly », etc.), les grands titres nationaux laissent la région à sa spécificité. Et quand ils ouvrent à l'occasion leurs colonnes à tel conflit de mémoire, c'est pour jouer le rôle d'une caisse de résonance médiatique plus que pour prendre position, en fonction de leur orientation politique par exemple<sup>201</sup>.

La **presse associative** est elle triplement « désespérante ». Tout d'abord, elle est trop fournie en nombre si ce n'est en qualité, chaque association estimant vital de publier au moins un bulletin interne de liaison à destination de ses adhérents. Ensuite, les « séries continues » sont difficiles à reconstituer, tant la périodicité de ces publications est aléatoire, leur espérance de vie limitée, et leur archivage problématique<sup>202</sup>. Enfin, et c'est le plus important, à force de redondances et de récurrences, la presse associative ne nous apprend finalement pas grand-chose. Ou plutôt, ce que l'on comprend de l'identité mémorielle de tel groupe à la lecture de ces premiers numéros, on ne fait qu'en trouver une longue et répétitive confirmation tout au long des années. La presse associative, toute la presse associative, a un discours de la *tradition*. On repère peu de changement, y

<sup>198</sup> *Le Travailleur Alpin*, d'obédience communiste ; *Les Allobroges*, dont les rotatives sont un temps communes au MLN et au *Front National* ; *Le Réveil*, très proche du MRP et, dernier venu, *Le Dauphiné Libéré*. Sur la presse grenobloise, lire Bernard Montergnole, *La presse grenobloise de la Libération (1944-1952)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, 256 p.

<sup>199</sup> La Bibliothèque Municipale d'Etude et d'Information de Grenoble mène depuis quelques années ce travail.

<sup>200</sup> A partir du début des années cinquante.

<sup>201</sup> Quant à la presse internationale, c'est seulement de temps en temps que des occurrences concernant l'histoire locale peuvent y être relevées. Comme ce long article que publie le 2 octobre 1944 *Life*, le supplément hebdomadaire illustré de *Time*, à propos de l'exécution des miliciens du cours Berriat ; cf. annexe n° III.

<sup>202</sup> Les associations elles-mêmes ne possèdent pas toujours la totalité de la collection. Ou alors le premier numéro manque, etc.



compris quand les circonstances politiques extérieures à la vie du groupe associatif dont elle est le porte-parole écrit, elles, produisent de la rupture. Il faut tenir le cap et rester les mêmes. C'est cette ambition, cette obsession de la conservation identitaire qui finit par rendre peu intéressante la lecture systématique d'une presse à usage essentiellement interne. Nous avons dans ce domaine du en rabattre par rapport à nos ambitions initiales<sup>203</sup>. Ce n'est certes pas l'ampleur d'un programme de lecture systématique, intrinsèquement pourtant effrayant, qui nous a fait renoncer à mi-parcours, mais bien le constat méthodologique que nous n'apprenions rien sur ces mémoires que nous ne savions depuis le numéro zéro<sup>204</sup> ...

### C – Documents et papiers personnels.

Soit qu'ils sont conservés dans des lieux dont c'est la raison d'être (ADI, MRDI), soit qu'ils sont la propriété de personnes privées, les **papiers personnels** sont souvent d'une grande richesse. Il s'agit en règle générale de documents intéressant directement la période de la guerre et qui émanent de responsables d'organisation de la Résistance grenobloise et iséroise. A ce titre, il est nécessaire de les soumettre en amont à un tri draconien afin de repérer les quelques pièces qui peuvent servir notre recherche. L'honnêteté nous commande de dire que le bilan en ce domaine est pour nous modeste et qu'à de rares exceptions près, nous n'avons guère pu faire notre miel, pour reprendre la métaphore « febvrienne », de cette documentation que tous ceux que nous avons sollicités ont aimablement accepté de mettre à notre disposition. Les interroger dans l'optique particulière de notre étude aboutit à ce constat simple qu'ils ne peuvent que peu servir à notre argumentation.

### D – Récits.

Cette rubrique concerne des sources documentaires deux fois particulières puisqu'elles sont de *deuxième intention* (produits à propos de l'événement après que celui-ci est fini) et que leur destination est publique, la plupart étant imprimées pour être vendues. On pourrait d'ailleurs hésiter à faire figurer certaines des références que nous regroupons sous ce vocable générique de **récit** dans la rubrique « bibliographie », tant la nature même de cette production éditoriale est ambiguë.

Cependant, il ressort rapidement de leur fréquentation assidue qu'ils composent une

<sup>203</sup> Nous écrivions ainsi il y a quelques années : « *Nous avons pour l'instant, avec Monsieur Loiseau et Monsieur Zaparucha, comptabilisé onze périodiques "associatifs". Monsieur Zaparucha dresse actuellement pour nous une liste exhaustive, dont il estime à une vingtaine le nombre de titres. Nous devons dépouiller là aussi systématiquement – quelle que soit leur qualité, leur audience et leur périodicité – ces journaux pour la période qui nous intéresse* » ; in *Mémoire et enjeux de mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région (1944-1964) : essai d'approche méthodologique et perspectives de recherche*, mémoire de DEA (Relations et Interactions Culturelles Internationales), sous la direction de Pierre Guillen, Université des Sciences sociales de Grenoble (Pierre Mendès France)/UFR des Sciences humaines, département d'histoire, septembre 1993, p. 87.

<sup>204</sup> C'est frappant à lire par exemple le journal des Pionniers du Vercors, que l'on peut consulter au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

part importante de notre matériau de recherche. En effet, leur positionnement chronologique et leur vocation publique (qu'elle soit commerciale ou pas) les situent indiscutablement au rang des « entreprises de mémoires ». Conscientes de ce qu'elles sont ou non, plus ou moins ambitieuses quant au fond et achevées dans la forme, rencontrant leur public ou loupant au contraire le lectorat à qui elles voulaient s'adresser, ces œuvres écrites qui parlent de la Seconde Guerre mondiale à Grenoble le font de différentes manières.

Le genre qui l'emporte numériquement mais aussi qualitativement est sans conteste celui du **témoignage**. La plupart du temps livré dans un style direct qui est censé abolir la distance entre l'auteur et le lecteur en produisant un effet d'immédiateté et de proximité, le « témoignage de Résistance » est effectivement un genre à part entière. Il est rarement romancé (au sens où sa structure interne n'obéit pas aux lois d'écriture du roman). Il est toujours reconstruit. Ce qui revient à dire qu'il est porteur d'une vision, d'une représentation, d'une mémoire qui, individuelle ou partagée, cherche à se dire et se faire entendre dans l'espace public<sup>205</sup>.

Beaucoup moins nombreux en revanche sont les **romans**. Les œuvres de fiction romanesques dont l'intrigue concernerait directement, ou même indirectement, le déroulement de la guerre dans la région, n'ont jamais rempli les rayons des librairies. D'ailleurs, dans un genre littéraire relativement proche, les recueils de **poèmes** consacrés à la Résistance locale sont pratiquement plus nombreux, surtout dans l'immédiat après-guerre, alors qu'ils sont *a priori* d'un abord moins aisés.

**Le point commun à ces « trois genres », c'est bien la difficulté de leur approche méthodologique, puisqu'on ne peut se contenter de leur seule parution pour certifier l'existence d'une mémoire correspondante. Qui les a lu ? Combien de lecteurs les ont lus ? Quel accueil dans quel milieu ? Voici quelques-unes des questions qu'il faut savoir leur poser et auxquelles il est difficile de répondre définitivement.**

## E – L'histoire savante.

Et d'ailleurs posons la question : *histoire savante* ou *mémoire savante* ? Nous sommes là au cœur d'une interrogation essentielle pour nous qui entreprenons d'écrire justement l'histoire de la mémoire : la production historique n'est-elle pas également en elle-même – et malgré elle ? – impliquée dans le processus d'élaboration de la mémoire locale de la Seconde Guerre mondiale ? N'est-elle pas elle aussi, et pour simplifier, un vecteur de mémoire ? Notre opinion personnelle est faite et à la suite d'Henry Rousso, nous pensons que les ouvrages qui « **ressortent d'une mémoire savante, c'est-à-dire qui proposent une étude rétrospective raisonnée, fondée sur des documents (de quelque nature qu'ils soient), visant une représentation cohérente et intelligible du passé. Bref, des livres d'histoire** »<sup>206</sup> produisent un discours de mémoire. Quand elle est pratiquée par des professionnels ou des membres extérieurs à la corporation des

---

<sup>205</sup> Lire James Steel, « Les sanglots de la victoire : auto-représentation du résistant dans la littérature de 1944-1946 », in *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, p. 101-114.

historiens mais qui font le choix de travailler selon les règles du métier<sup>207</sup>, l'histoire est forcément « savante » en ce sens qu'elle n'est ni naïveté ni instrument. Elle opère d'elle-même et par définition la distinction entre reconstruction *a posteriori*, objective et distanciée des phénomènes, et reconstruction *a posteriori*, subjective et impliquée des mêmes phénomènes. Mais en se rattachant au premier de ces deux modes d'appréhension du passé, et même si les enjeux financiers et les aspects économiques liés au commerce des livres lui sont globalement étrangers, entre 1944 et 1964, l'abondante production historique qui prend la Seconde Guerre mondiale dans la région comme objet d'étude subit aussi des pressions. Les pressions sociales propres à son temps d'abord, histoire ne rimant pas avec « tour d'ivoire ». Et puis les avanies historiographiques propres à l'avancement méthodologique de sa discipline. Quand on est historien professionnel, on n'étudie pas, à l'époque que l'on considère, la Seconde Guerre mondiale comme on l'étudie de nos jours, selon les mêmes centres d'intérêt ni les mêmes problématiques. Qu'il s'agisse d'ouvrages ou d'articles, de rencontres ou colloques universitaires, les historiens travaillent dans cette « période » sur cette « époque »<sup>208</sup>. Cette littérature – pour l'essentiel il est évidemment question de « littérature grise » – contribue également à codifier la représentation du passé local pendant la guerre, à sa place (minime) et selon ses modalités (d'exigence intellectuelle).

L'histoire des historiens est donc bien une des formes d'expression de la « mémoire savante » qu'il faudra interroger comme toutes les sources et questionner comme tous les vecteurs de mémoire.

## II – L'oral : bouche du témoin, bouche de la vérité ?

---

Face à l'héritage de la plus lointaine tradition historiographique française, très attachée à l'écrit, dont elle a parfois tendance à surestimer la fiabilité, les *sources orales* ont longtemps souffert d'un déficit de reconnaissance disciplinaire. On soupçonnait le domaine de l'oralité d'être par nature opposé, voire ennemi, de la quête de l'historien, son

<sup>206</sup> Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, op. cit., p. 276. A vrai dire, les meilleurs spécialistes de la Seconde Guerre mondiale partagent tous ce point de vue d'Henry Rousso, comme en témoignent les titres de quelques-unes de leurs contributions : « Vichy et la mémoire savante : quarante-cinq ans d'historiographie », par Jean-Pierre Azéma, in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XX<sup>e</sup> siècle », p. 23-44 ; l'article de Jean-Marie Guillon, « La Résistance, cinquante ans et deux mille titres après », dont le premier intertitre est révélateur (« histoire "courante", histoire "savante" »), in Jean-Marie Guillon et Pierre Laborie (dir.), *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Toulouse, Privat, collection « Bibliothèque historique Privat », 1995, p. 27-43.

<sup>207</sup> Ceux que Jean-Pierre Azéma a pu nommer les « *historiants* » ; « Vichy et la mémoire savante : quarante-cinq ans d'historiographie », in *Vichy et les Français*, op. cit., p. 23.

<sup>208</sup> Et leur travail de bénédictins fournit l'essentiel de nos propres connaissances historiques du déroulement de la guerre dans la région, on l'a vu. C'est ce qui explique que ces ouvrages figurent souvent à la fois dans nos sources et dans notre bibliographie, illustrant ainsi la nature « schizophrène » de la production historique, « juge et partie » de la mémoire en quelque sorte.

manque inhérent de véracité le reléguant au mieux dans un statut marginal de pourvoyeur d'illustrations. Les *témoignages* venaient appuyer une argumentation, l'étayer en en illustrant à la commande le bien-fondé<sup>209</sup>. Ils n'étaient pas considérés comme une source à part entière. Au vrai, c'est surtout qu'on manquait de savoir-faire. Les préjugés sont tombés devant le dégagement relativement récent d'une méthodologie de l'enquête orale. A ce titre, la dette contractée par les historiens du temps Présent envers Philippe Joutard est énorme, puisqu'il a le premier su montrer que les sources orales ne sont pas secondaires, mais que leur nature même peut au contraire provoquer de nouvelles interrogations sur le passé<sup>210</sup>. En effet, quand l'historien *provoque* volontairement les témoignages, c'est à proprement parler une mémoire qu'il convoque aux fins d'en dresser l'inventaire précis<sup>211</sup>. Ce faisant, son gain est double : non seulement il peut espérer recueillir des éléments et des précisions inédites, nulle part consignés ailleurs que dans la parole de celui qu'il interroge, mais en plus – et c'est ce qui nous intéresse au premier chef – il peut approcher et appréhender les images et les représentations qui la structurent. Cette « parole source » devient alors une « *matière première de l'Histoire* » comme la qualifie Jacques Le Goff<sup>212</sup>. Elle est aussi en soi objet d'histoire<sup>213</sup>.

<sup>209</sup> C'est le recours à ce que Danièle Voldman appelle le « *témoin de bonne foi* », in *Les cahiers de l'IHTP*, n° 21, *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Danièle Voldman (dir.), novembre 1992, partie I, « Recherche historique et sources orales », p. 34. Lire notamment, dans la partie IV (« Guide pratique »), l'article de Dominique Veillon, « Technique de l'entretien historique », p. 115-124.

<sup>210</sup> Philippe Joutard, *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des Histoires », 1985, 443 p. ; *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983, 268 p. ; « Historiens, à vos micros ! Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », in *L'Histoire*, n° 12, 1979, p. 106-112.

<sup>211</sup> Voir Robert Frank, « Questions aux sources du temps présent », in *Questions à l'Histoire des temps présents* (actes de la table ronde organisée par le centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle (FNSP), le 21 février 1992), Agnès Chauveau et Philippe Tétart (dir.), Éditions Complexe, collection « Questions au XX<sup>e</sup> siècle », Bruxelles, 1992, p. 109-124. En suivant les démonstrations de l'article de Bruno Delmas (« Les nouvelles archives, problèmes de définition », in Direction des Archives de France, *Les Nouvelles Archives, formation et collecte. Actes du XXVIII<sup>e</sup> Congrès national des archivistes français*, Paris, Archives Nationales, 1987, p. 178-183), Danièle Voldman établit une différenciation pertinente entre **archives** et **sources** orales, qu'il faut citer ici dans son entier : « *C'est dans la distinction fondamentale entre archives orales et sources orales que réside le cœur des discussions. L'archive orale sera considérée comme un document sonore, enregistré par un enquêteur, archiviste, historien, ethnologue ou sociologue, sans doute en fonction d'un sujet précis, mais dont le dépôt dans une institution destinée à garder les vestiges des temps écoulés pour les historiens du futur, a été d'emblée sa destinée naturelle. La source orale est le matériau recueilli par un historien pour les besoins de sa recherche, en fonction de ses hypothèses et du type de renseignements qu'il lui semble nécessaire de posséder [...]* », in *Bouche de la vérité ?*, op. cit., partie I, « Recherche historique et sources orales », « Définitions et usages », p. 35-36.

<sup>212</sup> Jacques Le Goff, in *Histoire et Mémoire*, op. cit., p. 10.

<sup>213</sup> Robert Frank parle lui d'« *inversion des perspectives* » pour qualifier l'attrait récent de la chose orale pour les historiens. Lire sa remarquable mise au point, « *La mémoire et l'histoire* », in *Bouche de la vérité ?*, op. cit., partie II, « les enjeux du témoignage », p. 65-72 ; citation p. 65.

On peut ainsi l'incorporer à notre corpus documentaire à double titre. Mieux, si l'on veut mener une histoire de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, on *doit* y recourir, non pas qu'il s'agisse d'une obligation propre à l'histoire contemporaine (qui s'en passe fort bien pour nombre de ses objets d'enquête), mais parce que certaines représentations se cantonnent justement dans les souvenirs d'individus qui ne les expriment pas si on ne les sollicite pas. Les oublier serait manquer aux règles de ce « nouvel atelier d'historien » qu'a le premier esquissé Henry Rousso et qu'ont complété par la suite les travaux menés par l'équipe de l'IHTP. C'est la vingt et unième livraison des *Cahiers de l'IHTP*<sup>214</sup> qui cerne au plus près les questions et parfois les angoisses des historiens qui doivent se confronter aux sources orales et qui en même temps définit au plus juste les procédures à adopter, avec quelques autres articles et ouvrages dont nous dressons la liste en bibliographie<sup>215</sup>. C'est véritablement notre *vade-mecum* méthodologique. Mais si son aide nous est précieuse, elle ne suffit pas à nous préserver de problèmes méthodologiques parfois dirimants. Car disons-le, nous sommes sinon sceptiques par rapport aux sources orales, en tous cas contraints d'avouer la modestie des résultats de notre pratique personnelle.

## A – Quel matériau pour quelle procédure ?

Puisque l'on peut considérer *a priori* que la *mémoire officielle* se rencontre dans les archives administratives et publiques écrites classiques<sup>216</sup>, nous avons décidé que les deux axes principaux de notre enquête orale devaient en toute logique s'attacher à circonvenir la *mémoire des groupes* ainsi que celle des *individus*.

Nous avons donc commencé par chercher à entrer en contact avec les associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG) actives à Grenoble et dans sa zone mémorielle. Grâce à Monsieur Zaparucha, Directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, nous avons pu en dresser un état relativement complet : elles sont actuellement au nombre de quatre-vingt-un. Nous avons adressé un courrier à chacune d'entre elles (cf. *infra*, annexe n° IV). Pour cette première étape, nous ne voulions volontairement pas prendre en compte les notions de représentativité, de nombre d'adhérents, de coloration politique, ni même de date de création. Notre ambition était l'exhaustivité. Une soixantaine nous ont répondu. A partir de ce moment, une deuxième étape consistait à tenter d'expliquer à leurs dirigeants que nous souhaitions soumettre un questionnaire-type (différent pour les associations d'anciens résistants et pour celles d'anciens déportés ; voir annexe n° V) à chacun de leurs membres. Le refus a été là quasiment systématique. Formulé la plupart du temps

<sup>214</sup> Dont le titre inspire en partie celui de notre paragraphe...

<sup>215</sup> L'IHTP a beaucoup travaillé sur ces aspects et Laurent Douzou établit une bibliographie critique de 360 titres à la fin du *Cahier* 21, p. 129-161. Voir, entre autres occurrences, *Problèmes de méthode en histoire orale. Table ronde. 20 juin 1981* et le numéro 4 des *Cahiers de l'IHTP*, publié en juin 1987 (notamment la contribution de Jean-Jacques Becker, « Le handicap de l'*a posteriori* »).

<sup>216</sup> Même si interroger tel ancien responsable d'un service public ou le chef de cabinet du préfet de la Libération permet de compléter la perception de cette « mémoire officielle ».

très poliment mais néanmoins fermement, il nous a semblé correspondre à un désir d'ultraconservation (sans pour autant s'apparenter à une volonté de dissimulation). «  **Ils ne vous diront rien de plus que moi** <sup>217</sup> » ; «  **C'est trop difficile...** <sup>218</sup> » ; «  **Il n'y a plus que moi** <sup>219</sup> » ; «  **A quoi ça sert ?** <sup>220</sup> » ; voici quelques exemples des propos par lesquels on nous répondait quand nous évoquions cette éventualité d'une enquête à grande échelle. Les responsables d'associations sont ainsi la plupart du temps très disponibles mais s'adressent à l'enquêteur en leur qualité de « gardiens du temple ». Très vigilants, ils délivrent un message de mémoire particulier au nom d'un groupe auquel ils ne laissent guère d'espoir d'accéder, pensant sûrement ainsi le protéger et certains que c'est là leur principale tâche. Notre frustration est donc à ce niveau double : notre enquête orale au sein du milieu associatif se borne à une cinquantaine d'entrevues et débouche en fait et au mieux sur l'obtention d'une parole autorisée, elle aussi pratiquement « officielle » <sup>221</sup>.

En cela, ce travail est cependant déjà intéressant, qui permet de constater comment fonctionnent de l'intérieur les associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Mais il n'a pas véritablement répondu à nos aspirations. De plus, nous avons dû adapter notre technique d'entretien en acceptant de sortir du cadre strict de la quinzaine de questions que nous pensions devoir impérativement poser à nos interlocuteurs. Le côté figé, froid, et d'emblée trop analytique d'une telle procédure convient en effet mal à la nature des relations qui se nouent lors de la rencontre entre ces deux subjectivités en action que sont *l'enquêteur* et *l'enquêté*. Provoqué à l'initiative du premier dans un but précis, il est rare que ce face-à-face n'excède pas le cadre qu'il s'est fixé d'avance. Parfois nous ne sommes pas parvenu à poser toutes nos questions, et d'autres fois, *que* toutes nos questions. Jamais notre entretien n'a pu se satisfaire des *questions fermées* que nous avons préparées. Toujours il a glissé vers une discussion à bâtons rompus, que nous avons cessé d'enregistrer sur magnétophone quand nous avons remarqué que cette technique bloquait certains et en délivrait d'autres au point qu'ils forçaient leurs « révélations » <sup>222</sup>. Prendre des notes dans un tel contexte ne fut pas toujours facile et nos fiches de retranscription ne sont jamais parvenus au niveau de clarté de celles que

<sup>217</sup> *Monsieur Duffourd, Président de la section départementale de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants Patriotes (FNDIRP), entrevue du 29 novembre 1996.*

<sup>218</sup> *Monsieur Jarrand, Président de l'Amicale Départementale de l'Isère des Anciens Résistants du Front National et des FTPF, entrevue du 17 janvier 1997.*

<sup>219</sup> *Monsieur Favier, Président de la section locale de la Fédération Nationale des Anciens de la Résistance (FNAR), entrevue du 6 juin 1996.*

<sup>220</sup> *Monsieur Décret, Président de l'Association des Anciens et Amis du Maquis de l'Oisans, entrevue du 6 décembre 1996.*

<sup>221</sup> Ce qui débouche sur cette question : la *mémoire individuelle* d'un président d'association vaut-elle pour la *mémoire collective du groupe* au nom duquel il s'exprime ?

<sup>222</sup> En revanche, très peu nombreux sont ceux qui par principe refusèrent que l'on enregistre leurs propos.

livre par exemple Olivier Wieviorka dans son maître ouvrage <sup>223</sup> . Le questionnaire est ainsi devenu au fil des entretiens un *questionnement semi-directif*. Les questions essentielles que nous souhaitions poser – au nombre d'une quinzaine, elles s'établissent en trois rubriques : *expérience personnelle du conflit* ; *pratiques de mémoire* ; *enjeux politiques de mémoire* – l'étaient parmi d'autres, qui permettaient à notre interlocuteur de laisser à la fois se dérouler sa parole et le fil de sa vie. L'effet de rupture induit par la poursuite de notre problématique était ainsi moins sensible.

Parfois, nous fûmes mis par l'enquêté en présence de personnes proches de lui, et qui, qu'elles appartiennent à sa proche famille ou qu'elles soient du cercle de ses « camarades », occupaient à ses côtés la place d'assesseurs de mémoire. Cette situation ne nous a pas gêné. Au contraire, elle nous a permis d'apercevoir dans quels réseaux sociaux s'inscrit l'expression de la mémoire de l'individu (responsable d'association ou simple particulier). Le plus souvent, cependant, l'entretien se déroula à huis clos, face-à-face. Pour nos interlocuteurs, la vocation universitaire de notre travail a toujours agi comme une manière de garantie du sérieux de notre démarche et aussi de la reconnaissance que notre étude était susceptible d'apporter à la mémoire qui allait s'exprimer par l'intermédiaire de leur parole <sup>224</sup> .

A ce propos, nous avons commis une erreur en accompagnant notre première lettre d'un *curriculum vitae* trop détaillé. Il a effrayé certains (qui nous l'ont dit ensuite, sur le ton de la plaisanterie) parce que nous l'avions établi de manière trop universitaire. Nous avons fini par renoncer à cet envoi <sup>225</sup> .

**Autre obstacle d'importance sur lequel nous ne pouvions transiger, et pour cause ! : notre âge. Notre campagne de collecte de témoignages oraux, nous l'avons menée de l'âge de vingt ans à celui de vingt-sept et si l'on n'est plus à ce moment de sa vie un béjaune, que de fois la porte s'ouvrait sur l'exclamation « *Que vous êtes jeune !* » Une variante rend mieux compte de l'ambivalence des rapports qui peuvent s'établir entre l'enquêteur et l'enquêté : « *Vous avez l'âge de mon petit-fils !* » <sup>226</sup> »**

La question du lieu, nous avons voulu qu'elle fût tranchée par l'enquêté. En effet, un

<sup>223</sup> Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Paris, Le Seuil, collection « Vingtième siècle », 1994, 450 p.

<sup>224</sup> A deux ou trois reprises, il fut vite clair que certains voulaient profiter de l'espace de notre entretien pour « *redresser la réalité* », « *rétablir les faits* », « *dire ce qui s'est vraiment passé* » et que cette exigence s'exerçait soit contre d'autres résistants, soit contre d'autres enquêteurs (journalistes pour la plupart).

<sup>225</sup> Comme nous avons renoncé à dactylographier systématiquement nos lettres, certains trouvant que cela faisait trop « officiel ».

<sup>226</sup> *Suivait alors, rapidement, un tutoiement qui avait pour double fonction de nous intégrer au groupe des « camarades » et d'officialiser la relation aîné/cadet que nos interlocuteurs voulaient mettre en avant dans nos échanges. Prêtera-t-on à sourire quand on saura que pour nous vieillir prématurément, nous avons « vieilli » également notre mise vestimentaire, nous avons chaussé des lunettes et laissé pousser notre moustache et notre barbe ? Se muer en praticien des sources orales réclame parfois d'en passer par de telles « astuces »...*

premier indice de la nature de la mémoire qu'il allait nous (dé)livrer pouvait se lire dans le choix qu'il faisait de l'endroit de notre rencontre. Pour la plupart, ils nous invitèrent à leur domicile, optant ainsi d'emblée pour une relation qu'ils entendaient placer sous le signe de la convivialité. Le cadre domestique dans lequel se déroulait notre entretien était supposé en atténuer l'aspect officiel, sérieux, peut-être effrayant pour certains. Et puis, beaucoup de nos interlocuteurs étant âgés, c'était une facilité pratique de nous accueillir chez eux <sup>227</sup>. Souventes fois nous fûmes retenus à la table de ceux que nous avons sollicités. Même si par éthique et par simple politesse nous avons souhaité arrêter à cette entrée dans la sphère de l'intimité amicale notre enquête, nous n'aurions pu le faire : c'est fréquemment à table que nos hôtes furent les plus volubiles.

Nombreux furent ceux qui voulurent nous recevoir dans les locaux où se tiennent leurs activités associatives officielles. L'enjeu pour eux était alors clairement identifiable : il était question de parler au nom du groupe, pour le groupe. Dans le même ordre d'idées, d'autres nous invitèrent à nous rendre au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère : c'est le besoin de reconnaissance par une institution qu'ils respectent et qu'ils craignent parfois qui motivait ce choix. Plus rarement, nous nous vîmes « *en ville* <sup>228</sup> », c'est-à-dire autour d'une tasse de café ou d'un verre de bière. Pour anodin que de telles précisions puissent paraître, elles fournissent une indication précieuse de la personnalité de l'individu que l'on va interroger, qui décide, pour se livrer, d'un lieu public et propice à une certaine forme de convivialité. En revanche, jamais nous ne fûmes conviés par aucun de nos interlocuteurs sur le lieu même de leur action. Cette épreuve à quoi ils se préparaient (l'entrevue), ils semblaient la découpler totalement de ce qui en était pourtant à l'origine : leur engagement pendant les « années noires ». L'effort de remémoration que nous allions leur demander ne paraissait pour eux rien avoir en commun avec le lieu et le temps de leur action.

Certaines entrevues (à peu près une sur trois) furent totalement inutiles. Non pas tant à cause d'une incompétence qui nous serait directement imputable, mais parce que tel responsable admettait ne pas savoir, ou (plus rarement cependant) ne pas se souvenir, ou ne pas avoir vécu la guerre dans la région. Voire n'être pas né à l'époque <sup>229</sup> !

Afin d'épaissir notre matériau, nous fondions beaucoup d'espoir sur les résultats de l'entreprise de collecte des témoignages des anciens résistants, baptisée « Mémoire vive », qu'au nom du musée de la Résistance et de la Déportation, ont successivement menée Patrice Escolan, Paul Blanc et Olivier Vallade <sup>230</sup>. C'était un espoir infondé. En effet, les entrevues ayant été réalisées dans une optique qui n'a strictement rien à voir avec notre problématique, les bénéfices d'une telle opération sont pour nous nuls ou

---

<sup>227</sup> Parfois même une condition *sine qua non* mise à notre entrevue.

<sup>228</sup> L'expression est de Monsieur Lutz, Président de *Résistance Unie*, entrevue du 18 mars 1991.

<sup>229</sup> Monsieur Arabian, Président de la section iséroise de *l'Association des Anciens Combattants et Résistants Arméniens de l'Armée Française*, entrevue du 15 janvier 1997.

<sup>230</sup> Paul Blanc et Patrice Escolan sont tous deux journalistes.



presque.

## B – « Mémoire vive » ou « mémoire morte » ?

Une question doit être évoquée : celle du décalage entre la période précise et déjà lointaine (1944-1964) sur laquelle nous travaillons, le moment auquel nous intervenons pour interroger et la spécificité de notre problématique.

En effet, à de trop rares exceptions près<sup>231</sup>, la connexion entre ces trois termes ne parvint pas à s'établir. C'est-à-dire que nous ne parvenions pas à placer les personnes que nous interrogeons à cet endroit précis où *d'elles-mêmes*, elles auraient pu nous renseigner sur la mémoire de cette période proprement extraordinaire de leur vie que fut la guerre et qu'elles portaient entre 1944 et 1964. L'effort de remémoration exigé était trop difficile. Ou plutôt ce n'est pas le fait de se souvenir qui était ardu en soi, mais bien l'articulation interne de cette remontée dans le temps que nous demandions qui produisait le blocage. Pour quasiment tous, déstructurer ainsi la chronologie requérait de s'abstraire totalement et pour la première fois de leur vision habituelle du déroulement temporel. Être interrogés dans les années 1990 sur la perception qu'ils avaient entre 1944 et 1964 de ce qu'ils avaient fait entre 1940 et 1944 était proprement inédit. Et à la première des quinze questions que contient notre questionnaire destiné aux anciens résistants (**« Estimez-vous que la gestion du souvenir de la Seconde Guerre mondiale a été bien organisée à Grenoble et dans sa région dans la période 1944-1964 ? Sinon, pourquoi ? »**), nous eûmes bien peu de réponses satisfaisantes. En revanche, des réponses nous renseignaient sur *l'état actuel* de ces mémoires dont nous provoquions l'expression, ce qui n'était pas le but premier de notre enquête.

Le balancement était ainsi constant entre une « *mémoire vive* » et trop vive, celle qui disait sans ambiguïté ni réticence au moment où on l'interrogeait ce qu'elle était à ce moment-là précisément<sup>232</sup>, et une « *mémoire morte* », tributaire dans son expression d'une tradition identitaire déjà ancienne, les associations dont nous interrogeons les responsables ayant eu largement le temps d'asseoir leur position de mémoire. Et il n'est pas là question de dissimulation ou de reconstruction volontairement oublieuse ou mythifiante. Simplement de difficultés naturelles, et pour cela même difficilement dépassables, à tordre la chronologie. Si bien que les informations qui pouvaient enrichir notre recherche, nous les débusquions dans les interstices du discours de nos interlocuteurs. Il a fallu que nous patientions longtemps pour que tel responsable d'une puissante association grenobloise sorte des conventions de sa « parole de porte-parole » (**« J'ai toujours pensé que ce monument était laid »**, à propos du buste du commandant Nal). Plusieurs heures d'entretien furent nécessaires avant que tel autre responsable se souvienne de ce qu'il avait dit ou écrit entre 1947 et 1954 au sujet de tel autre (phase ultime – et risquée, par la dimension de confrontation que cela suppose – de notre entrevue, nous le mettions en présence de la pièce documentaire que nous possédions

<sup>231</sup> La plus notable concernant Monsieur Gustave Estadès, qui a immédiatement compris quelles étaient nos intentions. Madame Lagrange, Monsieur Giraudi et Monsieur Fugain également ont rapidement perçu quelle était la nature foncière de notre projet.

<sup>232</sup> De plus, notre entreprise de collecte s'est située au plus fort du cinquantenaire, ce qui n'aidait pas à notre projet.

où était imprimés ses propos). Dans ces moments, la tension était parfois vive, mais nous étions enfin au cœur de notre problématique. Dans ces occasions deux fois provoquées (admettre le principe de l'entretien une première fois ; consentir à la difficile remontée à la source de notre enquête une deuxième fois), nous étions de plain-pied dans notre interrogation, nous pouvions enfin travailler la source orale à pleine main.

## C – Les sources orales, jusqu'où ?

L'objectif premier de notre enquête était de recueillir la parole de mémoires dont on sait qu'elles existent mais dont on connaît également la condition de latence. De nombreux groupes et beaucoup d'individus se contentaient avant notre intervention de leurs *souvenirs*, et même s'ils les partageaient et les mettaient parfois en commun, ceux-ci n'accédaient pas au statut de *mémoire* puisqu'ils ne s'exprimaient pas dans l'espace public. Pourtant, des représentations particulières du conflit gisaient là, qui ne demandaient souvent qu'à surgir. Nous avons peut-être contribué à les y aider, et ainsi atteint notre premier objectif.

Mais outre que ce n'est pas suffisant à nos yeux, cette maïeutique mémorielle à laquelle nous nous sommes adonnée pose d'autres questions, d'ordre éthique, épistémologique et méthodologique.

### 1 – Éthique et déontologie.

La nature des rapports qui se nouent entre l'enquêteur et l'enquêté dépasse et de loin les rapports classiques qui s'établissent entre deux interlocuteurs. L'écueil principal concerne celui qui provoque la rencontre, car son questionnement peut induire des réactions auxquelles il n'est pas préparé. La moindre des précautions commande ainsi de ne jamais mettre celui qu'on sollicite en position émotionnellement trop délicate. On ne gagne rien à provoquer de la précarité émotionnelle chez celui qu'on interroge ; on peut même se disqualifier moralement si on en arrive consciemment à de telles extrémités. Il faut donc veiller à ne jamais mettre le témoin en situation limite, ce qui n'est pas facile à garantir, l'émotion pouvant le submerger à tout moment quand il force les souvenirs enfouis au tréfonds de sa conscience à remonter à la surface – « *pour vous faire plaisir* », nous a dit un témoin en larmes<sup>233</sup>. De plus, cet équilibre est difficile à tenir car il ne faut pas renoncer *a priori*, sous prétexte de préserver son émotivité, à l'idée de déstabiliser « l'interviewé », puisque c'est là que réside le plus souvent ce que l'on traque. Mais il faut être vigilant à ne pas aider à une « pathologisation » du témoignage, notamment en ce qui concerne la Déportation.

Ce qui suppose que la pratique de « l'interviewer » identifie les dangers qui la

---

<sup>233</sup> Il s'agissait de Jacques Lutz, rescapé des camps de concentration qui, lors de notre entrevue, a « craqué ». Ses larmes et sa phrase nous ont longtemps poursuivies. Qui étions-nous et qu'était notre recherche pour provoquer de telles réactions ? Sur une expérience proche, lire la contribution très éclairante d'Anne-Marie Granet-Abisset, « Témoignages et témoins en situation limite », in *La Shoah, témoignages, savoirs, œuvres*, Annette Wieviorka et Claude Mouchard (dir.), acte des journées d'étude d'Orléans des 14, 15 et 16 novembre 1996, Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes (avec le concours du Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret), 1999, p. 189-202.

menacent et sache s'en préserver. Ceux-ci sont au nombre de quatre : une information insuffisante sur l'histoire de la Déportation et des camps serait ainsi un premier obstacle ; une sensibilité trop exacerbée qui interdirait, au bout d'un moment et pour peu que l'expérience que raconte « l'interviewé » soit particulièrement traumatisante, d'adopter et d'adapter un questionnaire efficace en serait une autre. On serait confronté exactement au même problème si l'on optait pour une attitude et un questionnement trop complaisants. Une troisième difficulté consiste dans une trop grande naïveté, notamment dans le domaine politique, qui risque de rapidement constituer un obstacle, le discours politique ou polémique, en tous cas partisan, n'étant pas absent de certaines confidences... Il est donc impératif de savoir faire le départ entre le récit strictement personnel et la part de « propagande » ou de discours artificiel, construit, appris et restitué aux seules fins de convaincre « l'interviewer » de la véracité de tel aspect ou de la légitimité de telle revendication. Ce qui implique qu'on doive savoir borner « l'interviewé », et savoir trouver dans ses dérives rhétoriques un matériau à analyser pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour ce qu'il signifie de discours inconscient à force d'être intériorisé. Le dernier de ces obstacles résulte de la part de lui que l'enquêteur investit dans son rapport à l'enquêté. Il nous a été ainsi impossible (parce que nous ne le voulions pas) d'être inaccessible à l'affection et à l'amitié avec nombre de ceux que nous avons interrogés. Nous sommes ainsi conscients des glissements que nos rapports privilégiés avec telle personnalité emblématique de la mémoire de la « Déportation raciale » peuvent entraîner. Averti, c'est à nous de nous auto-limiter. Et c'est effectivement un effort disciplinaire que de ne pas revenir encore et toujours à une « personne-source » que l'on apprécie. Dans le même ordre d'idée, il faut que les options politiques de l'enquêteur interviennent le moins possible dans sa démarche. Cette remarque est certes une évidence, mais le réflexe de la discrétion, lui-même condition de l'objectivité, est difficile à maintenir, soit qu'on se découvre en adéquation avec l'interviewé, soit qu'on se sache en totale opposition avec lui. Une fois seulement, nous avons été piégé et avons été contraint de rompre l'entretien, sous peine d'escalade<sup>234</sup>. Nous ne le regrettons pas, même si le poids de nos engagements personnels n'aurait pas dû ainsi interagir.

## 2 – Epistémologie.

« *L'ère du témoin* » dans laquelle Annette Wieviorka craint, avec d'autres, que nous soyons entrés<sup>235</sup> impose des règles que nous n'avons pas forcément choisies et qui nous

<sup>234</sup> Après avoir eu une entrevue cordiale – même si déjà un peu « dure » – avec Jean Bollon, Président pour Grenoble de l'*Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord* (UNC-UNCAFN), nous avons été invité par lui à nous rendre à une réunion de l'association qu'il dirige. Nous sommes alors tombés dans un traquenard : les propos dépassaient largement ceux que l'on tient généralement dans ce genre d'assemblée. Nous avons alors choisi de quitter la salle, tant il était clair que nous n'étions pas à notre place et que l'on cherchait à nous influencer politiquement... Au bout du compte, cependant, nous devons signaler que c'est de très loin l'étroitesse des rapports plus que la tension entre *l'historien* et les *témoins* qui l'a emporté.

<sup>235</sup> Lire ouvrage homonyme d'Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, 185 p. On consultera également avec profit la contribution qu'elle donne à *La Shoah...*, *op. cit.*, ainsi que celle d'Anne-Lise Stern, elle-même rescapée d'Auschwitz et psychanalyste, « Sois déportée... et témoigne ! psychanalyser, témoigner : double-bind », p. 15-22.

placent dans une position d'éternel entre-deux. Nous voulons respecter les témoins mais nous réclamons de considérer leurs témoignages comme des documents semblables aux autres<sup>236</sup>. Or, la nature même de ce que livre un témoin, et qui est à lui et de lui, l'implique personnellement dans le traitement qu'on va faire de son témoignage. Par crainte de le choquer (voire de le décevoir), nous n'avons pas été jusqu'au bout de certaines de nos analyses. Cette « faute » est la nôtre, ce type de prévention ne devant logiquement pas empêcher le bon déroulement de l'enquête historique. Et pour nous, elles ont interféré. Pourquoi ne pas « confesser » que nous sommes plus à l'aise avec l'archive classique ? Pourquoi ne pas « avouer » que la transaction entre ce matériau vivant et qui le reste et les exigences de notre métier est pour nous difficile à établir et à tenir ? Et pourquoi ne pas évoquer cette idée qu'avoir entamé une longue enquête orale a peut-être été pour nous une façon de céder aux commandements historiographiques du temps, qui considèrent que « l'oral » est obligatoire<sup>237</sup> ? Peut-on poser cette question, ici peut-être iconoclaste : la recherche impérative du témoin, la quête effrénée de l'oral, ne marquent-elles pas le triomphe de la mémoire sur la connaissance ? Pour notre étude, ce serait un comble que de souscrire à ce renversement et pour tout dire un de ces « *effets pervers* » dont Denis Peschanski signale fort justement la nocivité<sup>238</sup>.

### 3 – Méthodologie.

D'autant que du point de vue de la méthode, il nous semble que toute tentative historique en matière de source orale est par nature périlleuse.

L'exhaustivité est impossible, on l'a dit. Le respect de notre problématique est soumis à de nombreuses conditions, on l'a également dit. Et par définition, des pans entiers de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale grenobloise ne sont pas interrogeables à l'oral. Nous n'avons ainsi pas pu questionner les anciens « collabos ». C'est un manque. Pour la mémoire juive grenobloise de la Shoah, nous sommes tributaires d'une source orale dont nous avons reconnu qu'en outre elle nous est personnellement proche. C'est un biais pour le moins déformant. Et nos sources orales déséquilibrent la pesée globale que nous entendons mener des mémoires locales de la guerre puisqu'elles ne concernent que des résistants ou presque.

Techniquement, nous n'avons pas fait appel aux acquis de l'analyse sémantique pour

<sup>236</sup> Ces quelques mots d'Henri Bulawko nous terrifient : « *A un colloque, j'ai entendu des historiens déclarer que les anciens déportés étaient pour eux des documents... J'ai dit ma surprise. On m'a répliqué avec un sourire aimable... "documents vivants". Je me suis vu soudain transformé en bête curieuse enfermée dans un zoo avec d'autres espèces rares. Des historiens venaient m'examiner, me demander de m'allonger, me tourner et me retourner comme on tourne les pages d'un document, me posant des questions aussi, et prenant quelques notes au hasard... Le terme employé ici me paraît infiniment choquant. Ainsi, on peut passer d'"anciens déportés" à "témoins" et de "témoins" à "documents". Alors que sommes-nous ? Que suis-je ?* », in *La Shoah...*, op. cit., p. 16, cité par Anne-Lise Stern.

<sup>237</sup> « *De plus, la société française est devenue gourmande en histoire orale, et les historiens sont soumis à une forte demande sociale* », écrit Robert Frank, in « Questions aux sources du temps présent », art. cité, p. 111.

<sup>238</sup> Denis Peschanski, « Effets pervers », in *La bouche et la vérité ?...*, op. cit., partie II, « Les enjeux du témoignage », p. 45-53.

vérifier par exemple la récurrence de certaines expressions<sup>239</sup>. Cela par méconnaissance de ces techniques. C'est une autre carence. Comme l'est notre difficulté à identifier en spécialiste les attitudes physiques et les postures que prennent les enquêtés dans l'espace : le corps aussi a son langage que certains savent analyser, mais qu'en historien nous n'avons pu que repérer et jamais interpréter<sup>240</sup>.

Les difficultés du recoupement de l'oral par l'écrit sont un autre obstacle<sup>241</sup>. Peut-on se passer de vérifier parce que, matériellement, on ne peut tout simplement pas le faire ? Certainement pas. Ce qui revient à penser que le travail d'analyse mené selon les techniques historiennes traditionnelles des discours et paroles des quelque cinquante personnes que nous avons interrogées, pour constituer un corpus de sources à part entière, ne peut suffire. Quant à imaginer mener notre travail à partir de cette seule source, ce serait là la dernière des erreurs<sup>242</sup>.

Si nous nous rendons compte que l'essentiel de notre effort a consisté à ne pas nous laisser dominer par ces témoignages et à leur appliquer un traitement le plus strict possible, n'est-ce pas que nous n'avons pas su inventer notre propre voix méthodologique ? Nous voilà dans la situation paradoxale de pratiquement paraître nous contredire en l'espace de quelques lignes, puisque nous semblons conclure à l'inutilité des sources orales. Notre constat est en fait tout autre. Il s'établit plutôt autour de la place qu'il faut savoir reconnaître aux sources orales. Si plus haut nous écrivions qu'elles ne sont pas **secondaires**, et que dans leur importance objective, elles peuvent être essentielles, nous écrivions à présent qu'elles sont **secondes**. Pour notre recherche, les sources orales ne peuvent intervenir qu'aux endroits où les autres types de source sont muets. C'est-à-dire qu'elles viennent **après** d'autres, non pas en illustration, mais en complément, non pas en insert rhétorique, mais pour parfois combler des silences

<sup>239</sup> Pour un éclairage sur ces aspects d'analyse lexicale appliqués aux sciences sociales (du en l'espèce au laboratoire de lexicologie de l'école Normale Supérieure et à une grille de lecture essentiellement psychanalytique, puisque cette étude, accompagnée d'une préface très éclairante de Roland Barthes, est d'abord publiée au Seuil en 1975 dans la collection « Champ freudien », lire le réjouissant ouvrage de Gérard Miller, *Les pousse-au-jour du maréchal Pétain*, Paris, Le livre de poche, collection « Biblio essais », 1988, ainsi que l'ensemble du numéro de la revue *Mots. Les langages du politique*, coordonné par Anne Croll et Annette Wieviorka, (« La Shoah : silence... et voix », n° 56, septembre 1998) et notamment la contribution de Karla Grierson (« Des mots qui font vivre : commentaires sur le langage dans les récits de déportation », p. 15-32) et le texte de Nathalie Heinrich (« Le témoignage, entre autobiographie et roman : la place de la fiction dans les récits de déportation », p. 33-49). Les mots de Georges Petit (« Commémoration. Témoignage d'un ancien déporté », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 54, avril-juin 1997, p. 89-101) sont également très intéressants.

<sup>240</sup> Lire à ce sujet la très belle contribution de Harry Roderick Kedward au colloque de Toulouse : « La Résistance, l'histoire et l'anthropologie : quelques domaines de la théorie », in *Mémoire et Histoire : la Résistance*, op. cit., p. 109-118.

<sup>241</sup> Déjà signalé par Jean-Pierre Rioux, « L'histoire orale : essor, problèmes et enjeux », in *Les Cahiers de Clio*, n° 75-76, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1983, p. 29-48.

<sup>242</sup> A moins que cela soit la nature même du projet de recherche que de se focaliser sur les sources orales : voir Maria Thanopoulou, *La mémoire orale de la guerre. Enquête exploratoire sur la mémoire collective de la Deuxième Guerre mondiale des survivants d'un village rural dans l'île de Leucade*, thèse de sociologie sous la direction de Gérard Namer, Paris 7, 1987.

assourdissants et des béances flagrantes. Et ce statut que nous leur assignons, c'est celui que la pratique nous dicte.

### III – Le visible.

---

L'archive lapidaire existe. Si c'est une évidence pour qui s'intéresse aux « livres de pierres » des tympans des églises romanes par exemple, il n'est pas certain qu'elle soit partagée par l'ensemble des historiens contemporanéistes. Travaillant sur le temps court, nous sommes peu habitués à traquer les signes des changements et ruptures tels qu'ils se figeraient dans la pierre. Et pourtant, la matière est riche de ces concrétions monumentales et minérales qui sont autant de concrétisations tangibles du vécu historique des hommes. Quelle que soit la nature des événements marquants auxquels est confronté un groupe, celui-ci produit et fabrique *a posteriori* des objets concrets de souvenirs qui, la plupart du temps implantés le plus visiblement possible dans l'espace public, sont bien à la fois des *traces* et des *vecteurs* de mémoire. Et si nous n'avons pas écrit des **lieux de mémoire**, c'est par choix et certitude que cette qualité supérieure n'est l'apanage que de ceux qui atteignent à une représentativité symbolique suprême<sup>243</sup>.

#### A – Le monument comme document.

A la source d'une part importante de notre travail, se placent ainsi les monuments, mémoriaux, tombes, stèles, plaques et autres édifices du souvenir de la Deuxième Guerre mondiale qui se sont élevés à Grenoble et dans sa région entre 1944 et 1964, matériellement plus ou moins importants et imposants. En pierre, en marbre, en plâtre, en fonte ou en bois, sommairement pensés ou savamment élaborés, dotés d'une plus-value artistique ou délibérément sobres, ou naïfs, riches ou rêches, ces bornes mémorielles nous intéressent au premier chef parce qu'elles traduisent une volonté délibérée de mémoire.

En repérer les lieux d'implantation fut une première tâche ; s'en procurer des vues photographiques une deuxième. Mais ce fut là le plus facile, notre investigation étant rendue relativement aisée par l'existence d'autres essais de recensement<sup>244</sup>.

Le corpus une fois constitué, nous avons mis en œuvre une procédure de traitement méthodologique, classique quant à sa démarche (critique externe et interne du document) mais particulière en cela qu'elle s'est organisée autour d'un triple questionnement : *historique* (comptabilité générale, histoire des comités d'érection, et périodisation des campagnes de construction) ; « *sémiotico-esthétique* » (que disent les styles et les formes de ces monuments ?) ; *sémantique* enfin (que révèlent les discours qu'on lit sur les inscriptions lapidaires qui les illustrent et les accompagnent ?). Le monument questionné comme un document historique doit ainsi selon nous être expertisé à différents niveaux afin que du statut *d'archive*, il passe à celui de *source*, exactement selon la même

<sup>243</sup> Cf. *infra*, « La Pierre et les murs », pour une distinction argumentée entre *lieux du souvenir*, *hauts-lieux* et *lieux de mémoire*.

<sup>244</sup> Cf. *infra*, « La Pierre et les murs », pour les détails et aussi l'histoire de ces trois principales entreprises de comptage.

distinction que nous avons établie plus haut entre archives et sources orales. Cette exigence d'interrogation tous azimuts, nous ne pûmes y satisfaire que grâce à l'apport d'études parfois très théoriques.

Premiers parmi ces travaux de référence, les ouvrages et articles de quatre historiens de métier, et de deux sémiologues. On sait tout ce que les analyses d'Antoine Prost, d'Annette Becker – à propos surtout de la Première Guerre mondiale – et de Pierre Nora ont fait pour la reconnaissance disciplinaire du « visible » et pour l'accès du monument à la condition de source documentaire<sup>245</sup>. Leur collègue allemand Reinhart Koselleck a poussé peut-être plus loin vers la philosophie la réflexion historique, nous permettant de mieux cerner ce qu'est la fonction identitaire profonde des monuments commémoratifs. Les avancées de la sémiologie, sous l'impulsion de Roland Barthes<sup>246</sup>, récemment relayées et relancées par cette nouvelle science sociale que Régis Debray a voulu nommer la médiologie<sup>247</sup> nous ont permis de franchir le pas et de nous aventurer sur le terrain du décryptage du sens caché des signes.

Il faut être attentif à ne pas minorer l'importance de cette source que constitue le monument commémoratif, dans sa pluralité et sa diversité. Pour nous dont le propos est d'écrire l'histoire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, nous devons ne pas nous laisser prendre au paradoxe qui en est pourtant la marque. En effet, plus brute, dans sa matérialité même, que l'archive écrite et orale, elle est également plus évidente, grâce justement à sa « tridimensionnalité ». Mais en même temps, elle est à ce point intégrée à notre environnement, elle fait tellement partie du paysage, qu'on a peut-être tendance à en atténuer inconsciemment la portée, ou qu'on finit par la juger banale. Ce qui serait mal connaître sa richesse.

## **B – Toponymie urbaine.**

De même, on ne doit pas mépriser cette autre dimension de « l'immédiatement visible », à savoir les *dénominations des voies publiques* qui intéressent la Seconde Guerre mondiale, au seul prétexte qu'elles sont là. Se livrant quotidiennement au regard des passants et ne se cachant pas au fond des liasses d'archives ou au cœur des souvenirs des individus, cela ne signifie pas que cette source est en soi sinon tarie, du moins inintéressante. C'est même une de ses originalités que d'être aussi facilement accessible.

**Les angles de nos rues, avenues et boulevards, les pignons des maisons et immeubles qui portent ces empreintes de mémoire, sont aussi une source pour**

---

<sup>245</sup> C'est notamment la thèse qu'Antoine Prost a consacrée aux Anciens Combattants et la société française, ainsi que certains de ses nombreux articles consacrés aux monuments aux morts qui, on l'a dit, nous ont éclairé (*Les anciens combattants et la société française. 1914-1939, op. cit., 1977* ; Annette Becker, *Les monuments aux morts. Mémoire de la Grande Guerre*, Paris, Errance, 1998, 158 p. ; Pierre Nora, *Les lieux de mémoire...*, *op. cit.*, 1984-1992.

<sup>246</sup> *Mythologies* avant tout, *op. cit.*, 1970 pour l'édition de poche.

<sup>247</sup> *Les cahiers de médiologie* sont très intéressants. Lire également le dossier « Identification d'un objet : la médiologie », in *Le Débat*, mai-août 1995, n° 85, p. 3-63.

**l'historien. A ciel ouvert, elle fournit des renseignements essentiels sur la politique de gestion municipale de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Car derrière les académiques rectangles bleus où s'inscrivent les noms des héros et des événements que la ville veut honorer, lors des réunions préparatoires de la commission en charge de ces dossiers, ou bien au moment où se réunit le Conseil municipal et que s'effectue le vote chargé d'avaliser les changements de dénomination, se lisent des stratégies de promotions mémorielles et aussi des tentatives de mise à distance.**

Et pour pouvoir les mettre au jour, nous voilà renvoyés de la lumière naturelle de la rue aux méandres des archives municipales de Grenoble, où sont conservés les registres de délibérations du Conseil municipal... Preuve que pour accéder à la connaissance, il faut remonter très loin le cours de cette source *a priori* si évidente et qu'un corpus documentaire n'est jamais clos sur lui-même.

#### **IV – Le diffus.**

---

Pour préciser encore les contours du tableau que nous voulons dresser de la mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale, on doit tenter de mesurer de quoi est fait « *l'air du temps*<sup>248</sup> », essayer de jauger le « *je-ne-sais-quoi et le presque-rien*<sup>249</sup> », oser une évaluation du ténu et du diffus. Sentir et saisir ce que l'on pourrait nommer une « atmosphère mémorielle » est tâche par nature ardue, tant est impressionnante la multitude des lieux de *condensation* de la mémoire (tombes et monuments, musées et mémoriaux, blasons, timbres, anniversaires, livres et films, drapeaux et emblèmes, etc.). En effet, dans ce domaine du presque impalpable, la collecte des documents est rendue plus difficile non seulement par l'extraordinaire variété des supports qu'emprunte cette atmosphère de mémoire mais aussi par le fait que, par définition, ils ne font pas l'objet d'une conservation archivistique officielle. Ainsi, si l'on peut penser que, pour l'élaboration de la représentation collective grenobloise de la Déportation, l'ouverture en 1945 à Grenoble de l'exposition photographique consacrée aux atrocités nazies est plus importante que par exemple la constitution des associations d'anciens déportés, le problème, quand on a repéré quelle est la date de l'inauguration de cette exposition, est de juger quel fut son impact sur la population.

Parfois plus vite et beaucoup mieux qu'une centaine de rapports des Renseignements Généraux – un peu selon le principe du célèbre dessin de Plantu en première page du *Monde*, dont on sait qu'il est plus efficace que n'importe quel éditorial –, cette « petite monnaie » décrit l'ambiance mémorielle grenobloise entre 1944 et 1964, la manière disons populaire d'intégrer à la vie quotidienne le souvenir de la Deuxième Guerre mondiale. Il s'agit donc pour le chercheur de rester attentif s'il veut en capter les

<sup>248</sup> « Le contenu des mémoires collectives n'est pas invariable. Il dépend de ce que l'on pourrait appeler l'air du temps », écrit Alfred Grosser dans « La mémoire des peuples », in *Études*, n° 384/4, avril 1996, p. 504.

<sup>249</sup> Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Vladimir Jankélévitch, *Le « Je-ne-sais-quoi et le presque rien »*, Paris, Le Seuil, 1980 pour la nouvelle édition, 140 p.



signes. C'est aux marges des archives officielles, à la périphérie des sources classiques, qu'émergent souvent de somptueuses pièces documentaires. Comme celle-ci, puisée dans la presse de l'époque : « □ **Rose à cœur d'or et pétale de sang... si mercredi, à Bagatelle, cette fleur est primée, je l'appellerai : Docteur Valois , nom du pur héros de la Résistance français**”, nous dit le grand rosiériste Charles Mallerin <sup>250</sup> . » Autant dire que si le hasard joue son rôle dans la découverte de telles pièces, il est un auxiliaire indispensable mais par nature volage.

Au point d'ailleurs que parler ici de *source* peut sembler un brin présomptueux. La constitution du corpus documentaire ne pouvant en effet pas déboucher sur un inventaire exhaustif de ces pièces si particulières, il faut adopter le point de vue méthodologique de l'histoire des mentalités et de son épigone l'histoire culturelle, en pariant sur la représentativité supposée d'un document isolé.

Car nous sommes bien ici dans des difficultés propres à l'histoire culturelle <sup>251</sup> qui, pour notre propos, peuvent se résumer à cette interrogation : comment construire un corpus de sources exploitables pour sonder la **mémoire culturelle** de la Deuxième Guerre mondiale que partagent les Grenoblois entre 1944 et 1964 ?

## A – Culture, cultures et quotidien.

Sûrement est-ce en interrogeant un à un et systématiquement les vecteurs culturels classiques, dont on suppose qu'ils peuvent être les porteurs d'une représentation de la guerre, quelle qu'elle soit, que l'on peut s'atteler à ce défi. Mais en procédant de la sorte, disons d'emblée que nous avons accumulé plus de déconvenues que de franches réussites.

### 1 – Cinéma et audiovisuel.

Ainsi, les espoirs que nous nourrissions à propos du **cinéma** , dont nous imaginions qu'il pouvait être le vecteur culturel privilégié de la mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale, étaient-ils infondés. Pourquoi en effet ne pas dire notre déception <sup>252</sup> ? Nous espérions en effet beaucoup du Septième art (mus sans doute par un naïf réflexe cinéophile <sup>253</sup> ), persuadés à l'avance qu'au moment où il envisagerait de rendre compte de

<sup>250</sup> In *Les Allobroges*, samedi 7/dimanche 8 juin 1947. Article accompagné de deux photographies. Il est suivi d'un autre article en première page : « Dans les jardins de Bagatelle. Honneur au Dauphiné avec la rose "Docteur Valois " [...]. Qui sait si la rose "Valois" ne détrônera pas la rose "France" », *Les Allobroges*, 12 juin 1947.

<sup>251</sup> Lire Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers historique », 1997, 455 p.

<sup>252</sup> Les dossiers des Archives Départementales de l'Isère n'apportent guère de renseignements. Voir 112 M 2 à 4, « Police administrative. Cinématographe. Instruction, interdiction de film. 192.-1939-1944-1947 ».

<sup>253</sup> Nous animons en effet des conférences sur l'histoire du cinéma des années noires dans le cadre d'un séminaire mis en place par la *Fondation pour la mémoire de la Déportation*.

la guerre, il ne pourrait pas manquer de fixer un rendez-vous à Grenoble et sa région.

Nous nous trompons lourdement. Car en ce qui concerne la représentation cinématographique des expériences locales du conflit, le bilan est quasiment nul et l'écran noir reste noir. L'histoire de ce vecteur de mémoire est donc l'histoire d'une absence, c'est-à-dire d'un échec, lequel est à replacer dans la perspective plus large d'une faillite générale du cinéma français à filmer la guerre, et notamment la Résistance. La France ne trouva pas son Rossellini<sup>254</sup> et l'on compte entre 1944 et 1964 sur les doigts d'une seule main les grands films qui, envisageant la période, ne tombent pas soit dans les excès du film de genre (*Paris brûle-t-il ?*<sup>255</sup>), soit dans les outrances militaristes du film de guerre (*Un taxi pour Tobrouck*<sup>256</sup>), soit dans les travers du film édifiant (*Patrie*<sup>257</sup>). Les études de Jean-Pierre Bertin-Maghit et Sylvie Lindeperg<sup>258</sup> le confirment : la production française n'est objectivement pas à la hauteur de son homologue transalpin et Henry Rousso a à notre sens raison de penser que ce vrai chef-d'œuvre, *L'armée des ombres* (lui aussi daté dans son philiogaullisme), « **arrive un peu tard**<sup>259</sup> ».

L'aide de cet éminent spécialiste du cinéma qu'est Michel Warren, dont le travail, en tant que directeur de la Cinémathèque de Grenoble, s'ancre dans le contexte régional, nous fut d'un grand secours. Il a bien voulu nous guider au sein des archives (touffues) de l'organisme qu'il dirige et nous mettre en contact avec quelques-uns de ses amis qui partagent, en professionnels, sa passion du cinéma<sup>260</sup>. Le bilan de cette recherche tous azimuts fut, reconnaissons-le, nul ou presque. C'est d'autant plus frustrant que

<sup>254</sup> *Païsa* et *Rome ville ouverte* restent pour nous des films d'exception, tant par leur qualité esthétique formelle (Rossellini invente ainsi dès 1954-1946 le « néo-réalisme », qui culminera selon nous avec *Stromboli*) que par leur réussite à immédiatement parler de la guerre et de la Résistance.

<sup>255</sup> De René Clément, en 1966, dont on préférera bien sûr le premier opus consacré à la Résistance, *La bataille du rail*, la pléiade de vedettes qui incarnent les figures historiques de la Libération de Paris n'évitant pas à cette super production de sombrer corps et biens... (qu'on se souvienne de l'improbable Orson Wells campant Raoul Nordling, le Consul de Suède qui a négocié avec von Choltitz la trêve... La famille du diplomate suédois s'était opposée à cette prestation, sans parvenir à faire interdire le film. Merci à Benoît Guignard, petit fils d'Édouard Fiévet, neveu et chef de cabinet de Nordling, de nous avoir fourni ces renseignements, lors de la soutenance de son mémoire de fin d'étude à l'IEPG – nous étions dans le jury avec Roland Lewin –, *Août 1944 : Raoul Nordling. Un Suédois au secours de Paris*, 1999, 100 p. hors annexes).

<sup>256</sup> Qu'on doit à Denys de la Patellière. Il sort sur les écrans en 1961 et montre des « Français libres » (Lino Ventura et Charles Aznavour) essayant de ramener dans leurs lignes un prisonnier allemand.

<sup>257</sup> Tourné par Louis Daquin, cinéaste spécialiste de l'enfance (*Nous les gosses*, 1941) qui est également l'auteur, pendant l'Occupation, en 1944, de *Premier de cordée*, inspiré du fameux roman de Frison Roche ; le film est distribué en 1946.

<sup>258</sup> Nous avons suivi l'enseignement de Jean-Pierre Bertin-Maghit en DEA et pu à cette occasion le questionner à propos de notre recherche. Sylvie Lindeperg est l'auteur d'une thèse fondamentale, récemment publiée : *Les écrans de l'ombre. La Seconde Guerre mondiale dans le cinéma français (1944-1969)*, Paris, CNRS Éditions, 1997, 443 p. Cf. *infra* pour une approche bibliographique plus fournie sur les rapports entre histoire et cinéma.

<sup>259</sup> *Le syndrome de Vichy ...*, *op. cit.*, p. 266.

l'importance du cinéma comme révélateur de la société de son temps et comme vecteur de transmission du souvenir n'est plus à démontrer depuis les travaux pionniers de Marc Ferro et d'Henry Rousso, celui-ci qui insiste en outre sur l'extraordinaire popularité du cinéma en France dans les années quarante. Ainsi à Grenoble, la presse locale annonce-t-elle au printemps 1945 qu' « **un film à la mémoire de la Résistance nous montrera le massif du Vercors** <sup>261</sup> ». Il s'agit là du film de Marcel Ichac, l'un des réalisateurs pionniers du film de montagne, *Tempête sur les Alpes*, qui ne sort sur les écrans qu'en 1946. En lisant la presse grenobloise, on est d'ailleurs frappé de l'intérêt qu'elle manifeste pour les films qui sont alors tournés en France comme à l'étranger. Souvent, leur projection sert de point d'orgue à une réunion commémorative ou caritative, comme le rappelle par exemple cet extrait d'un article du printemps 1947 : « **Le gala des Bataillons du ciel [...] Grenoble ayant été l'un des foyers les plus actifs de la Résistance française, le Comité de l'Amicale des Anciens Parachutistes SAS a tenu à ce que notre ville ait, après Paris, la primeur de cette belle réalisation cinématographique dédiée à la gloire des hommes de la France Libre et des FFI [...]** <sup>262</sup> . » En juin 1946, la section de Grenoble de *Résistance-Fer* avait organisé le même style de gala autour de la projection du film *La bataille du rail* (cf. annexe n° VI).

## 1 – 1 Décor et arrière plan.

Certes, des images furent tournées dans la région immédiatement après-guerre. Et parmi elles, certaines sont restées célèbres, car elles sont à la fois la marque d'un style (proche du documentaire) et d'une époque (celle de l'héroïsation globale de la Résistance). Leur point commun est qu'ils utilisent la région comme une manière de décor naturel évocateur en soi de la lutte clandestine. L'arrière-plan géographique est fourni par les massifs montagneux, qui acquièrent ainsi rapidement un statut de référence symbolique majeur de la Résistance.

Cet usage relativement fréquent du *marqueur montagnard* prouve néanmoins que si la région alpine ne motive que très peu de films qui lui soient spécifiquement consacrés, elle est dans son ensemble assimilée à une région résistante puisqu'on la choisit fréquemment pour illustrer le phénomène quand on le porte à l'écran. Notons de plus qu'en son sein le Vercors se détache nettement, prêtant ses hautes falaises aux caméras de deux réalisateurs particulièrement inspirés et dont les films sont d'une exceptionnelle qualité. Il s'agit du film *Au cœur de l'orage*, de Jean-Paul Le Chanois (1948) et du *Silence de la mer*, de Jean-Pierre Melville (1949). Le premier est consacré à la bataille du Vercors, mêlant images d'archives et scènes reconstituées pour approcher le « style-référence » de *La Bataille du rail*. Le second, « **lyrique et austère** <sup>263</sup> », se

<sup>260</sup> Nous avons contacté ces personnes par l'intermédiaire du courrier électronique ; cf. *infra*.

<sup>261</sup> In *Le Travailleur Alpin*, 31 mars 1945, 2<sup>ème</sup> page. Les Allobroges parlent eux du « film attendu avec impatience comme témoignage de l'effort français. Il sera présenté à l'étranger comme un film de propagande française », 9 avril 1945, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>262</sup> In *Les Allobroges*, 7 mai 1947, 3<sup>ème</sup> page. Les bataillons du ciel sont un film de Joseph Kessel.

déroule dans un cadre vaguement montagneux qu'on est invité à identifier comme étant le Vercors, encouragés par le fameux pseudonyme que choisit Jean Bruller pour défier Vichy et l'occupant pendant la guerre.

Cet étonnement (cette *déception* presque) ressenti devant la relative faiblesse de la production cinématographique consacrée à l'histoire locale de la Deuxième Guerre mondiale, n'est cependant, en soi, pas vide de sens. En creux, cette absence est en effet révélatrice d'un double alternative. Soit nous sommes confrontés à la difficulté d'inventer des expressions culturelles de la mémoire locale de la guerre par le biais cinématographique, en soi d'un maniement difficile. Soit nous sommes en face d'un rapide désintérêt qu'éprouvèrent pour ce thème les rares réalisateurs locaux. Soit ce silence est du au manque d'attractivité de l'histoire locale – parce que précisément trop locale – pour des cinéastes, qui, se consacrant à cette période, préfèrent alors un point de vue plus synthétique.

Nous avons contacté – par la voie électronique – les deux principales régies nationales qui durant notre période produisaient les bandes des actualités filmées<sup>264</sup>. Grâce à une pratique assidue de l'Internet et à l'amabilité de Madame Christine Barbier Bouvet<sup>265</sup> qui, exceptionnellement, a bien voulu mener cette recherche pour nous au sein des archives de l'INA, nous sommes cependant parvenus à dresser un inventaire que nous pensons être relativement complet des bandes d'actualité filmées qui évoquent la région grenobloise entre 1944 et 1964, autour du thème de la guerre<sup>266</sup>. Le coût financier de leur visionnage est prohibitif (près de 500 francs l'heure). Heureusement, le descriptif qui accompagne le titre de chacune de ces courtes séquences comporte un texte – la plupart du temps, il s'agit de la reproduction intégrale du commentaire lié aux images – qui permet de saisir le propos général du reportage.

En croisant les critères – grâce notamment aux moteurs de recherche très perfectionnés des serveurs des entreprises *Gaumont*<sup>267</sup> et *Pathé*<sup>268</sup> –, nous avons pu établir qu'entre 1944 et 1964, sur près de cent occurrences où le mot discriminant retenu pour la requête électronique étant « Grenoble » (ou « Isère », ou « Vercors »), il apparaît dans le titre de la séquence ou bien dans le texte documentaire qui l'accompagne, en

<sup>263</sup> Henry Rousso, *Le Syndrome...*, op. cit., p. 262

<sup>264</sup> Nos demandes de renseignements par la voie électronique aux internautes du monde entier ainsi qu'à de nombreux organismes spécialisés (*Cinémathèque de Paris*, Fort d'Ivry, *CinémAction*, *Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma*, etc.) n'ont pas été couronnées de succès.

<sup>265</sup> Responsable de la Consultation du Dépôt Légal du département « Inathèque de France ».

<sup>266</sup> Le constat essentiel est d'ailleurs que l'on filmait plus la région *pendant* la guerre : trois occurrences contre deux pour l'après-guerre au sein des archives de l'INA.

<sup>267</sup> Voici l'adresse électronique de la Cinémathèque Gaumont : <http://www.newsreels.gaumont.com/> ; voir annexe n° XII.

<sup>268</sup> Cette dernière entreprise ne donnant pas facilement accès à ses archives (merci cependant à Thierry Rolland, qui a bien voulu nous accorder un peu de son temps, sur la recommandation de Michel Warren) ; adresse électronique : <http://www.pathe.fr/>

seulement cinq occasions il est question de la guerre. C'est très peu, relativement au nombre de fois où « Grenoble » et le « Vercors » sont mentionnés.

Le constat est alors simple à établir : « l'image qui bouge et qui parle » véhicule à l'échelle nationale une vision duale mais classique de la façon dont la région a traversé la guerre. *Héroïque* (« [...] **Ici, une poignée d'hommes a donné au monde une grande leçon [...]** » en 1948<sup>269</sup>), elle est aussi *martyre* (« [...] **émouvante communion, le souvenir des Martyrs du Vercors [...]** » en 1963<sup>270</sup>), à l'image de ce Vercors si emblématique dont l'ombre totémique écrase la plaine et Grenoble (13 occurrences pour le plateau contre 4 pour la ville dans les archives Gaumont). Et cette représentation ne varie guère dans le temps, alors même que le souvenir de la guerre semble peu à peu s'estomper. Le ton de ces réalisations généralistes à vocation journalistique est en effet le même que celui des articles de presse, seul le support et la durée diffèrent. Et il est patent que si, dans un long après-guerre qui court de 1944 à 1952-3, la région évoque bien d'abord la dernière guerre et ses drames, elle devient ensuite surtout emblématique du dynamisme scientifique et industriel d'une France qui avance et qui s'équipe (le Vercors, et les Alpes dans une plus large mesure, est souvent cité pour une autre raison : s'il est à présent filmé, c'est en effet parce que sur ses routes escarpées s'écrivent quelques-unes des plus belles pages du Tour de France cycliste...).

Déjà ténues au point d'être pratiquement invisibles, ces images posent en outre une dernière question. Qui les a vues ? Qui, à Grenoble, est allé voir *Au cœur de l'orage* ou le *Silence de la mer* ? A cette interrogation, nous sommes incapables de répondre, faute d'avoir pu obtenir le chiffre de la fréquentation des salles obscures grenobloises<sup>271</sup>. Fournir une proposition d'analyse du retentissement qu'eurent les rares films qui prirent la région comme décor ou comme sujet serait hasardeux et là encore, nous devons conclure sur un constat d'humilité.

Pour les *archives sonores*, et notamment les émissions de radio, le bilan de notre recherche est quasiment nul. A l'échelle des instances de conservation nationale, l'INA n'a guère pu nous éclairer<sup>272</sup>. Localement, les amateurs les plus compétents (merci à Monsieur Alain Pellat) nous ont confirmé qu'il était illusoire de débusquer des enregistrements vieux de cinquante à trente ans, pour peu qu'ils existent. Nous avons, par chance, trouvé quelques unes des retranscriptions écrites des émissions hebdomadaires consacrées par les grandes fédérations d'anciens résistants à l'explication de leur combat sur les ondes de la station *Alpes-Grenoble*<sup>273</sup>. Mais nous sommes très loin de les avoir

<sup>269</sup> Document n° 4839GJ 00007, catégorie « Journaux », Cinémathèque Gaumont. Cette bobine retrace les « événements » et affrontements de septembre 1948.

<sup>270</sup> Document n° 6340EJ 60843, catégorie « Journaux », Cinémathèque Gaumont.

<sup>271</sup> Les différentes régies cinématographiques, les actuels propriétaires des salles et les vieux numéros des collectionneurs de revues de cinéma n'ont pas pu répondre à nos demandes.

<sup>272</sup> Douze occurrences conservées par l'INA, qui toutes parlent du Vercors ; cf. réponse de Christine Barbier Bouvet, déjà citée.

<sup>273</sup> ADI, 2696 W 18, « Associations de résistance »..

toutes en notre possession. Ainsi, pour la FNAR (*Fédération Nationale des Anciens de la Résistance*), l'émission du mercredi 4 avril 1947 – en précisant que « **depuis deux ans**, la FNAR, chaque mercredi, a pendant cinq minutes, tenu les ondes de la station d'Alpes-Grenoble<sup>274</sup> » – en même temps qu'elle nous fournit un bel exemple du ton de ces chroniques radiodiffusées, nous confirme l'incroyable déperdition de connaissances à laquelle nous sommes réduits et qui est due à l'impossibilité de nous procurer les enregistrements de ces deux années d'émission. Quelle frustration quand on lit ne serait-ce que les premiers échanges de ce dialogue de radio<sup>275</sup> ...

Force est donc de considérer cette source comme inutilisable. Ou bien, mais c'est un pis-aller, il faut nous résoudre à nous servir de ces quelques éclairages pour compléter l'analyse que nous menons par ailleurs et surtout par d'autres sources, de la *mémoire associative*.

## 2 – Images fixes et dessins d'art.

relativement fréquents, des expositions photographiques ou de dessins à vocation artistique se tiennent à Grenoble, notamment dans l'immédiat après-guerre<sup>276</sup>, qui présentent un regard postérieur et original sur le conflit. La plupart du temps, elles s'installent pour une durée d'une quinzaine de jours, dans l'espace que la direction des « Nouvelles Galeries » met gracieusement à la disposition des organisateurs.

La presse signale quand l'affluence se fait particulièrement importante. Parfois une « photographie des photographies » accompagne le compte rendu que donnent les journaux du déroulement de l'exposition. Fragile indice, reconnaissons-le. Trop souvent, on ne possède aucune information concrète et accessible sur la codification mémorielle que façonnent des pièces que nous ne pouvons voir. A ce niveau-là, nous sommes donc réduits à des hypothèses.

Ainsi des dessins de Bréhat notamment, d'une incontestable qualité artistique et d'une force d'évocation évidente. Le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère en possède une quarantaine. Nous-mêmes en avons recensé une trentaine, publiés dans la presse. C'est certes assez pour entamer une analyse d'images. Mais persiste un obstacle majeur : comment savoir si ces dessins ont été massivement vus par la population, influençant ainsi, même *a minima*, la représentation collective du conflit. Sont-ils des fragments artistiques (et à ce titre séduisants) d'une vision somme toute personnelle de la guerre, ou ont-ils fait leur chemin jusqu'à la mémoire collective ? Ce problème de critique externe du document, il est quasiment impossible de le résoudre car nous ne connaissons pas – sauf l'exception des dessins de presse – la provenance de la majorité de ces œuvres<sup>277</sup>.

---

<sup>274</sup> ADI, *ibidem*. Souligné par nous.

<sup>275</sup> Voir en annexe n° VII une présentation plus ample de ces émissions de radiodiffusées.

<sup>276</sup> Nous en avons comptabilisé six pour les années 1940 à 1950, puis plus aucune par la suite.

### 3 – « Menu fretin » et « petite monnaie ».

En continuant de progresser dans l'énumération de ces « vecteurs-sources », nous parvenons à présent à une rubrique qui récapitule ceux dont l'apparence est *a priori* moins noble. Mais la mémoire fait flèche de tout bois. Ses expressions vont se nicher en des endroits auxquels l'on n'avait pas imaginé prêter attention en première intention. Ou qui, banaux, anodins et triviaux, ne nous semblaient pas de prime abord être dignes d'intérêt.

Dans les paroles de la **chanson populaire**, les traits outrés de la **caricature** ou du **dessin de presse** par exemple, se lisent des formes de représentations particulières du conflit, globalement moins soucieuses d'officialité. Dans ce domaine, c'est la chronologie propre à la mémoire globale de la Deuxième Guerre mondiale qui explique que notre moisson a été généreuse surtout au début de la période que nous étudions. Passée l'année 1946-1947, le thème de la Deuxième Guerre mondiale devient en effet moins urgent<sup>278</sup>.

Nous pensions qu'il était possible que d'autres relais culturels de la mémoire prennent à ce moment-là le... relais précisément. Et pourquoi pas ce genre « littéraire » que d'aucuns considèrent comme mineur mais qui touchait déjà à l'époque un large public : la **Bande Dessinée**. Nous étions ainsi convaincus qu'à l'époque où la Guerre froide monopolisait jusqu'au champ de bataille des publications pour enfants, et que dans le très conservateur *Pilote*, Buck Danny opposait sa foi dans les ailes américaines aux héros plus populaires de *Vaillant*<sup>279</sup>, un des titres les plus vendus de la galaxie éditoriale communiste, un quelconque « Oncle Paul » aurait raconté l'épopée des « gars du Vercors ». C'est ce qui explique que nous nous sommes obstinés jusqu'à l'éreintement dans une entreprise qui n'a finalement pas abouti, et pour cause. Les recherches communes que nous avons menées avec les experts de la boutique grenobloise *Momie Folie*, spécialisée dans la BD, les questions que nous avons posées à l'un des meilleurs scénaristes français de la bande dessinée historique, Franck Giroud<sup>280</sup>, nos démarches

<sup>277</sup> Voir en annexe n° VIII des exemples du talent de Bréhat, qu'on a pu admirer récemment grâce à l'exposition que lui a consacrée la Galerie grenobloise *Apia*, durant l'hiver 1999-2000.

<sup>278</sup> Lire notre partie « Humour, caricatures et dessins de presse », in *Mémoire et enjeux de mémoire. Grenoble à la Libération (1944-1946)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Pierre Viallet, Université des Sciences sociales de Grenoble (Pierre Mendès France)/UFR des Sciences humaines, département d'histoire, septembre 1991, p. 261-278. Voir annexe n° IX pour la façon dont *Le Réveil* rend compte du départ de De Gaulle début 1946. Cette même année, sur le 91 dessins à vocation humoristique que publie le journal, 1 seul et unique est consacré (et encore « par la bande », en critiquant la manie des « bals de la Résistance » ; numéro du 8 janvier) au thème de la *guerre et de la Résistance*, 21 concernent la *situation internationale* (Bombe atomique, négociations entre les « Quatre », etc.) ; 13 sont dédiés à la vie politique française, 34 à la vie socio-économique (les restrictions qui durent) et 22 à des sujets plus banaux.

<sup>279</sup> Ancêtre de *Pif le chien*.

<sup>280</sup> Auteur notamment de la série historique Louis La Guigne, qui, en treize albums, propose une traversée du premier vingtième siècle sur les pas d'un militant anarchiste.

auprès du musée de la Bande Dessinée d'Angoulême (de son vrai nom *Centre Nationale de la Bande Dessinée et de l'Image*), nous ont cependant contraint à l'admettre. Il n'y a rien <sup>281</sup>. S'il existe des bandes dessinées qui, produites en France ou à l'étranger, évoquent ne serait-ce qu'indirectement le deuxième conflit mondial tel qu'il s'est déroulé dans la région, nous n'avons pas su les trouver. Un seul titre, pioché dans cette bible qu'est le *BDM* <sup>282</sup> semble *a priori* alléchant (*Les Trois mousquetaires du Maquis* <sup>283</sup>). Il nous a été impossible de nous le procurer <sup>284</sup>. Nous restons, malgré cet échec, certain que se cache quelque part cette vision par la bande dessinée de la Deuxième Guerre mondiale dans la région grenobloise. Nous continuons de la traquer.

Conscient qu'il ne peut être question de discuter l'hégémonie des sources classiques et qu'en élargissant notre investigation documentaire à d'autres domaines, d'apparence futile peut-être, nous nous situons délibérément « *en lisière* », pour reprendre les termes de René Rémond <sup>285</sup>, nous avons ensuite tourné notre regard vers les ***copies d'élèves*** et les... ***arrêts de bus***.

Quelle mine de renseignements en effet que les compositions des collégiens et lycéens qui réfléchissent au sujet proposé à leur sagacité dans le cadre du *Concours général de la Résistance et de la Déportation* ! Nous avons pu nous en rendre compte en dépouillant quelques-uns des cartons que Madame Chevannes conserve pieusement à l'Inspection d'Académie de l'Isère, en fidèle archiviste de la mémoire scolaire départementale. Malheureusement, le concours n'est officiellement institué qu'en 1964, c'est-à-dire à la toute fin de notre période, se calant en cela sur les instructions officielles du ministère de l'Éducation nationale, qui décide de faire figurer Vichy au programme d'histoire de l'enseignement secondaire en 1961-1962 et en 1966 pour les classes terminales <sup>286</sup>. Cette source efficacement archivée et dûment indexée attend donc patiemment son historien <sup>287</sup>.

D'ailleurs, dans le domaine proche de ***l'histoire scolaire***, nous avons cherché à savoir si les manuels qui étaient mis à la disposition des élèves pour la période qui nous

---

<sup>281</sup> Et ce dans la ville d'origine d'un des plus grands éditeurs français de BD, Glénat, qui connaît avec ces séries historiques (55 séries d'albums tout de même, la plupart consacrées au « Moyen-Age » et à l'époque moderne, qu'on trouve dans la collection « Vécu »), un succès sans cesse grandissant.

<sup>282</sup> Bera, Denni et Mellot (*BDM...*), *Trésors de la Bande Dessinée. Catalogue encyclopédique*, Paris, Editions de l'amateur, 765 p., 1996.

<sup>283</sup> Treize numéros en supplément à *Coq Hardi*. Le premier (*La Maison hantée*) date de 1945, le dernier (*Parachutage mouvementé*) de 1948. Les aventures des maquisards sont présentés sont un jour humoristique.

<sup>284</sup> Quant à l'acheter... le coût estimé d'une telle pièce est de... 1500 francs.

<sup>285</sup> Cité par Agnès Chauveau et Philippe Tétart, « Questions à l'Histoire des temps présents », in *Questions à l'Histoire des temps présents, op. cit.*, p. 13.

<sup>286</sup> Lire sur ce point, Eric Conan et Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, collection « Pour une Histoire du vingtième siècle », 1994, p. 239-240 et p. 256-258 sur le *Concours général de la Résistance et de la Déportation*.



intéresse évoquaient – et si oui à quelle place – le sort de la région pendant la guerre. Nous avons bénéficié ici de l'aide précieuse d'une des meilleures spécialistes françaises de l'histoire de l'enseignement, qui est notre collègue à la Cité Scolaire Internationale Stendhal, Jeannie Bauvois. Elle s'est livrée pour nous à une recension scientifique qui confirme les réticences françaises à envisager sereinement et à l'échelle massive d'un enseignement national, les fractures franco-françaises liées à l'événement. Quant à la place qui est faite dans ces pages à l'histoire de la région, elle est mitigée. La référence à 1830, à Vercingétorix, le recours systématique au mythe unitaire de la Résistance, montrent en effet selon Jeannie Bauvois le rejeu du classique mythe national et de ses composantes. En revanche, contrairement à une certaine idée reçue, l'histoire locale n'est jamais refoulée, mais toujours revivifiée pour ses vertus pédagogiques (les exemples locaux rendant plus proches aux élèves une histoire dont le cadre est mondial). Dans les manuels, on définit les mots « Résistance » (avec ou sans majuscule suivant les éditions) et « maquis », « maquisards ». Les maquis d'ailleurs sont le plus souvent délocalisés : ce sont des lieux symboliques, établis dans d'épaisses forêts et de farouches montagnes. L'allusion au Vercors dans le manuel *Belot* (1953) est donc une exception. C'est d'un Vercors sublimé, irréel, qu'il s'agit, où l'on fait dérailler des trains (sic). Le plus souvent, suivant une image centralisatrice réitérée dans le mythe national, la Libération c'est d'abord et avant tout la libération de Paris, accessoirement de la Normandie (même l'édition locale de Chambéry ne comporte pas d'allusion aux maquis de Savoie<sup>288</sup> !).

Près d'une quinzaine **d'arrêts de bus et de tramway** portent dans l'agglomération grenobloise le nom d'une personne ou d'un événement lié à l'histoire locale de la Deuxième Guerre mondiale. Signe, certes presque intangible, d'une sensibilité mémorielle locale à la période exacerbée, ou banales dénominations d'une autre signalétique urbaine (différente de la toponymie municipale), celle-là propre aux transports intraurbains ? Pour trancher la question, nous avons cherché à savoir qui prend la décision des attributions de ces noms, selon quelles modalités et à quelles dates ceux qui ont attiré notre attention furent choisis.

Pas plus à la direction de la régie qui administre les transports urbains de l'agglomération grenobloise qu'à l'association *Développement transports en commun*, nous n'avons pu dénicher ces renseignements. Faire chou blanc est toujours une frustration, y compris quand l'échec sanctionne une tentative marginale. D'autant que la réponse que nous fit cet attaché à la communication de la régie des transports grenoblois (« *Il faut le savoir que c'est des résistants* ») nous laisse à penser que si effectivement, actuellement, aucune indication concrète n'informe l'utilisateur sur la biographie de telle

<sup>287</sup> Notons d'ailleurs que dans le compte rendu du congrès des Pionniers du Vercors qui se tient le 6 mai 1962 à Pont-en-Royans, on peut lire que « *pour l'année 1962, les pionniers du Vercors ont décidé de décerner un prix à un élève qui aura, sur le **plan national**, le mieux rédigé une composition sur la Résistance du Vercors et exalté l'idéal des compagnons qui l'animèrent* » (souligné par nous). Et dans le même temps, on apprend que les congressistes refusent, comme en 1961, l'idée d'un jumelage d'une ville de la région du plateau avec une ville allemande (l'année précédente, Bourg-de-Péage s'était porté candidate ; en 1962, c'est au tour de Valence). ADI, 4332 W 116, pochette 4, « Amicale pionniers du Vercors. Archives 1959 à 1962 ».

<sup>288</sup> Voir l'annexe n° X pour un rapide bilan récapitulatif de la façon dont les manuels scolaires envisagent l'histoire de la région pendant la guerre.

personne ou la nature de tel événement, il n'en était peut-être pas de même au moment où ils furent sélectionnés. Ou bien ils devaient à cette époque « parler » aux habitués au point précisément qu'on les a choisis. Mais ce ne sont là que conjectures.

## **B – Se souvenir du quotidien : une mémoire de « l'accommodement »<sup>289</sup> ?**

Qui ne sait que la guerre ce fut, pour beaucoup de Français, d'abord et avant tout les difficultés quotidiennes ? Il suffit d'énoncer quelques-uns de ces mots icônes, emblématiques d'une période de la pénurie (*rutabagas*, *ersatz*, « *ravito* », etc.) pour faire surgir immédiatement un monde de la grisaille, des jours morts et froids de l'Occupation, le décor des « années sombres ». Des œuvres « culturelles » aux accents parfois populistes, ont, dans les années 70, exploité (à notre sens de manière démagogique) le genre de la chronique de guerre, mais vue d'en bas, à hauteur des soucis « des gens »<sup>290</sup>. Les mémoires familiales sont tissées d'évocations des files d'attentes interminables devant la boutique de l'épicier, des cousins de la campagne et de leur fermette où on se rendait en bicyclette, les fins de semaine, et de cette satanée « carte de pain ».

C'est à juste titre qu'Olivier Wieviorka parle du « *poids du quotidien* » pour dire que les restrictions ne cessent pas avec la Libération ni à la fin du conflit<sup>291</sup>. Un regard sur la presse grenobloise confirme cette obnubilation, notamment de l'alimentation, qui dure le temps que l'économie française se rétablisse, dans la première moitié des années cinquante. Les dessins humoristiques publiés dans les journaux reviennent très régulièrement sur ce thème, qu'ils préfèrent d'ailleurs aux sujets plus politiques.

Ces difficultés qui perdurent expliquent que la *mémoire de l'accommodement* ne se structure pas au même moment ni au même rythme que celle, par exemple, de la Résistance. Il manque pour ce domaine particulier l'essentielle rupture entre le passé et le présent pour que commence d'œuvrer le processus de mise à distance mémorielle. La continuité entre les deux moments (guerre et Occupation/Libération) est trop évidente pour que le manque de beurre et l'usage forcé de mauvais tabac accèdent au rang de (mauvais) souvenirs<sup>292</sup>. Cette chronologie différenciée se complique du fait que les mille détails qui rendaient si dure au jour le jour la vie des Grenoblois, sont par nature diffusément mémorables.

Et si ces épisodes de la vie quotidienne, parce qu'ils ont été douloureusement

<sup>289</sup> Par allusion au remarquable ouvrage de Philippe Burrin (*La France à l'heure allemande. 1940-1944*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers historique », 1995, 559 p.), où celui-ci développe cette idée que la majorité des Français se sont « accommodés » de l'Occupation.

<sup>290</sup> *Au bon beurre ou dix ans de la vie d'un crémier*, de Jean Dutourd, est publié en 1952, mais est adapté à la télévision au cours de la décennie soixante-dix (Roger Hanin et Andréa Ferreol en sont les interprètes) ; *Les patates*, de Claude Autant-Lara, avec un Pierre Perret obnubilé par sa production de pommes de terre, sort sur les écrans en 1970.

<sup>291</sup> Olivier Wieviorka, « Le poids du quotidien, de la Libération au départ du général de Gaulle », in *Historiens et géographes*, n° 357, avril 1997, p. 205-213. Voir également Dominique Veillon, « La vie quotidienne en 1945 », in *Historiens et géographes*, n° 348, mai-juin 1995, p. 251-266.

ressentis pendant l'Occupation, prennent une importance accrue aux yeux de la population, le problème est de savoir comment faire accéder ces mauvais souvenirs – vexations, privations, etc. – au rang privilégié de véritable mémoire. La commémoration est une pratique sociale trop typée et trop cérémonieuse pour pouvoir intégrer de tels souvenirs, jugés beaucoup trop communs. Les privations sont donc mémorables mais ne peuvent être commémorables. Peut-être s'agit-il plus, en la matière, d'oublier que de se souvenir. Malgré tout, on sut parfois imaginer des manières originales d'envisager ce souvenir de la guerre au quotidien, comme par exemple quand les Grenoblois brûlèrent publiquement, le 2 novembre 1945, la détestée carte de pain, symbole de toutes les privations endurées pendant cinq ans. *Les Allobroges* du 3 novembre soulignent que **« Les Grenoblois ont assisté avec joie à l'autodafé de la carte du pain »**.

Il est pratiquement impossible de mesurer le poids particulier que pèsent les souvenirs des temps difficiles de l'Occupation dans l'élaboration de la mémoire collective grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale. Les quelques indices à notre disposition sont malheureusement trop ténus pour qu'on puisse parler de sources. Du projet d'écrire l'histoire de cette mémoire-là, il faut donc faire notre deuil et nous « contenter » de souscrire aux propos de Dominique Veillon, quand elle écrit en conclusion de son bel ouvrage : **« Dans la mémoire, le quotidien est volontiers associé à une épopée terre à terre d'impossible quête d'un peu de bien-être. Il se traduit volontiers par une série d'antiennes qui courent à travers les sagas familiales. La nourriture, le chauffage, l'habillement prennent soudain une importance démesurée que la geste héroïque de la Résistance ne supplante pas toujours. Deux modes de représentation se superposent. D'un côté une poignée de héros aux prises avec leurs difficultés propres, de l'autre la masse des gens englués dans une banalité journalière qui gomme tout le reste<sup>293</sup> . »**

A chercher désespérément les livrets des quelques pièces de théâtre qui se montent à Grenoble durant notre période de référence et dont les titres laissent augurer qu'elles pourraient évoquer la Seconde Guerre mondiale, à poursuivre les bibliophiles grenoblois pour savoir où se procurer tel opuscule dont le sujet semble devoir intéresser notre étude, à lire les compte rendu que publie la presse quand Robert Aron entame dans la région une tournée de conférences visant à présenter le chapitre qu'il consacre au Vercors dans son livre, bref, en voulant constituer notre corpus des sources « culturelles », on accumule

<sup>292</sup> Lire à ce sujet l'article très synthétique de Jean-Pierre Rioux, « 1947, l'année terrible », in *Alternatives Économiques*, n° 147, avril 1997, p. 58-61, dont les premiers mots disent bien tout le poids historique et donc mémoriel de ces années de l'immédiat après-guerre : « Que nous est-il arrivé, en France, de si fort et de si grave pendant cette année 1947 pour que ces mois terribles figurent encore en bonne place, un demi-siècle plus tard, non seulement dans les cours d'histoire, mais aussi dans la mémoire collective, celle des acteurs-témoins comme celle de leurs descendants ? »

<sup>293</sup> Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France. 1939-1947*, Paris, Édition Payot, collection « Histoire Payot », 1995, p. 320-321. L'enquête de l'IHTP, menée sous la direction de l'historienne et de Jean-Marc Flonneau (*Le temps des restrictions en France (1939-1949)*, n° 32 et 33 des *Cahiers de l'IHTP*, mai 1996, 539 p.) fourmille de renseignements (lire notamment les contributions de Danielle Tartakowsky, « Manifester pour le pain, novembre 1940-octobre 1947 », p. 465-478 ; Christian Bachelier, « De la pénurie à la vie chère, l'opinion publique à travers les premiers sondages. 1944-1949 », p. 479-501 et, sous la rubrique « La mémoire des temps difficiles », Christian Font, « Une enquête orale menée en Aveyron », p. 503-526.

plus d'échecs que de succès.

Et s'il ne faut pas conclure de cette difficulté pratique, matérielle, à collecter des documents et à les constituer en sources, que la démarche est en soi inutile, on peut risquer un constat de portée globale.

Il nous semble en effet qu'il n'existe pas une *mémoire culturelle de la Deuxième Guerre mondiale*, à part, et qu'on pourrait considérer comme un isolat en quelque sorte. En revanche, il y a des « pièces », des « objets » de nature culturelle, qui affèrent plus ou moins directement à la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale. Ils sont pour nous autant de « documents » qu'on doit étudier parce que dans leur unicité, ils sont les porteurs d'une vision du conflit. A ce titre, ils constituent bien un fonds documentaire propre, c'est-à-dire en fait une source annexe de notre travail, dans laquelle, à propos de tel aspect, on peut utilement puiser afin de compléter d'autres sources.

Ainsi de cette pièce que nous présentons ici. « Parlant » du Vercors, elle nous aide à mieux cerner cette mémoire particulière, car on comprend en la découvrant que celle-ci comporte aussi un versant culturel, qui, en la complétant, la rend sûrement plus efficace.

Difficilement étudiables pour elles-mêmes, ces pièces culturelles viennent en revanche fournir un utile surcroît d'information sur les mémoires locales de la guerre les plus structurées et les mieux installées.

Et c'est à notre sens le principal mérite de cette source « culturelle » que de nous permettre d'approcher ce que l'on pouvait appeler *l'esthétique* de (des) la mémoire(s) grenobloise(s) de la Deuxième Guerre mondiale<sup>294</sup>.

## C – A Nouvelles Technologies, nouvelles pratiques ?

**Au moment de clore la présentation de notre matériau documentaire, il faut signaler ici que, de la « toile mondiale » à l'histoire locale, le chercheur peut tirer d'importants bénéfices de sa fréquentation des Nouvelles Technologies en Informatique et Communication (NTIC).**

Encore convient-il de distinguer entre ce qui est du domaine de la *documentation* et du registre de la *recherche fondamentale*. Dans le premier cas, il est incontestable que l'apport de la numérisation permet de stocker sur un espace réduit un nombre impressionnant d'informations. Recourir au CD-ROM<sup>295</sup>, quand celui-ci est de qualité, permet un gain de temps éminemment appréciable. La facilité du support (la « galette » CD-ROM), la construction des données en cascade (grâce aux liens de l'hypertexte, principe de l'interactivité), la multiplicité et la variété des documents proposés (le fameux multimédia), font de ces CD-ROM de véritables encyclopédies numériques – les deux plus intéressants étant celui que l'on doit à Marc Ferro et surtout celui qu'a coordonné Laurent Douzou<sup>296</sup>. Aussi disponible, aussi accessible, d'un coup rendue aussi peu

<sup>294</sup> Voir en annexe n° XI, le poème de Louis A. Robert, « Libération », dit par l'auteur à l'opéra Municipal de Grenoble en septembre 1944, et vendu aux profit des victimes de la Gestapo.

<sup>295</sup> CD-ROM : Compact Disk Read Only Memory.

volumineuse, la documentation générale propre à un sujet (en l'occurrence la Seconde Guerre mondiale en France) peut à présent se rencontrer en un seul endroit et en un seul moment. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les mieux pensés d'entre ces CD-ROM ne se contentent ni d'offrir une compilation de données brutes, ni de proposer une synthèse grand public et multimédia de l'histoire de la guerre. Ils vont plus loin. Par exemple, pour ce qui nous intéresse, les occurrences consacrées au thème des mémoires de la Deuxième Guerre mondiale par le travail mené sous la direction de Laurent Douzou sont nombreuses et de qualité. Leur accessibilité est en outre rendue aisée par un découpage des données en cinq rubriques (*Organisations, Thèmes, Biographies, Symboles, Lieux*), qui fait heureusement la part belle aux acquis récents de l'historiographie.

C'est un peu le même principe qui est à l'œuvre, depuis à peu près dix ans, dans l'indexation électronique quasi systématique à laquelle ont su sacrifier les principales revues et journaux français et internationaux. Des bases de données dotées de moteurs de recherche efficaces sont à présent à la disposition du chercheur dans les bibliothèques universitaires publiques. Qu'il s'agisse de *CDRap, Arald, Myriade* ou bien encore *Francis* et *CBNF*, elles permettent d'effectuer des recherches croisées en multipliant et en recoupant les « requêtes »<sup>297</sup>. Le temps est fini par exemple où l'on devait conserver l'intégralité des numéros du *Monde*, ou se livrer à des heures de découpage et d'archivage amateur, pour être certain de pouvoir disposer des articles qui intéressent une recherche. La totalité des papiers que le grand journal du soir a consacrés depuis 1987 aux thèmes qui ont à voir avec notre étude, sont désormais directement consultables sur CD-ROM ou sur l'Internet. Et la procédure de recherche est à ce point développée qu'on ne peut passer à côté d'aucune référence *a priori* intéressante.

La « révolution numérique » permet de faciliter le travail du chercheur dans le domaine principalement de la *documentation*. L'Internet, quant à lui, offre des possibilités infinies en matière de *communication* mais aussi de *recherche*. Savoir gérer sa boîte aux lettres électronique n'a rien de sorcier. Nous avons ainsi envoyé une vingtaine de messages (cf. annexe n° XIII) à des organismes susceptibles de nous apporter une aide. Là encore, le gain le plus appréciable est celui de la rapidité.

Mais il est également loisible de mener *une recherche documentaire fondamentale* à partir du réseau mondial, c'est-à-dire en considérant celui-ci pratiquement comme une *source* à part entière. On peut alors interroger le « Web » à trois niveaux différents.

Tout d'abord, il est facile, de chez soi, de se connecter par exemple au site de l'IHTP et de compléter ainsi certaines références bibliographiques en consultant sa bibliothèque virtuelle. Puis, à partir du site propre de l'institut, c'est un jeu d'enfant que d'interroger les bases de données du CNRS et de toutes les universités françaises, en spécifiant sa

---

<sup>296</sup> Marc Ferro (directeur historique), *La Deuxième Guerre mondiale*, J'imagine le monde, Arte éditions (Histoire parallèle), 1996 ; Laurent Douzou (directeur historique), *La Résistance en France. Une épopée de la Liberté*, Montparnasse multimédia, J'imagine le monde, *Le Monde*, Fondation de la Résistance, 1997.

<sup>297</sup> Ces CD-ROM sont les plus utilisés, qui répertorient les références des articles, ouvrages et travaux qui ont paru depuis la fin des années quatre-vingt.

demande en fonction de ses besoins précis. C'est là un véritable travail de recherche qui permet de remédier aux inéluctables carences documentaires et bibliographiques auxquelles sont souvent sujettes des recherches qui se mènent principalement en région.

Mais on peut surtout trouver, lire, voir et entendre les documents « originaux » sur l'Internet. Et on ne peut aisément accéder à certains d'entre eux *que* par Internet. A ce compte-là, le réseau devient bien une source documentaire propre et incontournable. Sans lui, qu'aurions-nous vu et su des actualités cinématographiques qui concernent Grenoble dans l'après-guerre par exemple ?

Enfin, les groupes de discussion (*Chatgroups*) spécialisés en histoire (*Le mel* : meyniac@ac-grenoble.fr ; *H-Français* : <http://h-net.msu.edu/~francais>, <http://www.ac-grenoble.fr/histoire/> ; *L'Association des Clionautes* : <http://www.clionautes.org/> ; *Nouvelles Technologies en Histoire-Geo* : <http://www.fdn.fr/~fjarraud>), auxquels nous sommes abonnés depuis plusieurs années, ont mis à notre disposition leurs ressources... humaines. Animés par des professeurs d'histoire français et étrangers, ils fonctionnent comme une vaste plate-forme de discussion à distance. Chaque « clionaute » qui adresse un message au « webmaster »<sup>298</sup> du groupe le voit immédiatement répercuter à l'ensemble des abonnés, qui sont plusieurs milliers. Chaque jour, une trentaine de questions-réponses, échanges de cours et de documents, propositions de recherche, en provenance d'un collège de Bretagne ou d'une université américaine, s'affichent ainsi sur notre écran. Nous avons nous aussi sollicité cette formidable source en envoyant un message dont voici le texte.

**« Bonjour à tous, Enseignant à la Cité Internationale Stendhal et à l'I.E.P. de Grenoble, je suis en train de boucler ma thèse consacrée à la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région. (Le titre provisoire en est : Grenoble en ses après-guerres. 1944-1964. Mémoire(s), lieux et enjeux de mémoire(s) de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble.) Je fais appel à toutes les bonnes volontés des clionautes qui pourraient et voudraient bien me fournir des renseignements d'ordre documentaire, bibliographique, méthodologique, intellectuel... ou autre sur ce sujet. Merci d'avance à tous ! Mes adresses : Philippe Barrière 6, place Lavalette 38000 Grenoble tél./fax :04 76 51 08 50 email : Zapata@alpes-net.fr »**

Nous eûmes bien évidemment des réponses, deux parmi les plus intéressantes provenant de Lyon et Angoulême<sup>299</sup>.

**Les nouvelles technologies ne changent heureusement rien à la pratique du métier d'historien, dans ce qu'elle comporte d'exigence et de rigueur. Les documents, par chance, sont têtus, on l'a déjà dit. Même numérisés, ils restent identiques à eux-mêmes. Leur statut et la façon de les interroger ne varient pas. Et les difficultés d'identification de certains d'entre eux, dont on peut ignorer la**

<sup>298</sup> Personne chargée de gérer les échanges entre abonnés.

<sup>299</sup> Merci à Hugues Marquis, du lycée Guez de Balzac, à Angoulême, de nous avoir envoyé par fichier-joint le mémoire de maîtrise réalisée par Corinne Bony sous la direction de Bernard Lachaise à Bordeaux III (*La mémoire de la Résistance en Charente de 1945 à nos jours*, 1997, 170 p.). Merci également à Ronen Shapira pour ses conseils méthodologiques.

provenance (cette difficulté existe pour les CD-ROM puisque le multimédia aime à mélanger les genres, au détriment parfois de la précision, mais surtout sur l'Internet, on le sait ; mais il suffit de savoir à qui l'on s'adresse...), obligent même à un surcroît de vigilance dans le protocole de questionnement. Si le métier ne change pas, les sources augmentent en nombre et en volume et les ressources de la gestion documentaire doivent s'adapter. Gageons ainsi que l'assiduité dans la connexion va rapidement devenir une des obligations disciplinaires du chercheur en histoire...

Notre corpus documentaire enfin constitué, les principales voies méthodologiques du traitement de ces sources à présent dégagées, et les points d'achoppement signalés et pointés, il reste à penser à la plus adéquate manière d'organiser la progression de notre réflexion. Il est enfin temps de réfléchir au « *plan* » de notre travail, comme disent souvent, et avec jubilation, les historiens.

## Chapitre IV Structurer une réflexion et bâtir une présentation : trois questions pour une démonstration.

*L'enrichissement des répertoires de lieux est le seul progrès que la connaissance historique puisse faire ; l'histoire ne pourra jamais donner plus de leçons qu'elle n'en donne présentement, mais elle pourra multiplier encore les questions. Paul Veyne, Comment on écrit l'histoire*<sup>300</sup>.

*Le point capital, c'est la démarche de l'historien, qui construit son objet d'étude en élaborant une problématique et en formulant des hypothèses en même temps qu'il circonscrit son donné documentaire et choisit ses outils d'analyse. François Bédarida, « La conscience française entre mémoire et savoir »*<sup>301</sup>.

Si les passages que nous venons de consacrer aux aspects épistémologiques, méthodologiques et documentaires sont pour nous à ce point essentiels qu'ils s'intègrent à la première place de notre travail, c'est parce que là aussi – là déjà – on *fait* de l'histoire. Ces mises au point sont surtout destinées à assurer l'assise scientifique d'une démonstration historique qui reste cependant, pour l'essentiel, encore à venir et à mener. Elles nous ont en effet permis de dégager les principaux enjeux de notre recherche, d'en préciser la problématique générale afin d'adopter et d'adapter un questionnement d'ensemble qui soit bien entendu valide mais également viable « au jour le jour ». Il s'agit donc à présent de parvenir à lier la totalité des enjeux de notre recherche, tels que nous venons de les définir, en une étude dont l'économie d'ensemble se structure autour des exigences de pertinence intellectuelle, de logique démonstrative et d'harmonie narrative.

---

<sup>300</sup> Page 153 de l'édition de poche (Le Seuil, collection « Points-Histoire », H 40, 1979).

<sup>301</sup> François Bédarida, « La conscience française entre mémoire et savoir », in *Le Monde*, numéro du jeudi 19 janvier 1995.

Y parvenir, c'est aussi un enjeu à part entière de notre étude.

## La pertinence intellectuelle du « métier d'historien »<sup>302</sup> : apologie du document.

---

Pour l'essentiel, cette pertinence réside dans l'approche du document que pratique celui qui entreprend une recherche à vocation historique. En ce domaine, la première des règles est un aveu d'humilité qui commande d'admettre que le document est premier, quelle qu'en soit la nature, qui conditionne la suite et le reste. Cette reconnaissance de la prééminence absolue du document indique assez que l'histoire est une discipline qui exige l'administration sinon de la preuve (en tout cas pas dans l'acception morale du terme : nous ne sommes pas chez le juge), en tout cas des origines documentaires de son argumentation, puisque celle-ci ne peut se satisfaire « d'arguments d'autorité ». Les documents sont donc en ce sens la preuve de la pertinence d'une argumentation plus que d'une vérité supposée intangible et unique : ils *prouvent la vérité en histoire*. Cette condition *sine qua non* étant remplie, l'argumentation peut ensuite être libre.

En ce sens, c'est bien le document – certains, parmi lesquels quelques sociologues et de nombreux philosophes, éprouvent des difficultés à admettre ce qu'ils appellent un « paradoxe » – qui, parce qu'il le relie tangiblement aux fragments de passé qu'il étudie et qu'il le sait, libère l'historien et lui permet de s'affranchir de certaines craintes inhérentes à l'histoire de sa discipline, comme celle de la pratique de l'abstraction intellectuelle par exemple<sup>303</sup>.

Mais le *déterminisme* documentaire n'est pas *fatalisme* argumentaire. Le questionnement d'un même document, figé dans sa pureté d'objet, peut et doit différer de l'un à l'autre historien, de l'une à l'autre époque. Cependant, tout autant qu'il est incontournable, il est indépassable. L'exigence du document, par la charge déterministe qu'il assène à toute entreprise historique, est encore plus forte dans le domaine de l'histoire du « temps présent »<sup>304</sup> pour ces deux raisons simples qu'il pullule et que les enjeux propres à cette période incitent à la prudence. Sans lui, la pratique historique ne serait qu'un discours. Or, si elle est aussi narration, l'histoire n'est pas racontars, comme l'oublie sciemment ceux qui évitent ou maltraitent le document pour prétendre démontrer l'indémontrable<sup>305</sup>. L'inanité de leur démarche les disqualifie : par définition

<sup>302</sup> Par référence évidemment, par dette intellectuelle envers Marc Bloch et son ouvrage posthume fondamental : *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, collection « Références-Histoire », 1997 (1<sup>ère</sup> édition en 1949), 159 p.

<sup>303</sup> Merci, pour tous ses éclairages, à Jeannie Bauvois, qui en plus d'avoir été notre professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, est aujourd'hui notre confrère et notre collègue à la Cité Scolaire Internationale Stendhal et continue à nous dispenser son savoir et ses réflexions (elle a récemment soutenu une thèse d'histoire comparée sur *L'histoire enseignée dans les lycées allemands et français du début des années vingt aux années cinquante*).

<sup>304</sup> ... ou du « temps récent » comme parle Paul Ricoeur (cf. *supra*).



mauvais historiens, ils sont de mauvais citoyens.

La principale intelligence de l'historien résulte selon nous de l'effet produit par la rencontre de ce couple que forme la modestie et l'essai de compréhension du document qu'il a su (pu) se procurer. C'est en tout cas l'un des *credo* disciplinaires de cette étude que de ménager au document, à l'intérieur même de notre texte, toute la place qu'il exige

306 .

## La logique démonstrative ou la règle de l'autolimitation

---

Il ne faut cependant pas, ni dans ce domaine ni dans aucun autre, se laisser entraîner à un quelconque intégrisme. Se réjouir de devoir s'affronter à leur réalité n'est pas abdiquer devant les documents, car comme pour la soumission aux faits, la soumission aux documents ne peut être tenue pour une garantie d'objectivité. La connaissance intime de ceux-ci doit au contraire amener à l'intuition d'une thèse (dans le sens grec du terme, « *action de poser* », ici une idée...) par rapport à l'objet d'étude. Ils sont donc à la fois les inspireurs intellectuels de l'historien et ses auxiliaires méthodologiques qui lui permettent « d'exemplifier » sa conviction. Mais inspirer ne veut pas dire « offrir sur un plateau ». C'est avant tout à l'historien d'intervenir, d'interroger, dans le sens qu'il devine, sans se laisser dicter sa conduite par les documents, sans se crisper sur sa conviction de départ. Ainsi, un des risques pour nous était de considérer d'emblée le questionnement et la structure des précédents travaux que nous avons consacrés à cette thématique comme allant de soi<sup>307</sup>. Ne pas les interroger de nouveau au moment où nous nous apprêtons à ouvrir beaucoup plus largement notre perspective chronologique aurait été une erreur.

<sup>305</sup> On pense là à ces « assassins de la mémoire », pour reprendre la juste et belle expression de Pierre Vidal-Naquet, (in *Les assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*, Paris, La Découverte, collection « Cahiers libres », 1987, 231 p.) que sont les négationnistes.

<sup>306</sup> En gardant présent à l'esprit les remarques de Michel de Certeau sur l'usage de la citation documentaire, qui produit un double effet, peut-être « pervers » si l'on n'y prend garde. Servant de *certification* à ce qu'avance l'historien, puisque celui-ci tire son discours de témoignages lui préexistant, la citation lui permet également d'asseoir son autorité scientifique, d'assurer sa *supériorité* sur les contemporains de l'histoire qu'il écrit, puisque c'est lui et lui seul qui « comprend » rétrospectivement leur témoignage. La citation documentaire « *produit de la fiabilité* » ; in Michel de Certeau, *L'écriture de l'Histoire*, Paris, Gallimard, 1975, collection « Bibliothèque des histoires », p. 171.

<sup>307</sup> *Mémoire et enjeux de mémoire. Grenoble à la Libération (1944-1946)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Pierre Viallet, Université des Sciences sociales de Grenoble (Pierre Mendès France)/UFR des Sciences humaines, département d'histoire, septembre 1991, 452 p. ; *Mémoire et enjeux de mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région (1944-1964) : essai d'approche méthodologique et perspectives de recherche*, mémoire de DEA (Relations et Interactions Culturelles Internationales), sous la direction de Pierre Guillen, Université des Sciences sociales de Grenoble (Pierre Mendès France)/UFR des Sciences humaines, département d'histoire, septembre 1993, 253 p. ; « Grenoble est libéré ! L'opinion publique grenobloise à la Libération. Enjeux d'images et représentations mentales », in *Cahiers d'Histoire*, tome XXXIX, n° 3-4, numéro spécial, p. 271-299 ; *Grenoble à la Libération (1944-1945). Opinion publique et imaginaire social*, Paris, L'Harmattan, collection « Mémoires du XX<sup>e</sup> siècle », 1995, 318 p.

Non seulement parce qu'en histoire, le temps et la chronologie font en eux-mêmes sens, mais aussi parce que comme le rappelle Mickaël, le brillant historien spécialiste des Indiens dans *Dalva*, le roman de Jim Harrison, quand il se confronte à une source documentaire inespérée : « **L'étude de l'Histoire est éprouvante ; il faut sans cesse lutter contre le désir infantile de contrôler les choses au moins rétrospectivement** 308 . » Ne pas forcer la démonstration, même si l'on ressent cette sensation d'avoir raison, parce que ce serait forcer la réalité, aurait-on finalement vu juste... Résister au document trop séduisant s'il est isolé, dire et écrire quand on ne sait pas... La démarche historique est un constant apprentissage de l'auto-contrainte <sup>309</sup> .

## De l'écriture...

---

L'écriture historique est spécifique, car elle est une synthèse entre l'aridité du discours de la science et le « plaisir » de la narration. Les indices de sa scientificité <sup>310</sup> sont connus (références infrapaginales précises et détaillées <sup>311</sup> , recours aux citations documentaires, appareil critique conséquent, qu'il s'agisse de la bibliographie ou des annexes, etc.) et l'identifient rapidement à la lecture, l'effet de « saturation » qu'ils produisent décourageant parfois certains de se confronter à un texte trop « plein ». Ils sont indispensables parce

<sup>308</sup> Jim Harrison, *Dalva*, 1991 pour l'édition de poche « 10-18 », p. 187.

<sup>309</sup> En fait, une manière d'exposé sommaire de la rigueur démonstrative pourrait ainsi s'énoncer : une idée, une analyse, un exemple. Ce triptyque (nous sommes fidèles à cet axiome naïvement libellé ici depuis que notre professeur d'histoire en Khâgne nous l'a enseigné ; qu'il en soit ici remercié) peut certes paraître un truisme, mais c'est un autre des piliers intellectuels de notre travail.

<sup>310</sup> Ce que Krzysztof Pomian nomme justement les « marques d'historicité » : « *une narration se donne donc pour historique lorsqu'elle comporte des marques d'historicité qui certifient l'intention de l'auteur de laisser le lecteur en quitter le texte et qui programme les opérations censées permettre soit d'en vérifier les allégations, soit de reproduire les actes cognitifs dont ses affirmations se prétendent l'aboutissement. En bref : une narration se donne pour historique quand elle affiche son intention de se soumettre à un contrôle de son adéquation à la réalité extratextuelle passée dont elle traite* » ; in « Histoire et fiction », *Le Débat*, n° 54, mars-avril 1989, p. 114-137 ; citation page 121

<sup>311</sup> Le plaidoyer de Marc Bloch en faveur des « notes de bas de page » mérite d'être rappelé : « *Mais lorsque certains lecteurs se plaignent que la moindre ligne, faisant cavalier seul au bas du texte, leur brouille la cervelle, lorsque certains éditeurs prétendent que leurs chalands, sans doute moins hypersensibles en réalité qu'ils ne veulent bien les peindre, souffrent le martyre à la vue de toute feuille ainsi déshonorée, ces délicats prouvent simplement leur imperméabilité au plus élémentaire précepte d'une morale de l'intelligence. Car, hors des livres jeux de la fantaisie, une affirmation n'a le droit de se produire qu'à la condition de pouvoir être vérifiée ; et pour un historien, s'il emploie un document, en indiquer le plus brièvement possible la provenance, c'est-à-dire le moyen de le retrouver, équivaut sans plus à se soumettre à une règle universelle de probité. Empoisonnée de dogmes et de mythes, notre opinion, même la moins ennemie des lumières, a perdu jusqu'au goût du contrôle. Le jour où, ayant pris soin d'abord de ne pas la rebuter par un oiseux pédantisme, nous aurons réussi à la persuader de mesurer la valeur d'une connaissance sur son empressement à tendre le cou d'avance à la réfutation, les forces de la raison remporteront une de leurs plus éclatantes victoires. C'est à la préparer que travaillent nos humbles notes, nos petites références tatillonnes que moquent aujourd'hui, sans les comprendre, tant de beaux esprits* ». Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, op. cit., page 40.

qu'ils sont le gage de la crédibilité scientifique du texte, notamment par la possibilité de « contrôle » (au sens de vérification) qu'ils garantissent au lecteur.

La dimension purement littéraire de l'écriture historique n'est cependant pas à minorer<sup>312</sup>. Non seulement elle est une composante majeure de l'écriture du texte historique – qu'on se souvienne des inventeurs grecs<sup>313</sup> –, mais en outre, elle intervient à bonheur plus ou moins égal sous la plume de chaque historien. Et tout en essayant de se garder de certains travers, il faut également savoir assumer cette part de soi qu'on rend visible dans le processus d'écriture<sup>314</sup> et qu'on nomme le style. Cette question du *style* est délicate parce qu'elle mêle le métier à la personnalité. Constamment présent à l'esprit, un impératif majeur doit cependant servir de garde-fou : la clarté dans l'exposition et la formulation.

Intervenant en « bout de chaîne », l'écriture est cette balance à qui il incombe d'assurer l'équilibre général du texte, sa cohésion vitale, son harmonie.

Écrire l'Histoire n'est donc pas un acte anodin. L'alchimie est délicate qui emprunte à de nombreux domaines de l'intelligence humaine.

Et au moment surtout d'effectuer ce choix raisonné essentiel – quel *plan* pour notre étude ? –, il convenait à notre sens de rappeler ces trois règles d'or du métier auxquelles on croit et qu'on veut appliquer.

En revanche, ces certitudes méthodologiques ne sont pas suffisantes. Certes, elles orientent notre réflexion, mais ne peuvent pas en fournir le nœud même. D'autant que plusieurs possibilités<sup>315</sup> s'offrent à nous au moment d'essayer de fusionner en une même

<sup>312</sup> Hayden White (in *Metahistory. The historical imagination in nineteenth-century Europe*, Baltimore-Londres, The John Hopkins Press, 1973) parle même de l'écriture historique comme d'une activité « poétique », au sens de créatrice. Cité in Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 261. L'analyse que donne Antoine Prost de la pensée de White est par ailleurs extrêmement éclairante (cf. p. 257 et sq.). Lire également le texte d'Antoine Prost (« Histoire, vérités, méthodes. Des structures argumentatives de l'histoire »), in *Le Débat*, novembre-décembre 1996, n° 92, p. 127-140.

<sup>313</sup> Les réflexions de Paul Veyne sont sur ce point fondamentales. Il faut lire et relire *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire » pour l'édition de poche, H. 40, 1979, 242 p.

<sup>314</sup> Écrivant l'histoire, au moment même où court la plume, on ne peut pas ne pas réfléchir à la signification de l'acte en lui-même.

<sup>315</sup> Ne serait-ce que les quatre « classiques » enseignés à tout étudiant en histoire. Nous remercions ici notre professeur de philosophie en Khâgne de nous avoir cité pour la première fois un des ouvrages qui parlent le mieux de l'argumentation en histoire, celui d'Hayden White, déjà cité. Antoine Prost rappelle l'essentiel de ce travail : « Hayden White distingue quatre types d'argumentation formelle : formiste, organiciste, mécaniste et contextualiste. L'argumentation formiste insiste sur le caractère unique des différents acteurs et ce qui les différencie [...]. Michelet, comme l'histoire romantique en général, relève de ce type d'argumentation. L'argumentation organiciste est plus synthétique et intégratrice [...]; l'Histoire devient la consolidation ou la cristallisation d'un ensemble préalablement dispersé. Elle est orientée ainsi vers un but. L'argumentation mécaniste est plus réductrice : les faits manifestent des mécanismes, ils obéissent à des causes, voire des lois. Marx incarne typiquement ce type d'argumentation, mais Hayden White la décèle également chez Tocqueville [...]. L'argumentation contextualiste, enfin, cherche à mettre en relation chaque élément avec tous les autres et à montrer leur interdépendance ; elle est attentive à l'esprit d'une époque ». *Douze leçons...*, op. cit., p. 258-259.

et une seule démarche notre thématique, la problématique particulière que nous avons mise au point pour l'incarner au plus près (dont la « transversalité » induit également des choix...) et les fortes exigences du métier d'historien.

De ces « plans » toujours possibles, il faut donc savoir opter pour le plus approprié.

## I – L'exercice de la chronologie : l'option la plus historienne ?

---

Outre l'avantage d'être familier à l'historien, qui y puise une part non négligeable de la spécificité de son approche des faits par rapport à d'autres sciences sociales, l'exercice de la chronologie est trois fois salutaire. En effet, il oblige celui qui le pratique à un triple travail de *rectification*<sup>316</sup>. *Rectification* d'une perspective qui serait pensée avant la confrontation au rythme du temps et qui, trop appuyée, conditionnerait *a priori* le paysage à découvrir et à dépeindre. *Rectification* qui s'opère à partir d'une conception des faits dans leurs relations réciproques sur le long terme et non pas comme des isolats éclatés et esseulés. *Rectification* qui donne aux phénomènes étudiés leur épaisseur historique définitive en les situant dans le temps, en en datant l'apparition, l'apogée et l'éventuel déclin.

En cela, la chronologie n'échappe heureusement pas au travail des « hypothèses subjectives » chères à Max Weber. Seulement celles-ci naissent de la formulation même des faits et non de parti pris intellectuels (de *thèse* pourrait-on écrire...) élaborés trop en amont.

Envisager d'adopter un « plan chronologique » est pour nous tentant puisque c'est le type de présentation historique qui, organisé selon l'axe du *récit*, convient le mieux à l'explication des changements. Après avoir appris à connaître la documentation, cette option chronologique pourrait se bâtir autour de deux questions. *Le temps de la Libération (1944-1946) est-il bien celui de l'explosion de mémoire, le moment où s'élaborent les conditions d'existence et aussi les formes et les conflits de la (des) mémoire(s) de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble ? Logiquement, la longue période qui suit (1947-1964) est-elle condamnée à la gestion d'un panorama mémoriel de longtemps connu, ça et là marqué de quelques résurgences particulièrement saillantes, ou possède-t-elle une autonomie propre ?*

Mais, et même s'il semble que le rythme chronologique brièvement esquissé ici soit relativement juste, s'en remettre totalement à une telle présentation comporte un obstacle, de nombreux risques et au moins une aporie.

Tout d'abord, la documentation, pour riche qu'elle est, n'offre pas systématiquement ces « séries continues » qui font le bonheur de l'historien. Se contenter de vérifier la

---

<sup>316</sup> Dans la perspective que définit Paul Ricoeur, notamment in *Histoire et vérité*, Paris, Le Seuil, collection « Esprit », 1955 (1964 pour l'édition de référence). L'ouvrage d'Olivier Mongin, *Paul Ricoeur*, Paris, Le Seuil, collection « Essais », 1998, nous a été d'un grand secours (notamment les pages 121 à 156) pour approcher la pensée du philosophe que nous avons pu également questionner rapidement lors du stage-colloque de la MAFPEN de Grenoble, *Histoire et mémoire*, en janvier 1997 (les actes, déjà cités, sont publiés par le CRDP de Grenoble, dans la collection « Documents. Actes et rapports pour l'éducation », Grenoble, 1998, 99 p.).

pertinence de ce découpage chronologique pour l'ensemble des phénomènes que nous étudions n'est donc pas possible. Or, faire de cette vérification l'enjeu unique de notre étude exige quasiment l'exhaustivité, ce que nous ne pouvons pas garantir. La marge d'erreur et le danger de « frustration » sont ici très importants.

Ensuite, le risque de disproportion est flagrant. Il n'est d'ailleurs pas tant gênant en soi (la chronologie requiert d'accorder la place qu'ils méritent aux phénomènes en fonction de leur durée), ni par les contraintes matérielles qu'il suppose (parties déséquilibrées en volume) que par les questions qu'il fait naître à la marge. Pourquoi ne pas poursuivre l'étude jusqu'à nos jours et dilater jusqu'aux abords du troisième millénaire le temps de l'après-guerre ? A l'inverse, pourquoi ne pas la restreindre aux années 1944-1946, si explosives ? Des aspects de notre problématique pourtant essentiels (les « fonctions de la mémoire » et les « lieux de mémoire » par exemple) ne risquent-ils pas soit d'être réduits, à cause de ce choix chronologique, à la portion congrue (simple illustration, pauvres exemples appuyant la validité de ce découpage chronologique global), soit de faire l'objet, pour le dernier notamment, d'une sèche entreprise de comptabilité chronologique ? Et puis ne fait-on pas là preuve d'un hermétisme dommageable, en considérant que les questionnements sociologiques ou philosophiques, voire « urbanistiques », sont des questionnements secondaires, et somme toute inférieurs ?

Enfin, nous l'avons dit plus haut, en histoire, la chronologie fait sens, mais peut-être pas tout le sens. Nous sommes d'accord pour penser que le temps humain est historisable parce qu'il se raconte. Mais « raconter » le rythme binaire de la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale, est-ce répondre aux ambitions de l'histoire culturelle, de *l'histoire de la mémoire* que nous voulons écrire ? Pour une partie non négligeable, oui. Mais pas pour le tout. Il faut entrer à l'intérieur même de ces rythmes, selon d'autres angles d'approche. Une analyse plus en détail et selon d'autres modalités de cette histoire est-elle alors envisageable ?

## **II – Thématiser et analyser : la tentation sociologique.**

---

**Prendre consciemment le risque de s'émanciper de la fatalité chronologique afin d'initier une autre histoire de la mémoire locale de la Seconde Guerre mondiale présente surtout l'avantage de pouvoir éclater une approche trop linéaire en plusieurs « parties » à la cohérence indiscutable. Reconnaissons-le, les trois axes qui pourraient vertébrer un tel plan évoquent surtout la démarche sociologique dont le but est de présenter les structures et de mesurer leurs cohérences au sein de sociétés données (en l'occurrence, Grenoble et sa région de 1944 à 1964).**

Il s'agirait donc de prendre en écharpe « la société » choisie par nous, et, autour de la problématique que nous avons forgée, de l'interroger, de lui poser des questions afin de mettre en évidence ses *structures de mémoire(s)* pourrait-on dire. La tentation est là celle du mode d'exposé historique qu'on baptise volontiers de *tableau* et qu'on charge, quand on y a recours, de mettre en lumière ce que les sociologues positivistes appellent, après Durkheim, le *Zusammenhang*, les liens synchroniques.

□ Question 1 : Quelle(s) représentation(s) de la guerre pour quelle(s) mémoire(s) ?

En amont de la (des) mémoire(s) grenobloise(s) de la Seconde Guerre mondiale, se situent des représentations qu'on suppose différenciées du conflit. Si l'on veut bien admettre cette hypothèse qu'une mémoire est une représentation du passé qui se dit dans l'espace public, l'enjeu de cette partie serait évidemment d'abord de l'ordre de la typologie. Il serait en effet question de définir les mémoires plurielles qui s'élaborent à partir de l'été de la Libération et, en délimitant leur niveau de compétence (mémoires sociales, politiques, culturelles, etc.), d'affiner la perception d'ensemble du paysage mémoriel grenoblois.

□ Question 2 : Quelles formes de mémoire(s) ?

Cette deuxième question renvoie également directement au modèle sociologique. En effet, non seulement elle doit de nouveau aboutir à la présentation de typologies des formes de mémoire, mais elle ne peut s'envisager qu'en adoptant un de ces outils privilégiés : la quantification. Le présupposé est que cette obsession du classement permettrait de déboucher sur un tableau structural le plus complet possible des formes des mémoires grenobloises de la Deuxième Guerre mondiale.

□ Question 3 : Quelles batailles d'images, quels conflits de mémoire(s) ?

Les principaux types de mémoire une fois constitués dans la première partie, il serait ici loisible d'établir les rapports de présence qu'ils entretiennent les uns aux autres. Cette présence est-elle concomitante ? Si oui, se vit-elle dans la sérénité, ou, comme la documentation nous incite à le penser, plutôt dans l'affrontement ? Évaluer quelles sont ces incompatibilités de mémoire, leur différent niveau de virulence et dans quel domaine elles s'expriment (notamment le politique et le culturel), occuperait alors l'essentiel de cette dernière partie de notre étude.

Pour séduisant qu'est ce plan (c'est bien lui que nous désirions d'abord expérimenter), des problèmes aigus surgissent au moment de l'adopter définitivement.

Considérer comme un isolat sociologique l'objet d'étude « mémoires de la Seconde Guerre mondiale à Grenoble de 1944 à 1964 » est doublement périlleux. On se coupe une première fois de l'histoire en se fermant, en aval et surtout en amont de cette double décennie, aux influences du long terme. C'est oublier que le temps n'est pas figé, et pas « figeable », ne serait-ce que l'espace d'une étude sociologique<sup>317</sup> ... Cette perte du sens chronologique se reproduit, à l'intérieur même de chacun des trois thèmes exposés plus haut, puisque les typologies qu'on y esquisse ne se soucient pas de leur évolutivité temporelle. La scansion retenue (1944-1964) ne fournit plus qu'un prétexte, voire un alibi, à borner dans le temps, à arrêter, une étude qui de toute façon a sa raison d'être ailleurs que dans la logique temporelle. Or, nous ne voulons pas d'une étude désincarnée. Par nature séparatiste, cette organisation de notre réflexion serait en effet trop étanche au

<sup>317</sup> Ainsi de cette erreur que nous avons été près de commettre. Un plan sociologique nous poussait à considérer comme une parenthèse la période 1944-1964 et donc de ne pas jeter le regard en amont. Or, commencer notre étude à l'été 1944, bardé de la certitude que là commence l'histoire de la mémoire, aurait été fatal. Dès avant la fin de la guerre en effet, dès avant la Libération, il y a bien une mémoire de la guerre, comme on le verra. Et ce constat, c'est grâce à la logique historique, qui commande, elle, de regarder « avant », que nous avons pu le faire.

temps pour nous satisfaire totalement. Cloisonnant l'argumentation, elle risque de perdre la tête en perdant le sens chronologique. Et c'est d'ailleurs après l'avoir un temps adopté, que, devant le malaise diffus que nous ressentions (même si la rédaction, elle, progressait !), nous avons finalement compris que consentir à ces sacrifices serait trop coûteux au fondement même de notre engagement disciplinaire. Ce réflexe fut salvateur. D'abord parce qu'il nous permit de nous recentrer sur notre spécificité d'historien. Ensuite, parce qu'en nous empêchant d'opter pour le « tout sociologique », il nous oblige en même temps à une transaction.

### III – Un « plan » élu : les vertus d'une interdisciplinarité distanciée.

---

Car c'est bien d'une transaction disciplinaire, d'un compromis électif (c'est-à-dire l'exact inverse d'une compromission) entre l'impératif de la chronologie propre à *l'histoire* et l'analyse thématique et structurale plus chère à la *sociologie*, que résulte notre plan. Ces deux modes de perception du passé doivent selon nous s'ouvrir l'un à l'autre. Notre objet d'étude, le problème concret et particulier à maints égards auquel nous avons à nous affronter ne peut d'ailleurs s'envisager qu'en croisant les deux approches. Plus et mieux, il nous semble que c'est la seule façon d'être pleinement fidèle à la problématique telle que nous l'avons énoncée plus haut.

**Notre ambition est de lier dans le cadre d'une étude générale, qui est aussi une monographie locale, le raisonnement historique (qui envisage d'organiser sa réflexion selon l'axe linéaire du récit causal, de l'enchaînement d'abord chronologique des événements et des phénomènes liés à notre objet d'étude) à la démarche sociologique, à son expertise des cohérences et des structures, à sa préférence pour le « tableau ». Diachronie et synchronie donc...**

A ce titre, le « plan » que nous nous apprêtons à « élire », s'il emprunte largement aux deux essais de structuration que nous venons de révoquer – les deux fois à regret – est plus que leur simple synthèse. En effet, il est forcément plus exigeant. Son interdisciplinarité revendiquée commande d'assumer en même temps deux niveaux de rigueur, d'essayer de maîtriser simultanément mais pas obligatoirement dans les mêmes proportions deux champs différents, au lieu de se réfugier derrière les certitudes méthodologiques de l'un ou de l'autre. Nulle question de parité cependant, cela serait par trop artificiel, mais plutôt un enjeu de symbiose et de pondération réciproque. En sachant qu'il faut à notre sens reconnaître des prééminences et des préférences.

**La chronologie par exemple, est têtue, qui conditionne seule le découpage, l'économie générale de notre présentation.**

**Première partie** : La séquence matricielle de la Libération : 1944-1946.

Ces deux ans (et un peu plus...) sont à part, on s'en rend rapidement compte quand on est aux prises avec la documentation. Si cette courte période oriente durablement la mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale, c'est d'abord parce que durant ces quelques mois, se réunissent peu à peu, mais cependant rapidement, et selon des rythmes qui leur sont propres, les quatre conditions nécessaires à son existence, à savoir sa *définition sociale*, son *orientation historique*, son *organisation technique* et les débuts

de son *instrumentalisation politique*.

□ Comment *l'urgence mémorielle* visible à Grenoble dès l'été de la Libération répond à cette question essentielle : *que se remémorer* ? La mise en place des « cadres sociaux » de la mémoire grenobloise est une codification mémorielle qui passe par l'affirmation d'une identité très particulière nourrie d'originalités locales directement liées à l'histoire de la ville et de sa région pendant la guerre. C'est dans ce cadre d'affirmation mémorielle positive que l'on doit également *épurer, évincer, oublier*.

□ Parce que la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est trop riche d'événements, il faut choisir. Dans quel sens tirer sa mémoire afin que la communauté retrouvée en soit fière, et surtout qui peut se charger de cette tâche ? La Résistance évidemment, qui après avoir agi et fait l'histoire, entend se présenter logiquement comme *l'instance d'organisation mémorielle principale*, continuant d'agir, dans un autre registre, depuis sa *capitale mémorielle*, Grenoble.

□ Mais la Résistance doit composer avec d'autres *acteurs de mémoire dont le discours* entre en concurrence avec le sien. L'État surtout se positionne face à elle. Son avantage est certain : « l'appareil d'État » l'aide à assurer jusqu'au cœur des Alpes la résonance de son message de mémoire. Les associations d'Anciens Combattants et de Victimes de Guerre, parmi lesquelles celles de la Résistance, font aussi entendre leur voix, ainsi que les partis politiques et les groupes sociaux, qui traditionnellement encadrent la société et façonnent l'opinion. La voix de la Résistance, même amplifiée, même auréolée de cette part de mythe qu'elle cherche à cultiver, parviendra-t-elle à se faire entendre par-dessus cet autre chœur ? Rien n'est moins sûr, comme on le verra.

□ D'autant que rapidement les partis politiques vont s'essayer au jeu de la *capitalisation*, électoralement intéressée, du potentiel d'adhésion que continue encore de posséder l'idée de Résistance. Cette volonté concurrente *d'appropriation et d'instrumentalisation du patrimoine mémoriel de la Résistance* n'est pas partagée par tous, ou en tous cas pas à la même échelle. Le « parti des soixante quinze mille fusillés » comme les partisans de « l'homme du 18 juin » seront les plus habiles à tirer à eux la mémoire de la Résistance, sûrement parce qu'elle est la *première ressource idéologique* (et culturelle ?) de leur identité contemporaine, sonnante par là même la fin du mythe de son union.

**Deuxième partie** : Pratiques, supports et vecteurs de mémoire(s) : la ville comme « espace mémoire » (1944/47-1964).

La mémoire est la manifestation d'un vécu socialement différencié du passé. En cela, on a dit qu'elle est forcément plurielle. Mais pour exister, il est nécessaire qu'elle se donne à voir dans le présent, et de manière privilégiée dans la sphère publique. C'est singulièrement l'espace urbain qui est investi par ses « traces », au point qu'on peut se demander si l'un des modes de structuration – y compris au sens urbanistique du terme – de Grenoble après-guerre n'est pas cette dédicace générale à la mémoire de la guerre et de la Résistance. Cependant, les « traces » qu'à proprement parler l'événement laisse derrière lui, ne sont pas qu'illustration. Des décalages dans le temps, parfois d'extraordinaires distorsions chronologiques, distancient souvent la *mémoire* (presque immédiatement contemporaine de l'événement) de sa *marque*, de la preuve de sa



reconnaissance publique. C'est d'autant plus sensible que chaque trace de mémoire obéit à une logique et à un rythme propre à son type, à son genre. Il est alors impératif de les considérer dans leur cohérence interne, en renversant la perspective et en se demandant si l'évolution de chacun de ces types valide notre chronologie fondamentale plutôt qu'en les considérant comme des confirmations matérielles de cette chronologie.

□ Première et plus pratiquée mais aussi plus fugace et donc plus difficile à saisir de ces « traces » de mémoire : la *commémoration*. Là plus qu'ailleurs, la dimension plurielle est de rigueur. Nous aurons en effet l'occasion d'étudier dans toute leur diversité les cérémonies commémoratives dont le sens peut sembler inépuisable tant elles sont riches et multiples. Leur étude, en recoupant de nombreux domaines, nous permettra d'approcher de très près la réalité sociale des mémoires grenobloises de la Deuxième Guerre mondiale entre 1944 et 1964.

□ *La toponymie urbaine grenobloise dessine une géographie mémorielle de la Seconde Guerre mondiale* riche et variée, que trois temps forts ossifient. Des typologies croisées nous permettront de mieux comprendre les logiques qui président au choix raisonné des « dénominations de voies publiques » et de faire justice de cette question : sont-ils de simples indicateurs de la qualité et de l'orientation d'une mémoire urbaine qui se structure surtout ailleurs, ou participent-ils pleinement, c'est-à-dire à la première place, de cette structuration ?

□ *Dans la pierre et sur les murs* repose, gît souvent, une complexe mémoire monumentale et sculpturale. La recension de ces plaques, de ces stèles et de ces monuments commémoratifs s'impose. Il faut alors savoir compter et être suffisamment patient pour le faire. On doit aussi se lancer dans une interprétation à vocation sémiotique, car si le monument s'écrit, s'il obéit à une grammaire propre, il faut savoir décrypter les styles et les formes, les paroles et les discours, en repérer les fluctuations et, pourquoi pas, discerner les plus « beaux » d'entre eux.

□ Parmi d'autres « pratiques, supports et vecteurs » de mémoire potentiellement intéressants, il en est un qui nous paraît particulièrement utile d'interroger. *Le musée de la Résistance (et de la Déportation) de Grenoble* est l'un des plus anciens de France. Sa participation à l'élaboration de la mémoire grenobloise de la guerre, si elle est déjà suffisamment ancienne pour être qualifiée d'historique, est cependant plus tardive que d'autres puisqu'il n'ouvre ses portes qu'en 1966. Cette particularité, mais aussi l'originalité du support (un endroit clos, en ville) et les présupposés tant idéologiques que muséographiques qui ont décidé de la vision de l'histoire locale de la guerre qu'il présentait jusqu'à récemment, méritaient qu'on s'intéresse à lui.

**Troisième partie** : La mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble : un enjeu politique et culturel ? (1947-1964).

Nous retrouvons là une interrogation importante, qui peut-être plus que les deux précédentes, renvoie à la notion *d'enjeu de mémoire*. Qu'est-ce qui est « en jeu » et dans quels domaines, autour de cette mémoire ? Après la période de la mise en place de la (des) mémoire(s) du conflit, la question est à présent celle de leurs rapports et de leur interaction. Cette question n'est pas tranchée pour la situation grenobloise et même si de nombreuses études de qualité permettent de dégager une tendance nationale lourde à

l'affrontement mémoriel, il convient d'envisager ici d'abord les spécificités locales. Que le « modèle grenoblois » infirme ou confirme en s'y coulant cette orientation générale, l'étude de quatre « blocs de mémoire » va nous permettre de le vérifier. Là également, leur rythme propre nécessite parfois de les considérer comme des ensembles, des isolats peut-être, à la chronologie quasiment indépendante.

□ Est-ce que *la mémoire de la Résistance à Grenoble donne lieu à des batailles pour son monopole* ? Les tentations et tentatives d'appropriation et d'instrumentalisation politique déjà sensibles entre 1944 et 1946 sont-elles, dans le contexte grenoblois de la « guerre froide », encore plus manifestes, au point éventuellement de déboucher sur d'irréductibles fractures mémorielles ? Et si oui, qu'est-ce qui motive leurs résurgences et leurs rejeux sur le temps long ?

□ *Le Vercors* est un cas à part, pour de nombreuses raisons d'abord historiques. N'est-il pas également un cas de mémoire ? N'est-ce pas une « *île en pleine terre* »<sup>318</sup> *mémorielle, un isolat* qu'on peut observer à loisir parce qu'il semble synthétique, à sa vaste échelle, de tous les enjeux de mémoires (politiques, identitaires et culturels, mais aussi géographiques) liés à la période que nous étudions ? Lui, en tous cas, est un « bloc de mémoire », et national qui plus est. C'est dire qu'il ne peut pas laisser indifférent Grenoble et sa région et qu'une des nombreuses questions qui s'y rapportent est celle de l'ombre qu'il peut porter à la « capitale de la Résistance ».

□ Une interrogation continue de nous tarauder l'esprit, qu'il faut savoir objectiver si l'on veut l'aborder en historien<sup>319</sup> : où se situe *la mémoire juive à Grenoble entre 1944 et 1964, quelque part entre l'urgence de revivre et l'affirmation difficile d'une spécificité radicale* ? Obsession qui relève d'un autre registre que celui de la seule discipline historique parce qu'elle touche au fondement de l'âme humaine, la question de la mémoire juive, notamment de la mémoire de la Shoah, est d'une portée universelle. *Est-ce que le rythme de son émergence et de sa structuration à Grenoble est particulier ?*

□ **Face à la mémoire de la Résistance, celle du Vercors, la mémoire juive, s'en dressent-ils d'autres, inverses ?**

A Grenoble n'agirent pas que les résistants pendant la guerre. Certains les combattirent, servant consciemment Pétain et les idéaux de la Révolution nationale et aussi l'occupant allemand. Cette question est donc légitime : *une « mémoire empoisonnée »<sup>320</sup> existe-t-elle à Grenoble après guerre ?* Ceux qui n'eurent pas de raison de se réjouir de la Libération se souviennent-ils ensemble de ces années et de leurs engagements ? Et si l'on répond par l'affirmative, cette « mémoire noire » est-elle parcourue de courants contradictoires ou est-elle au contraire unie ? Est-elle honteuse ou s'assume-t-elle au point de s'afficher ? Est-elle aigrie ou revendicative, passéiste ou

<sup>318</sup> Pour reprendre l'expression de Pierre Dalloz, un des « inventeurs » du Vercors.

<sup>319</sup> On lira plus avant dans notre étude les impératifs méthodologiques et déontologiques propres à la rédaction de cette partie.

<sup>320</sup> Cette expression est celle qu'emploie Robert Frank pour intituler l'important article qu'il consacre aux mouvements de la mémoire nationale de la Deuxième Guerre mondiale ; « La mémoire empoisonnée », in *La France des années noires*, sous la direction de Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, t. 2, *De l'Occupation à la Libération*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 483-514.

engagée dans le présent, notamment politiquement ? Il faudra – et ce ne sera pas le plus facile – le déterminer.

D'autres encore ne firent guère de choix, ballottés par les événements. Se souviennent-ils, eux, de leur non-choix et font-ils parfois des « confusions de mémoire » ?

Ces mémoires-là, si elles sont privées de réceptivité sociale, de reconnaissance publique, ne seraient-elles pas finalement des « *malmémoires* » ?

L'historien de la mémoire comme tous ses confrères met en forme l'intrigue qui guidera sa présentation à partir de présupposés, de préalables, de *thèses*. Une de ses priorités est *l'imagination* ; une part de son travail, d'imaginer des questions. Ramassées en une problématique qui lui tient lieu de viatique, ces questions, pour une part préconstruites (mais qu'on doit du mieux qu'on peut expliciter), doivent impérativement trouver leurs réponses, qu'il faut en outre situer à la place hiérarchique qui leur revient (en conclusion de chapitre, en fin de partie, etc.), pour culminer dans la conclusion générale. Cela induit logiquement que la présentation formelle, le « plan », résulte lui aussi d'un choix arbitraire qui fait déjà sens et que doit d'emblée illustrer la table des matières, surtout que le modèle explicatif général que nous adoptons requiert de mettre en proximité plusieurs sciences sociales et donc de savoir doser entre leurs exigences et leurs habitudes propres. Cette table des matières, ce fameux « squelette » par la lecture duquel les historiens ont justement l'excellente manie de commencer quand ils découvrent un ouvrage, il s'agit à présent de l'habiller. Ou plutôt, et au sens premier du mot, de le faire *s'incarner*.



# Partie I La séquence matricielle de la Libération : 1944-1946.

## Chapitre I Que se (re)mémorer ? L'urgence mémorielle (1944-1945).

*On avait gagné. C'était bien d'avoir gagné la guerre. André Jarrand, commandant-adjoint maquis FTP de Chartreuse<sup>321</sup>.*

### I – Mise en place et codification mémorielle : la Libération à Grenoble (1944-1945/élections).

---

Dès le 22 août 1944, Grenoble enfin rendue à sa liberté s'essaie à mettre en place une vision unifiante (parce que d'emblée placée sous le signe de la Résistance, instance de validation suprême et par définition unique de ce premier essai de mémoire) en même

<sup>321</sup> *Président de l'Amicale Départementale de l'Isère des Anciens Résistants du Front National et des FTPF ; entrevue du 17 janvier 1997.*

temps que singulière (il s'agit d'insister concrètement sur ce qui distingue le comportement grenoblois d'autres régions et villes où le phénomène de Résistance fut également important, le rendant ainsi original et particulièrement mémorable) de son expérience de la guerre.

## **A – De l'auto-libération à la reconnaissance gaulliste : une séquence chronologique primordiale (22 août-5 novembre 1944).**

Ce qui frappe avant toute chose l'attention, c'est la précocité du « travail de mémoire » ainsi engagé. On s'attelle à cette tâche alors que le canon résonne encore alentour, comme si rien n'était plus urgent que d'assurer ces fondations mémorielles au sein d'un imaginaire local alors en pleine ébullition, tiraillé qu'il est entre l'ancien système de représentations symboliques, depuis quelques heures caduc et celui qui se met alors en place ; Grenoble, abasourdi, assiste à la transformation quasi simultanée de l'événement en « objet de mémoire ».

La Libération accélère en quelque sorte le temps. Elle est cette courte séquence chronologique qui permet tout à la fois d'évacuer Vichy et de renouer avec une « mémoire de vainqueur ». Pour Grenoble, elle s'étend sur un peu moins de trois mois. En amont, se situe évidemment l'événement fondateur de la Libération, condition *sine qua non* mise au déclenchement immédiat de l'œuvre de construction de ce nouvel édifice mémoriel. Lui répond en aval la visite que fait à la ville le général de Gaulle, le 5 novembre 1944, dont la population attend qu'elle soit une espèce de « cérémonie de la confirmation » de son identité résistante. Entre ces deux extrémités (trois mois, cela ménage peu de temps), une entreprise d'envergure s'initie, qui consiste à vouer Grenoble à la Résistance, c'est-à-dire à élaborer d'elle l'image d'une ville et d'une population entièrement investies (aux exceptions collaborationnistes près, utiles cependant parce qu'elles servent d'exemples repoussoirs comme nous le verrons) dans le combat résistant, dont on veut qu'elle s'installe durablement dans les représentations locales – et extra locales – de la guerre.

C'est ainsi que toutes les tendances politiques de la Résistance locale, pour l'instant encore unies, semblent s'accorder pour mener ensemble une vaste opération de mise en avant du particularisme grenoblois en matière de combat clandestin. Celle-ci s'articule autour de trois pôles principaux qui s'imbriquent eux-mêmes l'un dans l'autre, au sein d'une construction savante, pour finir par culminer dans le dernier élément : *l'auto-libération*, intervenue grâce à l'action des seuls résistants ; l'atavique courage et hérité dans *l'héroïsme des militaires grenoblois* ; *l'immense œuvre de la Résistance*, considérée comme une entité supérieure, à la fois gage incontestable de la qualité de la population grenobloise et garantie d'une future vie politique régénérée.

## **B – Particularismes et originalités grenoblois : affiner et affirmer une identité.**

### **1 – Grenoble déjà,... « libéré par son peuple ».**

Militairement, c'est vrai que la situation de Grenoble est doublement à part. Tous les Grenoblois savent et disent donc à l'automne 1944 que si Grenoble a certes été *occupé*, la ville n'a du moins pas été *défaite* au plan militaire par l'occupant <sup>322</sup>.

A l'autre extrémité chronologique du conflit en revanche, la façon dont se déroule la Libération de la ville est essentielle, tout d'abord pour comprendre l'état d'esprit de l'opinion publique en ces jours si particuliers et, à plus long terme, pour observer le processus de constitution de la mémoire grenobloise du conflit.

Ainsi, un an jour pour jour après cet événement important entre tous, c'est-à-dire pour les premières fêtes de la Libération, la première page du *Travailleur Alpin*, le journal quotidien communiste, rappellera significativement que « [...] **le 22 août 1944, sous le soleil de la victoire, Grenoble, capitale de la Résistance, acclamait ses libérateurs** » , clairement assimilés ici aux FFI et non aux troupes alliées. A la même date, pour *Les Allobroges* (dont la direction est partagée par le *Front National* et le *MLN* jusqu'en 1945, avant qu'il ne bascule dans l'orbite communiste), c'est « **chassés par les F.F.I. [que] les teutons fuyaient Grenoble [...]. Grenoble secouait le joug allemand, la Résistance délogeait les suppôts de Vichy** ».

Mais les articles de la presse quotidienne sont tout aussi nombreux à évoquer l'auto-libération de Grenoble dès la fin du mois d'août 1944, devançant même, sur le mode mineur parce que provincial le discours fondateur que fera le général de Gaulle quelques jours plus tard depuis les salons de l'hôtel de Ville de Paris <sup>323</sup>.

Car c'est bien là que réside le fait qui apparaît quasiment comme le plus important de toute la guerre : **Grenoble s'est libéré seul**. Fin août 1944, dans les comptes rendus des journées des 20, 21 et 22, on évoque bien sûr l'arrivée des troupes américano-canadiennes par le sud. Mais, à chaque fois, c'est pour s'empressement de préciser que les GI's qui empruntent – ô combien symboliquement – la Route Napoléon, trouvent devant eux des villages déjà libérés : « **La septième armée américaine, franchissant les cols préalpins que lui avait ouverts le maquis, débouchait du Trièves** <sup>324</sup> . » Ce sont donc les FFI qui assurent tout le travail de libération de la région, les Américains se contentant de s'engouffrer dans la voie ainsi ouverte : « **Le jour même où de prudentes radios d'outre-Manche nous annonçaient l'entrée des Américains à**

---

<sup>322</sup> Et surtout la ville s'est libérée seule en 1944. Les Grenoblois sont en effet très fiers de leur mémoire militaire, et notamment de leurs Diables Bleus, ces Chasseurs Alpins qui ont remporté la victoire de Narvik... Pour ce qui est de cet épisode, même s'il est d'importance, son traitement par la presse est assez périphérique fin 1944. Cela se comprend relativement facilement puisque, en 1944-1945, il commence déjà à dater. A partir du 22 août, les Grenoblois sont en effet submergés par une actualité qui se fait chaque jour un peu plus dense. De même est-ce très ponctuellement et assez tardivement, c'est-à-dire au cours des cérémonies commémoratives des journées de Voreppeen août 1945, que l'épisode de la défense de Grenoble en 1940 sera évoqué pour lui-même.

<sup>323</sup> « Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle [...] . »

<sup>324</sup> *Les Allobroges, 22 août 1945.*

**Castellane , nos valeureux petits gars des Forces Françaises de l'Intérieur [...] descendaient de leurs montagnes et forçaient le Boche dans ses tanières, permettant une libération rapide et sans dommage de la capitale des Alpes <sup>325</sup> . »**

Cette situation de prééminence, cette manière de priorité française dans l'acquisition de la Libération, est explicitement revendiquée en première page des *Allobroges* dès le 23 août 1944. Reproduisant des extraits de la presse anglo-saxonne, qui couvre d'éloges les FFI, *Les Allobroges* n'omet surtout pas de citer le *Times* – référence flatteuse ... – dans lequel on lisait quelques jours auparavant : « **Il est normal que la dernière phase de la victoire soit confiée largement aux Français eux-mêmes. La liberté est un magnifique cadeau mais elle a plus de prix pour un peuple qui l'acquiert de lui-même. Les Français reprennent une place à laquelle ils ont droit, place à laquelle personne d'autre ne peut prétendre <sup>326</sup> . »**

Dans le même esprit, et le même jour, le chef départemental des FFI, Alain Le Ray <sup>327</sup> , communique : « **Les Alliés approchent. Leurs avant-gardes sont aux lisières du département. Certains éléments déjà agissent sur notre territoire. Malgré la faiblesse de notre armement et de nos effectifs, nous prouverons que la France entend se libérer elle-même <sup>328</sup> . »**

La déclaration d'intention est donc claire, précise et assénée avec tant de conviction qu'elle parvient rapidement à s'inscrire au cœur de la perception grenobloise de l'épisode. De multiples *interviews* de soldats américains sont d'ailleurs publiés dans les jours qui suivent, qui viennent ponctuer de façon un brin anecdotique, mais toujours en les confirmant, les discours officiels. A chaque fois, les *Sammies* <sup>329</sup> rendent hommage au travail des FFI. C'est tout d'abord Harold, au lendemain de la libération, qui déclare à la rédaction des *Allobroges* : « *Ah ! Les F.F.I., quel beau travail ils ont fait...* » ; puis c'est Bill, lieutenant d'un détachement blindé, qui répond aux questions des Grenoblois en stipulant scrupuleusement que, si son détachement n'a subi aucune perte, « **[...] c'est parce qu'il n'a pas vu un Allemand depuis son débarquement à Fréjus . Mais c'est beaucoup grâce à vos Forces Françaises de l'Intérieur. Sans elles, nous ne serions pas là** ».

Cette mise en exergue de l'action libératrice des FFI constitue, à très court terme, la première assise de la mémoire grenobloise. Elle permet à la communauté urbaine de prouver que les maquis et les groupes locaux de la Résistance sont en quelque sorte le

<sup>325</sup> *Ibidem.*

<sup>326</sup> *La presse grenobloise se plaît à citer les extraits de la presse étrangère qui exaltent les vertus françaises. Cette « revue de presse de la fierté » se rencontre, fin 1944, presque tous les jours.*

<sup>327</sup> Le général Alain Le Ray, à l'époque chef départemental des FFI, nous disait qu'il faut se garder de l'extrémisme militant des journaux à propos des prétendus « *combats titanesques* » pour la Libération de Grenoble. Réponse manuscrite du 8 avril 1991, suivie d'entretiens nombreux.

<sup>328</sup> *C'est nous qui soulignons.*

<sup>329</sup> Surnom des soldats américains, par référence bien entendu au tutélaire Oncle Sam.



prolongement armé d'une volonté de résistance, qui, telle que présentée par la presse à partir d'août 1944, aurait été unanime.

Le message délivré à l'ensemble des Grenoblois est alors simple à saisir : ce sont les FFI qui, en libérant Grenoble, lui ont permis de renouer non seulement avec la liberté, mais aussi avec l'honneur.

## 2 – « A nos glorieux militaires » : images et imagerie militaires grenobloises.

On sait que la première fracture que connut la France des années quarante fut la défaite sans appel que subit son armée. Succédant aux mois d'attente de la « Drôle de guerre », la « guerre-éclair » allemande brisa littéralement, en quelques semaines, l'armée française, reléguant sur les chemins de l'exode des soldats qui, pas plus que la population civile à laquelle ils étaient mêlés, ne semblaient comprendre ce qui se passait et ce qui leur arrivait.

De nombreux romans et quelques films<sup>330</sup> ont pris le relais des témoignages de l'époque, et relatent dans quelles conditions de désespoir psychologique cette débâcle plongea la France. D'une manière plus rigoureuse, Robert O. Paxton et surtout Jean-Pierre Azéma<sup>331</sup> ont chacun montré l'ampleur que prit cette défaite sans appel, qui sanctionnait une incapacité tout autant politique que militaire. Le traumatisme national était réel, puisque l'armée dont on s'évertuait à penser qu'elle était encore une des plus puissantes d'Europe, n'avait pu s'opposer longtemps aux troupes d'Hitler.

L'armée française était donc, en juin 1940, complètement déconsidérée. Pour elle, il paraissait certain que toute possibilité d'accéder à une image positive dans l'opinion publique concernant son action durant cette période lui serait interdite au moment où interviendrait la libération du territoire. Elle avait failli, point.

De Gaulle comprit mieux que quiconque la situation et ce fut une de ses obsessions les plus constantes que de chercher à reconstituer l'armée française et à lui rendre sa fierté au cours de quatre ans de combats, menés d'abord en Afrique et en Asie, puis en Europe<sup>332</sup>.

Et à partir de l'été 1944, c'est donc une toute nouvelle armée sur laquelle peut s'appuyer la France renaissante, une armée que l'on célèbre de façon grandiose à Paris lors de la Journée des Drapeaux du 1<sup>er</sup> avril 1945. Le discours gaulliste est en l'occurrence on ne peut plus clair : il propose à la France de renouer avec son armée, selon lui intégralement rendue à son honneur ; le but est de conjurer la rupture profonde

<sup>330</sup> Pas toujours d'une excellente facture, reconnaissons-le ; on pense ici et en tout premier lieu aux romans de Régine Desforges, parmi lesquels le célèbre et populaire *Bicyclette bleue*...

<sup>331</sup> Robert O. Paxton, *La France de Vichy . 1940-1944*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », 1973, 380 p. ; Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération (1938-1944)*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », série « Nouvelle histoire de la France contemporaine », n° 14, 1979, 416 p. et *1940, l'année terrible*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers Historique », 1990, 380 p.

<sup>332</sup> Lire l'article de Claude d'Abzac-Epezy, « Épuration, dégagements, exclusions. Les réductions d'effectifs dans l'armée française (1940-1947) », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 59, juillet-septembre, p. 62-75.

intervenue entre la nation et ses forces militaires cinq ans plus tôt et d'exorciser la malédiction mémorielle qui risque de la frapper.

## **2 – 1 Les « Diables Bleus », enfants du pays.**

Pour Grenoble, on doit noter que jamais cette désaffection, si sensible au niveau national, ne fut de mise. Tout au contraire, la mémoire militaire spécifiquement locale qui se met en place à partir de 1944 est une mémoire qui concerne des militaires grenoblois qui n'ont, eux, jamais été vaincus par les Allemands.

Cette situation à part, cette relation privilégiée avec ses troupes, Grenoble les doit autant à une longue tradition qu'à un comportement militairement irréprochable des « Chasseurs ». En effet, traditionnellement, les troupes militaires stationnées à Grenoble sont très chères au cœur de la ville. Cette relation – courante pour les villes de garnison de province – est rendue plus forte par le facteur essentiel de la spécialisation montagnarde des militaires grenoblois.

Photographies à l'appui, on se plaît ainsi souvent à rappeler en 1944 **« les aspects caractéristiques de la guerre en haute montagne : ployés sous l'énorme sac tyrolien, des éclaireurs peinent vers le sommet, où veille un petit poste de guetteur. Labeur écrasant, qu'il faut accomplir au prix d'efforts inouïs et qui renforce encore l'étroite solidarité de ceux de la montagne »**<sup>333</sup>.

« Ceux de la montagne », on les désigne d'ailleurs familièrement sous le sigle de BCA., vocable à la sonorité tonitruante immédiatement perceptible, qui claque haut et fort et qui fonctionne comme un synthétique label de la qualité militaire grenobloise. Ces fameux *Bataillons de Chasseurs Alpins* ont même droit, depuis 1936, à une mémoire monumentale, puisque le gigantesque soldat de bronze qui se dresse à l'entrée du parc Paul Mistral magnifie au cœur même de la cité le souvenir des « Diables Bleus »<sup>334</sup>. Aussi, quand le 6<sup>ème</sup> BCA défile à Grenoble le 8 septembre 1944, c'est « *un indicible enthousiasme de la population* » qui se donne libre cours puisque « *bien avant 14 heures, une véritable marée humaine déferlait sur les rues du parcours fixé* », qui les mène jusqu'à « *leur monument des Diables Bleus* »<sup>335</sup>.

Et chaque fois qu'un détachement passe par Grenoble, on peut observer à l'œuvre exactement le même processus d'identification populaire. Un défilé est organisé, au cours duquel on admire « *la mâle assurance de ces petits gars* ». On décrit « *leur fière allure sous leur chemisette et le béret en accent circonflexe* »<sup>336</sup> ; le 20 septembre 1944 encore, lors du défilé en souvenir de la victoire de Valmy, on « *admire l'impeccable*

---

<sup>333</sup> *Les Allobroges, 14 juillet 1945, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> p. Article de Louis Bonnaure, qui nous a beaucoup appris sur le style journalistique de l'époque. Entrevue du 21 juin 1991.*

<sup>334</sup> Cf. annexe n° I, pour la photographie de ce monument.

<sup>335</sup> *Le Travailleur Alpin, 9 septembre 1944, 2<sup>ème</sup> page.*

<sup>336</sup> *Ibidem*

**tenue et la virilité de ces Chasseurs en qui Grenoble acclame les héroïques combattants du Vercors et de l'Oisans<sup>337</sup> ».**

A chaque nouvelle apparition, la « clique des Diables » fait toujours sensation, tant il est vrai que la foule tient à sa musique militaire. Si, le 8 septembre, « **la clique et ses cors de chasse ne sont pas de la fête** », c'est en raison de la solennité exceptionnelle de cet instant, où Grenoble admire pour la première fois depuis quatre ans les « **Diables Bleus dont la gloire devenue légendaire a rayonné dans le monde entier** ». Grenoble est ému, et « **bien plus belle qu'une parade, c'est une fête du cœur** » à laquelle on assiste. D'ailleurs, et dans le même ordre d'idée, le jeune âge des troupes les rend encore plus sympathiques, comme ce « **petit, follement acclamé, qui a à peine seize ans, qui est encore presque un enfant<sup>338</sup>** ».

Enfin, l'impression de force et de cohésion qui se détache d'eux et qu'idéalise la presse leur confère une force quasi magnétique : « **Il y en a que l'âge a marqué. Ce sont des durs, ceux des deux guerres. En tenue kaki, il y a les jeunes chefs de 39, ceux de Narvick [sic] . Mais tous ceux qui défilent sous le cliquetis des armes et derrière les fanions viennent du baroud<sup>339</sup>** . »

Le journaliste du *Travailleur Alpin* a alors ce mot qui résume en une formule particulièrement ramassée toute la charge affective qui s'accumule sur les Bataillons de Chasseurs Alpains rendus à Grenoble : « **On a vu passer des hommes de chez nous qui ont dit non à la barbarie<sup>340</sup> ...** »

Grenoble est sans aucun conteste très fière de son atavisme en matière d'héroïsme militaire. Elle a donc soin de créer elle-même les conditions de la comparaison entre les anciens combats de l'Oranais et ceux du Vercors : pour cela, une cérémonie commémorative comme celle du 23 septembre 1945 au cours de laquelle on honore le commandant Albert de Séguin de Reyniès est le moyen idéal d'affirmer la mémoire transhistorique des Chasseurs grenoblois. Le chef de bataillon de Reyniès, dernier commandant du 6<sup>ème</sup> BCA et réorganisateur de son bataillon dans le maquis, était en effet une figure de proue à la fois chère aux Chasseurs Alpains et aux Maquisards. Une cérémonie commémorative lui avait déjà été consacrée le 6 mai 1945, en souvenir de son assassinat par la Gestapo un an plus tôt. Et c'est à ce héros emblématique que l'on assigne la tâche posthume d'établir la liaison entre le patrimoine de gloire des chasseurs, et leur action pendant la Deuxième Guerre mondiale. L'article des *Allobroges* du 24 septembre est on ne peut plus clair sur ce sujet.

<sup>337</sup> *Les Allobroges*, numéro du 21 septembre 1944, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>338</sup> *Le Travailleur Alpin*, 9 septembre 1944, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>339</sup> *La presse de l'époque orthographe quasiment systématiquement le nom du port scandinave avec un C, ou parfois un W. La bonne orthographe est bien entendu la suivante : Narvik.*

<sup>340</sup> *C'est nous qui soulignons. On pourrait multiplier les exemples d'une telle affection pour les militaires. Ainsi, en accueillant un régiment de tirailleurs sénégalais le 19 avril 1945, Grenoble rappelle qu'elle est tout à la fois la « ville des Martyrs et des Chasseurs » (Les Allobroges, numéro du 19 avril).*

**« Vouée à la gloire de Sidi-Brahim, la journée du 23 septembre a consacré la mémoire du commandant de Reyniès. 23 septembre ; journée de haute commémoration dans Grenoble, capitale de toutes les Alpes, vouée au souvenir des chasseurs. A Grenoble, tout le monde est chasseur, sinon de pieds, du moins de cœur. Qu'ils soient de l'Oisans, du Grésivaudan, du Vercors, nos maquis ont pris naissance sous le ciel oranais, au marabout de Sidi-Brahim, dont l'héroïque épopée a gonflé les notes du chant célèbre que les Diables Bleus ont porté, les armes à la main, partout où il y avait du sang à verser et des lauriers à moissonner. N'est-ce d'ailleurs pas cette filiation sacrée que le colonel Descourvoulut souligner au cours de la prise d'armes qui eut lieu le matin à la caserne Dode ? »**

La filiation est certes forte, mais complexe, qui fait du maquisard civil du Vercors incorporé dans les BCA à peine renaissants, un « *soldat sans sabot de l'an II* », et un « *fidèle continuateur des combattants de Sidi-Brahim* ».

Cette fierté militaire locale, la presse grenobloise sera heureuse d'en souligner l'espèce de confirmation nationale qui intervient une première fois lors de la journée des Drapeaux du 1<sup>er</sup> avril 1945 et une seconde fois, le 18 juin 1945. Les deux fois, les comptes rendus de la presse grenobloise réservent aux BCA une place de choix au sein des gigantesques défilés militaires qui parcourent les rues de la capitale. *Les Allobroges* du 31 mars insiste en ces termes sur la journée du lendemain : « **Lundi à Paris , les drapeaux détruits ou cachés pendant l'Occupation vont renaître à la gloire.** » De façon encore plus nette, le même journal annonce le 2 juin qu' « **au défilé de la victoire, l'Armée des Alpes sera présente. Nos soldats sont partis hier pour Paris** ».

Un peu plus tard dans l'année, le 14 juillet 1945, Louis Bonnaure, lui-même ancien lieutenant de chasseurs alpins en 1940, rappelle le succès rencontré par les BCA lors de cette journée du 18 juin et lance un défi commémoratif aux Grenoblois :

**« Il n'y a pas un arc de triomphe à Grenoble et c'est dommage pour le chasseur... Les plus belles troupes de montagne qui n'eurent jamais défilé dans LEUR Capitale, en ce 14 juillet de victoire, méritaient bien cet honneur [...]. Le 18 juin, Paris acclamait, sur l'Avenue des Champs Élysées, la 7<sup>eme</sup> demi-brigade de l'Armée des Alpes. Les Grenoblois devront faire mieux encore, et ce sera difficile... »**

Cet attachement à ses BCA, Grenoble le doit principalement à la façon dont ils se sont conduits après le 17 juin 1940. La majorité d'entre eux, en effet, ne renoncèrent pas. Individuellement ou par bataillons entiers, les Chasseurs grenoblois passèrent souvent à la Résistance, puis au maquis.

Surtout, l'originalité foncière des BCA qui défilent à Grenoble le 14 juillet 1945 tient à ce qu'ils sont composés tout autant de volontaires FFI que de militaires de carrière. Le numéro des *Allobroges* « *spécial F.F.I.* » qui paraît en octobre 1944 se plaît à souligner cette remarquable union, préfiguration en quelque sorte de l'amalgame dont rêve de Lattre de Tassigny : « **Quel Grenoblois, le cœur serré, n'a pas vu nos Chasseurs du 6ème, ceux de Narvick , défenseurs de nos rêves, qui quittaient précipitamment leur caserne et s'apprêtaient à lutter ! Ils ne se battirent pas... Mais dans nos montagnes, il se sont rejoints, civils de toute nuance politique et militaires de métier furent bientôt indissolublement unis**<sup>341</sup> . » Car, rappelle la presse, les BCA de

1944 sont formés essentiellement de volontaires « **et c'est ce qui rend plus nôtres encore et plus chers à nos cœurs** », ces « **sans culotte dont un âpre hiver de combats a fait des vétérans** ». On note ainsi que « **celui qui a répondu à l'appel de la Résistance est devenu un soldat** », et que, « **il y a un an maquisards... [ils sont] aujourd'hui vétérans ; [...] les bataillons qui sont nés dans la clandestinité s'appellent aujourd'hui les sixième (Vercors), onzième (Oisans) et quinzième B.C.A. (Belledonne)** »<sup>342</sup>.

Aux yeux de la presse grenobloise, notamment celle qui se place le plus à gauche, « **ces bataillons du maquis** » représentent le modèle en même temps que le creuset de cette armée populaire que tous appellent de leurs vœux à la Libération. Le jour de la venue de De Gaulle à Grenoble, Le Ray, en tant que chef départemental des FFI, exalte ainsi les « **deux visages de la Grande Armée Française qui ressuscite sous une forme révolutionnée : l'armée moderne mécanique et l'armée des volontaires jaillis hier du sol esclave** »<sup>343</sup>.

Exemple de valeur militaire et de non abdication, d'union entre militaires de métier et partisans civils, les BCA grenoblois reconstitués permettent à la mémoire militaire locale, non seulement d'exister, mais aussi de clamer sa spécificité, et même bientôt d'oser regarder en amont, c'est-à-dire vers la terrible année 1940, celle qui fait figure de noir symbole de la défaite...

## **2 – 2 La victoire de Narvik, si proche et si lointaine.**

L'article que publie *Le Réveil*, journal du MRP grenoblois, dans son numéro du 18 avril 1945 est sur ce dernier point – celui du souvenir de la terrible année 1940 – très éclairant : « **Il y a cinq ans, nos Diables Bleus s'embarquaient pour Narvik où ils devaient remporter la première victoire française [...]. Il nous a paru qu'il convenait de rappeler l'anniversaire du départ des Chasseurs pour les lointains champs de bataille du Nord, de ces Chasseurs qui étaient en majorité de chez nous, de nos provinces dauphinoise et savoyarde, toujours largement représentées dans l'élite de notre armée, et de saluer la mémoire de ceux d'entre eux qui sont tombés, dans le demi-jour polaire, pour que soit sauvé l'honneur de la France et que survive une espérance au cœur des hommes de bonne volonté** »<sup>344</sup>.

Une cérémonie commémorative a donc lieu le 29 mai 1945 – « la première que les circonstances permettent de célébrer », précise le journal : « **[...] les anciens du corps**

<sup>341</sup> Monsieur Jean Vallier, président de l'Amicale des Combattants de Narvik pour l'Isère depuis 38 ans (!), nous disait ainsi qu'« [on] était très unis à la Libération, d'où qu'on venait ». Entrevue du 15 novembre 1996.

<sup>342</sup> *Le Travailleur Alpin*, 5 novembre 1944., 1<sup>ère</sup> page.

<sup>343</sup> *Les Allobroges*, 6 novembre 1944, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>344</sup> Souvenir de M. Vallier, jeune officier de 22 ans, frais émoulu de l'école de Saint-Maixent, au retour de Narvik : « Les petits Chasseurs de Grenoble vainqueurs. C'était du délire. On nous jetait des fleurs. On a défilé en ville jusqu'au Diable Bleu de Mistral. Là, Béthouart a fait un laïus ».

**expéditionnaire de Norvège du Nord se sont rendus dimanche au monument des Diabes Bleus, pour y déposer une couronne de fleurs et honorer la mémoire de leurs camarades qui reposent encore en terre nordique**<sup>345</sup>. » Cette cérémonie – au « caractère tout intime », note Le Réveil – semble combler un vide mémoriel que signalait Les Allobroges du 20 mai en parlant de « ceux de 39-40 qui, depuis cinq ans, n'ont pas cessé de pleurer, et estiment aujourd'hui avec une susceptibilité légitime que l'on n'a pas assez profité des fêtes de la victoire du 8 mai, pour rendre à leur mémoire tous les hommages qu'elle méritait ».

Mais la mémoire de Narvika beau être victorieuse, au point d'englober en son sein tous ceux de « 39-40 », elle souffre cependant de l'éloignement de son « lieu de mémoire » spécifique. Si les tombes des militaires grenoblois morts à Narvik ont bel et bien été creusées, elles n'ont pas encore été symboliquement sanctifiées par un pèlerinage commémoratif de leurs camarades sur le lieu même de leur combat<sup>346</sup>. C'est donc presque par « défaut » que l'on célèbre ces morts particuliers auprès du monument des Diabes Bleus. La gêne est évidente, puisqu'il est difficile de rendre hommage à des morts invisibles, parce que trop lointains. Bien vite d'ailleurs, il apparaît qu'on ne peut matérialiser leur mémoire ailleurs qu'à l'endroit précis où ils sont tombés, puisque cette mémoire est particulière en cela que, justement, elle est exotique<sup>347</sup>.

On remédie clairement à cette situation au début du mois de juin 1946. A la date du 3 juin, en effet, Le Dauphiné Libéré (dernier venu de la presse locale, très proche de De Gaulle), signale en première page : « Nos Chasseurs à Narvick. » Le journal nous apprend que « lors de la commémoration du débarquement en Norvège, et de l'inauguration du monument de Narvick, des Chasseurs Alpains ayant participé à l'opération fraternisent avec les étudiantes norvégiennes ».

Cependant, si Le Dauphiné Libéré et Le Réveil – c'est-à-dire, pour schématiser à très gros traits, la presse de « droite » – font une grande place à la commémoration de ce débarquement, Les Allobroges et Le Travailleur Alpin ne signalent en revanche même pas sa tenue. L'explication d'un tel silence est relativement simple.

Quand le débat politique se radicalise à partir de 1945, une certaine frange de la gauche a en effet du mal à adhérer à la vision gaulliste de ce qui demeure pour beaucoup « l'armée de la défaite<sup>348</sup> ». Au nom de ses réflexes antimilitaristes, la gauche grenobloise s'interdit d'évoquer le souvenir de cette armée de 1940, dont elle craint que celle de 1946 ne soit qu'un avatar gaulliste, lequel briserait le rêve d'armée populaire

<sup>345</sup> *Le Réveil, 30 mai 1945, 2<sup>ème</sup> page.*

<sup>346</sup> Ce pèlerinage aura d'ailleurs lieu en août de la même année.

<sup>347</sup> L'idée d'un cénotaphe ne fut semble-t-il jamais envisagée sérieusement d'après M. Vallier. En revanche, il nous confirma que dès 1945, une délégation militaire se rendit en Norvège pour rapatrier les corps des soldats français ; selon lui, une quinzaine de corps seraient encore enterrés là-bas.

<sup>348</sup> Selon la formule de Pierre Fugain, président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance pour l'Isère (ANACR). Première entrevue le 28 février 1991, suivies de nombreuses autres depuis.

qu'elle a nourri depuis la Libération. Pour le Parti communiste grenoblois notamment, l'idée d'armée n'était acceptable qu'à la condition que celle-ci soit composée d'éléments « populaires » ; son modèle contemporain était l'Armée Rouge et son modèle historique, celle de 1792. Ce rêve étant devenu inaccessible, le Parti communiste et les mouvements qui gravitent autour de lui ne peuvent que difficilement apporter leur caution à une expédition lancée par les « politiciens capitulars de 1940<sup>349</sup> ». Questionné par nous sur ce point, Pierre Fugainous répondait d'une formule lapidaire on ne peut plus révélatrice : **« La guerre a été perdue par les militaires, et elle a été gagnée par les antimilitaristes...<sup>350</sup> »**

En revanche, Le Réveil, alors très proche politiquement de De Gaulle, fait une place énorme à la mémoire de l'armée, en tant que corps constitué, qu'institution rassurante et totalement soumise au chef de l'État. Il n'est, pour se convaincre de la différence d'opinion entre les deux quotidiens, que de comparer la façon dérisoire dont Le Travailleur Alpin rend compte de la venue de « l'Armée d'Afrique gaulliste », à Grenoble, en 1945, par rapport aux pages entières qu'y consacre Le Réveil.

Il faut donc bien parler pour Narvik d'un épisode qui fut dans les faits réellement glorieux, mais dont la mémoire reste encore, sinon ambiguë, du moins relativement difficile à mettre en place. Certes, elle existe, mais son élaboration finale semble surtout répondre à une sollicitation du groupe social très minoritaire des combattants de Narvik<sup>351</sup>. C'est donc logiquement qu'elle reste très circonscrite à l'armée, et que les cérémonies qui l'organisent ne peuvent prétendre à la popularité de commémorations qui, comme celle de la libération de la ville par exemple, sont jugées plus prégnantes par l'ensemble des Grenoblois.

## **2 – 3 Un lieu de mémoire pour deux victoires : Voreppe(1940, 1944).**

Mais la bataille de Voreppe permet, elle, aux militaires qui avaient en charge la défense de Grenoble en 1940, et qui n'étaient pas des Chasseurs alpins, d'accéder plus facilement à une mémoire disons « publique ».

Tout d'abord, il ne s'agit pas là d'une bataille qui s'est déroulée à plusieurs milliers de kilomètres. Si l'éloignement géographique est pour Narvik un handicap au bout du compte rédhibitoire, la proximité sera en retour pour Voreppe un gros atout.

De plus, les implications mêmes de cette bataille, Grenoble les a rapidement

<sup>349</sup> *Ibidem.*

<sup>350</sup> *Ibidem.*

<sup>351</sup> C'est ce que nous disait M. Vallier, regrettant que les Anciens de Narvik n'aient pas fusionné avec ceux de Namsos ; certes, « c'était pour préserver l'expérience de Narvik », mais « c'est ce qui nous vaut d'être un peu isolés aujourd'hui ». Cependant, l'épisode reste bien connu des habitants de la région. En 1999 encore, le reportage consacré par France 3 Grenoble aux cérémonies du 8 mai se focalisa sur les « Grenoblois qui avaient vingt ans en 1940 et qui furent victorieux à Narvik », le même reportage n'oubliant pas de mentionner l'inauguration, en Haute-Savoie, – intervenant « bien tardivement » cependant... – d'une plaque commémorative rappelant le souvenir de la bataille.

comprises, puisque, comme le rappelle le numéro « *spécial F.F.I.* » que publie *Les Allobroges* le 31 octobre 1944, « ***l'héroïsme de nos soldats opposant leur poitrine aux blindés teutons épargna à nos Alpes l'humiliation d'une occupation immédiate*** ».

Ainsi, le 23 juin 1945, « ***la commémoration des combats de juin 1940 à Voreppe*** <sup>352</sup> », peut-elle se dérouler en toute sérénité. Néanmoins, cette cérémonie n'implique encore une fois que les militaires, tant au niveau de l'officiant principal – « ***le victorieux défenseur du Dauphiné et de la Savoie, le Général Cartier*** » – qu'au niveau de la masse des participants, puisque « *sont spécialement invités à la cérémonie de ce glorieux anniversaire tous ceux qui ont pris part à la défense du Dauphiné* <sup>353</sup> ».

En octobre 1946 encore, le 20 très exactement, en présence d'un ministre de la République et du préfet, on inaugura un monument commémoratif à Voreppe. La cérémonie fut classique dans son déroulement et très intéressante par le message particulier qu'elle délivra, que résume très bien le petit fascicule édité pour l'occasion <sup>354</sup>.

Sciemment, le texte établit en effet le rapprochement entre les combats de Voreppe de 1940 et les journées de Voreppe de juillet et août 1944. Le chevauchement entre une mémoire spécifiquement militaire et celle de la Résistance de 1944 est flagrant. Les deux épisodes sont rattachés à la même source : la volonté de Voreppe et des Alpes de se battre. La bataille de juin 1940 est même évoquée comme le modèle et la préfiguration de ce qui se passera quatre ans plus tard. Au passage d'ailleurs, en optant pour la figure rhétorique de l'ellipse, on dédouane largement l'armée pour sa non-intervention en 1942, quand les Allemands (et pour la région les Italiens) franchirent la ligne de démarcation. L'armée est largement excusée et l'on accable en retour les dirigeants politiques de l'époque, vilipendant à mots couverts le défaitisme de Vichy.

Cette tactique de l'amalgame entre la *mémoire militaire* et la *mémoire du maquis* est portée à son apogée par *Le Réveil*. Dans une invitation à aller contempler la maquette du mémorial de Voreppe, *Le Réveil* insiste en effet sur le fait que « ***la statue du sculpteur Gilles Gillioli [sic] rappelle à la fois l'arrêt des troupes allemandes à Voreppe, en juin 1940, et les événements douloureux de 1944 [...]. Tous ceux que la bataille de Voreppe préserva en 1940 d'une occupation prévue par les vainqueurs [...], tous ceux qui ont subi avec angoisse toutes les péripéties de ces combats qui furent la gloire de l'armée des Alpes et des généraux Olry, Mère [sic] et Cartier, tous ceux qui en 1944 ont cru au maquis [...] auront à cœur d'apporter leur aide à ceux qui ont entrepris la construction de ce mur, symbole de la digue opposée aux flots envahisseurs par les soldats de 40 et par leurs frères des maquis de Chartreuse*** <sup>355</sup> ... »

<sup>352</sup> *Les Allobroges*, 19 juin 1946, 2<sup>ème</sup> page. Le journal précise d'ailleurs que c'est l'Académie Delphinale qui organise la cérémonie commémorative.

<sup>353</sup> *Ibidem*.

<sup>354</sup> Ce fascicule quasiment introuvable n'est guère consultable qu'aux Archives Départementales de l'Isère sous la cote 2696 W 75, « Résistance ». Lire également : J.-C. Blanchet et G. Régner, *Juin 1940, Voreppe : rempart de Grenoble*, sld, 1990, notamment p. 227-230.



Le débarquement de Narvik et la bataille de Voreppe sont donc les deux principales assises d'une mémoire militaire grenobloise qui demeure, malgré la défaite générale de 1940, positive. On ne peut cependant que remarquer que cette mémoire militaire *stricto sensu* reste au bout du compte très compartimentée, et, finalement, presque « corporatiste ». Pratiquement au même titre que les policiers ou les postiers par exemple, ou encore que les cheminots, les militaires accèdent à une mémoire surtout grâce à leur comportement dans la clandestinité, qui rachète en partie leur défaite de 1940.

Et même si cette dialectique est moins sensible pour les troupes grenobloises, puisqu'elles ne furent à proprement parler jamais vaincues, c'est très largement l'armée populaire de 1944-1945 qu'on tend à préférer à l'armée officielle de 1940.

## **2 – 4 Commémorer l'amalgame : l'anniversaire de la bataille du Mont-Froid (avril 1947).**

L'anniversaire des combats du Mont-Froid <sup>356</sup> motive en avril 1947 la tenue d'une cérémonie commémorative qui, pour éminemment consacrée à la glorification de l'Armée qu'elle est, n'en fournit pas moins un dernier exemple d'une mémoire qui reste ouverte aux influences « civiles » et aux considérations de politique générale.

Là où l'on aurait en effet pu craindre, trois ans après la Libération du territoire et dans un contexte tout différent, un repli corporatiste sur une mémoire « militaro-militaire », il est encore possible d'entendre un discours politique, certes du à l'initiative d'un civil (le préfet Reynier), qui détermine la philosophie globale de l'Armée en des termes qui continuent de faire l'éloge de « l'amalgame ».

Ce discours doit être à notre avis cité ici *in extenso* car il est le dernier du genre.

**« Résistants, mes camarades, Mesdames, Messieurs, Morts du Mont-Froid tombés en ce mois d'avril 1945, vous êtes pour nous un symbole magnifique : le symbole d'une armée née de la Résistance, du plus profond du peuple de chez nous et qui dans un ultime effort avez chassé complètement l'ennemi, parachevant ainsi d'une façon éclatante la lutte ardente menée par nos maquisards. Vous êtes le symbole de la France renaissante. Vos unités régulières manifestent hautement, face à l'ennemi et aux yeux du monde, qu'un pays qui avait voulu vivre libre était de nouveau vivant et que l'envahisseur exécré s'effondrait. Bataillons de chasseurs, chers à nos cœurs dauphinois, bataillons de chasseurs composés de nos Fils, de nos Parents, de nos Amis, de nos Camarades de combat, votre réapparition nous mit la joie au cœur et nous parut l'aboutissement de nos espérances. En vous, soldats partant à l'attaque du Mont-Froid, nous avons vu l'exemple vivant de la Résistance infusant le sang jeune des idées modernes à une armée que nous voulons à l'image du peuple qui a souffert, qui s'est révolté, qui a combattu et qui a vaincu. Et, c'est en cela mes**

<sup>355</sup> Article du 23 juillet 1945. Cf. *infra*, pour une étude détaillée de l'œuvre d'Émile Gilioli.

<sup>356</sup> La bataille du Mont-Froid est l'une des plus importantes dans lesquelles fut engagée la nouvelle armée française, sur le front des Alpes, au printemps 1945.

**camardes que je songe plus particulièrement, à la survie nécessaire parmi l'armée nouvelle, de l'idéal de l'esprit et de la foi qui animaient nos maquisards. Les peuples forts sont ceux qui savent allier les traditions nécessaires avec l'esprit et les méthodes des temps nouveaux. Or, cet esprit et ces méthodes ont été forgés dans le sang par le sacrifice de nos camarades et ont prouvé leur valeur. Il est absolument indispensable, je dirais même vital, que par paresse ou par mauvais vouloir, l'on ne retombe pas dans les errements anciens qui faisaient du soldat un être distinct du citoyen. Je sais bien que le cours de la vie efface bien des choses et bien des souvenirs, mais vous seriez criminels si vous ne réfléchissiez pas à la valeur et au pourquoi du sacrifice de ceux qui sont tombés. Des hommes qui ont le culte du souvenir, de ce souvenir vivifiant et non stérile ont résolu de glorifier et de rappeler aux vivants trop vite oublieux et aux générations qui montent le sacrifice de nos héros. Je puis vous assurer aujourd'hui qu'un mémorial sera élevé sur cette terre du plateau du Mont-Cenis arrosée de tant de sang et qui nous revient maintenant dans son intégralité, ainsi d'ailleurs que le commandaient les plus justes raisons historiques. J'espère à cette occasion que tous les patriotes de chez nous auront à cœur de faire le maximum pour contribuer chacun dans leur sphère à son érection. Ce monument dépassera largement d'ailleurs le cadre de la glorification des morts du Mont-Froid, il célébrera par sa seule présence ainsi que je vous le disais il y a quelques instants l'aboutissement de tous les efforts des patriotes de la Résistance<sup>357</sup> pour la Libération et la Renaissance de notre patrie. Familles de Nos Morts, je vous salue respectueusement et m'incline devant votre douleur, permettez-moi de vous faire part de la reconnaissance de la nation sauvée par le sacrifice des vôtres. Vive la République. Vive la France<sup>358</sup>. »**

Pour Reynier, le « Vauban » chef de l'AS, c'est certain : **« l'armée est née de la Résistance [et] parachè[ve] [...] d'une façon éclatante la lutte ardente menée par nos maquisards. »** Il refuse de perdre de vue la dimension civique de l'outil militaire, prêchant notamment, et avec ardeur, pour que l' **« on ne retombe pas dans les errements anciens qui faisaient du soldat un être distinct du citoyen »** . Mais malgré toute sa bonne volonté, Reynier ne pourra empêcher qu'à partir de cette même année 1947, les crispations politiques dues aux événements de l'« année terrible », joints aux affrontements d'Indochine, n'entraînent une fracture au sein même de la mémoire militaire qui, à mesure qu'elle se professionnalise, s'éloigne de la dimension populaire des années précédentes. Ainsi, quand par exemple l'inventeur de l'amalgame, de Lattre de Tassigny, se rend à Grenoble trois ans plus tard, le 26 mars 1950, **« [...] à l'occasion de la fin de carrière du Colonel Douhet du 4ème Génie et du lieutenant-colonel Oudot , Directeur des Services du Génie, tous deux de la 1ère Armée [...], les manifestations [sont] organisées par l'Amicale "Rhin et Danube " avec le concours de l'Inter-Armes [...] »<sup>359</sup>** , précise le rapport des Renseignements Généraux établi alors. C'est dire qu'on est bien entre militaires, cette fois-ci de métier et de carrière, et que

<sup>357</sup> Souligné de la main même du préfet.

<sup>358</sup> ADI, 2797 W 52, « Cérémonies commémoratives ».

<sup>359</sup> ADI, 2797 W 57, « Visites officielles. 1950-52 ».

l'aspect citoyen de la composition et du fonctionnement de l'armée française est à présent largement passé au second plan<sup>360</sup>.

### 3 – La Résistance, ses héros et ses martyrs.

Dans l'absolu, on pourrait *a priori* penser que ceux qui prennent en charge la mise en place de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale doivent savoir opérer un tri subjectif parmi les événements survenus pendant quatre ans, et ne prendre en considération que ce qui peut alimenter, auprès de l'opinion publique, une vision positive de la guerre.

On reste cependant surpris par la capacité de la mémoire, alors en pleine élaboration, à *tout* intégrer. A la question essentielle de savoir ce qui peut être mémorable, on répond sans réelle volonté d'exclusion. Depuis l'action héroïque jusqu'au marché noir, en passant par les vexations les plus quotidiennes infligées par l'occupant, tout devient à la Libération un « objet de mémoire ».

La différence principale entre ces divers événements réside dans la façon dont s'expriment leurs souvenirs. On peut certes tout se rappeler mais pas de la même manière, et surtout pas dans le même but. Au niveau de la conscience collective locale, toutes les fractures de la Deuxième Guerre mondiale ne connaîtront donc pas les mêmes destinées. Certains faits, quelques événements particuliers sont ainsi à la fois mémorables et commémorables parce que c'est l'honneur de la population qu'ils mettent en jeu. D'autres événements en revanche, en étant plus diffusément mémorables, ne pourront s'inscrire dans une pratique sociale définie, soit qu'ils sont trop anodins, soit qu'ils ne sont pas assez glorieux. Il s'agit de tous ces épisodes de la vie quotidienne qui, parce qu'ils ont été douloureusement ressentis pendant l'Occupation, prennent une importance accrue à la Libération. Cependant eux aussi participent à l'élaboration de la mémoire de l'événement. Le problème est donc bien de savoir comment faire accéder ces « mauvais souvenirs » – vexations, privations, etc. – au rang privilégié de véritable mémoire (cf. *supra*, nos pages sur ce problème dans la présentation de nos sources). La commémoration est une pratique sociale trop typée, trop cérémonieuse pour pouvoir intégrer de tels souvenirs, si communs. Les privations par exemple seront donc *mémorables*, mais ne pourront être *commémorables*. D'ailleurs, ne possédant pas de valeur pédagogique comme le souvenir des héros et des martyrs, celui des souffrances au quotidien demeure en fait assez faible. Peut-être d'ailleurs s'agit-il plus, en la matière, d'oublier que de se souvenir<sup>361</sup> ... Malgré tout, on sut parfois imaginer des manières originales d'envisager ce souvenir de la « guerre au quotidien », comme quand Grenoble

---

<sup>360</sup> La note des RG n° 489 du 27 mars 1950 précise que : « Après avoir salué Grenoble la Résistante et les ex-maquisards du Dauphiné, il a rendu hommage aux héros : M. Gosse, Dr. Valois, Paul Vallier et autres, qui sont tombés sous les balles ennemies et aux 3000 déportés qui ont vécu dans les camps de concentration. Ensuite, il a remercié M. le Préfet, M. le Maire de Grenoble de la prospérité qu'ils apportent à l'Association □ Rhin et Danube □ ainsi que le Général Collignon et le Colonel Valette d'Osia pour la parfaite réussite de cette journée. Le Général de Lattre de Tassigny a retracé sa vie en relatant son arrestation sous Vichy, son emprisonnement, puis son évasion avec la complicité de son épouse, de son fils, âgé de 15 ans à l'époque et de quelques amis. Pour terminer, il a retracé l'épopée des armées qui se sont vaillamment battues de l'Afrique du Nord en territoire allemand en passant par la Côte Méditerranéenne [...] ». *Ibidem*.

brûla publiquement, le 2 novembre 1945, la détestée carte de pain, symbole de toutes les privations endurées pendant cinq ans...

Enfin, autre catégorie d' « événements », la *torture*, la *Collaboration*, le *marché noir* imprègnent très fortement, en 1944-1945, la première mouture de la mémoire grenobloise. Il faudra trouver à ce souvenir pénible et souvent haineux un exutoire qui soit aussi un lieu d'expression : ce sont pour l'essentiel les divers procès qui se déroulent à la Libération qui, mettant en accusation des personnalités emblématiques de la Collaboration, tiennent ce rôle.

L'essentiel tout juste acquis, c'est-à-dire une fois que la ville est enfin libérée, la Résistance se met immédiatement en scène. Elle tient elle-même à organiser sa propre « mythification », sans perdre de temps et en offrant aux Grenoblois la possibilité de renouer avec une mémoire de vainqueur.

Les déclarations multiples et successives du Chef départemental des FFI, du Comité Départemental de Libération Nationale de l'Isère, du Comité de Libération de Grenoble, de la presse, évoquent toutes la dette immense contractée envers la Résistance. Cette totale unité de conception mais aussi de temps, cette unicité dans le discours, contribuent à donner de la Résistance l'image d'une vaste et indissoluble fraternité. Lieu d'unité, la Résistance en sera également le gage. C'est en son nom, par le recours à sa Sainte Mémoire que, tout au long de la fin de l'année 1944, on prêche l'Union politique, pour empêcher le retour aux errements d'avant-guerre. La Résistance devient ainsi aux yeux des Grenoblois une espèce d'entité un peu magique, aux contours qui restent cependant assez mal définis, qui se présente à la fois comme un phénomène historique incontournable et comme la caution « légitimatrice » d'une ère nouvelle, inaugurée par la Libération. La logique et la reconnaissance commandent donc de fêter comme ils le méritent les héros de cette gigantesque lutte.

Et des héros, Grenoble en possède plus qu'elle ne le pense, tant il est vrai que les combats que mena la Résistance firent dans la région de nombreuses victimes. Une terminologie particulière s'imposa alors rapidement pour désigner ceux que les circulaires officielles dénommaient un peu pauvrement les *MPLF* (Morts Pour La France)<sup>362</sup>. La presse locale préfère elle parler immédiatement de *Héros* et de *Martyrs*, deux catégories de combattants jugés particulièrement représentatifs de l'esprit de la Résistance.

Le premier terme n'exclut d'ailleurs pas radicalement le second, mais il n'en est pas pour autant synonyme. Le héros ne peut en effet accéder à la dimension sacrée du martyr qu'à la condition expresse d'être mort sous les coups de l'ennemi. D'ailleurs, dans la plupart des cas, c'est après avoir succombé dans des conditions particulièrement atroces, après avoir été torturé par les Allemands par exemple, que, de héros, le combattant devient martyr.

<sup>361</sup> « Car la mémoire nous représente non pas ce que nous choisissons, mais ce qui lui plaît. Voire il n'est rien qui imprime si vivement quelque chose en nostre souvenance que le désir de l'oublier » écrivait Montaigne (*Essais*, III, 12).

<sup>362</sup> Ce n'est évidemment que sur le plan symbolique que nous qualifions cette dénomination de « pauvre », car sur un plan strictement administratif, sa précision est en revanche réelle, comme nous le constaterons plus avant dans notre étude (voir *infra*, « La Pierre et les murs »).

Cependant, d'un autre côté, la presse semble hésiter et même parfois préférer les héros morts aux héros vivants. La possibilité d'établir une mémoire de la guerre qui puisse être positive semble nécessiter de porter plutôt l'accent sur les victimes que sur les survivants, de façon à montrer l'ampleur des sacrifices consentis pour chasser l'occupant du territoire national. Toujours est-il que l'essentiel pour l'opinion publique réside dans ce fait précis que Grenoble est à la fois une ville du courage et une ville martyre. Et cela même si, à l'époque et dans ces circonstances, une certaine surenchère journalistique dans l'emphase était la règle. A un point tel que, s'ils ne furent jamais à proprement parler galvaudés, les termes de *héros* et de *martyrs* devinrent vite habituels, sorte de « lieux communs » qu'on chargeait de faire immédiatement image dans l'inconscient collectif local<sup>363</sup>.

### **3 – 1 « Paul Vallier, Premier Fils de France<sup>364</sup> »**

Il faut pourtant distinguer et analyser de plus près l'exception que constitue Paul Vallier, véritable figure centrale du Panthéon de la Résistance armée grenobloise, dont la dimension de héros ne s'émeuse pas, elle, avec le temps. Ses actions furent véritablement exceptionnelles et c'est sans doute pourquoi la force et la qualité de sa mémoire le seront tout autant. Entre ces deux points extrêmes cependant – c'est-à-dire entre l'Action et le Souvenir – se situe tout un travail, conscient et appliqué, de mise en place de sa légende, manière de reflet miroitant, fait à demi de ses actions, à demi de ce que l'opinion publique en comprend et en imagine.

En ce sens, on peut parler d'une véritable entreprise de « mythification » de son personnage, principalement menée par les journaux. Dès le 29 août 1944 en effet, *Les Allobroges* consacrait un article sur deux pages au « **Héros légendaire de la Résistance grenobloise, Paul Vallier** ». Ce texte est à notre sens prépondérant, parce que c'est le premier qui permet à Grenoble de faire véritablement connaissance avec celui dont on va lui apprendre qu'il fut son plus grand héros, le plus grand guerrier de la Résistance. Évidemment connu des réseaux de Résistance, Vallier reste en revanche un anonyme pour la majorité des Grenoblois. Il s'agit donc de rapidement le placer au firmament, d'écrire tout de suite que « [...] **la bravoure, le sang froid et la générosité atteignirent avec lui leur sommet<sup>365</sup>** ».

Le titre choisi pour l'article situe bien la singularité de Vallier, présenté d'emblée comme un héros légendaire. Le texte emprunte ensuite clairement son style au genre de l'épopée. La syntaxe est ponctuée de multiples points d'exclamation, qui font résonner le nom de Vallier comme une véritable déclaration de guerre : « **Vallier !...Vallier !** » Son

<sup>363</sup> C'est d'ailleurs une question importante de savoir si, à force de les lire jour après jour et à longueur de colonnes, ces deux termes ne finissent pas par perdre de leur charge émotive et de leur puissance d'évocation.

<sup>364</sup> Notre titre s'inspire de celui de l'ouvrage de Bernard Hamel : *Paul Vallier, 1er Fils de France (1943-1944). Chants épiques, préface de Georgette Bistési, Gap, Editions France-en-Guerre, 1945, 104 p.*

<sup>365</sup> *Les Allobroges, 29 août 1944, 2<sup>ème</sup> page.*

nom même doit évoquer toute la grandeur de l'action de la Résistance, devenir synonyme de celle-ci, ainsi résumée en deux puissantes syllabes. On assiste à un processus rapide de concrétion des vertus du héros dans la substance sonore de son nom. Cette manière de singularisation par le nom propre invite les lecteurs à une identification forte, renforcée par le rôle décisif attribué à ce héros fondateur, dont la dénomination laudative appelle commémoration et ritualisation. Quant au préambule de l'article, il indique que Vallier est parmi « [...] **nos morts les plus grands** », précisant ainsi combien sa stature est exceptionnelle. Puis, voulant paraître à la fois grave et cérémonieux, le journal cherche à fasciner le lecteur, convoquant solennellement son attention, comme le ferait un héraut s'apprêtant à narrer une longue saga : « **Écoutez ce qu'était Vallier !...** »

Logiquement, le long article qui suit est un véritable panégyrique. Cette présentation inaugurale du personnage de Vallier campe déjà un homme au destin hors pair ; l'œuvre de « mythification » est clairement engagée. L'existence du héros, telle que nous la raconte la presse, c'est-à-dire la fiction officielle, est tragiquement simple ; elle va droit au but, comme une flèche. L'intrépidité du personnage, par exemple, sur laquelle on aime à insister, est évidente<sup>366</sup>. Ainsi de cet épisode où l'on décrit Vallier allant poser une bombe au siège de la Milice puis attendant tranquillement devant celui-ci, insouciant du danger, que l'engin explose. Une autre fois, pour délivrer des camarades « [...] **piégés dans une souricière** », il n'hésite pas à prendre tous les risques :

**« - J'irai moi même, déclara le chef. - C'est fou, s'écrièrent tous ses amis. - Non, il faut délivrer nos camarades ... »**

La presse grenobloise conte de façon constante à la fin de l'année 1944 de tels épisodes. Le quotidien communiste par exemple, qui inaugure la rubrique « *Il y a un an* » – rubrique spécifiquement consacrée au rappel des faits de Résistance ou des actes de barbarie allemands survenus un an plus tôt – avec le « *carton* » réussi par Vallier dans la vitrine de la Milice. L'épisode est raconté d'une façon qui vise clairement à magnifier la héros : « **Froidement, calmement, un des occupants de l'auto sort son arme, vise et tire, et groupe avec une étonnante précision sur une surface de quelques centimètres carrés onze balles. Puis l'auto démarre sans avoir dérapé pour repartir et disparaît finalement dans la direction de l'avenue Alsace-Lorraine. C'était Vallier qui venait, avec son incroyable maestria, de □ faire un carton** »<sup>367</sup> ... »

L'effort entrepris par la presse pour donner de Vallier l'image du héros par excellence de la Résistance grenobloise atteint son but ultime quand on évoque la chance incroyable de « **l'ancien ingénieur des Arts et Métiers** ». Soudainement, il franchit un degré supplémentaire, et devient presque invincible en frisant l'immortalité. On rappelle ainsi souvent l'action qu'il mena « **seul contre dix... ! Dans sa gabardine, on releva plus de quinze traces de balles ; pas une ne l'avait touché** »<sup>368</sup>.

C'est évidemment le statut de *héros* qui, on l'aura compris, convient le mieux à

---

<sup>366</sup> Messieurs Fugain, Bois-Sapin, un des responsables locaux de *Combat*, Lanquetin, chef du cabinet du préfet Reynier et Estadès, son adjoint au sein du *Groupe Franc*, nous ont tous dit qu'il était même téméraire. Premières entrevues avec ces personnalités de la Résistance grenobloise les 28 février 1991, 4 février 1991, 17 juin 1991 et 11 janvier 1991.

<sup>367</sup> *Les Allobroges*, 21 décembre 1944, 2<sup>ème</sup> page.

Vallier. La qualité de *martyr* s'ajuste plus difficilement à son personnage parce qu'il incarne tout d'abord le combat ; il est celui, pour l'imagination populaire, qui agit et qui meurt les armes à la main, illustration grenobloise du *Lupo* florentin dont Rossellini a si bien décrit la légende, dans *Pa □ sa*<sup>369</sup>. Le terme de martyr étant parfois connoté du côté de la passivité et renvoyant souvent à l'image de la victime, Vallier restera forcément un héros, mais un héros « *exceptionnel* », comme le rappelle encore une fois *Le Réveil* du 9 octobre 1944. Définitivement mythifié, Paul Vallier reste de nos jours encore l'archétype du héros grenoblois légendaire pour la majorité des anciens résistants. Malgré leur légitime réticence à établir un classement en la matière, beaucoup de ceux que nous avons interrogés, et ceci qu'elle que soit leur sensibilité politique, la citent au nombre des « **Trois résistants grenoblois/isérois qui représentent le mieux la Résistance dans la région**<sup>370</sup> ».

De plus – et c'est là un élément d'importance –, dès la Libération, Vallier fut fêté par tous comme un héros consensuel, autour de la mémoire duquel toutes les tendances politiques de la Résistance pouvaient s'accorder, au nom, bien sûr, de l'Union. Ainsi, la cérémonie à sa mémoire qui accompagne l'inauguration de la place qui porte désormais son nom, le 22 mars 1945, est placée sous la patronage du *Mouvement de Libération Nationale*, mais les autres groupements politiques ont aussi à cœur d'y participer. Une messe est même dite en son nom. Sa mémoire n'est donc pas synonyme d'ostracisme ; tout au contraire, elle est unifiante. A preuve, le fait que ce soit *Le Travailleur Alpin* (Vallier n'étant lui pas communiste), qui souvent s'érige en gardien attentif de sa mémoire. Qualifiant Vallier de « *héros de la Résistance* », le quotidien communiste estime que « **le nom de ce héros légendaire de la Résistance, gravé sur les murs, restera gravé aussi dans le souvenir de Grenoble-la-Patriote**<sup>371</sup> ».

C'est d'ailleurs grâce à cette unanimité que Vallier a très rapidement droit à une mémoire officielle. Sanctionnée non seulement par la tenue de cérémonies commémoratives en son honneur, mais aussi par l'attribution d'une place à son nom et bientôt par l'érection d'un monument à l'endroit même où il livra son dernier combat, la mémoire individuelle de Paul Vallier est la première à s'affirmer aussi concrètement à Grenoble. Son nom fait en effet partie des quatre premiers qui furent honorés en étant donné à quelques rues et places grenobloises. La décision fut prise le 5 décembre 1944, et devint effective le 22 mars 1945, nous y reviendrons (cf. *infra*, « *Toponymie urbaine et géographie mémorielle : le panthéon mémoriel grenoblois* »). Auparavant, le 9 octobre 1944, eurent lieu ses funérailles, en

<sup>368</sup> *Les Allobroges*, *ibidem*. Georges Bois-Sapin ne compta lui dans la gabardine de Vallier qu'un seul trou. Entrevue du 20 mai 1991.

<sup>369</sup> *Pa □ sa*, de Roberto Rossellini, déjà cité, sort sur les écrans en 1946.

<sup>370</sup> Cf. *infra* en annexe n° V de l'introduction, pour un exemple du questionnaire que nous avons soumis aux associations d'anciens résistants et déportés.

<sup>371</sup> *Le Travailleur Alpin*, 22 mars 1945, 2<sup>ème</sup> page. *Les Allobroges*, dans son numéro du même jour, parle plus largement du « *Héros n° 1 de la Résistance grenobloise* ».

présence d'une foule considérable ; pas moins de quatre discours y furent prononcés. Fait encore plus significatif, l'élévation du monument en sa mémoire à Fontaine<sup>372</sup> devance celle du monument des Fusillés du cours Berriat, pourtant très privilégiés au sein de la mémoire grenobloise de la guerre.

Le discours que fait Reynier pour l'inauguration du monument, qui représente Vallier en buste, a lieu exactement deux ans jour pour jour après la mort du héros. Le discours du préfet est un modèle de rhétorique où l'on reconnaît la marque de l'ancien instituteur, ainsi que celle de Pierre Lanquetin, son attentionné chef de Cabinet<sup>373</sup>. A l'exposé des faits de guerre, des actions de Résistance menées par Vallier, Reynier ajoute une dimension spécifiquement mémorielle. Il confirme par cette prise de parole le passage officiel de ce héros définitivement hors norme au sein de la mémoire collective grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale. La place qu'il lui attribue à l'intérieur du Panthéon de la Résistance grenobloise est donc logiquement la première : « **Son souvenir est encore tout frais à nos mémoires et pourtant, il est déjà entré dans la légende et en pleine jeunesse**<sup>374</sup>. »

Les vertus d'exemple et de courage de son action pendant la Résistance se conjuguent avec la portée pédagogique qu'a déjà acquise sa mémoire : « **S'inscrivant dans la glorieuse lignée du Grand Ferré, de Du Guesclin, de Jeanne d'Arc, de Bayard, de Hoche, de Guynemer, pour les enfants de chez nous, pour l'histoire locale, un des plus beaux symboles de la lutte acharnée et héroïque de la Résistance contre l'envahisseur sera celui de Paul Vallier.** »

Enfin, l'évocation collective de sa mémoire permet une fois de plus de prêcher l'Union, puisque l'idéal qui a animé Paul Vallier « **est en fin de compte le seul élément solide qui unit les gens d'opinions différentes ou des divers milieux sociaux [...]. Résistants mes camarades, mes compagnons de lutte, il faut plus que jamais resserrer vos liens et ne permettre à aucun prix que les fissures se produisent** ».

Pour ce faire, Reynier demande alors de cultiver « **jalousement, soigneusement le souvenir de nos héros, mais faisons-le non pas d'une manière superficielle, mais bien au contraire d'une manière profonde, en faisant connaître, en rappelant pourquoi ils sont morts** ». La mémoire de Vallier est donc là, qui veille sur l'avenir de ses camarades : « **Paul Vallier, tu restes parmi nous [...]; tu vis dans nos cœurs et cela est encore beaucoup mieux, car dans les difficultés, nous pourrions toujours songer à toi qui n'a jamais désespéré et qui, en fin de compte, a vécu.** »

Vallier est donc l'incarnation la plus parfaite du Héros de la Résistance grenobloise, celui qui en représente le mieux toute la substance « guerrière ». Revêtu d'attributs qui semblent être hérités des héros antiques, sa grandeur d'âme, sa presque invulnérabilité, et surtout sa puissance d'évocation posthume le désigne pour être la figure centrale, la

---

<sup>372</sup> Commune où tomba Vallier et qui jouxte Grenoble, dont elle est séparée par le Drac, principal affluent de l'Isère.

<sup>373</sup> M. Lanquetin supervisait l'écriture des discours du préfet. Entrevue du 17 juin 1991.

<sup>374</sup> ADI, 2792 W 92, « Résistance : mouvements ou groupements organisés à la suite de celle-ci ».



clef de voûte en quelque sorte, de cette mythologie moderne et locale alors en pleine élaboration qu'est la Résistance grenobloise<sup>375</sup>.

### **3 – 2 Les morts de la Résistance, martyrs de la nouvelle Foi.**

On évoque et on invoque beaucoup les *Martyrs* de la Résistance à la Libération. La fonction première de l'utilisation généralisée d'un tel terme est d'essayer de vouer la mémoire de tous les morts de la guerre au tout nouveau culte laïque et républicain de la Résistance.

Différente de la qualification de héros, on l'a vu, la catégorie de martyr est cependant relativement large : *fusillés, victimes de la barbarie allemande, massacrés, etc.*, sont ainsi des termes quasiment équivalents qui possèdent tous une charge affective à peu près semblable.

L'opinion publique, cependant, aime la nuance et distingue ainsi deux catégories principales de martyrs.

Les *martyrs collectifs* tout d'abord, qui sont importants dans l'imaginaire social parce qu'ils allient le nombre à l'atrocité. Pour Grenoble, les quarante-huit corps découverts dans le charnier du Polygone sont bien des « *victimes de la barbarie allemande* » qui accèdent au rang de martyrs « involontaires » de la Résistance<sup>376</sup>. Les patriotes fusillés du cours Berriat, sont eux, en revanche, des martyrs dont la mort symbolise une autre dimension de la guerre, à savoir l'engagement volontaire et librement consenti dans la Résistance et ce malgré les conditions dans lesquelles ils furent désignés aux balles allemandes<sup>377</sup>. Alors que les victimes du Polygone permettaient de stigmatiser l'ignominie des Allemands s'attaquant en représailles à des civils innocents, l'exécution des vingt patriotes du cours Berriat représente de façon emblématique le sort malheureux, mais logique, de beaucoup de résistants, ceux qui ont pleinement accepté de telles conséquences n'en apparaissant que plus admirables.

Le cas des « villages-martyrs » du Vercors est lui à part. Le massacre de Vassieux-en-Vercors<sup>378</sup> notamment renvoie à une expérience encore plus traumatisante que celle des charniers du Polygone. L'échelle sur laquelle furent menées les tueries, les ruines visibles – et montrées par la presse –, le nombre élevé des victimes, l'atrocité des procédés allemands qu'on rappelle à l'envi, contribuent à donner du Vercors en son entier l'image d'un vaste et collectif martyr. Le préfet Reyniera beau affirmer dans son appel du

<sup>375</sup> Nous verrons plus avant que d'autres figures de la Résistance grenobloise seront également appelées à un destin mémoriel hors du commun, illustrant d'autres aspects du combat clandestin que le combat. On pense notamment au Docteur Valois et au Doyen Gosse.

<sup>376</sup> *Les Allobroges*, numéro spécial du 27 août 1944 sur cette macabre découverte.

<sup>377</sup> Raflés sur le plateau du Vercors, vingt jeunes gens furent assassinés à l'entrée ouest de Grenoble le 14 août.

<sup>378</sup> Le fait que Vassieux-en-Vercors soit situé dans la Drôme ne pose pas pour l'instant problème (cf. *infra*, notre chapitre sur le Vercors, pour un développement plus conséquent sur les concurrences mémorielles interdépartementales).

23 août que **« le sang de nos martyrs dauphinois est vengé, et la France demain aura vengé tous vos morts »**, pour *Le Travailleur Alpin* du 2 novembre, **« l'oubli ne peut tomber sur les cendres des massacres »**.

Les Grenoblois rapprochent d'ailleurs les villages martyrs du Vercors du massacre d'Oradour-sur-Glane, dont on perçoit vite à la Libération toute la portée symbolique puisque le tragique épisode d'Oradour fait en effet bientôt figure de Martyr National. *Les Allobroges* du 9 mars 1945 rappelle ainsi la phrase de De Gaulle (**« Il faut qu'un lieu comme celui-là reste pour tous les Français un souvenir commun »**) et cherche à l'appliquer au Vercors. Sur le même schéma qu'Oradour, mais à l'échelle dauphinoise, Vassieux (aspire ainsi à devenir un lieu de mémoire local, voire international <sup>379</sup>).

Grenoble et sa région font donc elles aussi partie de cette longue chaîne nationale des martyrs symboliques, qui parcourent tout le pays, inaugurant en quelque sorte un **« Tour de la France Martyre »** : **« On trouve des pierres rouges par les exécutions à Châteaubriant, à Oradour-sur-Glane, au Mont-Valérien, à Eybens, dans le Vercors, partout <sup>380</sup>. »**

Et si l'on apprend de Limoges, le 5 janvier 1945 que, **« pour que demeure, dans le temps futur, le signe visible et irrécusable de la barbarie allemande, les ruines d'Oradour-sur-Glane seront laissées intactes et classées monument historique »**, on assigne à Malleval par exemple à peu près la même fonction. Paul Billat, qui se cacha pendant un temps dans ce village du Vercors et qui fut ensuite responsable FTPF à Limoges, établissait lui-même devant nous le parallèle entre les deux sites <sup>381</sup>. Et la dernière phrase de l'éditorial de Robert Buisson dans *Le Travailleur Alpin* du 5 janvier est sur ce point significative : **« depuis ce jour, Malleval, avec ses ruines, n'est plus qu'un symbole tragique et déchirant. »**

Sur un tout autre plan, les *martyrs individuels* sont aussi très nombreux. Petit à petit, à mesure que le jeu des querelles politiques reprendra, chaque mouvance politique issue de la Résistance mettra en effet en avant ses propres martyrs, porteurs d'un message idéologique spécifique, comme nous le verrons.

Mais dans les premiers mois de la Libération, on accorde facilement le statut de martyr à toute personne engagée dans la Résistance et qui y a trouvé la mort. Depuis le syndicaliste René Thomas jusqu'au chef de l'Armée Secrète Raymond Bank, en passant par Jean Painet surtout le docteur Valois, chaque mort est un martyr générique de la foi résistante. On a d'ailleurs tout à fait conscience de créer là une nouvelle religion, comme nous l'indiquons plus haut. Ainsi, le 1<sup>er</sup> novembre 1945, critiquant **« l'acte de dévotion un peu fétichiste de la cérémonie des morts »**, *Le Travailleur Alpin* parle en revanche clairement de **« la gloire de nos martyrs et des Saints de cette religion qu'est le**

---

<sup>379</sup> Cf. *infra*, pour une analyse en détail de « l'isolat » Vercors.

<sup>380</sup> *Les Allobroges, numéro spécial du 27 août 1944.*

<sup>381</sup> Paul Billat, responsable FTPF pour la région Centre-Ouest, député communiste de l'Isère de 1946 à 1958 (soit pendant toute la durée de la IV<sup>ème</sup> République), président de l'Amicale départementale de l'Isère des Anciens Résistants du Front National et des FTPF. Il est décédé récemment.

*patriotisme* » . Pour l'instant encore œcuménique, cette nouvelle et très laïque Église accueille en son sein des morts au destin représentatif de la pluralité de parcours des résistants.

Ainsi de celui du modeste « *potier du Néron* » par exemple, que toute la presse honore en août 1945 :

**« Le 18 août 1944, le cadavre percé de balles de Félix Faure, le maître potier du Néron, était trouvé dans une rue de Grenoble. Les sinistres Waffen avaient assassiné celui qui, sans tapage inutile, sans forfanterie sacrilège avait mené le bon combat de la Résistance. Depuis, si le silence s'est volontairement fait sur un sacrifice, pareil à tant d'autres, une chaleur quotidienne a veillé la grande mémoire du mort. En cet anniversaire, il nous reste, loin des rites factices, à évoquer l'existence du martyr et à ne pas trahir son passé de militant sans tâche**

382 . »

La Résistance n'hésite ainsi pas à recruter ses martyrs et ses Saints dans le peuple, tant elle veut imposer son image d'idéologie socialement unitaire. En outre, refusant encore par principe le « vedettariat » mémoriel, la Résistance essaye de s'auto-ériger en une religion démocratique et populaire. Certes, de nombreux noms sont célèbres et font par là même figure de martyrs privilégiés, on l'a vu avec Vallier. Mais s'il rejette les « *rites factices* », le principal dogme de la Résistance réside bien dans ce simple et ardent « *respect de la mémoire*<sup>383</sup> » de tous ceux qui sont tombés pour en assurer la victoire. Et nous verrons que, loin de négliger absolument les rites et les cérémonies, cette nouvelle religion devra elle aussi faire appel aux supports sociaux connus de la commémoration ; s'en passer serait en effet renoncer délibérément à toute pratique sociale du souvenir et reviendrait à se couper de la population.

## II – Épuré, évincer, oublier.

---

A l'aise quand il s'agit d'insister sur les qualités qui selon elle méritent qu'on lui attribue le titre de « Capitale de la Résistance », la communauté grenobloise doit également envisager la réalité d'autres groupes que celui des résistants. Se pose alors la question de la place que vont occuper dans cette première mouture de mémoire tous ceux dont l'expérience qu'ils ont du conflit ne les autorise *a priori* pas à accéder à une mémoire officielle, publique et positive, soit qu'ils sont les ennemis de la Résistance dont la Libération a marqué l'irréversible défaite politique, soit qu'ils symbolisent la défaite militaire ou le traumatisme de l'emprisonnement/Déportation, soit qu'ils incarnent une singularité trop radicale (la Déportation raciale par exemple) pour espérer s'intégrer à la mémoire collective commune.

Cependant, une difficile accession à la mémoire ne signifie pas pour autant qu'elle soit impossible, seulement que les modalités de sa structuration sont particulières. Surtout, *épurant* les premiers (les « Collabos »), *évinçant* les deuxièmes (Prisonniers et

---

<sup>382</sup> Le Travailleur Alpin, 17 août 1945, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>383</sup> Ibidem.

Déportés) et *oubliant* les troisièmes (les Déportés raciaux), les Grenoblois accomplissent aussi leur travail de mémoire, car en réservant à ces groupes une place en retrait, voire en la leur déniait, ils espèrent en retour pouvoir encore mieux exciper de leur Résistance.

## A – Épurer : les procès de la Collaboration à la Libération.

Serge Klarsfeld disait à propos du jugement de René Bousquet – qui n'eut, on le sait, pas lieu, et pour cause – que « **le procès sera le lieu où se rencontreront la mémoire et l'histoire** <sup>384</sup> ».

On pourrait penser qu'à très grands traits, il en fut de même, dès la Libération, à Grenoble. Certes, beaucoup regretteront rapidement, nous allons le constater, que l'Épuration ne soit pas menée plus sévèrement. Mais quelques grands procès fournirent l'occasion de mettre en scène, symboliquement, grâce notamment à la forte représentativité de la personne accusée, des souvenirs prépondérants parce que précisément très douloureux pour la population.

Ces souvenirs n'auraient guère eu la possibilité d'accéder à une quelconque autre manifestation sociale publique si les cours de justice ne leur avaient pas ouvert un lieu d'expression. D'une manière claire, en 1944, et plus encore en 1945 et 1946, les grands procès sont un « lieu de mémoire vivante » au cours desquels les deux principaux adversaires de la guerre continuent de s'affronter, non plus dans le maquis, mais sur le terrain de la justice et de la mémoire, c'est-à-dire finalement de la postérité que conservera la Collaboration dans les représentations grenobloises de la guerre. Leur déroulement et la façon dont ils sont perçus nous permettent alors d'observer le principal processus de fabrication de ce que l'on pourrait appeler le « côté obscur » de la mémoire de la communauté grenobloise.

C'est en conférant à certains noms un statut de valeur repoussoir que Grenoble réussit à exorciser ses propres démons, à s'exprimer sur des phénomènes qu'on ne peut oublier et à se démarquer justement par rapport à ses propres traîtres. Cette mémoire du prétoire remplit le rôle d'un exorcisme à l'échelle de l'ensemble de la communauté. A travers le passage en jugement d'Esclache <sup>385</sup>, de la « femme Darré-Touche » comme la désignait la presse de l'époque <sup>386</sup>, et surtout de Mireille Provence sur qui nous avons

<sup>384</sup> Sur l'antenne de France-Inter, en 1991. On connaît les préventions qu'Henry Rousso et beaucoup d'autres ont formalisées récemment sur le couple Histoire/Justice (voir *La hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit, Paris, Textuel, collection « Conversations pour demain », 1998*) ; il serait franchement anachronique de considérer que ces critiques sont valides pour la période de la Libération.

<sup>385</sup> Esclache était un ancien officier de l'armée de l'air, devenu Waffen SS, responsable des *Jeunes de l'Europe Nouvelle* pour Grenoble et la région, fusillé à la Libération. Sur la Collaboration dans l'Isère, on doit consulter, de Michel Chanal, « La milice française dans l'Isère (février 1943-août 1944) », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 127, 1982, p. 1-42.

<sup>386</sup> Il s'agit de Claire Darré-Touche, propriétaire de l'entreprise des Biscuits Brun. Elle est accusée de collaboration économique et son hôtel particulier est mis sous séquestre. Sur ce pilier de la collaboration grenobloise, qui parvint cependant à échapper à la justice, on peut consulter, de J.-Y. Yvenat et J.-M. Cascales, *Le Comité de gestion des entreprises Brun. 1944-1947*, mémoire de fin d'études, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1974, sous la direction de Pierre Broué et Bernard Machu.

choisi de nous attarder, c'est symboliquement la Collaboration comprise dans ses dimensions successives de la Torture, du marché noir et du « vice » que l'on veut stigmatiser.

Le cas de Mireille Provence nous enseigne que, pour être valable, c'est-à-dire pour posséder une réelle valeur démonstrative, les procès doivent obligatoirement s'achever par la condamnation à mort et l'exécution effective de l'accusé. La fonction conjuratoire du procès avorte en effet si le jugement ne débouche pas sur une condamnation claire et nette. C'est elle seule qui, quand elle intervient, permet d'espérer un oubli progressif des douleurs de la guerre puisque le souvenir de phénomènes aussi sensibles que la Collaboration ne peut être apaisé que par une prise de position sans ambiguïté. Un jugement clément risque au contraire de renverser dangereusement les données du problème : la « mémoire sombre » gagne en légitimité, frôlant même la réhabilitation, si l'oubli est imposé arbitrairement. Les procès sont donc une arme à double tranchant ; s'ils ne fonctionnent pas dans le sens de la « **sainte vengeance** <sup>387</sup> », ils peuvent alors facilement, par une espèce d'effet « boomerang », blesser en la spoliant la mémoire des victimes et déboucher même sur une amnésie de fait du groupe des « Collabos ».

Mireille Provence, c'est pour la région grenobloise et plus particulièrement pour le Vercors contre la population duquel elle exerça plus particulièrement sa haine, le symbole de la Collaboration la plus basse. Elle n'agissait ni par sympathie idéologique pour Vichy ou les Hitlériens, ni par intérêt économique ; sa « collaboration » était de l'espèce la plus vile : « elle aimait ça », nous disait Gustave Estadès. En 1945, pour les Grenoblois, il ne fait aucun doute qu'elle sera condamnée à mort.

Il n'en fut cependant rien. Le numéro des Allobroges du 26 février 1946 exprime le sentiment d'indignation qui étreint toute la communauté grenobloise quand il écrit que **« dans le dossier sur lequel l'espionne a été jugé, il y a déjà trop de sang pour qu'on ait pu en conscience la gracier. Il est impossible que ce dossier soit le même que celui sur lequel Mireille Provence a été graciée. Nous écrivons donc en toute sincérité que ce dossier n'a pas été vu par le Général de Gaulle ou qu'il lui a été présenté expurgé. Par qui ? »** <sup>388</sup>

La mémoire grenobloise achoppe donc très gravement sur le cas de Provence. Et en l'espèce, c'est très clairement la volonté politique d'oubli impulsée depuis Paris par le général de Gaulle et qui, empêchant la justice de fonctionner comme le lieu où non seulement s'exprimerait mais surtout s'exorciserait la mémoire sombre de la France des années 1940, est mise en cause <sup>389</sup>.

Certes, la tenue de tels procès remplit quand même une fonction sociale essentielle, en permettant de désigner à la communauté grenobloise ceux qu'elle peut à bon droit, légitimement, haïr. Esclache, Provence, servent alors de repoussoir à Grenoble, tout

<sup>387</sup> Cette expression est reprise maintes fois par la presse de l'époque.

<sup>388</sup> C'est le général de Gaulle qui a gracié Mireille Provence.

<sup>389</sup> Les Pionniers du Vercors, notamment, redoublent d'effort ; voir ADI, 2696 W 18, « Association de résistance », pochette 3, « Amicale des Pionniers Combattants volontaires du Vercors ».

autant que Pétain et Hitler, que Vichy et Berlin. C'est par rapport à eux, c'est-à-dire contre eux, que la communauté se remet à exister.

Néanmoins, un grave problème continue malgré tout de se poser, apparemment insoluble. En effet, même quand la sentence rendue est radicale et une fois qu'est assouvi le besoin de justice, la mémoire de cette justice ne peut, elle, en revanche pas exister. Il est en effet impossible de commémorer un procès et a fortiori une condamnation à mort. Esclache, par exemple, est tout simplement rayé de la mémoire grenobloise officielle, même si son exécution ne peut empêcher son souvenir de survivre, d'une façon douloureuse, dans la mémoire traumatisée, mais privée, de ses victimes. Évidemment, la plaie ouverte dans la mémoire de ces mêmes victimes est encore plus vive quand la justice se refuse à punir ceux qui les ont fait souffrir, à un titre ou à un autre. Évoquant avec nous les procès de Barbie, Papon, Touvier et Bousquet, mais aussi celui plus lointain et plus local de Mireille Provence, Simone Lagrange, présidente pour l'Isère de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, qui participa au procès Barbie comme témoin principal<sup>390</sup>, nous disait significativement que la non condamnation de ces collaborateurs pouvait entraîner deux effets pervers. Raviver tout d'abord une mémoire douloureuse de l'événement et trahir ensuite cette même mémoire en ne la prenant pas en compte juridiquement.

En pleine phase d'élaboration en cette fin d'année 1944, la mémoire locale de la guerre n'offre certainement pas l'aspect d'un phénomène social fini. Mouvante et en perpétuelle fabrication, son processus de structuration laisse cependant apercevoir quelles sont les principales étapes de sa maturation.

## **1 – Une mémoire traumatisée : la découverte des charniers du Polygone.**

Une de ces étapes se situe à notre avis les 26 et 27 août 1944. En effet, dans l'euphorie de la Libération, la découverte traumatisante des charniers du Polygone, que nous avons déjà évoqués, offre la première occasion de manifester visiblement l'existence d'une mémoire grenobloise véritablement spécifique parce que renvoyant à une expérience locale particulièrement terrible de la guerre.

Pourtant, dès le 23 août, c'est-à-dire dès le lendemain de la Libération effective de la ville, le premier soin des nouvelles autorités, des journaux et dans une moindre mesure, de la population, avait été d'annoncer leur intention de manifester leur commune reconnaissance aux martyrs grenoblois, notamment à travers l'hommage rendu aux vingt patriotes fusillés du cours Berriat.

Surtout, la mémoire était mobilisée pour insuffler encore un peu plus de vigueur aux combattants. Ainsi, le temps de *l'Action* et celui du *Souvenir* ne se font-ils pas réelle concurrence, puisque le premier accapare le second et que la commémoration est incluse dans la sphère de *l'Action*, au point d'en devenir un des rouages. En ce sens d'ailleurs, elle ne pose pas encore de problèmes de confrontation politique ou idéologique, puisque

---

<sup>390</sup> Lire Simone Lagrange, *Coupable d'être née : adolescente à Auschwitz*, préface d'Elie Wiesel et postface de Bertrand Poirot-Delpech, Paris, L'Harmattan, 1997, 202 p. Nous avons eue de très nombreuses entrevues avec Simone Lagrange ; cf. *infra*, nos parties consacrées à la mémoire juive.

le but suprême – l'écrasement du nazisme – reste encore à atteindre et qu'il mobilise la totalité des énergies en ne tolérant pas de divisions.

Cette phrase par exemple, extraite de la déclaration que le *Comité Départemental de Libération* adresse le 23 août à Grenoble et reproduite par toute la presse, est à ce propos significative : « **Dans la joie d'une liberté retrouvée, ne perdons pas le souvenir de nos morts et de nos martyrs : pensons à la France en sang et en ruine et travaillons.** » La suite de l'appel du CDL <sup>391</sup> est tout aussi clair qui incite tout le monde à transcender sa douleur, non pas dans le souvenir passif ou dans la commémoration inutile, mais dans l'action, dans la poursuite de la guerre et déjà dans le défi de la Reconstruction, menés au nom de la mémoire des morts. Tout juste les quelques cérémonies qui vont alors se dérouler permettent-elles de marquer une pause pour rendre hommage à ceux qui le méritent.

La première mémoire officielle ne semble donc pas devoir causer de problèmes de gestion ou d'organisation. Le 24 août, les deux journaux grenoblois peuvent ainsi annoncer que « **le conseil municipal décide de se rendre demain au monument aux morts, au terrain des fusillés, cours Berriat , ainsi qu'au monument des Diables Bleus, où des gerbes seront déposées en hommage aux héros de la Résistance glorieusement tombés pour leur pays** ».

La mémoire qui se met en place promet donc d'être une mémoire classique, honorant, selon un schéma connu depuis la fin de la Première Guerre mondiale, le souvenir des morts tombés pour la juste cause.

La macabre découverte du 26 août 1944 résonne alors comme un véritable coup de tonnerre et sa soudaineté ébranle la tranquillité et l'assurance dont la communauté grenobloise faisait jusque-là preuve, en brisant la sérénité manifestée dans les tout premiers jours qui suivent la Libération. Il apparaît ainsi très vite qu'un tel événement ne pourra pas *rapidement* être intégré <sup>392</sup> .

Ensuite, c'est l'atrocité de cette découverte qui déroute principalement l'opinion publique grenobloise. Toute la communauté étant soudainement confrontée à l'horreur la plus totale, la modification qui s'ensuit pour l'élaboration de la mémoire est évidemment importante. Les cris de joie et de victoire s'étranglent et cèdent la place à la stupéfaction. La « mémoire positive » devient subitement « mémoire du traumatisme ». Un tel événement ne peut pas – deuxième difficulté – être *facilement* digéré.

C'est donc bien la stupeur qui prévaut dans un premier temps. Georges Bois-Sapin a

---

<sup>391</sup> Le *Comité Départemental de Libération de l'Isère*, antenne locale du *Conseil National de la Résistance*, est comme partout en France proche du Parti communiste, même s'il ne lui est pas totalement inféodé. 30 % des membres des CDL répartis sur tout le territoire étaient aussi membres du Parti communiste. Lire Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération...*, *op. cit.*, p. 317.

<sup>392</sup> Si on ne connaissait pas les affreux détails de cette tuerie, on en soupçonnait au moins l'existence. *Les Allobroges* du 27 août rappelle qu'« on savait qu'il y avait là-bas, quelque part dans les fourrés du Polygone , des cadavres de nouveaux martyrs de la Résistance ». Mais c'est simplement « lorsque après l'abominable répression des troupes de la Wehrmacht dans le Vercors , près de deux milliers de vaches volées y furent parquées qu'une femme qui s'était risquée d'aller traire une bête pour donner du lait à ses enfants devait situer fortuitement le lieu de la fosse tragique ».

eu l'occasion de nous dire tout ce que ce charnier avait de pathétiquement horrible, nous rappelant que « **par une cruelle ironie du sort, ce sont les Américains qui creusèrent la tombe des patriotes avec leurs bombardements**<sup>393</sup> ».

Les deux journaux de la presse grenobloise consacreront tous deux plusieurs numéros spéciaux au charnier du Polygone. Gardienne de la mémoire, on l'a dit, la presse est aussi le lieu privilégié où s'élabore au quotidien cette même mémoire. Et, en ce sens, ce sont en priorité les articles qui suivent la découverte des corps mutilés qui contribueront à forger la vision grenobloise de ce triste épisode.

Ces articles, les rédactions cherchent à les rendre délibérément durs. On constate, dès cet épisode, une certaine propension de la presse grenobloise, qui ira s'affirmant, à traiter l'événement sans en omettre l'horreur, voire en la mettant délibérément en avant. Ce procédé journalistique, tout en flattant peut-être l'intérêt morbide du lecteur, cherche à convaincre celui-ci de l'atrocité de la barbarie allemande. Les listes de victimes que publie la presse pendant plusieurs jours rappellent ainsi régulièrement la portée de l'événement dans toute son horreur.

Sur un autre plan, la découverte des charniers du Polygone sert de transition rapide vers une mémoire plus haineuse, c'est-à-dire plus vengeresse. Ce n'est plus l'Action ni même la Reconstruction qui sont alors de mise fin août 1944. Les dizaines de corps mutilés que l'on déterre entre le 26 et le 31 août appellent eux, au nom toujours de la Sainteté de la mémoire, la Vengeance, même si le choc fut tel que l'on ne pensa pas immédiatement à la mettre en branle.

**Les articles de la presse grenobloise, s'ils insistent particulièrement sur l'émotion et la douleur, ne lancent en effet aucun appel à la vengeance**<sup>394</sup>.

Y compris pour *Le Travailleur Alpin*, la cérémonie du 30 août n'est pas le prétexte à réclamer plus violemment justice<sup>395</sup>. S'engouffrant dans la voie ouverte par la découverte du charnier, le journal, dans son appel quotidien à diffuser partout ses numéros et à adhérer au Parti communiste, désigne ce dernier comme le « parti des Martyrs », installant ainsi le premier jalon d'une longue stratégie de mythification partisane que l'on détaillera plus avant dans notre étude. Notons cependant que la démarche n'est pas encore très revendicative.

Il y aura donc bel et bien une période de flou dans l'élaboration de la mémoire

---

<sup>393</sup> *Entrevue du 20 mai 1991.*

<sup>394</sup> Alain Le Ray qui figure, en tant que commandant départemental des FFI, parmi les personnalités qui assistent à la cérémonie commémorative qui se déroule le 30 août au Polygone nous le confirmait : Grenoble était traumatisé au point qu'on n'arrivait que lentement et difficilement à assimiler cette découverte. Entretien téléphonique du 2 avril 1991.

<sup>395</sup> Voir en annexe n° III de l'introduction, les documents relatifs à la célèbre exécutions de six miliciens au cours Berriat, le 2 septembre 1944, à l'endroit même où furent abattus les vingt patriotes du Vercors en août. Il s'agit là clairement d'une cérémonie violente de la conjuration. Lire également le texte qui accompagne les deux photographies choisies par Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka pour illustrer leur développement sur « *l'épuration parajudiciaire* », in *Les Libérations de la France*, Paris, Éditions de La Martinière, collection « Patrimoine », 1993, p. 169.



grenobloise. Si l'euphorie de la Libération avait fait passagèrement croire que la mémoire qui allait se mettre en place pouvait être tout aussi euphorique, le retour, après la découverte du 26 août, à des réalités plus horribles, rappelle du même coup à certains que la mémoire peut aussi avoir une fonction utilitaire.

Et s'il faut donc attendre début septembre pour qu'on assiste à de véritables appels à la vengeance, en revanche, une fois ce processus engagé, il sera difficile de l'arrêter. La « vengeance » sera pour longtemps le moteur principal de la mémoire en formation. Cette tâche sera celle qu'il faut absolument mener à bien si l'on ne veut pas trahir la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie à la Patrie.

Disons le tout de suite, il s'agit là d'un but politique, qui se sert du ressort émotif qu'implique le respect sacré de cette mémoire, pour justifier, sous le terme de « *juste vengeance* », à la fois aux yeux de la population et face aux velléités amnistiantes du gouvernement de Gaulle, ce qui constitue bien les débuts de l'Épuration.

## 2 – L'Épuration : un enjeu politique au nom de la mémoire.

Le Parti communiste notamment se forge de la mémoire une arme idéologique de propagande, destinée à servir un objectif politique, dans une vision donc éminemment utilitariste du recours au proche passé.

De l'autre côté, c'est *Le Réveil*, organe de presse des Démocrates-Chrétiens grenoblois qui, entré en lice le 1<sup>er</sup> septembre 1944, tentera lui d'envisager la mémoire dans ce qu'elle est pour ce courant de pensée nourri de christianisme, c'est-à-dire un regard que l'on tourne évidemment vers le passé, avec respect et dévotion, mais qui ne doit surtout pas servir d'argumentaire politique<sup>396</sup>.

Notons également que le délai qu'observent *Les Allobroges* et *Le Travailleur Alpin*, avant de mettre en marche leurs rotatives au service de cette juste cause qu'est l'Épuration, n'est pas plus long que pour la plupart des organes de presse de gauche de tout le territoire. Au reste, la gauche grenobloise, s'attaquant à ce problème au début de septembre 1944, semble même être un peu en avance sur la gauche parisienne. Peter Novick note à ce sujet la rapidité avec laquelle le « Sud » organisa l'Épuration et l'explique par le fait que, contrairement au « Nord », « **la libération était accomplie par la Résistance elle-même, qui harcelait les Allemands en déroute et comblait le vide du pouvoir créé par leur départ**<sup>397</sup> ».

La découverte des charniers du Polygone est bien l'événement qui permit aux républicains grenoblois les plus décidés d'effectuer une surenchère dans ce domaine, transférant le problème du domaine de la nécessité à celui doublement plus prégnant du devoir et de l'émotion. Les termes de « *vengeance sacrée* », de « *dette d'honneur* »,

<sup>396</sup> Bernard Montergnole a résumé en une page particulièrement dense les enjeux qui se nouent à Grenoble à l'époque autour de l'Épuration. Lire *La presse grenobloise de la Libération (1944-1952)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, la page 31. Ses mots sont parfois durs quand il parle par exemple d'« *appels au meurtre* » lancés par *Le Travailleur Alpin*. Entrevue du 24 mai 1991.

<sup>397</sup> Peter Novick, *L'épuration française. 1944-1949*, Paris, Le seuil, collection « Points-Histoire », H. 145, 1991, p. 124-125.

fleurissent alors, remplaçant celui, plus neutre parce que plus administratif, d'Épuration.

Pour les communistes grenoblois, l'équation est simple. Il faut ne pas oublier de se souvenir, et agir en conséquence par la répression, dans le double but de punir les coupables et de régénérer la nation. Le schéma est alors toujours le même pour les partisans grenoblois du Parti. Il fait intervenir la mémoire à l'avant-garde de leurs arguments. Le respect de cette mémoire justifie tout d'abord la promesse que l'on a faite à ceux qui se sont sacrifiés de les venger, rappelle ensuite aux autres le martyre de certains, et entraîne logiquement en bout de chaîne une juste vengeance. Et dans ce domaine, c'est bien à partir du début du mois de septembre 1944 que tout s'accélère à Grenoble.

A partir de cette date, de multiples articles appellent en effet directement, sans ambages, à la vengeance. Ils s'accompagnent parfois de photographies dont la légende est significative d'un certain type de discours, comme celle-ci, sous-titrée : « **Que ceux qui seraient tentés d'oublier conservent ce témoignage du passage des bourreaux allemands et de leurs barbaries.** »

Il n'est pas douteux que l'appel à la vengeance fonctionne en l'occurrence d'une manière très efficace, puisque, comme nous le disait René Mouchet, vice-président pour l'Isère de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, « **A Grenoble, tout le monde se connaît** <sup>398</sup> ». On comprend que le ressort émotif sur lequel joue alors cet appel remplit d'autant plus sa fonction que l'on a l'impression que les martyrs que l'on représente torturés ou pendus sont des fils de Grenoble, que toute la population a effectivement l'impression de connaître intimement.

Les supports visuels ne sont ainsi pas du tout négligés par les journaux, tout au contraire. Nous avons ainsi compté douze photographies entre le 8 septembre 1944 et fin octobre 1944, qui, particulièrement réalistes, incitent plus ou moins directement et par l'administration de preuves irréfutables de la barbarie allemande, à la vengeance <sup>399</sup>.

Mais une voix discordante s'élève bientôt pour s'opposer à cette « gestion » intéressée du souvenir, comme l'illustre l'article que publie en première page *Les Allobroges* du 21 septembre 1944. La parution même d'un tel article prouve que cette utilisation de la mémoire pour couvrir ce que certains, opposés politiquement au Parti communiste, assimilent déjà ouvertement à une pratique excessive et revancharde, n'est pas du goût de tout le monde. Vilipendant ceux que « **la divulgation des atrocités allemandes indispose** », il rappelle en effet que la « **vengeance sacrée** » est un devoir qu'il faut savoir mener à terme. Ceux qui s'en offusqueraient sont alors directement reliés au parti de la Collaboration. Le doigt que pointe *Les Allobroges*, ici en direction du *Réveil*, est on ne peut plus accusateur et, visant à instaurer un climat de crainte dans lequel plus

---

<sup>398</sup> Entrevue du 28 février 1991 et du 8 novembre 1996. Attention à noter une légère distorsion ici, puisque beaucoup des morts de la Résistance qu'a compté la région n'en sont pas natifs.

<sup>399</sup> Cet appel à la vengeance, incessant, toujours renouvelé, connaîtra bientôt, avec les commémorations de Valmy, le 20 septembre 1944, une première pause. Il est d'ailleurs significatif que les cérémonies commémoratives officielles ne laissent que peu de place à de tels appels. Elles fournissent plutôt l'occasion d'affirmer, sous la férule des représentants des autorités officielles, la cohésion de la communauté retrouvée, comme nous allons bientôt le voir.

personne ne pourrait élever la voix contre d'éventuels excès de la « *justice populaire* <sup>400</sup> » , transforme l'Épuration en enjeu politique au nom de la mémoire.

Car c'est bien par rapport à l'Épuration qu'a lieu la première poussée de fièvre de ce qu'Henry Rousso appelle justement le « syndrome de Vichy » ; la situation politique de Grenoble en septembre-octobre 1944 en est la preuve, qui offre le visage d'une grave crispation autour de ce problème.

*Le Réveil*, malgré tout, puisque c'est de lui qu'il s'agit, va oser contester leur monopole aux *Allobroges* et au *Travailleur Alpin*. Tenter de donner une autre version de la mémoire, ou plutôt essayer de faire passer un autre message au nom du respect de cette même mémoire, va être, dès le mois d'octobre, un de ses principaux buts.

Le journal démocrate-chétien, lui, n'est en effet pas suspect d'étalage photographique. Nous n'avons en effet relevé aucune photographie « complaisante », que ce soit en première ou en deuxième page du quotidien catholique. Quand il consacre des articles aux martyrs régionaux, *Le Réveil* se sert bien entendu aussi du support photographique, mais pas des mêmes clichés, comme en témoigne celui que nous reproduisons ci-après et qui est très représentatif d'une ligne journalistique et d'une conception du « phénomène mémoire » radicalement différentes.

Pour le lecteur grenoblois, l'interprétation de cette photographie est simple : les parents des victimes font face aux croix catholiques, dans un but de pieux souvenir et dans une attitude de digne dévotion. La quintessence de la conception de la mémoire que commence à développer *Le Réveil* est toute présente dans cette photographie, qui associe classiquement la douleur personnelle au culte commun des morts.

De même, les titres des nombreux articles commémoratifs consacrés par *Le Réveil* aux martyrs grenoblois et isérois sont-ils toujours relativement neutres, c'est-à-dire assez modérés (« *A la mémoire de...* » (5 septembre) ; « *Pour la mémoire de...* » (29 septembre) ; « *Le Vercors honore ses morts* » (18 septembre) sont autant de titres qui contrastent fortement avec la « *barbarie sadique* » dont parle *Les Allobroges* le 15 septembre).

*Le Réveil*, on l'a compris, ne fonctionne donc pas du tout sur le même schéma que *Les Allobroges* ou *Le Travailleur Alpin*. Il refuse de se servir de la mémoire comme d'un moyen pouvant justifier l'Épuration et ses éventuels excès. Bien plus, il prendra l'exact contre-pied de ce schéma et cherchera à prouver qu'au nom de cette même mémoire, il faut au contraire être indulgent. Le plus intéressant est que ce refus va se faire de plus en plus visible. Surtout – c'est en cela que la spécificité du *Réveil* est remarquable –, il s'affirmera, ne craignant pas la difficulté, au nom des valeurs chrétiennes dont le journal s'applique alors à prouver que ce sont elles qui ont principalement imprégné la Résistance.

*A priori*, *Le Réveil* tente là l'impossible. Clamant bientôt haut et fort ses idées sur l'Épuration, il prend d'ailleurs des risques, le climat semi-révolutionnaire de l'époque ne se prêtant pas à la patience ni à l'écoute. L'habileté du journal consiste alors en la subtile alchimie qu'il mit au point, distillant en doses harmonieuses *juste indignation*, respect

---

<sup>400</sup> L'expression est de Louis Bonnaure.

d'une *mémoire sacrée* et surtout application du *message chrétien de pardon*.

Ainsi, anticipant et prévenant toute accusation d'oubli, Antoine Bérard, qui fut, avant d'écrire pour *Le Réveil*, le correspondant du très pétainiste *Sud-Est* à Vichy<sup>401</sup>, a soin, le 6 octobre 1944, de préciser justement que « *les crimes de délation et de trahison ne sont pas de ceux qui s'oublent !* ». Sacrifiant ensuite à un déterminisme racial alors encore à la mode, qui stigmatise le « *Hun, l'Allemand aux instincts ataviques* », il explique que si les Allemands se sont laissés aller à leur penchant naturel, c'est principalement parce que « *ce qu'il pouvait y avoir de christianisme dans leurs âmes barbares* » a été extirpé. Et selon le journaliste, lancé dans une démonstration un brin hasardeuse, si des Français ont suivi la voie de la Collaboration, c'est qu'ils ont tout simplement quitté leur voie naturelle, c'est-à-dire le chemin séculaire tracé par la fille aînée de l'Église : ils se sont, à proprement parler, dévoyés. Pour les punir, à le suivre, il ne faut alors pas employer les mêmes moyens que ceux qu'on vient de désigner comme des tortionnaires parce que ce serait clairement se rabaisser au même rang qu'eux. La justice doit donc logiquement être « *rigoureuse mais digne*<sup>402</sup> ».

Pour rebâtir le pays et revivifier la nation, *Le Réveil* fait donc plus confiance à l'union dans le pardon qu'à la régénération sanglante prônée par le Parti communiste et historiquement calquée sur le modèle Robespierrieste.

L'article, paru en première page, sonne comme une véritable profession de foi, résumant en quelques lignes la position qui maintenant sera celle du *Réveil*. On y dit clairement non à la mémoire vengeresse et l'on y milite pour une mémoire plus positive, plus prompte à l'indulgence, dans le but suprême de pouvoir un jour revivre ensemble. La rupture est donc définitivement consommée avec les communistes à cause de l'appel aux valeurs chrétiennes, que certains pensaient surannées, dans un débat autour des fonctions de la mémoire qui devient alors vraiment moral, au moment précis où il se politise<sup>403</sup>.

Il faut d'ailleurs signaler que l'organe « catholicisant » jouit en la matière d'un énorme avantage ; la mémoire telle qu'on la met en place en 1944 et telle qu'elle se pratique socialement doit en effet beaucoup à un schéma hérité de cérémonies où domine la tradition chrétienne de dévotion et de culte des morts. C'est ainsi que le respect de la mémoire peut déjà apparaître, en lui-même, comme un principe chrétien, pour une population qui compte encore le 2 novembre au calendrier de ses fêtes préférées et associe la fête de tous les saints au culte des morts. La dimension de passivité, de « regards vers l'arrière », vers le mort, interdit presque structurellement toute interprétation et toute vision perspective au nom de la mémoire. Il s'agit simplement, pour

---

<sup>401</sup> Merci à Bernard Montergnole pour cette précision.

<sup>402</sup> Bientôt, *Le Réveil* osera parler de façon explicite de « pardon ».

<sup>403</sup> Pour rendre encore plus intelligible cette radicale opposition, on pourrait résumer ainsi la conception de la mémoire en laquelle croit *Le Réveil* : la tradition religieuse oblige au respect de la mémoire, qui appelle elle concomitamment la dévotion et l'indulgence, deux valeurs éminemment chrétiennes débouchant sur l'oubli volontaire, par l'effort du pardon et entraînant donc, à terme, une épuration « douce ».

les chrétiens, de se *recueillir*.

Il ne faut cependant pas s'y tromper et se laisser prendre dans les rets d'un irénisme fallacieux et à son tour un brin « jésuite ». Le but du *Réveil* est tout aussi politique que celui du *Travailleur Alpin*. Voulant se faire l'écho et le porte-parole local des idées du général de Gaulle, *Le Réveil* représente cette frange de l'opinion qui fait surtout confiance au général pour éviter la révolution et ses excès sanguinaires<sup>404</sup>. Que ceux qui adhèrent au point de vue exprimés par *Le Réveil* aient participé effectivement à la Résistance ou non importe finalement peu. Ce qui les fait se fédérer autour du *Réveil*, c'est une peur commune que les pronostics quotidiens du *Travailleur Alpin* ne se réalisent vraiment.

Et de fait, dès le 7 octobre, *Le Travailleur Alpin* ne manquait pas de réagir très promptement à l'éditorial d'Antoine Bérard, titrant sur toute la largeur de sa première page et en gros caractères : « *De l'indulgence pour les traîtres ? Voudriez-vous vraiment insulter nos morts ?* ». Pierre Fugainous a d'ailleurs dit tout ce que cette vision des choses fit pour le dissuader de participer aux cérémonies commémoratives qui se multiplièrent à la Libération. Trop de monde avait en effet selon lui interprété le message du *Réveil* comme la délivrance d'une espèce de blanc-seing rétroactif. Et la rapide mainmise du pouvoir central sur les *Comités d'Épuration*, en bridant les volontés « jusqu'aboutistes » de certains, permettait ainsi aux collaborateurs et aux sympathisants vichystes de se noyer dans la foule des commémorants, espérant par là même se racheter à bon compte une virginité politique et sociale.

En accusant plus ou moins ouvertement les communistes de se servir de la mémoire comme d'un alibi pour justifier les excès de l'Épuration – extrêmement peu nombreux à Grenoble, signalons-le<sup>405</sup> –, en prodiguant un message de paix au nom d'une mémoire résolument positivante et même à vocation amnistiante, *Le Réveil* fournit en fait un tout autre alibi à ceux qui veulent se faire oublier.

Reste que s'autorisant du principe de charité chrétienne ou du principe d'exigence révolutionnaire, ce sont bien sûr deux visions, deux interprétations, pour tout dire mémoires qui se font ainsi hiératiquement face. Préludant à un antagonisme qui ira de plus en plus s'aggravant, cette opposition *mémoire vengeresse/mémoire positivante*, fournit la matrice de toutes les querelles dont Jean-Pierre Rioux, dans sa préface à l'ouvrage de Peter Novick, nous dit qu'elles sont les signes d'un « **véritable conflit franco-français**<sup>406</sup> ».

## **B – Évincer : le retour des prisonniers et déportés<sup>407</sup> .**

<sup>404</sup> Cf. *infra*, notre partie sur la « mémoire collabo ».

<sup>405</sup> Lire l'article que Florence Dalmas a tiré de son mémoire de fin d'études (sous la direction de Roland Lewin, IEPG, 1989), « Il y a 45 ans : l'Épuration à Grenoble », in *Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné*, 4 août 1989, p. 4-6.

<sup>406</sup> *In op. cit.*, p. 17.

<sup>407</sup> De nombreux cartons des Archives Départementales de l'Isère et des Archives Municipales de Grenoble contiennent des documents intéressants ce thème ; cf. *infra*, la présentation de nos sources, pour leur détail.

Le terme très générique de « prisonnier »<sup>408</sup>, généreusement employé à la Libération, recouvre des réalités en fait très variées. Dans l'esprit de ceux qui y ont recours en 1944 et encore en 1945, il semble qu'il englobe sans grande nuance des expériences pourtant aussi dissemblables que celles qu'ont vécues les *militaires vaincus* de 1940, les jeunes hommes réquisitionnés et envoyés en Allemagne au titre de la *Relève* et surtout du *STO* à partir de 1943, les *déportés politiques*, arrêtés pour leur activité dans la Résistance<sup>409</sup>, les *déportés « raciaux »* (dont on peut déjà indiquer ici toutes les difficultés qu'ils éprouvent à faire entendre leur différence) et d'autres encore, qui furent condamnés et emprisonnés pendant la guerre pour *marché noir* par exemple.

Cette vaste catégorie, aux contours par essence assez mal définis, constitue un véritable groupe social qu'on désigne souvent d'un vocable on ne peut plus révélateur : les *Absents*. Elle est en effet composée de participants à la guerre qui sont tout à fait particuliers et qui, pour l'opinion publique, se révéleront en tout cas dans le très court terme difficilement assimilables à une mémoire globale de la Deuxième Guerre mondiale. Avant donc d'étudier plus avant la spécificité de chacune de ces mémoires, c'est-à-dire une fois qu'elles sont, plus tard, bien et clairement constituées, qu'elles fonctionnent pour et par elles-mêmes, on doit s'arrêter d'abord à ces quelques mois qui, à la Libération même, entre l'été 44 et l'été 45, marquent la *réception* par l'opinion publique de ces autres expériences. Essayer de mettre en place une mémoire qui leur soit propre et qui puisse être viable semble alors relever de la gageure, car trois obstacles dirimants se dressent en effet immédiatement devant toute volonté de cet ordre, qui contribuent à notre sens non pas à déboucher sur un *oubli volontaire* des « Absents », mais plutôt à considérer comme forcément marginale leur expérience et par conséquent, en les contraignant au repli corporatiste, à les *évincer* de la mémoire collective grenobloise.

Il faut d'abord essayer de vaincre cette diversité – artificiellement gommée les premiers temps par l'emploi de dénominations trop floues – entre les diverses catégories de « prisonniers ». Que chaque groupe veuille accéder à sa propre mémoire, comme ce sera bien évidemment et logiquement le cas et l'éclatement menace, d'autant plus que nous verrons que des volontés plus ou moins flagrantes d'ostracisme frappent rapidement certaines de ces catégories.

Ensuite, il faut savoir, et c'est encore plus complexe à déterminer, au nom de quoi une mémoire de l'emprisonnement et de la Déportation peut se justifier. Les « prisonniers » incarnent-ils symboliquement la Défaite, la Victoire, ou le Traumatisme ? Leur mémoire est-elle en ce cas utile à l'ensemble du corps social et si oui, à quoi ? Un oubli radical n'est-il pas en l'occurrence beaucoup plus souhaitable ? En un mot, là aussi, ne peut-on pas dire que les « Absents ont toujours tort » ?

Enfin, un problème essentiel restera longtemps irrésolu : c'est celui qui pose la

---

<sup>408</sup> Voir sur ce thème, en bibliographie, le détail des références des études d'Yves Durand notamment.

<sup>409</sup> Sur ce sujet précis, on peut trouver quelques informations d'ordre surtout général, dans Karin Dupinay, épouse Bedford, *Le retour des déportés en Isère. 1945-1950*, mémoire de maîtrise sous la direction de Bernard Bruneteau, « Séminaire d'Histoire culturelle et religieuse contemporaine », Université Pierre Mendès France, UFR Sciences Humaines, Département d'Histoire, juin 1996, 231 p. Ce travail nous a été aimablement prêté par M. Henry Duffourd, président de la section iséroise de la FNDIRP.

question de la possibilité de la transmission d'une telle expérience du traumatisme. Ou plutôt, ce qui nous semble être en question, c'est l'adéquation entre cette expérience qui cherche à se dire et les vecteurs empruntés pour que sa transmission soit efficace, le problème étant en effet plus d'ordre technique que de nature morale.

## 1 – Premiers essais de mémoire ? Une représentation ambivalente.

La première tentative de mémoire qui concerne les prisonniers et les déportés se met en place – et c'est bien sûr là une originalité évidente – alors que ceux-ci sont encore en Allemagne. La véritable question est alors de savoir comment, en 1944, on *imagine* le prisonnier, puisqu'on ne le voit pas.

C'est la presse grenobloise de la dernière semaine de décembre 1944 qui peut le mieux nous renseigner sur ce point. En effet, tous les journaux grenoblois ouvrent à cette époque leurs colonnes à une opération de promotion en faveur de la campagne intitulée « **la Semaine nationale de l'Absent** », menée à grand renfort de publicité et qui vise à recueillir des fonds pour procurer l'essentiel aux prisonniers français alors en instance de rapatriement.

Un premier constat s'impose d'évidence à l'examen des supports iconographiques de cette campagne : c'est celui de la persévérance d'une certaine mythification de l'Absent, jusque là propre au régime vichyste. On sait en effet que pour la Révolution nationale, le prisonnier constituait une des figures essentielles de sa mythologie. Choyés (mais à distance...) par le régime<sup>410</sup>, deux millions de prisonniers enfermés en Allemagne étaient ainsi l'objet des sollicitations toujours renouvelées de Pétain au cours des piteuses tractations menées avec Berlin<sup>411</sup>. Gérard Millernous rappelle à ce propos que, pour le maréchal, « **le prisonnier est d'autant plus exemplaire qu'il est absent. Qui ne s'estimerait heureux en comparaison de ce qu'il endure ? C'est le repoussoir de la France pétainiste. On a faim ? Il a plus faim. On a froid ? Il a plus froid. Les Allemands sont chez nous ? Lui, il est chez les Allemands**<sup>412</sup> ».

Or, la codification symbolique du Prisonnier perceptible à travers les images de « *la semaine de l'Absent* » fin décembre 1944 et que nous allons à présent étudier, est exactement la même que celle développée par l'imagerie du régime vichyste pendant

<sup>410</sup> C'est ce que montre en détail les archives conservées aux ADI. Cf. notamment 13 R 846, « Comité d'accueil des prisonniers de guerre [...]. 1940-1944 ».

<sup>411</sup> L'historien américain insiste longuement sur ces négociations entre un Pétain désireux de faire rentrer au plus vite les quelque 2 millions de prisonniers français et un Hitler conscient du chantage qu'il peut exercer autour de ces prisonniers. Le rôle que joua Georges Scapini, le négociateur aveugle de Pétain (il avait perdu la vue lors de la Première Guerre mondiale) est essentiel (lire notamment *La France de Vichy ...*, op. cit., p. 77-105).

<sup>412</sup> Gérard Miller, *Les Pousse-au-joyir du maréchal Pétain*, Paris, Le livre de poche, collection « Biblio-essais », 1988, p. 146-148. Sur l'importance des prisonniers pour Pétain, on peut aussi consulter avec grand profit l'étude de Dominique Rossignol, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Politique d'aujourd'hui », 1991, p. 84-87.

quatre ans. En nous renseignant sur la vision qu'ont les Français de « *Ceux de l'Exil*<sup>413</sup> », elle prouve que la Libération n'a pas changé grand-chose – ou du moins pas encore, c'est-à-dire tant qu'ils ne sont pas revenus – à la conception du prisonnier que se font les Français, ce qui après tout est logique. La Résistance n'a pas encore disposé de suffisamment de temps pour positiver, voire inverser la valeur imaginaire affectée par Vichy depuis quatre ans à la figure du prisonnier.

Trois thèmes principaux se distinguent très clairement dans cette imagerie, illustrée ici par quelques-uns des dessins publiés par la presse grenobloise fin 1944<sup>414</sup>. Il nous semble intéressant d'essayer d'en percevoir le symbolisme et d'en apercevoir la signification foncière.

Sur la première affiche, la *terre* qu'on évoque autant qu'on l'invoque telle une déesse tutélaire – « *Sa terre lui manque, il manque à sa terre* », dit le message<sup>415</sup> – est celle que l'on a mis tant de temps à façonner pour lui donner cet aspect, à la limite de l'image d'Épinal, et qui est supposée résonner profondément dans la mémoire de tout bon Français. Les sillons sont réguliers, on distingue un arbre, isolé, là-bas, au milieu du champ, deux bœufs attelés qui tirent une charrue dirigée par un paysan qu'on devine humble et travailleur. Le noyau de vie sociale se trouve à l'arrière-plan, groupé autour du pôle de référence sociale et morale que représente l'église. Puis viennent les collines et derrière elles, c'est-à-dire « au-dehors », « loin », l'image fantomatique de l'Absent, les bras ballants, désœuvré, réduit à contempler sa terre en esprit.

Le sens de l'affiche est on ne peut plus clair : il s'agit de donner pour que le prisonnier puisse retrouver sa vie d'avant le cataclysme ; et l'affiche d'insister alors sur la double réciprocité « homme/terre/sol national ».

Dans la deuxième image, la *cellule familiale* classique – fondée sur la trinité essentielle « Père-chef de famille/épouse-mère/enfants » – est éclatée à cause de l'absence de la figure centrale, assimilée là encore à une silhouette fantomatique.

La mère, elle, tricote pensivement et pieusement (activité féminine par excellence, très chère par ailleurs à la vision pétainiste de la femme au foyer<sup>416</sup> ...), n'arrivant pas plus à tromper son ennui qu'à répondre aux angoissantes questions que lui pose sa fillette.

Sur la troisième et dernière vignette, le prisonnier est clairement un *militaire* (capote, calot, barbe de sapeur), sûrement capturé en 1940. Il contemple sûrement, depuis l'intérieur de son baraquement et par-delà l'obstacle de la fenêtre, la liberté, sa patrie et

---

<sup>413</sup> C'est comme cela que les désigne par exemple *Le Travailleur Alpin*, dans son numéro du 28 décembre 1944, en 2<sup>ème</sup> page.

<sup>414</sup> Pour d'autres exemples, voir annexe n° II.

<sup>415</sup> Comment ne pas entendre là un écho à la formule fameuse (soufflée par Emmanuel Berl) que Pétain emploie le 25 juin 1940 : « *La terre, elle, ne ment pas* » ? Voir « Appel du 25 juin 1940 », in Philippe Pétain, *Discours aux Français*, édition établie par Jean-Claude Barbas, Paris, Albin Michel, 1989, p. 63-66.

<sup>416</sup> Lire l'étude très savante de Francine Muel-Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Le Seuil, collection « XXème siècle », 1996, 384 p.



son foyer.

Ce qu'on cherche là à stigmatiser, c'est semble-t-il plutôt la misère morale que le dénuement matériel du prisonnier, tout en insistant, grâce à la légende, sur l'espoir d'un proche retour.

Il est remarquable que les trois thèmes que nous pouvons discerner dans cette rapide approche iconographique recourent parfaitement l'un des plus importants axiomes pétainistes, celui qui symbolise par excellence la philosophie de son entreprise ultra-réactionnaire : *Travail, Famille, Patrie*. C'est donc bien l'extraordinaire décalage entre la présentation de ce prisonnier modèle, un brin aseptisé et surtout transformé à son corps défendant en outil de propagande, et la réalité que l'on découvrira à partir de mi-1945, au moment du retour massif d'Allemagne, qui empêchera la facile constitution d'une mémoire de l'emprisonnement. On se rendra compte avec une sorte de stupeur en 1945 que la vision que l'on avait des camps – de prisonniers bien sûr, et encore plus de ceux de la Déportation –, savamment élaborée par la propagande vichyste, ne correspondait en rien à la vérité.

## 2 – Le retour des camps : une redécouverte mutuelle.

Les Français ne découvrent en effet véritablement leurs prisonniers qu'à partir du printemps 1945.

C'est ainsi que *Le Travailleur Alpin* signale le 17 mars 1945 seulement, « **la joie de retrouver la France d'André Imbert , premier prisonnier libéré de Grenoble, après cinq ans de captivité** ». L'accent est d'emblée mis sur la résonance locale de l'événement, peut-être au détriment d'une prise de conscience du phénomène dans sa globalité. Pour Grenoble, ce qui compte, c'est qu'évidemment André Imbert soit un de ses enfants.

Depuis le début de l'année 1945, on commençait bien outre à prendre conscience de l'importance sociale et politique de ceux qui n'étaient encore que de futurs rapatriés. Par excès d'impatience, parfois, on anticipera jusqu'à même leur libération effective et la presse grenobloise, au début du mois de février, est même obligée de démentir que « **plusieurs centaines de milliers de prisonniers et Déportés français [ont] été libérés par l'avance victorieuse des armées soviétiques [...] et que leur rapatriement [est] attendu dans les deux mois** <sup>417</sup> ». Déjà, l'article que consacrait *Le Réveil* à la cérémonie du 11 novembre 1944 à Grenoble dédiait tout particulièrement cette journée nationale du souvenir aux « *prisonniers, Déportés* ». Et les élections municipales avaient même été retardées pour leur laisser le temps de rentrer, afin qu'ils puissent voter.

A la même époque, *Le Travailleur Alpin* tenait, lui, une scrupuleuse et difficile comptabilité, classant les absents par catégories, fixant « **[...] approximativement à 1,2 million le nombre de prisonniers de guerre qui sont encore dans les stalags ou les oflags ; à 750 000, le nombre des ouvriers déportés, à 200 000 le nombre des déportés politiques et également environ 200 000 le nombre des Alsaciens-Lorrains qui sont encore au pays d'Hitler . On compte également en Allemagne environ 150**

<sup>417</sup> *Le Réveil*, 3 février 1945, 3<sup>ème</sup> page.

**000 israélites<sup>418</sup> ».**

Mais le 17 mars, à la gare de Grenoble, on peut enfin voir et toucher un, puis plusieurs et bientôt des centaines de prisonniers. On ne se contente plus, comme le 1<sup>er</sup> et le 11 novembre 1944, d'évoquer leur lointaine souffrance ; on peut à présent en voir les stigmates impitoyables sur leur visage émacié.

A partir de mars 1945, c'est en effet par centaines que sont rapatriés les prisonniers et les déportés originaires de la région grenobloise. Chaque jour, la presse publie sous des titres évocateurs (« *Ils nous reviennent* » ; « *De retour parmi nous* » ; « *Retour au pays* » ; « *Retour d'Allemagne* »), les longues listes récapitulatives des noms des prisonniers et déportés rapatriés.

Les scènes de retrouvailles à la gare sont nombreuses. Les journaux se font volontiers les relais de l'administration qui cherche, devant l'afflux des « *rentrés* », bien sûr à les accueillir dans les meilleures conditions, mais aussi à associer l'ensemble de la population à cette grande œuvre. « **Qui veut héberger des prisonniers et Déportés rapatriés ?** », questionne ainsi *Les Allobroges* le 1<sup>er</sup> mai 1945, appelant les Grenoblois à ouvrir « [...] **[nos] foyers et [nos] cœurs, afin qu'ils y trouvent, en attendant que leur place soit faite dans la cité, le réconfort physique et moral qui leur est nécessaire [...]** ». Les autorités font preuve également d'un souci manifeste de vérification de la conformité de certaines demandes par rapport au droit et à la loi, comme le prouvent les demandes de renseignements émises soit par la mairie soit par le secrétariat départemental de la Fédération des Centres d'Entraide des Internés et Déportés politiques<sup>419</sup>. Et le 4 juin 1945, *Le Réveil* peut titrer en première page, semblant signifier par-là sa volonté de clore l'épisode, presque de « boucler la boucle » : « **Après cinq ans de captivité et 24 heures de manifestations officielles, Jules Caron, le millionième prisonnier rapatrié a retrouvé à Sisteron le calme et le repos**<sup>420</sup>. »

Pourtant, il semble qu'un certain malaise commence à se faire sentir, ténu certes, mais cependant perceptible. Si la différence essentielle entre le terme générique de « prisonnier » et celui plus précis de « déporté » avait en effet déjà été établie, un élément d'importance poussait à les inclure dans un seul et vaste groupe jusqu'en mars 1945 puisqu'aussi bien on ne pouvait là encore *qu'imaginer* leur expérience. Or, on sait que les déportés ne posséderont pas de mémoire officielle avant le 14 avril... 1954 et le vote de la loi qui va enfin entraîner la création d'une « *journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation* », fixée au dernier dimanche d'avril.

Reste que ce manque de reconnaissance officielle était, dès la Libération et au

<sup>418</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 2 février 1945, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>419</sup> Archives Municipales de Grenoble, 4 H 25, « Prisonniers de guerre ». Sur tous ces aspects, qui n'entrent pas spécifiquement dans notre sujet, voir Karin Dupinay, *op. cit.*

<sup>420</sup> Jules Caron (ou Carron, ou Garron, cela dépend des versions), le millionième prisonnier rapatrié, prête sa figure à une mise en avant de l'excellence de son œuvre administrative par le ministre Frenay, qui ne cesse de l'interroger, de le faire intervenir dans la presse, de le filmer, pour tout dire : de le *montrer*. Lire Sylvie Lindeperg, « L'écran aveugle », in *La Shoah, témoignages, savoirs, œuvres*, Annette Wieviorka et Claude Mouchard (dir.), Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes, 1999, p. 151 notamment.

moment où s'amorce, massif, le retour des camps, très cruellement ressenti par ceux qu'il concernait au premier chef, comme nous le confirmaient Georges Estadès et Jacques Lutz<sup>421</sup>. Selon eux, cela revenait objectivement, en ne faisant pas l'effort de distinguer l'expérience spécifique de la Déportation, à priver des milliers de personnes de toute mémoire concrète.

Néanmoins, sans possibilité de cérémonie commémorative spécifiquement dédiées à leur groupe, les déportés participaient aux autres cérémonies commémoratives de la Deuxième Guerre mondiale et de la Résistance. Roger Martinelliet Blaise Giraudi<sup>422</sup> ont pu ainsi nous dire que chaque occasion était pour eux à saisir pour essayer de proclamer la particularité de la Déportation, y compris donc au sein de cérémonies qui n'étaient pas expressément consacrées à ce phénomène si particulier. De la douloureuse dialectique entre cette nécessité de dire que l'on existe et l'impossibilité d'exprimer spécifiquement l'horreur des camps, naîtra d'ailleurs, pour certains un profond conflit psychologique, que beaucoup parmi ceux-là résoudre en refusant de participer à toute cérémonie commémorative<sup>423</sup>.

« Comment en parler ? » semble en effet bien être la question essentielle qui taraude l'esprit des déportés grenoblois à leur retour. Peu nombreux sont donc ceux qui, contrairement à ce que l'on a longtemps cru et dit, se posent finalement la question de savoir s'il *faudrait* en parler, car ils ont un message important à transmettre et souhaitent pouvoir le faire. Si le silence est majoritaire, outre que l'espace spécifique dévolu à leur mémoire par l'État est très tardivement créé, c'est que la pudeur l'emporte souvent, ou alors qu'on ne trouve pas les mots pour exprimer cette expérience. Roger Martinellinous parlait justement avec une grande dignité, et aussi avec « cérémonie » pourrait-on dire, de cette « *pudeur* ». Gustave Estadès, lui, de la « *stupeur* » qui était la sienne à son retour de Déportation. Et les propos émus et troublés de Jacques Lutz, ses larmes, constituent peut-être le témoignage le plus poignant et en même temps le plus juste non pas tant de « l'indicibilité » essentielle, morale et définitive d'une telle expérience, mais des difficultés concrètes qu'elle rencontre pour « sortir » et accéder au domaine public.

Plus précis et plus pessimiste à la fois, Blaise Giraudi, qui continue avec un bel enthousiasme son action de militantisme mémoriel, résuma devant nous en deux phrases ce sentiment que partageaient sûrement de nombreux déportés grenoblois : « ***Il est impossible de comprendre l'univers concentrationnaire ; cette expérience est intransmissible parce qu'on ne dispose pas du vocabulaire qui pourrait en rendre***

---

<sup>421</sup> Entrevues du 12 avril 1991 avec M. Estadès et du 18 mars 1991 avec M. Lutz.

<sup>422</sup> Monsieur Martinelli fait partie des Grenoblois déportés après la manifestation du 11 novembre 1943. Il est l'actuel président de l'Amicale des Déportés Résistants et Familles du 11 novembre 1943. Monsieur Giraudi a été déporté après avoir été arrêté comme résistant et responsable de la Résistance pour Voiron. Très actif, il est membre du Conseil d'Administration de l'Association du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et du Conseil Scientifique du musée, au sein duquel il représente notamment les Forces Françaises de l'Intérieur et la Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes. Premières entrevues le mars 1991 avec M. Martinelli et le 11 avril 1991 avec M. Giraudi, suivies de très nombreuses autres.

<sup>423</sup> Ce fut longtemps le cas par exemple de M. Lutz.

**compte... Une seule question m'obnubilait à la Libération : allais-je avoir pour la vie cette damnée odeur de chair pourrie dans les narines ? »**

Devant ce dilemme déchirant et devant cette gêne confuse éprouvée par l'opinion publique, on comprend que beaucoup aient choisi le silence. D'autant que les sollicitations de la part des partis politiques, des autorités et des associations de résistants ne manquaient paradoxalement pas. « Le » Déporté était perçu en 1945 (beaucoup moins en 1946) comme un adjuvant symbolique souvent essentiel au bon déroulement d'une cérémonie commémorative, quels que soient, donc, l'objet et la destination de celle-ci.

A Grenoble, la presse n'omet ainsi jamais de préciser dans les comptes rendus qu'elle donne des cérémonies commémoratives, la présence des déportés, figés dans la tenue – habits rayés ou marrons, sabots et calot – qu'ils portaient dans les camps. Manière de symbole vivant, « le » Déporté en tenue rayée est un référent connu de tous et on repère sa présence dans les cérémonies commémoratives aussi bien le 1<sup>er</sup> que le 11 novembre 1945 et jusqu'au 14 juillet 1946.

Mais, à partir de cette époque et alors assez rapidement, si les déportés ne disparaissent pas complètement des cérémonies commémoratives officielles, ils semblent se banaliser à présent que, regroupés en associations, ils obéissent eux-aussi à une logique d'affrontement politique. Pour la population en revanche, ils restent encore trop choquants, trop dérangeants. La raison de ce malaise est simple et c'est Emmanuel Mounier qui nous la fournit : **« Les victimes sont toujours gênantes [...] leurs plaintes sont lassantes pour qui désire retrouver au plus vite la sérénité bienveillante des jours<sup>424</sup> . »**

### **3 – La manifestation du 2 juin 1945 : un exemple de « lobbying » mémoriel ?**

Par rapport à cette utilisation périphérique des déportés qui précède une certaine forme de refus inconscient de les intégrer à la mémoire collective locale, c'est un événement important qui se déroule le 2 juin 1945 à Grenoble. En effet, une vaste manifestation organisée par le Comité d'Entraide des Internés et Déportés Politiques parcourt ce jour-là les rues de la ville. Loin d'être une énième manifestation commémorative, elle est uniquement consacrée aux revendications sociales des déportés, comme le suggère « l'accroche » du texte rédigé à cette occasion par les organisateurs et distribuée par les manifestants :

**« Devant la carence et l'incurie des services officiels dépendant du Ministère Frenay<sup>425</sup>, le Comité d'Entraide se voit dans l'obligation de faire connaître à la population la situation unique dans laquelle se trouvent ses camarades Déportés et amis politiques qui reviennent des camps nazis<sup>426</sup> . »**

---

<sup>424</sup> Emmanuel Mounier, *Esprit*, septembre 1945 ; cité par Béatrice Philippe, *Être juif dans la société française*, Paris, Montalbo/Pluriel, 1972, p. 372.

<sup>425</sup> Le fondateur de Combat est en charge du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés.

<sup>426</sup> ADI, 13 R 846, « Comité d'accueil des prisonniers de guerre [...]. 1940-1944 ».

On constate donc que la toute première manifestation collective de l'existence du groupe social que constituent ces « *Déportés, internés politiques, évadés et relâchés* », n'est pas consacrée à une tentative de mise en place, par la commémoration, de leur mémoire *stricto sensu* mais que ce sont des réclamations d'ordre strictement économique – qui sont évidemment formulées autour de l'évocation de leur calvaire – qui motivent et guident cette manifestation. Le recours à la mémoire est donc en la matière une protestation, un *moyen* pour revendiquer l'obtention de justes avantages socio-économiques, la prise de conscience collective de leur spécificité s'effectuant pour les déportés de façon prioritaire autour d'un combat social<sup>427</sup>. De fait, impulsée depuis Paris, cette manifestation est menée à l'échelle nationale et affecte toutes les grandes villes de France, critiquant durement – les arrière-pensées politiques ne sont évidemment pas absentes d'une telle démarche – l'action de Frenay. La façon dont elle se déroula, et dont elle fut perçue à Grenoble est intéressante à trois titres.

Tout d'abord, il faut noter qu'elle est politiquement unitaire ou qu'en tout cas elle n'est pas monopolisée par tel ou tel parti (on pense bien entendu là au Parti communiste), le modéré Docteur Martin allant même jusqu'à monter à la tribune. Ensuite, le *Comité d'Entraide* cherche à recruter très large, conscient qu'il faut élargir la base de ses « militants » à d'autres qu'aux seuls déportés. Tous les journaux publient ainsi, le 31 mai, son « **appel à tous les groupements de la Résistance, tous les partis politiques et aux organisations syndicales** ». La caution légitimante de la Résistance est logiquement sollicitée en tout premier lieu, mais le comité d'organisation veut aussi que « **cette grande manifestation soit une manière de fête populaire** ». Enfin, il n'est question que des déportés politiques. Les déportés raciaux ne seraient donc, à en croire le *Comité d'Entraide*, pas concernés par cette bataille sociale. Leur calvaire spécifique, pourtant connu dès cet époque, n'est pas même évoqué...

Toujours est-il que la manifestation du 2 juin est très symptomatique du malaise qui, tout au long de l'année 1945, entoure la difficile constitution d'une mémoire des déportés, d'autant plus que, selon la juste expression d'Henry Rousso, « **des centaines d'associations nées après la guerre ont eu, entre autres, pour fonction d'instituer une véritable hiérarchie de la souffrance**<sup>428</sup> ». C'est ce que laisse entrevoir le classement subjectif établi par *Le Travailleur Alpin* dès le 2 février 1945. Très compartimenté, ce classement est aussi très étanche : chaque groupe spécifique ne veut pas se confondre avec l'autre. Contrairement à la situation de l'hiver 1944, qui se caractérisait par une sorte d'association par défaut des « absents », à présent qu'ils sont rentrés, chaque groupe cherche à accéder à sa propre mémoire, appuyé sur *son* association. Ce souci de démarcation est tellement fort qu'il peut parfois paraître confiner à une certaine forme de... mesquinerie. Ainsi, le 21 décembre, l'ensemble de la presse

<sup>427</sup> Des articles de presse, à vrai dire peu nombreux, internes à la presse associative iséroise, font entendre à l'époque la même discordance. Voir annexe n° III.

<sup>428</sup> *Et de fait, si Les Allobroges du 4 juin insiste sur le fait que « les Déportés et internés politiques de Grenoble ont manifesté avec une impressionnante dignité contre l'incurie du ministère à leur égard », certains, y compris parmi les déportés, semblèrent n'apprécier que modérément cette manifestation, qu'ils trouvèrent par trop revendicatrice, dénuée en quelque sorte de l'esprit de solidarité des camps. C'est en tout cas l'analyse qu'en fit devant nous M. Lutz.*

annonce que trois arbres de Noël se tiendront sous peu à Grenoble : un pour « *les enfants des prisonniers* », l'autre pour « *les enfants des Déportés* », le dernier pour « *les enfants de S.T.O.* »...

Il est vrai que ces distinctions sont à présent connues de tous car les pouvoirs publics ont pris des mesures draconiennes qui doivent empêcher toute éventuelle confusion. Un « *avis très important pour les rapatriés* » est publié en ce sens dans toute la presse le 30 mai 1945. Émanant de la direction départementale du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, il précise clairement que, « **en vue d'éviter toute confusion entre les différentes catégories de rapatriés et dans un souci dont tout le monde comprendra l'importance, les prisonniers, déportés et travailleurs sont priés, dès leur retour dans la commune de leur résidence, de se présenter à la mairie pour se faire délivrer une attestation précisant l'adresse de leur domicile, la qualité de déporté politique ou de déporté du travail ou de travailleur volontaire [...]** ».

Si l'on tente d'esquisser un rapide bilan, il semble qu'à Grenoble, au bout du compte, les *prisonniers de guerre* sont les seuls qui ne connaissent guère de problème de réintégration et par conséquent de mémoire, aidés qu'ils sont dans leur tâche par le souvenir glorieux des « BCA », auxquels ils sont plus ou moins consciemment rattachés, on l'a vu.

Les *déportés politiques* parviennent eux aussi à mettre en place une mémoire mais *a minima*, grâce surtout au souvenir local de l'épisode central du 11 novembre 1943, qu'on commémore plus dans sa dimension d'acte de résistance que parce qu'il a débouché sur la déportation de nombreux Grenoblois. Rattachée à la commémoration générale du 11 novembre 1918, celle du 11 novembre 1943 conserve en effet néanmoins jalousement son indépendance et permet ainsi aux déportés politiques grenoblois, une fois par an, d'honorer leur propre mémoire parce qu'ils furent avant tout des résistants. Toujours vrai, ce schéma a perduré depuis 1944 et Roger Martinellinous confirmait qu'il y tenait, ce qui prouve la qualité de la très longue permanence de cette importante distinction. Il faut alors poser la question de savoir si l'on n'est pas là confronté à un échec (même relatif) de la mémoire déportée, qui n'existerait que par l'entremise de celle de la Résistance, comme « filtrée » par elle.

En revanche, les « *Déportés du travail* », et surtout les « *Déportés raciaux* » ne parviennent pas à accéder à une véritable mémoire. Ou plutôt, la mémoire qu'ils partagent entre eux ne peut s'inscrire dans une pratique officielle. Un même ostracisme les frappe durement en 1944 et 1945, comme nous le verrons en détail plus avant dans notre étude

429 .

### **C – Oublier : la non-mémoire juive.**

C'est une question importante qui commande de savoir comment les Grenoblois ont perçu les premiers essais de manifestation de la mémoire juive. Cependant, dans un souci de cohérence, il nous semble plus judicieux d'envisager la structuration, le message propre à cette mémoire ainsi que les enjeux et rejeux qui l'ossifient, au sein d'une prochaine partie

---

<sup>429</sup> Cf. *infra*, « Les Malmémoires ».

monographique consacrée à un isolat mémoriel qu'il convient à notre sens d'étudier comme un bloc, dans sa singularité même, à part donc. Nous voulons ici nous attarder uniquement sur la toute première *réception* qui marqua pour les Grenoblois, non pas à partir de l'été 1944 mais bien du printemps 1945 (cette différence chronologique étant primordiale), leur rencontre avec la spécificité du calvaire juif.

## 1 – Été 1944 : vers une précoce mémoire de la persécution ?

Pourquoi cacher, à la fois d'ailleurs le malaise et l'incompréhension qui nous saisirent quand, plusieurs fois, nous entendîmes les remarques pour le moins aigres qu'ont apparemment l'habitude de formuler plus ou moins publiquement certains « déportés politiques » à l'égard des « déportés raciaux », déplorant que, pour les Grenoblois, « déporté, cela veut dire juif » ?

Les « **funérailles émouvantes que Grenoble fait aux dernières victimes de la Gestapo** <sup>430</sup> », dès le 26 août 1944, laissent présager une mise en place rapide – précoce même puisqu'elle n'attend pas la libération des camps pour manifester publiquement sa spécificité – et sans ambiguïté – c'est-à-dire qu'on se place d'emblée dans le registre de la « victimisation » de cette mémoire – de la mémoire juive. En effet, ces funérailles sont celles d'une famille juive connue de Grenoble : « **Madame Faraggi et sa fille Madame Flore Cohen figurent parmi les quatre dernières victimes de la Gestapo, tuées dans les circonstances atroces que l'on sait** ». **Très suivies – la presse insiste sur « l'imposante manifestation populaire** <sup>431</sup> » – elles semblent constituer le premier jalon d'une mémoire qui ne devrait donc, en toute logique, pas avoir de mal à se constituer. Ces funérailles sont surtout la première occasion pour les Juifs d'exprimer publiquement leur expérience particulièrement traumatisante de la guerre. Ainsi, après que « **Monsieur Le Grand Rabbín de Grenoble Eichiski ait prononcé, en présence des membres de la famille, des représentants de la préfecture et de la mairie de Grenoble et des divers mouvements de Résistance une émouvante improvisation, il accomplit le rite habituel abandonné depuis l'occupation teutonne** ».

Successivement, prennent la parole le Grand Rabbín donc, puis Henri Hertz, au nom du *Comité de Secours*, au nom du *Comité de Défense Juif*, monsieur Jacobowitch, Paul Giniewski pour les *Jeunesses Sionistes* et les *Éclaireurs Israélites des FFI* et, enfin, « **Madame Ginette** », au nom du *Comité des Femmes Juives pour la Résistance et l'Entraide*. **Sans hésitation aucune, tous les discours se focalisent sur « la férocité du racisme allemand »** et s'ils n'oublient pas de condamner les responsabilités françaises, ils le font sur le mode cependant mineur de l'auxiliariat : « **[racisme allemand] dont les Français félons n'ont pas hésité à se faire les exécuteurs et les mercenaires** <sup>432</sup> . » Il est intéressant de remarquer qu'on situe déjà à part l'expérience

<sup>430</sup> Les *Allobroges*, numéro du 26 août 1944.

<sup>431</sup> *Ibidem*.

<sup>432</sup> Voir en annexe n° IV un exemple de cette première prise de parole juive.

juive de la guerre en lui reconnaissant d'abord la douloureuse primauté d'avoir subi « **la course à l'abîme où a été précipitée la France et dans laquelle les Juifs ont eu l'atroce destin d'être les premiers sacrifiés** » et également sa double nature puisque les Juifs ont été à la fois « **frappés dans leur personne et dans leur honneur** <sup>433</sup> ». L'identification de la singularité de l'expérience juive du conflit et par conséquent de la mémoire à laquelle elle doit *a priori* accéder semble donc bien engagée.

Mais les discours comportent également un deuxième volet, délibérément optimiste celui-ci. Henri Hertz attribue ainsi à Grenoble un rôle de véritable pionnier en matière de respect et de promotion de la mémoire juive : « **C'est à Grenoble que commence la réparation. Ces funérailles nationales en sont le gage.** » Pour lui d'ailleurs, « **le retentissement en sera immense de ville en ville, de pays en pays** <sup>434</sup> ».

Bien sûr, ces funérailles sont un succès populaire certain (à tel point que le *Consistoire Israélite de France* remercie officiellement la population grenobloise pour sa participation). Mais il faut à notre sens impérativement nuancer l'enthousiasme militant des participants à la cérémonie et ne pas forcément voir là le signe d'une prise de conscience collective de l'irréductible spécificité du calvaire juif, qui serait doublé en outre d'une forte volonté de commémoration partagée par tous, Juifs et non-Juifs.

Il ne faut en effet pas s'y tromper et modérer cette vision positive d'autant plus angélique qu'elle est motivée par la joie d'une libération si longtemps espérée et enfin effective depuis quatre jours. Selon nous, si le succès de la cérémonie est réel, c'est que, tout d'abord, ces funérailles sont à la Libération l'une des toutes premières occasions de manifester ensemble son hostilité aux Allemands et à Vichy. En outre, le fait que les Faraggi-Cohen sont une famille juive de Grenoble incline la population grenobloise à se déplacer. Le côté personnel, c'est-à-dire purement nominatif des funérailles, rend la mémoire juive immédiatement plus proche que s'il s'était agi d'une commémoration explicitement dédiée, d'une manière plus large et aussi plus explicite, à la « Mémoire Juive ».

On peut déjà apercevoir dans ces funérailles, en filigrane certes, le paradoxe essentiel de cette mémoire particulière. Alors que les camps de concentration et d'extermination n'ont pas encore été libérés, loin s'en faut, que les « Absents », parmi lesquels les déportés raciaux, ne sont pas encore rentrés, on s'aperçoit que la mémoire juive existe bel et bien, mais que, très personnalisée, elle est donc compartimentée et même « privée ». Non officialisée, elle n'a ainsi guère de chance de s'inscrire dans une pratique sociale du souvenir visible et reconnue par l'ensemble de l'opinion publique grenobloise, qui serait par exemple sanctionnée par la tenue d'une cérémonie commémorative propre.

Est-ce là l'explication de ce manque de réceptivité progressif chez la population non-juive, qui entraînera bientôt les organisations juives à se replier sur elles-mêmes <sup>435</sup> ?

---

<sup>433</sup> *Les Allobroges*, 26 août 1944, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>434</sup> *Les intervenants disent aussi leur « foi dans l'avenir où les luttes de races seront à jamais bannies » ; in Les Allobroges, ibidem*



L'espoir de réconciliation exprimé si puissamment le 26 août 1944 semble donc devoir être tempéré. Délaissée par la conscience collective, rapidement échaudée, la mémoire juive grenobloise aura de plus en plus tendance à se replier sur elle-même, comme l'étude du rôle des nombreuses associations juives qui sont actives à Grenoble à cette époque nous le montrera (cf. *infra*, « les Malmémoires »).

De loin en loin, cependant, on évoque un peu plus largement la spécificité de la mémoire juive. Ainsi, quand *Les Allobroges* du 13 décembre 1944 consacre une grande partie de sa première page au « *cinquantenaire de l'affaire Dreyfus* ». Le journal stigmatise alors clairement Drumont et son misérable organe de presse, *La libre-parole*, comme étant les pionniers français d'un antisémitisme militant dont on vient de constater l'effroyable conséquence: « ***Drumont à l'âme haineuse et fanatique, au verbe puissant, s'était levé dix ans plus tôt [dix avant l'Affaire] et avait prêché les premiers rudiments de racisme, ramenant toute chose à son idée fixe***<sup>436</sup> . »

Il est de même assez rare que l'on oublie de préciser la présence, lors des grandes cérémonies, des autorités religieuses juives. Ce n'est cependant pas là porter une attention particulière à la mémoire juive, puisque, exactement dans le même temps et à la même place dans la description du protocole, la présence des membres du clergé catholique et d'un pasteur protestant est elle-même signalée...

## 2 – Une trop radicale singularité ? L'extermination pour non-mémoire.

La rupture induite, à partir du printemps de l'année 1945, par le massif retour des prisonniers et déportés ne fera paradoxalement qu'accélérer le processus enclenché six mois plus tôt. Elle ne contribue qu'à précipiter le lent oubli de la mémoire juive (peut-on parler de « refoulement » ?), les très progressives révélations sur les « camps de la mort » ne lui apportant aucunement un quelconque regain de considération générale, comme on le verra plus avant dans notre étude.

<sup>435</sup> Le 5 septembre 1944, c'est un rapide compte rendu qui rappelle qu'une « *cérémonie simple et émouvante [qui] s'est déroulée au cimetière des Sablons, pour honorer la mémoire de deux militants juifs de la Résistance, assassinés par la Gestapo* ». Encore cette cérémonie est-elle assez large pour accueillir, en plus de quatre associations juives, un « *délégué américain* » et deux représentants d'organisations proches du Parti communiste. Il est vrai que les Américains savent ménager l'honneur des GI juifs qui se battent en Europe. Pour le Parti, il serait illusoire de penser qu'il s'agit de renouer avec sa tradition politique de défense des minorités et qu'il le ferait d'autant plus volontiers qu'il a côtoyé dans la clandestinité de nombreux combattants juifs, notamment au sein de la *Main d'Œuvre Immigrée* (*Les Allobroges*, 6 septembre 1944, 2ème page). Plus fermée, la « *réunion commémorative juive au Théâtre Municipal* » ne motive plus qu'un dérisoire entrefilet dans la presse du 25 septembre, alors pourtant que la présence d'importantes personnalités du monde intellectuel et artistique est annoncée (toute la presse, 25 septembre 1944). Le 3 novembre encore, les quotidiens grenoblois publient, sous le court titre « *Les biens des israélites* », une brève annonce informant les « *Israélites* » que pour la rétrocession de leurs biens, ils doivent aller voir « *l'administration séquestre du commissariat général aux questions juives* ». Quand on connaît le rôle sous Vichy du Commissariat Général aux Questions Juives, on aurait pu penser que le rapide choix d'une nouvelle dénomination aurait été le bienvenu. Cf. *infra*, « Les Malmémoires » pour une mise au point plus détaillée sur cet aspect de la mémoire juive que constitue le souvenir de la spoliation.

<sup>436</sup> *On sait que l'ouvrage principal de Drumont, La France Juive, parut en librairie en 1886 et qu'il est le bréviaire de l'antisémitisme contemporain.*

Déjà perçue comme particulière – mais au bout du compte périphérique et somme toute marginale, c'est-à-dire négligeable –, avant l'ouverture des camps, la mémoire juive subira de plein fouet l'espèce d'« ostracisme » mou auquel sont exposés *tous* les déportés, quelle que soit la cause de leur déportation. Motivé par la « gêne » on l'a dit, cette mise à l'écart confirme définitivement la relégation du calvaire juif dans une espèce d'oubli dont toute la question est de savoir s'il fut ou non volontaire. Pas plus, malgré des débuts prometteurs, qu'elle ne parvient à acquérir son autonomie au sein de la mémoire grenobloise globale de la Deuxième Guerre mondiale, la mémoire juive ne pourra faire valoir sa différence au sein de la mémoire de la Déportation, cette dernière étant elle-même génériquement « évincée », comme on l'a dit. Quand, le 30 avril 1945, *Le Travailleur Alpin* publie en première page un gros article intitulé « **Je reviens de l'enfer de Buchenwald ... où plus de cinquante mille Déportés trouvèrent une mort horrible** », on peut-être à proprement parler choqué de ne pas trouver une seule ligne sur le martyr juif. Mais ce serait tomber dans les travers à la fois de l'anachronisme et de la surinterprétation que de considérer qu'il s'agit là de la preuve irréfutable que cet oubli est volontaire, pis, volontairement intéressé<sup>437</sup>. Nous verrons en effet plus avant que pour Grenoble, non seulement la prise de conscience de l'ampleur du phénomène de la Déportation, mais aussi sa compréhension historique et la codification symbolique de sa mémoire sont à la fois longues et très complexes et qu'on ne parvient à établir des nuances objectives que très tardivement, *l'histoire* et son travail de distanciation n'ayant pas pu, en l'espèce, devancer la *mémoire*.

Totalement à part de la mémoire des autres déportés, elle-même déjà distincte de la mémoire globale de la Deuxième Guerre mondiale, la mémoire de la Déportation juive est globalement trop originale pour être facilement assimilable, d'autant plus que rares – infiniment plus rares que les rescapés des camps de concentration – sont les survivants présents à Grenoble à cette époque pour s'en faire les porte-parole. Peut-être que la gêne éprouvée devant les pyjamas rayés des rescapés rentrés au printemps 1945 est décuplée, quand il s'agit des survivants du génocide juif, par un immense et collectif sentiment de culpabilité, qui mène alors au silence ? Hypothèse...

Ce silence, certaines composantes de la Résistance grenobloise voulurent évidemment le briser. C'est le cas notamment du Parti communiste, qui, à cette époque, délègue toujours un des ses représentants aux commémorations juives<sup>438</sup>.

A la fois plus affirmé dans ses convictions (ce sont les valeurs spirituelles chrétiennes d'« amour » et de « compassion » qui structurent leur prise de position) et plus actif, le soutien que les chrétiens-sociaux du *Réveil* apporte à la mémoire juive est lui aussi très visible. Rompant clairement avec l'attitude ambiguë de la hiérarchie catholique, les

---

<sup>437</sup> Nous n'avons pas su échapper à ce travers, lors d'une première tentative pour cerner la mémoire juive grenobloise ; voir Philippe Barrière, *Mémoire et enjeux de mémoire : Grenoble à la Libération (1944-1946)*, op. cit., p. 109. D'autant que d'autres articles publiés à la même époque parlent eux du sort des Juifs ; cf. par exemple *Le Réveil*, « *L'enfer nazi honte de l'humanité. II* », 15 mai 1945 ; cf. *infra*, notre chapitre consacré à la mémoire juive.

<sup>438</sup> On voit même, occasionnellement il est vrai, un lieutenant soviétique cantonné à Grenoble expliquer comment l'URSS mène une « *guerre de libération pour les Israélites [...]* » ; in *Le Travailleur Alpin*, numéro du 26 octobre 1944, 2<sup>ème</sup> page.

militants de la Résistance chrétienne grenobloise font en effet tout pour une prise de conscience collective du génocide juif. Criant haro, dans un article daté du 22 novembre 1945, à l'occasion d'une exposition présentée à Grenoble sur les atrocités nazies, seul de toute la presse grenobloise à le faire, sur le « *doute des Français* » quant à la réalité de telles souffrances, *Le Réveil* enchaîne, le 23, avec un second article, symboliquement intitulé « *mémoire courte* ». Et c'est ainsi une véritable admonestation qui est, par deux fois, adressée aux Grenoblois, le quotidien catholique ayant, le 26 juin de la même année, déjà encouragé les Grenoblois à aller entendre la conférence sur les « **ghettos juifs de Pologne** » alors que le 23 octobre, il était encore une fois le seul de toute la presse à signaler la « **Semaine de l'Enfance juive martyre** ».

Mais que penser et que dire enfin de ces relents d'antisémitisme « ordinaire » à peine « latent » que l'on peut déceler au détour de certains articles de la presse grenobloise ? Sûrement, en 1944-1945, est-il involontaire ? Sûrement ne prête-t-il pas à conséquence ? Peut-être même n'est-ce pas de l'antisémitisme, mais la survivance d'une certaine habitude dans la façon de concevoir la « question juive » comme on disait à l'époque, de Xavier Vallat à Jean-Paul Sartre<sup>439</sup>. Dans certains textes, semble en effet perdurer un discours qui, employant maladroitement des expressions trop typées, créent une réelle impression de malaise. Évoquant le malheur juif dans un long article en première page intitulé « **Paris dans la nuit : quand Israël saignait sous le talon de fer. Les "Murs des pleurs" de la Rue des Rosiers**<sup>440</sup> », *Les Allobroges* – par le recours à un certain style journalistique qui emprunte son vocabulaire au racisme le plus bête mais aussi le plus communément admis alors et dont on ne semble pas mesurer ce que dans un tel article et à ce moment-là, il comporte de choquant<sup>441</sup> – peut être ainsi par trois fois au moins sinon suspecté de crypto-antisémitisme, en tout cas de rechercher un sensationnel nauséabond. La rue des Rosiers est tout d'abord décrite comme « *grouillante, un peu sale* » ; puis, on parle de « *puissantes matrones, au nez et à l'œil d'aigle* ». Surtout, la conclusion est ambiguë, et pour tout dire d'un goût plus que douteux. Évoquant l'interdiction des mariages mixtes qui frappaient les Juifs sous Vichy, l'article s'achève en effet ainsi :

**« - Tu n'as pas dit au Monsieur que nous ne pouvions épouser un aryen ! Quelques rires discrets vinrent détendre pour un instant les visages crispés. - Patience, Déborah, dit une vieille femme, qui ressemblait à une prophétesse, tu l'épouseras ton "goy". »**

A n'en pas douter cependant (Simone Lagrangenous le confirmait), ce type d'humour

<sup>439</sup> C'est dans *Le spectateur engagé* que Raymond Aron évoque le plus longuement ses rapports avec son « frère ennemi », Jean-Paul Sartre, qui publie en novembre 1946 *Réflexions sur la question juive*. Quand il raconte les conversations qu'ils eurent en 1945 à propos de l'accueil réservé aux rares Juifs qui, rescapés de l'horreur, rentrent en France, il écrit : « nous nous sommes posés la question : pourquoi n'y a-t-il pas un seul article, un seul qui ait écrit : "Bienvenue aux Juifs de retour dans la communauté française" ? La raison profonde de ce silence, c'est qu'on avait, pour ainsi dire, gommé ce qui s'était passé. » ; in *Le spectateur engagé. Entretiens avec J.-L. Missika et D. Folton*, Paris, Presses-Pocket, 1983, p. 115.

<sup>440</sup> *Les Allobroges*, 28 octobre 1944.

<sup>441</sup> Cette maladresse fournissant la preuve que la prise de conscience de la Shoah n'est pas achevée.

devait faire trembler ceux qui, à la même époque, attendaient avec angoisse le retour d'un proche envoyé en camp<sup>442</sup>.

Il nous semble que durant les quelques mois qui courent de l'été 1944 à la fin de l'année 1945, la réception par la population grenobloise de la mémoire juive s'organise en une chronologie extrêmement fine, axée autour de trois temps à peu près distincts.

Alors que l'explosion de la Libération semble devoir ouvrir sur une claire assimilation de la mémoire juive à une mémoire de la *persécution*, les précaires repères acquis dès le 26 août se brouillent rapidement.

En effet, la guerre n'en finissant pas, la fin de l'année 1944 et l'hiver 1945 constituent eux cette époque paradoxale où, en même temps qu'elle disparaît des préoccupations mémorielles de la majorité des Grenoblois, la mémoire juive, loin de s'éroder, va se *réaffirmer au sein des associations et organisations spécifiques* dont la communauté juive grenobloise a su rapidement se doter, comme nous le verrons (cf. *infra*).

Enfin, dans l'incompréhension générale qui entoure la mémoire de la Déportation, il est évident que *l'infime nombre de déportés juifs survivants* qui échappèrent à la mort et qui parvinrent à regagner Grenoble en cette deuxième partie de l'année 1945 sont trop peu nombreux pour faire entendre leur radicale singularité. La mémoire juive, à la rigueur conçue comme une parmi d'autres des mémoires victimaires de la guerre, n'est donc pas encore pour l'opinion publique grenobloise une mémoire de l'extermination.

Ces « Absents »-là sont encore plus « absents » en quelque sorte.

La Deuxième Guerre mondiale invente une sorte de structure sociale particulière, propre à elle seule, qui transcende par exemple la classique et habituelle division en « classes sociales » au sein de laquelle ce sont les différentes manières dont furent vécues les années 1940-1945 qui délimitent l'émergence de nouveaux groupes : *Militaires, Déportés, STO* mais aussi *Résistants* et *Collaborateurs*. C'est donc bien à une véritable sociologie *des mémoires* qu'il faut pouvoir se livrer pour espérer saisir dans toute sa variété et sa complexité la multiplicité de *la* mémoire grenoblois de la Deuxième Guerre mondiale.

Pour Grenoble, c'est surtout l'examen de la mémoire des « *prisonniers-déportés* » qui prouve que non seulement il n'existe pas *une* mémoire, mais qu'en plus il n'y a pas de mémoire particulière qui soit facile à mettre en place. Et pour ces derniers, qu'on a du mal à intégrer, dont on se refuse à individualiser les mémoires, on constate que le refoulement et l'oubli plus ou moins conscients ont avant tout frappé ceux qui souffrirent sûrement le plus des années de guerre.

La question mérite alors d'être posée de savoir si toute mémoire n'est pas également organisation de l'oubli.

## Chapitre II Une instance d'organisation mémorielle :

---

<sup>442</sup> Simone Lagrange nous disait que ce genre d'humour la faisait « *trembler* ».

## la Résistance ; une capitale mémorielle : Grenoble.

*Grenoble arrache son suaire d'ombre et de silence. Les Allobroges, 6 novembre 1944*<sup>443</sup>.

### I – La Résistance organise son mythe (1940-1945).

---

Que la Résistance, une fois Grenoble libéré, tente de mettre très rapidement en place les conditions nécessaires à sa glorification mémorielle n'a après tout rien, en dehors de la précocité même de l'entreprise, de très surprenant, puisque la logique temporelle est respectée, l'action de mémoire venant bien après l'événement dans un enchaînement rapide mais classique. Ce qui sera en l'occurrence à mettre en question, c'est bien plutôt au nom de quoi rendre opératoire cette mémoire. Croire en outre qu'il s'agit d'une rupture radicale permise par la Libération serait à notre avis erroné<sup>444</sup>. La Résistance grenobloise avait en effet pris grand soin de se positionner dans le conflit des représentations dès avant qu'elle accède au pouvoir, c'est-à-dire depuis le moment où elle luttait les armes à la main contre les Allemands et Vichy. Les militants et les combattants de la Résistance ont eu en effet très tôt conscience qu'ils livraient, en même temps qu'un combat militairement inégal contre l'occupant allemand et le régime de Vichy, une bataille dont l'un des enjeux était celui des représentations, de leur *image* auprès de la population en quelque sorte. La Libération d'août 1944, si elle en modifie radicalement les données en marquant la fin de l'œuvre de la propagande de Collaboration et la disqualification finale de l'utopie réactionnaire vichyste, ne change donc pas la *nature* de cette bataille.

Les résistants sont mus non pas par des motivations d'instrumentalisation partisane (cela, ce sont les enjeux de l'après-guerre), mais bien par des considérations d'efficacité tactique. Luttant pied à pied sur le terrain des représentations et des symboles, ils intègrent la mémoire à leur étique arsenal, transformant la charge émotionnelle et affective qu'elle possède auprès de la population en un puissant argument de combat au service de leur cause.

Usant, avant même l'intervention de la Libération, de la mémoire comme d'une arme opérationnelle, les résistants ont anticipé la belle formule que l'on doit au génie d'André Malraux : « **La Résistance est un monde de limbes où la légende se mêle à l'organisation** »<sup>445</sup>. Nous allons donc tenter de les suivre sur ce terrain mouvant de la bataille des images<sup>446</sup> en essayant d'analyser en quoi les résistants mènent un double

<sup>443</sup> C'est, en première page, un des intertitres du compte rendu consacré par le journal à la visite du général de Gaulle.

<sup>444</sup> Lire l'indispensable mise au point de Pierre Laborie, « Opinion et représentations : la Libération et l'image de la Résistance », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 131, 1983, p. 65-91.

combat : celui, le premier, qui doit mener *par la mémoire* à leur victoire ; celui qui, sur un autre plan mais pas si éloigné, débouche sur l'organisation de *leur mémoire* par la *mythification* de la Résistance<sup>447</sup>.

## A – La Résistance au combat ou la nécessité mythique (1940-1944).

Laurent Douzou, s'inspirant notamment des écrits de Pascal Copeau<sup>448</sup>, décrit de manière très convaincante le processus de mythification de la Résistance en insistant sur le terme fort de « de bluff » : « **Le bluff fonctionna d'autant plus puissamment que l'activité clandestine était étroitement cloisonnée. Chacun était dépositaire d'une part de la chaîne résistante. Cette répartition des tâches entraîna une distorsion de la réalité et de sa représentation qui ne doit pas être sous-estimée.** » De telles attitudes, fondées sur la croyance en la vertu d'action du mythe et du symbole, sont également observables à Grenoble pendant la guerre, qui mettent aux prises deux systèmes de représentation de l'histoire de France.

### 1 – « On déboulonne » : impôt-métal ou éradication mémorielle ?

Le 11 octobre 1941, le maréchal Pétain décréta qu'il « **sera[it] procédé à l'enlèvement des statues et monuments en alliage cuivreux, sis dans les lieux publics et les locaux administratifs afin de remettre les métaux constituant dans le circuit de la production industrielle** ». Le décret d'application paraît au journal officiel le 15 octobre 1941<sup>449</sup>. Cette décision fut prise, nous rappelle l'historienne américaine June Hargrove sur « **l'instigation du Militärbefehlshaber in Frankreich** ». Le Reich en guerre avait besoin de toutes les ressources disponibles et la France étant un pays pour moitié occupé et

<sup>445</sup> Malraux dit ces mots de sa voix éraillée devant le Panthéon, en décembre 1964 ; cf. *supra*.

<sup>446</sup> Nous nous permettons de renvoyer à notre article ; « *Grenoble est libéré !* L'opinion publique grenobloise à la Libération. Enjeux d'images et représentations mentales », in *Cahiers d'Histoire*, tome XXXIX, n° 3-4, numéro spécial, p. 271-299

<sup>447</sup> <sup>4</sup> Sur les définitions du mythe, cf. *supra*, « La Deuxième Guerre mondiale entre histoire et mémoire(s) ».

<sup>448</sup> Laurent Douzou, contribution au colloque de Caen en mai 1995 déjà citée, « La constitution du mythe de la Résistance », in *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, p. 76. Laurent Douzou rappelle ces propos de Pascal Copeau, que celui-ci écrivit pour la préface qu'il donna au livre de Fernand Rude paru en 1974 (*Libération de Lyon et de sa région*, Paris, Hachette, collection « La Libération de la France ») : « *De là à mythifier systématiquement, il faut bien prendre garde. La nature et la force de la Résistance sont mythiques ; car les mythes peuvent être action. Le terrorisme consiste, par des moyens appropriés et des actions bien choisies, à bluffer littéralement l'ennemi en faisant planer une menace hors de proportion avec ce qui serait en rase campagne l'affrontement des forces réelles. Alors peut-être vaudra-t-il mieux laisser subsister quelques légendes que de risquer de distordre une vérité plus complexe qui est beaucoup moins dans la consistance concrète de la cause que dans l'infinie complexité abstraite des effets.* »

<sup>449</sup> June Hargrove, « Les statues de Paris », in *Les lieux de mémoire*, II. *La Nation*, volume 3, Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des Histoires », 1986, p. 243-282. Les pages 272 à 276 sont plus particulièrement intéressantes, desquelles sont extraites toutes les citations que nous empruntons au texte de l'historienne américaine.

pour l'autre moitié administré par un régime collaborationniste, c'est sur tout le territoire que la loi sera donc effective. Décrétée directement par le maréchal, elle semblera être une loi d'abord française. Selon un schéma longuement décrit par Robert Paxton<sup>450</sup>, le soin de son application sera ainsi laissé aux fonctionnaires de l'État Français, alors que son bénéfice sera, lui, intégralement confisqué au profit des Allemands. Les autorités allemandes préféraient laisser des responsables français assumer cette tâche, parce qu'elles semblent avoir été conscientes du danger potentiel que pouvait représenter l'application de cette loi.

En effet, la population ne risquait-elle pas de très mal percevoir une action qui revenait en fait à la priver des points de repère de sa mémoire nationale ? Ceux-là mêmes qui avaient vaincu la France un peu plus d'un an auparavant allaient donc maintenant lui confisquer ses statues. Les Allemands devinaient que les réactions de la population pouvaient être d'autant plus imprévisibles (et peut-être violentes) qu'elles seraient dictées par des raisons « affectives ». L'impression de défaite militaire et politique de 1940 risquait de devenir certitude, Victor Hugo, Gambetta, Napoléon, fondus pour aider en fin de compte à l'effort de guerre allemand...

Grenoble paraît avoir eu en la matière des réactions assez vives. Contrairement à Paris, dont June Hargrove nous dit que « ***l'enlèvement des statues ne paraît pas avoir soulevé [...] l'hostilité à laquelle les autorités eurent à faire face en province*** » et que « ***l'encombrement [de ses] voies publiques causé par la pléthore des statues dut tempérer les réactions du conseil municipal*** », la capitale des Alpes se posera en effet constamment en réaction par rapport à ces décisions d'enlèvement. Cumulant leurs efforts, les associations de quartier, les *Amis des Arts* et la municipalité Cocat essaieront de tourner et de ralentir les ordres transmis depuis Vichy par l'intermédiaire du préfet. La presse, pourtant surveillée de près, se joindra souvent au chœur des récriminations, servant de relais et de porte-voix aux plaintes de la population. Encore mieux : trouvant prétexte dans la loi du 11 octobre 1941, la communauté grenobloise se servira souvent de l'effet retour provoqué par ces enlèvements pour affirmer sa volonté de « résistance ».

*La République* (si mal nommée...) du 17 décembre 1941 consacre ainsi un long article à la décision d'enlèvement des statues. Cet article est intitulé, de façon aussi significative qu'osée, « *Il y a des morts qu'il faut qu'on tue* ». Tout en reconnaissant que, d'un point de vue esthétique, certaines statues ne sont pas d'une grande réussite, le journal explique dans une première partie pourquoi leur enlèvement serait un véritable crève-cœur : « ***Certes, parmi nos bronzes grenoblois, certains pourraient être difficilement qualifiés de chefs-d'œuvre, mais ils font partie de la ville, nous sommes habitués à les voir : les deux plus critiquables de tous, l'Hector Berlioz qui semble vouloir se gratter l'oreille et le Bayard mourant qui fait un petit peu trop □ dessus de pendule □ , manqueraient véritablement à la vie grenobloise...*** »

June Hargrove explique notamment l'attachement de la province à ses statues par le fait que « ***la population locale, plus conservatrice, est plus attachée aux symboles de la tradition*** ». C'est cette dimension qu'illustre la première partie de l'article. Même si elles ne sont pas artistiquement parfaites (la loi prévoyait en effet d'enlever d'abord les

---

<sup>450</sup> Robert O. Paxton, *La France de Vichy. 1940-1944*, op. cit.

statues esthétiquement contestables, dissimulant sous ce prétexte esthétique l'entreprise d'épuration idéologique menée au détriment des statues républicaines<sup>451</sup>), ces statues font indiscutablement partie du patrimoine culturel de Grenoble. Et surtout elles font partie de son patrimoine « mémoriel ». Si Bayard et Berlioz sont là évoqués, c'est parce que les deux personnages sont Grenoblois – en tout cas isérois<sup>452</sup>. L'attachement à la tradition qu'évoquait June Hargrove semble ainsi, de façon prioritaire, tenir à une *tradition locale* qui renvoie la communauté à une vision longue de sa propre histoire<sup>453</sup>. La seconde partie de l'article de *La République* précise qu'il est un genre particulier de statues que l'on ne peut en aucun cas supporter de voir envoyer à la fonte : « **Mais il est une certaine catégorie de statues pour lesquelles nous demandons un peu d'indulgence : ce sont les poilus de bronze des monuments aux morts ; beaucoup, au point de vue esthétique, sont au-dessous de la plus honnête moyenne ; mais ils sont plus qu'un souvenir : ils symbolisent à la fois l'héroïsme des soldats de la Grande Guerre et l'hommage que leur a rendu leur village.** » C'est bien dans ce sens qu'il faut entendre le titre de l'article. Ces morts, qu'il faut tuer une seconde fois, ce sont ceux qui sont tombés lors de la dernière guerre, celle où les rôles actuels étaient inversés et où la France avait vaincu l'Allemagne. *La République* suggère à ses lecteurs que les Allemands veulent supprimer les statues de poilus, sûrement dans le but d'effacer toute trace symbolique de leur défaite. Le journal met donc en garde l'opinion, mais aussi le gouvernement de Vichy, contre l'action d'édulcoration de la mémoire qui, à son avis, sous-tend le simple besoin de bronze. Ce qui est suspect à sa rigueur, c'est cette volonté de minimiser la mémoire de la victoire de 1918. *La République* semble être en phase avec les Grenoblois et se fait l'écho du sentiment général de la population, qui s'organise alors en comité de défense de telle ou telle statue, abreuvant le maire de lettres indignées<sup>454</sup>.

Vichy prend d'ailleurs conscience de l'ampleur du phénomène de protestation contre ce qui est perçu comme une entreprise de censure de la mémoire, qui se propage à partir du début de 1942 et que les autorités craignent de voir dégénérer. Le 15 janvier 1942, les journaux reçoivent en effet l'ordre d'insérer dans leurs colonnes un communiqué émanant de Vichy, qui vise de façon explicite à rassurer la population et d'atténuer ainsi sa grogne en lui proposant de remplacer les statues de bronze par des copies en pierre. Ce

<sup>451</sup> Lire à ce propos la contribution de Maurice Agulhon, « Les statues des grands hommes constituent-elles un patrimoine ? », in actes du colloque d'Annecy, *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, sous la direction de Daniel J. Grange et Dominique Poulot, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, collection « La Pierre et l'écrit », 1997, p. 424-425 notamment, dans lesquelles l'historien cite une directive confidentielle d'Abel Bonnard écrivant qu'il faut écarter les « *intrus et les indignes* ».

<sup>452</sup> Bayard était seigneur de Pontcharra, Berlioz natif de la Côte-Saint-André.

<sup>453</sup> C'est en revanche Paris, la capitale, qui aurait dû être le garant de la tradition nationale. Préservant les statues de Napoléon, Gambetta et Clemenceau, Paris aurait dû jouer le rôle de gardien du temple de la mémoire nationale, les villes de province, quant à elles, s'occupant de préserver la richesse de la mémoire française dans son éclatement et sa multiplicité.

<sup>454</sup> Archives Municipales de Grenoble, 1 M 86, « Statues. Impôt métal. Statues diverses envoyées à la fonte en 1942-1944. Monuments divers ».



succédané sculptural ne sera pas du tout accepté à Grenoble, ni par la population, ni par l'autorité municipale<sup>455</sup>, ni par la Résistance qui saisit l'occasion de manifester le soin qu'elle apporte à rester fidèle à la mémoire statuaire de la ville<sup>456</sup>. De plus, Vichy éprouvera de graves problèmes dans la réalisation technique de ses statues, pour bientôt finir par suspendre complètement le programme de remplacement<sup>457</sup>. Mais la Résistance avait déjà pris les devants, réagissant au vandalisme pratiqué par Vichy au nom d'une prétendue nécessité esthétique par un iconoclasme véritablement « résistant ». La statue de Xavier Jouvin, l'inventeur de la ganterie grenobloise, ayant ainsi été enlevée puis malgré l'opposition du maire, remplacée sur ordre préfectoral par son fac-similé en pierre, on prévoit que ce dernier sera inauguré le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 1943. Or, la veille de l'inauguration, on retrouva le buste de Xavier Jouvin complètement brisé. La presse conclut à l'acte des « terroristes communistes ». Nul doute cependant que la majorité de la population fut heureuse de cet acte de vandalisme, dont la motivation était le combat idéologique. Iconoclastes, les résistants savent faire la preuve *qu'eux* restent fidèles à la mémoire locale, et expriment l'opinion générale des Grenoblois qui n'acceptent pas ces ersatz de mémoire que Vichy tente de leur imposer.

Cependant, l'enlèvement se poursuit. Comme le rappelle June Hargrove, les inscriptions officielles prévoyaient de diviser l'opération en deux épisodes : « **on prévoyait d'exécuter la première tranche de l'opération avant le 1er octobre 1941 ; la deuxième était en cours durant l'été 1943.** » . Si le déclenchement de l'opération intervint rapidement pour Grenoble, sûrement est-ce parce que de grandes villes comme Paris ou Lyon parvinrent dans un premier temps à fournir suffisamment de matière première et que les localités plus petites pouvaient être un temps négligées, étant donné le faible nombre de statues qui piquetaient leur voirie publique.

Mais si les statues grenobloises ont connu un bref moment de répit, on rattrapera rapidement le retard, à partir du 30 mai 1942. Le sursis auquel avaient cru les Grenoblois est successivement battu en brèche par trois phases d'enlèvement, qui se succèdent à un rythme rapide, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

<sup>455</sup> Laquelle informe Vichy qu'elle préfère être payée, ne serait-ce que 30 francs le kilogramme de bronze, plutôt que de voir les statues grenobloises remplacées par de pâles et friables imitations. AMG, *ibidem*.

<sup>456</sup> Dans le rapport qu'il présenta au *Comité Actif du Comité Départemental de l'Isère de la Libération Nationale*, Pierre Flaureau (Pel dans la clandestinité), responsable de l'exécutif du comité clandestin, écrivait le 5 mai 1944 : « *Nous vous proposons, pour inciter nos populations à une action immédiate généralisée qui sera, si nous le voulons, elle aussi victorieuse, d'utiliser comme tremplin pour porter l'agitation parmi elles l'impôt métal dont l'impopularité est égale à celle de la gabelle sous l'ancien régime [...].* » Document prêté par Paul Billat.

<sup>457</sup> AMG, 1 M 86.

<sup>458</sup> Pour cette année, les enlèvements du 30 mai et du 22 juillet sont ici confondus.

Nature des pièces enlevées	1942 <sup>458</sup>	1943
Statues	- Hector Berlioz - Vaucanson - Vedette gauloise - le Torrent - Xavier Jouvin - Philis de la Charce	
Bustes	- général Février	- Marcel Raymond - Fantin Latour - Killian - général de Beylié
Médailles	- Berthe de Boissieux	- Paul Mistral - Stendhal - les trois géologues de la Bastille
Motifs	- les 8 motifs, dits <i>Sphinx et Tritons</i> , du monument des Trois Ordres	

Le deuxième enlèvement, qui intervient le 22 juillet 1942, vise surtout le monument des Trois Ordres, que Grenoble doit au talent d'Henri Ding. Il paraît particulièrement insupportable à Cocat. Le maire prend sur lui et écrit le 23 avril au préfet que « **la municipalité [a] le vif désir de voir rapporter une telle mesure [...] ; elle est disposée à offrir, en échange et en compensation des objets qui seraient laissés en place, un poids égal de bronze que nous recueillerons auprès de nos concitoyens**<sup>459</sup> ». ».

Mais le représentant de Vichy informe immédiatement Cocat que « **par lettre en date du 28 février 1942, les bronzes du monument des Trois Ordres devront être enlevés** ». Malgré le ton poli, il est impossible de transiger. L'arrangement que proposait Cocat, espérant sauver un monument qui célèbre la Révolution de 1789 et qui rappelle à Grenoble qu'elle en fut le point de départ en 1788, est rejeté. Les huit motifs « Sphinx et Triton », qui représentent mille six cent quatre-vingts kilos de bronze, seront enlevés le 22 juillet 1942. La scrupuleuse décharge qu'adressa l'entreprise (« *les établissements Julien et Girard* ») chargée de l'opération au maire précise qu'entre le 30 mai et le 22 juillet, ce sont ainsi plus de quatre tonnes de bronze qui seront enlevées<sup>460</sup>.

Il semble évident que des impératifs matériels et des motifs politiques président ensemble à ces opérations d'enlèvement. Les choix effectués parmi les statues grenobloises donnent raison à June Hargrove quand elle écrit que « **la politique influe fortement les choix** ». Ainsi, si aucune statue n'est déboulonnée en 1943, ce n'est certes pas qu'il n'y en a plus à Grenoble. C'est bien plutôt que celles qui restent –

<sup>458</sup> Pour cette année, les enlèvements du 30 mai et du 22 juillet sont ici confondus.

<sup>459</sup> **Le maire avait déjà, en décembre 1941, adressé une lettre en ce sens au préfet. Voir en annexe n° V celle qu'il envoie au préfet en mai 1942.**

<sup>460</sup> Une quatrième et dernière opération d'enlèvement aura en effet lieu, au printemps 1944. La lettre qu'adresse, le 28 avril 1944, le Commissariat à la Mobilisation des Métaux non ferreux au maire de Grenoble sonne comme un appel au secours : « [...] je vous serais infiniment reconnaissant si vous pouviez rapidement mettre à notre disposition 5 ou 6 tables qui nous font absolument besoin. » AMG, 1 M 86.

nombreuses et massives –, sont trop symboliques pour qu'on se risque à les démonter. A partir de 1943, en effet, la population supporte de plus en plus mal l'occupation allemande, effective sur l'ensemble du territoire depuis novembre 1942 (septembre 1943 pour Grenoble, après l'épisode italien). Vichy est à présent largement déconsidéré. Les autorités locales se souviennent alors de l'article paru en décembre 1941 dans *La République*. Elles se dispensent de défier trop ouvertement la mémoire grenobloise ; si Berlioz a été lui sacrifié sans trop de remous, Bayard est en revanche épargné.

Cependant, à Grenoble, on ne peut pas attenter, comme c'est le cas à Paris à travers la suppression des statues glorifiant les plus célèbres de ses hommes, à la mémoire de cette Troisième République tant haïe par Vichy. Tout simplement parce que Grenoble ne possède pas de statue de Gambetta, de Jules Ferry, ni d'Émile Zola<sup>461</sup>. Grenoble ne fournit pas aussi explicitement que Paris l'occasion de régler « **ses comptes avec la France "de gauche", dont le Front Populaire avait été la plus récente manifestation** » ; l'épuration idéologique menée contre la capitale ayant été particulièrement sévère selon Jacques Lanfranchi<sup>462</sup>. Néanmoins, la force avec laquelle Cocat essaie de préserver dans son intégrité sculpturale le célèbre monument des Trois Ordres, même s'il n'y parvient pas, et l'obstination manifestée en retour par Vichy pour procéder à sa destruction, prouvent qu'en cette occasion ce sont bien deux visions de l'histoire de France qui s'affrontent. C'est en mutilant sciemment l'intégrité de la mémoire statuaire grenobloise, à travers notamment l'enlèvement des « Sphinx et Tritons » du monument dédié à la Révolution, que Vichy entend frapper le sentiment collectif d'attachement républicain des Grenoblois. Encore convient-il de noter que l'on n'osera pas aller trop loin dans l'affront et qu'en définitive, la mémoire révolutionnaire et républicaine grenobloise sera plus égratignée que réellement blessée, Vichy ne pouvant que soustraire les ornements les moins significatives du monument et n'osant pas, toucher à sa partie la plus emblématique et la plus allégorique.

C'est un peu la même politique de modération et de prudence qui valut à *La République* du 12 décembre 1941 de voir son second vœu en fin de compte exaucé. En effet, non seulement les statues de bronze honorant les poilus de 1914-1918 qui ornent la place centrale de chacune des communes de France seront, dans tout le département de l'Isère comme sur l'ensemble du territoire, épargnées, mais à Grenoble même, le monument des Diables Bleus, dont la fonte eût pourtant rapporté un poids conséquent de bronze, ne sera jamais touché. Georges Bois-Sapin<sup>463</sup>, quand il évoquait devant nous cette « peur » qu'avaient les Allemands d'approcher le monument des Diables Bleus, continuait d'exprimer, plus de quarante-cinq ans après, un fort sentiment de fierté devant la puissance symbolique des icônes tutélaires grenobloises que mettront si bien en exergue les journaux de la Résistance à partir d'août 1944. Le fait que les Diables Bleus n'aient été ni déboulonnés, ni profanés pendant toute la durée du conflit conforte en effet

<sup>461</sup> Les rues et places dédiées à Victor Hugo, Jules Guesde, etc. connaîtront elles un sort funeste (cf. *infra*, notre chapitre consacré à la toponymie urbaine).

<sup>462</sup> Jacques Lanfranchi, *Les statues de Paris*, thèse multigraphiée, Paris I, 1979 ; cité par June Hargrove, *op. cit.*, p. 275.

<sup>463</sup> Georges Bois-Sapin, entrevue du 4 février 1991.

les Grenoblois dans la pensée que leur mémoire est sacrée et « intouchable », l'inviolabilité des Diables Bleus les vengeant en quelque sorte de quatre ans de brimades et de vexation. Et ce n'est pas sans raison par exemple que le point d'arrivée du défilé du 11 novembre 1943 sera fixé au pied de ce monument. La façon dont se dressait ce gigantesque chasseur alpin symbolisait pour Grenoble sa propre volonté de résistance.

### **1 – 1 La Libération.**

Le 11 février 1945, le préfet Reynier adressa une circulaire à tous les maires du département de l'Isère. L'objet indiqué en référence était le suivant : « **Récupération des statues enlevées en 1942**<sup>464</sup> . »

Il s'agissait donc de rentrer en possession de tout ce dont Vichy avait spolié la mémoire grenobloise. L'occasion se présentait de voir rétablie dans son intégrité la mémoire amputée des années sombres, les nouvelles autorités officielles offrant en l'occurrence leur concours matériel. Cette circulaire, alors que ce genre de préoccupations pourrait sembler à première vue futile, est bien une nouvelle preuve de l'importance accordée en ces années de pénurie à tout ce qui, touchant au domaine du symbole, acquiert d'emblée une portée morale supérieure.

Et Grenoble n'avait d'ailleurs pas attendu cette circulaire pour remettre à sa place « l'Hercule » du jardin de ville<sup>465</sup>. La longue légende qui accompagne la mauvaise photographie que publie en seconde page les *Allobroges* dans leur numéro du 15 octobre 1944, rappelle ainsi aux Grenoblois que, « au temps où le Service Obligatoire du Travail recherchait les beaux garçons et où on faisait par ailleurs la chasse aux bronzes, il fut planqué... On vient de le ressortir. Il a retrouvé son socle. Un gourdin sur l'épaule. Il y reparaît, l'air décidé. C'est qu'il faut de nouveau nettoyer les écuries d'Augias ».

Hercule retrouvant en vainqueur sa place légitime au cœur de la cité, permet de filer les métaphores les plus audacieuses. Si *Les Allobroges* reste modéré en évoquant le nettoyage des écuries d'Augias, *Le Travailleur Alpin* est lui plus expansif. Citer dans sa totalité l'article qui paraît en deuxième page du journal communiste le 10 octobre 1944, permet d'illustrer au plus près les enjeux de mémoire et d'identité qui se nouent autour d'un élément du décor urbain grenoblois jugé alors particulièrement « pédagogique ».

**« Salut à HERCULE libéré, HERCULE, fils de JUPITER, a repris sa place sur son socle, au milieu des fleurs du jardin de ville ! Le plus célèbre des héros de la mythologie est sorti de sa clandestinité. Des Dauphinois, dont le nom importe peu, ont réussi à soustraire à la fonte boche la masse de plomb où apparaissaient le visage hirsute et les attributs virils du fort des forts que la ville de Grenoble acheta en 1740... Il ne nous déplaît pas de dire ici que les principales et colossales besognes d'HERCULE, furent, si l'on en croit les légendes, de dompter le taureau de NEMEE, de prendre vivant le sanglier d'ERYMANTHE, de nettoyer les écuries d'AUGIAS, et surtout de délivrer THESEE des enfers. Tous ces travaux de l'homme à la force extraordinaire ont valeur de symbole. Nos**

<sup>464</sup> AMG, 1 M 86.

<sup>465</sup> Récemment restauré par le musée de Grenoble, il figure en bonne place dans son bâtiment central.

**HERCULES modernes, tous les gars de la Résistance, n'ont-ils pas délivré la France de l'enfer nazi, n'ont-ils pas terrassé le taureau féroce, qui, personnifié par HITLER, se croyait invincible ? Le retour d'HERCULE a été fêté, hier, par la cohorte des fleurs multicolores de notre jardin de ville... et aussi par des Grenobloises, fleurs exquises du parterre dauphinois, heureuses de retrouver le mâle enfin libéré... »**

Au-delà de son ton un brin humoristique (et même délibérément grivois en sa fin...), cet article établit clairement la comparaison de la mythologie grecque à la Résistance. C'est bien l'élaboration fantastique d'une nouvelle mythologie qui se jouait durant la guerre, et qui apparaît enfin, la libération ayant sonné, au grand jour. Une mythologie moderne qui plus est, immédiatement accessible à tous et centrée autour de l'épopée de la Résistance, dont le Panthéon sera strictement gardé et dans lequel Vallier, on l'a vu, fera figure d'Hercule local.

D'ailleurs la circulaire émise par Reynier pendant l'hiver 1945 précise également que le pouvoir issu de la Libération entend bien réinstaller les statues sur leur socle. Le ministre de l'Éducation nationale en charge du dossier, reprend alors, quand a disparu l'original, la politique de remplacement mémoriel inaugurée par Vichy le 15 janvier 1942, précisant en outre que « ***l'administration des beaux-arts mettra tous ses soins à ce que les œuvres en pierre qui remplaceront les statues de bronze soient d'une qualité artistique nettement supérieure à celles des monuments enlevés*** <sup>466</sup> ».

Malgré ces promesses cependant, Grenoble n'accueillit pas ces propositions avec enthousiasme. Tout d'abord parce qu'elle était déçue que la Libération ne puisse rien proposer d'autre par rapport à Vichy (en fait de réinstallation de la mémoire statuaire locale à sa juste place, on n'aurait guère droit qu'aux imitations décriées que déjà Vichy proposait pendant la guerre).

De plus, comme le dit June Hargrove, ces « ***remplaçants de pierre se révélaient si médiocres que le programme fut abandonné*** », les nouvelles autorités étant en fait souvent incapables de proposer un remplaçant acceptable <sup>467</sup> ... Là où les Grenoblois sont en revanche d'accord, c'est quand on leur assure que le bronze est à présent destiné à la production nationale de guerre. Le sacrifice qu'on refusait à consentir pour les buts de guerre vichyssois, on l'accepte à présent avec joie, dès lors que le but final est la victoire <sup>468</sup> ...

Il est intéressant de noter que cette volonté, très partiellement comblée, de retrouver ses statues, s'affirme avant celle qui vise à ériger de *nouveaux* monuments. Tout se passe comme si la collectivité grenobloise voulait d'abord retrouver son ancienne signalétique monumentale et renouer ainsi les liens avec son histoire longue avant de

<sup>466</sup> AMG, 1 M 86.

<sup>467</sup> Cependant, Grenoble aura de la chance, puisque ces remplaçants de pierre seront effectués en pierre d'Hauteville, matériau particulièrement résistant. Ainsi, pour le Berlioz de la place Victor Hugo, peu nombreux sont les Grenoblois qui savent qu'il fut inauguré en 1953, l'original ayant été fondu en 1942. AMG, *ibid.*

<sup>468</sup> Cet encart est plusieurs fois publié dans *Les Allobroges* à l'automne 1944.

penser à ériger les monuments spécifiquement dédiés au dernier épisode historique mémorable, la Résistance, dont la représentation est alors en pleine phase d'élaboration. L'exemple du prompt rétablissement à sa place de l'Hercule du jardin de ville est en ce sens très probant : il faut de façon prioritaire que la communauté retrouve les images familières à son décor urbain, les empreintes connues de sa mémoire municipale, avant d'inventer son nouveau maillage statuaire et sculptural. Hercule est ainsi de nouveau fièrement juché sur son piédestal dès le 7 septembre 1944, alors que la première pierre du futur monument aux fusillés du cours Berriat n'est, elle, posée que le 2 octobre.

La Résistance ne pouvant pas encore s'auto-ériger en valeur de référence identitaire absolue par l'intermédiaire d'un monument qui lui aurait été spécialement consacré, elle dut, pour un temps, emprunter la mythologie et la statue d'un autre, parvenant à calquer sans guère de problèmes ses propres valeurs sur les héroïques vertus héruléennes<sup>469</sup>.

## 2 – Croire en la valeur de la communauté : l'exemple du 11 novembre 1943.

Au cœur de la mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale et de la Résistance, se situe la manifestation du 11 novembre 1943. Avec la « Saint-Barthélemy grenobloise », la bataille du Vercorset la Libération de Grenoble, cet épisode constitue en effet l'un des quatre piliers principaux de la mémoire collective locale de la Deuxième Guerre mondiale. Et c'est peut-être le plus important de ces quatre événements parce que, précédant les trois autres, il en conditionne l'existence : nous verrons ainsi que pendant très longtemps et sûrement jusqu'à nos jours, lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre, le rappel de l'épisode particulier du 11 novembre 1943 est constant et a même tendance à prendre le pas sur la destination classique de cette journée commémorative nationale.

Néanmoins, avant de s'intéresser à la « mémoire » de cet événement, il convient de s'attacher à l'étude de son déroulement, pour repérer là encore une nouvelle originalité grenobloise : le 11 novembre 1943 fournit l'occasion d'affirmer l'absolue cohésion de la communauté grenobloise unie dans sa volonté de résistance.

Le 11 novembre 1943 marque, on le sait, le vingt-cinquième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Naturellement, le régime de Vichy a, sur injonction directe de l'occupant allemand, interdit de célébrer cet anniversaire par quelque manifestation que ce soit. Cependant, voyant là l'occasion unique de stigmatiser l'antipatriotisme de la Révolution Nationale, mais aussi de prouver son existence ainsi que sa force, le *Conseil National de la Résistance* prend l'exact contre-pied de Vichy. Malgré certaines réticences venant de l'extérieur et en particulier des autorités britanniques, le *CNR* lance le mot d'ordre de marquer, sur tout le territoire français et sous toutes les formes possibles, l'anniversaire du glorieux 11 novembre 1918<sup>470</sup>. Il ne faut donc pas

---

<sup>469</sup> La première fois que M. Paul Dreyfus nous reçut, il établit devant nous un parallèle intéressant : « *du saccage volontaire des statues de remplacement sous l'Occupation jusqu'aux populations des pays de l'Est déboulonnant les statues des Lénine et des Staline locaux, on comprend que les actions symboliques sont parfois nécessaires à la survie d'une population affamée.* » Entrevue du 4 mai 1991.

<sup>470</sup> Voir Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération...*, op. cit., p. 253-255.

penser que l'épisode grenoblois fut unique. Même si, en 1944, on cherche à prouver l'antériorité du sentiment grenoblois de Résistance, de nombreuses autres villes manifestèrent la vitalité de la Résistance dans leur région, le cas d'Oyonnax, qui fut libérée et « tenue » par les résistants de l'Ain pendant toute la journée du 11 novembre 1943 étant le plus célèbre<sup>471</sup>.

Mais le 11 novembre 1943 à Grenoble est une manifestation originale parce qu'elle fait se télescoper – ou plutôt se chevaucher –, en plein cœur de la guerre, les trois temps chronologiques. Le *Passé*, le *Présent* et le *Futur* se rencontrent en effet ce jour-là pour présider ensemble à la manifestation, qui se fait tour à tour *cérémonie commémorative*, puis *assemblée publique de la Résistance* et enfin *prédiction historique audacieuse*<sup>472</sup>.

C'est bien le respect du *Passé* qui fournit tout d'abord aux Grenoblois de 1943 une excellente occasion de se retrouver autour d'une date qui leur rappelle toute la valeur symbolique d'un événement véritablement constitutif de leur identité collective. Le 11 novembre 1943, c'est au tout premier degré l'occasion de commémorer l'armistice de 1918 qui leur est offerte. En lisant l'affiche qui fut placardée par la Résistance sur les murs de toute la ville quelques jours avant le 11 novembre, on constate ainsi que pour ses concepteurs, il s'agit, « **à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la victoire de 1918** », de se réunir « **pour honorer la mémoire de tous nos héros morts pour la liberté et l'indépendance de la Patrie** »<sup>473</sup>.

Ainsi, la manifestation du 11 novembre s'apparente-t-elle presque à une cérémonie commémorative classique. On s'efforce même de renouer pour la circonstance avec le rituel et l'attirail des symboles commémoratifs d'avant-guerre : « **Jeudi 11 novembre ! Pavoisez ! Arborez les Trois Couleurs ! Fleurissez les Monuments aux Morts !** »

Bien sûr, ces symboles prennent une résonance toute particulière en 1943. De même, le glissement syntaxique est patent, par exemple, quand on choisit d'évoquer la Victoire – et non l'Armistice – de 1918. Volontairement, les tracts diffusés dans toutes les boîtes aux lettres n'évoquent pas la stricte vérité historique du 11 novembre 1918,

<sup>471</sup> Sur l'épisode d'Oyonnax et ses traces dans la mémoire locale et nationale, lire le texte de Patrick Vavre, « L'Ain », in *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, (collectif), Éditions du CNRS, Centre Régional de Publication de Paris/IHTP, 1986, p. 335-342.

<sup>472</sup> D'ailleurs, le 14 juillet 1943 avait, la même année, déjà fourni aux résistants l'occasion d'investir l'espace public grenoblois pour manifester contre Vichy et les Allemands, sans que cela ne donne lieu à d'importantes mesures de représailles. Il en fut de même pour l'anniversaire de Valmy (voir la reproduction en fac-similé des tracts édités pour l'occasion par la Résistance communiste et leur description par Olivier Vallade, in Robert Benoît (dir), Gil Emprin, Philippe Barrière et Olivier Vallade, *Vivre libre ou mourir. Tracts de la Résistance en Isère. 1940-1944*, op. cit., p. 15). Et encore en 1944, un rapport des Renseignements Généraux rappelle à propos du 14 juillet que rien n'est à signaler, « *aucun incident, sauf à La Mure (à peu près 150 FFI ont défilé, déposé une gerbe, observé une minute de silence, après avoir rendu le salut aux couleurs)* » et qu'« *à Grenoble, la population se conformant aux instructions du Comité de la Libération de l'Isère, diffusées par tracts [...] s'est abstenue de sortir en ville de 14 h à 18 h [...]. A la réflexion, certaines personnes se sont demandées si le tract en cause n'émanait pas d'organisations opposées à la Résistance [...]* » ; ADI, 54 M 34.2, « Police Générale. Fête nationale du 14 juillet. 1940-19.. ».

<sup>473</sup> **Affiches, affichettes et tracts consultables au musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble.**

c'est-à-dire la conclusion de l'Armistice. C'est un terme jugé trop pauvre pour qu'on l'emploie en 1943 et on lui préfère logiquement celui de Victoire.

La première partie du message délivré pendant la manifestation du 11 novembre 1943 est donc claire : *l'occupation ne doit pas nous empêcher de nous souvenir de la Victoire de 1918.*

La mémoire des Poilus de 1914-1918 sert, dans un deuxième temps, d'instance de légitimation au combat actuel que les résistants mènent une fois de plus contre le même ennemi. Si on se retrouve le 11 novembre 1943, c'est donc aussi « ***pour manifester, au chant de la Marseillaise, notre ardente volonté de combattre pour redonner à la Patrie forgée dans le sang de nos pères et de nos martyrs, sa liberté, son indépendance et sa grandeur*** ».

Le *Présent*, c'est donc la lutte contre l'occupant mais aussi contre Vichy (« [...] *les traîtres à leur solde* »), largement justifiée par l'évocation du sacrifice des combattants de 1914-1918, présentés comme les parfaits modèles des résistants de 1943.

L'amalgame est d'ailleurs subtilement opéré entre les deux héroïsmes ; c'est le sang versé par « *nos pères et nos martyrs* » (sous-entendus pour ce dernier terme, ceux qui se battent actuellement) qui rassemble dans un même combat mené contre l'ennemi héréditaire, deux générations de Français. On aperçoit déjà là, en filigrane, ce qui, une fois validée par la caution gaullienne, constituera l'un des mythes essentiels autour desquels s'organisera la mémoire nationale de la Deuxième Guerre mondiale, cette image pieuse d'une « guerre de Trente Ans », qui consiste à dire aux Français que depuis 1914 jusqu'en 1944-1945, par-dessus toutes les vicissitudes, on n'a en réalité mené qu'une seule et même lutte contre les Allemands.

D'autre part, manifester le 11 novembre, c'est effectivement prendre part à la lutte, faire consciemment acte de résistance. Il s'agit aussi pour la Résistance grenobloise de montrer sa force, c'est-à-dire de se compter, et de grossir ses rangs en conférant à l'opinion publique grenobloise, même si très ponctuellement, le rôle d'un adjuvant numérique massif. Rappelons d'ailleurs que la puissance symbolique attribuée à la victoire du 11 novembre 1918 est d'autant plus importante que, depuis un an jour pour jour, Grenoble subit l'occupation des troupes ennemies (il y a deux mois que les Allemands ont remplacé les Italiens). Roger Martinelli, qui fut longtemps président de l'Amicale des Déportés Résistants et Familles du 11 novembre 1943, nous disait ainsi que le 11 novembre 1943 fut ainsi une occasion de faire oublier le 11 novembre 1942<sup>474</sup>.

Le deuxième volet du message est alors tout aussi clair que le premier : on proclame le 11 novembre 1943 qu'il faut saisir l'occasion du *souvenir de la victoire de nos pères pour s'affirmer ensemble contre l'occupant et Pétain.*

Enfin, troisième et dernier temps, la manifestation du 11 novembre permet d'anticiper sur le *Futur*. On saisit l'extraordinaire prétexte que fournit cette date « ***pour préparer et hâter la prochaine victoire de la France sur les barbares Nazis et les traîtres à leur solde*** ».

---

<sup>474</sup> Première entrevue le 12 juin 1991, suivie de nombreux échanges par la suite.



La vertu pédagogique attribuée à la victoire du 11 novembre 1918 est aussi une leçon d'histoire *in vivo* qui fonctionne d'autant plus efficacement que l'on souhaite avec force la victoire future. L'occasion est trop belle, le 11 novembre 1943, de clamer, à la lumière de celle de 1918, sa foi en **la « Prochaine Victoire de la France »**. C'est justement parce qu'on a si bien su établir la filiation des Pères Poilus de 1918 aux Fils résistants de 1943 que la victoire ne peut faire aucun doute. Le texte de la Citation à l'ordre de l'armée attribuée à la ville de Grenoble ne s'y trompe d'ailleurs pas, qui rappelle que, « *bravant les interdictions formulées par l'envahisseur et ses complices, Grenoble a manifesté le 11 novembre 1943 sa certitude en la victoire et sa volonté d'y prendre part* <sup>475</sup> ».

Les membres de l'Amicale des Déportés du 11 novembre 1943 que nous avons rencontrés ont très bien résumé la chose en disant que leur manifestation était organisée par « *les vainqueurs de demain en l'honneur de ceux de 1914-1918* », formule d'ailleurs très proche de celle qui figurait sur la gerbe en forme de croix de Lorraine que déposèrent les maquis de l'Ain au monument aux Morts d'Oyonnax, ce même 11 novembre 1943 <sup>476</sup>.

C'est donc bien à ce moment-là, quand on évoque le Futur, que la manifestation prend toute son ampleur et toute sa signification. La fonction de *Mémoire* du *Passé* et celle d'*Action* du *Présent* se conjuguent pour permettre le *Pronostic* de la *Victoire* dans un proche avenir. Le message, cette fois-ci définitivement complété, apparaît dans toute sa cohérence, qui est alors le suivant : en agissant contre l'occupant en souvenir de l'exemple de nos pères, la Victoire ne peut nous échapper.

On sait que les Allemands réagirent brutalement à cette action symbolique. Coincés contre le monument des Diables Bleus, but ultime de leur rassemblement, plusieurs centaines des quelque deux mille manifestants présents furent arrêtés. A peu près quatre cents furent déportés, dont une petite centaine à peine revint des camps <sup>477</sup> ...

Cependant, comme nous le disait si justement et avec une juste fierté Roger Martinelli, « **Grenoble avait affirmé sa cohésion patriotique et résistante** ».

## 2 – La guerre des images ou la Résistance sur les murs <sup>478</sup>.

<sup>475</sup> Il s'agit de la citation n°92 (régularisée par le décret n° 48-1434 du 16 septembre 1948) à l'*Ordre de l'armée*, comportant attribution de la Croix de Guerre avec Palme, à ne pas confondre avec celle qui accompagne l'entrée de la ville dans l'Ordre (très fermé, mais « privé »...) des *Compagnons de la Libération*.

<sup>476</sup> « *Les vainqueurs de demain à ceux de 1914-1918* ».

<sup>477</sup> Même si les estimations varient selon les sources, le chiffre le plus proche de la réalité semble être celui de 398. Lire, de Pierre Broué, « La manifestation du 11 novembre 1943 à Grenoble », inspiré par l'étude entreprise sous sa direction en 1974-1975 par deux étudiants de l'IEPG (Evelyne Galéra et Jean-Louis Vercruyssen), in *Mémoires de Déportés. 1945-1995*, Éditions Cent Pages, 1995, p. 17-28.

<sup>478</sup> Les quelques pages qui suivent s'inspirent largement de notre article qui porte le même titre, in *Affiches des Années Noires. 1940-1945*, musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Grenoble, Éditions Cent Pages, 1996, p. 37-41.

Les photographies sont tirées de la collection du MRDI.

**AFFICHE [n. f.] : feuille imprimée destinée à porter qqch. à la connaissance du public et placardée sur les murs ou des emplacements réservés. feuille imprimée, souvent illustrée, portant un avis officiel, publicitaire, etc., placardée dans un lieu public** <sup>479</sup> .

Les images, pour que leur discours, symbolique ou explicite, soit efficace, doivent évidemment être vues par le public. Elles doivent *s'afficher*. Méditant l'ancien précepte de George Berkeley (« *Être, c'est être perçu* »), la Résistance engage logiquement très tôt la bataille des représentations. Rendre visibles et publics non seulement ses messages, mais aussi son image, c'est dire qui on est et ce que l'on veut et donc nécessairement investir le champ de la communication, afin de gagner l'opinion publique. S'afficher en pleine lumière est ainsi paradoxalement nécessaire à « l'armée des ombres ».

Pendant la guerre, sur les murs (dont on sait – qui ne connaît cette affiche ? – qu'à l'époque « *ils ont des oreilles...* »), s'engage alors une bataille qui, pour être symbolique, n'en est pas moins violente. Et évidemment inégale.

Car d'un côté, il y a la parole officielle, bien entendu la seule à être autorisée (ce qui constitue un immense avantage), qui se donne à voir et à lire en entonnant un chœur à deux voix, entre celle, chevrotante, de Pétain, qui se fige en messages comminatoires (« *Êtes-vous plus Français que lui ?* ») et celle, gutturale, des Allemands, dont les slogans se font parfois patelins pour mieux mettre en coupe la France (« *Populations abandonnées, faites confiance au soldat allemand* »). Cette propagande d'État, lourde et souvent trop sûre d'elle-même, loupe cependant parfois son coup, comme avec la célèbre « affiche rouge », censée stigmatiser et désigner à la vindicte populaire 10 des 22 fusillés du groupe Manouchian, alors qu'elle va tout au contraire héroïser ces figures, supposées patibulaires.

De l'autre côté, en face, et parfois sur le même mur, les affiches, placards, papillons, encarts et graffiti des « terroristes », des réprouvés qui ont compris qu'il ne faut pas céder un pouce de ce « *mur murmurant murant* » <sup>480</sup> non plus Paris, comme au temps du Second Empire, mais la France dans son entier.

La difficulté réside d'ailleurs là pour la Résistance : comment faire pour que la craie et le papier pelure l'emportent sur la quadrichromie et l'offset et que les colleurs d'affiches à la dérobée supplantent la *Propaganda Abteilung* ?

Une des principales armes de la Résistance consiste dans le détournement <sup>481</sup> : se servir du support que fournissent les affiches de Vichy pour défendre sa propre cause en faisant dévier son dessin et/ou son message <sup>482</sup> . C'est là évidemment un pis aller. Durant

---

<sup>479</sup> Dictionnaire Robert et dictionnaire Larousse.

<sup>480</sup> Expression inventée par un journaliste parisien pour évoquer le mécontentement ouvrier qui montait contre Napoléon III dans les banlieues parisiennes qui encerclaient la capitale, au XIX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>481</sup> Ce que Robert Frank appelle la « *guérilla des murs* », rappelant qu'à ces actions « *la Préfecture de Paris [crut] devoir répliquer par la voie d'une affichette menaçante : "[...] la lacération et l'endommagement d'affiches de l'Autorité occupante seront considérées comme acte de sabotage et punis des peines les plus sévères* » ; in *Images de la France de Vichy*, ouvrage collectif, Paris, La Documentation française, 1988, p. 212.

la clandestinité, faire accéder à la notoriété son message est par définition difficile. Dans ce domaine comme dans beaucoup, il s'agit surtout de « résister » à la propagande officielle. Et il faudra attendre la période de la Libération pour, en même temps que se multiplient les combats et que se précise la victoire, se mettent à fleurir les affiches, comme nous le verrons plus avant dans ce chapitre.

« **La poésie, c'est la rencontre d'un son et d'un sens** », d'après Paul Claudel. Une affiche fonctionne un peu sur le même schéma : un dessin plus un slogan. Certes, les techniques se perfectionnent à partir du milieu des années trente, à l'heure où les totalitarismes expérimentent toute l'étendue de la gamme de la propagande : photographies intégrées au dessin, photomontages, stylisation du trait qui remplace la simple figuration, plus grande place des symboles, etc. Faire image et délivrer un message, le plus souvent politique, donner du sens par l'image, faire naître la conviction et entraîner l'adhésion, voilà le but de l'affiche en tant que procédé technique. Celle de guerre est souvent abrupte à force d'être dépouillée : la force d'impact du message est accentuée par l'utilisation de techniques picturales sobres (comme celles, célèbres, de Paul Colin pendant la « drôle de guerre », ou celles du dessinateur attiré de l'extrême-droite, Ralph Soupault. Et comme trois des quatre affiches que nous nous proposons d'étudier ici, qui sont dues à l'affichiste grenoblois Darnaud). Le texte, partie intégrante de l'affiche et qui la compose presque au même titre que le dessin, doit cependant la plupart du temps se réduire à sa plus simple expression : c'est-à-dire faire lui aussi image.

Mais l'affiche peut aussi être simple support explicatif : donner à lire, afficher du texte, comme c'est par exemple le cas de celle-ci.

## **2 – 1 Le Vercors, « île en pleine terre ».**

Et quel plus beau slogan dans la France de l'été 1944, qui s'ébroue progressivement, mais qui est toujours en proie aux exactions et à la répression d'« *un ennemi toujours aussi barbare* », que celui que claironne cette affiche du *Comité de Libération Nationale du Vercors* : « **LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ** » ? Quel plus beau dessin, quel plus grand dessein, que celui que forment ces lettres majuscules : « **VIVE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE !** » pour la « **POPULATION DU VERCORS** », et au-delà, pour tous les Isérois ? Ce que proclame cette affiche, c'est l'établissement, à partir du 3 juillet 1944, de la première enclave de liberté sur le territoire métropolitain français. La force symbolique de cette affiche est évidente, qui réside dans la décision même de l'apposer. Elle fait prendre conscience à tous, et surtout aux ennemis – qu'ils soient Allemands ou qu'ils

<sup>482</sup>

Ne citons qu'un seul exemple de ces habiles détournements : celui de cette affiche qui représente un char d'assaut allemand conduit par un tankiste souriant ; le slogan qui l'accompagne est le suivant : « *Si tu veux que la France vive, tu combattras dans la Waffen SS contre le Bolchevisme.* » « Retouchée » par la Résistance, quelques mots ou quelques lettres biffées, ce commandement devient : « *Si tu veux que la France vive, tu combattras le Boche.* » Mais les Allemands pratiquent aussi cet art particulier. Au moment où, au printemps et à l'été 1941, la campagne des V de la Victoire, venue d'Angleterre et de Belgique, bat son plein sur les murs de la France occupée, les Allemands tentent de la retourner contre les résistants, en remplaçant sur leurs affiches le mot allemand « Sieg » (Victoire) par celui de « Victoria ». Le V de Victoria sera même apposé sur la Chambre des députés et... sur la tour Eiffel.

soutiennent le régime de Vichy –, que l’aventure du Vercors n’est pas que militaire. Elle constitue aussi un véritable projet politique, qui passe d’abord par la restauration des grandes valeurs idéologiques et politiques de la France contemporaine, héritées des Lumières et de la Révolution.

Répondant au vœu formulé par le chef civil du Vercors libre, Eugène Chavant (dit Clément), que « **le 14 JUILLET 1944 soit pour le Vercors une occasion de plus de manifester sa foi Républicaine et son profond attachement à la grande Patrie** », 72 forteresses volantes américaines larguent en ce jour anniversaire sur le plateau de Vassieux-en-Vercors 860 containers de vivres et de munitions suspendues à des parachutes Bleu/Blanc/Rouge. Personne ne s’y trompe, même si aucun message explicite n’évoque encore un quelconque débarquement allié en France : c’est un encouragement à espérer encore plus, à résister encore plus.

Il faut également, au moment où le territoire se libère par les armes de l’emprise de l’occupant allemand, donner à voir qui sont ces libérateurs, ces maquisards justement qui, dans le Vercors, le 3 juillet 1944, ont permis la restauration de la République.

## **2 – 2 Le maquisard-montagnard.**

Nombreuses sont alors, à partir de l’été 1944, les affiches qui forgent une manière d’image archétypale du héros-combattant afin d’en populariser la figure auprès de la population.

S’inscrivant naturellement dans cette longue chaîne des héros nationaux dont les portraits ornent les vignettes des manuels scolaires de la III<sup>ème</sup> République, quelque part entre Vercingétorix et Bayard, le maquisard en est l’incarnation exemplaire en même temps que le dernier avatar. Il est un de ceux qui, tels des milliers de Gavroche, alliant patriotisme et romantisme, ont osé défier l’efficacité militaire de l’occupant pour entreprendre, dans la grande tradition de la *furia francese*, une aventure aux allures d’épopée et aux accents chevaleresques. Il est le héros de la lutte armée clandestine en même temps que le héraut d’une épopée extraordinaire. Le maquisard mérite en effet d’être bien placé dans la hiérarchie affective de la mémoire collective française<sup>483</sup> : c’est ce que dit en substance cette affiche qui appelle à soutenir l’Association Nationale des amis des Francs-Tireurs Partisans Français du Dauphiné. Jeune et sportif, il est pauvre et heureux de l’être, courageux et par-dessus tout épris de liberté. Le front droit et pur encore rehaussé par son teint bronzé au soleil des montagnes, il est conscient de la justesse de son combat. Car c’est bien là sa spécificité par rapport à son camarade FTP du Nord, de Toulouse ou de Nice (sur l’affiche qui célèbre la libération de Nice par les FTPF, l’identifiant régional est représenté par la Baie des Anges et un gigantesque palmier), particularité que s’empresse de rappeler l’affiche : il est dauphinois, c’est-à-dire fils d’un pays de montagne. S’il a le regard lointain, en homme-sentinelle, en parfaite vigie dressée sur la terre élevée de ses pères, celui-ci est fixé non plus sur la ligne bleue des Vosges, mais sur celle du Vercors ou de Belledonne, dont les neiges éternelles auréolent son profil grec. Point n’est besoin de texte pour rendre encore plus prégnant dans

---

<sup>483</sup> « Le héros national, c’est le clandestin, c’est l’homme dans l’illégalité », écrivait Joseph Kessel dans *L’Armée des ombres*.

l'imaginaire grenoblois de la Libération la haute stature du Patriote des montagnes, version contemporaine du soldat-citoyen de l'An II, comme lui pauvrement équipé, mais comme lui véritable cœur de la nation. Ces quelques attributs, le travail sur les formes et le volume du dessin (le maquisard est ainsi tout aussi massif que les montagnes qui fournissent son arrière-plan à l'affiche) suffisent à codifier la figure du maquisard dauphinois idéal, à l'ancrer durablement dans « *l'imagerie populaire de la Résistance* », selon l'expression de Jean Cassou. Nous sommes là placés face à l'image quintessenciée du combattant volontaire, à son « image d'Épinal » en quelque sorte.

## **2 – 3 Marianne retrouvée.**

S'il est un visage que les Isérois libérés, à l'été 1944, sont heureux de pouvoir contempler à nouveau, c'est bien celui de la Marianne nationale.

Attention : son profil stylisé peut paraître dur, il est en fait grave. À défaut de grâce féminine (symbole de fragilité peut-être?), elle est pourvue d'une marmoréenne énergie et d'une mâle assurance, qui semblent déjà préfigurer l'esthétique de la Reconstruction<sup>484</sup>. Son visage altier est coiffé du bonnet phrygien, symbole de son tout récent et double affranchissement, comme au temps-référence de 1789. La coiffe de l'égérie nationale est frappée de la cocarde tricolore qui fait comme un écho en plus petit au large soleil qui luit de nouveau au-dessus du ciel de France, et qui irradie le haut de l'affiche. Ce soleil enfin renaissant – ou bien s'agit-il de l'auréole patriotique de la Sainte nationale ? –, c'est celui de « *l'élite de la pensée et des énergies françaises* ». La construction en abyme de l'affiche est ici assez subtile qui établit une équivalence de fait entre le *front* (physique) de Marianne et l'organisation politique du *Front National*. Si tous ces noms (de Monseigneur Chevrot et François Mauriac à Benoît Frachon et Louis Bergeron...) font *FRONT* ensemble, au sein d'une organisation d'obédience communiste, c'est qu'ils ont compris que seule l'union peut régénérer la nation et qu'ils font le choix de passer par dessus leurs éventuelles divergences politiques pour servir le bien commun.

Rassérénée, Marianne peut alors fixer avec sérénité l'horizon et envisager avec espoir l'après-guerre : la nation continuera d'opposer un front uni – en même temps que résolument buté – aux nouvelles difficultés qui ne manqueront pas de se faire jour. Il faudra alors de nouveau faire appel à « *l'élite de la pensée* » et bander toutes les « *énergies françaises* ».

## **2 – 4 Les Allobroges volent vers leur destin...**

Dans cette grande œuvre de recomposition du corps national, il est un acteur essentiel, un intermédiaire privilégié entre justement l'élite de la nation et le peuple : c'est la presse.

Alors seul moyen d'afficher quotidiennement ses idées et ses opinions, la presse est elle aussi libérée. Du jour au lendemain, les feuilles ronéotées difficilement lisibles issues

---

<sup>484</sup> Notons d'ailleurs que ses traits et sa prestance physique empruntent beaucoup au fonds commun des illustrateurs et propagandistes des années trente/cinquante : le maquisard isérois ressemble tout à la fois au stakhanoviste stalinien et au combattant de la Wehrmacht.

des presses clandestines de la Résistance vont bénéficier des rotatives et du réseau de distribution jusqu'alors réservé aux journaux collaborateurs. Le matériel est le même, les équipes changent. Le nom, aussi.

Si le « *grand quotidien régional des Alpes et de la vallée du Rhône* », théoriquement commun au *FN* et au *MLN*, et de fait totalement dévoué au Parti communiste, au moment où il remplace *Le Petit Dauphinois*, choisit de s'intituler *Les Allobroges*, c'est bien évidemment en référence au peuple qui, il y a longtemps, occupait le Dauphiné et la Savoie et qui résista si héroïquement à la conquête romaine de la Gaule.

*Le Travailleur Alpin* (communiste), *Le Réveil* (Chrétien-social) et *Le Dauphiné Libéré* (pro-gaulliste), les autres titres de la presse quotidienne dauphinoise, affichent eux aussi leur nom évocateur sur les murs de la capitales des Alpes. Entre propagande d'idées et « réclame commerciale », il faut, là aussi, gagner la bataille des images. Quel peut donc bien être, pour l'acheteur potentiel, le symbole de cet oiseau qui survole *Les Allobroges* ?

S'agit-il d'une paisible colombe, annonciatrice de paix, qui porte partout la nouvelle de la Libération en y associant le nom du journal qui a tant œuvré, dans la clandestinité, à sa réalisation ? Est-elle un messenger céleste plein de célérité, qui plane au-dessus de l'actualité pour pouvoir mieux et plus sereinement l'observer ? Et pourquoi pas tout simplement un pigeon voyageur, chargé de colporter les nouvelles et de répéter à satiété le nom de son employeur – d'en faire, en quelque sorte, la publicité ?

Comme elle a gagné la guerre, la Résistance, à la Libération, a définitivement remporté la bataille des images. Restée seule maîtresse du terrain, elle saura, pendant un temps, gérer au mieux les critères de sa propre représentation esthétique. Mais jamais, même quand elle se fait un brin abusive, quand elle a tendance à verser dans l'image pieuse ou dans la collection d'icônes – affiche veut aussi dire propagande, on l'aura compris –, la publicité de cette grande cause ne peut se confondre avec l'actuel marketing politique. La Résistance est et restera avant tout « *la dernière chanson de geste des peuples de l'Europe*<sup>485</sup> ». Et cette vérité intangible, elle, n'a pas besoin de publicité.

### 3 – La Résistance ou le mythe de l'Union.

L'union qui fut celle des divers mouvements de Résistance dans la clandestinité est un phénomène sur lequel on insiste énormément à la Libération. On multiplie les prises de position publiques qui assurent que pendant les « années sombres », le but ultime – la libération du territoire – était le même pour tous. Il était imposé par la seule valeur qui puisse transcender assez durablement les oppositions idéologiques et les querelles des partis politiques<sup>486</sup> ; le *patriotisme* commandait en effet à tous les « *vrais patriotes*<sup>487</sup> » de prendre les armes pour libérer la France de l'occupant et la délivrer de l'emprise de

<sup>485</sup> Cette formule – déjà citée ; cf. *supra*, « La Deuxième Guerre mondiale entre histoire et mémoire(s) » – est de François Bédarida, « Images de la Résistance », in *1938-1948. Les années de tourmente. De Munich à Prague. Dictionnaire critique, op. cit.*, p. 967.

<sup>487</sup> La formule est de Pierre Fugain.

Vichy... Un tel discours, des dizaines d'articles le reproduisent dans la presse grenobloise à partir du 22 août 1944, martelant cette antienne que, plus que jamais, « l'Union fait la force ».

Dans l'euphorie de la Libération, on entend appliquer à la nouvelle vie inaugurée ce 22 août les mêmes principes fondamentaux qui présidèrent à la vie clandestine et qui, au bout du compte, rendirent possible la victoire.

Et au tout premier rang de ceux-ci, *l'union*, à laquelle, le 23 août 1944, on attribue tout d'abord une fonction dynamique.

### **3 – 1 L'Union pour le combat (gagner la guerre).**

Modèle de celle qui fédérait les mouvements de Résistance clandestins, la qualité première de l'union est en effet de pouvoir assurer une action efficace, car la guerre n'est pas finie. Parmi de multiples exemples de cette idéalisation consciente du thème de l'union, on peut citer l'éditorial d'Yves Moustier, l'hyperactif directeur du *Travailleur Alpin* qui est sans ambiguïté à ce sujet, le 23 août. Œcuménique, le directeur du quotidien communiste écrit ainsi, au lendemain même de la Libération de Grenoble, que « **[cette journée de libération] a été possible, non seulement grâce à la force armée française et alliée, mais aussi grâce à l'union dans l'action que nous n'avons cessé de préconiser. Comme hier, l'union est nécessaire ; comme hier, l'action s'impose !** ». Union dans l'action et pour l'action semble être le credo du docteur marseillais, credo que développe à l'infini son journal et que reprennent à l'époque en chœur toutes les organisations qui dépendent du Parti communiste<sup>488</sup>. Et la déclaration, aux nets accents d'exhortation, que fait le même jour le *Comité Départemental de Libération de l'Isère*, va exactement dans le même sens : « **Dauphinois, unissez-vous pour la conquête de vos libertés, continuez le combat avec la foi intense qui vous a animés jusqu'à ce jour.** »

Ce même 23 août, deux autres déclarations officielles précisent que l'union est également nécessaire dans le domaine politique. En tout nouveau gestionnaire de la vie publique du département, le préfet Reynier, qui rappelle que « **notre victoire est celle de la liberté, de l'enthousiasme et de la foi** », demande aussi qu'elle « **reste celle de la discipline, du calme et de l'union** ». Soucieux de garantir l'ordre public, le préfet a lui

---

<sup>486</sup> Dans la préface (p. 3) que Paul Rochas, « secrétaire fédéral de l'Isère et membre du Comité Central du PCF » rédige pour l'ouvrage de Paul Billat, *Levés à l'aube de la Résistance dauphinoise. P.C.F.-Front-National-F.T.P.F. dans la Résistance de l'Isère* (Sassenage, Éditions les Imprimeurs Réunis, 1978) on lit : « *Et puis, faut-il le rappeler ? Ce qui fit la force de la Résistance, ce fut son unité. Nous nous honorons d'avoir tout fait pour cette union, pour rassembler "ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas" [...]* ».

<sup>488</sup> Ainsi, les Jeunesses Communistes prêchent-elles « *l'Union et l'Action pour que vive la France* ». Cependant, on peut d'ores et déjà remarquer une certaine déviation idéologique, propre au prosélytisme politique du Parti, et qui ira de plus en plus s'affirmant. En effet, publiant en 1<sup>ère</sup> page de ce même numéro du 23 août 1944 un « *Appel de la C.G.T aux travailleurs de la région* », le journal ne parle déjà plus d'*union*, mais d'*unité*, réalisée autour du syndicat communiste : « *Ouvriers, employés, l'heure du coude à coude a sonné, l'heure à l'unité de la grande classe ouvrière est arrivée, tous en masse entrez dans nos syndicats.* »

confiance en la vertu fédérative de l'union. La nouvelle municipalité, qui succède au Comité de Libération de Grenoble, tient quant à elle à préciser immédiatement que **« venus des horizons politiques les plus divers, ses membres choisis parmi toutes les organisations de la Résistance [...] ne désirent qu'une chose : rester des patriotes au service d'autres patriotes. Dans leurs nouvelles fonctions, ils apporteront la même foi, le même esprit de sacrifice, le même désir d'union qui les animaient quand ils risquèrent leur vie ou leur liberté à chaque pas [...] »**.

Pour l'instant, on l'a compris, l'union se fait au titre de l'action concrète que mène la Résistance, et pas encore au nom de sa mémoire. Elle conserve une actualité nécessaire à la poursuite d'un combat à présent bien engagé certes, mais loin d'être terminé. Cette volonté forcenée d'union est d'ailleurs telle que l'on assiste à des déclarations d'intentions qui peuvent parfois paraître originales, surtout quand on sait la radicalisation mémorielle qui va bientôt prévaloir à Grenoble (cf. *infra*, « La mémoire de la Résistance à Grenoble, 1947-1964 : batailles pour un monopole ? »). Ainsi, heureux de constater que *Le Réveil* adhère sans détour à la mémoire de la Révolution française fêtée le 21 septembre à l'occasion du cent cinquante-deuxième anniversaire de la bataille de Valmy, le très communiste Yves Moustier parle en termes particulièrement chaleureux dans son éditorial du lendemain de « *l'union des catholiques et des communistes* ». De même *Les Allobroges*, dans un bel article intitulé « *Témoignage chrétien, témoignage français* », citant les appels à la Résistance lancés par la revue chrétienne, se fait-il « un devoir de rappeler ces extraits du Cahier du Témoignage Chrétien parus dans la clandestinité en juillet 1944 [...]. Car, croyants et incroyants, tous unis dans une action révolutionnaire commune, celle de poursuivre les principes énoncés chez nous en 1789, nous demeurerons des combattants vigilants fans une France libérée où tout reste à faire<sup>489</sup> ». On l'aura compris, c'est parce qu'ils savent donner à la Libération des gages sur l'authenticité de leurs sentiments républicains que les résistants chrétiens sont aussi (pour l'instant) généreusement évoqués par la presse de gauche comme une des composantes essentielles de l'union résistante.

Une autre manifestation de cette forte volonté d'union est visible à travers la création de très nombreuses associations de résistants dès la Libération. Vecteurs de mémoire par excellence, les associations de résistants grenoblois sont immédiatement très actives qui organisent, codifient et unifient le message des combattants isérois comme nous le vérifierons bientôt (cf. *infra*, « Les acteurs de mémoire et leurs discours : 1944-1946 » ; quasiment chaque mouvement de Résistance, presque chaque maquis prolonge en effet son existence à la Libération par la création d'une association<sup>490</sup>).

Si elles sont d'emblée nombreuses, les associations grenobloises ne sont en revanche pas encore très politisées. Toutes tendent fin 1944 et début 1945 vers la délivrance du même message d'union. Dans un premier temps, c'est la volonté commune

---

<sup>489</sup> *Les Allobroges*, numéro du 19 septembre 1944, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>490</sup> Les grosses fédérations nationales ne s'implanteront elles qu'un peu plus tard, notamment à partir de la mi-1945 ; cf. *infra*.



qu'on n'oublie pas ceux qui sont morts pour la Libération de la France qui les empêche de s'opposer. Le maître mot là encore est « ***l'unité dans le souvenir***<sup>491</sup> ». Blaise Giraudi nous disait ailleurs (ce que confirmaient Jacques Lutz, Gustave Estadès et Roger Martinelli entre autres) que l'on pouvait faire partie de plusieurs associations en même temps sans que cela ne pose de problèmes de conscience politique. Ce n'est que plus tard, quand le mythe de l'unité éclatera sous la pression des enjeux politiques partisans, que ces associations s'inféoderont peu à peu aux partis politiques, que les militants eux aussi se spécialiseront.

Et c'est encore l'indispensable union qui est invoquée dans l'éditorial des *Allobroges* le 26 août 1944 pour expliquer aux lecteurs du journal sa cogestion par le *Front National* et le *Mouvement de Libération Nationale*. Intitulé sans hésitation « ***L'unité force de la Résistance*** », l'article explique comment cette double direction, menée par « ***les deux grandes organisations de la Résistance*** » continue « ***l'union spontanée jaillie du terroir menacé, cimentée par quatre années de lutte commune [...]*** ». ***La population grenobloise, « au sens politique si averti »***, est censée trouver dans cette cohabitation « ***le gage d'une unité constructive de plus en plus effective*** ».

### **3 – 2 L'Union pour le politique (appliquer le programme du CNR) : un rêve impossible ?**

Entonné sur tous les modes et surtout par tous les partis et tous les courants de pensée, cet hymne à l'union doit donc en toute priorité présider à la recomposition de la vie politique locale. C'est dans ce sens en tous cas que les journaux présentent « *Les États Généraux de la Résistance* » qui se tiennent à Vizilledébut septembre 1944. A lire le compte rendu que donne le numéro des *Allobroges* du 6 septembre sur cette première et importante réunion des *CDLN* de toute la région Sud-Est<sup>492</sup>, ce sont les trois mots *d'union*, *d'unité* et *d'unanimité* qu'il faut avant tout retenir des débats, parce qu'ils apparaissent décidément comme le principe sacré de la vie politique grenobloise en cette fin d'année 1944.

***Union*** tout d'abord, parce que « ***[...] la communauté d'enthousiasme et de ferveur patriotique prit plus d'éclat encore lorsque, après la lecture de la résolution, tous les délégués se levèrent et firent le serment de rester unis [...] pour que soit accomplies, sans faiblesses ni réticence, toutes les décisions qu'ils venaient de prendre*** » ; ***unité*** ensuite, puisque « ***le château de Vizille est redevenu le symbole [...] d'une unité française cimentée cette fois par le sang de ceux qui se refusèrent toujours à trahir la patrie et la république démocratique*** » ; ***unanimité*** enfin, les six *CDLN* du Sud-Est « ***constatant l'unanimité des volontés exprimées par les délégués présents, dès leurs premiers contacts***<sup>493</sup> ... »

Au cours du premier mois et demi qui suit la Libération de Grenoble, l'union se

---

<sup>491</sup> Blaise Giraudi. *Entrevue du 24 septembre 1993*.

<sup>492</sup> C'est-à-dire les Comités Départementaux de Libération Nationale des Hautes-Alpes, de l'Isère, de la Drôme, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

décline donc sur tous les tons. Prolongeant l'union forgée dans la clandestinité, elle doit en quelque sorte insuffler à la nouvelle vie publique une vitalité et une pureté régénératrices.

Mais cet espoir sera très vite déçu. Déjà, au cours de l'Assemblée Nationale des Comités de Libération qui se réunit à la mi-décembre à Paris, même si c'est encore à « *l'unanimité* » qu'est votée la résolution sur les élections municipales et cantonales qui prévoit leur tenue pour février 1945, les dissensions politiques se font d'un coup plus nettes. Pour obtenir finalement cette adoption – d'une « *assemblée assez divisée* » note significativement *Le Réveil*<sup>494</sup> – Louis Saillant demande qu'on « **ne nuise pas à l'unité de la France en guerre** »<sup>495</sup>. Tout le monde sait déjà que la politique et ses enjeux partisans sont en train de reprendre leurs droits ; le plaidoyer de Saillant pour la « *nécessité impérieuse de maintenir à tout prix l'unité de la Nation* » semble anticiper un éclatement politique qui paraît de plus en plus certain. Le discours du dirigeant cégétiste comporte déjà des relents de nostalgie, typiques de cette affectivité qui marque cruellement ceux qui crurent réellement au principe actif de l'union, qui regrettent le temps béni, qui déjà semble s'éloigner, où l'union n'était pas qu'un mot.

Pour Grenoble, on l'a vu, c'est l'opposition, souvent violente, entre chrétiens-sociaux du *Réveil* et communistes du *Travailleur Alpin*, sur le problème crucial de l'Épuration, qui marquera la première faille d'importance au sein de cette nouvelle « union sacrée ». Les problèmes de la presse – à travers le feuilleton des divergences FN/MLN dans la gestion commune des *Allobroges* – viennent eux confirmer que les partis politiques et leurs classiques oppositions reprennent le dessus au détriment de l'union<sup>496</sup>.

D'autre part, la promesse d'élections cantonales et municipales pour février 1945 exacerba les tensions à l'échelle locale. Et Monseigneur Caillot – dont on connaît par ailleurs l'engagement sans aucune ambiguïté en faveur de la Révolution nationale, qui lui valut le surnom d'« évêque le plus pétainiste de France » – a beau dire une messe pour la « semaine de l'Unité des Chrétiens », le 18 janvier, il n'en reste pas moins que l'assemblée qui réunit les cardinaux et archevêques de France, en exhortant les Français à l'union religieuse, ressemble aussi à s'y méprendre à un meeting électoral en faveur du seul général de Gaulle...

Quand le mot union est employé à partir du tout début de l'année 1945, ce n'est donc déjà plus dans le même sens qu'à l'automne 1944. Ce n'est plus autour de la Résistance considérée comme la seule et unique instance morale valable, parce que républicaine et pour cela même apolitique, que doit se réaliser l'union. Chaque parti, qui avait

<sup>493</sup> Fin 1944, a lieu au Théâtre de Grenoble la réunion du Mouvement de Libération Nationale. Alban, chef régional et président du Comité Départemental du MLN du Rhône, y prend la parole. Le compte rendu des *Allobroges* précise que, « encore une fois, il est question d'union ».

<sup>494</sup> *Le Réveil*, numéro du 17 décembre 1944, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>495</sup> Louis Saillant représentait la CGT au sein du CNR depuis sa création en 1943.

<sup>496</sup> Lire à ce propos Bernard Montergnole, *La presse grenobloise de la Libération...*, op. cit.

volontairement abandonné ses revendications propres au profit de l'œcuménisme combattant de la Résistance, a de plus en plus tendance à se présenter, en 1945, comme le seul et unique héritier de ce même œcuménisme et renoue ainsi, de manière tout aussi paradoxale que brutale, avec des préoccupations électorales que l'opinion, elle, redécouvre, étonnée et... déçue. L'union va alors rapidement devenir pour chaque parti – et de manière, répétons-le, paradoxale – un thème de propagande partisane, cessant du même coup de ressembler à cette utopique plate-forme d'entente qu'on voulait bâtir ensemble, à peine trois mois plus tôt... Il devient par exemple clair que le Parti communiste veut en fait réaliser l'« union » à son seul bénéfice, en attirant à lui le plus de sympathisants, d'adhérents et d'électeurs possible. Ce sont les communistes grenoblois qui déploient en la matière l'activité la plus intense et la plus efficace, calquée sur une expérience de la propagande déjà largement expérimentée avant-guerre et à la technique éprouvée, au sein de laquelle *Le Travailleur Alpin* fait figure de rouage essentiel. Il est ainsi très significatif que, de toutes les personnes à qui nous avons posé la question suivante, « **Avez-vous eu l'impression que la politique intervenait trop à la Libération, au détriment d'autres problèmes, peut-être plus importants ?** », seul Pierre Fugain, sympathisant communiste à la Libération, nous a clairement répondu « non », allant même jusqu'à dire qu'« **il fallait qu'elle intervienne** <sup>497</sup> ». Cette franchise contraste totalement avec l'absolue volonté de la plupart des résistants de présenter, de nos jours, cette période de la Libération comme un modèle parfait d'union et traduit bien cette réalité que le Parti communiste est le plus à l'aise dans le domaine politique. Si les résistants non-communistes répondent au contraire tous « oui » à la question mentionnée ci-dessus, c'est pour stigmatiser justement une telle intervention de la politique, dont le retour aurait selon eux été dommageable à l'union de la Résistance.

Actuellement groupés au sein d'associations plus ou moins politisées, la grande majorité d'entre eux insistent sur cette magique et indestructible union dont on perçoit qu'ils la parent de vertus largement fantasmées, qui, par delà les clivages politiques, aurait malgré tout perduré jusqu'à nos jours. Cela donne parfois des avis nuancés à l'extrême, et à la limite du paradoxe. Reconnaisant que le jeu politique devait être rétabli à la Libération et même que c'était là une des premières conditions de la restauration de la démocratie, beaucoup disent par la suite leur déception devant les résultats d'un tel rétablissement.

En particulier messieurs Estadès, Martinelli, Giraudi, Lutz, et Duffourd, ainsi que mesdames Renée Maire et Simone Lagrange, qui tous eurent à affronter l'épreuve de la Déportation, nous disaient la surprise et le désarroi qui furent les leurs à leur retour des camps nazis, mi-1945 <sup>498</sup>. Cette France qu'ils espéraient unie était déjà retombée dans

---

<sup>497</sup> Entretien du 28 février 1991. Alain Le Ray, ancien chef départemental des FFI, s'il insiste lui sur « l'accord très authentique qui existait entre les membres du CDLN qui permet de calmer le jeu et de rétablir le fonctionnement démocratique des conseils municipaux », signale en même temps qu'il « est également vrai que les communistes, du fait du rôle joué sous l'Occupation et grâce à l'exceptionnelle vitalité du journal *Le Travailleur Alpin* ainsi que des *Allobroges*, ont occupé dans la vie politique dauphinoise une place de choix ». Réponse manuscrite du 10 avril 1991. Sur le rôle essentiel du *Travailleur Alpin*, Louis Bonnaure, successivement journaliste au *Petit Dauphinois*, aux *Allobroges* puis au *Dauphiné Libéré*, nous a beaucoup renseigné. Entretien du 21 juin 1991, suivie de nombreuses conversations téléphoniques.

les querelles politiciennes d'avant-guerre.

Mais, à moins d'instaurer un système politique centré autour d'un parti unique, le grand parti rêvé de la Résistance – dont on se demande si *Les Allobroges* ne fait pas l'éloge le 9 avril 1945<sup>499</sup> – ne pouvait-on pas s'attendre à un tel résultat<sup>500</sup> ?

### **3 – 3 L'Union pour mémoire, l'union pour la mémoire : un pis-aller ?**

Il est certain que le temps et l'espace privilégiés où peuvent s'exprimer et s'entretenir le mythe de l'union sont ceux que fournissent les cérémonies commémoratives officielles. L'analyse des discours des cérémonies commémoratives le prouve : *l'union*, sa force, sa nécessité, sont à chaque cérémonie systématiquement et largement rappelées. Il ne pouvait à vrai dire guère en être autrement. En effet, il n'y eut pas à Grenoble, dès la Libération, d'alignement de la politique commémorative sur la politique tout court (on verra plus avant en détail que la prise en charge de la commémoration par les autorités préfectorales et municipales a justement pour but principal de gommer, au point de les rendre invisibles pour l'opinion publique, les querelles politiques).

Très clairement, si l'on sait pertinemment que l'union, à partir de la fin 1944 et du début 1945, n'est plus que très relative, on s'interdit d'exposer trop publiquement ses dissensions politiques et surtout pas lors des cérémonies du souvenir. Au contraire, la commémoration est l'occasion d'affirmer au nom de la mémoire un certain refus du politique. Par un réflexe commun à tous les résistants, et ceci quel que soit leur engagement politique, la commémoration officielle permet régulièrement de se replier sur l'acte à proprement parler extraordinaire de leur vie et d'oublier opportunément le reste<sup>501</sup>. Certes, les communistes souffrent les premiers de l'intransigeance des autorités. Ils ne peuvent délivrer la substance de leur message lors des cérémonies du 11 novembre ou bien du 22 août. En 1944-1945, balançant entre sa volonté d'accaparement de la mémoire et celle de participer à la mise en scène de l'unanimité générale, le Parti communiste est contraint au silence par les maires socialistes de Grenoble, sous peine d'exclusion des cérémonies commémoratives ; sa présence muette aux commémorations est alors perçue comme le signe objectif que l'union est réelle. A la Libération et pour Grenoble, même les communistes semblent donc opter pour une commémoration

<sup>498</sup> Madame Renée Maire, secrétaire générale de l'Amicale Ravensbrück, section Isère, nous a gentiment adressé une réponse manuscrite, le 12 avril 1991.

<sup>499</sup> Le journal, parlant du « *premier pas vers la Renaissance française* », estime en effet que « [...] nous sommes tous d'accord pour dépasser les anciennes frontières des partis. Catholiques, communistes, républicains, nationaux, socialistes ou modérés se sont tous forgés une âme nouvelle dans la lutte menée en commun pour la libération ».

<sup>500</sup> Gustave Estadès nous parlait lui de la « *naïveté* » qui était la sienne à l'époque. D'après Paul Dreyfus, l'unanimité visible à la Libération était « *une façade* », qu'il s'agissait d'entretenir et qu'on « *n'a cessé de ravalier depuis* ». Première entrevue le 4 mai 1991, suivie de nombreuses autres.

<sup>501</sup> Malgré des exceptions que nous étudierons plus avant ; cf. *infra*, « Le rituel commémoratif grenoblois ou l'« art de la mémoire » : 1944-1964 ».

détachée des enjeux de mémoire politisés – et ce contrairement à Paris<sup>502</sup>. La « stérile » opposition des partis doit trouver d'autres espaces d'expression, d'autres circonstances publiques pour se dire, ou alors d'autres dates commémoratives, moins officielles et plus typées politiquement, comme nous le verrons.

Reste que, réelle dans la clandestinité, battue rapidement en brèche à la Libération par les enjeux politiques, l'union accède, presque en désespoir de cause, au statut de mythe dans la mémoire collective. On peut d'ailleurs penser que c'est là qu'elle prend sa véritable ampleur, *mythe* et *mémoire* s'accommodant en effet parfaitement l'un de l'autre, mieux, se nourrissant réciproquement l'un l'autre. Puisque les résistants savent qu'ils ne pourront pas réaliser l'union politique au nom de la mémoire de la Résistance, il ne leur reste plus qu'à la mettre en scène lors des cérémonies commémoratives pour en entretenir *a posteriori* la légende et l'illusion mémorielle, le mythe de *l'unité* de la Résistance venant alors compléter celui de *l'âge d'or* de la Résistance<sup>503</sup>.

Il faut cependant noter que la commémoration, si elle est certes une mise en scène de l'union, est une mise en scène où interviennent à part quasiment égale l'artifice et la sincérité. Ne pouvant se mettre d'accord sur la suite politique à donner à leur combat, les résistants parviennent en revanche à définir, cahin-caha, un espace minimal d'entente autour de la mémoire de leur lutte commune. Les résistants sont pour la plupart heureux de se retrouver pour le 8 mai, le 22 août ou le 11 novembre et oublient pour un temps la discipline de parti. L'attachement affectif au passé idéalisé de la Résistance (certes teinté d'épopée, très structuré et institutionnalisé, en un mot officialisé), est indiscutablement sincère et partagé, qui s'exprime en priorité dans les commémorations, la célébration œcuménique des dates anniversaires, le culte commun rendu au souvenir des héros légendaires<sup>504</sup>.

## II – Le centralisme mémoriel grenoblois.

---

**La Libération à peine effective, Grenoble (par la voix notamment des principaux de ses nouveaux représentants légaux) cherche à affirmer sa prééminence en matière de gestion de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. La politique de mémoire qui s'esquisse alors engage une triple concurrence qui vise à rendre historiquement incontestable la valeur résistante de la ville et qui, tentant de placer**

<sup>502</sup> Voir Gérard Namer, *op. cit.*

<sup>503</sup> On sait d'ailleurs que ce sont là deux des quatre grands mythes politiques français, d'après Raoul Girardet : *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », 1986, 210 p. (les deux autres mythes sont celui du *Sauveur* et celui de la *Conspiration*).

<sup>504</sup> Mais la volonté des résistants d'offrir un visage uni de leur groupe socio-politique se heurtera rapidement au pragmatisme de l'opinion publique. La désaffection progressive de la population grenobloise pour les cérémonies commémoratives sanctionnera bientôt le manque évident d'union politique, les Grenoblois jugeant les résistants proprement incohérents quand ils dépensent autant de leur énergie pour se déchirer quotidiennement alors que périodiquement, ils cherchent à donner une impression d'unité ; cf. *infra*, notre chapitre sur les cérémonies commémoratives.

au plus haut dans les représentations collectives du conflit le rôle joué par Grenoble, agit à trois échelles différentes (nationale, « départementale », régionale).

## A – Grenoble, Capitale de la Résistance.

Tout d'abord, excipant de la précoce reconnaissance gaulliste conférée par l'attribution de la Croix de la Libération, le 5 novembre 1944<sup>505</sup>, Grenoble « s'autobaptise » *Capitale de la Résistance*, se ménageant ainsi une place de premier rang au sein du panthéon national de la Résistance. On sait<sup>506</sup> que la Résistance iséroise a cette particularité de n'être pas limitée, dans les faits non plus d'ailleurs que dans la mémoire collective la plus contemporaine, à la seule action de ses composantes urbaines et qu'au contraire, de nos jours, un certain renversement s'est même produit en la matière puisque quand on évoque de manière très générale la Résistance « grenobloise », c'est très souvent pour parler en tout premier lieu des maquis montagnards et avant tout de ceux du Vercors<sup>507</sup>.

En 1944-1945, cette double dimension de la Résistance grenobloise est beaucoup plus équilibrée. On parle à part sensiblement égale du Groupe Franc de Paul Vallier et des maquis montagnards. Leur action est présentée comme parfaitement complémentaire. Ce qui préside à cette action, dans l'un et l'autre cas, c'est tout simplement l'esprit de Résistance. Maquisards du Vercors, de Chartreuse et de l'Oisans, ou Groupes Francs urbains de Grenoble, tous sont d'abord des résistants, terme que l'on écrit d'ailleurs respectueusement dans la presse de l'époque avec un « R » majuscule.

Dès le 22 août 1944, on réclame en effet pour la capitale des Alpes un autre titre de capitale : celui de la Résistance. Plusieurs facteurs sont évoqués pour cela. *Les Allobroges* insiste sur le fait que Grenoble est la première ville française décorée de l'Ordre de la Libération<sup>508</sup>. Profitant de l'avantage certain conféré par l'attribution de la décoration gaulliste, le journal évoque Grenoble comme « **le bastion avancé de la Résistance [...], la ville qui mérite, par son martyre et celui de centaines de ses valeureux fils, le titre de la Capitale de la Résistance** ». Quand le général de Gaulle arrive à Grenoble le 5 novembre 1944 pour remettre officiellement à la ville la Croix de la Libération, c'est bien sûr une nouvelle occasion d'insister avec force sur cette qualité de capitale de la Résistance qui se présente. Déjà plus ou moins en froid avec de Gaulle, le Parti communiste, par le truchement de son organe de presse locale, se fait très discret. Et n'évoquant que très peu de Gaulle, *Le Travailleur Alpin* ne parle en conséquence que très peu de Grenoble, accusant ainsi un léger déficit dans la contribution à l'héroïsation générique de la ville, que ses deux confrères présentent quant à eux comme la capitale

<sup>505</sup> Il s'agit là de la date de la remise officielle ; Grenoble est la deuxième ville reconnue « compagnon pour la Libération de la France dans l'honneur et par la Victoire », le 4 mai 1944.

<sup>506</sup> Notamment grâce aux travaux de Pierre Bolle ; cf. *supra*, « Adaptabilité d'un objet de recherche à l'échelle locale ».

<sup>507</sup> Dans l'inconscient collectif, le « lieu de mémoire » résistant que constitue le Vercors semble en effet beaucoup plus prégnant que Grenoble.

<sup>508</sup> *Les Allobroges*, numéro du 23 août 1944.

maintenant *officielle* de la Résistance. *Les Allobroges* en revanche, en première page de son numéro du 6 novembre, consacré au compte rendu de la visite de De Gaulle, publie une photographie qui montre les dégâts subis par la ville pendant la guerre. Intitulée « *Comment Grenoble a gagné sa croix* » le cliché est significativement légendé comme ceci : « **C'est en ouvrant ces brèches dans ces murs, en se meurtrissant pour anéantir sans cesse et partout l'envahisseur que Grenoble a conquis son titre de Capitale de la Résistance** ».

Le tableau ci-après récapitule les titres des articles que consacre la presse grenobloise à la venue de De Gaulle et permet de constater que l'arrivée du chef du gouvernement provisoire à Grenoble est bien avant tout perçue comme la confirmation officielle, à l'échelle nationale, de son titre de *Capitale de la Résistance*.

Les Allobroges	Nature de la typographie et importance des caractères.	Le Travailleur Alpin	Nature de la typographie et importance des caractères.	Le Réveil	Nature de la typographie et importance des caractères.
« Au terme de son voyage en terre allobroge, le Général de GAULLE remet à Grenoble, Capitale de la Résistance La Croix de la Libération »	Minuscules et soulignement. Capitales. Petites capitales. Capitales.	« La visite du Général DE GAULLE. Grenoble-la-Vaillante a reçu la Croix de la Libération »	Petites capitales. Capitales.	« Après avoir rendu au cimetière de Morette un émouvant hommage aux héros des Glières, le Général DE GAULLE A VISITE Chambéry puis a remis à Grenoble-la-Résistante la Croix de la Libération »	Petites capitales. Capitales.

C'est au maire <sup>509</sup>, en tant que représentant officiel de la communauté grenobloise, qu'est logiquement dévolue la charge de rappeler le haut titre de Grenoble, que le général De Gaulle vient en fait, de manière laïque, sanctifier le 5 novembre : « **Mes chers concitoyens, Dans quelques heures, la ville de Grenoble aura le privilège d'accueillir l'ardent patriote, le grand Français en qui s'incarne l'âme de notre pays, le Général De Gaulle. De ses mains, la Métropole des Alpes françaises, qui sut mériter le titre glorieux de "Capitale de la Résistance", recevra la Croix de la Libération** <sup>510</sup> ... »

Le 6 novembre, Lafleur prend de nouveau la parole. Après avoir égrené la liste des

<sup>509</sup> Frédéric Lafleur, (« Lebreton » dans la clandestinité, parce qu'originaire de Lorient), membre du Mouvement de Libération Nationale, maire de Grenoble depuis le 23 août 1944.

martyrs grenoblois les plus connus, le maire s'adresse au Grand Homme pour réaffirmer le statut particulier de Grenoble : « ***Voilà pourquoi, mon Général, nous sommes orgueilleux de notre titre de Capitale de la Résistance, de la Croix de la Libération que, d'Alger, vous nous donniez en décembre 1943. A cette époque déjà, nous pensions aux jours où vous même viendriez remettre à notre cité libérée cette suprême récompense***<sup>511</sup> ».

Le 5 novembre 1944 est une célébration réciproque entre un général De Gaulle unanimement considéré comme le chef de la Résistance française, et Grenoble, à qui l'on prête la qualité de capitale de cette même Résistance. L'incontestable stature du premier cautionne et conforte l'orgueil de la seconde.

Dans le texte exact des différentes citations que reçut la Ville de Grenoble cependant, si l'on évoque bien entendu son incontestable engagement, il n'est nulle part fait mention de la Capitale de la Résistance. Grenoble s'est donc bien, d'elle-même, c'est-à-dire seule, attribuée ce titre, comptant se le réserver et outrepassant donc, en quelque sorte, ses droits mémoriels<sup>512</sup>.

## **B – Une volonté de sureprésentation mémorielle ?**

En nous gardant de vouloir anticiper sur les conclusions de la partie que nous consacrons à l'examen des *Lieux du souvenir et de mémoire* (cf. *infra*, « La Pierre et les murs »), il semble évident que, dans l'immédiat après-guerre, Grenoble cherche à s'imposer à tout un département et au-delà à toute une région (c'est-à-dire, *grosso modo*, le Dauphiné), comme l'incontournable pivot mémoriel local.

Cette volonté d'affirmation mémorielle se fonde sur un double mouvement qui permet à Grenoble de s'imposer d'abord à son *agglomération*, mais aussi aux maquis environnants et à l'ensemble du département (avant éventuellement d'envisager d'autres frontières).

Soit Grenoble attire à elle les mémoires disons « corporatistes » du conflit (postiers, cheminots, policiers), qui ne peuvent guère espérer obtenir une reconnaissance publique et officielle que si elles savent se rendre visibles au sein de l'espace grenoblois (par la tenue de cérémonies commémoratives propres à leur groupe et surtout par l'érection de monuments commémoratifs) qui est très rapidement perçu par tous, à partir de la visite de De Gaulle comme une « ville-mémoire » à ciel ouvert. Des mémoires légèrement allogènes s'inscrivent aussi au cœur de la ville, drainées en quelque sorte par la force d'attraction grenobloise et le potentiel de forte représentativité symbolique qu'offre la ville. C'est le cas notamment du Vercors, dont quelques uns des principaux lieux du souvenir

<sup>510</sup> *Proclamation du maire de Grenoble, le 5 novembre 1944 ; reproduite par les trois quotidiens le 6 novembre.*

<sup>511</sup> *Discours de Lafleur repris par toute la presse le 7 novembre.*

<sup>512</sup> Il ne semble d'ailleurs pas qu'il y ait en 1944 de réelles différences qualitatives entre le terme de *Capitale de la Résistance* et celui, apparemment moins fort, de *Grenoble-la-Résistante*. C'est ainsi que *Le Réveil* du 6 novembre, emploie tour à tour les deux expressions, exactement comme si elles étaient synonymes : Grenoble est LA ville Résistante par excellence, par définition.



ou de mémoire (le « Monument à la mémoire de 20 patriotes du Vercors, fusillés par les Allemands le 14 août 1944 », cours Berriat ; la stèle Chavant<sup>513</sup> ).

Soit Grenoble se « déplace », confirmant par l'intermédiaire symbolique de la présence du préfet ou/et de tels hauts responsables militaires venus de Grenoble, la reconnaissance que la « *Capitale de la Résistance* » délivre à telle mémoire locale. Qu'aurait en effet valu l'inauguration du « *monument à la mémoire des aviateurs anglais morts à Saint-Georges-d'Espéranche le 17 septembre 1943* » si Reynier n'y avait pas assisté le 29 octobre 1944<sup>514</sup> ?

Pour banale qu'elle puisse paraître (après tout, Grenoble est la plus grande ville de la région et c'est là qu'il faut être si l'on veut se faire entendre...), cette idée selon laquelle Grenoble cherche, intuitivement, le plus tôt possible, à s'imposer comme la capitale de mémoire du département (et un peu plus...), permet de signaler la précocité, la force et la permanence dans la durée des rivalités mémorielles entre des régions ou des zones d'influence limitrophes (Lyonnais/Vercors/Dauphiné mais aussi Savoies avec Les Glières) au vécu résistantiel particulièrement important.

Et les lignes de partage ne sont d'ailleurs pas faciles à établir au sein des mémoires régionales, comme l'illustre la concurrence qui a brièvement opposé à la Libération Grenoble à Lyon pour l'accession au firmament du panthéon résistant régional et national.

### C – Grenoble en concurrence avec Lyon.

Envié, le titre de *Capitale de la Résistance* l'est à un tel point qu'il suscite quelques querelles pour son attribution. En effet, à partir de 1945 et très nettement en 1946, si on hésite à présent à parler de Grenoble *Capitale de la Résistance* et qu'on préfère employer l'expression *Grenoble-la-Résistante*, c'est que le statut tant désiré de Capitale de la Résistance a clairement été conféré à Lyon. Et, suprême offense, c'est le général de Gaulle qui a autorisé l'autre grande ville de la région, la première, en importance, des métropoles régionales, Lyon, à se parer de ce titre<sup>515</sup>.

Grenoble n'en peut mais. Reste que la déception est bien sûr énorme. Cette distinction dont elle voulait absolument se prévaloir pour pouvoir se démarquer par le haut

<sup>513</sup> Voir *infra*, notre chapitre sur le Vercors, pour une analyse plus détaillée. Notons cependant que les deux monuments sont inaugurés aux extrémités chronologiques de la période que nous envisageons (le 14 août 1946 pour le premier ; à la fin de la décennie soixante pour le second), ce qui confirme la permanence de l'attractivité grenobloise.

<sup>514</sup> ADI 2696 W 75, « Résistance. Erection de monuments ».

<sup>515</sup> Grenoble avait fait la sourde oreille quand déjà, lors de sa visite dans la Capitale des Gaules, mi-septembre 1944, c'est-à-dire près de deux mois avant de se rendre à Grenoble, Charles de Gaulle avait montré une nette préférence pour Lyon. Une des photographies qui composent l'opuscule intitulé *Le Général de Gaulle à Lyon* (sInd, achevé d'imprimer le 14 septembre 1944, il est consultable au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère; est-ce un supplément du *Progrès*, rien ne l'atteste) était ainsi légendée : « *Avant de repartir, le général de Gaulle cite à l'ordre de l'armée plusieurs des meilleurs maquisards de l'Isère qui ont eu l'honneur d'entrer les premiers à Lyon [...]* » (souligné par nous). Voir, sur cette inégale concurrence mémorielle, en annexe n° VI, le discours du général de Gaulle.

du reste de la Résistance de l'intérieur, lui échappe. De plus, elle va couronner la ville qui, depuis toujours, joue le rôle de sa rivale privilégiée. Les anciens résistants que nous avons rencontrés sont sur ce point tous unanimes, même si leur jugement est bien sûr à la fois tardif et subjectif. Ils n'admirent que très difficilement ce que Gustave Estadès appelle carrément une « *dépossession* ». Ainsi, lors du discours qu'il prononce pour les deuxièmes fêtes de la Libération, le nouveau maire, Martin, pourtant très investi dans la Résistance et fier de la place qu'y occupe sa ville, ne parle plus de Grenoble *Capitale de la Résistance* comme l'avait fait Lafleur quelques mois auparavant. Le préfet Reynier, ex-commandant « Vauban » dans la clandestinité, se contente, lui, de parler de Grenoble qui fut « *une* » capitale de la Résistance<sup>516</sup>. Deux ans après le 22 août 1944, les titres de la presse grenobloise traduisent parfaitement ce glissement sémantique, qui n'emploient plus du tout l'expression<sup>517</sup>. Cette légère mais révélatrice dérive du vocabulaire, qui conduit Grenoble du statut, mythifié dans l'urgence, de *Capitale de la Résistance* à celui, moins exceptionnel, de *Grenoble-la-Résistante*, s'accroît encore un peu plus quand on se met à parler de Grenoble *Capitale des Maquis* et confirme en tout cas cette idée selon laquelle la ville, si elle n'est donc pas la *Capitale historique* de la Résistance française, veut être celle de la *mémoire de la Résistance*. A vrai dire, nous n'avons rencontré cette appellation qu'à partir de 1946, date à laquelle elle est de temps en temps repérable dans la presse, notamment lors des commémorations en l'honneur du Vercors (sur les rivalités mémorielles géographiques autour du Vercors, cf. *infra*). Toujours est-il que le débat animait encore au début des années 1990 la communauté résistante de Grenoble. Gustave Estadès nous confiait, en nous entretenant de la rivalité mémorielle qui opposait toujours Lyon et Grenoble : « **Lyon nous reproche de nous intituler Capitale de la Résistance. Si elle soutient être Capitale de la Résistance, alors, nous, on est la Capitale des Maquis<sup>518</sup> !** » La juste répartition des titres semblait donc, avant le cinquantenaire<sup>519</sup>, en voie d'acceptation, même si Grenoble et sa région ne gagneraient peut-être pas à un attentif examen comparatif avec d'autres régions maquisardes, comme la Haute-Vienne par exemple. Ainsi, précautionneusement critique envers la ville qu'il aime tant, Vital Chomel<sup>520</sup> nous disait qu'après tout, Limoges pouvait tout autant que Grenoble prétendre au titre de *Capitale des Maquis* mais que, par contre, le statut de *Capitale de la Résistance* devait incontestablement revenir à Lyon.

Cependant, y compris au sein des mouvements de Résistance du département, des

<sup>516</sup> Discours officiels retranscrits par toute la presse le 23 août 1946 ; souligné par nous.

<sup>517</sup> A noter la position encore une fois marginale du *Travailleur Alpin* qui semble pris à contre-pied, titrant : « 4 juillet 1944. Les F.T.P.F. attaquaient l'ennemi près d'Uriage. Coût : Boches et Miliciens, 28 morts, 22 blessés » (même s'il essaye encore dans les pages intérieures de ce même numéro, de perpétuer le mythe de Grenoble *Capitale de la Résistance*).

<sup>518</sup> **Ce que d'ailleurs, dès 1943, les Français de Londres avaient dit sur l'antenne de la BBC.**

<sup>519</sup> Qui ne semble pas avoir relancé une polémique de toute façon circonscrite à quelques initiés.

<sup>520</sup> Monsieur Vital Chomel, Directeur honoraire des Archives Départementales, membre du Conseil scientifique du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Première entrevue le 22 mai 1991 suivie de nombreuses autres depuis.

voix discordantes s'élevaient il y a encore peu pour contester à Grenoble sa volonté de prééminence. Georges Ivanoff<sup>521</sup> nous disait dans ce sens que Grenoble « ***n'a jamais pu prétendre au titre de Capitale de la Résistance, mais que, en revanche, elle a voulu créer un mythe autour d'elle, pour qu'on ne parle que d'elle*** ». Il déplorait amèrement que l'on se focalise ainsi sur Grenoble au détriment d'autres villes et secteurs, et notamment de Bourgoin, où la Résistance fut très active, mais semble se rattacher, dans la mémoire, à la sphère d'influence lyonnaise. C'est à notre sens mal mesurer à la fois la forte attraction logiquement exercée dans cette région du Nord-Isère par Lyon qui jouit de sa proximité géographique naturelle et le surcroît de centralisme mémoriel auquel s'astreint en retour Grenoble pour tenter d'y répondre efficacement.

La froide logique du découpage administratif ne s'impose donc pas à la perception qu'ont les acteurs de leur engagement, ce qui inaugure une forme inédite de rapports mémoriels centre/périphérie. Le secteur VII se sent ainsi paradoxalement isérois mais oublié par Grenoble et en butte aux tentatives de captation lyonnaise. C'est à peu près le même type de relation ambiguës qui se mettent en place à propos du Vercors, dont on ne sait pas s'il est lyonnais, grenoblois et isérois, ou drômois, comme on le verra.

En outre, il faut reconnaître que nous sommes là dans le domaine, difficile d'approche et infiniment volatile, de la perception plus ou moins irrationnelle de la valeur et de la place qu'une population accorde à sa propre région au sein d'un complexe système de hiérarchie où se mêlent les concurrences géographique, administrative, culturelle, etc. C'est ce qui nous conduit à penser qu'au bout du compte, même si sur le plan objectif de la stricte comptabilité honorifique, Grenoble et l'Isère l'emportent (quatre décorations gaullistes de première importance), au niveau subjectif, les quelques mots prononcés par de Gaulle en septembre 1944 disqualifient les prétentions grenobloises, d'autant plus qu'elles s'étaient d'emblée fixées à haute altitude (la presse, la tonalité générale des discours prononcés après 1945 lors des cérémonies commémoratives, les entrevues que nous avons eues avec les responsables d'associations d'anciens résistants nous le prouvent)<sup>522</sup>.

Grenoble a perdu cette première bataille de mémoire.

## Chapitre III Les acteurs de mémoire et leurs discours : 1944–1946.

***Tu le sais parfaitement ; le problème, c'est la manière dont les choses sont racontées. En somme, le point de vue... Alesandro Gennari, Les lois du sang***<sup>523</sup>.

<sup>521</sup> Georges Ivanoff, Président des Anciens du Secteur VII, membre du Conseil scientifique du musée de la Résistance et de la Déportation ; réponse manuscrite du 29 avril 1991 et nombreux entretiens téléphoniques par la suite.

<sup>522</sup> Laurent Douzou nous disait au contraire qu'à son avis, le poids des distinctions gaullistes permet à Grenoble de l'emporter sur Lyon. Entrevue du 31 mars 1999.

## « Au nom de la mémoire... ». Un chœur à trois voix.

---

La Libération à peine acquise, la préoccupation de mémoire (construire un discours à la double vocation explicative et revendicative sur les événements qui viennent de s'écouler et mettre en place les instances chargées de le propager) se fait soudainement plus urgente, d'un coup plus évidente. La mémoire historique de la nation s'épaissit immédiatement – il faut en effet insister sur la rapidité du processus – de la richesse de ce dernier épisode d'exception, de ces quatre ans de conflit au cours desquels, comme on vient de le voir, la Résistance a su, consciente de sa valeur dynamique, enrôler la mémoire parmi l'arsenal de ses armes privilégiées afin de lutter le plus efficacement possible contre l'occupant et le régime de Vichy. Cela ne signifie pas pour autant que la mémoire intègre cette séquence dans toute sa complexité historique, ni surtout que le discours qu'elle autorise – qui est déjà une forme de reconstruction – se dise d'une façon univoque.

Ce sont quatre voix, ou plutôt quatre *types* de voix, émanant chacune d'acteurs de mémoire de nature éminemment différente, qui se font entendre de manière prioritaire, soucieuses de rapidement proposer leur vision du conflit.

Il y a d'abord celle, démesurément amplifiée, qui appartient à *l'État* et qui, forte de ses relais légaux, parvient à s'élever la première, si ce n'est la seule. L'enjeu pour l'État est évident qui consiste à affirmer d'emblée sa prééminence en matière de décodage de l'événement, de monopole dans la délivrance des leçons historiques qu'il faut savoir en tirer et d'encadrement sévère des vecteurs et supports de mémoire.

Simultanément, résonne l'écho parfois fragmenté et contradictoire de la voix des *associations*. Souvent catégorielles et très souvent catégoriques, les nombreuses associations qui voient le jour à la Libération sont autant de *lieux du souvenir* (dans le sens d'endroits où des personnes ayant en commun la même expérience peuvent se retrouver au nom de ce patrimoine qu'elles seules partagent) à la sociabilité particulière doublés de *moteurs de mémoire* (leur raison d'être est au cœur des enjeux de mémoire, puisqu'elles sont chargées de défendre « contre » un présent par définition évolutif et oublieux, un héritage, un capital mémoriel) au fonctionnement interne intéressant à étudier. Là s'élaborent en effet non pas un mais bien des discours, qui parlent non pas d'une mais de plusieurs « Résistances », de plusieurs « Déportations ». Le discours associatif évoque d'autres expériences, elles aussi plus ou moins directement liées au conflit (Résistance, étrangers, requis du STO, etc.) et qui, même si elles semblent se situer à la marge, contribuent à influencer sur la vision globale du conflit que développent les Grenoblois, après que celui-ci est terminé.

La troisième voix est en réalité un groupe de voix. Les *partis politiques*, les *syndicats*,

---

<sup>523</sup> *Les lois du sang*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 64. Ce roman, qui a fait date en Italie, retrace le parcours du père du narrateur, un partisan communiste italien qui refusa de déposer les armes à la Libération et qui crut en la Révolution. Son fils découvre, en même temps que l'itinéraire personnel de cet homme, l'histoire difficile d'une Italie encore aux prises avec sa mémoire.

les *Eglises* (toutes les « forces vives » de la Nation ?), mais aussi des *personnalités* intervenant en leur nom propre et des *individualités* à la stature publique reconnue, composent cette nébuleuse qui elle non plus ne s'exprime pas d'une seule voix. Mais ces voix-là, à leur place et selon la thématique qui leur est propre (politique, sociale ou morale), ont à dire sur l'événement qui s'achève et leurs propos participent de sa codification mémorielle. Pour être moins puissant que l'État et *a priori* moins directement concerné que les associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, les animateurs de ce groupe sont cependant importants aux yeux de la population. Celle-ci est en effet d'autant plus fondée à les écouter qu'elle a l'habitude de les considérer comme des « leaders d'opinion », classiquement en charge de lui expliquer le monde, ce qu'aucun ne se prive de faire à la Libération.

Il existe un quatrième acteur de mémoire, qui n'arrive paradoxalement guère à se faire entendre. La voix de la Résistance ne parvient en effet qu'étouffée aux oreilles de la population parce que son message souffre d'un triple problème de *définition* (que dire au nom de la Résistance ?), *d'identification* (un parti politique qui se réclame de la Résistance, est-ce la Résistance ?) et progressivement de *crédibilité* (les difficultés à faire perdurer l'Union ne serait-ce qu'au sein des organisations mises en place à cet effet discréditant peu à peu son propos). La voix de la Résistance n'est certes pas muette, et on a de très nombreux exemples de la fréquence avec laquelle elle s'adresse à l'opinion. Mais alors qu'elle est pourtant la plus autorisée, elle peine à s'imposer. Et c'est peut-être là un des aspects les plus intéressants de notre étude, qui consiste à examiner si, l'évidence de la pluralité des discours sautant aux yeux, il y eut ensuite concurrence (et si oui jusqu'à quel point) entre les acteurs de mémoire. Chaque voix correspond-elle à un niveau de compétence particulier et respecté en cela même qu'il est différent des autres ou aboutit-on au contraire à une « dépossession » de parole qui s'exercerait au détriment de la Résistance et au profit d'acteurs et d'instances de mémoire disons plus « classiques » et plus aisément contrôlables ? Ces discours, entre l'été 1944 et la fin de l'année 1946, s'articulent-ils harmonieusement ou se chevauchent-ils dans la cacophonie, là réside toute la question.

## I – L'État, le premier ou le seul ?

---

**Ce qui est évidemment le plus spectaculaire à propos de l'État, considéré du point de vue de son rôle d'acteur de mémoire, c'est sa volonté de prédominance. Intervenir dans le champ de la mémoire, c'est pour lui un moyen privilégié d'affirmation. Bâtie autour de trois points (restauration de sa puissance, contrôle, mise en place du mythe de la « Guerre de Trente Ans »), cette position de principe – toujours être le premier – est très visible quand on l'envisage depuis Grenoble.**

L'État n'a en effet cessé d'exercer son monopole de contrôle et de surveillance sur la Résistance, multipliant à son propos les demandes de renseignements et les enquêtes. Ainsi, les rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur sont-ils établis selon une procédure très précise et un ordre de structuration qui n'omettant quasiment aucun domaine de la vie publique, permet de dresser un panorama complet de l'activité du département. La sur-représentation des rubriques consacrées à la vie de la Résistance

est évidente puisque 2 sur 12 des chapitres que comporte chaque rapport mensuel lui sont exclusivement dédiés (ces 12 chapitres sont les suivants : *I. Situation générale ; II. Fonctionnement de l'administration régionale et des administrations départementales et communales ; III. Assemblées Municipales ; IV. Répression de la Collaboration ; V. la Résistance ; VI. Les forces armées de la Résistance ; VII. La vie politique ; VIII. La presse et la radio ; IX. La vie économique et sociale ; X. Etat sanitaire ; XI. Assistance aux prisonniers, déportés et réfugiés ; XII. Relations avec les autorités civiles et militaires*)<sup>524</sup>. Fait significatif s'il en est, le chapitre V consacré à la « Résistance » disparaîtra des rapports préfectoraux à partir de juillet 1945, ce qui permet de dater avec une certaine précision la fin « officielle » de la réalité du phénomène Résistance (quelques mois avant les premières élections d'envergure) aux yeux des autorités...

A peu près à la même date, le ministre de l'Intérieur Tixier exige qu'on le tienne au courant par le menu des préparatifs provinciaux des États Généraux de la Renaissance Française. Le 20 juin, il envoie aux Commissaires Régionaux de la République ainsi qu'aux préfets une circulaire en quatre points, demandant aux administrateurs du territoire de « [...] **[m']adresser un rapport spécial sur la préparation, dans votre département et votre région, des États Généraux de la Renaissance Française** ». Le premier point de ce courrier officiel est particulièrement intéressant, qui illustre encore une fois la détermination de l'État à surveiller les conditions du « Renouveau français » quand il demande « **quels éléments participent à la préparation des États Généraux de la Renaissance Française : mouvements de Résistance, partis politiques, syndicats ouvriers, comités de libération, municipalités, etc.** »<sup>525</sup>.

Pour Paris, il est hors de question de se laisser déborder par la province. Tout est affaire de centralisme étatique. Et ce jacobinisme politico-administratif acharné s'exerce également dans le domaine *stricto sensu* de la politique de mémoire. On le verra à l'œuvre notamment à travers l'étude des principaux vecteurs et supports de mémoire, qui n'échappent pas à la mainmise de l'État (cf. *infra*, « Pratiques, supports et vecteurs de mémoire(s) : la ville comme « espace-mémoire » ») ; mais il est tout aussi présent dans d'autres compartiments de cette politique globale de codification mémorielle peut-être *a priori* moins spectaculaires que les cérémonies commémoratives ou l'érection de monuments commémoratifs.

---

<sup>524</sup> C'est en septembre 1944 que le ministre de l'Intérieur adresse aux Commissaires Régionaux de la République la circulaire qui détermine la façon dont doivent être rédigés les rapports que les préfets adressent mensuellement à Paris. ADI, 52 M 172, « Rapports mensuels du préfet au Ministre de l'Intérieur et les rapports des sous-préfets au préfet, 1944-1945 ».

<sup>525</sup> ADI, 52 M 169, « *Correspondance générale. États Généraux Renaissance Française. 1945* ». De fait, les Renseignements Généraux vont s'acquitter avec zèle de leur tâche, dépêchant des enquêteurs dans chaque région. Le compte rendu qu'ils adressent à Reynier comporte le nom des délégués envoyés par l'Isère à Paris pour la tenue des États Généraux du 10 au 14 juillet et précise que les plus actifs sont « le C.D.L.N., la Commission de Reconstruction Économique, le P.C., la S.F.I.O., le F.N., le M.L.N., la C.G.T. et le Syndicat National des Instituteurs (Section de l'Isère) ». Il donne également la liste complète des associations qui étaient présentes à l'assemblée grenobloise du 28 juin 1945, insistant sur le rôle joué notamment par « Peuple et Culture, les Prisonniers de Guerre, les Déportés et Internés Politiques, etc. ». Le Délégué officiel de l'Isère est Bonamy, Président du CDLN.

## A – Décorer et distinguer.

Ainsi, il est intéressant d'envisager la façon dont s'établissent par exemple les dossiers individuels de décoration des résistants. Il n'intervient point de hasard dans le libellé des textes qui accompagnent les distinctions honorifiques car l'État se charge de les encadrer. Il existe en effet une commission chargée, par le préfet, sur instruction officielle de son ministre de tutelle<sup>526</sup>, d'examiner les propositions pour la « **Médaille de la Résistance ou toutes autres récompenses de faits de résistance** ». Elle est dirigée par le Président du CDLN, Bonamy<sup>527</sup>. Toute la procédure de constitution des dossiers et d'attribution des distinctions est définie par des circulaires très précises : la première est attribuée le 15 octobre 1944 puis une deuxième paraît le 13 décembre 1944 et encore une troisième, le 16 février 1945. Le 29 octobre 1945, Reynier lit dans son courrier officiel, à propos des conditions mises à la « Reprise de l'attribution de la Médaille de la Reconnaissance Française » : « **Au cours des épreuves que la France a traversées pendant les années 1939-1945 de multiples initiatives ont surgi de tous côtés et se sont consacrées à venir en aide par tous les moyens à la cause française. Tous ces gestes bénévoles méritent un témoignage public de reconnaissance. Il a donc semblé opportun au Gouvernement de reprendre dès maintenant l'attribution de la Médaille de la Reconnaissance Française [...]**<sup>528</sup>. » Cette décision marque une première rupture. Elle vise en fait à réduire le nombre de hautes distinctions (Croix de la Libération et Médaille de la Résistance notamment) accordées spécifiquement à la Résistance, en préconisant de revenir à un système de distinctions plus ordinaires, voire plus « banales » (la Médaille de la Reconnaissance Française n'a pas la même valeur loin s'en faut que les deux décorations citées plus haut...). L'État (le Gouvernement) se fait dès 1945 volontairement avare de ses récompenses, qu'il n'octroie plus qu'au compte-goutte à la Résistance. Les années 1946 et 1947, malgré les réticences des résistants, confirment cette gestion à la baisse de la reconnaissance publique de l'œuvre de la Résistance. En juin 1947, le ministre de l'Intérieur rappelle même à l'ordre ses préfets dans une circulaire aux incontestables accents comminatoires.

**« Par circulaire télégraphique n° 82 du 8 avril 1947, je vous ai informé qu'aucune proposition pour la Médaille de la Résistance ne pourrait plus être adressée à mes services après le 1<sup>er</sup> mars 1947. Or, malgré ces instructions, je reçois encore de nombreux dossiers pour cette distinction. Je me vois donc dans l'obligation de vous confirmer qu'en application du décret du 16 janvier 1947, (J.O. du 17) qui a fixé au 1<sup>er</sup> avril 1947 la date limite d'attribution de cette distinction, il ne m'est pas possible de revenir sur cette distinction intervenue à la demande même de la Commission d'Attribution de la Médaille de la Résistance. Tous les candidats que vous pourriez encore avoir à me présenter devront, en conséquence, faire l'objet,**

<sup>526</sup> Voir la circulaire n° 162 du 13 décembre 1944, en annexe n° VII ; ADI, 13 R 1018, « Résistance. Libération. Décorations. Distinctions. 1944-1945 ».

<sup>527</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>528</sup> *Ibid.*

***si vous estimez indispensable de récompenser leur attitude pendant l'occupation ennemie, d'une proposition pour la Médaille de la Reconnaissance Française, pour faits de résistance. Je vous prie de vous reporter à cet effet à ma circulaire n° 1624 du 4 novembre 1946. Je crois devoir vous rappeler, par ailleurs, que les mêmes faits ne peuvent donner lieu à l'attribution de la Médaille de la Résistance et de la Médaille de la Reconnaissance Française. Les propositions établies pour cette dernière distinction doivent donc spécifier formellement que le candidat n'est pas déjà titulaire de la Médaille de la Résistance<sup>529</sup> . »***

Cette « économie » obéit-elle à une volonté de mettre fin ou de réduire certains abus dans l'attribution trop rapide de certaines distinctions ? Peut-être... A notre sens, elle traduit surtout le souci de l'État de garder la haute main sur la mémoire de la Résistance, voire de « passer à autre chose ».

Mais il est en outre doublement intéressant de s'attarder sur les dossiers transmis par la Commission des Décorations de la Préfecture de l'Isère.

Tout d'abord parce qu'ils permettent d'établir avec précision la structure du panthéon mémoriel, officiel s'entend, de la Résistance iséroise. Déjà le 18 novembre 1944, le préfet Reynier avait écrit au Commissaire de la République pour la région Rhône-Alpes, Yves Farge, pour lui transmettre « ***un certain nombre de propositions d'attribution de la Croix de la Libération et de médailles de la Résistance, à titre posthume, en faveur de Résistants notoires, tués par les Allemands [...]. J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que je serais heureux de pouvoir remettre ces distinctions lors d'une cérémonie organisée à Grenoble, le 3 décembre prochain pour commémorer la mémoire de ces martyrs de la Résistance<sup>530</sup> »***. Encore en janvier 1945, la liste établie par Reynier – manuscrite et très proche de celle qui sera adressée par le MLN au préfet le 12 mars – permet de renseigner sur la vision que, « d'en haut », on a de ce panthéon : « ***Croix de la Libération : 1. Valois ; 2. Paul Vallier (Garibaldi). Médaille de la Résistance : 3. Bocq (Jimmy) ; 4. Tarze (Bob) ; 5. Bistési ; 6. Perrot ; 7. Carrier ; 8. Pain ; 9. Bank ; 10. Butterlin ; 11. De Reyniès<sup>531</sup> »***. Présents ici, les principaux chefs et figures marquantes de la Résistance. Lesquels on retrouve également, accompagnés d'une vingtaine d'autres, plus « anonymes », cités lors de la réunion de la Commission des décorations convoquée par Bonamy le 27 novembre 1945 pour faire le point sur sa visite parisienne aux ministères de l'Intérieur et de la Guerre. Le Président du CDLN de l'Isère fournit quelques explications à propos du retard intervenu dans l'instruction des dossiers et que ses collègues ne cessent de déplorer. Précisant que lui et son équipe ont été « *très bien accueillis* », il indique que « ***si beaucoup de nos dossiers ne sont pas sortis plus tôt, c'est tout simplement qu'ils sont incomplets [...] Il s'agit de reprendre tous les dossiers et de les instruire convenablement [...]. La Légion d'honneur est attribuée beaucoup plus facilement que la Croix de la***

<sup>529</sup> ADI, *ibid.* La circulaire est signée, au nom du ministre, par le chef du personnel du ministère, Roger Ricard, futur préfet de l'Isère.

<sup>530</sup> ADI, *ibid.*

<sup>531</sup> *Ibid.*



**Libération (ex. : 5 à 6 Croix de la Libération pour une vingtaine de Légion d'honneur) »**, concluant son propos en rappelant que « *le Général de Gaulle examine lui-même attentivement tous les dossiers, qui sont susceptibles de révision* ». C'est dire qu'il faut respecter la voie administrative si l'on veut avoir une chance de succès !

Dans un deuxième temps, l'examen des textes proposés pour les citations qui accompagnent les distinctions permet d'esquisser une typologie lexicale intéressante parce qu'elle confirme que, pour « plaire » à l'État ou au gouvernement dirigé par de Gaulle, on assimile la Résistance (consciemment ou non) à l'armée, ses luttes à des combats menés dans un cadre militaire classique et ses combattants à des soldats (voir le tableau récapitulatif des projets de citations – le plus souvent à titre posthume – des plus connus des héros de la Résistance iséroise<sup>532</sup>, tels qu'ils ont été rédigés par la Commission des Décorations entre fin 1944 et fin 1945 pour la plupart ; annexe n° VIII).

**Parfois, plusieurs propositions pour un même cas s'échelonnent dans le temps : en règle générale, il est à noter que l'on va alors toujours vers plus de simplicité et de sobriété, voire de dépouillement. Dans les « mémoires » (les citations servent souvent d'épithètes aux défunts), à suivre ces textes, ces illustres pivots de la Résistance iséroise resteront bien globalement comme les zélés et dociles combattants d'une « Armée des Ombres » commandée d'en haut et de loin par un de Gaulle qui a pris les armes pour achever la guerre commencée en 1914. Ainsi, par le recours à la tatillonne règle administrative, est donc assise la supériorité de l'État en matière de « formatage » de la mémoire du conflit ; ainsi est aussi affirmé, en creux et en douceur, la validité du concept gaullien de la « Guerre de Trente Ans ».**

D'ailleurs, pour qui douterait de la force de l'État, surtout quand à ses commandes s'exerce la poigne de De Gaulle, une anecdote révélatrice qui se déroule tardivement, en 1958-1960 vient à point rappeler qu'en la matière, on ne badine pas. L'année du retour du général de Gaulle au pouvoir, Louis Richerot, déjà médaille de la Résistance 1<sup>ère</sup> classe avec attribution de la Croix de Guerre est proposé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Entre temps, et malgré son passé « trouble » avant guerre, que des tracts injurieux rappellent en 1950, il est devenu PDG du *Dauphiné Libéré*. A son propos, une correspondance fournie s'échange entre le préfet de l'Isère (Raoul), Jacques Soustelle, Ministre de l'Information en 1958 et son successeur en 1960, Louis Terrenoire. Raoul assure qu'en vue du référendum de 1958, le PDG du *Dauphiné Libéré* est tout acquis à de Gaulle. Mais deux ans après, Terrenoire chipote son soutien envers l'ancien résistant gaulliste, fervent partisan du grand homme mais selon lui mauvais propagandiste : « [...] **l'attitude prise par le Dauphiné Libéré lors du récent voyage du Président de la**

<sup>532</sup> Si l'on se fonde sur les listes établies dès la fin de l'année 1944 (cf. ci-dessus). Bien entendu, il existe bien d'autres propositions visant à honorer des résistants moins connus. Tableau établi à partir des dossiers individuels consultés aux ADI, dossiers cotés 13 R 1018, 13 R 1019, « Résistance. Libération. Distinctions et Décorations » et 13 R 1020, « Résistance. Libération. Distinctions et Décorations », ces deux derniers dossiers contenant l'état (plus ou moins complet) des demandes d'attribution de distinctions et décorations au titre de la Résistance qu'a eu à traiter la Commission, classé par ordre alphabétique (A à H, I à Z). Le carton 13 R 1017, « Résistance. Libération. Dossiers personnels. 1) Liste de suspects pour le régime de Vichy (Pro-gaullistes, membres du P.C.) 1942-1943. 2) Résistants décorés » est moins instructif.

*République, n'était pas faite pour m'inciter à tout mettre en œuvre pour lever ces obstacles [à l'attribution de la Légion d'Honneur] »* . Cependant, il est malgré tout « *décidé à comprendre M. Richerot dans la promotion que [il va] établir, fin janvier* <sup>533</sup> » . Le fait du prince...

## **B – Une belle inconnue à l'œuvre en Isère : la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération en France (CHOLF).**

On a sûrement tendance à minimiser la rapidité avec laquelle les historiens, aidés de spécialistes du document (archivistes, bibliothécaires) et d'enseignants, ont travaillé sur la période de la Deuxième Guerre Mondiale en France. Car en matière d'études de fond et d'historiographie critique, tout ne débute pas avec *La France de Vichy*. Si le *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale* fondé en 1951 ainsi que le nom de son directeur, Henri Michel, sont célèbres <sup>534</sup> auprès du public averti, qui, en revanche, y compris dans ce groupe restreint des professionnels et des amateurs éclairés, sait qu'en octobre 1944 déjà, le GPRF crée la *CHOLF (Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération en France)*, qui dépend statutairement du ministère de l'Éducation nationale ? Qui connaît le formidable travail qu'elle va accomplir, grâce aux relais départementaux dont elle sait se doter immédiatement, en matière non seulement de collecte des documents, mais aussi de production de synthèses à la qualité historique souvent de haute volée <sup>535</sup> ?

Certes, on est là pleinement dans le registre de la mémoire savante, c'est-à-dire, pour reprendre la définition d'Henry Rousso, de ces acteurs de mémoire dont la vocation est de proposer « *une étude rétrospective raisonnée, fondée sur des documents (de quelque nature qu'ils soient), visant une représentation cohérente et intelligible du passé* <sup>536</sup> » . Il n'est donc pas certain que ce soit elle qui informe en priorité la vision globale de l'événement, celle à laquelle accède le « grand public ». Mais, outre qu'elle est synonyme de rigueur professionnelle, elle finit toujours par se retrouver dans les médias de mémoire de masse (par l'entremise des programmes scolaires notamment), ce n'est qu'une question de temps.

De plus, ce qui nous intéresse ici au premier plan, c'est bien la précocité de l'intervention de l'État, qui jette les fondations d'une telle institution officielle à l'automne 1944 <sup>537</sup> .

<sup>533</sup> ADI, 13 R 1017, « *Résistance. Libération. Dossiers personnels. 1) Liste de suspects pour le régime de Vichy (Pro-gaullistes, membres du P.C.) 1942-1943. 2) Résistants décorés* ».

<sup>534</sup> Ancêtre de l'IHTP, le *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale* publie à la fin de la décennie 1940 une revue d'histoire spécialisée de très haut niveau : *Les Cahiers d'Histoire de la Guerre* (qui deviennent au 5<sup>ème</sup> numéro la *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*).

<sup>535</sup> C'est en 1950 qu'Henri Michel publie, dans la célèbre collection « Que sais-je ? », le premier d'une longue série d'ouvrages consacré à la Résistance qu'il fera paraître aux PUF et chez Albin Michel.

<sup>536</sup> *In Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours, op. cit., p. 276.*

A Grenoble, l'enquête est entreprise avec un remarquable sérieux sous l'égide de Robert Avezou<sup>538</sup>, l'Archiviste Départemental, sollicité par la Direction des Archives de France en janvier 1945 pour diriger l'entreprise de recension raisonnée des documents concernant la période<sup>539</sup>. Celui-ci prend très à cœur sa mission. Ainsi, pour le rendre plus efficace, il veut affiner le questionnaire-type établi à Paris par certains parmi les plus réputés des historiens de métier de l'époque. Le jugeant « **extrêmement détaillé et [pouvant] paraître même indiscret** », il estime en effet que le questionnaire établi par « **MM. Perroy et Lefebvre, pour les organismes directeurs de Paris, pourrait cependant facilement s'adapter au plan régional**<sup>540</sup> ».

C'est lors de la réunion constitutive du « Comité Départemental d'Histoire de l'Occupation et de la Libération » du 21 février 1945 qu'on élabore les grandes lignes du questionnaire isérois. Situé au croisement de trois projets, il est le résultat de la synthèse de propositions d'orientation différente : le questionnaire à prétention d'exhaustivité des professeurs Perroy et Lefebvre (5 pages !) ; celui du Professeur Esmonin, Président du *Comité Départemental d'Études relatives à l'histoire économique de la Révolution*, complété de ses utiles recommandations méthodologiques<sup>541</sup> ; enfin, celui d'Henri Guillard, dans lequel l'on reconnaît le souci de clarté et de pédagogie de l'instituteur<sup>542</sup>.

D'emblée donc, on a le souci d'innover méthodologiquement. Immédiatement,

<sup>537</sup> En 1945 est créé auprès de la Présidence du Conseil le *Comité d'Histoire de la Guerre* dont la fonction est de rassembler les documents émanant des ministères et administrations. Là aussi, les historiens sont en nombre (et quels historiens !) puisque Lucien Febvre, Pierre Renouvin et encore Henri Michel sont au bureau. Le *Comité* fusionne avec la *CHOLF*, donnant ainsi naissance, en 1951, au *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, qui immédiatement, lance une grande enquête sur la Déportation (cf. « L'Histoire de la Déportation », in *Le Monde*, 23 août 1951).

<sup>538</sup> Qu'on retrouvera toujours aussi actif et compétent près de vingt ans plus tard, comme un des principaux animateurs de cette autre institution de mémoire qu'il contribue à créer : le musée de la Résistance de Grenoble (cf. *infra*, notre chapitre consacré au musée).

<sup>539</sup> Voir, en annexe n° IX la copie de la note que reçoit fin janvier 1945 Robert Avezou de sa hiérarchie. ADI, 13 R 1042, « Guerre 1939-1945 CHOLF. 1. Rapports divers : occupation ; sabotages ; Libération (combats) ; photographies ; copies...1945 ».

<sup>540</sup> **En 1949, le bureau national de la CHOLF est composé, d'une manière panachée, d'historiens (Perroy, Lefebvre et Michel), du directeur honoraire des Archives de France, Pierre Caron, mais aussi de politiques directement en charge, à commencer par le ministre de l'Éducation nationale et par la Vice-Présidente du Conseil, veuve de Pierre Brossolette, Gilberte Brossolette. C'est dire si l'élaboration de la mémoire savante officielle se fait sous contrôle...**

<sup>541</sup> Professeur honoraire d'histoire à la faculté des lettres de Grenoble, Esmonin est pendant un temps l'interlocuteur grenoblois privilégié de Perroy, son collègue de la Sorbonne. Ce dernier, secrétaire général de la CHOLF à partir d'octobre 1945, notant qu'Esmonin, qui se lance dans une carrière politique, se désinvestit un peu des travaux de l'antenne départementale, se tourne alors vers Avezou.

<sup>542</sup> Henri Guillard, infatigable pédagogue, avait lancé dès avant le CHOLF sa propre enquête ! Il servira de relais auprès de ses collègues instituteurs. Lui aussi – lui surtout – jouera un grand rôle dans la création du musée de la Résistance de Grenoble (cf. *infra*).

Avezou, Esmonin et Guillard envisagent de recueillir le témoignage de « grands témoins ». Les trois premiers qu'on envisage d'« interviewer » sont Léon Perrier, Madame Valois et le docteur Martin<sup>543</sup>. La tentation de l'enquête orale est au cœur du projet du Comité départemental : le 11 janvier 1946, le Comité envoie à 25 personnes dont on espère que leur témoignage sera représentatif (Mme Veuve Raymond Bank ; trois inspecteurs de Police ; etc.) une demande ainsi libellée : « **Je me permets, au nom du Comité, de vous demander, votre nom ayant été cité par la direction des Anciens Militants de la Résistance, s'il vous serait possible de consigner dans un rapport qui prendrait place dans nos collections ce que vous savez concernant [suit, en fonction de celui à qui on s'adresse, une liste d'événements liés à la Deuxième Guerre mondiale]** ». Dans les explications sur les motivations du Comité que contient cet envoi, on lit que ces témoignages qu'on sollicite doivent venir compléter « **l'armature de [notre] documentation constituée, au point de vue local, par des réponses aux questionnaires qu'ont reçus, dans chaque commune, les Directeurs d'école [...]** »<sup>544</sup> ». Le Comité reçoit en effet peu à peu les rapports des instituteurs qui répondent d'ailleurs en masse (le Comité les remercie en leur envoyant mi-1945 un rapide courrier qui mentionne que plus de 400 questionnaires dûment renseignés – sur 566 communes concernées – sont déjà centralisés aux Archives Départementales<sup>545</sup>) et de manière très précise, agrémentant leurs rapports de croquis, dessins, photos, etc.<sup>546</sup> De plus, Avezou a souci de faire retranscrire de manière très précise (c'est-à-dire en les dactylographiant) des témoignages parfois recueillis très tôt, en dehors de toute enquête systématique<sup>547</sup>.

Cependant, le Comité dont les travaux sont proches dans la méthode de l'œuvre entreprise à la même époque dans le cadre du *Mémorial de l'Oppression*, a aussi ses faiblesses. Et, tout d'abord, son trop grand esprit d'indépendance. Dès le début de son activité, les travaux furent en vérité placés sous la direction de l'équipe du Comité d'Études relatives à l'histoire économique de la Révolution, dirigée par Esmonin. Certes, quelques noms de personnalités pour le moins compromises avec Vichy sont barrés de la liste de ses membres du temps de la guerre, notamment celui de Jean-Jacques Chevallier

<sup>543</sup> Nous n'avons malheureusement pas trouvé trace de leur éventuel témoignage.

<sup>544</sup> ADI, 13 R 1044, « Guerre 1939-1945. CHOLF 3. Correspondance ; enquêtes auprès des communes (instituteurs). 1945 ».

<sup>545</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>546</sup> Voir annexe n° X pour un exemplaire du questionnaire (inspiré par Guillard) adressé aux instituteurs sous couvert de l'Inspecteur d'Académie. Les expressions employées par les maîtres d'école dans leurs réponses sont parfois très connotées, étant donnée la proximité du conflit (à Panissage, on parle par exemple de « l'extermination d'une famille de traîtres vendus à la Gestapo »), mais toujours très précises, ce qui prouve la qualité du questionnaire. On ne peut que déplorer l'absence du carton d'archives coté 13 R 1042 de la fiche concernant la commune de Grenoble. Un cahier répertorie toutes les réponses du département, qui mériterait d'être exploité pour lui-même, ainsi que les trois autres cartons d'archives de la CHOLF conservés par les ADI. Il y a là une mine, dont nous avons signalé l'existence au diligent documentaliste du MRDI, Jacques Loiseau.

<sup>547</sup> Le premier, à propos de l'activité de l'AS dans le sous-secteur de Morestel, date du 1<sup>er</sup> décembre 1944 (13 R 1043, « Guerre 1939-1945. CHOLF 2. Témoignages recueillis ; documents ; copies ; Presse clandestine. 1945 »).

<sup>548</sup> ; d'autres sont ajoutés, manuscritement, sur la liste dont nous disposons (parmi lesquels celui de Rude, futur sous-préfet, résistant notoire et professeur d'histoire à l'école Vaucanson). Mais le Comité d'Études relatives à l'histoire économique de la Révolution n'envisage pas d'ouvrir ses portes à des résistants militants, arguant qu'ainsi il pourra travailler en toute liberté <sup>549</sup> ... S'autoproclamant spécialiste de la période <sup>550</sup>, le Comité d'Études relatives à l'histoire économique de la Révolution entre en quelque sorte en concurrence avec la direction parisienne de la CHOLF. La capitale finit par s'en émouvoir. Et dès février 1945 (est-ce là la vraie raison qui va pousser Esmonin à peu à peu se retirer ?), Avezou écrit à Perroy que « **naturellement ce Comité, dont l'archiviste en chef assure le secrétariat et qui comprend plusieurs professeurs des trois ordres de l'enseignement, est très désireux de travailler d'accord avec la Commission siégeant à Paris, de recevoir ses directives, et de l'entretenir des résultats de son action [...]** <sup>551</sup> . » A partir de là, on se plie aux injonctions de l'institution officielle, qui plus est maintes fois exprimées et sur un ton qui n'admet guère la réplique ou la contestation.

De plus, après la fébrilité de l'année 1945, l'activité du Comité, de l'aveu même de son secrétaire départemental, s'est terriblement réduite. Écrivant au secrétaire général de la CHOLF le 6 mai 1946, Avezou se dit lassé. De l'enthousiasme du trio fondateur, il ne reste plus grand-chose. Esmonin s'est désengagé. Guillard, bien que « **[restand] donc celui qui a le plus fait pour donner le départ [...], [a] connu aussi des désillusions et mesuré les difficultés de la tâche demandée** <sup>552</sup> ». **Lui-même le confesse sans détours : « [...] Quant à moi, il m'est difficile d'aller plus loin [...] et je ne serais pas fâché qu'un autre titulaire ayant des relations dans les milieux intéressés [prenne] ma place** <sup>553</sup> . » Peut-être alors que du côté de Rude...

<sup>548</sup> Professeur de Droit à Grenoble, il fut un zélé serviteur de la politique de la Révolution nationale.

<sup>549</sup> ADI, 13 R 1044.

<sup>550</sup> On lit ainsi, dans une longue lettre qu'adresse Avezou à Perroy le 6 mai 1946 : « A vrai dire cette première réunion avait pour but de remettre en activité, en modifiant ses buts et en les étendant à l'actualité, l'ancien Comité d'études relatives à l'histoire économique de la Révolution, en sommeil depuis bien des années ; M. Esmonin pensait orienter le Comité ainsi reconstitué vers la recherche et la sauvegarde des sources diverses de l'histoire de la période 1939-1945. C'est par la suite, et au su de la constitution à Paris de la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France, que M. Esmonin a fait préciser les attributions de ce Comité renaissant et a estimé qu'il pouvait être considéré, sur le plan départemental, comme une filiale modeste de la Commission de Paris. Mais devenu peu après adjoint au Maire de Grenoble, candidat aux élections d'Octobre, participant activement à la vie politique, il n'a plus eu matériellement le temps d'exercer la présidence de la façon qu'il aurait souhaitée » ; ADI, 13 R 1044.

<sup>551</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>552</sup> Guillard est surtout déçu qu'on ne témoigne pas plus de remerciement aux instituteurs, dont il avait envisagé de publier les rapports centralisés par lui. Avezou appuyait cette initiative (qu'il appelait une « sorte de Mémorial de la Résistance et de l'Oppression »), rendue impossible par le manque de moyens financiers. ADI, *ibid*.

<sup>553</sup> ADI, *ibid*.

Mais la liste des « **Correspondants départementaux de la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération** » établie le 1<sup>er</sup> juillet 1947 par Paris, en ne mentionnant pas l'Isère, le prouve : le Comité est bel et bien en sommeil<sup>554</sup>.

Cependant Paris, le Gouvernement, l'État, ne capitulent pas. On veut en haut lieu que continue de s'écrire la mémoire savante du pays. Le 3 juillet, le préfet reçoit une lettre de deux pages de Naegelen, ministre de l'Éducation nationale, qui lui rappelle l'urgence d'accomplir la tâche que s'est fixée il y a près de trois ans la CHOLF. Un passage, parce qu'il pointe le manque grenoblois, est particulièrement intéressant : « **Vous constituerez avec le concours de l'Inspecteur d'Académie et de l'Archiviste, à qui des instructions sont aussi envoyées, un Comité de patronage comprenant, outre les techniciens choisis en accord avec l'Inspecteur d'Académie, des personnalités représentatives de l'opinion publique et des divers mouvements de résistance ayant existé dans le département, de façon que le correspondant de la Commission puisse trouver audience dans tous les milieux** ». Ces quelques mots sont d'ailleurs soulignés par le préfet Reynier, ancien « Vauban », qui écrit en outre en marge les quelques mots suivants : « **ce Comité aurait besoin de comprendre des personnalités de la Résistance...**<sup>555</sup> »

Plus tard, du temps du CHGM, puis de l'IHTP, l'Isère pourra s'enorgueillir de compter des correspondants de talent et de rigueur qui, ayant bien compris la leçon, sauront travailler – mais en toute autonomie – avec le « milieu » résistant (Suzanne et Paul Silvestre, Michel Chanal, Gil Emprin et Olivier Vallade, tous reconnus pour la qualité de leurs travaux).

L'État sait donc être inventif quand il s'agit d'envisager le façonnement de la mémoire historique des Français et ne se contente pas de défilés militaires ou de célèbres discours prononcés depuis l'Hôtel de Ville de Paris. Il a l'œil à tout, conscient que la période de la Libération est une période charnière où il faut rapidement intervenir pour rassasier le besoin de sens historique et l'appétit de continuité mémorielle des Français. La codification millimétrée des distinctions et décorations qui récompensent les engagements dans la Résistance, l'action de la CHOLF à Grenoble, mais aussi sûrement d'autres moyens encore, sont autant d'instruments dont il se dote pour promouvoir sa version, officielle et gaulliste, de l'histoire.

Mais s'il est le premier des acteurs de mémoire et si son discours, polymorphe, porte

<sup>554</sup> Henri Michel avait pourtant écrit une lettre à Avezou le 23 juin 1947, en sa qualité de secrétaire général adjoint de la CHOLF. Courte et concise, elle s'étonne du silence grenoblois : « *Voilà bien longtemps que nous n'avons plus eu de nouvelles de votre enquête pour notre Commission. Avez-vous pu continuer à rassembler les réponses à vos questionnaires et à vos notices ? Avez-vous pu recueillir des témoignages des principaux acteurs de la résistance et des documents du temps de la clandestinité : tracts, journaux clandestins, rapports, messages, journaux de route des maquis, etc. ? Nous serions très heureux d'avoir quelques renseignements. Je vous prie de croire, Monsieur l'archiviste en chef, à l'assurance de ma considération distinguée* » ; ADI, *ibid*. Le 28 février 1947, M. Godlewski, lecteur de Polonais à la Faculté des Lettres de Lille, replié sur Grenoble, où il s'investit dans la Résistance avait été interrogé au titre de la « Résistance polonaise en Isère » : il s'agissait là du dernier « interview » réalisé par le Comité grenoblois. ADI, 13 R 1043.

<sup>555</sup> ADI, 13 R 1044.

tous azimuts, il n'est cependant pas le seul.

## **II – Les associations d’Anciens Combattants et Victimes de Guerre, catégorielles et catégoriques.**

---

On ne peut plus logiquement, on va se rendre compte que les associations foisonnent à partir de l'été 1944. Le terme générique d'« association » vaut d'ailleurs surtout parce qu'il évoque immédiatement la double idée de *retrouvailles* et de *défense d'intérêts communs*. En effet, on rencontre autant de « Comités », de « Mouvements », de « Groupes » et de « groupements », d'« amicale », de « sections » et d'« Entraides » que d'« associations » pour animer la nébuleuse des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. A leur propos, le questionnement pourrait être quasiment infini, tant le monde associatif grenoblois lié à la Deuxième Guerre mondiale est riche et complexe. La question de la définition juridique<sup>556</sup> pourrait être abordée ainsi, par exemple, que celle du mode de recrutement des membres. Entre autres interrogations, celle du passage de l'activité clandestine à la reconnaissance légale par la République et la façon (continuité ou rupture ?) dont fut vécue cette transition par les membres des associations mériterait qu'on s'y attarde plus longuement que ne nous le permet le cadre de cette étude.

Par vocation acteurs privilégiés de mémoire, les associations partagent au moins ce point commun de considérer le monde et leur avenir au travers du passé et de l'histoire. Mais c'est quasiment tout. La vision du conflit dont elles sont porteuses varie en effet fortement en fonction principalement de trois critères : *la date de leur création et la « puissance »* qu'elles savent développer (notamment numérique, c'est-à-dire le nombre d'adhérents qu'elles comptabilisent) ; leur raison première d'existence, leur justification en quelque sorte, cette *expérience du conflit si particulière* qu'elle ne permet qu'à quelques choisis de « s'associer » pour perpétuer le souvenir ; *l'implication politique publique* qu'elles consentent (ou qu'elles ne consentent pas...) aux enjeux du temps, quelle que soit la nature du débat (purement politique, social, mémoriel, etc.).

### **A – La question de la chronologie.**

Les renseignements aimablement fournis par M. Richard Zaparucha, actuel directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre<sup>557</sup> et par M. Yves Armand, de la Direction interdépartementales des Anciens Combattants<sup>558</sup> nous permettent, en complétant les informations contenues dans les documents conservés aux ADI<sup>559</sup>, d'esquisser une typologie chronologique relativement sûre de la date de

<sup>556</sup> Souvent, les associations sont régies par la loi du 13 décembre 1907.

<sup>557</sup> De très nombreuses entrevues depuis 1991. M. Zaparucha est devenu un ami. Il a bien voulu nous donner entre autres les états statistiques établis par ses prédécesseurs et complétés par lui.

<sup>558</sup> Échange de courrier en 1991 et entrevue en mai 1996.

fondation des associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Grenoble et de l'Isère. Le tableau récapitulatif qui suit doit ainsi beaucoup à la synthèse établie par les services de Reynier entre mars et juillet 1946<sup>560</sup>.

<sup>559</sup> Notamment les dossiers cotés 2696 W 18, « Associations de résistance » ; 2797 W 92, « Résistance : mouvements et groupements organisés à la suite de celle-ci. 1945-1948 » ; 4332 W 47-51, « Anciens Combattants » ; 4332 W 116, « Associations » ; 4332 W 180, « Associations. Résistance. 1959-1966 ». A signaler aussi, aux Archives Municipales de Grenoble, la cote 4 H 36.

<sup>560</sup> La préfecture de l'Isère entreprit ce travail – avec l'aide des sous-préfectures de Vienne et La Tour-du-Pin – suite à une demande en ce sens adressée à Reynier une première fois le 4 mars 1946 et une deuxième fois, de manière plus pressante, le 5 juillet 1946 par le ministre des Anciens Combattants, Casanova. ADI, 2797 W 92. Voir ADI 4332 W 47 pour un bilan (moins complet) de l'activité des associations en 1958 (ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est à cette date qu'a lieu cette deuxième enquête des RG).



Date de la fondation.	Nom de l'association.	Siège social.	Nom du Président.
23 octobre 1944	Association des Suppliciés et Internés politiques de la Gestapo	Grenoble	Edmond Marchandise
10 décembre 1944	Amicale du Maquis et des FFI de la Basse Romanche	Grenoble	Georges Mure
13 décembre 1944	Le Maquis de l'Oisans	Grenoble	Capitaine Bataille
15 décembre 1944	Amicale des Engagés dans la Résistance française	Grenoble	Ravinet
10 janvier 1945	Amicale des Anciens Prisonniers de Guerre	Meyzieu	Hippolyte Sabot
24 janvier 1945	Amicale des FFI et des membres de la Résistance du canton de Rousillon	Roussillon	Dutay
29 janvier 1945	Amicale des Anciens du Maquis et de la Résistance Viscose Echirolles	Echirolles	Balme
20 mars 1945	Comité d'Entraide aux Prisonniers et Déportés d'Autrans	Autrans	Lucien Rochat
5 mai 1945	Entraide française pour les Travailleurs Déportés en Allemagne et leurs familles	Vinay	Mme Bayle
5 juin 1945	Groupe de Résistance du Collège de garçons de La Côte Saint-André	Brezins	Paul Burlet
13 juin 1945	Association des Militants de la Résistance du Département de l'Isère	Grenoble	Gaillard
21 juin 1945	Accueil Fraternel des Prisonniers et Déportés	Grenoble	Juillet
30 juillet 1945	Amicale des ex-Maquisards d'Ambléon et des Résistants actifs de la région de Morestel	Morestel	Inconnu.
13 octobre 1945	Amicale des Déportés des Sanatoria du plateau des Petites Roches	Saint-Hilaire-du-Touvet	Inconnu.
8 novembre 1945	Fédération Nationale des Combattants Volontaires des Guerres 14-18 et 39-45 et des Forces de la Résistance	Grenoble	Reboud
9 novembre 1945	Fédération Nationale des Combattants Volontaires	Bourgoin	Inconnu.

**Formes et usages du passé : Grenoble en ses après-guerre (1944-1964).**

	des Guerres 14-18 et 39-45 et des Forces de la Résistance		
27 novembre 1945	Union des Militants de la Résistance	Grenoble	M. BLanc
20 décembre 1945	Les Amis de Jules Ledieu	Vienne	Inconnu.
5 janvier 1946	Union Régionale des Anciens de la Résistance	Vienne	André Domel
10 janvier 1946	Centre d'Entraide des Déportés de la Résistance et des Internés politiques	Bourgoin	Inconnu.
13 janvier 1946	Amicale des Anciens Maquisard et Résistants	Saint-Victor-de-Cressieu	Inconnu.
8 février 1946	Association Départementale des Déportés du Travail de l'Isère	Grenoble	Maurice Othomene
19 février 1946	Amicale des Allobroges	Vienne	Capitaine Roux
8 mars 1946	Amicale des Anciens de la Résistance du secteur V	Corps	Savoyat
12 mars 1946	Association des Internés et Déportés politiques de l'isère	Grenoble	Doussant
22 mars 1946	Comité d'Entraide aux Travailleurs Déportés en Allemagne et à leurs familles	Rives	Kleber
30 avril 1946	Association des Mutilés-Anciens combattants	Salaise-sur-Sanne	Pierre Serve
Sans mention de date	Association Régionale des Membres des Groupes Francs (Section de Vienne)	Lyon	Balme
Sans mention de date	Association Nationale des Amis des Francs Tireurs et Partisans Français (Section de Vienne)	Grenoble	André Logut
Sans mention de date	Fédération Nationale des Déportés et Internés Patriotes Résistants	Vienne	Clamaron
Sans mention de date	Association Régionale des Rescapés de Montluc (Section de Vienne)	Vienne	Seigle

Quatre faits majeurs ressortent de cette rapide présentation de la genèse des associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Tout d'abord, leur nombre est conséquent : de manière à peu près définitive, l'étiage des « associations » actives dans le département s'établit donc aux alentours d'une trentaine, dont 11 ont leur siège social à Grenoble.

C'est d'ailleurs là le deuxième point d'importance : l'ancrage très local des « associations » est en effet indéniable.

Troisièmement, la moitié d'entre elles voient le jour au cours de l'année 1945 (14 sur 27), contre 9 en 1946 et seulement 4 qui sont fondées entre l'été et la fin 1944 (l'Association des Suppliciés et Internés Politiques de la Gestapo ; l'Association du Maquis de l'Oisans ; l'Amicale des Engagés dans la Résistance Française ; l'Amicale du Maquis et des F.F.I. de la Basse-Romanche)<sup>561</sup>.

Enfin, même si malheureusement, carence de taille, on ne dispose pas des chiffres de leurs adhérents et militants, on peut supposer que très certainement toutes ne furent pas très actives (le *Groupe de Résistance du Collège de Garçon de la Côte Saint-André* a-t-il survécu longtemps à sa création ? ; les *Amis de Jules Ledieu* furent-ils vraiment opérationnels ?). Seules 7 d'entre elles parviennent à éditer et à diffuser un journal, à la périodicité parfois hasardeuse (le rapport de synthèse de Reynier de mi-juillet 1946 mentionne par exemple que « **Le Maquis du Grésivaudan , bulletin de l'Association Maquis du Grésivaudan, ne paraît qu'irrégulièrement**<sup>562</sup> » ) et au tirage ne dépassant apparemment jamais les deux ou trois milliers d'exemplaires dans le meilleur des cas<sup>563</sup>.

A l'intérieur de ce cadre chronologique général, il nous semble par ailleurs intéressant de nous attarder sur les conditions concrètes de création d'une « association », pour comprendre quelles sont les motivations de ses fondateurs et leur évolution dans le temps. Il est ainsi extrêmement instructif de suivre au plus près la constitution, par exemple, de l'Amicale départementale des Anciens de l'Armée Secrète et d'en établir une chronologie analytique la plus fine possible.

C'est tard, au printemps 1947, que naît l'amicale. Le retard concédé à d'autres « associations » ou « amicales » est d'ailleurs clairement un manque à gagner en matière de présence mémorielle. Ainsi, au cours de la séance préparatoire de l'Assemblée Générale constitutive, qui se déroule le 9 mars 1947<sup>564</sup>, on déplore logiquement cette trop longue absence : « [...] **le Capitaine Farsat prend la présidence et, en une courte allocution, exprime à la fois sa joie de retrouver d'anciens camarades et son regret du retard apporté à la constitution de l'Armée Secrète**<sup>565</sup> **qui aurait sans doute évité**

<sup>561</sup> La différence concernant ces associations, dont on n'a pu dater avec précision la date de naissance.

<sup>562</sup> ADI, 2797 W 92. A noter que 5 de ces journaux ont leur siège social à Grenoble, les deux derniers à Vienne.

<sup>563</sup> Notamment *La Tribune de Vienne*. ADI, *ibidem*.

<sup>564</sup> Le compte rendu précise que sont présents 16 représentants, dont 13 des différents secteurs isérois de l'Armée Secrète, 1 de L'État-major, 1 de *Libération* et 1 de *Combat*. ADI, 2797 W 92, « Résistance : mouvements ou groupements organisés à la suite de celle-ci. 1948-48 », pochette 20 : « Amicale des Anciens de l'Armée Secrète ».

<sup>565</sup> **Il faut bien évidemment lire : « de l'Amicale des Anciens de l'Armée Secrète. »**

**ces amicales ou sociétés de Résistants dans lesquelles anciens et nouveaux voisinent sans être d'accord, si bien que le discrédit rejaillit sur tous [...]. »** Handicapante en soi, on comprend vite que cette parenthèse de deux ans l'est sur un autre plan, strictement politique cette fois : **« [...] Il faut regrouper les Résistants selon les formations de Combat : les FTPF sont unis, l'Armée Secrète est divisée en groupes ennemis [...]. Pourquoi se dissocier sous couleur politique ? D'un côté FTPF fait bloc ; il faut reconstituer l'Armée Secrète et ensuite, l'union sera possible [...]. »** Le concurrent principal est là clairement identifié : l'efficacité des anciens combattants communistes, leur cohésion et leur travail « mémoriel » sont ainsi quasiment érigés en modèle. Quant à croire aux volontés d'union entre ces deux associations qui semble poindre ici...

Reste évidemment, une fois qu'on s'est assigné une vocation politique minimaliste<sup>566</sup>, à clarifier la position de l'Amicale en gestation vis-à-vis d'autres grandes fédérations.

**«[...] Position vis-à-vis de la FNAR et de l'A.M.R. : L'Amicale de l'Armée secrète reprend ce qui existait dans la clandestinité alors que la FNAR et l'AMR n'existaient pas. Les membres sont libres vis-à-vis de ces dernières. Un membre expose que sa position sera délicate au sein de l'une de ces associations. Juthy<sup>567</sup> fait remarquer que la réponse est simple : deux organisations ont tenté de faire l'union et n'ont pu y parvenir. Si une autre organisation y parvient, tant mieux. Nous souffrons tous d'un malaise, il faut en sortir [...]. »**

Accusés à mots à peine couverts d'inefficacité, les deux grandes fédérations grenobloises vont, de toute évidence, encaisser de plein fouet le choc du à la création de l'Association. D'ailleurs, le rapport des Renseignements Généraux n° 1619 du 10 mars 1947, consacré à cette réunion préparatoire, pronostique en conclusion que **« l'Association de l'Armée Secrète en formation à Grenoble réunira probablement la plupart de tous les anciens résistants ayant appartenu à cette formation et aura peut-être comme première conséquence d'aggraver le peu d'activité actuelle d'autres associations d'anciens Résistants (AMR, FNAR, etc.)<sup>568</sup> ».**

Comment dire plus clairement que savoir se positionner et marquer son terrain au sein des multiples concurrences qui s'entrecroisent au sein de la galaxie des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, est une nécessité si l'on veut exister ?

## **B – La question du dénominateur commun.**

L'essentiel est de savoir pourquoi l'on est ensemble, ce que l'on partage au point de s'associer. Au cœur de cette décision, il y a bien l'idée que l'expérience que l'on a du conflit est suffisamment singulière pour mériter d'être défendue et éternellement

<sup>566</sup> « [...] But politique : C'est la lutte pour défendre les idées démocratiques. Il y a donc lieu de modifier le paragraphe des statuts relatif à l'objet de l'association en ajoutant :  pour la défense des libertés républicaines pour lesquelles ils ont combattu  [...]. » ADI, *ibidem*.

<sup>567</sup> De Combat.

<sup>568</sup> ADI, *ibid*.

---

continuée. A proprement parler, la parole de chaque « association » illustre une exception, parfois une *enclave* mémorielle. Évidemment déterminant quand on s'interroge sur les représentations *a posteriori* et les reconstructions subjectives de la Deuxième Guerre Mondiale qui se mettent ainsi en place, l'argument de mémoire peut parfois apparaître ténu (les Amicales par exemple, telle celle des « Allobroges ») ou au contraire tellement puissant qu'il devient structurant de l'identité d'une région entière, dépassant rapidement le cadre de la seule « association » qui est en issue (les Pionniers du Vercors sont ainsi le porte-voix du plateau ; cf. *infra*, notre chapitre sur l'isolat du Vercors). Le critère d'association est aussi parfois original. Ainsi, quand au mois de mars 1947 se constitue l'Amicale des Anciens de l'Armée Secrète, l'intérêt de la démarche réside dans la volonté de se réunir autour du combat, de la réalité partagée du combat pendant les « années noires » : « **le Comité a pensé qu'il fallait regrouper l'Armée Secrète des combattants. C'est le but de la réunion, qui est une réunion préparatoire à l'Assemblée Générale [...]**<sup>569</sup> ». Plus loin dans le compte rendu et cette fois-ci à propos du *Front National* : « **son organisme de combat est FTPF, donc le problème est résolu. Nous restons une amicale de Résistants Combattants**<sup>570</sup>. **Si on veut l'unité, deux organisations peuvent la réaliser : AS et FTPF, sinon nous allons à la disparition. Les organisations civiles, FN, MUR, sont parallèles**<sup>571</sup>. » Le dénominateur commun requis pour faire partie de l'Amicale qu'on projette de fonder est nettement défini : c'est le combat. Et dans cette volonté de drainer à elle de nombreux anciens combattants, d'exister et de fidéliser sur des bases de partage de l'expérience de la lutte armée clandestine au détriment de la répartition selon les affinités politiques<sup>572</sup>, l'Amicale de l'Armée Secrète dispose d'un atout de taille : le préfet de l'Isère est l'ancien chef départemental du mouvement. Invité à se rendre à l'Assemblée Générale constitutive du 13 avril, « Reynier–Vauban » accepte bien entendu immédiatement, apportant ainsi tout son poids officiel à une amicale qui se confronte résolument à une triple concurrence (FTPF, FNAR et AMR) et dont les statuts, et notamment l'Article I reproduit ici, définissent clairement le but premier : conquérir une place de premier rang dans la hiérarchie départementale du souvenir de la Deuxième Guerre Mondiale.

**« AMICALE des ANCIENS de l'ARMÉE SECRÈTE du Département de l'Isère : Article I : Il est formé sous le titre « AMICALE DES ANCIENS DE L'A.S. une association régie par la loi du 13 décembre 1907, ayant pour but de grouper tous les Résistants, anciens membres de l'A.S., de resserrer les liens de camaraderie et de solidarité nés dans la lutte clandestine et de conserver les pures traditions d'Honneur, de Justice et de Dévouement observées dans la lutte contre l'ennemi**

<sup>569</sup> On précise même que si « des membres de l'Armée Secrète sont passés à FTPF et réciproquement, ce qu'ils voulaient, c'étaient se battre » ; ADI, 2797 W 92.

<sup>570</sup> Souligné par le rapporteur.

<sup>571</sup> ADI, *ibid.*

<sup>572</sup> On prend cependant soin de ne se brouiller avec personne et on invite à participer à l'Assemblée Générale constitutive 5 délégués FTPF, 5 délégués des Réseaux, 3 délégués du Vercors. *Ibidem.*

***commun et ses satellites, et la défense des libertés républicaines pour lesquelles ils ont combattu. - Perpétuer dans les souvenirs mémorables, patrimoine moral commun de ceux ayant participé aux opérations de Libération du sol national, et la mémoire des Camarades morts en accomplissant leur devoir. - Grouper les Anciens membres de l'Armée Secrète, pour qu'ils représentent une force dans la Résistance, dans le pays et le Département de l'ISERE. - Entreprendre et développer entre tous cet esprit de camaraderie et de lutte patriotique pour la liberté, qui a procédé à la création de l'Armée Secrète. - Intervenir auprès des pouvoirs publics en faveur des camarades, anciens combattants de l'A.S., pour la défense de leurs droits et obtenir la juste réparation des dommages causés, des sacrifices consentis. - Venir en aide à ceux que la misère frappe et tout particulièrement aux orphelins, aux veuves de nos camarades, à nos prisonniers, à nos déportés. - Organiser des fêtes pour alimenter la Caisse de Secours de l'Amicale. - Organiser les cérémonies commémoratives et patriotiques<sup>573</sup>. »***

Sur le plan de la définition de la nature du conflit que propose globalement le monde des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, il semble que l'on n'établisse guère de distinctions. Dans le rapport de synthèse adressé par Reynier au ministre Casanova en juillet 1946 par exemple, toutes les associations sont groupées sous la rubrique « *Groupements de la Résistance*<sup>574</sup> ». Il ne s'agit pas là d'une volonté de brimer les autres expériences et notamment les plus « petites ». Tout au contraire, on leur assure ainsi un surcroît de représentativité. Surtout, cette assimilation sous le vocable générique de Résistance est révélateur de l'esprit du temps. La mémoire de la Résistance est puissante au point d'en paraître unique. Ainsi, les associations de déportés sont elles aussi incluses dans les « *Groupements de la Résistance* ». La perception de la Déportation en est logiquement affectée : ce phénomène ne s'entend encore à l'époque qu'à travers le sort des résistants qui ont eu à en subir les horreurs. Il n'a pas encore acquis son autonomie « expérimentale », encore moins sa spécificité historique et surtout pas son indépendance mémorielle. L'époque où naissent la plupart des associations (1944 - 1946-47) est trop proche de l'événement pour permettre le recul nécessaire, ce qui confère à la mémoire résistante une avance considérable.

Et le nombre fait en l'occurrence la force. C'est en effet la pluralité des associations de Résistance, la multitude de ces voix de la Résistance, toutes différentes dans leur nature, qui, couvrant l'ensemble des nuances (ou à peu près) du monde de la Résistance, composent au bout du compte un chœur à peu près cohérent, sont LA mémoire de la Résistance et en constitue la puissance.

Mais si elle semble seule à occuper le terrain, la mémoire de la Résistance n'est évidemment pas une et indivisible, on aura l'occasion de le vérifier. Il y a des mémoires de la Résistance, comme il y aura des mémoires de la Déportation, forcément concurrentes quand la politique s'en mêle. Mais tout de même, quelle belle couverture « sociale » !

Surtout qu'il ne peut être question de l'importance objective d'une association à la seule lecture de son nom, de sa « raison sociale » ou de ses statuts<sup>575</sup> (en effet, que dire

---

<sup>573</sup> *Ibid.*

<sup>574</sup> *Ibid*

de la représentativité mémorielle et sociale de l'antenne grenobloise des résistants des Services Financiers, dont l'animateur est Alain Poher ou encore de l'activité du Comité Départemental de la Commission sportive du Conseil National de la Résistance <sup>576</sup> ?). Toutes sont pour nous déjà importantes parce qu'elles existent et qu'elles existent très tôt. Ce constat traduit ainsi non seulement la prégnance mémorielle de l'événement mais, renversant la perspective de notre analyse, insiste aussi sur sa fragmentation, son éclatement, son émiettement dans le souvenir car si les associations ne sont pas toutes à strictement parler corporatistes, elles sont toutes *catégorielles*. Elles sont également la plupart du temps *catégoriques*, notamment dans le registre politique.

### C – La question politique.

Immédiatement et résolument présente, la politique vertèbre le monde des associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre <sup>577</sup>. Mais depuis l'été de la Libération jusqu'à la fin de l'année 1946, si elle met évidemment en concurrence telle et telle association, elle ne les oppose pas gravement. Les « associations » à Grenoble semblent ne pas s'investir radicalement dans le jeu politique partisan, autrement en tout cas que comme force d'appoint des partis (cf. *infra*, le quatrième chapitre de cette partie). C'est un peu plus tard, à partir de 1947, le contexte général évoluant dans ce sens, que véritablement les postures politiques s'affinent et s'affirment, pour aller jusqu'à s'affronter durement, comme on le verra.

Cela ne veut cependant pas dire que les « associations » n'aient pas un point de vue, un propos et bien entendu des préférences politiques qu'elles ne se privent pas, parfois, d'afficher, mais simplement que dans cette séquence chronologique d'une quinzaine de mois, elles semblent répugner à la polémique partisane. Leur propos politique, même s'il est d'ordre général, se structure essentiellement autour de trois axes.

D'abord et avant tout... la *mémoire* et sa politique justement. C'est une règle quasi absolue : le point 1 ou le point 2 des statuts de l'ensemble des associations grenobloises et iséroises, parfois les deux, sous des formulations évidemment différentes <sup>578</sup>, illustrent l'obsession de mémoire qui est au centre même de leur existence. Pour l'Association des

---

<sup>575</sup> Nous devons ici remercier les services de la préfecture de l'Isère, et notamment le bureau des « associations », qui nous a permis de travailler dans d'excellentes conditions. Cependant, on peut déplorer que les classements et regroupements informatiques ne soient pas accessibles au chercheur ; leur consultation, qui accélérerait d'autant le travail de recherche, n'est en effet pas autorisée par la CNIL.

<sup>576</sup> ADI, 2797 W 92, pochettes 22 et 23.

<sup>577</sup> Voir par exemple à ce sujet, le livre d'Olivier Laliou, *La Déportation fragmentée. Les anciens déportés parlent de politique. 1945-1980*, Paris, Éditions La Boutique de l'Histoire, 1994, 231 p. Sa contribution au colloque de Caen est également intéressante, « La création des associations d'anciens déportés », in *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, p. 193-203.

<sup>578</sup> C'est le plus souvent au point 2 des statuts qu'est dévolue cette tâche importante, le premier point étant de portée générale, une sorte de « topo introductif » si l'on veut.

Militants de la Résistance, il est question « **2. d'honorer la mémoire des Résistants morts pour la France**<sup>579</sup> ». Quand naît l'Amicale des Anciens de l'armée Secrète en 1947, le premier point de l'article I de ses statuts est on ne peut plus clair : « **1. Perpétuer dans les souvenirs mémorables, le patrimoine commun de ceux ayant participé aux opérations de Libération du sol national, et la mémoire des camarades morts en accomplissant leur devoir** ». Et, pour être encore plus précis, le point 7 du même article stipule que l'Amical a à cœur d' « **organiser les cérémonies commémoratives et patriotiques**<sup>580</sup> ». Ce qui est doublement intéressant ici, c'est la primeur accordée à la mémoire – des vivants comme des morts – comme facteur de structuration de l'« association » et la part active que celle-ci entend prendre dans la gestion officielle du souvenir collectif, dans la politique de mémoire, via l'organisation concrète des cérémonies commémoratives. A ce moment plus que jamais et même si elles ne peuvent envisager leur action qu'en partenariat avec l'État, les associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre sont d'incontournables acteurs de mémoire.

Ensuite, et d'ailleurs très souvent à la même place dans leurs statuts, voire à la première, figure la défense des intérêts des membres des associations. L'un des points communs qui sautent aux yeux quand on en prend connaissance, c'est le souci des fondateurs d'œuvrer à la reconnaissance socio-économique de l'engagement de leurs affiliés. Ainsi, les deux « grosses » associations actives à Grenoble – la Fédération Nationale des Anciens de la Résistance et l'AMR, qui ne sauront éviter la querelle – font clairement figurer ce point en bonne place dans leur « charte » de création, comme toutes les autres. Comme l'expose le point 4 des statuts déposés par l'AMR en préfecture au printemps 1945, il s'agit « **de soutenir moralement et pécuniairement les membres et leur famille dans le besoin et éventuellement de faire toutes démarches à cet effet auprès des pouvoirs publics**<sup>581</sup> ». Ces derniers mots sont importants, parce qu'ils mettent en relief ce qui va rapidement devenir l'obsession de toutes les « associations » : la lutte contre l'État, ses gouvernements successifs et les ministres qui tour à tour occupent le poste difficile de responsable officiel des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Conter par le menu la chronique des affrontements entre les associations des Anciens Combattants et Victimes de Guerre grenoblois et Paris serait trop long et fastidieux, tant l'opposition est constante. Mais il ne faut pas s'y tromper en pensant qu'il est là question d'enjeux de mémoire « triviaux ». On est bien là au cœur du domaine de la « mémoire », certes sur son versant matériel et revendicatif, mais qui lui également contribue à façonner une représentation *a posteriori* de l'événement.

Enfin, chacune des associations veille jalousement à conserver son « pré carré » et partant, son influence mémorielle. Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre grenoblois n'apprécient guère les intrus, quel que soit d'ailleurs le biais de leur tentative de pénétration. Deux exemples illustrent bien cette « frilosité » calculée.

<sup>579</sup> ADI, 2797 W 92, pochette 10, « A.M.R. ».

<sup>580</sup> ADI, *ibidem*, pochette 20, « Amicale des Anciens de l'Armée Secrète ».

<sup>581</sup> ADI, 2797 W 92, pochette 10, « A.M.R. ».



Le préfet reçoit ainsi, en novembre 1945, une lettre émanant des *Premiers Compagnons* (**« Association des Familles des Volontaires qui, de Juin 1940 au 31 juillet 1943, ont répondu à l'appel du général de Gaulle et sont morts pour la France. L'Association est affiliée à celle des Français Libres et placée sous le haut patronage du Général de Gaulle <sup>582</sup> »**), qui l'informe tout d'abord de son existence et qui ensuite lui demande, tout de go, comment elle pourrait s'implanter en Isère. Devant cette manœuvre d'entrisme, Reynier s'adresse aux deux principaux et concurrents mouvements de Résistance grenoblois (la FNAR et l'AMR), leur demandant de lui faire part de leurs « observations » à propos de cette lettre. On ne dispose pas de la réponse de l'AMR, mais voici celle de la FNAR/section de l'Isère, datée du 4 décembre 1945, qui, pourtant très proche politiquement de De Gaulle <sup>583</sup> n'hésite pas à dire sa suspicion.

**« Monsieur le Préfet, Nous nous excusons de ne pas avoir répondu plus tôt à votre lettre du 16 octobre dernier, renouvelée par votre lettre du 28 novembre concernant l'association des #Premiers Compagnons#. La FNAR est la première association de résistants authentiques créée en France. La section de l'Isère ne peut collaborer à l'association des #Premiers Compagnons# sans l'autorisation de son Comité Directeur National. Les buts poursuivis par les #Premiers Compagnons# sont déjà parmi les buts de la FNAR ; il nous est donc impossible de nous associer à ce mouvement de la dernière heure [...] <sup>584</sup> »**

Le message est clair : en Isère, les meilleurs gaullistes, c'est la FNAR.

Exactement sur le même schéma que les Premiers Compagnons pour la Résistance gaulliste, la Fédération Nationale des Maquis tente, en mai 1946, une percée sur le terrain réservé des maquis isérois. Écrivant au préfet le 8 mai 1946 (sic), le Lieutenant-colonel de réserve Romans Petit, **« chef de centre de Propagande du Maquis »** comme il se présente lui-même, explique en effet qu'il **« [...] aimerai(t) tenir une réunion à Grenoble le 1er juillet en soirée »**. Venant de Paris, il expose qu'il est **« disposé à exposer de vive voix les raisons nécessitant une union homogène de tous les anciens résistants »**, rappelant par ailleurs que **« [...] la Fédération Nationale des Maquis dont je suis le Président a surtout deux buts essentiels ; à savoir la liquidation de la situation militaire des anciens résistants et l'entraide sociale [...] <sup>585</sup> »**. Tout comme pour les *Premiers Compagnons*, Reynier veut garantir la qualité de son information et pour ce faire, il sollicite les avis du « Président de l'amicale des Pionniers du Vercors », du **« Président de l'amicale des Anciens Maquis et FFI de la Basse-Romanche et de l'eau d'Olle-Grenoble-Oisans (secteur I) »** et du **« Secrétaire du Comité de Coordination des associations de Résistance »**.

Il n'est pas sûr que les Pionniers aient répondu, fixés et figés dans leur posture un

<sup>582</sup> Comme l'indique l'en-tête de la lettre. L'Association compte, au sein de son Comité d'Honneur, tout le « gotha » parisien de la Résistance gaulliste (Bidault, Soustelle, Capitant, Palewski, etc.).

<sup>583</sup> Dont le logo, qui figure en-tête de toutes ses correspondances, est une... Croix de Lorraine.

<sup>584</sup> Souligné par nous. ADI, 3797 W 92, pochette 3, « Premiers Compagnons ».

<sup>585</sup> ADI, 2797 W 92, pochette 5, « Fédération des Maquis ».

brin (osons le mot) « méprisante » pour tout ce qui n'est pas le Vercors ; en tout cas, on ne trouve pas trace de leur réponse. En revanche, l'Oisans et la *Coordination* se fendent d'une réponse argumentée, toutes les deux négatives, toutes les deux exprimant une même crainte de voir pénétrer sur le territoire isérois une fédération étrangère<sup>586</sup>, mais chacune comportant des nuances d'importance dans leur motivation de ce refus global. L'Oisans écrit ainsi au préfet le 8 juin 1946.

**« [...] considérant qu'il y aurait intérêt à ce que tous les mouvements de résistance soient unis dans un même groupement homogène et devant la multitude actuelle de fédérations et d'unions dites #Nationales#, l'Amicale des Maquis de l'Oisans [...] réunie en séance plénière a décidé de prendre la décision suivante : #S'abstenir d'adhérer en bloc à toute Fédération Nationale autant qu'un groupement régional, groupant toutes les formes de la Résistance n'aura pas été constitué. Ce mouvement régional devant être la base d'une organisation nationale unique# Actuellement le département de l'Isère comportant deux associations différentes (AMR et FNAR), l'Amicale des Maquis de l'Oisans ne peut permettre à ses membres de se diviser dans ces deux groupements, d'autant plus qu'une certaine quantité de ceux-ci ne peuvent y adhérer du fait qu'ils n'ont rejoint le maquis qu'après l'appel de Londres en juin 1944. La consigne donnée avant cette date était en effet de s'abstenir de toute action avant d'avoir des ordres précis et nombreux étaient ceux qui malgré leur désir de servir la Résistance ne furent jamais contactés pour adhérer à une chaîne active [...]. »**

Le Comité de Coordination des Organisations de Résistance de l'Isère est tout à la fois plus direct et plus incisif, écrivant notamment, après avoir expliqué que « **pour atteindre l'union que nous souhaitons tous de tous les Résistants, [nous croyons] obligatoire de procéder de bas en haut [...]** », que « **les vrais Résistants doivent trouver dans les organismes existants actuellement, les moyens suffisants de se grouper et de poursuivre l'action qu'ils envisagent. L'entrée au sein du département d'organisations nouvelles, dépourvues de racines profondes dans l'Isère, constituerait à notre avis plutôt un danger de scission ou tout au moins des fragmentations des efforts sans offrir aux Résistants la sécurité que leur procure le travail en commun sous la directive de gens qu'ils connaissent. C'est pourquoi nous ne pouvons voir sous un jour favorable l'arrivée dans l'Isère d'éléments tendant à y introduire une fédération nouvelle [...]**<sup>587</sup> ».

Claire et nette, la théorie de la « pyramide » s'oppose de fait aux tentations d'union politiquement intéressées impulsées de l'extérieur et d'en haut par les Fédérations Nationales.

Les « associations » de la Résistance ne sont pas les seules à œuvrer au façonnement de la mémoire grenobloise du conflit. Certes elles sont, et de loin, les plus nombreuses, les plus actives et les plus écoutées. Mais d'autres groupes, d'autres

<sup>586</sup> Mais laissant toute latitude à leurs membres de se rendre, à titre privé, à la réunion animée par Romans Petit... ADI, *ibidem*.

<sup>587</sup> « C'est-à-dire de créer tout d'abord une unité d'action puis si possible, une unité plus profonde à l'échelon départemental et de remonter ensuite, dès que le terrain favorable sera créé, en coordonnant sur le plan régional l'action des Résistants des différents départements [...] » ; ADI, 2797 W 92, pochette 5, « Fédération des Maquis ».

composantes sociales n'ayant pas vécu la même expérience du conflit se regroupent et parviennent à faire entendre leur différence, que celle-ci paraisse *a priori* ténue (les associations des Résistances étrangères partagent sûrement l'essentiel des préoccupations de leurs homologues françaises) ou que, *a priori* encore une fois, leur dissonance semble au contraire totale (qu'ont à dire en effet les associations d'anciens STO ?).

## D – D'autres expériences, marginales ou marginalisées ?

A Grenoble, on pourrait presque penser qu'existe une mémoire *internationale, européenne* de la Résistance, puisqu'interviennent publiquement et de manière efficace plusieurs associations d'anciens résistants étrangers. Cela ne serait pas pour surprendre et paraîtrait même logique, la dimension planétaire du conflit ne pouvant échapper à personne.

Et en effet, si l'on se fonde sur les archives officielles<sup>588</sup>, on compte à Grenoble et dans le département, dans l'immédiat après-guerre, une demi-douzaine d'associations et groupements agissant dans le domaine de la Résistance. Mais si la préfecture a bien créé une cote de versement concernant la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS, on ne trouve dans ces dossiers rien qui concerne la Résistance<sup>589</sup>. En revanche, l'importance de l'émigration économique polonaise en Isère (beaucoup de Polonais travaillaient avant-guerre dans les mines du plateau matheysin) et celle du nombre des réfugiés qui ayant fui leur pays à destination de la France, leur allié en 1939, puis de la zone nord vers la zone sud en 1940, peut expliquer la création à la Libération de plusieurs « associations » polonaises. Elles se fixent trois buts principaux. Faire de la propagande pour hâter le retour des Polonais en Pologne (c'est notamment la fonction du *Comité Polonais de Libération Nationale*, favorable au gouvernement de Lublin, ou de la section locale de *l'Amitié Franco-Polonaise*. Faire ensuite connaître la Pologne : et là, le rôle d'Ambroise Jobert – professeur d'histoire à la faculté de Grenoble, spécialiste reconnu de l'histoire polonaise et chrétien militant – est important (il fait notamment une conférence le 17 juin 1946, placée sous l'égide des *Chrétiens dans la Cité*, devant un millier de personnes, intitulée « **Ce que j'ai vu en Pologne en mai 1946** » où il déclare, à propos de Varsovie, que « [...] le quartier juif qui comprenait 400 000 habitants a été entièrement dynamité par les Allemands, les habitants chassés, massacrés ou déportés ; ce quartier présente, naturellement, la plus grande désolation [...] »<sup>590</sup>). Enfin il existe bien une *activité mémorielle* spécifiquement polonaise à Grenoble : elle est, certes, très discrète, comme le prouve la tenue devant 70 personnes seulement, le 20

<sup>588</sup> Notamment Archives Municipales de Grenoble, 4 H 36, pochette 14, « Associations et groupements d'étrangers » et ADI, 52 M 306 à 310, « Relations avec l'étranger ».

<sup>589</sup> Aux Archives Départementales de l'Isère, le carton 52 M 307, « Relations avec l'étranger. U.R.S.S. (activités de l'association France-U.R.S.S. Divers) 1945-1954 », dont on espérait beaucoup – notamment de la pochette C, « Sociétés russes » –, est en fait assez décevant qui consiste en une kyrielle de rapports de surveillance établis par les RG à propos des Grenoblois suspects de sympathies soviétiques et communistes. Il n'y a rien de directement intéressant non plus pour notre propos dans les cartons 52 M 308 et 310 (respectivement consacrés à la Grande-Bretagne et aux États-Unis).

janvier 1946, de la « **Commémoration à Grenoble du 1er anniversaire de la Libération de Varsovie** », qui commence par la célébration d'une messe solennelle en l'église Saint-André puis qui continue par une fête organisée par le *Conseil National Polonais* et la *Croix Rouge Polonaise de l'Isère*. Mais elle existe et témoigne de la vivacité de la mémoire polonaise de la Deuxième Guerre Mondiale dans les Alpes françaises.

La situation des Italiens obéit à peu près à la même logique que celle des Polonais. C'est évidemment leur importance numérique dans la région (là aussi due à une forte émigration économique doublée d'une émigration politique dans l'entre-deux-guerres) qui explique au tout premier chef la grande activité du *Comitato italiano de Liberazione Nazionale*. Ce dernier fait en outre œuvre originale en innovant dans le domaine des relations culturelles internationales. En effet, c'est lui qui organise l'échange franco-italien de deux expositions sur la Résistance en 1945. En octobre, Grenoble accueille ainsi l'« Exposition de la Résistance Piémontaise » et Turin s'apprête à recevoir à la fin de l'année celle qu'ont préparée les résistants grenoblois<sup>591</sup>. Lors de l'inauguration grenobloise, le 3 octobre, un ensemble de manifestations se déroule qui permettent aux personnalités présentes de saluer réciproquement les deux Résistances.

**« Ce jour 3 octobre à 10 heures une délégation formée par le Comité Italien de Libération Nationale de l'Isère et le Comité Piémontais a déposé une gerbe au Monument aux Morts de la Porte de France à Grenoble en présence de M. le Préfet de l'Isère. [...] M. Reynier, Préfet de l'Isère, M. Berger du C.D.L. de l'Isère, M. Ormea, représentant le Comité de Libération du Piémont, le Colonel italien Fazio, représentant la #Fondazione Solidarieta Nazionale#, M. le Curé de la Paroisse du Sacré Cœur de Grenoble, représentant Mgr. l'Evêque, le Colonel Malraison, Gouverneur de la Place et divers délégués des mouvements de résistance assistaient à cette séance. Après la visite de l'exposition M. Ormea du Comité de Libération du Piémont a pris la parole. Il a rappelé les souffrances du peuple italien sous le régime fasciste dès avant la guerre et la lutte commune des maquisards italiens et français se sacrifiant pour la même cause. Il a reconnu l'ignominie de l'attaque italienne en Juin 1940, mais a demandé aux Français de n'en pas rejeter la responsabilité sur le peuple italien. Il a ensuite exprimé son espoir de voir les différends s'aplanir entre nos deux pays, et se créer prochainement un Comité France-Italie. M. Berger a ensuite prononcé quelques mots en apportant le salut du C.D.L.N. de l'Isère. Lui aussi a rappelé l'unité qui régnait entre les patriotes français et italiens sous la domination fasciste et nazie et a souhaité que des liens étroits resserrent désormais l'amitié des deux peuples. M. le Préfet de l'Isère a clôturé cette cérémonie en prononçant une courte allocution. Il a adressé ses félicitations aux artisans de cette exposition et a évoqué le temps de la lutte clandestine à laquelle il avait pris part<sup>592</sup>. »**

Cependant, il semble que le dynamisme de quelques-unes de ces associations induisent un effet d'optique. Plus que d'une véritable mémoire véritablement internationale de la

---

<sup>590</sup> Résumé établi par les RG, le 18 juin 1946, note n° 3 937 ; ADI, 52 M 309, « Relations avec l'étranger. Pologne. Comité national Polonais. Libération. Juifs Polonais en France, etc. 1940-51 ».

<sup>591</sup> Les RG, en novembre 1945, disent cependant que cette dernière a du mal à se monter ; ADI, 52 M 306, « Relations avec l'étranger. Italie. Comité italien de Libération nationale. Sociétés italiennes de Grenoble, etc. 1945-53. ».

guerre, ou plutôt de la Résistance, leur existence est en fait le révélateur d'une volonté de certains pays de mettre en place une mémoire au contraire très spécifique, qui insiste avant tout sur les caractères nationaux de leur lutte. Pour les militants italiens, il s'agit également – en cela ils partagent les mêmes buts que leurs homologues français – de se forger une identité résistante afin de renouer les fils de leur propre continuité historique. C'est là qu'est la véritable urgence, l'enjeu de mémoire principal, même si jamais on n'hésite à souligner les points communs avec la Résistance française. Il n'est alors pas étonnant que les plus entreprenants soient les Italiens et les Polonais dont les pays ont été durement éprouvés par le déroulement du conflit. Mais il faut le reconnaître : dans le panorama général de la mémoire locale de la Deuxième Guerre Mondiale, leur contribution reste – forcément – marginale.

Toute différente est la place qu'occupe l'Association Départementale de la Fédération Nationale des Travailleurs Déportés et de leurs Familles adhérente au Comité National de Coordination MNPGD qui déploie une belle activité à Grenoble et dans l'Isère, dès 1945 (tournées de « propagande » dans le département, émissions hebdomadaires de radio, tous les mardis de 8 h 15 à 8 h 20, etc.). Apparemment, peu trouvent à redire à l'époque sur l'expression « Déportés du Travail ». Quelques problèmes apparaissent cependant, qui traduisent non seulement les différences de fait qu'établit l'État (d'accord en cela avec l'opinion publique et cela bien avant que ne vole en éclats l'unanimité de façade qui longtemps prévalut entre les « déportés », tous opposés dans les années 1950 à Paris ; cf. *infra*, « Les Malmémoires », pour des développements plus conséquents sur la mémoire des STO) entre les différentes catégories d'« Absents », mais également la conception un brin « susceptible » de son rôle que développe l'association elle-même, consciente semble-t-il de sa position ambiguë. La courte lettre adressée en décembre 1945 au préfet est bien dans cet ordre d'idée qui dit :

**« Monsieur le Préfet, Nous apprenons que le 9 novembre à 10 heures a eu lieu à la Préfecture une réunion pour la répartition de 2000 pardessus, répartition qui s'est effectuée de cette façon : Prisonniers de Guerre : 1700 ; Déportés politiques : 250 ; Déportés de Travail : 50<sup>593</sup>. Nous sommes véritablement surpris de ne pas avoir été invités à cette réunion, car notre Fédération devait être représentée, comme celle des Prisonniers et des Déportés Politiques. Connaissant votre compréhension pour nos Déportés du Travail et en vous remerciant de tout ce que vous avez fait pour eux jusqu'à présent, nous espérons qu'à l'avenir notre place sera réservée pour de futures répartitions [...]»<sup>594</sup>**

Sans que l'on puisse conclure définitivement – en l'absence de pièces documentaires « absolues » – à une marginalisation volontaire, les « S.T.O. » semblent cependant objectivement mis à l'écart et ne pourront guère influencer sur la représentation collective du

<sup>592</sup> Rapport des RG n° 5467, du 3 octobre 1945. Voir également en annexe n° XI la belle lettre adressée par le « Comité italien de Libération nationale. Section de Grenoble » au préfet pour le premier anniversaire de la libération de Grenoble. *Ibidem*.

<sup>593</sup> Comme de bien entendu, les « déportés raciaux » ne sont pas représentés...

<sup>594</sup> AMG, 4 H 36.

conflit qui se met alors en place, comme nous le confirmera plus avant l'analyse détaillée de leurs essais de mémoire.

Le monde des « associations » des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Deuxième Guerre mondiale est véritablement à part. De nombreuses et complexes lignes de force internes l'ossifient, nourries de liens humains noués au temps de la lutte clandestine dont la force est difficile à imaginer de nos jours, d'espoirs de changement trop vite déçus, de rapports au pouvoir et à Paris différenciés en fonction des orientations politiques et aussi de concurrences parfois féroces (cf. *infra*). Inextricablement mêlés, ces différents niveaux de « rapports » (il en existe d'autres ; signalons l'un des plus intéressants, qu'il conviendrait d'étudier plus à loisir : le rôle des associations de la Première Guerre mondiale dans la structuration de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale) rendent difficile la perception d'une nébuleuse qui a certes parfois tendance à édicter ses propres lois mais qui, en revanche, ne vit pas repliée sur elle-même, puisque le (les) discours qu'elle produit sont aussi à destination de l'extérieur, de l'opinion.

Car s'il est de nos jours trop souvent injustement brocardé (pour ce qu'il voudrait dire d'obsolète, voire – c'est mal le connaître – de chauvin ou de nationaliste), l'esprit « ancien combattant » est à Grenoble entre 1944 et 1946 au contraire admirablement dynamique et ouvert. Il parvient à vaincre justement la tentation du repli sur soi, sur l'expérience à proprement parler extraordinaire qui unit ceux qui l'animent, pour continuer d'agir dans le présent et ce notamment par le biais de son travail de mémoire. Là résident une vraie originalité et une vraie prouesse : continuer d'influer sur le présent au nom du passé. En cela et quelle que soit leur nature, les associations grenobloises et iséroises ont à l'époque une vision *positive* de la mémoire, laquelle pour elles ne signifie pas uniquement culte du passé. Arguant de la mémoire pour essayer d'agir en connaissance de cause dans de nombreux compartiments de la vie socio-politique, voire culturelle, évitant le danger du *passéisme* et le risque de la fascination pour leur *âge d'or*, les associations grenobloises savent ainsi se comporter en intelligents acteurs de mémoire<sup>595</sup>.

### III – Politique, morale et renommée.

---

**D'autres acteurs peuvent intervenir dans le champ de la mémoire sans que la construction de cette dernière soit la première de leurs obsessions ou de leurs urgences. En ce sens, ils sont positionnés différemment par rapport à ce thème que l'État ou surtout les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Les *partis politiques* bien entendu, mais aussi certains des *cadres sociaux* dont le magistère moral qu'ils exercent traditionnellement sur la population leur fait une obligation de dire publiquement leur vision de l'événement qui s'achève (on pense par là en priorité à l'Eglise catholique) et enfin *quelques « grands hommes »*, de ces « leaders d'opinion » dont la fonction est de prendre la parole pour donner du sens collectif à l'histoire, sont eux aussi et à leur place respective des acteurs de**

<sup>595</sup> Cette tradition d'intelligence se poursuit de nos jours, quelques-unes des associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre actives dans le département étant animées par des personnalités qui ont su conserver leur enthousiasme. Nous pensons notamment ici à l'ANACR de l'Isère et à ses principaux animateurs, Pierre Fugain et René Mouchet.

mémoire.

## A – Les partis politiques : la mémoire comme argument de campagne ?

**La question, posée de manière abrupte ci-dessus, est bien celle-ci de savoir si, en matière de politique politicienne, la mémoire a d'autre utilité que son... utilisation électorale.**

S'il n'y a pas à douter de la volonté générale<sup>596</sup> de changer les règles du jeu politique au sortir de la guerre (les travaux préparatoires des Etats Généraux de la Renaissance Française menés avec enthousiasme et sérieux à Grenoble, comme on l'a vu), axés autour de la mise en place du programme du CNR, en font foi), il est tout aussi indéniable que tous les partis politiques intègrent immédiatement le thème de la mémoire à leurs arguments de campagne. Ou, pour être plus précis, que la façon dont ils parlent du conflit mondial qui s'achève et de ses répercussions nationales et locales contribue à forger une vision, une interprétation de la guerre qui va (là encore, le pluriel devrait être de mise : des interprétations de la guerre...) s'ajouter à toutes celles que nous venons d'étudier pour enrichir et complexifier encore le « système de mémoire(s) » dont se dote alors Grenoble.

Ainsi, si l'on examine par exemple de près les professions de foi programmatiques que proposent les 7 principaux partis politiques qui à Grenoble et dans l'Isère présentent des candidats aux élections législatives d'octobre 1945<sup>597</sup>, on constate que tous profitent de cet important rendez-vous pour, en même temps que leurs propositions à proprement parler politiques, présenter leur vision de la guerre. On est en fait là devant un volontarisme mémoriel qui s'impose de lui-même aux partis grenoblois, leur intimant, pour qu'ils puissent espérer convaincre qu'ils sont aptes à gouverner le futur, de garantir la qualité de leur récent passé. Évidemment – comment faire autrement ? –, on est alors le plus souvent dans le registre de l'auto-histoire, puisque l'impératif mémoriel du temps leur commande de présenter leur expérience des « années noires » à travers le prisme de l'engagement résistant. L'annexe n° XII permet de rapidement mettre en regard ces différentes « professions de foi mémorielles » proposées par les partis politiques grenoblois et de constater que certains font preuve dans ce registre d'une plus grande « technicité » que d'autres. En outre, il n'est pas jusqu'à la très conservatrice – pour ne pas dire plus... – *liste de Réconciliation démocratique, Sociale et de Défense des intérêts paysans* dont beaucoup des sympathisants furent de fidèles soutiens de la Révolution nationale, qui ne cherche à donner sa version, peut-être déjà « réhabilitatrice » (sur ce point, voir *infra*, « Les Malmémoires ») de l'histoire récente...

<sup>596</sup> Encore qu'il faudrait évidemment nuancer cette envie de changement pour chacun des partis politiques actifs à Grenoble à la Libération.

<sup>597</sup> Il s'agit en fait, comme le rappelle un des tracts émis par le Parti communiste grenoblois, d'« Élections Générales » puisqu'à la double question du référendum (« *Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit constituante* » ; « *S'il y a une majorité de oui à la première question, approuvez-vous l'organisation provisoire des pouvoirs publics proposée par le gouvernement ?* ») sont couplées des élections législatives. Ces sept partis politiques sont le MRP, la SFIO, le Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste, le PCF, le Parti Communiste Internationaliste, le Bloc des Républicains et des Socialistes Résistants pour la Renaissance Française et, à part, la liste de *Réconciliation Démocratique, Sociale et de Défense des Intérêts paysans*.

**Il semble que sur ce terrain de l'interprétation/représentation de la guerre, les partis politiques partagent une même chronologie, qui s'articule en deux temps.**

La première séquence les voit tous d'accord pour à la fois livrer leur analyse de la guerre, mettre ainsi en place leur mémoire propre et présenter aux suffrages des électeurs des candidats qui, en étant porteurs de cette mémoire positive, ont donc aussi de réelles chances d'être choisis. La grande nouveauté par rapport aux élections d'avant-guerre tient en ce que, pour pouvoir être éligible, une seule et unique condition est requise : avoir fait clairement le bon choix durant les « années sombres ». On ne saurait en effet envisager la candidature d'une personne qui ne se serait pas totalement engagée dans la Résistance ; la mise en avant du passé résistant des candidats présentés par chaque parti est alors un véritable passage obligé.

Ainsi, dans la *liste patriotique et antifasciste* que publiée par *Le Travailleur Alpin* le 20 avril 1945, en vue des élections à la mairie, il est intéressant de remarquer que la très grande majorité des candidats exercent des métiers – cultivateurs, ouvriers, etc. – dont le Parti communiste s'est fait le défenseur politique attitré. Mais il est encore plus instructif de constater que ce qui justifie la présentation de tous ces candidats aux élections municipales du 30 avril, ce sont les titres de gloire qu'ils ont acquis dans la Résistance. C'est encore plus frappant en octobre, comme l'illustre le document ci-après, qui présente aux Grenoblois la biographie des candidates communistes.

Tout se passe en effet comme si, dépassant la dialectique habituelle de la lutte des classes, le Parti communiste prenait subitement conscience de la résonance idéologique supérieure de la Résistance et, dans une moindre mesure cependant, de la Déportation. En tout cas, ces « *Déportés du 11 novembre* », « *prisonniers depuis 1940* », etc., qui figurent sur la *liste patriotique et antifasciste*, acquièrent à la Libération une valeur symbolique très forte. Le Parti communiste, dès 1944 et de manière encore plus nette au début de 1945, veut tout d'abord être perçu comme le « Parti des 75 000 Fusillés » et non plus uniquement comme celui des prolétaires.

Mais cette pratique n'est pas réservée au seul Parti communiste. La *liste d'Action Républicaine*, à laquelle *Le Réveil* apporte lui son soutien, est formée sur le même schéma. Sur les trente-six candidats qui se présentent aux élections municipales et qui figurent sur cette liste, seuls douze n'ont *a priori* que peu à voir avec la guerre ou la Résistance. Cependant, la plupart de ces douze personnes peuvent se prévaloir d'une activité de « militants syndicalistes ». Certains sont mêmes les présidents d'importants syndicats, comme Marcel Tollin, qui dirige le syndicat agricole de Grenoble, fonction qui n'était pas pour plaire au régime corporatiste de Vichy. Cela suffit à en faire, sur une liste électorale et aux yeux des électeurs, des résistants objectifs... On peut aussi remarquer que Madeleine Perrot, « *veuve de Jean Perrot, chef départemental Franc-Tireur* », apporte en quelque sorte la caution posthume de son mari à cette liste. D'autres veuves, Mmes Bistési, Polotti, Thomas et Paincéderont elles aussi, en d'autres circonstances, aux sollicitations des partis politiques, lesquels s'arrachent littéralement les épouses des martyrs les plus emblématiques de la Résistance grenobloise.

Dans un deuxième temps, à partir de l'année 1946, on va aller vers une radicalisation de ce dispositif de mémoire qui va de plus en plus tendre d'abord à l'appropriation, à



l'instrumentalisation forcenée, puis à l'accaparement monopolistique et donc à l'affrontement, comme on le verra en dernière partie.

## **B – L'Église, ou la morale de la mémoire.**

Pour les catholiques grenoblois, rien n'est simple. On pourrait, à propos de leur comportement pendant la Deuxième Guerre mondiale, reprendre les termes exacts de la question que posait sans fard Marc Sadoun à propos de l'attitude des socialistes français<sup>598</sup> pour la même période : les catholiques ont-ils été résistants ?

### **1 – Les catholiques grenoblois ont-ils résisté ?**

À la Libération, les catholiques français doivent faire face à cette cruelle ambiguïté de savoir qui les représente le mieux, de Monseigneur Suhard, et d'à peu près toute la hiérarchie catholique, largement compromise auprès de Vichy, ou des *Cahiers du témoignage chrétien*. L'enjeu de cette question est évidemment de taille et double qui plus est : c'est la possibilité pour les catholiques d'accéder au débat politique d'après-guerre autant que la mise en place d'une mémoire spécifiquement catholique positive de la Deuxième Guerre mondiale qui se joue entre la fin 1944 et la fin 1945.

Si les catholiques sont ainsi à part au sein de la chrétienté, c'est parce que eux seuls doivent se justifier. La minorité protestante française, elle, n'est pas concernée par un tel débat. Évoquant tour à tour les relations étroites qu'elle entretint avec l'Église Confessante allemande (relations qui contribuèrent à dessiller rapidement les yeux des protestants français sur l'idéologie nazie), les liens qui l'unissent à Genève où se construit le *Conseil Œcuménique*, la « Résistance spirituelle » des disciples de Karl Barth celle, plus engagée politiquement, de protestants comme André Philip, Étienne Fouilloux parle à son propos de « ***tout un passé douloureux qui resurgit à point pour faciliter la transition du camisard au maquisard***<sup>599</sup> ».

Pour ce qui est de la situation grenobloise, Pierre Bolle a montré le comportement exemplaire des protestants locaux, à travers l'action efficace, notamment, du pasteur Charles Westphal, lui-même disciple de Karl Barth<sup>600</sup>. Pour les catholiques grenoblois, la situation est tout autre. Une question centrale la résume : est-ce que l'incontestable engagement résistant du père Gaillardà Voreppe, de l'abbé Vincent dans le Vercors et de l'abbé Grouès, vicaire à la cathédrale Notre-Dame de Grenoble – qui deviendra l'abbé

<sup>598</sup> De Marc Sadoun, outre son ouvrage de référence (*Les Socialistes sous l'Occupation. Résistance et Collaboration*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982), lire notamment « Les socialistes ont-ils été résistants ? », in *L'Histoire*, n° 55, avril 1983, p. 6-17. Voir également Étienne Fouilloux, *Les chrétiens français entre crise et libération : 1937-1947*, Paris, Le Seuil, collection « XXème siècle », 1997, 288 p.

<sup>599</sup> Étienne Fouilloux, « *Que faisaient les chrétiens de France pendant la seconde Guerre mondiale ?* », in *L'Histoire*, n° 12, mai 1979, p. 84.

<sup>600</sup> Lire le Chapitre XII (« Soumission et Résistance (1940-1944) », p 385-415) qu'il a donné à l'ouvrage dirigé par Vital Chomel, *Histoire de Grenoble*, Toulouse, Éditions Privat, 1976.

Pierre –; est-ce que la large et rapide diffusion à Grenoble de la revue *La France Intérieure* arriveront à contrebalancer l'influence néfaste de Mgr Caillot, ce parangon du collaborationisme spirituel ?

A cette question, c'est d'abord l'organe de presse catholique qui se charge de répondre. Car *Le Réveil*, c'est un fait acquis une fois pour toutes, est un journal catholique. Mais c'est aussi un journal de la Résistance. Il proclame clairement cette double appartenance, puisque, sous son titre principal, on peut lire, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, date de la parution du premier numéro, « **quotidien catholique de la Résistance du Sud-Est** ». On serait donc en droit d'attendre de sa part la mise en place et la promotion d'une mémoire très typée et forcément partisane. Seulement (contrairement en cela au *Travailleur Alpin*, autre organe de presse aux orientations politiques et idéologiques très marquées mais en ce cas précis totalement assumées et même fortement revendiquées par le journal), ce caractère partisan de la mémoire est appréhendé comme un véritable handicap par la direction du quotidien, qui s'explique, sur ce sujet, dans un article du 18 novembre 1944, paru en première page. On y apprend entre autre que si « *depuis la Libération de Grenoble* », *Le Réveil* portait en sous-titre « **quotidien catholique de la Résistance du Sud-Est, ce libellé ne fut pas choisi par la direction, mais demandé à l'origine par la commission départementale de presse, qui déclara par la suite ne pas vouloir l'imposer** ».

Si la direction prend alors la décision de supprimer « *l'épithète catholique* », ce n'est « **certainement pas parce que des chrétiens, attachés à l'entreprise de presse, rougissent de leur titre de catholique** » ; c'est parce que : « **de même qu'on n'a pas besoin d'être catholique pour admirer une cathédrale gothique, on peut ne pas partager la foi catholique et approuver cependant les principes fondamentaux de la morale chrétienne. Les dirigeants du Réveil ne veulent pas que l'épithète de catholique éloigne d'eux ceux qui sans partager leur confession religieuse, approuvent cependant comme eux les principes chrétiens et l'application qu'ils en font dans leur vie de citoyen.** »

Cette différenciation par rapport au reste des mouvements de Résistance, dont on aurait pu penser qu'elle ferait l'originalité et la fierté du journal, est donc ressentie par la direction comme un frein à la diffusion de son message.

Il faut voir en cette justification l'expression du malaise initial que nous signalions plus haut : si on le présente comme catholique, *Le Réveil* aura sûrement du mal à passer, dans l'esprit des Grenoblois libérés de la fin 1944, pour un véritable journal résistant. D'autant plus que, comme l'écrit Bernard Montergnole, « **à la différence des journaux précédents, le renouvellement [dans le personnel de direction et de rédaction] est partiel** ». Si, comme le poursuit l'historien grenoblois, par rapport à l'ancien *Sud-Est*, « **le déplacement vers la gauche est net** », reste que « **le renouvellement s'accompagne ici de continuité**<sup>601</sup> ». De plus, *Le Réveil* ne naît que le 1<sup>er</sup> septembre 1944. Ce retard de parution est un handicap certain par rapport aux autres journaux ; *Le Réveil* n'était en effet pas là au lendemain même de l'évacuation de Grenoble par les Allemands. Or, à l'époque, « **l'important était bien d'être là** », comme nous le disait Louis Bonnaure. Le

<sup>601</sup> In *La presse grenobloise à la Libération...*, op. cit., p. 26.

manque à gagner est donc conséquent, qui ne permet pas au *Réveil* de joindre sa voix au chœur des auto-congratulations que se dispensent les deux autres représentants de la presse grenobloise.

Cependant, s'il tient à distinguer les « *principes catholiques* » et leur « *application* », penchant nettement pour cette seconde solution, *Le Réveil* s'attache aussi à démontrer que la religion catholique sut tout à la fois être un vaste principe de Résistance et peut continuer d'être une source d'inspiration permanente pour la vie sociale que l'on va mettre en place à la Libération.

L'équipe rédactionnelle du *Réveil* – au sein de laquelle Ambroise Jobert, professeur d'histoire spécialiste de la Pologne, tient une grande place – va donc s'attacher à mettre sur pied une équation mémorielle qui soit viable et qui consisterait en une égalité à trois termes, que l'on peut, presque « mathématiquement », exprimer comme suit : *principe religieux = engagement dans la Résistance = droit d'expression et rôle à jouer dans la vie politique*. Les termes de cette équation semblent *a priori* difficilement conciliables. Son originalité principale tient dans ces deux égalités, le pivot central assurant le passage entre la Religion et le Politique étant bien sûr la référence suprême à la Résistance.

Et pour espérer pouvoir l'appliquer, les catholiques grenoblois doivent donc répondre à cette question : furent-ils bien des résistants ?

Dès son troisième numéro, *Le Réveil* consacre un gros article, en deuxième page il est vrai, à la visite de Mgr Caillotaux villages sinistrés du Vercors. Le titre de l'article – « *Mgr Caillot dans le Vercors* » – est sobre, dans le style d'ailleurs peu grandiloquent du *Réveil*. L'évocation du nom de Mgr Caillot peut cependant paraître dangereuse, tant celui-ci a non seulement été très compréhensif à l'égard du régime de Vichy, mais s'est fait de plus un de ses propagandistes les plus enthousiastes à Grenoble.

Dénonçant le péril bolchevique, condamnant le terrorisme (assimilé dans sa bouche aux actions de la Résistance), exaltant dans ses écrits qui paraissent dans la *Semaine Religieuse*, Pétain « le Sauveur », « *l'homme providentiel tenu en réserve par Dieu pour empêcher la France de tomber* », « *Mgr Caillot*, précise Pierre Bolle, *engage ses fidèles dès 1940 à une royale soumission qui se transforme vite au cours des quatre années en un soutien actif au régime de Vichy* ». Même si, pour Pierre Bolle, « **ce soutien de l'œuvre du Maréchal garde un caractère religieux** », il n'en demeure pas moins vrai qu'Alexandre Caillot pousse ses jeunes ouailles vers le STO, présentant cette obligation comme une œuvre hautement morale, tout à la fois « **moyen de sanctification personnelle, d'apostolat pour les autres, de réparation et de rédemption pour la France**<sup>602</sup> ».

Dans une optique de rattachement le plus rapide possible à la mémoire volontairement unitaire de la Résistance, l'article du 4 septembre semble donc être une incongruité, laquelle risque de briser le consensus mémoriel de cette fin d'année 1944. Plus, il peut sembler une insulte ouverte aux véritables résistants grenoblois.

---

<sup>602</sup> Pierre Bolle, art. cité. *Mgr Caillotest à ce point engagé auprès de Vichy que le préfet, lors de la visite de Pétain à Grenoble le 19 mars 1941, n'hésite pas à déclarer publiquement – et sans jeu de mots ... – : « Ici, Monsieur le Maréchal, la collaboration avec l'évêché est complète et très facile. »*

Deux remarques nous amènent cependant à penser que la tactique du *Réveil* ne comportait en fait pas grand risque. En effet, à l'époque où paraît l'article, *Le Réveil* est encore perçu comme un journal strictement catholique, qui n'a pas accompli son évolution de novembre. Le prosélytisme politique ainsi que l'augmentation du nombre de ses tirages ne sont pas parmi ses principaux objectifs. Dans l'esprit de la Commission Départementale de Presse, le public et les acheteurs potentiels du quotidien sont très définis, c'est-à-dire très typés sociologiquement. Contrairement au *Travailleur Alpin* et surtout aux *Allobroges*, la marge de progression d'un tel lectorat semble à l'automne 1944 peu importante, le temps étant plus favorable aux idéologies de gauche et d'extrême-gauche qu'au cléricanisme militant. On pense donc que peu de lecteurs non catholiques sont donc susceptibles de lire *Le Réveil*. Surtout, ceux-là seraient par définition enclins à une large compréhension envers Mgr Caillot.

Et en effet, les lecteurs du *Réveil* de 1944 semblent être sensiblement les mêmes que ceux qui lisaient avec ferveur *La République du Sud-Est* sous Vichy et qui se trouvaient au premier rang le 19 mars 1941, lors de la venue du maréchal Pétain à Grenoble. C'est alors à leur propre égard qu'ils sont indulgents, à travers le pardon accordé à la personnalité emblématique de Mgr Caillot.

Il s'agit donc là de la première étape d'un escamotage réussi : convaincre – il ne faudra pas trop les forcer en cette période d'Épuration – les lecteurs de l'ancienne *République du Sud-Est* collaborationniste qu'ils ont parfaitement le droit de lire le très résistant *Réveil* fin 1944...

Dans le même ordre d'idée, on ne doit pas s'étonner du silence des deux autres quotidiens sur Mgr Caillot, le leitmotiv de l'union entonné y compris par les communistes impliquant parfois certains silences volontaires.

Ainsi, alors que *Le Travailleur Alpin* et *Les Allobroges* n'hésitent jamais à stigmatiser les « **traîtres et collaborateurs** <sup>603</sup> », nous n'avons trouvé dans ces deux journaux aucun article qui mette nommément en cause Mgr Caillot. Sur cette question précise, Georges Bois-Sapin nous disait que, même si « *on avait voulu faire quelque chose contre Mgr Caillot, on n'aurait pas pu* ». D'ailleurs, discutant en 1944 de Mgr Caillot avec le préfet Reynier, Bois-Sapin aurait appris de ce dernier que « **le grand Charles [avait] demandé de temporiser** <sup>604</sup> », ce qui équivalait à très court terme à une amnistie de fait... Cependant les résistants ne goûtaient que très modérément la présence de l'évêque aux très nombreuses cérémonies commémoratives de la fin de l'année 1944. S'il ne figurait pas, comme nous l'avons déjà dit, parmi les personnalités qui présidèrent la toute première cérémonie commémorative du Grenoble libéré, celle du 27 août 1944, à partir de septembre, Mgr Caillot reprend en effet sa place habituelle dans les tribunes officielles, en tant que représentant attitré de l'Église. Ainsi, comme l'écrit Véronique Filippi,, « **lors de la venue du Général de Gaulle, le 5 novembre 1944, beaucoup de Résistants eurent l'impression que l'épuration administrative piétinait à Grenoble. Le protocole**

<sup>603</sup> Notamment à partir du mois d'octobre 1944.

<sup>604</sup> Entrevue du 20 mai 1991. Il est évidemment impossible de vérifier ce propos, que nous a pourtant confirmé le fils du préfet (entrevue avec Jean Reynier, le 4 mai 1991 et échanges téléphoniques en 1996.

**habituel de 1907 était appliqué pour l'invitation des personnalités et d'anciens vichyssois convaincus, comme Mgr Caillot , se trouvaient au premier rang de la cérémonie, alors que, selon madame Bistési , les M.L.N. avaient dû insister auprès des services préfectoraux pour avoir des représentants présents dans la tribune<sup>605</sup> ».**

Ironique, Pierre Lanquetin, chef de cabinet du préfet Reynier à la Libération, et qui voisinait à ce titre souvent avec Mgr Caillot, nous confiait significativement que, quant à lui, « **[il] ne le voyait pas...** ». En fait, tous savent à la Libération, comme le dit Georges Bois-Sapin, que si « **Mgr Caillot doit être éjecté, il le sera par le Pape** », ce qui revient à dire qu'il ne court aucun danger effectif<sup>606</sup> .

Mgr Caillot apparaît après tout assez représentatif de l'attitude générale des catholiques grenoblois pendant l'Occupation et au moment de la Libération. Son personnage constitue même un de ces points de transition pratiques entre une Collaboration catholique qu'on se plaît à minorer parce qu'elle n'aurait prétendument été que spirituelle, et une Résistance catholique en retour largement magnifiée. Le passage personnel, effectué par Mgr Caillot, du 19 mars 1941 au 5 novembre 1944, de Pétain à de Gaulle, résume en quelque sorte l'évolution d'une grande partie de ses ouailles<sup>607</sup> .

Sur un autre plan, très habilement et comme en contrepoint, *Le Réveil* n'oublie jamais de signaler, pour les condamner, les actes de collaboration flagrants de certaines personnalités religieuses pour le coup trop compromises. Ainsi, le 3 octobre 1944, dans un article intitulé « *les catholiques et la Résistance* », *Le Réveil* approuve-t-il la juste arrestation d'un évêque et celle d'une dizaine d'autres responsables catholiques importants. La deuxième partie de l'article est en revanche elle consacrée aux « *vrais catholiques Résistants* », et insiste sur « **ces faits, trop peu connus, qui méritent bien de figurer dans l'histoire de la Résistance**<sup>608</sup> ».

Mais on est aussi très heureux de signaler les rares cas où les accusations de collaboration portées contre les membres du clergé se révèlent finalement non fondées. Le 25 juillet 1945, on apprend ainsi dans *Le Réveil* que « **l'abbé Bergery est acquitté par la cours de justice de Bordeaux** » – cet abbé avait écrit des articles

<sup>605</sup> Renseignements tirés de Véronique Filippi : *Albert Reynier : de la clandestinité à la préfecture : 1941-1949. Mémoire de fin d'études, IEPG, sous la direction de Pierre Bolle et Jean Godel, septembre 1985. Les pages 73 à 76 sont plus particulièrement intéressantes. Prêt de monsieur Jean Reynier.*

<sup>606</sup> Si bien qu'à l'enterrement de Mgr Caillot (dans la cathédrale Notre-Dame), en 1957, même le docteur Martin était présent... « *Et content d'être là* », nous disait son fils, notre ami Georges Martin, militant laïc aussi convaincu que son père.

<sup>607</sup> De plus, si l'on ne crie pas au scandale quand Mgr Caillot reprend sa place dans les cérémonies du souvenir, c'est aussi en raison de son très grand âge – il a plus de quatre-vingts ans en 1944. Et puis, se disent certains, Mgr Caillot n'a à proprement parler dénoncé personne ; s'il a encouragé le départ au STO, c'est, dit-on, pour des raisons de morale mystique plus que pour des raisons franchement politiques...

<sup>608</sup> *Le même processus d'autocritique est observable dans le numéro du 31 octobre 1944, quand l'on parle de « l'internement administratif de Monseigneur Dutoit , évêque d'Arras ».*

particulièrement virulents pour l'agence de presse catholique pro-Pétain *Soutanes de France* – et pour que le message soit clair, on annonce, dès le numéro du lendemain, que l'abbé Gaillard, « **curé archiprêtre de Voreppe, est décoré de la croix de guerre** »...

Périodiquement en effet, le journal signale que de telles décorations ont été décernées à des prêtres pour la qualité de leur engagement dans la Résistance. Encore le 26 janvier 1946, c'est « *Monsieur l'abbé Vincent, curé de Fontaine, qui reçoit la médaille de la Résistance* », et le 20 mars de la même année, « **un héros de la guerre 1939-1940** », l'abbé Guirimand, qui est fait chevalier de la Légion d'Honneur.

Mais cette tactique, que l'on pourrait qualifier de défensive, puisqu'elle consiste pour les catholiques du *Réveil* à admettre d'eux-mêmes les erreurs de certains des représentants de la hiérarchie catholique pour éviter que de plus pointilleux inquisiteurs ne s'intéressent de trop près à eux, est rapidement contrebalancée par une autre action, plus offensive celle-là, qui tente elle d'avancer, de progresser sur le terrain de la mémoire. Le journal publie, avec le plus de publicité possible, des lettres d'importantes personnalités religieuses qui résonnent comme autant de ferventes prises de position en faveur de la Résistance. Le 7 septembre, le quotidien catholique propose à la lecture « **une lettre du cardinal Gerlier au chef de la Gestapo de Lyon** ». La lettre en question ne trompe pas sur l'effective volonté d'opposition du prélat et sur sa volonté de faire passer un message de résistance à ses fidèles. Dans le même ordre d'idée, les messages du Pape Pie XII sont particulièrement mis en exergue, notamment en 1944, à l'occasion de Noël, ou en 1945, juste après le 1<sup>er</sup> janvier.

A son tour, Ambroise Jobert, le 28 décembre de cette même année 1945, consacre un très long article en première page à « **un gardien du droit naturel, le Cardinal Saliège** » – Paul Billat, en responsable communiste ne contredit pas cette analyse : interné au camp de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn) il y a fait la connaissance de prêtres emprisonnés parce qu'ils ont écouté le message de Résistance du cardinal Saliège, alors évêque – qui « **protestait par brèves affirmations, tranchantes et lumineuses comme l'éclair, contre les atrocités nazies en France, [qui] avait prêché dès avant la guerre, la croisade contre cette nouvelle hérésie qu'on appelle le racisme** ». Le cardinal Saliège fut un tel résistant, que, conclut Ambroise Jobert, « **le gouvernement de la République a décerné à Monsieur Saliège la médaille de la Résistance, il y a quelques mois [...]. Pie XII vient de nommer Cardinal ce grand défenseur de la civilisation, si clairvoyant et si courageux, qui est l'honneur de l'Église de France** ».

Et la boucle semble définitivement bouclée quand, le 23 octobre 1945, un article important proclame en première page que, « **dès juin 1941, les évêques allemands s'opposaient au régime nazi et le pape approuvait leur attitude** »...

Ainsi, petit à petit, les chrétiens-sociaux du *Réveil* essaient de convaincre l'opinion grenobloise de la force de l'engagement dans la Résistance de la majorité des catholiques.

Comme ils l'écrivaient si bien en septembre 1944, à les en croire, ces quatre années furent symboliquement la lutte « **de la croix gammée contre la croix catholique** »...

## 2 – La Foi au service de la Résistance.

Au fur et à mesure que se met en place la mémoire catholique de la Deuxième Guerre mondiale, s'élabore la vision catholique du résistant idéal, si bien qu'à la fin de 1945, on peut distinguer un véritable prototype du héros catholique.

S'il est martyr, c'est à double titre : c'est en effet au nom de sa *foi* et au nom de son *engagement dans la Résistance* qu'il a accepté la mort avec courage. Tout le panthéon des héros catholiques a ainsi su méditer le message du « **Révérénd-Père de Montcheuil , jésuite, fusillé à Grenoble par les Allemands le 11 août 1944** », que *Le Réveil* place en exergue de sa première page de son numéro du 26 janvier 1945 : « **Il y a une intensité et une qualité d'existence plus grande dans l'acte de mourir pour être fidèle au devoir que dans une longue vie comblée, sauvée par la lâcheté.** »

Et il est vrai que beaucoup de prêtres, de membres de la hiérarchie la plus humble du clergé ont ainsi emboîté le pas au révérend père de Montcheuil<sup>609</sup>. De nombreuses femmes qui ont voué leur existence au catholicisme militant, ont également su accomplir leur devoir. On aime ainsi citer le dévouement sans faille des religieuses, qui, le plus souvent, perpétuèrent avec mérite leur tradition d'aide et de secours, mais qui surent aussi s'engager plus avant dans l'action. Ainsi, par exemple, de « **Sœur Marie-Yacinthe (Geneviève Falaize), des soeurs Dominicaines Missionnaires des Campagnes (qui) vient de se voir décerner la citation suivante : "A, durant l'Occupation, et surtout durant les mois d'octobre et de novembre 1944, où les bombardements étaient intensifs, assuré avec le plus grand courage le ramassage des blessés qu'elle a soignés jusqu'à leur évacuation. A longuement aidé les évadés, ainsi que les agents de renseignements".** ».

*Le Réveil* se plaît aussi à évoquer la longue liste des martyrs laïcs, qui, simples fidèles, ont su, guidés par leur foi ou leur éducation religieuse, faire le bon choix. Là encore, les femmes sont citées en exemple, modèles de vertu et de courage. La plus emblématique d'entre elles est sans conteste « **Léa Blain, jeune française de vingt-deux ans, qui mourut en combattant pour son village et pour la France** ». C'est d'ailleurs l'Église qui préside les cérémonies commémorant l'anniversaire du retour de « **sa dépouille mortelle à Chatte, son village natal** ». Si Reynier, Rude, sous-préfet de Vienne et le colonel Malraison assistent aux cérémonies, ce sont « **Monsieur l'archiprêtre de Saint-Marcelin, l'abbé Chavan et Monsieur l'abbé Brochier, curé de Chatte** », qui officient selon un rituel tout catholique, le premier en chantant l'absoute, le second en prononçant une courte allocution « **où il tira les leçons de la cérémonie** ».

Michel Guillemot, le journaliste du *Réveil* qui rend compte de la cérémonie, se charge quant à lui d'inscrire Léa Blain dans la longue chaîne des héroïnes catholiques nationales : « **Glorieuse descendante de Jeanne d'Arc, de Philis de la Charce, de Louise de Bettignies, Léa Blain est entrée dans la légende [...], d'autres sans doute, sont tombées comme elle, mais Léa Blain est leur chef de file. Âgée de vingt-deux ans,**

---

<sup>609</sup> Sur cette belle figure, lire Jean Godel, « Un théologien dans la bataille du Vercors : le Père Yves de Montcheuil (1900-1944) », in *Bulletin de l'Académie Delphinale*, janvier-février, 1985, p. 7-13, et Pierre Bolle et Jean Godel, *Spiritualité, théologie et Résistance. Yves de Montcheuil, théologien au maquis du Vercors*, Grenoble, PUG, 1987, 381 p.

<sup>610</sup> *Le Réveil*, 14 avril 1945.

***elle n'hésita pas à mettre au service de la France toute son énergie, tout ce cran qu'elle avait su se forger pendant sa jeunesse. »***

Les laïcs hommes sont, quant à eux, le plus souvent des catholiques notoires, des notables (*Le Réveil* a ainsi une nette préférence pour les docteurs) ou des militaires de carrière, la plupart du temps officiers supérieurs<sup>611</sup>.

Sous le titre « *figure de la Résistance* », on place encore, le 23 juillet 1945, le portrait photographique de Léon Jail, dans sa tenue du parfait scout, béret basque vissé sur le chef, chemisette largement ouverte et foulard noué autour du cou. *Le Réveil*, il est vrai, a un penchant très marqué pour les scouts, qu'il sait gré au général de Gaulle de mobiliser régulièrement pour les cérémonies commémoratives parisiennes<sup>612</sup>.

Les scouts, pour *Le Réveil*, ont fourni de gros contingents à la Résistance. L'itinéraire de Léon Jail résume pour le quotidien catholique celui de milliers de jeunes adeptes de l'idéologie de Baden Powell : « ***Léon Jail, commissaire des scouts de France, un jour prend le maquis*** ». ***Transcendé par sa vie clandestine dans la nature, il y a trouvé sa voie : « Au moment de mourir, fusillé par les Allemands, on aurait dit qu'il se détachait de sa propre vie, qu'il la dominait, qu'il la jugeait de son clair regard... »***

Bien sûr, à l'instant de faire « ***leurs brèves prières au milieu des moqueries allemandes, c'est autour de Léon Jail que les terroristes se réunissent*** ».

Et, comme conclut Louis Helly, qui signe pour le journal la plupart de ces articles nécrologiques, la devise des scouts est d'ailleurs un vrai modèle d'appel au combat : « ***C'est fini. C'est magnifique de simplicité et de grandeur. Parce qu'il a vu venir la mort. « Un routier qui ne sait pas mourir n'est bon à rien »; cette devise, Léon l'a signé de son sang. On ne retrouva que son corps gisant au bout d'un chemin ombreux.*** »

Les catholiques, on l'aura compris, ont donc leurs propres martyrs. Tombés pour la cause de la Résistance, ils ont su mourir parce qu'ils avaient la foi. Comme pour les martyrs communistes, on remarque que le stéréotype, voire l'image d'Épinal ne sont jamais loin. De manière somme toute logique, ces représentations empruntent beaucoup à l'arrière-plan des valeurs chrétiennes les plus traditionnelles. Les jeunes filles de la Résistance sont ainsi assimilées à de diaphanes héroïnes, les maquisards donnent l'impression de jouer un sérieux et sanglant jeu de piste et les militaires ne font, après tout, que leur devoir.

---

<sup>611</sup> Ainsi, on évoque, le 11 janvier 1945, la mémoire de Gaston Neyton, ancien conseiller général connu dans la région pour son militantisme au sein des associations catholiques : c'est un « *homme attirant, ami fidèle et dévoué, guide clairvoyant, entraîneur incomparable, apôtre rayonnant* ». Le 4 octobre 1944, c'est au tour du lieutenant-aviateur Gabillon, mort dans la Résistance, mais dont l'action ne fut pas différente de celle de milliers d'autres personnes, d'être extrait de l'anonymat par *Le Réveil* parce qu'avant la guerre, « *il s'occupa activement des catéchismes de la banlieue parisienne et qu'ensuite, dans la Résistance, il se distingua par son cœur de scout routier dans le clan des rois mages* ».

<sup>612</sup> Le 11 octobre 1944, le journal annonce ainsi que « *les scouts de France prient leurs amis de bien vouloir assister à la messe qui sera célébrée par Monseigneur l'évêque, le 12 octobre à 7 heures, à la cathédrale* ».



### 3 – Rétablir une continuité historique et politique.

*Le Réveil* a aussi pour but de définir et de soutenir le programme politique de la Résistance catholique. Dès le 28 septembre 1944, un article important paraît ainsi en première page, intitulé « *les chrétiens dans la Résistance* », lesquels présentent leur « *programme pour l'avenir* ». Signé par le *Comité du Témoignage Chrétien*, ce programme semble effectivement directement influencé par les valeurs de la Résistance : « **Les chrétiens que nous sommes entendent se séparer nettement de ceux qui, trop longtemps, abritèrent sous le manteau de la religion leur vie de passivité, d'égoïsme et d'injustice sociale.** » Commentant la « *révolution de l'Évangile* », l'article parle tour à tour de « *révolution morale* », de « *révolution économique* » et de « *révolution sociale* » avant de proclamer que « *nous voulons pour tous la pure justice et la vraie liberté* » et de crier de tout cœur « *Vive la France ! Vive la République !* »

Un tel programme, dans lequel on prône « **la transformation radicale des formes actuelles de la propriété privée, qui va à l'encontre de la justice sociale et du bien commun** », explique la bonne entente locale avec les partis de gauche et notamment avec le Parti communiste<sup>613</sup>.

Cependant, c'est quand même lorsqu'ils expriment leur attachement sans borne à de Gaulle que les chrétiens-sociaux du *Réveil* se font le plus précis. Un attachement qui touche parfois à la quasi soumission. Par exemple, voici comment Pierre Dhers conclut son éditorial du 24 janvier 1945, intitulé « *Pour notre démocratie* » : « **la droiture de cet homme ne finira pas de nous étonner. C'est du Général de Gaulle que je veux parler [...]. Ne disait-il pas, ces jours-ci, à ses camarades de combat de l'Anjou : "tous, tant que nous sommes, nous exerçons des fonctions provisoires et c'est le peuple qui nous jugera... et Dieu." Il y a là le cri d'une conscience chrétienne, mais aussi un appel à la démocratie.** »

De Gaulle est bien le modèle absolu de l'homme politique providentiel pour *Le Réveil*, qui s'empresse de reproduire en première page le moindre de ses discours.

Politiquement, c'est le MRP qui représente le mieux pour les catholiques grenoblois leurs aspirations politiques, préférence peu à peu affirmée qui marque d'ailleurs la fin de l'atypique union avec le Parti communiste au nom du respect de la mémoire de la Résistance. Dans ce sens d'un retour à une opposition politique disons plus classique, un violent article, intitulé « *Le vrai visage de la réaction* », paraît en première page du *Travailleur Alpin* le 11 octobre 1945, c'est-à-dire quelques jours avant les élections législatives, agrémenté d'une photographie sur laquelle le cardinal Suhard, archevêque de Paris et le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, sont encadrés par « **le traître Laval et le traître Pétain** ». Le quotidien communiste se fait un véritable plaisir de stipuler que « **ce sont là ces cardinaux, dont on voit les têtes réjouies fleurir entre les deux** »

<sup>613</sup> Et le 2 janvier 1945, *Le Réveil* peut saluer « *avec joie l'ouverture à Grenoble d'un local du Témoignage Chrétien, nous allions dire d'un foyer. Combien de cœurs n'a-t-il pas réchauffés au temps de son action clandestine ? Combien de volontés n'a-t-il pas étayées ? Personne n'oublie le cran apporté à sa diffusion sous l'œil même des Allemands et l'ardeur avec laquelle il entendait "témoigner de ce que nous savions être la vérité". Aujourd'hui, avec la liberté revenue, le Témoignage Chrétien vient continuer son œuvre en pleine lumière* ».

***pilliers de la trahison nationale qui ont donné la consigne aux M.R.P. d'Alsace d'ouvrir ses rangs à tous les autonomistes et à toutes les racailles de la trahison. C'est pour cela que le calice déborde ! Et que, en présence de tout cela, on ne vienne pas nous dire que la défense de la laïcité ne compte plus et que le M.R.P. est un parti démocratique comme les autres, alors que c'est simplement le déguisement nouveau de la plus vieille réaction ».***

Il est en effet devenu évident pour *Le Travailleur Alpin* que les déclarations d'intention du *Réveil*, pleine d'allant à l'automne 1944, sont restées lettre morte. Et en effet, en 1945, maintenant que *Le Réveil* a assuré son implantation grâce à la mémoire commune de la Résistance, rien ne l'empêche plus de développer des idées largement moins consensuelles qu'à l'automne précédent. Les affrontements proprement politiques avec la gauche grenobloise se font en effet de plus en plus nombreux : l'Épuration, on l'a dit, mais aussi les élections de 1945, l'école libre, les colonies, de Gaulle, la reconstruction de l'armée, etc., fournissent autant de raisons d'opposition et de sujets de querelle <sup>614</sup>.

La rupture est finalement consommée le 23 février 1945, dans un article au titre provocateur : « *Encore la Révolution !* » Après avoir précisé qu'« ***on a galvaudé le mot de révolution*** », *Le Réveil* précise que « ***s'il va sans dire que le changement doit se débarrasser de toutes les traces du nazisme, il ne doit pas être sanguinaire et aveugle, comme celui de 1789, car les désordres et les violences injustifiées créent les dictatures. Napoléon et de nos jours Mussolini, Hitler, etc.*** ». Peu à peu, le journal a donc mis au point son propre système de valeurs mémorielles, son propre réseau de filiation, complexe et surtout très original parce que n'hésitant pas à puiser ses références dans l'imaginaire collectif catholique, lequel est nourri de héros et de légendes n'ayant que très peu à voir avec la Révolution <sup>615</sup> ...

### **3 – 1 La Révolution ? Quelle révolution ?**

Le 16 septembre 1944, on compare Bayard à un résistant. Le 23 février 1945, c'est Montesquieu dont on admire l'humanisme et la « *sagesse séculaire* ». Un mois plus tard, le 27 mars, la haute figure d'Henri IV est à son tour appelée à la rescousse par *Le Réveil* pour servir de référent mythique à de Gaulle et justifier par l'histoire l'œuvre de réconciliation nationale entamée par le général, menée au détriment, accusent les communistes, de l'Épuration. De Gaulle a donc su, selon *Le Réveil*, méditer les paroles et les actes d'Henri IV.

***« A ceux qui blâmaient sa miséricorde et le poussaient à tirer vengeance des hommes qui lui avaient fait une opposition enragée, en même temps que néfaste au pays, il disait : "Si vous et tous ceux qui tenez ce langage disiez tous les jours***

<sup>614</sup> Aux multiples justifications qu'apporte *Le Réveil* (encore, le 17 août 1945, l'article sur la déclaration de Pie XII, « *Je ne suis ni fasciste, ni italianiste* »), répondent les éditoriaux meurtriers du docteur Moustierou de Robert Buisson, secrétaire régional du Parti communiste, comme celui du 2 octobre 1945 par exemple, qui distingue, derrière les initiales MRP les « *Mouvements Réactionnaires Panachés* ».

<sup>615</sup> Sur les usages polyvalents du mot « Révolution », lire le très riche passage de Pierre Laborie (« La Résistance comme volonté de changement », p. 70-71 notamment), in « Opinion et représentations : la Libération et l'image de la Résistance », *art. cité*.

**vos Pater Noster de bon cœur, vous ne diriez pas ce que vous dites. Je reconnais que toutes les victoires viennent de Dieu et comme il me pardonne, ainsi veux-je pardonner. S'il y en a qui se sont oubliés, il me suffit qu'ils se reconnaissent et qu'on ne m'en parle plus." Paroles profondes, auxquelles nous ne saurions trop réfléchir. Châtier ceux qui, sciemment, par intérêt, par ambition, par avidité politique, ont délibérément aidé l'ennemi oui, mais pour les autres, passons l'éponge. La France, dans les épreuves qu'elle traverse, a besoin de tous ses fils. Réconcilier les Français entre eux, les unir pour la reconstruction de la patrie, voilà quelle doit être notre pensée constante...<sup>616</sup> »**

Quant à Napoléon, s'il a eu parfois des allures de dictateur, ses victoires restent malgré tout le modèle de celles des généraux alliés. La bataille d'Iéna, apprend-on le 12 avril 1945, est gagnée en 1945 par Patton comme elle le fut par Napoléon plus d'un siècle plus tôt ; et Malinowskine fait lui qu'imiter l'empereur à Wagram.

Enfin, après Fochet Clemenceau, Kléberet un petit peu Barnave, c'est Mandrin que l'on mobilise, le 29 septembre 1945. Héros local, héros légendaire, héros populaire, héros du temps d'avant la Révolution, Mandrin est le glorieux aïeul de tous les résistants. D'après *Le Réveil*, c'est sa mort surtout qui est emblématique : **« en mourant, étranglé par faveur spéciale, dix minutes après le début du supplice, le bandit bien-aimé, qui n'avait proféré aucune plainte, aurait poussé ce cri énigmatique : "Jeunesse, considère mon exemple". »**

Pour *Le Réveil*, la tradition de Résistance française ne découle donc pas de la seule Révolution. Elle remonte beaucoup plus loin dans le temps, jusqu'au temps des chevaliers et de la royauté. Le journal met ainsi sur pied un réseau de filiation à de grands hommes – surtout locaux, il faut le remarquer : Bayard, Mandrin, etc. –, de grands événements et de grandes périodes historiques qui doivent lui permettre d'appeler à l'aide la caution des morts les plus illustres pour conforter la légitimité de sa mémoire auprès de l'opinion publique grenobloise. La pratique est classique, et commune à toutes les tendances politiques de la résistance, mais le système de référence historico-politique qui mêle à la fois Bayard et Clemenceau – *« premier résistant dans la Grande Guerre »* –, Napoléon et Mandrin, pour être particulier dans son œcuménisme intéressé, ne semble pas fonctionner de manière très efficace.

Il paraît presque trop riche, trop fourni. En effet, en la matière, il vaut peut-être mieux être exhaustif et dogmatique. Une ligne droite et unique – comme celle du *Travailleur Alpin* par exemple – est synonyme de cohérence, alors que *Le Réveil* est parfois obligé à des détours qui n'ont que trop peu à voir avec la Résistance... Toujours est-il que, de plus en plus, *Le Réveil* s'éloigne de la longue mémoire révolutionnaire, pour finir par livrer sa

<sup>616</sup> *Le même jour, le journal établit un lien entre la signature du traité de Francfort en 1871 et l'entrée des soldats alliés en 1945 dans cette même ville de Francfort. En cette occasion, Le Réveil nous livre sa vision de la guerre de 1870 : « 9 juillet 1870, Bismarck falsifiait, on le sait, la dépêche d'Ems ; 10 mai 1871, Jules Favre signait le traité de Francfort : toute l'année terrible tient dans ces deux dates ; tous les malheurs de la France sont nés dans ces deux cités allemandes, sises en pays rhénan [...] et voici que les deux villes, la grande cité commerçante et la petite station balnéaire voient arriver de l'ouest des troupes victorieuses, triomphantes, qui passent comme des météores, les soldats de Patton .En ces jours de victoire, évoquons la douleur de Jules Favre , mettant sa signature au bas du traité qui mutilait et humiliait la France ; évoquons le souvenir de Rethondes où le 25 juin 1940, Hitler avait rêvé d'effacer le 11 novembre 1918. »*

propre vision du déroulement historique national, au sein duquel l'épisode fondateur de la Révolution Française est largement minoré. Ainsi, le 14 juillet 1945, s'interroge-t-il, cette fois-ci sans détour, sur « *le vrai sens du 14 juillet* ».

**« Le 14 juillet ? La fête de la Bastille. Telle est la réponse quasi unanime des Français. Elle n'est pas absolument exacte. Si, ce jour là, se commémore bien cette petite émeute parisienne qu'on éleva au rang de symbole, le premier anniversaire qui eut lieu, l'an suivant, revêtit un bien autre caractère. Ce qu'on célébra, le 14 juillet 1790, ce fut, bien plus qu'un épisode de la lutte pour la liberté, un vaste effort pour la fraternité retrouvée. 14 juillet, fête de la Fédération 617 . »**

Parfois, *Le Réveil* se laisse dangereusement aller à de gênants oublis, ou à des à-peu-près ambigus. Que penser par exemple de la façon dont, le 20 janvier 1945, le journal rend compte, en première page, de l'issue du procès de Brasillach : « **Robert Brasillach est condamné à mort. Paris, 19 janvier. La cour de justice de Paris a jugé aujourd'hui Robert Brasillach, ancien normalien, romancier de talent, critique littéraire et journaliste, collaborateur de "Je suis partout". Accusé d'intelligence avec l'ennemi, Brasillach a été condamné à mort** » ? On ne peut pas dire que le portrait brossé par *Le Réveil* d'un des collaborateurs parisiens les plus virulents soit très critiques, bien au contraire... De même, au moment du procès Pétain, alors que des encarts quotidiens dans *Le Travailleur Alpin* clame « *Unité ! Unité ! La mort pour Von Pétain* », *Le Réveil* demande lui que l'on fasse preuve d'indulgence, ce qui semble assez mal venu à beaucoup des résistants et des républicains grenoblois. Effectuant un tour de France de la presse, *Le Réveil* cite *Le Pays* qui « *crain*t que ce procès ne divise davantage les Français » et qui rappelle que « **seul, le silence, un silence de mort, sera l'accompagnement qui convient à la plus grande forfaiture de tous les pays et de tous les temps.** » D'ailleurs, Mauriac, ce maître à penser, dans *Le Figaro*, s'il ne cherche pas d'excuse au vieux maréchal, estime « **qu'il n'a pas inauguré une politique, mais qu'il en a été l'aboutissement. A Munich, il avait eu des précurseurs** ». Il invite alors ses lecteurs à réfléchir.

**« Que pensions-nous donc au moment de Munich ? Si nous avons mérité d'avoir Pétain, nous avons mérité aussi, grâce à Dieu, d'avoir de Gaulle. L'esprit d'abandon et l'esprit de Résistance, l'un et l'autre, se sont incarnés parmi les Français et se sont mesurés dans un duel à mort. Mais chacun de ces deux hommes représentait infiniment plus que lui-même et puisque le plus modeste d'entre nous partage la gloire du premier résistant de France, ne reculons pas devant cette pensée qu'une part de nous-mêmes fut peut-être complice, à certaines heures, de ce vieillard foudroyé. »**

Foudroyé ou fourvoyé ? On serait presque en droit de se le demander, tant *Le Réveil* assume sans restriction aucune la dialectique osée qu'énonce Mauriac, cultivant ainsi une

---

<sup>617</sup> Le long article qui paraît en première page du *Réveil* du 13 juillet 1945, intitulé « *Le vrai sens du 14 juillet* » délivre une vision très particulière du 14 juillet, Daniel Rops, son auteur parisien, écrivant notamment que, « *Ainsi, cette fête du 14 juillet revêt l'immense importance de prouver à quel point la Révolution, loin d'être une rupture, demeure dans la continuité de l'histoire française. Elle s'intègre dans toute une tradition. Elle prouve que par-delà les erreurs et les dissentiments, la France sait se retrouver comme une vivante communauté [...]* ». Voir l'intégralité de cet article en annexe n° XIII.

certaine ambiguïté, éminemment périlleuse pour la mise en place définitive d'une mémoire catholique positive.

Au total, les catholiques grenoblois souffrent incontestablement du manque d'un véritable mythe fondateur de leur identité contemporaine. Leur vision de la guerre le prouve. Ils n'ont rien à opposer de frappant ou de symbolique aux martyrs de Châteaubriant, aux journées de Février 1934, ou à la Révolution jacobine dont n'hésite pas à se réclamer le Parti communiste grenoblois. Si leur itinéraire est symbolique de quelque chose, ce serait plutôt de la Collaboration ou, au mieux, de « l'attentisme ». Seul le recours à de Gaulle – en qui ils voient le résistant par excellence, mais aussi le garant de ces valeurs morales qui leurs sont chères : famille, ordre, etc. – leur permet finalement de se rattacher au camp de la Résistance.

Cependant, ils bénéficient d'un avantage certain, dont ils savent admirablement bien tirer profit : leur implantation sociale qui, grâce aux églises, aux cérémonies spécifiquement religieuses (et aussi aux associations catholiques<sup>618</sup>), est réelle.

Les églises ne sont pas des lieux dans lesquels s'expriment volontiers les choix idéologiques. Mis à part les célèbres prêches et conférences du Révérend Père Riquet, la retenue est plutôt de rigueur lors des prêches quotidiens et des sermons du dimanche à Grenoble et en tout cas, la politique en est sérieusement bannie. En revanche, le calendrier commémoratif catholique fournit aux fidèles une multitude d'occasions de se retrouver et de diffuser leur mémoire propre.

Ces fêtes remontent pour la plupart à la période d'avant-guerre et si certaines continuèrent d'être marquées pendant l'Occupation, à l'automne 1944, elles sont toutes, sans exception, dédiées à la Libération et à la Résistance. Le sentiment qui semble dominer est alors très nettement un sentiment de reconnaissance.

Ainsi, dès la parution de son premier numéro, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, *Le Réveil* lance un « **appel à un pèlerinage des habitants de Villard-de-Lans** ». **Le lendemain, on fournit le détail du « pèlerinage à Notre-Dame de La Salette pour le martyr du**

<sup>618</sup> Se posant face aux associations communistes, le réseau associatif catholique est beaucoup plus ancien, et ne se renouvelle que fort peu à la Libération. En outre, si son activisme est réel, il souffre de ne pas plus se déployer dans le domaine politique, c'est-à-dire là où se défendent en priorité les enjeux de mémoire.. On se rend compte que c'est traditionnellement dans le domaine des organisations de jeunesse et de l'aide sociale qu'elles sont les plus nombreuses. Certaines sont directement concurrentes des organisations de gauche, mais leur succès reste malgré tout faible. La raison principale en est que le discours que développent ces associations ne parvient pas à se renouveler par rapport à la période d'avant-guerre. Restant prisonnières d'une tradition de militantisme social à présent suranné, les associations catholiques n'intègrent pas totalement l'expérience de la guerre alors que le Parti communiste a su lui rebondir à la Libération et mettre en place un réseau associatif qui, proclame-t-il, a pour but principal de « *défendre les valeurs de la Résistance* », que ce soit dans le domaine politique, social, ou syndical. La liste ci-dessous, qui recense toutes les associations d'obédience catholique ou qui se situent pour le moins dans la mouvance catholique et qui déploient une quelconque activité à la Libération à Grenoble, est significative de ce paradoxe. - Associations de jeunesse : *Association Catholique de la Jeunesse Française, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Jeunesse Étudiante Chrétienne, Jeunesse Agricole Chrétienne, Jeunesse Indépendante Chrétienne, Fédération Gymnastique Sportive des Patronages de France, Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre, Union Patriotique des Organisations de Jeunesse, Scouts de France* ; - Associations sociales : Mouvement Populaire des Familles, Ligue Agricole Chrétienne, Entraide Française, Union Sociale des Ingénieurs Catholiques, Union Féminine Civique et Sociale ; auxquelles il faut évidemment ajouter la seule association syndicale ; la CFTC.

**Vercors**<sup>619</sup> ».

Le 20 septembre 1944, on prévient les lecteurs qu'aura très bientôt lieu un « *pèlerinage de reconnaissance à Notre-Dame de Pariset* ». En une telle circonstance, la dévotion catholique a même soin de renouveler la traditionnelle destination du culte de la Vierge de Pariset. S'il y a innovation, c'est que l'actualité l'exige et la Vierge de Pariset se nomme à présent « *la Vierge des prisonniers* »...

Et la « *veillée de prières, sous la présidence de Monseigneur, à la cathédrale, en l'honneur de la fête du Christ-roi*<sup>620</sup> », à l'avant-veille de la Toussaint 1944, est, elle, dédiée aux « *victimes de la barbarie nazie* », tout comme d'ailleurs la journée du 1<sup>er</sup> novembre en son entier<sup>621</sup>.

La vision catholique de la Deuxième Guerre mondiale est assurément singulière. Mais on manque de réels moyens de mesure pour juger du succès de cette mémoire que nous avons principalement observée à travers les prises de position du *Réveil*. Les bons résultats locaux du MRP, par exemple, ne permettent pas de conclure à une véritable adhésion populaire à l'interprétation catholique des événements. Faute de pouvoir sonder la masse des fidèles, on ne peut, pour saisir la substance de cette mémoire, que s'arrêter au reflet qu'en donne le journal démocrate-chrétien.

La principale originalité réside dans ce discours qui tente de mêler la tradition culturelle catholique, l'affirmation de certaines des valeurs chrétiennes les plus classiques et les enseignements d'une guerre qui, pour les catholiques plus particulièrement, fut traumatisante. A la recherche d'une continuité vitale, ne pouvant totalement renier son identité mais ne pouvant, en retour, effacer les trop larges compromissions de sa hiérarchie, la communauté catholique grenobloise doit donner, fin 1944, des gages de sa bonne foi. Et force est de constater que l'engagement incontestable de beaucoup de catholiques grenoblois dans la lutte contre l'occupant ne suffit pas...

Cependant, au fur et à mesure que le mythe de l'union se délite, le discours politique se radicalise, ce qui permet à l'opinion catholique de gagner en cohérence. C'est ainsi qu'à partir de 1945, on a presque l'impression d'un retour à la logique des choses, quand *Le Réveil* abandonne le souvenir de « Valmy » et ses exhortations à « *l'union avec le P.C. en milieu de travail*<sup>622</sup> » pour revenir à la célébration toute religieuse des fêtes de Pâques et à la défense de la famille. Contrairement au Parti communiste, les résistants catholiques grenoblois – très conscients de leur marginalité, y compris au sein du groupe

<sup>619</sup> *L'enthousiasme sera encore plus grand en 1946 lors de l'anniversaire du centenaire de « l'apparition de La Salette » pour lequel on annonce la présence de pas moins de dix mille enfants. Voir Le Réveil, numéro du 5 juillet 1945.*

<sup>620</sup> *Le Réveil, numéro du 30 octobre 1944*

<sup>621</sup> La foi religieuse est, dans le même esprit, directement invoquée comme un des principaux ressorts qui animèrent les combattants de l'ombre : « *Pour une statue de Notre-Dame du Vercors. Sait-on qu'entre Saint-Julien et Saint-Martin-en-Vercors, les siècles ont creusé dans le rocher des Laubières une Vierge monumentale que les maquisards invoquèrent avec ferveur pendant les sombres jours de l'occupation allemande ?* » (*Le Réveil*, même numéro).

<sup>622</sup> *Le Réveil, numéro du 17 octobre 1944.*

de leurs propres coreligionnaires – ne pourrons donc pas tenter – ou, s'ils la tentent, ne pourront pas la réussir – une réécriture globale et efficace de ces quatre années terribles.

Il devient alors évident qu'à moyen terme, ce sont de telles volontés antagonistes de préhension de la mémoire de la Résistance – qu'elles aboutissent ou qu'elles n'aboutissent d'ailleurs pas –, qui amèneront, inévitablement, les premières fractures au sein de la mémoire collective grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale.

#### **IV – Personnalités et individualités : un discours de la confirmation.**

---

**Qu'il s'agisse de personnalités à la réputation locale (le Docteur Martin par exemple, ou le célèbre sénateur Perrier ) ou à la renommée nationale, les « grands hommes » qui prennent la parole dans l'après-guerre à Grenoble ont au moins trois points communs.**

Ce sont d'abord tous des hommes politiques. Ils sont d'expérience, voire âgés, et leur assise personnelle et politique est depuis longtemps établie. Ensuite, quand ils livrent leur vision de la façon dont Grenoble a traversé la guerre, ils le font en règle générale en leur nom propre, en dehors de la structure partisane dont ils sont les dirigeants – notamment le Docteur Martin qui met un point d'honneur à ne jamais confondre ses responsabilités au sein de la SFIO, ses fonctions de maire et son point de vue privé quand il s'exprime sur le conflit<sup>623</sup>. Enfin, leur prise de parole est toujours une prise de parole de la « confortation mémorielle » : Grenoble et sa région sont toujours confirmées, par l'entremise de la prise de parole des grands hommes, dans la vision que depuis la fin de la guerre elles développent d'elles-mêmes – à savoir une mémoire positive des événements.

Le meilleur exemple de ces rapports mémoriels de miroir est fourni selon nous par le voyage que fait à Grenoble Vincent Auriol, en 1949. Même s'il se situe chronologiquement un brin tardivement par rapport à notre période de référence, on a là la quintessence des propos que tiennent ces intervenants « extérieurs » de mémoire. Les mots que le premier président de la IV<sup>e</sup> République prononce en réponse au discours de bienvenue que fait Martin, en sa qualité de maire, insistent en effet en priorité sur la nature foncièrement « résistante » de Grenoble. Il faut dire que Martin lui a indiqué la marche à suivre ; quand on est à Grenoble, il convient de rappeler qu'il y eut, là plus qu'ailleurs, une forte opposition à l'envahisseur et au régime de Vichy.

***« Nous vous sommes infiniment reconnaissants, Monsieur le Président de la République, de consacrer quelques heures de votre temps précieux à cette bonne Ville de Grenoble qui mérite, nous semble-t-il, son titre envié de Capitale du Dauphiné et des Alpes Françaises. N'a-t-elle pas été, il y a quelques mois à peine, la Capitale de la Résistance dans cette province que nous honorons aujourd'hui ? Et les décorations prestigieuses qui figurent maintenant dans ses armoiries ne sont-elles pas le glorieux symbole de ses souffrances, de ses sacrifices et de son ardent amour de la Patrie et de la liberté<sup>624</sup> ? »***

---

<sup>623</sup> Des exceptions notables existent, comme celles qu'illustrent les différentes visites que de Gaulle fait à Grenoble (cf. *infra*, notre passage sur les rapports conflictuels qu'entretiennent de Gaulle et Grenoble).

Martin n'oublie d'ailleurs pas de rappeler la raison officielle de la présence de Vincent Auriol, esquissant ainsi une habile construction de mémoire historique locale en abyme :  
**« Vous avez ainsi marqué l'intérêt et l'affection que vous portez à cette province – partie intégrante du patrimoine national – qui, depuis des siècles, a donné tant de preuves de son attachement indéfectible à la Mère Patrie », rappelant plus loin que « l'Histoire nous rappelle que Grenoble fut, dans le passé comme dans le présent, une terre d'hommes libres. Dans cette ancienne demeure de Lesdiguières eut lieu, le 14 juin 1788, la réunion mémorable qui prépara l'Assemblée de Vizille et ouvrit la Révolution française<sup>625</sup> ».**

Instruit au plus près de la réalité du conflit à Grenoble et dans le département par une note synthétique que lui ont remis les services de la préfecture<sup>626</sup>, Auriol répond en ces termes à son vieux camarade de la SFIO :

**« Je suis particulièrement heureux à l'occasion de ce VI<sup>e</sup> Centenaire de l'intégration du Dauphiné à la Patrie Française de célébrer avec vous, Monsieur le Maire, l'esprit d'audace et de liberté qui anima toujours les habitants de votre belle ville. Le passé et le présent s'unissent pour en témoigner : il y a cent soixante ans Grenoble en révolte contre le Roi prenait le parti de son Parlement et marquait son esprit d'indépendance par la célèbre Journée des Tuiles, prélude de la Révolution française. Il y a neuf années, renouant avec cette tradition et voulant vivre dans la Liberté, GRENOBLE donnait un nouvel exemple à la France ; elle méritait le titre envié de Capitale de la Résistance, un titre lourd de combien de drames et de deuils ! Dès le 10 juillet 1940 trois parlementaires de l'Isère votant contre les pleins pouvoirs au Gouvernement du Maréchal Pétain fondaient dans le Département l'esprit de Résistance. Toutes les occasions sont déjà bonnes aux Républicains de la ville pour manifester clandestinement leur haine de l'occupation et de la dictature. En 1941 la surveillance policière devient très active, on arrête, on emprisonne et pourtant la troupe des combattants de l'intérieur grossit sans cesse. Les groupes Combat, Libération, Franc-Tireur unissent leurs efforts : les réunions clandestines se multiplient, les journaux et les tracts circulent de mains en mains. La Résistance gagne les campagnes. Les réfractaires au STO sont recherchés. Ils trouvent dans les villages de la montagne des amis et des abris sûrs : premiers noyaux de ces camps glorieux douloureusement célèbres du Vercors, de la Chartreuse et de l'Oisans. Les services d'espionnage poursuivent leur triste besogne. Au début de l'année 1943 les promoteurs du maquis du Vercors sont arrêtés : vous en étiez, Monsieur le Maire. Mais d'autres hommes allaient continuer l'action de ces pionniers de la Résistance et préparer la phase insurrectionnelle qui devait hâter la Libération du Territoire. A cette époque les Allemands remplacent les Italiens et la répression prend un caractère impitoyable. Malgré cela, toujours à la pointe de la sourdre**

<sup>624</sup> ADI, 54 M 39, « Fêtes du VI<sup>ème</sup> Centenaire du Rattachement du Dauphiné à la France. Divers. 1959 » et 54 M 40, « Visite de M. le Président Auriol. 1949 ».

<sup>625</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>626</sup> *ibid*.



***lutte Grenoble s'impose volontairement de lourds sacrifices : dans la nuit du 14 Novembre et à l'aube du 2 Décembre 1943 les poudrières de la ville sautent et la Cité subit de cruelles blessures. Les déportations se multiplient : le 11 Novembre 1943, 700 Grenoblois furent arrêtés et 400 d'entre eux déportés pour s'être rassemblés devant le Monument des Diables Bleus afin d'y célébrer dans le silence le glorieux anniversaire de 1918. La liste des victimes s'allonge sans cesse : la Résistance Grenobloise est douloureusement frappée dans ses Chefs. Dr Valois, Jean Perrot, Jean Pain, Doyen Gosse et son fils, Professeur Bistési, Paul Vallier et combien d'autres. La persécution ne sut que durcir la volonté des Dauphinois. Et la lutte continue jusqu'à la Libération, apportant chaque jour son tribut de douleurs et de gloire : ce sont les combats du Vercors entre les Forces Françaises de l'Intérieur et les troupes allemandes qui font preuve dans cette région de la plus sauvage férocité, ne laissant sur leur passage que cadavres et ruines. Sentant déjà passer le vent de la défaite l'Allemand tue : au total le département de l'Isère paya un lourd tribut de sang et de larmes. 635 civils fusillés ou massacrés. 1350 militaires ou F.F.I. tués. 3050 déportés politiques dont plus de 1 800 ne rentrèrent jamais. Ah oui, les Dauphinois sont fidèles à la France depuis six cent ans et ils savent le montrer ! En remettant à Grenoble la Croix de la Libération et la Croix de Guerre le Gouvernement de la République voulut consacrer la part prépondérante de votre ville dans la lutte clandestine. Mais vous nous l'avez dit, Monsieur le Maire, les Grenoblois ne sont pas seulement courageux dans la guerre, ils savent dans la paix faire de leur ville une des plus belles de France, au plein sens du mot une capitale provinciale active et cultivée au milieu d'un cadre de nature grandiose qui attire l'étranger. Certes sur le dur chemin de l'après-guerre les obstacles ne manquent pas, la patience et le courage de tous en viendront à bout. Soyez sûr, Monsieur le Maire, que dans votre lourde tâche d'administration de la ville le Gouvernement vous aidera. Vous trouverez toujours auprès de lui un appui compréhensif et il espère bientôt résoudre au mieux le délicat problème des finances locales<sup>627</sup> . »***

L'intérêt pour notre étude réside essentiellement – plus que dans le décryptage de telle ou telle expression plus ou moins connotée ; notons cependant qu'Auriol décerne lui le titre de « *Capitale de la Résistance* » à Grenoble... – dans la permanence d'un discours dont le message de fond est fixé depuis celui – beaucoup plus court – prononcé par le général de Gaulle (dont le nom n'est significativement pas cité ici !) en novembre 1944. Grenoble y trouve son compte qui, ainsi, se trouve périodiquement confirmé dans son image d'exception mémorielle. Car, évidemment, en cette occurrence de 1949, le poids des mots qu'on vient de lire est d'autant plus lourd qu'ils tombent de la bouche du président de la République en exercice. Et s'il ne faut bien entendu pas grossir démesurément l'importance de ces discours de la confirmation, il est certain que leurs répétitions assez régulières sont longtemps perçues à Grenoble comme autant de preuves de la reconnaissance publique – locale et extralocale – de la valeur de la communauté. En ce sens donc, eux aussi participent à l'édification du dispositif grenoblois de mémoire de la Deuxième Guerre Mondiale.

Le bilan de cette année et demi d'activité mémorielle est à nuancer, tant chacun des

<sup>627</sup> *Ibidem.*

trois acteurs que nous venons de voir à l'œuvre a des objectifs différents. Dans sa visée partisane et « politicienne », la politique va rapidement user de la mémoire comme elle sait le faire, c'est-à-dire en l'instrumentalisant à des fins électorales. L'Église catholique cherche elle sa voie mémorielle en même temps qu'elle s'interroge sur sa représentation politique, choisissant en dernier ressort la continuité historique et la fidélité culturelle. Cette voie-là n'est-elle pas précisément trop moyenne pour pouvoir assurer que sa voix et sa différence seront entendues ? Rien n'est moins sûr. Enfin, on vient de le voir avec l'exemple de la visite de Vincent Auriol en 1949, Grenoble ne dédaigne pas les témoignages de considération, non pas qu'elle nourrisse des doutes sur elle-même, mais parce qu'ils permettent de réaffirmer la qualité irréductiblement à part de sa mémoire de la dernière guerre.

Reste à présent à savoir ce que la Résistance, en tant qu'elle-même, dit de **sa** mémoire.

## **V – La Résistance... par « résistance » ?**

---

Opérer d'elle-même sa propre transformation, de la place d'acteur principal de cette extraordinaire séquence historique en cours d'achèvement à la position d'une force politique unie, notamment autour de la mémoire de son histoire considérée comme une garantie de régénération, est une tâche décidément trop ardue pour la Résistance grenobloise. Si au bout du compte, elle ne parvient pas à passer de *l'histoire* à la *mémoire* et à endosser le rôle du principal acteur de mémoire de l'après-guerre, ce n'est certes pas par incapacité naturelle mais parce qu'elle se heurte à deux obstacles extérieurs infranchissables.

### **A – Le fractionnement politique.**

**La Résistance comme projet d'union politique après la victoire ne réussit pas à s'imposer. Les efforts entrepris dès l'été 1944 et encore au cours de l'année 1945 n'empêchent pas l'échec final. Et c'est évidemment là que réside le principal ennemi de la Résistance en tant qu'acteur de mémoire. Le phénomène est d'une simplicité mécanique : si politiquement elle se désunit, la Résistance est condamnée à se désunir « mémoriellement ». Le lien « logique » entre ces deux désunions est d'autant plus néfaste que si la Résistance peut espérer survivre à une compétition politique née en son sein, sa crédibilité mémorielle ne peut en revanche guère s'accommoder de dissensions trop fortes et trop visibles. Et par exemple, ce que nous présentions plus haut comme une chance et une richesse – la multiplicité des associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre en charge de rendre concrètement visibles les mémoires de la guerre – devient une malédiction, dès lors que la concurrence inhérente au jeu politique reprend ses droits. Dès le printemps 1945 le monde de la Résistance grenobloise s'achemine vers une inéluctable scission. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison qu'elle se noue autour de l'opposition de deux associations, le thème de la mémoire fournissant d'ores et déjà le meilleur des terrains d'affrontement. Voici comment, pour réagir à**

la fondation à Grenoble de la FNAR, ses opposants expliquent en mars 1945 la création d'une association volontairement concurrente, l'AMR.

**« Cher Camarade, Il vient de se fonder à Grenoble une "Association des Anciens de la Résistance" rattachée à un organisme siégeant à Paris. Le but de ces fondateurs est-il bien uniquement de grouper les anciens de la Résistance ? En effet, ce Mouvement a été créé à l'instigation du gouvernement. Or, il est troublant de constater que le gouvernement à l'heure actuelle, dans toutes ses manifestations, tourne le dos à la Résistance. Ne maintient-il pas, par exemple, en prison le Lieutenant-colonel Augé, le capitaine Poncet et le lieutenant Lallemand. Si les buts sont uniquement sociaux et d'entraide, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas chargé ses préfets de promouvoir cet organisme dans le cadre du Département ? D'autre part, il semble que la composition du Comité de l'Isère n'est pas de nature à rassembler tous les véritables et anciens Résistants du département. Nous constatons donc que, si on avait voulu couper la Résistance en deux, on ne s'y serait pas pris autrement. En somme, ce qu'on nous présente de Paris provoque dans l'Isère la scission alors qu'il faut absolument faire l'union. Les Départements de SAVOIE et HAUTE-SAVOIE l'ont parfaitement compris, car ils se sont formés dans le cadre du département et leur [illisible] est en plein fonctionnement et groupe la totalité des associations de la Résistance. En conséquence, un groupe de Camarades Résistants du début ont estimé que #l'Association des Anciens de la Résistance# telle qu'elle se présente et telle qu'on nous la présente, ne nous donne pas satisfaction. Nous ne savons rien des animateurs véritables et trop peu de choses de l'Association. Elle ne répond pas à nos vœux d'UNION, de PROPRIÉTÉ, d'ENTRAIDE. Au long de notre route douloureuse, nous avons vu tomber trop de camarades. Élite de la Nation, pour nous engager sans #VOIR#. Nous ne pouvons oublier que les Anciens Combattants de 14/18 ont été manœuvrés par la politique au profit d'intérêts qui n'étaient pas toujours ceux pour lesquels ils s'étaient battus. Conscients de notre mission, nous refusons de nous laisser manœuvrer. Nous avons donc entrepris de nous grouper en une Association dont l'accès sera, en principe, le même que pour l'adhésion de l'Association des Premiers Résistants en Haute-Savoie [...] <sup>628</sup>**

. »

C'est cependant plus tard, surtout à partir de 1946-1947, que ces deux associations passeront clairement à des essais de captation de la mémoire de la Résistance, jusque là partagée si ce n'est indivise. 1945 est encore l'année des tâtonnements. Mais, en germes, l'instrumentalisation mémorielle est déjà présente.

Certes, on se rend compte du danger du fractionnement politique. On essaye alors parfois de réagir, en tentant par exemple d'inventer des passerelles entre *histoire*, *mémoire* et *politique*. C'est le rôle du Comité de coordination des organisations de Résistance de l'Isère et de Résistance Unie de l'Isère, dont nous verrons que le travail se compliquera à mesure que le contexte politique général se durcira (cf. *infra*, « La mémoire de la Résistance à Grenoble, 1947-1964 : batailles pour un monopole ? »). Reste que la pertinence du discours mémoriel de la Résistance apparaît déjà fragilisé en 1945.

<sup>628</sup> Nettement classée à droite, la FNAR est dirigée par le Commandant NaI. ADI, 2797 W 92, « Résistance : mouvements ou groupements organisés à la suite de celle-ci. 1945-48 ».

## B – L'État, trop puissant.

C'est bien l'État, ce « monstre froid », qui mène le jeu mémoriel à Grenoble. Les immenses qualités du préfet Reynier n'y pourront rien changer : le dispositif mémoriel national s'élabore à Paris et s'impose à la province, arasant les différences et les particularismes, affirmant une vision autorisée et une interprétation officielle du conflit, bref, prenant le pas sur les autres acteurs de mémoire et notamment sur la Résistance. On pourrait multiplier pratiquement à l'infini les exemples de situations où dans le domaine de la mémoire l'État se heurte à la Résistance au détriment de cette dernière. Parfois, les cas de figure sont à la fois complexes et surprenants. Ainsi, de juin 1946 à septembre 1947, une « affaire » sinon importante, du moins intéressante parce que révélatrice de certains des conflits internes qui minent l'union de la Résistance grenobloise, oppose le *Groupement National des Réfractaires et Maquisards* et la Préfecture de l'Isère. Le nœud de cette querelle peut paraître ténu : le *GNRM* réclame en effet simplement du préfet qu'il applique la loi, en l'occurrence l'article 2 de la circulaire 944/DCC du 30 juillet 1946<sup>629</sup> qui précise que « [...] □ le bénéfice des dispositions relatives à l'habillement sera étendu aux Réfractaires et Maquisards, toutes les fois qu'il s'agira de cas sociaux □ . Il n'est nullement question pour que les Réfractaires puissent bénéficier de cette attribution, qu'ils aient obligatoirement rejoint un maquis constitué ou un groupe de résistance [...] »<sup>630</sup> . Le préfet, doutant – et on le comprend, à la lecture des derniers mots de cette lettre – de la « résistancialité » du *GNMR*, diligente alors une enquête des Renseignements Généraux à propos de Jean-Claude Bloch, « [...] Président départemental provisoire pour l'Isère du *Groupement National des Réfractaires et Maquisards* [...]. Vos renseignements devront plus particulièrement porter sur l'activité de l'intéressé dans la Résistance en me précisant notamment l'organisation dans laquelle il a milité, où et quand »<sup>631</sup> ? ». Si l'on ne possède malheureusement pas le résultat de cette enquête, le préfet se fait en quelque sorte taper sur les doigts par le ministre des ACVG. Le 15 septembre 1947, il reçoit cette courte lettre, dont il adresse immédiatement une copie à l'Office Départemental des ACVG : « Suite aux différentes correspondances que nous avons échangées avec les services de votre Préfecture concernant le *GNMR*, je tiens à vous informer qu'aux termes du décret du 10 mai 1947 ladite association est considérée comme faisant partie des Groupements ressortissant de mon Ministère et vous signales qu'elle a droit, dans la limite des règlements existants, à participer à toutes les activités de mes différents services »<sup>632</sup> . » Force

<sup>629</sup> Les textes de loi auxquels fait référence cette lettre sont les circulaires 867/DCC du 18 avril 1946 944/DCC du 30 juillet 1946 du Ministère des ACVG, « [...] relativement à l'attribution de vestiaires dont peuvent bénéficier les Réfractaires et Maquisards », précise la lettre. ADI, 2797 W 92, pochette 14, « Section Départementale de l'Isère du Groupement National des Réfractaires et Maquisards ».

<sup>630</sup> Lettre du 21 septembre adressée par la direction provinciale du *GNMR* au préfet de l'Isère. ADI, *Ibidem*.

<sup>631</sup> Note aux RG du 4 juillet 1946. *Ibid.*

reste donc au GNMR, par l'application stricto sensu de la loi, pour l'occasion rappelée d'en haut, depuis Paris. Que sa qualité de mouvement de Résistance soit contestable<sup>633</sup> est une chose, mais sa connaissance de la définition légale et juridique de la Résistance, minutieuse au point d'être procédurière, lui permet de passer outre les (légitimes ?) préventions de « Vauban » et de gagner cette minime bataille de mémoire.

Dans la plupart des occasions cependant, la confrontation est plus classique. La Résistance se plaint à l'État du peu de cas qu'il fait d'elle et de sa mémoire. Cette configuration est d'ailleurs une constante, qui s'installe durablement dans le temps. En 1949, le 27 août exactement, le préfet adresse au ministre de l'Intérieur le texte suivant<sup>634</sup>, qu'il a lui-même reçu quelques jours plus tôt :

**« Grenoble, le 22 août 1949. La Résistance Unie de l'Isère à Monsieur le Préfet, En ce cinquième anniversaire de la Libération de Grenoble et de notre département par les FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR ET NOTRE ARMEE NATIONALE, aidée puissamment par nos Alliés anglais, américains et russes, LA RESISTANCE UNIE DE L'ISERE demande à MONSIEUR LE PREFET de vouloir bien prendre connaissance et transmettre au Gouvernement la motion suivante : "Nous Résistants du Département de l'Isère, réunis en dehors de toute ingérence politique, protestons énergiquement contre la campagne haineuse qui tend à discréditer la Résistance en même temps qu'elle vise à amnistier et réhabiliter les anciens agents de l'ennemi et qui atteint aujourd'hui une ampleur outrageante ; Nous voulons que cessent les écrits insultants à la mémoire de nos morts, ainsi que les tentatives naissantes de glorifier traîtres et collaborateurs notoires ; Nous voulons que ceux qui écrivirent une des plus belles pages de l'Histoire de notre Pays, ne voient pas, moins de cinq ans après la Libération, leur qualité de Résistant considérée comme une tare ; Nous voulons que le Gouvernement mette un terme aux emprisonnements arbitraires dont un trop grand nombre des nôtres font l'objet, pour des missions accomplies pendant l'Occupation, en vue de la Libération de la Patrie", les Organisations groupées au sein de la RESISTANCE UNIE de L'ISERE AS, FTPF, Les Maquis du VERCORS, de CHARTREUSE, du GRESIVAUDAN, de L'OISANS (SECTEURS I, V), des CHAMBARANDS, le SECTEUR VII, FNAR, AMR, RESISTANCE-FER, les RESEAUX, COMITE MEDICAL DE LA REISTANCE, etc.<sup>635</sup> . »**

Et, si ce n'est pas le moindre intérêt de ces rapports orageux que la Résistance entretient

<sup>632</sup> Ibid.

<sup>633</sup> Dans l'article 2 des « statuts du □ GNMR de 1940-1944 □ déclaré conformément à la loi sous le numéro 4073 », on trouve une « Définition du Réfractaire. Le Réfractaire est celui qui n'écoutant que les appels de sa conscience et son idéal patriotique, a refusé de se soumettre aux ordres, menaces et prétentions de l'envahisseur ou du gouvernement de fait, se disant État Français. Est réfractaire, celui qui s'est soustrait préventivement, ou après convocation, à la Relève ou au STO sur l'emploi de la main-d'œuvre (loi de Vichy imposée par l'Allemagne ) et qui a vécu dans l'illégalité avant le 6 juin 1944. Pour les cas exceptionnels qui se sont révélés après le 6 juin 1944, une Commission Nationale statuera sur chaque dossier [...] ». Ibid.

<sup>634</sup> Ce texte est truffé de fautes d'orthographe et de frappe. Nous le retranscrivons ici dans sa version « corrigée ». ADI, 2797 W 92, pochette 18, « Résistance Unie de l'Isère».

avec l'État qu'ils parviennent parfois, pour un temps, à ressouder le camp de la Résistance sur la défense d'une valeur malgré tout commune, à savoir la mémoire de son combat, force est de constater que la prééminence mémorielle absolue revient à l'État.

Affrontée à ces deux obstacles (la politique ; l'État) la Résistance ne pourra longtemps développer un discours de mémoire cohérent. La tentation est alors forte pour ceux qui sont les principaux animateurs de la vie politique française (et grenobloise...) après-guerre, qui eux-mêmes furent d'incontestables acteurs de la Résistance (on pense bien entendu ici au Parti communiste et aux « gaullistes »), après qu'ils ont pris conscience de cet échec, d'aller vers une *appropriation* (sûrement à vocation de monopole, il faudra le vérifier) et une *instrumentalisation* « personnelle » de la mémoire résistante. Car – et ce n'est pas un paradoxe – si la Résistance éprouve des difficultés à passer de *l'histoire* à la *mémoire*, il semble que ces deux composantes savent franchir ce gué, par l'intermédiaire de la *politique*.

Il ne faut pas trop rapidement conclure à une perversion du thème de la mémoire *par* la politique. On va constater en effet que cette instrumentalisation, même si elle est intéressée, est pour une large part sincère, en ce sens qu'elle constitue une partie de l'identité idéologique et culturelle de certains partis qui luttent alors avec d'autant plus d'acharnement pour ce monopole mémoriel qu'ils sont conscients qu'il leur est, au sens premier du mot, vital. Cependant, céder à cette tentation de la « politisation de la mémoire » signifie qu'on brûle ses vaisseaux et qu'on renonce objectivement et publiquement à continuer de faire vivre le mythe de l'Union de la Résistance. Et alors que s'affinent *des* mémoires politiques opposées de la Résistance, *la* mémoire de la Résistance ne risque-t-elle pas, aux yeux de l'opinion, de subir une certaine forme de désenchantement, à présent qu'elle est officiellement déficitaire de sa composante *d'union*, même mythique ?

C'est d'ailleurs sûrement là que se situe le principal enjeu de mémoire de la Résistance : savoir conserver, « après coup », la part de magie et de mythe qui était la sienne pendant la guerre.

## Chapitre IV Appropriation et instrumentalisation : la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale comme première ressource idéologique (1944-1946).

*Notre héritage n'est précédé d'aucun testament. René Char, Feuillettes d'Hypnos*<sup>636</sup>.

<sup>635</sup> 12 signatures manuscrites ponctuent et concluent ce document. ADI, *ibidem*.

<sup>636</sup> René Char, « Feuillettes d'Hypnos », in *Œuvres complètes*, Paris, La Pléiade, 1988, p. 190.

## I – Le « passé présent du PC » : mythes et identité communistes à Grenoble (1944-1946).

---

La faculté et l'habileté du Parti communiste grenoblois à construire rapidement sa propre mémoire de la Résistance pour tenter de dominer le jeu politique local à la Libération sont à proprement parler impressionnantes et s'articulent autour d'un dispositif complexe que l'on va s'appliquer à étudier.

Néanmoins, avant d'envisager sereinement son avenir politique, le Parti communiste grenoblois doit résoudre une contradiction interne, laquelle est d'autant plus embarrassante qu'elle renvoie à son très proche passé. Le silence qui fut le sien jusqu'en juin 1941 reste en effet pour beaucoup sinon suspect, du moins gênant au point de mériter qu'on s'y attarde, le temps non pas d'une justification (ce serait avouer une faiblesse), mais d'une explication. Pierre Fugainnous confiait ainsi le « *désarroi* » qui frappa y compris les plus disciplinés des militants communistes grenoblois quand le Parti leur intima l'ordre de ne rien tenter contre les représentants de Vichy ou les occupants italiens. Et c'est tout aussi significativement que le président de l'ANACR grenobloise parle de « *soulagement* » au moment du déclenchement de l'opération *Barbarossa*, en juin 1941<sup>637</sup>.

A la Libération, il est grandement temps pour le Parti communiste grenoblois de prendre la parole sur ce silence pour dissiper toute ambiguïté et fournir ainsi aux militants, les anciens comme les nouveaux, la possibilité de renouer avec le fil de l'histoire. Relayée par un organe de presse dynamique, appuyée sur un efficace réseau d'associations et de syndicats, la propagande communiste telle qu'on peut l'observer à l'œuvre à Grenoble à la Libération, tente donc de remonter loin, aux sources de l'engagement du Parti communiste dans la Résistance. Mieux, oblitérant cet épisode, le Parti (en spécialiste, marxisme oblige, de la dialectique historique<sup>638</sup>) fait un usage stratégique de l'explication historique.

Et bientôt, en fait d'explication, il devient clair que le Parti communiste préfère élaborer un système d'atténuation systématique, construisant publiquement une auto-histoire qui vise à prouver l'antériorité absolue des communistes en matière de Résistance, tout en ayant soin d'éviter tout débat direct et trop contradictoire sur ce problème épineux de la date de l'engagement, grâce à la délivrance d'une vérité toute dogmatique et partisane.

<sup>637</sup> Première entrevue le 28 février 1991, suivie de très nombreuses autres depuis.

<sup>638</sup> Sur cette réécriture de sont histoire récente par le Parti, lire en priorité, sous la plume de Pierre Nora, « Gaullistes et communistes », in *Les Lieux de mémoire*, III. *Les France*. 1. *Conflits et partages*, Pierre Nora (dir.), Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1992, p. 347-393 ; la page 359 est notamment très intéressante. Voir également Georges Lavau, « L'historiographie communiste : une pratique politique », in Pierre Birnbaum et Jean-Marc Vincent, *Critique des pratiques politiques*, Paris, Galilée, 1978, p. 121-163.

## **A – Clamer l'antériorité : « On a résisté dès 1940 ! »**

*Le Travailleur Alpin* du mercredi 6 juin 1945 ne consacre lui pas son éditorial, comme le font les autres journaux, au premier anniversaire du débarquement allié. Pratiquant sciemment le déni historique, c'est l'anniversaire d'un autre « *acte historique* » qui le préoccupe. Cette date essentielle selon le calendrier communiste, que l'on doit par conséquent fêter avec force, c'est celle du cinquième anniversaire de la proposition faite par « **le P.C.F. au gouvernement français le 6 juin 1940** » ...

Retraçant en huit chapitres l'histoire du Parti communiste dans les premiers jours de la guerre, l'éditorialiste Florimond Bonte<sup>639</sup> établit en effet l'ancienneté de sa volonté de Résistance, puisque, dans son expression officielle, elle remonterait au 6 juin 1940 : « **la direction du P.C.F. réussit à faire remettre au gouvernement français ses propositions de salut national. Elles sont transmises, le 6 juin 1940, par Georges Politzer, qui, plus tard, pris comme otage, devait tomber en héros sous les balles de la soldatesque nazie. Elles sont malheureusement rejetées par les gouvernants de juin 1940 qui firent exactement le contraire de ce que préconisait le P.C.F.** »

Ainsi, l'appel du général de Gaullene vient qu'en deuxième position, et même en troisième, puisqu'il est précédé de « nouvelles démarches communistes » auprès du gouvernement de Bordeaux. Celui que toute la France appelle le « Premier Résistant de France » est donc chronologiquement devancé par le Parti communiste, qui estime prouver ainsi son droit d'antériorité en matière de Résistance<sup>640</sup>. L'effet d'objectivité que confère la simple logique chronologique est flagrant : le document et la date font preuve.

A en croire *Le Travailleur Alpin*, le Parti communiste ne fut d'ailleurs pas avare en démonstrations de sa volonté de Résistance.

**« Au début de juillet 1940, sous la signature de Maurice Thorezet de Jacques Duclos, dans un vigoureux appel au peuple de France, distribué malgré la surveillance de la Gestapo et de la police française, le P.C.F. manifestait sa foi inébranlable dans le peuple où résident les grands espoirs de libération nationale et sociale. Il proclamait la volonté de la France de combattre pour la liberté et l'indépendance. Il lançait déjà l'idée de la constitution du Front de la Liberté de l'Indépendance Nationale. »**

Si l'on sait à présent que cet appel à destination plus « populaire », n'est que le résultat d'un habile montage typographique<sup>641</sup>, il reste qu'en 1945 sa prétendue véracité permettait au Parti communiste, en démontrant que dès juillet 1940 il prenait en main l'organisation de la Résistance, de passer par-dessus l'attitude neutre – voire pro-allemande<sup>642</sup> – qui fut la sienne jusqu'au 22 juin 1941. L'histoire du Parti communiste pendant la guerre telle que la raconte aux Grenoblois Florimond Bonteest l'occasion de prouver la continuité sans ambiguïté de son engagement résistant. Tout simplement

<sup>639</sup> Qui sera l'auteur remarqué de *De l'ombre à la lumière*, Paris, Éditions sociales, 1965.

<sup>640</sup> Lire, de Nicole Racine-Furlaud, « 18 juin 1940 ou 10 juillet 1940, batailles de mémoires », in *Cinquante ans d'une passion française : de Gaulle et les communistes*, Stéphane Courtois et Marc Lazar, préface de René Rémond, actes du colloque de Nanterre des 1<sup>er</sup>-3 octobre 1990, Paris, Balland, 1991.



gommé – puisque jamais on n'en parle, cette séquence se perd dans une temporalité suspendue – le lourd silence du Parti jusqu'au déclenchement de l'attaque Barbarossa ne constitue plus un obstacle, une fois l'existence de ces appels du printemps 1940 connus des Grenoblois. L'objectivité, pour construite qu'elle soit, n'en est pas moins efficace.

Un seul mot d'ordre prévalut donc durant toute la guerre : le combat. C'est l'unique fil conducteur qui, selon le Parti, puisse permettre de comprendre son comportement, sa véritable « *obsession de Résistance*<sup>643</sup> ».

## **B – Un impératif : gagner les élections.**

Il faut d'emblée remarquer qu'en matière de stratégie de l'artifice historique et de son articulation avec le politique, les communistes grenoblois sont très fidèles aux injonctions du Comité Central. Par exemple, les éditoriaux et les articles du *Travailleur Alpin* sont calqués, parfois mot pour mot, sur ceux que publie à Paris l'organe central du Parti<sup>644</sup>. A Grenoble et dans toute la France, c'est pour pouvoir se présenter comme le meilleur recours politique des républicains que le Parti communiste excipe de son passé et, tout particulièrement, de son action dans la Résistance. S'il n'hésite pas à se prévaloir de cette action, la magnifiant en en grossissant l'importance, contrairement par exemple aux timidités socialistes. De plus, homogène, structuré, actif dès avant la guerre, bien ancré sur tout le territoire, il est plus ancien que le MRP et peut s'appuyer sur une expérience politique plus longue que son principal concurrent.

Ainsi, au cours des deux semaines qui précèdent le 21 octobre 1945, date des élections législatives, *Le Travailleur Alpin* développe une intense propagande dans le but d'obtenir les meilleurs résultats électoraux possibles. Toute une série d'articles sont alors alternativement publiés sous la plume du docteur Yves Moustieret de José Moullet, les deux principaux éditorialistes du quotidien communiste.

## **1 – L'équation électorale communiste : mémoire, histoire et politique.**

On peut citer comme un exemple de l'efficacité de cette tactique de propagande l'article

<sup>641</sup> Sur ce texte, lire entre autres Pierre Nora écrit : « *L'appel du 10 juillet 1940 est un tract intitulé Peuple de France et signé de Maurice Thorez et Jacques Duclos, dont vingt-trois demi lignes sur cinq cents peuvent être considérés comme un appel au "Front de la Liberté, de l'indépendance et de la renaissance de la France". Le reste affirmant en fait la position pacifiste et antibritannique du Parti* Dès 1948, A. Rossi dans sa *Physiologie du Parti communiste français* dénonça le "faux patriotique et démontra également que le numéro de *L'Humanité clandestine* daté du 10 juillet 1940, sur lequel figure la version entre-temps devenue officielle de "l'Appel" et dont *L'Humanité* du 12 décembre 1947 avait reproduit un fac-similé, était un faux » ; in art. cité, p. 389, note 51.

<sup>642</sup> Les démarches auprès des autorités d'occupation entreprise par le Parti en vue de la réparation de *L'Humanité* seront vivement reprochées aux communistes.

<sup>643</sup> **La formule est de Paul Billat. Entretien du 21 juin 1991.**

<sup>644</sup> Sur ce point, lire Gérard Namer, *La commémoration en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques sociales », p. 90.

intitulé « **Le passé du Parti Communiste répond de la République** » que publie *Le Travailleur Alpin* à la veille des élections législatives de 1945<sup>645</sup>. Il établit en quatre points, très précisément datés, la glorieuse tradition de résistance du Parti communiste. Fondé sur une vision longue de l'histoire du Parti, cet article remonte jusqu'au 6 février 1934, date à laquelle, déjà, le « **Parti communiste résistait au danger fasciste, importation étrangère [...]** ». L'article continue d'ailleurs ainsi, jetant le doute sur les adversaires politiques actuels du Parti, chrétiens-sociaux, mais aussi socialistes : « [...] **N'est-ce pas le Parti Communiste qui, le soir du 6 février 1934, rassemblait à Paris les antifascistes et mettait en échec le coup d'État préparé par les ligues factieuses à la tête desquelles se trouvaient les mêmes hommes que nous retrouvons aujourd'hui camouflés en "progressistes" ou en "républicains" !** » Les « progressistes », ce sont bien sûr les socialistes et derrière les « républicains », il faut évidemment voir les chrétiens-sociaux : l'époque se prêtant à la dramatisation du discours, l'allusion est limpide pour les lecteurs du *Travailleur Alpin*.

Vient ensuite le deuxième moment de cette formidable décennie résistante : le Front Populaire, sur lequel cependant on ne s'attarde guère. Puis l'avant-dernière étape, la plus cruciale peut-être, étant données ses conséquences incalculables : Munich. « **Le Parti communiste n'était-il pas le seul à lutter contre la criminelle politique de non-intervention [...]. Seuls les communistes répondirent NON à Hitler et à ses valets.** » Arrive enfin l'aboutissement logique de cette longue chaîne d'avertissements solennels lancés par le Parti communiste avant la débâcle de 1940 : « **Dans la lutte clandestine contre l'occupant et ses valets vichystes, les communistes se sont levés avant le jour<sup>646</sup> et n'ont pas attendu comme tant d'autres le jour J du débarquement ou le jour V de la Libération pour organiser les patriotes dans les groupes des Francs-Tireurs et Partisans Français. Ses 75 000 morts sont le témoignage douloureux du patriotisme sincère qui a animé les plus petits militants comme les plus hauts responsables.** »

Se fondant sur leur lecture intéressée de l'histoire, les communistes grenoblois projettent également d'en réécrire le déroulement, confiants en leur expérience de la propagande, tentant d'offrir à leurs sympathisants, mais aussi à l'ensemble de la population, une mémoire de la continuité en matière de combat antifasciste. Et dans le même temps, ils mettent en place une mémoire collective de leur Résistance, en essayant d'insérer leur mythe « personnel » le plus récent – celui des « 75 000 fusillés » – dans l'histoire française « globale » de la Deuxième Guerre mondiale.

---

<sup>645</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 13 octobre 1945, 1<sup>ère</sup> page. Les principaux articles sont alors signés par José Moullet et Yves Moustier (directeur du journal).

<sup>646</sup> *La propagande communiste, on l'a dit, aime à insister sur le fait que les communistes auraient été les tout premiers résistants français. On retrouve la trace d'une telle revendication de priorité jusque, par exemple, dans le titre de l'ouvrage de Paul Billat, paru en... 1978. Levés à l'aube de la Résistance dauphinoise. P.C.F.-Front-National-F.T.P.F. dans la Résistance de l'Isère, Sassenage, Éditions les Imprimeurs Réunis. Le livre de l'ancien responsable FTPF et député communiste de l'Isère de 1946 à 1958 s'ouvre en effet sur « L'appel du 10 juillet 1940 » ; lire p. 9-11. Lors de notre entrevue avec Paul Billat et son épouse (le 21 juin 1991), tous deux nous dirent qu'ils croyaient fermement à la réalité de ce texte.*

On voit en outre se dégager de cet article (remarquablement composé au demeurant ; à chaque date nouvelle répond, comme en écho, le slogan : « *le passé de notre parti répond de son avenir* »), les trois valeurs essentielles à la doctrine communiste de l'immédiat après-guerre : *Antifascisme, Patriotisme et République*. C'est d'ailleurs la fidélité à ces trois valeurs éminemment politiques qui motive selon Moullet l'engagement du Parti dans la Résistance. Et, conclut le journaliste, c'est parce que « *le P.C est l'incarnation même de la République* » que « **vous enverrez une puissante cohorte de communistes à la Constituante : en votant le 21 octobre pour les listes communistes d'Union Républicaine et Résistante** ». La démonstration est sans faille et s'appuie sur une rhétorique de la propagande depuis longtemps éprouvée. Plus incisif que Moullet, Moustier préfère se consacrer au comportement exemplaire du Parti communiste durant la seule période de la Résistance, sûr ainsi de toucher son public et espérant aussi recruter hors de sa sphère d'influence habituelle. Le 10 octobre, il exalte, dans un article intitulé « *Notre drapeau* », le rouge symbole du Parti, « **vrai drapeau de bataille, déchiqueté, troué de balles, aux couleurs fanées sous les combats, mais toujours vivant, porté haut et ferme par des bras vaillants, des centaines de milliers de bras [...] à la tête de nos combattants, de nos héros et de nos morts, il a claqué, il claque, il claquera fièrement aux vents des luttes du passé, du présent et de l'avenir** ». N'oubliant cependant pas que le référendum et les élections législatives approchent, Yves Moustier assume parfaitement sa tâche de responsable de « *l'organe régional du P.C.F pour les Alpes* » et énumère ceux qui sont les porte-drapeaux locaux de l'étendard communiste, ceux autour desquels « **vous vous rangerez le 21 octobre** » : « **Prenez les tous et toutes, nos candidats, nos candidates ! Penchez-vous sur leur passé : il est sans tâche, sans compromission ! Vittoz de la Haute-Savoie ; Plas, de la Savoie ; Jullian, des Hautes-Alpes ; Michel, de la Drôme ; Berlioz de l'Isère ; toutes et tous ils ont combattu, souffert pour que renaisse le pays** ». Poussant encore plus loin dans cette voie, Moustier n'hésite pas à intituler son éditorial du 22 octobre : « **22 octobre 1941 : Châteaubriant ! 22 octobre 1945 : le peuple vote République !** » Le message est on ne peut plus clair. Il s'agit de voter pour les candidats communistes par respect pour la mémoire de ceux qui furent fusillés à Châteaubriant quatre ans plus tôt, et jour pour jour qui plus est. La meilleure des commémorations sera donc l'acte purement politique du vote communiste. D'ailleurs, le 24 octobre, un gros encart en première page du *Travailleur Alpin* clame : « **Pour honorer ceux de Châteaubriant, honorez le parti des fusillés.** »

C'est au respect d'un devoir moral, d'une dette sacrée parce que contractée dans le sang qu'appelle Moustier, en proposant à tous de devenir communiste, de rallier, *a posteriori* et par le vote, le « *camp de la Résistance* » : parce qu'ils savent que « **les communistes ont eu le plus de morts pour la cause de la France, les Françaises et les Français voudront aujourd'hui avoir leurs héritiers vivants pour les représenter, les aider à remonter la pente... vers la victoire !** »

L'originalité est là intéressante à signaler : la mémoire communiste de la guerre est à la fois *mythifiée* (c'est notamment la fonction de ce chiffre-symbole de « 75 000 fusillés » qui fait très longtemps référence après-guerre) et *historisée* (par le recours systématique à l'explication historique). Atemporel, le Parti communiste semble vouloir s'attribuer le rôle

du gardien éternel des valeurs de la Résistance. Le schéma de la lecture que font les communistes grenoblois de la guerre est alors simple à déchiffrer, parce qu'il est essentiellement guidé par une vision utilitariste des « années sombres » : il revient à dire que les termes de *Communiste* et de *résistant* sont, à la Libération, quasiment synonymes. Qui a été communiste en 1934, 1936 et 1938 n'a pu qu'être résistant en 1940-1944 et ne peut que souhaiter une France républicaine pour 1945. C'est l'épaisseur de ce passé récent qui donne un sens au présent. Et pour ceux qui ne furent pas communistes et qui ne le sont toujours pas, le vote communiste s'impose, ne serait-ce d'ailleurs qu'en signe de reconnaissance.

Cette équation, par essence très réductrice, procède nettement d'une volonté consciente de réfection idéologique de l'histoire. Le Parti communiste est la seule force politique (avec le Gaullisme peut-être, mais c'est à discuter) à posséder les moyens nécessaires pour engager une telle réécriture. Cette tactique conduira bientôt à l'élaboration d'un véritable mythe communiste de la Résistance – comparable en importance à celui de la Révolution de 1789 –, essentiel à l'identité communiste de la seconde moitié du vingtième siècle, et antagoniste politiquement du mythe gaulliste, d'accord cependant avec ce dernier pour se partager ainsi l'espace mémoriel national.

Et l'on sait que, sur un plan strictement politique et national, le Parti communiste recueillera avec satisfaction les fruits de sa propagande puisqu'en novembre 1945, il entre au gouvernement de Gaulle avec cinq ministres. Pour Grenoble, si l'on n'assiste pas à proprement parler à un raz-de-marée, la progression du Parti communiste est néanmoins spectaculaire<sup>647</sup>.

Il faut cependant signaler que cette pratique du recours systématique à la mémoire de la Résistance, « **où c'est celui qui crie le plus fort qui était le plus entendu**<sup>648</sup> » fut moins efficace à Grenoble que dans d'autres régions de France. Contrairement par exemple au basculement radical de certaines municipalités d'influence SFIO avant-guerre et pour lesquelles on note que, non seulement l'électorat, mais aussi une importante partie de l'appareil socialiste passe au camp communiste<sup>649</sup>, Grenoble reste certes une ville de gauche, mais ne cède pas complètement aux sirènes communistes.

Pourtant, l'activisme de la mémoire communiste a très vite su investir tous les domaines. Aux deux pôles essentiels et classiques de la propagande communiste – le parti et ses différentes cellules pour la politique, et la CGT pour le syndicalisme –, s'ajoute à la Libération une pléthore d'associations, nées pour la plupart de la Résistance. Leur activité couvre ainsi tout le champ associatif et elle tissent un réseau serré de promotion de la mémoire communiste, lequel fonctionne comme un parfait relais idéologique. La liste est longue de ces associations très actives à Grenoble : *Union Nationale Espagnole*,

---

<sup>647</sup> Voir *Atlas électoral du département de l'Isère. 1871-1999*, Grenoble, Éditions Belledonne, Marcel Massard (dir.), Philippe Barrière, Emmanuel Bytniewski, Gil Emprin, Marie-Jo Marselle-Rovéa, 1999, 250 p.

<sup>648</sup> **La formule est de Gustave Estadès ; entrevue du 11 janvier 1991.**

<sup>649</sup> C'est le cas notamment de certaines villes de Bretagne. Lire Jean-Noël Retiere : « D'un enracinement ouvrier à l'enracinement communiste. L'adhésion d'une communauté : le cas de Laenester dans le Morbihan », in *Communisme*, n° 15-16, 1987.

*Amicale des Engagés Volontaires Étrangers, Mouvement National contre le Racisme, Milices Patriotiques, Union des Étudiants Patriotes, Assistance Sociale FTPF, Union Départementale des « Fils de Tués »,* etc. Il s'agit là d'associations créées pendant la guerre ou immédiatement à la Libération dont on remarque que, inféodées au Parti communiste, elles ne laissent échapper aucun domaine où peut s'exercer leur militantisme ; de l'aide sociale apportée aux familles des « Combattants de la Résistance », jusqu'aux mouvements d'aide aux étrangers en passant par les traditionnelles associations de défense des ouvriers, les militants communistes sont partout présents.

Tenant un discours qui tout à la fois rassure (il devient en effet de plus en plus évident que les communistes n'emploient le terme de Révolution que pour faire « image », surtout à partir de leur entrée au gouvernement) et proteste (leur volonté de faire « avancer » les choses est indiscutable), le Parti communiste grenoblois met au point une habile dialectique qu'il met en exercice surtout lors des journées commémoratives qu'il prend, seul, l'initiative d'organiser. Ces dernières visent en effet toutes à conforter l'image d'un Parti communiste résistant par tradition et par définition.

On peut ainsi repérer trois catégories de commémorations au cours desquelles le Parti communiste s'octroie la place de l'officiant principal et même unique.

La première de ces catégories regroupe les cérémonies dédiées à des martyrs communistes locaux, dont l'action militante au sein du parti et leur engagement concomitant dans la Résistance sont emblématiques de cette égalité *Communisme = Résistance* que le Parti communiste veut rendre prégnante dans tous les esprits grenoblois.

Deuxième sorte de cérémonies : celles qui sont l'occasion d'illustrer par la commémoration la validité de ce concept de « décennie de la Résistance » mis au point par la propagande communiste. La semaine du 6 au 12 février 1934 que l'on commémore en février 1945 est le meilleur exemple de cette tactique.

Enfin, une dernière « famille » de cérémonies permettent de renouer avec un calendrier commémoratif plus particulièrement cher aux communistes, qui remonte souvent à l'avant-guerre et qui renvoie à sa tradition de défenseur du peuple : c'est le cas de figure qu'illustre le 1<sup>er</sup> mai.

## **2 – Un calendrier commémoratif « privé ».**

### **2 – 1 Les martyrs communistes.**

Beaucoup de cérémonies commémoratives sont donc, dès les premiers jours de la Libération, dédiées à des communistes locaux. Même s'il participe au culte des héros et martyrs consensuels comme nous l'avons vu, le Parti communiste grenoblois a une nette préférence pour ses propres martyrs qu'il désigne le plus souvent sous le vocable générique de « *martyrs de la Liberté* ».

René Thomas est l'un de ceux-là. Le Travailleur Alpin du 2 septembre 1944 écrit qu'« une foule énorme a conduit, hier, au cimetière, notre ami René Thomas, responsable

ardent et courageux des Milices Patriotiques, militant passionné du Parti Communiste et de l'organisation syndicale. Toutes les organisations de combats étaient représentées à ses funérailles émouvantes : C.G.T., C.D.L.N., Milices Patriotiques, Parti Communiste, Femmes de France, conseillers municipaux et de nombreuses délégations ouvrières. Le cortège comprenait près de quatre mille personnes. On remarquait les drapeaux des syndicats et une bannière tricolore aux couleurs alliées ».

La vie et l'itinéraire personnel de René Thomas<sup>650</sup> offrent il est vrai un parfait condensé de l'image que le Parti communiste grenoblois veut donner de son propre parcours. Il est donc logique que le Parti prenne en charge ses obsèques, se présentant comme le seul officiant valable de cette cérémonie commémorative, convoquant pour l'occasion l'ensemble des associations qui gravitent autour de lui ainsi que les seuls conseillers municipaux grenoblois communistes, et excluant en retour tout représentant politique qui ne serait pas marqué du sceau du parti. Cérémonie d'ordre quasiment privé, ces obsèques permettent aussi au Parti communiste de jauger ses propres forces et sa capacité à déplacer la population. Si la présence de « près de quatre mille personnes » peut paraître exagérée, il est certain qu'en ces jours d'effervescence, le succès de telles cérémonies conforte le Parti communiste dans sa tactique de mise en avant mémorielle systématique.

Les communistes grenoblois savent d'ailleurs admirablement cibler leur action de propagande ; ils cherchent à recruter de manière prioritaire dans le monde ouvrier, conciliant ainsi admirablement les deux fonctions essentielles du Parti communiste : la classique, celle de porte-parole attirée de la classe ouvrière et la nouvelle, celle de représentant privilégié de la Résistance.

De telles cérémonies, se multipliant fin 1944 à Grenoble et encore – quoi que sur un rythme plus modéré – tout au long de l'année 1945, sont autant d'occasions pour le Parti communiste de donner à voir avec fierté la force de la sociabilité communiste, particulière en cela qu'elle ménage une large part à la Résistance en restant consciente de ses racines ouvrières. Paul Billat, ancien député communiste de l'Isère de 1946 à 1958, nous disait ainsi que la figure du résistant est fondamentale dans l'imaginaire communiste et que, se confondant avec celle, elle aussi mythique mais plus ancienne, de l'ouvrier – le « métallo » –, elle informera pour longtemps la vision que les communistes entretiennent d'eux-mêmes après la guerre.

## **2 – 2 Commémorer février 1934.**

La commémoration des journées de février 1934 est très suivie à Grenoble en 1945. Organisée de bout en bout par le Parti communiste, elle est à notre avis triplement originale. Tout d'abord, parce qu'elle remonte loin dans le temps, plus de cinq ans avant le déclenchement de la guerre, dix ans avant la libération du territoire. Ensuite, par le recours à une pratique sociale aussi typée que la commémoration, le Parti communiste cherche à entériner la validité du concept de « décennie résistante » dont on vient de décrire la précoce mise en place. Et pour rendre visible cette mémoire longue, les

---

<sup>650</sup> Cf. *infra*, notre chapitre consacré à la toponymie urbaine dédiée à la Résistance.

communistes n'hésitent pas à descendre dans la rue, en souvenir des toutes premières manifestations antifascistes. Enfin, la manifestation du 12 février 1945 est l'aboutissement spectaculaire d'une semaine entière de remémoration. La commémoration du 12 février est en effet précédée d'une mise en place minutieuse de la vision communiste de cette semaine de fièvre : de chacune de ces journées historiques – 6, 9, puis 12 février –, *Le Travailleur Alpin* donne à ses lecteurs l'interprétation communiste. Et à chaque journée particulière correspond la délivrance d'un message lui aussi spécifique, *Le Travailleur Alpin* entretenant d'ailleurs habilement l'attention de ses lecteurs en distillant les mentions « *la suite demain* » selon une technique digne des feuilletonistes du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Dans son article du 6 février, qui paraît en première page du *Travailleur Alpin*, Robert Buisson parle ainsi de ce jour comme du « *début de la trahison* », comme d'une propédeutique à la Révolution nationale. Mais le plus intéressant est que derrière le discours qui assimile cette « *journée d'émeute fasciste à Paris* » à la « *première tentative de renversement de la République en France* », qui reconnaît dans ces « *précurseurs ceux qui, tout près de nous, sont aujourd'hui connus pour avoir ouvert largement la voie à l'envahisseur* », le directeur du *Travailleur Alpin* tente empiriquement, une fois de plus, de réviser l'histoire au profit du seul Parti communiste. Parlant du « *6 février 1934 : journée de dupes* », où l'on vit d'anciens combattants « *de l'union nationale, trompés par la propagande des ligues se mobiliser derrière les étendards de la confusion et s'engager aveuglément dans la piteuse aventure d'une protestation contre le scandale Stavisky* », Robert Buisson oublie volontairement de mentionner la présence d'anciens combattants proches du Parti communiste (membres de l'ARAC) sur le lieu d'une manifestation dominée par l'extrême-droite. Passant ainsi sous silence la « *dérive fasciste* » qui marquera bientôt l'ARAC doriotiste<sup>651</sup>, *Le Travailleur Alpin* peut alors légitimement parler, le 9 février, de la « *riposte du peuple parisien* » et présenter le Parti communiste comme l'initiateur de cette belle et forte réponse démocratique. On retrouve dans les quelques lignes qui suivent tout un vocabulaire de luttes socio-politiques cher au Parti communiste, que *Le Travailleur Alpin* a soin de mobiliser de nouveau, début 1945. En négligeant d'ailleurs pour l'occasion de recourir aux richesses du nouveau champ lexical hérité de l'épopée de la Résistance que le Parti communiste s'est constitué à la Libération et dont il n'a cessé d'user depuis, Buisson donne aux lecteurs du *Travailleur Alpin* l'impression de revivre l'ambiance de ces journées de février 1934.

En effet, *Le Travailleur Alpin* revient pour l'occasion à un genre de discours très typé, que le Parti communiste développa surtout entre 1933 et 1936 et qui se structure autour du thème principal d'un antifascisme à double dimension. A une première facette classique, de défense de la République, s'ajoute une deuxième facette, plus originale, que Danielle Tartakowsky appelle un « *antifascisme de classe*<sup>652</sup> » et qui assimile le fascisme à un danger visant tout particulièrement la classe ouvrière : « **Le 6 février 1934**

---

<sup>651</sup> Lire l'ouvrage fondamental de Philippe Burrin, *La dérive fasciste : Doriot, Déat, Bergery (1933-1945)*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers Historique », 1986, 534 p.

<sup>652</sup> Danielle Tartakowsky, « Front Populaire et renouvellement des cultures politiques », in *Le Mouvement Social*, n° 153, 1990, p. 3-8.

***avait été la journée de l'émeute fasciste. Cette tentative de renversement de la République par les royalistes maurrassiens et les hommes des liges soudoyés par les trusts et les deux cents familles, avait à son bilan de nombreux morts et blessés. Néanmoins, la tentative avait échoué et on chiffre généralement à 25 000 le nombre des ouvriers qui, dès ce jour, dressèrent des barricades dans Paris et se battirent contre les fascistes. »***

Là encore, c'est le Parti communiste qui, seul, tient tête aux « ***liges factieuses [...] dès le 7 [...], le P.C. et la C.G.T. Unitaire lancent un appel pour préparer la grève générale***<sup>653</sup> ».

Pour compléter le tableau d'un Parti communiste mobilisé dans sa totalité, Buisson fait appel au mythe politico-culturel du travailleur communiste, c'est-à-dire à l'image tutélaire d'un ouvrier parisien consciemment magnifié ; comptant sur sa force d'identification, il évoque alors les « ***vagues successives venant des faubourgs, des banlieues, descendant de Belleville*** » , puis « ***le peuple parisien, ses ouvriers en tête, répondant à l'appel du P.C.*** » . Si le bilan fut lourd, puisque « *neuf des nôtres tombaient sous les balles pour que la France reste libre* », le « *Paris ouvrier* » avait au moins « ***rugé sa haine de la dictature. Tout le peuple français allait en tressaillir d'espérance. Dans tous les cœurs des républicains de France, la certitude naissait, que le 12 février allait être une grandiose et efficace manifestation de la Nation*** ».

En 1945, la commémoration du 12 février 1934 est donc en priorité dédiée à l'union républicaine. Se souvenant de leur difficulté à trouver un terrain d'entente en février 1934, la SFIO et le Parti communiste décident alors, en 1945, de mettre en place une mémoire unitaire de l'événement. La concession à la vérité historique est consentie des deux côtés, qui présente le 12 février 1934 comme une journée historiquement placée sous le signe de l'union des républicains contre le fascisme, l'unanimité mémorielle du 12 février 1945 fournissant le prétexte à invoquer la mémoire d'un des épisodes les plus porteurs politiquement de l'histoire de la gauche française : le Front populaire. Cela est particulièrement perceptible dans le discours que fait « *Airoldi , membre du Comité Central du P.C.F.* », au gymnase municipal, rue Berthe de Boissieux, le 11 février 1945.

***« Dans une analyse des événements de février 1934, Airoldi démontra comment l'union des ouvriers communistes et socialistes, dans leur riposte contre les liges fascistes, assura les conditions favorables au large mouvement progressif du Front populaire : "c'est parce que le Front populaire a apporté de grandes révélations sociales au peuple de France, dit-il, que sous l'occupation nazie, on***

---

<sup>653</sup> Dans la version du *Travailleur Alpin*, on a nettement l'impression que la CGT socialiste ne fait qu'emboîter le pas aux communistes, puisque, écrit Buisson, « *la nuit de ce même jour, à une heure du matin, le centre confédéral de la C.G.T. rend publique sa décision d'une grève de vingt-quatre heures, pour le 12 février* ». En fait, le Parti communiste esquisse là une tentative d'appropriation à son seul bénéfice de la mémoire du 12 février ; en prétendant avoir devancé la SFIO et la CGT de quelques heures, il semble vouloir couper l'herbe sous le pied aux socialistes. La déformation est, encore une fois, patente, puisque comme le rappelle Michel Winock : « *La C.G.T., soutenue par le P.S., ayant appelé à la grève générale et à la manifestation pour le 12 février, la C.G.T.U., appuyée par le P.C., s'aligne sur les mêmes mots d'ordre* » Michel Winock, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques. 1871-1968, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », 1987, p. 230.*



***n'a jamais désespéré, malgré les mensonges des vichyssois, conservant toujours le souvenir de la grande force que vous avez pu être dans les grandes journées d'unité comme celle du 12 février***<sup>654</sup> . »

N'ayant pas participé au gouvernement de Front populaire, mais conscient que la mémoire de cette expérience de la gauche au pouvoir est forte à la Libération, le Parti communiste veut à tout prix l'intégrer. Marqué politiquement de très près par les socialistes (on imagine que si les communistes grenoblois avaient exagéré, le docteur Martin se serait fait un plaisir de dénoncer la non participation du Parti communiste au gouvernement du Front populaire<sup>655</sup>), les communistes sont partagés en 1945 entre leur volonté de préhension et d'accaparement de la mémoire antifasciste, et leur volonté sincère de reconstruire l'Union populaire de 1934-1936.

Cette commémoration, beaucoup plus que le rappel de souvenirs *réels*, apparaît donc comme la mise en scène de *prétendus* souvenirs communs du Front Populaire, mythifié *a posteriori*. Ainsi se construit une mémoire non seulement de la continuité, mais aussi en l'occurrence de l'unité, qui ferait marcher socialistes et communistes main dans la main, depuis février 1934 jusqu'en 1945, dans leur combat commun contre le fascisme.

Le déroulement même de la cérémonie commémorative du 12 février 1945 est en lui-même original.

En effet, on peut hésiter à employer le terme de « commémoration » quand ceux de « manifestation » ou de « meeting » semblent tout aussi valables, et peut-être même plus appropriés<sup>656</sup> .

La journée du 12 février 1945 emprunte en fait à ces trois types de rassemblement populaire. Elle est une *journée commémorative* parce que les participants savent qu'ils sont là au nom d'une mémoire particulière, très datée et antérieure à la guerre. La journée débute bien, au gymnase municipal, par une « **commémoration de l'anniversaire de la victoire de la république** » . Elle ne devient un véritable *meeting politique* qu'au moment où « **Monsieur Charretton , secrétaire de l'union départementale des syndicats** », puis « **Airoldi , adjoint au maire de Lyon , membre du comité central du P.C.** » et enfin le docteur Martin, « **député de Grenoble du parti socialiste** » prennent la parole, fustigeant les trusts, puis le non respect du programme du CNR avant de prôner l'union contre la réaction. Enfin, elle est une *manifestation populaire* dont le succès est réel, qui déplace « *plusieurs milliers de Grenoblois* » selon *Le Travailleur Alpin* et *Les Allobroges* et qui imite scrupuleusement, jusque dans son itinéraire, celle du 12 février 1934<sup>657</sup> .

L'anniversaire du 12 février est donc bien une des ces dates commémoratives à part, qui ne cherche surtout pas à s'intégrer au calendrier commémoratif officiel. Jouissant

<sup>654</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 12 février 1945, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>655</sup> C'est ce que nous disait son fils, le docteur Georges Martin, lors d'une de nos nombreuses entretiens.

<sup>656</sup> La presse communiste locale contribue elle-même à créer la confusion : « *plusieurs milliers de manifestants ont commémoré le 12 février dans notre ville [...], la commémoration du 12 février 1934 fut marquée par un grand meeting au gymnase municipal.* »

<sup>657</sup> *Les Allobroges* et *Le Travailleur Alpin*, numéro du 12 février 1945, 2<sup>ème</sup> page.

d'une relative indépendance par rapport aux notables et officiants habituels, elle permet au Parti communiste de délivrer librement son message politique, qui est encore d'union au début de 1945.

En 1946, cependant, il n'y aura plus à Grenoble de commémoration unitaire du 12 février 1934. Le rêve d'un nouveau Front populaire est définitivement évanoui. La mémoire commune Parti communiste/Parti socialiste, difficilement élaborée l'année précédente, n'a pas pu résister aux enjeux électoraux de l'année 1945. Et plus tard, s'étant « privatisée » à l'excès, cette commémoration sera même interdite aux autorités, lesquelles répliquent en interdisant la tenue<sup>658</sup>.

## **2 – 3 Le 1er mai 1945 : une image brouillée ?**

Selon *Le Travailleur Alpin* du 30 avril 1945, le 1<sup>er</sup> mai 1945 est un « *premier mai de lutte des patriotes* », un « *premier mai contre le fascisme* ».

Cette manifestation est, depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la journée traditionnelle d'expression des revendications ouvrières. Les épisodes de Fourmies et de Courrières notamment, résonnent profondément dans l'imaginaire prolétarien national et c'est d'ailleurs ce qui, d'après *Le Travailleur Alpin*, rend cette « *fête bien chère au cœur des ouvriers*<sup>659</sup> ».

En 1945, le 1<sup>er</sup> mai apparaît comme l'occasion unique de concilier « *une manifestation républicaine et antifasciste* » et « *une journée d'action syndicale* ». Le cortège qui parcourt les rues de la ville est ainsi à la fois composé de « *toutes les organisations de Résistance, du F.N., du M.L.N., du C.D.L.N.* » et des « *syndicats, des partis socialiste, communiste et radical-socialiste* », ainsi que des « *membres du nouveau conseil municipal* ». On signale même la présence d'une « *délégation de l'armée rouge, suivie pour l'occasion des républicains espagnols, des délégations de jeunes de la Libération, et d'une délégation de notre glorieuse armée* ».

Oecuménique, cette manifestation l'est totalement et jusqu'au bout, puisque le meeting qui a lieu à 10 heures au Vieux Manège est placé « *sous la présidence d'honneur de Monsieur Reynier, préfet de l'Isère* ».

C'est d'ailleurs à la suite de cette réunion au cours de laquelle communistes et socialistes s'expriment tour à tour, que « *le cortège se rendit au monument aux morts, où la rituelle minute de silence fut observée* ». *Le Travailleur Alpin* signale même que, déjà, avant le meeting, « *les travailleurs étaient allés s'incliner devant le monument des Diables Bleus* ».

Si le discours de revendication politico-social est assez virulent, il semble cependant qu'il passe au second plan. Le meeting semble en effet comme encadré par les deux hommages à la Résistance, et c'est plus leur volonté de lutter contre le fascisme qui

---

<sup>658</sup> A partir de 1952, les commémorations des journées de 1934 sont purement et simplement interdites. Cf. *infra*, nos pages sur le rituel commémoratif à Grenoble.

<sup>659</sup> *Le Travailleur Alpin*, 5 mai 1945, 1<sup>ère</sup> page.

semble ce jour-là animer les participants, que la reprise du cycle « habituel » des luttes sociales. A ce sujet, le titre du compte rendu que consacre *Le Travailleur Alpin* au 1<sup>er</sup> mai, en deuxième page de son numéro du 3 mai 1945, ne trompe pas : **« le 1er mai à Grenoble, la manifestation républicaine et antifasciste rassembla toutes les forces utiles de la démocratie dauphinoise. »**

Si on se réunit alors moins pour se rappeler ensemble des 1<sup>er</sup> mai d'avant-guerre que pour appeler à la continuation de l'action, au combat contre les « fascistes survivants », au bout du compte, le 1<sup>er</sup> mai ne permet pas au Parti communiste une mise en avant aussi nette que le 12 février, dont la dimension politique est plus nettement perceptible. De plus, il apparaît que la manifestation dans son entier ne fut pas à Grenoble un grand succès, la déperdition entre les deux moments distincts de la journée (le volet anti-fasciste et le versant lutte sociale) étant apparemment numériquement importante, comme le rappelle le rapport n° 7173 des Renseignements Généraux, daté du 1<sup>er</sup> mai.

**« [...] le programme de ces manifestations était le suivant : rassemblement à 9 heures au monument des Diabes Bleus, pour le défilé dans les principales artères de la ville. A ce défilé, qui a duré de 9 h 30 à 10 h 45, ont pris part environ 11 à 12 000 personnes, hommes et femmes. Le cortège était précédé des drapeaux des Pays alliés et des drapeaux des différents syndicats. Entre autres, les manifestants portaient une banderole avec l'inscription #Pétain au poteau#, et chantaient La Marseillaise, le Chant du départ et L'Internationale. A 11 heures a eu lieu un meeting au Vieux Manège [...]. A l'issue du meeting, 2 000 personnes précédées des drapeaux américains, anglais, russes et français, se sont rendues au monument aux morts pour y déposer des gerbes de fleurs<sup>660</sup>. »**

Pour expliquer ce semi-échec, très relatif cependant, on peut avancer trois facteurs. Le premier tient à ce que les communistes grenoblois n'ont pas atteint leur objectif aux élections municipales du 29 avril. Ce sont les socialistes, leurs concurrents directs, qui ont placé, en la personne de Martin, un des leurs à la mairie. La partie *MLN* – donc socialiste – de la rédaction des *Allobroges* ne se prive d'ailleurs pas d'établir le rapport des élections au 1<sup>er</sup> mai. Le titre du compte rendu que fait le journal de la journée du 1<sup>er</sup> mai est très explicite sur le sujet : **« le 1er mai, par d'imposantes manifestations, Grenoble a confirmé son vote »** ... sous-entendu socialiste. Si, à l'échelle nationale, *L'Humanité* peut titrer : **« Au lendemain des élections qui ont affirmé la volonté démocratique de notre peuple, plus d'un million d'hommes et de femmes ont défilé à Paris ... »**, à Grenoble, *Le Travailleur Alpin* doit se montrer beaucoup plus circonspect, c'est-à-dire discret.

Les deux autres raisons qui peuvent expliquer ce faible engouement grenoblois pour le premier mai 1945 nous ont été fournies par Georges Bois-Sapin<sup>661</sup>, qui évoque tout d'abord la gêne de certains devant le fait que c'est Vichy qui légalisa le 1<sup>er</sup> mai : ceux-là

<sup>660</sup> ADI, 54 M 41, « Police Générale. Cérémonies avec diverses personnalités. 1944-8 ».

<sup>661</sup> Chef des sections de réserve du secteur I (Grenoble et Oisans), Georges Bois-Sapin est l'ancien directeur du gymnase municipal de Grenoble où se déroulaient bon nombre des manifestations politiques grenobloises d'importance. Première entrevue du 20 mai 1991 suivie de nombreuses autres depuis.

ne « **voulaient plus d'une fête de travail vichyste** <sup>662</sup> ». Deuxième point souligné par Georges Bois-Sapin, le fait que de tels rassemblements populaires étaient l'occasion pour d'anciens sympathisants vichystes de « *se dédouaner* » conduisit de nombreux résistants républicains à ne pas participer à la manifestation.

On peut donc conclure que si les communistes grenoblois, en 1945, suivent scrupuleusement les mots d'ordres qui émanent du Comité Central, en cherchant à les adapter à la situation politique locale, c'est-à-dire en essayant souvent de transiger avec les socialistes, composante majeure de la vie politique grenobloise, ils ne sont pas en situation de monopole mémoriel. D'autant qu'en 1946, c'est-à-dire après les élections générales, la rupture est totalement consommée entre les deux forces de gauche. Cependant, et c'est peut-être là le plus important, dès 1945, le Parti communiste a su assurer l'essentiel des bases de sa propre mythification. Pour encore mieux légitimer la construction de son mythe le plus contemporain et le plus opératoire, celui du « parti des 75 000 fusillés », le Parti communiste va en outre emprunter à un passé parfois lointain les références historiques nécessaires à l'établissement d'un réseau de filiation à la fois spécifique – parce que très marqué à gauche – et très cohérent – parce que se plaçant dans l'optique d'un perpétuel combat contre l'oppression, d'une véritable « tradition de résistance », élargie aux dimensions d'une histoire du très long terme qui excède largement la « décennie résistante ».

### **C – De Voltaire à Danièle Casanova : la fiction historique pour mémoire.**

De nombreux articles de presse parus à l'époque permettent de se faire une idée des multiples événements et personnages historiques dont le Parti communiste, grâce aux aurelais du *Travailleur Alpin* et des *Allobroges*, invoque la mémoire, espérant ainsi cautionner et légitimer sa position politique de prédominance et sa posture mémorielle préférentielle. Le Parti communiste cherche à inscrire rapidement l'attitude qui fut la sienne pendant la guerre dans une vision particulière de l'histoire de France. Le mythe du parti des « 75 000 fusillés » n'aura ainsi aucun mal à s'y intégrer comme le dernier avatar d'une longue tradition de la Résistance, comme le point de contact contemporain avec l'histoire communiste.

Trois grands moments de l'histoire nationale fournissent ainsi la majorité de leurs références historiques aux communistes grenoblois – leur *mythologie* en quelque sorte –, bâtissant un solide bloc de mémoire, à l'admirable cohérence et à l'ordonnancement logique sans faille. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, de la *décennie révolutionnaire*, de l'épisode de la *Commune* et enfin, de la période, plus longue et plus complexe, de la *Troisième République*. *L'URSS* quant à elle, la façon dont on la rêve et le continuel exemple qu'elle représente pour le Parti communiste grenoblois, constituant une quatrième et très privilégiée source d'identification, plus exotique cependant.

---

<sup>662</sup> *Même si, dans le rapport présenté par « Pel » (Pierre Flaureau) au comité actif du Comité Départemental de l'Isère de la Libération Nationale, on pouvait lire : « Nous le savons, ce n'est pas Vichy mais le boche qui a été contraint et forcé, obligé de décréter le 1er mai 1944 jour chômé en France », et ce, bien sûr devant les actions répétées des FTPF (document prêté par Georges Bois-Sapin).*

## 1 – Au commencement : Voltaire et la Révolution.

Pour le Parti communiste, avant la Révolution, la France n'existait pas. Tout commence avec les Encyclopédistes – Diderot, Rousseau, D'Alembert – annonciateurs du grand événement de 1789. Mais c'est encore un peu en amont, dans la haute figure de Voltaire, que le Parti communiste voit le plus lointain ancêtre des luttes contemporaines. Le deux cent cinquantième anniversaire de la naissance du patriarche de Ferney permet au *Travailleur Alpin* d'abolir le temps et de faire un formidable bond, depuis 1694 jusqu'à 1944. Le titre de l'article qui paraît en première page du numéro du 13 novembre 1944 est de ce point de vue significatif : « **1694-1944. Voltaire passa un grande partie de sa vie dans la clandestinité.** »

Car – qui s'en serait douté –, Voltaire était non seulement un « clandestin » et un « résistant », mais qui plus est, un clandestin et un résistant communiste. C'est du moins ce qu'affirme Le Travailleur Alpin, maniant avec un art consommé l'analogie historique et la captation idéologico-culturelle, ne craignant ni l'originalité ni l'anachronisme :

**« Voltaire fut un des ancêtres clandestins de 1944. Ce fut aussi un résistant de grande allure. Il dut d'abord changer son nom d'Arouet en celui de Voltaire, emprunté à un petit domaine de sa mère. Il vécut jusqu'à quatre vingt quatorze ans, ayant, au cours des ans, changé souvent de tanière pour échapper aux stupides persécutions des fanatiques. Un pamphlet sur l'ancien régime le fait enfermer à la Bastille, tout comme un communiste<sup>663</sup>. »**

L'activité de « Voltairele clandestin » s'apparente en effet de très près à celle des patriotes des années 40 : « **les “lettres philosophiques” qu'il écrivit à ce moment furent lacérées, par arrêt du parlement. Il composa alors des tracts qui furent diffusés clandestinement.** » Et tout comme les résistants communistes, « **Voltaire a bataillé contre les pharisiens de l'idéal de justice dont nous rencontrons de nos jours de nombreux exemplaires. Il a plaidé constamment la cause des opprimés. Les fanatiques n'avaient pas grâce devant lui. Il résistait superbement comme ont résisté, sous l'oppression nazie, les Résistants de 1944...** »

La Révolution de 1789, en revanche, n'est qu'assez peu évoquée pour elle-même, c'est-à-dire en son « tout », comme si le Parti communiste grenoblois hésitait à établir une relation pourtant facile de 1789 à 1944-1945 et à laquelle pratiquement toutes les familles politiques ont recours à la Libération.

Le Travailleur Alpin et Les Allobroges insistent néanmoins avec une particulière attention sur les épisodes les plus locaux de cette décennie révolutionnaire. L'Assemblée de Vizille est ainsi largement présentée comme l'épisode qui déclencha la Révolution et c'est sur son modèle que les « États généraux de la Résistance » doivent se tenir à Paris le 14 juillet 1945. Un de ses principaux animateurs, l'avocat Barnave, est certes une personnalité importante parce qu'il figure tout à la fois au panthéon local et national, mais c'est un modéré (même Le Réveil ne craint pas d'y faire référence !) ; cela achève de le déconsidérer aux yeux des communistes grenoblois.

<sup>663</sup> Voir l'intégralité de cet article en annexe n° XIV.

Le Parti communiste grenoblois se sent en revanche beaucoup plus à l'aise à l'évocation du souvenir de Valmy. Cette constatation permet d'avancer une explication à son manque de chaleur relatif pour la Révolution. Celle-ci, considérée dans sa totalité chronologique, n'est en effet que la « révolution bourgeoise » dont parlait Marx. Le Parti communiste manifeste en retour une nette préférence pour la période jacobine de la décennie révolutionnaire et pour ses élans populaires. En 1945, le Parti communiste grenoblois rattache donc directement la Résistance à l'expérience des années 1792-1794, fidèle en cela à sa lecture traditionnelle de la Révolution française. Il a d'autant plus de facilité à se présenter comme l'héritier légitime et naturel de la Révolution qu'en 1939, il fut quasiment le seul à en commémorer le cent cinquantième anniversaire et que « la population grenobloise s'en souvient en 1945 », comme nous le disait Paul Billat<sup>664</sup>.

La continuité qu'ils affirmaient entre les jacobins et eux-mêmes dès 1939, les communistes l'ont en quelque sorte comme confirmée en 1945. Elle passe principalement par la comparaison entre les soldats citoyens de l'an II et leurs glorieux descendants, les FFI. Le 24 juin 1945, on célèbre ainsi en première page des *Allobroges* l'anniversaire de Hoche, le général montagnard « aimé des dieux [qui] naissait le 24 juin 1768. Général à vingt-sept ans, il fut l'ancêtre et le modèle de nos F.F.I. » qui partirent au chant de *La Marseillaise*. Cette même *Marseillaise*, dont, le 25 avril précédent, le journal commémorait la création, parlant de ce « **chant qui, hier comme aujourd'hui, anima tous ceux qui par le monde ont lutté et luttent pour la liberté ; ce chant qui, hier comme aujourd'hui, cimentait l'unité de la nation française** »<sup>665</sup>.

La Libération permet ainsi de pratiquement recommencer la Révolution de 1789. D'ailleurs, les traditionnels opposants de hier n'ont-ils pas eux-mêmes été conquis, si l'on en croit notamment *Le Travailleur Alpin*, par la démonstration qu'ont faite les communistes de la valeur idéologique absolue de la République ? « **Vive la Vendée [...]. Les fédérations socialiste et communiste de la Vendée ont décidé de présenter un commun candidat aux prochaines élections cantonales. Le pays qui fut celui de la chouannerie et où la Troisième République fut souvent représentée par des hobereaux monarchistes est un des premiers à donner le bon exemple** »<sup>666</sup>.

Notons que le Parti communiste grenoblois ne fait en revanche jamais appel au

<sup>664</sup> Entrevue du 21 juin 1991. Lire, dans le numéro 20-21 (1988-1989) de *Communisme*, l'article de François Hincker « La lecture de la Révolution Française par le P.C.F. » ainsi que la contribution de Jean-Marie Goulemot et Jean-Jacques Tatin, « Le parti communiste et le 150ème anniversaire de la Révolution Française, l'année 1939 ». L'ouvrage de Pascal Ory est aussi intéressant : *Une nation pour mémoire : 1889, 1939, 1989 : trois jubilés révolutionnaires*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1992, 282 p.

<sup>665</sup> *Au palmarès des chants préférés des militants communistes grenoblois, La Marseillaise arrive d'ailleurs en tête, suivie du Chant des Partisans en deuxième position, du Chant des Allobroges et de l'Internationale. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'au cours de certaines cérémonies commémoratives (1<sup>er</sup> mai par exemple), les militants communistes entonnent ces quatre chants les uns après les autres.*

<sup>666</sup> *Le Travailleur Alpin, 29 août 1945, 1<sup>ère</sup> page.*

souvenir « positif » de Bonaparte. La Révolution ne s'étend pas pour lui jusqu'à l'Empire, et Napoléon I<sup>er</sup> ne saurait passer pour le continuateur de Robespierre. Tout au contraire, au fur et à mesure que se creuse le fossé avec de Gaulle, le Parti communiste grenoblois distingue chez ce dernier les mêmes tendances autoritaristes qui caractérisaient Napoléon. Napoléon fait donc plutôt figure de valeur repoussoir, laquelle sert à stigmatiser le caractère césariste du pouvoir gaulliste<sup>667</sup>.

## 2 – La Commune : ancêtre avortée de la Résistance ?

Il en va tout autrement de la Commune de Paris, deuxième période de référence privilégiée pour le Parti communiste grenoblois.

Rendant « *hommage à la Commune* » le 17 mars 1945, Yves Moustier établit le parallèle, presque trait pour trait, entre l'insurrection parisienne et la Résistance : « **quelles leçons pour nous qui avons connu en 1940 la trahison des hommes, des trusts de notre époque !** » Seulement, rappelant l'issue fatale de la « Semaine sanglante », Moustier écrit qu'il « **manquait à ces hommes (ceux de la Commune) une doctrine solide sur laquelle ils auraient pu s'appuyer pour vaincre** ». Pour le directeur du *Travailleur Alpin*, c'est en revanche l'union par le communisme qui servit de doctrine aux résistants des années 40-45 et qui, cette fois-ci, « *nous a permis d'obtenir la victoire* ».

**Les Allobroges du 17 mars 1945, évoquant le « 18 mars 1871 et le patriotisme résistant de la Commune »**, souligne à son tour l'indéniable ressemblance historique entre les deux périodes. A soixante-dix ans de distance, l'histoire semble effectivement se répéter ; Benoist-Méchin prend le relais de Gallifet et Thiers cède la place à Pétain, qui y gagne au passage le peu gratifiant surnom de Bazaine...

D'une manière tout aussi symbolique, au Mur des Fédérés de 1871, succède le « *Mur des Fusillés de 1945* », comme le proclame le titre de l'article des *Allobroges* du 25 mai 1945. Plus ponctuellement, le quarantième anniversaire de la mort de Louise Michel est l'occasion d'exalter le courage des femmes communardes, ancêtres exemplaires de Danièle Casanova, et en même temps de poser la figure emblématique de « *la Vierge rouge* », héroïne mythique du peuple de gauche, face à celle de Jeanne d'Arc, dont on pressent déjà, malgré le recours que le Parti aussi y fit pendant la guerre – et que de Gaulle continue d'y faire depuis Paris – que sa figure, symbolique de l'Union, est sortie définitivement péjorée de la captation vichyste (cf. *infra*, « Les Malmémoires »).

Et c'est ainsi que, logiquement, le 25 mai, dans *Le Travailleur Alpin*, le soixante-quinzième anniversaire de la Commune est fêté par un long et éminemment dialectique rappel historique, « *en hommage aux morts* » et « *en exemple aux vivants !* ». Étrangement, les communistes grenoblois ne profitent cependant pas de cette occasion apparemment toute trouvée, pour mettre sur pied une cérémonie commémorative « privée ». Peut-être l'épisode communard est-il au bout du compte trop « parisien » pour eux, ou que son anniversaire est trop proche de « l'euphorie » du 8 mai.

---

<sup>667</sup> L'éditorial du docteur Moustier, dans *Le Travailleur Alpin* du 12 septembre 1945, intitulé « *Rupture de Contrat* » est sur ce point clair. Voir ce texte en annexe n° XV.

De toute façon, le compte rendu de la cérémonie parisienne du 27 mai publié par *Le Travailleur Alpin* est le même pour la presse communiste de toute la France. La délégation communiste – Thorez, Cachin, Tillon, Marty, Duclos – y tient la première place, devant celle de la SFIO. Alors que le 1<sup>er</sup> mai, on appelait encore à la poursuite de la lutte, le 27 mai, c'est-à-dire maintenant que la guerre est définitivement finie, on insiste sur le fait que la manifestation traditionnelle se déroule au mur des fédérés du Père Lachaise : **« elle [qui] n'avait pu s'y dérouler depuis 1939 [...]. Au souvenir des fusillés et des communards massacrés au cours de la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871, sont associés les martyrs de la Résistance, qui ont, eux aussi, lutté, et sont morts pour défendre la liberté et l'idéal républicain ».**

Entre les deux dates, comme on le verra plus avant dans notre étude, le 8 mai, en signifiant la fin de la guerre, a aussi marqué la rupture entre une commémoration à fonction *dynamique*, tournée vers le but ultime de la victoire, et une commémoration plus volontiers dédiée au *passé* et au souvenir.

### 3 – Une Troisième République consensuelle ?

Ce n'est pas que pour affirmer la profondeur de l'attachement des communistes grenoblois à la République que *Le Travailleur Alpin* rend compte, le 6 septembre 1945, de **« l'anniversaire de la naissance de la Troisième République »** célébré à Paris autour du monument Léopold Morice. C'est surtout parce que la délégation du Comité Central du Parti communiste présente au pied de la statue rappelle que **« le 15 septembre 1870, la Troisième République naissait, et que le peuple français rejetait ainsi le pouvoir personnel <sup>668</sup> »**. Il est certain que le message est là purement politique et que la mise en garde, directement adressée à de Gaulle, vaut leçon d'histoire.

Reste que les communistes, au sortir de la guerre, ne cherchent pas à comptabiliser les erreurs politiques d'une Troisième République qu'ils ont pourtant eux-mêmes largement critiquée. Au contraire, en évoquant la mémoire de quelques-unes des grandes personnalités qui en marquèrent la vie, ils entendent résumer la quintessence d'une période qui fut loin d'être aussi désastreuse que l'a dit et répété Vichy pendant quatre ans.

D'ailleurs, leur titre de *Francs-Tireurs*, les résistants communistes ne le doivent-ils pas au début de cette Troisième République, qui elle aussi dût s'affirmer dans le combat ? C'est **« le Grand Patriote, Victor Hugo »**, dont de multiples tracts de la propagande communiste ont reproduit le célèbre **« Appel aux Français »** du 17 septembre 1870, qui est à l'origine du terme. Et il n'est pas sans signification que ce soit cet appel là, si daté historiquement, que Paul Billat choisi pour mettre en exergue de son livre qui paraît pourtant en 1978. Plus de trente ans après la Libération, le responsable FTPF que fut Paul Billat voyait ainsi encore la Résistance avec les yeux des patriotes du début de la Troisième République <sup>669</sup> ...

Dans le même sens, si Dreyfus <sup>670</sup> est incontestablement le premier martyr de la lutte

<sup>668</sup> *Souligné par nous.*

<sup>669</sup> Cf. *infra*, le document reproduit en annexe n° XVI, tiré de l'ouvrage de Paul Billat, *Levés à l'aube...*, *op. cit.*



contre le racisme, l'engagement politique d'Anatole France, le « *clerc qui n'a pas trahi* », ses « *souvenirs sur la Commune, ses nombreux discours politiques, ses articles publiés dans l'Humanité*<sup>671</sup> », tend à prouver que le communisme a su séduire les plus grands esprits... En même temps que « *Pasteur a fait avancer la science, et a guidé la société vers le progrès*<sup>672</sup> », Jean Jaurès, lui, a donné un formidable exemple d'unité, à suivre en 1945<sup>673</sup>, alors que Clemenceau et Foch, en véritables généraux républicains, ont, eux, « *sauvé la France*<sup>674</sup> ».

C'est donc un savant et très consensuel amalgame qu'établit là le Parti communiste grenoblois afin d'éclairer sa Résistance. Et il est normal qu'en 1945, dans la concurrence mémorielle posthume qui met aux prises, au moment où l'on s'interroge sur leur éventuelle panthéonisation, ces trois « grands hommes » qui animèrent la vie intellectuelle et politique de la Troisième République, Romain Rolland, Charles Péguy et Henri Bergson, les communistes grenoblois optent très nettement pour Romain Rolland<sup>675</sup>. Embrayant sur la campagne de presse lancée à Paris par Aragondans *Ce soir*, *Le Travailleur Alpin* et *Les Allobroges* militent en effet pour que ce soit l'auteur de *Jean-Christophe* qui entre sous le dôme, puisqu'il est à la fois « *maître de la pensée française et grand patriote* » comme titre *Les Allobroges* le 2 janvier 1945, au lendemain de sa mort et que c'est un « *écrivain au service du peuple* », d'après *Le Travailleur Alpin* du même jour.

D'ailleurs, à Grenoble, le débat est très vite clos : la presse communiste ne parle même pas de la candidature posthume de Bergson (soutenue par le MRP), et si l'on cite Péguy (candidat du *Figaro*), c'est simplement pour mettre en valeur la générosité de Romain Rolland qui, nous informe *Les Allobroges* du 3 octobre 1944, va dire « *la vérité sur Péguy et va laver une mémoire qui, pendant quatre ans, fut trahie*<sup>676</sup> ».

#### 4 – L'URSS pour obsession.

L'URSS est une référence absolue, on s'en doute, pour le Parti communiste grenoblois en 1944-1945, une manière de repère incontournable, qui est tout à la fois « extranational » et plus actuel que les trois précédents. Aussi toutes les occasions sont-elles bonnes à

<sup>670</sup> Voir le numéro des *Allobroges* du 13 décembre 1944, la 2<sup>ème</sup> page.

<sup>671</sup> C'est le titre de l'article paru en 1<sup>ère</sup> page des *Allobroges*, le 28 avril 1945

<sup>672</sup> *Le Travailleur Alpin*, 29 septembre 1945, 1<sup>ère</sup> page. Dans ce numéro, le quotidien communiste donne un important compte rendu des cérémonies commémoratives qui se déroulent alors en l'honneur de Pasteur à... Moscou.

<sup>673</sup> *Le Travailleur Alpin*, 30 juillet 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>674</sup> *Les Allobroges*, 14 mai 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>675</sup> Lire Gérard Namer, *op. cit.*, p. 61 et sq.

<sup>676</sup> *Vichy aimait à se référer au grand écrivain, pervertissant l'une des plus belles pensées française contemporaines.*

saisir pour honorer le « *grand frère* ». La toute petite centaine de soldats soviétiques qui sont cantonnés à Grenoble à la suite de leur évasion d'Allemagne et du passage de la frontière suisse, sont ainsi l'objet de toutes les attentions des FTPF locaux. Sorte de lieux de mémoire vivants, parcelles humaines de la lointaine URSS, on n'en finit pas de les solliciter, de les *montrer* aussi. Ainsi, le 7 septembre 1944, *Le Travailleur Alpin* rend compte du « *salut des FTPF aux soldats soviétiques évadés* » et signale que « **les FTPF chantèrent la Marseillaise et les soldats russes entonnèrent le Chant du soviét, avant qu'ensemble ils n'attaquent le Partisan et, bien sûr, l'Internationale** ». Le 14 du même mois, c'est une « **prise d'armes en l'honneur des glorieux soldats soviétiques**<sup>677</sup> » qui se déroule à la caserne Vaucanson, sous le haut commandement du général Humbert. Le 7 novembre, *Le Travailleur Alpin* consacre une grandiose première page à l'anniversaire de la Révolution soviétique. Ce jour-là, ce sont les soldats soviétiques qui, à leur tour, rendent « **hommage aux morts du Dauphiné** » au cours d'une manifestation commémorative au pied du monument aux morts.

Dans le même sens, les deux pères fondateurs de l'expérience communiste soviétique sont évidemment honorés, chacun à leur tour. Ainsi, le 21 décembre 1944, *Le Travailleur Alpin* fête en première page le soixante-cinquième anniversaire de « **Staline, chef victorieux de la grande Armée Rouge** ». Un peu plus tard, le 19 janvier 1945, le quotidien communiste informe ses lecteurs de la commémoration, prévue pour le samedi suivant, du vingtième anniversaire de « *la mort de notre grand Lénine* », au cours de laquelle « **Yves Moustier, directeur du Travailleur Alpin, retracera la vie de celui qui sut conduire le peuple russe à la libération** ».

L'Armée Rouge est elle présentée comme étant la digne héritière, à longue distance certes, de l'armée populaire de l'an II ; elle constitue même le modèle suprême sur lequel on devrait rebâtir la nouvelle armée française. Le 8 novembre, le raccourci devient d'un coup très explicite, quand *Le Travailleur Alpin* titre : « **Stalingrad comme Valmy : début d'une ère nouvelle.** »

En fait, le message global que cherche à faire passer la propagande communiste grenobloise est on ne peut plus limpide : c'est l'URSS qui a, quasiment à elle seule, défait l'Allemagne. Chacune des victoires de l'Armée Rouge est ainsi annoncée avec un enthousiasme délirant, et l'événement est tout de suite amplifié par la presse : « **la prise de Berlin par l'Armée Rouge**<sup>678</sup> » est ainsi l'occasion d'une importante manifestation commémorative à Grenoble et surtout dans la banlieue ouvrière de la ville, ce qui confirme que jamais peut-être le mythe de la patrie du communisme ne fut aussi opératoire pour les communistes français qu'à la Libération.

« **Parti des Patriotes**<sup>679</sup> », « **parti des Fusillés**<sup>680</sup> » et enfin « **parti des 75 000**

<sup>677</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 15 septembre 1945, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>678</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 4 mai 1945, titre de l'article en 2<sup>ème</sup> page.

<sup>679</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 15 septembre 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>680</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 24 octobre 1945, 1<sup>ère</sup> page.

**Fusillés**<sup>681</sup> » ... Si le Parti communiste grenoblois, à la Libération, arrive à donner cette image de son engagement, il le doit à son travail d'automythification. Le Parti est parvenu, en quelques mois, à dépasser son expérience de la guerre pour la vertébrer en une histoire particulière, partisane et presque privée certes, puisque n'appartenant qu'aux seuls communistes, mais dont la vocation messianique et universelle, grâce aux preuves constantes qu'on en donne, permet de l'inscrire au cœur même de l'histoire nationale, voire de constituer le recours politique majeur des Grenoblois.

Cette vaste opération d'automythification est bien entendu également menée à l'échelle nationale. L'intérêt de l'étudier à l'œuvre à Grenoble et dans sa région réside d'abord dans la force du contraste entre cette volonté d'accaparement de la mémoire de la Résistance que manifestent les communistes grenoblois, mettant en œuvre d'importants moyens pour l'étayer, et leur situation réelle, effective, au sein de la Résistance grenobloise et iséroise. Pierre Bollea en effet bien dit que les FTPF jouèrent un rôle certes important dans la lutte clandestine, mais qu'ils furent une composante de la Résistance iséroise relativement marginale par rapport notamment aux Groupes Francs de *Combat* ou aux maquis dirigés par les responsables socialistes qu'étaient Martin, Chavantet Pupin<sup>682</sup>.

Jonglant habilement avec la matérialité des faits et la réalité des chiffres, sachant organiser sa fiction historique à coups de « preuves » documentaires « indiscutables », n'hésitant pas à puiser dans le patrimoine historico-culturel français pour s'autoriser d'une longue tradition de résistance, le Parti communiste grenoblois réussit à rapidement imposer à l'opinion grenobloise l'image d'un parti résistant par définition, résistant presque « consubstantiellement », et à en tirer un double profit. *Politique* tout d'abord – même s'il ne se situe pas à la hauteur de ses espérances, le gain électoral est réel –, « *culturel* » ensuite, en élaborant très tôt e(t une fois pour toutes) un mythe essentiel à la vulgate et à l'imagerie communistes de l'après-guerre. Nourris d'abondance de références historiques électives, pratiquant l'histoire en « philosophes » spécialistes du matérialisme historique mais aussi en efficaces propagandistes politiques, les communistes grenoblois – les communistes tout court – attribuent à leur mémoire historique récente une dimension véritablement essentielle, la *surdimensionnant* en quelque sorte. En faisant de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale – c'est-à-dire de la Résistance – plus qu'une nouvelle borne de repérage idéologique, le nœud vital de leur identité de communistes, les militants grenoblois prouvent à leur échelle qu'en France, la mémoire historique possède un rôle moteur, par ce qu'elle permet de manipulation émotive et intéressée du passé mais surtout pour les multiples possibilités d'attachement quasi charnel qu'elle propose aux individus (même si celui-ci est essentiellement d'ordre imaginaire). Là réside la réussite du Parti communiste grenoblois quand il parle de la Deuxième Guerre mondiale. C'est bien cela le point le plus important (bien plus important que l'évaluation de la distorsion entre la réalité objective de l'histoire et la reconstruction mémorielle, par nature discordante) : cette *relation intime et toujours renouvelée à l'histoire*, qu'elles que soient les circonstances, qu'illustre de manière exemplaire le comportement des communistes

---

<sup>681</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 23 octobre 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>682</sup> Lire Pierre Bolle, « Entre soumission et résistance (1940-1944) », p. 385-415, in *L'Histoire de Grenoble*, contribution déjà citée.

grenoblois à la Libération, et qui est constitutive au premier chef de leur projet politique global. L'histoire est incontestablement leur boussole<sup>683</sup>, avec tout ce que cela suggère d'art de la dialectique (savoir toujours balancer entre Passé et Avenir, entre « âge d'or » et téléologie) pour parvenir à en maîtriser le déroulement.

## II – La « journée–laboratoire » du 5 novembre 1944 : de Gaulle et Grenoble au miroir l'un de l'autre.

---

**En face de la mémoire communiste de la Deuxième Guerre mondiale, déjà en concurrence mais pas encore engagée dans une logique d'affrontement, se trouve (se dresse ?), elle aussi impressionnante, la mémoire gaulliste. Sa nature propre et les buts qui lui sont désignés par tel ou tel de ses grands ordonnateurs – au premier rang desquels le général lui-même, évidemment, mais aussi, en ces temps où l'union politique n'est pas encore menacée par la concurrence électorale, le MRP – sont tout différents de ceux qu'on vient de présenter. Deux exemples suffisent à le rappeler.**

*A priori* plus limpide chronologiquement, la mémoire gaulliste n'est par exemple pas forcée de s'astreindre à des contournements logiques pour établir la date de son entrée en Résistance ; au contraire, le 18 juin est d'ores et déjà devenu à la Libération le principe de datation de toute entrée en Résistance, LA date symbole par rapport à laquelle on doit se situer au plus près si l'on veut espérer jouir de l'aura de légitimation qu'elle dispense<sup>684</sup>.

Structurée autour d'un homme – et pas d'un parti – elle est en outre tout entière dédiée à la glorification personnelle du général et, partant, de son combat. Cette dimension « individualiste » l'incarne d'emblée dans une posture légendaire qui donne de lui l'image – éminemment classique dans l'histoire de France –, du Grand Homme, façonnant dans le même temps son personnage en un archétype du Sauveur<sup>685</sup>. Le registre dans lequel se situe la mémoire gaulliste est donc à part ; son vocabulaire, sa grammaire, sa rhétorique et ses artifices seront différents.

Le plus intéressant, au moment où Grenoble s'apprête à recevoir le général de Gaulle (lancé depuis la veille dans l'un de ces voyages de réappropriation symbolique du territoire qu'il affectionne, cette fois consacré aux Alpes<sup>686</sup>), nous paraît résider dans l'évaluation de trois des composantes majeures de la mémoire gaulliste quand elle est à l'œuvre concrètement, comme ce fut le cas pendant quelques heures, en cette fin de

<sup>683</sup> Marie-Claire Lavabre et Denis Peschanski ont établi qu'un tiers environ des articles à vocation historique qui ont paru dans les Cahiers du Communisme entre 1977 et 1981 encore est consacré à la période de la guerre ! Lire leur article « L'histoire pour boussole ? Note sur l'historiographie communiste, 1977-1981 », in *Communisme*, n° 4, 1983, p. 105-114.

<sup>684</sup> Cf. Nicole Racine-Furlaud, « 18 juin 1940 ou 10 juillet 1940, batailles de mémoires », *art. cité*.

<sup>685</sup> Lire de qu'écrivit Raoul Girardet du « mythe du Sauveur », in *Mythes et mythologies politiques*, *op. cit.*, p. 63-95.

<sup>686</sup> Pour les différentes étapes du voyage de De Gaulle, voir annexe n° XVII.

journee du 5 novembre 1944. Ce « laboratoire » permet de poser en effet trois questions à propos de la memoire neuve de De Gaulle et de sa reception par Grenoble, qui espere en retour beaucoup de cette visite, nous l'avons dit (nous preferons parler de *la memoire de De Gaulle* – plutot que de *memoire gaulliste* – tant l'aspect individuel est dominant, mais aussi pour insister sur l'absence, dans la mise en place de cette memoire et pour l'instant, de la politique au sens electoral du terme).

Est-elle une *memoire de l'unanimisme*, la journee du 5 novembre 1944 telle qu'elle se deroule à Grenoble faisant alors office à l'echelle locale, de mise en scene de l'union autour du chef retrouve, comme le fut celle du 26 aout à Paris, dont on semble avoir bien entendre ça et là quelques echos ?

*De quoi parle de Gaulle*, grand officiant, au nom de sa memoire somme toute personnelle, mais dont il assure qu'elle est assez accueillante pour englober la nation tout entiere ? Le *poids de la France* et le *role de son armee* sont-ils encore, pres de trois mois apres le discours de l'Hotel de Ville de Paris, au coeur de son obsession ?

*Quelle place le Grand Homme entend-il attribuer à l'experience locale du conflit ?* Sait-il, connaissant le poids que pesent les enjeux locaux de memoire, menager la fierte de Grenoble, lui reserver la place à part qu'elle revendique pour parvenir ainsi à mieux l'integrer à la memoire positive de la nation qu'il entend individuellement incarner ? En un mot, quelle decouverte font l'un de l'autre le « *Chef de la Resistance* » et la (*presque*) « *Capitale de la Resistance* » ?

## **A – De Gaulle, chef incontesté de la Résistance mais...**

**Aucune voix discordante ne se fit évidemment entendre, durant la cérémonie, que ce soit à l'encontre du Président du Gouvernement Provisoire de la République Française et encore moins du chef de la Résistance. Ceux qui accueillent le général de Gaulle et qui prennent ensuite la parole soulignent sa position privilégiée. Dans l'appel qu'il lance aux Grenoblois par l'intermédiaire des journaux, afin qu'ils assistent en nombre à la cérémonie, le maire Lafleur donne ainsi le ton (rappelons le début de ce message : « *Mes chers concitoyens, dans quelques heures, la ville de Grenoble aura le privilège d'accueillir l'ardent patriote, le grand Français en qui s'incarne l'âme de notre pays, le général de Gaulle*<sup>687</sup> . ») Il est encore trop tôt pour qu'on puisse oser contester ouvertement au général sa qualité de premier et de plus grand résistant. Même le Parti communiste s'y refuse, ou en tout cas, y renonce : la population n'aurait certainement pas compris une telle attitude. Les communistes grenoblois n'en avaient d'ailleurs pas encore l'utilité. Cependant, à bien y regarder, ils lancent tout de même quelques banderilles, plus ou moins directes.**

Déjà le 5 novembre, passant, comme toute la presse, les appels officiels (Mairie, Préfecture, CDLN) qui encouragent à venir accueillir en nombre le général de Gaulle, *Le Travailleur Alpin* se distingue en leur accordant, dans sa mise en page, la place la plus restreinte possible. Le lendemain, les comptes rendus sont impressionnants de

<sup>687</sup> Cf. supra, le chapitre II de cette partie, pour le tableau comparatif des titres de ces journaux.

« petitesse » et de froideur. Il n'est même publiée aucune photo de la cérémonie. Le titre de l'article principal est d'une platitude calculée, on l'a dit (« *La visite du général de Gaulle. Grenoble La Vaillante a reçu la Croix de la Libération* ») qui contraste par rapport à ceux, enthousiastes, des *Allobroges* ou du *Réveil* : ce n'est, habilement, pas le geste du général qui est mis en avant, mais la « réception » par Grenoble. Minorant ainsi l'importance de la présence « physique » et « typographique »<sup>688</sup> du général, *Le Travailleur Alpin* tente une première relativisation de sa mémoire personnelle. S'il ne la critique pas clairement, il n'hésite pas à mettre ses lecteurs en garde : le 5 novembre, il publie ainsi une « *Lettre ouverte à de Gaulle* » qui déplace le terrain d'opposition vers la personne du chef du gouvernement. Le Parti communiste a soif de politique. Il veut faire de la politique et préfère s'affronter au de Gaulle Président du Gouvernement Provisoire plutôt qu'au « Chef de la Résistance ». Ce dernier terrain est pour l'instant plus mouvant pour lui, qui n'a pas tout à fait eu le temps d'asseoir sa mémoire et d'installer sa propre mythologie<sup>689</sup>. Pris de vitesse sur le terrain mémoriel, il entend accélérer le retour au politique.

Le chef et le grand homme du Parti, c'est Maurice Thorez. « Maurice », auquel le général de Gaulle s'apprête à réserver un sort<sup>690</sup> qui, pour indulgent qu'il paraît à certains, n'est pas pour *Le Travailleur Alpin* cette franche offre de coopération entre le Président du Gouvernement Provisoire et le Secrétaire Général du Parti, réfugié depuis 1940 à Moscou, à laquelle conclurent la majorité des observateurs. C'est tout au contraire une « *insulte que constitue la grâce amnistiante de Thorez*<sup>691</sup> », dont on espérait évidemment le retour, mais pas qu'il ferait ainsi l'objet d'une mesure de justice un brin humiliante.

Le Parti communiste grenoblois, s'il n'a pas encore les moyens d'écorner le « mythe de Gaulle », brûle donc néanmoins d'en découdre. Les enjeux de pouvoir sont de fait énormes, qui interdisent à l'ensemble de la population grenobloise de se retrouver intégralement derrière de Gaulle ce 5 novembre 1944, la politique perturbant donc déjà l'unanimité auquel prétend accéder la mémoire du général, même si c'est dans des proportions qui restent modérées.

## B – La continuité de la France, par l'armée.

<sup>688</sup> Il ne faut pas négliger ces aspects de présentation matérielle des faits et événements dans la presse. D'abord, parce que les journaux sont la source d'information de loin la plus importante à l'époque, ensuite parce que la presse communiste fait preuve en la matière d'un art consommé. Encore le 7 novembre, c'est-à-dire le lendemain du départ de De Gaulle, toute la première page est consacrée à la commémoration de la Révolution soviétique, ce qui donne un effet de contraste saisissant par rapport au traitement de la visite du chef du GPRF.

<sup>689</sup> Il y travaille alors d'arrache-pied : le 8 novembre, il écrit que « *Stalingrad comme Valmy [est le] début d'une ère nouvelle* » ; le 13, il entame sa tentative de captation de Voltaire, etc. Cf. *supra*.

<sup>690</sup> Maurice Thorez rentre en France le 27 novembre 1944. Condamné en 1940 pour désertion, il est amnistié par de Gaulle.

<sup>691</sup> *Le Travailleur Alpin*, 8 novembre 1944.

Le « Tour de la France »<sup>692</sup> entrepris par le général de Gaulle a pour principal objectif, en offrant aux populations des nombreuses villes étapes qui émaillent son long périple de découvrir sa silhouette et d'entendre ses paroles, de leur permettre d'entrer de plain-pied dans le mythe élaboré par lui de la « Guerre de Trente Ans ». Le but est de ressouder au plus vite la nation pour faire accéder la France – entité suprême qui mérite tous les sacrifices, dont la survie tolère toutes les (re)constructions mythiques et dont on saura bientôt que le général s'en fait une « certaine idée » – au rang qu'elle mérite. L'œuvre d'escamotage qu'entreprend de Gaulle est double : passer sous silence la « parenthèse de Vichy » en assurant avoir représenté la légitimité gouvernementale républicaine depuis Londres puis Alger et rejeter dans l'ombre la part prépondérante prise par les Alliés dans la Libération du territoire afin d'insister en retour sur l'union des Français dans le combat. C'est là le sens de son discours parisien du 26 août. Au centre de ce dispositif d'interprétation de l'histoire entièrement pensé par de Gaulle, figure l'armée, pivot central de sa construction, qu'il choisit de particulièrement choyer lors de sa visite à Grenoble . Tous les témoignages concordent : elle est vraiment l'arche Sainte de la Nation alors en reconstruction, l'élément essentiel par qui la France repart à l'assaut de son destin. Le « reportage spécial » que le périodique *En avant ! F.F.I. Drôme* consacre au « général de Gaulle dans les Alpes »<sup>693</sup> apparaît ainsi, sous la plume de Louis Campouro , comme un long et très détaillé panégyrique de l'armée française.

**« Et voici Grenoble, qui par son action dans la Résistance a mérité d'être la première à connaître une prise d'armes française. Grenoble dont la population que ne peut contenir les rues, s'amoncelle par on ne sait quel miracle jusqu'au premier étage des maisons. Le Général De Gaulle passe en revue les Chasseurs alignés avenue Foch, la Brigade de la Division Alpine, les Tirailleurs Marocains, les véhicules et les blindés des Spahis. »**

Ce qui compte par dessus tout, c'est la force armée, condition de l'indépendance, gage de la souveraineté : **« Et pendant près d'une heure, jusqu'à la nuit, l'armée Française reconstituée, défile : le B.C.A., 15/9, artillerie F.F.I. prise aux boches, chars des Spahis... La nouba succède à la clique des Chasseurs, le grondement des blindés au pas cadencé de l'Infanterie. »** Le journal FFI rend au passage hommage à la prescience du général.

**« Près de moi est cette jeune fille, la troisième résistante de France, partie en juin 1940 avec le Général. Elle me dit son émotion de voir renaître notre armée, une armée, une véritable armée, de ce qui n'était au 14 juillet 1940 qu'une poignée d'hommes aux uniformes disparates défilant dans les rues de Londres. Et chacun, dans cette ville aux places trop pleines, vit en ce moment pareille émotion. Et le Général qui salue un à un les étendards, comment ne la vivrait-il pas plus intensément que quiconque. Voici le résultat de quatre années de lutte et d'espérance. »**

<sup>692</sup> Pour copier le titre de cet autre lieu de mémoire que constitue le manuel de Giordano Bruno...

<sup>693</sup> Il est consultable au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

De Gaulle lui-même, se muant en chroniqueur de sa propre mémoire, insistera préférentiellement, dans le tome trois de ses *Mémoires*<sup>694</sup>, sur le caractère d'abord militaire de cette visite : « [...] **Ensuite défila la 27ème Division alpine. Je la saluai avec une particulière satisfaction** ».

Les photos et articles de presse qui rendirent compte de la visite de De Gaulle insistent à l'envi sur les « troupes », la « revue », les « blindés », « le défilé », etc. On fait parler en priorité ceux des membres de la suite du général qui sont des professionnels de la guerre ; le général Juin, qui proclame par exemple qu'il a vu un « **défilé remarquable. Les F.F.I., grâce à leur zèle et à la foi qui les anime, doivent faire le fond de notre armée, aussitôt qu'ils seront équipés et instruits, ce qui ne demandera pas longtemps. Ils offrent un excellent spectacle. Vous leur direz qu'ils nous ont bien reçu** » ; le général de Lattre de Tassigny s'exprime à son tour : « **Je connais bien les F.F.I., puisque j'en commande dans la région de Belfort, où ils font un travail magnifique. On peut faire confiance en ces hommes [sic] deux fois volontaires qui apprennent en quelques semaines, grâce à leur bonne volonté, ce que d'autres mettraient des mois à apprendre** » ; le ministre de la guerre, Diethelm, n'est pas en reste : « **Nous ferons avec les F.F.I. une armée à la taille de la Nation, le Général De Gaulle y travaille depuis 1940. Aujourd'hui les F.F.I. s'unissent à l'armée d'Alger. Ils ont accompli pour s'armer, s'équiper, s'instruire et se former en unités régulières un travail formidable. Grâce à eux nous pourrons prendre dans la guerre une part qui fera grande la part de la France au traité de paix**<sup>695</sup>. »

La journée du 5 novembre est alors une journée commémorative gigogne où chacun des éléments essentiels de la mémoire de De Gaulle s'emboîtent l'un l'autre dans une construction logique à la rigueur toute... « militaire » : la gloire de l'Armée, de la France, puis de leur chef, le général de Gaulle, voilà ce qu'il est venu illustrer à Grenoble. Le poids de l'État est évident, dont la solennité marque de son sceau toutes les pièces de l'édifice mémoriel dont de Gaulle propose l'adoption aux Grenoblois. *L'armée*, ce ne sont pas les seuls FFI ; la *France*, ce n'est pas que la République ; *de Gaulle*, chef du Gouvernement, et de l'Armée, et de la Résistance, ce n'est pas la Résistance, c'est *toute* la Résistance et plus encore. L'équation a en tout cas le mérite de la clarté et celui de pouvoir fonctionner immédiatement pour qui veut y adhérer, chacun pouvant en effet s'y reconnaître pour la part qui est la sienne.

## **C – De Gaulle « mémoire de la France » et Grenoble « mémoire grenobloise ».**

---

<sup>694</sup> *Mémoires*, tome 3, *Le Salut. La Libération*, Paris, Plon, 1956 (cité par René Bourgeois, in Pierre Bolle (dir.), *Grenoble-De Gaulle-Isère, 1890-1940-1970-1990. Hommage*, Grenoble, Éditions Cent Pages, 1990, p. 24).

<sup>695</sup> « *Le général de Gaulle dans les Alpes* », *En avant ! F.F.I. Drôme, dernière page*. Cf. annexe n° XVIII. *Le programme officiel, on ne peut plus minué, prévoit ainsi que le général, arrivé à Grenoble à 16 heures 30 place de la Bastille, recevra les officiers pendant 45 minutes, entre 18 heures 15 et 19 heures, à l'Hôtel Lesdiguières, peu avare de son temps quand il s'agit de recevoir des « collègues »*. ADI, 54 M 41, « *Police Générale. Cérémonie avec diverses personnalités* ».



De Gaulle , pour exalter l'union de tous les Français et leur fusion supérieure dans le creuset de la Nation, sait cependant manier la nuance régionale et flatter les fiertés locales. Grenoble attend en effet du général qu'il conforte l'image qu'elle veut se faire d'elle-même, on l'a déjà souligné. Cette journée n'est donc pas une journée comme les autres, dans une ville comme les autres.

Le 5 novembre 1944, c'est bien l'indiscutable qualité historique du premier qui confirme, par l'entremise de la décoration « privée » qui lui remet, l'orgueil de la seconde en quelque sorte (mais Grenoble ne se contente pas de son rôle de récipiendaire et ne reste pas inactive et passive). Car on est bien dans un rapport réciproque de sanctification laïque. Tout dans le rituel le prouve : l'échange des décorations/cadeaux (**« Le Général après avoir reçu entre ses mains qui sauront la tenir l'épée de Napoléon , sur l'estrade que domine une immense Croix de Lorraine , détachée sur les montagnes du Massif de Belledonne , décore de la Croix de la Libération la ville de Grenoble <sup>696</sup> »**) ; le « nous » de majesté qu'emploie de Gaulle quand il proclame : **« Ville de Grenoble, nous vous reconnaissons comme notre compagnon pour la Libération de la France dans l'honneur et par la victoire »** , garantissant ainsi à cette dernière une place de choix au sein de son panthéon personnel, en passe de se substituer à celui de la Nation ; le décor, qui dresse l'arrière-plan symbolique de la cérémonie, cette Croix de Lorraine majestueuse qui se découpe martialement sur le profil des montagnes, le marqueur géographique local par excellence. Les deux mythes se construisent ensemble, se confortant l'un l'autre. La foule est logiquement enthousiaste : **« Le coussin aux couleurs de la ville où a été épinglée la Croix, est présenté, à bras tendus, par le Maire, aux acclamations de la foule »** , nous renseigne Louis Campouro. Le « reporter » du journal FFI a d'ailleurs une notation qui va loin dans la fonction rédemptrice quasi magique qu'on attribue à la visite du général.

**« Celui qui, un temps, combattit presque seul, sourit à la France retrouvée. Il en est peu parmi ceux qui l'acclament et se pressent autour de lui qui ne se soient trompés un jour ou l'autre. Mais une fois les traîtres chassés de son sein, cette foule redevient la foule française, pure, ardente et libre. »**

Démiurge vivant et laïque, de Gaulle est pour le journaliste ce magicien qui parvient à infuser une partie de sa vertu propre à la foule, réalisant le miracle d'effacer par sa seule présence les mauvais comportements, les mauvais souvenirs et... les mauvais choix. Et s'il serait sûrement trop oser que de pousser le parallèle religieux jusqu'à parler d'une cérémonie d'eucharistie laïque, certains des éléments qui la composent s'en approchent très près.

Mais de Gaulle ne se laisse lui pas submerger par l'émotion au point d'en perdre de vue les raisons de sa visite. Par deux fois, il modère l'enthousiasme du particularisme grenoblois <sup>697</sup> . Au maire Lafleur qui, dans son allocution, avait cité la phrase du

<sup>696</sup> *En avant ! F.F.I. Drôme, op. cit.*

<sup>697</sup> Qu'il rappelle en ces termes dans ses mémoires : *« Enfin, j'entrai à Grenoble. On ne pourrait décrire l'enthousiasme qui soulevait les "Allobroges" sur la place de la Bastille et le boulevard Gambetta , que je parcourus à pied, et sur la place Rivet où la foule s'était massée pour entendre les allocutions [...] »*, in *Mémoires, op. cit* (cité par René Bourgeois, in *Grenoble-De Gaulle-Isère, 1890-1940-1970-1990. Hommage*, Grenoble, Éditions Cent Pages, 1990, p. 24).

Commissaire de la République de la région Rhône-Alpes ( « *La France est un vase qui est tombé à terre en 80 morceaux. Il faudra ressouder tout cela...* »), il répond publiquement que ce qui est en jeu à Grenoble comme ailleurs, ce n'est pas tant la mise en avant d'une fierté régionale ou locale, aussi légitime soit elle, mais la reconstruction de l'« Ensemble France », lequel par essence agit comme un diluant « centraliste » des identités provinciales : « ***C'est une France qu'il faut faire dans le renouveau national, une France nouvelle [...] il ne faut pas qu'une simple fraction de la nation française, il faut que tous les Français sans exception, il faut que tout ce qui est né sur notre sol soit intégré à la Patrie***<sup>698</sup> » . Grenoble doit donc se fondre avec le reste de la patrie et faire passer au second plan l'affirmation du caractère exceptionnel de son engagement résistant.

Le deuxième exemple de cette relativisation gaullienne pratiquée à l'encontre de l'exception grenobloise est en fait un double manque : de Gaulle ne « monte » pas au *Vercors* (cf. *infra*, pour l'analyse très détaillée de cette lacune, notre chapitre sur le *Vercors*) ; de Gaulle ne parle pas de Grenoble comme de la « *Capitale de la Résistance* », on l'a dit. Le général et son discours se placent là délibérément entre la *lacune* et l'*ellipse*.

La mémoire de De Gaulle est donc elle aussi sélective et, œuvrant pour elle-même, dit penser à la France. Cela augure de rapports très contrastés avec Grenoble (nous y reviendrons longuement), qui l'a acclamé sans se donner entièrement à lui, qui l'a accueilli dans l'espoir surtout qu'il sanctionne sa qualité de « Capitale de la Résistance ». A ce titre, le réalisme pragmatique de De Gaulle échauda peut-être la population grenobloise. Et on garde en dernière analyse l'impression de deux « *natures*<sup>699</sup> » (de Gaulle et Grenoble) qui, pour s'être effectivement découvertes l'une l'autre, ne se mêlent pas, ne fusionnent pas, restent pour l'instant sur leur quant-à-soi, surtout préoccupées de l'affirmation de leur *propre* mémoire, qui, sans être situées aux antipodes, sont cependant éloignées.

### III – La SFIO et la mémoire de la guerre : exemple d'un entre-deux mémoriel.

---

**Cependant, à cette vision instrumentaliste de la mémoire de la Résistance et plus largement de la guerre, partagée par le Parti communiste et les gaullistes, à qui le MRP prête pour le moment son organisation politique, s'oppose l'attitude étonnamment discrète des socialistes grenoblois, qui n'axent pas la structuration de leur identité politique d'après-guerre autour de la seule référence au conflit.**

<sup>698</sup> Vital Chomel a bien analysé ce rapport ambigu et générateur d'incompréhensions futures entre le centralisme gaullien et le besoin d'existence, pour et par elle-même, de la province grenobloise. Lire « *Le Général de Gaulle dans la mémoire de l'Isère* », in *Grenoble-De Gaulle-Isère, 1890-1940-1970-1990...*, p. 117-131.

<sup>699</sup> Voir la contribution de Jean Lacouture à la plaquette *1890-1990-1940-1970. L'Isère et de Gaulle*, Association pour la contribution de l'Isère à l'année de Gaulle, imprimée par le service reprographique de la ville de Grenoble, 1990, p. 9-10.

Ainsi, quand *Les Allobroges* du 24 avril 1945 présente le docteur Léon Martin à ses lecteurs proches du MLN, au cours d'une assez longue interview, le « *passé tout récent qu'il peut évoquer avec fierté à la veille d'une nouvelle candidature* » ne fait que très peu allusion à la période de la Résistance. Le docteur, pourtant très engagé, on le sait, dans la lutte clandestine, préfère en effet parler des réalisations – dans le domaine de l'enseignement, pour le musée de peinture, mais aussi des pistes cyclables et des piscines chauffées ... – qu'il encouragea lors d'un précédent mandat. Très clairement, Martin choisit de rassurer son électorat potentiel, en renouant avec son passé de maire d'avant la guerre, de « **premier magistrat de Grenoble, qui, de 1932 à 1935, a laissé dans cette ville les traces de son mandat édilitaire qui aujourd'hui encore parlent éloquentement pour lui** ». Martin pense suffisamment solide son capital de confiance, accumulé avant-guerre, pour négliger volontairement de se réclamer trop exclusivement de la Résistance.

Surtout, ce choix tactique original montre comment Martin a su résoudre, au niveau local, le problème crucial que pose la guerre à sa famille politique : comment faire se concilier en un programme électoral la tradition politique d'avant-guerre, renvoyant aux très décriées pratiques de la Troisième République et la volonté de total renouveau qu'appelle la Libération ? Et comment arriver à redynamiser un parti éclaté, qui a été divisé jusqu'en son sein par la guerre ? Est-ce que se réclamer de la mémoire de la Résistance n'est pas osé ou du moins dangereux électoralement ?

Certes, Martin ne connut lui pas cette « dérive fasciste » à laquelle un trop grand nombre de ses camarades de la SFIO ont cédé<sup>700</sup>. Il fut même un des quatre-vingts parlementaires à ne pas voter les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940. La situation de l'Isère est en effet à part puisque les socialistes s'y sont en effet fortement distingués dans le domaine de la Résistance comme le rappelaient fort justement nos amis Gil Emprin et Olivier Vallade : « **A Vichy, le 10 juillet 1940, trois députés isérois sur huit votent contre les "pleins pouvoirs". Il s'agit de trois SFIO, le docteur Martin, conseiller général, ancien maire de Grenoble, Lucien Hussel, conseiller général et maire de Vienne et Séraphin Buisset, conseiller général et maire de Rives-sur-Fure. Léon Perrier, sénateur, ancien ministre, conseiller général de Bourg-d'Oisans, s'abstient, imitant son ami Edouard Herriot. Des quatre, seul Buisset, trop âgé, ne participera pas activement à la Résistance**<sup>701</sup> ». En Isère et à Grenoble moins qu'ailleurs, la « schizophrénie » socialiste par rapport à l'enjeu politique de la mémoire résistante ne devrait donc pas se faire trop sentir. Groupés autour de leurs « leaders », les socialistes du département pouvaient, tout aussi légitimement que leurs concurrents communistes ou gaullistes, développer leur prétention à l'appropriation de cette mémoire. Il n'y a pas de distorsion, pas de dichotomie entre leur action réelle et leur mémoire, les deux étant positives, et l'analyse *a posteriori* de Daniel Mayer ne vaut pas pour l'Isère.

<sup>700</sup> Pour copier le titre de l'excellent ouvrage de Philippe Burrin, *La dérive fasciste : Doriot, Déat, Bergery, (1933-1945), op. cit.* Marc Sadoun, on l'a dit, pose lui différemment la question, se demandant sans ambages : « Les socialistes ont-ils été résistants ? », in *L'Histoire*, art. cité ; voir également son ouvrage de référence, *op. cit.*

<sup>701</sup> Gil Emprin et Olivier Vallade, « Les élus locaux en Isère de 1935 à 1953 : une étude socio-politique », in *La Pierre et l'écrit. Evocations/1997-1998, Grenoble, PUG, p. 153-173 ; citation p. 157.*

**« Nous étions un certain nombre à être à la fois d'anciens de la SFIO tout en étant un sang neuf, compte tenu de ce que nous avons fait pendant la Résistance. Cela a été mal vu par les anciens qui n'avaient rien fait. De plus, nous avons fait exclure tous les parlementaire qui n'avaient pas voté contre Pétain. Or, ces parlementaires représentaient souvent la moyenne locale d'engagement – ou de non-engagement – de leur circonscription. On nous en a donc voulu. C'est en grande partie pour ces motifs que mon rapport moral de 1946 a été rejeté. On nous a reproché d'avoir exclu des hommes qui, après tout, n'avaient rien fait de mal. Ils n'avaient pourtant rien fait de bien.<sup>702</sup> »**

Mais ils n'excipent pas de leur position avantageuse. Par exemple, Martin sait ne pas se prévaloir de son expérience personnelle à la veille des élections de 1945, conscient du dilemme auquel est confronté, à l'échelle nationale, le parti politique auquel il appartient. Et si elle contraste avec l'attitude des deux autres partis qui dominent la vie politique grenobloise de cette époque, celle des socialistes grenoblois est cependant efficace. Martin sera en effet élu maire<sup>703</sup> et, une fois en place, il sera l'un des promoteurs les plus ardents de cette même mémoire de la Résistance dont il a refusé de se servir à des fins électoralistes, lui préférant intelligemment, mais surtout pour des raisons morales<sup>704</sup>, la tactique de la « bonne vieille partie de belote », dont parlait Mauriac<sup>705</sup>.

En cela, il incarne parfaitement l'attitude de probité que Daniel Mayer discerne, cinquante ans après, dans le positionnement socialiste sur ces questions de mémoire, égratignant en retour le choix « utilitariste » des communistes. A la question que lui pose Olivier Wieviorka (« Comment expliquez-vous cet ascendant [des communistes] alors que ce sont les idées socialistes qui, à bien des égards, sont prégnantes dans l'après-guerre »), la réponse qu'il donne est sans détour : « Chez les communistes, beaucoup de bluff, de démagogie, un culot fou. Utilisant les morts... □ Le parti des fusillés □ ... Les socialistes ont toujours conservé une pudeur que je ne regrette pas, mais dont j'ai bien été obligé de constater les effets négatifs<sup>706</sup>. »

Cela ne veut certes pas dire que l'on s'interdit tout recours à la mémoire de la

<sup>702</sup> In Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Paris, Le Seuil, collection « XX<sup>ème</sup> siècle », 1994, 450 p. ; citation p. 51. Daniel Mayer est le Secrétaire Général de la SFIO (qu'il a fortement contribué à recréer dans la clandestinité, en fondant le 30 mars 1941 le « Comité d'Action socialiste » qui se transforme en SFIO clandestine en mars 1943) jusqu'en 1946, date à laquelle Guy Mollet le remplace dans cette fonction. Les piètres résultats électoraux que le « Part Socialiste SFIO » engrangent de la Libération à l'éviction de Daniel Mayer sont notamment la traduction politique de la non-adhésion des militants aux réformes de celui-ci (ouvrir le parti à des résistants sans étiquette, chercher d'autres alliances que les communistes, etc.). C'est le problème de la SFIO à l'époque : la base des militants veut dans sa « majorité la reproduction du modèle traditionnel », comme l'écrit Marc Sadoun ; in art. cité.

<sup>703</sup> Avec l'appui important des communistes cependant, unis aux socialistes sur la liste « Rassemblement démocratique ». Les communistes font ainsi, en la personne surtout d'André Dufour et d'Yves Moustier, leur entrée au Conseil municipal.

<sup>704</sup> Son fils, le docteur Georges Martin, avec qui nous nous entretenons de forts rapports d'amitié et de travail, nous disait que son père ne voulait pas participer à cette « foire d'empoigne » autour de la mémoire de la Résistance.

<sup>705</sup> Cité par Marc Sadoun, « Les socialistes ont-ils été résistants ? », in *L'Histoire*, n° 55, avril 1983, p. 6-17.

Résistance, simplement que ceux-ci sont plus ponctuels et qu'ils ne sont pas en eux-mêmes constitutifs de *l'identité idéologique* des socialistes grenoblois après-guerre. Là intervient la vraie différence avec la conception de la gestion de la mémoire de la Résistance telle que la pratiquent les communistes et les gaullistes.

Si la mémoire de la Résistance n'est pas la première ressource idéologique des camarades de Martin et d'Hussel, les deux têtes de proue du socialisme isérois, ils l'agrègent cependant à leur discours politique et électoral. Et la place qu'ils lui réservent est une place sinon mineure, du moins secondaire.

C'est encore une fois dans la courte notice biographique qui accompagne la photographie de chacun des six candidats que présente le « Parti Socialiste SFIO » aux élections législatives du 21 octobre 1945 que se trouvent les références les plus claires et les plus fortes à la guerre et à la Résistance. Le principe de la mise en exergue du proche passé résistant est le même que pour les candidats des listes concurrentes, comme l'illustre les documents ci-après<sup>707</sup>.

En revanche, le programme qui se lit dans la profession de foi autant que dans les tracts est un discours d'une portée toute classique, dans ce qu'il développe de propositions générales..

La Résistance, le mot même de « Résistance », n'est ici pas cité une seule fois. Et à part d'assez vagues condamnations des « *survivances du régime de Vichy* », d'ordre d'ailleurs essentiellement technique et non pas moral<sup>708</sup>, les allusions à la séquence de la Deuxième Guerre mondiale sont quasiment inexistantes.

C'est certain, les socialistes grenoblois, sous l'impulsion de leurs chefs résistants, font le choix conscient de clore officiellement un épisode et de laisser en paix une mémoire qui malgré leur parcours personnel, est, à l'échelle nationale surtout, douloureuse à leur parti. Ils entendent « *passer à autre chose*<sup>709</sup> ».

<sup>706</sup> In op. cit., p. 54.

<sup>707</sup> ADI, fonds contemporain en cours de classement ; merci à Tal Bruttman.

<sup>708</sup> C'est encore plus sensible dans ce tract où l'on lit : « *Électrices, électeurs, si vous voulez assurer la renaissance économique et morale du Pays et lutter : contre les trusts responsables des crises économiques, du fascisme et de la guerre ; contre les organismes de Vichy , comités d'organisation, services de réquisitions qui paralysent la production et gênent le ravitaillement ; contre l'armée des fonctionnaires inutiles et onéreux, créée par Vichy ; contre le marché noir qui favorise les privilégiés de la fortune, encourage la paresse et détermine une grave crise de moralité [...]* » avant que ne suive une longue liste de « **Pour** » ; ADI, *ibid.* Souligné par nous.

<sup>709</sup> Selon l'expression de Georges Martin.



## Partie II Pratiques, supports et vecteurs de mémoire(s) : la ville comme « espace-mémoire » (1944-1964).

### Chapitre I Le rituel commémoratif grenoblois ou l'art de la mémoire : 1944-1964.

*Notre pensée n'est qu'une continuelle commémoration. Alain, Propos sur  
l'éducation*<sup>710</sup>.

#### I – Considérations méthodologiques générales.

---

Les plus compétents commentateurs de la pensée de Maurice Halbwachs lui sont reconnaissants d'avoir su proposer la première sociologie de la mémoire, fondée principalement sur la comparaison intuitive entre mémoire de l'individu et mémoire de(s)

<sup>710</sup> Alain, *Propos sur l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Quadrige », 1986, p.177.

groupe(s)<sup>711</sup>. Ils savent aussi être critiques et dépasser son analyse<sup>712</sup>. Réfutant en partie cette équation d'égalité (individu = groupe, la notion subjective de *remémoration* et la notion sociale de *commémoration* étant alors placées sur le même plan), ils envisagent de « **laisser l'intuition de la mémoire aux psychologues**<sup>713</sup> » et de partir de ce qui est directement observable, c'est-à-dire des pratiques sociales de la mémoire. Au premier rang de celles-ci, évidemment, figurent la *commémoration*, les *cérémonies commémoratives*<sup>714</sup>.

**Envisager de manière globale ce qu'est la commémoration relève d'emblée de deux gageures.**

Premier défi, celui, strictement disciplinaire, qui pour l'historien commande de faire

<sup>711</sup> Voir avant tout *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, collection « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », n°8, 1994, 367 p. pour la réédition la plus récente et la plus intéressante. De 1925 à 1944, Maurice Halbwachs reviendra sur cette assimilation, la renversant même et écrivant d'autres ouvrages – lire notamment *La mémoire collective*, publié de manière posthume, en 1950 – où il suggère cette fois-ci qu'en nous, en chaque individu, sur le modèle de ce qui se passe dans la société, se mêle une quantité de mémoires différentes.

<sup>712</sup> Il ne s'agit pas de commémorer ici la figure de Maurice Halbwachs, mais d'analyser sa pensée. Cependant, nous voulons rendre hommage à l'homme. Et comment mieux le faire qu'en citant celui qui l'a aidé à mourir, un certain dimanche de 1944, à Buchenwald ? Jorge Semprún écrit : « *“Dein Herr Professor, a-t-il murmuré, kommt heute noch durch's kamin”.* (Ton monsieur professeur s'en va par la cheminée aujourd'hui même.) *Le dimanche précédent, Maurice Halbwachs était déjà très faible. Il n'avait plus la force de parler. Il ne pouvait plus que m'écouter, et seulement au prix d'un effort surhumain, ce qui est le propre de l'homme. Mais cette fois-là, cette dernière fois, Halbwachs n'avait même plus la force d'écouter. A peine celle d'ouvrir les yeux. J'avais pris la main de Halbwachs, qui n'avait pas encore eu la force d'ouvrir les yeux. J'ai senti seulement une réponse de ses doigts, une pression légère, message presque imperceptible. Le professeur Halbwachs était parvenu à la limite des résistances humaines. Il se vidait lentement de sa substance, arrivé au stade ultime de la dysenterie qui l'emportait dans la puanteur. Un peu plus tard, alors que je lui racontais n'importe quoi, pour qu'il entende le son d'une voix amie, il a soudain ouvert les yeux. La détresse, la honte de son corps en déliquescence y étaient lisibles. Mais aussi une flamme de dignité, la lueur immortelle d'un regard d'homme qui constate l'approche de la mort, qui sait à quoi s'en tenir, qui en mesure face à face les enjeux, librement : souverainement. Alors, dans une panique soudaine, ignorant si je puis invoquer quelque dieu pour accompagner Maurice Halbwachs, conscient de la nécessité d'une prière, pourtant, je dis à haute voix quelques vers de Baudelaire . C'est la seule chose qui me vienne à l'esprit. O mort, vieux capitaine, il est temps, levons l'ancre... Le regard de Halbwachs devient moins flou, semble s'étonner. Je continue de réciter. Quand j'en arrive à... nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons, un mince frémissement s'esquisse sur les lèvres de Maurice Halbwachs. Il sourit, mourant, son regard sur moi, fraternel. » ; in *Mal et modernité*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Essais » pour l'édition de poche, 1997, p. 36-37 (il s'agit de la reprise du très beau texte – « Mal et Modernité : le travail de l'histoire » – lu par le futur auteur de *L'écriture ou la vie* à la Sorbonne, le 19 juin 1990, dans le cadre des *Conférences Marc-Bloch*).*

<sup>713</sup> **C'est ce que propose Gérard Namer en quatrième de couverture de son livre de référence, *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Klincksieck, collection « Sociétés », 1987, 242 p.**

<sup>714</sup> Comme le rappelle la définition du *Robert*, les deux termes de *commémoration* et de *cérémonie* sont indissolublement associés : « *Commémoration : cérémonie destinée à rappeler le souvenir d'une personne, d'un événement* ». Voir également sur ce sujet Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, SPAGI/Papyrus, 1983, p. 143-144 (l'ouvrage a été réédité en 1987 sous le titre *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 213 p.).



appel aux lumières d'autres « sciences » que la sienne propre, dont les éclairages doivent cette fois-ci fonctionner autrement que comme de simples « béquilles » méthodologiques. La sociologie au premier chef, mais aussi, à leur place, la philosophie et parfois l'anthropologie ont à dire, et à notre sens peut-être avant l'histoire, sur cette problématique. La deuxième « prise de risque » est commandée, si l'on peut dire, par la réponse à cette première « compétition intellectuelle » que l'on doit savoir s'imposer. Il s'agit en effet de savoir situer l'analyse historique, dans sa dimension essentiellement analytique et chronologique, à l'intérieur de la fine dialectique « présent/passé/avenir » que met en place et en scène toute commémoration – et pour ce qui nous intéresse, les commémorations de la Deuxième Guerre mondiale.

Car l'essentiel se situe bien là, dans ce pouvoir de *condensation* que possède toute commémoration puisqu'en son sein les trois temps de l'activité humaine (présent, passé et futur) se trouvent confondus. Le rituel commémoratif permet ainsi aux participants d'abolir pour un temps la frontière qui existe entre un événement, figé dans sa singularité, pétrifié dans le passé et son inscription dans le *continuum* temporel. La cérémonie commémorative sert donc de lien entre la discontinuité et la continuité ; elle est un instant « magique » qui permet aux participants de prendre conscience de la distance temporelle qui les sépare de ce qu'ils commémorent et dans le même temps, d'espérer parvenir à l'effacer. Un rêve d'éternité en quelque sorte, où l'on représente tout à la fois ce que l'on a perdu et ce qui reste. Mais c'est un instant d'éternité qui ne doit pas préjuger de l'avenir : « *Pour bien commémorer, il faut à la fois le sentiment que l'avenir sera semblable au passé et pourtant le sentiment que cet avenir est ouvert* », écrit justement Mona Ozouf<sup>715</sup>. La cérémonie commémorative assure en même temps, par l'effet de permanence dans le temps qu'elle contribue à créer, la certitude de la valeur (morale, civique, historique, politique, etc., on y reviendra) de l'événement qu'on célèbre. Elle est un « *instant de contemporanéité*<sup>716</sup> » qui, convoquant brièvement le passé, le réactualise soudainement, à date fixe cependant, et promet – mieux, jure solennellement – que dans le futur, il en sera toujours ainsi. Mona Ozouf l'a très bien dit : « *la commémoration est [un] catéchisme de persévérance*<sup>717</sup> ». Elle autorise les « commémorants » à rompre avec le temps linéaire, celui où les souvenirs, on le sait bien, à force de s'engourdir, finissent par disparaître et à laisser aux hommes l'oubli comme seule perspective. Au contraire, la

<sup>715</sup> Sur cet aspect, voir Mona Ozouf, « L'hier et l'aujourd'hui », in Institut d'Histoire du Temps Présent, *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémoration de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Editions du CNRS, 1986, p. 18. L'historienne a défini par ailleurs les quatre fonctions que doit remplir toute cérémonie commémorative et qui tournent toutes autour de ce but ultime de célébrer la cohésion du groupe réuni ce jour-là, quel qu'il soit : 1) que ceux que l'on commémore soient les mêmes entre eux ; 2) que ceux qui commémorent soient les mêmes entre eux ; 3) que ceux qui commémorent soient les mêmes que ceux qui sont commémorés ; 4) que ceux qui commémorent soient toujours les mêmes. Lire, « Célébrer, savoir fêter », in *Le Débat*, novembre-décembre 1989, n°57, p. 17-32.

<sup>716</sup> Cette expression de Søren Kierkegaard est employée par Henri-Pierre Jeudy, dont la réflexion nous est ici d'un grand secours. Voir notamment « Pourquoi commémorer ? » (in actes du colloque de Saint-Denis, *Résistants et Résistance*, L'Harmattan, collection « Chemins de la mémoire », sous la coordination de Jean-Yves Boursier, 1997, p. 241-251 ; citation p. 241).

<sup>717</sup> In *La mémoire des Français...*, op. cit., p. 21

commémoration repose sur une conception cyclique du temps. A intervalles très réguliers, selon un rituel très élaboré, avec ceux que l'on connaît parce qu'ils sont comme nous, on se permet la liberté d'affirmer tout bonnement que ce que l'on commémore échappe aux lois du temps, devient en quelque sorte *intemporel*. Le temps de la commémoration est donc doublement à part : il est, grâce à la « métronomique » répétition du même, hors du temps habituel et il fonctionne selon une logique propre, au mécanisme très codifié. Précisément, l'effet mécanique de la commémoration consiste en une réassurance que les « commémorants » se donnent sur le passé, qu'il soit le leur ou pas. Elle rend de nouveau disponible le passé pour qu'on le (re)présente, dans sa double dimension *d'héritage* et de *promesse*.

Cependant, si les cérémonies commémoratives laissent toute latitude aux participants de croire qu'ils s'émancipent de l'emprise du temps, elles signifient en retour une dépendance logiquement accrue par rapport à « l'objet » commémoré. A la tentation de l'affranchissement succède donc immédiatement la contrainte. D'où ce risque et ce reproche de « conservatisme », de « pétrification », inhérent à la commémoration certes, mais qui rend plus difficile le renouvellement de ses participants<sup>718</sup> et qui peut parfois peser sur son message d'avenir.

Retourner ainsi à volonté dans le passé n'est donc pas une mince affaire. La diachronie est bien la règle de la commémoration, qui rend possible, quand son rituel est maîtrisé, la révélation, dans le présent, d'une continuité du sens des événements passés. C'est pourquoi, méthodologiquement, pour Mona Ozouf, Henri-Pierre Jeudy et Alain Brossat<sup>719</sup> par exemple, le plus important est de parvenir à sonder la profondeur de ce sentiment d'un temps continu et homogène qui habite les participants, savoir ce que le passé, et en l'occurrence ce passé de la Deuxième Guerre mondiale, à travers l'homme ou l'événement commémoré, a à dire au présent et conservera éternellement à dire au futur.

Nous devons de plus constamment avoir présent à l'esprit le très pertinent modèle d'analyse que propose Gérard Namer. Pour essayer de synthétiser les nombreux travaux<sup>720</sup> qu'il a consacrés aux commémorations de la Deuxième Guerre mondiale, on peut considérer qu'il distingue principalement sept critères d'analyse, ou plutôt sept « invariants » qui dessinent une manière d'« idéal-type » de la commémoration : le *lieu* (les lieux) où elle se déroule tout d'abord ; puis la *qualité* et le *message* délivré par les « *notables-ordonnateurs*<sup>721</sup> ». Troisième composante, ce que le sociologue nomme « *le*

<sup>718</sup> Il suffit de se rendre à l'une quelconque de ces cérémonies commémoratives pour constater que rares dans l'assistance sont les participants qui ne sont pas directement concernés, personnellement concernés (pour avoir vécu l'événement, pour être le parent de quelqu'un qui l'a vécu, etc.). Qui n'a d'ailleurs pas fait cette expérience d'« étrangeté » en assistant – et *assister*, en l'occurrence, c'est *participer*, étant donné l'effort d'investissement que cela suppose pour parvenir à gommer une trop grande distance chronologique ; la seule façon d'y atteindre, c'est bien entendu d'affirmer la permanence civique ou morale de la valeur de ce que l'on commémore, par l'intermédiaire du « devoir de mémoire » notamment – à une cérémonie commémorative ?

<sup>719</sup> Ce dernier, surtout dans *Libération, fête folle. 6 juin 44 – 8 mai 45 : mythes et rites ou le grand théâtre des passions populaires*, Paris, Autrement, série « Mémoires », 1994, p. 48-79 notamment (« La commémoration et le patrimoine en porte-à-faux »).

<sup>721</sup> Nous préférons pour notre part employer le terme d'« *officiants* ».

théâtre de la commémoration » et que nous qualifierons nous de « rituel <sup>722</sup> », qui précède les « temps de la commémoration », c'est-à-dire son calendrier ; puis la « pratique collective de réécriture de l'histoire » qu'implique toute cérémonie. Enfin, après cette dimension de *temps fictif* où coexistent passé, présent et avenir, dont nous avons déjà signalé l'importance, Gérard Namer s'arrête sur « l'évolution du modèle commémoratif ».

Mais évaluer la pertinence de ce modèle pour la situation grenobloise n'est pas le seul enjeu de notre étude. Ils sont multiples pour qui entend, en historien, mesurer les fluctuations de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale et les changements dans sa représentation. Ici, nous ne sommes heureusement pas en terrain vierge. Il y a plus de quinze ans, l'Institut d'Histoire du Temps Présent a consacré un long travail à ce thème <sup>723</sup>. La conclusion notamment – le « Bilan d'une enquête », pour reprendre le titre original <sup>724</sup> – qu'esquisse brillamment Robert Frank, peut nous servir de viatique et de point de référence auquel comparer la situation grenobloise. Voici quelle est la « grille de lecture, disposée autour de trois questions centrales », qu'il proposait en février 1985, et que nous faisons notre, car elle nous semble toujours opératoire.

**« - Peut-on dégager ce qui fait l'originalité des commémorations françaises de la Seconde Guerre mondiale, à la lumière d'une réflexion sur la méthodologie ? - L'analyse de leur diversité peut-elle déboucher sur une typologie ? - A partir de leur évolution depuis 1945, peut-on construire une chronologie précise ? »**

En effet, si faire l'histoire de la commémoration peut paraître *a priori* paradoxal à l'historien (tant, fondamentalement, le projet commémoratif semble le contraire de la démarche historique qui s'attache à resituer l'événement dans son contexte pour le rendre compréhensible, alors que le premier l'extrait de son environnement réel pour lui conférer une valeur avant tout symbolique, calquée sur les intérêts et les besoins du temps), il n'y a là bien sûr aucune impossibilité rédhibitoire. Tout au contraire, on peut voir dans ce projet un surcroît d'intérêt. Ce que nous devons prendre en charge à notre échelle, c'est l'étude du rituel, son éventuelle singularité <sup>725</sup>. Et surtout, nous semble-t-il, l'analyse des variables locales <sup>726</sup> et des variables politiques <sup>727</sup> telles qu'elles se donnent

---

<sup>720</sup> Dans *La commémoration en France...* (*op. cit.*), il établit non pas sept, mais neuf « dimensions » à l'œuvre dans toute commémoration, les deux aspects supplémentaires par rapport à ceux que nous exposons ici (la commémoration comme *héritage* ; la commémoration comme *fiction*) résultant d'une nuanciation du point six exposé ici (voir, pages 143 à 163, le chapitre IX, « La commémoration »). Outre ce livre et *Mémoire et société* (notamment les pages 201 à 215), déjà cité, voir sa préface à la réédition des *Cadres sociaux de la mémoire*, de Maurice Halbwachs, Bruxelles, Complexe, collection « Evolution de l'Humanité », 1995, et enfin sa contribution à l'ouvrage collectif *Travail de la mémoire* publié par les éditions Autrement en 1999.

<sup>722</sup> Sur ce point, lire, de François Marcot, « Rites et pratiques », in *La Mémoire des Français...*, *op. cit.*, p. 31-39.

<sup>723</sup> Michel Chanal, alors correspondant pour l'Isère de l'IHTP, à cette époque très malade, n'a pas pu fournir sa contribution à cet ouvrage collectif. Nous le remercions ici pour son aide précieuse.

<sup>724</sup> In *La Mémoire des Français...*, *op. cit.*, p. 371-391.

<sup>727</sup> Lire l'analyse très dense de Jean-Pierre Rioux, « Les variables politiques », in *La Mémoire des Français*, *op. cit.*, p. 89-102.

à lire dans le temps mi-long de l'histoire des commémorations de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble, entre 1944 et 1964. Proposition qui, ramenée à une expression plus triviale, pourrait s'énoncer ainsi : *qui commémore quoi et où ; quand, pendant combien de temps, de quelle manière et enfin quelle évolution constate-t-on ?*

Des questions foisonnent, gravitant autour de ce « programme ». De qui ne parle-t-on pas ? Qui ne commémore-t-on pas et pour quelles raisons ? Le rite et le rituel mis en place à la Libération sont-ils immuables ? Y a-t-il un message global délivré par les « commémorants », étant donnée la spécificité des événements qu'ils commémorent – et si oui, lequel ? Reste-t-il figé dans le temps ou évolue-t-il sous la pression des enjeux du présent ? Le temps bref de la commémoration reste-t-il une parenthèse apaisante dans la « bataille des mémoires », où l'on joue la carte de l'unanimité, ou au contraire est-ce une occasion unique d'afficher publiquement les dissensions politiques du monde des anciens résistants (et déportés) ? Et puis, encore une fois : où est l'État, à quelle place exacte figure-t-il dans cette alchimie de la mémoire <sup>728</sup> qu'est une cérémonie commémorative ? Quel est son rôle, censeur ou promoteur ? Quelles sont les différentes hiérarchies (*politiques* notamment, mais aussi *géographiques* et *calendaires*) qui se mettent en place et comment s'inscrivent-elles dans l'espace urbain ? Comment évolue la participation de la population à ces différentes cérémonies, à mesure qu'on s'éloigne de l'événement fondateur ?

Quel est donc le paysage commémoratif grenoblois entre 1944 et 1964 ?

## II – Les cérémonies commémoratives de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble de 1944 à 1946.

---

Les ethnologues <sup>729</sup> pensent que les fêtes qu'organise toute société sont une manière de prétexte à la réaffirmation, à intervalle régulier, de la cohésion de la communauté autour des valeurs, la plupart du temps politiques pour nos sociétés et notre période, qui la définissent. Le 14 juillet par exemple, constitue pour la France un point de repère

<sup>725</sup> Trois types de sources nous permettent de cerner de près ce que recouvre le processus commémoratif. Tout d'abord, d'accord en cela avec Gérard Namer (*Mémoire et société, op. cit.*, p. 191), nous pensons que l'étude de la *presse* offre un panorama complet, qui permet notamment de se faire une opinion assez juste du retentissement des commémorations pour la population. Cependant, le support de la presse n'est pas suffisant : il faut aussi travailler en *archives*. C'est là que nous nous démarquons de Gérard Namer, qui semble se référer à la presse contraint et forcé, « *en attendant que les dossiers et archives correspondants soient du domaine public* » (*ibidem*). Ils le sont à présent, à condition d'obtenir les dérogations adéquates. Nous avons ainsi pu retracer l'intégralité de l'histoire des cérémonies commémoratives grenobloises, grâce aux précieux dossiers des Archives Départementales de l'Isère et des Archives Municipales de Grenoble, qui nous livrent la vision des autorités sur ce thème. Enfin, le recours à la mémoire des contemporains de ces cérémonies, grâce aux témoignages qu'ils ont bien voulu nous livrer, fut souvent important.

<sup>726</sup> Voir la contribution de Claude Lévy et Alain Monchablon, « Les variables locales et régionales », in *La Mémoire des Français, op. cit.*, p. 79-88.

<sup>728</sup> Ou plutôt des mémoires, comme le rappelle Robert Frank ; *art. cité*, p. 372-373.

essentiel pour sa mémoire historique. La prise de conscience collective, « mécanique » parce que chaque année recommencée, de son identité républicaine, lui fournit l'occasion de se retrouver face à elle-même et de jauger ainsi sa fidélité à sa propre mémoire.

Un tel processus est aussi observable à Grenoble, à la Libération. Mais là où le 14 juillet conserve une dimension d'habitude, de fête classique, de « date fixe », les premières cérémonies de la Libération doivent leur originalité au caractère quasi spontané de leur tenue, ainsi qu'à la gravité extrême des événements que l'on vient de vivre. D'où une double précocité : par rapport à l'actualité qui continue à résonner des bruits de la guerre ; par rapport aussi à l'étendue de notre période, le modèle commémoratif grenoblois se mettant en place très tôt, dès 1944-1945.

**Pour être de taille, l'enjeu est en fait double. Il s'agit, dans un premier temps, de réaffirmer la *cohésion* de la communauté ébranlée et divisée par quatre ans de conflits, qui n'épargnèrent pas à la France les affres de la guerre civile et dans un second temps d'affirmer la qualité de la communauté ainsi retrouvée.**

Les cérémonies commémoratives qui s'enchaînent à un rythme effréné dès la Libération acquise ont donc pour fonction, grâce à l'insertion du rite de la mémoire dans la discontinuité du temps et de l'événementiel, de dire que l'on est *ensemble*. Et le paradoxe n'est alors qu'apparent d'une population qui est plongée dans une actualité brûlante et bruisante chaque jour d'événements forts et qui manifeste une telle envie et une telle aptitude à remonter dans le temps. Le besoin est fort de renouer avec une trame historique cohérente nouée autour de valeurs identitaires puissantes car le but est d'impulser du stable dans cette période de transition, qui dure exactement un an, d'août 1944 à août 1945.

## **A – Explosion et diversité : l'année 1944-1945 ou le besoin de « mémoire collective ».**

Les Grenoblois qui ont vécu les jours solaires d'août et septembre aiment aujourd'hui encore rappeler que le climat qui régnait à la Libération évoquait parfois pour eux celui des années glorieuses de la décennie révolutionnaire (qu'évidemment ils n'avaient pas vécues). Fin 1944, le peuple dans la rue, les revendications politiques, civiques et sociales, la croyance affirmée en une ère nouvelle, la volonté de rupture idéologique et de régénération du corps social permettent en effet d'effectuer une comparaison entre les deux périodes. Dans les deux séquences historiques, le registre est bien celui du *passage*.

De fait, dès septembre 1944 – à peine un mois après la Libération de la ville et alors que la guerre est loin d'être terminée – Grenoble ne trouve en effet rien de plus urgent à faire que de clamer sa fidélité à la mémoire révolutionnaire et républicaine. Et les

---

<sup>729</sup> Noëlle Gérôme rappelle ainsi que « toutes les fêtes sont politiques pour Michaël Bakhtine , qu'elles soient publiques ou privées, en ce qu'elles manifestent à l'évidence, c'est-à-dire pour la société où elles adviennent, l'existence et l'importance d'une famille ou d'un groupe » ; lire « La tradition politique des fêtes : interprétation et appropriation », in *Les usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles*, Alain Corbin, Noëlle Gérôme et Danielle Tartakowsky (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne (actes du colloque de novembre 1990), 1994, p. 15-23 ; citation p. 15.

importantes cérémonies commémoratives qui vont se dérouler le 20 septembre, en souvenir de la bataille de Valmy, fournissent ainsi le prétexte idéal à ce rapprochement<sup>730</sup>

## 1 – Urgence et originalité de la mémoire : l'exemple de la commémoration de Valmy en septembre 1944.

Il y a dans la tenue de cette cérémonie commémorative un fort caractère atypique de la situation grenobloise par rapport au reste du territoire, particulièrement visible sur trois plans.

Tout d'abord, Grenoble crée seul cette commémoration, sans se référer par exemple à un modèle parisien. La ville, *s'affranchissant* de la tutelle de mémoire qu'exerce la capitale, fait en l'occurrence preuve d'une grande originalité, qui s'explique triplement par son indéniable vécu « résistanciel », par son attachement foncier à la République<sup>731</sup> et aussi par sa fonction de « lieu de mémoire » historique de la Révolution<sup>732</sup>. Il faut signaler dans un deuxième temps que cette commémoration ne reprend pas, comme la plupart de celles qui vont bientôt foisonner – et comme c'est le cas pour le 11 novembre notamment... – sa place légitime dans le calendrier mémoriel classique, après plusieurs années d'oubli forcé, imposé par Vichy ou les Allemands. Il s'agit d'une *invention* totale, les cérémonies du 20 septembre 1944 à Grenoble surgissant véritablement *ex nihilo* : il n'est pas question d'une réactualisation, mais bien d'une innovation, d'un nouveau genre de commémoration, qui rompt avec le schéma habituel. Enfin, il est remarquable qu'une commémoration comme celle-là se révèle être très *consensuelle*, voire *unitaire*, idéologiquement et politiquement. Certes les références faciles à la Révolution, les parallèles historiques plus ou moins osés ou réussis, les allers-retours symboliques vont fleurir, comme on va le voir, mais ils ne sont pas le fait unique et encore moins le monopole de la seule gauche grenobloise. Les chrétiens-sociaux du *Réveil* notamment joindront eux aussi leur voix au chœur républicain. Le message délivré au cours de cette journée l'est par un Grenoble encore uni et au nom d'une conception de la mémoire encore indiscutée.

Cependant, tout comme les chrétiens-sociaux, à travers leur organe de presse, feront figure de « leaders » dans la commémoration en mai 1945 de Jeanne d'Arc, on ne s'étonnera pas de trouver les communistes et *Le Travailleur Alpin* occuper une place de choix dans la préparation et le déroulement de la commémoration de Valmy<sup>733</sup>.

<sup>730</sup> Cf. *supra*, sur l'importance du symbole de Valmy pendant la guerre.

<sup>731</sup> Cf. *supra*, notre introduction, sur cet ancrage républicain à gauche du département et de la ville.

<sup>732</sup> *La journée des Tuiles* était présente dans tous les manuels scolaires de la Troisième République, à travers la reproduction du célèbre tableau de Debelle (que l'on trouve encore dans tous les manuels scolaires du secondaire, au titre de document « patrimonial »...).

<sup>733</sup> Bernard Montergnolenous disait ainsi la référence constante que faisait *L'Humanité* clandestine, pendant la guerre, à la grande bataille (entrevue du 24 mai 1991).

Ainsi, dès le 13 septembre 1944, *Le Travailleur Alpin* consacrait un très gros article à la bataille révolutionnaire. Sous le titre : « *Préparons l'anniversaire de Valmy !* », le texte établit un systématique rapprochement entre 1792 et 1944. Le journal communiste prend son temps et prépare le terrain une semaine avant le déroulement de la commémoration, ce qui est assez rare. Seules en effet les plus importantes dates commémoratives – notamment nationales – profitent d'habitude d'un tel traitement de faveur. *Le Réveil* et *Les Allobroges* n'emboîteront d'ailleurs le pas au *Travailleur Alpin* que six jours plus tard, c'est-à-dire la veille de la journée commémorative du 20 septembre.

C'est le Parti communiste qui apparaît donc comme le créateur et le premier propagandiste de la filiation, ce qui lui permet de revendiquer et d'obtenir sans discussion la place de « Grand Ordonnateur », d'officiant principal de cette commémoration. Mais *Le Réveil*, qui, dans son numéro du week-end du 16 septembre, s'attardait longuement sur la qualité de « *Résistant de Bayard* », n'hésite pas quelques jours plus tard à faire son grand écart et à suivre le Parti communiste sur le terrain, plus mouvant politiquement et instable culturellement pour lui, de la mémoire révolutionnaire. Comme le rappellent tous les journaux, et comme l'écrit surtout *Le Travailleur Alpin* le 20 septembre : « **Valmy prend, en ce 20 septembre 1944, pour chaque Français, pour chaque soldat des F.F.I., la valeur d'un symbole...** » On va alors s'appliquer à tisser un réseau serré de filiation dialectique entre la réalité de la Libération et des références puisées à la source, riche à souhait, de l'imaginaire collectif grenoblois propre à la Révolution.

Nous avons décelé trois thèmes privilégiés qui gravitent autour de ce symbole central que constitue Valmy et qui permet aux trois journaux grenoblois de passer aisément de 1792 à 1944.

### **1 – 1 La France, la Patrie et la Nation.**

C'est là le thème principal évoqué par la presse grenobloise. On n'envisage donc pas encore la Révolution en son entier, mais seulement dans ce qu'elle a su motiver d'ardeur patriotique. La « Patrie » est d'ailleurs rapidement remplacée dans les articles de presse par le terme, plus politiquement marqué, de « Nation ». La résonance du concept politique de « Nation », popularisé par la Révolution, est particulière en cette fin de l'été 44 car il semble s'opposer à celui d'« État ». Les deux termes vont en effet bientôt entrer en concurrence parce que le premier, connoté à gauche, servira d'emblème ainsi que de valeur refuge au Parti communiste tandis que le rétablissement de la primauté du second sera *a contrario* un leitmotiv essentiellement gaulliste. Brodant sur le célèbre mot de Kellermann, *Le Travailleur Alpin* par exemple – mais les deux autres quotidiens en font tout autant –, après avoir évoqué la « *mobilisation générale de la nation entière* », précise que c'est pour la même idée qu'on s'est battu depuis 1939 : « **la bataille de Valmy reste pour nous, Français, comme un souvenir impérissable parce que ce fut ce jour-là que les combattants, reprenant le mot de leur général, partirent au combat au cri sublime de "Vive la Nation !"** » . Il est alors facile de montrer et de démontrer que « **le cri de Valmy, c'est le cri auquel tous ceux des Forces Françaises de l'Intérieur ont mené la lutte depuis des mois, c'est le cri qui doit continuer de retentir sur la route qui mène à Berlin** <sup>734</sup> ».

La France tout en amont, entité peut-être trop immatérielle à force d'altitude, la *Patrie* ensuite, plus proche du cœur populaire, la *Nation* surtout, c'est-à-dire la Patrie politique, c'est donc au nom de ces valeurs qu'en 1792 comme en 1940-1944, on a pris les armes.

### 1 – 2 L'Armée, populaire ou de métier ?

Dans un deuxième temps, c'est le thème de l'Armée populaire que l'on développe à satiété dans la presse grenobloise.

En l'espèce d'ailleurs, il s'agit bien plus d'une totale identification que d'une simple et sèche comparaison entre les deux groupes, les « Sans Culotte » de 1792 et les « FFI » de 1944. Ainsi, le 8 octobre 1944, le général Humbert, au cours d'une cérémonie commémorative qui se tient à Villard-de-Lans, commençait son allocution en précisant que **« les F.F.I. sont venus relever les volontaires de 92 et les héros de Verdun [...]. Éternellement, la France chantera, à l'égal de leurs prédécesseurs légendaires, les compagnons de Roland , les volontaires de Jemmapes , les soldats de l'An II, ces montagnards sans uniformes <sup>735</sup> »**. On se plaît à souligner la pénurie de l'équipement de ces deux **« armées de vagabonds, de savetiers, de tailleurs et de paysans »**. Ce manque de moyens, c'est même ce qui, en faisant la spécificité de l'« Armée du Peuple », constitue sa fierté. En 1792 comme en 1940-1944, ce sont des **« milliers d'hommes à peine armés, mal équipés [qui] se préparèrent à lutter »**. Ce sous-équipement renforce encore le côté populaire de cette Armée décidément éternelle, puisqu'elle se reforme à chaque fois que la Nation court un danger mortel. Et pour le Parti communiste grenoblois, c'est significativement dans le creuset que constitue l'Armée populaire des FFI que se fondent les représentants de toutes les classes sociales en lutte : **« [...] les soldats des F.F.I., ce sont les ouvriers, les paysans, les intellectuels. Ce sont les réfractaires, ce sont tous ceux des fils du Peuple de notre Patrie qui n'ont pas accepté la défaite et la trahison <sup>736</sup> . »**

### 1 – 3 L'Ennemi, toujours le même.

Certains pensent en outre que depuis Valmy – via Verdun, comme ne manque pas de le rappeler le général Humbert –, on mène toujours le même combat, contre le même ennemi. Le rappel de cette manière de tradition dans l'affrontement est en fait le moyen de retrouver et de restructurer, sur le dos de l'Ennemi héréditaire, une identité nationale

<sup>734</sup> Le Travailleur Alpin, numéro du 20 septembre 1944.

<sup>735</sup> Archives Départementales de l'Isère, 2696 W 75, « Résistance. Érection de monuments ».

<sup>736</sup> Le Travailleur Alpin, numéro du 20 septembre 1944. Au moment où l'intégration des bataillons FFI dans la nouvelle armée française, où « l'amalgame » préoccupe tant de Gaulle et de Lattre de Tassigny, la commémoration de Valmy tombe également à point nommé pour rappeler au pouvoir central qu'il ne saurait être question de démilitarisation. Tout au contraire, c'est une perspective qui effraye un peu Le Réveil que de voir les communistes proposer une Armée française qui serait calquée sur le modèle de l'Armée Rouge. On sent comme une pointe de soulagement quand le journal remarque que les FFI sont « disciplinés ». Le Réveil, 20 septembre 1944.



perdue. L'Allemagne remplit ici la fonction de valeur repoussoir par excellence ; elle est véritablement, point par point, l'antithèse de la France. Contre elle, tous les vrais patriotes ont depuis cent cinquante-deux ans pris les armes. Ses agressions périodiques permettent, comme au temps de l'Union Sacrée, de passer par-dessus les divisions politiques ou idéologiques pour défendre l'identité française. Et les « morceaux de bravoure » journalistiques sur l'hérédité allemande en matière d'esprit belliciste, d'ignominie et de cruauté ne manqueront pas entre le 13 et le 26 septembre 1944. Pour *Le Réveil* du 20 septembre par exemple, qui reste malgré tout le plus modéré, « ***l'Histoire recommence : l'ennemi, toujours le même, est en retraite*** ». Après avoir « ***bouté le Prussien hors du territoire*** » en 1792, les « ***filis de Valmy chassent à leur tour les envahisseurs*** ». *Le Travailleur Alpin* est lui comme à son habitude plus virulent le 21 septembre et emploie un vocabulaire délibérément agressif : « ***En 1944, au moment où le Boche est chassé de France, Valmy a la valeur d'un symbole.*** » Même s'il est surtout nourri de poncifs historiques et de lieux communs (mais comment pourrait-il en être autrement ?), le *continuum* historique national est réaffirmé.

Il est par ailleurs intéressant de considérer un instant cet autre ennemi que l'examen attentif de la situation de la France avant Valmy permet au *Travailleur Alpin* de découvrir, déjà à l'œuvre, dans la France d'avant 1940. En effet, en 1792 déjà, « ***la trahison s'étalait partout. La cour, les émigrés, les officiers et les profiteurs de l'Ancien Régime entretenaient des intelligences avec l'ennemi. Les places fortes de Longwy et de Verdun venaient d'être livrées, la route de Paris était ouverte*** ». Ce fut exactement la même situation avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale, jusqu'à ce qu'intervienne l'œuvre salvatrice de la Résistance : « ***pendant cinq années, la France fut humiliée et trahie. De 1938 à 1944, de Munich à Montoire, dirigeants et profiteurs d'un régime néfaste ont livré la France à l'ennemi.*** »

L'article englobe ensuite dans une même condamnation les collaborateurs de 1792 et ceux de 1940 : « ***comme les immigrés de Coblenz, les hommes de Munich et de Vichy trahissaient la nation pour sauvegarder les intérêts de classe.*** »

A Grenoble, en septembre 1944, le recours à la mémoire de Valmy est donc commun à toutes les tendances politiques de la Résistance, même si l'on note d'évidentes nuances de gradation. Derrière l'intérêt du prestige que procure une telle filiation, il faut cependant distinguer une stratégie et une tactique plus concrètes, c'est-à-dire idéologique et politique. En ce sens, le Parti communiste est celui qui sut le mieux profiter de Valmy pour délivrer la substance de son message politique.

Mais la référence à la Révolution reste encore légère, voire édulcorée. On parle de 1792 et de Valmy presque comme d'une parenthèse à l'intérieur de la décennie révolutionnaire, parenthèse qui posséderait surtout l'énorme avantage d'être particulièrement consensuelle, en cela qu'elle permet le rappel de l'Éternité de l'exception historique française. On ne se réfère pas encore à la Terreur pour justifier l'Épuration, ni même aux États Généraux du Royaume pour légitimer la tenue de ceux de la Résistance. Bien commun à tous, la Révolution dispense pour l'instant ses vertus conciliatrices. Son héritage est encore indivis et autorise toutes les mémoires en gestation à s'abreuver à sa source, même si l'on sait que les différences dans l'interprétation de la Révolution ainsi que de fortes nuances dans le recours à sa mémoire constitueront bientôt un terrain

privilegié d'affrontement entre le Parti communiste grenoblois, les socialistes, les chrétiens-sociaux et les gaullistes (cf. *supra*, notre chapitre sur ce sujet).

La commémoration unitaire de Valmyreste donc un cas exemplaire, c'est-à-dire unique.

## 2 – Commémorer le 11 novembre 1943.

Le 11 novembre et le 14 juillet sont des dates commémoratives prépondérantes, qui figurent bien entendu au calendrier grenoblois. Leur caractère de fête nationale fait qu'elles sont très profondément ancrées dans la conscience collective, aussi bien que dans les habitudes. A ces deux dates repères, on peut adjoindre celle du 2 novembre, tant le jour des morts est une cérémonie commémorative particulièrement suivie par la population, bien qu'éminemment différente des « laïcs » 14 juillet et 11 novembre, parce qu'à l'origine censée être exclusivement religieuse.

Pour ces deux dates, on passe donc du système honorifique local au domaine plus large de la mémoire nationale ; Grenoble s'inscrivant ainsi dans une pratique partagée au même moment par toute la France libérée.

Si on se borne à examiner l'exemple du 11 novembre <sup>737</sup>, la question qu'il faut poser est alors la suivante : est-ce que la spécificité locale grenobloise trouve là l'espace nécessaire à son affirmation ? La commémoration du 11 novembre à Grenoble pourrait en effet souffrir d'un certain dualisme, voire d'une réelle « schizophrénie » : est-elle l'occasion d'accorder la prééminence à l'anniversaire de l'armistice de 1918 en tant que tel, ou bien s'agit-il de célébrer avant tout la douloureuse (mais essentielle pour la constitution de l'identité grenobloise) manifestation du 11 novembre 1943 ?

En fait, Grenoble parvient à parfaitement assumer cette situation. La population et les dirigeants maîtrisent très bien cette dialectique entre la mémoire nationale de longtemps sanctionnée par une fête nationale et une mémoire strictement locale, mais pour cela même peut-être plus prégnante. Cette importante date commémorative apparaît même comme l'occasion unique de dire la singularité grenobloise en matière de Résistance, tout en ayant soin d'inscrire cette expérience particulière dans l'arrière-plan historique commun à toute la France que constitue le souvenir collectif du 11 novembre 1918. Ainsi, dès le 9 novembre 1944, la presse grenobloise publie une annonce officielle du préfet, promettant que « [...] **les manifestations du 11 novembre revêtiront cette année un caractère solennel** ». Car Vichy et l'occupant, on le sait, avait interdit pendant quatre ans la tenue de telles manifestations patriotiques. En les rétablissant dans toute leur solennité et dans toute leur légalité, Reynierrenoue ainsi officiellement avec la mémoire victorieuse de 1918. S'inscrivant contre Vichy, il annonce publiquement à Grenoble son droit légitime à commémorer le 11 novembre. Si Pétains'était servi de son aura de vainqueur de Verdunpour, en dernière analyse, minorer le souvenir de la Grande Guerre <sup>738</sup>, la France résistante de 1944 tire en retour cette mémoire vers elle, en captant toute la

---

<sup>737</sup> Chronologiquement, c'est bien entendu le 1<sup>er</sup> novembre 1944 qui est la première de ces dates commémoratives nationales, cérémonie commémorative à laquelle de Gaulle décide de donner le nom de « *Journée Nationale des Massacrés* » en 1944. Cf. *infra*.

puissance d'évocation. La coupure est donc nette et *Le Réveil* peut titrer le 9 novembre :  
« **Le 11 novembre sera célébré comme avant la guerre**<sup>739</sup>. »

En observant les premières pages des quotidiens grenoblois entre le 10 et le 13 novembre 1944, on remarque que le soin de raviver la mémoire nationale du 11 novembre est tout d'abord dévolu à Paris<sup>740</sup>. C'est en effet à la capitale d'honorer au nom de toute la France le souvenir de cette grande date, de mettre en place la filiation de l'un à l'autre 11 novembre et de l'une à l'autre guerre, à l'aide de tout un jeu de symboles que l'on fait intervenir parce qu'ils sont justement connus de tous. L'Arc de Triomphe fournit ainsi l'arrière-plan photographique à l'éditorial que donne le directeur du quotidien communiste grenoblois le 11 novembre 1944, lequel est très significativement intitulé :  
« **11 novembre 1918 ! Paris enthousiaste fête la Victoire ! 11 novembre 1944 ! Que l'action des vivants soit digne du sacrifice des morts !** »

Pour parachever la filiation, on réactive un « lieu de mémoire » qui pour être essentiel n'en est pas moins ambigu depuis la signature de l'armistice de 1940. Plutôt que de « réactivation » d'ailleurs, la presse de l'époque parle significativement le 9 novembre de « purification de la clairière de Rethondes ». Il s'agit de laver ce haut lieu symbolique des trépignements hystériques d'Hitler. Cette « purification » – le terme est très fort – une fois effectuée, la presse peut alors consacrer plusieurs articles à la journée du 11 novembre 1918, à son déroulement et à sa signification, et surtout à sa portée symbolique vingt-six ans plus tard.

Néanmoins, au niveau local, Grenoble ne se prive bien entendu pas de clamer son originalité. En 1944, un an jour pour jour après la terrible journée du 11 novembre 1943, Grenoble est en effet unanime pour mettre en avant cet événement. *Les Allobroges* titre ainsi : « **1200 patriotes grenoblois étaient, voici un an, arrêtés par les Allemands pour avoir osé affirmer leur patriotisme. Et 600 d'entre eux furent Déportés pour porter un coup mortel et décisif à cette Résistance dont l'audace inquiétait perpétuellement les occupants exécrés.** » *Le Travailleur Alpin*, pour sa part, fait sa une autour du titre suivant : « **Histoire d'un crime. Il y a un an, les Patriotes grenoblois affirmaient leur foi invincible dans le destin de la Patrie. Devant le monument des Diables Bleus un odieux coup de force de l'opresseur faisait 700 prisonniers, dont 400 furent déportés** », alors que *Le Réveil* écrit que « **le 11 novembre 1943 à Grenoble, la Résistance dauphinoise déclenchait contre l'occupant sa première offensive... et 392 des nôtres payèrent de leur liberté l'audace d'avoir cru en la résurrection de la France**<sup>741</sup>. »

A suivre les comptes rendus des journaux, l'ordre des discours prononcés lors des cérémonies en novembre 1944 à Grenoble est en lui-même significatif.

<sup>738</sup> Cette question d'un Pétain vainqueur de la guerre mais contraint de solder son héritage mémoriel, après l'avoir instrumentalisé politiquement pour accéder au pouvoir, est complexe. Pour en mesurer les nuances, notamment chronologiques, on peut se référer à Pierre Servent, *Le mythe Pétain : Verdun ou les tranchées de la mémoire*, Paris, Payot, collection « Histoire », 1992, 288 p.

<sup>739</sup> *C'est nous qui soulignons.*

<sup>740</sup> Voir Gérard Namer, *La commémoration en France...*, chapitre VIII.

C'est d'abord la Résistance qui prend la parole, avec « **M. Bonamy , Président du C.D.L.N. »** , qui exalte « **le 11 novembre 1943, cette date (qui) restera la fierté de Grenoble, car ce jour-là, on a voulu effacer la honte de Montoire . Rendons hommage à tous ceux qui ont payé cher ce sursaut de fierté »** . Puis, c'est au tour de « **Jean Weber , des Prisonniers et Déportés »** , de s'exprimer et d'évoquer le 11 novembre 1943. Enfin, dans le même sens, « **M. Chassigneux »** , président départemental de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, fédération née dans les années vingt, conclut par ces mots, qui dessinent encore une fois en creux le mythe de la « Guerre de Trente Ans » : « **Anciens Combattants victorieux de la guerre 14-18, combattants de 39-40, combattants des deux guerres et de la Résistance, restons unis et tendons-nous la main au-dessus de nos martyrs. »** »

La journée du 11 novembre 1943 est donc au cœur des cérémonies grenobloises du 11 novembre 1944. Commémoration d'un événement à forte résonance locale, le 11 novembre 1944 est le « **11 novembre de Libération [qui] a permis aux Grenoblois de réunir dans un même hommage les héros de 1914-1918, ceux de 39-40 et les martyrs de la Résistance**<sup>742</sup> ».

C'est donc, en dernière analyse, une mémoire à triple facette qui culmine le 11 novembre : *mémoire globalisante* tout d'abord, puisque toutes les catégories de victimes de la guerre sont évoquées – comme c'était d'ailleurs déjà le cas pour le 1<sup>er</sup> et le 2 novembre ; mise en place officielle du *mythe de la « Guerre de Trente Ans »* ensuite, les officiants de la cérémonie l'évoquant explicitement dans leur discours, en associant les combattants de 14-18 à ceux de 39-45 dans une éternelle et même lutte, livrée de plus au même ennemi, l'Allemand ; *mémoire unie politiquement* enfin, autour de la République, puisque Robert Chassigneux, approuvé en cela par les autorités officielles – qui ne prennent que très peu la parole le 11 novembre 1944 – « **demande à tous les anciens combattants, et à tous les Français de rester unis autour du drapeau de la IV<sup>ème</sup> République »** , qui n'est pourtant pas encore née.

### 3 – Mettre en scène l'union : « Un peuple se retrouve ».

Délaissant pour un temps la commémoration, Grenoble, à la pointe de l'originalité, sut en 1945 inventer un nouveau mode de retrouvailles sociales : le jeu théâtral.

En effet, le programme officiel de la célébration des fêtes de la Libération du 22 août 1945 indique qu'à 21h30 commencera le déroulement, « **sous les projecteurs, d'une dramatique : “un peuple se retrouve” ; plus de quatre cents participants, chœurs et orchestres, avec le concours des mouvements de jeunesse et sportifs, et le concours de l'Armée »** . Ainsi, un an jour pour jour après sa Libération, Grenoble se met

<sup>741</sup> On fait aussi référence – parce que c'est aussi un événement régional –, au célèbre épisode d'Oyonnax, en relatant « comment le 11 novembre 1943, en pleine occupation, les patriotes de l'Ain honorèrent leurs morts, et mystifièrent miliciens et collaborateurs ».

<sup>742</sup> Phrase extraite du discours du préfet, reproduit par toute la presse.

donc en scène elle-même, pour rejouer théâtralement cet événement majeur. Au milieu de la morosité ambiante de ces fêtes de la Libération de 1945, les comptes rendus de la presse signalent le succès rencontré par ce jeu dramatique.

Le titre de la représentation ne trompe d'ailleurs pas. Tout le jeu vise à montrer comment la France, et en l'occurrence Grenoble, a su totalement se retrouver un an à peine après la Libération.

De plus, outre l'innovation strictement artistique et la volonté affichée par les concepteurs du projet (il s'agit des animateurs de *Peuple et Culture*, parmi lesquels se distinguent notamment Benigno Cacères et Jean Dasté<sup>743</sup>) de se placer sous l'égide du théâtre populaire, l'économie interne de la pièce est en elle-même intéressante<sup>744</sup>.

Ainsi par exemple de la composition de la foule des personnages. Si « *Hommes et Femmes de la Résistance* », « *Déportés politiques* », « *prisonniers de guerre* », « *S.T.O.* », « *Armée Populaire de l'Insurrection* » et « *Foule Française* » sont bien entendu représentés, on peut constater qu'en revanche aucun *milicien* ou *collaborateur* ne trouve sa place dans le jeu. Autre absence tout aussi significative : les *déportés raciaux* »...

De même, face à l'invasion allemande, la France est-elle unanimement désespérée :  
**« Et les fils de France A nouveau, Face au vieux danger [...] et le sol de France Encore une fois ravagé [...] Et le sol de France est morcelé [...] Et le sol de France est submergé ! Ses enfants dispersés, ses défenseurs traqués. »**

Le résumé de l'histoire nationale que livre la pièce aux spectateurs grenoblois réunis au parc Paul Mistral passe et « glisse » opportunément, sans jamais l'évoquer directement, sur Vichy. Significativement,

**« Les mots qui sonnent comme un abandon ; Les mots qui résonnent comme un jugement ; Les mots qui assomment comme un châtiment... Les mots qu'on n'accepte pas »,**

sont en effet prononcés par « une voix *allemande* », et non pas par Pétain ou Laval. L'existence de celui-ci et du régime qu'il incarne est purement et simplement passée sous silence, comme oblitérée. La pièce est ramenée à une confrontation claire et habituelle si l'on peut dire, entre « *les Allemands* » et « *le Peuple de France* ». Les divisions nationales, la Collaboration, la guerre civile, l'antisémitisme d'État sont volontairement oubliées... L'intention est évidemment de donner aux Grenoblois une vision positive et unitaire de leur comportement pendant la guerre.

Dans ce but, le jeu dramatique fait logiquement une très grande place au personnage

<sup>743</sup> Le Manifeste de la compagnie des Comédiens de Grenoble est ainsi élaboré par ceux qui vont révolutionner la conception du jeu dramatique (mais aussi du cinéma) en France : Jacques Copeau, Charles Dullin, André Barsacq, Jean-Louis Barrault, Georges Blanchon et Jean Dasté ; il est publié en novembre 1945 dans le numéro 3 des *Cahiers de la Maison de la Culture de Grenoble* (Bibliothèque Municipale d'Étude et d'Information de Grenoble ; fonds dauphinois, cote : V(3) 16463). Sur son action d'animateur culturel itinérant dans le maquis et son action politique, Benigno Cacères publiera notamment *L'espoir au cœur* (Paris, Le Seuil, 1967, 173 p).

<sup>744</sup> Voir en annexe n° I, le livret de ce « jeu dramatique ».

de De Gaulle. Si Pétain n'est jamais cité, « *la foule* » écoute en revanche avec espoir la « *Voix des Ondes* », qui lui promet que « *rien n'est perdu pour la France* » et qu'« *il faut que quelque part brille la flamme de la Résistance Française !* »

La « *foule [des récitants]* » entonne alors une sorte d'incantation, scandant sourdement le nom de De Gaulle en une lente psalmodie, qui, suivant en cela les instructions établies par les auteurs du livret de la pièce, va « *crescendo tout au long de l'allocution du 18 juin* ».

Le *Coryphée* s'empresse ainsi d'opposer les paroles du Chef à celles prononcées par « *la voix allemande* » :

**« *Mots qui sonnent comme une promesse, Mots qui résonnent comme une caresse, Mots qui étonnent comme une ivresse, Mots qui ressuscitent l'âme du partisan.* »**

Dès lors, tout le reste du jeu cherche à démontrer que l'ensemble de la population participe à la guerre, que tous résistent, tendus vers un seul but : la Libération. « *Maquisards* », « *Soldats* », « *Prisonniers* », « *Femmes* » et « *Enfants* » composent cette France idéalisée qui parvient, finalement, à repousser l'envahisseur. Et si la France, pendant la guerre, fut un véritable bloc, indissolublement uni face à l'occupant, l'après-guerre promet d'être de la même eau, et la pièce s'achève ainsi par l'ultime réplique du *Coryphée* : « ***Il faut que quelque part brille la flamme de la Résistance Française.*** » La boucle est donc bouclée.

Par le recours à un tel « *jeu dramatique de la Libération* », Grenoble confie à la technique théâtrale le soin de présenter en quelques tableaux fortement contrastées, parfois naïfs et à l'esthétique dramatique encore peu élaborée, une version particulière des cinq années de lutte que la communauté vient de traverser. Nous sommes bien là confrontés à une réécriture de l'histoire et de l'expérience locale de la guerre, où les fractures franco-françaises sont sciemment laissées de côté et qui, empruntant un vecteur artistique aussi populaire que le théâtre, familiarise la population avec la mémoire. En effet, la dramatisation théâtrale que comporte toute cérémonie commémorative – dimension à la fois purement ludique et très codifiée, dont est très friande la population à une époque où les distractions sont relativement rares – est là poussée à l'extrême et parce que le public a d'autant plus de chance de se reconnaître dans ce schéma qu'il souhaite oublier justement ses propres divisions.

De fait, « *Un peuple se retrouve* » est un vrai succès : « *les moniteurs de la maison de la culture* » ont réussi à attirer les Grenoblois qui, déjà nombreux aux répétitions, assistèrent en masse à la représentation du 22 août 1945<sup>745</sup> ...

L'artifice d'un tel procédé a beau être évident, il fonctionne, permettant aux Grenoblois de 1945 d'affirmer la cohésion de leur communauté sociale, condition mise à toute reprise d'une vie collective enfin paisible<sup>746</sup>.

## **B – Mettre en place un calendrier commémoratif : une délicate alchimie**

<sup>746</sup> En 1946, *Peuple et Culture* met sur pied un autre spectacle estival, selon les mêmes principes artistiques et dont le titre montre que les préoccupations changent : *Acier et fer* est en effet une véritable ode à la Reconstruction...

(1944-1946).

La commémoration est la première des pratiques sociales de mémoire à laquelle on fait appel fin 1944 car c'est un moyen officiel en même temps que populaire de promotion mémorielle dont on connaît depuis longtemps l'utilité et que l'on pense pouvoir aisément maîtriser. Antoine Prost en effet raison quand il dit qu'en 1945 « **la commémoration n'est plus à inventer**<sup>747</sup> » : c'est pourquoi on y a immédiatement recours. Cette extraordinaire précocité dans le travail de mémoire est bien le fait essentiel : il ne faut pas perdre de temps et renouer au plus vite, grâce à « l'outil » commémoration, la chaîne de la continuité historique française. Agissant dans l'urgence, les différents acteurs « formatent » ainsi, dans les premiers mois de l'après-guerre, un modèle qui restera, malgré quelques évolutions mineures, valide et opératoire tout au long de la période que nous envisageons.

Mettre en place la mémoire officielle de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et en assurer la promotion auprès de la population, c'est tout d'abord organiser un *calendrier commémoratif* dont les dates soient non seulement *incontestables*, mais aussi *fixes*. Cette double exigence est très difficile à satisfaire à la Libération, parce qu'il faut à la fois savoir transiger avec une tradition commémorative principalement héritée du 11 novembre et élaborer un calendrier qui accorderait la prééminence au système honorifique local, ceci peut-être au détriment du système honorifique national que l'on entend néanmoins respecter, soucieux que l'on est de ne pas se couper de la mémoire nationale.

En outre, un des problèmes principaux sera d'oser et de savoir *choisir*. Commémorer, c'est en effet aussi assumer un choix entre plusieurs dates. Il faut alors vaincre l'éclatement en un nombre véritablement pléthorique des différentes dates commémoratives, potentiellement aussi valables les unes que les autres, puis les organiser en un fonctionnel classement hiérarchique.

Trois, plus une, grandes catégories de dates commémoratives peuvent ainsi être distinguées : celles tout d'abord, auxquelles on commémore des *événements strictement locaux* ; celles, ensuite, qui célèbrent traditionnellement des *événements antérieurs* à la Deuxième Guerre mondiale, mais que l'on essaie cependant de tirer vers la séquence des « années noires », afin de capter leur force de rassemblement ; celles, enfin, qui tentent

<sup>745</sup> La foule, ce jour-là, fut évaluée à 40 000 personnes par *Le Travailleur Alpin*. Même si l'on peut tenir compte d'une éventuelle exagération, l'assistance devait être néanmoins très nombreuse. Nous n'avons pas trouvé de pièce documentaire officielle qui puisse nous éclairer. Laurent Guérin, membre des MUR et à l'époque chauffeur du colonel Descour, nous disait que « [...] c'était formidable ; c'était aussi très novateur. Parfois les gens ne comprenaient pas forcément... Jean Dasté était formidable... » ; entrevue du 30 mai 1996. Emmanuel Le Roy Ladurie a pu dire, sur *France-Inter*, au début de l'année 1991, à propos de la journée du 26 août 1944 à Paris, que ce fut un « *énorme psychodrame national, une cure psychanalytique à l'échelle du pays* » ; peut-être qu'« *Un peuple se retrouve* » remplit les mêmes fonctions à l'échelon grenoblois... Georges Bois-Sapin nous confiait que la résonance de ce jeu fut grande à l'époque, pour deux raisons : les Grenoblois avaient tout d'abord l'impression que la guerre était bel et bien finie, à partir du moment où on pouvait la mettre à distance en la mettant en scène ; mais en plus, l'opinion publique s'empressa d'adhérer à ce que le déroulement de la pièce tendait à prouver au fond, c'est-à-dire que les Grenoblois avaient, tout au long du conflit, su tous s'unir autour d'un idéal commun. Ils pouvaient donc être légitimement « *fiers de leur mémoire* ».

<sup>747</sup> Antoine Prost, « *D'une guerre mondiale à l'autre* », in *La mémoire des Français...*, op. cit., p. 25.

de s'imposer comme les *dates commémoratives officielles spécifiques à la Deuxième Guerre mondiale*, et que l'on espère définitivement admises par tous.

Enfin, à part, car délibérément situées en dehors de toute volonté unanimiste, les *cérémonies commémoratives partisans*, qui ressortissent elles d'une pratique quasiment « privée »<sup>748</sup>.

## 1 – Les dates commémoratives locales.

La première cérémonie commémorative<sup>749</sup> qui se déroule dans le Grenoble libéré a lieu le 25 août 1944, c'est-à-dire trois jours seulement après la Libération effective de la ville. L'instant le plus fort de cette cérémonie, si l'on suit la presse, est le moment où **« le préfet de l'Isère, le C.D.L. de l'Isère, le maire de Grenoble et le conseil municipal [...] sont allés fleurir la tombe déjà couverte de fleurs des Fusillés du cours Berriat »**<sup>750</sup>.

La ville à peine libérée, c'est donc de façon prioritaire un événement à forte résonance locale que l'on a à cœur de célébrer. D'une manière générale et très logique, l'événement local est donc non seulement le premier à être fêté, mais il est aussi celui qui jouira le plus longtemps de la faveur de la population. La véritable difficulté réside ailleurs, dans les dates *choisies* pour évoquer l'expérience locale de la guerre. Pour Grenoble, l'originalité est en la matière patente pour deux raisons.

D'abord, nous l'avons déjà suggéré, la multiplicité des événements locaux liés à la Deuxième Guerre mondiale et à la Résistance fait que c'est une foule de dates commémoratives qui s'offre à la population dès la fin de 1944. On reste en effet étonné devant le nombre incroyable de cérémonies commémoratives qui se déroulent à Grenoble et dans la région entre le 29 juillet et le 27 août 1945. Loin d'être un avantage, le fort vécu « résistanciel » de la région fait éclater la commémoration en une kyrielle de dates. L'exemple de la commémoration des combats et des exactions survenus dans le Vercors est sur ce point probant. En 1945, on tentera bien de regrouper toutes les cérémonies en une seule et unique date, mais le projet échoue finalement et les célébrations des combats et martyrs s'étalent sur tout le mois. Le peu d'empressement des autorités administratives en même temps que le manque de coopération des communes concernées ruinent cette idée d'une « fédération » commémorative. La présence du ministre de la guerre dans le Vercors le 5 août n'empêchera d'ailleurs pas la dispersion de la mémoire en une surabondance de dates commémoratives, tant chaque village tient à posséder la sienne, à se démarquer en affirmant la spécificité de son histoire et de sa mémoire. On se trouve là dans le cadre d'une commémoration « rurale » où le facteur local, voire micro-local est considéré comme étant le plus important, au

---

<sup>748</sup> Il s'agit de ces cérémonies que Robert Frank appelle les « *commémorations locales militantes* » ; in *La mémoire des Français...*, *op. cit.*, p. 387. Voir *supra*, notre partie sur les dates commémoratives communistes.

<sup>749</sup> Il s'agit bien là d'une *commémoration*, étant donné surtout le caractère d'hommage aux morts qu'elle comporte et non, comme ce sera le cas pour la venue de De Gaulle en novembre, d'une *célébration*. On reviendra plus avant sur ce subtil distinguo.

<sup>750</sup> *Les Allobroges, 26 août 1944, 1<sup>ère</sup> page.*



risque donc parfois de produire un effet « frontière » et d'empêcher une alliance, une fusion commémorative. On célèbre d'abord et avant tout ses morts<sup>751</sup>. A cela s'ajoute le fait que « **les personnalités qui devaient présider aux cérémonies commémoratives des combats du Vercors prévues pour le 22 juillet 1945 ne pouvant être présentes à cette date, ces cérémonies se déroulent durant la première quinzaine d'août, à une date qui sera prochainement fixée**<sup>752</sup> ». La non fidélité à la date est un obstacle majeur mis au succès de la cérémonie commémorative, on comprend aisément pourquoi. C'est bien un jour précis qui fait référence pour les « locaux » et non pas n'importe lequel ; les « autorités » parisiennes, en ne le comprenant pas, se sont coupées de la réalité locale (cette incompréhension durera, comme on le vérifiera notamment pour le Vercors ; cf. *infra*).

Sur un deuxième plan, les événements commémorés au cours du climax d'août montrent qu'à Grenoble le fait local essentiel n'est pas par un acte *militaire*, ou *guerrier stricto sensu*. Ce qui possède d'emblée une forte prégnance pour l'opinion publique grenobloise, c'est avant tout le martyr de la Résistance. Qu'il s'agisse des héros victimes de la « Saint-Barthélemy grenobloise », ou les Fusillés du cours Berriat, la Résistance est alors en effet plus perçue dans sa dimension de Martyre que dans celle du Combat. C'est dans ce sens par exemple que l'explosion de la caserne de Bonne<sup>753</sup> – une des très grandes actions de la Résistance grenobloise – ne justifiera pas, curieusement, la tenue d'une véritable cérémonie commémorative à la Libération. Une plaque commémorative rappelant ce haut fait ne sera apposée sur les murs de la caserne de Bonne que très récemment, c'est-à-dire le 2 décembre 1990. Tout au contraire, les Fusillés du cours Berriat sont eux très emblématiques et leur mémoire « aisée » à mettre en place, d'un point de vue pragmatique, puisque les victimes ayant toutes été exécutées à la *même date* et au *même endroit*, on n'aura jamais aucun mal à commémorer l'événement à date fixe (chaque 14 août).

En revanche, les Martyrs de la Saint-Barthélemy ne seront jamais évoqués en tant que tels au cours d'une seule et même cérémonie. En novembre 1945, chacun de ses héros a droit à sa commémoration. Cependant, elle est souvent chapeauté par un mouvement politique particulier. De plus, on ne parvient pas là non plus à vaincre la dispersion, ce qui fait que, peu à peu, par manque d'unité et aussi d'organisation, c'est-à-dire en échouant à créer la « fédération » commémorative, le souvenir de ces martyrs tendra à disparaître. La presse tente bien, dans les premiers temps, de réunir précisément ces héros, en évoquant une espèce de « martyr global ». Mais l'article des *Allobroges* du 29 novembre 1944 (« 27, 28, 29 novembre 1943, la Saint-Barthélemy des patriotes cimentée dans le sang la Résistance dauphinoise »), ne sera suivi d'aucune commémoration éponyme, et c'est bien séparément que l'on évoquera le souvenir de Bistési, Pain, Valois, etc.

<sup>751</sup> « La communauté villageoise ou urbaine célèbre d'abord les siens que la localité voisine ignore », écrit Jean-Marie Guillon à propos du Var ; cité par Claude Lévy et Alain Monchablon, « Les variables locales et régionales », *art. cité*, p. 85.

<sup>752</sup> *Les Allobroges, 25 juillet 1945, 1<sup>ère</sup> page.*

<sup>753</sup> Le 2 décembre 1943.

De même, si les Suppliciés du Polygone ont fait prendre conscience un an plus tôt à Grenoble de la spécificité de son martyr, leur mémoire ne sera pas sanctionnée en 1945 par l'attribution d'une date commémorative fixe ou même indépendante. L'initiative que prend le MLN en la matière est vouée à l'échec<sup>754</sup> car, captant à son seul bénéfice la mémoire de ces morts, il les prive dans le même mouvement du soutien de l'ensemble de la communauté.

Bien entendu, il est en revanche aisé de commémorer l'anniversaire de la Libération de Grenoble à date fixe. Cette commémoration est même un modèle de perfection commémorative parce qu'elle joint à l'exactitude chronologique un rituel relativement original parce que pour partie d'origine populaire, comme nous le verrons. La population grenobloise a trouvé là un point de repère suffisamment signifiant pour qu'il fasse éternellement figure de valeur absolue au sein de son calendrier commémoratif, alors en pleine élaboration.

Peu à peu, ce seront *trois dates* principales qui se détacheront du foisonnement observé en 1944 et 1945. Après le chevauchement et la volonté de tout dire qui faisaient confondre en une même date Résistance, Martyre et Combat, chaque date a trouvé en 1946 sa destination propre. Chacune incarne un aspect précis de l'expérience grenobloise de la guerre. On sait à présent, en 1946, ce que l'on veut et ce que l'on peut commémorer et à quelle date le faire ; la période de la « fièvre commémorante » est alors apaisée, même si les mois d'été restent encore très chargés.

Dans l'ordre chronologique – qui en l'occurrence fait sens puisque c'est le calendrier qui dicte sa loi –, c'est l'anniversaire de la *Bataille du Vercors*, dont les cérémonies s'étaient sur tout le week-end du 20 et 21 juillet, que l'on commémore en premier. Ce sont là les combats de la Résistance, perçue d'abord dans sa dimension armée et en même temps les martyrs des populations civiles du plateau qui sont honorés<sup>755</sup>.

Ensuite, vient la cérémonie commémorative en l'honneur de la mémoire des *Patriotes fusillés du cours Berriat*. Elle se déroule invariablement le 14 août, conservant pendant toute la période que nous considérons une extrême importance. A cette date, c'est le martyr de la Résistance qui est rappelé.

Enfin, les *fêtes de la Libération* sont célébrées en 1946 les samedi et dimanche 24 et 25 août, alors qu'elles se tiennent le mercredi 22 août en 1945, c'est-à-dire à la date anniversaire précise de la Libération de Grenoble un an plus tôt. Mais le décalage, contrairement à l'exemple du Vercors envisagé plus haut, n'est là nullement un handicap, puisqu'au contraire il permettra à Grenoble de jouir de deux jours complets de liesse. De façon claire, c'est la mémoire globale de la Résistance qui est là honorée à son tour de façon prioritaire, à travers l'évocation de sa principale « victoire », qui a rendu la ville à sa liberté.

Naturellement, des cérémonies annexes perdurent, qui gravitent cependant toutes autour de ces trois grandes dates. Mais le plus significatif est qu'un certain tri s'est

---

<sup>754</sup> *Les Allobroges*, numéro du 27 août 1945, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>755</sup> Pour une analyse plus fine, cf. *infra*.

progressivement opéré et que le calendrier trop riche de 1945 a cédé la place à une sélection plus rigoureuse des dates commémoratives locales en 1946. Mis en place en deux ans, ce calendrier fonctionnera pendant vingt ans. Le temps court de la commémoration qui s'étend d'août 1944 à août 1946 réussit ce tour de force d'assurer la transition entre une mémoire « immédiate » créée dans l'urgence et la mise en place d'une mémoire « éternelle », ou en tout cas à vocation éternelle.

## 2 – Les dates commémoratives nationales.

Le 11 novembre et le 14 juillet sont des dates commémoratives prépondérantes, qui ne peuvent que figurer au calendrier grenoblois. Leur caractère de fête nationale fait qu'elles ont très profondément ancrées dans la conscience collective aussi bien que dans les habitudes, ce qui leur assure depuis longtemps un réel succès auprès de l'opinion. A ces deux dates repères, on peut aussi joindre celles du 1<sup>er</sup> et du 2 novembre ; le jour de « tous les Saints » et celui des morts s'unissant pour donner une cérémonie commémorative particulièrement suivie par la population et dépassant en tout cas largement le cadre chrétien.

Pour ces trois dates, on passe donc du système honorifique local au domaine plus large de la mémoire nationale.

Les deux points intéressants sont que contrairement à ce que l'on vient de dire des dates commémoratives locales, aucun problème de calendrier n'est là à signaler, et que, en commémorant le 1<sup>er</sup> et le 11 novembre, ainsi que le 14 juillet, Grenoble s'inscrit dans une pratique partagée au même moment par toute la France libérée<sup>756</sup>.

L'enjeu principal se situe ailleurs : il consiste à se demander ce que, à la lumière des événements vécus pendant quatre ans, on va célébrer lors de ces cérémonies. Comment une fête à l'origine religieuse comme le 1<sup>er</sup> novembre peut-elle permettre à la Résistance de se mettre en scène ? Est-ce que la spécificité locale trouve encore l'espace nécessaire à son affirmation lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre ? Voilà quelques-unes des questions que doivent se poser les organisateurs. Nous avons déjà examiné la façon dont ils y répondent pour le cas particulier du 11 novembre ; examinons

<sup>756</sup> Le télégramme n° 1102 reçu de Paris et immédiatement transmis par le préfet aux sous-préfets et aux maires du département en juillet 1945 insiste sur le caractère particulier de la fête nationale en cette année charnière : « *Gouvernement a décidé veillée soirée du 13 juillet consacrée aux morts de la Résistance et de la Guerre. Veillée faite égalité par prisonniers, déportés et résistants [souligné par le préfet Reynier]. Garde assurée par F.F.I. De 23 heures à 24 heures dans chaque commune veillée devant monuments aux morts, charniers, hauts-lieux de la Résistance et de la Libération [souligné par le préfet]. Avant 23 heures offices dans églises, temples, synagogues consacrés à ceux qui ne reviendront pas et qui par leur souvenir et la cause de la Liberté qu'ils ont défendue sont vivants parmi nous. Bals et réjouissances publics interrompus de 23 heures à 24 heures. Propagande nationale sera menée par radio à ce sujet. Saisir comités d'accueil de cette décision. Leur en confier l'exécution ; donner consigne aux maires. Signé : Frenay* ». En revanche, dès l'année suivante, on note une volonté explicite de revenir « à la normale » en quelque sorte. Et la circulaire de Reynier aux préfets et maires datée du 10 juillet 1947 est très précise à ce sujet : « *A l'occasion de la célébration de la Fête Nationale du 14 juillet, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement désire que l'on revienne aux commémorations traditionnelles d'avant-guerre [...] [souligné par nous].* » ADI, 54 M 43, « Fêtes Nationales du 14 juillet. 1945-56 ».

à présent le fonctionnement grenoblois des autres « grandes dates » commémoratives nationales.

## **2 – 1 Le 1<sup>er</sup> novembre, fête des Saints de la Résistance.**

Chronologiquement, le 1<sup>er</sup> novembre 1944 est la première de ces dates commémoratives nationales, cérémonie commémorative à laquelle Paris décide de donner le nom de « **Journée Nationale des Massacrés**<sup>757</sup> ».

Les titres des comptes rendus de la presse grenobloise sont à cette occasion unanimes et puisent tous aux mêmes sources. Pour *Le Réveil*, « **Grenoble a commémoré dignement ses Martyrs de la Résistance** » ; *Les Allobroges* évoque, lui, « **Toussaint 1944. Grenoble a commémoré avec ferveur ses Héros martyrs de la Résistance** », alors que *Le Travailleur Alpin* parle de Toussaint 1944 comme de « **la Toussaint des Martyrs et des Fusillés** ». La principale originalité du 1<sup>er</sup> novembre 1944 réside dans l'alliance réalisée entre une fête primitivement inscrite au calendrier commémoratif catholique et des morts qui, en 1944, sont d'abord honorés parce qu'ils appartiennent à la Résistance.

D'une manière générale cependant, ce sont toutes les « *Victimes de la barbarie nazie* » dont on évoque le souvenir le 1<sup>er</sup> novembre. Comme l'écrit *Le Réveil* ce jour-là, « **Toussaint 1944, ce fut la Toussaint de nos Martyrs, de nos Fusillés, de nos Héros de la Résistance [...], partout un émouvant hommage a été rendu à toutes les Victimes de la barbarie allemande. On a pensé aussi aux prisonniers, aux Déportés, aux otages, aux autres disparus** ».

Si les morts « traditionnels » sont un tant soit peu oubliés ou en tout cas évacués au profit des seuls morts des quatre années de guerre, à l'intérieur de cette dernière catégorie, aucune discrimination n'est perceptible. On assiste plutôt à un essai de mise en place d'une mémoire globalisante, puisque, d'une façon subtile, même les déportés (sans que cependant l'on aille jusqu'à nuancer entre les différents types de Déportation), prisonniers, et « *autres disparus* » sont intégrés à la catégorie générique des martyrs de la Résistance. Le 1<sup>er</sup> novembre est donc bien la fête des « saints de la Résistance », et de tous ses saints. Tous ceux qui sont tombés au cours des quatre années de guerre, qu'ils aient été militaires, résistants ou victimes civiles de la répression allemande, sont rattachés à la seule famille funéraire de la Résistance. Celle-ci grossit ainsi ses rangs grâce à des morts qui lui sont parfois étrangers, mais qu'elle accueille volontiers. En ce sens, il n'est pas innocent que la presse parle du besoin d'élever un « **cénotaphe à la mémoire de toutes les victimes de la barbarie allemande** », car ce type de monument commémoratif, peu fréquent, a en effet pour principale fonction « *d'associer des morts éloignés aux morts du cimetière* », comme le rappelle Gérard Namer<sup>758</sup>.

Allant plus loin, Grenoble renoue même avec une tradition remontant à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, puisque, pratiquant comme en passant l'analogie historique entre deux

<sup>757</sup> Dont curieusement, dans *La commémoration en France...*, Gérard Namer ne parle pas.

<sup>758</sup> In *op. cit.*, p. 18.

conflits que leur nature rapprocherait, les autorités se « *recueillent devant le monument de 1870* ». D'ailleurs, pour parachever cette tentative de mise en place d'une mémoire globale, la presse a soin de préciser qu'on n'exclut pas les militaires morts en 1939-1940, ceux-là mêmes qui pourtant – sauf à Grenoble, ne l'oublions pas – sont porteurs d'une mémoire de la défaite, puisque « *l'hommage s'est poursuivi au carré des militaires rapatriés*<sup>759</sup> ».

Il suffit d'ailleurs de parcourir les éditoriaux des trois quotidiens grenoblois et les compte rendu qu'ils consacrent à la cérémonie pour percevoir tout ce que cette Toussaint particulière emprunte au vocabulaire spécifique de la traditionnelle fête religieuse. *Le Travailleur Alpin* est celui qui pousse le moins loin le parallèle, alors que *Le Réveil*, au contraire, semble s'en régaler. Il est ainsi logiquement le seul journal à signaler que « *l'après-midi, à 15 heures, Son Excellence Mgr Caillot, évêque de Grenoble, accompagné de plusieurs membres du clergé, s'est rendu au cimetière Saint Roch [...]* » , ajoutant qu' « *aux cérémonies officielles, dans les églises, dans les nécropoles, partout un émouvant hommage a été rendu à toutes les victimes de la barbarie allemande. Sur les tombes des êtres chers, la foule a accompli son pieux pèlerinage. Toute la journée, ce fut le long et incessant défilé des mères, des épouses, des pères venus se recueillir et prier devant une humble croix*<sup>760</sup> . »

Grenoble, en fédérant ainsi ses saints et ses morts au cours de la cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre, copie symboliquement de Gaulle, qui prêchait aussi le même jour, depuis le « mur des fusillés » de Vincennes, l'Union dans la Mort : « *Ces morts, ces martyrs, ces soldats, la terre maternelle enveloppe désormais leur repos. Mais nous tous, fils, filles de la Patrie, frères et sœurs de ceux qui sont tombés pour elle, aussi bien sous le soleil des champs de bataille que dans la brume glacée des matins d'exécution, nous avons à remplir les devoirs qu'ils nous ont fixés*<sup>761</sup> . »

La commémoration est là clairement assimilée à un enterrement symbolique, à un gigantesque et immatériel cénotaphe ; c'est par l'ensevelissement de tous les morts dans la même tombe – celle de la Résistance à l'oppression – qu'est signifiée l'Union des vivants.

Encore pour le 1<sup>er</sup> novembre 1945, c'est ce caractère d'union des morts autour de la mémoire de la Résistance grenobloise qui sera délibérément mis en exergue. Excepté le fait que la Toussaint 1945 est à présent la « *première Toussaint de la Victoire* », le schéma est tout à fait semblable à celui de l'année précédente, même s'il perd logiquement un peu en intensité. Car le temps accomplit irrémédiablement son œuvre. S'il était normalement investi au lendemain de la Libération par la mémoire de la Résistance, le 1<sup>er</sup> novembre retrouvera petit à petit sa destination originelle : dès 1946, on ne parlera plus exclusivement « *des Fusillés et Martyrs de la Résistance* ». La Toussaint est redevenue la fête de « tous les saints » et celle des morts, de « tous les morts »...

<sup>759</sup> *Les Allobroges*, numéro du 2 novembre 1944, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>760</sup> *Le Réveil*, numéro du 2 novembre 1944, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>761</sup> *Les Allobroges*, numéro du 2 novembre 1944, 1<sup>ère</sup> page.

## **2 – 2 Le 8 mai : chronique d'une victoire annoncée.**

Le 7 mai 1945, *Le Travailleur Alpin* clamait déjà joyeusement en première page : « **Le grand jour V fêté par anticipation à Bourg d'Oisans .** »

En effet, au début du mois de mai 1945, quelques cérémonies tentèrent de devancer cet événement majeur entre tous, dont on pressentait qu'il ne tarderait guère à survenir. *Le Travailleur Alpin* est ainsi heureux de publier le 4 mai l'annonce suivante : « **Dauphinois, pavoisez ! A l'occasion de la prise de Berlin , par l'Armée Rouge, le préfet de l'Isère invite la population dauphinoise à pavoiser** »...

Aussi, le 8 mai 1945, est-ce une explosion de joie certes spontanée, mais néanmoins largement prévisible, qui déferle dans les rues de Grenoble. Pour les journaux, l'important semble être de souligner la façon dont l'histoire se répète. Le 8 mai 1945 confirme ce que les Grenoblois prophétisaient le 11 novembre 1943 et ce qu'ils pronostiquaient le 11 novembre 1944. La première page des *Allobroges* est à ce titre significative : « **Pour la deuxième fois en vingt-sept ans, l'Allemagne capitule en terre française.** » Pour *Le Réveil*, c'est aussi le fait que la reddition sans condition de l'Allemagne ait été signée à Reims qui importe le plus.

Le 8 mai est donc d'abord présenté comme une victoire alliée, mais dans laquelle la France joua un grand rôle. En évoquant le « **glorieux précédent du 11 novembre 1918** <sup>762</sup> », « **la même joie que le 11 novembre 1918** <sup>763</sup> », les journaux ont soin d'ancrer immédiatement l'événement dans une sorte de continuité historique nationale. Simplement, a-t-on soin de préciser, on ne veut pas que cette nouvelle victoire sur l'Allemagne soit gâchée, comme le fut celle de 1918...

A Grenoble, comme partout ailleurs, c'est apparemment une joie pure qui l'emporte. Grenoble est « **pavoisée et fleurie, comme jamais elle ne le fut, et elle a célébré dans la joyeuse allégresse le grand jour de la victoire** <sup>764</sup> » (le quotidien communiste, lui, remarque que « **Grenoble a célébré la victoire avec une enthousiaste ferveur** <sup>765</sup> »).

Certes, des monômes d'étudiants se forment, des réunions impromptues d'orchestres organisent des bals populaires au coin des rues et d'autres manifestations du même style se déroulent dans la nuit du 8 au 9 mai <sup>766</sup>. La cérémonie officielle, au cours de laquelle le préfet Reyniera appelé, encore une fois, au « *Travail et à l'Union* », a succédé à la retransmission du discours de De Gaulle et le 8 mai apparaît à tous comme l'aboutissement victorieux et même joyeux de cinq ans de guerre.

<sup>762</sup> *Le Réveil*, numéro du 9 mai 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>763</sup> *Les Allobroges*, numéro du 8 mai 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>764</sup> *Ibidem*.

<sup>765</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 9 mai 1945, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>766</sup> Voir ce qu'a filmé le cinéaste maréchaliste André Gimel de ce jour si particulier. Cf. *infra*, « Les Malmémoires ».

Cependant, deux considérations tempèrent l'impression d'union dans la joie que s'appliquent consciencieusement à donner les journaux.

Tout d'abord, le Parti communiste grenoblois tente une prise en main officielle des fêtes, s'appliquant dans le même temps à leur donner un caractère populaire. Depuis le début du mois, à coups d'annonces anticipées de victoires de l'Armée Rouge, de mini-manifestations plus ou moins préparées, le Parti communiste a su créer un climat particulier dans lequel il tente de présenter l'URSS comme le principal artisan de cette victoire finale que l'on fête le 8 mai. Sans vraiment parvenir à obtenir le rôle de principal officiant, le Parti a cependant su installer une ambiance « mémorielle » qui lui est globalement propice et aussi présenter une esquisse d'équation historique : la Victoire, c'est l'URSS.

En retour, les autorités officielles n'ont pas fait preuve de beaucoup d'imagination, ne croyant pas utile d'organiser et de canaliser l'enthousiasme de la population. La cérémonie commémorative officielle, par son côté figé, semble presque triste et routinière et paraît en décalage complet avec la joie qui s'exprime au même moment dans les rues de la ville. Car si la population est d'accord pour penser à ses morts, elle souhaiterait pour une fois donner libre cours à son enthousiasme et à sa gaieté... Ainsi, le rapport qu'adresse le préfet Reynier à Paris le 11 mai est-il d'une brièveté et d'une « pauvreté » surprenantes. Alors que « *les cérémonies en l'honneur de la Victoire* » devaient recouvrir un caractère exceptionnel, elles semblent presque anodines pour le représentant du pouvoir central<sup>767</sup>. Pourtant, dès le 5 mai, Reynier avait été averti de l'imminence de la capitulation allemande. Paris lui avait stipulé que le général de Gaulle s'adresserait bientôt à la nation et qu'il devrait alors annoncer officiellement la nouvelle à Grenoble un quart d'heure après le début du discours. A côté de cela, le ministre de l'intérieur laissait à Reynier toute latitude dans la préparation des fêtes et cérémonies. La « fête spontanée » qui va submerger les rues de Grenoble est en fait très encadrée, surveillée et organisée de près par l'État, qui, en l'occurrence, s'appuie sur ces relais formidables que sont les préfets. Évidemment, en l'occurrence, l'État, c'est de Gaulle<sup>768</sup>. Et il est hors de question qu'une mauvaise gestion éventuelle<sup>769</sup> de ces instants d'euphorie puisse déboucher sur un quelconque débordement populaire, c'est-à-dire avant tout sur une intrusion des

<sup>767</sup> Archives Départementales de l'Isère, 54 M 42, « Fêtes nationales de la Victoire et de Jeanne d'Arc. 1948-1954 », dossier intitulé « 8 mai 1945 ».

<sup>768</sup> Le 7 mai, le ministre de l'Intérieur envoie donc un télégramme à ses représentants départementaux : « [...] l'annonce de la fin des hostilités résultera d'une déclaration faite à la radio par le général de Gaulle [...]. Le gouvernement décide que le jour où serait annoncée dans les conditions précitées la fin des hostilités et le lendemain seront considérés comme jours fériés. » ADI, 54 M 41, « Police générale [...] 1944-8 ».

<sup>769</sup> On est tellement précis que le Commissaire de la République envoie une note aux préfets de la région Rhône-Alpes leur stipulant, entre autres recommandations, que « [...] si le communiqué annonçant l'Armistice est connu avant 16 heures, la cérémonie commencera le soir même à 21 heures par la retraite aux flambeaux. Si le communiqué annonçant la nouvelle parvient après 16 heures les cérémonies commenceront le lendemain matin à 8 heures par la sonnerie des cloches et se termineront par la retraite aux flambeaux » ; ADI, *ibidem*. Voir en annexe n° II le télégramme reçu par Reynier le 5 mai 1945 ainsi que le compte rendu qu'il adresse à Paris quelques jours plus tard.

communistes<sup>770</sup> .

De fait, on pourrait presque parler d'un échec du 8 mai, il est vrai encore assez peu sensible en 1945, mais qui ira se confirmant dans les années qui suivent (cf. *infra*), sanctionné par un manque d'assiduité flagrant de la population aux cérémonies officielles. Le 8 mai n'arrive pas, à Grenoble, à s'imposer comme la date commémorative de la Deuxième Guerre mondiale, et ce principalement pour deux raisons. La première, c'est Pierre Fugainqui nous l'a fournie en nous disant que, pour lui et ses camarades résistants de la région grenobloise, le 8 mai, « *c'était plus [notre] affaire*<sup>771</sup> ». Il en va, semble-t-il, à peu près de même pour l'ensemble de la population. Car à Grenoble, il y a en effet presque neuf mois que l'on a chassé les Allemands. La reddition générale de l'Allemagne, si elle est accueillie avec joie, n'est que la conclusion tardive d'une situation entérinée de fait localement depuis presque un an. L'événement est relativement peu prégnant pour les Grenoblois parce qu'il ne les concerne pas directement. La *Victoire* n'est en effet pas leur préoccupation majeure. Pour eux, c'est la *Libération* de leur ville qui a compté<sup>772</sup> .

« **Le véritable jour V grenoblois, nous disait ainsi significativement Pierre Fugain , c'est en fait le 22 août 1944...** » , ce qui est au passage une nouvelle preuve de la prépondérance donnée à la situation locale.

La deuxième raison de cette relative désaffection pour le 8 mai résulte du décalage chronologique entre la date réelle de la signature de la reddition des troupes allemandes et la date à laquelle se déroulent, dès 1946, les cérémonies commémoratives officielles de l'événement. En effet, pour ne pas priver le pays d'une journée de travail, « **le gouvernement, nous informe Les Allobroges du 11 mai 1946, a décidé par une loi de commémorer la victoire de 1945 le dimanche qui suit le 8 mai, si celui-ci ne tombe toutefois pas un dimanche**<sup>773</sup> » . Ainsi, pour 1946 par exemple, le déroulement des cérémonies commémoratives est-il programmé pour le dimanche 12 mai, soit quatre jours après la date anniversaire réelle. C'est beaucoup trop tard.

Ce décalage, la Résistance ne le supporte pas. Pierre Lanquetin nous disait qu'à Grenoble, le préfet Reynieravait vu défiler dans son bureau pratiquement tous les

---

<sup>770</sup> D'ailleurs, le rapport du Commissaire de police de Voiron au préfet le 8 mai 1945 traduit bien cette surveillance constante que l'on exerce sur le Parti. Précisant que « [...] la foule a été estimée à plus de sept mille personnes [...] », il continue : « *cependant, alors que les citadins se dispersaient hors du Jardin Municipal, les membres du Parti communiste se sont rassemblés au kiosque à musique et là M. Carrière , responsable local du Parti, a fait un discours, rendu d'ailleurs en totalité inaudible par suite du bruit de la foule et des véhicules en circulation [...]* » ; ADI, *ibid*.

<sup>771</sup> Entrevue du 28 février 1991.

<sup>772</sup> De même, à l'échelle supérieure, c'est-à-dire au niveau de la France considérée en son entier, la majorité de la population s'est elle sentie symboliquement libérée dès le moment où de Gaulle, le 26 août 1944, a descendu les Champs-Élysées. A l'Est – les Alsaciens et les Lorrains notamment – on dut attendre plus longtemps la libération effective, qui n'intervint qu'à la fin janvier 1945, après le recul généralisé des Allemands et l'échec de leur contre offensive dans les Ardennes.

<sup>773</sup> **La loi est du 7 mai 1946 ; elle est publiée au Journal Officiel le 8 mai 1946. Voir Henry Rousso, Le syndrome de Vichy ..., op. cit., page 368, note n° 3.**



responsables des mouvements de Résistance, exaspérés que, à l'instar du 11 novembre, le 8 mai ne devienne pas immédiatement un jour férié, chômé, une fête nationale<sup>774</sup>. Les résistants voyaient en fait dans cette décision une tentative des politiques pour minorer l'importance de leur action et pour les priver d'une importante manifestation de leur mémoire, ce qui explique leur réaction épidermique. Ils décident alors de commémorer le jour V au jour exact de l'anniversaire de la Capitulation allemande.

Grenoble connut alors, en mai 1946 et en l'espace de quatre jours, deux cérémonies commémoratives de la Victoire. Deux cérémonies très nettement différenciées si l'on en croit *Le Travailleur Alpin*, lequel titre, le 9 mai : « **Hier, Grenoble la Résistante a fêté l'anniversaire de la victoire** » et, le 13 mai, au lendemain des fêtes officielles : « **Grenoble a célébré dans le souvenir de ses morts, l'anniversaire de la Victoire**<sup>775</sup> . »

A la Résistance est donc conféré le soin d'être fidèle et ponctuelle aux rendez-vous que lui fixe la mémoire, sa mémoire, même si (et c'est un palliatif) cette date n'est pas à proprement parler sa date. D'ailleurs, Reynieret Martin, le préfet et le maire, en tant qu'anciens résistants, se joignirent le 8 mai au cortège des « **anciens des maquis et de la Résistance**<sup>776</sup> » et en prirent même la tête, mais à titre strictement privé. Ainsi, les résistants se perçoivent-ils à ce moment-là comme une catégorie à part du reste de la population ; ce sont eux seuls qui défilent le 8 mai – « *leur journée de travail accomplie* », tient cependant à préciser *Les Allobroges*. « **Les anciens maquisards ayant marqué par leur manifestation leur désir de commémorer dignement l'anniversaire du jour V**<sup>777</sup> », entendent être considérés comme les seuls gardiens légitimes et vigilants de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale et de la Résistance. Certes, ils regrettent amèrement que la population ne suive pas (« **le visage de la ville resta semblable à celui du plus ordinaire des jours. Point ou presque pas de drapeaux aux fenêtres, chacun de nous poursuivant son petit traintrain quotidien**<sup>778</sup> »), mais ils en rejettent la faute sur les autorités gouvernementales.

La population, elle, est évidemment un peu désorientée. Certains, comme les turbulents écoliers grenoblois, en profitent même pour essayer de s'octroyer un jour de congé supplémentaire, en feignant de croire que le 8 mai est un jour férié. *Les Allobroges* du 11 mai, intransigeant, publie d'ailleurs à ce sujet une mise au point et indique à ces « *garnements* » qu'en ce qui les concerne, le meilleur moyen de fêter convenablement l'événement est encore de se rendre aux cérémonies officielles du 12. Il faut, pour le quotidien, ne pas déconsidérer les manifestations des résistants par de bruyants monômes d'étudiants qui ne pensent en fait qu'à s'amuser.

<sup>774</sup> Pierre Lanquetin, chef de Cabinet du préfet Reynier. Entrevue du 17 juin 1991.

<sup>775</sup> *Souligné par nous.*

<sup>776</sup> *Les Allobroges, numéro du 9 mai 1946, 2<sup>ème</sup> page.*

<sup>777</sup> *Le Travailleur Alpin, 9 mai 1946, 1<sup>ère</sup> page.*

<sup>778</sup> *Le Travailleur Alpin, ibidem.*

Le 13 mai 1946 en revanche, les compte rendu des journaux sont presque ridicules à force de modestie, et leur point commun est que tous cherchent à camoufler la faible assistance populaire. Alors qu'ils consacrent deux pages entières sur les quatre que compte le journal en ces temps de pénurie de papier, à la visite que fait à Grenoble Jacques Duclos le 12 mai, les communistes du *Travailleur Alpin* n'attribuent-ils qu'une minuscule place, en troisième page, au compte rendu des fêtes de la Victoire, le journal communiste grenoblois se contentant d'indiquer, par une formule toute sibylline que **« Bien qu'en retard de deux jours sur le calendrier, la commémoration de la Victoire a gardé le caractère qu'elle devait avoir »**.

Répétons-le, le 8 mai n'arrive pas à s'imposer, à Grenoble comme du reste dans toute la France<sup>779</sup>, comme la date commémorative par excellence de la Deuxième Guerre mondiale. Et la loi du 20 mars 1953, qui fixe, sous la pression des anciens résistants, enfin entendus, la commémoration du 8 mai 1945 le jour même du 8 mai, ne changera rien au problème ; les Grenoblois continueront à bouder le 8 mai, comme on va le voir. La différence historique entre la Première et la Deuxième Guerre mondiale est trop importante pour que le 8 mai puisse espérer connaître un succès commémoratif comparable à celui du 11 novembre.

### **2 – 3 Le 18 juin, une commémoration qui porte un nom propre**<sup>780</sup>.

Si la commémoration du 8 mai est donc un semi échec, on est en retour frappé du succès remporté par le 18 juin, le rapport n° 3494 des Renseignements Généraux grenoblois précisant que la foule était nombreuse ce jour-là<sup>781</sup>. Le 18 juin est la première grande date commémorative inscrite au calendrier après le 8 mai. Significativement, et alors qu'il ne l'avait pas fait pour le 8 mai, le préfet donne congé aux enfants des écoles qui participent ainsi, le 18 juin 1945, au cortège ; il invite également les **« employeurs à donner toute faculté à leur personnel pour qu'il puisse assister aux différentes manifestations**<sup>782</sup>... ». Quelle subite inégalité dans le traitement !

<sup>779</sup> Voir les contributions des correspondants départementaux de l'IHTP in *La Mémoire des Français...*, *op. cit.*, p. 113 à 367. Lire également la mise au point définitive établie par Serge Barcellini, « La commémoration du 8 mai 1945, un combat entre Histoire et Mémoire. Bataille sur un "armistice". Polémique sur la qualification du 8 mai 1945 », in *Historiens et Géographes*, n° 348, p. 99-104.

<sup>780</sup> **Nous nous inspirons pour ce titre d'un passage de Régis Debray : « Voyez nos jours de fête. Le "18 juin" porte un nom propre, le "1<sup>er</sup> Mai" n'en a pas. L'histoire de la droite est une galerie de portraits, celle de la gauche une enfilade de mouvements de foule », in *A demain de Gaulle*, Paris, Gallimard, collection « Folio/actuel », 1996, p. 76.**

<sup>781</sup> ADI, 2696 W 62, « Commémorations de fêtes nationales et anniversaires », pochette 3, « Commémorations de l'Appel du 18 Juin 1940 ».

<sup>782</sup> **« Avis à la population » diffusé par toute la presse les 17 et 18 juin 1945. Le télégramme n° 775 du ministère de l'Intérieur était ainsi libellé : « [...] 1/ Le Gouvernement vous laisse toute initiative pour la commémoration du 18 Juin. 2/ Toutefois les nécessités impérieuses de la production ne permettent pas de donner au 18 Juin le caractère d'un jour chômé ni férié. 3/ Dans les villes où existe une garnison une revue militaire devra être organisée. 4/ Dans les établissements d'enseignement les classes et cours du matin du 18 juin pourront être supprimés » ; ADI, *ibidem*.**

Deux raisons essentielles peuvent expliquer un tel engouement pour le 18 juin. On sait que « l'appel » est tout d'abord un épisode strictement français de la Deuxième Guerre mondiale. Alors que le 8 mai marque la victoire des pays alliés, le 18 juin ne concerne en effet que la France. L'importance historico-politique objective de l'événement, ainsi que sa résonance purement affective au sein de la mémoire collective nationale n'en seront logiquement que plus fortes, le 18 juin 1945 devenant ainsi de façon un brin tardive la commémoration de la Victoire française.

Ensuite, en commémorant en 1945 l'appel du 18 juin, la France a l'impression de boucler un cycle, de refermer symboliquement mais définitivement une parenthèse douloureuse de cinq ans. Le terrible mois de juin 1940, s'il marqua en effet le début des véritables difficultés pour la France, symbolisa aussi un fol espoir. La débâcle était certes totale et Pétain la sanctionnait le 17 en appelant à déposer les armes ; mais dès le lendemain, le général de Gaulle lançait son fabuleux appel. Comme l'écrit d'ailleurs *Les Allobroges* du 18 juin 1945 : « *Le 18 juin 1940, de Gaulle **promettait** la victoire et la liberté*<sup>783</sup> . » Aussi, si l'on peut dire que « *tout commence en juin 1940* », comme nous le rappelait Blaise Giraudi, on peut alors logiquement penser que tout s'achève en juin 1945<sup>784</sup> .

Le pouvoir gaulliste a d'ailleurs tout fait pour assimiler la commémoration de l'appel du général à la célébration de la Victoire. De Gaulle a convié à Paris pour le 17 et le 18 juin les meilleures troupes françaises pour un gigantesque défilé mené par Koenig et le très populaire Leclerc, démonstration de force qu'on baptise d'ailleurs significativement « *défilé de la victoire* ».

A lire les premières pages des journaux grenoblois mi-juin, et à les comparer à celles du 8 mai, la préférence semble nette pour l'appel du 18 juin 1940, en tout cas pour ce qui est des pouvoirs publics locaux<sup>785</sup> . Les trois quotidiens ne sont cependant unanimes que sur un seul point : en juin 1945, c'est bien la « *Victoire* » que l'on commémore. Des nuances importantes se lisent ensuite dans les articles. *Le Travailleur Alpin*, le 18, parle ainsi de « *l'anniversaire des combats pour la Libération de la patrie* » . *Les Allobroges*, le 19, titre lui plus longuement : « *cinq ans après l'Appel du 18 juin, l'Armée de la Résistance de la République célèbre sa Victoire et sa Renaissance sous les acclamations du peuple de Paris* . » Et pour le fervent et enthousiaste *Réveil*, « *devant le général de Gaulle et le sultan du Maroc , Paris a célébré hier avec enthousiasme l'anniversaire du discours du 18 juin 1940 annonciateur de la Libération et de la Victoire* ».

Ces différences de tonalités ne sont pas de gratuites variations de vocabulaire ; elles posent évidemment la question de savoir s'il s'agit de commémorer, le 18 juin 1945, la *victoire de la France*, ou, de façon prioritaire, une *victoire gaulliste*, c'est-à-dire presque

<sup>783</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>784</sup> Blaise Giraudi nous disait que c'est par exemple de ce moment précis que datait sa décision de s'engager dans la Résistance ; que c'est au soir du 17 juin qu'il avait choisi de « *dire NON !* ». Entretien du printemps 1997.

<sup>785</sup> ADI, Rapport RG n° 3494 déjà cité.

« privée », ou du moins très partisane. En d'autres termes, la mémoire gaulliste n'essaie-t-elle pas de s'imposer, en la forçant un peu, à la France<sup>786</sup> ?

Les trois journaux grenoblois apportent chacun une réponse différente à cette question essentielle. Pour les démocrates-chrétiens du *Réveil*, l'affaire est entendue : la victoire de la France, c'est très largement celle de De Gaulle, comme on s'applique à l'expliquer aux lecteurs entre le 16 et le 19 juin. Et le quotidien MRP de se féliciter, dans son numéro du 19, que la France ait justement la chance d'avoir à sa tête un chef de la stature de De Gaulle. L'éditorialiste, l'abbé Brochier, en profite même pour appeler à se grouper derrière l'homme du 18 juin, « *pour une France nouvelle* », écrit-il. L'article est un véritable plaidoyer politique en faveur de De Gaulle : « **Des hommes de peu de foi, disent, inquiets : "Où allons-nous ?". Le chef du gouvernement provisoire aurait eu quelques raisons de se poser la même question le 18 juin 1940. Il ne l'a pas fait. Il est allé dans la voie droite : il a lutté, il a souffert et la victoire a couronné les plis du drapeau tricolore. Imitons-le aujourd'hui, alors qu'il est urgent de bâtir un ordre social nouveau.** »

Le sens du texte est on ne peut plus clair, qui impose une dette de mémoire à l'égard du « Grand Homme » : tout comme « **la France tout entière devint gaulliste à partir du 18 juin** », il faut que la France libérée reste gaulliste, fasse confiance à ce « **guide qui a fait la preuve de sa compétence, de sa volonté et de son désintéressement** ».

Il n'en va pas du tout de même pour *Le Travailleur Alpin*, évidemment. Déjà quantitativement, la différence de traitement journalistique avec *Le Réveil* est frappante. Le journal communiste ne consacre en effet que très peu de place à la commémoration du 18 juin. Il se fait même tirer l'oreille pour passer l'annonce obligatoire de la préfecture pour « *les cérémonies du 18 juin à Grenoble* ». Le 18, on l'a vu, il n'évoque pas nommément de Gaulle, pas plus que le 19, dans son minuscule compte rendu de « *l'anniversaire du 18 juin 1940* », dans lequel il se contente de préciser que « *le peuple parisien acclame l'Armée Républicaine Française* ». En deuxième page, s'il signale que « **Grenoble la Résistante a célébré dans l'enthousiasme l'anniversaire du 18 juin** », c'est encore une fois sans citer le nom du général. Craignant un accaparement par de Gaulle de la mémoire de la Résistance, l'organe du Parti communiste grenoblois cherche alors à minorer l'importance objective de l'Appel du 18 juin. Il entend se positionner face à lui, c'est-à-dire contre lui. Ainsi, le 16, s'il ne consacre que quelques lignes au passage de l'annonce préfectorale, il réserve en revanche plus de la moitié d'une page au « **projet de charte d'unité de la classe ouvrière de France présentée par le P.C.F.** ». Cette habile tactique du contrepoids culmine bien évidemment le 18. En ce jour qui, pour la très grande majorité des Français, marque le cinquième anniversaire du seul appel du général de Gaulle, *Le Travailleur Alpin* commémore pour sa part deux autres appels à la Résistance<sup>787</sup>.

---

<sup>786</sup> Gérard Namer intitule ainsi le chapitre V de son ouvrage (*La Commémoration en France...*, op. cit., p. 81-88) « Le 18 Juin : la fête de la Victoire ou la mémoire gaulliste ? ».

<sup>787</sup> Il s'agit en fait là de la confirmation de cette stratégie d'automythification et de réécriture de l'histoire commencée très tôt par les communistes ; cf. *supra.*, « Le « passé présent du PC » : mythes et identité communistes à Grenoble (1944-1947) ».

Ces deux appels, dont la majorité du lectorat communiste grenoblois découvre lui aussi l'existence, présentent trois avantages, disons « pratiques », pour le Parti communiste grenoblois.

Tout d'abord, ils ont été lancés du sol français, contrairement au trop londonien appel de De Gaulle. Ensuite, ils confortent le Parti communiste dans sa position idéalisée d'un parti dédié corps et âme à la Résistance, puisqu'ils émanent tous les deux de sa plus haute instance dirigeante, le Comité Central. Enfin, le premier de ces appels étant daté du « *début juin 1940* », il permet au Parti communiste, en devançant de quelques jours l'appel de celui qu'on désignait pourtant comme le premier résistant de France, de prouver son droit d'aînesse en matière de Résistance. Le second appel communiste est quant à lui daté de « *début juillet 1940* ». A eux deux donc, ces appels encadrent chronologiquement celui de De Gaulle, vaguement situé par *Le Travailleur Alpin* à la « *mi-juin 1940* ».

Et jusque dans la mise en page adoptée par le journal, l'Appel de De Gaulle semble non seulement rabaissé, mais aussi encadré, comme surveillé par les deux appels communistes.

Pour le Parti communiste, il convient de profiter de l'ampleur du succès populaire du 18 juin pour essayer de battre de Gaulle sur son propre terrain, en installant en concurrence le mythe communiste du *plus ancien parti résistant de France*, contrepoint parfait du mythe gaulliste du *premier Résistant de France*.

Plus nuancés, *Les Allobroges* reconnaît bien à de Gaulle le titre de « *Premier Résistant de France* ». Cependant, ce n'est pas une raison pour se laisser aveugler par la gloire personnelle du général. Tout simplement parce que, même s'il est à l'origine de la Résistance, de Gaulle n'est pas toute la Résistance. D'ailleurs, *Les Allobroges* tient à préciser que, pour admirable et rempli de prescience qu'il soit, l'Appel du général ne fut en fait que très peu entendu en France. Il pose d'ailleurs sans ambages la question : « **Combien sommes-nous de combattants qui, le 18 juin 1940, en pleine déconfiture matérielle et morale, avons pu entendre le premier appel de la Résistance ? Il y avait peu de postes de radio sur les routes embouteillées.** » Reconnaisant, d'une manière faussement humble, presque « jésuite », qu'elle n'a pas entendu l'Appel du 18 juin, la rédaction des *Allobroges* conclut alors que : « **force nous est donc d'interroger ceux ou celles qui ont pu entendre pour la première fois la voix du Général de Gaulle.** » Et le journal ne peut guère citer qu'une habitante de Saint-Étienne, qui avoue que c'est presque par hasard, « **en prenant radio Moscou [sic], que nous avons appris l'appel lancé par le Général de Gaulle à la Résistance française...** ».

Si *Les Allobroges* reconnaît volontiers l'importance capitale de l'Appel du 18 juin, leur héros préféré n'est pas de Gaulle ; c'est l'Armée Française de la Résistance et de la République, ces FFI qu'à Paris, dans le même temps, le défilé militaire voulu par de Gaulle place au second rang derrière l'armée de métier<sup>788</sup>.

En 1946, la situation politique a totalement changé. De Gaulle n'est plus au pouvoir et ne peut plus créer lui-même, en tout cas à l'échelle de l'État, les conditions de son

<sup>788</sup> Lire Gérard Namer, *op. cit.*, p. 81-88.

auto-commémoration. D'ailleurs, De Gaulle s'auto-commémore seul, en majesté, au Mont-Valérien, « son » lieu de mémoire, refusant à Vincent Auriol (alors président de la République) et à Félix Gouin (chef du gouvernement), sa présence officielle à Paris. C'est au contraire eux qui lui délèguent l'amiral d'Argenlieu, porteur d'un flambeau allumé à la flamme du Soldat Inconnu<sup>789</sup>. Le déroulement de la cérémonie n'évolue pas par rapport à l'année précédente. Se concentrant sur quelques heures, le soir, c'est-à-dire après la journée de travail, le rituel donne une très large primauté à l'aspect militaire<sup>790</sup>. Puis, de « 21 heures à 21 heures 45 », des « concerts publics » ont lieu au « **Jardin de ville : par l'Harmonie municipale ; Place Victor Hugo : par la Fanfare municipale ; Place de la Gare : par les Trompettes municipales** » pour contenter la population, absente du cortège des officiels et qui se console avec la « **retraite aux flambeaux qui s'ébranle à 22 heures**<sup>791</sup> ».

La presse grenobloise, elle aussi, ne change que très peu sa façon de traiter l'événement par rapport à 1945. *Le Travailleur Alpin*, le 18 juin 1946, reproduit, presque mot pour mot, sa première page de l'année précédente. Simplement, il minore encore un peu plus la place qu'il accorde à l'extrait de l'Appel du général de Gaulle, la réduisant à... cinq lignes.

*Le Réveil*, le 18 juin, établit quant à lui un parallèle politique et historique osé entre le discours de Bayeux, prononcé le 16 juin 1946 et l'Appel du 18 juin, le premier étant même clairement assimilé à un « *second appel du 18 juin* ».

Ce nouveau venu dans le paysage de la presse grenobloise qu'est *Le Dauphiné Libéré*, a lui à cœur de commémorer cet « *Appel historique* », le 19 juin. Et pendant près de quatre jours, du 17 au 21 juin, le quotidien fait une place exceptionnelle à « *l'anniversaire du 18 juin 1940* », seul dans ce cas des quatre journaux grenoblois. Il va même, par excès de zèle gaulliste, jusqu'à demander aux Grenoblois de pavoiser, puisque « *ce jour aussi est une fête nationale* », ce qui est, juridiquement, faux<sup>792</sup>.

Ainsi, la commémoration du 18 juin telle qu'elle se déroule à Grenoble est instructive à trois titres : en 1945, elle fait bien figure de date-symbole de la Victoire française ; dès cette époque, elle se révèle des tonalités de mémoire très contrastées selon les appartenances politiques ; à partir de 1946, alors que de Gaulle a quitté le pouvoir, elle tend à devenir la date fondatrice de son mythe personnel.

---

<sup>789</sup> Sur cet épisode, voir Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome 2. *Le politique. 1944-1959*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », 1990, p. 274.

<sup>790</sup> Voir annexe n° III.

<sup>791</sup> **Programme officiel « Fête commémorative de la journée du 18 juin 1946 »**. ADI, 2696 W 62, pochette 3.

<sup>792</sup> Le 18 juin ne fut jamais une « fête nationale ». Il faut par ailleurs noter l'importance capitale du compte rendu des manifestations commémoratives parisiennes qui monopolise les premières pages des journaux, au détriment des cérémonies locales, reléguées en deuxième page. Cela s'explique par le fait que les lieux de mémoire gaulliste sont par définition parisiens, c'est-à-dire nationaux, qu'il s'agisse de l'Arc de Triomphe en 1945 ou du Mont-Valérien en 1946.

### **3 – Les cérémonies commémoratives : préparation, déroulement et rituel.**

Ce qui frappe quand on envisage la pratique des cérémonies commémoratives grenobloises telles qu'elles se mettent en place à partir de l'automne 1944, c'est la permanence d'un schéma de déroulement très classique. Les autorités officielles et la population semblent *a priori* renouer avec un rituel qu'ils connaissent bien, directement inspiré de celui de la cérémonie du 11 novembre. Le retour à une tradition commémorative est une façon d'affirmer une certaine continuité de la mémoire, en retrouvant des points de repères connus.

Des variables importantes entrent cependant en jeu par rapport à la commémoration type du 11 novembre, telle que l'a étudiée Antoine Prost<sup>793</sup>. Ces nuances sont à la fois *historiques* (la période 1944-1945 n'est pas semblable à la période 1918), *politiques* (importance inédite du rôle joué par les communistes au sein de la Résistance), *locales* (insistance sur l'Occupation et la Résistance plus que sur la Guerre dans sa dimension militaire habituelle), mais aussi *temporelles* (on pourra ainsi observer un certain glissement du rituel dans le temps) et dans ce dernier cas, ont tendance à s'accroître plus on s'éloigne de l'événement fondateur.

#### **3 – 1 Une préparation minutieuse.**

**Il est intéressant, à travers l'examen des cérémonies de l'automne 44 et de celles des années 45 et 46, d'envisager comment se met en place, se prépare d'abord, le rituel de la commémoration.**

**Avant le déroulement effectif de la cérémonie commémorative, s'effectue un important travail de préparation et de « propagande<sup>794</sup> ». Dans les deux cas, on apporte un soin minutieux à ces aspects techniques du processus commémoratif.**

#### **3 – 1 – 1 La préparation.**

En règle générale, le maire et le préfet, en accord avec la Division militaire et, à partir de 1945, avec les associations de résistants, forment un *Comité de Préparation* de la cérémonie, chargé d'envisager puis de régler tous les problèmes potentiels.

La constitution d'un tel groupe de travail se fait un mois ou trois semaines avant la date butoir. Plus exceptionnellement, le travail préparatoire s'étale parfois sur deux mois, quand la cérémonie est très importante ou alors nouvellement inscrite au calendrier. Ainsi, si Martin, Reynier, Valette d'Osia<sup>795</sup> et tous les maires du Vercors, qui se sont pour l'occasion entendus, ne se réunissent que le 12 juillet pour mettre la dernière main aux

---

<sup>793</sup> Antoine Prost, *Les Anciens Combattants et la Société française. 1914-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1977. C'est ici avant tout le troisième volume de la thèse d'Antoine Prost qui nous intéresse, *Mentalités et Idéologies*.

<sup>794</sup> C'est le mot employé par exemple par la préfecture quand elle demande à la presse d'insérer un avis officiel.

<sup>795</sup> Qui commande la subdivision militaire de Grenoble.

cérémonies anniversaires du Vercors prévues les 20 et 21 juillet, chacun travaillait d'arrache-pied de son côté depuis le début du mois de juin. Pour l'inauguration du monument aux Fusillés du cours Berriat, Martin et le Comité d'Érection qui n'entretiennent pourtant pas de très bons rapports (cf. *infra*, « La Pierre et les murs »), une fois que sont réglés les problèmes directement liés à l'érection du monument, se rencontrent le 12 juillet pour préparer la cérémonie du 14 août 1945.

C'est ce qui explique l'impression d'achèvement, de plénitude presque, des cérémonies commémoratives à partir de 1945. D'ailleurs, même en 1944, alors que la situation politique et militaire était moins sereine et ne permettait pas un investissement en temps aussi important, l'aspect préparatoire n'était nullement négligé et le caractère plus ou moins spontané de certaines cérémonies n'empêchait pas qu'elles soient soigneusement cordonnées. Dans le même sens, des fêtes commémoratives franchement populaires, telles que celles du 14 juillet ou du 22 août, qui peuvent parfois, par leur côté plus ludique, s'assimiler à de vastes kermesses commémoratives, sont toujours l'aboutissement de soigneux travaux préparatifs.

Dans la très grande majorité des cas, le travail se fait en commun, entre des associations ou des comités civils qui relancent sans arrêt les administrations, et les autorités officielles, qui fournissent non seulement des moyens – financiers, humains, matériels – et des structures, mais qui apportent aussi leur expérience de l'organisation.

On signale parfois des tiraillements ou des frictions entre ces deux principaux associés. Il est vrai que les associations sont la plupart du temps gourmandes, et ont du mal à concevoir que, ce qui pour elles ne sont que de simples demandes de participation des autorités officielles à telle ou telle cérémonie, puissent occasionner aux pouvoirs publics d'énormes problèmes d'organisation. Le tableau ci-après, qui récapitule les demandes parvenues au préfet Reynier, donne une idée du rythme incroyablement élevé auquel il s'astreint, en une époque où de plus les inaugurations de monuments commémoratifs, de stèles et de plaques du souvenir se multiplient, entraînant bien sûr à chaque fois la tenue d'une cérémonie commémorative propre.

Car, mises à part les grandes cérémonies commémoratives classiques ou incontournables – 1<sup>er</sup>, 11 novembre ; 14 juillet ; puis, bientôt, le 8 mai et le 18 juin – les autorités attendent qu'on les sollicite avant de s'investir. Ce n'est qu'après qu'elles accordent leur autorisation, puis éventuellement leur concours. Ensuite, ce sont elles qui chapeautent le plus souvent l'ensemble de la préparation, renversant ainsi les rôles. Le soutien des associations vient alors en complément d'une structure organisationnelle efficace, où l'élément militaire – à la fois spécialiste de la logistique et garant du surcroît de solennité qu'est supposer conférer la présence de l'uniforme – tient souvent le premier rôle.

Noyé sous de pressantes demandes<sup>796</sup> émanant des maires des communes du Vercors, Reynier est ainsi heureux de trouver en Valette d'Osia, et plus précisément en son chef de bataillon, Tanant, un formidable soutien pour les cérémonies des 20 et 21

---

<sup>796</sup> Entre 1944 et 1950, le préfet se rend à 40 invitations d'inauguration de « monuments commémoratifs », qui toutes se doublent de la tenue d'une cérémonie commémorative (ADI, 2696 W 75). Deux fois seulement il dit non (cf. *infra*, « La Pierre et les murs »). Quant au maire, entre 1944 et 1949, il se déplace ou délègue un de ses premiers adjoints 29 fois (AMG, 1 M 90/90<sup>1</sup>).



juillet 1946 : la lettre qu'adresse Valette d'Osia à Reynier dès le 18 juin 1946 prouve bien que c'est la rigueur du commandant de la subdivision militaire de Grenoble qui préside à l'organisation de cette immense cérémonie commémorative (cf. annexe n° IV). C'est en effet lui qui obtient l'accord des préfets et des maires concernés et qui pense totalement le projet de déroulement de la cérémonie. Il a soin cependant de laisser au préfet « **prendre en main la direction officielle de cette manifestation du souvenir et notamment d'y inviter les personnalités** <sup>797</sup> ». A chacun ses compétences et surtout ses prérogatives ; c'est donc Reynier qui invitera les deux ministres <sup>798</sup>.

La réussite d'une commémoration se joue donc bien avant le jour et l'heure auxquels elle se tient. Un organisateur tel que Valette d'Osia aura su fédérer toutes les aides possibles et les mobiliser au sein d'une structure rigoureuse, pour que les cérémonies des 20 et 21 juillet soient parfaitement réussies. Depuis l'acheminement des personnalités aux différents points de rendez-vous jusqu'au pavoisement des lieux publics, en passant par la fourniture des boissons pour le vin d'honneur, l'organisation d'un immense banquet, l'assurance de la protection, la qualité de la musique, celle de la prestation des troupes militaires pour les diverses prises d'armes, *tout* a été pensé <sup>799</sup>.

Mais ce travail de préparation ne donnerait rien s'il était relayé par une « propagande » elle aussi dûment organisée.

Ainsi, dans la lettre qu'il adressait au préfet le 18 juin 1946, Valette d'Osia concluait-il significativement en insistant sur la nécessité « **de bien vouloir transmettre [un communiqué] le plus tôt possible à la presse locale, pour insertion** <sup>800</sup> ». Cette dernière joue en effet un rôle prépondérant et entend bien être considérée elle aussi comme un organisateur à part entière de la commémoration.

### **3 – 1 – 2 La Propagande.**

Son rôle peut en la matière se résumer à l'observance stricte de trois étapes successives, qui forment un schéma que l'on retrouve à l'œuvre dès le 23 août 1944 et qui perdure encore aujourd'hui. Chacune de ses étapes s'insère dans un calendrier précis et invariable et s'articule autour d'une fonction précise.

Tout d'abord, la presse grenobloise remplit son rôle classique et connu *d'annonceur public des manifestations locales*. Le plus généralement, l'annonce se fait deux à trois jours avant la cérémonie. Rares sont les cas où l'on déroge à cette règle et à ce délai.

<sup>797</sup> ADI, 2696 W 61, « Cérémonies commémoratives. 1<sup>er</sup> Mai. 1<sup>er</sup> Nov. Vercors. Cimetière de St Nizier »

<sup>798</sup> Marius Moutet et Yves Farge, respectivement ministre des Colonies et ministre du Ravitaillement. Cf. *infra*, « Une "île en pleine terre" mémorielle : l'isolat du Vercors, lieu et enjeu de mémoire », pour plus de précisions sur ces journées importantes.

<sup>799</sup> Le facteur temps est ainsi très important. Il faut calculer à la minute près la durée que prend le rassemblement au monument des Fusillés puis celle de la petite cérémonie qui s'y déroule et, enfin, prévoir le temps que prendra le trajet vers le Vercors. Pour une cérémonie de cette ampleur, c'est un travail gigantesque.

<sup>800</sup> ADI, *ibidem*.

Ce schéma peut cependant varier pour les cérémonies qui réclament une mise en scène particulière, ou qui promettent d'être exceptionnelles par leur durée ou les moyens mis en œuvre. C'est pourquoi l'annonce des fêtes de la Libération de 1945, par exemple, se fait une petite semaine avant le 22 août. Grenoble se propose là de connaître deux jours de joie ininterrompus ; il faut donc prévenir la population pour qu'elle prenne ses dispositions et assure un succès d'assistance à ces fêtes.

C'est aussi près de deux semaines à l'avance qu'un bref communiqué informe Grenoble de la tenue des prochaines cérémonies anniversaires du Vercors ; le préfet a donc eu soin de répondre au vœu de Valette d'Osia<sup>801</sup> ...

L'annonce est faite soit par le journal, qui rédige lui-même un petit article, soit par simple insertion du communiqué de la préfecture. Parfois, les deux manières de traiter l'information voisinent dans le même numéro. Le 9 novembre par exemple, *Les Allobroges* reproduit *in extenso* « l'appel du préfet de l'Isère » et rédige à côté un article plus détaillé intitulé « *Grenoble manifesterà le 11 novembre* ».

En un deuxième moment précisément, la presse remplit une double fonction de *relais* et de lieu où se *précise* le programme de la cérémonie.

En présentant le programme du 11 novembre, en en détaillant le parcours, en stipulant quelles sont les associations concernées par la cérémonie, où se situent leurs points de rendez-vous, les horaires, etc., *Les Allobroges* du 10 novembre rappelle par la même occasion que la cérémonie est bien pour le lendemain. On crée ainsi un climat, une ambiance commémorative, qu'on espère propice au succès de la cérémonie. Parfois aussi, la presse se contente de publier de gros « placards », qui exhortent la population à participer à la cérémonie. Ainsi, tout au long de la semaine qui précède le 22 août 1945, *Le Travailleur Alpin* encourage-t-il les Grenoblois à « *pavoiser* » ou rappelle que « **le 22 août sera la fête de tous les patriotes**<sup>802</sup> ».

Dans un dernier temps, le jour même de la commémoration, on *élargit la perspective*. Tout en rappelant une ultime fois les modalités de la cérémonie, les journaux replacent la cérémonie dans son contexte historique. Les lecteurs ont donc droit à une démonstration pédagogique, et aussi, souvent, à un bref cours d'histoire. On remonte ainsi la plupart du temps aux origines historiques de la date que l'on commémore, aux événements et aux hommes qui ont fait qu'on se souvient, ensemble, au jour anniversaire de leur victoire ou de leur mort... Anticipant sur les discours des officiels, la presse établit d'elle-même l'arrière-plan historique nécessaire pour que l'on sache ce que l'on commémore. Cette précaution est particulièrement sensible pour le 11 novembre 1944, on l'a vu, où l'on assiste à une débauche d'articles établissant une filiation serrée du 11 novembre 1918 au

<sup>801</sup> Mais c'est en revanche au pied levé que l'on annonce, le 8 mai, que *le jour même* se dérouleront les cérémonies en l'honneur de la Victoire. L'actualité, même si on la pressentait, a rattrapé la « mémoire ». Grenoble ne sera cependant pas pris de court, et l'annonce en première page de tous les journaux de la décision du général de Gaulle de « *considérer comme jour férié le 8 mai à partir de midi ainsi que tout le 9 mai* », permettra aux Grenoblois de fêter comme il convient l'événement, comme on l'a vu.

<sup>802</sup> **Le bon déroulement d'une cérémonie doit beaucoup à la présentation exacte de son programme dans la presse. C'est pour cela que la préfecture est très pointilleuse à cet égard et exige que chaque détail de l'organisation soit mentionné. En général, une fois que le rituel de la cérémonie est définitivement fixé, on en envoie un synopsis à la presse, pour insertion.**

« 11 novembre de Libération ».

Pourtant, la presse ne cherche pas systématiquement la délivrance d'un « message civique » pour reprendre une expression qu'utilise Antoine Prost<sup>803</sup>. A l'époque elle-même très politisée, son message de mémoire est avant tout dicté par cette vocation politique.

**Signalons que la presse remplit encore, une fois la cérémonie achevée, une quatrième fonction, elle aussi extrêmement importante parce qu'elle conditionne dans une large mesure la vision que Grenoble développe de sa propre mémoire et de sa propre faculté à se mobiliser lors des cérémonies commémoratives. En effet, les comptes rendus critiques (et différemment orientés selon qu'on lit tel ou tel journal) qu'elle donne des manifestations du souvenir sont très attentivement lus.**

### **3 – 2 Les officiants.**

Pour qu'une cérémonie commémorative soit jugée digne d'intérêt par la population, il faut, c'est une évidence, que les autorités officielles y participent. C'est une condition indispensable, qui assure d'emblée, quand elle est remplie, un succès d'assistance populaire à la cérémonie. A Grenoble, à la Libération, les autorités, celles de la Résistance mais aussi, plus classiquement, les autorités préfectorales, municipales, militaires et religieuses, ne rechignent pas à se déplacer. Jean Reyniernous disait ainsi que son père tenait absolument à assister à *toutes* les cérémonies commémoratives, ce que confirmait Georges Martin à propos de son propre père<sup>804</sup>.

La première cérémonie proprement commémorative qui a lieu à Grenoble se déroule le 25 août 1944, en présence du « **préfet de l'Isère, du Comité Départemental de Libération de l'Isère, du maire de Grenoble et du conseil municipal** ». Chacun représente un type de pouvoir particulier, mais l'important est que tous soient des membres actifs de la Résistance ; plus, ils *sont* la Résistance en son entier, symboliquement fédérée sous une triple autorité. A cette époque, le préfet Reynier (commandant Vauban et chef du CDL dans la clandestinité), non seulement tolère mais approuve que le CDL figure à ses côtés, en tant qu'entité indépendante de la préfecture et donc du pouvoir central. Reynier a là clairement conscience de rendre hommage à son action. On profite d'ailleurs avec à propos de la cérémonie pour présenter à Grenoble ses nouvelles autorités légales en même temps que les visages de ceux qui ont permis sa Libération. C'est donc la Résistance, sous sa double identité *d'autorité légale récemment constituée* et de *libérateur du territoire* qui préside la commémoration : le préfet ne parle pas au nom d'une autorité administrative vide de sens mais bien au nom de la Résistance, dont il est directement issu.

Il est ainsi aisé de distinguer *trois catégories d'autorités* qui recoupent plus ou moins bien la classique trilogie « autorités civile/militaire/religieuse ».

En 1944, les *autorités civiles* sont ainsi conjointement représentées par le préfet et le

---

<sup>803</sup> Antoine Prost, *Les Anciens combattants...*, op. cit., volume 3, p. 56 à 59.

<sup>804</sup> Entretien téléphonique du 13 novembre 1996 avec Jean Reynier et entrevue du 12 juin 1999 avec Georges Martin.

maire. Invariablement, le préfet arrive en tête dans les comptes rendus journalistiques, surtout quand il est connu pour ses activités dans la Résistance et quand il est originaire de la région, comme c'est le cas pour Reynier, très populaire à Grenoble<sup>805</sup>. Le maire, lui, représente la ville dans sa spécificité encore plus locale. A Grenoble, il ne cherche pas à contrebalancer l'autorité préfectorale, puisque la cohabitation entre les deux pouvoirs est excellente. De plus, il aurait été difficile de trouver à Grenoble d'autres grands « notables-officiants-ordonnateurs », la plupart des hautes figures incontestables de la Résistance locale (le Doyen Gosse et le docteur Valois notamment) étant mort pendant les « années noires ». Reynier, cumulant la qualité de résistant et celle d'un représentant du pouvoir central très sensible aux enjeux de pouvoir locaux, s'impose donc sans discussion dans ce rôle. En 1944, le CDL est lui aussi perçu comme une autorité civile à part entière, chargée de mener à bien la libération totale du département. En cela, il a droit à une place de choix dans les comptes rendus des cérémonies commémoratives. Il gardera longtemps ce rôle, continuant de s'afficher jusqu'en 1945 aux côtés des autorités légales. La progressive déperdition de son pouvoir politique le reléguera ensuite souvent derrière le préfet, avant qu'il ne finisse par totalement disparaître au cours de cette même année.

Parfois, la présence d'une personnalité à l'envergure exceptionnelle, qui s'est déplacée spécialement depuis Paris, rehausse l'importance de la cérémonie. Le « **Programme des Fêtes commémoratives de la Libération du département de l'Isère [...] organisées par le Comité de Coordination de Résistance armée** » et prévues pour les 24 et 25 août 1945 annonce que les cérémonies se dérouleront « **avec la Présidence de monsieur le représentant du Ministère des Anciens Combattants, de Louis Saillant, Président du C.N.R.** ». Dans la concurrence sourde qui se joue entre Grenoble et Paris, le « local » est paradoxalement toujours heureux de voir sa valeur reconnue et confirmée par la caution d'un émissaire envoyé *es qualités* par le pouvoir central. Plus atypique parce qu'extrêmement rare, la « descente » de personnalités de très haut rang joue ainsi le rôle d'un adjuvant de poids. La présence de De Gaulle, en novembre 1944, marquera ainsi Grenoble pour longtemps, on l'a dit. De même, en 1946, pour les cérémonies anniversaires du Vercors, la ville et la région sont flattées d'accueillir deux ministres d'État.

A chaque cérémonie commémorative figure également un *représentant militaire*. L'armée occupe alors une place centrale au sein des cérémonies commémoratives, contrairement à la situation de l'après Première Guerre mondiale. En effet, un des principaux buts politiques du moment est la reconstitution d'une armée, ce qui est aux antipodes de la délivrance du message pacifiste d'après 1918<sup>806</sup>. Il faut donc savoir lui ménager une place de choix dans les cérémonies commémoratives, pour que l'aspiration

---

<sup>805</sup> Sur cette popularité de « Reynier/Vauban », consulter, de Véronique Filippi, *Albert Reynier : de la clandestinité à la préfecture : 1944-1949*, mémoire de fin d'études, IEPG, septembre 1985, sous la direction de Pierre Bolle et Jean Godel. Prêt de M. Jean Reynier.

<sup>806</sup> On sait que pour les cérémonies commémoratives du 11 novembre, le message le plus généralement délivré est un message de pacifisme, ce qui rend peu indispensable la présence « physique » de l'armée. Voir Antoine Prost, *op. cit.* Lire également la contribution de François Marcot déjà citée, « Rites et pratiques », in *La Mémoire des Français...*, et plus particulièrement la page 32.

à retrouver une armée forte soit ainsi rendue publiquement visible. L'armée exerce en outre une attraction importante, susceptible à elle seule d'emporter l'adhésion populaire, par la présence, toujours attendue avec enthousiasme à Grenoble, des Diables Bleus et de leur musique. La tenue du traditionnel défilé est ainsi très prisée par la population grenobloise, au point qu'elle proteste quand elle ne voit pas ses « Diables ».

Pour ce qui est des *autorités religieuses*, la situation est en revanche particulière.

La cérémonie du 25 août 1944 ne laisse ainsi pas de place à l'Église. Mais, a-t-on soin de préciser le matin même dans *Le Réveil*, c'est dans « **la cathédrale Notre Dame qu'ont été célébrées, dans le plus simple appareil, les obsèques du lieutenant parachutiste Deville et de deux hommes des F.F.I.** ».

Si on n'est pas étonné de ne pas voir Mgr Caillot cité dans le compte rendu des *Allobroges*, on est en revanche surpris de constater que très rapidement, et ce malgré son activité très engagée au service de la Révolution nationale, il retrouve une place de choix dans les commémorations suivantes (cf. *supra*, notre partie sur la mémoire catholique de la guerre). Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> novembre – il est vrai qu'il s'agit d'une fête catholique dont on détourne pour la circonstance la destination classique, on l'a vu –, au cours de la cérémonie pour les martyrs grenoblois de la Résistance, il s'intercale entre le maire et le général Humbert, gouverneur militaire de Grenoble.

La place que les comptes rendus des journaux lui attribuent au sein du cortège des personnalités est variable selon leur appartenance politique. Mais il est bel et bien présent et il ne quittera plus, jusqu'à sa mort en 1957, sa place de représentant attitré et officiel de l'Église catholique. Ainsi, le 11 novembre 1944, Mgr Caillot, qui faisait cependant partie du cortège laïque du matin, aura soin de s'en démarquer dans l'après-midi ; à 15 heures, c'est « *accompagné de plusieurs membres du clergé* » qu'il reviendra au cimetière prononcer « *l'absoute dans la chapelle* » et « **prier sur les tombes des prêtres et des soldats**<sup>807</sup> ». La journée, malgré les obstacles que cela entraîne, est donc divisée en deux demi-journées commémoratives, la matinée étant consacrée aux Morts de la Résistance, l'après-midi, à la cérémonie religieuse traditionnelle<sup>808</sup>.

### **3 – 3 Déroulement et rituel.**

Une cérémonie commémorative est une subtile alchimie, qui exige un fin dosage entre certaines composantes très définies incontestablement héritées des cérémonies du 11 novembre. Cependant, l'observation des « rites et pratiques » de la commémoration grenobloise nous amène à nuancer le jugement sans appel que formulent certains observateurs, historiens et sociologues. Certes, le rituel est en grande partie immuable : mais pourquoi vouloir changer à tout prix un schéma qui a fait ses preuves, et qui, à l'automne 1944 et pendant toute l'année 1945 encore, conserve toujours une grande puissance d'adhésion ?

<sup>807</sup> *Le Réveil*, numéro du 11 novembre 1944, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>808</sup> La présence des autorités religieuses protestantes et juives est en général signalée par la presse, lors des grandes cérémonies commémoratives. En revanche, protestants et Juifs ne mettent pas en place à Grenoble de cérémonies spécifiques à leur culte.

D'autant que Grenoble sait aussi, quand il le faut, se distinguer, tout d'abord par les « points de rendez-vous mémoriels » qu'elle se fixe. Rompant avec la pratique la plus répandue qui consiste à se retrouver devant l'hôtel de ville, à la fois centre géographique et centre civique de référence pour la communauté urbaine, les participants aux commémorations grenobloises ne semblent pas en la matière dépendre d'une habitude « petitement » héritée des cérémonies du 11 novembre. Si Grenoble ne possède pas encore de monuments commémoratifs spécifiquement dédiés à la Deuxième Guerre mondiale, son expérience particulière de l'Occupation et de la Résistance lui désigne cependant sans hésitation, à l'automne 1944, certains endroits où se retrouver pour se souvenir. Négligeant ainsi le plus souvent le monument aux Morts de la guerre 1914-1918 (qu'elle retrouve cependant pour les cérémonies commémoratives nationales héritées d'avant-guerre – 14 juillet et 11 novembre), la ville intègre tout de suite le traumatisme et le martyre à sa mémoire et opte pour l'endroit du cours Berriat où furent fusillés, à la veille de la Libération de la Ville, vingt patriotes originaires du Vercors.

Les Grenoblois préfèrent se retrouver en un lieu qui représente plus que tout autre leur double expérience de la guerre. La communauté se retrouve dans l'évocation partagée, dans le même espace et dans le même temps, de son *malheur* et de son *courage*. L'endroit est d'ailleurs triplement pratique. Tout d'abord, parce qu'il permet d'affirmer la spécificité de l'expérience grenobloise ; ensuite, parce que contrairement au charnier du Polygone par exemple, il est situé en plein cœur de la ville, ce qui facilite, sans perte de temps ni trajets trop importants, l'organisation d'un défilé qui traverse toute la cité. Enfin, le lieu est localisé dans un quartier populaire de la ville, là où de nombreux résistants avaient leur « Q.G. » pendant les « années sombres ».

Ainsi, de premier *point* de repère de la mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale, l'endroit devient le point de ralliement de *toutes* les cérémonies et par conséquent, un lieu de mémoire *incontestable*, un des premiers à être sanctionné par l'érection d'un monument en 1946. Grenoble a su rapidement inventer son lieu commémoratif central<sup>809</sup>.

Une fois que le cortège s'est réuni autour du lieu de recueillement principal, le strict rituel de la commémoration renoue avec le schéma hérité du 11 novembre. Les participants prennent place en arc de cercle ou en V autour du monument. Puis se succèdent les dépôts de nombreuses gerbes (en général une par délégation, plus une par personnalité officielle) ou des couronnes, accessoires plus funéraires que les gerbes tricolores ; une minute de silence, la *Marseillaise*, puis les discours s'enchaînent ensuite dans un ordre très protocolaire. Si ces divers éléments semblent fixés dans un ordre intangible, c'est que de fait ils ne sont pas interchangeables, et on remarque que c'est

---

<sup>809</sup> Un autre lieu de rassemblement semble aussi tout désigné en 1944 : c'est évidemment le monument des Diabes Bleus, où s'arrêta le cortège du défilé du 11 novembre 1943. Et en 1945 encore, si le monument aux Morts est le point du départ du cortège du 14 juillet, c'est la place de Verdun qui accède au rang d'incontestable point de ralliement des participants et qui devient l'endroit d'où s'ébranle ensuite le cortège. Par trois fois, le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre 1945 (trois dates nationales...), la place de Verdun, lieu symbolique du pouvoir central, où la préfecture et l'hôtel de la Division militaire dressent face à face leurs bâtiments, est le point de rencontre des participants officiels aux cérémonies commémoratives. Le parcours devient d'ailleurs à cette époque un véritable marathon, que le cortège officiel n'effectue plus à pied, mais en voiture.

toujours selon la même chronologie interne qu'ils s'organisent, à une ou deux exceptions près.

En revanche, en 1944, quand on s'arrête devant une des premières plaques commémoratives qui commencent d'émailler le tissu urbain, chaque commémoration est l'occasion d'une *double* cérémonie, la première se déroulant au point de ralliement, la seconde, en général plus importante, ayant elle lieu au point d'arrivée.

Les discours prononcés lors de ces cérémonies sont différents, par la substance du message qu'ils délivrent, de ceux étudiés une fois pour toutes par Antoine Prost. Ils fournissent, en même temps que le prétexte à affirmer la vaillance de ceux qui ont permis la Libération de la patrie, l'occasion idéale de promouvoir une certaine vision de la France. Le *credo* respecté par tous sans exception est alors celui qui clame l'Unité de la patrie (cf. *supra*). Reste que, à chaque commémoration, correspond un type particulier de discours, dont l'événement fêté et l'actualité changent parfois la teneur ainsi que la destination.

En ce qui concerne le déroulement de la cérémonie du 11 novembre 1944 par exemple, on a déjà signalé que le préfet ne prend pas la parole. Une première fois, c'est Bonamy, le président du *CDLN*, qui s'exprime, au monument des Diables Bleus, rappelant aux Grenoblois que le 11 novembre précédent, « *[ils ont] remplacé la honte par l'honneur* ». A la Porte de France, c'est Martin qui « **apporte l'hommage de la cité à ses morts** <sup>810</sup> ». Le premier discours est politiquement neutre et se contente de prêcher l'union et l'unité ; le second est le calque parfait de ceux des 11 novembre habituels.

Le 1<sup>er</sup> novembre, aucun discours n'était prévu au programme de la cérémonie ; c'est en l'occurrence le silence qui était significatif, qui prônait, de manière évidente, le pieux recueillement. Pour l'anniversaire de Valmy, la plus patriotique des cérémonies, d'Assas, un des plus hauts responsables du Comité Départemental de Libération Nationale, avait vanté les vertus du soldat français, parlant alors de la Patrie en des termes très marqués.

En revanche, à partir du 8 mai 1945, on parle volontiers de cérémonies « de la Paix ». La situation étant totalement différente par rapport à celle de l'année précédente, les discours ne peuvent pas être les mêmes. On oppose donc le « *1er et le 11 novembre de la Paix* », au « **11 novembre de la Libération de 1944** <sup>811</sup> ». Et les discours des autorités insistent logiquement sur ce nouveau thème, tout en continuant d'exalter le courage et le travail.

La plus typique parce que la plus locale de ces cérémonies, c'est bien entendu celle qui commémore la Libération. En 1946 par exemple, il s'agit d'organiser à Grenoble des « *Fêtes commémoratives de la Libération du Département de l'Isère* ». A la ville principale est donc bien dévolu le rôle de fédérateur de la mémoire résistante de l'ensemble du département. Grenoble, Capitale Mémoirelle, c'est bien une évidence. Il est également intéressant de remarquer que ces « *Fêtes Commémoratives* » sont organisées par le « **Comité de Coordination de Résistance Armée** <sup>812</sup> », c'est-à-dire par la « *Résistance Unie* », dont on verra en détail les difficultés de fonctionnement qu'elle

---

<sup>810</sup> *Les Allobroges, 12 novembre 1944, 1<sup>ère</sup> page.*

<sup>811</sup> *Les Allobroges, 12 novembre 1945, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> p.*

connaît la plupart du temps, mais qui parvient à faire taire ses dissensions quand il est question de remettre en scène le temps, déjà lointain, de l'union dans le combat clandestin. Ces fêtes sont donc bien la commémoration de la Résistance grenobloise. C'est elle qui les prend en main même si les autorités officielles ne sont évidemment pas exclues. Plus et mieux, il s'agit de la commémoration de la Résistance iséroise, dans toutes ces composantes, mouvements et réseaux, Groupes Francs urbains et maquis montagnards, fidèles de De Gaulle et partisans de Thorez<sup>813</sup> ...

Il faudrait pouvoir citer dans son intégralité **« l'Allocution prononcée le 22 août à la Radio de Grenoble par M. Robert Buisson parlant au nom de la Résistance Unie de l'Isère »**, tant son appel est doublement révélateur de la double obsession des résistants isérois en ce jour spécial. L'union *pour* la mémoire et l'union *dans* la mémoire, voilà en effet quel est le but de la Résistance Unie de l'Isère<sup>814</sup>.

**« A la veille de la commémoration du deuxième anniversaire de ce glorieux événement, il nous plaît aujourd'hui, par ce même puissant porte-voix, de rendre éclatante l'unité que viennent de réaliser les résistants qui contribuèrent fougueusement à cette libération [...]. Ceux de l'A.M.R., ceux de la F.N.A.R., ceux des F.T.P., ceux du Vercors, du Grésivaudan, de l'Oisans, de la Chartreuse, de Chambaran, ceux des F.F.L., des réseaux, de la Résistance Fer et de la Résistance Police, Aucun ne manque [...] et cette profonde réflexion les a conduits à vouloir s'unir dans la Paix, aussi fortement, aussi efficacement qu'ils l'étaient hier dans la guerre<sup>815</sup> .»**

Riche, trop riche presque, ce texte est le parangon quintessencié du discours commémoratif, notamment dans ce qu'il comporte d'allers et retours incessants et éminemment nostalgiques entre le passé et le présent ( **«Tous ceux qui ont porté en eux de telles audaces dans les combats veulent s'unir parce qu'ils ne peuvent pas admettre que la mission de la Résistance soit terminée, eux qui n'ont jamais admis la défaite de l'espérance** » ), mais aussi, parfois, sur le plan lexical d'enflure dans le verbe, le niveau de langue devant se hisser jusqu'à la hauteur de l'événement qu'on commémore, c'est-à-dire pratiquement jusqu'à la légende : **« Ils ont la nostalgie de ce monde héroïque où chacun savait ce qu'il faisait, ce qu'il voulait en passant devant la mort, de ce monde pur et fier de la Résistance où aucune veulerie n'était de mise, où chaque crime soulevait sa vague de protestation, d'indignation, de haine et de vengeance, et où les justiciers devaient s'exposer au sacrifice pour accomplir leurs actes de vengeurs du peuple<sup>816</sup> .»** Haussant parfois le ton, Buisson montre que la

<sup>812</sup> Sur la première page du programme édité par le Comité et vendu 10 Francs (cf. annexe n° V), figure la mention suivante : **« MM. les Présidents F. N.A.R.-A.M.R.-F.T.P.F... »** ; ADI, 2696 W 62, pochette 4, **« Anniversaire de la Libération de Grenoble »**.

<sup>813</sup> D'ailleurs, en dernière page du programme édité pour l'occasion, le **« Comité Départemental de Coordination des Organisations de Résistance »** a soin de préciser ce qui se joue fin août 1946, c'est-à-dire ni plus ni moins que l'Union de la Résistance.

<sup>814</sup> Annexe n° VI, pour le texte intégral.

<sup>815</sup> ADI, 2696 W 62, pochette 4, **« Anniversaire de la Libération de Grenoble »**, comme toute les citations concernant ce texte.



Résistance, peut-être moins directement agissante deux ans après sa victoire, reste en tout cas une force de vigilance qui peut un jour être amenée à demander des comptes : **« En d'autres circonstances il pourrait nous appartenir de rechercher les causes profondes de la monstruosité hitlérienne, afin d'en détruire le genre infectieux. »** Mais il ne confond pas. La dimension d'hommage aux morts étant l'aspect le plus important de toute commémoration; ce n'est donc pas là le temps de trop polémiquer : **« aujourd'hui, nous n'avons qu'un témoignage à apporter ici, celui de notre recueillement, de notre ferveur devant le souvenir de tous les nôtres dont les corps massacrés ont constellé notre sol meurtri. »**

Décrypter les discours qui s'y tiennent, c'est repérer toutes les dimensions que comporte toute commémoration (fonction conjuratoire, incantatoire, et ici surtout propitiatoire). En effet, Buisson dit là ce jour-là des choses qui ne pouvaient être dites à aucun autre moment : la commémoration autorise alors une grande lisibilité des systèmes de représentation du politique qui structurent le monde des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Car on parle aussi de politique ; on fait aussi de la politique, mais sur le mode du regret uniquement et pour ce qui touche le plus directement au combat passé : **« Hélas, trop souvent aujourd'hui cet esprit se cabre parce qu'il rencontre encore des vestiges du régime enseveli dont toutes les racines fascistes n'ont pas été rompues. L'esprit de la Résistance est encore celui qui embrase toutes les consciences insurgées devant les grâces scandaleuses des Mireille Provence, les fortunes insultantes des trafiquants, le pessimisme des philistins attentistes, la misère des travailleurs. »**

Buisson a également conscience que deux ans après les faits, la mémoire, pour se voir, doit savoir se rendre concrète, pouvoir se toucher et s'enraciner au plus près de la population pour affirmer que l'Isère est à part.

**« Les monuments dressés sur les lieux du supplice des patriotes assassinés constituent un réseau sacré enserrant le bloc compact de tout le territoire de notre glorieuse patrie. Dans l'Isère, il est des massifs montagneux qui ne peuvent plus aujourd'hui être contemplés sans évoquer les sacrifices des meilleurs fils de France [...] Chez nous partout où le regard se porte, il est arrêté par un pic, une stèle, un monument, une pierre qui rappellent l'ardeur de nos héros de la Résistance. Et tout ce qui jaillit ainsi de notre sol pour témoigner du passé d'un peuple libre préférant la mort à la servitude demeure pour ceux de la Résistance le haut lieu du rassemblement et de l'inspiration du devoir à accomplir. »**

Il faut, « de ce poste Radio des Alpes Française <sup>817</sup> », exhorter, prêcher même.

**« Le Comité de Coordination des organisations de la Résistance Armée de l'Isère demande à tous les patriotes, aux maires, aux élus du peuple de se porter en pèlerinage sur toutes ces tombes, sur toutes ces pierres, et de les couvrir de fleurs durant les 24 et 25 août, dates choisies par la Résistance pour commémorer notre Libération. A Grenoble, la Population se joindra à la Résistance, comme elle savait si bien s'y joindre sous l'occupation, avec tout son**

<sup>816</sup> N'entend-on pas là les échos du « Chant des Partisans » ? Souligné par nous.

<sup>817</sup> Cf. ADI, 54 M 36, pour des extraits (trop rares...) des émissions radio diffusées par les associations d'anciens résistants.

***cœur, tout son élan, toute son initiative. Elle s'unira derrière elle. Elle pavoisera avec des drapeaux, des feuillages, des fleurs, pour redonner à la capitale de la Résistance son atmosphère vivante de ville active, de ville ardente, de ville en fête. »***

Le registre de Buisson est cependant bien celui de la nostalgie partout lisible, presque de la mélancolie ; la crainte suprême, celle que l'oubli l'emporte (le verbe « oublier » est employé quatre fois). Son beau discours semble en effet surtout marquer le regret d'une époque dorénavant révolue. A la fois plus dur et plus simple, le temps de la Résistance paraît en tout cas fini. Le responsable de *Résistance Unie* le déplore, et tente de le relancer, de le réactiver en quelque sorte. Mais l'embellie du vocabulaire ne peut parvenir à masquer la crainte de la perte du sens, dans un monde rendu à sa normalité et à sa banalité quotidienne. Buisson assume cependant crânement ce nouveau rôle. Il définit très clairement la fonction à présent essentiellement « consultative » et pédagogique qu'il assigne à la Résistance : ***« Ceux de la Résistance Unie de l'Isère entendent que la violente expérience dégagée durant les années tragiques de l'occupation soit transmise avec son enseignement impératif à tous les Français qui ne veulent plus connaître la honte de la Trahison Nationale ni l'imposture du pouvoir personnel. »*** La Résistance, si elle n'a plus guère d'actualité, est devenue une référence, que la mémoire – et c'est ce à quoi sert la commémoration – doit conserver dans sa pureté originelle : ***« Ceux de la Résistance Unie de l'Isère voudraient ne rien oublier et que rien ne soit perdu. C'est là le vœu de patriotes purifiés dans les combats et qui désirent tirer toutes les leçons du passé pour mieux maîtriser l'avenir. C'est là une consigne des "Soldats sans uniforme" qui ont hérité du dernier souffle de ces martyrs que les barbares soumettaient aux pires atrocités<sup>818</sup>. »***

En outre, les commémorations officielles ne permettent pas de dérapages dans les discours, la présence des autorités bridant les tentations – notamment communistes – de faire trop ouvertement l'apologie de la Révolution.

Sur le plan rhétorique, les discours s'articulent donc classiquement en deux moments : celui de l'évocation tout d'abord – qui nous fait nous réunir en l'honneur des disparus –, puis celui de l'exhortation – à l'unité, au travail, à la Reconstruction, etc.

Les accessoires commémoratifs qui accompagnent et qui complètent les cérémonies sont connus. Évidemment, la bannière tricolore, mais aussi les drapeaux nationaux des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'URSS ainsi que les fanions et étendards des associations de Résistance fleurissent, à partir de 1945. L'apport d'une musique de préférence militaire est, nous l'avons déjà souligné, très apprécié par la population. Parfois, ce sont les fanfares municipales qui assurent l'ambiance musicale, le plus souvent au cours de la partie festive de la journée commémorative. Quatre sortes de « sonnerie », comme parle la presse, peuvent retentir après la minute de silence. L'hymne national s'impose évidemment de façon prioritaire et pour toutes les cérémonies : la *Marseillaise* est pieusement jouée, et on l'écoute sans bouger, alors qu'elle n'était pas systématiquement de mise avant-guerre<sup>819</sup>. Elle est un élément nécessaire de la

<sup>818</sup> Souligné dans le texte.

<sup>819</sup> Cf. François Marcot, *art. cité*, p. 32.

cérémonie, qui fait résonner très haut la croyance absolue en la valeur éternelle de la Patrie (il arrive même qu'on fasse retentir en complément l'illustre *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine* comme pour l'anniversaire de Valmy).

On joue aussi d'habitude quelques musiques funèbres, en général la classique sonnerie militaire *Aux morts*, adoptée en 1932. D'une façon plus originale, il n'est pas rare qu'un air beaucoup plus local retentisse. Le *Chant des Allobroges*, cet hymne dauphinois, est ainsi joué et repris en chœur par des milliers de poitrines le 8 mai 1945. Enfin, des sonneries plus militaires sont parfois lancées par de rutilantes clairons : le célèbre *Aux champs* suit ainsi dans plusieurs cas la *Marseillaise*, comme le 22 août 1945 par exemple.

C'est donc à une permanence et à une continuité dans le rituel, traversées malgré tout fin 1944 par quelques velléités de changement et d'originalité, que l'on est confronté. A partir de 1945, et *a fortiori* de 1946, le rituel se figera définitivement au fur et à mesure que disparaîtra la pléthore des cérémonies spontanées de 1944. En définitive, si les « rites et pratiques » qui président à la tenue des cérémonies commémoratives grenobloises sont très largement inspirés de ceux du 11 novembre, c'est, comme l'indique François Marcot, parce qu'un tel cérémonial « *offrait une solution de facilité, un gage de paix et un signe de légitimité*<sup>820</sup> ». Et il est vrai que les nuances que nous avons distinguées touchent bien les cérémonies les plus locales, celles qui célèbrent soit des martyrs grenoblois, soit les fêtes de la Libération, soit, dans la première année de l'après-guerre, des manifestations qui s'écartent de façon trop spectaculaire du rituel traditionnel pour y être réductibles. A un rituel à fort caractère *funéraire* pour les premières, répond une commémoration plus *populaire* pour les deuxièmes, qui allient pendant une ou deux journées le pieux souvenir à la joie de se retrouver, une fois l'an, ensemble alors qu'une *inventivité extraordinaire* caractérise le déroulement des troisièmes.

### **3 – 4 Parcours, défilés et évitements (1944-1964) : quelles « géographies commémoratives urbaines » ?**

Après le rassemblement et la constitution du cortège, le défilé à travers les rues de la ville constitue la deuxième étape obligée du déroulement des cérémonies commémoratives. Pour reprendre de nouveau la terminologie employée par Antoine Prost à propos du 11 novembre, on observe que les cortèges qui se mettent en marche évoquent le plus souvent l'aspect d'un « *convoi funéraire* », puisque de toute façon, et quel que soit le genre, chaque commémoration est de manière prioritaire dédiée à des morts.

Il existe des passages obligés, des endroits éminemment symboliques par lesquels se doit de transiter tout défilé. Car en même temps qu'elle pratique un subtil marquage symbolique du *temps*, assuré par une gestion calendaire au cordeau, la commémoration est aussi une occupation symbolique de *l'espace*. Les itinéraires empruntés par les cérémonies commémoratives de la fin de l'année 1944 révèlent ainsi qu'à chaque date, au-delà des quelques passages obligés, correspond un parcours caractéristique, qui inaugure une nouvelle géographie symbolique de la ville et que suivent défilé militaire,

---

<sup>820</sup> Art. cité, p. 33.

cortège des officiels ou, parfois, seulement la foule des badauds<sup>821</sup>.

Quand ceux-ci sont absents, la commémoration en souffre. Ainsi, pour les grandioses fêtes de la Libération de 1945, la population n'aura droit qu'à la tenue d'une seule et très officielle cérémonie au monument aux morts de la Première Guerre mondiale. Et en guise de cortège, Grenoble ne verra, fugitivement, que les autorités civiles, militaires et religieuses « **[qui] quitteront la préfecture pour se rendre en voiture aux monuments aux morts**<sup>822</sup> ».

On peut, pour le Grenoble de 1944, distinguer trois itinéraires privilégiés, qui chacun correspondent à un type particulier de défilé.

### **3 – 4 – 1 La matrice de 1944.**

Pour la commémoration de Valmy le 21 septembre 1944, nous sommes en présence de l'itinéraire classique du martial défilé militaire grenoblois. On a dit plus haut que la commémoration de Valmy était particulière, puisque c'est avant tout les valeurs de l'Armée française éternelle qu'on y honore. Il est donc normal que ce soit elle qui tienne le premier rôle dans cette cérémonie, et qui se mette en scène selon ses propres critères « esthétiques ». Ainsi est-il logique que, dans les compte rendu unanimes de la presse, on évoque « *l'impeccable défilé* » duquel sont d'ailleurs exclues les personnalités, qui n'ont fait qu'assister à la prise d'armes. C'est bien à un défilé militaire *stricto sensu*, voire militariste, que l'on assiste. Le cortège qui suit les troupes en uniforme est lui composé par les « *milices patriotiques* » qui se situent alors à la charnière exacte entre « l'armée de métier » et l'« *Armée du peuple*<sup>823</sup> ».

On observe que le défilé s'ébranle depuis le lieu le plus symbolique qui soit pour la culture militaire grenobloise : le monument des Diables Bleus. Obliquant ensuite légèrement sur la droite, le passage vers la place de Verdun permet de saluer la préfecture et l'hôtel de la Division militaire, où séjourne le général Humbert. On réinvestit ainsi publiquement les lieux où s'incarne symboliquement le pouvoir de l'État dans sa double dimension politique et militaire, qu'occupaient encore il y a un mois les fonctionnaires de Vichy.

Mais l'anniversaire de Valmy est aussi volontairement une commémoration populaire. En empruntant l'actuelle rue Blanchard (à l'époque rue du Lycée) et la rue Félix Poulat, les troupes FFI peuvent se confronter directement à l'enthousiasme de la population grenobloise. La dernière étape, surtout, est importante, puisqu'elle voit le défilé emprunter la perspective du boulevard Édouard Rey, ce qui permet un déploiement impressionnant des troupes, qui avancent au pas cadencé sur toute la largeur de la voie. Le défilé prend alors toute son ampleur. De chaque côté du boulevard, la foule, attirée par « **la clique et**

---

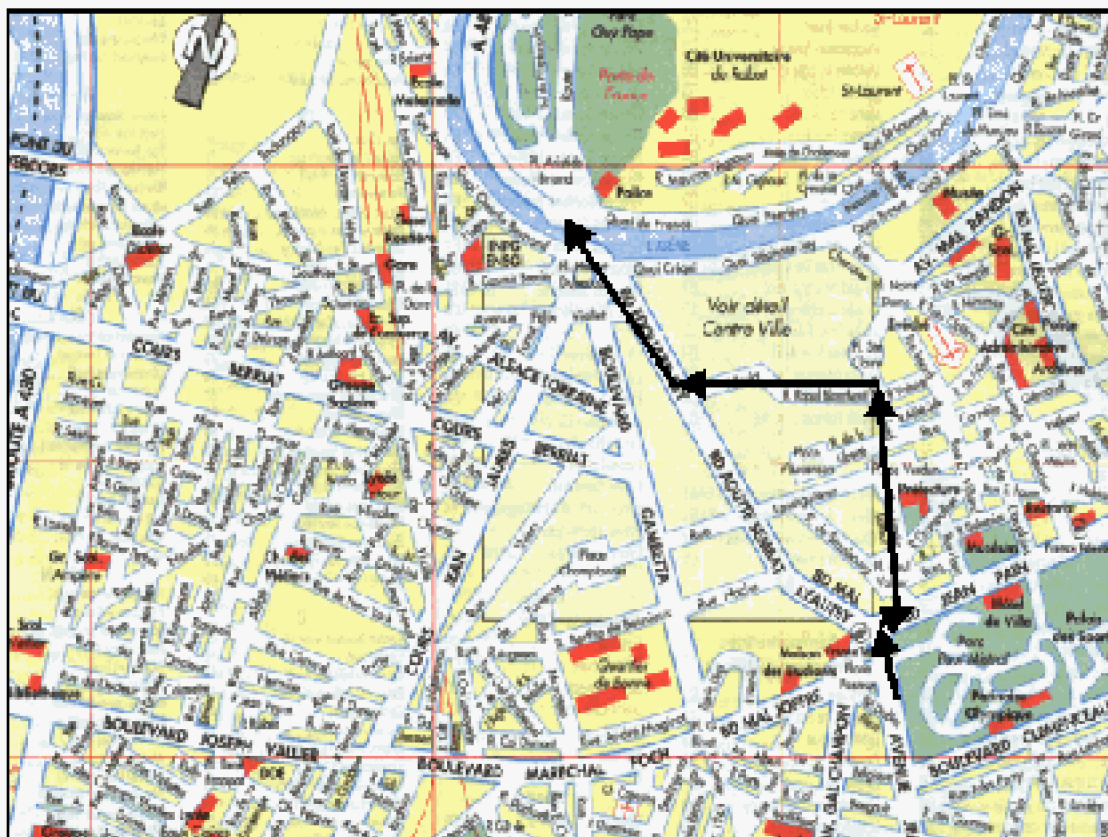
<sup>821</sup> Il faut dénoncer la confusion que l'on commet parfois entre *cortège* et *défilé*. D'une façon claire, le *cortège* est composé des personnalités ou/et des participants officiels à la cérémonie. Le *défilé* ne concerne lui que les troupes militaires.

<sup>822</sup> **Programme officiel diffusé par toute la presse le 20 et encore le 21 août 1945.**

<sup>823</sup> *Les Allobroges*, numéro du 22 septembre 1944, 2<sup>ème</sup> page.

*la musique en tête*<sup>824</sup> », peut commodément stationner et laisser libre cours à sa joie.

Enfin, le défilé s'arrête devant le monument aux Morts, où le rituel classique et connu de la commémoration prend alors le relais : minute de silence, *Marseillaise*, dépôt de gerbes, discours, etc.



Un autre parcours est spécifiquement dédié à la « *journée des morts de la Résistance* ».

La commémoration du 1<sup>er</sup> novembre 1944, on l'a dit, est celle des « *héros de la Résistance et des victimes de la barbarie nazie*<sup>825</sup> ». La cérémonie s'inspire pour l'essentiel du rituel de la journée catholique dédiée chaque année par les catholiques à leurs morts, le trait original étant que cette cérémonie est évidemment tirée vers

<sup>824</sup> Ibidem.

<sup>825</sup> *Le Travailleur Alpin*, 1<sup>er</sup> novembre 1944.

l'événement que l'on vient de vivre (cf. *supra*).

La presse parle alors clairement de « *cortège* », et plus de « *défilé* ». De même, ce ne sont pas des « *gerbes* », mais des « *couronnes* » que les officiels déposent au Monument des Fusillés, cours Berriat et au cimetière Saint-Roch, où d'ailleurs la cérémonie s'achève. Pour parachever l'impression d'ensemble d'une commémoration à vocation funéraire, la musique des FFI ne joue pas la rituelle *Marseillaise*<sup>826</sup>, mais entonne la *Sonnerie aux Morts*, avant que ne s'ébranle le cortège, qu'elle accompagne d'ailleurs durant tout son trajet au son de la *Marche funèbre*<sup>827</sup>.

Le parcours est en tout cas inédit, puisqu'il traverse Grenoble d'Ouest en Est, depuis « *l'emplacement du cours Berriat où furent abattus vingt otages dans l'après-midi du 14 août*<sup>828</sup> » jusqu'au cimetière Saint-Roch, à l'autre extrémité de la ville. Le trajet est long, qui fait successivement emprunter au cortège, grossi par une nombreuse assistance, le cours Berriat sur toute sa largeur, le cours Lafontaine, une partie du boulevard Agutte Sembat, la rue Lesdiguière, la place de Verdun – « *côté préfecture* » précise le programme<sup>829</sup> ... –, puis la rue Hébert pour s'arrêter, enfin, au bout de l'avenue Saint-Roch, à l'intérieur du cimetière. Autre originalité, dans l'enceinte du cimetière, on visite les cimetières militaires et le monument aux morts de 1870, avant de se rendre au « *cénotaphe élevé à la mémoire des fusillés* », comme le rappelle la presse le lendemain.

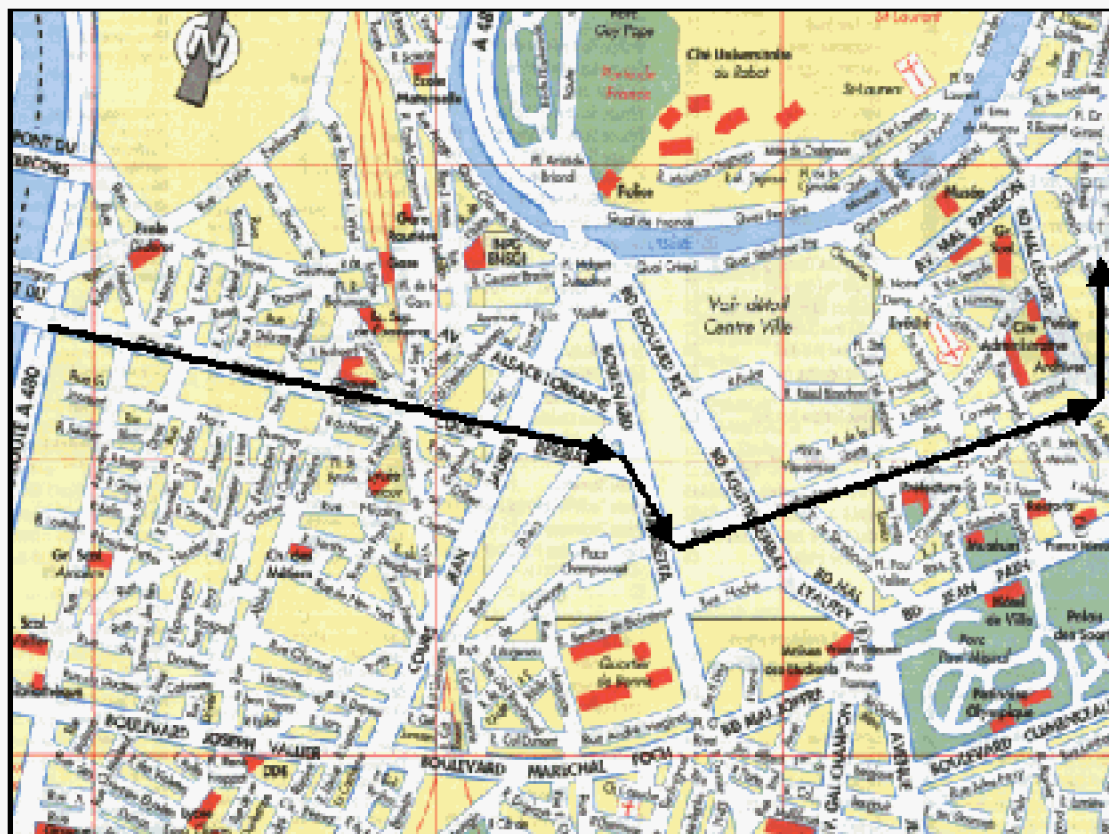
Grenoble sut investir une date commémorative inscrite depuis longtemps au calendrier religieux pour en faire une journée presque exclusivement attribuée aux morts de la Deuxième Guerre mondiale et de la Résistance. Ce qui a fait le lien entre les deux catégories de défunts, c'est le point de départ et le point d'arrivée du cortège, le premier évoquant le martyr et l'engagement de la Résistance locale alors que le second symbolise lui par excellence le lieu du souvenir.

<sup>826</sup> Dont il semble qu'on ne la joue qu'immobiles.

<sup>827</sup> Les termes sont très éloquents qui appartiennent au champ lexical de la cérémonie funéraire.

<sup>828</sup> *Le Réveil*, 1<sup>er</sup> novembre 1944, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> p.

<sup>829</sup> ADI, 2696 W 62, « Commémorations de fêtes nationales et anniversaires ».



L'itinéraire qu'empruntent le défilé et le cortège pour la cérémonie du 11 novembre est lui aussi particulier, même si plus classique. Comme le stipule le titre du compte rendu des *Allobroges* le lundi 12 novembre, le but de la commémoration était clairement de permettre aux « **Grenoblois de réunir dans un même hommage les héros de 14-18, ceux de 39-40 et les Martyrs de la Résistance** ». Les participants se réunissent et partent du monument des Diables Bleus. Cela autorise, comme nous l'avons déjà dit, le rappel de la vaillance des BCA en même temps que la mise en évidence du courage des déportés-patriotes du 11 novembre 1943.

Le parcours est ensuite simple et droit, remontant directement jusqu'au monument de la Porte de France. L'itinéraire est celui que dessine la perspective créée par l'alignement de trois des plus grands boulevards, Maréchal Lyautey, Agutte Sembat, Édouard Rey. L'espace est suffisamment important pour qu'un impressionnant défilé militaire et qu'un nombreux cortège puissent circuler sans problème de manœuvre. Ainsi, comme le remarque *Les Allobroges*, le boulevard Agutte Sembat et le boulevard Édouard Rey étaient « *remplis par l'interminable défilé* ». La foule, comme pour la fin du défilé de

Valmy, peut se masser sur les côtés et, en admirant ses fiers soldats ainsi que ses nouveaux notables, cautionner par son adhésion physique le mythe de la « Guerre de Trente Ans ».



Les trois itinéraires empruntés fin 1944 par les défilés et cortèges commémoratifs officiels fournissent bien une matrice. Les parcours ne changeront en effet guère au cours des deux décennies qui vont suivre, se répartissant en fait l'espace selon une logique binaire assez simple parce qu'exactement calquée sur le calendrier commémoratif.

Le trajet Sud/Nord qui emprunte les « allées du pouvoir », est ainsi réservé aux cérémonies commémoratives au caractère national le plus marqué (14 juillet, 11 novembre, etc.) alors que le trajet Ouest/Est est dédié aux dates à plus forte résonance locale (21-22 juillet, 14 août, 22 août), les deux itinéraires s'échinant dans de longs périples à relier entre eux les « lieux de mémoire » grenoblois de la Deuxième Guerre mondiale. Ces deux axes (*l'officiel* et *l'affectif*) ne sont pas concurrents. Ils participent plutôt tous les deux d'une même tactique de gestion des « émotions collectives <sup>830</sup> ». En



effet, les autorités savent pertinemment (la population est peut-être peu friande de discours, mais apprécie en revanche les défilés et la musique militaire) que, composant sa partie dynamique, les déplacements sont indispensables à l'ancrage physique de la commémoration *dans* la ville. Il est bien clair en effet que du côté des officiants, on porte un soin particulier à établir les cheminements. Déterminer par où « passent » les cortèges et défilés nous livre un triple enseignement.

D'abord, les itinéraires permettent d'insister sur la valeur première et particulière de chacune des commémorations, sur sa raison d'être en quelque sorte (Valmy = l'armée populaire ; le 1<sup>er</sup> novembre = les morts de la Résistance ; le 11 novembre = les morts de la « Guerre de Trente Ans »).

Ensuite, ils fonctionnent comme une appropriation d'une certaine partie, très précisément délimitée, de l'espace urbain grenoblois par telle ou telle composante précise du corps social. Leur étude révèle aussi la cartographie des évitements mémoriels grenoblois<sup>831</sup>. Il y a fort à parier par exemple que si les défilés des cérémonies les plus officielles (11 novembre par exemple) ne s'aventurent pas à l'ouest, dans le quartier Saint-Bruno ou cours Berriat, c'est que l'on pressent la dichotomie. En 1944-1945, n'y avait-il pas risque de s'affronter à une vraie coupure mémorielle en affirmant ainsi la présence et la puissance de l'État, via le passage de son armée reconstituée, dans des quartiers où agirent tant de soldats sans uniforme ? Aimant voir des uniformes, les quartiers populaires préfèrent peut-être aussi se déplacer pour les admirer que de les voir sous leurs fenêtres. *A contrario*, mais suivant la même logique, le point de départ du parcours de la « journée des morts de la Résistance » est situé en plein cœur de ces quartiers populaires qui ont payé le plus lourd tribut à la lutte clandestine.

Enfin, l'étude de la façon dont sont constitués les cortèges et défilés nous permet de mesurer de manière encore plus précise quels sont les ingrédients nécessaires à la réussite d'une bonne commémoration, au premier rang desquels on doit noter la prédominance systématique du *militaire*. Les uniformes ne sont pas un simple adjuvant, mais bien une composante majeure, voire la composante principale des déplacements commémoratifs.

A partir de 1945, les parcours, trajets et itinéraires seront beaucoup moins originaux, et surtout, ils seront moins nombreux. Les grandes dates commémoratives garderont leur privilège et fourniront bien entendu l'occasion de populaires défilés militaires, mais en « phagocytant » les nombreuses cérémonies spontanées de 1944, les grandes dates contribuent aussi à figer le parcours.

Les seules véritables entorses que l'on note à ces parcours croisés, on ne peut les rencontrer qu'en trois occasions, et après l'année 1944.

<sup>830</sup> Lire la préface (et plus précisément la page 10) que donne Alain Corbin à l'ouvrage qu'il dirige en compagnie de Noëlle Gérôme et Danielle Tartakowsky, *Les usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles*, déjà cité. A noter qu'il ne comporte aucune contribution sur notre période.

<sup>831</sup> Alain Corbin rappelle que « *le choix des itinéraires, les modalités des cheminements, la topographie des méfiances, l'art des évitements et des détours dessinent des géographies festives, très riches d'enseignement* », in *Les usages politiques...*, *op. cit.*, p. 10.

### **3 – 4 – 2 Deux cas à part : spontanéité et statisme.**

L'unique exemple de cérémonie commémorative *spontanée* qui se déroule à Grenoble a lieu le 8 mai 1945. Encore faut-il tempérer cette appréciation de spontanéité, comme on l'a dit plus haut. Néanmoins, entre la profusion des fêtes qu'a organisées le Parti communiste depuis le début du mois de mai et la trop sérieuse cérémonie commémorative officielle, la population parvient à intercaler quelques instants de vraie liesse populaire. Volant en quelque sorte ces instants, elle déborde du cadre rigide de la commémoration pour s'abandonner quelques heures à l'expression débridée de sa joie.

Les journaux en rendent bien sûr compte, mais ne nous permettent pas de toucher du doigt l'intensité de cette « *fête folle*<sup>832</sup> », pas plus que les rapports qu'adresse Reynier à Paris. Nous avons cependant la chance de disposer d'un fonds d'archives particulièrement intéressant et jamais exploité jusqu'à ce jour<sup>833</sup>, qui nous donne justement à *voir* les rues de Grenoble submergées par l'enthousiasme populaire, ce 8 mai 1945. Nous mettant en prise directe avec ces jours de feu, ces images nous montrent qu'il n'est là plus question de respecter un quelconque protocole, ni de canaliser sa joie derrière un défilé officiel. Il y eut bien un raz-de-marée populaire extraordinaire, à Grenoble, le 8 mai 1945. En rupture d'officialité, il investit l'espace urbain tous azimuts. Échappant pour quelques heures seulement au sérieux des temps de guerre, cet enthousiasme invente inconsciemment une autre commémoration – festive au plus haut point – et d'autres modalités de marquage de l'espace – moins structurées et moins pensées, plus explosives et sincères. Plus encore que les 22-23 août 1944, les Grenoblois renouent le 8 mai 1945 avec leur ville, se réapproprient son espace dans toute sa complexité. Il ne peut évidemment pas y avoir de concurrence avec la commémoration officielle, car les registres d'expression sont différents. Là où le préfet cherche à assurer la prise dirigiste de l'État, la foule, elle, entend se déborder, échappant même aux habiles tentatives d'encadrement mises en place par le Parti communiste (les Jeunes Communistes Grenoblois essayent d'entourer les manifestants<sup>834</sup>). Même si, souvent, les organisateurs des journées commémoratives ont soin de ménager deux moments (*solennité* et *festivité*) au cœur des cérémonies, le 8 mai, la maîtrise du déroulement leur échappe, sans qu'il y ait cependant subversion de l'ordre par la liesse.

Cette journée est à tous les points de vue exceptionnelle. Car, si la « kermesse » et le « carnaval » grenoblois du 8 mai 1945 brisent, dans un éclair de jubilation<sup>835</sup>, la pétrification inhérente au rituel commémoratif, elles ne se reproduiront plus parce que le

<sup>832</sup> Voir Alain Brossat, *op. cit.*

<sup>833</sup> Voir en annexe audio-visuelle ces images, que l'on doit à la caméra d'André Gimel, le cinéaste officieux de la Légion puis de la Milice ; cf. *infra*, « Les Malmémoires ».

<sup>834</sup> ADI, 2696 W 61.

<sup>835</sup> Peut-être que ces comportements remontent, dans ce qu'ils possèdent de potentiel d'« explosivité » sociale, aux origines des lointaines fêtes collectives populaires médiévales.

contexte ne s'y prêtera plus jamais.

**Les cérémonies commémoratives qui ne « bougent » pas , c'est-à-dire qui ne donnent pas lieu à des déplacements, sont relativement nombreuses**<sup>836</sup> .

Toutes partagent cinq dénominateurs communs.

D'abord, elles sont très spécifiques au calendrier commémoratif local et ne concernent jamais les journées nationales, ces dernières exigeant que défilés et cortèges parcourent les rues de la ville. Ensuite, deuxième point commun, peut-être le plus important, elles se déroulent forcément en un haut lieu mémoriel grenoblois, que celui-ci soit sanctionné ou non par l'érection d'un monument, l'apposition d'une plaque ou d'une stèle commémoratives. C'est bien cela qui fait référence : le lieu où se déroule la cérémonie. Il ne s'agit pas d'un événement *générique* (Libération, Victoire, etc.) mais d'un événement par définition ancré dans l'espace. Le statisme est donc une quasi obligation<sup>837</sup> .

Troisième caractéristique : elles se déroulent en général à l'initiative de groupements privés (associations, partis, voire union de quartier) ce qui d'ailleurs ne signifie pas que les autorités en soient absentes. Au contraire, on estime généralement que la présence du préfet, du maire et/ou d'un représentant militaire rehausse la valeur de la cérémonie ; mais cette dernière n'est pour une fois pas indispensable.

Le quatrième point concerne la permanence de ces cérémonies dans le temps. Leur succès, contrairement à certaines grosses machines commémoratives, ne se dément pas tout au long de notre période. L'explication est connue : ces cérémonies là, plus locales, sont plus proches des gens. Encore de nos jours, la cérémonie des fusillés du cours Berriat par exemple, qui a acquis c'est vrai son autonomie rituelle très tôt, conserve sa place et dans le calendrier commémoratif grenoblois, et dans l'espace urbain.

Enfin, lors des cérémonies commémoratives locales les plus importantes et notamment lors des Fêtes de la Libération, chacune de ces cérémonies particulières se trouve convoquée comme formant maillon d'une longue chaîne de référence mémorielle. On prend alors soin de n'oublier aucun de ces lieux où se déroulent d'habitude des cérémonies « privées », les cérémonies statiques qui s'y déroulent étant autant *d'étapes* à l'intérieur de vastes « *caravanes* »<sup>838</sup> .

### **3 – 4 – 3 Contre parcours.**

<sup>836</sup> On ne fera cependant ici qu'esquisser une typologie de ces cérémonies puisque leur tenue obéit à plusieurs logiques (cérémonies commémoratives partisans, rôle des associations, lien avec les « lieux de mémoire », etc.) ; une étude approfondie ne peut en effet s'envisager dans une perspective thématique générale, qui serait forcément réductrice compte tenu de leur profusion.

<sup>837</sup> C'est par exemple le cas pour les cérémonies du monument des Fusillés, cours Berriat.

<sup>838</sup> Le mot est employé par les enquêteurs des Renseignements Généraux ; ADI 2696 W 62, pochette 4 « Anniversaires de la Libération de Grenoble », rapport RG n° 908, du 18 août 1960.

On pourrait penser que, puisqu'il y eut des oppositions commémoratives (cf. *infra*) et même des « *contre-manifestations*<sup>839</sup> », celles-ci devraient s'accompagner de la volonté de laisser une empreinte dans l'espace urbain. Ce n'est en fait quasiment jamais le cas puisque les « contre-parcours » n'investissent jamais la ville.

Ainsi, la CGT, le 17 juin, a beau demander « [...] **aux ouvriers de manifester dans chaque usine par tous les moyens, débrayages. compris, et de fleurir les monuments ou plaques commémoratives aux lieux les plus voisins**<sup>840</sup> », il s'agit là d'un pis-aller. Ce n'est en tout cas certainement pas une « contre-commémoration ».

Les deux seules vraies possibilités de marquer spatialement sa réprobation de la commémoration officielle consistent alors, soit à ne pas participer (ce qui sera souvent le cas dans les années cinquante, comme on va le voir), l'absence et le vide faisant à ce moment là sens, soit à tenter de perturber le déroulement classique du défilé (ce que feront les communistes, en 1949 notamment, lors des cérémonies du 8 mai ; cf. *infra*), ce qui est, quant à l'efficacité du procédé, très illusoire.

Les oppositions mémorielles ne parviennent donc pas à prendre possession de l'espace, la seule véritable exception à cette règle ayant lieu en 1961. Alors que l'OAS menace le pays de guerre civile, le 11 novembre, leurs opposants grenoblois, mobilisés principalement pas les communistes, se mobilisent en organisant « **différentes manifestations en dehors de celles officielles**<sup>841</sup> ». Quatre lieux sont ainsi choisis pour marquer la vigilance de la mémoire résistante grenobloise : le Monument aux Morts ; le Monument aux déportés ; « **la plaque commémorative devant la nouvelle poste** » ; « **le Monument aux Morts des cheminots** » .

Pour pouvoir manifester sur la voie publique, il faut en obtenir l'autorisation officielle. La préfecture a alors beau jeu, quand elle sent que la légitimité mémorielle officielle est menacée, de refuser cette autorisation, rendant par là même caduque toute velléité d'opposition (c'est par exemple le cas pour les commémorations des événements de février 1934, tout bonnement interdites en 1952, comme nous le vérifierons). Une fois encore l'État mène le jeu et réussit à s'imposer. Attentif à ne rien laisser transparaître publiquement des querelles de mémoire, il parvient à sévèrement brider les rares tentatives discordantes, en corsetant le plus fermement possible le rituel commémoratif.

## **C – L'opinion publique grenobloise et les cérémonies commémoratives : perception et participation.**

### **1 – 1944 : rester fidèles à la mémoire de la Résistance.**

<sup>839</sup> Selon l'expression employée par les RG n° 687.CG, du 17 juin 1958, à propos du meeting organisé le 18 juin à la Bourse du Travail par les opposants à de Gaulle ; ADI. 2696 W 62, pochette 3 « Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 ».

<sup>840</sup> *Ibidem.*

<sup>841</sup> *Rapport RG n° 1315, 13 novembre 1961 ; ADI 4332 W 47.*

On a dit que, pour que la population se déplace, il était nécessaire que les autorités officielles sanctionnent et légitiment par leur présence l'importance des cérémonies commémoratives.

Au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, qu'on s'éloigne donc de l'événement fondateur, cette condition, si elle se révèle toujours aussi indispensable, n'est en revanche plus suffisante. Des considérations aussi diverses que les conditions climatiques, la présence ou non d'une musique militaire, la généralisation des vacances d'été, l'entrée de la société française dans l'ère de la consommation de masse et surtout la prégnance plus ou moins importante de la date et de l'événement que rappelle la cérémonie, contribuent à faire varier l'importance de l'assistance.

Ainsi, en 1944, l'assistance est-elle nombreuse pour chaque commémoration, y compris pour celles, plus ponctuelles ou plus partisans, qui ne jouissent pourtant pas de la présence d'une très haute autorité. A l'époque, toute occasion est bonne à saisir, qui permet d'affirmer l'existence de la mémoire.

Les journaux ne se privent d'ailleurs pas de signaler l'importance et la ferveur de la foule dans leurs comptes rendus, de voter à l'occasion des félicitations à la population ou au contraire de stigmatiser son peu d'empressement à se déplacer. On semble ainsi particulièrement heureux en 1944, quand, « **malgré la pluie et le froid, Grenoble a célébré avec un éclat tout particulier ce 11 novembre de la Libération et de la paix**<sup>842</sup> », comme si le fait de braver les intempéries était une bonne manière de tester l'assiduité de la population aux cérémonies commémoratives. De même, c'est « **malgré une pluie incessante qu'une foule de plusieurs milliers de personnes a assisté hier matin à la cérémonie solennelle organisée en l'honneur des victimes de la barbarie allemande** », le 1<sup>er</sup> novembre 1944, note *Le Réveil* dans son numéro du 2. Si le temps se met au diapason de l'humeur de Grenoble en ces jours de souvenir et de deuil, il ne parvient pas à diminuer l'assistance, qui est nombreuse tout au long de la fin de l'année 1944.

Le 25 août 1944, près des tombes des Fusillés du cours Berriat, « **là, plus qu'ailleurs, la foule était nombreuse et émue comme elle ne le fut jamais peut-être au cours d'une pieuse cérémonie**<sup>843</sup> ». Même situation pour le 1<sup>er</sup> novembre : « **sur les tombes des êtres chers, la foule a accompli son pieux pèlerinage. Toute la journée, ce fut le long et incessant défilé des mères, des épouses, des pères**<sup>844</sup> ... »

L'apothéose en la matière est réservée au 11 novembre, qui voit des « **milliers de Grenoblois commémorer le souvenir des héros des deux guerres** ». La « **foule est innombrable [...]. Depuis les années de guerre 14-18, jamais foule pareille n'a été enregistrée, jamais l'émotion n'a été plus intense autour de la dalle symbolique**<sup>845</sup>

<sup>842</sup> *Le Travailleur Alpin*, 12 novembre 1945, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> p.

<sup>843</sup> *Les Allobroges*, 26 août 1944, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>844</sup> *Le Réveil*, 2 novembre 1944, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>845</sup> *Le Réveil*, numéro du 12 novembre 1944, 2<sup>ème</sup> page.

».

Sur un autre plan, très appréciés de la population sont les « *bals, concerts publics et gratuits* » du 14 juillet et du 22 août. Au cours de ces deux cérémonies commémoratives très populaires, Grenoble s'abandonne tellement à la joie que plus rien de l'esprit commémoratif de la matinée ne subsiste l'après-midi, et encore moins dans la soirée. La ville parvient ainsi à rapidement passer d'un état d'esprit à un autre, du registre du Souvenir à celui de la Joie. *Les Allobroges* du 23 août 1946 résume très bien ce phénomène de balancement entre le pieux recueillement et la gaieté collective : « **Les manifestations officielles sont terminées. Place aux réjouissances publiques ! A 21 heures, l'harmonie municipale donne le ton par un concert public au jardin de ville. Et, dans chaque quartier, les bals publics font danser jusqu'à une heure fort avancée de la nuit toute la jeunesse grenobloise. Place à la joie ! Grenoble libre se doit de fêter dignement le deuxième anniversaire du jour où sa liberté lui fut rendue.** »

Et si, par certains aspects, ces deux cérémonies commémoratives ressemblent indéniablement, à ce moment-là, à une kermesse populaire, cela n'exclut pas pour autant la délivrance d'un message politique, allégoriquement mis en scène au cours du défilé traditionnel du cortège. Dans ce domaine, c'est le 14 juillet 1945 et son défilé des États Généraux de la Renaissance Française qui vont le plus loin : « **Le cortège se terminait par le char fleuri des États Généraux où trônait une ravissante Marianne entourée des femmes en costume de 1789, des sans-culottes et des révolutionnaires de l'époque [...] les compagnons de Marianne, en costume de l'époque révolutionnaire, chantèrent la Carmagnole, puis la Marseillaise retentit** <sup>846</sup> . »

A une époque où l'on prépare les États Généraux de la Résistance, la symbolique mi politique mi festive que met en scène le cortège est très claire ; c'est à la Révolution que l'on se réfère encore une fois comme à la valeur idéologique et culturelle absolue chargée de fournir le point de référence historique majeur à partir duquel la communauté peut repartir à l'assaut de son histoire.

Le 8 mai, le « *cortège organisé par l'Association générale des étudiants* » avait, lui, opté pour une mise en scène plus virulente, puisqu' « **on prit un vif plaisir à assister à l'enterrement du nazisme et de tous ses pantins. On fit la ronde, une ronde effrénée autour du feu de joie où brûlaient les effigies d'Hitler et de Goebbels** <sup>847</sup> ».

Un an plus tard, le 8 mai 1946, c'est « **une gigantesque croix de Lorraine, faite d'œillets rouges et blancs et de bleuets, portée par quatre anciens maquisards** » qui sert d'emblème totémique au cortège. Ceux qui tiennent à défilé le jour anniversaire de la Victoire manifestent ainsi, en même temps que leur opposition au gouvernement, peut-être une volonté de retour à l'Union de la Résistance et en tout cas une nette préférence politique pour de Gaulle.

D'une manière générale, les cortèges sont toujours décrits comme étant

---

<sup>846</sup> *Les Allobroges*, numéro du 16 juillet 1945, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> page.

<sup>847</sup> *Le Réveil*, 9 mai 1945, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> page.

« interminables », « l'assistance très nombreuse », etc. Les deux caractères sur lesquels la presse insiste le plus souvent sont en effet à cette époque l'importance et la qualité du recueillement de la foule. C'est d'ailleurs un fait avéré que la population grenobloise a alors à cœur de participer pleinement aux cérémonies commémoratives. Le général Le Ray et Jean Reynier, entre autres, nous le confirmaient : la fin de l'année 1944 marque le pic de l'assistance populaire aux cérémonies commémoratives<sup>848</sup>. A partir de là, celle-ci ne cessera d'aller en décroissant.

## 2 – 1945-1946 : un désintérêt croissant.

La presse n'hésite pas, quand la tendance s'inverse, à durement critiquer la population grenobloise, lui reprochant de ne pas faire l'effort de participer à des cérémonies commémoratives dont elle estime qu'elles sont soit trop nombreuses, soit moins signifiantes.

Le 27 août 1945, par exemple, *Les Allobroges* enjoint amicalement aux Grenoblois de « **ne pas dire : encore une manifestation du souvenir !...** », à propos de l'hommage qu'a rendu Gières à ses morts, le 24 août. D'autres recommandations de ce genre, un brin comminatoires, commencent à fleurir à ce moment. Ce même 27 août 1945, c'est *Le Réveil* qui n'hésite pas à interpeller encore plus rudement les Grenoblois, en écrivant notamment que « **les Grenoblois ne sont pas tous des gens fort reconnaissants [...]. Les Grenoblois n'ont pas lieu d'être fiers de leur abstention** », leur reprochant peut-être aussi au passage de ne pas assez s'impliquer pour les morts des autres (Gières n'est pas Grenoble).

Le 24 août 1945, déjà le *Travailleur Alpin* fustigeait durement, en deuxième page, la population autant que les autorités :

**« Ne les oublions pas ! On vient de fêter la Libération. Mais parmi tous nos morts, il est des martyrs dont on ne parle plus et pour lesquels aucune manifestation de souvenir n'a encore été organisée. Ce sont les patriotes dont on a retrouvé les corps suppliciés dans le charnier du Polygone. Ils dorment leur dernier sommeil dans un pauvre petit cimetière envahi par les herbes folles et où flottent les lambeaux défraîchis de ce qui fut autrefois des drapeaux. Se pourrait-il qu'on les ait oubliés, eux qui nous ont tout donné et à qui nous devons tout ? Et qu'attend-on pour réparer ce déplorable oubli ? »**

Par rapport au traumatisme causé seulement un an plus tôt par l'ouverture de ce charnier – traumatisme qu'une vaste cérémonie commémorative tenta alors immédiatement d'exorciser – la négligence semble en effet grave et c'est seulement le 11 novembre 1945 que sera officiellement apposée une stèle sur l'emplacement du charnier du Polygone. Seules les autorités assisteront à la cérémonie d'inauguration.

Ce phénomène de « désintérêt » pour les commémorations ne date cependant pas du mois d'août 1945. En réaction à la désaffection ambiante, des appels à la participation se sont en effet déjà faits plus précis dès le 14 juillet. Les appels à la commémoration

---

<sup>848</sup> Le général Alain Le Ray était le chef départemental des FFI en 1944 ; réponse manuscrite du 8 avril 1991. Jean Reynier, fils cadet du préfet Albert Reynier ; entrevue du 7 mai 1991.

commencent à cette date à emprunter un ton qui frise l'injonction. La presse invoque ainsi le devoir moral de participer aux diverses cérémonies commémoratives : « **Tous ceux qui réprouvent les méthodes et la barbarie allemande se feront un devoir d'aller se recueillir, et d'honorer comme il convient la mémoire et le sacrifice de nos martyrs** <sup>849</sup> . »

De fait, l'appel semble avoir été entendu et le 14 juillet apparaît *a posteriori* comme l'occasion de réactiver la mémoire grenobloise puisque *Les Allobroges* titre en deuxième page, le 16 juillet : « **14 juillet de victoire ! Grenoble, qui paya un si lourd tribut à l'oppresseur, sut honorer ses morts et se réjouir aussi comme jamais elle ne l'avait fait depuis bien longtemps...** »

Le 14 juillet 1945 ouvre en effet sur une période plus faste pour la commémoration grenobloise. On retrouve un peu de cette fièvre de la fin de l'année précédente. Après la fête nationale, les fêtes de la Libération prennent, un mois plus tard, le relais. Entre ces deux dates repères, s'intercalent de nombreuses cérémonies, dont le caractère très local assure le succès <sup>850</sup> . De nombreux monuments commémoratifs sont aussi inaugurés durant ces quarante-cinq jours, ce qui, à chaque fois, est l'occasion rêvée pour la tenue d'une cérémonie commémorative.

Il est donc, sinon normal, du moins logique que les Grenoblois, abreuvés de cérémonies commémoratives pendant les mois d'été, se lassent à la fin du mois d'août 1945. Les articles des trois quotidiens locaux ont beau être pour une fois unanimes et stigmatiser ensemble ce désintérêt, on ne juge plus forcément utile de se déplacer systématiquement pour des cérémonies somme toute périphériques, comme celle de Gières. Le besoin de mémoire est comblé jusqu'à satiété fin août 1945. Pierre Fugain, avec son franc-parler, nous disait même qu'on « **frisait alors l'overdose** <sup>851</sup> ». Les autorités sont d'ailleurs très conscientes du problème qui ont soin, à partir de la fin de l'été, pour pallier le manque d'assistance, soit de décaler les cérémonies par rapport à la date précise d'anniversaire, soit de prévoir qu'elles commenceront en fin d'après-midi, après la sortie du travail. Ainsi, le 14 août 1945, c'est à 18 heures 30 que débuta la cérémonie anniversaire du massacre du cours Berriat. Et c'est à peu près les mêmes précautions qui sont prises pour toutes les cérémonies qui ne s'appuient pas sur une journée fériée, sans que ces palliatifs suffisent à enrayer le processus de désaffection.

Finalement, la date du déclin de l'engouement populaire pour la commémoration correspond bien au milieu de l'année 1945. Elle intervient donc très tôt. Et parmi toutes les raisons que nous avons évoquées pour l'expliquer, la plus importante est que les Grenoblois ne perçoivent plus d'une manière aussi urgente que l'année précédente l'utilité de ces cérémonies. En 1944, c'était les retrouvailles de la communauté avec elle-même et avec une mémoire victorieuse qui étaient en jeu. A partir du milieu de 1945, la

---

<sup>849</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 14 juillet 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>850</sup> « La commémoration d'événements locaux souvent estivale et festive – mais en dehors des vacances – conservent au contraire leur audience », note Robert Frank, « Bilan d'une enquête », in *La Mémoire des Français...*, op. cit., p. 390.

<sup>851</sup> *Première entrevue du 28 février 1991.*



commémoration n'est plus une nécessité, mais (re)devient une *habitude*. Les autorités préfèrent alors se concentrer sur de grandes dates et substituer la fédération autour de quelques dates à l'éclatement de l'année précédente, dans l'espoir d'attirer la foule.

Ainsi, dans la crainte d'une trop grande dispersion, toutes les cérémonies et autres commémorations qui doivent normalement se tenir tout au long du mois d'août 1946 sont-elles rattachées aux fêtes génériques de la Libération. Celles-ci ne « dévorent » pas les autres cérémonies commémoratives, comme on pouvait légitimement le craindre, mais chapeautent en les englobant les cérémonies plus secondaires et les aident au bout du compte à survivre. Cette tactique de la *fédération* est encore plus nette pour les fêtes anniversaires du Vercors, qui se sont déroulées les 20 et 21 juillet 1946. Celles-ci ramassent sur deux jours la kyrielle des cérémonies commémoratives qu'on avait consacrées aux villages martyrs du Vercors les deux années précédentes. La foule est énorme et le succès est réel, *Les Allobroges* se plaisant à écrire que « **deux ans, c'est déjà bien long pour célébrer avec un pareil déploiement l'anniversaire d'une bataille [...] mais c'est sans fatigue, sans amertume même que se sont déroulées ces cérémonies de commémoration** <sup>852</sup> ».

« Fêtes de la Libération », « Anniversaire de la bataille du Vercors », « Cérémonies commémoratives du 11 novembre », ou « Réunion du souvenir de l'été 1945 », quelle que soit leur dénomination, la communauté grenobloise ne manque pas pendant ces deux années si importantes d'occasions de se réunir pour manifester l'existence d'une expérience (et partant d'une mémoire) locale particulière de la Deuxième Guerre mondiale. Elle profite de l'espace que lui donnent ces réunions commémoratives pour mettre en place sa mémoire collective du conflit <sup>853</sup>.

En ce qui concerne Grenoble, de la fin de l'année 1944 jusqu'aux deuxièmes fêtes de la Libération, trois constats essentiels s'imposent, à propos de cette pratique sociale essentielle de la mémoire qu'est la commémoration. Tout d'abord, sa prise en main par les autorités officielles interdit tout dérapage politique et contribue pendant un temps à propager le mythe de l'union. Ensuite, le rituel commémoratif, malgré quelques rares tentations d'innovation, est codifié à l'extrême. Il est le calque presque parfait, de celui imposé par plus de vingt ans de commémoration du 11 novembre. Enfin, aux enthousiasmes de l'automne 1944, succède rapidement une lassitude qui, jointe à l'action érosive du temps, contribue à diminuer l'assistance populaire <sup>854</sup>.

### III – Entre gestion mémorielle et revendication : de « l'année terrible » (1947) au « vingtième anniversaire » (1964).

---

<sup>852</sup> *Les Allobroges*, numéro du 22 juillet 1946, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> p.

<sup>853</sup> A signaler la tactique du *Travailleur Alpin* qui organise parfois des manifestations concurrentes face aux cérémonies commémoratives qui ne l'agrément pas. Cela va du « concours de pétanque du Travailleur Alpin » en août 1946, à l'organisation de meetings politiques partisans. Ces lecteurs et les militants communistes sont alors tiraillés entre deux fidélités : celle qui les attache au Parti et celle qui les lie à la mémoire de la Résistance.

Nous avons pu reconstituer la « série continue », sur une génération et même un peu plus, de toutes les cérémonies commémoratives qui se déroulent à Grenoble et dans sa région. Il était évidemment hors de question pour nous de présenter cette partie de notre étude sous la forme d'un éphéméride qu'on aurait feuilleté sur vingt ans, en nous arrêtant à chacune de ses dates-clefs, pour en brosser l'historique complet et mesurer les micro-variations qui interviennent fatalement d'une année sur l'autre. Ce travail parfois fastidieux de compilation et de comparaison point par point, nous l'avons cependant mené au fond, tentant de repérer l'originalité derrière la monotonie de la répétition des formes de la commémoration. Il en ressort une certitude et une grille d'analyse.

La fixation du rituel intervient très tôt à Grenoble, on vient de le voir, figeant « l'art de la commémoration » dans une posture classique à laquelle, quelle que soit la cérémonie que l'on envisage, on ne dérogera pas pendant près de vingt ans<sup>855</sup>. D'autant plus que l'une des composantes majeures de cet alliage, à savoir précisément la *permanence* dans le déroulement, est conçue comme gage de fidélité à la mémoire de ceux qu'on honore, et ne peut souffrir que peu de changement. Tout et tous (*l'État*, qui y voit une occasion de stabilisation ; les *associations*, qui y trouvent leur part de légitimation ; *l'opinion*, qui renoue avec une pratique d'avant-guerre, donc de paix) poussent donc à une réglementation et une codification la plus précoce possible de l'activité commémorative. Des variations existent malgré tout, qui sont à chercher ailleurs. Parfois importantes, comme on va le voir, elles se distribuent selon quatre axes principaux.

Les participants (ou des participants), investissent parfois l'espace commémoratif pour manifester leur *désaccord sur le plan politique*, qu'il s'agisse de celle que mène le gouvernement, de la situation politique internationale particulière en ces temps de « guerre froide » ou, beaucoup plus rarement, de tel aspect de politique très locale. Certains anciens résistants et déportés ont en effet à dire dans le domaine politique, et entendent ne pas se priver.

Deuxième facteur qui motive quelquefois une quelconque altération du rituel commémoratif, plus propre au monde des Anciens Combattants et Victimes de Guerre celui-là : les *négociations et tractations disons « socio-économiques »* qui opposent les associations des ACVG à leur ministre de tutelle, au sujet des pensions, des retraites et des forclusions. Cet aspect, pour trivial qu'il puisse paraître au regard du politique par exemple, n'en est pas moins essentiel, d'autant plus qu'il permet une union la plus large possible entre tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre<sup>856</sup>.

<sup>854</sup> C'est l'année 1946 qui est la plus originale, parce qu'elle marque une charnière. Si on peut émettre l'hypothèse que c'est peut-être moins à un déclin de l'assistance populaire que l'on est confronté qu'à une façon différente d'assister aux cérémonies commémoratives (plus attentive au discours politique qu'au discours commémoratif, la communauté grenobloise est cependant heureuse de se retrouver pour des cérémonies qui font réellement référence, qui résonnent véritablement et profondément dans la mémoire locale), reste évidemment que la différence quantitative est assez importante, et que la foule est très déficitaire par rapport à 1944 et même par rapport à 1945.

<sup>855</sup> Grenoble est en cela plus précoce que Rennes par exemple, étudié par Jacqueline Sainclivier ; « Le souvenir des Rennais », in *La Mémoire des Français...*, op. cit., p. 213-221 (lire notamment le chapitre intitulé « Vers une fixation du rituel. 1949-1957 », p. 217-218).

La lutte sera acharnée dans un troisième domaine, situé au cœur de la thématique commémorative, puisqu'il concerne la fidélité que l'État entend témoigner à la mémoire de la Résistance et de la Déportation à travers le *calendrier commémoratif* qu'il met en place, en légiférant de manière erratique à coup de lois et de décrets souvent perçus dans leur dimension la plus arbitraire. Amorcée tôt (cf. les problèmes de date évoqués plus haut), cette lutte sera rude jusqu'au milieu des années cinquante.

Enfin, dans un registre un peu différent (dans les trois cas de figure que l'on vient de rapidement envisager, le monde Anciens Combattants et Victimes de Guerre était à peu près uni, face, disons, au pouvoir central, auquel il se confronte le plus souvent), la commémoration fournit, mais beaucoup moins fréquemment et de manière qui plus est souvent allusive, le cadre à l'expression de *batailles de mémoire interne au camp de la Résistance et/ou de la Déportation*. Ces exemples, pour relativement peu nombreux qu'ils sont (on sait que les cérémonies commémoratives sont en général d'un commun accord considérées comme un temps et un espace dépolitisés, une sorte de parenthèse apaisante où l'on donne à observer à l'opinion, la fiction d'une union éternelle), n'en apparaissent que plus intéressants.

L'intérêt pour nous se situe donc dans l'évaluation des rythmes chronologiques qui scandent chacun de ces quatre axes et surtout dans le croisement de leurs différentes chronologies. Il faut en effet parvenir à mesurer si ces domaines d'affrontement conservent une actualité tout au long de notre période, s'ils restent indépendants les uns des autres ou s'ils se recoupent parfois, quand par exemple ils mettent gravement aux prises les Anciens Combattants et Victimes de Guerre, gardiens du temple en quelque sorte, et l'État. C'est à présent savoir ce que révèlent de la mémoire (des mémoires) les cérémonies commémoratives qui importe, plus que d'étudier au microscope les évolutions minimalistes du rituel, sa géométrie plus ou moins variable, ce qui serait non seulement long et rébarbatif, mais surtout guère pertinent<sup>857</sup>. Cet effort de périodisation est le plus utile<sup>858</sup>, car il permet, après avoir dessiné les contours de deux premiers temps de la commémoration (1944-1945 : le besoin de mémoire collective ; 1944-1946 : la mise en place du rituel), de compléter notre vision d'ensemble de la période. Très clairement, sur le long terme et à partir de 1947, ce sont trois étapes articulées par deux années charnières (1954 ; 1958) qui se succèdent, à la durée et à l'intensité inégale.

## A – 1947-1953 : Le temps des affrontements tous azimuts.

<sup>856</sup> Merci encore une fois à Monsieur Zaparucha pour son aide précieuse.

<sup>857</sup> L'expression que nous avons peut-être le plus souvent rencontrée, en dépouillant les papiers de la préfecture, et notamment les instructions officielles transmises par le préfet aux sous-préfets et parfois aux maires (« *comme les années précédentes* » ; variante « *comme chaque année* »), dit bien, encore plus que la permanence, l'habitude. Par exemple la circulaire du 4 mai 1952 du préfet Roger Ricard « *aux maires, en communication à Messieurs les sous-préfets* » ; ADI 105 M 17, « *Police administrative. Fêtes locales (circulaires). Érection de monuments (centenaire de Champollion). 1925-5-6. 1952-7* ».

<sup>858</sup> Jean-Pierre Rioux écrit ainsi que « *La périodisation des années suivantes pose de redoutables problèmes à l'historien* » ; « *Les variables politiques* », in *La Mémoire des Français...*, *op. cit.*, p. 96

Ces quelques années sont logiquement (proximité du conflit, menace d'éclatement d'un autre, dureté de la vie quotidienne, etc.) les plus riches en affrontements de toutes sortes. Tellement d'ailleurs, que les anciens résistants<sup>859</sup> profitent de la force de leur parole, la plus autorisée qui soit, pour, pendant le déroulement de certaines cérémonies commémoratives, protester, s'opposer et revendiquer.

On a vu que la pléthore d'associations d'anciens résistants et déportés qui existe à Grenoble dans l'immédiat après-guerre se répartit selon au moins trois logiques. D'après la spécificité de leur expérience du conflit, évidemment ; par affinité politique ensuite, et enfin, unies cette fois-ci sur le plan de la lutte pour leurs droits, elles confient cette tâche de défense à l'UFAC<sup>860</sup>, qui les regroupe pratiquement toutes et qui possède, en la personne de Charles Chassigneux, un négociateur des plus opiniâtres.

Depuis 1947, l'UFAC s'oppose frontalement au pouvoir central, dont elle réprovoque la politique sociale envers les Anciens Combattants et Victimes de Guerre, toutes générations confondues. Par définition, ses moyens d'action étant limités, son terrain privilégié est le terrain commémoratif. Voici par exemple un extrait significatif de la lettre qu'adresse Chassigneux au préfet, le 6 novembre 1947.

**« Monsieur le Préfet, Étant donné que le gouvernement, malgré tous nos efforts, et toute notre bonne volonté, a pris, à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre, une position d'hostilité bien arrêtée, nous avons l'honneur de vous faire connaître que l'UFAC s'est vue dans l'obligation d'envisager la rupture pure et simple, avec lui, et l'autorité officielle. Selon les directives de notre bureau national, nous devons désormais nous abstenir de toute participation aux cérémonies officielles, auxquelles nous pourrions être conviés [...] <sup>861</sup>. »**

S'il faut évidemment faire ici la part des choses, Chassigneux entretenant par ailleurs d'excellents rapports avec Reynier, la rupture est quand même d'importance. Surtout quand on se souvient que depuis le 11 novembre 1944, la gestion de la cérémonie du 11 novembre à Grenoble est entièrement confiée à l'UFAC. En 1946 encore, la quatrième République débutante fait toute confiance à l'UFAC, trop heureuse de trouver en cette association née après la Première Guerre mondiale, un efficace relais pour continuer de travailler à la mise en place du mythe de la guerre de trente ans<sup>862</sup>. Le préfet de l'Isère écrivait ainsi le 4 novembre 1946 à tous les maires du département.

**« Monsieur le Ministre de l'Intérieur m'informe que l'Union Française des Anciens Combattants manifeste l'intention d'organiser à l'occasion de la fête de la Victoire, le 11 novembre, de grandes manifestations patriotiques dans tout le département. Monsieur le Ministre des anciens combattants et victimes de guerre**

<sup>859</sup> Il y aurait à creuser à propos de cette expression, apparemment anodine : quand les résistants – et les déportés – se considèrent-ils « anciens » ?

<sup>860</sup> L'Union Française des Anciens Combattants est née après le premier conflit mondial pour fédérer les anciens combattants.

<sup>861</sup> ADI, 54 M 44, « Police Générale. Cérémonies. 11 novembre 1945-1954 ».

<sup>862</sup> La quatrième République continue bien en ce domaine l'œuvre de De Gaulle, notamment en poursuivant la mise en avant systématique du rôle de l'armée dans le relèvement national.

**a donné son accord entier à un projet qui permettrait aux combattants des deux guerres, qu'ils aient appartenu à l'armée régulière ou aux formations de Résistance, d'exalter les grandes vertus françaises d'abnégation et de courage. Je vous prie en conséquence, d'entrer immédiatement en relation avec le bureau départemental de l'UFAC ou avec le délégué local de cet organisme, afin de mettre sur pied, en accord avec lui, les cérémonies projetées<sup>863</sup>. »**

Grand ordonnateur des cérémonies du 11 novembre, l'UFAC souffle donc le chaud et le froid. A la tactique de rupture qui vaut en 1947, succède, en 1948, celle de la participation critique. « Coïncée » par le calendrier – 1948 marque le trentième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, s'abstenir eût été impossible – l'UFAC ne ménage cependant pas son interlocuteur privilégié, l'État. Son « *Manifeste pour le 11 novembre 1948* », quand il aborde le domaine social, ne réclame qu'une chose : « **Une France juste, c'est-à-dire soucieuse de traiter équitablement tous ses fils et en particulier ceux qui l'ont bien servie au péril de leur vie, durant les heures tragiques de son histoire<sup>864</sup>**. » Les antennes départementales ont pour consigne de « **lire [le manifeste] le 11 novembre, au cours des cérémonies, de préférence aux monuments aux morts** ». Peut-être d'ailleurs que l'UFAC reste trop tributaire de son ancrage à la Première Guerre mondiale, ce dont sait parfois profiter le gouvernement pour amoindrir la portée de ses critiques. En 1953, l'État organise avec force éclat le « trentième anniversaire de la flamme sous l'Arc de Triomphe ». Encore en 1954, il met tout son poids dans la préparation du « quarantième anniversaire du début de la guerre », ce qui a pour effet, conscient ou non, de couper l'herbe sous le pied aux critiques et revendications de l'UFAC, la contraignant à participer, même *a minima*, aux cérémonies.

Mais l'opposition du monde des anciens combattants et victimes de guerre ne se limite pas à l'action de l'UFAC. Ni à la seule cérémonie du 11 novembre, pas plus qu'aux oppositions socio-économiques, qui perdureront d'ailleurs durant toute la période, et encore de nos jours<sup>865</sup>.

Parfois, des circonstances extérieures, indépendantes de la volonté des deux parties, bloquent le processus commémoratif et entament son orthodoxie. Alors qu'il a accepté de présider la cérémonie d'inauguration du « monument aux morts des cheminots victimes de la guerre 1939-1945 », prévue pour le 7 décembre 1947, le préfet Reynier reçoit une lettre du chef de dépôt grenoblois l'avertissant que la cérémonie est remise *sine die*, « **en raison des circonstances actuelles<sup>866</sup>** », c'est-à-dire des grèves qui paralysent à l'époque le pays. De même, très prudent, il prend garde, la même année, à ce que l'anniversaire du 18 juin ne dégénère pas<sup>867</sup>.

<sup>863</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>864</sup> Signé par Léon Viala, au nom de « L'UFAC, combattants de la Libération et victimes des deux guerres ». ADI, *ibid*.

<sup>865</sup> Comme nous le rappelait Monsieur Zaparucha ; entrevue du 2 mars 1999.

<sup>866</sup> ADI, 2797 W 52, « Cérémonies commémoratives ».

<sup>867</sup> Voir annexe n° VII.

D'autant plus que tous les anciens combattants grenoblois ne sont pas d'accord entre eux à mesure que politiquement le monde se divise en deux camps irréconciliables. Ils profitent même parfois de l'espace public que leur assurent les commémorations officielles pour afficher leurs divergences. Dès 1947, on s'affronte parfois durement, la commémoration offrant l'occasion d'une crispation politique dont la presse se fait alors l'écho <sup>868</sup>. Encore en 1948, le parti communiste grenoblois est le fer de lance de la contestation de la politique du gouvernement, et notamment du retour en son sein des « vichystes », en la personne de Paul Reynaud notamment. Les communistes grenoblois sont en effet très actifs en ces années. Un rapport manuscrit des Renseignements Généraux du 22 août 1948 <sup>869</sup> précise ainsi que pour la quatrième édition des « Fêtes de la Libération », **« les FTP, l'ARAC, la CGT, le PCF, l'UFF, la SR, après le dépôt d'une gerbe de fleurs et l'observation d'une minute de silence, ont formé un cortège comptant approximativement cinq cents personnes, qui s'est rendu au monument des cheminots, en empruntant l'itinéraire suivant : Rue Félix Poulat , Avenue Alsace Lorraine , Cours Jean Jaurès , Cours Berriat , Rue Pierre Sénard »**. C'est dire si la tension est forte qui a conduit certains à briser l'artifice unanimiste de la commémoration. Ce « sacrilège » culmine à Grenoble en 1949. En deux occasions et non des moindres, les oppositions politiques éclatent au grand jour. Le 8 mai, le rapport n° 1993 des Renseignements Généraux <sup>870</sup> informe le préfet et le ministre de l'Intérieur qu' **« à Grenoble, un léger incident a marqué le déroulement des cérémonies commémoratives de l'anniversaire de la Victoire qui se déroulait aux monuments aux morts. Un groupe de cent cinquante communistes, portant de nombreux drapeaux, a déployé des banderoles où l'on pouvait lire : □ La France ne fera jamais aucune guerre d'agression (préambule à la Constitution) □ ; □ URSS : dix-sept millions de morts ; USA : deux cent cinquante mille morts ; France : six cent mille morts, sans compter les autres □ ; □ Paix au Vietnam □ »**. Les enjeux géopolitiques internationaux imposent donc leur virulente actualité jusqu'à Grenoble. Mais la situation est vite rétablie : **« Monsieur le Préfet et les autorités militaires leur ont fait connaître qu'ils s'y opposaient et la police a fait retirer les banderoles <sup>871</sup> »**. Et **« à l'exception**

<sup>868</sup> « S'abstenant des manifestations gouvernementales, les combattants des deux guerres ont célébré la victoire et fait valoir leurs droits », *Les Allobroges*, 12 novembre 1947, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> p. Ou encore *Le Réveil*, qui le 12 novembre 1947, en 1<sup>ère</sup> page, prend l'exact contre-pied du journal communiste. Voir annexe n° VIII.

<sup>869</sup> ADI, 2696 W 62, pochette 4, « Anniversaire de la Libération de Grenoble ».

<sup>870</sup> ADI, 54 M 42, « Fêtes nationales de la Victoire et de Jeanne d'Arc. 1948-1954 ». Pour un exemple archétypal de cette opposition, voir l'article du *Réveil*, en 3<sup>ème</sup> page, le 25 août 1947, « Une odieuse exploitation », qui demande si les communistes, « promenant à travers les rues les photographies de ses morts avec la mention "Parti Communiste" a voulu tenter de s'annexer tous les morts de la Résistance ? Le P.C. a ses martyrs devant lesquels nous nous inclinons, mais il n'est pas le seul. Les autres partis auraient pu en faire autant car il y a eu aussi des R.P. de Montcheuil , des Gilbert Dru, des Jail, ou des Dominique Mounier ... Les morts de la Résistance qui, dans les maquis ne regardaient pas la couleur, ne sont pas tombés pour qu'on les transforme en panneaux-réclame ».

<sup>871</sup> ADI, *ibidem*.

**des communistes, les personnes présentes ont blâmé sévèrement l'attitude des communistes »**, le toujours très actif Charles Chassigneux ne craignant lui pas de recourir à l'action physique : **« Monsieur Chassigneux, président de l'UFAC, a arraché des mains de son porteur le drapeau de cette association, qui se trouvait mêlé aux drapeaux communistes<sup>872</sup>. »**

Reste que l'ordre protocolaire de la commémoration censément unitaire du 8 mai est donc doublement troublé. Une première fois par l'intrusion de la contestation politique radicale ; une deuxième fois par la modification du déroulement de la cérémonie. Cette triple scission (au sein du monde des Anciens Combattants de Guerre, dans le message global délivré le 8 mai et dans le parcours) éclaire d'un jour nouveau le fait commémoratif. Son pouvoir d'unification mémorielle apparaît en effet limité dès qu'une de ses composantes – ici les communistes et les associations d'anciens combattants et victimes de guerre d'obédience communiste – a décidé d'investir cet espace pour afficher sa différence. Cette respiration que ménage d'habitude le temps sacré de la commémoration au sein des querelles partisans du quotidien, ne fonctionne plus en 1949. Elle n'est alors plus une accalmie, ce réduit ou, entre personnes ayant connu la même extraordinaire histoire, on partage une mémoire commune.

C'est la même logique qui est à l'œuvre, même si moins connotée politiquement, trois mois plus tard, pour les « Fêtes de la Libération ». A cette occasion, Eugène Chavant, au nom de *Résistance Unie* (mais sur papier à en-tête des Pionniers du Vercors...) écrit au préfet, le 16 juillet 1949<sup>873</sup>.

**« Monsieur le Préfet, Dans sa réunion du 6 juillet 1949, la Résistance Unie de l'Isère sur la proposition de Messieurs Pel et Duffourd<sup>874</sup> a manifesté l'intention d'organiser elle-même les fêtes de la Libération de Grenoble le 21 août prochain. D'après le désir de ces mêmes camarades, la manifestation devrait avoir un caractère de protestations contre certaines injustices commises à l'égard de la Résistance. A cet effet, j'ai été chargé à l'unanimité de l'Assemblée de vous demander si vous aviez l'intention d'organiser une manifestation officielle ; dans l'affirmative il serait peut-être intéressant que nous entrions en contact avec vos services à seule fin de faire une seule manifestation. Je tiens à ajouter pour être plus complet que deux courants se sont manifestés sur la conduite à donner à cette manifestation : celui de MM. Pel et Duffourd et quelques camarades, et sur une autre proposition demandant à ce que le jour de la Libération soit un jour de réjouissance et non de protestations. Je pense qu'à notre prochaine réunion c'est la dernière proposition qui prévaudra. »**

Tendant la main aux représentants de l'État pour organiser conjointement les fêtes de la Libération, Chavant est raisonnablement optimiste. Mais le tract diffusé par *Résistance Unie* le samedi 20 août est d'un tout autre ton<sup>875</sup>. Après avoir classiquement rappelé que

<sup>872</sup> ADI, *ibid.*

<sup>873</sup> ADI 2797 W 52, « Cérémonies commémoratives », pochette 2, « Fêtes de la Libération. 20-21 août 1949. Cérémonies commémoratives dans l'Isère ».

<sup>874</sup> *Tous deux sont des militants communistes.*

**« l'union la plus totale s'est réalisée pour que ces manifestations en dehors de toute ingérence politique, expriment les sentiments de ceux qui furent les meilleurs artisans de la libération nationale »** et que, **« à Grenoble, sous l'égide de la Résistance Unie de l'Isère qui rassemble en son sein toutes les organisations de Résistance [...] aura lieu un grand rassemblement des résistants à 11 heures, devant le monument du Docteur Valois [...] »**, on passe à un deuxième volet, résolument plus critique. La façon dont sont libellées les deux phrases de transition qui articulent ce passage du volet mémoriel *stricto sensu* au volet critique montre que les anciens résistants et déportés ont nettement conscience de la double dimension qu'ils attribuent de fait à la cérémonie et qu'ils cherchent même à s'en expliquer auprès de la population : **« Ensuite un cortège se rendra à la Préfecture déposer les nombreuses doléances des anciens soldats sans uniforme. Car si ceux-ci, au cours des commémorations, célèbrent la mémoire de ceux des leurs qui donnèrent leur existence à la cause de l'honneur national et de la liberté, ils entendent aussi protester énergiquement [...] »**

Il est vrai que la critique est incisive.

**« Amorcée depuis la fin de l'année 1944, la campagne haineuse qui tend à discréditer la Résistance en même temps qu'elle vise à réhabiliter les anciens agents de l'ennemi atteint aujourd'hui une ampleur outrageante. [Résistance Unie proteste contre le fait] Que la qualité de résistant devient peu à peu une tare, tandis que l'on voit célébrer ici et là, la mémoire de certains traîtres et collaborateurs notoires. [Résistance Unie proteste contre le fait] Que ceux qui écrivirent une des plus belles pages de l'histoire de notre pays sont, moins de cinq ans après la libération, mis dans la situation de subir des injures et bien souvent emprisonnés. »**

Pour *Résistance Unie*, la Résistance et les résistants sont, cinq ans après la Libération, trahis. Pire, l'injure de l'oubli commence de se faire ressentir ici et là. *Les Allobroges* du 29 août 1949, titrant que **« Voiron a célébré dignement le cinquième anniversaire de sa libération »**, note, dépité, que **« la Libération doit être un vieux souvenir pour certains. Vous vous souvenez, Voironnais ! Il est vrai : cinq ans. C'est déjà loin. Un trop grand nombre se retrouvait résistants, cet enthousiasme, ce déluge de drapeaux... Aujourd'hui, on regarde passer un cortège de patriotes, comme une caravane de cirque, témoin cette discussion de jeunes à la terrasse d'un café. □ Pourquoi fêter la Libération ? mais les boches n'ont jamais occupé Voiron □ . Innocence ? Insouciance ? »**.

Par définition, la commémoration est à la fois gage et promesse de fidélité. Elle a donc besoin au premier chef, son calendrier une fois arrêté, qu'on s'y conforme exactement. On a vu que dès 1945-1946, la discipline et l'orthodoxie calendaire sont des conditions *sine qua non* de la réussite des cérémonies, notamment les plus locales. De fait, il n'y aura à Grenoble guère de problème dans ce dernier domaine. Certes, quelques concessions (manifestation prévue après 18 h 15 pour telle ou telle cérémonie, afin de ne pas **« pénaliser la production »** selon la formule consacrée), divers aménagements (les **« fêtes de la libération de Grenoble »** pour bénéficier de deux jours pleins, sont décalées

---

<sup>875</sup> Voir annexe n° IX pour un autre exemple (1947) de cette constance dans l'affrontement entre les ACVG et le gouvernement.



au samedi 25 et au dimanche 26 août en 1951, sans que ces dates ne semblent gêner personne) sont parfois nécessaires, mais qui ne troublent pas l'harmonie de l'édifice mémoriel démonstratif que constituent les cérémonies commémoratives.

La véritable bataille se joue au niveau national, on le sait<sup>876</sup>. Depuis la loi du 7 mai 1946, la commémoration de la victoire est fixée au dimanche qui suit le 8 mai. C'est évidemment une entorse de taille au principe de fidélité. La situation se complique du fait qu'en outre, le premier dimanche de mai, est prévue ce que les autorités nomment parfois « **la fête traditionnelle de Jeanne d'Arc**<sup>877</sup> ». Le message du 8 mai risque donc d'être deux fois brouillé. Les anciens résistants et déportés grenoblois pourtant peu concernés de prime abord par cette date, sûrement trop étatique, officielle et militaire, et pas assez locale, ne vont cependant cesser de protester contre ce décalage mémoriel. Parfois, les hasards du calendrier semblent vouloir aider objectivement l'Etat. En 1948, par exemple, le dimanche qui suit le 8 mai tombe... le 9 ; ce qui laisse toute latitude pour organiser un long week-end commémoratif : le 8 sera dédié à Jeanne, le 9, réservé aux résistants et déportés. Un an plus tard, le 8 mai tombe même un dimanche !

C'est en fait au début des années 1950 que les « *anciens combattants de 1939-1945*<sup>878</sup> » accentuent la pression. Dès 1951, on semble près d'aboutir. Le préfet Ricard écrit aux maires de l'Isère, le 25 avril.

**« J'ai l'honneur de vous faire connaître que pour répondre au désir légitime des anciens combattants de 1939-1945, le gouvernement a décidé cette année de commémorer la victoire que les armées françaises et alliées ont remportée en 1945, le jour anniversaire de l'Armistice, sans attendre le premier dimanche qui suit ce jour (loi du 7 mai 1946). [Cependant], en raison de la situation économique du pays et alors qu'un effort plus grand est demandé à la nation, il n'a pas été possible de faire du 8 mai une fête chômée, mais il a été décidé de donner à cette journée un éclat particulier. Pendant toute la journée, les bâtiments et monuments publics devront donc être pavoisés. En fin d'après-midi, vers 17 H 30, afin que les populations puissent participer en plus grand nombre à la cérémonie, les autorités civiles et militaires iront s'incliner devant les monuments aux morts ou les monuments commémoratifs traditionnels et y déposeront des gerbes de fleurs<sup>879</sup>. »**

La loi de 1946 reste bien en vigueur, mais on en assouplit la rigueur. Quant à la fête nationale de Jeanne d'Arc, elle est à sa place, le premier dimanche de mai, c'est-à-dire qu'en 1951, elle tombe le... 6.

1952 marque, pour les Anciens Combattants grenoblois de la Deuxième Guerre

<sup>876</sup> Voir Henry Rouso, *Le syndrome de Vichy...*, op. cit., notamment « Les silences de la commémoration », p. 254-259 ainsi que « Cet obscur objet du souvenir », in *La Mémoire des Français...*, op. cit., p. 47-61.

<sup>877</sup> *Circulaire de Reynier aux maires et sous-préfets, 5 mai 1948. ADI, 54 M 42. Cette fête, pour traditionnelle qu'elle est, n'en est pas moins officiellement une « fête nationale » (loi du 10 juillet 1920).*

<sup>878</sup> C'est ainsi que parlent les circulaires officielles.

<sup>879</sup> *Circulaire du 25 avril 1951 ; ADI, 54 M 42.*

mondiale un net recul. On revient à la situation antérieure. 1951 n'aura donc été qu'une exception, dont on peut penser qu'elle fut surtout motivée par des raisons pratiques. En effet, reporter les cérémonies du 8 mai au premier dimanche qui suit cette date aurait mené jusqu'au 13 mai. C'était pour le coup probablement trop lointain. Le mécontentement aurait pu être très vif et le gouvernement préféra donc être prudent.

Mais c'était reculer d'un an à peine le traitement au fond du problème. En 1952, revenant à la stricte application de la loi de 1946, le gouvernement déçoit en effet terriblement les anciens résistants, d'autant que les affrontements ont déjà été sévères à propos de la commémoration des journées de février 1934<sup>880</sup>. Ricard a beau laisser une grande liberté aux maires pour l'organisation des cérémonies du 8 mai (**« Comme les années précédentes, le choix des manifestations qui pourront être organisées à l'occasion de ces fêtes ainsi que celui des personnalités et groupements que vous croirez devoir consulter à cet effet, sont laissés à votre initiative, mais vous devrez en particulier vous assurer le concours des associations d'anciens combattants et victimes de la guerre<sup>881</sup> »**) ; il a beau les enjoindre à la discrétion, espérant désamorcer la crise qui couve depuis maintenant six ans (**« dans certaines localités, les organisations intéressées par ces manifestations ont décidé de célébrer l'anniversaire de la Victoire du 8 mai. Je ne peux dès lors que vous laisser juge de l'opportunité d'assister aux cérémonies projetées qui devront se dérouler en dehors des heures de travail. Dans ce dernier cas, les cérémonies officielles du 11 mai seront réduites aux plus strictes proportions et consisteront par exemple en un dépôt de gerbes aux monuments aux morts<sup>882</sup> »**), il ne peut éviter la rude réaction des ACVG. C'est encore une fois Charles Chassigneux qui fait entendre le plus fort sa voix. La lettre-manifeste qu'il signe au nom de l'UFAC mérite d'être citée *in extenso* parce qu'on y lit clairement une forte condamnation du principe de la CED. En 1953, la commémoration n'est ainsi plus une ponctuation de paix, mais au contraire la prolongation de la guerre.

Sûrement est-ce la multiplication de telles prises de parole lors des cérémonies commémoratives publiques et l'afflux de lettres de ce type au gouvernement et aux parlementaires qui conduit enfin, le 20 mars 1953, à voter la loi n° 53.225.

<sup>880</sup> C'est en effet cette année-là que les cérémonies publiques sont interdites. Alors qu'en 1951, « [...] environ 600 personnes se sont rassemblées devant le Monument des Fusillés, cours Berriat [à l'appel] du PCF, du PSU, de l'UFF, de l'UJFF, de l'IUJRF, de la FNDIRP et de France-Urss » (note de renseignement n° 242 des RG, qui précise que l'appel lu ce jour-là par Charreton, secrétaire de l'Union Départementale de la CGT, stipule que « le réarmement de l'Allemagne est la préparation de la guerre. Dans cette région qui a tant souffert de l'occupation nazie, il n'est pas un homme, pas ne femme qui ne se dressez devant cette chose abominable qu'est le réarmement de l'Allemagne » ; ADI, 2696 W 62, pochette 1, « Commémoration des événements de février 1934 »), *Le Travailleur Alpin* publie en première page de son numéro des 9 et 10 février 1952 un article à la tonalité virulente : « [...] L'interdiction de la commémoration du 12 février 1934 par le Gouvernement de M. Edgar Faure a fait se lever un mouvement de protestation considérable. Cet acte fasciste n'a eu de précédent que sous le régime de Vichy et l'occupation nazie ». Voir en annexe n° X la résolution votée par le Comité d'organisation pour la Commémoration des événements du 12 février 1934.

<sup>881</sup> ADI, 54 M 42. Circulaire du 4 mai 1952.

<sup>882</sup> *Ibidem*.

Aboutissement d'un long « lobbying » mémoriel, le 8 mai est à présent célébré le 8. Il est considéré comme une fête nationale ; il est chômé et férié, à l'égal du 14 juillet et du 11 novembre.

## B – 1954 ou la saturation commémorative.

1954 est d'abord une année particulière en cela qu'elle est très chargée sur le plan commémoratif, et notamment en mai. En effet, le *Comité National des Deux Anniversaires*, mis en place par le ministère des Anciens Combattants et présidé par le Président de la République, entend faire de cette année une manière de mémorial calendaire dédié tout à la fois au souvenir de la Première Guerre mondiale, à travers la commémoration du quarantième anniversaire de la bataille de la Marne en 1914, et à celui de la libération du territoire en 1944. Evidemment, les cérémonies se déroulent sur toute l'année, se répartissant plus ou moins harmonieusement en fonction des « pics » mémoriels auxquels chaque région doit faire face<sup>883</sup>. Et, même si les cérémonies de 1954 ne connaissent pas l'ampleur qui sera la marque de celles organisées par le *Comité des Deux anniversaires* en 1964, une fois de Gaulle revenu au pouvoir, elles créent une atmosphère particulière de recueillement et de pieux souvenirs qui fait comme une obligation aux cérémonies du mois de mai de se hausser d'un ton en matière de solennité (le ministre abreuve d'ailleurs le préfet de télégrammes en ce sens, que ce dernier répercute auprès des maires<sup>884</sup>). Cependant, à force de vouloir tout commémorer, on peut se demander si en l'occurrence on ne frôle pas le trop-plein. Le paradoxe est ainsi criant qui fait commémorer, à l'occasion de la « fête du 8 mai 1945 », et contre toute rigueur chronologique, le dixième anniversaire de la libération du territoire, qui est intervenue majoritairement près d'un an avant la capitulation allemande, mais aussi la fête de Jeanne d'Arc...

C'est aussi cette année-là qu'intervint la première « **Célébration de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation**<sup>885</sup> ». Roger Ricard adresse le 22 avril une circulaire aux maires isérois pour leur rappeler que « **le parlement a, par la loi du 14 avril 1954, décidé que le dernier dimanche d'avril serait chaque année consacré à la commémoration des héros et victimes de la Déportation**<sup>886</sup> ». C'est en fait cette cérémonie, qui, pour ses débuts, se voit confier la charge d'inaugurer la longue séquence commémorative de mai, qui, forte de cinq dates sans compter le 8, culmine le 30 avec la « *journée nationale des CVR clandestins et Français Libres* ».

Et cet empilement commémoratif se déroule qui plus est dans un contexte

<sup>883</sup> Voir en annexe n° XI un original de la plaquette de présentation (don de M. Gustave Estadès).

<sup>884</sup> Circulaire du 3 mai 1954 ; ADI, 105 M 17, « Police administrative. Fêtes locales (circulaires). Érection de monuments (centenaire de Champollion). 1925-6-7. 1952-57 ».

<sup>885</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>886</sup> ADI, *ibid*.

dramatique, puisque à plusieurs milliers de kilomètres de là, alors que la métropole honore les actes d'héroïsme de ses deux plus récentes « générations du feu », la cuvette de Diên Biên Phu est soumise à rude épreuve. On sait que Diên Biên Phu finit par « tomber » définitivement, le 7 mai 1954, la veille exactement du dixième anniversaire de la libération du territoire. Le ministre de l'intérieur, Martinaud-Deplat, s'empresse de faire parvenir un télégramme aux préfets. Voici celui que reçut, comme tous ses collègues, Roger Ricard, le 7 mai à vingt heures vingt-cinq : **« Vous prie revoir protocole prévu des manifestations organisées dans votre département en honneur Victoire. Stop. Ne retenir que celles qui compte tenu des deuils de Diên Biên Phu, revêtiront un caractère de gravité et de tenue. Stop. Me demander instructions si besoin <sup>887</sup> »** . Les mentions portées à la main par le préfet sur ce télégramme et qui traduisent ses préoccupations majeures sont de deux ordres.

Tout d'abord, il décide immédiatement de supprimer la retraite aux flambeaux ainsi que les concerts prévus le jour même et qui devaient intervenir à vingt heures trente, c'est-à-dire cinq minutes après la réception du télégramme. L'aspect le plus festif de la commémoration est donc annulé. Puis il récapitule, toujours au crayon à papier, quels sont les Grenoblois qui ont été blessés ou tués à Diên Biên Phu : le lieutenant Miart , demeurant rue Philis de la Charce à Grenoble, semble être le seul à avoir été fait prisonnier le 21 avril avant de décéder à l'hôpital le 25. Il est donc le dernier maillon des Grenoblois morts pour la France. En lui rendant hommage au cours des cérémonies le 8 mai, on profite de l'effet mécanique de la commémoration pour relier le conflit indochinois à la longue chaîne des guerres nationales. L'assimilation historique entre ces deux types d'événement (qu'ont en commun ces deux conflits ?) est certes réductrice, mais, il faut le souligner, elle ne sembla choquer personne à l'époque.

Cataclysme évidemment que cette défaite, à laquelle on s'attendait certes, mais à cette date-là, dans le ciel pur d'une commémoration redevenue depuis si peu œcuménique ou à peu près... Supposée être la plus large mais aussi la plus consensuelle possible, pensée à la tête de l'Etat pour être une entreprise de glorification à l'échelle du premier vingtième siècle des armes françaises et peut-être aussi pour justifier le fracas de celles qui continuent de résonner en Indochine, elle sombre dans la défaite. Curieusement, les papiers de la Préfecture ne nous donnent aucune indication sur la façon dont fut reçue la nouvelle à Grenoble. Seul un rapport (n° 1600) des Renseignements Généraux de Vienne du 8 mai 1954 donne quelque indication.

**« J'ai l'honneur de vous rendre compte que la journée du 8 mai s'est déroulée sans incident ; la veille, au cours de l'après-midi, la population avait été informée de la chute de Diên Biên Phu ; malgré les événements d'ailleurs qui, dans une certaine mesure, pouvaient laisser prévoir que la garnison de Diên Biên Phu serait soumise à de rudes assauts, ce brusque dénouement a créé une douloureuse surprise, la consternation était générale. a) Au cours de la nuit du 7 au 8 mai, entre une heure et deux heures du matin, le parti communiste a fait apposer deux modèles d'affiche en divers points de la ville. L'une a pour titre : #Les travailleurs disent NON à la CED#. Il est représenté des soldats fusillant des**

<sup>887</sup> ADI, *ibid.*

**ouvriers devant une usine. La seconde ainsi libellée : #En moins d'un siècle, trois invasions du militarisme allemand. Tous les patriotes exigeront de leurs élus le rejet des accords de Bonn et de Paris#. Il est reproduit une tête de soldat allemand casqué dont le casque est surmonté des initiales CED. b) La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée dans le plus grand calme, devant une foule assez dense, mais évidemment peu enthousiaste. Les diverses réjouissances prévues n'ont pas eu lieu, compte tenu des instructions en vigueur [...] <sup>888</sup> ».**

Vues depuis Grenoble (qui ne figure pas parmi les vingt-deux villes et départements qui accueillirent, en ce millésime chargé, les célébrations nationales <sup>889</sup>), les cérémonies commémoratives de l'année 1954 révèlent la vivacité de trois phénomènes.

Tout d'abord, il est certain que l'Etat, péremptoire, dix ans ou à peu près après la fin de la Seconde Guerre mondiale, n'a pas renoncé à sa visée instrumentaliste de la commémoration. Celle-ci doit servir, doit lui servir. « Calibrée », comme « formatée » dès 1945, la commémoration vue d'en haut a pour but d'asseoir la mémoire historique officielle de la nation. 1954 doit être de nouveau l'occasion d'affirmer la permanence de la valeur militaire française, qu'elle soit engagée à Verdun, Bir-Hakeim et dans le Vercors, ou en Indochine.

Ensuite, l'État encore une fois, après avoir consenti l'année précédente à la reconnaissance pleine et entière du 8 mai, continue sur sa lancée en 1954. Il montre qu'il est apte à intégrer officiellement la mémoire de la Déportation. Pour ce faire, le poids que confère la loi est de loin le plus important. Même si en cette année décidément spéciale, les circonstances font que la « journée de la Déportation » ne peut ni gagner son autonomie commémorative ni assurer une quelconque originalité dans son rituel (« **le dimanche 25 avril prochain sera donc la première des journées nationales de la Déportation. Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre ira, ce jour-là, à dix-huit heures trente, s'incliner sur la tombe du Soldat Inconnu. Vous aurez à cœur de rendre aux martyrs de la Déportation, au cours d'une manifestation organisée en liaison avec les associations intéressées, l'hommage solennel qui leur est dû. Il serait souhaitable notamment qu'une cérémonie ait lieu au monument aux morts, autant que possible à l'heure où Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre se rendra lui-même à l'Arc de Triomphe <sup>890</sup>** »), reste qu'à présent, la Déportation a sa date, une fois pour toutes.

Enfin, 1954 est une année du passage. Celui d'un long après-guerre, étiré sur près de dix ans, où l'actualité semblait devoir toujours se décrypter à la lumière des événements de 1939-1945, lourds, si lourds de conséquences, à un autre temps, où d'autres enjeux (la décolonisation par exemple), indépendants ou presque de ceux de la Deuxième Guerre mondiale, manifestent leur nouvelle importance. Car le procédé

<sup>888</sup> *Ibid.*

<sup>889</sup> Voir en annexe n° XII le calendrier des commémorations.

<sup>890</sup> ADI 105 M 17, circulaire du Préfet Roger Ricard aux maires du département, 22 avril 1954.

commémoratif est faillible ; l'illusion qu'il crée a ses limites. L'actualité militaire de 1954 le prouve : on ne peut pas éternellement considérer son destin à travers le très commode et unique prisme de la « Guerre de Trente ans ». Surtout, Diên Biên Phu rappelle que la vertu englobante de cette dernière n'est chronologiquement pas extensible à volonté. La principale qualité de la « Guerre de Trente ans » n'est pas l'élasticité et la « Guerre de Quarante ans » n'aura pas lieu... Les temps changent. Les enjeux politiques contemporains cesseront bientôt d'être analysés à travers la seule séquence matrice de 1939-1945 : ils « s'autonomisent » en quelque sorte. En ce sens, 1954 marque d'une certaine manière la défaite de la mémoire mythique de la France et le retour fracassant du présent.

### **C – 1955–1957 : le temps de l'apaisement inquiet.**

Stimulée pendant dix ans par un contexte politique extraordinairement effervescent, la commémoration de la Seconde Guerre mondiale, à Grenoble, semble ensuite sombrer dans un doux engourdissement. De nouveau, la politique en semble évacuée. Ce n'est cependant plus pour les mêmes raisons, par choix de taire les oppositions, comme en 1945-1947. Le combat politique existe toujours. Il est même virulent, mais il abandonne l'arène de la commémoration pour se concentrer ailleurs, dans des lieux d'expression qui lui sont plus naturels (assemblées, élections, partis, etc.).

Cela ne désagrège cependant pas la commémoration, qui continue d'offrir un superbe espace didactique à l'expression de la mémoire. Tout au contraire, en s'émancipant du « parasitage » politique, elle semble *a priori* renouer avec une sérénité qui sied peut-être mieux à la délivrance de son message. Sa facture est toujours d'une perfection classique et ne se délite pas. A envisager le déroulement des « grandes » cérémonies commémoratives locales et nationales (journée de la Déportation fin avril, 8 mai, 18 juin, 14 juillet, anniversaire des combats du Vercors en juillet, fêtes de la Libération et 11 novembre), on doit avouer qu'on ne rencontre ni incident politique notable, ni modification significative du rituel. A peine peut-on signaler, mais comme d'habitude pourrait-on dire, que le Parti communiste grenoblois entend marquer sa différence, continuant son entreprise de captation du capital mémoriel de la Résistance. Le rapport n° 3612 des Renseignements Généraux, daté du 19 août 1957<sup>891</sup> s'inquiète ainsi de son habileté à noyauter *Résistance Unie*.

**« Le treizième anniversaire de la Libération a été l'occasion pour le PC et ses satellites d'organiser des cérémonies commémoratives devant les monuments aux morts. Compte tenu de la propagande de presse, la participation a été assez faible. Seule la cérémonie du 17 août à Grenoble à laquelle assistaient les petits enfants allemands qui séjournent dans le Rhône, a groupé cent cinquante personnes environ, #Résistance Unie# ayant donné son accord pour y participer, accord d'ailleurs largement exploité par le PC<sup>892</sup>. »**

En face, c'est d'ailleurs exactement la même chose. En effet, le 19 juin 1957 déjà, le rapport n° 2665 des RG<sup>893</sup> précisait qu' « **une cérémonie se déroulait à dix-huit heures**

<sup>891</sup> ADI 2696 W 62, « Commémorations de fêtes nationales et anniversaires », Pochette 4, « Anniversaires de la Libération de Grenoble ».

*quarante-cinq le 18 au monument aux morts de Grenoble en présence d'une vingtaine de personnes. Une gerbe a été déposée*<sup>894</sup>, *et une minute de silence observée [...]. Il a lancé une invitation à plusieurs organisations d'anciens combattants et notamment aux anciens de la Première DFL, de la neuvième DIC, à Rhin et Danube, au FAFL, aux anciens déportés, au Comité d'entente des anciens combattants, ainsi qu'aux membres du Centre des Républicains Sociaux* ». C'est dire si cette manifestation ne concerne que les gaullistes convaincus !

Mais c'est là quantité négligeable, escarmouche comparée aux années de feu que l'on vient de vivre. Le politique ayant déserté la commémoration, celle-ci redevient le temps privilégié de l'apaisement ; mais de l'apaisement dans un climat général qui reste à l'affrontement, nuance de taille. On pourrait même parler de *consensus*<sup>895</sup> dans l'affrontement, gaullistes et communistes grenoblois tombant d'accord pour se partager et se réserver l'espace commémoratif, avec cet handicap corollaire cependant, comme le rappellent les deux rapports des RG, d'entraîner une franche baisse de l'assistance populaire. Car si les cérémonies ne mobilisent même plus la population et se restreignent au seul noyau dur des plus partisans, dans le même temps, elles se « spécialisent », risquant de perdre de leur force initiale. Le paradoxe est donc bien celui-ci d'une commémoration d'où sont à présent expulsés les enjeux politiques trop visibles et qui, continuant d'afficher sa vertu unanimiste lors de quelques grandes dates choisies (surtout le 8 mai, pour lequel on a tant lutté), se fractionne en fait de plus en plus en plusieurs cérémonies à vocation partisane, *fête de la Libération communiste* contre le *18 juin gaulliste*. A Grenoble, c'est ainsi curieusement la déperdition du politique à grande échelle qui aboutit au cloisonnement partisan et à la baisse de l'intensité de l'activité commémorante durant ces trois ans.

Évidemment, cette période atypique du consensus commémoratif tacite sera de courte durée : 1958, avec le retour en force des passions politiques, va aussi marquer le regain de la commémoration.

## **D – 1958 : politique et commémoration.**

On pourrait presque dire que les enjeux de l'année 1958 se concentrent tout entier autour de la cérémonie commémorative du 18 juin. Que de Gaulle à en faire un succès, et il est l'homme du 13 mai qui aura su capitaliser l'essentiel de l'aura de l'homme du 18 juin pour assurer son nouveau pouvoir. Que ses opposants en fassent une journée de protestation

---

<sup>892</sup> *La cérémonie du 7 août à laquelle fait allusion le rapport eut lieu devant le monument des fusillés, Cours Berriat. Le 19 août, à l'initiative de l'ANACR et de la FNDIRP, il y eut deux autres cérémonies, l'une pour l'inauguration de la plaque de la cité Jean Macé et l'autre au monument du polygone.*

<sup>893</sup> 2696 W 62, pochette 3, « Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 ».

<sup>894</sup> *Par Jean Vanier, Président pour l'Isère de la Fédération Départementale des Républicains Sociaux.*

<sup>895</sup> Même si une certaine droite très marginale – et donc que peu révélatrice – instrumentalise dès 1956 la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à propos de la guerre d'Algérie (cf. *infra*, « Les Malmémoires »).

nationale, au nom justement de la défense de cet héritage dont se réclame de Gaulle (la Résistance), et la V<sup>ème</sup> République sera hypothéquée. C'est là le premier enseignement de cette année telle qu'elle se déroule à Grenoble : les circonstances redeviennent subitement exceptionnelles et de nouveau on évoque pour en saisir tous les enjeux la séquence matrice de 1939-1945, les deux principaux acteurs du jeu politique étant inextricablement liés à cette période.

Peut-être même qu'en province on réactive plus vite qu'à Paris la fonction strictement politique de la commémoration. En tous cas, le cas grenoblois contredit l'analyse de Gérard Namer qui pense que **« l'année 1958 à partir du 13 mai jusqu'en décembre est consacrée à la légitimation de la Ve République, à l'élection de sa Constitution sur l'Assemblée, et il faut donc attendre 1959 pour avoir une première idée de la commémoration depuis le retour aux affaires du Général de Gaulle<sup>896</sup> »**. En effet, le 13 juin, le préfet Francis Raoul a reçu comme tous ses collègues un télégramme du ministère de l'Intérieur ainsi libellé : **« Commémoration, appel du 18 juin 1940. Stop. Vous rappelle que l'organisation cérémonie commémorative du 18.6.40 est laissée cette année comme les précédentes à l'initiative association Anciens Combattants et Résistants. Stop. Vous apporterez cependant tout votre concours s'il vous est demandé par organisateurs. Stop. Si ces derniers vous adressent invitation aux différentes manifestations, vous recommande y participer personnellement. Stop. Semblable attitude devra être adoptée par sous-préfets. Stop. Vous précise que journée du 18 juin n'est ni jour férié ni jour de fête nationale, en conséquence, aucune instruction spéciale n'est à prévoir pour pavoisement édifice public<sup>897</sup> . »** L'invitation faite aux préfets de participer activement aux cérémonies est nette. Or, les années précédentes, cette participation était laissée à leur seule appréciation. Le 17 juin 1948, Jules Moch, alors ministre de l'Intérieur, avait ainsi expliqué, dans sa circulaire télégraphique n° 770 : **« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne vois aucune objection de principe à votre participation aux cérémonies anniversaires du 18 juin. Il est bien entendu qu'il conviendra de vous abstenir de participer à ces manifestations si celles-ci doivent revêtir un caractère politique ou si des incidents sont à craindre<sup>898</sup> . »** Depuis cette époque, le préfet de l'Isère avait confié au président de **« l'Association des Français Libres. Section de l'Isère »** le soin d'organiser cette commémoration<sup>899</sup>. En 1958, l'invitation se fait incitation. En 1959, elle se fera pratiquement injonction<sup>900</sup>.

Reste que le 17 juin, les RG grenoblois adressent en deux fois une mise en garde à Francis Raoul. A seize heures, après avoir été visé par le préfet, le message suivant est

<sup>896</sup> Gérard Namer, *La commémoration en France...*, op. cit., chapitre 11, « La commémoration gaulliste en 1959 », p. 177.

<sup>897</sup> ADI, 2696 W 62.

<sup>898</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>899</sup> En 1948, il s'agit de Georges Halbronn. ADI, *ibid*. Reynier se rend à la cérémonie prévue le dimanche 20 juin de cette année.

<sup>900</sup> Cf. *infra*.



adressé à Paris : « **A propos de la commémoration du 18 juin 1940, la campagne cégéto-communiste qui en dénonce le caractère d'un plébiscite en faveur du Général de Gaulle appelle les travailleurs républicains à des réunions publiques destinées à en faire une journée de défense de la République contre le fascisme : ainsi, la CGT organise un rassemblement à dix-huit heures trente à la Bourse du Travail à Brignoud et Domène . Les comités locaux de vigilance en font autant respectivement à dix-huit heures trente et vingt heures trente à Grenoble**<sup>901</sup> . » Le rapport n° 687.EG précise ensuite que « **la CGT demande aux ouvriers de manifester dans chaque usine, par tous les moyens, débrayages compris, et de fleurir les monuments ou plaques commémoratives les plus voisines**<sup>902</sup> » . Le face à face politique s'arc-boute sur des positions de mémoire concurrentes et se donne libre cours le 18 juin, pour ce qui est peut-être la **dernière bataille de mémoire** (ou plutôt de commémoration), de notre période. A ce titre d'ailleurs, trois points méritent d'être signalés. Car de bataille, il n'y en eut pas vraiment...

Tout d'abord, c'est la **promptitude** avec laquelle les plus farouches opposants à de Gaulle réagissent qui est remarquable. Immédiatement, presque mécaniquement, ils renouent avec le vocabulaire qu'ils employaient dix ans plus tôt pour stigmatiser le « factieux » (cf. en annexe n° XIII les tracts de l'union CGT). Tout aussi rapidement, ils réaffirment leur vision de la période dans ce qu'elle a de plus spécifique (les appels pionniers du Parti communiste en 1940, etc. ; cf. en annexe n° XIV l'article du 18 juin 1958 paru dans *L'Humanité* , qui cite Grenoble comme l'un des pôles de la contestation anti-gaulliste). Enfin, ils tissent des filiations entre les deux époques (guerre de 39-45 et événements d'Algérie ), qui leur permettent de se présenter comme les seuls garants de la démocratie et de la République. Le schéma est là connu de cette contre-mémoire communiste, toute prête à se mobiliser et à resurgir dès que la concurrence gaulliste se manifeste.

Le deuxième aspect important réside dans le *relatif échec* des contre commémorations. Le rapport n° 698 des RG, daté du 19 juin 1958, donne le chiffre des participants aux rassemblements de dix-huit heures trente à la Bourse du Travail : « **La présence de six cents personnes seulement à une manifestation, dans une ville qui compte près de deux cents mille habitants avec son agglomération, est un échec pour les organisateurs**<sup>903</sup> . » Pas de défilé. Pas de tentative d'inscrire dans le cadre urbain une quelconque volonté de contre manifestation, mais plutôt une contre commémoration à usage interne. Est-ce là un aveu d'impuissance, la prise de conscience que de toute manière, de Gaulle est au pouvoir et qu'on ne peut que « gesticuler » ? Certes, comme le rappelle le même rapport des Renseignements Généraux, la « **résolution suivante, lue par le Président Monsieur Vallade**<sup>904</sup> , a été adoptée à

<sup>901</sup> ADI, *ibid.*

<sup>902</sup> *Ibid.*

<sup>903</sup> ADI, 2696 W 62.

<sup>904</sup> Qui présidait le meeting, membre du comité fédéral du PCF et ex-secrétaire de l'union locale CGT.

*l'unanimité :*

**« A l'appel de l'union locale des syndicats CGT, les travailleurs de Grenoble se sont réunis le 18 juin à la Bourse du Travail. A cette occasion, ils tiennent à affirmer une fois de plus leur attachement aux institutions républicaines, garantissant les libertés syndicales et démocratiques. Ils dénoncent la scandaleuse utilisation que les factieux, avec l'appui de De Gaulle, entendent faire de la Résistance pour tenter de camoufler leur véritable intention de conduire le pays dans la voie de la dictature et du fascisme. Cette falsification de l'histoire, comme le fait de voir les anciens vichystes et autres collaborateurs dans de telles manifestations, représente une insulte aux morts glorieux de la lutte patriotique, qui ont fait le sacrifice suprême pour que vive la République. Ils appellent tous les travailleurs à s'unir toujours plus étroitement dans les comités de défense républicaine et de possibles combats au côté de tous les républicains pour que le référendum-plébiscite organisé par de Gaulle comme deuxième étape dans la voie de la fascisation soit un retentissant succès de la République, de la Démocratie et des Libertés# . »**

Mais n'assiste-t-on pas là à un repli sur le discours, à défaut de pouvoir véritablement concurrencer de Gaulle dans le champ de l'action pure ? Les mots ne sont-ils pas d'autant plus virulents et les superlatifs nombreux qu'on sait que la bataille de mémoire, une fois de Gaulle revenu au pouvoir, est définitivement perdue ? N'est-on pas plutôt en présence d'une posture d'opposition mémorielle somme toute classique et pratiquement convenue plus que d'une véritable tentative de lutter, dans l'espoir de l'emporter, contre de Gaulle ?

Enfin, il faut signaler la modestie de la cérémonie commémorative grenobloise du 18 juin 1958. Comme si les gaullistes grenoblois n'avaient pas pensé nécessaire de pousser leur avantage en déployant un luxe de moyens. Comme s'ils n'avaient pas voulu – osons le mot – en « rajouter » dans le triomphalisme, craignant peut-être d'être taxés de provocateurs. Le préfet, pourtant poussé à le faire, n'assiste même pas à la cérémonie. Même Les Allobroges le reconnaît, en creux, quand il vilipende le ton militariste de la cérémonie et la présence de personnalités peu recommandables.

**« Organisée par quelques groupements et l'Armée, une courte cérémonie s'est déroulée à dix neuf heures au monument aux morts. Elle n'a rassemblé que peu de monde et a été très brève. Dans les personnalités beaucoup de képis. Le Préfet était représenté par Monsieur Abel, parmi quelques adjoints, nous avons remarqué Monsieur Chapelu qui, adjoint au Maire sous l'Occupation serra la main à Pétain lors de sa visite à Grenoble. Dans les personnalités, des visages que l'on ne voit guère habituellement dans les manifestations républicaines, comme celles du 14 juillet, et qui ne sont pas montrées à leur avantage dans la période qui suivit l'appel du 18 juin 1940 jusqu'à la Libération<sup>905</sup> . »**

Le 18 juin 1958 fonctionne donc à l'économie et le retour d'une certaine virulence dans le discours ne semble être qu'un prurit passager. C'est exactement ce même schéma qui vaut, par exemple le 8 mai ou le 22 août 1958. A cette date encore, le rapport n° 849 établi le 23 août par les Renseignements Généraux de Grenoble souligne en effet qu'

**« à l'appel du comité de vigilance et d'action de la Résistance, une**

---

<sup>905</sup> Les Allobroges, numéro du 19 juin 1958, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> p.

**manifestation destinée à commémorer la Libération de Grenoble (22 août 1944) s'est déroulée devant le monument érigé à la mémoire du Docteur Valois, ancien chef départemental du Mouvement Uni de la Résistance, assassiné par les Allemands. Le comité de vigilance et d'action de la Résistance composé du bureau départemental des Anciens Combattants de la Résistance, ANACR, de l'UL des syndicats CGT, de l'UFF, de la Section du PC de Grenoble, du PSG ainsi que de la FNDIRP avait fait une importante campagne de presse, pour appeler la population à participer à la manifestation pour la commémoration de la Libération de Grenoble. Malgré les efforts de propagande, deux cents personnes seulement se sont trouvées réunies à dix-huit heures quarante-cinq [...]. Monsieur Perinetti Raymond, ex-colonel Borin, commandant le premier régiment du Rhône, conseiller municipal de Grenoble PCF [...] a, en quelques phrases, rappelé qu'il y avait quatorze ans, Grenoble, avait été libéré du joug allemand, par le sacrifice de plusieurs centaines de ses enfants. Il a demandé à ses enfants de ne pas l'oublier et de faire en sorte que leur sacrifice ne soit pas vain, au moment même où les institutions républicaines pour lesquelles ils se sont battus sont menacées<sup>906</sup>. »**

Si 1958 est bien une année charnière, c'est qu'elle marque l'ouverture d'une période où la commémoration sera tout entière dédiée à de Gaulle. Mais le plus intéressant n'est-il pas qu'elle confirme d'une certaine façon la tendance entrevue pour la période 1955-1957 (entre 1958 et 1955/56/57, du point de vue de la commémoration, il n'y aurait donc pas de différence de nature, mais juste de degré) ? Les communistes et les gaullistes se sont bien répartis l'espace commémoratif. Symétriques, leurs mémoires ne peuvent fonctionner l'une sans l'autre. Et même si 1958 confirme la victoire politique définitive de De Gaulle, on est frappé par l'espèce de complémentarité qui unit ces deux mémoires, qui se contemplant au miroir l'une de l'autre, d'accord en fait sur l'essentiel : la Seconde Guerre mondiale, c'est leur domaine réservé.

## **E – 1959-1964 : de Gaulle imperator.**

**Intéressante quand on envisage l'évolution de la commémoration, cette dernière période l'est à trois titres.**

Premièrement (mais qui pouvait en douter ?), elle confirme la main mise gaulliste sur le rituel commémoratif, impulsé depuis Paris. Autant une certaine discrétion était de mise l'année précédente, autant, dès 1959, de Gaulle s'impose. Une fois confirmé au pouvoir (l'année 1958 fut en fait pour lui une succession de tests), de Gaulle entend installer confortablement son mythe personnel à l'échelle de la mémoire nationale. D'où l'insistance avec laquelle le pouvoir câble en province pour enjoindre aux préfets d'assurer le succès du 18 juin. Francis Raoul, le 10 juin 1959, « transmet » comme d'habitude les instructions officielles aux maires de l'Isère, reprenant quelques-uns des passages du télégramme qu'il a reçu de l'Intérieur. A le lire, il ne peut guère subsister d'ambiguïté. D'abord, rappelle-t-il, le chef unique et incontestable de la Résistance, de toute la Résistance, c'est l'actuel Président de la République : **« Depuis la Libération, l'appel du 18 juin 1940 est commémoré par tous ceux qui ont participé en France et au dehors à la Résistance conduite par le Général de Gaulle<sup>907</sup>. »** Ensuite, il est

<sup>906</sup> ADI 2696 W 62.

évident qu'un an à peine après le retour du « Grand Homme », il faut dissiper toute équivoque. Cette commémoration qui fut, pendant la traversée du désert, intimiste et réservée aux seuls initiés, aux gaullistes les plus fervents, devient *la* date nationale : « **Cette année le gouvernement désire que cette célébration soit entourée du maximum d'éclat et de solennité** <sup>908</sup> . » Le ton du préfet se fait même comminatoire : « **Votre présence aux manifestations marquera l'intérêt attaché par le gouvernement à cet anniversaire** <sup>909</sup> . » Enfin, l'Etat ordonne que les édiles municipaux se mettent entièrement au service d'une association : « **L'association des anciens des Forces Françaises Libres organisera une manifestation, mais je vous prie d'aider ce mouvement de votre autorité** <sup>910</sup> . » Cette situation est inédite, qui voit des élus servir une association privée et partisane ! Le grand ordonnateur, l'officiant principal, ce n'est plus le maire, ni même le président de la section locale de *Résistance Unie*, lesquels sont eux garants d'une certaine neutralité. Les FFL sont chargés cette fois-ci officiellement de mettre sur pied, jusqu'à l'échelon le plus local, la nouvelle commémoration nationale de référence. En 1958, on craignait peut-être la provocation ; en 1959, on l'assume. Cette « collusion », cette identification presque entre une mémoire personnelle et une mémoire nationale, a beau être cautionnée par l'issue politique de l'année 1958, elle n'en provoque pas moins des remous. Le rapport des RG n° 696 du 19 juin le consigne : « **Il y a lieu de remarquer l'absence des organisations d'anciens combattants (UMAC, UFAC, ARAC) à ces diverses manifestations** <sup>911</sup> . » Curieusement, le motif qu'invoque le rapport pour expliquer cette absence volontaire (« *cette absence, on le sait, est dirigée contre la décision du Ministère, supprimant la retraite des anciens combattants* ») n'est pas celui qu'on attendait. Les Renseignements Généraux euphémisent-ils parfois leur analyse afin de ne pas contrarier les certitudes gaullistes ? Peut-être...

En tout cas, ce qui est certain, c'est que ce 18 juin-là, celui de 1959, fut un succès. Le même rapport le dit : « **A dix-huit heures quinze, quatre cents personnes environ avec femmes et enfants et d'assez nombreux officiers étaient rassemblés autour du monument aux morts** ». Le *Dauphiné Libéré*, tout acquis à de Gaulle, s'empresse de le confirmer, le 19 juin : « **Depuis 1945, c'était la première fois que notre ville célébrait avec une telle ampleur l'appel. L'association des Français Libres de l'Isère a voulu symboliser par là, la pérennité et le sacrifice de cette période tragique que le chef de la France Libre a appelé une □ Guerre de Trente ans □ . Par cette expression, il a voulu ainsi unir toutes les générations du feu qui, au cours des deux guerres ont**

<sup>907</sup> ADI, 2696 W 62, pochette 3, « Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 ».

<sup>908</sup> *Ibidem*.

<sup>909</sup> *Ibid.*

<sup>910</sup> La circulaire de Raoul précise : « Si, dans votre commune, il n'existe pas de section des FFL, vous auriez à prendre vous-mêmes l'initiative des cérémonies de commémoration en présentant les associations d'anciens combattants, notamment de la Résistance » ; ADI, *ibid.*

<sup>911</sup> *Ibidem*.

*consenti les mêmes suprêmes sacrifices pour la défense du sol français et la liberté du monde*<sup>912</sup>. »

En même temps, le pouvoir gaulliste entend profiter de la commémoration pour disqualifier la seule mémoire qui se pose en concurrence directe de la sienne. Voici la circulaire n° 393, qui, datée du 12 août 1959, est adressée sous pli confidentiel, par le ministre de l'Intérieur Pierre Chatenay à tous les préfets de métropole.

**« Objet : Commémoration du quinzième anniversaire de la Libération par le Parti Communiste. Comme il en a l'habitude, chaque année à pareille époque, le Parti Communiste entend se servir de l'anniversaire de la Libération du territoire à des fins de propagande. La déclaration du bureau politique du PCF du 3 août 1959 invite les organisations du parti à prendre toute disposition afin de susciter, d'organiser et d'orienter de larges manifestations commémoratives du quinzième anniversaire des événements du mois d'août-septembre 1944. Il est vraisemblable que le PC profitera de cette occasion pour revendiquer le mérite d'avoir été le premier à lancer un appel à la lutte pour une France libre et indépendante à partir du sol national. Une telle falsification de l'histoire ne saurait demeurer sans réplique. Orateurs et journalistes de l'extrême-gauche doivent s'entendre rappeler quelques vérités premières. J'ai l'honneur, en conséquence, de vous adresser, à toutes fins utiles et en vous laissant le choix du moyen à utiliser pour son exploitation, une documentation relative à l'attitude réelle du PCF de septembre 1939 en juin 1941**<sup>913</sup>. »

L'entreprise d'identification absolue de la mémoire du général de Gaulle à la mémoire nationale semble donc en passe, à Grenoble comme ailleurs, de fonctionner.

D'autant plus, et c'est là le deuxième point qu'il faut évoquer, que pour être complet, cette opération de « main mise » s'accompagne d'une tentative de substitution du 18 juin au 8 mai. En effet, dès son accession à la tête de l'État, de Gaulle déclare une véritable guerre mémorielle au 8 mai. Cette date, pour plusieurs raisons, ne lui convient pas : pas assez personnelle, trop extra-nationale, trop proche du 18 juin... Le décret n° 59-333 du 11 avril 1959 reporte donc le 8 mai au... deuxième dimanche du mois. Coup de tonnerre et retour à la case départ pour les anciens résistants et déportés qui ont si assidûment lutté pour que cette date soit « fête nationale ». L'affrontement couve pendant deux ans (en mai 1959, le préfet reçoit une circulaire de son ministre de tutelle qui l'informe que **« la commémoration de l'Armistice de 1945 sera célébrée encore cette année le 8 mai. La journée du 8 mai sera donc fériée**<sup>914</sup> » et en 1960, le 8 mai est un dimanche) et c'est en 1961 qu'éclate la polémique. Voici la lettre que Triboulet, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, adresse aux préfets, le 14 avril 1961 :

<sup>912</sup> *Le Dauphiné Libéré, numéro du 19 juin 1959, 1<sup>er</sup>epage, article titré « Grenoble a célébré avec émotion le dix-neuvième anniversaire du 18 juin ».*

<sup>913</sup> *Suivent trois pages recto verso, très structurées, qui compilent des extraits et citations des journaux communistes illustrant son comportement durant « la drôle de guerre » et jusqu'à l'opération Barberousse. ADI 2696 W 62, pochette 4, « Anniversaire de la Libération de Grenoble ».*

<sup>914</sup> *Circulaire n° 277 ; ADI 4332 W 308, pochette 3, « 8 mai. 1961-1964 ».*

**« Le gouvernement a estimé qu'il n'était pas indispensable que la commémoration de l'Armistice de 1945 s'accompagnât de la création d'un jour férié, pour éviter de multiplier les coupures dans l'activité économique de la nation qui sont déjà fréquentes, au mois de mai. Cependant, et si les associations d'anciens combattants de votre département décident d'organiser des cérémonies du souvenir devant les monuments aux morts, le 8 mai prochain en dehors des heures de travail, je vous invite à y assister et à en prendre la présidence. Dans ce cas, la journée du 14 mai sera consacrée aux cérémonies religieuses et à la quête du bleuet de France. Si par contre, les anciens combattants de votre département ne prennent aucune initiative pour le 8 mai, il vous appartient de susciter et d'organiser le 14 mai, toutes les cérémonies commémoratives traditionnelles de l'Armistice 1945<sup>915</sup>. »**

Il y eut à Grenoble une grosse protestation en 1961 (carrément, les archives de la Préfecture contiennent une pochette intitulée « *Motions de protestation tendant à ce que le 8 mai demeure une journée commémorative* ») pour le rétablissement du 8 mai à la date du... 8 mai...

Il est par ailleurs à signaler qu'aux revendications de fidélité mémorielle se mêlent des revendications d'ordre plus catégoriel, c'est-à-dire strictement syndicales. Là réside une originalité importante, dans cette affirmation d'une thématique plus sociale. Nous avons ainsi compté douze protestations adressées au préfet, entre le 14 avril et le début mai, qui se répartissent significativement comme suit : huit proviennent des syndicats (qui réclament une « *journée du 8 mai chômée et payée* », comme la CGT métallurgie de Pont-de-Claix, qui débraye ce jour-là ; les Renseignements Généraux dans leur rapport n° 661 du 8 mai 1961 estiment à près de 70 % les métallos cessent le travail<sup>916</sup>) ; trois sont dues aux anciens combattants<sup>917</sup> ; une, enfin, émane du conseil municipal de Saint-Martin-d'Hères<sup>918</sup>.

**Reste que, fait remarquable, tout se passe plutôt bien. Le préfet participe aux manifestations le 8, et le maire UNR, le Docteur Michallon, appelle par voie de presse à se déplacer ce jour-là.**

En 1962, la situation est à peu près comparable, même si l'on remarque une accentuation de certains points : « **Les organisations de résistance de l'Isère et d'anciens combattants, appellent leurs adhérents à célébrer le 8 mai 1962, la commémoration de l'armistice de 1945. Il en a été ainsi, même des associations modérées sur le plan politique, tels Les pionniers du Vercors, Rhin et Danube, Les**

---

<sup>915</sup> ADI 4332 W 308, *ibidem*.

<sup>916</sup> D'ailleurs, certaines entreprises avaient d'elles-mêmes fermé leurs portes, accordant un jour de congé à titre de « crédit de pont ». ADI, *ibid*.

<sup>917</sup> Le Comité de Vif des anciens combattants de la Résistance Française déclare, le 21 avril, ne pouvoir accepter « que cette victoire soit célébrée au **rabais**, c'est-à-dire le 14 mai au lieu du 8 mai » ; ADI, *ibid*. Souligné par nous.

<sup>918</sup> « Le conseil, après avoir délibéré, émet le vœu que l'anniversaire de l'anéantissement du nazisme soit célébré effectivement le 8 mai et non pas le dimanche suivant cette date ». Séance ordinaire du 28 février 1961 ; ADI, *ibid*.

**anciens du maquis de l'Oisans , Les blessés crâniens du Dauphiné , Les anciens du 140e RIA qui affirment soit de se refuser à assister aux manifestations officielles à une date autre que celle du 8 mai, soit à manifester contre les crimes de l'OAS<sup>919</sup> . »**

Les revendications syndicales connaissent cette année-là un gros succès (le télégramme n° 636 précise qu' « **un sondage d'ensemble donne 40 % de grévistes sur quinze mille salariés contrôlés dans la région grenobloise<sup>920</sup> »** ). En revanche, le rituel change peu.

En 1963 encore, comme les années précédentes, on note cette espèce de dédoublement entre manifestations officielles et manifestations non officielles, mais on continue de bien s'entendre. Chassigneux remercie même, le 8 mai, au nom du *Comité départemental de liaison* qui représente trente associations d'Anciens Combattants ou Victimes de Guerre, « **toutes les autorités locales et départementales [...] et la population grenobloise d'avoir bien voulu répondre à son appel et se joindre aux anciens combattants et aux familles des morts qui entendent célébrer toujours l'anniversaire de la Victoire de 45 à sa date historique, c'est-à-dire le 8 mai, et à l'exclusion de toute autre date<sup>921</sup> »** . De plus, le préfet est heureux de noter dans son télégramme du 8 mai (n° 854) que, « **à Grenoble, 25 % environ des ouvriers ne se sont pas présentés à la prise du travail ce matin et, à dix heures, onze mille deux cents sur l'effectif de quatorze mille qui auraient dû être au travail, ont débrayé jusqu'à midi<sup>922</sup> »** .

L'année suivante, la situation est exactement la même, les associations estimant être sur la bonne voie pour la reconnaissance pleine et entière du 8 mai : « **Si grâce à la ténacité des associations d'anciens combattants un geste du gouvernement a été accompli au sujet de la célébration de la Victoire de 1945, toutefois, nous n'acceptons ce premier résultat que comme un pas en avant vers une commémoration identique de la loi du 8 mai à celle du 11 novembre<sup>923</sup> . »**

Durant ces quatre ans, si les tensions sont certes très vives, elles n'entraînent pas de dysfonctionnement dirimant pour la commémoration. Les associations – exceptées les plus gaullistes – font front commun contre l'État, retrouvant pour l'occasion un semblant d'unité. Les positions de chacun sont connues et on semble pratiquement s'installer dans l'affrontement, tous ayant alors un rôle bien précis à jouer. Cette lettre qu'adresse le préfet, le 9 mai 1963, au Ministre de l'Intérieur, dit bien cette manière de sérénité dans le

<sup>919</sup> ADI, *ibid.* Rapport RG n° 582 du 7 mai 1962.

<sup>920</sup> Le préfet reconnaît dans ce télégramme le succès de la CGT ; ADI, *ibid.* D'ailleurs, à l'échelle nationale, *L'Humanité* proclame encore une fois que l'Isère est un département pilote ; cf. annexe n° XV.

<sup>921</sup> ADI, *ibid.*

<sup>922</sup> Le préfet précise que « ce mouvement est destiné à appuyer la demande des syndicats tendant à obtenir que cette journée soit chômée et payée ». Les effectifs fournis ici concernent uniquement la métallurgie grenobloise, à la pointe du combat syndical. ADI, *ibid.*

<sup>923</sup> *Le Progrès*, 8 avril 1964.

conflit.

**« J'ai l'honneur de vous rendre compte de la célébration dans ce département de la Victoire du 8 mai 1945. Répondant à l'appel de leurs instances nationales, les anciens combattant de l'UFAC, de Rhin et Danube et de Résistance Unie, organisent à Grenoble, le 8 mai à onze heures, une manifestation devant le monument aux morts de la ville, à laquelle ont participé trois cent soixante dix personnes dont cent cinquante ouvriers métallurgistes des établissements Merlin Gérin qui avaient débrayé #pour appuyer une demande tendant à faire reconnaître le 8 mai comme journée chômée#. Le Docteur Michallon, UNR, conseiller général, maire de Grenoble, assistait à cette manifestation et avait fait connaître, quelques jours auparavant, qu'il appuyait sans réserve la position des associations d'anciens combattants, désireux, en célébrant la commémoration de la Victoire du 8 mai à onze heures, de témoigner de leur souci de voir cette journée retenue dans le calendrier des jours fériés au cours des prochaines années. Le Docteur Michallon, a, par ailleurs, accepté, à leur demande pressante, d'assister à la cérémonie officielle qui s'est déroulée au monument aux morts de Grenoble à dix-huit heures trente, en présence de tous les corps constitués et à laquelle avait tenu à participer l'association des Anciens Prisonniers de Guerre, ainsi que de nombreux anciens combattants, à titre individuel. Par ailleurs, un effort tout particulier avait été fait cette année par l'autorité militaire, qui avait mis en place trois compagnies avec drapeaux et musique régimentaire. Les associations d'anciens combattants n'ont pas procédé à la lecture du manifeste de l'UFAC sur le péril atomique qui a néanmoins fait l'objet d'une insertion dans la presse locale. Dans les autres communes du département, à l'exception des communes à municipalité communiste où les mairies étaient fermées et où une cérémonie s'est déroulée le 8 mai à onze heures, la commémoration de la Victoire a été célébrée à dix-huit heures trente, en présence des associations d'anciens combattants et des personnalités. A Vienne, trois cents personnes assistaient à la manifestation officielle qui s'est déroulée en présence du Docteur Chapuis, Conseiller Général, Maire de Vienne. A dix-neuf heures, une manifestation était organisée par la fédération ouvrière et paysanne des anciens combattants, à laquelle assistaient deux cents personnes environ, ainsi que Monsieur Hussel, Président du Conseil Général de l'Isère. Il n'y a eu aucun incident <sup>924</sup> . »**

Le dédoublement entre une commémoration associative et une commémoration officielle, qui sont cependant loin d'être imperméables l'une à l'autre, dure jusqu'en 1964 <sup>925</sup> . Il est certain que malgré tout, ces incessants allers retours agacent, ou plutôt lassent la population. Les indices d'une désaffection se font en effet de plus en plus nombreux. Au point qu'on peut à présent parler d'une tendance lourde. En 1960, pour le vingtième anniversaire de l'appel du 18 juin, le préfet Ambot écrit aux maires du département que **« l'appel historique du 18 juin 1940 sera marqué cette année par un ensemble de manifestations destinées à donner à son vingtième anniversaire une solennité et un**

<sup>924</sup> ADI, *Ibid.*

<sup>925</sup> L'année de la « commémoration des deux anniversaires » sera l'occasion d'une première victoire des anciens résistants et déportés, et donc d'une « défaite » de De Gaulle, le 8 mai étant de nouveau fêté le 8 mai, mais n'étant pas encore férié ni chômé. Cf. *infra*.



**éclat particulier** ». L'appel qu'il rédige ( « **Grenoble la Résistante, en répondant unanimement, prouvera ainsi sa reconnaissance à celui qui, dans les heures sombres de notre histoire, sut galvaniser les énergies et porter si haut le prestige de notre pays** <sup>926</sup> » ) signé du *Comité d'organisation* (qui regroupe à la fois l'Armée et les associations d'anciens combattants proches du pouvoir) a beau être diffusé par la radio et la presse, les compte rendu et les photographies que publient les journaux qui, pourtant proches de De Gaulle, insistent à l'envi sur « l'éclat » et la « ferveur », montrent surtout des personnalités <sup>927</sup> . De foule, point. Ce que confirme le rapport n° 779 des Renseignements Généraux, daté du 20 juin : « **L'appel lancé par les FFL n'a pas eu d'écho dans la population qui ne s'est pas dérangée pour assister aux différentes cérémonies** <sup>928</sup> . »

Même les fêtes de la Libération ne font plus recette : « **Malgré les appels des mouvements de résistance et une importante campagne dans la presse locale, la participation aux cérémonies commémoratives a été relativement faible. Elles n'ont groupé que les dirigeants des associations de résistance et des personnalités politiques** <sup>929</sup> . »

Les querelles commémoratives et les incohérences du calendrier mémoriel ne sont pas seules à mettre en cause. La France, dans les années soixante, change à vive allure et Grenoble peut-être encore plus vite. C'est-à-dire qu'elle se modernise et part massivement en vacances. Pour preuve ultime, en 1959 et 1960, le préfet Raoul n'assiste pas, pour cause de ses congés annuels, aux cérémonies de l'anniversaire de la Libération de Grenoble <sup>930</sup> ...

## F – Le comble du mythe gaulliste de la « Guerre de Trente Ans » : la

<sup>926</sup> ADI, 2696 W 62, pochette 3.

<sup>927</sup> *Le Dauphiné Libéré* du dimanche 19 juin 60 titre : « *En hommage à ceux qui donnèrent leur vie pour la libération de la Patrie, le vingtième anniversaire de l'appel aux Français a été célébré avec éclat* ». *Le Progrès* du même jour : « *Au monument aux morts : anniversaire du 18 juin 1940 célébré en présence de nombreuses personnalités par une double cérémonie* ». Cette année-là, en effet, comme le suggère le titre de cet article, il y eut deux cérémonies, la première officielle, la deuxième regroupant « *les fidèles du Général de Gaulle, membres de l'UNR qui commémorent le souvenir du 18 juin, ainsi qu'ils n'ont jamais cessé de le faire* ».

<sup>928</sup> ADI, 2696 W 62, pochette 3.

<sup>929</sup> *Rapport RG n° 815, du 23 août 1960 ; ADI, 2696 W 62, pochette 4, « Anniversaire de la Libération de Grenoble ».*

<sup>930</sup> Il y délègue son chef de cabinet, Habert. ADI, *ibidem*. L'été, c'est le temps des « grandes vacances »...C'est la principale raison qu'avancent les Renseignements Généraux à l'échec des commémorations d'août 1964 (les enquêteurs tranchent, dans leur rapport n° 700 du 3 août de cette année : « *La période de départ ou d'arrivée de vacances semble être la cause du peu d'affluence* » ; cf. *infra*). On est d'ailleurs en droit de se demander si au bout du compte, ce n'est pas cette perte d'audience commémorative (de Gaulle chef d'Etat régnant en maître absolu sur la mémoire nationale, malgré quelques vicissitudes, surtout autour du 8 mai comme on l'a vu ; la guerre d'Algérie achevée et la croissance prodiguant ses bienfaits) qui est la véritable marque de cette période...

### **commémoration des deux anniversaires de 1914 et 1944.**

Une intense activité commémorative <sup>931</sup> est déployée à l'occasion de ce double anniversaire, qui permet au pouvoir gaulliste de conforter son assise d'instance mémorielle principale (c'est-à-dire en fait unique) de la Deuxième Guerre mondiale et même de la faire remonter jusqu'au premier conflit mondial.

**Cette volonté de revivifier le mythe de la « Guerre de Trente Ans » est servie par le calendrier : deux ans après la fin des « événements d'Algérie », un cinquantenaire et un vingtième anniversaire cumulent en effet leur force de mobilisation pour offrir au général de Gaulle l'opportunité, de son vivant, d'incarner encore une fois son mythe dans la mémoire collective de la nation. L'entreprise est de taille et profite ingénieusement de cette fatalité calendaire. On ne peut en effet guère s'y tromper ; il s'agit bien là d'une affaire d'État, qui fait travailler en commun de nombreux acteurs (Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Ministère de l'Éducation nationale et bien sûr celui de l'Intérieur) et dont l'influence centralisatrice et les exigences étatiques se font ressentir, par l'intermédiaire des préfets, jusqu'en région.**

Les buts que s'assigne « *la France* <sup>932</sup> » à cette occasion sont au nombre de deux : « [...]1° - *rappeler les causes comme les conséquences de ces événements et rendre hommage à l'héroïsme de ceux qui en furent les acteurs et les victimes ; 2°- réagir contre l'indifférence de ceux qui avouent, parfois si légèrement, une ignorance regrettable, non seulement de ces événements, mais aussi des enseignements qu'ils comportent [...]* <sup>933</sup> ».

Le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre tient une conférence de presse le 6 février, depuis l'hôtel des Invalides, pour dévoiler la teneur du projet gouvernemental, alors que déjà, le 29 janvier, c'est-à-dire douze jours après la parution de la circulaire ministérielle, l'Inspecteur Général Chargé de Mission, M. Lis, qui coordonne l'opération, avait écrit aux préfets pour s'enquérir de leur implication.

**« [...] I – Le Comité interdépartemental ou départemental d'organisation est-il créé ? Dans ce cas, quelle est sa composition ? S'il n'est pas créé, est-il en cours d'organisation ? II – A l'exclusion des cérémonies nationales dont les dates sont déterminées, est-il prévu en 1964 dans votre département : des cérémonies**

<sup>931</sup> Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre fait parvenir au préfet le « calendrier des émissions de radio diffusées par France-Inter et France-Culture (R.T.F.) à l'occasion des « Deux anniversaires (1914-1944) ». Au total, ce sont 93 émissions qui du mardi 2 juin au dimanche 22 novembre, sont prévues sur l'antenne des radios d'État. Une d'entre elles concerne très directement la région : celle qui doit être diffusée le vendredi 7 août 1964, à 20 h 20, sur *France-Inter*. Il s'agit d'une « tribune », consacré » au « Maquis du Vercors », animée par le général Petit, le général Zeller et le colonel Tanant, c'est-à-dire trois officiers supérieurs choisis pour propager la vulgate gaulliste sur l'épisode du Vercors. Point de hasard ici évidemment, mais au contraire une volonté – qui s'affirme d'autant plus facilement qu'elle maîtrise et contrôle les moyens de communication d'État – de mettre en avant une mémoire militaire et « légaliste » de la saga du Vercors.

<sup>932</sup> Cf. la lettre adressée aux préfets par Jean Sainteny, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le 17 janvier 1964, dans laquelle il ne parle ni de la « nation » ni de la « République », mais de la « France » et plus loin du « Gouvernement » ; ADI, 2696 W 62.

***traditionnelles commémoratives des Deux Anniversaires ; des cérémonies particulières ayant le même objet ? Vous est-il dès maintenant possible d'en prévoir le lieu, la date et le motif ? [...] <sup>934</sup> »***

On ne perd donc pas de temps et Paris entend bien mener l'opération avec une diligence toute gaullienne ! De fait, le *Comité départemental de commémoration des deux anniversaires de 1914 et 1944* est créé fin avril. Sa composition s'efforce de n'oublier personne, afin de ne froisser aucune susceptibilité, mais bien évidemment c'est le Comité exécutif qui dispose du vrai pouvoir et qui, parfois, pose des problèmes à l'orthodoxie mémorielle gaulliste et ce, notamment en trois occasions.

Tout d'abord, « l'affaire » du 8 mai revient, telle un « boomerang » décidément incontrôlable, sur le devant de la scène. Le préfet se fait l'écho des revendications des Anciens Combattants, dont on sait que leur première qualité est la constance. Elles obtiendront en l'occurrence gain de cause.

Deuxième confrontation au sujet du 6 juin, qui, dans l'esprit de Paris, était clairement destiné à flatter la mémoire de ces armées alliées que pourtant, sciemment, de Gaulle avait oublié de citer dans son célèbre et fondateur discours d'août 1944. Le *Comité Exécutif des Deux Anniversaires de l'Isère*, réuni le 2 juin, décide en effet :

***« [...] à l'unanimité de ne marquer la commémoration du 6 juin par aucune cérémonie particulière, pour les raisons suivantes : 1° - cérémonie d'inauguration de la plaque sur la maison de M. le Préfet Reynier à La Motte d'Aveillans le matin même ; 2° - considérables embarras de la circulation tout au long de l'après-midi en raison de l'arrivée du critérium cycliste du Dauphiné Libéré ; 3° - indisponibilité de la quasi totalité des troupes de la Garnison de Grenoble actuellement en manœuvres ; 4° - impossibilité de trouver une heure qui puisse satisfaire à la fois les exigences des personnalités, celle de la circulation et le désir des membres du Comité d'associer à ces manifestations les enfants des écoles [...]. Il a été convenu que tous les efforts seraient portés vers la préparation de la commémoration du 22 août [...] <sup>935</sup> . »***

CQFD... La Normandie, c'est à la fois trop loin et trop exotique ; en revanche le 22 août est par définition la date synthétique grenobloise... Encore une preuve, s'il en était besoin,

<sup>933</sup> Pour l'Isère, et depuis Paris et l'Assemblée Nationale, le député Chapuis, élu de Vienne, est le représentant le plus virulent de ce courant qui dénonce l'ignorance des Français. En un mois (avril 1964), il adresse pas moins de quatre lettres au préfet, toutes destinées à s'assurer de l'implication maximale de l'Académie de Grenoble dans les cérémonies. Il semble avoir été marqué par un sondage particulièrement alarmant sur l'état des connaissances historiques des Français, rendu public par la télévision. Rassuré à chaque fois par le préfet, qui lui promet que l'Académie fait son travail, il écrit cependant une nouvelle fois à Doublet le 29 avril : « [...] Je note avec intérêt que vous demandez à l'Académie de Grenoble de consacrer quelques heures de cours à l'explication des événements historiques commémorés, quelques jours avant leur célébration. Cela évitera peut-être que les écoliers ignorent le nom d'Hitler ou croient que Mussolini était un coureur cycliste !!! [...] » (cf. également la circulaire du Ministre Jean Guillon, ADI, 2696 W 62, pochette 4, « Anniversaire de la Libération de Grenoble »).

<sup>934</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>935</sup> ADI, *ibid.*

de la prééminence du calendrier mémoriel local et de sa priorité sur « l'échéancier » national, *a fortiori* international.

Enfin, le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est très tôt prévenu par le préfet que le *Comité des Deux Anniversaires isérois* n'entend pas s'associer pleinement à la cérémonie du 2 août 1964<sup>936</sup>, c'est le moins que l'on puisse dire. Deux raisons majeures expliquent la réticence frondeuse des anciens combattants de l'Isère. Il ne saurait en effet être question de confondre quand il s'agit de commémorer la Première Guerre mondiale : le 11 novembre, on le sait, c'est l'arrêt des combats qu'on célèbre, autrement dit la fin des massacres. Dans sa proposition de rappeler avec faste le 2 août, à l'autre extrémité chronologique du conflit, en son amont le plus lointain, le gouvernement commet une grossière erreur psychologique. Il renvoie symboliquement les anciens combattants au début de leur calvaire, les invitant, contre toute tradition qui plus est, à s'affronter à la matrice de toutes leurs souffrances. La réaction est immédiate qui fait écrire à Chassigneux le 29 juillet que **« si au cours de sa dernière réunion, notre Comité départemental de Liaison, qui représente trente associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, s'est rallié à l'unanimité à l'idée qu'aucune Cérémonie officielle n'ait lieu le 2 août prochain pour commémorer le Cinquantième Anniversaire du départ à la frontière des Combattants de la Grande Guerre, toutefois, pour répondre au désir exprimé par quelques anciens de 14-18, une simple délégation d'une dizaine de membres a été désignée pour déposer, sans aucune publicité, une gerbe de fleurs au Monument aux Morts de la Porte de France (à 10 h 30). Par correction, nous avons tenu, Monsieur le Préfet, à vous en informer [...] »**<sup>937</sup>.

On imagine dans quelle situation particulièrement inconfortable se trouve alors Doublet<sup>938</sup> par rapport à son administration...

D'ailleurs, Jean Sainteny avait très tôt tenté (sans donc y parvenir totalement) de désamorcer la crise qui couvait en adressant aux préfets une lettre spécialement consacrée à la « Commémoration du Cinquantième Anniversaire du 2 août 1914 », le 19 mars 1964. A la lire, on devine une tentative maladroite de justification, en même temps, dans le dernier paragraphe, qu'une inquiétude à peine dissimulée face à la réaction pressentie des Anciens Combattants.

**« [...] J'attire tout spécialement votre attention sur le fait que cette cérémonie doit**

<sup>936</sup> D'ailleurs, Doublet prend de multiples précautions « oratoires » dans sa correspondance avec Paris, « mentant » à l'occasion – quand il affirme que ce sont les vacances d'été qui poussent les membres du Comité à ne pas vouloir participer à cette manifestation, et rien d'autre (lettre du 21 mai 1964) ; ou quand, en contradiction parfois avec le rapport des Renseignements Généraux, il assure le ministre que « [...] dans de nombreuses localités et notamment à Grenoble, une cérémonie devant le Monument aux Morts a marqué le cinquantième anniversaire du départ pour le front des combattants de 1914 [...] » (lettre du 30 septembre 1964) ; ou encore que « [...] toute l'ampleur sera donnée aux manifestations organisées à l'occasion du 2 août prochain [...] » (lettre du 21 mai 1964) ; ADI, *ibid.*

<sup>937</sup> ADI, *ibid.*

<sup>938</sup> Qui reçoit cependant au passage, manuscritement, l'assurance de la « très vive sympathie » de Chassigneux.

**se dérouler dans une dimension de recueillement général et de solennité. En effet, elle a pour but essentiel, non pas de commémorer le Cinquantième Anniversaire de la déclaration de guerre du 3 août 1914 mais d'évoquer l'unanimité nationale recrée le 2 août 1914, par l'élan patriotique extraordinaire, prélude à l'inoubliable union sacrée, qui porta tous les hommes aptes à combattre vers les frontières de notre pays. Vous voudrez bien me rendre comptes des dispositions que vous aurez prises à cet effet et me tenir éventuellement informé des difficultés rencontrées<sup>939</sup>. »**

A en croire le ministre donc, loin d'être une volonté d'afficher, même rétrospectivement, un certain bellicisme, le choix du 2 août procède pour le gouvernement d'un souci patriote de rappeler « l'élan » avec lequel les Français se mobilisèrent, réactivant au passage ce mythe si particulier et si vivace de la « fleur au fusil », dont Jean-Jacques Becker a définitivement fait justice<sup>940</sup> ... Cette fois-ci, la *maestria* gaullienne et sa propension à la manipulation mémorielle ont commis un impair.

C'est le rapport des Renseignements Généraux n°700, daté du 3 août 1964, qui nous permet d'approcher la deuxième raison de la mauvaise humeur du monde des anciens combattants de la Première Guerre mondiale, plus proche celle-là des classiques revendications socio-économiques propres à cette « corporation ». Rappelant en préambule que « **les cérémonies de commémoration du 2 août 1914 dans l'Isère n'ont pu obtenir le résultat escompté et se sont déroulées devant un petit nombre de participants** », le rapport conclue en effet que cet échec est du à « [...] **une certaine bouderie des Anciens Combattants à l'égard du Chef de l'État qui a "accepté" des restrictions au paiement de la retraite des Anciens Combattants**<sup>941</sup> ».

C'est une double impression d'amalgame forcé et de propagande gaulliste forcenée qu'on retire de l'analyse de la célébration des « Deux Anniversaires », telle qu'elle se déroule à l'échelle de la Capitale des Alpes. Pour une fois, de Gaulle – de Gaulle au pouvoir – s'y prend assez mal, comme si son entreprise de *mythification* de l'été 44 (« techniquement » assez réussie, quoi qu'on en pense, et en tout cas extrêmement subtile dans ce qu'elle offrit suffisamment de mythe aux Français de l'époque – dans le sens de mensonge, plus ou moins pieux, mais aussi dans l'acception d'élément fondateur et structurant d'une histoire nationale en continuité, malgré la « parenthèse de Vichy », et incarnée dans une République dressée depuis trente ans dans une vigilance continue face à l'Allemagne<sup>942</sup> – pour se « relancer », thématique proprement gaullienne, à l'assaut de leur destin, en sachant se garder de sombrer dans le fétichisme partisan) se mua, vingt ans après, en tentative de *mystification*.

Appuyé sur un appareil d'État puissant et tout entier dédié à son service, exerçant un

<sup>939</sup> ADI, *ibid.*

<sup>940</sup> Lire sa thèse, *Comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique. Printemps-été 1914*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977, 637 p.

<sup>941</sup> ADI, 2696 W 62, pochette 4, « Anniversaire de la Libération de Grenoble ». Les RG précisent en outre que « [...] la période de départs ou d'arrivée de vacances semble être la cause du peu d'affluence ».

vrai monopole, de Gaulle, en tout cas à Grenoble, semble louper son coup, alors que la panthéonisation de Moulin (grâce surtout à Malraux, il faut bien le dire) lui assure dans le même temps une mainmise quasi définitive sur la mémoire de la Résistance, élargie là à la mémoire de la Résistance de l'intérieur.

Il n'y eut à Grenoble, c'est vrai, guère de manifestation publique de protestation ou de rejet ; la presse locale, par exemple, n'est jamais virulente et apparaît même assez bizarrement coite. Il est cependant clair que le cœur n'y est pas et que dans le contexte si particulier des relations qu'entretiennent la ville et celui qui l'a faite Compagnon de la Libération, vingt ans après, c'est vingt ans trop tard.

**Commémorer, c'est consacrer un commencement et le promouvoir en symbole de l'avenir. Henry-Pierre Jeudy<sup>943</sup>.**

A considérer ces dix-sept ans de cérémonies commémoratives officielles grenobloises, un constat surtout s'impose, au-dessus des revendications sociales et même des aménagements de calendrier : plus on avance dans le temps, plus la commémoration perd en intensité querelleuse, sa dynamique proprement politique s'étiolant. Les mémoires politiques se cantonnent au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'événement fondateur dans d'autres lieux d'expression.

Parfois, mais parfois seulement, quand les circonstances politiques se font extraordinaires, les failles principales – c'est-à-dire l'opposition État/Associations et la bataille gaullistes/communistes – rejouent. Mais là encore, en perdant de leur virulence. Ainsi, si l'on n'a guère parlé dans les pages qui précèdent de la guerre d'Algérie, ce n'est pas un hasard. Lors des commémorations officielles, il est en effet presque impossible de trouver mention d'une mise en résonance des événements d'Algérie avec la mémoire de 1939-1945. De-ci de-là, on tente bien sûr quelques comparaisons. On a soin pourtant de ne pas perturber le déroulement des cérémonies officielles. Très rarement, on en organise d'autres, sauf en 1961 où au plus fort de la crise algérienne, à Grenoble, on assiste enfin à des manifestations d'envergure : **« L'ANACR, la FNDIRP, l'ARAC, les anciens combattants de la Résistance, la FOPAC, les Garibaldiens, les Cheminots Anciens Combattants ont organisé dans le département différentes manifestations en dehors de celles officielles [...]. Partout les discours étaient basés sur le même thème : auto-détermination rapide pour l'Algérie, paix avec l'Allemagne, retour des troupes allemandes stationnées dans les bases militaires de l'OTAN, vigilance vis-à-vis de l'OAS dont les cadres sont formés par □ les vichystes revanchards et de hauts fonctionnaires de la Police □ [...] »<sup>944</sup>.**

<sup>942</sup> On sait que c'est le 11 novembre 1945, à l'occasion des commémorations du premier onze novembre de paix que de Gaulle inventa l'idée en même temps que l'expression de « Guerre de Trente Ans », déplaçant ainsi sur le terrain mémoriel le sens historique de ce que fut la « vraie » guerre de trente ans (1618-1648) ; cf. notamment Robert Frank, *art. cit.*, in *La mémoire des Français...*, p. 374

<sup>943</sup> « Pourquoi commémorer ? », in *Résistants et Résistance*, *op. cit.*, p. 245.

<sup>944</sup> *Rapport n° 1315 du 13 novembre 1961, émanant des RG ; ADI, 4332 W 47, pochette 4 « Anciens combattants. 1960-1966. Divers ».*

Et pour l'anniversaire du 8 mai 1962, les accords d'Evian une fois signés, on a vu que les Renseignements Généraux ne rapportent qu'un léger regain d'activité politique au sein de l'espace restreint de la commémoration<sup>945</sup>.

A Grenoble<sup>946</sup>, l'essentiel de la bataille contre la guerre d'Algérie se joue ailleurs que sur le plan des comparaisons historiques et en tout cas pas lors des cérémonies commémoratives. Comme l'écrit Jean-Pierre Rioux : « **Cette □ autre guerre □ -là rappelle plus difficilement □ l'autre □ , ses combattants sont un contingent d'une autre génération, elle sécrète déjà ses propres mémoires qui campent ailleurs et n'interfèrent guère sur le passé antérieur**<sup>947</sup> . » Les commémorations des événements de la Seconde Guerre mondiale sont à présent plus l'occasion de rappeler le *souvenir* de la période que d'entretenir des *mémoires* affrontées.

**Mais le temps ne produit son effet émollient que sur la politisation de la commémoration. Butée, obstinée, elle est encore le geste le plus juste de la mémoire, son rendez-vous obligé. Chargée depuis la période « explosive » de 1944-1946 d'insuffler du stable dans l'instable, elle remplit parfaitement son rôle encore vingt ans après. A partir de 1958-1959, de Gaulle ayant fermement assuré sa prise sur le rituel, les communistes étant en confluence sur la majorité des points de vue de politique nationale du général, l'ambiance commémorative est à la tranquillité. Ce que la commémoration a perdu en âpreté par rapport à la période 1947/48/49, elle le gagne en sérénité. Le point d'orgue à Grenoble comme dans le reste du pays de ce consensus commémoratif, ce sera l'année 1964. Parvenu à son apogée, le pouvoir gaulliste met la touche finale à ce travail d'assimilation mémorielle que le Général avait commencé depuis le salon de l'Hôtel de ville de Paris dès août 1944. Depuis 1958, son capital mémoriel a encore fructifié. Surtout, le général est peut-être celui qui a le mieux compris que la commémoration est la première des procédures de construction et de diffusion des systèmes de représentations du passé. Chef de l'Etat, il sait tirer le maximum de profit de l'usage politique qu'autorise la commémoration.**

Car (même si la ville, on l'a dit, a une histoire particulière avec le général et entretient une relation conflictuelle avec « sa » mémoire de la guerre, ce qui la rend peut-être moins soumise que d'autres aux charmes gaulliens<sup>948</sup>), comme l'ensemble de la nation, Grenoble subira l'envoûtement de la voix grave et éraillée de Malraux. Intimant à celui que de Gaulle a choisi pour être son représentant mémoriel posthume, et qui devient ce jour-là l'icône tutélaire de la Résistance, l'ordre forcément incontestable d'entrer au Panthéon pour l'y représenter, le héraut de la saga gaullienne clôt un cycle.

<sup>945</sup> Cf. rapport n° 582 du 7 mai 1962, cité plus haut ; ADI, 4332 W 308.

<sup>946</sup> Et à Grenoble peut-être plus qu'ailleurs : voir dans ce sens *La guerre sans nom* de Bertrand Tavernier.

<sup>947</sup> *In La mémoire des Français..., op. cit., p. 97.*

<sup>948</sup> Cf. *infra*.

## Chapitre II Toponymie urbaine et géographie mémorielle : le panthéon municipal grenoblois.

*300 ou 3000, je ne sais plus...*<sup>949</sup>

Mariana Sauber, en 1993, a choisi un titre pertinent et poétique pour les belles pages qu'elle consacre aux « *plaques commémoratives dans les rues de Paris*<sup>950</sup> ». Ces plaques, elle les qualifie de « *Traces fragiles* », car alors que leur apposition fut le plus souvent spontanée, elles sont de nos jours susceptibles de subir les outrages du temps qui passe et oublie et multiplie les « *chantiers de démolition*<sup>951</sup> ».

On pourrait *a priori* penser que ces autres plaques auxquelles notre œil est habitué, comme accoutumé – au point parfois d'être myope et de les exclure de notre espace mental –, et qui, petits rectangles d'émail ou de fer bleu, s'accrochent aux murs de nos cités, en surplombent les rues, sont eux plus solides. En effet, elles forment à la fois un ensemble mémoriel plus consensuel (les plaques des noms de rues, même si elles ont connotées, comme on va le voir, appartiennent à l'ensemble de la communauté) et plus officiel (c'est en effet le Conseil municipal qui, seul, délibère en la matière, au-dessus de toute pression associative ou partisane ; et c'est le préfet, donc l'État, qui en dernier ressort entérine ou non la proposition). Elles forment une archive lapidaire publique de la ville, lisible par tous, en même temps qu'elles sont d'essentiels points de repère pratiques qui permettent d'orienter son chemin au jour le jour. Le tout à hauteur d'homme en quelque sorte et dénué de l'impérieuse charge historique et affective qui pèse parfois lourdement sur les plaques et monuments commémoratifs, comme humanisé par l'usage quotidien qu'en font les citoyens.

Cependant, leur multiplicité et leur évidence ne doivent pas nous empêcher d'envisager ces banals signes du souvenir sous l'angle du considérable impact mémoriel qu'ils possèdent. Ainsi, un dénommé Morand intitulait son opuscule, paru en librairie en 1906, *De l'instruction des masses par les choses les plus utiles : les plaques de rue*, ce qui indique bien l'importance que la Troisième République surtout, accordait à cette pratique de codification de la reconnaissance publique<sup>952</sup>. La gestion de la dénomination

<sup>949</sup> Cette interrogation angoissée sur le nombre de morts que valurent les ravages de la Deuxième Guerre mondiale à Boulogne-sur-Mer taraude les personnages principaux, dans le film d'Alain Resnais, *Muriel ou le temps d'un retour* (1963), quand le cinéaste montre en un plan saccadé toutes les plaques de rue évoquant cette période...

<sup>950</sup> Mariana Sauber, « Traces fragiles. Les plaques commémoratives dans les rues de Paris », in *Annales ESC*, « Présence du passé, lenteur de l'histoire. Vichy, l'Occupation et les Juifs », n°3, mai-juin 1993, Paris, Armand Colin, 1993, p. 715-727. L'auteur, née à Paris pendant l'Occupation et agrégée de Lettres modernes, envisage dans leur globalité les « 658 plaques commémoratives liés aux événements de la dernière guerre (Résistance, répression, rafles et déportations de Juifs, combats pour la Libération de Paris »).

<sup>951</sup> La logique immobilière est en effet implacable pour la mémoire toponymique urbaine.



des voies publiques constitue en effet une pratique sociale du souvenir qui possède un triple avantage pour l'historien<sup>953</sup> qui s'attache à traquer les « traces » de mémoire.

Tout d'abord, grâce aux noms qui figurent sur les plaques de rues, il est relativement aisé de mesurer quelles sont « **les manifestations de la mémoire collective d'une communauté**<sup>954</sup> », c'est-à-dire de saisir comment se donne à voir publiquement, s'affiche officiellement, cautionné par l'aval du Conseil municipal, la mémoire d'une population donnée, autrement par exemple que par la tenue de cérémonies commémoratives.

On peut ensuite considérer ces mêmes plaques comme des « **signes extérieurs de notoriété**<sup>955</sup> » qui viennent – ou qui ne viennent pas, ce qui est d'ailleurs, en creux, tout aussi révélateur – sanctionner d'un hommage public tel événement, date, figure locale ou personnalité d'envergure nationale, voire mondiale.

Enfin, le troisième intérêt d'une telle étude consiste à identifier le plus clairement possible ce qui est à l'œuvre ici, à savoir une *volonté politique*, plus ou moins claire et consciente d'elle-même certes, et évolutive dans le temps, mais qui impose cependant à la communauté municipale, par l'intermédiaire du tri historique drastique et de la sélection politique draconienne qu'elle pratique, une mémoire très particulière parce que justement très organisée.

Pour la période qui nous intéresse, étudier la toponymie urbaine grenobloise consacrée à la guerre en son ampleur tient avant tout à l'importance de l'événement que l'on vient de vivre, seulement comparable sur le double-plan de l'importance historique et de l'investissement affectif, à cette première matrice de notre histoire nationale que fut la Révolution de 1789. En 1944 également, on inaugure une nouvelle ère, on passe d'un monde à l'autre. Comme ce fut le cas après la Révolution, on retrouve en effet le climat de renouveau, de changement radical, de « libération », qui appelle non pas la simple

<sup>952</sup> Les récentes polémiques sur les entreprises d'éradication mémorielle menées par la municipalité Front National de Vitrolles – les rues baptisées des noms des leaders mondiaux de la défense des droits de l'homme renommées dans une optique « félibrige » – prouvent que cette thématique possède encore en France une dangereuse actualité. Lire à ce sujet et pour une information de grande qualité sur l'ensemble de cette question la très riche introduction que donne Olivier Ihl (p. 9-16) à l'ouvrage publié à Grenoble par la Ligue des Droits de l'homme, *Flânerie dans le Grenoble républicain*, Grenoble, PUG, 208 p. Voir également les pages qu'André Kaspi, s'inspirant d'un mémoire de maîtrise dirigé par Antoine Prost (Pierre-François Raimond, *La mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans l'ancien département de la Seine à travers le nom des rues*, 1993, Paris I), consacre au phénomène ; in *La Libération de la France : juin 1944-janvier 1946*, Paris, Perrin, André Kaspi (dir.), 1995 ; chapitre 16 « La mémoire des Libérations », p. 499 notamment.

<sup>953</sup> Daniel Milo a donné la contribution la plus convaincante méthodologiquement sur ces aspects, « le nom des rues », in *Les lieux de mémoire*, *La Nation*, vol. 3, Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », p. 283-315. Il borne cependant son étude à la Troisième République et n'évoque qu'assez indirectement l'enjeu purement politique, pour se consacrer plutôt aux questions purement mémorielles.

<sup>954</sup> Daniel Milo, in *op. cit.*, p. 285.

<sup>955</sup> *Ibidem*, p. 285.

adjonction d'une nouvelle strate de noms à la longue mémoire municipale, pauvre ajout réservé aux événements du quotidien historique, mais bien la mise en place d'une nouvelle mémoire, en rupture en quelque sorte. Il importe en 1944 de sortir de la simple compilation mémorielle pour marquer l'importance de la période que l'on vient de traverser.

L'autre originalité de l'année 1944 tient au fait que, plus que de baptêmes, c'est de « debaptêmes »<sup>956</sup> qu'il s'agit. Soucieuse d'effacer les noms-symboles du régime de Vichy, la municipalité va se lancer rapidement dans une nécessaire action de biffage et va octroyer de nouveaux noms aux rues grenobloises à partir de décembre 1944 avec comme premier soin de rétablir l'équilibre brisé quatre ans plus tôt par les serviteurs de la Révolution nationale, qui entendaient eux gommer les traces et les signes trop visibles de l'attachement des Grenoblois à la « Gueuse » pour les remplacer par ceux du nouveau système honorifique qu'ils entendaient promouvoir.

Cette mémoire-là, celle dont sont porteuses les plaques de rues, se constitue donc en double réaction, ce qui la rend d'autant plus complexe à saisir mais confirme d'emblée que, si la *Mémoire* succède évidemment à *l'Action*, elle peut aussi remonter à sa source jusqu'à en devenir parfois un des principes moteurs. Ainsi, pendant la guerre, on fait bien une autre guerre, celle des symboles, des références culturelles et idéologiques, celle des images et des représentations, déjà, donc, dès avant la fin de *l'Action*, celle de la *Mémoire*. Car c'est Vichy, le premier, qui « ripoline » le palimpseste, efface pour réinscrire, substitue en espérant éradiquer au plus profond, réécrit la mémoire lapidaire des Français.

## I – Les rues de Grenoble pendant la guerre.

---

L'analyse des changements intervenus pendant la guerre dans la dénomination des voies grenobloises nous conduit tout d'abord à constater que les deux réunions du Conseil municipal au cours desquelles ils se décident, se tiennent le 20 décembre 1940 et le 5 mars 1941, bien avant que la région et la ville ne soient occupées. Rien d'imposé non plus par la préfecture, dans les décisions prises par la municipalité Cocat qui agit donc de son propre chef et avec une entière latitude. La deuxième remarque est à propos du nombre de voies concernées, qui s'établit à quarante, inégalement réparti dans le temps : dix pour la fin de l'année 1940, trente pour le printemps 1941. Le total, pour une ville de la taille du Grenoble d'avant-guerre<sup>957</sup>, équivaut à un chiffre relativement important. Il convient également de remarquer que sur ces quarante rues, à peu près un quart des nouveaux noms sont de véritables changements, au sens de substitution. Les autres décisions ne sont pas des actes de débaptême mais bien de baptême, et les noms qu'on leur attribue sont les premiers puisqu'ils viennent identifier des artères nouvellement créées ou bien restées jusqu'à présent vierges de toute dénomination. De même, il faut

<sup>956</sup> Daniel Milo parle quant à lui de « débaptisation » ; in *op. cit.*, p. 297.

<sup>957</sup> Les limites communales n'ont d'ailleurs guère changé de nos jours, mais le bâti et partant le nombre de voies publiques est plus important : il s'établit actuellement à huit cent quinze. Lire Paul Dreyfus, *Les rues de Grenoble*, Grenoble, Glénat, 1992, p. 8.

s'arrêter un court instant sur l'importance disons physique, matérielle, des voies impliquées : au total une avenue, cinq boulevards, vingt-neuf rues, quatre places, et un quai sont concernés. Aucun chemin ou passage. C'est souvent le double critère du nombre plus ou moins élevé de mètres carrés d'asphalte ainsi que de la localisation d'une voie (centre ou périphérie) qui motive le choix d'un nom.

La répartition sociologique de ces changements et/ou créations est on ne peut plus logique et fonctionne sur un rythme quaternaire. Très nettement en effet, quatre groupes sociaux se dégagent de ce contingent. Vient d'abord, quelques mois après l'Armistice, le groupe (cinq en décembre 1940 et de nouveau quatre en 1941) des *militaires*, qui se sont tous illustrés au cours de la Grande Guerre, menée jusqu'à la victoire finale contre l'envahisseur actuel<sup>958</sup>. A inclure dans cette rubrique –sûrement malgré lui ! –, le très républicain Clemenceau, au titre justement de son action pendant la Première Guerre mondiale<sup>959</sup>. C'est là la fierté nationale qui préside à l'attribution de tels noms aux artères grenobloises, autant qu'une volonté didactique d'affirmer la valeur militaire française, très temporairement bafouée. Ensuite, passant du système honorifique national (essentiellement illustré par Pétain) au système honorifique local, on tient à honorer « **les noms de deux enfants de Grenoble morts pour la France** ». On attache en effet, de façon d'ailleurs logique, beaucoup d'importance à affirmer la spécificité locale en matière d'héroïsme. Enfin, parmi ses militaires héros de la Grande Guerre, la majorité, comme le « **lieutenant-colonel Dumont, tué dans la défense de Grenoble** », c'est-à-dire en 1940, sont aussi des héros de la campagne de France, au cours de laquelle ils ont trouvé la mort, ce qui « double » leur droit d'être officiellement honorés. Ainsi, on peut penser que, sous couvert de réserver une place de choix à des militaires de la guerre de 14-18, le Conseil municipal joue subtilement sur ce double héroïsme. On constate d'ailleurs que le regroupement thématique de ces voies contribue à constituer de véritables « quartiers mémoriels ». Dans un souci évident de spécialisation urbanistique, mais aussi de cohérence et d'harmonie, on inscrit au cœur de la ville des secteurs corporatistes dont celui des militaires, pour être le mieux structuré, fournit le meilleur exemple, parce que ses noms se répartissent très logiquement, en rayonnant autour du boulevard Pétain<sup>960</sup>.

Le deuxième groupe est celui des *hautes figures nationales*. Il est composé de ces destins qui ont marqué l'histoire de France et que Vichy apprécie au point d'en détourner

<sup>958</sup> Déjà, en 1938, on avait tenu à honorer la mémoire des Grenoblois tombés entre 1914 et 1918 : « Vous avez déjà, à deux reprises, par vos délibérations des 18 novembre 1938 et 20 décembre 1940, donné le témoignage de notre gratitude envers ses fils de France, qui, aux heures du danger, ont fait à la Patrie le don total de leurs forces physiques et morales et dont l'exemple attestera les mâles et généreuses vertus de notre race » ; in *Bulletin Municipal Officiel*, 1941, p. 24.

<sup>959</sup> « Pour les héros des deux guerres, leur domaine rayonnera aux abords des grands boulevards qu'illustrent déjà les noms de Pétain, Joffre, Foch et Lyautey [...], et aujourd'hui nous prolongeons ces grandes voies jusqu'à l'Isère par les noms de Clemenceau [...] », in *Bulletin Municipal Officiel*, 1941, p. 25.

<sup>960</sup> Comme le rappelle en 1941 au Conseil municipal le rapporteur chargé de présenter les choix de la *Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts*, « Ces noms [ceux des héros de la Guerre 14-18], qui demeurent dans toutes les mémoires et dans tous les cœurs français, ne seront pas dispersés au hasard de notre voirie municipale. Pour les héros des deux guerres, leur domaine rayonnera aux abords des grands boulevards ».

la charge symbolique pour les ériger en emblèmes idéologiques partisans (on pense évidemment là en premier lieu à l'Avenue Jeanne d'Arc, avant 1941 dénommée rue de l'Industrie<sup>961</sup> ...).

Troisième catégorie, surtout honorée en 1941, celle des *personnalités du « Domaine des Sciences et des Lettres »*, qui compte, sans surprise quand on connaît les préférences culturelles de Vichy, les noms de Jules Lemaître, Francis Jammes, Paul Bourget, Charles Péguy et Maurice Barrès.

Enfin, il convient de distinguer une dernière rubrique, celle de la tradition très locale, micro-locale pourrait-on dire, qui, orientée à la fois vers l'histoire et le patrimoine folklorique, paye son tribut à l'archaïque « troubadourisme » vichyste<sup>962</sup>. Car comme le précise Marius Rey, rapporteur de la *Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts*, le 5 mars 1941 :

**« Nous avons aussi le devoir, dans la dénomination des voies de Grenoble, de faire une large part à tout ce qui peut faire revivre et perpétuer dans nos mémoires l'histoire de notre ville et de notre province, et nous entendons par là non seulement les noms de personnages dauphinois de naissance ou d'adoption, qui, à des titres divers et dans tous les domaines, ont par des mérites vrais, illustré leur petite patrie, mais aussi certaines appellations locales qui sont dignes d'être tirées de l'oubli et en tous cas consolidées, car elles nous apportent, comme un écho cher à nos cœurs, le parfum savoureux et la résonance familière de vieux mots nés de notre terroir, évocateurs du Grenoble d'autrefois<sup>963</sup>. »**

Les murs de Grenoble doivent également clairement afficher les renversements d'alliance intervenus avec la signature de l'Armistice et l'entrée officielle dans la voie de la Collaboration avec l'Allemagne. L'ennemi est officiellement redevenu l'Anglais, il s'agit alors de réactiver la vieille défiance, de substituer dans l'hérédité haineuse l'Anglais à l'Allemand. Ne nous y trompons pas : c'est l'anglophobie qui motive cette remarque du rapporteur à la *Commission à l'Instruction Publique et des Beaux Arts* : **« Il convient aujourd'hui plus que jamais d'affirmer cette chaîne d'héroïsme, qui, remontant à travers les siècles jusqu'aux origines de notre patrie, souligne à nos yeux et à nos cœurs les traits immortels de notre France : c'est pourquoi, nous avons voulu que les noms les plus purs de l'héroïsme français aux lointaines époques de notre histoire, ceux de Jeanne d'Arc, de Duguesclin, de Jean Bart aient place dans notre cité<sup>964</sup>. »**

Mais la décision qui paraît la plus importante, c'est aussi la plus urgente à prendre, celle qui s'impose d'évidence dès décembre 1940 pour le rapporteur de la *Commission* :

<sup>961</sup> Paul Dreyfus précise que « [...] plusieurs ateliers de ganterie importants y existaient en effet au XIX<sup>ème</sup> siècle » ; in *op. cit.*, p. 151.

<sup>962</sup> Voir *supra*, « La Deuxième Guerre mondiale entre histoire et mémoire(s) », les très fortes lignes d'Édith Thomas.

<sup>963</sup> *Bulletin Municipal Officiel*, 1941, p. 25.

<sup>964</sup> *Ibidem*.

l'attribution du nom de Pétain à une grande artère grenobloise. Voici comment il justifie cette décision.

**« Votre Commission a tout d'abord estimé être l'interprète des sentiments de l'Assemblée municipale, comme de ceux de notre cité, en donnant le nom de Maréchal Pétain à un grand boulevard de Grenoble. Dans les heures douloureuses que traverse la France, dans l'épreuve sans précédent qui accable et étreint les cœurs, nous voulons apporter l'hommage de notre respect, de notre confiance, de notre gratitude au valeureux soldat qui, auréolé de la gloire de Verdun, n'a pas hésité, dans notre actuelle défaite, à répondre à l'appel de la Patrie blessée. Calme et résolu comme aux jours des grandes victoires, il est là dans les jours de deuil et de détresse au chevet de celle que nous voulons sauver ; il est là prêt au sacrifice et sa voix, si mâle et si paternelle à la fois, s'élève pour apporter à nos âmes anxieuses la noble et grande leçon du devoir [...]. Que le nom de Pétain inscrit sur les murs de notre ville porte témoignage de notre invincible foi dans le destin de la France. Nous avons voulu que ce nom fût associé à ceux de Joffre et de Foch déjà donnés à deux grands boulevards, et c'est pourquoi notre choix s'est porté sur la portion du boulevard Gambetta comprise entre le cours Berriat et la place Gustave Rivet [...] <sup>965</sup> . »**

Même s'il faut faire la part de l'emphase et des relents un brin « sulpiciens » de ces propos, il n'y a là aucun lapsus, mais bien une vraie volonté de changement : Pétain à la place de Gambetta, un point c'est tout <sup>966</sup> .

Ainsi, pendant quatre ans, les murs des rues de Grenoble ont-ils servi de porte-drapeaux à la mémoire longue du Vichysme, permettant de rendre quotidiennement visible sa conception de l'histoire, largement réactionnaire parce que clairement antirépublicaine <sup>967</sup> . C'est contre ce corpus mémoriel vichyste que va réagir la nouvelle municipalité, dans le Grenoble libéré de l'hiver 1944.

## II – 1944 : le temps de la sélection.

---

Quand on lit le compte rendu – très proche du procès verbal officiel – que fait la presse de la séance du Conseil municipal qui se tient le 5 décembre 1944, on constate que les buts de la nouvelle municipalité sont très clairement affirmés. La séance est présidée par le premier maire de la Libération, Frédéric Lafleur, ingénieur originaire de Lorient et militant de *Franc-Tireur*. Sous sa direction, le Conseil municipal a perçu trois catégories parmi les personnes et les événements jugés dignes de figurer sur les murs de la ville.

<sup>965</sup> *Bulletin Municipal Officiel, 1940, p. 204-205*

<sup>966</sup> Même si ce n'est encore que sur une portion de la voie, et pas dans toute sa longueur, que s'effectue le changement. Plus tard, en 1941, on allongera le boulevard Pétain, le faisant débiter à l'intersection de l'avenue Alsace-Lorraine : le sens de cette union (Alsace-Lorraine et Pétain) est évident qui rappelle encore une fois le fondement de la légitimité historique du maréchal...

<sup>967</sup> Voir en annexe n° XVI les textes que lit le rapporteur devant le Conseil municipal pour justifier le choix que Grenoble fait de se dédier à la vision pétainiste de l'histoire de France.

## A – « Aux héros de la Résistance, Grenoble reconnaissante ».

Tout d'abord, rappelle Marion<sup>968</sup>, « **nous avons voulu, à cette occasion, affirmer notre reconnaissance envers ceux qui, au cours de l'Occupation de notre région par les ennemis, ont été les pionniers de la Résistance, et ont payé de leur vie leur dévouement à la cause sacrée de la Patrie et de la Liberté** ». La prépondérance absolue en matière d'attribution de noms aux rues grenobloises revient ainsi logiquement aux figures de « *notre région* », la spécificité de l'héroïsme local étant affirmée d'emblée et prenant la première place dans cette manière de hiérarchie de l'honneur qui s'institue de fait. Néanmoins, ce tout premier besoin étant rapidement satisfait, le souci de créer et d'entretenir civiquement une nouvelle mémoire suit de très près : « **C'est ainsi que nous entendons perpétuer le souvenir du doyen Gosse, de Paul Vallier, de Jean Pain et de Jean Perrot, dont les noms sont respectueusement donnés aux artères indiquées ci-après**<sup>969</sup>. »

Marion lit alors les biographies, très circonstanciées, de ces héros. Il n'est pas innocent, loin s'en faut, que parmi tous les résistants morts au cours de cette année d'occupation allemande, le Conseil municipal ait choisi ces quatre noms. Associés dans un même but de perpétuation du souvenir, leur groupe voudrait constituer une vision parfaite de cette unité que l'on dit avoir été la règle de vie absolue dans la Résistance, et plus encore, de l'unité que l'on veut conserver dans la gestion du souvenir de ces années de lutte clandestine.

**Ainsi, les résistants évoqués ici exerçaient des responsabilités au sein des MUR, dont le nom « sonne si bien »<sup>970</sup>. Ils sont en outre très proches du Parti socialiste, puisqu'ils ont tous été militants de deux organisations de Résistance où l'influence socialiste, surtout à Grenoble, est nette. L'unité ainsi mise en scène est donc assez particulière, puisqu'elle est exclusive de plusieurs des composantes politiques majeures de la Résistance.**

En effet, si Jean Pain et Paul Vallier agissaient au sein de *Combat*, créé par Henri Frenay et dont la correspondante puis la fondatrice à Grenoble fut Marie Reynoard, dont on ne sait pas encore qu'elle ne reviendra pas de Déportation ; si Jean Perrot était lui chef départemental de *Franc-Tireur*, qui rassemblait surtout d'anciens membres du Parti socialiste, fédérés autour d'Aimé Pupin, de Léon Martin et d'Eugène Chavant, créateurs des premiers maquis du Vercors et si, enfin, tout le monde connaissait les opinions et les options politiques du doyen Gosse (Moulin rappelle qu' « **inscrit au Parti socialiste, le doyen Gosse fit partie de l'Assemblée communale avec les municipalités Mistral, Martin et Cocat**<sup>971</sup> » ), il faut remarquer qu'aucun militant d'une organisation de

---

<sup>968</sup> Membre de la *Commission de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, chargée d'étudier les changements de noms des rues. *Bulletin Municipal Officiel*, 1944, p. 184-187 pour l'allocation de Moulin et p. 288 pour un pratique tableau récapitulatif.

<sup>969</sup> *Ibidem*, p. 184.

<sup>970</sup> Pierre Bolle, « Soumission et Résistance (1942-1944) », chap. XII, in *Histoire de Grenoble*, Vital Chomel (dir.), Toulouse, Privat, 1976, p. 400.

Résistance liée de près ou de loin au Parti communiste ne figure dans ce premier quatuor.

On peut également noter qu'il existe une espèce de hiérarchie interne au sein de ce groupe. La figure la plus haute, la plus connue, la moins contestée et contestable, celle dont on vient de rappeler l'importance morale de son rôle, arrive ainsi logiquement la première : le doyen Gosse transfère en quelque sorte sa fonction universitaire au domaine de la Résistance, et devient le *doyen de la Résistance grenobloise*. Pour lui (mais aussi pour son fils Jean, assassiné le même jour que lui, car le rapporteur précise qu'il faut honorer « leur mémoire »), on débaptise la place Pasteur, ainsi dénommée sous Vichy<sup>972</sup>

**Après lui, les trois autres personnalités dont on donne les noms à quelques rues grenobloises sont ensuite assez proches les unes des autres**<sup>973</sup>.

Le nom de Paul Vallier, le « *chien fou* » comme l'appelait Pierre Fugain, le « *casse-cou* » comme le qualifiait Gustave Estadès<sup>974</sup>, est attribué à ce qui était jusque là la place des Alpes. Juste derrière le doyen Gosse, il personnifie en quelque sorte le bras armé de la Résistance ; après la dimension intellectuelle et « organisationnelle » de la lutte clandestine, sa dimension combattante. Personnage d'exception, Moulin demande même s'il est « *nécessaire d'exposer la biographie de Paul Vallier, "Héros légendaire du maquis dauphinois", surnommé à juste titre le "Héros n° 1 de la Résistance grenobloise"* »<sup>975</sup>.

Très près de la place des Alpes, le boulevard des Alpes est à son tour débaptisé pour prendre le nom de boulevard Jean Pain . On honore par là non seulement la corporation des journalistes, qui entrèrent pour beaucoup d'entre eux dans la Résistance, mais aussi le résistant actif, « *Grenoblois d'adoption* », dont la figure, à l'époque consensuelle, pose historiquement des problèmes que l'on envisagera plus loin.

Enfin, l'avenue d'Eybens devient l'avenue Jean Perrot, du nom de ce docteur en droit, directeur et associé des entreprises Sappey, « *unaniment aimé et estimé de tout son personnel* »<sup>976</sup>.

## B – Des événements locaux pour une guerre mondiale.

<sup>971</sup> Il participait au réseau Marco Polo, et Pierre Bolle nous dit de lui qu'il « est considéré comme le chef moral de la Résistance dans le département de l'Isère » (*ibidem*, p. 399).

<sup>972</sup> Le nom est attribuée à une autre place grenobloise. *Bulletin Municipal Officiel*, 1944, p. 185.

<sup>973</sup> Ces trois personnalités ont d'ailleurs ceci en commun qu'elles ont toutes trouvé la mort au cours de la Saint-Barthélémy grenobloise en novembre 1943, le doyen Gosse étant lui assassiné en même temps que son fils le 20 décembre 1943.

<sup>974</sup> Cf. *supra*, notre partie consacrée au héros grenoblois.

<sup>975</sup> *Bulletin Municipal Officiel*, 1944, p. 185.

<sup>976</sup> *Ibidem*, p. 186.

Après l'exaltation de personnalités emblématiques, une deuxième catégorie est constituée des événements que, dans un but honorifique et pédagogique, on pense être digne de figurer sur les murs de la cité grâce au support des plaques indicatrices : **« Il nous a paru nécessaire, d'autre part, de rappeler aux générations de l'avenir le souvenir de la Libération définitive de notre ville par l'arrivée des Alliés en donnant à la partie du cours Jean Jaurès qui s'étend du boulevard Joseph Vallier au Rondeau, le nom de cours de la Libération<sup>977</sup> . »**

Le souci didactique est là clairement énoncé. Il vise à fêter perpétuellement et à inscrire dans la conscience collective locale l'action libératrice des Alliés, c'est-à-dire des Anglo-américains. Il faut noter cependant que si cette Libération est rendue effective par les Alliés, elle avait commencé avant leur arrivée, puisque – les propos de Marion sont sur ce point révélateurs – leur apparition implique une « Libération définitive ». Dans cette logique de prééminence, on ne manque pas de signaler l'importance du rôle de ceux qui ont commencé, qui ont initié cette œuvre de Libération, Marion ayant soin de préciser que **« nous ne voulons pas oublier les héroïques combattants du Vercors dont la gloire a été universelle<sup>978</sup> »**. C'est ainsi qu'est alors créée une rue du Vercors, éponyme de l'événement, synonyme de son horreur.

L'hommage rendu aux troupes alliées vient donc après celui rendu aux combattants régionaux. Un certain équilibre est d'ailleurs respecté entre les différents Alliés, et notamment entre Américains et Soviétiques. Ainsi la rue d'Echirolles devient-elle l'avenue de Stalingrad. L'inscription physique du nom de ce grand événement sur les murs grenoblois, le rappel de cette bataille qui a marqué un tournant important dans la guerre, permet d'officialiser en quelque sorte cette filiation à la mémoire révolutionnaire et républicaine dont les fêtes grenobloises en l'honneur de Valmy ont marqué le point d'orgue puisque reliant la bataille de Stalingrad à celle de Valmy, le Conseil municipal décide d'attribuer le nom d' **« avenue de Valmy à l'avenue de Gières , considérant que deux événements historiques marquaient chacun un arrêt des succès de l'armée allemande : Valmy (1792) et Stalingrad (1943)<sup>979</sup> »**.

### C – Les empreintes de la souffrance.

**La dernière catégorie est celle des martyrs locaux. Différente de la première (et aussi de la deuxième catégorie) qui honorait des Combattants, des résistants, des hommes engagés, cette troisième rubrique est consacrée à perpétuer le souvenir des Victimes.**

Au niveau collectif, et bien qu'on englobe ces deux nouvelles appellations dans une seule et même volonté de fêter les *« combattants du Vercors »*, on baptise le terrain près des établissements Bouchayer et Viallet du nom de *« square des Fusillés »* (ceux du 14

<sup>977</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>978</sup> *Souligné par nous. Ibid.*, p. 186.

<sup>979</sup> *Ibid.*, p. 186.



août 1944<sup>980</sup>) et l'ancien chemin des buttes, celui qui conduit au charnier du Polygone, « **chemin des Martyrs, pour commémorer le souvenir des malheureuses victimes de la barbarie teutonne**<sup>981</sup> ». Dans le même registre, mais à part, puisqu'il est question d'individus et non plus de groupes, la « **Commission a exprimé le désir que, dans le but d'honorer la mémoire de deux de nos concitoyens victimes également de la répression nazie et milicienne, le docteur Butterlin et le docteur Jacques Girard fils, leurs noms soient attachés, pour le premier à la Polyclinique de la rue Aristide-Bergès et, pour le second, à l'un des pavillons des Hôpitaux civils de Grenoble**<sup>982</sup> ». Ces deux cas sont doublement intéressants car ils permettent d'impliquer les Nazis, mais aussi d'incriminer la très française Milice – on ne fait pas l'impasse sur les responsabilités françaises en matière d'exactions – ; et parce qu'ils ne concernent pas directement des voies publiques ressortissant du domaine urbain de Grenoble, la municipalité se contentant alors d' « **émettre auprès de l'autorité préfectorale et des organismes compétents un vœu** » dans le sens de ce changement<sup>983</sup>.

Enfin, *last but not least*, le Conseil municipal décide de « **supprimer le nom de boulevard Maréchal Pétain et de rétablir celui de boulevard Gambetta dans toute la longueur de cette voie**<sup>984</sup> ». C'est ainsi que ce dont *Le Travailleur Alpin* faisait son gros titre n'arrive en fait qu'à la fin de la délibération du Conseil municipal. Cette décision inaugure d'ailleurs la rubrique qui rétablit les noms primitifs de plusieurs rues (quatre au total : Louise Michel, Edouard Vaillant, Jules Guesde et Albert Thomas), attribuant aux personnalités qu'elles honorent le statut de *résistants historiques*, dont on peut enfin réhabiliter la mémoire, effacée et supprimée par Vichy. La continuité républicaine dans la structuration de la toponymie urbaine grenobloise est bel et bien réaffirmée.

Et c'est le retour au vrai nom du boulevard Gambetta qui est pour beaucoup le fait le plus important, parce que le plus symbolique de la fin d'une époque. Il efface toute trace visible de la Révolution nationale et par extension de la guerre et de l'Occupation. Ce « rebaptême » est en fait l'acte fondateur du renouvellement de la nomenclature urbaine grenobloise au profit de la Résistance<sup>985</sup>.

<sup>980</sup> On choisit cette expression – square des Fusillés – de préférence à celle d'abord envisagée de « square de la Libération », afin de ne pas risquer la confusion avec le cours ainsi récemment dénommé. Cf. les échanges de correspondance dans ce sens, Archives Municipales de Grenoble, 1 M 87.

<sup>981</sup> *Bulletin Officiel Municipal, 1944, p. 186.*

<sup>982</sup> *Ibidem, p. 186.*

<sup>983</sup> *Ibid.*, p. 187. A notre connaissance, ce vœu ne sera d'ailleurs pas suivi.

<sup>984</sup> *Ibid.*, p. 187.

Ancienne dénomination.	Nouvelle dénomination.
Place Pasteur Place située devant la Cité Universitaire Place des Alpes Boulevard des Alpes Avenue d'Eybens Partie du cours Jean-Jaurès entre le boulevard Joseph-Vallier et le Rondeau Rue du Moucherotte Terrain près des Établissements Bouchayer et Viallet Chemin des Buttes Avenue de Gières Rue d'Echirolles Boulevard Maréchal-Pétain Rue Jean-Mermoz Rue Niepce Rue Daguerre Rue Jules-Lemaître	Place du Doyen-Gosse Place Pasteur Place Paul-Vallier Boulevard Jean-Pain Avenue Jean-Perrot Cours de la Libération Rue du Vercors Square des Fusillés (14 août 1944) Chemin des Martyrs (1943-1944) Avenue de Valmy Rue de Stalingrad Boulevard Gambetta Rue Louise-Michel Rue Jules-Guesde Rue Albert-Thomas Rue Edouard-Vaillant

### III – 1945 : le temps de la conciliation.

Dans une circulaire ministérielle adressée le 12 avril 1946 aux préfets, André Le Troquer, ministre de l'Intérieur, effectue un rappel des principes généraux qui président à l'attribution des « *hommages publics* <sup>986</sup> ». Au chapitre 4 intitulé « Dénomination des rues », on découvre qu' « **en ce qui concerne la dénomination des voies et places publiques comportant hommage public, un décret du 3 janvier 1924 a disposé que, par dérogation à l'ordonnance du 10 juillet 1816, la décision est rendue par arrêté préfectoral** ». Le ministre enjoint à ses représentants directs, un an plus tard, d'être très vigilants, c'est parce que selon lui, « **il est indispensable que les modifications nombreuses et parfois successives dues à des passions passagères soient dans toute la mesure du possible évitées. [Il faut pour cela] donner des instructions précises aux municipalités. Certains de vos collègues m'ont signalé s'être trouvés devant le fait accompli et ne pouvoir intervenir a posteriori dans cette matière sensible à l'opinion** ». Le ministre est alors on ne peut plus clair : « **Je désire que de pareils incidents ne se reproduisent plus.** »

Cependant, alors que paradoxalement, en 1944, la pondération avait prévalu et qu'on avait laissé passer la fièvre des premiers mois de la Libération avant de statuer, de surcroît dans un sens de modération politique, en 1945, le Conseil municipal de Grenoble semble radicaliser ses décisions.

C'est le 26 mars 1945, à 21 heures 15, que l'assemblée communale se réunit sous la présidence de Lafleur. « *Sur rapport de Monsieur Moulin* », nous apprend le compte rendu des *Allobroges* <sup>987</sup>, « **[elle] adoptait le projet de changement du nom de**

<sup>985</sup> Cette opération de réappropriation était nécessaire afin de mettre sur pied la mémoire propre de la Résistance, l'essentiel étant qu'il n'y ait pas de blanc entre ces deux systèmes honorifiques antagonistes, et que le nouveau succède immédiatement à l'ancien. La cristallisation haineuse autour du nom de Pétain est telle que certains des anciens résistants que nous avons interrogés parlent encore du « *Boulevard Maréchal Pétain* ».

<sup>986</sup> Archives Départementales de l'Isère : 6473 W 79.

**certains rues et places de la ville »** . Le Conseil municipal veut « compléter<sup>988</sup> » l'œuvre commencée quatre mois plus tôt, et donner une compagnie aux dix places et rues dédiées en 1944 à la Résistance.

### A – Les communistes, par consensus.

Premier constat : en 1945, dans l'attribution de noms de personnes engagées dans la Résistance aux artères grenobloises, la mémoire communiste a enfin largement droit à l'expression, puisqu'elle acquiert près de la moitié des nouvelles attributions. Certes, le dosage est encore bien élaboré, qui voit une figure comme Raymond Bank par exemple, capitaine de réserve et organisateur de l'AS gaulliste, aidé de Jean Bocq (« *du G.F. Combat [...] principal lieutenant de Paul Vallier* »), Henri Tarze (autre adjoint de Vallier, qui est cependant présent au titre de sa participation aux combats du Vercors) et surtout Jean Bisté (« *chef des Paul Vallier, Jimmy, Bob, etc.*<sup>989</sup> ») contrebalancer savamment l'influence communiste<sup>990</sup> .

Néanmoins, le progrès pour la mémoire du Parti communiste est considérable depuis le 25 décembre 1944. Outre le seul domaine de la « Résistance », ceux du « syndicat » et de la « politique » sont en effet tour à tour abordés par Moulin, qui ne tarit pas d'éloges chaque fois qu'il propose le nom d'un communiste. Tout se passe comme si, ayant jeté ses assises en appelant à la rescousse des figures modérées, le panthéon urbain grenoblois ne craignait plus d'ouvrir ses portes à des personnalités certes beaucoup plus marquées politiquement, mais dont le Parti auxquels ils appartiennent ou dont ils sont sympathisants participe au gouvernement présidé par le général de Gaulle.

Groupés autour des deux figures d'envergure nationale que sont Gabriel Péri et Pierre Sémard<sup>991</sup> , René Thomas et Antoine Polotti illustrent alors chacun, à un niveau beaucoup plus local<sup>992</sup> , la vaillance des communistes grenoblois. René Thomas et Antoine Polotti représentent ainsi le lien logique que les communistes s'ingénient alors à

<sup>987</sup> *Les Allobroges*, numéro du 27 mars 1945, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>988</sup> C'est le mot qu'emploie Moulin, in *Registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Grenoble*, 1945, p. 5.

<sup>989</sup> Moulin précise : « [...] Héros obscur de la Résistance, il fut assassiné à son bureau d'études le 29 novembre 1944 par des agents de la Gestapo ». C'est un cas particulier, car son nom n'est pas donné à une voie publique, mais à « *l'Institut d'Électrochimie, rue François Raoult* » ; *ibidem*, p. 6.

<sup>990</sup> Elie Vernet, du « *Mouvement Libération* », leur adjoint sa force d'équilibre ; *ibid.*, p. 6.

<sup>991</sup> A ce niveau national, c'est le socialiste Marx Dormoy qui vient équilibrer les choix communistes : « [...] *Marx Dormoy fut élu maire de Montluçon en 1926, député de l'Allier en 1931 et nommé ministre de l'Intérieur du Front populaire en 1936. Son passage à ce ministère, où il mena contre la Cagoule une action énergique, lui valut la haine de ceux qui devaient l'abattre plus tard. Résistant dès le moment de Munich, il continua son action jusqu'en 1940 s'opposant à la capitulation et au vote des pleins pouvoirs au gouvernement de Vichy. Arrêté peu après, il fut emprisonné, puis mis en résidence surveillée à Montélimar où ses ennemis l'assassinèrent le 26 juillet 1941 dans des conditions tragiques. Nous nous proposons d'affecter son nom à la rue de l'Élysée* » ; *ibid.*, p. 7.

tisser entre engagement politique et syndical au sein du Parti communiste et de la CGT, clandestinité à partir de 1939 et engagement dans la Résistance. Une continuité spéciale est ainsi affirmée. De plus, ces deux figures ayant toutes deux exercé leur activité à Grenoble, le Parti communiste grenoblois rattrape un peu de ce retard qui était le sien en matière de mémoire publique. Il accède ainsi officiellement à une mémoire visible, qui gagne en légitimité en s'affichant sur les murs de la ville. *Le Travailleur Alpin*, d'ailleurs, se félicite haut et fort de cette promotion : « **A la gloire des Martyrs de la Résistance, le Conseil municipal change le nom de certaines rues** », titre-t-il en milieu de deuxième page de son numéro du 27 mars (alors que *Le Réveil* adopte lui un ton beaucoup plus modéré), avant de publier la liste des changements et d'écrire que « **avec toute la population grenobloise, nous applaudissons de tout cœur aux décisions qu'on vient de lire** » .

Le tableau qui suit permet de rendre compte de certaines différences entre les distributions politiques de la séance du 5 décembre 1944 et celle du 26 mars 1945.

Ancienne dénomination.	Nouvelle dénomination.
Rue Chaper Rue Marcheval Rue de Sassenage Rue des Forces motrices Rue de l'Oisans Rue Taillefer Rue du Monsetier-de-Clermont Rue de Bresson Place du Villard-de-Lans Rue du Polygone Rue de la Fédération Rue de l'Elysée Place Malakoff Place de la Manutention	Rue Raymond-Bank Rue Jean-Bocq (Jimmy) Rue René-Thomas Rue Antoine-Polotti Rue Elie-Vernet Rue Jean-Prévost Rue Henri-Tarze (Bob) Rue Marcel-Peretto Place Paul-Huillier Rue Pierre-Sémard Rue Gabriel-Péri Rue Marx-Dormoy Place Bir-Hakeim Place de Philippeville

Les rues dédiées aux personnalités proches du Parti sont très groupées, comme si l'on voulait compartimenter la mémoire communiste. En l'espèce, ce regroupement et cette localisation géographique particulière ne sont pas les premiers. Déjà, la place Vallier, le boulevard Jean Pain et l'avenue Jean Perrot se concentraient dans le quartier du parc Paul Mistral, rayonnant autour des principaux axes grenoblois. En 1945, on leur adjointra d'ailleurs la rue Jean Bocq, qui se calera entre le boulevard Jean Pain et la place Paul Vallier<sup>993</sup> .

Mais dans le cas de la mémoire communiste, il est encore plus évident que cette concentration est le résultat d'une volonté politique. Les cinq rues qui portent le nom de militants et de dirigeants communistes ou cégétistes sont toutes situées au cœur du quartier Berriat. Cette véritable ville dans la ville, habitée presque exclusivement par des ouvriers et des employés, encore truffée d'usines en 1944-1945, qui a développé depuis un peu plus d'un siècle un mode de sociabilité spécifiquement ouvrier et dont la géographie électorale montre qu'elle vote massivement à gauche, accueille en son sein Gabriel Péri, Pierre Sémard, et leurs camarades, esquissant dans son agencement même une autre géographie, mémorielle celle-là<sup>994</sup> . Cette spécialisation n'est cependant pas ressentie comme une brimade ; tout au contraire, pour les communistes grenoblois, le

<sup>992</sup> Cf. en annexe n° XVII leur notice biographique individuelle.

<sup>993</sup> De même, on a vu plus haut le soin apporté par Marius Rey, en 1940 et 1941, à regrouper les rues par « thème ».

quartier Berriat est en quelque sorte leur « *mur des fédérés*<sup>995</sup> ».

## B – La guerre, plus vaste.

Dans la catégorie des « événements », on honore tout d'abord le souvenir glorieux de la bataille de Bir-Hakeim, dont le nom est attribué à la place Malakoff. On effectue ce changement avec d'autant plus d'empressement que, comme nous le disait Georges Bois-Sapin, cette bataille fait un peu figure de « *Stalingrad français* ».

Ensuite, on donne le nom de Philippeville à la place de la Manutention. La décision ne semble *a priori* pas directement liée à une volonté d'honorer la Résistance, et il faut que Moulin précise que ce faisant Grenoble « *témoigne sa reconnaissance à la cité de Philippeville, qui, dans un geste généreux, a spontanément décidé de parrainer les orphelins grenoblois des victimes de la Résistance* », pour que l'on comprenne l'intention du Conseil municipal.

Deuxième rubrique d'importance, le Vercors, qui est toujours aussi présent. « *Nous vous soumettons maintenant trois noms glorieux du Vercors [...]* », déclare Moulin, qui commence par Jean Prévost, dont la belle figure d'intellectuel engagé est appelé à une juste postérité<sup>996</sup>.

**« Jean Prévost, dit le capitaine Goderville, combattant du Vercors, était un des esprits les plus remarquables des Lettres françaises. La presse a relaté la brillante carrière de cet écrivain de grand talent qui, entre deux combats, lisait Montaigne, discutait poésie et poursuivait ses travaux littéraires. Infatigable, il se dépensa sans compter, jusqu'à ce jour d'août 1944 où, près de Sassenage, il tomba sous les balles ennemies. Organisateur de la Résistance, intrépide combattant, il sut**

<sup>994</sup> Gustave Estadès, qui habitait toujours, à la fin de sa vie, au centre de ce quartier, dans la maison qui, durant toute l'Occupation, servit de cache d'armes et de lieu de refuge aux membres de *Combat* (1, rue Mozart) déplorait que « *Bistési n'ait droit qu'à une petite rue, alors que Pain a droit à un grand boulevard* »... Il s'agit du boulevard par lequel on pénètre dans Grenoble en provenance de Chambéry et qui passe devant la mairie. Entrevue du 12 avril 1991.

<sup>995</sup> L'expression est de M. Jarrand qui a remplacé Paul Billat (décédé le 31 avril 1995) à la tête de l'Amicale départementale de l'Isère des Anciens Résistants du Front National et des FTPF ; entrevue du 17 janvier 1997. Cette pratique de la répartition spatiale par affinité politique est d'ailleurs prépondérante pour la fabrication de la mémoire. Certaines des petites villes qui gravitent autour de Grenoble restent encore de nos jours les refuges d'une mémoire très marquée à gauche. Gérées par des municipalités communistes, Fontaine, Echirolles et Saint-Martin-d'Hères entre autres, si elles suppriment actuellement leur place Karl Marx et leur avenue Lénine, gardent farouchement leurs rues dédiées à des résistants proches du Parti Communiste. Inauguré dès 1944-1945 – c'est plus particulièrement pour des villes comme celles-ci qu'André Le Troquer parle d'excès –, cette politique de la surenchère commémorative se double de particularités dans la conception même des plaques de rues. Là où à Grenoble ces plaques ne comportent que le nom de la personne honorée, celles des villes de l'agglomération grenobloise ajoutent la date de sa naissance et celle de sa mort, ainsi que la raison pour laquelle elle figure au panthéon municipal.

<sup>996</sup> Lire la belle « biographie-manifeste » consacré à Jean Prévost par Jérôme Garcin, *Pour Jean Prévost*, Paris, Gallimard, 1993, 180 pages. Voir également le catalogue de l'exposition consacrée par la Bibliothèque d'Étude et d'Information de Grenoble au spécialiste de Stendhal en 1994 : *Jean Prévost, écrivain et résistant*, Grenoble, Ville de Grenoble, 48 p.

***réunir en lui la pensée et l'action. Le capitaine Goderville est mort pour la France, mais l'œuvre de Jean Prévost vivra et restera acquis au patrimoine national. Nous entendons donner son nom à la rue Taillefer. »***

Puis viennent Henri Tarze, déjà évoqué, et enfin son « *valeureux camarade* », Marcel Peretto. Moulin entend également « *ajouter [le nom] de Paul Huillier, entrepreneur de transports, bien connu des Grenoblois [qui] fut un des plus ardents organisateurs de la Résistance dans le Vercors [...] <sup>997</sup>* ». Dès 1945, le « lieu de mémoire » régional par excellence est donc le Vercors. Sept occurrences spécifiques alimentent en effet son contingent, d'assez loin le plus important, à peine concurrencé par le « *G.F. de Vallier* », qui, de proche en proche, et de manière plus ou moins explicite, atteint pour sa part six citations.

En 1945, ce sont donc un chemin, deux bâtiments, douze rues, un square, trois places, deux avenues, un cours et un boulevard qui portent le nom de héros ou d'événements liés à la Deuxième Guerre mondiale et à la Résistance. Un triple but a ainsi été poursuivi depuis le 5 décembre 1944 jusqu'au 26 mars 1945, qui semble être pleinement atteint au milieu de cette même année.

En premier lieu, on a réussi à affirmer officiellement et publiquement la fidélité de la ville à la Résistance, en rappelant et en affichant sur les murs de la cité les preuves incontestables du lourd tribut qu'elle a su lui consentir. Cela revient à rattacher Grenoble aux idéaux de la Résistance et à rompre définitivement avec la Révolution nationale.

Ensuite, on a su poser les bases d'une pratique populaire du souvenir. Celle-ci a l'avantage de ne pas couper la population de ses points de repère et de la familiariser avec une signalétique urbaine à présent très largement dédiée à la Résistance.

Enfin, au niveau politique, les édiles municipaux sont parvenus à imposer leur vision subjective de quatre ans de guerre à Grenoble, puisque la mémoire de l'événement qu'ils transmettent à la population grâce aux supports commémoratifs que constituent les plaques de rue a totalement été pensée par eux. La fermeté de leur choix, leur art du panachage événementiel et la science de la nuance politique dont ils font preuve ont, en investissant aussi rapidement le réseau urbain local, codifié la mémoire lithologique de Grenoble.

#### **IV – 1945-1964 : une guerre officielle, militaire et mondiale.**

---

Après le climax atteint par la séquence proprement dite de la Libération, une fois ordonné le cadre général de la toponymie urbaine grenobloise référencée à la Seconde Guerre mondiale, le rythme d'attribution de noms qui évoquent cet événement aux rues grenobloises va logiquement aller ralentissant. L'étiage atteint dans ce long après-guerre, qui dure tout de même près de vingt ans, est cependant important. Trente-trois voies publiques sont ainsi concernées, qui changent de dénomination au cours de huit séances de travail du Conseil municipal.

Là encore, il faut nuancer, pour constater tout d'abord que c'est en 1948 <sup>998</sup> ,

<sup>997</sup> *Registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Grenoble, 1945, p. 6.*

c'est-à-dire à une époque encore très proche de la guerre, que l'on compte le plus grand « **nombre de propositions relatives à la dénomination de voies nouvelles ou au changement du nom de quelques rues ou places de notre ville**<sup>999</sup> ». Il y aura sept changements en 1954, un en 1956, un en 1957, six en 1959, un en 1961, trois en 1963 (en deux séances, l'une le 25 janvier et l'autre le 27 juin) et encore un en 1964. A ce titre-là d'ailleurs, celui du seul nombre des occurrences (13), on aurait peut-être pu adjoindre cette séance aux deux précédentes (1944 et 1945), pour broser le tableau d'une longue Libération. En tout cas, c'est la première fois que l'on fait aussi directement intervenir les concitoyens dans les choix : « **Ces propositions, qui répondent aux désirs exprimés par beaucoup de concitoyens, ont pour but d'honorer la mémoire de morts glorieuses de la dernière guerre et de martyrs de la Résistance, ou de perpétuer le souvenir de faits de guerre et de personnalités marquantes disparues**<sup>1000</sup> . »

### A – L'armée des militaires.

Mais si numériquement il peut se comparer aux années 1944-1945, le millésime 1948 marque une vraie rupture dans l'ordonnancement général de la mémoire toponymique, car, pour la première fois, les *militaires* prennent l'avantage. Ils sont cinq à être ce jour-là honorés. Les *résistants* aussi sont cinq (Bistési<sup>1001</sup>, Ruibet, Sibellas, Veyrat et Lebas). L'égalité, la parité pourrait-on dire, est cependant brisée par ce choix de n'honorer qu'un seul événement lié à la Seconde Guerre mondiale : la victoire de Narvik est par définition un événement militaire. La présentation qu'en donne Givord, rapporteur de la *Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts* ne laisse en effet planer aucun doute. On choisit d'honorer l'Armée, celle qui, composée de soldats locaux, sut ne pas faillir en 1940, sauvant ainsi la réputation militaire de la région en même temps que celle de la France et des alliés : « **la Victoire de Narvik (29 mai 1940), bien qu'ayant été une victoire alliée, reste au premier plan une victoire française, car l'essentiel des combats décisifs fut l'œuvre de nos troupes. Les soldats français de Narvik étaient en majorité des chasseurs alpins, appartenant à la vingt-septième demi-brigade formée des sixième, douzième et quatorzième BCA et composée surtout de Dauphinois parmi lesquels beaucoup étaient originaires de Grenoble**<sup>1002</sup> . »

<sup>998</sup> Voir annexe n° XVIII.

<sup>999</sup> Pour reprendre la formule rituelle par laquelle le rapporteur de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts débute sa prise de parole. A noter que ce jour-là, le Conseil municipal, après avoir motivé ses choix, clôt sa séance par une minute de silence : « Pour honorer la mémoire des héros de la Résistance, tous les membres du Conseil municipal se lèvent et observent une minute de silence ». *Bulletin Municipal Officiel*, 1948, p. 256.

<sup>1000</sup> *Ibidem*, p. 254.

<sup>1001</sup> Le nom de Bistési est cette fois-ci honoré par l'attribution de son patronyme à une voie publique.

<sup>1002</sup> *Bulletin Municipal Officiel*, 1948, p. 254.

Ce glissement en faveur des militaires est net tout au long des vingt ans que nous envisageons ici. En 1954, ils seront quatre. Puis trois en 1959. La seule voie qui change de nom en 1961 à Grenoble prend le nom de « Lieutenant Chabal ». Encore en 1963, on décerne une rue au « cent quarantième RIA ». Et les deux seuls événements qu'on choisit pour qu'ils donnent leur nom à une voie publique rappellent deux batailles importantes de l'Armée française : le Montfroid en 1954 et... Dunkerque en 1959. Narvik pour la victoire malgré la défaite en 1940 ; le Montfroid pour les exploits de l'Armée des Alpes, symbole d'un amalgame réussi<sup>1003</sup> ; Dunkerque pour dire qu'il s'agissait de combats et non pas d'une retraite<sup>1004</sup>. Voilà les assises de la trilogie mémorielle militaire française d'après-guerre bien arrêtée et l'Armée bien campée sur ses positions de mémoire glorieuse. D'autant plus que depuis 1945, le nom de la plus célèbre bataille « gaulliste » (Birk-Hakeim c'est la victoire des FFL...) et sûrement le nom du général (proposé puis annulé en 1948) puis maréchal Leclerc (en 1959 il a enfin son avenue) remplissent-ils aussi cette fonction de symboliser dans sa globalité la France Libre et les FFL. De plus, le propos est bien de faire la part la plus belle possible aux officiers ; sur les treize militaires qui sont honorés de 1948 à 1964, tous sont des gradés, la plupart officiers supérieurs formés dans les grandes écoles militaires françaises<sup>1005</sup>. Leur position est si importante qu'elle frise le monopole. Aucun soldat. Pas de troufion. A peine note-t-on la présence de l'ancien sous-officier, l'adjudant-chef Chabal, promu cependant Lieutenant peu avant l'assaut du Vercors. D'ailleurs, la vertu militaire semble, après l'avoir devancée, phagocyter peu à peu la catégorie des « résistants ». Ainsi, à lire les notices biographiques que présente à ses collègues Fayolle, lors de la séance du 21 mai 1954, les anciens résistants sont d'abord et par-dessus tout des militaires ; ils sont devenus résistants parce qu'ils ont été militaires. C'est particulièrement flagrant à propos du portrait qu'il dresse d'Albert Reynier.

**« Albert Reynier : né à La Motte d'Aveillans en 1889, il participe à la guerre de 1914-1918 qu'il termine comme capitaine. Mobilisé en 1939, il est nommé chef de bataillon du génie et après l'Armistice de 1940 devient, sous le nom de Vauban, le chef départemental de l'armée secrète et organise à la fin de 1943 le maquis du Grésivaudan dont il devient le chef militaire. Nommé à la Libération préfet de l'Isère, il meurt subitement le 21 janvier 1949. Il était officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre et rosette de la Résistance. Tous nos concitoyens ont encore présent à la mémoire le souvenir de celui qui fut l'un des chefs prestigieux de la Résistance locale. Son nom serait donné à la rue prolongeant à la rue Ampère et qui aboutit au Cours de la Libération<sup>1006</sup>. »**

Clairement, pour le rapporteur, c'est le cursus militaire de Reynier qui fut gage de son

<sup>1003</sup> « L'assaut du Montfroid dans la Maurienne est considéré comme la plus haute bataille d'Europe », *Bulletin Municipal Officiel*, 1954, p. 145.

<sup>1004</sup> « La voie nouvelle longeant à l'Est le Lycée des Eaux Claires, prendrait le nom de Dunkerque, en souvenir des combats de 1940 », *Bulletin Municipal Officiel*, 1959, p. 184.

<sup>1005</sup> Certains sont d'ailleurs de ces officiers de tradition à particule... : de Reyniès, de Quinsonnas, etc.

<sup>1006</sup> *Bulletin Municipal Officiel*, 1954, p. 144.



efficacité dans le combat clandestin. Cette « militarisation » de la Résistance, à notre avis consciente et volontaire, est encore plus frappante quand Fayolle évoque le souvenir du « *Commandant Nal* », du « *Capitaine Poitou* », et du « *Commandant Bulle* ». Il profite de l'espace qui lui est donné pour assimiler le combat clandestin et la Résistance dans ce qu'elle eut de spécifique historiquement, à une guerre somme toute classique, puisque menée par des militaires de métier. Ainsi, ces trois noms sont pour lui « *devenus des figures légendaires de la dernière guerre* <sup>1007</sup> » et non pas de la Résistance. En l'occurrence, assimilation vaut évidemment réduction. Le *capitaine ou le commandant de l'Armée* est donc devenu la catégorie mémorielle par excellence de la situation historique de la Résistance, qui pourtant, si elle était une armée, était « l'armée des ombres ».

On doit s'arrêter un bref instant sur deux cas intéressants, celui du « *Capitaine Poitou* » et du « *Lieutenant-colonel Trocard* ». Ces deux personnalités, honorées en 1954, partagent le même funeste destin. Elles ont trouvé la mort au combat. Cependant, ni le « *capitaine Stéphane* » ni le « *Saint-Cyrien* », ne sont morts pendant la clandestinité, lors des combats de la Libération ou encore en 1945, durant la dernière année de la Seconde Guerre mondiale. Ils sont morts en Indochine. Leur parcours peut alors apparaître pour certains comme la parfaite synthèse de l'itinéraire de l'armée française. Il n'est plus là question de la renaissance de cette dernière, ce qui pouvait encore être le cas en 1948, mais de son passage de la défaite de 1940, malgré tout glorieuse <sup>1008</sup> puisque marquée du sceau de la traditionnelle bravoure française, à un engagement classique qui vise à perpétuer la grandeur de l'Empire, **via la Résistance**. Sciemment instrumentalisé, leur souvenir sert ici les enjeux les plus actuels de la politique française (même si leur nom – surtout celui du « *capitaine Stéphane* <sup>1009</sup> » –, peut contribuer à brouiller la visibilité de la démarche du Conseil municipal puisque, sans référence explicite faite à l'Indochine sur la plaque, il reste surtout pour les Grenoblois rattaché aux « années noires »).

## B – L'éviction de la Résistance, des femmes et de certains déportés.

Cette hypertrophie, cette sureprésentation militaire, s'effectue évidemment au détriment d'autres catégories. Bien entendu, on ne peut pas certifier qu'il y eut volonté objective de ségrégation. Mais il est patent que l'espace de la Résistance *stricto sensu*, entendu dans la pluralité de ses mouvements et réseaux, dans la multiplicité de ses courants politiques, est clos en 1945. De 1948 à 1964, on n'honore plus que cinq « vrais » résistants, vierges de toute appartenance militaire avant-guerre (quatre en 1948 on l'a vu ; un – Roger Guigue – en 1963). Sans que le rapporteur ne prenne la peine de le rappeler, on sait que deux appartiennent au mouvement *Combat* (Bistéti et Veyrat), un à *Libération* (Sibellas), les deux autres n'ayant pas eu d'appartenance définitive (Ruibet et Guigue). Minorisée, la Résistance est également comme « dépolitisée » <sup>1010</sup>.

<sup>1007</sup> Souligné par nous.

<sup>1008</sup> Cf. annexe n° XIX pour leur notice biographique individuelle.

<sup>1009</sup> La rue grenobloise qui lui est dédiée porte néanmoins le nom de « *Capitaine Poitou* », ce qui est plus respectueux de l'état civil.

Il en va de même de la Déportation. Elle n'était pas représentée en 1944-1945, on le sait. Trois rues seulement porteront, en 1964, le nom de déportés. C'est d'ailleurs dans cette très mince rubrique, créée et close en 1948, que l'on rencontre la seule *femme* dont le nom figure au panthéon urbain grenoblois, Suzanne Buisson. Ce chiffre dit bien l'absence, suffisamment systématique pour qu'elle ne soit pas involontaire, des *combattantes* de la sélection municipale grenobloise (Marie Reynoard, elle aussi morte en Déportation n'y trouvera sa place qu'en... 1968). Le parcours de Jean Lebas, également décédé en Déportation, n'est pas, même rapidement, présenté par Givord<sup>1011</sup>. Le troisième Déporté est encore... un militaire, le « *commandant Rosan, dit Laval* ».

La place faite à la Déportation n'est-elle pas à ce point marginale que l'on puisse conclure à un oubli volontaire ? Oubli que répare partiellement, il est vrai, la décision du 27 juin 1963 proclamant que la « *voie reliant la rue Marcel Peretto à la rue de Stalingrad (vingt mètres), voie très importante sur laquelle des permis de construire ont été délivrés dernièrement [sera dénommée] rue des Déportés* ». Cette appellation, dans ce qu'elle a de général, de générique, pourrait faire figure de tardive mais réelle prise de conscience de la spécificité de l'expérience de la Déportation, et par conséquent de sa mémoire. On serait donc là face à une volonté d'honorer dans sa globalité ce phénomène si particulier à la Seconde Guerre mondiale ; Grenoble rattraperait enfin son retard.

Il n'en est cependant rien. Le 18 novembre de la même année, voici le rapport que fait à la *Commission plénière du Conseil municipal* M. Gallizia.

**« Par déclaration en date du 27 juin 1963, vous avez décidé que la nouvelle voie reliant la rue Marcel Peretto à la rue de Stalingrad, serait dénommée "rue des Déportés", en souvenir des déportés de la dernière guerre. Monsieur le Président de l'Amicale des Résistants du 11 novembre 1943 souhaiterait, pour commémorer le vingtième anniversaire de la manifestation de 1943, qu'une rue soit dénommée non pas "rue des Déportés", mais "rue des Résistants du 11 novembre 1943". J'ai l'honneur de vous prier, Mesdames et Messieurs, au nom de votre Commission plénière, de bien vouloir décider que la "rue des Déportés" portera, désormais, le nom "rue des Résistants du 11 novembre 1943"<sup>1012</sup>. »**

Le souci d'illustrer par un exemple local l'horreur concentrationnaire – sans la nommer d'ailleurs, pis, en lui substituant le terme de « *Résistance* », ce qui revient à lui dénier le droit de posséder son propre nom – ne revient-il pas de manière paradoxale à réduire la portée universelle de sa mémoire au moment précis où l'on certifie vouloir la servir ?

Pour ce qui est du registre politique, déjà absent des engagements résistants, on l'a

<sup>1010</sup> Un problème de méthode se pose là : pour être considérée comme un critère objectif de sélection, l'appartenance à un mouvement ou à un réseau devrait en toute logique être évoquée dans le rappel biographique que fait le rapporteur en séance. Or, à partir de 1948, ce n'est plus jamais le cas.

<sup>1011</sup> Ni Claude Muller, ni Paul Dreyfus ne disent qui il est précisément. Simplement, Claude Muller précise qu'il est « *un jeune héros dauphinois de la Résistance, mort en déportation* » ; *Grenoble : des rues et des hommes*, Grenoble, Dardelet, 1975, non paginé.

<sup>1012</sup> *Bulletin Municipal Officiel*, 1963, p. 232. De nos jours, cette rue s'appelle « *rue des Déportés du 11 novembre 1943* ».

vu, il est représenté *a minima* (six occurrences, dont trois pour la seule séance de 1948). Du reste, cette rubrique politique est à considérer dans son acception large, c'est-à-dire en y incluant également les syndicalistes (Charles Michels par exemple, qui, s'il fut bien député communiste de Paris avant d'être fusillé par les Allemands à Châteaubriant, le 22 octobre 1941, est honoré « **pour répondre aux désirs exprimés par les syndicats des cuirs et peaux de Grenoble** <sup>1013</sup> » ), et ceux des *résistants* qui eurent, avant ou après-guerre, un rôle politique important (comme Albert Reynier ou Yves Farge) <sup>1014</sup>. Ces représentants sont en outre des personnalités dont l'envergure est surtout nationale (c'est très net pour quatre d'entre eux : Charles Michels, Suzanne Buisson, Yves Farge choisi en 1954 et qui a connu une ascension de l'échelle la plus provinciale jusqu'au niveau de responsabilité politique national <sup>1015</sup>, enfin Léo Lagrange, en 1956, sur qui nous reviendrons bientôt), voire internationale (si l'on attribue le nom de Roosevelt à l'ancien Boulevard Joseph Vallier, c'est bien en liaison avec le souvenir de la Seconde Guerre mondiale : « **Votre Commission a accepté à l'unanimité de rendre un solennel hommage à la mémoire du grand démocrate et du fervent apôtre de la paix** <sup>1016</sup> » ). L'unique « *politique* » local est d'ailleurs à lui seul une exception : Albert Reynier, « **nommé à la Libération Préfet de l'Isère** » est-il en effet un *politique*, un *militaire*, un *administratif*, ou les trois à la fois ?

Evidemment, la question de l'orientation politique de la municipalité mérite d'être posée. Simplement d'ailleurs pour nous permettre de constater que quelle que soit la couleur de l'assemblée communale, celle-ci ne modifie en rien cette donnée de base qui veut justement que le politique soit absent de ses choix. Absent ou en tout cas réduit à un minimum le plus consensuel possible (ce qui ne veut pas dire le plus large, la gauche l'important plus qu'aisément, même il s'agit d'une gauche « respectable », de députés <sup>1017</sup> ).

<sup>1013</sup> *Bulletin Municipal Officiel 1948, p. 255.*

<sup>1014</sup> Se pose de nouveau ici le problème méthodologique du comptage, déjà évoqué, certaines personnalités cumulant les fonctions. C'est en lisant au plus près les motivations du Conseil municipal qu'on peut se rendre mieux compte de la raison première de leur présence au sein du panthéon local.

<sup>1015</sup> « *La première voie parallèle à la précédente et joignant le Cours de la Libération au Parc de la Jeunesse et des Sports pourrait prendre le nom d'Yves Farge en hommage à la mémoire de ce grand Résistant que beaucoup de Grenoblois ont connu puisqu'il résida pendant une dizaine d'années dans notre ville. Né en 1899, Yves Farge se lance jeune dans le journalisme et débute à Grenoble en 1919. Il part ensuite à Lyon où il se trouve encore au moment de l'occupation de la zone libre, en 1942. Il fonde alors le mouvement Franc-Tireur et participe sous le nom de Grégoire à l'organisation du maquis du Vercors* ». *Bulletin Municipal Officiel*, 1954, p. 144. Yves Farge fut un compagnon de route du Parti communiste après avoir été Commissaire de la République pour la région Rhône-Alpes.

<sup>1016</sup> *Le projet a beau être approuvé à l'unanimité, il ne sera en fait jamais réalisé. Sans renseignement clair, on peut penser que c'est cette protestation des habitants du Boulevard Vallier, qui, mécontents du changement prévu, l'ont sûrement fait avorter au prétexte de la gêne matérielle qu'il aurait occasionnée (changement d'adresses postales, etc.) ; ADI, 6473 W 79. Cela ne fausse cependant pas notre comptabilité, le projet n'étant pas abandonné pour des questions d'opposition politique.*

Que dire enfin de ces occurrences que l'on a choisi de rattacher à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale mais qui apparaissent à la fois très ponctuelles (trois cas en trois séances différentes, le 16 novembre 1956, le 8 novembre 1957, le 25 janvier 1963 et enfin un quatrième, qui pose encore plus problème), et un brin trop « marginales » pour qu'on les considère comme des choix explicitement dédiés à cette période ? Ce n'est en effet pas directement son engagement dans la guerre de 1940 qui justifie le choix du nom de Léo Lagrange pour figurer sur les murs de Grenoble. Mais c'est bien par là que commence Ravier-Piquet, le 16 novembre 1956, quand il prend la parole : **« La voie allant de la rue Général Mangin à la rue de Stalingrad et longeant au Sud-Ouest le nouveau groupe scolaire porterait le nom de Léo Lagrange, ce jeune avocat dont la brève carrière politique, à laquelle la guerre mit une fin tragique et glorieuse, fut marquée par une importante réalisation en faveur des travailleurs et de la jeunesse [...] <sup>1018</sup> . »**

Le 8 novembre 1957, Ravier-Piquet propose que la **« voie située à l'Est du stade municipal joignant l'avenue de Valmy au boulevard Général Gallieni [prenne] le nom de Jemmapes , en souvenir de la victoire de Dumouriez sur les Autrichiens, en 1792 <sup>1019</sup> »**. Valmy, dont on connaît toute la force symbolique, n'est ainsi plus orphelin et la référence à cette autre guerre populaire de libération que fut la guerre révolutionnaire de 1792-1793, modèle de l'armée d'amalgame de 1944-1945, tardivement complétée.

Encore plus anecdotique, au point qu'on hésite à la citer, cette **« rue du 140<sup>e</sup> RIA »**, dénommée ainsi du nom d'un important régiment grenoblois. La référence à Grenoble, aux Alpes, aux guerres (Première et Deuxième), est évidente, mais la Résistance n'est évoquée que de très loin.

Enfin, que doit-on penser de ce nom, celui du maire de Grenoble pendant la guerre, Paul Cocat, qui figure au milieu des cinq noms évoquant la Seconde Guerre mondiale dans la séance du 21 mai 1959 ? Les propos du rapporteur, Jarrot, sont assez sibyllins : **« la voie [...] pourrait prendre le nom de Paul Cocat, ancien maire de Grenoble, décédé en 1947 <sup>1020</sup> »** . Il ne s'attarde en rien sur l'action municipale de Cocat, ni pendant, ni avant la guerre. Discret – rappelons cependant que son action n'eut rien de compromettante sous Vichy –, son souvenir est cependant officiellement rappelé.

**Les ombres cependant, sur la ville épandues, du faite des maisons descendent dans les rues. Boileau <sup>1021</sup> .**

Les noms recensés ci-dessus disent assez la fidélité de Grenoble à la mémoire de la

---

<sup>1017</sup> Au total, la répartition des dénominations selon le discriminant politique, depuis les années de la Libération jusqu'au vingtième anniversaire, avantage largement le mouvement ouvrier réformiste.

<sup>1018</sup> *Bulletin Municipal Officiel*, 1956, p. 224.

<sup>1019</sup> *In Les rues de Grenoble, op. cit., p. 197.*

<sup>1020</sup> *Bulletin Municipal Officiel*, 1959, p. 184. Rappelons cependant que Cocat fut arrêté par la milice en juin 1944.

<sup>1021</sup> Cité par Olivier Ihl, *op. cit., p. 9.*

Seconde Guerre mondiale. Cherchant à travailler et à orienter le volatile sentiment d'appartenance à la communauté municipale, c'est par l'intermédiaire d'un vecteur concret qu'on procède.

De 1944 à 1964, on est bien à la croisée de ces trois logiques qui organisent la toponymie urbaine. La *vocation patrimoniale* est ainsi clairement affirmée qui vise à ancrer, à insérer dans le long terme historique grenoblois, l'épisode de la Seconde Guerre mondiale, par priorité perçu dans sa dimension « Résistance », jusqu'à en faire l'événement historique le plus présent sur les murs de la ville. La dévolution aux plaques de rues d'une faculté de *pédagogie civique* (ils sont des outils d'instruction civique) fonctionne à la fois comme une garantie de la pérennité de l'engagement moral de Grenoble et surtout comme un livre à ciel ouvert, immédiatement et éternellement consultable par les citoyens/citoyens. Enfin, elles sont une manière de *reconnaissance publique* – et forcément posthume – que fait la Ville aux plus grands de ses fils, un panthéon municipal, à usage en priorité local.

D'autres pistes seraient bien sûr à creuser, qui permettraient de compléter cette étude.

Tout d'abord, la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, envisagée sous l'angle de la toponymie urbaine, n'est pas définitivement close en 1964, même si l'espace qui lui est attribué est à cette date très largement codifié et structuré. D'autres noms, et des plus importants, vont venir s'ajouter à ceux que nous venons d'évoquer (de Gaulle, Moulin, le 8 mai 45, etc.). Ainsi assiste-t-on à une véritable reviviscence au temps de la municipalité Dubedout, sans que les données structurelles que nous venons de dégager n'en soient modifiées<sup>1022</sup>.

La deuxième remarque concerne les manques, les retards, mais aussi certaines persistance grenobloises. Peu de femmes, on l'a dit. Peu de déportés et parmi ceux-ci aucun « racial », on l'a souligné. Des Juifs, certes, mais pas pour cela même qu'ils sont Juifs, comme le rappelle cette notation, page 185 du registre des délibérations municipales de 1944, à propos de l'action du doyen Gosse : « **Sans s'arrêter aux facilités de camouflage qu'il a procurées à un très grand nombre de jeunes gens ou à des israélites<sup>1023</sup>, il convient de signaler la lutte qu'il a menée contre le S.T.O. [...].** » C'est là la seule référence explicite à l'antisémitisme et à la politique antijuive qui est faite en vingt ans de délibérations municipales. Sa précocité aurait pu laisser augurer d'un meilleur traitement de la mémoire juive, qui ne vint cependant jamais. Il n'en fut rien. Dès 1945, quand Moulin présente la biographie du « *Capitaine Raymond Bank* » et qu'il précise qu'il « **se vit refuser par Vichy le droit d'exercer sa profession<sup>1024</sup>** », il ne va pas plus loin et ne précise pas (mais comment dire si l'oubli est volontaire ou pas ?) que

<sup>1022</sup> C'est cette municipalité qui rappelle la mémoire d'Aimé Pupin, un des fondateurs locaux de *Franc-Tireur* et celle de Marie Reynoard, etc.

<sup>1023</sup> *Souligné par nous.*

<sup>1024</sup> « *Il occupait en 1939 le poste de secrétaire général d'un grand quotidien grenoblois* » notait un peu plus haut Moulin. *Bulletin Municipal Officiel, 1945, p. 5.*

Raymond Bank était victime du *numerus clausus*. De même, quand en 1948 on honore la mémoire de Suzanne Buisson, « morte en déportation », on ne dit pas que, née Lévy, elle est gazée à Auschwitz. Il y a fort à parier que c'est uniquement au titre de son activité au sein du Parti socialiste clandestin qu'elle est choisie par le Conseil municipal.

Il est aussi des délais trop longs pour qu'on n'évoque pas une certaine volonté d'ostracisme. Celui qui semble frapper le Docteur Valois dure longtemps puisque ce n'est qu'en 1966 qu'un petit espace, de surcroît mal délimité, entre la rue de Belgrade, la rue Montorge et le Jardin de Ville, est ainsi baptisé d son patronyme. Doit-on d'ailleurs en l'espèce parler de discrimination ? N'est-ce pas plutôt le fait que, dès la Libération, un buste évoquant les traits du Docteur est placé contre la façade nord de l'église Saint-Louis, en plein cœur de Grenoble, qui empêche, par crainte d'une certaine redondance, la municipalité de donner son nom à une des voies publiques de la ville ? Pourquoi cependant lui avoir préféré, dès 1944, son adjoint, le bavard Jean Pain, dont la langue trop rapide est considérée comme étant à l'origine du déclenchement de la Saint-Barthélémy grenobloise<sup>1025</sup> ?

Enfin, les maquisards sont traités différemment du reste des résistants. Le Vercors est écrasant (un seul autre maquis est honoré en tant que tel à Grenoble : l'Oisans, en 1969). Il est incontestablement à part (très tôt, on l'a dit, une rue du Vercors rappelle de manière directe l'événement). De plus, sa mémoire ne cesse de s'enrichir, au fil de la sélection d'autres noms liés à son histoire (Chabal, en 1961) pour atteindre, au total, dix références, jusqu'à la dernière en date (le chef civil du Vercors, Eugène Chavant<sup>1026</sup>, prête son nom en 1969 à une place-parking du centre ville).

Reste cependant qu'à le considérer de près, ce panthéon local offre une vision de l'épopée de la guerre qui, pour s'articuler premièrement sur la *Résistance à travers les résistants* (1944-1945), préfère rapidement (1948) ordonner sa nomenclature autour de *références-symboles d'une « certaine idée » de la France*, organisée à travers la mise en avant de ses soldats, c'est-à-dire des officiers d'une armée entièrement dévouée à l'État.

Grenoble, on l'a longuement évoqué, est la capitale mémorielle de la région. Ce n'est pas une raison pour ne pas s'intéresser à la politique de gestion des voies publiques déployées par les communes de son agglomération. Nous avons mené la même enquête (quoique moins fouillée) dans quelques municipalités limitrophes<sup>1027</sup>. Si l'on s'attarde par exemple sur le cas de ces trois communes importantes, de longue date dirigées par des mairies communistes, que sont Fontaine, Saint-Martin-d'Hères et Echirolles, deux conclusions s'imposent. Notre étude l'a montré, la Résistance à Grenoble a été le fait, avant tout, de militaires, de journalistes, de cadres, de techniciens, de médecins, de commerçants, de fonctionnaires et d'universitaires et non d'employés ou d'ouvriers. Dans les municipalités dirigées par le mouvement ouvrier révolutionnaire, une discrimination

<sup>1025</sup> Lire notamment Paul Dreyfus, *op. cit.*, p. 197.

<sup>1026</sup> Qui eut le privilège rare de se voir honoré l'année même de sa mort.

<sup>1027</sup> A propos de la situation de Saint-Egrève, lire le très intéressant fascicule publié par Alfred « Fédé » Rolland, *La mémoire des rues*, Ville de Saint-Egrève pour l'édition, 1994, 49 p.

dans le sens exactement inverse est opérée, de manière moins forte cependant. En effet, si les FTPF et les membres du Parti communiste ou du *Front National* occupent dans le panthéon des rues d'Echirrolles, Fontaine ou Saint-Martin-d'Hères la place d'honneur, les autres mouvements de Résistance ne sont pas oubliés, bien loin de là.

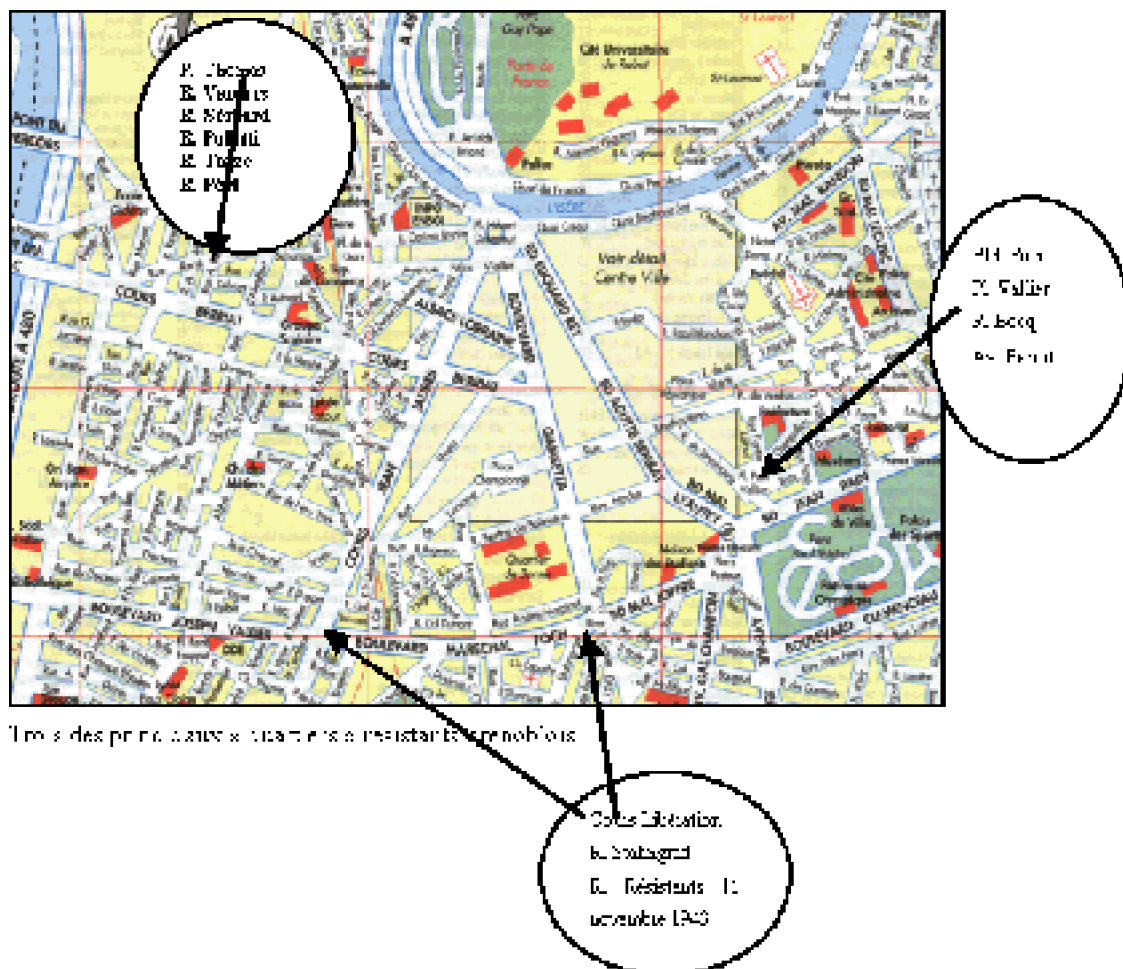
Un quatrième aspect mérite d'être signalé au moment de conclure. Il ne faut en effet pas majorer à l'excès l'importance de certains choix. Beaucoup répondent d'abord clairement à un souci de faire face au développement urbain de la ville après-guerre. Ainsi, à partir de 1948, de nombreuses voies dont le nom rappelle l'épisode « Seconde Guerre mondiale » sont tout simplement des créations nouvelles ! Le temps des baptêmes/débaptêmes de 1944-1945 est bien révolu et quand on est tenté d'y revenir (en 1948, avec Leclerc et Roosevelt), la population proteste, on l'a vu. La fonction purement urbanistique du choix des plaques indicatrices (re)devient prioritaire. L'année 1948 constitue bien une rupture, qui marque le retour à une vie normale : Grenoble croît et bâtit de nouveau. C'est parce qu'il y a explosion urbaine, nombreuses créations de nouvelles voies, qu'il faut leur attribuer un nom afin de pouvoir les intégrer le plus harmonieusement possible au plan général de la ville.

Connexe de cette préoccupation, l'envie de structurer l'espace urbain en respectant des choix logiques qui compartimentent *des zones dédiées* à tel ou tel aspect ou phénomène de la Seconde Guerre mondiale. La *toponymie* est ainsi logiquement indissociable de la *topographie* (voir plan ci-après). Certains quartiers se spécialisent, jusqu'à devenir des « quartiers-mémoires », les noms de leurs rues traçant de véritables lignes frontières internes à la ville et structurant durablement l'espace politico-culturel de la cité. Le territoire ainsi globalement délimité est bien celui de la Résistance, *des résistants grenoblois*.

Un dernier point doit être évoqué, celui, déjà entrevu, de la lisibilité concrète, au quotidien, de ces plaques de rues. Jamais (à part quelques exceptions), les noms qui y figurent ne sont référencés clairement au phénomène qui pourtant est à l'origine de leur sélection<sup>1028</sup>. Le déficit d'information est bien sûr le plus important pour les générations les plus jeunes, qui passent en voyant mais sans forcément comprendre, d'autant que rien n'a été fait pour pallier par la pédagogie le fatal décalage chronologique. *Visibles*, ces plaques le sont. Mais la mémoire que porte cette signalétique est-elle toujours *lisible* ? *Anonymes*, Suzanne Buisson, Jean Perrot et Jean Lebas, soixante ans après ? A usage d'abord local, le panthéon municipal grenoblois de la Seconde Guerre mondiale, à la hiérarchie savamment agencée, est-il connu de ceux qui parcourent chaque jour les rues de la cité ? D'ailleurs, serait-ce le cas que ce seul *usage* du passé ne serait peut-être pas suffisant en soi. Il faut en effet que ces « noms de rue » puissent « aller » dans le présent pour être capable d'actualiser la mémoire qu'ils illustrent, pour espérer déclarer qu'elle est encore vivante, qu'elle a une « *âme* », qu'elle est ce que Renan appelle « *un consentement actuel* »<sup>1029</sup>.

---

<sup>1028</sup> Déjà, en 1991 Robert Filippi, adjoint au maire de Grenoble chargé des affaires militaires, nous disait qu'il se « *bat[ta]it pour que les plaques de rues soient plus explicites* ». Sans succès apparemment. Entrevue du 3 mai 1991.



## Chapitre III La Pierre et les murs.

*Un peu plus tard, la guerre finit, et on érigea un monument aux morts. Georges*

<sup>1029</sup> Ces termes, Ernest Renan les employait bien sûr à propos de la Nation : « [...] Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses [...] constituent cette âme [...]. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un legs de souvenirs. L'autre est dans le consentement actuel », in *Qu'est-ce qu'une Nation ?*, conférence prononcée en Sorbonne le 11 mars 1882, Paris, Mille et une nuits, n° 178, 1997, 47 p. (citation page 28), pour l'édition la plus récente. Ce « consentement actuel », c'est ce à quoi que sut satisfaire par exemple la municipalité de Mulhouse qui, dès la Libération, après avoir subi l'annexion allemande et supporté qu'une de ses rues s'appelle « Hitler » choisit de la « rebaptiser »... « Rue du Sauvage ». Merci à la personne qui travaille à l'accueil de la municipalité de Mulhouse de nous avoir aimablement confirmé cette information.



Hyvernaud , *Le wagon à vaches* <sup>1030</sup> .

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs ou la fonctionnalisation de la représentation de la mort.

---

Avant que Serge Barcellini et Annette Wieviorka n'établissent récemment un inventaire critique quasiment exhaustif <sup>1031</sup> de ce support de mémoire, aucune étude universitaire n'avait fait justice de ce lieu commun selon lequel les monuments commémoratifs de la Seconde Guerre mondiale seraient en France peu nombreux et peu intéressants. Par définition, cette minoration numérique et « esthétique » tiendrait à la nature même du conflit, d'évidence plus complexe que le précédent, la pluralité des expériences historiques qui l'ont traversé et la multiplicité des souvenirs qu'il a induite ne pouvant déboucher sur une mémoire nationale univoque. D'évidence, le paysage du souvenir monumental de la Seconde Guerre Mondiale ne peut cette fois-ci pas tenir tout entier résumé dans la mâle et patriotique stature d'un Poilu de bronze, répétée pratiquement à l'infini <sup>1032</sup> .

**Mais il serait erroné de persister dans la pensée qu'après-guerre, on s'est contenté d'ajouter à la longue liste des noms des « Morts Pour la France » de 1914-1918 celle de leurs successeurs de 1939-1945. Ce dernier conflit existe mémoriellement pour lui-même et accède à une signalétique monumentale originale. Assurément moins visibles parce que fatalement moins nombreux et surtout moins centrales (au contraire des groupes sculpturaux de la Première**

<sup>1030</sup> Georges Hyvernaud, normalien, agrégé de lettres, professeur à Arras fut fait prisonnier en 1940 et libéré en 1945. Malgré le soutien de Sartre, Martin du Gard et Cendrars, ses deux romans, dans lesquels il raconte son retour à la banalité d'une vie de province étriquée et confite en de multiples mesquineries politiques et morales – *La peau et les os* est publié en 1949, *Le wagon à vaches* en 1953 – passent inaperçus ; il renonce alors à toute ambition littéraire. Ces deux ouvrages ont la force des œuvres sans concession. *Le wagon à vaches*, Paris, Le Dilettante, 1997, 206 p. ; citation p. 144.

<sup>1031</sup> Voir cet indispensable ouvrage, auquel nous nous référons souvent : Serge Barcellini et Annette Wieviorka, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre Mondiale en France*, Paris, Plon, 1995, 522 p. Près de dix ans auparavant, Maurice Agulhon avait esquissé une étude comparative des monuments aux morts de la Première et de la Seconde Guerre Mondiale : « Réflexions sur les monuments commémoratifs », in *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémoration de la Seconde Guerre Mondiale*, Paris, Editions du CNRS, 1986, p. 41-46.

<sup>1032</sup> Laquelle des quelque 36 000 communes françaises ne possède pas « son » poilu, le plus souvent figé dans une double posture de résignation/condamnation face à l'horreur de la guerre ou de résignation/glorification face à l'inexorable ? Ce patrimoine monumental-là est désormais très bien connu, notamment grâce aux travaux pionniers d'Antoine Prost, *Les Anciens Combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, PFNSP, 1977, trois volumes (le troisième, *Mentalités et Idéologies*, est le plus utile pour nous). Du même auteur, voir sa contribution de synthèse, in *Les lieux de Mémoire*, (Pierre Nora dir.), *La République*, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », pages 199 à 223 de l'édition « Quarto/Gallimard », 1997. Il faut également lire sur ces aspects les deux ouvrages d'Annette Becker, *Les Monuments aux morts : mémoire de la Grande Guerre*, Paris, Errance, 1988, 158 p. et *La Guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-1930*, Paris, Armand Colin, collection « U. Histoire contemporaine », 1994, 141 p.

**Guerre mondiale, dressés au cœur des villes et villages), ces marques du souvenir sont cependant tangibles. L'évident effort d'inscription monumentale dans l'espace public (et parfois privé) qu'on consent après-guerre peut utilement nous renseigner sur les tentatives d'ordonnement du paysage mémoriel global de la Seconde Guerre mondiale, nous dire quelles sont les lignes de tensions qui le parcourent et les oppositions qui le structurent.**

## Lieux du souvenir ou lieux de mémoire ?

---

Car l'érection de monuments ou l'apposition de plaques suppose une savante interaction entre plusieurs éléments et acteurs. Le groupe de ceux qui décident de rendre physiquement concret, ostensible, leur mémoire partagée en la pérennisant dans et par la pierre ou la fonte s'adresse ce faisant à l'ensemble de la communauté, en prenant très clairement position. En effet, non seulement leur choix monumental traduit « en trois dimensions » le lieu de fondation de leur identité de survivant (beaucoup de ces monuments ayant d'abord une vocation funéraire, comme on va le voir), mais en outre il est un jalon qui entend marquer l'importance de la place de leur groupe dans la hiérarchie mémorielle nationale ou locale <sup>1033</sup>. De plus, cette signature optique crée forcément un rapport entre, d'une part, l'offre politico-sociale de sens que propose le groupe à la communauté, et, d'autre part, l'expression iconographique et esthétique qui en découle. Ce rapport – difficile à évaluer ; il faudrait questionner systématiquement les passants, ce qui veut dire une enquête de sociologie historique quasiment impossible à mener – s'établit à travers le langage formel des monuments, qui est pensé pour toucher la sensibilité des observateurs. C'est en fait l'intensité des relations qui s'établissent entre l'émetteur et le récepteur qui aide à qualifier ces dernières via le monument, la stèle ou la plaque. N'en déplaise à une certaine mode patrimoniale qui a tendance à vouloir estampiller tous les signes du passé, même ceux qui dans notre univers sont les plus anodins, du label supposé à forte valeur ajoutée (symbolique, éditoriale, muséale, touristique, voire financière) de *lieu de mémoire*, toutes les traces monumentales et lapidaires qui renvoient à la Seconde Guerre mondiale ne sont pas des « lieux de mémoire ». Ici plus qu'ailleurs, le terme de « mémoire » et la notion de « lieu de mémoire » chère à Pierre Nora sont piégés et galvaudés. Nous verrons en effet que nombre de plaques, de stèles ou de monuments grenoblois et isérois ne peuvent prétendre à ce statut. Leur destination, dans l'esprit de ceux qui les ont apposés ou érigés, était à la fois plus directe (rendre hommage aux morts du groupe) et plus humble dans son expression esthétique-artistique (les plaques et stèles l'emportant nettement, en nombre, sur les mémoriaux). Les *lieux du souvenir* sont ainsi sûrement plus nombreux que les *lieux de mémoire*. Sans que cela puisse signifier une quelconque dépréciation ni de la valeur de l'événement ou de la personne commémorés, ni préjuger de la qualité en soi du monument, il faut garder présente à l'esprit cette distinction.

En revanche *des* lieux du souvenir peuvent fonctionner en lien logique et, formant

---

<sup>1033</sup> Sur ces aspects, on lira Reinhardt Koselleck, *L'expérience de l'Histoire*, et notamment le chapitre IV, plus spécifiquement consacré aux monuments aux morts (pages 135 à 160), Paris, Gallimard/Le Seuil, collection « Hautes Études », 1997.

partie d'un tout, s'articuler ainsi en un vaste complexe de mémoire (c'est par exemple le cas du Vercors). Certains peuvent même devenir d'emblée, ou alors un peu plus tard, un lieu de mémoire, c'est-à-dire une « **unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté** <sup>1034</sup> » (comme le Monument des déportés grenoblois).

Cependant, qu'il s'agisse de *lieux du souvenir* ou de *mémoire*, leur dénominateur commun est leur fragmentation, illustration logique et traduction matérielle de la dispersion des mémoires de la Seconde Guerre mondiale. D'ailleurs, s'il n'était question que de confirmer par exemple la coupure politico-idéologique entre la mémoire communiste et la mémoire gaulliste de la Seconde Guerre mondiale, l'étude des marques du souvenir et des lieux de mémoire serait, reconnaissons-le, d'un intérêt limité. Mais sans conteste, le surgissement de cette multitude de bornes mémorielles permet surtout de voir à l'œuvre des essais de mémoires « sociales » qui n'ont pas fatalement vocation à s'exprimer sur le terrain politique. Échappant à la force d'abrasion de la mémoire quand elle est instrumentalisée par des forces politiques concurrentes, d'autres groupes sociaux (on verra en détail lesquels plus avant) fondent tout entier leur espoir de reconnaissance mémorielle sur l'érection d'un monument ou l'apposition d'une plaque, laquelle de plus ne va pas de soi et doit obéir à des règles officielles strictement établies.

## **Le droit, la loi et l'administration.**

---

**Les aspects réglementaires ne sont certainement pas à négliger ni à mépriser, car ils recouvrent des réalités pour le moins contrastées. En effet, sous le couvert de la procédure administrative la plus rigoureuse (censée être garante de l'impartialité et de l'objectivité dans le traitement des demandes, elle est évidemment dirigée d'en haut par l'État, à coups de décrets-lois et d'ordonnances), c'est une véritable politique de mémoire qui se met en place, avec ses choix et ses préférences, ses oublis et ses passe-droits. On ne fait pas ce que l'on veut ni en matière d'érection de monuments commémoratifs, ni en ce qui concerne les inscriptions qu'on souhaite y faire figurer. La formule « *Mort pour la France* » par exemple, si fréquemment rencontrée, est sujette à un sévère contrôle étatique et ne peut pas l'inscrire sur un monument qui veut puisqu'elle a une valeur juridique officielle <sup>1035</sup>. Il y a donc lieu de passer sous les fourches caudines de plusieurs instances administratives, parfois concurrentes (la mairie de Grenoble et la préfecture s'affrontent périodiquement, on va le voir), mais le plus souvent d'accord pour brider les propositions de tel ou tel Comité d'érection, voire les brimer au point que de nombreux projets ne verront pas le jour.**

<sup>1034</sup> In édition 1993 du *Grand Robert de la langue française* ; cité par Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, in *op. cit.*, page 7.

<sup>1035</sup> Dans le même ordre d'idée, Serge Barcellini et Annette Wiewiorka rappellent que « *l'État joue un rôle exclusif en ce qui concerne les tombes des soldats morts au champ d'honneur réunis dans les carrés des cimetières communaux ou dans les nécropoles nationales* » ; in *op. cit.*, pages 11 et 12.

A y regarder de près, et quand on parle des confrontations entre l'échelle locale et le pouvoir central au sujet des érections de monuments, on peut distinguer trois temps dans la séquence chronologique que nous étudions. A la période explosive de la Libération (fin 1944-mi 1945), où la spontanéité et le besoin immédiat d'incarner le souvenir dans la pierre l'emportent sur les atermoiements officiels, quitte à les tourner ou les ignorer, succède un temps plus long (1946-1954) qui inverse la tendance, c'est-à-dire qui voit l'État reprendre l'initiative. En effet, celui-ci a à la fois définitivement constitué (par le décret n° 46 554 du 11 avril 1946, celui du 16 janvier 1947 et la circulaire récapitulative du 18 avril 1947 ; cf. *infra*) son appareil législatif et affiné le traitement administratif qui en assure le suivi sur le terrain. De plus, à mesure qu'on s'éloigne de la période, les demandes se font évidemment moins nombreuses, en même temps qu'elles changent de nature (on préfère l'hommage global à l'individuel, le « quartier » à la personnalité, ou le symbolique national au local, etc.). Enfin, dernière époque, celle de la décennie 1954-1964 (et au sein de celles-ci, très importantes, les années gaulliennes qui vont de 1958 à 1964), que l'on pourrait appeler la « Décennie des Grands Projets » (catégorie dans laquelle s'inscrit l'ossuaire de Fort-Barraux, les différents projets de Monument aux Morts à Grenoble, etc.), dont on encourage la réalisation en préfecture parce qu'on table sur leur portée synthétique et parce que, moins fragmentaires, moins partiels, plus englobants en un mot, ils permettent d'exercer un contrôle plus aisé.

D'ailleurs, la législation, pour pointilleuse qu'elle est, n'en est pas moins claire. André Le Troquer, alors ministre de l'Intérieur, en rappelle les grands principes aux préfets, par sa circulaire ministérielle n° 1203 en date du 12 avril 1946<sup>1036</sup> : **« a) l'hommage ne peut, sauf cas exceptionnels, être rendu qu'aux personnes décédées ; b) l'Histoire doit s'être prononcée en leur faveur ; c) l'œuvre de ces personnalités doit être à l'abri de toute polémique ; d) enfin, pour les personnalités étrangères, le Gouvernement intéressé doit avoir donné son consentement. »**

Le ministre continue, se faisant soudain très précis, tatillon presque quand il stipule quelles doivent être les caractéristiques techniques des « *plaques commémoratives individuelles* ».

**« Longueur : 0 m. 40 ; largeur : 0 m. 30 ; épaisseur : 0 m. 02. Ces plaques seront apposées sur les murs au moyen de quatre scellements à tige, formant clou carré à pointe de diamant en bronze à la surface de la plaque dont la partie visible sera de 0 m. 018 x 0 m. 018, la distance du centre de scellement au bord de la plaque étant de 0 m. 05. Elles seront apposées à une hauteur minima de 1 m. 60 au-dessus du sol. Les lettres seront gravées dans un marbre de couleur uniforme (blanc ou gris) ou blanc légèrement veiné. La rédaction de l'inscription sera sobre et succincte, par exemple : "Mort pour la France. Ici (nom et qualité) est tombé héroïquement à l'âge de vingt-quatre ans, le 25 Août 1944, à la bataille de la**

<sup>1036</sup> « Certains de vos collègues m'ayant demandé des instructions sur l'attribution des hommages publics, je crois utile de vous fournir les précisions suivantes sur cette question, alors que de nombreux actes d'héroïsme, autant dans la clandestinité qu'au cours de la Libération du territoire, appellent des témoignages de la reconnaissance du Pays », extrait du Journal Officiel de la République Française du 18 janvier 1947, p. 702 ; in *Recueil des Actes administratifs*, 1947, p. 215. Cf. annexe n° XX pour l'intégralité de la circulaire, qui comporte quatre rubriques : « I. Rappel des principes généraux ; II. Monuments Commémoratifs ; III. Plaques Commémoratives individuelles ; IV. Dénomination des rues ».

**libération de X...**<sup>1037</sup> . »

Deux autres préoccupations apparaissent au cœur de sa circulaire. D'abord, un constant souci d'économie doit impérativement présider à ces entreprises d'érection.

**« Sans méconnaître en aucune manière, le caractère indispensable et sacré de ces manifestations, destinées à glorifier la participation majeure de la France dans la défense des grands principes qui sont le génie même de notre civilisation, il est important de souligner que, sur le plan matériel de l'exécution des travaux et de l'emploi des matières premières, l'extrême pénurie de matériaux et de main-d'œuvre dont souffre actuellement le Pays, rend peu opportune dans les mois à venir la distraction des moyens économiques qui restent à notre disposition pour l'accomplissement de ce dessein. C'est la raison pour laquelle je vous demande d'intervenir dans toutes ces questions délicates de la manière la plus persuasive pour faire comprendre et admettre ce point de vue par les organismes publics ou particuliers qui vous sauront de demandes de ce genre**

<sup>1038</sup> . »

Il faut ensuite savoir allier à cette parcimonie financière un certain sens de la discrétion mémorielle.

**« J'attire votre attention sur le fait que les autorisations que vous accorderez devront être relativement peu nombreuses, car la qualité de l'hommage ainsi rendu est naturellement fonction de la parcimonie avec laquelle il est accordé. D'autre part, les demandes devront être instruites par vos Services avec le plus grand soin et être accompagnées de toutes les garanties indispensables (enquêtes sur place, unanimité de la population et du Conseil municipal), afin d'éviter toute contestation et toute erreur psychologique qui ne sauraient avoir que de fâcheuses conséquences**<sup>1039</sup> . »

Une nouvelle rupture légiférante intervient au début de l'année 1947, après que le 9 septembre 1946, une circulaire de l'Intérieur a demandé aux préfets de **« surseoir à l'instruction des dossiers dont [ils pourraient] être saisis en cette matière [...] la réglementation relative aux hommages publics [devant] être modifiée**<sup>1040</sup> ». A vrai dire, le décret ne change rien aux dispositions générales établies en avril 1946, si ce n'est qu'il **« établit une distinction fondamentale entre les projets d'érection de monuments commémoratifs**<sup>1041</sup> **qui peuvent être approuvés par arrêté préfectoral,**

<sup>1037</sup> *Ibidem.*

<sup>1038</sup> *Ibid.*, p. 216. La circulaire continue : « Toutefois, si, en raison de circonstances très particulières, vous vous trouviez en présence d'une insistance exceptionnelle, il vous appartiendrait d'user de tout votre ascendant afin que l'hommage public prenne, même provisoirement, une physionomie concrète autre que le monument. C'est ainsi que, dans ce cas, une plaque commémorative dédiée par exemple, "Aux Morts pour la France" d'une commune pourrait être provisoirement apposée ».

<sup>1039</sup> *Ibid.*

<sup>1040</sup> Circulaire n° 1500 du 9 septembre 1946. Pendant quatre mois – c'est énorme ! –, les projets sont donc bloqués.

<sup>1041</sup> Les plaques commémoratives et les dénominations des voies publiques ne sont pas concernées.

**et ceux dont l'approbation nécessite l'intervention d'un décret du Président du Conseil des Ministres <sup>1042</sup> ». La loi distingue principalement, à partir de janvier 1947, deux niveaux de responsabilité. Le projet d'érection du monument doit donc être approuvé par arrêté préfectoral dans les cas suivants <sup>1043</sup> :**

**« Il faut que les monuments envisagés soient érigés à la mémoire des héros français de la Résistance, ou commémorent des faits glorieux de la guerre 1939-1945 qui se sont déroulés sur le territoire du département ou de la commune intéressée. A cette condition posée par l'article premier du Décret du 16 Janvier 1947 répondent les projets de monuments dédiés à des personnes françaises décédées en combattant pour la Résistance ou destinés à commémorer soit l'action d'un groupement de résistance (maquis), soit l'action d'une formation militaire luttant contre l'ennemi, sur le territoire du département ou de la commune qui ont été le théâtre de cette action. L'exigence de cette première condition exclut : a) les projets de monuments dédiés à des personnalités de nationalités étrangères (pour lesquels il est de tradition de consulter le Gouvernement intéressé) ou à des personnes vivantes ; b) les projets de monuments aux Morts de la guerre 1939-1945. A ce sujet j'estime qu'en principe, l'érection d'un monument aux Morts de la guerre 1939-1945 est à proscrire toutes les fois qu'il existe déjà, dans la commune, un monument dédié aux Morts de la guerre 1914-1918. Dans ce cas, le nom des victimes de la dernière guerre devra être gravé sur le monument déjà existant. Cette instruction participe du double souci d'associer dans un même hommage les victimes tombées dans des conditions analogues pour la défense de la Patrie et d'éviter une consommation de matériaux pour réédifier les cités détruites. Il est d'ailleurs important, pour le déroulement correct des cérémonies du Souvenir (notamment lors des fêtes du 14 juillet et du 11 novembre), qu'il n'existe pas dans une même ville deux monuments plus ou moins distants l'un de l'autre au pied desquels doit être déposé l'hommage des autorités et de la population [...] <sup>1044</sup> ; 2° il faut que les monuments dont l'érection est envisagée ne comportent aucune partie sculpturale telle que : statue, buste, médaillon, bas-relief, ronde-bosse, etc. J'appelle spécialement votre attention sur le respect de cette condition posée par le Décret du 16 janvier 1947. Afin d'éviter le retour des errements suivis après la**

<sup>1042</sup> Recueil des Actes administratifs, 1947, p. 217.

<sup>1043</sup> La loi est publié au JOdu 13 Février 1947 (p. 1 408) ; in Recueil des Actes administratifs, 1947, page 217. Nous avons respecté la typographie d'origine. Les passages en gras sont soulignés par le rédacteur du texte.

<sup>1044</sup> Le texte continue ainsi : « Je vous signale que l'inscription sur les monuments aux Morts de la guerre 1914-1918, des Victimes de la guerre 1939-1945 ne nécessite pas l'intervention d'un décret d'approbation. Cette inscription est, en effet, assimilable à l'apposition de plaques commémoratives individuelles pour lesquelles le décret n° 46-654 du 11 avril 1946 (J.O. du 12 avril), vous a donné qualité pour statuer par Arrêté LORSQU'IL S'AGIT DE FRANÇAIS. Par contre lorsqu'une commune, qui ne possède pas encore de monuments aux Morts de la guerre 1914-1918, aura décidé l'érection d'un monument aux Morts des deux guerres, le projet devra faire l'objet d'une approbation par décret. Le dossier de l'affaire devra m'être transmis sous le timbre « Direction des Affaires générales (Sous-direction de l'Administration générale), bureau des Affaires politiques. Il devra comprendre toutes les pièces énumérées à l'article 7 du Décret du 16 janvier 1947 et mentionnées ci-dessous ».

**guerre de 1914-1918, qui ont abouti à l'érection de monuments dont le caractère esthétique est des plus contestables, il convient que vous vous opposiez énergiquement à la tendance qu'ont trop fréquemment les Comités d'érection de confier l'exécution de travaux de sculpture à des artistes locaux sans s'être suffisamment assurés que ces derniers possèdent la compétence et les qualités suffisantes <sup>1045</sup> [...] ; 3° il faut enfin que le coût du monument n'excède pas le maximum de 50 000 francs par mon arrêté du 6 février 1947. »**

En revanche, il y a lieu de demander l'approbation du Président du Conseil si les monuments sont « **a) Dédiés à des personnes de nationalité étrangère ; b) Ou destinés à rendre un hommage individuel ou collectif à des personnes autres que les héros de la Résistance ; c) Ou élevés à la mémoire des Morts de la guerre 1939-1945 ; d) Ou comportant une partie sculpturale quelconque ; e) Ou dont le coût est supérieur à 500 000 francs ».**

Pour l'Isère, une *Commission des monuments historiques* est ainsi instituée par arrêté préfectoral le 1<sup>er</sup> juillet 1947. Cette commission (dont, à la lecture de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet, on mesure la précision et le souci d'exhaustivité qu'on mit à choisir les membres qui doivent présider à sa constitution) se réunit assez peu souvent, et la plupart du temps pour envisager plusieurs propositions <sup>1046</sup>. Ainsi, en 1947, elle est convoquée à deux reprises (le 27 septembre – au cours de sa première réunion, on examine pas moins de 7 projets <sup>1047</sup> ! – ; et le 31 octobre pour les projets Moch et Doyen Gosse). L'année 1948 est particulièrement dense en réunions ; trois fois les membres de la Commission se rencontrent. Le 5 mars, on décide de demander à Janin, l'architecte des Bâtiments de France, « **[...] de se rendre à Saint-Marcellin pour se rendre compte sur place de l'emplacement le plus favorable pour l'érection de ce monument [au docteur Carrier] qui semble ne pas présenter un choix très heureux tel qu'il figure sur le plan joint au dossier <sup>1048</sup>** » et on refuse de « **[...] statuer sur la demande présentée pour l'apposition d'une plaque à la mémoire de cinq combattants du Maquis du Vercors en raison du manque de documents contenus au dossier soumis à examen qui ne mentionne même pas le lieu exact où sera apposé la plaque [...]** ». Le 2 avril, la Commission est contrainte d'accepter tel quel le projet « Carrier », malgré le rapport très

<sup>1045</sup> « En conséquence et si les Comités ou Autorités locales désirent édifier des monuments dont l'approbation puisse intervenir rapidement (par simple arrêté préfectoral), ils devront prévoir des constructions n'ayant qu'un caractère purement architectural et ne comportant pas de sculpture », précise la loi.

<sup>1046</sup> ADI 13 T 3/26, « Monuments aux morts 1939-1945. P.V. de commissions. Communes de A à G 1946-53 » ; cf. annexe n° XXI pour un exemple de ces réunions souvent houleuses.

<sup>1047</sup> Le dernier n'ayant pas été inscrit à l'ordre du jour, on l'étudie néanmoins, fût-ce *a minima*, étant donné la qualité de celui qui s'en fait le rapporteur (Pierre Dalloz, l'un des créateurs de l'idée du Vercors et « [...] *Inspecteur Général des Beaux Arts, de passage à Grenoble [...]* » comme le précise le procès-verbal de séance) et la personnalité de celui qu'il entend honorer : André Moch, fils du ministre Jules Moch ; ADI, *ibidem*.

<sup>1048</sup> Le *Chargé de Mission Préfectoral pour l'Arrondissement de Saint-Marcellin, qui est également le Vice-Président du Comité d'Érection du Monument à la Mémoire du Docteur Carrier* se fend d'ailleurs d'une lettre au préfet, le 20 février 1948, esquissant la biographie du docteur afin d'accélérer l'acceptation du préfet. ADI, *ibid.* ; cf. annexe n° XXII.

défavorable rendu par Janin, « [...] **étant donné l'état d'avancement des travaux – lesquels ont été engagés avant l'intervention de la législation actuellement en vigueur [...]**<sup>1049</sup> ». On rend également un avis favorable à l'exécution du Monument à la mémoire des victimes du bombardement de Saint-Martin-le-Vinoux. Enfin, le 23 novembre, le projet dédié à la mémoire de Jean Prévost et de ses camarades du Vercors est accepté<sup>1050</sup>. En revanche, pour le monument qui à Grenoble doit commémorer le « **souvenir des Morts du IV<sup>e</sup> Régiment du Génie et des Sapeurs, de la Ville Légion Militaire** », on sursoit, car le dossier présenté est incomplet. En 1949, on ne se rencontre et on ne débat qu'en deux occasions (le 15 juillet, à propos du projet d'érection d'un « **monument à la mémoire de tous les déportés et internés du Département de l'Isère** » ; le 30 août, la réunion est encore consacrée au même projet ; cf. *infra*). Et les années cinquante seront encore moins fastes.

L'essentiel de la vague commémorative est en effet derrière la Commission, qui par définition ne peut pas se prononcer sur des monuments déjà érigés (ni même penser à les faire enlever, ce qui serait, on l'imagine, un *casus belli* mémoriel) et se voit donc réduite à exercer sa sagacité sur les projets les plus récents, par nature moins nombreux. Quand elle « prend le train en marche », comme dans le cas déjà cité du monument à la mémoire du docteur Carrier, c'est pour céder, la plupart du temps à son corps défendant. Ou bien elle manifeste le souci d'imposer son *imprimatur* sur des réalisations qui soit furent engagées avant sa création, soit tout simplement ignorent qu'elle existe<sup>1051</sup>. En tout cas, elle est le zélé relais local d'une politique d'État soucieuse de conserver la haute main en matière d'hommage public<sup>1052</sup>.

## Comités d'érection et commanditaires.

---

Il faut également garder un œil sur le fonctionnement « au quotidien » des Comités d'érection où se côtoient commanditaires impatientes et représentants sévères de l'État. Le

<sup>1049</sup> *Très souvent l'examen d'un projet d'érection de monument depuis sa présentation jusqu'à son acceptation ou son refus s'étend sur trois ou quatre réunions de la Commission, ce qui induit souvent de nombreuses refontes des dossiers, etc.*

<sup>1050</sup> Il s'agit là d'un exemple intéressant à trois titres : le projet concerne en effet un groupe de maquisards dont on « extrait » Jean Prévost, pour en faire le porte-drapeau de la proposition, car on parie sur sa capacité d'adhésion (plus d'ailleurs que sur sa représentativité ; c'est ainsi une véritable petite « République des lettres » qui se retrouve dans le Comité d'Érection). De plus, le Comité est constitué à Paris et son action essentiellement menée par celui qui « co-inventa » le Vercors avec Prévost, son ami Dalloz. Enfin, la stèle est sobre mais quand même gravée dans l'atelier d'Auguste Perret, qui n'est pas le premier venu, et très « englobante » dans son inscription puisqu'on amalgame dans l'hommage les *maquisards*, les *généraux* et les *déportés* du Vercors.

<sup>1051</sup> C'est le cas par exemple du Chemin de Croix de Valchevrière ; ADI, 13 T 3/26.

<sup>1052</sup> Le décret du 29 novembre 1968 ira encore un peu plus loin (stèles et plaques devront à présent également être soumises à accord du préfet), avant que la politique de décentralisation menée par le gouvernement Mauroy ne transfère ce pouvoir au maire, en 1982. Pour Serge Barcellini et Annette Wieviorka, c'est la raison pour laquelle, « *peu nombreux, se glissent quelques hommages aux vivants* » ; in *op. cit.*, p. 12.



succès d'un monument, c'est-à-dire son érection finale, dépend en effet pour beaucoup de l'ardeur que le Comité qui s'est créé pour la circonstance met à défendre son dossier. Son action est d'autant plus efficace que celui qui dirige effectivement le Comité (souvent, il y a lieu de distinguer entre la *présidence d'honneur* et celle du *Comité exécutif*) est une personnalité connue et respectée du monde des anciens résistants et qui en outre possède l'entregent et l'endurance nécessaires pour entreprendre le long travail administratif que suppose la constitution du dossier.

A Grenoble et dans sa région, comme partout ailleurs en France, la majorité des « traces de mémoire » est due à une initiative familiale, municipale ou associative<sup>1053</sup>. Quel que soit le commanditaire, le processus à l'œuvre est toujours le même qui consiste en quatre étapes essentielles : constitution d'un Comité (qui peut être très modeste, voire ne pas exister « juridiquement » dans le cas par exemple d'une initiative familiale) ; action de recueil des fonds et aussi de constitution administrative du dossier (pour beaucoup de stèles et plaques, cela va vite, ces deux supports étant relativement peu onéreux) ; inauguration du monument (on cherche alors à s'assurer la présence d'une « autorité ») ; puis tenue d'une cérémonie commémorative devant le monument, chaque année recommencée, comme chargée de le « re-inaugurer » en quelque sorte. Les familles agissent vite. Entre la fin de l'été 1944 et le coup d'arrêt de septembre 1946, elles se dépêchent d'honorer le souvenir de leur mort, le plus souvent par l'érection d'une stèle funéraire individuelle. Au cours de la même période, les mairies s'empressent également de baliser mémoriellement le territoire communal en érigeant de petits monuments ou en apposant des plaques commémoratives aux endroits où s'est produit l'événement (ainsi le monument de Pont-de-Claix en souvenir des trois maquisards exécutés le 28 juillet 1944). Les associations sont un peu à part, car non seulement leur action dure dans le temps et excède la période faste (1944-1946) mais en plus, leur propos est un brin différent puisqu'il se veut parfois plus politique.

Présenter au jour le jour le travail de tous les comités que nous avons étudiés<sup>1054</sup> serait long et fastidieux tant la documentation est pléthorique et ne servirait qu'à confirmer par la redondance des exemples, à quelques très rares entorses près<sup>1055</sup>, le rythme quaternaire de leur démarche. Nous préférons plutôt nous intéresser de près à quatre d'entre eux, qui nous paraissent chacun particulièrement révélateur d'une époque.

## 1 – Les Gendarmes les plus rapides.

Ce sont les gendarmes qui agissent à Grenoble le plus vite. Concis et efficaces, ils inaugurent le 10 décembre 1944 une plaque commémorative qui porte le nom de leurs 33 camarades morts pendant le conflit. Le choix du support (une simple plaque), le lieu d'apposition (au sein de la caserne de l'Alma, c'est-à-dire sur un terrain qui n'est pas à

<sup>1053</sup> Sur ces aspects, voir Serge Barcellini et Annette Wieviorka, in *op. cit.*, p. 13-18.

<sup>1054</sup> Nous avons particulièrement porté notre attention sur les suivants : Monument du cours Berriat, Valois, Nal, Vauban, Gosse, Déportation (notamment grâce aux dossiers conservés aux ADI : 2696 W 97 ; 13T 3 / 26 et 3 / 27 ; 13R 1021 ; 51M 28).

<sup>1055</sup> Comme celle, déjà évoquée, du monument au docteur Carrier.

proprement parler public), la qualité des intervenants (le colonel Descour, commandant la XIV<sup>e</sup> Région Militaire préside la cérémonie, à l'invitation du lieutenant-colonel Augé, qui commande la XIV<sup>e</sup> Légion Bis de Gendarmerie Nationale), l'époque (renaissance de la République et de ses « piliers », au premier rang desquels l'armée ; absence de contraintes administratives trop lourdes) permettent ainsi aux gendarmes d'afficher visiblement la qualité de leur mémoire strictement corporatiste, due à un engagement sans calcul durant le conflit. Le maire Lafleur ne se rend pas à l'inauguration mais délègue son premier adjoint, André Pépy<sup>1056</sup>. La presse se fait l'écho de l'inauguration<sup>1057</sup>, lui assurant ce qu'il faut de publicité pour qu'elle ne reste pas cantonnée à une cérémonie « privée ». C'est bien la rapidité d'action des gendarmes qui est le gage de leur réussite. Même si d'autres plaques sont apposées avant la leur (à la mémoire d'André Abry par exemple, le 23 octobre 1944, sur initiative des « *Ets. Neyret-Beylier et Picard-Pictet*<sup>1058</sup> »), elle est la première à concerner un groupe considéré en son entier.

## 2 – La Résistance monumentalisée : de Vallier à Vauban.

C'est *Combat* qui dirige le Comité d'érection du Monument à la Mémoire de Paul Vallier, dont l'inauguration a lieu à Fontaine le 22 mars 1946<sup>1059</sup>. Il ne faut cependant pas voir là une tentative de main mise sur la mémoire du plus grand combattant de la Résistance grenobloise. Que *Combat* dirige les travaux du Comité d'érection et marque de son sigle le monument ne choque en rien les autres composantes de la Résistance, qui sont toutes présentes lors de l'inauguration. La figure de Vallier est d'ores et déjà tellement légendaire (cf. *supra*) que le consensus l'emporte largement. Le Comité a reçu l'aide pleine et entière de l'administration préfectorale. Le 19 février, sollicité par le Comité, inquiet de la lenteur des travaux en cette année de pénurie, le préfet intervient personnellement auprès du président de la *Société des Ciments de la Porte de France* pour faire octroyer gratuitement 20 sacs de ciment, « *au monument Combat* », afin d'en faciliter et d'en accélérer l'édification<sup>1060</sup>.

Trois ans plus tard, la loi et les mentalités ont changé. Et pour honorer dans la pierre le souvenir de « Vauban », mort le 21 janvier 1949, on met en place un conséquent « Comité chargé de l'érection d'un monument au Commandant Vauban, Préfet de l'Isère 1944-1949<sup>1061</sup> ». Il ne faudra pas trop de toute l'énergie de Chavant pour faire avancer

<sup>1056</sup> AMG 1 M 90 et 1 M 90<sup>1</sup>. Olivier Vallade omet de comptabiliser ce lieu du souvenir dans son ouvrage.

<sup>1057</sup> Cf. notamment *Le Réveil* et *Les Allobroges* du 11 décembre 1944, *Le Travailleur Alpin* restant lui muet.

<sup>1058</sup> Ou encore celle à la mémoire de Jean Bistési, inaugurée le 29 novembre 1944, un an jour pour jour après sa mort. AMG, 1 M 90 et 1 M 90<sup>1</sup>.

<sup>1059</sup> Et non pas à l'été, comme l'écrit Olivier Vallade, in *op. cit.*, p. 42. Car le fait important est en l'occurrence de faire correspondre l'inauguration à la date de l'événement.

<sup>1060</sup> ADI, 2696 W 75.

<sup>1061</sup> ADI, 13 R 1021 et 13 T 3/27. Cf. annexe n° XXIII.

ensemble les personnalités qui le composent. Le dynamique président des Pionniers doit en effet user de sa réputation et parfois de son autorité pour pacifier certaines des réunions du Comité. Ces dernières devaient primitivement se tenir toutes les semaines (c'est ce qu'on décide lors de la première réunion du Comité, le 1<sup>er</sup> février 1949). Puis on passe à deux réunions par mois à partir du 24 mars 1949, certains encourageant les foudres de Chavant quand ils se dispensent d'y assister (réunion du 7 avril 1949).

A lire le volumineux registre très scrupuleusement tenu par les successifs secrétaires du Comité, la tâche paraît véritablement énorme. Aux aspects administratifs internes (que de négociations pour l'élection du bureau et du comité actif et quelle énergie pour savoir qui se chargera du papier, pour quel en-tête on va opter, ou trouver des carnets à souche, etc.) et externes (les rapports avec la Préfecture sont cependant assez faciles) se mêlent les problèmes financiers, même si l'excellente gestion du volet « publicitaire » de l'entreprise permet au Comité de remplir rapidement ses objectifs. En février 1949, Chavant adresse une lettre à tous les maires du département<sup>1062</sup>, suivie d'une deuxième à l'ensemble des Conseillers Généraux de l'Isère le 4 mars 1949. Les directeurs des trois journaux sont convoqués dans les bureaux de la préfecture et font paraître en mars de longs articles qui visent à remplir les caisses du Comité<sup>1063</sup>. Une collecte dans les écoles est même envisagée lors de la réunion du 10 février. Mais ce n'est là qu'un aspect de l'action du Comité, qui débat parfois violemment au fond, des motivations de son action. Des polémiques se font ainsi plusieurs fois jour, que Chavant tranche souvent finalement seul, tant il éprouve parfois du mal à obtenir l'unanimité.

Ainsi, une brève controverse éclate à propos de la question de savoir qui il s'agit d'honorer, du Commandant « Vauban » ou du préfet Reynier, les représentants FFI-FTP étant de loin les plus réservés sur l'utilité d'associer le souvenir du commis d'État à celui du Chef de l'AS. C'est le 3 mars 1949 que tout le monde se rallie à l'opinion de Chavant, selon laquelle il faut lier les deux volets – clandestin et public – de l'action de Reynier. Pour plus de sécurité, on décide alors que la plaque du monument d'Izeaux (village natal de Reynier) sera signée « la Résistance Unie de l'Isère<sup>1064</sup> ».

Il faut aussi savoir réparer les « bourdes » qu'on a commises dans la précipitation, au moment de la constitution du Comité par exemple. Lors de l'Assemblée Générale du 17 mars 1949, Favier, le second du Commandant Nal, déplore publiquement que celui-ci ne figure pas sur la liste des membres du Comité d'Honneur. Immédiatement, l'« assemblée à l'unanimité décide que le Commandant Nal est membre du Comité d'Honneur du Souvenir à “Vauban le Résistant” ». Afin de ne pas froisser la susceptibilité de Nal et de préserver le fragile consensus qui règne au sein du Comité, Chavant décide de s'entremettre personnellement : « **Chavant se rendra auprès du Commandant Nal pour**

<sup>1062</sup> Cf. annexe n° XXIV.

<sup>1063</sup> Le plus conséquent paraît dans *Le Dauphiné Libéré* du mercredi 2 mars 1949 : « Pour l'érection d'un monument funéraire à la mémoire d'Albert Reynier ».

<sup>1064</sup> Elle est aussi libellée : « Albert Reynier 1889-1949. Commandant Vauban dans la Résistance. Chef départemental de l'Armée Secrète. Préfet de l'Isère. 1944-1949 ».

***lui demander de vouloir bien faire partie des membres du Comité d'honneur et s'excusera auprès de lui de ce que cette démarche n'ait pas été faite plus tôt*<sup>1065</sup>. »**

Parfois, on doit réviser à la baisse les premières ambitions. Alors qu'initialement, il s'agissait « pour les résistants de prendre en charge l'érection d'un monument à Izeaux et de l'apposition d'une plaque à Prabert en souvenir du Commandant Vauban<sup>1066</sup> », au bout du compte, le Comité restreint son action à l'édification d'un monument à Izeaux. Mais il prend contact, par l'intermédiaire de Chavant, avec le maire Martin afin qu'une place publique grenobloise porte rapidement le nom de l'ancien préfet. Il lance même un nouveau projet monumental, spécifiquement grenoblois celui-ci, auquel il propose de consacrer le reliquat des subventions qu'il a recueillies<sup>1067</sup>.

**On a du mal à imaginer la somme de patience et de dynamisme qui se cache derrière la réussite du « Comité Vauban », qui met moins d'un an à remplir sa mission. Le monument d'Izeaux est en effet inauguré le 9 octobre 1949 à 15 heures. Trois discours sont prononcés au cours de la cérémonie : le premier par Chavant, au nom du Comité ; le deuxième par le maire de la localité ; le troisième par le préfet.**

C'est un tour de force que de concilier tous les points de vue, de savoir aboutir à un tel équilibre financier<sup>1068</sup>, et de s'y retrouver au cœur de cette « jungle » administrative qui fait intervenir autant d'échelles de responsabilité et de décision. Chavant était bien l'homme de la situation, qui a su imposer à tous son ardeur parfois peut-être... « dictatoriale ».

D'autres « gros » comités fonctionnent exactement sur le même modèle. Leurs points communs avec le « Comité Vauban » est qu'ils s'occupent d'honorer la mémoire de personnalités à la stature incontestable et qu'à la tête de leur Comité actif se trouve un homme à poigne. C'était déjà le cas par exemple du Comité Gaston Valois, créé dès le printemps 1945<sup>1069</sup>. Ce sera celui du « MémorialDoyen Gosse »<sup>1070</sup>. Ou encore du

<sup>1065</sup> ADI, 13 R 1021. P.V. de la réunion du Comité Actif du 24 mars 1949.

<sup>1066</sup> Reynier est né à Izeaux. Au col de Prabert est situé le Monument commémoratif des maquis du Grésivaudan dont Reynier fut le Chef. ADI, *ibidem*, compte rendu de la première réunion du Comité.

<sup>1067</sup> Martin répond très favorablement à Chavant le 15 novembre 1949 (AMG 1 M 90). Voilà lancée la longue procédure qui va aboutir à la pose du médaillon à la mémoire de Reynier/Vauban sur « l'ancienne fontaine, autrefois Place Notre-Dame, aujourd'hui place de Metz à Grenoble » ; ADI, *ibidem*, lettre du 28 avril 1950 de la direction des « Bâtiments de France » à M. Guerre, « Ingénieur divisionnaire au service d'Architecture de la ville de Grenoble », membre également du Comité Vauban. Le 5 janvier 1950, dernière réunion dont on a conservé la trace, on décide de mettre à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale l'utilisation de ce reliquat ; la correspondance conservée aux AMG prouve qu'il est bien allé à la colonne de la place de Metz ; AMG, *ibidem*.

<sup>1068</sup> Le trésorier précise en effet lors de la réunion du Comité Actif du 1<sup>er</sup> septembre 1949 à la Préfecture que « 368 communes [ont] souscrit » et qu'« à ce jour le total des sommes reçues est de 995 070 francs, le montant des dépenses [atteignant] 530 000 francs » ; in ADI, 13 R 1021.

<sup>1070</sup> ADI, 51 M 28.

monument à la mémoire d'André Moch, à Corenc<sup>1071</sup>. S'érigent ainsi, avant les années cinquante et grâce aux efforts d'entrepreneurs Comités et commanditaires, des monuments commémoratifs dont la vocation est de concrétiser une mémoire de la Résistance la plus consensuelle possible. Les lignes de fracture, qui existent pourtant au sein de la mémoire résistante, ne se traduisent pas dans la pierre, l'essentiel du travail des comités étant d'empêcher justement qu'elles ne débouchent « à l'air libre »<sup>1072</sup>.

### 3 – Une éviction « administrative » : l'échec du Comité de défense des victimes du 18 septembre.

Voici la lettre que reçoit Martin le 28 août 1949, en même temps que le préfet Ricard<sup>1073</sup>.

**« Monsieur le Maire. Le Comité de défense des victimes du 18 septembre 1948, groupant les organisations syndicales et démocratiques et des personnalités républicaines, constitué au lendemain du lâche assassinat de Lucien Voitrin, ancien soldat F.F.I. par les nervis à de Gaulle [sic], a l'intention de commémorer la date du 18 septembre en apposant une plaque souvenir sur le lieu même du crime, c'est-à-dire le terre-plein de la Place Paul Mistral et d'inviter la population à s'associer à cette journée souvenir. Ce Comité a donc l'honneur de vous solliciter l'autorisation de pouvoir se réunir Place Paul Mistral à Grenoble le 18 septembre 1949 à 15 heures. Ce même Comité vous demande l'autorisation de pouvoir se servir de la salle du Vieux Manège le dimanche 18 septembre 1949 toute la journée. Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments patriotiques et républicains. »**

Ce qui est ici intéressant, c'est d'abord la volonté rapide du Comité d'ancrer dans la pierre le souvenir du premier heurt mémoriel violent qu'a connu Grenoble à propos de la Seconde Guerre mondiale.

On est face à une entreprise de construction mémorielle dont la logique est celle de la *cascade*, puisque ce qui est en question, c'est de concrétiser la mémoire d'une bataille politique meurtrière entreprise *au nom* de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, le tout évidemment à des fins elles aussi politiques (cf. *infra*, la partie que nous consacrons aux journées de septembre 1948). Quelle gifle en effet pour le RPF grenoblois si ce projet de plaque reçoit l'aval des autorités compétentes, ce dont ne semble pas douter le Comité ! Afin d'évincer cette tentative de mémoire ô combien gênante, la préfecture et la municipalité se mettent d'accord pour exciper de la réglementation officielle afin de justifier un refus à la motivation toute politique.

La réponse est en fait double. Le 31 août 1949, le maire écrit au secrétaire du Comité

<sup>1069</sup> Les deux présidents d'honneur du « Comité Gaston Valois. Chef départemental des Mouvements Unis de Résistance » sont Yves Farge et Albert Reynier ; le président actif Léon Perrier, sénateur et président du Conseil Général de l'Isère ; AMG, 1 M 90.

<sup>1071</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1072</sup> A défaut de parvenir à cette auto-régulation, les Comités se heurteraient alors durement à l'administration.

<sup>1073</sup> Voir AMG, 1 M 90.

de Défense des victimes du 18 septembre qu'il ne peut pas mettre à sa disposition la salle demandée, **« cette salle ayant été retenue le même jour, de 9 heures à 22 heures, par la Société Grenoble Olympique Uni en vue de l'organisation d'un tournoi de tennis de table <sup>1074</sup> »**. Le prétexte peut sembler dérisoire, si ce n'est fallacieux. En tout cas, c'est un premier camouflet pour le Comité. Mais c'est en fait en séance publique du Conseil municipal, le 27 septembre 1949, que se traite le dossier. A la rubrique **« Honneurs publics. Avis sur une demande d'apposition d'une plaque commémorative »**, Martin fait un exposé historique assez objectif de l'« incident » du 18 septembre 1948. Surtout, après s'être entendu avec la préfecture <sup>1075</sup>, il se retranche derrière la loi pour définitivement enterrer les espoirs du Comité.

**« Afin d'éclairer le Conseil sur l'avis qu'il doit émettre à propos de la requête qui fait l'objet de ce rapport, je dois signaler que la circulaire ministérielle du 12 avril 1946 précise que les demandes d'apposition de plaques commémoratives individuelles, qu'il appartient au Préfet d'autoriser, doivent être "instruites avec le plus grand soin et être accompagnées de toutes les garanties désirables (enquêtes sur place, unanimité de la population et du Conseil municipal), afin d'éviter toute contestation et toute erreur psychologique qui ne sauraient avoir que de fâcheuses conséquences". En outre, la circulaire rappelle que d'après une jurisprudence constante, de telles demandes ne peuvent être approuvées que si : 1° - l'Histoire s'est prononcée en faveur de la personne que l'on désire honorer ; 2° - l'œuvre de cette personnalité est à l'abri de toute polémique. Or, et sans porter aucune atteinte à la personne privée de M. VOITRIN, il est de toute évidence que la personnalité publique du disparu ne répond pas à ces deux conditions. D'autre part, il est manifeste que les circonstances au cours desquelles M. VOITRIN a trouvé la mort ont un caractère politique nettement marqué. Les regrettables incidents qui se sont produits place Paul Mistral résultent incontestablement du heurt de militants de partis politiques opposés. Il apparaît donc, dans ces conditions, que le projet soumis à votre examen n'entre nullement dans le cadre des instructions ministérielles précitées, et que son appréciation ne saurait faire l'unanimité au sein de votre Assemblée ni dans la population. En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir émettre un avis défavorable à la demande présentée par le Comité de Défense des Victimes du 18 septembre 1948. »**

De fait, les **« conclusions de l'exposé de M. le Maire sont adoptées par 20 voix contre 13 <sup>1076</sup> »**, les communistes n'ayant pu contrecarrer Martin.

Force reste donc à la loi. Et à ceux qui savent la pratiquer en experts pour éluder de potentiels conflits de mémoire.

<sup>1074</sup> AMG, 1 M 90. Le Comité – qui a fait paraître dans la presse un encart intitulé « Pour une plaque à la mémoire de Lucien Voitrain [sic] » – apposera bien une plaque, immédiatement enlevée par les forces de police. L'inscription en est troublante puisqu'elle est libellée sur le modèle de toutes celles qui rappellent le souvenir des résistants morts pour libérer la France, assimilant de facto de Gaulle à l'occupant : « Ici est tombé le 18 septembre 1948, le F.F.I. Lucien Voitrin. »

<sup>1075</sup> Lettre du préfet au maire du 1<sup>er</sup> septembre, du 6 septembre, du 22 septembre 1949. AMG, 1M 90.

<sup>1076</sup> Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Grenoble, 1948 ; AMG, *ibidem*.

Cette longue présentation « technique » nous semblait utile parce qu'elle est la plupart du temps absente des études qui s'intéressent aux supports de mémoire (certains des aspects qu'elle rappelle, notamment les plus administratifs, pour extrêmement importants qu'ils sont, restent la plupart du temps méconnus). Elle permet aussi de mieux définir la problématique générale de notre enquête, qui entend s'articuler autour de trois axes essentiels.

Tout premièrement, on doit effectuer une *pesée globale* du fait monumental lié à la Seconde Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région afin de pouvoir disposer de chiffres les plus fiables possibles. Cela afin de nous permettre de dresser une topographie monumentale d'ensemble (et d'en mesurer évidemment les variations chronologiques) mais aussi d'esquisser une typologie critique du corpus ainsi constitué, car plaques, stèles et monuments, s'ils obéissent la plupart du temps à une semblable logique commémorative, ne ressortissent d'évidence pas du même « gabarit » physique ni symbolique.

Ce travail de comptabilité générale et d'inventaire raisonné une fois effectué, nous proposerons un *essai d'interprétation sémantique* du monument. Il nous semble en effet que son « écriture » est plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord, puisqu'elle mêle des considérations d'ordre *esthétique* (le monument a parfois des visées purement artistiques, comme on le verra), *politique* (comment rédiger l'inscription la plus juste possible ?) et *administrative*, comme on vient de le préciser. La Pierre et les murs parlent, la *lisibilité* de leurs discours dépendant d'abord de leur *visibilité*. De plus, l'interface artistico-symbolique que le monument crée entre les porteurs de mémoire à l'origine de son érection et le « public » à qui il est destiné opère plus ou moins efficacement en fonction de la qualité et de l'intelligibilité de cette triple écriture. Là aussi, styles, formes et surtout discours (notre étude sémantique le prouve) varient dans le temps. Quelques exceptions notables nous rappellent en outre que l'attirail symbolique et le jeu de références qui composent les stèles, plaques et monuments commémoratifs n'est pas aussi pauvre qu'on l'imagine souvent et que l'originalité formelle parvient parfois à s'imposer.

Enfin, nous essayerons d'établir *l'histoire d'un échec surprenant*, celui qui sanctionne les tentatives d'érection à Grenoble d'un monument aux Morts de la Seconde Guerre mondiale, pourtant très tôt engagées. Le décalage est patent entre l'image globale de la Ville et de la région, qui parfois prétendent au statut de *lieu de mémoire* entendu au sens géographique le plus large et l'absence d'un *lieu du souvenir* de référence. Ce vide monumental n'est-il qu'une conséquence mécanique de l'éparpillement des souvenirs et mémoires entre des dizaines de plaques, stèles et monuments, ou résulte-t-il d'autres facteurs ? Un tel déficit d'incarnation est-il préjudiciable à l'expression de la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale, ou bien est-ce que sa configuration d'ensemble nettement positive n'en pâtit finalement pas <sup>1077</sup> ?

---

<sup>1077</sup> Les réponses que nous apporteront à ces deux questions nous permettront peut-être d'évaluer en quoi et jusqu'à quel point à Grenoble le *monument* (ou son absence, ce qui revient au même) *conditionne* la « mémoire » ou au contraire n'en est que *l'illustration*, le reflet d'une mémoire qui lui préexiste.

## I – Stèles, plaques et monuments commémoratifs : pesée globale.

---

### A – Enquêtes et méthodologie.

Établir un état numérique définitivement juste du fait commémoratif monumental dans l'Isère est pratiquement impossible et prétendre à l'exhaustivité en la matière serait prétentieux. D'ailleurs, dès 1948, répondant à une demande de renseignements sur l'état du parc monumental isérois émanant du directeur du *Dauphiné Libéré*, le préfet écrivait qu'en un peu plus d'un an, il n'avait autorisé l'érection que de cinq monuments, concluant significativement que « **les autres monuments érigés, dans le département, antérieurement au dit décret ont échappé, de ce fait, à mon contrôle et il ne m'est pas possible de vous en faire tenir la liste**<sup>1078</sup> ».

Plusieurs enquêtes se sont attelées à cette lourde tâche. La toute première, menée avec un souci scrupuleux par la 8<sup>ème</sup> Légion t<sup>er</sup>. de Gendarmerie a duré 15 jours ; elle fut officiellement remise par le lieutenant-colonel Rodet en juillet 1960 au préfet. Constituée de deux albums de photographies accompagnés de fiches très précises sur la localisation des « édifices », elle concerne l'Isère (152 clichés) et la Drôme (94 clichés) : un exemplaire fut remis aux ADI en juillet 1965, un autre au secrétaire de l'Association du musée de la Résistance d'Ivry-sur-Seine en mars 1966<sup>1079</sup>.

Près d'un quart de siècle plus tard, sous l'égide du ministère des Anciens Combattants dirigé par Jean Laurain, et dans le cadre du quarantième anniversaire de la libération du territoire, un recensement des lieux du souvenir liées à la Seconde Guerre mondiale fut commandité dans tous les départements. Des « Commissions départementales d'information historique pour la Paix » se mirent alors au travail. Dirigée en Isère par Richard Zaparucha, directeur de l'office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, cette commission a adressé à chaque commune du département une manière de questionnaire-type que, malheureusement, bien peu ont pris la peine de renseigner<sup>1080</sup>.

**Récemment, le major Claude Fouyat, du groupement de gendarmerie de l'Isère, a à son tour entrepris une vaste campagne photographique afin de répertorier**

<sup>1078</sup> C'est nous qui soulignons. Les cinq monuments dont il est question sont celui érigé à la mémoire des anciens FFI de l'Oisans, sur la commune de Livet et Gavet ; celui qui honore la mémoire d'André Moch, à Corenc ; la stèle à la mémoire de Joseph Serlin, à Crachier ; et les monuments des victimes de la guerre des communes de Crémieu et d'Autrans. Réponse du préfet (via le chef de bureau Pouzal) au directeur du *Dauphiné Libéré*, le 10 mars 1948 (ADI, 2696 W 75, « résistance. Érection de monuments »).

<sup>1079</sup> Ces deux albums sont cotés comme suit : pour les clichés, 13 R 988, « Albums photos. Tombes, stèles, monuments de la Résistance » ; pour les fiches qui établissent l'emplacement des monuments, plaques et stèles : 13 R 989, « liste des Monuments aux Résistants victimes de l'Occupation dans le département de l'Isère » (un exemplaire a été remis à la mairie d'Echirolles le 22 novembre 1968). Les brigades de gendarmerie ont reçu « leur ordre de mission » le 30 mai (note légion n° 773/2 du 30 mai 1960) et le chef d'escadron Fraise a remis la synthèse établie par lui à son supérieur le 14 juin ; ADI, 13 R 1989. On peut également consulter ces documents au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.



**l'ensemble des « Pierres de Mémoire » dédiées à la Deuxième Guerre mondiale dans le département. Complétant l'album que ses collègues avaient consacré aux lieux du souvenir isérois, il a remis son enquête à l'Association du musée de la Résistance et de la Déportation.**

Enfin, après que nous avons nous aussi tenté un modeste premier comptage <sup>1081</sup>, Olivier Vallade a essayé de synthétiser ces enquêtes. La vue d'ensemble – établie selon une thématique très différente de la nôtre parce que fondée sur un présupposé de narration de l'épopée de la Résistance iséroise *illustrée* par les monuments – à laquelle il aboutit ne permet cependant pas de lever certaines apories méthodologiques <sup>1082</sup>, qui sont de trois ordres.

On peut résoudre le problème de la dépendance par rapport aux seules **sources** iconographiques citées plus haut, en élargissant l'enquête aux archives officielles. En effet, qu'il s'agisse des ADI ou des AMG, nombreux mais rarement exploités sont les dossiers qui permettent de compléter nos connaissances <sup>1083</sup>. De même, il ne faut pas craindre de recouper encore et encore les résultats, quitte à imiter le procédé méthodologique employé par exemple par la « **Commission départementale d'information historique pour la Paix** <sup>1084</sup> ».

La principale difficulté est clairement celle de la **datation**. Rarement, la date d'érection des monuments ou celle de l'apposition des plaques et stèles est mentionnée

<sup>1080</sup> Sur plus de 500 communes iséroises, seules 128 ont dénié répondre ! C'est ce qui ressort des archives de M. Zaparucha que nous avons pu étudiées (il existe un double aux Archives Municipales de Grenoble, 4 H 30). Cf. en annexe n° XXV, un exemplaire (renseigné) de cette fiche. C'est cette enquête très carentielle qui est à l'origine de l'édition de l'ouvrage d'Albert Oriol-Maloire, *Les Pierres de la Mémoire*, Amiens, Martelle Éditions, 1993.

<sup>1081</sup> Cf. mémoire de maîtrise, *Mémoire(s) et enjeux de mémoire. Grenoble à la Libération*, , *op. cit.*, sous la direction de Jean-Pierre Viallet ; les pages 213 à 237 sont plus particulièrement consacrées à ce sujet.

<sup>1082</sup> Ce sont les quelque 400 vues qu'il a prises qui fournissent la matière principale à la présentation d'Olivier Vallade, *Des combats aux souvenirs. Lieux de résistance et de mémoire. Isère et Vercors*, avant propos de Jean Paquet, préface du général Le Ray, cartographie de Nora Esperguin, Grenoble, PUG/MRDI, 1997, 131 p. Cf. notamment, p. 13-15, « L'activité commémorative en Isère ». Cet ouvrage fournit notamment un pratique aperçu cartographique du fait monumental et permet de constater que, sans surprise (c'est d'ailleurs pourquoi nous n'avons pas tenté ce genre d'exercice), cette géographie-là recoupe celle des « actions ».

<sup>1083</sup> Outre les dossiers 13 R 988 et 13 R 989, les ADI conservent des cartons très intéressants. Notamment : 2696 W 75, « Résistance. Érection de monuments » ; 13 T 3/26, « Monuments aux Morts 1939-1945. P.V. de commissions. Communes de A à G. 1946-53 » et 13 T 3/27, « Monuments aux Morts 1939-1945. P.V. de commissions. Communes de L à V. 1946-1953 » ; ainsi que sur certains monuments importants : 51 M 28, « Police Générale. Événements notables. 1 – Mémorial du Doyen Gosse » ; 13 R 1021, « Guerre 1939-1945. Comité du souvenir à Vauban-le-Résistant. 1949-1952 ». Les AMG ne sont pas en reste : 4 H 30, quatrième pochette, « Plaques et monuments commémoratifs. Victimes de la Résistance. Invitations inaugurations » ; 2 H 36 et 36<sup>1</sup>, troisième pochette « Guerre 1939-1945 » ; 45 W 24, « Monument aux Morts » et surtout 1 M 86 à 1 M 90<sup>1</sup>, la série « Monuments », ainsi que 1976 W 13.

<sup>1084</sup> **Même si les résultats de la campagne épistolaire que nous avons menée à destination des mairies de l'agglomération grenobloise s'est à ce point révélée décevante que nous ne l'avons pas poursuivie pour l'ensemble du département.**

directement sur le support. Jamais aucun des deux vastes inventaires photographiques entrepris par la gendarmerie ne précise à quelle date fut construit, ou même inauguré, tel ou tel monument. On est alors réduit à accorder un crédit statistique à trois expédients méthodologiques : le dépouillement au quotidien de la presse locale ; les périodiques demandes de récapitulation émanant des maires, préfets ou directeurs successifs de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ; le dégagement d'une loi générale à partir du mince échantillon que fournissent les 128 réponses au questionnaire de 1984. Malgré ces difficultés, malgré les carences et des lacunes pratiquement obligatoires, et pour la seule période qui nous intéresse (1944-1964) nous pourrions cependant présenter un état des lieux relativement fiable.

Enfin, notre recherche se complique en fonction des **changements d'échelle spatiale** que l'on adopte. Même si nous pensons que les chiffres auxquels nous aboutissons illustrent parfaitement notre hypothèse d'une sureprésentation mémorielle de Grenoble par rapport au reste de la région et du département, on ne doit pas borner notre comptabilité à la seule « capitale des Alpes ». C'est pourquoi nous avons en l'occurrence élargi l'aire géographique de notre prospection à l'ensemble du département.

## B – Chiffres et nombres.

Olivier Vallade aboutit au chiffre global de « **320 lieux du souvenir**<sup>1085</sup> », au nombre desquels figurent également les plus récents d'entre eux, comme la plaque inaugurée le 14 septembre 1997 à Voiron en hommage aux victimes de la rafle antisémite dite de « La Martellière » (cf. *infra*, notre chapitre sur la mémoire juive).

Pour la période 1944-1964, notre propre comptabilité (enquête 1960, ADI et AMG) débouche sur un chiffre déjà impressionnant de près de deux cents marques, traces et lieux du souvenir. Pour Grenoble, il s'établit à quatorze. Si l'on affine la périodisation, il est évident que la très grande majorité de ces monuments, plaques et stèles ont vu le jour dès le lendemain de la Libération. Il semble en effet que la période de deux ans qui court de fin août 1944 à septembre 1946 (date de la directive ministérielle enjoignant au préfet de surseoir à toute demande d'érection) a vu surgir de terre les deux tiers des *monuments* et *stèles* et apparaître sur le mur des villes et villages du département presque la totalité des *plaques*.

Sans conteste, deux ensembles se distinguent. Le Vercors, avec un total de plus de quarante occurrences<sup>1086</sup> en 1964, est un précoce, complexe et autonome « lieu de mémoire » que vertèbrent de très nombreux « lieux du souvenir ». Sa force symbolique globale, alliée au nombre de « monuments » qui le marquent, imposent d'emblée sa prééminence « mémorielle » aux autres maquis isérois (cf. *infra*, notre chapitre consacré

<sup>1085</sup> *In op. cit.*, p. 14.

<sup>1086</sup> Qu'en serait-il de ce chiffre déjà écrasant si on « ouvrait » notre statistique à la Drôme ! Il faut en effet se garder de certains effets distordants propres à notre comptabilité. Ainsi, le chemin de croix de Valchevrière, qui compte 14 « étapes » contribue-t-il à enfler un brin artificiellement le chiffre global des lieux du souvenir du Vercors isérois. Mais il s'agit bien de stations indépendantes les unes des autres et qui, comme telles, doivent chacune apparaître ici.

au Vercors).

Grenoble vient ensuite. Le tableau récapitulatif ci-après permet, en croisant le nombre des différents lieux du souvenir<sup>1087</sup> avec la *date* prouvée ou *supposée* de leur inauguration, de fournir un panorama relativement complet de la situation grenobloise. Sur les 14 monuments, stèles et plaques qui jalonnent l'espace urbain grenoblois en 1964, 7 datent de la période 1944-1946, 4 de la période 1947-1954 et seulement 3 de la période 1954-1964. Il ne faut à notre sens pas inclure dans ces chiffres grenoblois ceux des communes environnantes, car Grenoble ne rayonne pas encore en maître absolu au sein d'une agglomération qui à l'époque est en cours de constitution : Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, Fontaine et Voiron conservent leur indépendance.

**Il ressort également de cette comptabilité qu'outre la période « explosive » de la Libération, les millésimes décennaux 54 et 64 sont l'occasion d'une accélération des édifications et appositions. Plus fastes en tout cas que les années 1955 et 1965, ces « pics » et ces « reprises » confirment que le local l'emporte sur le national et l'international ( *Libération du territoire* contre *Victoire* et *Capitulation* ).**

---

<sup>1087</sup>

Nous faisons le choix de considérer comme équivalents les trois supports de mémoire (monuments, stèles, plaques), la démarche étant ici surtout quantitative. Le critère choisi par souci de commodité pour notre comptabilité générale est celui qu'adopte l'enquête de gendarmerie des années 1960, celle qui correspond au plus près à notre propre scansion chronologique. Il induit automatiquement une distorsion, puisque le découpage qu'il adopte est celui du territoire d'action de chaque brigade, lequel diffère du maillage administratif communal.

Formes et usages du passé : Grenoble en ses après-guerre (1944-1964).

Date d'inauguration (prouvée ou supposée)	Monuments	Nombre de Stèles	Plaques	Total et sous- total par année et par période
1944	0	2	2	4
1945			1	1
1946			2	2
				<b>Sous-total 1946</b>
				<b>7</b>
1947	1			1
1948				
1949				
1950	1			1
1951				
1952	1			1
1953			1	1
1954				
				<b>Sous-total 1954</b>
				<b>4</b>
1955				
1956				
1957				
1958				
1959				
1960		1		1
1961		1		1
1962			1	1
1963				
1964				
				<b>Sous-total 1964</b>
				<b>3</b>
	<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>14</b>

Une autre remarque s'impose : aucune brigade de gendarmerie ne rend copie blanche en 1960. Si évidemment toutes les communes du département ne possèdent pas un lieu du souvenir (total de deux cents « monuments » recensés pour un demi-millier de communes en 1964), à l'échelle micro-régionale des brigades de gendarmerie, on ne note aucune absence. Sûrement d'ailleurs que les communes qui sont véritablement vierges de toute trace concrète du souvenir (il faut également faire la part des omissions qui ont pu se glisser dans cette enquête) ont suivi les instructions officielles et se sont contentées d'ajouter sur le monument aux Morts de la Première Guerre mondiale les noms des

enfants de la commune « Morts pour la France » entre 1939 et 1945. Celles-là, si elles ne possèdent pas de lieu du souvenir spécifiquement lié à la Seconde Guerre mondiale, disposent quand même d'un lieu de recueillement central, placé sous les doubles auspices de la République et de la « Guerre de Trente ans ».

## C – Typologie(s).

Avant d'essayer de dresser une typologie purement formelle des monuments, stèles et plaques, on doit envisager d'en dresser un inventaire raisonné en posant quatre questions.

### 1 – La question de la date : typologie chronologique.

Il faut déterminer comment ces 200 lieux du souvenir isérois se répartissent par rapport à la chronologie des « années noires ». Les années 1940, 1941 et 1942 sont très faiblement représentées, pour ne pas dire pas du tout. Mise à part la notable exception du monument de Voreppe, conçu par Émile Gilioli et inauguré en 1946, qui pour moitié seulement de son inscription fait directement référence à l'année 1940 ( « **A cette porte des Alpes que les Armées d'invasion n'ont pu franchir en juin MCMXL [...] <sup>1088</sup>** » ), les autres monuments, stèles et plaques ne rappellent aucun souvenir lié de près ou de loin à ces trois années.

Pour l'année 1943, ils sont plus nombreux (7 dans l'Isère et 4 pour Grenoble : buste de « *Gaston Valois, héros de la Résistance. 1888-1943* » ; plaque commémorant l'assassinat d'André Abry, « *première victime de l'occupation de Grenoble* » ; plaque en hommage aux raflés du 11 novembre 1943 ; plaque « **à la mémoire d'Abel Chatonnay [...] et Henri Parrat [...] assassinés par les Allemands dans la nuit du 13 au 14 novembre 1943 <sup>1089</sup>** » ). En 1945, en revanche, on ne trouve logiquement plus que deux occurrences <sup>1090</sup>.

L'écrasante majorité des pierres de mémoire iséroises et grenobloises concerne donc l'année 1944, ce qui n'est évidemment pas pour surprendre. Les érections des monuments, édifications de stèles et appositions de plaques suivent et collent fidèlement à la chronologie locale du conflit, en épousant les rythmes historiques propres à la région.

<sup>1088</sup> « [...] les armées allemandes d'Occupation harcelées par le maquis de Chartreuse ont torturé et tué d'innocents otages au mépris de tout droit humain. Vous qui passez, souvenez-vous », continue l'inscription lapidaire, synthétisant ainsi 5 années de guerre et 3 types de mémoire différents (les Militaires, la Résistance, les Exactions) ; in ADI, 13 R 988. Sur Voreppe, on peut consulter Serge Barcellini et Annette Wieviorka, op. cit., p., 75-77, photographie p. 94. Robert Frank parle aussi d'un des monuments de la ville ; « La mémoire empoisonnée », in *La France des années noires, tome 2. De l'Occupation à la Libération*, Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), Paris, Le Seuil, collection « L'Univers Historique », 1993, p. 499. Cf. infra pour une étude esthétique approfondie du monument de Gilioli.

<sup>1089</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1090</sup> ADI, *ibid*. Ces références concernant les communes de Domène et Saint-Martin-le-Vinoux. Il s'agit de mentions à propos d'une personne décédée pendant les combats en Allemagne en mai 1945 et d'une autre survenue des suites de sa déportation.

En ce sens, nous sommes bien plutôt en présence de *lieux du souvenir* de la progression chronologique du conflit dans la région, plutôt que face à des *lieux de mémoire* es qualités. Où rencontrer en effet la capacité d'abstraction symbolique et de concrétion temporelle propre aux *lieux de mémoire*, qui suppose un détachement de l'ancrage local si l'on veut atteindre un surcroît de sens, parmi ce vaste corpus ? Peut-être certains y atteignent-ils, mais c'est alors avec difficulté, comme nous le verrons plus avant.

La différence numérique minime qu'on note entre le total général et celui auquel on aboutit en additionnant les chiffres que l'on vient d'annoncer est due à ces quelques monuments qui, soit qu'ils sont globalement dédiés aux Morts de 1939-1945 (plaque du quartier grenoblois de « la Capuche » : « **le quartier de la Capuche à ses morts de la guerre 1939-1945. Leur souvenir restera parmi nous** » ) soit qu'ils concernent des mémoires corporatistes (plaque des agents P et T) ou « sectorielles » (maquis du Grésivaudan), soit que par choix ils ne portent pas mention de date (Monument « *aux martyrs du Vercors* » de Gilioli situé à Vassieux-en-Vercors, route du col de La Chau), échappent à toute classification chronologique.

## **2 – La question de l'événement : typologie historique.**

Il s'agit à présent de répertorier le type d'événements commémorés par ces « pierres du souvenir ». Le tableau qui suit permet de donner une vision synthétique de cette deuxième typologie.

**Partie II Pratiques, supports et vecteurs de mémoire(s) : la ville comme « espace-mémoire »  
(1944-1964).**

	Type d'événements		Nombre de « monuments » (tous types de supports confondus)
	<b>Résistants (après combats)</b>		60
<b>Exécutions</b>			
		<b>Individuelles</b>	26
	<b>Civils</b>		
		<b>Collectives</b>	17
	<b>1940</b>		7
<b>Morts au combat</b>			
	<b>Résistance</b>		30
	<b>Hommes</b>		4
<b>Personnalités</b>			
	<b>Femmes</b>		7
	<b>Maquis/secteurs/mouvements et réseaux</b>		12
	<b>Professionnels (y compris militaires)</b>		15
			6
			6
	<b>Religions</b>		21
<b>Déportation</b>	<b>Politique</b>		11
	<b>Raciale</b>		0
			<b>Total</b>
			<b>222</b>

**On pourrait complexifier ce tableau quasiment à l'infini, tant chaque événement est en soi particulier. On aurait aussi pu faire entrer en ligne de compte d'autres critères (le politique par exemple, ou encore un « zonage » géographique pour parvenir à une régionalisation des événements) mais cela au risque d'alourdir notre grille d'analyse.**

De façon claire, les *exécutions sommaires* sont d'assez loin le type d'événement le plus représenté, avec une quarantaine d'occurrences. Suivent, d'assez loin, les *combats*, qu'on ne perçoit apparemment qu'à travers leur dimension mortuaire puisqu'on ne commémore pas de combats ou d'engagements victorieux (à part l'exception déjà rencontrée de Voreppe) ou qui en tout cas ne se seraient pas soldés par des morts. La condition (y compris administrative) de la commémoration par le monument est clairement la *mort*, quelles que soient les conditions dans lesquelles elle frappe.

A travers tous ces morts, c'est la *Résistance* (plus évidemment que les combats de 1940...) qu'on honore, là aussi quelle que soit la forme qu'elle recouvre. Sans guère de surprise, la *Déportation* est elle réduite à son seul registre « politique » (cf. *infra*).

**Cette pesée globale de la mémoire monumentale et lapidaire du département et de la capitale des Alpes conclue à une nette préférence pour la mémoire résistante, qui, dans sa diversité, s'impose largement.**

### **3 – La question du lieu : typologie de l'eccéité.**

De 1944 à 1964, les monuments qui échappent à la règle de l'« être là » sont tellement rares<sup>1091</sup> qu'on peut considérer que l'ensemble des deux cents traces de mémoire que nous avons relevées observent scrupuleusement ce commandement : s'accrocher au lieu de l'événement. Les inscriptions lapidaires ne trompent pas qui somment pour la plupart<sup>1092</sup> le passant de prendre conscience que c'est *ici* (et pas ailleurs) qu'eut lieu tel ou tel événement. C'est bien cette fidélité à l'endroit singulier où s'est déroulée l'action qui tisse le lien mémoriel depuis le temps de l'action jusqu'à celui du souvenir<sup>1093</sup>. Cette double pertinence du *Hic et Nunc* de la mémoire est d'ailleurs souvent gage de simplicité formelle, comme si elle dispensait de recourir à des artifices symboliques pour établir le rapport mémoriel. Simples et atomisés lieux du souvenir plutôt qu'ambitieux lieux de mémoire, les monuments de cette double décennie remplissent à notre sens parfaitement leur rôle. Le « regardeur », partageant le lieu de l'action, entre dans un premier temps en communauté avec le groupe qui est à l'origine de l'érection du monument et avec ces morts : il est **ICI**. Puis il est comme interpellé par une formule qui le projette instantanément dans le temps du passé, malgré sa propre fixité temporelle : il réussit ainsi

<sup>1091</sup> Il n'en existe à proprement parler pas. Seuls quelques-uns, notamment parmi ceux consacrés à la Déportation, sont coupés de « l'endroit » de référence (et encore à chaque fois tente-t-on de trouver une implantation qui géographiquement fait sens : Lycée Stendhal pour Marie Reynoard, parc Paul Mistral pour le Monument des déportés, etc.) ou rattachés à d'autres « lieux » par nature plus centralisateurs (c'est le cas par exemple des Nécropoles du Vercors).

<sup>1092</sup> Nous avons compté une cinquantaine d'« *Ici ...* » (exemple de variante : « *Dans ce massif...* » pour la plaque de la nécropole de Vassieux-en-Vercors). Pour l'ensemble de notre corpus, cf. *infra*.



ce miracle d'ubiquité d'être deux fois **MAINTENANT**, et ce quelle que soit la date de son passage. L'émotion ressentie par le « passant » qui doit se « souvenir » est augmentée du fait même de l'impérieuse prescription de cet « *ici et maintenant* » mémoriel. Indispensable, cette double obligation est en revanche plus difficile à atteindre quand le lieu où l'on se retrouve ne correspond pas à une action concrète dans le temps ni dans l'espace : c'est dans ce cas qu'il faut tenter de la recréer par des recours symboliques plus ou moins efficaces (il s'agit là d'une gageure qui explique que ceux qui ont commandité le monument et qui la plupart du temps ont eux vécu l'événement qu'ils veulent commémorer, se sentent parfois ou perdus ou floués par la traduction monumentale de leur mémoire, comme nous le verrons plus avant dans notre étude avec l'exemple du Monument des déportés de Grenoble).

Il faut insister sur ce fait que les commanditaires et les concepteurs des années 1944-1964 ont su ne pas tomber dans ce travers, la dérive symboliste n'apparaissant qu'à la fin des années 1960<sup>1094</sup>.

#### **4 – La question du support : typologie de la nature.**

Sur deux cents lieux du souvenir, on trouve une quarantaine de monuments, une trentaine de stèles et près de cent trente plaques. Cependant, cette différence de nature une fois établie, notre hypothèse est que ces supports partagent une même vocation, à savoir *témoigner que les survivants se souviennent*. Le choix de tel support dépend ensuite essentiellement de trois critères : l'importance objective de l'événement commémoré, les ruptures administratives qui facilitent ou non l'émergence de projets importants, on l'a vu ; les moyens financiers à disposition des commanditaires ainsi que la représentation sociale du groupe qui prend en charge la commémoration. Ce n'est donc pas un hasard si, entre 1944 et 1964, les simples plaques de marbre et les stèles en pierre du pays l'emportent sur les monuments commémoratifs et les groupes sculpturaux.

On constate qu'à mesure qu'on s'éloigne de l'événement, le monument a tendance à s'imposer. Stèles et plaques sont en effet très rapidement sorties de terre à la Libération, l'urgence étant alors de prendre position et de marquer visuellement le terrain, sans guère

<sup>1093</sup> Quand le lieu d'apposition des plaques ou d'érection des stèles et monuments n'est pas directement connecté avec la personne et l'événement qu'ils commémorent, c'est en général le *cimetière* ou une *place publique* qui sont choisis. Ainsi, le 4 juin 1948, le Président de l'Amicale du quartier des Abattoirs et de la Cité Jean Macé écrit à l'Inspecteur d'Académie et au préfet pour leur demander « *l'autorisation d'apposer sur la façade est du groupe scolaire Jean Macé, à égale distance des deux entrées, une plaque commémorative pour honorer le souvenir des morts de la Cité pendant la dernière guerre* ». Il explique ainsi le choix du lieu : « *cet emplacement a été choisi par la population pour différents motifs : l'école est à la Cité Jean Macé le seul bâtiment public ; enseignant le patriotisme, l'école doit en garder le témoignage ; chaque jour, les enfants du quartier, se rendant en classe, auraient sous les yeux, le nom de ceux qui ont donné leur vie pour la patrie et l'occasion de se découvrir en hommage à leur sacrifice.* » ; in ADI 13 T 3/26.

<sup>1094</sup> Sur ces aspects (et notamment à propos de la distinction « monument aux morts/mémorial »), on doit lire la contribution de Thierry Dufrene au colloque d'Annecy, « Mémoires de la Résistance et Monuments de la déportation en Rhône-Alpes », in *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la Cité*, publié par les Presses Universitaires de Grenoble, 1997, collection « La Pierre et l'écrit », p. 363-376.

se soucier de la nature du support. L'époque était de plus à la pénurie. Le temps passant, des projets plus ambitieux ont vu le jour. Le renversement est acquis aux alentours du début des années soixante-dix. Il semble alors – la signalétique des « lieux du souvenir » étant bien en place depuis la Libération –, qu'on aille se rapprochant d'une conception du support tendant nettement vers le « lieu de mémoire » : on veut alors absolument charger les supports monumentaux d'un supplément de signification symbolique<sup>1095</sup>.

Il convient de citer ces 28 *monuments figuratifs* qui parviennent à franchir le barrage de l'administration, parce qu'ils sont de véritables exceptions. Leur manquement délibéré à la loi générale les distinguent en les faisant émerger du « lot ». Attirant de fait l'attention sur l'événement qu'ils commémorent, ne surdimensionnent-ils pas en même temps et artificiellement celui-ci, en induisant délibérément une distorsion dans leur vision monumentale du conflit ?

## II – Essai d'interprétation sémiotique : écrire le monument.

---

L'expression iconographique propre au support commémoratif de la Seconde Guerre mondiale diffère selon qu'il s'agit d'un monument figuratif, d'une stèle chargée de symboles ou d'une simple plaque votive. Reste que, du point de vue des « producteurs » du monument comme de celui des « récepteurs », ce qui est en question, c'est la réceptivité sensible d'une identité mémorielle que le monument a pour fonction d'illustrer. Son potentiel évocateur dépend alors de son *langage formel* et de *l'inscription lapidaire* qu'il supporte. Ces deux champs de signification interagissent évidemment pour constituer un tout éminemment symbolique, dont la question est de savoir si les signaux esthétiques qui le constituent conservent longtemps leur pertinence et continuent de faire sens après l'événement.

### A – La majorité des formes : évoquer la mort.

#### 1 – Stèles et plaques : une sobriété choisie.

Le monument de loin le plus courant est la stèle et, à un niveau plus modeste, la plaque. Il y a fort à parier que ce choix obéit à une logique d'économie, ces deux supports n'entraînant que peu de dépenses financières, d'autant qu'ils sont souvent taillés dans « *la pierre du pays* »<sup>1096</sup>. L'espace par définition restreint de la stèle et de la plaque exclut toute possibilité de « figuration ». Parfois, simplement, on ajoute le portrait photographique du défunt, enchâssé dans un discret ovale d'émail ou de porcelaine (stèle aux six fusillés de Montalieu, celle aux quatre fusillés de Rives). En revanche, on rencontre souvent un adjuvant symbolique – même si ce n'est pas dans la majorité des cas –, dont la nature est principalement *votive et mortuaire* (gerbe, couronne mortuaire et couronne de lauriers, palme, etc.) : l'inspiration vient là directement des monuments aux

<sup>1095</sup> L'art prend également une place plus importante ; cf. *infra*.

<sup>1096</sup> Cf. instructions ministérielles d'avril 1946.

morts de la Première Guerre mondiale. Gravées dans la pierre ou le marbre, on trouve également des décorations militaires et des distinctions honorifiques (Croix de guerre, légion d'honneur, parfois un drapeau en berne comme sur la stèle des dix morts au combat de Crémieu, ou au contraire fièrement déployé, comme sur celle en mémoire de Sylvestre Bianzani, à Saint-Alban-de-Roche) qui ont charge de symboliser le *patriotisme*. Enfin, le symbole disons *politique* de loin le plus présent est la Croix de Lorraine qui s'imbrique souvent dans le V de la Victoire.

Ainsi, sur les 120 stèles et plaques de notre corpus, 47 comportent l'insigne gaulliste. La plaque commémorative qui fut apposée en l'honneur de Félix Tonneau, à Malleval, est particulièrement intéressante, puisqu'elle s'insère entre les deux axes horizontaux d'une croix de Lorraine marquant l'emplacement où est tombé le jeune homme et qu'en plus est gravée dans la pierre une autre croix de Lorraine. La dimension religieuse de la symbolique de cette croix <sup>1097</sup> a certes cédé la place à une sorte d'esthétisation emblématique de la Résistance, mais permet malgré tout de faire figurer une croix d'origine chrétienne <sup>1098</sup> sur nombre de plaques et stèles.

L'emblème des FFL dépasse en effet leur seule catégorie mémorielle pour s'étendre à l'ensemble de la Résistance sans exclusive, surtout dans la période 1944-1946 où le mythe d'un rassemblement général autour de De Gaulle pendant les « années noires » trouve ainsi un débouché lapidaire d'autant plus aisément qu'il est facile à dessiner.

Parfois, la structure même de la stèle (d'ailleurs, au regard de la législation de 1946, est-ce encore une stèle ?) symbolise une massive croix de Lorraine (celle déjà citée de Saint-Alban-de-Roche ; celle de Saint-Laurent-de-Mure, celle de Gières, dont la photographie permet de se faire une meilleure idée d'un certain style).

Quand il n'y a qu'un symbole sur la plaque, c'est souvent celui-là (plaque à la mémoire de Jules Perpechon, à Corps ; celle en souvenir de Louis Moussier, également à Corps, etc.).

Consensuelle, la Croix de Lorraine a « l'esprit large » et n'expulse donc rien ni personne. Tolérant de-ci de-là de voisiner avec d'autres emblèmes, la plupart d'ordre patriotique (cocardes, drapeaux, etc.), nous ne l'avons en revanche trouvée qu'en deux occasions figurant aux côtés de la mention FTPF, connotée politiquement plus à gauche <sup>1099</sup>. Au contraire de ces deux exceptions, les plaques commémoratives individuelles qui disent le souvenir des combattants FTP sont la plupart du temps vierges de toute croix de Lorraine (celle de Brignoud, à la mémoire du « **F.T.P.F. Modelin Lucien** » ; celle de **La Mure , en souvenir du « F.T.P. Paul Baret »** ). Celle-ci marque donc malgré tout une

---

<sup>1097</sup> L'origine historique de la croix de Lorraine comme insigne des FFL est à présent bien connue. Son choix revient au vice-amiral Muselier qui fait porter dès le 2 juillet 1940 sur les flancs des navires de la France Libre, à la poupe, les trois couleurs nationales et un pavillon carré bleu orné d'une croix de Lorraine. Son père était lorrain et, le 1<sup>er</sup> mai 1941, il donne ses raisons : « *il fallait donner à notre mouvement l'allure d'une vraie croisade et choisir un emblème que l'on pût opposer à la croix gammée.* » ; in Pascal Sigoda, « Symbolique et historique de la croix de Lorraine », *Études Gaulliennes*, janvier-mars 1976, p. 33-35, cité in Barcellini et Wiewiorka, *op. cit.*, p. 19.

<sup>1098</sup> Pascal Sigoda précise : « *la symbolique de cette croix [est] liée au Moyen-Age, aux croisades et l'origine de la double traverse se trouve probablement dans la petite planchette portant l'inscription INRI fixée sur le haut de la croix du Christ* » ; *ibidem*.

certaine préférence pour les mouvements de Résistance qui reconnaissent sa suprématie politique (ainsi se place-t-elle au centre de la plaque qui, à Meylan, rappelle la mort au combat de deux membres du « *Groupe Biviers* », juste au-dessus des initiales « A.S. »).

Pour la mémoire lapidaire de la Résistance communiste, c'est bien évidemment le sigle « *F.T.P.F.* » qui est le référent de base. Parfois, c'est-à-dire une fois !, on trouve mentionné le nom du Parti (à Fontaine pour rappeler que « **Polotti Antoine [était] COMT F.T.P.F. Zone sud Secrétaire Régional du P.C.F.** » ; jamais, en revanche, on ne voit apparaître la *faucille et le marteau*<sup>1100</sup> .

De manière générale d'ailleurs, le politique est symboliquement sinon absent, du moins largement euphémisé. D'autres croix apparaissent sur les stèles et plaques, qui attachent le souvenir de celui ou de ceux qu'elles commémorent à la mémoire catholique. Elles sont peu nombreuses (22) d'autant plus qu'il faut encore restreindre ce chiffre, si l'on considère que les quatorze stations du chemin de Croix de Valchevrière ne forme après tout qu'un seul et même complexe mémoriel, à part, tout entier catholique et mêlant tous les supports de mémoire (monument, stèle, plaque, etc.)<sup>1101</sup> . Cette discrétion s'explique tout d'abord parce qu'on n'a pas le droit en France, depuis l'entreprise de laïcisation initiée notamment par la Troisième République, de faire figurer une croix catholique ou tout autre insigne religieux sur un monument public<sup>1102</sup> . De plus, le patriotisme résistant placé sous l'égide de la République est une religion à part entière en 1944-1946. Y compris dans une optique commémorative et votive, et malgré des réminiscences certaines, voire des réflexes, notamment lisibles dans les formulations comme on le remarquera, le catholicisme a du mal à implanter ses symboles sur les murs et dans la

<sup>1099</sup> Le plus directement, c'est sur la plaque de la rue Pierre Dupont, à Grenoble. En relief, sur la gauche de la plaque, elle précède l'inscription qui suit : « *Honneur à ceux de la Résistance qui sont morts pour que vive la France. Ici a été tué à 23 ans le 21. 7. 44 Albert Brozeck dit Jean Lambert M.O.I. chef du groupe Liberté du 5<sup>ème</sup> Bat<sup>aillon</sup> des Francs Tireurs et Partisans. Français Souvenez-vous* ». Une autre occurrence à Pusignan, où une stèle funéraire rappelle le souvenir des combattants du « *Bataillon Henri Barbusse F.T.P.F.* » : le socle de la stèle est orné d'une croix de Lorraine encadrée du V de la victoire.

<sup>1100</sup> De même, le peu de fréquence de l'apposition du seul bonnet phrygien (une unique fois, à Varcès, sur un « monument-stèle ») laisse penser que les communistes isérois n'ont pas cherché à capter cet emblème républicain à leur seul bénéfice. De là à arguer qu'ils « *l'abandonnent très vite d'ailleurs au profit de la croix de Lorraine* » (Barcellini et Wieviorka, *op. cit.*, page 20), rien ne nous permet de le prouver pour l'Isère.

<sup>1101</sup> Les catholiques se souviennent d'ailleurs, fort à propos, de l'origine proprement religieuse de la commémoration. Ainsi, à côté d'un rituel commémoratif laïc et républicain hérité en très grande partie du 11 novembre et relativement fermé à la religion (cf. *supra*), les catholiques mettent en place, dans le Vercorsmartyr, un véritable chemin de croix, entièrement dédié à la Résistance. Le 10 septembre 1945, une photographie parue dans *Le Réveil* nous montre ainsi « *une des stations blotties dans les sapins* » de ce « *chemin de croix de Valchevrière* ». Copié sur les allégories naïves de la passion du Christ que l'on voit sur les vitraux des petites églises de montagne, le chemin de croix de Valchevrière retrace la « *passion de la Résistance* », qui, comme celle de Jésus, aboutit au martyre. Mélange d'esprit commémoratif et d'acte de pure dévotion catholique, à chacune des stations correspond un petit monument sur lequel se dressent une croix et un médaillon, où l'on découvre le Christ parcourant chacune des étapes de son propre calvaire.

<sup>1102</sup> Lire Barcellini et Wieviorka, *op. cit.*, p. 20.

pierre (quand il y parvient, sa croix peut alors voisiner avec la croix de Lorraine et le V de la victoire ; ainsi, pour la plaque en mémoire d'Abel Chatonnay et Henri Parrat, à Grenoble ou sur le monument à Dominique Mounier à Corps ; ou alors avec des drapeaux tricolores, comme sur la plaque qui honore le nom de Louis Toussaint Revol, à Malleval, au hameau Le Moulin)<sup>1103</sup>.

Rares également sur les stèles et plaques sont les symboles et emblèmes qui assurent une identification régionale ou locale précise. Parfois, on voit apparaître un *dauphin* plus ou moins stylisé (stèle au « Col du Fau », en souvenir des onze fusillés, à Monestier-de-Clermont). Quand c'est le *chamois* qui figure sur telle stèle ou plaque, il faut bien sûr comprendre que celui ou ceux qui sont honorés là le sont par les Pionniers du Vercors (mais le chamois FFI est, semble-t-il, ajouté « après coup », c'est-à-dire après l'inauguration de la stèle ou de la plaque).

Enfin, on trouve relativement souvent des plaques commémoratives individuelles qui n'autorisent aucune filiation à telle ou telle mémoire sociale ou politique, car elles ne comportent aucun symbole (plaque en mémoire de « *Raymond Grimstajn dit Antoine tué le 25 avril 1944 à l'âge de 24 ans au cours d'un engagement* », à Poisat ; celle de la rue Briant à Vizille : « **Ici, a été assassiné par la Gestapo le 8 mars 1944 M. Daillencourt Georges** » ou encore celle qui à Saint-Quentin-Fallavier dit simplement : « **A la mémoire de Joseph Brun Pierre Lemaire fusillés par les Allemands le 26 août 1944** »).

Reste que la règle et la norme symbolique est clairement identifiable : les référents, dans notre période sont tous des signaux de mort, des symboles funéraires. Il semble en effet que, quelle que soit la date de leur inauguration, l'évolution formelle, le style même du « monument » commémoratif de la Seconde Guerre mondiale, on est, dans la très grande majorité des cas, renvoyé aux symboles de la mort. Qu'ils expriment le deuil, le désir de vengeance ou l'espoir, ils conservent cependant une portée par définition quasi atemporelle puisqu'ils renvoient forcément l'observateur, en même temps qu'à la situation historique qu'ils commémorent, à son propre avenir.

Au besoin, dans le cas d'une absence de tout ajout symbolique, c'est le soulignement de certains mots et expressions dans l'inscription qui fait sens, comme pour la plaque de la rue du Vercors, à Saint-Marcellin.

Document non communiqué par l'auteur.

## **2 – Les monuments commémoratifs : l'art mortuaire au service de la mémoire ?**

**A bien les considérer, la plupart des monuments hésitent. Beaucoup, les plus nombreux, sont en fait des stèles funéraires simplement enrichies d'une partie**

---

<sup>1103</sup> Une belle exception est cette borne mémorielle de forme triangulaire qui porte une grande croix catholique en son milieu et qui, en pleine forêt, rappelle le souvenir de l'« *inspecteur principal des eaux et Forêts H.M.M. Gilles, déporté en Allemagne* », où il est décédé.

sculpturale plus ou moins riche, ce qui, en regard du décret de janvier 1947, les range dans la catégorie des monuments (par exemple, celui de la rue de la Loi à Crémieu , qui porte en creux sur sa partie supérieure, entrecroisés, un drapeau et une palme). C'est le cas, à Saint-Alban-de-Roche , de ce beau monument du hameau de La Grève, déjà cité, qui s'organise en un intelligent triptyque : sa stature verticale est assurée par une longue et haute croix de Lorraine à laquelle s'accote la hampe d'un drapeau qui déploie largement son étoffe, laquelle semble protéger le nom du héros décoré tombé là.

La différence est alors à notre sens plus de degré que de nature entre certaines stèles et certains monuments. En revanche, quelques-uns sont clairement figuratifs, dont nous avons dressé l'inventaire ci-après. Leur nombre s'établit à 29, soit un petit sixième de l'ensemble de notre répertoire <sup>1104</sup>.

Bien peu sont suffisamment originaux pour mériter le qualificatif d'artistique (cf. *infra*) et leur ronde-bosse trahit une influence sculpturale héritée de la vague monumentale de la Première Guerre

mondiale. Les thèmes aussi sont classiques. Ils illustrent les principaux axes du souvenir de la Seconde Guerre mondiale, notamment dans sa dimension résistante.

Ainsi, c'est la figure stéréotypée du maquisard, du patriote, du soldat FFI, du martyr résistant (ces appellations qui accompagnent les monuments étant quant au sens similaires puisqu'elles renvoient toutes à la même expérience du conflit) qui revient le plus souvent. Il est alors la plupart du temps figé dans l'attitude du combattant ou dans la posture de l'exécuté, mais toujours à l'instant où il rencontre la mort et où il devient martyr.

Le monument de Porcieu est exemplaire de ce type de figuration. Deux maquisards succombent. Pauvrement armés (une grenade qu'il s'apprête à lancer pour le premier ; un fusil pour le second, déjà touché et un genou à terre), ils incarnent la vaillance de combattants d'autant plus admirables qu'ils se lancent dans la bataille sans espoir d'en réchapper. Seule la naïve et peu réussie statue en pied du Commandant Nal, à La Tronche, qui le représente sanglé dans sa veste de cuir et coiffé de son béret alpin, scrutant éternellement l'horizon et guettant l'ennemi comme une vigie mémorielle, échappe notoirement à cette obligation mortuaire.

A part, également, les monuments dont la partie sculpturale se contente du *visage* de celui qu'on honore (mais que le visage de Pierre Ruibet, sculpté dans la masse du « pylône » de béton qui se dresse au centre du square qui porte son nom à Voiron, est beau ! ; le monument, inauguré le 6 novembre 1949, est l'œuvre de ce grand artiste local que l'on rencontrera plusieurs fois par la suite, Émile Gilioli ; d'autres visages : celui de Léon Murgier à Saint-Vincent-de-Mercuze ; celui d'Edmond Gallet mort en déportation, à Entraigues, dans le Valbonnais), voire de son *buste* <sup>1105</sup> (c'est deux fois le cas pour le

---

<sup>1104</sup> Certains supports commémoratifs peuvent ainsi s'assimiler à des monuments, soit qu'ils sont partiellement massifs (comme le monument du Col l'Infernet, voué aux morts des maquis de l'Oisans, véritablement impressionnant dans ses dimensions), soit que leur inscription lapidaire large et originale diffère de l'habitude (monument à André Moch à Corenc et celui à René et Jean Gosse à Saint-Ismier).

docteur Valois – et pour le monument de la rue Félix Poulat à Grenoble, et pour celui de Tullins : l'impression de « doublon » est accentuée par le fait que les deux bustes de bronze semblent identiques – ; à La Mure, le buste et le visage aux traits juvéniles d'Yves Turc rappelle qu'il n'avait que quatorze ans quand il fut fusillé en juin 1944).

Certains monuments, sans être des chefs-d'œuvre, possèdent un supplément d'âme grâce à l'effort d'inventivité qu'ils manifestent. Par exemple, celui de Jonage, au lieu-dit « les Bresses », qui montre un FFI agenouillé, dans une position qui semble être celle de la prière, du recueillement, le fusil sur les genoux et le visage tourné vers le sol. Il semble lui-même inciter le « regardeur » à se souvenir des cinq patriotes tombés ici. Mieux, sa figure tutélaire sert de catalyseur à la mémoire de deux groupes différents. Il unit en effet dans un même et pieux souvenir les trois FTPF et les deux GF, unis au combat, associés dans la mémoire globale de la Résistance.

### Document non-communicé par l'auteur.

On y découvre, sur la partie gauche, un résistant fauché par les balles ennemies. Il est désarmé parce qu'il s'agit d'une exécution. A droite, prostré, en attente de l'inéluctable, chaussé de sabots, un déporté. Les deux sont les victimes d'une même barbarie, comme le rappelle d'ailleurs la double inscription qui supporte leur silhouette.

Le monument de Beaurepaire et celui de Chanas ont une réelle puissance évocatrice. Les deux s'attachent à figer, en leurs derniers instants, la silhouette de suppliciés. La figure du fusillé de Beaurepaire<sup>1106</sup> paraît ainsi se replier sur elle-même, comme se recroquevillant sous l'effet de l'impact et de la douleur. La scène est volontairement d'un réalisme cru qui accentue l'effet d'émotion. C'est peut-être encore plus évident à Chanas. De dos, s'accrochant fidèlement à une gigantesque croix de Lorraine, s'affaisse lentement une pauvre silhouette. La scène, nous semble-t-il, conserve encore de nos jours, auprès des observateurs, tout son potentiel d'expressivité sensible ; sa faculté d'expression esthétique est due au dynamisme de la construction. Elle s'affranchit en outre du temps grâce aussi aux inscriptions qui encadrent et soutiennent le groupe sculptural et qui rappellent notamment que les 19 victimes sont de simples habitants, fusillés puis brûlés.

Deux « monuments-stèles » affichent symboliquement le consensus mémoriel. Le plus intéressant est celui de Villard-Bonnot qui présente au passant une main qui sort de terre (du tombeau ?) tenant un flambeau où brûle une flamme qu'on imagine éternelle (comme celle de la Résistance). L'axe central sur lequel figure la main départage deux côtés d'égale dimension : à sa gauche, la stèle de *l'Armée Régulière* ; à sa droite, en miroir, celle des « *Forces Françaises de l'Intérieur* ». Cette main unit les deux groupes en un souvenir posthume placé sous la double égide du patriotisme et de la piété communale (l'inscription lapidaire centrale est en effet ainsi libellée : « *Villard-Bonnot à ses enfants. 1939-1945* »). Ce monument est un véritable monument aux morts de la

<sup>1105</sup> Le buste du docteur Carrier à Saint-Marcellin se distingue notablement (cf. *infra*).

<sup>1106</sup> Quatre gendarmes sont exécutés à Beaurepaire le 5 août 1944.

Seconde Guerre mondiale <sup>1107</sup> .

En cinq occurrences, une *figure féminine* est choisie pour seul référent symbolico-esthétique du monument <sup>1108</sup> . A Nions comme à Toussieu, c'est Marianne et donc la République qui officie. Dans les deux cas, elle accomplit un rite funéraire laïc et républicain : à Nions, elle dépose une palme de laurier assortie de la totémique Croix de Lorraine sur la liste des noms des sept victimes des Allemands ; à Toussieu, elle est agenouillée, une main tenant des fleurs, l'autre cachant ses pleurs. Marianne (les deux fois coiffée du bonnet phrygien) voue les martyrs de la Résistance au long héritage mémoriel républicain, les inscrivant aux côtés des Soldats de l'An II et des Poilus de 14, dans un pieux hommage.

Cette filiation est particulièrement visible sur la « plaque-monument » en l'honneur des gendarmes inaugurée en décembre 1944 <sup>1109</sup> , où une Marianne cuirassée et bienveillante semble veiller un gendarme casqué qui ressemble fort à un combattant de 14-18.

Qui est cette impressionnante silhouette féminine qui fixe le « regardeur » du monument de Beauvoir-en-Royans <sup>1110</sup> ? Le drapé classique de sa tunique fait penser à une héroïne de l'Antiquité : une moderne victoire ? Mais elle ne tient ni glaive ni aucun instrument de combat, simplement une palme funéraire. Marianne, alors, une troisième fois ? L'absence de l'emblématique bonnet phrygien interdit de trancher avec certitude. A notre avis, il s'agit de la France. Son profil stylisé peut paraître dur, il est en fait grave. A défaut de la grâce (symbole de fragilité ?), elle est pourvue d'une imposante placidité, d'une marmoréenne et statique énergie, d'une mâle assurance. Surtout, elle semble entièrement dédiée à l'évocation de ses chers fils disparus <sup>1111</sup> .

## **B – La majorité des discours : identifier, désigner, exhorter/commémorer.**

<sup>1107</sup> A Varcès, on voit cohabiter sur le monument-stèle dédié « *A la mémoire des trois combattants du Vercors fusillés le 27 juillet 1944* » le bonnet phrygien avec la Croix de Lorraine sertie dans le V de la Victoire. Mais ce bonnet phrygien est-il républicain ou communiste ?

<sup>1108</sup> D'autres femmes sont présentes, mais elles se contentent d'accompagner le personnage principal du groupe sculptural (cf. *infra*, le monument du docteur Carrier et celui du premier maquis de France, à Ambel). Et ce n'est que le 10 novembre 1962, près du monument au Docteur Valois, que sera inaugurée « *La stèle à la gloire des héroïnes de la Résistance* » (titre de l'article du *Dauphiné Libéré* du 11 novembre). Mme Jean Bocq découvre la stèle, dont l'inscription rend hommage de manière générique au groupe « social » des combattantes de la Résistance locale : « *A la mémoire des héroïnes dauphinoises de la guerre 1939-1945 qui, fidèles à l'idéal de la Résistance, firent le sacrifice de leur vie pour la libération de la France. Passant, souviens-toi.* »

<sup>1109</sup> Initialement apposée sur les murs de la caserne de l'Alma comme on l'a dit, cette plaque-monument est à présent la propriété de la brigade de Morestel.

<sup>1110</sup> Tout aussi massive est celle qui veille sur les morts de l'entreprise grenobloise Merlin-Gérin (cf. *infra*).

<sup>1111</sup> Détail intéressant : aujourd'hui, sur le monument, figurent gravés dans la pierre deux chamois FFI du Vercors. A son pied, une large plaque de marbre où sont inscrits quelques vers du « dormeur du Val » de Rimbaud. Ces ajouts sont postérieurs à 1964.



Une analyse sémantique des inscriptions lapidaires élargie à l'ensemble de notre corpus s'impose, quelle que soit le type et la nature du support commémoratif. Ce deuxième registre du souvenir, littéraire si l'on veut, vient à notre sens après la forme du monument qui elle s'impose immédiatement au regard et à la perception du passant, dans sa « tridimensionnalité ». Il est cependant lui aussi essentiel car les explications qu'il procure sont un indispensable gage d'intelligibilité du monument.

### 1 – Identifier l'événement.

Que s'est il passé ici et pourquoi ?

Voilà la double question à laquelle les inscriptions qui sont gravées dans la pierre des monuments, stèles et plaques, sont chargées de répondre. La composition interne de l'inscription lapidaire est souvent de même structure. Elle comporte quelques rubriques indispensables à renseigner, qui, si l'on suit par exemple celle de la stèle de Froges, s'établissent ainsi :

<u>Le but de la stèle :</u>	« A la mémoire
<u>Nom des personnes</u>	BELLIN Eugène né le 25/03/1904
<u>qu'elle honore</u> : (agrémenté souvent, comme c'est le cas ici, de leur âge) :	JULIEN Albert né le 02/12/1902
<u>L'action :</u>	BRUTI Santé né le 31/10/1901
<u>La date :</u>	Fusillés par les Allemands
	le 22/08/1944 »

Des variantes existent évidemment. La plus courante est celle, déjà signalée, qui précise le lieu par l'adjonction le plus souvent du simple adverbe « ici » qui marque la fidélité topique du support. Très souvent également, l'inscription s'augmente d'une formule d'exhortation, d'un commandement mémoriel, comme nous le verrons plus avant.

Reste que l'essentiel consiste bien à dire et à écrire ce qui s'est passé. Là encore, on trouve d'après les inscriptions deux catégories d'événements qui s'ajustent exactement à celles qui se dégagent de la morphologie monumentale que nous avons esquissée plus haut. Placées génériquement sous le signe de la mort, ou bien les inscriptions parlent des combattants morts les armes à la main, ou bien des fusillés et exécutés. Bien qu'ils soient souvent associés, qu'il s'agisse de résistants ou de « civils » implique pour la catégorie des « exécutés » une nuance d'identification. Aux premiers est en général réservé l'expression « *Martyrs (ou Héros) de la Résistance* ». Pour les seconds, on parle plus volontiers de « *Victimes* » (c'est le cas sur la stèle de Charnècles) ou bien d'« *otages* » (par exemple, la plaque commémorative de Vif, intéressante par ailleurs puisque son inscription précise *qui honore qui* : « **La Résistance de Vif en souvenir des onze otages 1112 ...** » ).

Parfois, on assimile volontairement les deux catégories, les embrassant dans un patriotique hommage global ( « *A nos martyrs de la libération* » clame le monument de Chanas , l'inscription rédigée par M. Berut, « *Maire de la Libération* » ,

précisant qu'ont été massacrés et brûlés « *Nos habitants innocents* » ).

« *Martyrs ou/et Héros* » donc, près de quarante-cinq fois . Mais aussi « *Patriotes* » pour un cinquième des inscriptions <sup>1113</sup> , « *Français* » pour le tiers d'entre elles. « *Camarades* » (et même « *Nos camarades* » précise la plaque apposée par l'AS à Meylan, privatisant en quelque sorte le souvenir des deux membres du groupe Biviers tombés là <sup>1114</sup> ) plus rarement. Et « *Vaillants F.F.I.* » (ou FTPF, ou GF, c'est selon) en une dizaine d'occasions.

Parfois, on précise le grade de la personne honorée (ainsi de la stèle en mémoire du « *Capitaine Étienne Poitou* » inaugurée par les anciens de la Compagnie Stéphane en octobre 1953 à Laval). Très souvent, on mentionne l'âge, en général pour rappeler la grande jeunesse de ceux qui sont tombés, comme ici à Brignoud.

Toujours les formules évoquent la Résistance à travers son volet patriotique, que ces héros soient « *tombés au champ d'honneur* <sup>1115</sup> », « *morts au champ d'honneur* <sup>1116</sup> », « *morts pour la France* <sup>1117</sup> », « *en accomplissant une mission dangereuse* <sup>1118</sup> », « *victimes du devoir* <sup>1119</sup> » ; pour la « *Libération* <sup>1120</sup> », « *Mort pour la France et pour la Liberté* <sup>1121</sup> », « *à l'ennemi* » pour beaucoup des plaques du Vercors, ce qui implique une vision plus militaire du conflit. La mémoire communiste s'intègre parfaitement dans cette vision nationale (voire nationaliste) de la Résistance, comme le rappelle l'inscription qu'on peut lire sur le soubassement du monument de Pusignan :

<sup>1112</sup> Cette plaque rappelle que la rafle a eu lieu à Vif et renvoie explicitement à la stèle où furent fusillés les onze otages et qui se dresse au col du Fau, sur la commune de Monestier-de-Clermont : « *Le Résistance de Vif en souvenir des onze otages [liste des noms] pris dans cette rue le 20 juillet 1944 de 16 heures à 18 heures et lâchement assassinés par les hordes nazies le jour même à 20 heures au col du Fau.* » Laquelle stèle répond comme un écho à la plaque qui rappelle qu'« *Ici dans cette carrière ont été fusillés les onze otages de Vif* ».

<sup>1113</sup> Variante : « *Nos Compatriotes* » pour les six fusillés de Montalieu.

<sup>1114</sup> A Autrans, place Julien Bertrand, une plaque commémorative individuelle évoque, selon la même logique « *Notre camarade Salliquet André* ».

<sup>1115</sup> Stèle en l'honneur de Stéphane et des morts de la « *Compagnie Stéphane* ».

<sup>1116</sup> Plaque de Saint-Marcellin en souvenir du « *Lieutenant Camille Monnier* » et de « *Jean Rony* ».

<sup>1117</sup> Comme les « *patriotes Louis Toussaint et Revol* », à Malleval.

<sup>1118</sup> Deux membres du « *Groupe Biviers* ».

<sup>1119</sup> Plaque en la mémoire des quatorze policiers grenoblois place de Gordes à Grenoble.

<sup>1120</sup> Chanas, déjà cité ; plaque commémorative du Champ-de-Mars, à Bourgoin-Jallieu : « *Ici sont tombés pour la Libération de Bourgoin-Jallieu le 23 août 1944 Bourrelet Louis, Borgrivant Sébastien, Bianchi Louis.* »

<sup>1121</sup> Stèle aux six fusillés de Saint-Paul-de-Varces.

« **Bataillon Henri Barbusse** <sup>1122</sup> . **F.T.P.F. tenant en échec l'ennemi ; par votre combativité et votre courage, vous avez donné une journée de gloire à la France. LA NATION VOUS ADMIRE** ».

Après l'identification de l'événement, vient le temps de la désignation de l'ennemi.

## 2 – Désigner l'ennemi.

Toutes les inscriptions ne font pas mention du responsable de la mort des héros qu'elles commémorent : au contraire, la majorité d'entre elles ne cite pas son identité. Il ne faut pas voir là un manque, mais plutôt une ellipse. A quoi sert en effet de préciser que « **Raymond Grimstayn dit Antoine tué le 25 avril 1944 à l'âge de 24 ans au cours d'un engagement** » l'a été par les Allemands, doivent se dire ceux qui sont à l'origine de l'apposition de cette plaque ? Pour eux, la date fait sens. Peut-être ne mesurent-ils pas, dans l'urgence mémorielle à laquelle ils répondent à l'époque (juste après-guerre), qu'une déperdition de sens peut prospérer sur cette ellipse.

De manière nette, quand il est cité, le responsable, c'est *l'Allemand*, encore qu'en l'occurrence, les nuances lexicales soient d'importance.

En effet, quand il apparaît seul (sur l'inscription de la stèle de Saint-Paul-de-Varces, ou sur celle du hameau de Grignon), le terme peut se contenter de renvoyer à une vision classique de la Seconde Guerre mondiale, continuation, sur les mêmes bases d'opposition nationale, de celle de 14-18 <sup>1123</sup> . Mais qu'il se glisse dans une phrase comme celle-ci : « **Ici, les Allemands ont achevé Sylvestre Bianzani tombé le 22 août 1944 pour la libération de la France** <sup>1124</sup> » , et il se charge d'une connotation d'emblée péjorative. On est d'un coup plus dans le cadre d'une guerre nationale, puisque des soldats en « *achèvent* » d'autres... De même, quand les rédacteurs de l'inscription de la stèle de Montalieu écrivent : « **Le 1er août 1944, les Allemands, passant dans ce village, ont pillé, violé et massacré nos compatriotes** », il n'est plus possible de se tromper sur la radicale différence de nature qui caractérise le dernier conflit <sup>1125</sup> . D'ailleurs, les formules se font parfois très explicites, usant à maintes reprises de l'adverbe « *lâchement* », associé aux termes forts d'« *assassinés* » (Jallieu, Champ-sur-Drac) de « *fusillés* » (Seyssinet-Pariset) ou de « *massacrés* ».

<sup>1122</sup> Du nom de l'auteur du *Feu*, mort en 1935, prix Goncourt 1916, dont les derniers ouvrages célébraient la Russie soviétique.

<sup>1123</sup> Nous ne sommes pas pleinement d'accord avec Annette Wierwiorka et Serge Barcellini quand ils pensent que ce terme est par définition « *dépourvu de toute connotation* » (*op. cit.*, p. 21). Il faut impérativement tenir compte du contexte plus large de la phrase en son entier.

<sup>1124</sup> Stèle de Saint-Alban-de-Roche. C'est nous qui soulignons.

<sup>1125</sup> Quand les inscriptions précisent qu'« *Ici 21 patriotes ont été fusillés par les Allemands* » (souligné par nous), comme sur la stèle de Communay, on est à notre sens dans la même logique dépréciative : une armée régulièrement engagée dans une guerre « normale » ne *fusille* pas ni *n'assassine* (plaque de Malleval) ses prisonniers.

Si on trouve rarement utilisé, seul, le substantif « Allemands », il est en revanche maintes fois employé pour qualifier un autre mot (exemple : « *Hommage aux martyrs de l'Occupation allemande* », à Champier). Il acquiert alors une dimension de dénonciation supplémentaire : « *Barbarie allemande* » à Jallieu, Murinais, Varcès, Mizoën, Monestier-de-Clermont, Saint-Maurice-en-Trièves, Lalley, Claix ; « *atrocités allemandes* » à Charnècles ; « *police allemande* » à Grenoble, pour la plaque en mémoire de Jean Bisté. On désigne alors le mal par son nom, redoublant parfois d'efforts pour qu'on ne s'y trompe pas. L'exemple de l'inscription de la plaque commémorative de la Place de la Libération de Rives est en ce sens très révélateur :

**« Ici le 13 juillet 1944 Quatre patriotes Furent lâchement assassinés Par les barbares allemands »**

Pour une mention des « *armées d'occupation allemandes*<sup>1126</sup> », terme apparemment neutre, mais on précise que les troupes « *ont torturé et tué d'innocents otages au mépris de tout droit humain* » (monument de Voreppe), on trouve six mentions du terme « *nazi* » seul (« [...] *assassinés par les nazis* » à Saint-Priest, à Pont-de-Claix, et chemin des Martyrs à Grenoble ; « [...] *lâchement assassiné par les Nazis* », à La Mure ; la même expression sur le monument à la mémoire d'Yves Turc, toujours à La Mure et à Corenc, sur la stèle monumentale à la mémoire d'André Moch, puisqu'on rappelle que « *son ami Robert Cohen , ses cousins Jean-Pierre et Henriette Kahn , leur fille Françoise âgée de quatre mois arrêtés et déportés par les nazis* » ; cf. *infra*, notre passage sur la mémoire juive).

Huit fois le terme est employé comme qualificatif (deux fois accolé au mot « *horde* » à Corps, une fois au Percy-en-Trièves ; à celui de « *Barbarie* » à Grenoble pour la plaque commémorative de la Police et celle de la caserne de Bonne, inaugurée par l'Association des Suppliciés et des Internés Politiques de la Gestapo, en même temps que celle du 28, Cours Berriat et du 37, « *ex-Boulevard Maréchal Pétain* » – les trois sont identiques ; à celui de « *Bagne* » au hameau du Mûrier). La « *Gestapo* » est citée six fois (deux fois à Vizille et une fois à Vif, pour des « *assassinats* » ; une fois à Entraigues, une deuxième fois à Saint-Marcellin et enfin à Saint-Martin-d'Hères, au « *Mûrier* » toujours, pour des déportations), mais jamais les « *S.S.* » et une seule fois « *Hitlériens* » sur la stèle de Salagnon : « [...] *les envahisseurs hitlériens* »). Chose curieuse, nous n'avons rencontré que deux fois le terme de « *Boche* » qui ressortit pourtant du domaine à la fois national (référence à la Première Guerre mondiale) et d'un registre de langue populaire<sup>1127</sup> (« *Ici le 26 novembre 1943 a été lâchement assassiné par les Boches le Résistant Patriote Roger Guigue [...]* » à Meylan et une autre fois à Autrans, dans le Vercors). Même constat pour le qualificatif « *germanique* », choisi une seule fois, à Chanas : « **Le 20 août 1944 furent massacrés et brûlés en ces lieux par les hordes germaniques.** »

Ces termes se croisent et se mêlent, tissant un subtil répertoire de désignation de l'ennemi<sup>1128</sup> qui va du plus « froid » au plus accusateur, mais qui distingue également

<sup>1126</sup> Et trois, proches dans l'esprit, de « *l'occupation allemande* » (à Champier, à Nantoin et à Theys).

<sup>1127</sup> En revanche, pas de « *Teuton* », de « *Germain* » ou de « *Huns* ».

<sup>1128</sup> Terme que n'avons d'ailleurs pas rencontré.

registre national (Allemand) et registre idéologique (Nazis), l'Allemagne « éternelle » contre laquelle on est toujours en guerre (on observe là, en pleine croissance, le mythe de la « Guerre de Trente Ans ») et l'atroce – mais provisoire – système politique totalitaire que l'on vient de mettre à bas.

Faisons d'ailleurs confiance au « passant » et gageons qu'interpellé par la sobre et elliptique formule de la stèle des Côtes d'Are, il comprend de qui il est question quand il lit simplement : « *Aux victimes de la Barbarie.* » Ce dernier terme, seul, détaché, semble encore mieux visible et plus fort, comme quand celui de « *Fascisme* » s'oppose à la République sur le socle du monument des déportés à Grenoble.

Mais l'ennemi, ce n'est pas que l'autre, l'étranger, qu'il soit « *allemand* » ou « *nazi* ». Il se recrute aussi chez les *Français*. Dès la libération et durant toute notre période, les concepteurs des monuments et les rédacteurs des textes lapidaires n'hésitent pas à désigner la responsabilité des forces de répression dépendant de Vichy. Globalement, on ne rencontre cependant qu'une dizaine de mentions d'une responsabilité française. De plus, quelle qu'elle soit, elle est la plupart du temps associée dans la désignation à l'ennemi étranger<sup>1129</sup>.

L'inscription de la stèle à la mémoire de Paul Vallier, inaugurée à Fontaine en 1946, est ainsi relativement exceptionnelle, qui insiste sur la dimension de « guerre civile » que comporte aussi la Seconde Guerre mondiale :

**« Ici le 22 mars 1944 PAUL VALLIER (GARIBOLDY) Héros de la Résistance Est mort pour la France En combattant seul contre Onze traîtres à la Patrie Français n'oublions jamais »**

Les deux dernières lignes du texte fonctionnent en résonance : les « *traîtres à la Patrie* » ne sont pas de vrais « *Français* ». On retrouve cette insistance sur le « dévoiement » antipatriotique de ces mauvais Français à plusieurs reprises : deux plaques à Saint-Marcellin parlent ainsi des « *traîtres* » ( « *les Allemands et les Traîtres* » pour celle en l'honneur du docteur Carrier, rue Colombie ; « *les traîtres et la Gestapo* », pour celle de la rue du Vercors ). Alors que le monument de Claix est dédié « *aux victimes de la barbarie allemande et de ses complices* », la *Milice* est citée une fois pour elle-même, à Monestier-de-Clermont : « [...] *Lieutenant Jacques Mole arrêté en cet endroit par la Milice.* »

Quand l'inscription se fait plus précise et indique les qualités le nom de la force de répression, il n'est alors pas obligatoirement associé à son « homologue » allemand dans une même réprobation : « *Ici furent fusillés le 8 juillet 1944 par la Milice et les Allemands 10 martyrs innocents [...]* » à Saint-André-le-Gaz ; « *lâchement assassinés par les Allemands et la Milice* », pour la plaque des gendarmes, sise actuellement à Morestel, mais « *arrêtés par la Gestapo et la Milice le 10 mai 1944* » sur le monument aux 6 déportés de La Tour-du-Pin.

**Cette relative discrétion ne veut pas dire absence. Elle ne signifie pas non plus distorsion mémorielle et ne traduit aucune frilosité de la part des concepteurs/rédacteurs devant la reconnaissance, supposée difficile, de la part**

---

<sup>1129</sup> Sans que l'ordre d'apparition (d'abord les Français ou les Allemands) ne signifie forcément quelque chose.

spécifiquement française de la répression de la Résistance. Simplement, la mémoire suit l'histoire et la cartographie des inscriptions est globalement la même que celle des actions. Sauf pour la plaque qui honore la mémoire de Roger Guigue : incriminant les « *Boches* » dans sa première mouture, l'inscription ne cite plus personne quand une stèle remplace la plaque, dans les années 1980. Or, on retrouva sur son cadavre un message qui identifiait le crime du côté français : « *Abattu par les anti-terroristes, sa mort répond de celle d'un patriote* », signé **MNAT (Mouvement National Anti-Terroriste)**. En cette occurrence, mais c'est la seule, la distorsion entre histoire et mémoire est patente <sup>1130</sup>.

### 3 – Exhorter le passant.

L'exhortation, quelle que soit son registre, n'est pas obligatoire : on ne la trouve pas sur toutes les inscriptions. Quand elle existe, elle interpelle le « regardeur » d'une façon en général impérative, comme en témoigne le comminatoire point d'exclamation qui la ponctue parfois (à Montalieu, par exemple) ou la graphie différente et plus grosse dans laquelle elle est rédigée (Crémieu, Charnècles, etc.).

Quelle que soit leur formulation, les exhortations sont des commandements du souvenir. Elles peuvent intimer l'ordre, soudain, de s'immobiliser, la stature statique seule permettant de bien se recueillir (« *Passant, arrête-toi* », au pont Charvet, à Sassenage). Le plus souvent, elles dispensent par le tutoiement dont elles usent à l'égard du « regardeur » un sentiment d'impérieuse égalité (« *Passant, souviens-toi* », à Saint-Martin-d'Hères, place du Château à Vizille, à Grasse-en-Vercors, etc.).

D'ailleurs, l'expression la plus répandue est bien celle-ci, choisie à juste titre par Serge Barcellini et Annette Wiewiorka pour intituler leur ouvrage, tant elle revient souvent (une quarantaine de fois pour le département) <sup>1131</sup>. Parfois, elle est destinée à qui passe, sans autre indication précise (« *Vous qui passez, souvenez-vous* » à Voreppe), ou alors à la communauté locale : « *Saint-Marcellin Souviens-toi* » sur les deux plaques du village. Presque toujours l'inscription est brève et vaut ainsi sommation. Elle claque comme un absolu impératif. A noter trois des plus intéressantes exceptions à cette règle de la « contraction » : l'exhortation de la stèle de Crémieu, qui dit : « *Passant souviens-toi qu'ils ont souffert pour que tu vives libre* » ; « *Passants souvenez-vous que le sang de ces martyrs a coulé pour que vive la France* » à Bourgoin et surtout les deux longs paragraphes du monument de Chanas :

**« Le 20 août 1944 Furent massacrés et brûlés En ces lieux Par les hordes germaniques Nos habitants innocents. A nous tous qui restons Sachons que c'est leur sang Avec celui de tant d'autres Qui nous a permis l'espérance . Louis BERUT (Maire de la Libération) »**

Dans l'écrasante majorité des cas, l'injonction est clairement mémorielle, qu'elle soit

<sup>1130</sup> ADI, 13 R 986, « État statistique des tués, fusillés civils, déportés, F.F.I. disparus dans l'Isère »

<sup>1131</sup> On trouve à peu près dans les mêmes proportions les termes « *passant* » (ou « *passant s* ») et « *Français* » (ou « *Français* » au pluriel).

positive (« Passant, souviens-toi ») ou plus « négative », par la précaution qu'elle prend d'inciter le spectateur à un surcroît de vigilance (« N'oublions plus jamais »), à Seyssinet-Pariset, sur la plaque en souvenir d'André Balme ; « Français, n'oublions jamais ! » à Fontaine, sur le monument Paul Vallier. L'usage de la première personne du pluriel implique une notion accrue de communauté des « concepteurs » et des « regardeurs », réalisée dans le souvenir du héros. L'exhortation de la plaque de Murinais redouble même sa demande : « Vous qui passez Souvenez-vous [texte de l'inscription] Vous qui passez N'oubliez pas. » La citation renoue peut-être avec une certaine tradition religieuse quand elle fait appel au latin d'église (« In Memoriam » sur la stèle aux 48 martyrs du Polygone, à Grenoble<sup>1132</sup>). Mais nous n'avons (mise à part l'exception notable du Chemin de Croix de Valchevrière) trouvé que très peu de demandes de prière si ce n'est cette citation de Victor Hugo, qui est aussi un éloge du sacrifice et de la mort consentie, à Corps, sur le monument en mémoire de Dominique Mounier.

**« Ceux qui pieusement sont morts Pour la Patrie Ont droit qu'à leur cercueil La foule vienne et prie<sup>1133</sup> »**

Les exhortations qui n'incitent au souvenir parlent alors d'« Honneur » (Malleval, « Honneur à sa mémoire » ; « Honneur à un brave » au Versoud), d'« Hommage » (« Le personnel de la S.N.C.F. en hommage à ses glorieux morts », sur la plaque des cheminots inaugurée avec difficulté en 1947<sup>1134</sup>), ou de « sacrifice » (« **Que leur sacrifice soit toujours vivant à nos yeux** », sur la plaque de la police grenobloise ; « **leur exemple demeure, leur sacrifice ne sera pas vain** », sur la plaque du 12 de la rue de Bonne).

Une plaque commémorative atteint même à une certaine redondance, tant son texte est saturé d'ordres de mémoire :

**« A la Mémoire De Henri GENIN Lâchement assassiné Par les Allemands Le 15 juillet 1944. Passants, souvenez-vous De cette victime De la Barbarie Allemande Anniversaire. Souvenir Regrets »**

De même, mis à part cet extrait tiré du verbe – ô combien adapté à la circonstance – de Péguy, qui figure sur le monument des déportés de Gilioli, à Grenoble, on ne trouve pas de citation littéraire, poétique, philosophique, historique ou religieuse :

**« Que les pâles martyrs penchant leurs lentes palmes écoutent cet ensemble ainsi qu'un chant nouveau. Les palmes des martyrs ne sont pas comme Les feuilles de nos arbres, Les palmes des martyrs ne meurent pas Mais elles verdissent éternellement<sup>1135</sup> »**

Au total, bien peu de ces inscriptions optent pour une tonalité emphatique. Discrétion,

<sup>1132</sup> Place de la Libération, à Rives, on a également un de ces « livres du souvenir » qu'on trouve à cette époque en grand nombre dans les cimetières : sur la page de gauche, en son travers, sous une couronne mortuaire en relief, l'inscription « *Souvenir* ».

<sup>1133</sup> Victor Hugo, *Hymne*, 1831.

<sup>1134</sup> La cérémonie d'inauguration est remise plusieurs fois en raison des grèves de cette « année terrible ». AMG, 1 M 90-1 M 90<sup>1</sup>.

<sup>1135</sup> La devise de tel groupe de Résistance, à l'occasion (ici à Livet-et-Gavet), peut puiser dans le réservoir des citations historiques françaises : « *La Section Peletier [...] Fidèle à la devise de l'A.S. : La liberté ou la mort !* » Souligné par nous.

pudeur et sobriété sont au contraire de mise. Mais les textes peuvent aussi être polyvalents, comme celui du monument de Pusignan, que nous avons déjà cité, parce qu'il évoquait la mémoire nationaliste du Parti communiste. Il faut le mentionner de nouveau ici car c'est le seul exemple isérois d'une exhortation, intégrée en outre dans le corps d'un petit développement, qui s'adresse non plus au « Passant », mais aux « Restants » en quelque sorte : **« Bataillon Henri Barbusse . F.T.P.F. tenant en échec l'ennemi ; par votre combativité et votre courage, vous avez donné une journée de gloire à la France. LA NATION VOUS ADMIRE. »**

Pour être indirecte, la convocation est aussi, nous semble-t-il, plus efficace.

### C – Les exceptions.

Une petite vingtaine de ces « pierres de mémoire » mérite, soit par l'événement qu'elle rappelle, soit par leur forme, soit par l'inscription que celle-ci supporte, d'être considérée à part, tant elles échappent à la norme administrative ou à la moyenne commémorative.

Ainsi, par exemple, du monument inauguré en octobre 1946, pratiquement trois ans jour pour jour après l'attaque du Maquis de Tréminis. Si le nom de 19 combattants apparaît bien sur les deux stèles qui encadrent le pilier central, nulle part il n'est fait mention directe de leur sort, dont on se doute qu'il rime avec mort, mais sans qu'aucune inscription ne le certifie. Au contraire, le texte lapidaire central insiste en majuscules sur le fait que ce monument s'élève **« EN COMMEMORATION DU COMBAT »** et non pas des victimes du combat. L'accent est donc pour une fois volontairement mis sur *l'action* (dans une optique très militaire), et non pas sur son issue.

Certaines plaques commémorent donc autre chose que la mort. C'est le cas, par exemple, de celle de Murinais :

**« Vous qui passez Souvenez-vous. Ici se dressait le château de Murinais Fier souvenir du glorieux passé Dauphinois Centre de Publications Clandestines et Siège de l'École des Cadres du Vercors Incendié par la barbarie allemande Le 20 décembre 1943 Vous qui passez : N'oubliez pas <sup>1136</sup> »**

La plaque située sur un des murs du foyer municipal de Bourg d'Oisans est elle à la charnière de deux expériences, puisqu'elle dit que

**« Dans ce FOYER MUNICIPAL 250 habitants de Bourg d'Oisans et des environs furent emprisonnés par les Allemands les 13 et 14 août 1944 Six d'entre eux furent assassinés Vingt-deux autres emmenés comme otages Ne devront leur salut qu'à la Libération De Grenoble »**

Et la plaque de bronze apposée à Theys qui rappelle elle simplement que **« Le 4 juin 1944 cette commune fut occupée par les troupes allemandes à la recherche du maquis de Theys »**, quelle mémoire illustre-t-elle, à défaut d'une mémoire combattante ? Celle d'une Résistance passive de la commune, réelle puisque ayant motivé une occupation pourtant très ponctuelle ? Plus ténu, et pour tout dire anodin, l'événement local ne

---

<sup>1136</sup> Reynier répond le 8 septembre 1946 au « Président de la Résistance » de Vienne qui lui adressait via le sous-préfet de Vienne une demande d'apposition de plaque commémorant la destruction d'une maison, que, pour le coup, c'est impossible ; in ADI 13 T 3/26. Voir annexe n° XXVI.



parvient logiquement pas à déboucher sur une mémoire claire.

Beaucoup plus originale est l'inscription de la plaque sise au cimetière de Seyssinet-Pariset, qui pose d'angoissantes et touchantes questions, lesquelles évoquent bien à notre sens la radicale singularité de la Déportation :

**« En souvenir du sous-lieutenant F.F.I. BALME André - Classe 1941 - Déporté en Allemagne Le 18 mai 1944 IL Y EST MORT Et nul n'a jamais su Où ? Quand ? Ni Comment ? N'oublions jamais »**

Intéressant aussi, ce libellé du texte de la borne de départ du chemin de Croix de Valchevrière, car il prouve que la guerre, y compris quand elle est mondiale, est d'abord perçue dans sa chronologie locale : **« Ici commence le chemin de Croix érigé sur la route de Valchevrière après la guerre 1939-1944<sup>1137</sup> . »**

Révélatrice également, cette fois de l'union posthume des défunts au sein de la mémoire résistante, l'inscription de la stèle de Crémieu. Placée sous la protection de l'expression générique « *A nos martyrs de la Résistance de Crémieu* », elle est à la fois *stèle funéraire*, *cénotaphe* et *mémorial*, puisqu'elle regroupe les noms de tous les morts de la commune, mêlant « *fusillés* » et « *déportés* », « *lieutenant* » et « *général* ».

Enfin, on a en Isère, à Salagnon, l'exemple d'une stèle monumentale qui comporte un long texte aux accents parfois presque enfantins, qui nous paraît être représentatif à la fois d'un style littéraire (celui de l'histoire naïve) et de l'imbrication d'au moins quatre mémoires croisées (Réfractaires/Patriotes ; Maquisards ; FTPF ; Massacrés)<sup>1138</sup>.

**« Pour que vive la France Pour ne pas qu'elle tombe dans l'esclavage et La servitude, sept jeunes gens de vingt ans Avaient résolu de ne pas partir en Allemagne Ils s'étaient groupés dans cette maisonnette Sous l'autorité de la grande organisation des Francs Tireurs et Partisans Français. Insuffisamment armés et en état d'infériorité Numérique, ils succombèrent brûlés vifs après Un combat héroïque contre les envahisseurs hitlériens »**

Mais les exceptions les plus notables se rencontrent dans le champ des *formes monumentales*. Peu nombreuses cependant (13), elles peuvent se répartir en deux catégories.

### **1 – Les originaux.**

Parfois, l'originalité tient à un détail. Ainsi, de ces quatre obus qui, reliés entre eux par une lourde chaîne, délimitent strictement l'espace du monument aux 7 fusillés du 20 juillet 1944 à Claix. L'emprunt à la tradition des monuments aux morts de la Première Guerre mondiale est évident, qui, en même temps qu'il tisse une filiation de l'un à l'autre des deux conflits mondiaux, permet d'insister sur la dimension militaire de la Résistance (3 des 7 victimes sont des gendarmes) et surtout de consacrer symboliquement à la Patrie l'enclos ainsi réservé du monument. Cette véritable enclave de terre sacrée, portion d'un « champ

<sup>1137</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>1138</sup> Est-ce pour cette raison que sa structure de base semble elle aussi construite en abyme ? Cf. photographie en annexe n° XXVII.

d'honneur » local, diffère cependant radicalement dans l'inspiration de ses modèles. Après la Première Guerre mondiale, il s'agissait de créer artificiellement un lien depuis le lointain champ de bataille jusqu'au terrain communal, par l'adjonction de ces obus ramassés justement à l'endroit où étaient tombés « *les enfants de la Commune morts pour la France* » et qui les rattachaient à leur terre natale. En revanche, à Claix, le monument s'élève bien à l'endroit précis où eut lieu l'exécution : les obus traduisent donc, ou une difficulté à s'affranchir de l'influence monumentale des années vingt, ou un supplément de cantonnement spatial du souvenir des héros <sup>1139</sup>.

C'est aussi de symbolisation du local qu'il est question avec le monument qui s'élève à Gresse-en-Vercors, puisque sa forme est clairement une reproduction du Mont-Aiguille, emblème s'il en est du Trièves. On est d'ailleurs étonné qu'il s'agisse là du seul exemple, dans une région à la géographie si particulière, d'un monument dont les concepteurs choisissent à dessein de l'identifier, dans sa structure même, au fait montagnard local. A la fois sobre et beau, par l'évidence du rapport symbolique qu'il crée immédiatement, il conserve une grande capacité d'évocation spontanée si l'on peut dire <sup>1140</sup>.

Une autre forme de spécification de la mémoire par l'entremise du monument, plus sociale cette fois, est illustrée par celui qui fut édifié rue Pierre Sépard à Grenoble, à la mémoire des Cheminots de la SNCF morts entre 1939 et 1945. On y découvre un homme au torse puissant et nu, appuyé dans une posture de deuil et de recueillement sur une lourde masse. Derrière lui, en relief, une enclume. A ses pieds, sous la plaque de bronze où sont inscrits les noms de ses « collègues/camarades » défunts, très stylisée, une locomotive à vapeur, dont on devine les tampons et dont on aperçoit le panache de fumée blanche qui s'échappe de sa cheminée. Le sens de lecture du monument est donné par la direction du regard de l'ouvrier. De gauche à droite, de bas en haut, selon un axe diagonal classique (son regard – et donc le nôtre – va jusqu'à la locomotive, traversant la plaque où on lit : « **R.F. En passant devant ce monument, souvenez-vous du sacrifice de ces cheminots afin que vous puissiez vivre libre** » ). Fier d'abord de sa fonction, le cheminot a dans les mains son outil de travail, et non pas une arme. Image d'une mémoire ouvrière résistante et combattante et aussi allégorie de la Reconstruction, en cette année 1947 (date de l'inauguration du monument) si chargée en conflits sociaux ? Cette vignette monumentale semble en tout cas emprunter au fonds culturel cinématographique commun qui, en dix ans, des luttes sociales mises en scène dans *La Bête humaine* (Renoir, 1936) à celles de la Résistance (*La Bataille du Rail*, René Clément, 1946), a fait des « travailleurs du rail » les emblèmes vivants et « l'avant-garde » des combats des classes populaires.

<sup>1139</sup> D'autres monuments, et même de simples stèles, ferment ainsi leur espace, comme pour mieux cloisonner le lieu de l'exécution ou du combat, et créer l'indispensable distance matérielle avec le passant quotidien. Seul un pieux hommage peut alors aider à franchir cette distance (monument du Pas de l'Aiguille, à Chichillianne, inauguré à l'été 1946 ; celui de Gières, qui ménage lui une entrée ; pour la stèle en l'honneur de la Compagnie Stéphane, inaugurée en octobre 1953, il semble que les barrières de béton aient été ajoutées plus tard, etc.). De même, il semble que les obus qui entourent l'escalier monumental du « Mémorial du Maquis de l'Oisans » (cf. panneau indicateur actuel) ne figuraient pas sur le terre-plein lors de son inauguration en novembre 1947.

<sup>1140</sup> Sur ce cliché pris par le major Fouyat, on remarque le chamois FFI des Pionniers du Vercors. Il ne figure pas sur le monument lors de la campagne de photographie entreprise en 1960 (cf. *infra*, notre chapitre sur le Vercors).

Mais c'est aussi une mémoire plus corporatiste qui se noue là, voire une mémoire à usage uniquement privé. En effet, le monument est situé rue Pierre Sénard<sup>1141</sup>, c'est-à-dire près du dépôt de la SNCF ; il est visible surtout donc par les cheminots qui travaillent aux ateliers de la gare de Grenoble. C'est à eux – et peut-être à eux seuls – qu'il est destiné. Pour le public des voyageurs, dans la gare, une autre plaque recense les 31 « *glorieux morts* » auxquels « *le personnel de la S.N.C.F. [rend] hommage* », qu'ils soient « *morts en service* », « *morts pour la Libération* », « *otages fusillés* », « *morts au champ d'honneur* », « *morts en camp de concentration* ».

Enfin, triplement original est le monument à la mémoire d'Ernest Granier, à Roissard. Il est signé du marbrier grenoblois Avagnini, spécialisé dans les monuments funéraires puisqu'il travaille à Saint-Roch<sup>1142</sup>, ce qui n'est pas sans influencer son style. Il est baptisé – seul de toutes les pierres du souvenir du département – du titre de « *Mémorial* ». De plus, il adopte dans son bâti la forme d'une croix catholique. Enfin, citant le grade de la victime (Capitaine), sculptant dans la masse de la pierre ces deux décorations, il s'orne également d'une épée, croix sur la croix en quelque sorte, constituant ainsi un ensemble commémoratif nettement connoté du côté militaire. A défaut d'être esthétiquement une réussite, il affiche on ne peut plus clairement une identité mémorielle « *militariste* ».

## 2 – Les artistes.

Une figure émerge nettement d'entre les sculpteurs, marbriers, statuaires (et pas encore architectes<sup>1143</sup>) qui consacrent, dans la région grenobloise, une part de leur talent à la représentation monumentale de la Seconde Guerre mondiale : il s'agit bien entendu d'Émile Gilioli. A notre sens – mais l'interprétation sémiologique de l'art monumental est aussi affaire de goût et donc de subjectivité –, il est le seul qui, actif de 1944 à 1964, mérite qu'on le considère comme un *créateur* au service de l'art monumental commémoratif.

En effet, sur les 10 monuments dont nous pensons qu'ils affichent des prétentions artistiques, 5 sont dus à la main et à l'œil de Gilioli. On peut en revanche passer rapidement sur les quelques autres tentatives « artistiques », plus ou moins heureuses.

D'un intérêt esthétique limité, la « *Vierge de la Libération* » que sculpte Michel Chauvet dans son atelier de Corenc-le-Haut permet simplement de se faire une idée des projections de sens qu'elle suscite chez les catholiques de la région. Ainsi, quand *Le Réveil* rend visite, le 29 juillet 1946, au « **sculpteur Michel Chauvet, qui taille une monumentale “Vierge de la Libération”** », on apprend que celle-ci « **symbolisera la Libération. Michel Chauvet, dans son âme et dans son esprit, a voulu traduire dans une pierre qui défiera le temps, non une libération de telle ou telle barbarie, mais la**

<sup>1141</sup> Cf. *supra*, notre partie sur la toponymie urbaine.

<sup>1142</sup> C'est le cimetière de Grenoble. Il est rare qu'un statuaire ou un marbrier signe ses œuvres.

<sup>1143</sup> Ce sera pour plus tard, dans les années 1980 et surtout 1990. Cf. la conclusion de ce chapitre.

***libération de toutes les puissances du mal qui enchaînent l'homme ici bas***<sup>1144</sup> ».

Le ciseau de Chauvet fait aussi sortir de la pierre un gigantesque et puissant gisant à Malleval, inauguré en 1947.

L'arc déployé du corps de cette manière de « dormeur du val » résistant, qui semble comme embrasser les noms des 46 victimes inscrits dans le socle du monument et dont le profil se découpe sur celui des falaises du Vercors, est impressionnant. L'ensemble n'est-il pas cependant un peu lourd ?

De même, le « ***monument, œuvre du sculpteur Papet, élevé à la mémoire des membres de notre personnel morts au champ d'honneur***<sup>1145</sup> », rue Henri Tarze, par la direction du siège social des Établissements Merlin-Gérin, à Grenoble, et qui représente une très colossale femme agenouillée, figée dans une attitude qui semble autant devoir à la colère qu'au recueillement, n'est guère convaincante. Peut-on dire de ce monument qu'il est « raté » ?

Sa configuration générale n'est pas d'ailleurs sans rappeler le style du maquisard en arme et torse nu qui veille sur la vallée du Grésivaudan depuis le lieu-dit Prabert, sur la commune des Adrets. Là également, si l'effort figuratif est méritoire, la dimension purement esthétique achoppe sur le thème très classique de la « vigie mémorielle ».

En revanche, quelle naïve richesse de sens dans le monument réalisé par le statuaire isérois Dintrat en l'honneur du docteur Carrier, chef du mouvement *Libération* à Saint-Marcellin.

Plusieurs allégories entremêlent leur pouvoir d'évocation<sup>1146</sup> sur le corps du monument inauguré le 28 novembre 1948<sup>1147</sup> pour constituer un édifice mémoriel subtil, sorte de retable lapidaire naïf à l'interprétation symbolique aisée.

<sup>1144</sup> *La foi religieuse avait déjà été directement invoquée comme un des principaux ressorts qui animèrent les combattants de l'ombre par le même journal : « Pour une statue de Notre-Dame du Vercors . Sait-on qu'entre Saint-Julien et Saint-Martin-en-Vercors , les siècles ont creusé dans le rocher des Laubières une Vierge monumentale que les maquisards invoquèrent avec ferveur pendant les sombres jours de l'occupation allemande ? » Primitivement lié à la seule période de la guerre, le message de la Résistance catholique s'attache à présent à célébrer l'universalité et l'intemporalité du pouvoir de la foi. La statue de Chauvet est donc logiquement « d'une conception chrétienne, d'une haute élévation spirituelle, que Michel Chauvet a voulu exprimer par le mouvement général très élané de la statue, le drapé d'une grande sobriété qui part de la tête même du sujet et descend en longs plissés harmonieux, prolongement, si je puis dire, du sourire amer et doux de la Vierge, expression sereine de reproches mais aussi de pardon ». Souligné par nous.*

<sup>1145</sup> *ADI 2696 W 75. L'inauguration a lieu le 10 novembre 1948, en présence du préfet.*

<sup>1146</sup> La lettre que le chargé de mission préfectoral pour l'arrondissement de Saint-Marcellin qui est aussi le vice-président du Comité d'érection du Monument à la mémoire du docteur Carrier adresse au préfet le 20 février 1948, afin d'obtenir l'autorisation de bâtir le monument est révélatrice : « [...] le docteur Carrier a été un des grands chefs de la Résistance. Bravant le danger, il s'est donné corps et âme à la lutte entreprise contre l'envahisseur. Bon médecin (on l'appelait le médecin des pauvres), sportif accompli, parfait Résistant, il avait l'estime et l'affection de tous [...] » ; in ADI, 13 T 3/27.

<sup>1147</sup> Soit pratiquement cinq ans jour pour jour après l'assassinat du docteur, le 29 novembre 1943.

Deux figures féminines encadrent le pilier central en haut duquel est fixé le buste du docteur, en cravate <sup>1148</sup>. Elles tendent chacune un bras vers lui, semblant le soutenir et le porter aux cieux (est-ce la pampre qui s'échappe de la gauche, alors qu'à droite une palme est visible ?). L'une est la *Médecine*, identifiable parce qu'elle tient serré contre son giron un caducée. L'autre, sa presque jumelle, est une *Victoire* très contemporaine puisqu'elle porte au creux de son bras une arme automatique, un Sten apparemment, c'est-à-dire l'arme par définition du maquisard, substitut moderne de l'antique glaive.

En contrebas de chacun de ces deux bas-reliefs, d'autres silhouettes, de trois quarts face. Protégée par la Médecine, est-ce une veuve assise qui console son orphelin ou plutôt une maman inquiète qui câline son chérubin dans l'attente du médecin ? En tout cas, c'est la dévotion du « *bon docteur* » à ceux qui souffrent qui est là représentée.

Plus dynamique, allant de l'avant dans un mouvement plein d'allant, la figure du jeune rugbyman en chaussures à crampons qui tire l'œil du « regardeur » vers la gauche du monument rappelle que le docteur Carrier, lui-même grand sportif, s'occupait également de la jeunesse, investissant son énergie dans les sociétés sportives de Saint-Marcellin.

L'héroïsation monumentale du Docteur fonctionne donc tous azimuts ; son regard fixant le lointain éclaire son visage d'un sourire de bienveillance confiant en l'avenir. A notre sens, c'est même « l'exagération » expressionniste du monument qui aide à sa pédagogie civique.

## **2 – 1 Le génie de Gilioli .**

Les œuvres de ce maître de l'abstraction et de la géométrie <sup>1149</sup> qu'est Émile Gilioli, le futur auteur du fameux Mémorial des Glières, s'imposent dans leur différence. Il nous semble en effet que Gilioli a écrit dans notre région un superbe chapitre de l'art monumental commémoratif. Voici ses œuvres ci-après, dans leur ensemble et leur grande réussite artistique, classées dans l'ordre chronologique de leur inauguration.

### **2 – 1 – 1 Voreppe et Voiron .**

Le supplicé suppliant de Voreppe, archétype de la souffrance infligée à l'innocence du corps humain, est nu devant le Mal. Rien en dehors de la sobre inscription, et surtout aucune « pollution symbolique », ne vient compliquer ou perturber ici l'expressivité esthétique du monument <sup>1150</sup>.

C'est le même principe artistique qui est à l'œuvre, square Pierre Ruibet à Voiron,

<sup>1148</sup> Les deux bustes du docteur Valois portent aussi cravate.

<sup>1149</sup> Lire, dans *Le Monde*, l'article du 28 juillet 1992, « Rétrospective d'un maître de l'abstraction. Gilioli à l'Isle-sur-la-Sorgue », qui parle joliment de « *géométrie charnelle* » à propos de l'œuvre du sculpteur, qui commença son apprentissage d'artiste comme forgeron pendant son enfance passée en Italie.

<sup>1150</sup> Sur « l'Homme de douleur » de Voreppe, voir ADI, 2696 W 75, « Résistance. Érection de monuments ».

dans une moindre mesure cependant. Le laïc pilier dans lequel sont figés les traits décidés de Pierre Ruibet est un signal de mémoire, une flamme de pierre fixée là en souvenir du jeune héros, sur laquelle une autre flamme (celle de la Résistance qui, encore une fois, ne « s'éteindra jamais » ?) découpe ses contours. S'approchant là du plus classique art funéraire (le monument doit figurer le visage du héros et puisqu'il est dédié à une individualité, il autorise moins l'abstraction), Gilioli reste un artiste.

## **2 – 1 – 2 Les difficultés du monument des déportés.**

Artiste, il l'est dans la pleine acception du terme quand il propose à la Commission départementale des monuments commémoratifs, à l'automne 1949, un projet qui va heurter dans sa nouveauté le principal commanditaire, la FNDIRP, mais aussi l'administration. Initialement, pour commémorer la déportation des raflés du 11 novembre 1943, l'apposition d'une simple stèle avait été envisagée. Les archives de la Commission départementale des monuments commémoratifs ne permettent pas de savoir à quel moment précis on abandonne l'idée d'une chétive stèle commémorative au profit de la plus imposante colonne de Gilioli. Sans doute est-ce vers le milieu de l'année 1949, puisqu'une délibération du Conseil municipal de la Ville de Grenoble qui s'est tenu le 31 mai précise : **« [...] Toutefois, la stèle aurait été peu visible à l'emplacement choisi à l'origine et, pour cette raison, la Fédération a été conduite à abandonner ce projet. Elle sollicite aujourd'hui l'autorisation d'élever, en un autre point de la place Paul Mistral, sur une plate-bande appartenant à la ville, un monument commémoratif en pierre de Hauteville de 4 m 50 de hauteur, représenté par la maquette dont la reproduction photographique est annexée au présent rapport avec le plan du terrain [...] <sup>1151</sup> . »**

Reste que le rapport circonstancié que fait Janin <sup>1152</sup>, **« Architecte départemental des Bâtiments de France »**, devant la *Commission départementale des Monuments commémoratifs*, le 15 juillet 1949, rappelle qu'en matière d'édification de monuments commémoratifs, on se trouve placé à la confluence d'au moins trois logiques (administrative, urbanistique et artistique).

L'Association Départementale des Déportés et Internés Résistants Patriotes ne s'en laisse pas conter. Un mois après cette fin de non recevoir, elle adresse un nouveau dossier au préfet, accompagné d'une longue lettre de son président, Baille-Barrelle.

Pour les anciens déportés, il est hors de question de transiger sur la question du lieu. **« [...] En effet, pour nous, Déportés, il ne se pose pas de problème, car c'est bien sur la place Paul Mistral que les Nôtres ont été arrêtés par les nazis ; c'est bien de cette place que des dizaines d'hommes sont partis à destination des camps d'extermination. D'aucuns ne sont pas revenus, d'autres sont rentrés et parmi ceux-ci, chaque jour nous apporte la nouvelle d'un déclin ou d'un décès. C'est donc sur la place Paul Mistral que notre monument sera érigé ou bien ne sera**

<sup>1151</sup> AMG, extrait Registre des délibérations de la Ville de Grenoble, 1948 et 1 M 90.

<sup>1152</sup> ADI, 13 T 3/26. Lettre du 18 avril 1949.

**pas. »**

Citant ensuite « **Monsieur le Maire de Grenoble, notre camarade d'internement, le Docteur Léon** » que l'association a consulté sur ses projets d'aménagement urbain, la lettre continue :

**« [...] il est prévu sur le boulevard Maréchal Joffre un terre-plein mail central, planté d'une rangée d'arbres (prière de se reporter à la pièce n° 2 bis). Il ressort de ce fait que si, notre stèle paraît isolée et ne s'imbrique dans aucune ordonnance, c'est qu'elle sera là sur une place provisoire inachevée. Dans l'avenir, elle sera confondue, si l'on ose ainsi s'exprimer, dans une file ininterrompue d'arbres dont les dimensions la dépasseront largement. Et ainsi, notre monument commémoratif restera ce que nous avons voulu qu'il soit : la première borne de la route que nous fîmes ; il n'aura d'autre prétention que celle de marquer le lieu originel de tant de deuils et de misères <sup>1153</sup>. »**

Enfin, le président de l'ADDIRP précise habilement que le caractère du projet qu'il défend au nom de ses camarades est sacré et ne doit pas souffrir des atermoiements et des contradictions de l'administration.

**« Au fond, les objections de Monsieur Janin mettent en cause l'urbanisme et l'ambiance découlant de la place Paul Mistral, c'est à notre avis une affaire qui dépasse les possibilités d'action et de réalisation de notre Association. Nous ne voulons en aucun prix, qu'une affaire d'aménagement de place qui est essentiellement du ressort de Monsieur le Maire entrave notre mission, compte tenu de l'agrément de notre monument en soi [...]. Nous serions tous peinés de ne pouvoir réaliser notre dessein d'honorer les Nôtres le jour anniversaire de leur dramatique arrestation : le 11 novembre 1949 <sup>1154</sup>. »**

Cette lettre produit l'effet escompté, puisqu'en conclusion de sa séance du 30 juillet 1949, la *Commission départementale des Monuments commémoratifs* tranche : « **Compte tenu de ces observations, la commission donne un avis FAVORABLE à la réalisation du projet présenté par l'association des déportés internés politiques, résistants et patriotes, en vue de l'érection à Grenoble, place Paul Mistral, d'un monument rappelant le sacrifice des déportés du département de l'Isère.** »

Un dernier barrage reste cependant à franchir : celui de la très parisienne et très sourcilleuse *Commission centrale des Monuments commémoratifs*. Elle se réunit le 29 septembre 1949. Le couperet tombe un mois plus tard, remettant cette fois en cause la nature même du monument, et non plus son emplacement. Le courrier que reçoit en effet le préfet de l'Isère le 28 octobre est sans équivoque : « **La commission a exprimé le désir que l'artiste précise les formes qu'il a voulu évoquer, dans l'intérêt même du parti adopté par lui. La commission lui adresse ses félicitations pour l'œuvre originale qu'il a présentée, mais elle estime que quelques modifications de détail**

---

<sup>1153</sup> ADI, *ibidem*. D'ailleurs, les délibérations du Conseil municipal grenoblois des 6 août et 13 octobre 1948, rappelant toutes deux que la stèle doit être érigée « sur un socle déjà installé et qui était prévu à l'origine pour recevoir une statue de Jeanne d'Arc ». Quand on sait par qui fut financée cette statue, on frémit ! (cf. *infra*, « Les Malmémoires ») ; AMG, *Registre des délibérations de la Ville de Grenoble, 1948*.

<sup>1154</sup> ADI, *ibid*. Le monument sera inauguré le 23 avril 1950.

**rendraient son projet plus directement accessible, et qu'il s'en dégagerait peut-être plus d'émotion.** » Un des plus grands esprits du temps, issu des rangs de la Résistance, est alors désigné pour aider à la viabilité du projet : **« la commission a chargé l'un de ses membres, Monsieur Jean Cassou , conservateur en chef du musée d'art moderne, de faire part verbalement de son point de vue à l'artiste »** . A charge pour le préfet de jouer ensuite son rôle d'intermédiaire : **« vous voudrez bien porter ces indications à la connaissance des organisateurs et les informer que ce projet de monument ne pourra faire l'objet d'une décision qu'après avoir été soumis à nouveau à l'avis de la commission centrale des monuments commémoratifs <sup>1155</sup> . »**

A Grenoble d'ailleurs, on était, dès avant de connaître les remontrances parisiennes, déjà inquiets. Gustave Estadès, qui, dessinateur industriel et ancien Déporté, siégea parfois à la commission pour la FNDIRP, nous a confié ses préventions. Selon lui, la colonne polysémique de Gilioli risquait en effet de n'être pas comprise du public. Le sculpteur l'avait en effet conçue plurielle et prolix, puisqu'elle prenait un sens symbolique différent en fonction du positionnement dans l'espace du « regardeur » : **« J'ai voulu représenter symboliquement plusieurs idées. Tout d'abord, par ses parties courbes, elle est féminine et masculine par ses parties rectilignes, les deux sexes ayant souffert dans les mêmes conditions <sup>1156</sup> . [...] Côté droit, un mur rigide représente celui d'une prison avec une petite lucarne où la prisonnière qui est à l'intérieur regarde vers le ciel, vers la liberté. Côté gauche, la féminité en pleur, la tête voilée et penchée, soutenue par son bras gauche <sup>1157</sup> . »** Doutant de la lisibilité du monument, l'estimant un brin abscons, la FNDIRP, encouragée par l'opinion et les conseils éclairés de Jean Cassou, demanda alors au sculpteur qu'il ajoute les vers déjà cités de Péguy, et surtout qu'il trace dans la pierre les contours de la silhouette d'un déporté implorant le ciel. Avant-gardiste, l'œuvre de Gilioli n'était pas assez figurative pour certains des commanditaires, qui, eux-mêmes décontenancés, craignaient que le monument n'échoue, dans son hermétisme, à incarner efficacement leur mémoire <sup>1158</sup> .

Complétée plus tard par l'apposition d'une stèle et à son pied de deux urnes contenant de la terre et des cendres provenant des *« camps de concentration allemands »*, la colonne des déportés de Gilioli est bien un *lieu de mémoire*, puisqu'elle allie l'ancrage local de *l'événement* (de là partirent pour les camps quatre cents Grenoblois) à l'évocation symbolique et synthétique d'un *phénomène*, la Déportation, qui

<sup>1155</sup> ADI, 13 T 3/26. *« les conditions dans lesquelles s'est approfondi l'abîme entre l'art vivant et la mentalité bourgeoise vont disparaître [les pouvoirs publics mèneront] la réintégration de l'artiste dans la communauté nationale »*, avait pronostiqué Jean Cassou en 1945, dans *« L'art et la nation »*, in *Arts de France*, n° 1, décembre 1945, p. 8-14.

<sup>1156</sup> *Les deux sexes, mais pas les deux déportations, la « raciale » passant encore une fois à la trappe. Pourtant, le « Rabbin Kahn » figure bien parmi la liste des personnalités présentes au sein du Comité d'honneur.*

<sup>1157</sup> Cité par Olivier Vallade, in *op. cit.*, p. 22.

<sup>1158</sup> Fenosa connut les mêmes péripéties à propos de son monument d'Oradour-sur-Glane ; lire l'article de Bertrand Tillier, *« Le monument aux martyrs d'Oradour-sur-Glane par Fenosa. L'histoire d'un "non-lieu de mémoire" (1944-19..)* », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 55, juillet-septembre 1997, p. 43-56.



le dépasse, et ce par l'intermédiaire d'un « monument/mémorial » d'une rare richesse artistique.

## **2 – 1 – 3 Vassieux avant les Glières .**

On perçoit déjà, sur le monument « *Aux martyrs du Vercors* » situé sur la route du col de La Chau, au-dessus de Vassieux-en-Vercors, la « rotondité » abstraite qui fera le succès du mémorial des Glières, vingt ans plus tard <sup>1159</sup>. Cette forme sphérique ne préfigure-t-elle pas déjà le « *soleil levant* <sup>1160</sup> », des Glières ? Encore plus abstraite que celle de Voreppe, la silhouette est une fois de plus cette quintessence de la souffrance humaine que Gilioli cherche à représenter au plus près : elle se détache à l'intérieur d'une lucarne pratiquée dans la masse du monument. La nature de cette dernière, faite de pierres, de briques géométriquement disposées, rappelle à s'y méprendre le matériau et le style architectural dans lesquels a été rebâti le village de Vassieux-en-Vercors <sup>1161</sup>. En pleine nature, dans un site grandiose, l'œuvre de l'artiste sait se hisser à la hauteur de l'événement et du paysage <sup>1162</sup>.

Le génie artistique propre à l'œuvre de Gilioli, c'est cette faculté qu'elle possède d'assurer la sensibilisation au passé de la Seconde Guerre mondiale et dans le même temps, de laisser libre le « regardeur » dans son interprétation esthétique, philosophique et morale du monument <sup>1163</sup>. Par l'usage d'une mémoire « froide » qui, au lieu de rechercher à tout prix l'effet de présence, met à distance le mythe, stimule l'imaginaire et fait de l'histoire son réservoir, l'œuvre de Gilioli atteint à la perfection. Sa force d'expression, si elle se modifie forcément avec le temps, n'est pas altérée dans sa puissance : les monuments dédiés par Émile Gilioli à la Résistance ou/et aux massacres

<sup>1159</sup> Gilioli offrira gracieusement un autre monument à Vassieux, le célèbre gisant qui se trouve en contrebas de la place de l'église.

<sup>1160</sup> Lors de l'inauguration du mémorial des Glières, le 2 septembre 1973, le ministre Malraux livre publiquement son interprétation du monument de Gilioli : « *Et maintenant le grand oiseau blanc de Gilioli a planté ses serres ici. Avec son aile d'espoir, son aile amputée de combats, et entre elles, son soleil levant* » (souligné par nous). Cité par Thierry Dufrêne, in *op. cit.*, p. 370. Voir également le beau livre de Lionel Richard, *L'art et la guerre. Les artistes confrontés à la Seconde Guerre mondiale* et plus particulièrement les pages intitulées « Guerre entre figuratifs et abstraits » (p. 271-274) dans le chapitre « Combats d'après-guerre », Paris, Flammarion, 1995.

<sup>1161</sup> Lire 1946, *L'art de la Reconstruction*, Maurice Fréchuret, Laurence Bertrand Dorléac, Serge Guilbaut et Jean-Pierre Rioux (catalogue de l'exposition qui s'est tenu en 1996 au musée Picasso d'Antibes), Genève, Éditions Skira, 1996, 127 p. ; voir notamment le chapitre « Les manches retroussées » de la contribution de Jean-Pierre Rioux (« L'adieu aux larmes »), p. 94-97.

<sup>1162</sup> Bien plus et bien mieux à notre sens que le mémorial du col de La Chau, que l'on doit à la planche à dessins des architectes et non pas au ciseau des sculpteurs (cf. *infra*, notre partie sur le Vercors).

<sup>1163</sup> « *Selon la qualité d'âme et d'esprit du passant, cette œuvre sera hostile, humaine et fraternelle* » ; c'est ce que disait Jean-Pierre Raynaud de l'œuvre de Maxime Descombins, l'auteur du « Monument de la Résistance et de la Déportation » de Mâcon, contemporain de Gilioli ; cité in Thierry Dufrêne, *op. cit.*, p. 375.

des populations civiles *résistent* eux aussi, et ne vieillissent pas. Ils sont datés, certes, mais la mémoire des circonstances historiques *inédites* qui sont à l'origine de leur fondation persiste, grâce à ce formidable potentiel d'expressivité immédiate, et finalement transgénérationnelle, que possèdent ses monuments.

D'ailleurs, n'est-ce pas le parti pris d'abstraction de l'art de Gilioli qui pouvait, seul, permettre à la mémoire lapidaire de la Seconde Guerre mondiale de transcender ainsi le temps et les époques, et de pouvoir durer ? Son symbolisme géométrique « jusqu'au-boutiste » et pleinement assumé ne réussit-il pas là où d'autres tentatives, plus figuratives, voient leur expressivité peu à peu se déliter ?

A chacun aujourd'hui, à son tour « regardeur », de juger si son art, et surtout par lui la Résistance, sont encore de nos jours parlants.

### III – Histoire d'un échec : le Monument aux morts grenoblois de la Deuxième Guerre mondiale et de la Résistance.

---

Dans le domaine particulier de l'érection de monuments commémoratifs, Grenoble s'est déjà illustrée avec les monuments qu'elle a consacrés aux morts de la guerre de 1870 et à ceux de la guerre 1914-1918. Dans le premier cas, c'est par une confrontation constante et âpre avec les autorités centrales que Grenoble s'est distinguée, en se « battant » pour obtenir de pouvoir bâtir son propre monument<sup>1164</sup> ; la deuxième fois, c'est par sa volonté d'afficher une certaine originalité monumentale (qui d'ailleurs s'avérera, à la longue, difficile à supporter on le verra), qui lui fit finalement choisir pour monument aux morts la monumentale « Porte de France »<sup>1165</sup> ...

Il est impératif de replacer la tradition de l'édification de monuments aux morts dans une perspective historique du moyen terme. Maurice Agulhona en effet raison quand il rappelle que ce phénomène de l'érection de monuments aux morts « **ne prend quelque ampleur, ne devient un fait social qu'après la guerre de 1870-1871** »<sup>1166</sup>.

Si l'on peut dire de ce support de mémoire qu'il est d'inspiration spécifiquement républicaine, c'est parce que, en grossissant le trait, c'est avec la naissance, puis la lente promotion, et enfin avec l'affermissement définitif et contemporain de l'idée de Nation

<sup>1164</sup> Situé au cimetière de Grenoble, il n'est inauguré que le 5 novembre 1893, après maintes refontes du projet, qui toutes visent à brider les préférences trop « républicaines » du Conseil municipal. En effet, le premier projet prévoyait l'inscription sur deux plaques de marbre surmontées d'une allégorie de la République, du nom des « *Fils de Grenoble morts à partir de ce 4 septembre* ». Le ministre de l'Intérieur écrit au préfet, le 24 juin 1872 : « *J'estime comme vous, M. le Préfet, que la distinction proposée par le Conseil Municipal ne saurait être approuvée. Tous les citoyens [sous entendus ceux qui sont morts, à Sedan, pour défendre l'Empire !] qui ont sacrifié leur vie à la Défense de la patrie ont droit à la même reconnaissance et aux mêmes honneurs [...]* » ; in AMG, 2 H 36.

<sup>1165</sup> Qui est dévolue officiellement à sa nouvelle fonction le 11 novembre 1932. AMG, 2 H 36<sup>1</sup>.

<sup>1166</sup> Maurice Agulhon, « *Réflexions sur les monuments commémoratifs* », in *La Mémoire des Français. Quarante ans de communication de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, p ; 41-46 ; citation extraite de la page 41.

qu'apparaît cette pratique sociale particulière, qui consiste à élever des monuments à la mémoire des morts « nationaux ». En ce sens, la fonction première du monument aux morts semble bien être de l'ordre de la didactique historique et civique. Il s'agit de montrer, de donner à voir à la Nation les sacrifices qu'elle a su consentir pour continuer à exister. Et les commémorations qui se déroulent devant les monuments, le jeu de symboles, les multiples filiations, les discours passionnés qui s'y donnent à voir et à entendre apparaissent bien, à travers le culte du souvenir, comme des cérémonies dédiées surtout à la République. L'occasion d'affirmer son attachement aux valeurs républicaines apparaît ainsi légitime, puisqu'elle est fournie par le rappel périodique de la mémoire de sacrifices suprêmes eux-mêmes incontestables.

Par ailleurs, il faut rappeler ce que Maurice Agulhona également écrit à propos cette fois de la nature foncière de la Seconde Guerre mondiale. Son argumentation est pertinente : « **la Deuxième Guerre mondiale et la Résistance ressemblent peut-être plus à la guerre de 1870 qu'à celle de 1914-1918** » **parce que, dans les deux cas, nous sommes en présence de « caractères plus partiels » et parce que, « les participations régionales y ont présenté de très nettes inégalités** <sup>1167</sup> ».

La spécificité du conflit de 1939-1945 tel qu'il a été vécu dans notre pays, tient en outre à ce qu'il se partage au moins en deux guerres successives. A la première, militairement perdue dès l'été 1940, s'ajoute l'ensemble de ces embuscades, de ces actions de guérilla militaires ou administratives, de ces batailles, toutes menées de façon indépendante par rapport à la première, et que l'on désigne sous le vocable générique de « Résistance ». Sans ce phénomène de Résistance d'ailleurs, comment prétendre fêter la mémoire d'un pays vaincu et qui plus est « officiellement » à ranger parmi les pays collaborateurs objectifs de l'Allemagne nazie ?

Et de fait, nous retrouverons très souvent cette significative difficulté à qualifier l'événement, à choisir entre les termes de « Deuxième Guerre mondiale » et de « Résistance » par exemple, sur laquelle buttent les différents projets d'érection de monuments commémoratifs. Tour à tour dédiés à Grenoble à la mémoire des « morts pour la France de la guerre 1939-1945 », puis aux « morts pour la France et aux victimes de la barbarie nazie », et, finalement, à la « Résistance », cette dernière a paradoxalement bien du mal à accéder à sa propre mémoire monumentale tant les concepteurs paraissent hésiter.

Pour ce qui concerne Grenoble, l'originalité est évidente : en effet, situées loin du champ de bataille de 1939-1940, la ville et la région ont été en revanche le théâtre d'une intense activité résistante. Malgré cela, et d'une manière curieuse, la cité grenobloise aura toujours du mal à penser et surtout à affirmer sa propre politique en matière d'érection de monuments commémoratifs.

## **A – Premières propositions, premiers projets, premiers refus.**

C'est dès le mois d'octobre 1945 cependant qu'on enregistre le premier projet de construction d'un monument spécifiquement dédié aux événements que l'on vient de

---

<sup>1167</sup> *Ibidem, même page.*

vivre.

La guerre n'est en effet pas achevée depuis très longtemps qu'un statuaire lyonnais, Elie Ottavy, propose déjà ses services à la municipalité grenobloise.

On est cependant loin de la véritable ruée qui s'était manifestée à la fin de la guerre 1914-1918<sup>1168</sup>. En 1945, la modération et la retenue semblent être de rigueur. Il est aussi certain que ces deux vertus font figure de valeurs imposées, le pays ayant encore plus souffert dans son économie et ses ressources lors de la Deuxième Guerre mondiale, au point qu'il semble difficile d'envisager de construire des monuments commémoratifs en aussi grand nombre que ceux qui sont sortis de terre après 1918<sup>1169</sup>.

Reste que, ne voulant pas préjuger de la valeur artistique et symbolique du projet d'Ottavy, que ce soit dans un sens ou dans l'autre, le maire transmet la photographie que lui a fait parvenir le statuaire à Andry Farcy, le célèbre, tonitruant et atypique conservateur en chef du musée de Grenoble. Celui-ci, républicain convaincu, engagé dans la Résistance, n'est rentré de Déportation qu'à la mi-1945. Son éventuel accord serait pour Martin une garantie plus que suffisante de la valeur du projet d'Ottavy. La réponse, dans le plus pur style d'Andry Farcy, est cependant sans équivoque. Elle est datée du 16 décembre 1945 et n'est pas plus tendre pour la personnalité du statuaire que pour son projet. Lequel, nous informe le directeur du musée, « **représente une scène d'une dérisoire banalité, du tragique le plus vulgairement théâtral, qui ne fait appel qu'aux sentiments les moins élevés en assurant la pérennité d'une trop directe reproduction d'une scène de barbarie**<sup>1170</sup> ».

Andry Farcy fait là allusion à la partie du projet d'Ottavy qui « **représente un camp de Déportés en Allemagne** ». Si l'idée est originale et même osée, qui vise à promouvoir de manière sculpturale la particularité d'une certaine mémoire, celle des déportés, dont on a vu tout le mal qu'elle a justement à s'affirmer, la réalisation promet en l'espèce d'être catastrophique : « **le sculpteur n'a visé qu'à réunir les suffrages les plus nombreux en ne s'adressant qu'à la foule. Nous savons à quel genre discutabile de conscience artistique correspond semblable attitude.** » Celui qui permit à Grenoble de posséder l'une des plus riches collections mondiales d'art moderne et contemporain, éreinte littéralement la proposition du sculpteur lyonnais. Il réserve ses mots les plus durs au scandaleux décalage qu'il note entre la nature si particulière de l'événement représenté et la réalisation technique. La dissonance morale est trop forte.

**« Un artiste véritable se sert de moyens plus subjectifs et plus élevés pour une**

<sup>1168</sup> Si le schéma est en la matière le même, qui voit l'artiste entrepreneur se proposer de lui-même, sans sollicitations des autorités locales, le fait marquant est qu'une seule proposition de ce genre parvient à la municipalité. Au contraire, aux lendemains de la Première Guerre mondiale, il y eut une foule de projets d'érection de monuments commémoratifs qui parvinrent sur le bureau du Maire. On assiste même à des revendications commerciales assez surprenantes et nous avons compté pas moins de 15 propositions adressées au maire entre 1919 et 1922 ! AMG, 2 H 36<sup>1</sup>.

<sup>1169</sup> D'autant plus que, selon Paul Dreyfus, la « *chicherie de Martin était légendaire mais gage d'une saine gestion municipale* ». Entrevue du printemps 1993.

<sup>1170</sup> **Lettre au maire datée du 16 décembre 1945. AMG, 2 H 36<sup>1</sup>.**

**glorification des victimes de l'abominable massacre, du plus effroyable holocauste humain qu'ait connu la [cette parti de la phrase est illisible] responsables devant le tribunal des temps futurs. Dans cette maquette, la composition est très flottante, la masse sculpturale inexistante, les volumes disséminés sans balancement ni mesure ; c'est de la sculpture pour rayons de faux bronze de bazars qui ne résiste pas à l'examen, même le plus superficieux**<sup>1171</sup>  
. »

Au-delà de ces remarques acides, le plus intéressant réside dans la référence que fait Andry Farcy à l'expérience monumentale de « l'après Grande-Guerre ». Le directeur du musée, en administrateur avisé, établit alors un lien étroit entre la situation qui fut celle des années 1920 et celle à laquelle on risque de se trouver de nouveau confronté en 1945. D'un instant à l'autre, prévient-il, à la faveur d'une volonté commémorative qui, si on ne la jugule pas, pourrait vite se révéler incontrôlable, on peut revenir aux errements des lendemains de la Première Guerre mondiale. La mise en garde qu'il adresse au maire dans ce sens est donc claire ; il rappelle que « **c'est le moment de [vous] souvenir des avatars du projet de monument aux morts de 14-18, où des maîtres comme Antoine Bourdelle, Aristide Maillol, Joseph Bernard, et Charles Despiau furent écartés par l'indécision et la totale incompétence d'un comité de personnalités grenobloises cependant les mieux intentionnées** »<sup>1172</sup>.

Dont acte, se dit une première fois le maire, qui s'empresse de suivre les recommandations d'Andry-Farcy. Mais une fois Elie Ottavyévincé<sup>1173</sup>, on ne tire pas pour autant un trait sur l'idée de bâtir un monument commémoratif dédié à l'ensemble des morts grenoblois de la Deuxième Guerre mondiale, loin s'en faut.

Au contraire, c'est Andry-Farcy lui-même qui la relance, en adressant, à la fin de l'année 1945, une ébauche de projet au maire. Comme celui d'Ottavy, le monument commémoratif d'Andry-Farcy se propose d'honorer la mémoire des « *morts victimes de la barbarie nazie* ».

On doit noter le grand soin qu'on prend de désigner les projets d'érection par des appellations assez générales pour être suffisamment englobantes : « *Monument à la gloire des victimes du nazisme* » pour Ottavy, « *Monument aux victimes de la barbarie nazie* » pour Andry-Farcy, on reste volontairement vague, pour se garder d'oublier l'une ou l'autre catégorie de victimes<sup>1174</sup>. De telles désignations veulent d'autre part bien dire que l'on tient à honorer les « *résistants* » autant que les simples « *civils* ». Et si le terme de « *Victimes* » semble en revanche assez mal convenir aux « *Militaires* » morts en 1939-1940, l'on ne doute pas que leur mémoire ne soit à rattacher à de tels projets.

<sup>1171</sup> *Ibidem.*

<sup>1172</sup> *Ibidem.*

<sup>1173</sup> Le maire écrit la lettre, malgré tout modérée, dont Andry-Farcy lui propose un brouillon. *Ibid.*

<sup>1174</sup> Dans la correspondance municipale, la formule employée, encore plus proche de la périphrase, est en général celle-ci : « *un monument destiné à perpétuer le souvenir de tous les enfants de notre ville morts pour la France au cours de la guerre 1939-1945 et de toutes les victimes de la barbarie allemande* ». Cf. par exemple les lettres de Martin du 14 et du 17 janvier 1946. AMG, *ibid.*

Le projet d'Andry-Farcy est assez grandiose. Il consiste à plaquer contre la surface rocheuse qui surplombe la Porte de France, à l'entrée de Grenoble, une gigantesque plaque de bronze qui exalterait le souvenir des Victimes grenobloises. Il faut d'ailleurs remarquer qu'en 1945-1946, les projets prévoient tous de se placer au cœur de la ville. Plus précisément encore, on a l'impression que l'on veut superposer le souvenir de la guerre 14-18 et celui de la guerre de 39-45 et rendre cette superposition matériellement visible dans l'espace. Il ne s'agit pas du tout de cet amalgame pur et simple prôné en haut lieu, mais plutôt d'une association à distance, les deux monuments se répondant en écho, mais ne se faisant pas concurrence. Dans l'esprit d'Andry-Farcy, il s'agit sûrement en fait d'utiliser le capital de « lieu de mémoire » accumulé par la Porte de France depuis que celle-ci est devenue le monument commémoratif communal, pour en transférer une part au nouveau monument, et assurer ainsi à celui-ci un succès certain. L'idée est à la fois tellement originale, elle se marie si bien avec la topographie grenobloise, elle semble si parfaitement remplir sa fonction didactique, que le maire et le Conseil municipal l'acceptent immédiatement.

Seulement, on n'en est pas encore au stade de la réalisation effective. Et le début de l'année 1946 est plutôt la période du regroupement des bonnes volontés. Andry-Farcy part donc, en janvier 1946, pour Paris, où il espère pouvoir se renseigner sur les conditions de réalisation d'un tel projet. Depuis la capitale, il écrit d'ailleurs rapidement au maire qu'il faut réviser leur jugement et tempérer leur enthousiasme<sup>1175</sup>.

A Grenoble, envisageant la constitution d'un comité exécutif et plus particulièrement d'une commission de la propagande – « organismes » relais chargés d'assurer au projet une manière de publicité auprès des Grenoblois –, Martin invite le 14 janvier 1946 les journaux de la presse grenobloise à lui déléguer un représentant<sup>1176</sup>.

Six journaux sont ainsi concernés<sup>1177</sup>. En plus des quatre quotidiens, *Les Alpes Nouvelles* (« le grand hebdomadaire catholique des Alpes », d'après son sous-titre) et *Le Droit du Peuple*, proche politiquement de la SFIO, s'empressent d'accepter la proposition du maire. *Les Allobroges* se dit pour sa part « heureux d'une telle initiative » et *Le Travailleur Alpin* informe la municipalité que le bouillant docteur Moustiers sera son délégué. *Le Réveil*, quant à lui, répond d'une façon beaucoup plus circonstanciée, précisant au maire qu' « **avant la réception de votre lettre, nous avons été quelque peu surpris et peinés de trouver dans un journal de Grenoble l'annonce de la fondation de ce comité alors qu'aucune communication n'avait été faite à la presse. De même, j'ai trouvé hier dans les colonnes d'un de nos confrères l'annonce d'une**

<sup>1175</sup> A Paris, il entre en relation avec différents architectes et fondeurs pour évaluer le coût de la réalisation de « la surface rectangulaire se présentant enclavée, tel un fronton, dans le Rocher de la Porte de France », informant le maire que « notre projet primitif est réalisable – pas en bronze – mais en pierre [...] ce qui porterait à 3 000 000 francs environ le prix du monument [...] » ; AMG, 2 H 36<sup>1</sup>, lettre au maire de 1946, non datée.

<sup>1176</sup> Cf. annexe n° XXVIII.

<sup>1177</sup> Auxquels il convient d'ajouter les titres du *Progrès* et de *Lyon libre*, contactés le même jour par l'intermédiaire de leur correspondant grenoblois.

**importante réunion du conseil municipal pour laquelle nous n'avions encore reçu aucun avis ».**

Cette mauvaise humeur du quotidien MRP grenoblois n'est pas un caprice. Elle est due au fait qu'André Dufour, un des responsables du *Travailleur Alpin*, et l'une des figures de proue du Parti communiste grenoblois, siège aussi au Conseil municipal. C'est donc lui qui est ici mis en cause par *Le Réveil*, qui le soupçonne d'accorder la primeur des informations qu'il recueille pendant les séances de travail de l'assemblée communale au journal communiste. Le quotidien catholique s'indigne donc des pratiques de népotisme qu'il croit discerner dans la façon dont le Conseil municipal dispense l'information à la presse locale. En l'espèce, on l'a compris, les révélations de Dufour concernaient le projet de monument aux morts, dont tout le monde avait certes entendu parler, mais dont tous ignoraient la teneur exacte. C'est ainsi par exemple, que, dès le 14 janvier 1946, un important article était consacré en deuxième page du *Travailleur Alpin*, « **à propos d'un monument projeté en hommage à tous les morts grenoblois de 39-45** » . Pichrocholines « guerres de mémoire » certes que ces escarmouches, anecdotiques querelles de clocher, mais qui ralentissent malgré tout l'effort du Comité d'érection, lequel n'est d'ailleurs pas exempt de tout reproche dans sa gestion du dossier.

En effet, un autre épisode, datant de la même époque, montre à quel point des aides concrètes étaient prêtes à se manifester en vue de cette érection, qu'on ne sut pas correctement gérer. Le maire eut ainsi la surprise, en fin d'année, de trouver sur son bureau une lettre du préfet datée du 16 décembre, lui demandant de « **bien vouloir [lui] faire connaître d'urgence si vous avez encaissé en février 1946 la somme de 35 000 F, montant d'un chèque qui avait été envoyé par Monsieur le Grand Rabbin Eichski-Zundel [sic], pour le monument aux morts de la Ville de Grenoble** <sup>1178</sup> » . Or, vérification faite, Martin n'a jamais entendu parler de ce chèque qui « **n'a pas été encaissé par les services municipaux** <sup>1179</sup> »...

Pourtant, la municipalité grenobloise, sous l'impulsion de son dynamique premier magistrat, se donne à corps perdu au projet. Martin a même écrit à ses collègues, les maires de Nice, Tournon et Toulouse, trois localités célèbres pour leur monument aux morts de la Première Guerre mondiale, dans le but de « **disposer d'une documentation photographique sur les monuments élevés dans quelques villes importantes afin de pouvoir examiner utilement les diverses propositions qui seront présentées [à la ville de Grenoble]** <sup>1180</sup> ».

## **B – Le coup d'arrêt de la législation d'avril 1946.**

A ces difficultés très locales s'ajoutent bientôt les restrictions, plus sérieuses, qui émanent

<sup>1178</sup> AMG, 2 H 36 .<sup>1</sup>

<sup>1179</sup> Réponse de Martin ; AMG, *ibidem*.

<sup>1180</sup> Lettre du 17 janvier 1946, *ibid*. Les réponses faites à Martin déplorent que Paris n'ait pas laissé le temps aux maires d'ériger de monument aux morts de la Deuxième Guerre mondiale.

du pouvoir central. La circulaire que le ministre de l'Intérieur adresse à tous les préfets le 12 avril 1946 tombe en effet comme un couperet. C'est elle qui mettra un véritable frein aux espoirs et aux enthousiasmes de l'année précédente. On le sait (cf. *supra*), elle décide en effet – et ici chaque mot compte – que, **« sans méconnaître d'aucune manière le caractère indispensable de ces manifestations, destinées à glorifier la participation majeure de la France dans la défense des grands principes qui sont le génie de notre civilisation [...], il est important de souligner que, sur le plan matériel de l'exécution des travaux et de l'emploi des matières premières, l'extrême pénurie de matériaux et de main-d'œuvre dont souffre actuellement le pays, rend peu opportune, dans les mois à venir, la distraction des moyens économiques qui restent à notre disposition pour l'accomplissement de ce dessein ».**

La conclusion de la circulaire surtout est sans concession ; elle résume clairement la position du pouvoir en ne ménageant aux comités d'érection locaux qu'une marge de manœuvre réduite : **« Toutefois, si en raison de circonstances très particulières, vous vous trouviez en présence d'une insistance exceptionnelle, il vous appartiendrait d'user de tout votre ascendant, afin que l'hommage public prenne, même provisoirement, une physionomie concrète autre que le monument. »** On montre même aux autorités locales, depuis Paris, quel est le chemin à suivre ; celui de la modeste plaque commémorative : **« c'est ainsi que, dans ce cas, une plaque commémorative dédiée par exemple, "aux Morts pour la France" d'une commune pourrait être provisoirement apposée. »**

La circulaire du 11 avril 1946 met donc les choses au point, sans ambages. L'érection de monuments commémoratifs doit être renvoyée à des temps économiques meilleurs. La fin de non-recevoir est donc clairement formulée aux préfets, qui la transmettent à leur tour aux maires, eux-mêmes la répercutant à leurs comités d'érection respectifs.

Comme partout en France, le coup porté par le gouvernement sera difficile à encaisser dans la Capitale des Alpes, qui s rêve aussi à l'époque en Capitale de la Résistance. C'est pour cette raison qu'à Grenoble peut-être plus qu'ailleurs on n'acceptera pas ce qui apparaît comme une véritable frustration mémorielle.

Refusant de s'en laisser conter, le maire décide en effet de poursuivre les études préliminaires. Mais en secret. Pendant une période qui équivaut à peu près à la deuxième moitié de l'année 1946 et à la première partie de 1947, on ne trouve en effet nulle part trace d'une quelconque activité du Comité. La discrétion est de mise, qui doit éviter à Grenoble de s'attirer les foudres de Le Troquer, l'intransigent ministre de l'Intérieur.

Cependant, le pouvoir central n'est pas dupe : il aura soin de rapidement confirmer sa main mise sur les initiatives locales par d'autres mesures administratives très concrètes. Les textes en sont très techniques, on l'a vu (cf. *supra*). Le fait majeur tient en ce que la « Résistance », en tant que phénomène d'ensemble, ne peut pas faire l'objet d'un monument commémoratif. Seuls des projets honorant des « personnalités » ou des « groupements » sont susceptibles d'être directement approuvés par le préfet. C'est à ce titre que le docteur Valois et Paul Vallier par exemple, et beaucoup des personnalités emblématiques de la Résistance grenobloise et iséroise, n'auront aucun mal à bénéficier rapidement d'un hommage monumental. Cette volontaire imprécision sémantique est



aussi un moyen de fractionner la mémoire, et de lui interdire toute cohésion. De même, l'aire géographique est très strictement délimitée. Il n'est pas question pour l'instant de rendre hommage à des « actions » ou à des « mouvements » dont le champ d'action se situeraient au-delà des limites du département. La volonté « légiférante » du ministre va même jusqu'à stipuler quels sont les projets de monuments directement exclus par de telles exigences : « A ce sujet, j'estime qu'en principe, l'érection d'un Monument aux Morts de la guerre 1939-1945 est à proscrire toutes les fois qu'il existe déjà, dans la commune, un Monument dédié aux Morts de la guerre 14-18. Dans ce cas, le nom des victimes de la dernière guerre devra être gravé sur le monument déjà existant. » Les espaces de liberté consentis aux comités locaux d'érection semblent à présent dérisoires.

### C – Farcy et Gilioli ensemble pour un nouveau projet.

Mais le têtive Comité d'érection grenoblois poursuit malgré tout ses travaux. Il se réunit même en commission plénière le 6 août 1947. Cette séance de travail est l'occasion de la présentation d'un autre projet que celui de la gigantesque plaque de bronze proposée par Andry-Farcy<sup>1181</sup>.

C'est le côté éminemment symbolique de ce nouveau projet (« *Les Français abattant le Mur de l'Oppression* » est son nom) qui est à signaler. Andry-Farcy parle significativement de « *Grenoble, ville résistante et d'avant-garde* ». Apparaît alors pour la première fois le nom du « **sculpteur Gilioli, le seul grand sculpteur de la région, [qui] s'est engagé à sculpter les personnages, en taille directe, sans qu'il en résulte une grosse dépense pour la Ville [...]**<sup>1182</sup> ». Le 16 septembre, Martin informe son Conseil municipal qu'« **une présentation de la maquette du Monument aux Morts de la Guerre de 1943-1945 et aux Héros de la Résistance**<sup>1183</sup> **aura lieu dans la cour de l'atelier de M. Warin-Oddoux [...] le jeudi 18 septembre, à 11 heures du matin** ». Tout semble bien s'accélérer. Des hommes de caractère et de talent (Andry-Farcy, Gilioli mais aussi Perroncel, l'architecte municipal en chef et Gourin, son adjoint), une volonté politique (Martin), un « milieu » (les responsables des associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Andry-Farcy et Martin anciens déportés, Perroncel « *médaille de la Résistance française*<sup>1184</sup> », Gourin, « **prisonnier de guerre, évadé d'Allemagne en 1941, ancien Maquisard de Haute-Savoie**<sup>1185</sup> »), tout paraît devoir concorder. Le 25 septembre, le Conseil municipal décide qu'« **afin que la population**

<sup>1181</sup> Voir en annexe n° XXIX en quoi consiste ce projet.

<sup>1182</sup> *PV de la Commission plénière du 6 août 1947, rédigé par M. Collomb-Rame ; AMG, 2 H 36*<sup>1</sup>.

<sup>1183</sup> *Noter encore une fois la dénomination, la plus large possible.*

<sup>1184</sup> Précision portée sur la page de couverture du livret accompagnant la maquette.

<sup>1185</sup> *C'est Perroncel qui donne ainsi le curriculum vitae du « chef du Bureau des Études de l'Architecture Municipale », dans son rapport du 11 novembre 1947, qui propose de transférer la maquette des Nouvelles Galeries au Hall d'Honneur de l'Hôtel de ville, afin de ne pas gêner la magasin pour « les étalages de Noël et du Nouvel An ».*

**grenobloise puisse avoir une idée exacte du projet [...] il a été demandé au sculpteur Gilioli de participer à la réalisation de la maquette du monument projeté [...]. Ce travail [...] est présenté actuellement à nos concitoyens, la Direction des Nouvelles Galeries ayant très obligeamment accepté de mettre à notre disposition une de ses vitrines de la rue Félix Poulat ».** Unanime, le Conseil municipal vote le crédit de « 57 500 francs » correspondant au coût de la maquette <sup>1186</sup>.

La volonté de faire image est en effet partout perceptible, depuis la double fonction du « V » – mur de l’oppression brisée en même temps que signe de victoire –, jusqu’aux quatre « figures » qui l’accompagnent et qui incarnent chacune une catégorie de victimes. Mais qui mieux que ses quatre concepteurs pourrait présenter ce beau projet ? Laissons-les décrypter pour nous la portée symbolique de leur projet.

Il est ainsi significatif de noter que le *Combat* est évoqué à travers la figure du « *maquisard-soldat* ». Si l’on élargit la dédicace du monument aux « *morts de 1939-1945* », la mémoire du « *militaire de 1939-1940* » n’est pas évoquée en tant que telle ; on se contente de rattacher la mémoire de l’*Armée* à celle, positive, du *Maquisard*. De même, on a conscience que l’incarnation sculpturale du *Prisonnier* peut être perçue comme l’exaltation abusive d’une action somme toute passive. Dans ce cas-là, c’est donc l’espoir qui est chargé de racheter la passivité.

La plus grande nouveauté réside dans le fait que le *Déporté* a droit, au même titre que le *Combattant*, à participer au monument, ainsi d’ailleurs que la *Veuve*. Car si la mémoire monumentale est unificatrice, elle répond néanmoins au besoin de reconnaissance des différentes catégories sociales nées de la guerre.

Tel quel, le projet ne manque pas d’allure. Mais il est en totale contradiction avec les strictes instructions ministérielles. De plus, l’activité que déploie le Comité d’érection est telle en cette fin d’année 1947 et au début de 1948, qu’elle ne passe pas inaperçue <sup>1187</sup>.

On avait semblé « oublier » pendant un temps les dispositions draconiennes de la circulaire du 11 avril 1946 et surtout de celle du 17 avril 1947. Le préfet, dans une lettre adressée le 18 juin [sic !] 1948 à Bally, le nouveau maire gaulliste, se charge alors de remettre les choses au clair.

**« L’attention de Monsieur le ministre de l’Éducation Nationale a été appelée sur un projet de monument commémoratif qui consisterait à dresser un V gigantesque sur l’un des éperons rocheux du jardin des Dauphins ou du fort Rabot. L’emplacement envisagé est, je crois, protégé au titre des Sites. D’autre part, la dimension du monument et le fait qu’il comporte de la sculpture imposent**

---

<sup>1186</sup> AMG, 2 H 36<sup>1</sup> ; extrait du *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1947.

<sup>1187</sup> Farcy écrit au maire RPF Bally en décembre, afin de le conseiller dans sa tâche de constitution du Comité de patronage du projet, espérant obtenir d’Auriol – alors Président de la République – qu’il en accepte la présidence. Tablant sur un financement pour partie suisse, grâce à l’accueil réservé par Martin à la délégation helvète en visite dans le Vercors « *l’été dernier* », il lui enjoint de ne pas oublier le lieutenant-colonel Oudot « *commandant la chefferie du Génie et dont dépendent les terrains et terrasse de l’emplacement prévu pour le monument* », pas plus que son prédécesseur Martin, lui fournissant même un modèle pour mettre en place le Comité exécutif, calqué sur celui du monument de la Première Guerre mondiale... AMG, 2 H 36<sup>1</sup>, lettres du 19 et du 20 décembre 1947.

**que l'autorisation soit donnée par décret sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, après avis de la Commission centrale des Monuments Commémoratifs constituée par décret du 16 janvier 16947. Je vous rappelle qu'aucun commencement d'exécution ne peut être entrepris tant que le projet n'a pas été agréé par l'autorité compétente. Je vous prie de me faire tenir par un prochain courrier, tous renseignements de nature à éclairer monsieur le Ministre <sup>1188</sup>. »**

Piqué au vif et sûrement vexé, le maire répond le 25 juin.

Grenoble a donc consciemment essayé, pendant quatre ans, de tourner les lois. Son envie d'honorer la mémoire de ses « *glorieux morts* » de 1939-1945 tenta de s'affirmer contre les trop strictes décisions du pouvoir central. Elle fut constante et mobilisa l'ingéniosité de plusieurs des plus hautes figures du Grenoble de cette époque. S'investissant autant qu'ils le firent, Andry-Farcy et Perroncelnotamment <sup>1189</sup>, objectivement aidés par deux maires et au moins un préfet, voulaient véritablement cristalliser la reconnaissance publique de la ville envers ses résistants.

Leur interprétation, notamment des deux circulaires d'avril 46 et d'avril 47 leur permettait, jusqu'en 1948, de garder espoir. Seulement, cette année-là, la loi les a rattrapés. Et à partir de cette date, le projet semble sombrer au fond des tiroirs du comité...

## **D – 1948-1964 : Grenoble orphelin de son monument ?**

En effet, à partir de cette remontrance étatique, et pendant vingt ans, on est surtout confronté à quelques échanges de correspondance qui marquent, çà et là, quelques velléités de reprises du projet. Mais l'enthousiasme de tous a été « *douché* » en juin 1948. La belle idée de 1947 est condamnée, définitivement semble-t-il.

Certes, Gilioli tente bien de la relancer en 1950. Il adresse ainsi au maire, le 2 juin, depuis son domicile parisien, une lettre simple, directe et émouvante jusque dans son style et son orthographe hésitants : « **Je vous écris à propos du Monument dédié aux Victimes de la Guerre 1939-1945. J'ai montré les photos du projet à la Direction des Beaux-Arts, 55 rue Saint-Dominique. Il y a des possibilités que j'aie une subvention. Pour cette subvention, ils attendent une lettre de vous demandant cette subvention. Je vous serai reconnaissant de me faire savoir quand vous aurez écrit de façon à ce que je dépose mon dossier au ministère [...]** <sup>1190</sup>. » Le même jour, il écrit de manière

<sup>1188</sup> Cette lettre reprend presque mot pour mot celle qu'a lui-même reçue le préfet le 10 juin du directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale et qui comportait ce paragraphe supplémentaire : « [...] Il arrive trop souvent qu'un commencement d'exécution engage sans autorisation des sommes importantes et que l'on argue ensuite du fait accompli. Pour éviter pareille surprise, je vous serais très obligé de vouloir bien me renseigner et de veiller personnellement à l'observation des prescriptions réglementaires. » ; AMG, *ibidem*.

<sup>1189</sup> Perroncel, l'architecte municipal, est « *un véritable artiste, apprécié des résistants* » nous disait Georges Bois-Sapin, qui le consulta beaucoup à cette époque, pour divers projets d'érection de monuments. Entrevue de décembre 1995.

<sup>1190</sup> AMG, 2 H 36<sup>1</sup>.

officieuse à son ami Perroncel, pour lui demander d'appuyer sa demande auprès du maire ; sa courte missive se termine ainsi : « ***Si tu as quelque chose à faire à Grenoble, pense à moi*** <sup>1191</sup> » ... Mais ses efforts ne sont suivis d'aucune décision concrète <sup>1192</sup> et pendant trois ans, plus personne ne parle de ce grand projet, qui semble devoir ne jamais aboutir <sup>1193</sup> .

C'est sous l'impulsion de Martin, de nouveau maire de Grenoble, qu'en 1954 (soit près de dix ans après les premières démarches !) on contacte un nouveau sculpteur. A Émile Gilioli, sans que l'on sache véritablement pour quelle raison, est préféré Claude Grange (peut-être parce qu'il est Président de l'Académie des beaux-arts, membre de l'Institut de France, et qu'il possède ainsi quelques entrées dont n'avait pas la chance de jouir Gilioli ?). Martin lui écrit le 18 janvier pour lui « ***demande de songer à ce projet [l'érection d'un Monument aux Morts de la Guerre de 1939-1945] après une visite de l'emplacement réservé au Monument futur*** <sup>1194</sup> » . Perroncel est dépêché à Paris en mai pour prendre contact avec le sculpteur, avec qui il a de longues et fructueuses conversations. Le rapport minutieux qu'il fait à Martin le 3 juin 1954 (intitulé d'ailleurs « ***Mémorial de la Guerre et de la Résistance 1939-1945*** » ; souligné par nous) indique que « ***Monsieur Claude Grange connaît maintenant l'historique de ce Mémorial*** » . Après avoir rappelé « ***le concours du sculpteur Gilioli, appelé seulement pour l'exécution [de la maquette du projet de 1947], qui a été rémunéré pour cette seule intervention, qui sait qu'il n'a rien à espérer après celle-ci et qui d'ailleurs, n'a jamais rien revendiqué*** <sup>1195</sup> » , l'architecte municipal indique au maire que Claude Grange est très honoré d'avoir été choisi et qu'il est prêt à partager le travail avec Gilioli, puisque « ***sous [sa direction], Gilioli pourrait étudier, indépendamment du grand sujet, les quatre bas reliefs qui accompagnent la composition et qui sont : le Maquisard, la Veuve, le Déporté, le Soldat des Forces Françaises Combattantes Libres*** » .

Le projet conserve la même structure et Gilioli reste donc « dans le coup », mais sur un mode mineur <sup>1196</sup> .

L'année 1955 marque un tournant essentiel. Le projet auquel on réfléchit n'est en effet plus celui d'un « *Mémorial de la Résistance* » ou d'un « *Monument aux Morts de la*

<sup>1191</sup> *Ibidem.*

<sup>1192</sup> Perroncel lui répond le 13 juin, par une longue lettre très administrative que résume sa dernière phrase : « *Lorsque j'aurai cumulé les renseignements que toi seul peut [sic] fournir et ceux que je suis en mesure d'établir, lorsque j'aurai résumé et obtenu un chiffre total quoique approximatif, je ferai la démarche que tu me demandes auprès de Monsieur le Maire et de Monsieur le Secrétaire Général de la Ville* » ; *ibid.*

<sup>1193</sup> En novembre 1950, le maire reçoit encore le soutien de Charles Chassigneux, Président départemental de « *l'Union Française des Associations de Combattants. Combattants de la Libération et Victimes des Deux Guerres* » qui l'encourage à concentrer les efforts de la municipalité sur l'érection d'un seul monument.

<sup>1194</sup> *AMG, 2 H 36* <sup>1</sup> .

<sup>1195</sup> *Ibid.*

*dernière guerre* ». Grenoble a reculé, et après dix ans d'affrontement, accepté de passer sous les fourches caudines de l'administration. Martin répond en effet aux bons vœux de Grange, le 25 janvier, en profitant de l'occasion pour lui écrire qu'il faut à présent travailler sur un projet « **tenant compte du désir des Administrations d'honorer la mémoire des deux Guerres 1914-1918 et 1939-1945** <sup>1197</sup> ». A peine contrarié dans ses études par ce changement pourtant radical (« J'avais primitivement adressé déjà un projet à Monsieur Perroncel, mais sur le programme d'un monument à la Résistance <sup>1198</sup> »), Grange répond à Martin le 29 pour lui dire qu'il n'y a aucun problème : il s'empresse de réorienter son esquisse, en en changeant surtout la dénomination. Voici le projet qu'il adresse alors au docteur Martin

**« Projet d'un Monument honorant la Mémoire des Morts des deux guerres-1914-1918-1939-1945. Au pied du grand rocher de la Porte de France, serait aménagée une petite salle contenant les appareils électriques pour un éclairage puissant. En avant, cette salle serait fermée par une porte d'une architecture extrêmement simple portant dans sa partie médiane une ouverture haute et étroite qui laisserait voir la nuit un rayon lumineux marquant pour le passant le Monument du souvenir. Des gradins descendraient jusqu'au sol actuel. A droite et à gauche de cette porte, deux murs de pierre fruste et sans décoration formant un enclos sacré. Sur la face intérieure de ces murs pourraient être gravés les noms des Morts de 1914-1918-1939-1945. En avant de ces murs deux gros pylônes décorés de motifs symbolisant le souvenir et les sacrifices des Morts, seraient consacrés l'un à la guerre de 14-18, l'autre à celle de 39-45 et à toutes les victimes de la Résistance. »**

Sur la base de ce projet, les années 1955, 1956 et 1957 se passent en échanges de correspondance. En juin 1956 par exemple, Martin ose poser la question à Grange : « [...] **Que penseriez-vous néanmoins d'un sujet plus simple [...] conduisant à une sorte de plate-forme peu élevée, pourvue d'une vasque susceptible de recevoir la flamme du souvenir, que l'on raviverait au cours de chaque cérémonie ? Sur les gradins seraient déposées les couronnes et les fleurs** <sup>1199</sup> . » Encore en octobre, il écrit au sculpteur (après lui avoir demandé s'il n'oubliait pas Grenoble dans une lettre du 1<sup>er</sup> août) pour l'informer que son projet de fin août est « *à peu près irréalisable* », pour des raisons techniques (impossible de creuser le roche), financières (le coût estimé de 50 millions de francs est trop élevé) et urbanistique (on doit construire à cet endroit une école et des

<sup>1196</sup> Le rapport de Perroncel conclut : « Monsieur Claude Grange a donné une fois encore la preuve que cet artiste a un cœur généreux en aidant ceux qu'il appelle lui-même ses jeunes confrères »... Quelle condescendance envers l'auteur de l'Homme de douleur de Voreppe !

<sup>1197</sup> AMG, 2 H 36

<sup>1198</sup> *Ibidem.*

<sup>1199</sup> *Non sans modérer la portée de ses « conseils » de néophyte en les nimbant d'une politesse prudente : « Je vous livre très librement notre pensée, en vous laissant toute latitude pour concevoir le parti le plus judicieux et le mieux adapté au lieu d'érection. Nous sommes évidemment des profanes ; nous connaissons par ailleurs toutes les ressources de votre talent et nous avons la conviction que le Monument aux Morts de Grenoble sera le plus original parmi les meilleurs. » Ibid.*

immeubles d'habitation)<sup>1200</sup>. Grange ébauche deux nouveaux projets en 1957 qui, critiqués sévèrement par Welty, nouvel architecte en chef de la ville de Grenoble, plaisent cependant au Conseil municipal. Mais il tombe bientôt malade...

Enfin, le 23 décembre 1957, il adresse à Martin deux photos de la maquette sur laquelle il a travaillé (clichés que ne conservent malheureusement pas les Archives Municipales de Grenoble) : « [...] **les motifs des sculptures représentent : le Devoir, la Résistance, le Vercors, et le Sacrifice. La Statue, en avant, et en bronze, la Jeunesse et la Paix**<sup>1201</sup> ».

A l'hiver 1958, Martin adresse ce qui semble bien être, en même temps que son ultime lettre à Grange, la dernière correspondance officielle à propos du « Mémorial » de Grenoble, cette « arlésienne commémorative ». Le maire de Grenoble est très pressé : « **Le projet d'érection d'un Monument aux Morts de la Ville de Grenoble est, plus que jamais, au premier rang de nos préoccupations. Au mois de mars prochain, notre mandat prendra fin et nous sommes très désireux que le projet que nous avons étudié reçoive, dans le plus court délai, un commencement d'exécution [...]**<sup>1202</sup>. » Il adresse à Grange deux de ses collaborateurs, que celui-ci se dit heureux de recevoir dans son atelier d'Auteuil. Puis plus rien<sup>1203</sup>. Aucune trace d'un quelconque projet commémoratif, qu'il s'agisse de celui de Grange ou d'un autre. On passe à autre chose. La nouvelle municipalité ne semble pas reprendre le dossier là où l'a laissé l'équipe sortante.

C'est finalement en 1961 qu'on se résignera à accepter les décisions ministérielles, comme le prouve la lettre aux accents de déception certains que Charles Chassigneux dut se résoudre à écrire et à adresser au maire.

Et il faudra attendre 1964 pour que, par exemple, un monument aux martyrs s'élève enfin sur l'emplacement des charniers du Polygone. De nos jours, Grenoble n'a toujours pas son monument dédié aux « Morts de la Deuxième Guerre mondiale ».

## E – Un épilogue en forme d'occasion manquée ?

Le vingtième anniversaire de la Libération du territoire, en 1964, est peut-être l'occasion d'un nouveau départ, pensent certains<sup>1204</sup>. Cette fois-ci, c'est à l'initiative de la Résistance, par l'intermédiaire d'Yvette Jollivet, secrétaire générale de *Résistance Unie*, qu'on s'attelle à la tâche. Écrivant à « **Monsieur le Maire et cher camarade de la Résistance** », Albert Michallon (qu'elle tutoie), en janvier 1964, ainsi qu'à Louis Néel, le directeur du Centre d'Études Nucléaires de Grenoble, la dynamique Mademoiselle Jollivet

---

<sup>1200</sup> *ibid.*

<sup>1201</sup> *ibid.*

<sup>1202</sup> *ibid.*

<sup>1203</sup> Les archives officielles ne comportent après la réponse de Grange à Martin datée du 21 novembre plus trace d'aucun échange entre la Ville et le sculpteur.



*monument* (du latin *Monere* – qu'on retrouve dans *Monumentum* –, « attirer l'attention <sup>1210</sup> »), sa fonction est de focaliser l'intérêt de l'opinion sur l'endroit où s'est passé l'événement, et non de rappeler à une communauté un épisode de sa vie particulièrement important. Son ambition et sa vocation représentatives ne sont donc pas les mêmes : elles sont moins « globales » si l'on peut dire.

Le *Mémorial de la Résistance* est-il alors, au sens restrictif du terme, un palliatif au manque, cruellement ressenti à Grenoble, d'un grand *Monument aux Morts de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance* ?

***Toute la ville (salauds à part) se sent liée à ces victimes par une solidarité mystérieuse [...]. C'est en signe de cette communion, et pour assurer les vivants de leur irrécusable conscience, qu'on va élever un monument aux morts. Ce qui nous en fera trois. Georges Hyvernaud <sup>1211</sup>.***

Insister sur le relatif grand nombre de monuments, stèles et plaques commémoratifs qui s'érigent et s'apposent en Isère de 1944 à 1964 (deux cents occurrences contre 94 pour la Drôme, selon l'enquête de gendarmerie de 1960), en cantonnant le regard aux seuls aspects statistiques, risquerait d'induire un effet d'optique légèrement distordant. Car, peut-être suffisantes en nombre, ces « pierres de la mémoire » ont cependant leurs secrets, qui cachent parfois des oppositions de mémoire virulentes.

Ainsi, quand la presse rend compte de l'inauguration, au carrefour de la rue ampère et du Cours Berriat, à Grenoble, du « *Monument à la mémoire de vingt patriotes du Vercors, fusillés par les Allemands le 14 août 1944* », il n'est dans tous les articles question que d'unanimité mémorielle. Qui, parmi les trois mille personnes présentes à la cérémonie <sup>1212</sup>, soupçonne la force des affrontements qui ont opposé le Comité d'érection, dirigé par Thierry et dans lequel les Pionniers du Vercors occupent une place de premier rang, et la municipalité ? Déjà en 1944, Lafleur, après avoir été contacté par le Comité d'érection, écrivait au préfet Reynier sa réticence.

**« Pour ma part, tout en rendant hommage au sentiment patriotique qui anime les**

**1208** Texte de la stèle qui s'élevait – « à titre provisoire » précisée l'inscription – sur cet emplacement avant la construction du Mémorial. A noter qu'il existe toujours une stèle au cimetière des Sablons, apposée par le « Souvenir Français ». Elle précise que « Ici ont reposé jusqu'au mois de juin 1958, époque de leur transfert au cimetière militaire national de Lyon La Doua les corps de 21 patriotes fusillés par les Nazis au Polygone d'artillerie [...] ».

<sup>1210</sup> Thierry Dufrière, *op. cit.*, p. 363. Curieusement, il ne parle pas du Mémorial de Pierrestiger.

<sup>1211</sup> *In op. cit.*, p. 60-61. Le passage dans son intégralité est d'une acidité nihiliste, à l'habitude de l'écrivain : « On avait celui des morts de 1870 ; mais les Allemands en ont déboulonné le guerrier à chassepot, qui était en bronze. Subsiste seul, sur la place Rochefer, un socle énigmatique contre quoi viennent pisser les chiens. On avait celui des morts de 18. Par bonheur il a été tout entier taillé dans la pierre. Son soldat et son enfant nu sont à peu près intacts. On en peut encore tirer quelque usage. C'est là, provisoirement, que nous déposons les couronnes et prononçons les discours du 14 juillet et du 11 novembre. Toutefois, il est temps de substituer à ce témoignage ancien et démodé de piété civique un édifice neuf, avec des noms neufs. »

<sup>1212</sup> D'après le rapport n° 5156 des Renseignements Généraux, daté du 16 août 1946. ADI, 2696 W 75, « Résistance. Érection de monuments ».



***promoteurs, j'incline à penser qu'il serait sage d'éviter la multiplication de monuments d'allure banale et sans valeur artistique en divers points de notre ville et de sa région où sont tombés de nombreuses victimes de la barbarie teutonne. Il serait préférable, à mon sens, de faire un large appel à la population et aux collectivités, afin de recueillir des sommes importantes qui permettraient d'ériger en un lieu choisi avec discernement une œuvre digne du sacrifice de tous les héros de la Résistance clandestine [...] <sup>1213</sup> . »***

A sa suite, Martin continuera d'entretenir de mauvaises relations avec le comité, ergotant à mots couverts sur le choix de l'architecte Kaminski, réservant sa réponse quant à une éventuelle souscription de la ville de Grenoble <sup>1214</sup> , faisant preuve d'une mauvaise volonté assez curieuse. La polémique, qui couvait, n'éclate pas au grand jour, mais peu s'en faut.

On a au cours de nos recherches maintes fois rencontré ce genre de problèmes qui surgissent subitement entre les comités d'érection et les autorités administratives et politiques. Par exemple, pendant longtemps, la statue en pied du commandant Nal erre, à la recherche d'un site où définitivement s'installer. En 1950, le maire reçoit une lettre de Mme Seigle-Ferand, ex « Ariel », qui l'informe qu' « **un des vœux du Comité serait d'obtenir l'autorisation d'ériger une statue du Commandant sur la place située derrière le monument derrière le monument des Fusillés , angle Cours-Berriat et rue Ampère à Grenoble** » . Sa demande est rejetée <sup>1215</sup> . L'année suivante, il est question d'un « **terrain situé entre la patte d'oie formée par l'ancienne route de Lyon à Grenoble et la nouvelle qui longe l'Isère** ». **Nouvel échec, pour des raisons cette fois-ci propres à l'urbanisme grenoblois <sup>1216</sup> . En 1953, on parle du « terrain situé au carrefour de la rue Hébert et du boulevard des adieux** » , que « **l'autorité militaire serait disposée à remettre à l'Amicale des Pionniers du Vercors** » . Là encore, c'est la galopante urbanisation grenobloise qui permet à la municipalité de motiver son refus <sup>1217</sup> .

Ces échecs renouvelés conduisent même le comité, après quatre ans de vaines démarches, à inaugurer de manière clandestine le monument, et de nuit, comme le

<sup>1213</sup> **AMG, 1 M 87, « Monuments D à M » . Lafleur avait déjà modéré les ardeurs commémoratives de M. O'Brien, chef de fabrication à Merlin-Gerin, qui se proposait de réunir les volontés pour ériger un « monument à la gloire de la Résistance », en lui répondant le 28 décembre 1944 qu'il n'en était pas encore temps ; AMG, 4 H 30.**

<sup>1214</sup> « Je vous confirme toutefois que la Ville, dont la situation financière est très difficile, ne prendra pas d'engagement sans que la Municipalité ait eu préalablement connaissance du résultat définitif de la souscription ouverte par vos soins », écrit-il à Thierry le 12 juillet 1945. AMG, *ibidem*.

<sup>1215</sup> Lettre d'« Ariel » du 14 novembre 1950. Réponse du maire le 4 décembre. Il semble d'ailleurs qu'« Ariel » ait agi à titre personnel, comme le déplore le président du Comité, Chavant, dans une lettre à Martin du 30 décembre ; AMG, 1 M 89, « Monument N. Statue Napoléon I<sup>er</sup> ».

<sup>1216</sup> **Lettre de Chavant du 10 mars 1951 ; *ibidem*.**

<sup>1217</sup> Lettre du maire à l'Inspecteur départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation, le 16 juillet 1953 ; *ibid*.

rappelle l'article des *Allobroges* reproduit ci-après <sup>1218</sup> .

Finalement, la statue du commandant Nal cessera ses migrations pour trouver sa place définitive à La Tronche, face au *Centre de recherche du Service de santé des Armées*, c'est-à-dire à la périphérie de Grenoble, en marge presque.

On pourrait multiplier jusqu'à saturation de tels exemples de confrontation plus ou moins violentes ou de simples dysfonctionnements. Sans qu'on puisse dire s'ils correspondent à de réelles volontés d'éviction mémorielle ou s'ils traduisent de plus classiques problèmes administratifs, le fait est qu'ils sont très nombreux <sup>1219</sup> .

Parfois, la politique intervient plus visiblement dans ces oppositions. C'est alors Georges Cazeneuve, « *ex- chef du secteur 3 des Mouvements Unis de Résistance* » et l'un des dirigeants du *Dauphiné Libéré*, qui prévient le président du Comité d'érection à la mémoire du docteur Carrier qu'il n'assistera pas à l'inauguration du monument parce qu'il a « **des réserves sur la composition même du Comité** », lui demandant **s'il croit sincèrement qu'il y ait dans [son] Comité beaucoup de personnes pouvant parler et agir au titre de la Résistance** <sup>1220</sup> » .

C'est encore le maire de Saint-Martin-le-Vinoux qui le 23 mai 1947 adresse au préfet un « *petit rapport afin de [le] documenter* » sur le projet d'érection d'un monument commémoratif sur le territoire de sa commune : « **Il s'agit d'un monument commémoratif que sous l'impulsion du parti communiste le quartier de la Buisseratte désire ériger. Il n'y a pas eu de demande officielle adressée en Mairie pour faire suivre dans les Services de la Préfecture. Une collecte a été faite par ce comité sans autorisation de la Mairie qui l'ignorait [...]** <sup>1221</sup> » . En juin, nouveau contact : le maire déplore toujours une telle influence communiste, mais finit, à contrecœur, par donner un « *avis favorable* » au projet... <sup>1222</sup>

Et que dire alors de l'« affaire » de la plaque « Voitrin » ? Ou, à rebours, de la difficile érection de la statue de Jeanne d'Arc (cf. *infra*, « Les Malmémoires ») ?

Pour la population des « regardeurs » à qui ils sont aussi destinés, ces querelles

<sup>1218</sup> Le préfet reçoit le 9 avril 1954 une note du Commissaire Principal, chef de la Sûreté, l'informant qu'il a été mis au courant « ce jour, à 6 h 30, à [mon] domicile, que la présence d'une statue de plâtre, à caractère religieux [sic], agrémentée d'un drapeau tricolore, venait d'être constatée sur le socle de la Place Paul Mistral, par une ronde de gardiens de la Paix. J'ai donné immédiatement des instructions pour que cette "Statue" soit aussitôt enlevée par les Services de Police [...] » ; ADI, 2696 W 75, « Résistance. Érection de monuments ».

<sup>1219</sup> Ils ne concernent évidemment pas que Grenoble et l'Isère. Voir le chapitre (18) que Luc Capdevila consacre à ce thème à propos de la Bretagne au lendemain de la guerre : « L'hommage rendu aux morts, les lieux de mémoire de l'immédiate après Libération », *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre. 1944-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire », 1999, p. 317-331.

<sup>1220</sup> *Lettre du 23 novembre 1948 à M. Ferdinand Brun, maire de Saint-Marcellin, « Président du Comité d'Érection du monument à la mémoire du Docteur Carrier (Héros de la Résistance) »* ; ADI, 2696 W 75.

<sup>1221</sup> ADI, 13 T 3/27, « *Monuments aux morts. 1939-1945. P.V. des Commissions. Communes de L à V. 1946-1953* ».

« byzantines » au sujet des monuments commémoratifs restent la plupart du temps inconnues. Ce qui compte pour elle, c'est de pouvoir disposer de manière pérenne d'une nomenclature relativement complète de traces de mémoires inscrites une fois pour toutes dans son paysage quotidien et qui, dans leur multipolarité même, dessine un archipel à l'harmonie serrée. Bien entendu, la configuration mémorielle qu'elles révèlent est fortement hiérarchisée. On l'a vu, des insistances, des préférences (Combats, Martyrs) sont évidentes ; comme certains manques (STO, Prisonniers, Juifs) qui sautent rétrospectivement aux yeux. Et, sur l'ensemble de notre période, cet équilibre – ce déséquilibre ? – ne varie pas.

Un manque justement est cependant vécu comme une absence douloureuse : Grenoble n'a pas de Monument aux Morts de la Deuxième Guerre mondiale et de la Résistance. Par défaut, le Mémorial du Chemin des martyrs en tient lieu pendant quelques années, avant qu'en 1973, après de longs et tumultueux débats <sup>1223</sup>, on n'inaugure sur un des côtés du parc Paul Mistral un nouveau monument aux morts. Encore ces « **flammes d'acier noir s'élevant au-dessus d'un bloc de calcaire gris** <sup>1224</sup> » ne brûlent-elles pas spécifiquement pour la Résistance, ses héros et ses martyrs, puisque l'inscription qu'on peut y lire précise : « 1914-1918 – 1939-1945 – Afrique du Nord et Outremer ». Sa destination est globale (tous les Grenoblois morts au cours des conflits du XX<sup>ème</sup> siècle) et son message, dans sa connotation « pacifiste », peut-être plus dynamique que rétrospectif, comme le rappellent les motivations des délibérations du Conseil municipal qui vote son érection le 9 juillet 1973 : « [...] **A la demande de toutes les associations d'Anciens Combattants, résistants et déportés, la Ville de Grenoble envisage d'édifier un Monument du souvenir à proximité de l'Anneau de Vitesse dans le Parc Paul Mistral afin de rendre hommage aux morts des dernières guerres et perpétuer le souvenir de leur sacrifice mais encore afin d'inciter tous les vivants à œuvrer pour que la paix règne dans le monde [...]** <sup>1225</sup> . »

<sup>1222</sup> Non sans avoir adressé à la préfecture une lettre en cinq points où il dénonce l'incongruité du monument (« Il n'y a pas eu 39 victimes, mais 19 »), à laquelle il joint, pour s'en plaindre, un article paru dans *Le Travailleur Alpin* fin mai, qui, parlant du retard pris pour l'inauguration du monument, précise : « [...] La population prendra acte de ce retard qui prouve la carence d'une administration qui a déjà oublié nos morts » ; *ibidem*.

<sup>1223</sup> On retrouve alors nombre d'acteurs que nous connaissons déjà. L'insusable Charles Chassigneux écrit ainsi au maire, au nom des trente-deux associations qu'il représente, le 9 décembre 1969, pour se plaindre qu'on a dépossédé les anciens combattants du monument de la Porte de France et pour demander qu'on en bâtit d'urgence un nouveau. Le maire convoque toutes les parties concernées à une réunion le 9 février 1970. Le 29 janvier, la police parvient à faire admettre son point de vue au premier magistrat de Grenoble : « [...] Avant 1968, toutes ces cérémonies [du souvenir] avaient lieu au Monument de la Porte de France. Les difficultés créées par l'importance de la circulation et l'implantation du débouché de l'autoroute A. 48 en ce lieu, ont amené par la suite les autorités à célébrer tous les anniversaires au Monument des Diables Bleus, place Paul Mistral. Bien vite, la situation géographique de ce monument a révélé des inconvénients importants [...] » ; lettre du Commissaire divisionnaire au maire, datée 29 janvier 1970. C'est pour ces raisons techniques « triviales », mais importantes pour une « ville-champignon » comme Grenoble, alors en pleine expansion, qu'on choisit alors le boulevard Clemenceau, plus pratique. AMG, 45 W 24, « Associations. Monument aux Morts ».

<sup>1224</sup> La description est celle des concepteurs du projet.

**C'est à cet endroit, après les « anciens d'Algérie » en mars et avant les « anciens Poilus » en novembre, et à leur tour, c'est-à-dire au moment des grandes dates commémoratives de la Deuxième Guerre mondiale, le 8 mai principalement, que se réunissent donc encore les « anciens résistants »...**

## **La seule question qui vaille.**

---

Reste que si la question de la *visibilité* est tranchée (ces monuments ne sont jamais détruits ; en revanche, on les déplace parfois <sup>1226</sup>), celle de la *lisibilité* symbolique du monument et de son évolution dans le temps ne l'est pas encore. Ainsi, si en juillet 1947, **« M. Mathieu, du Maquis du Grésivaudan, du Vercors et Autres » n'hésite pas à écrire au maire, « en tant qu'ancien résistant actif [pour lui] signaler (dans le cas où [il] ne l'aurait pas remarqué) que le monument de notre ami Valois (Héros de la Résistance grenobloise) dont nous connaissons la fin tragique, et celle-ci volontaire, de crainte de donner des noms de l'organisation ; n'a reçu pour la fête du 14 juillet 1947, ni fleurs, ni couronne, pas même un brin d'herbe ; naturellement complètement oublié, ni un drapeau, ni un ruban [...] <sup>1227</sup> », qui s'étonnerait de nos jours d'une telle absence ? Et surtout qui la déplorera demain, les résistants ayant bientôt tous disparu ?**

Ces fragments de mémoire qui restent physiquement ancrés dans le paysage urbain grenoblois, qui le suturent en quelque sorte, sont-ils encore significatifs pour les Grenoblois <sup>1228</sup> ? Conservent-ils un impact ou sont-ils ignorés : pis, des lieux communs ? C'est après tout la seule interrogation qui vaille. Elle commande, pour y répondre, d'entreprendre une enquête que des sociologues seraient sûrement plus à même que nous de mener. Jusqu'en 1964, on n'a guère trouvé trace d'une perte du sens des monuments commémoratifs, d'incompréhension de leur syntaxe. Même si de temps à autre, la presse se fait écho de quelques négligences, il semble que durant les vingt ans qui suivent la Libération, on sache pourquoi ils sont là. Leur langage formel peut bien parfois se démoder, il ne cesse pas pour autant de dire quelque chose. Et dans cette double décennie-là, ce message survit clairement, et aux circonstances historiques particulières qui ont motivé son incarnation monumentale, et au contexte socio-politique différent de ce long après-guerre. Pour les plus aboutis d'entre ces monuments, le

<sup>1225</sup> AMG, 463 W 39, « Déportés Parc Paul Mistral ». C'est nous qui soulignons.

<sup>1226</sup> C'est le cas du monument aux cheminots par exemple. Mais surtout de la colonne des déportés. Située initialement dans l'axe des grands boulevards grenoblois, elle est déplacée de plusieurs mètres, pour céder sa place à... la vasque olympique en 1968 ! A présent, la statue de Gilioli est à quelques mètres à peine du massif chasseur des Diables Bleus, dont la stature de bronze et les dimensions sont écrasantes.

<sup>1227</sup> Lettre du 18 juillet 1947, accompagnée d'un poème (voir annexe n° XXX) ; AMG, 1 M 90 <sup>1</sup>, « Monument O à W ».

<sup>1228</sup> « Le passant est exhorté à se souvenir. En vérité, se souvient-il ? Et de quoi ? », questionnent Serge Barcellini et Annette Wieviorka. In *op. cit.*, p. 503.

message qu'ils illustrent formellement semble même se désengager *historiquement* pour mieux s'incarner dans une nouvelle dimension d'*idéal atemporel*. *L'Homme de Douleur* de Voreppe, sculpté par Gilioli, n'est-il pas de tous les temps ?

En vérité, quelle belle œuvre que celle-là, à la fois « butte témoin » et « balise mémorielle ». Les monuments de Gilioli sont des « *permanences du monde* », comme parlait Hannah Arendt <sup>1229</sup>, de grands nœuds d'espace et de matière qui aident le passé à circuler dans le présent et qui, nous reliant aux générations antérieures, inscrivent notre regard dans la longue et silencieuse durée de la mémoire collective. Dédiée primitivement à la Résistance française, situation historique elle aussi forcément datée, les événements du deuxième XX<sup>ème</sup> siècle et la patine du temps ne l'ont-ils pas au bout du compte transformée en symbole d'une éternelle vigilance et en icône de toutes les résistances ? Quel « passant », de nos jours, s'il « se souvient » peut-être encore devant le monument, le suit-il dans son invitation au dépassement et à la transgression chronologique, en accepte-t-il l'actualité ? Et ce passant, s'il accepte cette invite, n'est-il pas ensuite ramené, dans un subtil et fatal écho mémoriel, à la séquence primordiale de la Deuxième Guerre mondiale, parce que celle-ci est tout à la fois la matrice et le symbole décidément indépassables des horreurs du siècle ?

## Chapitre IV Le Musée de la Résistance (et de la Déportation) de Grenoble.

***Musée [...]. Etablissement dans lequel sont rassemblées et classées des collections d'objets présentant un intérêt historique, technique, scientifique, artistique, en vue de leur conservation et de leur présentation au public*** <sup>1230</sup>.

Alors que la plupart des vecteurs de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale (cérémonies commémoratives, monuments et plaques, productions éditoriale et cinématographique, etc.) et quasiment toutes les instances de diffusion qui les organisent (État, associations, partis) semblent à présent assez bien étudiés et connus, il est une forme de codification institutionnelle de cette mémoire qui l'est encore peu. Il s'agit des musées de la Résistance <sup>1231</sup>, dont l'importance dans notre pays, tant par leur nombre – puisqu'« il existe en France une soixantaine de musées de la Résistance, ce qui est considérable », nous apprend une spécialiste de la muséographie, Marie-Hélène Joly <sup>1232</sup> – que par la variété de leur taille, la différence des buts et des ambitions qu'ils s'assignent, la pluralité des statuts juridiques qui les définissent ou encore l'écart des moyens financiers dont ils disposent, est une véritable exception <sup>1233</sup>.

L'Isère possède très logiquement, étant donnée l'importance objective de la période pour le département, un musée de la Résistance et de la Déportation (MRDI), un des plus

<sup>1229</sup> Cité par Jean-Pierre Marchand, « Le temple et le tonneau », in *Résister. Le prix du refus*, Gérald Cahen (dir.), Paris, Autrement, série « Morales », n° 15, mars 1994, p. 81.

<sup>1230</sup> *Dictionnaire Robert*.

anciens (inauguré en 1966, les travaux et démarches qui aboutirent à sa création débutèrent en 1963, selon des modalités que nous allons étudier de près), actuellement un des plus importants (1200 m<sup>2</sup>), un des mieux conçus et pensés également (il est reconnu par la très exigeante Direction des musées de France<sup>1234</sup>).

Les musées d'histoire, on le sait, font partie intégrante du fait patrimonial<sup>1235</sup>. A ce titre, le musée de la Résistance de Grenoble, devenu à une date récente le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, est bien une des composantes majeures du patrimoine mémoriel grenoblois de la Deuxième Guerre mondiale – ou de la Résistance,

<sup>1231</sup> Absent par exemple en tant qu'objet d'étude des préoccupations des organisateurs du colloque de Metz en octobre 1983, *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, actes publiés par le Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz en 1984 (Alfred Wahl dir.), ou de la vaste enquête de l'IHTP dont les résultats sont publiés en 1986, *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémoration de la Seconde Guerre Mondiale*, Paris, Éditions du CNRS, 1986. En revanche, 5 des 18 contributions ont pris le musée comme objet de leur analyse lors des rencontres de Dijon, en 1995 ; lire notamment la deuxième partie (« Transmission du savoir historique et mémoire ») de la publication, *Les images collectives de la Résistance*, Wolikow (Serge) (dir.), Dijon, numéro 3 des Cahiers de l'IHC (*Territoires contemporains*), EUD (Études Universitaires de Dijon), 1997, 160 p.

<sup>1232</sup> Les chiffres avancés tant par Marie-Hélène Joly que par Jean-Yves Boursier se recourent à peu près. Lire, sous la plume de la muséographe, « Des musées de la Résistance » (in actes du colloque de Saint-Denis, *Résistants et Résistance*, L'Harmattan, collection « Chemins de la mémoire », sous la coordination de Jean-Yves Boursier, 1997, p. 173-216), et, de Jean-Yves Boursier « Les musées de la Résistance », dans *La Nouvelle Alexandrie* (colloque sur les musées d'histoire et d'ethnographie dont les actes ont été publiés en mai 1992 dans *Les Cahiers de publics et musées*, p. 145-150 pour l'étude qui nous intéresse) et surtout « Les enjeux politiques des "musées de la Résistance". Multiplicité des lieux » (in actes du colloque d'Annecy, *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, sous la direction de Daniel J. Grange et Dominique Poulot, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, collection « La pierre et l'écrit », 1997, p. 287-303). Jean-Yves Boursier préfère parler de « près de soixante-dix musées consacrés à la Résistance [qui] existent aujourd'hui » (in colloque d'Annecy, p. 287). A noter que Marie-Hélène Joly fonde une grande partie de sa communication au colloque de Saint-Denis sur le travail d'Emmanuelle François, *Les musées d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale* (rapport au ministère de la Culture, direction des musées de France, janvier 1996, 146 p.) qui comptabilise elle cent quatre musées traitant du sujet, dont cinquante et un dédiés au sujet et cinquante-trois consacrés plus largement à la Deuxième Guerre mondiale. Cette dernière étude est consultable au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

<sup>1233</sup> Marie-Hélène Joly, *op. cit.* L'auteur évoque également la différence fondamentale entre la muséographie française et la muséographie anglo-saxonne, plus « ludique » et « interactive ». On lira avec profit des éclairages sur le cas italien sous la plume d'Ersilia Allestrandone Perona qui insiste sur « l'anomalie remarquable [des musées de la Résistance en Italie] : ils sont absents au niveau national, bien qu'ils soient présents au niveau local » ; in « Les musées de la Résistance en Italie », actes du colloque d'Annecy, p. 448.

<sup>1234</sup> Jean-Claude Duclos, le conservateur du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, rappelle ainsi que « sur les quelque cent musées français de la Seconde Guerre mondiale, une dizaine seulement sont reconnus par l'administration centrale compétente : la Direction des musées de France » ; in actes du colloque de Saint-Denis, p. 218.

<sup>1235</sup> C'est ce qu'a brillamment démontré Dominique Poulot : « Le fait patrimonial touche à trois questions : celle de la destinée générale des œuvres et des objets matériels, celle de la représentation d'une collectivité, celle enfin de l'herméneutique ou de l'interprétation du passé » ; in « Le sens du patrimoine : hier et aujourd'hui », note critique, *Annales ESC*, novembre-décembre 1993, n° 6, p. 160.

ou de la Résistance et de la Déportation, l'importance de l'identification par le nom, laquelle évolue en outre dans le temps, se révélant essentielle, comme on le verra.

A notre sens, quatre éléments entrent très précisément en compte ici, que l'on doit identifier au plus près si l'on veut mesurer le rôle tenu par le musée de Grenoble dans le paysage mémoriel grenoblois de la Deuxième Guerre mondiale : la date de sa création tout premièrement ; son système d'organisation politico-culturel ensuite, c'est-à-dire l'endroit exact où il se situe entre associations, ville et État ; la conception proprement dite du musée, sa grammaire muséale, qui doit elle aussi être envisagée ; enfin, le rapport au passé qu'entretiennent ses concepteurs, l'interprétation qu'ils en délivrent et les divergences qui se font jour à ce moment-là.

D'autres interrogations évidemment connexes se rattachent à ce quadruple questionnement : le musée est-il apparu à ses créateurs/concepteurs comme le médium le plus adéquat ? Que signifie pour eux la volonté de muséographier ce processus historique si particulier que fut la Résistance ? Faut-il placer le musée à côté, ou contre, en concurrence, d'autres modes de transmission de la mémoire ? Vient-il au contraire à la place de quelque chose, manière de substitut par exemple de ce grand monument aux morts de la Deuxième Guerre mondiale qu'on ne parvient décidément pas à ériger à Grenoble ? A qui s'adresse le musée de Grenoble, d'abord aux anciens résistants, ou aux générations qui suivent la guerre et qui ne l'ont pas connue ? Ou bien – pari difficile – simultanément à ces deux groupes, numériquement inégaux ? Où est-il situé dans l'espace urbain ? A-t-il une place réservée dans la géographie mémorielle urbaine, dont on a vu qu'elle est très strictement et très tôt contingentée et compartimentée (cf. supra notre partie sur la toponymie urbaine) ?

## I – 1963-1966 : Grenoble veut son musée.

---

La précocité de la situation grenobloise est certaine : dès 1963, non seulement l'idée de la création d'un musée de la Résistance est dans « l'air », mais surtout on parvient à des résultats tangibles (tenue d'une multitude de réunions, constitution d'un *Comité du musée* et première exposition de documents). Mais précocité ne veut en l'occurrence pas dire primauté. Le musée de la Résistance qui verra officiellement le jour en 1966 n'est certainement pas le premier<sup>1236</sup>. Grenoble est en fait dans la moyenne chronologique, si ce n'est numérique.

<sup>1236</sup> Aujourd'hui encore, ne parvenant pas à se défaire d'une vision « concurrentielle » de l'histoire ni à se désengager par le haut des « enjeux de mémoires », certain responsable de *l'Association des Amis du musée* se trompe quand il laisse supposer que Grenoble fut la première ville de France à se doter d'un musée de la Résistance (« *C'est l'un des plus anciens de France, le plus ancien peut-être [...]* », écrit Jean Paquet, « Le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. 1963-1993 », in *Évocations*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1993-94, p. 52-72). Croyant peut-être pouvoir se prévaloir ainsi de titres d'antériorité dont on se demande à quoi ils peuvent être utiles de nos jours, même si à l'époque de la création du musée, ceux qui y furent directement intéressés revendiquaient cette première place (l'Inspecteur d'Académie parlait en janvier 1963 de « *constituer ainsi le premier musée de la Résistance et de l'Occupation* » ; in rapport des Renseignements Généraux n° 2922, daté du 8 juin 1963 ; ADI, 4332 W 180, « musée de la Résistance. 1963-1966 »), cette personne-là, sûrement involontairement, est donc doublement anachronique.

En effet, les deux premières créations du musée de la Résistance (celui du Mont-Mouchet et celui de Joigny<sup>1237</sup>), pour dater de 1946, n'en constitue pas moins des cas très à part. A l'autre extrémité temporelle, Marie-Hélène Joly rappelle ainsi que « **les trois quarts des musées voient le jour après 1981, et plutôt après 1984. Les dates de commémoration (millésimes en 4 et 9) voient régulièrement l'éclosion de nouveaux musées, mais c'est 1984, avec la commémoration du quarantième anniversaire de la Libération, qui marque le signal de la grande fièvre des musées d'histoire de la Résistance. Cette vague de dix ans est encadrée par deux pics, l'un en 1984, l'autre en 1994 (qui correspondent aux deux dernières grandes commémorations du vivant des résistants)<sup>1238</sup>** ». Le musée qui est créé à Grenoble est donc bien dans ce « *quart environ*<sup>1239</sup> » de musées qui se créent entre 1954 et 1979 et il prend place à côté d'importantes réalisations, comme le musée de l'Ordre de la Libération à Paris, celui de Besançon ou encore le Centre Jean Moulin à Bordeaux. Cette date n'est certainement pas un hasard car elle se situe au croisement de trois logiques, sans que l'on puisse cependant déterminer exactement laquelle des trois est la plus décisive.

La *logique générationnelle* (vingt ans ont passé et les anciens acteurs de la guerre sentent qu'il faut témoigner) se mêle à la *logique commémorative*. En amont, l'année 1963 (date de l'initiation du projet du musée), en aval 1966 (date de son inauguration officielle) : ces deux dates encadrent très exactement le vingtième anniversaire de la Libération. Profitant logiquement des avantages du calendrier, les initiateurs du projet ont su ingénieusement l'insérer dans le contexte d'une commémoration qui promettait évidemment d'être fastueuse.

La troisième *logique* à l'œuvre touche à la *politique*. De Gaulle est revenu au pouvoir depuis 1958. C'est lui le grand ordonnateur de ce vingtième anniversaire. On sait par ailleurs que les zéloteurs de la mémoire gaulliste de la Seconde Guerre mondiale sont de farouches partisans de l'institutionnalisation de la mémoire de la Résistance (dès 1945 par exemple, Henri Frenay, le fondateur de *Combat*, alors ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, propose à de Gaulle de transformer le Mont-Valérien en un « *mémorial de la Deuxième Guerre mondiale*<sup>1240</sup> »). On a dit qu'à la même époque que se créait à Grenoble le musée de la Résistance, étaient fondés par exemple celui de l'Ordre de la Libération, ou le Centre Jean Moulin, deux exemples typiques de la façon dont les partisans de l'Homme du 18 juin entendaient organiser sa mémoire et l'incarner au cœur même de la nation, c'est-à-dire par le biais de lieux officiels à lui seul dédiés, au besoin par l'intermédiaire de ses proches collaborateurs. Surtout, « l'année-anniversaire 1964 » (qui correspond à la date de la rédaction et de l'adoption des statuts du musée de

---

<sup>1237</sup> Sur ce musée, on peut lire ce que son muséographe actuel, le plasticien Alain Auger, dit de la transformation récente qu'il a subie ; « Le musée de la Résistance de Joigny : problèmes de présentation », in *Résistants et Résistance*, *op. cit.*, p. 235-240.

<sup>1238</sup> *Ibidem*, p. 179-180.

<sup>1239</sup> *Ibid.*, même page.

<sup>1240</sup> Henri Frenay, *La nuit finira. Mémoires de Résistance. 1940-1945*, Paris, Robert Laffont, 1973, p. 549.



Grenoble) est marquée par la « panthéonisation » de Jean Moulin. Il n'est pas nécessaire de revenir ni sur le discours de Malraux, ni sur le déroulement de la cérémonie (qui est le point d'orgue de la version gaulliste de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance, en ce qu'il s'agit d'un essai de création, ou plutôt de confirmation, pratiquement au sens religieux du terme, d'une mémoire nationale unanimiste et étatisée de la Résistance), pour comprendre que le climat est à la célébration tous azimuts de la représentation gaulliste de la guerre. Et c'est bien dans ce contexte politique que naît le musée de Grenoble, sans que cela d'ailleurs ne paraisse devoir choquer les membres politiquement opposés à de Gaulle qui figurent dans le comité, et notamment les communistes. On trouve encore une fois là confirmation de ce que cette mémoire étatisée proposée par de Gaulle repose sur un consensus historique établi entre les gaullistes et le Parti communiste autour principalement de la figure fédérative de Moulin, qui incarne par-dessus tout la continuité de l'État, depuis le Front Populaire de 1936 jusqu'à la Libération populaire de 1944<sup>1241</sup>.

La présence de De Gaulle au pouvoir – et celle, relais, d'un maire gaulliste à Grenoble<sup>1242</sup> – rend donc pensable et possible la création du musée de la Résistance de Grenoble, la fondation de celui-ci étant en même temps un signe de la démultiplication des lieux et supports de la mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale.

D'autant plus – et nous sommes déjà ici dans l'analyse de la vision, de la représentation plus ou moins consciente que les fondateurs du musée développaient de cette période – que le département est pour beaucoup presque consubstantiellement lié à la mémoire gaulliste de la Résistance. Jean Paquet écrivait ainsi récemment, de façon très révélatrice, que « **cette spécificité du musée de Grenoble est à mettre en rapport, bien sûr, avec le rôle joué par Grenoble, l'Isère et les régions voisines dans la résistance [s]ymbolisée par la place des localités dans la région dans l'Ordre de la Libération**<sup>1243</sup> ».

## II – La création du Musée de la Résistance : histoire d'une transaction entre trois milieux<sup>1244</sup>.

---

Le musée de Grenoble est un musée de la première génération, ceux dont on sait qu'  
**« ils se sont créés à l'initiative presque exclusive des associations d'anciens**

<sup>1241</sup> Sur ces aspects, voir Jean-Yves Boursier, « Les enjeux politiques des "musées de la Résistance". Multiplicité des lieux », in *op. cit.*, p. 293

<sup>1242</sup> Qui – il s'agit d'Albert Michallon – ne semble cependant pas s'investir outre mesure dans la réalisation de ce musée. Il ne figure même pas dans la liste des membres du Comité ; cf. *infra*.

<sup>1243</sup> Jean Paquet, *art. cité*, p. 51.

<sup>1244</sup> Pour reprendre une partie du titre de la communication de Jean-Claude Duclos au colloque de Saint-Denis, « Les Résistants, les historiens et le muséographe : histoire d'une transaction et de ses enseignements », in *op. cit.*, p. 217-234.

**résistants**<sup>1245</sup> ». Mais le cas grenoblois est plus nuancé, car on voit trois milieux différents œuvrer conjointement entre 1963 et 1966 : celui, et c'est la première originalité, des « *enseignants-pédagogues* », celui des *anciens résistants* évidemment, et celui des *pouvoirs publics*, c'est-à-dire essentiellement de la préfecture, la décentralisation n'étant à l'époque pas encore d'actualité<sup>1246</sup>.

Fort heureusement, les Archives Départementales de l'Isère conservent un dossier<sup>1247</sup> très complet qui permet d'établir de façon précise l'historique du compromis auquel surent aboutir ces trois milieux, depuis la genèse de l'idée jusqu'à son inauguration.

## A – Enseignants et documentalistes.

La première occurrence administrative officielle, c'est-à-dire préfectorale, est datée du 4 juin 1963 et met d'emblée l'accent sur le rôle joué par ceux des enseignants grenoblois qui sont les plus au fait des méthodes modernes de pédagogie. Le préfet<sup>1248</sup> adresse en effet à cette date une demande au « **[...] Commissaire Principal Chef du Service départemental des Renseignements Généraux à Grenoble** », lui enjoignant « **[...] de bien vouloir [lui] faire tenir d'urgence une note sur □ le musée de la Résistance □, que se propose de constituer à Grenoble, l'Institut Dauphinois de l'École Moderne** ». Cette demande de renseignements fait elle-même suite à une requête<sup>1249</sup> qu'adresse au préfet, en mai 1963, l'Inspecteur d'Académie Pierre Dubois, lui demandant s'il l'autorise à diffuser auprès des maires du département un « **appel [...] pour leur demander de faire rechercher des documents sur la Résistance** », précisant auparavant qu'il en a fait de même auprès des instituteurs et prenant le soin par ailleurs d'indiquer qu'il « *patronne* » certes l'initiative de l'IDEM, mais que cette dernière a « **été approuvée par diverses organisations des Résistants et par la Ville de Grenoble**<sup>1250</sup> ». La volonté de contrôle de l'État est là manifeste, mais guère surprenante. On verra plus avant cependant qu'elle est surtout attentive à l'éventuelle influence au sein du Comité du musée d'une certaine composante politique...

Le fait majeur, l'aspect novateur essentiel de ce projet, réside dans son assise

<sup>1245</sup> Marie-Hélène Joly, *in op. cit.*, p. 174.

<sup>1246</sup> Jean Paquet parle quant à lui des origines du musée en rappelant qu'« *Elles remontent à plus de trente ans et résultent de la conjonction de l'initiative d'un enseignant grenoblois et d'un milieu favorable* », oubliant – sûrement n'a-t-il pas eu accès au dossier des ADI – le rôle important de l'État, troisième partenaire, pourtant indispensable, et qui en l'occurrence ne se contentera pas d'être une instance d'enregistrement administratif des statuts du musée, *in op. cit.*, p. 52.

<sup>1247</sup> ADI, 4332 W 180, « musée de la Résistance . 1963-1966 ».

<sup>1248</sup> Maurice Doublet, très proche de De Gaulle.

<sup>1249</sup> A laquelle Doublet va répondre favorablement.

<sup>1250</sup> *Manuscritement, sur ces feuillets, deux notations intéressantes de la part du préfet, sous la forme d'une sorte de pense-bête : « Avis officiel du maire ? Avis du ministre d'État Malraux ? »*

pédagogique délibérément « avant-gardiste » qu'incarne à Grenoble le sigle *IDEM*. Le rapport n° 2922 des R.G. (daté du 8 juin 1963) précise que « [...] *l'Institut Dauphinois de l'École Moderne (IDEM) est une association (non déclarée à la Préfecture de l'Isère) qui a été constituée avec le patronage de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de l'Isère et qui est présidé par M. Guillard Henri [...], Directeur de l'École Primaire, 33, rue Lesdiguières à Grenoble, sympathisant communiste*<sup>1251</sup> ».

Le rapport insiste sur le travail que deux enseignants surtout, au sein de l'*IDEM*, fournissent « *depuis le début de 1963 [en vue de] la création d'un □ musée de la Résistance Dauphinoise □* ». Il s'agit en premier lieu de Henri Guillard, directeur à l'école Lesdiguières, « *pionnier des techniques Freinet à Grenoble* » comme le rappelle Jean Paquet<sup>1252</sup> et de son supérieur hiérarchique, « *l'Inspecteur de l'Académie de l'Isère Pierre Dubois*<sup>1253</sup> ».

L'initiative est enseignante, clairement. Nous avons écrit « avant-gardiste » parce que, comme le rappelle le rapport des Renseignements Généraux : « *en résumé, l'IDEM a pour but de constituer à Grenoble une □ école FREINET □ qui vise notamment à l' □ utilisation du document dans l'enseignement de l'Histoire □ et c'est d'ailleurs dans les projets de l'IDEM d'organiser d'ici la fin de l'année un colloque □ sur l'utilisation du document dans l'enseignement de l'Histoire □*<sup>1254</sup> ». C'est bien dans l'utilisation centrale du document à une époque où l'histoire ne s'enseignait guère que comme histoire-récit et où d'ailleurs la Seconde Guerre mondiale n'était officiellement inscrite au programme que depuis très peu de temps<sup>1255</sup>, que réside l'innovation pédagogique. Ce projet de partir de la récolte des documents, c'est-à-dire de constituer objectivement le fonds avant d'exposer, dénote une vraie réflexion scientifique en amont. L'article 3 des statuts déposés à la Préfecture en 1964 le dit d'ailleurs très bien : « *L'Association a pour objet de recueillir des documents concernant la Résistance*

<sup>1251</sup> Les deux derniers mots sont soulignés de la main du préfet. Ce sont les seuls du rapport, qui compte pourtant trois pages...

<sup>1252</sup> In art. cité, p. 52.

<sup>1253</sup> Le rôle de l'Inspecteur primaire Petit doit aussi être rappelé – voir Jean Paquet, op. cit., p. 52 -, même si son nom n'apparaît pas dans les documents émanant des Renseignements Généraux.

<sup>1254</sup> Là réside l'avant-garde, la novation pédagogique. D'ailleurs, dans une lettre adressée le 20 août 1963 au préfet par Vital Chomel, conservateur délégué des Archives Départementales, à propos de l'exposition qu'abritent alors les locaux des ADI, on trouve cette notation : « [...] *l'IDEM [...] se propose d'être à l'avant-garde de la recherche dans le domaine des réalisations scolaires ou post-scolaires [...]*. » Dans cette même lettre, Chomel rassurait en ces termes le préfet : « [...] Je tiens d'autre part à vous signaler que le rôle des Archives Départementales s'est limité à la mise à disposition des organisateurs de leur salle d'exposition. Aucun des très nombreux documents conservés sur cette période dans nos séries, qu'ils soient de caractère administratif, politique ou judiciaire, ne pouvait être exposé au public en vertu de la règle qui prescrit le secret pendant cinquante ans d'âge. » ; ADI, 4332 W 180, « *musée de la Résistance . 1963-1966* ».

<sup>1255</sup> Rappelons que les années 1939-1945 ne figurent au programme d'histoire de l'enseignement secondaire que depuis l'année scolaire 1961-1962 et seulement à partir de 1966 pour les classes terminales.

**et la Déportation, et de favoriser les recherches historiques relatives à cette période, ceci dans l'intérêt de l'Histoire et de la Paix**<sup>1256</sup>. » Pour logique et fondée que cette démarche puisse paraître de nos jours, elle est cependant anachronique à l'époque. Surtout, elle prouve que le musée de Grenoble n'est pas d'initiative résistante. Les présumés qui président à sa création sont d'abord d'ordre scientifique et pédagogique, ce qui suppose un traitement le plus objectif possible de la période, en tout cas *a priori* désengagé des enjeux de mémoire propres au temps. A preuve, l'aide concrète qu'apporte l'Inspecteur d'Académie à Henri Guillard<sup>1257</sup>, cheville ouvrière du projet, dont témoigne la lettre-circulaire que dès janvier 1963 Pierre Dubois adresse « **à de nombreux instituteurs [...] et dans laquelle il précise notamment avoir accordé son patronage à l'initiative de l'IDEM, de créer à Grenoble un tel musée** ».

**« Recherchez et faites rechercher par vos élèves tous documents intéressant la Résistance et l'Occupation. L'expérience montre qu'il suffit d'interroger et de solliciter les anciens résistants, maquisards, prisonniers, déportés, volontaires et patriotes pour obtenir des documents et constituer ainsi le premier musée de la Résistance et de l'Occupation**<sup>1258</sup>. Voici à titre d'exemple ce qui peut être recueilli : tracts, imprimés émanant d'organisations patriotiques et de formations ennemies, ordres de mission, fausses cartes d'identité, lettres, plans, journaux clandestins, souvenirs de prisonniers et de déportés, débris de sabotages, photographies, postes de radio, brûloirs pour ersatz de café... Il s'agit de sauver de l'oubli le souvenir des heures tragiques et glorieuses<sup>1259</sup>. »

A Grenoble, contrairement à la très grande majorité des cas, la collection est donc constituée de manière rigoureuse et planifiée ; peut-on déjà dire professionnelle ?

A coup sûr oui, même si on ne compte pas de muséographe au sein de l'équipe (mais ce métier existe-t-il en 1963 ?) car Henri Guillard et Pierre Dubois reçoivent très rapidement l'appui de ce spécialiste du document qu'est Robert Avezou, l'Archiviste Départemental. Membre du Comité de patronage de l'IDEM, il croit immédiatement au projet et le supporte tant par les conseils méthodologiques qu'il apporte au Comité que par l'aide matérielle qu'il lui fournit concrètement, proposant les locaux des Archives Départementales pour accueillir à partir d'août 1963 l'exposition temporaire du musée qui en préfigure la création définitive<sup>1260</sup>.

<sup>1256</sup> Voir annexe n° XXXI pour l'intégralité de ces statuts.

<sup>1257</sup> Sans que nous ayons été en mesure de le vérifier, il semble que « C'est à l'initiative d'un élève d'Henri Guillard que revient, en 1962 probablement, le déclenchement de l'opération musée. Cet élève ayant apporté à son maître, de la part de son père, ancien officier FFI, un drapeau de la Résistance, suscita un tel intérêt parmi ses camarades qu'Henri Guillard lança parmi eux une campagne de prospection de documents qui se révéla extrêmement fructueuse ». S'il est vrai que l'on doit insister sur cette pédagogie, nous ne faisons pas nôtres les assertions de Jean Paquet, qui note : « Et la naissance de l'idée du musée doit beaucoup à cette pédagogie très proche de l'esprit de la Résistance, puisqu'elle se fonde sur la liberté, l'initiative personnelle, et qu'elle fait une large place à l'auto-documentation » ; in art. cité, p. 52. Un tel raccourci nous paraît osé.

<sup>1258</sup> Le nom fait sens...

<sup>1259</sup> Rapport RG n° 2922 du 8 juin 1963 ; ADI, 4332 W 180.

## B – La Résistance.

Reste, avant d'envisager le poids de l'État, à mesurer le rôle des anciens résistants, de leurs associations. Pour important qu'il est, il est néanmoins clair qu'il est second. L'initiative, on l'a dit, ne revient pas au milieu résistant<sup>1261</sup> qui, cependant, une fois qu'elle a vu le jour après le travail pionnier de Guillard, Dubois et Avezou, participent de très près aux travaux du Comité<sup>1262</sup>. Leur nombre va d'ailleurs s'accroissant à mesure que s'officialise l'idée de la création du musée. Ainsi, sur les 32 membres que compte le Comité en avril 1966, à quelques jours de l'inauguration officielle du musée, un peu plus de la moitié sont d'anciens résistants ou déportés, représentant de manière très complète l'éventail des mouvements, réseaux et associations, la présidence échoyant à Robert Avezou, et le secrétariat à Henri Guillard. Ce qui veut aussi dire que de très nombreux membres ne sont pas d'anciens résistants ou déportés et que la place prépondérante revient encore aux enseignants<sup>1263</sup>.

Rien dans aucune des pièces que nous avons consultées, ne permet cependant de penser que la Résistance se soit sentie dépossédée<sup>1264</sup>. Tout au contraire, le *Comité du musée* semble avoir fonctionné de façon relativement harmonieuse entre ces deux groupes, sûrement justement grâce à cette quasi parité *Acteurs/Experts* qu'il sut mettre en place. D'autant que l'on remarque une absence au sein du Comité : celle des notables locaux, dont on aurait pu craindre qu'une trop massive présence de leur part n'encombrât les travaux du Comité de querelles et de concurrences politiciennes. Pour le coup, aucun ne figure dans la liste du Comité, telle qu'établie en avril 1966. Toujours est-il que cette mise à distance (voulue ?) des politiques a un effet apaisant, et qu'elle est exceptionnelle. Car très souvent, le « *tandem association-ville* », comme parle Marie-Hélène Joly, est le modèle de création puis de fonctionnement des musées de la Résistance, ceux de la première génération comme les plus récemment créés. La plupart du temps discrète (subvention, fourniture de locaux, etc.) l'action de la ville n'est pas moins réelle même s'il est difficile de l'évaluer au plus juste. A Grenoble, ce n'est, dès le départ, pas le cas. Déjà,

<sup>1260</sup> Et qui restera dans les locaux des Archives Départementales jusqu'au 31 octobre.

<sup>1261</sup> Évidemment, les résistants sont très tôt contactés. Pierre Dubois précise au préfet en mai 1963 que l'initiative de l'IDEM a « été approuvée par diverses organisations de Résistants et par la Ville de Grenoble » ; ADI, 4332 W 180, « musée de la Résistance . 1963-1966 ». D'ailleurs, jamais les résistants ne semblent avoir perçu ce qu'il y a de paradoxal, ou en tout cas de très particulier, à une entreprise qui par définition – le musée étant une institution de conservation de ce qui, pour avoir été d'un lieu et d'un moment précis, n'est plus –, suppose que la Résistance est éteinte, en tout cas historiquement (la question « Éducation civique » ne semblant pas se poser à l'époque), alors qu'eux sont là et bien là, associés à l'entreprise.

<sup>1262</sup> Si Guillard est un « *ancien résistant* » comme le précise utilement Jean Paquet (*art. cité*, p. 52), ce n'est pas à ce titre qu'il lance l'idée du musée.

<sup>1263</sup> Jean Paquet écrit justement que le « *rôle des enseignants est frappant [...]* » ; in *art. cité*, p. 53.

<sup>1264</sup> D'autant plus que les articles cinq, six et huit des statuts adoptés et déposés en préfecture en 1964 ouvrent largement les portes à toutes les associations, et excluent le débat politique.

en 1963, les RG <sup>1265</sup> notaient que « **M. Michallon , Maire de Grenoble, informé, a même été invité à une réunion de l'IDEM afin de collaborer au projet de □ création du musée de la Résistance □ mais s'est excusé de ne pouvoir participer à cette réunion ; il serait toutefois favorable à la réalisation du projet. Notons que M. le Docteur Michallon n'appartient pas au Comité de Patronage de l'IDEM. Il ne peut officiellement qu'être intéressé par cette initiative mais il ne semble pas s'attacher spécialement et particulièrement à sa réalisation** ».

### C – L'État.

L'État semble regarder de haut et de loin les travaux du Comité, ce qui nous amène à nuancer à la marge ce que nous disions plus haut. Si l'État gaulliste (d'accord d'ailleurs en cela avec la IV<sup>ème</sup> République) crée bien un contexte propice à la mise en avant d'une mémoire de la Seconde Guerre mondiale et à son « institutionnalisation » comme nous l'avons écrit, il est tout à fait clair qu'il ne s'est guère engagé dans la voie des musées, qui ne représente qu'une part très minime de sa politique de la mémoire <sup>1266</sup>, préférant investir le plus gros de son action dans l'organisation de gigantesques commémorations, à l'image de ces grandes journées commémoratives nationales dont la panthéonisation de Moulin fournit le prototype.

Le préfet Doublet est parfois sollicité (le 24 juin 1963, par Henri Guillard, afin d'obtenir « [...] **une subvention en vue de l'organisation à Grenoble, dans la grande salle des Archives Départementales d'une exposition temporaire des souvenirs de la Résistance** <sup>1267</sup> » ), toujours averti (les statuts d'un « *Comité du musée de la Résistance Dauphinoise* » rédigés par Pierre Dubois, du type association loi 1901, sont déposés en préfecture le 7 janvier 1964 <sup>1268</sup>) et finalement bien entendu invité à l'inauguration du musée, le 23 avril 1966 <sup>1269</sup>. Mais, à vrai dire, comment aurait-il pu en être autrement ?

La véritable action de Doublet est en fait à la fois plus secrète et plus politique. Il

<sup>1265</sup> Cf. rapport n° 29222, du 8 juin 1963, déjà cité.

<sup>1266</sup> Qui n'est « elle-même qu'une part négligeable de l'action gouvernementale en faveur des anciens combattants », écrit Marie-Hélène Joly ; in *op. cit.*, p. 204-205.

<sup>1267</sup> **Dans la même lettre, Guillard rappelle qu'il compte bien « transformer cette exposition temporaire en musée permanent de la Résistance » et que « l'inauguration de l'exposition a été fixée au 22 août prochain ». Doublet accordera 1000 francs en mai... payés fin décembre 1964. ADI, 4332 W 180, « musée de la Résistance . 1963-1966 ».**

<sup>1268</sup> Jean Paquet, *op. cit.*, p. 53.

<sup>1269</sup> A cette occasion, Guillard demande au chef de cabinet du préfet de lui fournir toutes informations utiles afin de pouvoir évoquer, lors de cette manifestation, « *la mémoire du père de M. Doublet , préfet de l'Isère, mort en déportation* ». L'assistant de Doublet écrit à l'épouse du préfet auprès de qui il apprend que « *le Colonel Charles Doublet n'est pas mort en déportation mais quelques années après son retour de Plansec , annexe du camp de Dachau où il a séjourné en 1944 et 1945 jusqu'à son retour à Bordeaux en mai 1945* »... Doublet remerciera Guillard de cette attention ; ADI, 4332 W 180, « musée de la Résistance. 1963-1966 ».

diligente en effet un très grand nombre d'enquêtes, que mènent avec célérité les RG, afin de se renseigner tout prioritairement sur les accointances politiques des membres du Comité. L'entreprise de surveillance est réelle qui vise en tout premier lieu les communistes.

Dès réception du premier rapport demandé aux RG (remis au préfet par ces derniers le 8 juin 1963), on trouve deux notations qui vont dans ce sens : « [...] **bien que l'IDEM ne soit pas rattaché à un quelconque parti politique, il apparaît que ses dirigeants sont manifestement assez □ gauchisants □ ou progressistes.** » Déjà, plus haut dans le texte et à propos d'Henri Guillard, les inspecteurs des RG précisait qu'il était « *sympathisant communiste* », ces deux mots ayant particulièrement attiré l'attention du préfet.

Une nouvelle fois, un mois jour pour jour avant l'inauguration de l'exposition temporaire, Doublet demande aux RG d'enquêter<sup>1270</sup>. La réponse lui parvient le 30 juillet et est très révélatrice de l'état d'esprit de l'époque. Il s'agit en effet de ne pas commettre d'impair, en laissant passer par exemple, sous le couvert d'une telle exposition, une entreprise de propagande politique : « **Bien que son principal animateur [de l'IDEM] et président actif, M. Henri Guillard, soit connu pour ses sympathies pour le PCF et l'URSS où il a récemment effectué un voyage d'information, cette exposition n'aura pas un caractère politique orienté.** » Il convient également de rester en phase avec l'opinion : « **Étant donné la part active qu'a pris la population grenobloise dans la résistance et l'aide apportée pour constituer cette exposition par des personnalités qui ne manifestent pas d'activité politique, telles M. l'Inspecteur d'Académie et M. l'Archiviste Départemental, la présence de M. le préfet de l'Isère apparaît opportune.** »

Encore, quant à la suite du décès de l'Inspecteur d'Académie, Robert Avezou prend la présidence du « *Comité du musée de la Résistance Dauphinoise* », les RG informent le préfet, le 22 octobre 1964 que « **le Comité comporte des personnalités communistes qui occupent les véritables fonctions de direction [...] MM. Katz Karl (Docteur, P.C.F., également Président de l'ANACR) et Guillard (PCF et membre du bureau départemental de France-URSS) occupent les véritables fonctions dirigeantes du Comité. Ce sont des militants communistes actifs. Les autres personnalités sont, soit représentatives, soit à même d'apporter leur collaboration technique, mais ne se sont jamais manifestées sur le plan politique** ».

Derrière cette pratique « policière » somme toute classique, que lire ?

Un besoin de renseignements certainement. Une volonté de surveillance également. Mais certainement pas d'entreprise claire de coercition et encore moins d'interdiction. A preuve, la présence de Doublet, systématique, à toutes les manifestations publiques d'envergure organisées par le *Comité du musée*. Le 23 avril 1966, il figure au premier rang des personnalités qui assistent à l'inauguration du musée au 14, rue Jean-Jacques

---

<sup>1270</sup> Le libellé de sa demande est savoureux : « *Voulez-vous avoir l'obligeance de me donner votre sentiment sur l'opportunité de la présence du préfet à l'inauguration de l'exposition des souvenirs de la Résistance qui doit avoir lieu le 22 août prochain* ». Note datée du 22 juillet 1963, émanant du chef de cabinet ; ADI, *ibidem*.

Rousseau, en la compagnie œcuménique notamment de Laure Moulin (la sœur de Jean) et du maire Hubert Dubedout (opposé politiquement à ses propres convictions).

### III – Un Musée sans muséographie <sup>1271</sup> ?

---

D'évidence, un musée, ce sont avant tout des objets qu'on montre et des documents qu'on expose. Ce qui semble devoir d'emblée impliquer un parti pris de présentation, pour tout dire une « muséographie », c'est-à-dire « **une grammaire plastique et spatiale, mode d'expression propre aux musées qui met en œuvre l'organisation de l'espace, l'éclairage des couleurs, les rapports entre les objets exposés** <sup>1272</sup> ». Si l'on adopte cette pertinente définition, il apparaît que le musée inauguré en 1966, malgré le soin apporté pendant trois ans à la collecte des documents, ne possède pas de véritable muséographie, en tout cas consciente d'elle-même et objective. « L'ancien musée » fonctionnait en effet comme la plupart de ses contemporains, avec les moyens du bord, qui étaient fort limités <sup>1273</sup> et qui consistaient, dans un espace restreint (les 100, puis 170 m<sup>2</sup> de l'appartement où naquit Stendhal), à accumuler le plus possible d'informations, c'est-à-dire beaucoup d'objets dans beaucoup de vitrines, énormément de reproductions de pages de journaux ou de photos aux murs. L'espace muséographique était donc saturé, et le discours muséal surchargé.

#### A – Quels objets ?

D'autant que le choix des objets présentés (principalement armes, containers, parachutes, etc., c'est-à-dire tout un attirail militaire ou paramilitaire, qui dit bien d'ailleurs la vision d'une Résistance qui tend à se réduire à sa dimension armée), mais aussi la typologie qui les organise (notamment les séries d'objets propres à l'activité Résistance : matériel de sabotage, de transmission, etc.) poussent le public à entretenir à leur égard une relation de type *religieuse*, ou en tout cas *votive*, en les chargeant d'une fonction de *relique* (la tenue de déporté de Gustave Estadès, les dernières lettres de résistants écrites au matin de leur exécution, le container parachuté sur Vassieux, l'arme qui a servi à abattre l'officier allemand, etc.), peut-être plus apte à susciter l'émotion qu'à aider à la compréhension <sup>1274</sup>. Le choix de les faire figurer en bonne place dans le musée traduit à notre sens deux volontés : la première, sûrement inconsciente, est assez proche en fait d'une forme de **fétichisme** qui établit, par son entrée au musée, la dimension sacrale de

<sup>1271</sup> Nous avons une connaissance approfondie de « l'ancien » musée pour y avoir longuement travaillé, notamment lors de la rédaction de notre mémoire de stage du DEA « Relations et Interactions Culturelles Internationales », sous la direction de Pierre Guillen, *Le musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble : un patrimoine local à la disposition de l'Europe*, 1993, 84 p.

<sup>1272</sup> Marie-Hélène Joly, *op. cit.*, p. 192.

<sup>1273</sup> Jean Paquet rappelle ainsi que « *Le provisoire ayant duré... jusqu'à maintenant... l'équipe du musée en a tiré le meilleur parti, malgré un budget singulièrement limité [...]* » ; in *op. cit.*, p. 56.



l'objet et partant de la personne, du groupe à qui il a appartenu (le fanion du Groupe-Franc de Paul Vallier par exemple ; cf. ci-dessous) ou de l'événement auquel il est rattaché (la Déportation, par la tenue rayée et le diorama<sup>1275</sup> de Gustave Estadès).

La deuxième volonté est plus raisonnée, qui vise à insister sur le **poïds du local**, à en affirmer l'importance au sein de la mémoire nationale. C'est là la raison d'être en définitive du musée de Grenoble, qui par exemple, à défaut de pouvoir exposer le képi du général de Gaulle<sup>1276</sup> montre le document qui reproduit la citation de Grenoble à l'ordre de la libération (et non pas l'objet lui-même, l'original étant conservé jusque récemment par la ville).

Pour avoir longuement cheminé à travers les locaux de l'appartement Stendhal, on peut proposer une analyse de la structuration de l'espace propre au musée, de la scansion sensible du lieu, qui en elle-même, révèle déjà une vision globale, reconstruite et « mise en scène », de la période<sup>1277</sup>.

## B – Un espace polysémique.

L'aspect essentiel, déjà souligné, est qu'il n'y a pas de choix problématique nettement arrêté, ou plutôt que le musée, évoluant dans le temps, a appartenu successivement à plusieurs types de musées.

Il fut d'abord un « *musée diptyque*<sup>1278</sup> », consacré à la Résistance et à la Déportation. Trois salles sont ouvertes le 23 avril 1966. D'abord celle de la *Résistance*, puis celle de la *Déportation*. Située entre les deux, assurant en quelque sorte la triple fonction d'incarner la Résistance locale au *combat*, la valeur des *maquis* locaux et la *Répression* dans toute son horreur, mais servant aussi d'« articulation » entre ces deux phénomènes reconnus comme majeurs que furent la Résistance et la Déportation, la

<sup>1274</sup> Voici ce qu'écrivait l'article consacré par *Le Dauphiné Libéré*, le 23 août 1963, à l'inauguration de l'exposition qui devait préfigurer le musée : « *Il faut voir cette exposition, il faut s'attarder devant chacune de ses pièces, dont l'éloquence sait vous tirer des larmes de compassion ou des frissons de peur rétrospective* ».

<sup>1275</sup> Jean Paquet parle très bien de ce diorama : « *Parmi les vestiges d'expositions qui doivent être conservés, figure aussi le diorama réalisé par Gustave Estadès et Roger Rahon pour le musée de la rue Jean-Jacques Rousseau, de 1965 à 1966. Une peinture occupant l'espace courbe du fond du diorama représente l'appel à Buchenwald, selon toute vraisemblance. Au premier plan, à gauche, un mannequin au visage émacié porte l'habit de déporté tandis qu'une potence, à gauche, rappelle que les nazis s'arrogeaient à tous moments le droit de vie ou de mort sur les déportés [...]* » ; in *Mémoires de Déportés. 1943-1995*, publication du MRDI, Cent Pages, Grenoble, 1995, p. 7. Cf. annexe n° XXXII.

<sup>1276</sup> Que possède le musée de Bayeux.

<sup>1277</sup> Au passage, signalons tout ce que « l'appartement-musée » rappelle des analyses de Frances A. Yates (in *L'art de la mémoire*, Paris, Gallimard, collection "Bibliothèque des histoires", 1975, 430 p.) sur les techniques mnémotechniques contemporaines héritées de la « maison intérieure » du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir Gérard Namer, *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Klincksieck, collection « Sociétés », 1987, notamment page 202 et sq.

<sup>1278</sup> La typologie qui suit doit beaucoup à l'analyse d'Emmanuelle François, *op. cit.*

troisième salle a du mal à trouver sa place.

Deux ans plus tard – on excède là c'est vrai la date butoir choisie pour notre étude – le musée s'agrandit ; sa surface passe à 170 m<sup>2</sup>. C'est alors l'occasion d'ouvrir une salle consacrée aux « *Résistances étrangères* ». Une autre, plus petite, sera elle dévolue à la « *vie sous l'Occupation* » et aux « *expositions temporaires* », ce qui fait entrer le musée dans le cercle plus restreint des « *musées trilogie* » (Occupation/Résistance/Déportation), ces trois volets tendant en outre à s'équilibrer spatialement. En même temps, le souci pédagogique constant du Comité vise à *raconter* l'histoire, et donc à faire remonter chronologiquement très en avant le visiteur, surtout à l'aide de documents écrits (majoritairement des articles de presse). S'éloignant ainsi de la seule représentation de l'épisode « Résistance/Déportation », le musée appartient en même temps à ces « *musées-fresques* » dont parle Emmanuelle François. Le récit des événements logique parce que chronologique (l'entre-deux-guerres, les ligues, Munich, etc.) qu'il propose fournit au visiteur/spectateur un fil directeur téléologique qui, de manière fatale, conduit à la *Guerre*, puis à la *Résistance*, la *Déportation* et enfin à la *Libération*, la dernière de ces séquences emboîtées ne possédant d'ailleurs pas sa propre salle.

Le musée voulait donc beaucoup montrer, et peut-être trop dire, ne parvenant pas à faire son choix entre des pré-supposés *scolaires* (qui lui font multiplier les panneaux surchargés de textes explicatifs, lesquels sembleraient par trop indigestes au visiteur contemporain) et des tentations et tentatives de *reconstitution* (on pense là au diorama de la salle de la Déportation où le mannequin de cire revêtu de la tenue de déporté de Gustave Estadès, sur fond d'*Appelplatz*, est menacé par la corde qui pend d'une potence)<sup>1279</sup>. Cette coexistence entre une « *exposition-livre* » où l'objet est second, soumis au discours qu'il illustre, et une « *exposition-spectacle*<sup>1280</sup> » où l'objet occupe le devant de la scène, répond à un double objectif : *montrer/exposer, dire/enseigner*. Ce balancement traduit bien l'intervention constante des enseignants, à l'avant-garde de la pédagogie certes mais pas de la muséographie ; ils sont des professionnels extérieurs au milieu résistant qui entendent développer un discours global sur la Seconde Guerre mondiale. L'impression reste malgré tout celle d'une surabondance étouffante des pièces, quelles qu'elles soient. C'est d'ailleurs ce que rappelait déjà l'article consacré par *Le Dauphiné Libéré* à l'inauguration de l'exposition préfigurative<sup>1281</sup> : « [...] **Il y a là beaucoup de documents photographiques (trop peut-être) [...]. C'est là un premier essai. Il reste à souhaiter que le futur musée de la Résistance perde cet aspect général pour devenir vraiment le reflet poignant et authentique de ce que fut la lutte dauphinoise, une lutte acharnée contre l'opresseur.** »

---

<sup>1279</sup> Enseignant débutant, nous avons accompagné une classe de troisième d'un collège « difficile » de la banlieue grenobloise visiter le musée en 1993. Le résultat fut sans appel : tous préférèrent de loin le diorama (et les vitrines pleines d'armes, et aussi les photographies des massacrés du Vercors...) aux pages des journaux.

<sup>1280</sup> Marie-Hélène Joly, *op. cit.*, p. 193.

<sup>1281</sup> « En attendant le musée de la Résistance. Une évocation des heures sombres de la lutte clandestine », article accompagné d'une photographie, *Le Dauphiné Libéré*, 20 août 1963.

## C – Quel lieu ?

Reste la question – entrevue de-ci de-là –, du lieu, du local.

A vrai dire, jamais elle ne fut posée en terme de *lieu de mémoire* de la Résistance puisque jamais on n'a évoqué l'éventualité d'installer le musée dans des locaux à forte charge symbolique, qui en eux-mêmes évoquaient la Résistance ou la Seconde Guerre mondiale<sup>1282</sup>. Ce qui ne se discuta non plus jamais, ce fut le choix de la ville : Grenoble est tout naturellement perçue comme la capitale mémorielle de la région (c'est à Grenoble qu'on fait « descendre » le Vercors, par l'entremise de la « salle des maquis » déjà évoquée).

Ce sont plutôt des lieux patrimoniaux au sens large qu'on envisage pour installer le musée, une fois que la mairie, encouragée par la Préfecture, la première sollicitée, prend conscience que « **[les documents du musée de la Résistance] sont exposés dans une salle de classe désaffectée du boulevard des Adieux, sombre, humide et sale, cédée par la Municipalité. Outre que ce local hideux est indigne des souvenirs qui sont exposés, nous hésitons à y recevoir des élèves et étudiants [...]** »<sup>1283</sup>. Les murs du couvent de Sainte-Marie-d'en-Haut, près du musée Dauphinois, puis les bâtiments de l'ancienne mairie, au Jardin de Ville, furent un temps proposés pour abriter ces documents, avant qu'on n'abandonne l'idée. Les casemates Saint-Laurent, de nature plus militaire, sont elles refusées début 1965. On se rabat alors, presque en désespoir de cause, sur l'appartement où naquit « *Henri Beyle-Stendhal* ». Le maire Michallon remet deux de ses salles au Comité, en mars 1965<sup>1284</sup>. Tous ses membres reconnaissent la forte valeur ajoutée patrimoniale du lieu, mais déplorent que les locaux en soient trop exigus<sup>1285</sup>.

L'inscription du « lieu musée » dans la géographie mémorielle dessinée par la toponymie urbaine ne semblait pas véritablement préoccuper le Comité. Seule concession à cette thématique, le cortège qui « **après l'inauguration [du musée] se rendra à pied déposer une gerbe au monument du Docteur Valois** »<sup>1286</sup>, plaçant ainsi la création du musée sous les auspices de celui qu'on donc considère comme le chef du Panthéon de la Résistance grenobloise.

<sup>1282</sup> Il est clair qu'en ce qui concerne le « nouveau musée », le choix du lieu répond à une logique « touristique » : « *Situé au cœur de la cité, à quelques minutes d'une station de tramway, le nouveau musée est d'un accès facile et s'intègre naturellement dans un parcours culturel ponctué par le Muséum d'Histoire naturelle, le musée de Peinture et le musée Dauphinois [...]* » ; in *Le Guide du musée*, Conseil Général de l'Isère, 1994, p. 7.

<sup>1283</sup> *Lettre d'Henri Guillard à Maurice Doublet, le 22 octobre 1964. ADI, 4332 W 180.*

<sup>1284</sup> Le Comité les accepte lors de sa réunion du 7 avril ; ADI, *ibidem*.

<sup>1285</sup> A bien y penser, quel grand écart cependant entre l'écrivain natif de Grenoble, grand admirateur de Napoléon et féroce critique de l'étroitesse d'esprit de ses concitoyens, et la Résistance.

<sup>1286</sup> *Programme officiel de l'inauguration ; ADI, ibid.*

## IV – Le Musée : représentations et enjeux de mémoire.

---

Les glissements sémantiques successifs qui interviennent dans la dénomination du musée sont significatifs des changements survenus dans la vision que se font les trente-deux membres qui composent le Comité de la période à laquelle ils entendent consacrer un musée. En 1963, il s'agit pour l'*IDEM* d'un « *musée de la Résistance Dauphinoise*<sup>1287</sup> ». L'aire géographique est large, historique ou plutôt « *patrimoniale* » (le Dauphiné, terre de nos ancêtres...). La Déportation n'est ici pas encore évoquée. La même année, mais cette fois-ci pour l'Inspecteur d'Académie Pierre Dubois, on doit parler d'un « *musée de la Résistance et de l'Occupation* » car « *il s'agit [...] de sauver de l'oubli le souvenir des heures tragiques et glorieuses*<sup>1288</sup> ». Pas de délimitation géographique ici (elle est assez évidente pour qu'on n'ait pas besoin de la préciser) mais une référence directe à l'Occupation, entendue dans sa dimension répressive comme le suggère l'expression « *heures tragiques* ».

Le 23 avril 1966 – date de la Journée nationale du souvenir de la Déportation, ce n'est pas un hasard – on inaugure officiellement le « musée de la Résistance Dauphinoise ». La Déportation figure dans le musée, on l'a dit, sans que cela n'apparaisse cependant clairement dans sa dénomination. Elle est entendue comme historiquement liée à la Résistance, consubstantielle à elle en quelque sorte, mais seconde et même secondaire : elle apparaît comme étant l'ultime répression de la Résistance. Sa dimension antisémite et « génocidaire » par exemple n'est pas même nommée, en tout cas pour elle-même, pour ce qu'elle implique de radicalement différent et à part du processus de Résistance<sup>1289</sup>. Ce n'est ainsi qu'en 1970 que le musée de la Résistance Dauphinoise deviendra officiellement le « musée de la Résistance et de la Déportation » sans plus aucune allusion à la zone géographique concernée<sup>1290</sup>, et sans que la vision de la Déportation qui y est présentée n'ait varié. L'amalgame est toujours pratiqué, les chiffres cités hâtivement très hasardeux<sup>1291</sup>. De plus, cela traduit en négatif

<sup>1287</sup> In rapport RG n° 2922, déjà cité.

<sup>1288</sup> *Ibidem*.

<sup>1289</sup> Lire à ce sujet les premières lignes de l'avant-propos révélateur que donne Jean-Claude Duclos à la publication du MRDI, *Mémoires de Déportés. 1943-1995*, Éditions Cent Pages, Grenoble, 1995, p. 5.

<sup>1290</sup> Jean Paquet et Jean-Claude Duclos divergent sur cette date, l'un la situant en 1970 (in *op. cit.*, p. 54, note 4), l'autre en 1965 (in *op. cit.*, p. 217). Officiellement, les statuts déposés en préfecture n'ont été modifiés qu'en avril 1978, suite à l'assemblée générale du Comité du 20 avril 1978. Cf. en annexe n° XXXIII ces statuts modifiés.

<sup>1291</sup> A ce sujet, voir la mise en garde de Marie-Hélène Joly, in *op. cit.*, p. 188 : « *Tout est mis sur le même plan et on procède à des amalgames hâtifs (déportation politique et déportation raciale, camps de travail et camps d'extermination...)* ». Laurent Gervereau pense lui que cette imprécision peut même faciliter (bien évidemment de façon involontaire) les entreprises négationnistes une fois que les derniers témoins auront disparus (in *La Déportation et le système concentrationnaire nazi*, catalogue d'exposition du musée d'Histoire contemporaine, Paris, 1995. Cité par Marie-Hélène Joly, in *op. cit.*, p. 188.

une vision « optimiste » de la mémoire de la Déportation puisqu'envers et contre tous les souvenirs douloureux, le récit résistant développé au musée est un récit de l'édification morale qui célèbre la victoire finale du droit contre la force et celle de l'abnégation consciemment consentie contre la tyrannie totalitaire.

L'antisémitisme d'État et ses conséquences ne sont évoqués qu'au titre de la « vie sous l'Occupation », c'est-à-dire mis sur le même plan, pour le visiteur, que les restrictions... Le traitement inconsciemment égalisateur des informations traduit bien, à travers cet exemple précis, l'absence de prise en compte de la spécificité de la Shoah, tant au niveau de sa globalité qu'au niveau des responsabilités françaises et donc locales. Dans le même ordre d'idée, Vichy est expulsé du musée de 1966<sup>1292</sup>. L'« Occupation », c'est l'occupation allemande, étrangère<sup>1293</sup>. C'est sur elle qu'on préfère insister plutôt que sur la Révolution nationale, d'accord en cela avec la vision gaulliste de la guerre qui prévaut largement à l'époque. Les forces de répression française, quand on les évoque, sont d'ailleurs assimilées aux nazis : à Grenoble, on parle des « Waffen SS grenoblois » plutôt que de la milice ou des Francs-Gardes<sup>1294</sup>.

A rebours, la « salle des étrangers »<sup>1295</sup>, en permettant de rendre compte à l'échelle mondiale du phénomène de Résistance, ce qui est clairement original, n'évite pas les enjeux de la guerre froide<sup>1296</sup>. Signalons que la place faite aux partisans soviétiques était très importante. Comme était d'ailleurs évidente la très nette coloration communiste du musée, qui entendait illustrer à l'échelle grenobloise (par le recours à de multiples documents, la plupart cependant d'origine extra locale : lettre de Môquet au matin de son exécution, celles des fusillés de Châteaubriant, « une » de L'Humanité, etc.), le mythe du « Parti des 75000 fusillés ». Elle n'est pas pour surprendre quand on connaît l'influence des sympathisants communistes au sein du Comité, effectivement sureprésentés.

Si le Comité a, au jour le jour, relativement bien fonctionné, sachant faire la part belle (et surtout à peu près égale) aux deux « concurrents » de mémoire que sont les communistes et les gaullistes, il y eut des frictions. Et des clivages se firent bientôt jour, axés autour de ce qui pour certains (pour Doublet notamment) équivalait à une entreprise

<sup>1292</sup> Il n'y avait même pas de portrait de Pétain.

<sup>1293</sup> L'article déjà cité du *Dauphiné Libéré* précise lui que l'exposition qui préfigure le musée a été constituée « afin de montrer aux enfants et de rappeler au public ce que fut le régime nazi et la lutte contre l'occupant » ; là non plus, il n'est nulle part fait mention de Vichy.

<sup>1294</sup> Et sur ce chapitre de la répression, l'ambiance que les portraits des résistants exécutés accrochés aux murs du musée joints à leurs fiches anthropométriques, elles aussi exposés au regard de tous, conféraient à ces lieux, étaient nettement mortifère, voire morbide.

<sup>1295</sup> La salle des « expositions temporaires » étant elle consacrée aux grandes batailles « militaires » françaises, tant extérieures (actions de Normandie Niemen par exemple) qu'intérieures (Glières), plutôt qu'aux aspects monographiques locaux.

<sup>1296</sup> Comme le rappelle Jean Paquet : « [...] à côté des résistances grecque, hollandaise, polonaise, norvégienne, tchécoslovaque... figurent les résistances bulgare, roumaine, hongroise, italienne et surtout la résistance allemande au nazisme, en RFA comme en RDA. » ; in *art. cité*, p. 56.

patentée de réfection idéologique du passé, menée par des communistes présentés comme étant des experts de la manipulation documentaire. Un épisode surtout illustre au plus proche cette thématique des « batailles de mémoire ».

Un problème surgit en effet à quelques jours de l'inauguration du musée, en 1966. Il préoccupe toutes les parties prenantes dans la constitution du musée. Un des documents conservés par les ADI <sup>1297</sup>, que nous citons ici *in extenso*, révèle quelles sont les fractures mémorielles qui sous-tendent la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale, et qui soudainement, à propos de la création censément unanime du musée de la Résistance Dauphinoise, jaillissent en plein jour.

Voici cette « *note à l'attention de Monsieur le préfet* <sup>1298</sup> » que reçoit Doublet, de la part de son directeur de Cabinet, le 16 avril 1966.

**« J'ai reçu ce matin M. Avezou à propos de l'inauguration du musée de la Résistance. Parmi les pièces à exposer figure un #historique# de la Résistance rédigé par M. Guillard, Directeur d'école en retraite, secrétaire du musée. M. Guillard fait état en deux lignes d'un appel en date du 10 juillet 1940 de MM. Thorez et Duclos. L'authenticité de ce document est encore très largement discutée par les historiens et il traîne autant de détracteurs que de soutiens. Bref, historiquement parlant, le débat reste encore "ouvert". Face aux milieux communistes qui tiennent beaucoup à cette référence, les autres milieux résistants (ceux dont le Président Chavant s'est fait écho) opposent un texte communiste de novembre 1940 où le Général de Gaulle est traité de "pantin" <sup>1299</sup>. Ils estiment que si la référence du texte Thorez-Duclos subsiste, il convient de présenter ce texte immédiatement à côté. Où alors, faire disparaître la référence du texte Thorez-Duclos. Le Comité pour l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale consulté <sup>1300</sup> n'a pas tranché le problème de l'authenticité, mais s'est borné à confirmer qu'elle était très controversée. M. Avezou est très contrarié. Il tient beaucoup à votre présence pour l'inauguration et voudrait trouver une solution. Il me suggère de convoquer M. Guillard et de lui demander de supprimer cette référence puisqu'aussi bien la valeur historique n'est pas établie. J'avoue être très réticent ; l'intéressé est sinon militant, du moins sympathisant communiste. J'ai cru d'autre part comprendre que M. Avezou lui avait déjà #tendu des perches# en ce sens sans grand succès. Je vois mal quel résultat pratique nous pouvons attendre d'une telle démarche ; je vois par contre clairement l'exploitation qui pourrait en être faite ! Derrière M. Guillard, il y a d'ailleurs une**

<sup>1297</sup> ADI, 4332 W 180.

<sup>1298</sup> Évidemment établie grâce aux Renseignements Généraux.

<sup>1299</sup> « ... à la solde du bloc Anglo-américain » précise le tract, mal photocopié et par conséquent peu identifiable, qui accompagne le dossier.

<sup>1300</sup> Par l'intermédiaire de Guillard, d'une manière très honnête. La réponse d'Henri Michel, après avoir précisé qu'il ne pourra se rendre à l'inauguration du musée, à laquelle il était convié, sans véritablement trancher, émet de très forts doutes sur l'authenticité de ce document : il renvoie notamment à sa thèse de doctorat (*Les courants de pensée de la Résistance, précise-t-il*), pour de plus amples renseignements.

**belle équipe (voir liste du Comité en annexe !). Vous allez incessamment recevoir l'invitation pour l'inauguration. J'aimerais connaître votre sentiment sur l'attitude qu'il convient d'adopter. Je suis bien entendu prêt à recevoir M. Guillard si vous le jugez utile. J'ai d'autre part demandé à M. Real – sollicité par Dufour – de ne rien faire sans notre accord formel. Le Sous-préfet, Directeur du Cabinet<sup>1301</sup>. »**

Quel beau face à face, d'une facture pratiquement parfaite, où l'on voit, à l'échelle locale, s'affronter deux camps dont on se demande ce qui pourra les réconcilier tant leurs positions sont figées en une sévère querelle de mémoire ! C'est en fait Guillard qui recule, sans cependant lâcher totalement prise. Le sous-préfet directeur de Cabinet informe en effet le préfet, à moins d'une semaine de l'inauguration, que **« l'appel controversé sera retiré de l'exposition. Seule subsiste une référence en deux lignes dans l'historique<sup>1302</sup> »**. On ne renonce pas à l'appel, on en minore la place dans l'exposition du musée. Ce « repli stratégique » semble suffire au Président des Pionniers du Vercors, pour l'occasion défenseur de la mémoire gaulliste : **« faute d'avoir pu toucher le Président Chavant, j'ai eu un de ses lieutenants qui était □ en flèche □<sup>1303</sup> dans cette affaire. Il m'a assuré qu'il n'y avait donc plus de problème<sup>1304</sup> »** précise bientôt au préfet son diligent directeur de Cabinet.

Tout est donc bien qui finit bien et Doublet peut prendre sereinement connaissance du programme de l'inauguration qui prévoit entre autres aspects que **« le Comité remet[te] symboliquement le musée à la ville »**, que **« [...] seul parle à cette occasion M. Guillard pour une présentation des collections »** et qu' **« après l'inauguration, un cortège se rend[e] à pied déposer une gerbe au Monument du Docteur Valois »** avant qu' **« à 16 h.45, la mairie offre un vin d'honneur au cours duquel M. Estadès, Vice-Président du Comité remerciera la mairie de son aide<sup>1305</sup> »**.

Une question demeure cependant, qu'en l'état actuel de la documentation<sup>1306</sup> on ne peut guère trancher : combien d'« affaires » de ce genre, plus graves ou plus anodines, ont-elles incarné à Grenoble l'opposition Communistes/ Gaullistes, ont-elles émaillé le

<sup>1301</sup> ADI, 4332 W 180. Voir en annexe n° XXXIV, la composition du Comité.

<sup>1302</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1303</sup> Nous n'avons pas pu établir de qui il s'agissait.

<sup>1304</sup> Jacques Loiseau, le très compétent documentaliste du musée, qui a indexé l'ensemble de la collection de l'« ancien » musée (cf. notre mémoire de stage de DEA, op. cit., pour des exemples de ces fiches d'indexation) nous rappelait que l'appel a bien figuré, dans son intégralité, dans le musée de la rue Jean-Jacques Rousseau. Quand a-t-il été remis en place ? Par qui ? Cela, nous ne le savons pas. Reste qu'il était encore en place en 1994.

<sup>1305</sup> « Les parlementaires sont invités à l'ensemble des manifestations qui se poursuivront à 20 h.45 par la présentation à l'amphithéâtre Reymond du film de résistance □ A travers l'Orage □ », précise la note adressée au préfet.

<sup>1306</sup> A moins peut-être d'analyser de près les archives de la frileuse Association des Amis du musée, auxquelles nous n'avons pas eu accès.

travail du Comité ?

***Tant que nous nous souvenons, tout est possible***<sup>1307</sup> .

Bien entendu, d'autres interrogations de fond vaudraient qu'on s'attarde plus longuement sur l'histoire du musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble.

L'une de ces questions est de savoir à qui parlent les résistants. A Grenoble, on l'a dit, étant donné son objectif d'emblée pédagogique, on ne peut pas dire que le discours qu'offre le musée en 1966 soit allusif et réservé aux seules personnes qui ont vécu la période, a fortiori aux seuls résistants. Tout au contraire (que cela fonctionne ou pas, et dans quel sens, c'est encore une autre question), le but didactique du musée, loin d'être une simple déclaration d'intention, prouve qu'il a le souci de tous les publics, et peut-être même plus particulièrement de ce public là qui n'a pas connu la guerre<sup>1308</sup> .

Deuxième interrogation, encore plus au cœur de nos préoccupations. La création du musée ne vient-elle pas combler le vide et le manque à gagner mémoriel que représente l'échec des différentes tentatives d'ériger à Grenoble et pour Grenoble, un monument aux morts de la Deuxième Guerre mondiale, comme nous le suggérons au début de cette analyse ? Certainement oui (même si aucune pièce documentaire ne nous en fournit la preuve formelle), car le déficit monumental est sévèrement ressenti par les anciens résistants, d'autant plus fortement qu'au manque d'un monument fédérateur, s'ajoute une multiplicité de lieux du souvenir, chacun plus ou moins connoté politiquement ou socialement, on l'a dit (cf. supra, « La Pierre et les murs »). La tentation est donc grande (et nous y cédon) de voir dans la création du musée une volonté, peut-être inconsciente, de la part des anciens résistants, en cela effectivement unanimes, de prendre en charge leur mémoire ou plutôt leur commémoration institutionnelle, en substituant la fondation du musée à l'érection d'un Monument. Cette hypothèse signifierait – et c'est important pour ce que cela signifie de lien charnel entre les anciens résistants et le musée, « notre musée » comme ils disent<sup>1309</sup> –, que le musée est par le fait devenu un musée/Mémorial, et musée/Mémorial où les vivants continuent d'agir.

Un autre fait essentiel réside dans la constance avec laquelle, durant ces trois années et un peu plus, fut à l'œuvre au musée un clair processus de mythification. La Résistance, nationale et locale, y est présentée sur un mode légendaire, qui cherche moins à montrer et démonter la réalité **des** résistants qu'à fournir une vision magnifiée (en cela gaullistes et communistes sont parfaitement d'accord, on le sait) de **la** Résistance. Le phénomène finit parfois par sembler inracontable tellement il apparaît extraordinaire. De temps en temps bien sûr, on « descend » au niveau du cheminement individuel, l'exemplifiant par le récit de la destinée de tel ou tel qu'on veut cependant tellement ériger

---

<sup>1307</sup> *Il s'agit là de la formule de Saint-Exupéry qui sert de devise au musée et qui illustre sa vision du « devoir de mémoire ».*

<sup>1308</sup> Pour une estimation du poids des visites, ainsi que de la façon dont elles s'organisèrent, voir Jean Paquet, *op. cit.*, p. 56.

<sup>1309</sup> Marie-Hélène Joly parle d'« un lieu où se retrouver et préparer quelque chose ensemble, un lieu de vie, une maison commune [...]. C'est aussi un lieu de parole, et un lieu de parole libre, contrairement au discours plus contraint que l'on tient devant les monuments [...]. Le musée fournit aussi un auditoire à qui raconter [...] » ; in *op. cit.*, p. 204-205.



en exemple de valeur morale absolue qu'il en devient souvent intimidant.

En revanche, contrairement à d'autres musées nés à cette époque, on ne trouve pas à Grenoble de « revanche » du local sur le national, des « sans-grade » sur les très connus. Cela est sûrement dû à la structure interne du musée, qui est ambitieuse (parler de toute la guerre et de tous les résistants) et qui contraint à vivre côte à côte, sans réelle différence de traitement, les grandes figures nationales (Jean Moulin) ou internationales (Staline face à Eisenhower !), les chefs locaux (Vallier, Valois, etc.) et aussi les individus moins illustres (les fusillés du cours Berriat, les morts du Vercors).

Reste que « l'ancien » musée de la Résistance de Grenoble, qui voulait surtout fonctionner comme un lieu d'enseignement de l'histoire de la Résistance, fut en même temps un lieu pour la mémoire. Rue Jean-Jacques Rousseau – mais comment faire là la part du pensé et de l'inconscient ? –, une certaine vision du passé – la Résistance comme « dernière chanson de geste des peuples de l'Europe <sup>1310</sup> » –, peu évolutive dans le temps, était à l'œuvre, qui incitait les visiteurs à faire leur l'usage du passé qu'on leur proposait et qui était reproduction et légitimation de la vision gaullo/communiste de la Résistance. En ce sens, si l'histoire de la Résistance et la mémoire de la Résistance ne poursuivaient pas le même but, elles le faisaient – ô paradoxe – dans le même lieu. Le musée, tout à la fois commémoratif et informatif, était « schizophrène ».

Cet ancien musée n'est plus. De 1963-1966 à 1994, il resta cependant actif, implanté (et mal signalé) au cœur du centre historique de Grenoble.

Depuis 1994 <sup>1311</sup>, le MRDI, qui en est l'héritier direct, assure une nouvelle mission, c'est-à-dire une autre mission. Son conservateur, Jean-Claude Duclos, le dit sans détours : « [...] **Comparer, donner des repères, restituer, accomplir un travail de deuil** , reconnaître, telles sont, me semble-t-il, les principales missions sociales du musée, tels aussi sont les axes autour desquels ses fonctions de recherche, d'exposition et de conservation doivent être pensées <sup>1312</sup> . »

En définitive, cette « mission sociale » n'est-elle pas la marque des musées de la deuxième génération qui, situés au croisement des interventions de nouveaux acteurs (collectivités locales depuis la décentralisation <sup>1313</sup>, historiens en encore plus grand nombre, conservateurs, muséographes, architectes, plasticiens) dont le point commun est de ne pas avoir appartenu à la Résistance, centrent leur discours, en partant bien entendu de la « situation Résistance », autour de la « **défense des droits de l'homme** » <sup>1314</sup> (l'article 3 des statuts de 1964 parlant lui, rappelons-le, de « la Paix », ce qui indique

<sup>1310</sup> Cette belle expression, déjà rappelée par nous, est de François Bédarida ; « Images de la Résistance », in *1938-1948. Les années de tourmente. De Munich à Prague. Dictionnaire critique*. Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), Paris, Flammarion, 1995, p. 967.

<sup>1311</sup> Le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère fut inauguré au plus fort du millésime 1994, date du cinquantenaire de la Libération du territoire.

<sup>1312</sup> *In colloque de Saint-Denis, op. cit., p. 229-230 et 232.*

<sup>1313</sup> Le musée est départementalisé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1994.

qu'il est un « musée de Guerre pour le Paix ») ? Cette nouvelle hypothèse dit bien ce que la mémoire mise là en scène à de « **tendue vers l'universel et non pas simplement vers le patrimoine de l'État-nation qui s'est formé dans ce milieu ancien-combattant, une mémoire incluant une réflexion, philosophique sur l'être homme, sur le barbare, sur le mal, sur les règles et les lois de la civilisation** <sup>1315</sup> ». C'est un autre usage de ce passé, situation historique pourtant si spécifique qu'on tente de « conserver » alors que les résistants eux-mêmes sont de moins en moins nombreux, qui s'initie actuellement <sup>1316</sup>.

Mais cette histoire-là, pour intéressante qu'elle soit (le même quadruple questionnement que nous avons adopté pour « l'ancien musée » pourrait la structurer : *dates et chronologies ? ; association entre quels acteurs, à quel degré et à quel niveau ? ; langage muséographique ? ; interprétation du passé ?*), il serait doublement hors de propos d'en commencer l'écriture ici. Chronologiquement d'abord, nous excéderions trop largement notre période de référence. Et personnellement, nous sommes trop impliqués dans les activités actuelles du musée pour être sûr d'obéir jusqu'au bout aux règles de l'objectivité <sup>1317</sup>.

Simplement veut-on brièvement signaler quelles sont nos interrogations et nos préventions, toutes personnelles évidemment. Pourquoi cette multiplication des musées de la Résistance et de la Déportation, dont peut sembler compter après tout les partis pris muséographiques, voire les présupposés idéologiques, puisque l'important, c'est qu'ils augmentent en nombre ? Que dire surtout de la perception général du passé qu'ils promeuvent ? Ce passé, on semble l'éprouver à présent comme un *patrimoine* plus que comme un *héritage*, avec ce que cela suppose de perte de sens historique et d'investissement civique. Ce qui prime, c'est d'abord le « récit-spectacle », les raccourcis et les artifices de son mécanisme, qu'on charge, à coups « d'effets », d'abolir la distance qui sépare pourtant irrémédiablement le visiteur de l'événement. Ce qui compte à présent, ce n'est plus tant *expliquer* que *rapprocher*. Sans parler de ce que cette pratique peut

<sup>1314</sup> On peut lire à ce propos l'article de Patrick Frances, in *Le Monde*, 1<sup>er</sup> octobre 1998, p. 16

<sup>1315</sup> Alain Brossat, in *Libération*, fête folle. 6 juin 44 – 8 mai 45 : mythes et rites ou le grand théâtre des passions populaires, Paris, Autrement, série « Mémoires », 1994, page 54.

<sup>1316</sup> Certains parmi les anciens résistants se sont sentis comme dépossédés du musée, à partir de 1994. On peut ici partager certaines des préventions qu'expriment Régis Debray, notamment dans *A demain de Gaule*, quand il écrit que ce dernier « avait le mal de l'histoire. Nous avons le "mal du musée". A défaut d'une esthétique, l'époque a inventé la "muséologie", et nos raffinements sémiologiques compensent l'affaiblissement des signes » ; lire notamment les pages 72 à 74.

<sup>1317</sup> Depuis plusieurs années, nous partageons avec notre ami Gil Emprin, la fonction de chargé du service éducatif du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Nous avons élaboré le dossier pédagogique qui permet aux enseignants de guider leurs élèves au sein de l'exposition permanente. Nous animons ensemble, chaque année, dans les locaux du musée, un stage de trois jours destiné aux enseignants du secondaire (« Comment enseigner la Deuxième Guerre mondiale au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère? ») et nous contribuons, pour notre modeste part, au dossier pédagogique ainsi que, la plupart du temps, au catalogue scientifique qui accompagnent l'exposition temporaire annuelle. Nous participons également à l'ensemble des nombreuses activités culturelles du MRDI.

entraîner de dérives – notamment par la dilution plus ou moins importante de la dimension strictement remémorative au profit d'une conception essentiellement ludique, qui plus est intégrée aux loisirs culturels par l'intermédiaire d'une stratégie du tourisme historique économiquement intéressée...

Ces questions-là, qui concernent moins le MRDI que d'autres structures culturelles locales (cf. *infra*, notre conclusion générale), méritent aussi, à notre avis, d'être posées.



## Partie III La mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble (1944/1947-1964) : un enjeu culturel et politique ?

### Chapitre I La mémoire de la Résistance à Grenoble (1947-1964) : batailles pour un monopole ?

*Mais plus nous avançons dans le temps, plus le passé se rapproche de nous.*  
*Michel Tournier, Le Roi des Aulnes*<sup>1318</sup>.

#### La Résistance deux ans après.

---

La Résistance est en soi un phénomène historique complexe, d'autant plus difficile

<sup>1318</sup> Michel Tournier, *Le Roi des Aulnes*, Paris, Gallimard, page 296 de l'édition « Folio » 1995.

à cerner et à étudier qu'il se survit en quelque sorte à lui-même, excédant très largement la période de la guerre pour continuer de posséder une actualité et une trajectoire propres bien après la défaite de Vichy ou la Capitulation du Reich. Dans le temps d'une génération ou à peu près (1940-1964) – et à très gros traits –, le terme recouvre successivement trois réalités légèrement différentes, qui, s'imbriquant sans s'ajuster parfaitement, brouillent encore un peu plus sa définition.

Terme générique à la pratique vertu englobante, il désigne durant le conflit *l'ensemble des attitudes* (parfois très différentes dans leurs motivations profondes comme dans leurs modalités d'action) *de refus* de l'occupation allemande et/ou de la Révolution nationale. Son chef à peu près incontesté est le général de Gaulle, là-bas à Londres, puis en terre française mais pas en métropole, à Alger.

A partir de la fin de l'été 1944, la Résistance est une notion un peu abstraite qui, gagnant en autonomie historique par rapport à la guerre dans sa dimension « militaire », s'accroît d'un *volet nettement politique* (notamment par l'entremise du CNR et des CDLN). Elle espère surtout en sa légitimité morale et sa force « révolutionnaire » pour exercer le pouvoir. Là encore, le général de Gaulle, liant parfaitement son histoire personnelle à celle de la nation, joue un rôle primordial, qui réussit à convaincre les Français, y compris ses futurs adversaires politiques les plus virulents, de l'utilité essentielle de croire dans les mythes qu'il entend personnellement incarner, frôlant dès lors la confiscation<sup>1319</sup> (« mythe résistancialiste », « mythe de la Guerre de Trente ans », puis celui de l'amalgame, etc.). La Résistance, ce n'est alors plus seulement l'agrégat de tous les résistants, c'est devenu une idée politique à propos de laquelle on s'apprête à faire de la politique.

Enfin, depuis le départ du pouvoir de De Gaulle en janvier 1946 jusqu'à nos jours, elle est un *vaste héritage*, une mémoire au sens large du terme, qui fut brièvement commune à toutes les composantes du phénomène « Résistance » juste après l'événement et à laquelle puisent ceux qui pensent y avoir intérêt. Cet usage du passé n'est pas uniquement motivé par la politique et les élections. Il affecte parfois, on l'a vu (cf. *supra*, « Appropriation et instrumentalisation : la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale comme première ressource idéologique (1944-1946) ») l'identité même des groupes qui s'en réclament, en constituant l'épine dorsale idéologique, morale ou culturelle. Combien d'existences individuelles auront ainsi été à jamais marquées par leur participation à cette grande cause, qui ne cesseront de s'y référer comme leur nœud de mémoire personnel vital ?

Cependant, de tentatives d'appropriation en volontés d'hégémonie, les tiraillements et les concurrences sont trop puissants pour ne pas faire voler en éclats une mémoire qui ne put rester indivise. Voici par exemple comment *Les Allobroges* rend compte du célèbre discours prononcé par de Gaulle à Bruneval fin mars 1947 – et on ne lit là qu'un parmi les

---

<sup>1319</sup> « Le récit reste à écrire de la savante élimination de la Résistance intérieure par la Résistance de Londres et d'Alger . Il révélera comment le chef de la France Libre parvint à confisquer le capital de sacrifices, de souffrance et de dignité amassés par le peuple obscur des soldats de la nuit. Le dictionnaire gaulliste, imitant en cela le dictionnaire stalinien, a regratté les pages qui racontaient la véritable histoire de la lutte contre l'ennemi [...] », écrivait en 1969 François Mitterrand dans *Ma part de vérité. De la rupture à l'unité*, Paris, Fayard, 1969, p. 23.

plus modérés de ces multiples exemples que l'époque fournit d'affrontements de mémoire sans concession.

**« A Bruneval, de Gaulle pose la première pierre du monument aux morts [...]. Mais cette manifestation a été en réalité l'occasion pour le général de Gaulle de rassembler ses amis. De Larminat, Palewski, Thierry d'Argenlieu, Soustelle (ex-chef de la D.G.E.R.) est ses partisans. L'agence France-Presse signale, en effet, que des milliers de voitures étaient arrêtées sur les routes menant au hameau et que des embouteillages formidables eurent lieu à chaque carrefour. Après avoir remis douze croix de la Libération et procédé à la pose de la première pierre du monument aux morts de Bruneval, le général de Gaulle prononça un discours dans lequel il exalta tout d'abord le mérite des hommes de la Résistance. Il rappelle le rôle joué par les F.F.I. entre le 5 juin et le 30 septembre 1944. Il stigmatise ensuite toute tentative de piller ce bien national qu'est la Résistance et les tentatives sacrilèges de se l'attribuer en tout ou partie. Mais lui-même prétend que la Résistance a commencé le 2 septembre 1939, ce qui est faire bon marché des efforts de tous ceux qui ne cessèrent de dénoncer dès 1933 et surtout au moment de Munich le danger incarné par Hitler et ses complices. Enfin, de Gaulle assure qu'en juin 1940 la Résistance s'est réfugiée sur le sol anglais, dans l'action d'un groupe résolu, et c'est à la fois une exagération de l'action radiophonique du groupe de Londres et une méconnaissance partielle de l'attitude des patriotes demeurés en France. Enfin, après avoir qualifié de jeux stériles le fonctionnement de nos institutions démocratiques, l'orateur a évoqué le jour qui va venir à la manière où un de La Rocque annonçait le Jour J devant des rassemblements motorisés qui ressemblaient beaucoup à ceux d'hier<sup>1320</sup>. »**

A Grenoble, la chronologie semble calquée sur le modèle que nous venons d'esquisser. La guerre et la Libération, on l'a dit (cf. *supra*), sont le temps d'une union mémorielle encore dynamique. L'après-guerre, à partir du début de l'année 1945, correspond, on s'en souvient, à la période où les deux camps qui vont le plus s'opposer, Gaullistes et Communistes, fourbissent leurs armes et mettent au point leur tactique d'identification totale et monopolistique à la Résistance. La séquence qui suit, à partir de l'année 1946 et surtout jusqu'en 1948, est logiquement celle de l'affrontement. Cependant, l'originalité de la situation grenobloise réside peut-être ailleurs que dans l'illustration locale de la pertinence d'un rythme national – même si cette manière de preuve par le bas est également signifiante et que nous commencerons par en constituer le dossier.

Ainsi, le fait le plus important parce que placé exactement à la charnière entre deux époques, est bien celui-ci qui fait connaître à Grenoble, en **septembre 1948**, une situation, exemplaire à l'extrême, un cas d'école pratiquement, de la bataille politique qu'au nom de la mémoire de la Résistance, se livrent les partisans du général de Gaulle et ceux du Parti communiste. Faire l'histoire de cet épisode relativement peu connu permet d'étudier *in vivo* et à une échelle suffisamment réduite pour autoriser une analyse très concrète, la force, de nos jours difficilement imaginable, des conflits de mémoire, leurs axes de structuration et leurs implications. A cette date en effet, l'étiage des concurrences mémorielles est au

---

<sup>1320</sup> Les Allobroges, 31 mars 1947, 1<sup>ère</sup> page.

**plus haut. Mêlant plusieurs thématiques, solidaires en cela qu'elles renvoient systématiquement à deux lectures opposées de la Résistance, l'antagonisme se mue en haine et débouche sur des incidents d'une gravité exceptionnelle, on le verra.**

Mais cette bataille de mémoire, pour violente qu'elle fut, resta isolée. Peut-on en conclure qu'à Grenoble, on est en présence d'une situation somme toute pacifiée, qui, après avoir évacué dans la violence son trop-plein de crispation mémorielle, trouve son équilibre... et passe à autre chose ?

De même, Grenoble ne semblant pas posséder sa propre périodicité mémorielle, on perçoit comme une dépendance (accrue du fait de son statut de ville malgré tout secondaire ?), une soumission, presque un suivisme, dans la manière dont se manifestent à partir de la fin des années quarante et selon une fréquence qui va en diminuant, les rejeux liés à la mémoire chahutée de la Résistance. Les événements qui viennent parfois perturber et remettre en jeu la mémoire de la Résistance se font effectivement entendre à Grenoble d'une façon assourdie, comme des échos d'échos en quelque sorte, dont il faudra mesurer à quels moments précis ils deviennent perceptibles.

## **I – La Résistance, héritage trahi ? 1946-1947, une année charnière.**

---

Si les relations entre les diverses associations d'anciens résistants, y compris au sein de *l'Union départementale des Organisations de Résistance de l'Isère*, ne furent que rarement sereines (cf. *supra*, notre partie sur les associations), il semble qu'à partir de la fin de l'année 1945, elles s'aigrissent subitement. En effet, le préfet Reynier, qui assiste parfois « *en camarade* <sup>1321</sup> » aux réunions, a beau essayer de calmer les esprits, les querelles qui toutes ont pour origine des volontés concurrentes de captation de l'héritage de la Résistance, non seulement se multiplient, mais gagnent en virulence.

C'est en fait l'échec du projet de fusion entre les deux principales associations d'anciens résistants, politiquement opposées, l'antenne grenobloise de la Fédération Nationale des Anciens de la Résistance (FNAR) et l'Amicale des Militants de la Résistance (AMR) qui, scellant la fin du rêve d'union de la Résistance, débouche sur un climat de tension mémorielle permanente <sup>1322</sup>. Cette hypothétique union, toujours rêvée et jamais réalisée, est le véritable « poil à gratter » de la Résistance grenobloise et iséroise. Les pourparlers entre les deux associations les plus puissantes de la région ne purent au mieux qu'aboutir à la création, difficile, au début de l'année 1947, du *Comité de coordination de la Résistance*, et jamais d'une seule et unique organisation, qui aurait

<sup>1321</sup> C'est son expression, par exemple lors de la réunion du Comité de Coordination du 12 juin 1947 ; ADI 2797 W 92, « Résistance : mouvements ou groupements organisés à la suite de celle-ci. 1945-48 ».

<sup>1322</sup> C'est lors du congrès de la FNAR du 8 septembre 1945 que l'idée d'une union entre les deux associations (proposée lors du Congrès Régional de l'AMR du 2 septembre) est définitivement rejetée ; cf. rapports des Renseignements Généraux n° 4943 du 6 septembre et n° 5006 du 10 septembre 1945 ; ADI, *Ibidem*. Ce schéma d'opposition à propos de la mémoire de la Résistance, à travers le face à face de deux organisations d'anciens résistants, se reproduit à l'identique au sujet de la mémoire de la Déportation (cf. *infra*).



représenté la Résistance dans toute sa diversité.

Il est évidemment hors de question de dresser ici un inventaire exhaustif des oppositions qui sont le lot habituel des réunions du Comité <sup>1323</sup>, lesquelles prennent parfois un tour finalement purement anecdotique, tant les arguments des uns et des autres ne parviennent pas à s'élever au dessus du niveau de la pure polémique. Néanmoins, on peut considérer que le conflit entre la FNAR et l'AMR (aidée parfois des anciens FTTP) qui se double politiquement immédiatement d'une opposition entre le RPF et le PCF, est exemplaire de ces querelles de mémoire, de « second ordre » disons. Mais quand celles-ci ne mettent pas aux prises de grandes figures nationales, qu'elles ne se nouent pas à propos d'enjeux de mémoire nationaux, quand elles s'ancrent donc dans un contexte éminemment provincial et se font plus quotidiennes, elles n'en conservent pas moins une structure intéressante. Cette dernière comporte principalement trois items, qui s'emboîtant l'un l'autre, aboutissent à une construction à la logique démonstrative imparable (à défaut d'être impartiale) et dont le mécanisme est exactement commun aux deux camps.

### A – Un apolitisme de façade.

Le *credo* de chacune des deux associations consiste en l'affirmation de son refus du politique. Ainsi, lors de la diffusion d'une émission radio par la FNAR le 28 novembre 1945 (c'est la première d'une série de 5 dont nous avons pu retrouver le texte, cf. annexe n° I), le porte-parole de l'association déclare-t-il que « [...] la FNAR se place au-dessus de tous les partis [...]. Indépendante de tous les partis et de tous les gouvernements, respectueuse des principes démocratiques dont elle se réclame, elle défendra de toute son énergie les libertés Républicaines reconquises <sup>1324</sup> ». Très marquée à droite – comme le prouve la composition de son *Comité Directeur* élu le 7 juillet, au sein duquel le Commandant Nal, futur délégué Départemental du RPF, fait figure de chef incontesté –, la FNAR persiste dans cette négation du politique. Lors de son Congrès départemental de janvier 1947, le Président National, Jean Achard, est présent à Grenoble. Regrettant l'absence du Commandant Nal <sup>1325</sup>, il répète la ligne de conduite de la Fédération qu'il dirige : « [...] **Pour la F.N.A.R., pas de politique partisane. [Il faut] abandonner toutes les ambitions personnelles, cesser les luttes provoquées par la politique de clochers, rester unis dans l'action [...]** <sup>1326</sup> ».

<sup>1323</sup> On dispose des procès-verbaux des réunions du *Comité* (qu'on continue d'ailleurs d'appeler indifféremment *Union départementale des Organisations de Résistance de l'Isère*) depuis le 11 mars 1947 jusqu'au 29 juillet 1948. Au total, dans ce laps de temps, le *Comité* se réunit dix fois. Évidemment, son existence excède l'été 1948 puisque la dernière convocation est par exemple datée du 29 septembre 1948 et prévoit une réunion pour le jeudi 14 octobre. Malheureusement, on ne possède pas les PV de ces réunions ; ADI, *ibid.*

<sup>1324</sup> ADI, *ibidem.*

<sup>1325</sup> Sa santé est déclinante et il est alors en traitement dans un sanatorium.

<sup>1326</sup> ADI, 2797 W 92, rapport RG n° 576 du 27 janvier 1947.

Cependant, sa prévention à l'égard de la politique s'exerce surtout vis-à-vis du Parti communiste. Quand, lors du Congrès du 10 septembre, on débat d'une éventuelle fusion avec l'AMR, Nal rappelle qu'il a besoin d' **« assurances formelles de l'A.M.R. garantissant que ce mouvement n'adhérait ni au M.U.R.<sup>1327</sup>, ni à aucun parti politique quelconque<sup>1328</sup> »**. En effet, il explique à ses militants que, invité à assister aux travaux du Congrès de l'AMR au début du mois, il a vu **« comment le Congrès de l'A.M.R. avait abandonné ses travaux sur l'unité pour devenir le prétexte à une démonstration communiste avec l'orateur Turrel, membre directeur régional du P.C. [...] »**. Les assurances qu'il réclame n'étant pas réunies, il a alors rompu les ponts.

L'AMR avance exactement les mêmes arguments et fait point par point la même démonstration. Elle aussi dit refuser de faire de la politique afin de ne pas galvauder l'héritage moral de la Résistance.

**« Nous remarquons qu'il faut préciser et répéter une nouvelle fois notre position doctrinale afin que soient levés les doutes que certains commentaires tendancieux et souvent mal intentionnés ont pu faire naître chez quelques-uns. Cette question est celle de l'intérêt même de la Résistance ; celle que nous défendons depuis l'origine, notre congrès du 2 septembre 1945 sous le signe de l'Unité en est bien la preuve. L'AMR accepte et respecte toutes les opinions politiques. La tolérance qui était la règle dans la clandestinité continue à être la nôtre. Nous admettons que des hommes de parti différent, avec bonne foi, sur le meilleur moyen d'assurer le bonheur des français [sic]. Nous n'entendons pas discuter des recettes qu'ils pensent être les plus aptes à impulser l'économie française [sic], à sauver le franc, à intégrer l'empire ou plus simplement à nous donner à manger et à boire. Mais ceci dit, nous entendons que les hommes politiques et les partis ne fassent pas un mauvais usage de la liberté que nos sacrifices et la vie des meilleurs d'entre les Français leur ont rendus. Nous n'entendons pas que la Résistance soit un tremplin quand on veut se hisser au pouvoir et un bouc émissaire quand on est arrivé. Il faut que les promesses soient tenues et que les messages de nos morts ne soient pas bafoués<sup>1329</sup>. »**

## **B – Disqualifier l'autre.**

C'est évidemment une figure classique de la rhétorique politique quand elle cherche à utiliser le passé, que de tenter de rabaisser les valeurs de son concurrent, voire de l'identifier à l'ennemi d'hier. En l'occurrence, l'AMR – ou plutôt les FTPF– et la FNAR agissent encore une fois de conserve en attaquant directement les figures du « camp d'en face » à propos de leur parcours au sein de la Résistance. Trois réunions de *l'Union Départementale des Organisations de Résistance de l'Isère* sont consacrées à vider une querelle de personnes qui, en s'envenimant, menace le fragile édifice mémoriel

<sup>1327</sup> « Mouvement politique qui aura ses représentants aux élections », avait précisé Nal plus tôt ; ADI, *Ibidem*.

<sup>1328</sup> *Ibid.*

<sup>1329</sup> *Bulletin intérieur de l'Association des Militants de la Résistance*, n° 3, 30 novembre 1946, musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, p. 4.

grenoblois (séances du 30 octobre, du 27 novembre 1947 et du 4 décembre 1947). Il semble bien que ce soit le Commandant Nal qui ait le premier publiquement brisé la règle d'or qu'il jurait pourtant avec solennité s'être fixée, de ne pas confondre activité de défense de la Résistance et action politique partisane. Il a nommément attaqué Pierre Flaureau, membre influent des anciens FTPF, dans un tract que Chavant – lui-même mis en cause par les FTP pour son manque de condamnation de De Gaulle ; on est alors en pleine polémique à propos du Vercors... (cf. *infra*, le chapitre II de cette partie) – appelle le « tract vert <sup>1330</sup> ».

Les extraits de dialogue qui suivent sont révélateurs des rivalités énormes qui animent *l'Union de la Résistance*. Nous avons choisis de les citer longuement et de les faire figurer ici dans leur forme initiale afin de mieux rendre compte de l'esprit du temps

1331 .

**« Séance du 30 octobre 1947 : Sont présents : CHARTREUSE, CHAMBARRANDS, F.F.L., F.N.A.R., F.T.P.F., GRESIVAUDAN, MEDECINS de la RESISTANCE, MERLIN GERIN, RESEAUX, RESISTANCE FER, SUPPLICIES de la GESTAPO, VERCORS, ROBIN, VALOIS, PERDRIAU, THOMAS, SEGAL, R. BUISSON, RUGER, LEYSSARD, MICHALLON, KATZ, FAGOT, GAMONNET, NAGENRANFT, REYNAUD, COLI, CHAVANT, BRISAC, GUILLET. La Séance est ouverte à 21 heures [...]. ORGANISATION DE LA RESISTANCE UNIE Le Président demande si quelqu'un désire faire une déclaration au sujet du mémorandum remis par Robert BUISSON au nom des F.T.P.F. SEGAL au nom de la FNAR lit un texte qui définit la position de cette Association vis-à-vis du mémorandum (texte joint en annexe). COLI au nom de l'U.M.R. lit également un texte (joint en annexe). BRISAC au nom du Vercors déclare que le mémorandum contient beaucoup de bonnes choses à côté desquelles malheureusement on trouve des manifestations et des attaques politiques. Il ne peut donc, dans sa forme actuelle, être accepté par ceux du Vercors dont la ligne de conduite est invariable : pas de politique au sein des organisations de résistance. REYNAUD demande alors, pour écourter et éclaircir le débat que les représentants des Associations prennent nettement position pour ou contre le mémorandum. BRISAC accepte la proposition de REYNAUD mais il estime que chacun doit pouvoir commenter son vote. Les réponses sont les suivantes : FNAR NON pour les raisons énumérées dans le texte joint en annexe. U.M.R NON-----d°----- RESISTANCE FER aucune décision n'a été prise car nous faisons partie d'une Association Nationale. VERCORS NON pour les raisons citées ci-dessus. CHARTREUSE NON parce que nous ne voulons pas mêler la politique à la Résistance. MERLIN GERIN NON parce que nous ne voulons pas faire de politique au sein de l'Amicale. CHAMBARRANDS Les membres de cette Association n'ont pu être consultés en Assemblée Générale mais ceux d'entre eux, avec lesquels la question a été traitée, estiment que les statuts actuels doivent être révisés parce qu'ils vouent l'Union Départementale à l'impuissance.**

<sup>1330</sup> « Procès-Verbal de la réunion de l'Union Départementale des Organisations de Résistance de l'Isère » du 27 novembre 1947 ; ADI, 2797 W 92. Nous n'avons pas pu – quel dommage ! – retrouver ce tract.

<sup>1331</sup> Pour l'intégralité de ces comptes rendus, voir annexe n° II.

**RESEAUX Il n'y a pas eu de réunion générale du Bureau des Réseaux. En ce qui concerne le Réseau F. 2 le Mémoire serait accepté si certaine phrase à Tendance politique était supprimée. GRESIVAUDAN NON A cause de la tendance politique du manifeste. RIONDET qui assiste aux délibérations fait remarquer que LEYSSARD parle en son nom personnel. En effet ajoute-t-il, je fais partie du Grésivaudan et à ma connaissance il n'y a pas eu d'Assemblée Générale depuis plus d'un an. SUPPLICIES DE LA GESTAPO NON Nous sommes pour le statu quo qui sauvegarde notre indépendance et n'admet pas de tendance politique. F.F.L. Nous appartenons à une Organisation Nationale ce qui nous interdit une prise de position ou d'engagement. MEDECINS DE LA RESISTANCE Nous n'avons pas eu le temps de consulter nos membres R. BUISSON prend la parole : « Je regrette dit-il que toutes les Associations ne se soient pas prononcées. Un délai largement suffisant a été prévu. » « SEGAL reprochait au manifeste une prise de position. Il a raison puisque nous prenons la défense du programme du C.N.R., des C.D.L. et de la République. Il s'agit donc bien de politique de la Résistance. » « DE GAULLE le 18 Juin 1940 a eu une attitude patriotique. Une légende veut qu'il soit le premier résistant de France. En la propageant on oublie volontairement que la résistance au fascisme et au nazisme ne date pas du 18 Juin 1940. » « Je crois que le mémorandum qui vient d'être rejeté en bloc par la plupart des Associations n'a pas été lu assez attentivement. J'attendais à la suite d'une étude sérieuse, des réponses aux propositions concrètes formulées. » « Tout d'abord le mémorandum examine les raisons de la Division et de l'affaiblissement de la Résistance, permettant ainsi d'en désigner les responsables. » « Quant aux propositions, auxquelles il n'a pas été donné de réponses claires, elles sont au nombre de trois. « La première demande la coopération avec le C.D.L.N. et le C.N.R., pour l'application du programme du C.N.R. Ce programme n'est pas apolitique, puisqu'il prévoit la défense des Institutions Républicaines. « Son application est demandée pour servir de plate-forme à la politique de la résistance. « La deuxième prévoit la création d'un Comité d'entente F.F.I. L'intention des F.T.P.F. est de réaliser la fusion dans une Organisation Unique groupant tous les Résistants. « Cet objectif sera atteint : 1° - en réalisant la fusion des Organisations clandestines, fusion facile à réaliser puisqu'elle intéresse seulement ceux qui ont mené le même combat dans les mêmes conditions. 2° - en rassemblant tous les autres. « La troisième demande le respect des principes démocratiques au sein de l'Union Départementale. « Sans l'application de ces principes il n'est pas possible de réaliser harmoniquement. » « L'usage a montré qu'il était difficile sinon impossible de prendre des décisions, à l'unanimité, sur des questions importantes. Dans ces conditions, il apparaît que des statuts, même acceptés par tous, peuvent et doivent être modifiés. » « Si cette révision n'est acquise, il n'est pas possible d'aller de l'avant. La révision est nécessaire pour sortir de la stagnation. » « MICHALLON fait remarquer qu'il y a toujours eu unanimité pour solutionner les questions traitant uniquement la Résistance. » Le problème qui se pose actuellement est de savoir si l'Union Départementale va faire de la politique partisane ou travaillera dans l'intérêt de la Résistance et des Résistants. [...] COLI croit que les réponses résultent de la crainte d'une politique partisane. Cette crainte vient peut-être de ce que certaines organisations résistantes représentent des tendances politiques. Les Résistants, unis contre l'Allemand,**

---

ont repris leurs discussions et si cela continue, dans cinquante ans il n'y aura rien de changé. En attendant, le pays en crève et tous les partis politiques en sont responsables. Il paraît pourtant possible de faire en dehors des partis quelque chose sur le plan départemental puis de gagner le plan national. THOMAS approuve les déclarations de COLI. Il reconnaît que le mémorandum fait des propositions constructives, mais aussi qu'il cite un homme et un parti. Cela ne peut être admis, cela ne serait admis si le parti Communiste était lui-même attaqué. COLI ajoute que l'Union Départementale devrait chercher et trouver sa politique, pour le bien commun, en dehors des Partis. [...] Valois convient d'ailleurs de traiter d'urgence de graves affaires telle celle du Vercors qui fait actuellement grand bruit dans les journaux. CHAVANT s'étonne de ce que cette affaire Vercors soit agitée de nos jours seulement, en pleine campagne électorale. Il ne comprend pas pourquoi les uns et les autres, qui prétendent avoir agi dans l'intérêt des Résistants et qui affirment aujourd'hui vouloir servir la vérité, ont attendu trois ans pour faire connaître cette soi-disant vérité. Tout cela, pour lui, n'est que manœuvre et propagande. VALOIS affirme qu'il a prononcé le nom Vercors sans l'intention malveillante mais uniquement parce qu'il considère qu'il y a là une attaque contre les Résistants. CHAVANT ne considère pas cette affaire Vercors comme une attaque contre la Résistance, mais plutôt comme une vilaine histoire entre résistants. Il cite comme exemple d'attaque entre résistants l'affaire FARGE à qui le Vercors a donné son appui total dans la lutte qu'il mène contre la corruption. SEGAL déclare qu'en de tels cas, les organisations intéressées doivent d'abord s'efforcer de traiter par leurs propres moyens et ne faire appel à l'Union Départementale qu'en cas d'insuccès. THOMAS est d'accord avec SEGAL mais il estime que des affaires comme celle du Vercors actuellement évoquée vont agrandir le fossé qui se creuse entre les deux tendances de la Résistance. R. BUISSON demande alors si les membres de l'Union Départementale sont d'avis que les questions de résistance doivent être traitées entre résistants. Les membres présents sont de cet avis. R. BUISSON montre alors un petit papillon vert, imprimé par le R.P.F. sur lequel on attaque le communiste FLAUREAU dit PEL en sa qualité de membre du Comité d'Épuration du C.D.L. BATAILH demande alors à SEGAL et à LEYSSARD s'ils ont eu connaissance de ce tract, au moment des élections. LEYSSARD répond négativement. SEGAL en a eu connaissance alors qu'il était déjà diffusé. BATAILH fait alors remarquer à LEYSSARD qu'il doit y avoir au R.P.F. des gens qui agissent contre les Résistants en général et à l'insu des résistants de ce Parti. GAMONNET demande alors pour quelles raisons MERGEN, au cours de la campagne électorale, a fait état de sa qualité de membre du Bureau de l'Union Départementale. SEGAL dit que MERGEN en a fait état, non pendant la campagne électorale mais après, lorsqu'il a adressé ses remerciements aux électeurs. R. BUISSON insiste pour que l'Assemblée se prononce dans l'affaire du papillon électoral par lequel FLAUREAU et le Comité d'Épuration sont attaqués ; puis il demande la révision des statuts de l'Union Départementale. THOMAS admet que les résistants doivent régler, entre eux, leurs affaires et il déplore l'incident FLAUREAU. Mais il fait remarquer qu'il ne s'agit pas de cas isolés et il demande à Robert BUISSON si les journaux d'extrême gauche peuvent admettre qu'il y a des résistants dans le R.P.F. SEGAL demandera des explications au R.P.F. sur l'origine du papillon. REYNAUD propose que l'Union

*Départementale s'engage, dès maintenant, à défendre, sur le plan départemental, les organismes de résistance et les résistants qui en faisaient partie, quand ceux-ci sont attaqués dans leur qualité de résistants, à condition qu'ils en fassent la demande. EUGER demande à tous les membres présents de ne pas faire de jésuitisme et de parler franchement comme au temps des combats et de ne pas craindre d'élargir les débats. Il ne faut pas chercher à noyer le poisson, dit-il, à tourner les difficultés. Au fond, nous savons tous ce que nous sommes et ce que veulent les uns et les autres. Expliquons nous donc franchement pour examiner les possibilités. SEGAL parle franchement en disant que la FNAR refuse la fusion. KATZ affirme au contraire que certains membres de la FNAR la désirent. R. BUISSON veut que soit traité à fond l'incident FLAUREAU. Il propose la mise aux voix de la proposition REYNAUD. SEGAL demande si la proposition REYNAUD concerne seulement les écrits. Il fait alors allusion au discours violent prononcé par PERINETTI contre des organismes composés en majeure partie de résistants. VALOIS propose que la proposition REYNAUD concerne seulement les écrits. Il estime qu'il ne faut pas attacher une importance excessive aux propos tenus pendant la campagne électorale. Il cite un exemple. [...] La séance est levée à 23 h 45. »*

La polémique continue et s'amplifie même, comme en témoignent ces extraits de la séance du 27 novembre 1947.

*« [...] A propos du P.V. de la réunion du 30 octobre, Robert BUISSON demande : [...] 3° - Que figure au P.V. l'intervention de CHAVANT qui a déclaré qu'il était possible que le tract concernant FLAUREAU n'ait pas été lancé par le R.P.F. (page 6 et 7). CHAVANT intervient pour faire remarquer qu'il n'avait pas l'intention en s'exprimant ainsi, de tendre la perche au R.P.F.. Il s'étonne de la demande de R. BUISSON car il n'avait pas attaché d'importance à sa phrase. D'ailleurs, il a des exemples prouvant que de tels incidents sont possibles. R. BUISSON demande à nouveau que figure au P.V. l'intervention de CHAVANT. Satisfaction lui est donnée. [...] THOMAS après avoir déclaré que les F.F.L., généralement peu au courant de ce qui s'est passé en France au temps de la Résistance, demande qu'on veuille bien faire un court historique de ce programme [du CNR]. R. BUISSON propose alors que FLAUREAU, venu pour régler l'incident qui le concerne, fasse cet historique. Il est particulièrement qualifié pour le faire. FLAUREAU fait un historique très rapide et lit le préambule qui prévoit que les Résistants devront rester unis après la Libération. Or, fait-il remarquer au passage ce n'est pas ce qui se produit actuellement. L'incident du tract vert le prouve. Si l'Union des Résistants n'avait pas été un vain mot, cet incident eut été réglé ici. Pour sa part, dans l'intention de ne pas salir la Résistance, il a fait preuve de modération dans sa réponse. Puis il fait le récit de l'incident qui l'oppose au Commandant Nal. THOMAS en sa qualité de Président demande qu'on ne s'écarte pas du sujet : le Programme du C.N.R. R. BUISSON demande alors la liquidation de l'incident FLAUREAU/NAL. Il s'étonne de ce que NAL, au courant, comme FLAUREAU, des délibérations de l'Union Départementale, ne soit pas venu à cette séance où une franche explication aurait eu lieu. [...] MICHALLON demande que l'incident soit traité en présence de NAL qui a pris la responsabilité de l'émission du papillon vert. Il tient à préciser qu'il ne connaissait pas le tract incriminé avant sa distribution. R. BUISSON est*

---

d'accord pour régler l'incident en présence de NAL. **FLAUREAU** est venu dans l'espoir de rencontrer NAL. Le Président dit qu'il suffit donc de fixer la date prochaine pour le règlement de l'incident. **FLAUREAU** accepte avec plaisir mais à condition qu'on décide dès maintenant que les affaires de résistance seront à l'avenir uniquement traitées par les Résistants. Récemment le Vercors s'est prononcé dans une affaire. Il a dit : respect à nos morts, restons fidèles à la cause pour laquelle ils se sont battus. Je reviendrai sur cette affaire Vercors mais je demande dès maintenant que cette Assemblée recherche et désigne « les salopards » qui seraient parmi nous. Je veux qu'elle dise qui de NAL ou de **FLAUREAU** à tort. **MICHALLON** déclare qu'il ne cherche pas à gagner du temps ou à étouffer l'affaire. il lui paraît normal de demander la présence des deux intéressés. Il admet bien volontiers que l'Assemblée se prononce dès maintenant sur la question de principe : Règlement des affaires de Résistance entre les Résistants. **REYNAUD** estime que NAL et **FLAUREAU** ont eu tort, NAL pour avoir attaqué publiquement, et **FLAUREAU** pour avoir répondu dans les mêmes conditions. L'article de **FLAUREAU** laisse peser une suspicion sur NAL. **FLAUREAU** demande alors à **REYNAUD** s'il croit également que l'attaque de NAL fait peser une suspicion sur lui. Attaqué publiquement dans son honneur il a répondu publiquement mais il ne l'a fait, avec tristesse et modération, qu'après la séance du Conseil Municipal au cours de laquelle NAL a pris ses responsabilités. Jusqu'alors il avait espéré que son ancien compagnon de lutte n'y était pour rien, malgré ses importantes fonctions au R.P.F. Il doutait malgré tout et c'est la raison pour laquelle il a fait poser la question de responsabilité à NAL. Selon **REYNAUD** l'Union Départementale aurait publiquement pris la défense de **FLAUREAU** si celui-ci, au lieu d'envoyer sa lettre ouverte s'était adressé aux résistants. Le Président fait remarquer que l'Union Départementale se trouve mais maintenant devant le fait accompli. **CHAVANT** partage l'avis de **REYNAUD** et fait la même constatation que le Président. **SEROUL** demande que l'Assemblée désavoue publiquement celui des deux qui a tort. **FLAUREAU** pour bien faire ressortir la réserve et la modération qui caractérisent sa lettre ouverte, la relit. Il affirme ensuite qu'il est aussi bon patriote que NAL. Sans rien renier de son idéal communiste, il a lutté de toutes ses forces et sans répit pour la Libération de la Patrie. **SEROUL** ayant fait une allusion à l'orientation politique de la FNAR est pris à partie par **VERNET** et **TISSOT**. **CHAVANT** fait remarquer à **FLAUREAU** que personne, dans l'Assemblée ne met en cause son patriotisme et que personne n'a dit qu'un communiste n'était pas Français. Mais il demande qu'on attaque pas non plus la FNAR afin de faire cesser le jour des accusations réciproques qui dégénère toujours en propos injurieux. **FLAUREAU** admet que **SEROUL** vient de commettre une erreur car lorsqu'on accuse il faut préciser, citer des noms. Il admet aussi volontiers qu'il existe d'excellents résistants et de bons Français dans la FNAR et il demande aux autres membres présents d'avoir la même opinion du Parti Communiste. Il espère que les membres présents voudront bien lui faire connaître les membres du Parti Communiste qui, à leur avis, seraient, du point de vue de la Résistance, des « salopards ». Ce n'est pas parce que de tels salopards peuvent s'être infiltrés qu'il faut à priori jeter la suspicion sur les Organisations. **THOMAS** insiste sur le caractère regrettable du fait accompli. Cet incident public fait douter de la Résistance et provoque la division dans son sein. **FLAUREAU** fait alors remarquer que c'est NAL qui a tout

déclenché. **ROUSSEAU** trouve normale la réaction de **FLAUREAU** qui est celle d'un homme et d'un militant attaqué dans son honneur et dans son activité. **THOMAS** demande qu'on évite l'emploi des mots communistes et gaullistes et que chacun s'abstienne, dans la mesure du possible, de faire, ici, état de sa position politique. **R. BUISSON** déclare que **FLAUREAU** était à la fois Résistant et Communiste, il était résistant parce qu'il a été communiste et patriote. Il doit donc faire état de sa position politique. De plus, comme homme, il a le droit et le devoir de se défendre publiquement puisqu'il a été attaqué publiquement. Aucune restriction à ce droit ne peut lui être imposée. L'incident mettant ainsi en cause un organisme de la Résistance, il appartient à l'Union Départementale de défendre cet organisme [...] »

Enfin, l'incident est clos au début du mois de décembre. L'Union Départementale parvient à se mettre d'accord, au cours de sa séance du 4 décembre 1947 (là encore, après d'âpres discussions) sur un texte qu'elle demande aux journaux grenoblois d'insérer dans leurs colonnes.

« Monsieur le Directeur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un communiqué que vous voudrez bien faire paraître en bonne place dans toutes vos éditions de l'Isère, si possible le samedi 6 décembre 1947. Ce communiqué a été rédigé à l'issue d'une séance à laquelle assistaient les anciens Chefs de la Résistance de l'Isère dont les noms suivent : A.S., CHARTREUSE, F.F.L., F.N.A.R., F.T.P.F., MEDECINS de la RESISTANCE, MERLIN GERIN, OISANS Sect. I, OISANS Sect. V, GRESIVAUDAN, RESEAUX, RESISTANCE FER, SUPPLICIES de la GESTAPO, U.M.R., VERCORS, CHAMBARRANDS, AVIATEURS de la RESISTANCE, BATTAILH, ROBIN, FAGOT, THOMAS, SEGAL, FAVIER, BUISSON, SEROUL, RUGER, PERINETTI, MICHALLON, KATZ, RAGOT, RAVINET, BOIS, COLLOMB, ARNAUD, TISSOT, REGNIER, LEYSSARD, GAMONNET, NAGENRANFT, GARCHET, REYNAUD, LIARD, CASADELLA, CHAVANT, BRISAC, VALOIS. La publication est fin à un regrettable incident qui a mis aux prises deux anciens compagnons de l'époque de la lutte clandestine. C'est pourquoi je vous demande qu'il paraisse sans aucun additif et sans le moindre commentaire. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères remerciements et l'assurance de ma plus haute considération. "Les Délégués des Organisations de Résistance de l'Union Départementale de la Résistance de l'Isère, siégeant au Salon Rouge de l'Hôtel de la Préfecture le jeudi 4 décembre 1947, déclarent à l'unanimité : 1° - Que la diffusion, par le R.P.F., du tract incriminant **FLAUREAU** dit **PEL**, Ancien Président du Comité d'Épuration, tract dont le Commandant **NAL**, en qualité de Délégué Départemental du R.P.F. a pris la responsabilité, est très regrettable. 2° - Que **Pierre FLAUREAU** dit **PEL**, qui n'a jamais failli à l'honneur a bien mérité de la Résistance Française. 3° - Qu'est également regrettable la publication de la lettre ouverte de **FLAUREAU** dit **PEL** au Commandant **NAL**. 4° - Que le Commandant **NAL**, qui n'a jamais failli à l'honneur, a bien mérité de la Résistance Française." »

On réussit donc à aboutir, cahin-caha, à une solution négociée (le texte, dans sa volonté d'égalitarisme forcené et artificiel, est à la limite du « jésuitisme »...) qui équivaut à une espèce de cessez-le-feu temporaire. Mais quoi qu'en disent toutes les associations qui sont parties prenantes dans cette « affaire », quel que soit leur niveau d'intervention, c'est bien l'enjeu politique qu'elles-mêmes attribuent à la



mémoire de la Résistance qui, instrumentalisée négativement par le Commandant Nal (négativement parce que lui attaque pour disqualifier, alors que la majorité des autres associations se satisfont d'une simple tactique de la mise en avant) empêche l'union de la Résistance.

Parfois, l'opposition entre les deux principales associations d'anciens résistants prend un tour inattendu. Reynier, préfet de l'Isère, reçoit ainsi une lettre surprenante du docteur Mazauric, maire de la ville de La Mure, début février 1946.

**« [...] Mon fils, inscrit à la session spéciale du baccalauréat, reçoit à ce sujet une lettre émanant de l'A.M.R. Cette Association prétend avoir le droit d'examiner le dossier de chaque candidat. Faisant partie de la F.N.A.R., je proteste auprès de vous de l'immixtion unilatérale de l'A.M.R. dans l'examen des dossiers des candidats. L'attestation envoyée par mon fils et qui figure au dossier est signée du Colonel BOUCHER, commandant du secteur 5, dont vous connaissez, je le sais, la loyauté et l'esprit résistant [...] <sup>1332</sup> . »**

Tout en adressant au docteur Mazauric un mot apaisant, Reynier tance vertement l'AMR, demandant, dans la lettre qu'il envoie à son président le 9 février 1946 **« [...] de vouloir mettre fin à de pareils trafics [...] <sup>1333</sup> ».**

Cependant, à Grenoble, malgré l'énergie déployée par l'un et l'autre camp, il semble que l'on aboutisse globalement à une situation d'équilibre dans l'abstention. Les efforts contradictoires des uns et des autres paraissent en définitive s'annuler, comme en témoigne ce rapport des Renseignements Généraux de mai 1947.

**« [...] le 8 mai 1947, dans la soirée, s'est tenu à Grenoble une réunion du Comité Départemental de Coordination des Mouvements de Résistance de l'Isère [...] au cours de laquelle l'Association des F.T.P.F. représentée par M. BUISSON Robert, Conseiller Général, communiste, a essayé d'entraîner l'adhésion du Comité de Coordination précité au Comité de Vigilance de l'Isère. Cette question n'était pas inscrite à l'ordre du jour de la réunion et elle avait été débattue discrètement les jours précédents entre les représentants des F.T.P.F., de Résistance-Fer, de Résistance Merlin-Gérin et de l'Amicale des Militants de la Résistance, toutes organisations communistes, ainsi que par des représentants de l'Amicale de l'Armée Secrète, MM. ROUGET et BATTAIL, membres de la Fédération Nationale des Anciens de la Résistance (section de l'Isère) en conflit de tendance avec le Comité Directeur apolitique de cette organisation [...]. Il apparaît donc à peu près certain que triomphera la thèse générale apolitique du Comité en question et que ce dernier n'optera ni pour les Comités de Vigilance, ni pour le R.P.F. <sup>1334</sup> . »**

Mais le *statu quo* ne dure pas, puisqu'on a vu que le ton se durcit à l'automne...

### C – « La Résistance ? C'est nous »

<sup>1332</sup> ADI, 2797 W 92 ; lettre du 6 février 1946.

<sup>1333</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1334</sup> Rapport n° 3274, daté du 10 mai 1947 ; ADI, 2696 W 146, « R.P.F. 1947-1960 ».

La troisième constante que partagent ces deux principaux adversaires de mémoire, immédiatement conséquente de celle que l'on vient d'étudier, est celle de la « dénégarion/captation ». Refusant à l'autre le droit de se réclamer de la Résistance et surtout de clamer qu'il en est le seul et unique héritier légitime, on cherche à se présenter en retour comme le vrai continuateur de cette grande œuvre. Même le « discret » MRP participe de ce mouvement ; il est ainsi intéressant de noter le glissement volontaire de la notion de Résistance qui se lit dans l'article que reproduit *Le Réveil* en première page le 4 juin 1946 : « [...] **Ce mouvement [le MRP], né dans la Résistance, a fait ses preuves au service de la liberté et il a su le 5 mai dernier entraîné la Nation au moment où elle risquait d'être précipitée dans l'aventure. Mais combattre le communisme, c'est bien autre chose qu'une éventuelle résistance à l'oppression [...]**<sup>1335</sup> . » Lors de la « **réunion d'information organisée à Grenoble le 3 octobre (1947) par le R.P.F.**<sup>1336</sup> » , les deux orateurs du parti gaulliste – il s'agit de Baumel et Urvanowitz – critiquent à la fois la politique gouvernementale et celle du Parti communiste. Et devant l'auditoire de 1 500 personnes dont les créditent les enquêteurs des Renseignements Généraux, ils réservent leurs mots les plus durs au parti de Thorez : « [...] **Il [Urvanowitz] a attaqué, ensuite, directement, le Parti communiste sur le plan de la Résistance, en affirmant qu'aucun parti n'a le droit de revendiquer les sacrifices qu'il a fait à cette époque [...]**<sup>1337</sup> . » Encore en janvier 1949, quand le général Corniglion-Molinier vient présenter à Grenoble, au cinéma « Rex », le film d'André Malraux *Espoir*<sup>1338</sup> , il ne peut s'empêcher de « [...] **reprocher aux Communistes d'avoir voulu monopoliser la résistance espagnole comme ils ont voulu monopoliser la résistance française [...]** » . La date relativement tardive de cette intervention prouve d'ailleurs que le RPF n'arrive pas à s'extirper des querelles de mémoire et ne varie pas d'un pouce dans sa tactique de décrédibilisation systématique de la Résistance communiste.

Évidemment, les communistes grenoblois réagissent à chacune de ces mises en cause, comme le montrent les propos tenus par Charles Tillon quand il rend visite à Grenoble le 13 avril 1947.

**« Parlant à Grenoble, Monsieur Charles Tillon fait le procès des hommes du « double jeu » et du pouvoir personnel. Grenoble, 13 avril – Venant de Lyon où il participa à l'ouverture de la foire, Monsieur Charles Tillon, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, était aujourd'hui l'hôte de Grenoble. Après une prise d'armes devant la préfecture de l'Isère, Monsieur Tillon s'est rendu au congrès départemental des anciens F.T.P.F. Au cours d'une importante intervention, l'ancien chef d'état-major des F.T.P.F. retraça l'historique de la**

<sup>1335</sup> Il s'agit d'un éditorial de Robert Lecourt, une des figures nationales du MRP puisqu'il sera le président de son groupe parlementaire dans la deuxième partie de l'année 1946. Souligné par nous.

<sup>1336</sup> Rapport des RG n° 6800, daté du 4 octobre 1947 ; ADI, 2696 W 146, « R.P.F. 1947-1960 ».

<sup>1337</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1338</sup> « [...] à l'occasion des Élections Municipales », précise le rapport n° 248 du 22 janvier, établi par les RG ; ADI, *ibid*. Cf. *infra* pour une analyse des élections comme facteur de rejeu des fractures de mémoire.

**Résistance. Il mit l'accent sur les différentes conceptions de ce Temps. Celle qui était pour se battre et que pratiquaient les F.T.P.F. entraînant la Résistance intérieure et celle qui consistait à attendre tout des Alliés, sans se soucier de l'indépendance nationale, point de vue défendu et souventes fois imposé par ceux qui avaient émigré à Londres. A ce sujet, Monsieur Charles Tillon rappela le télégramme du général de Gaulle qui ordonnait à la Résistance de ne plus tuer de soldats allemands, après que des patriotes eurent abattu des éléments de la Wehrmacht à Bordeaux, à Nantes et à Paris. "Les gens qui n'avaient pas confiance dans le peuple de France à l'époque pour lutter contre l'occupant – ajoute Monsieur Tillon – n'ont également pas confiance dans les institutions républicaines qu'il s'est donné aujourd'hui. Ils se dressent ouvertement contre elles et s'engagent dans la voie factieuse. Les adversaires d'hier les plus acharnés de la Résistance sont ceux actuellement qui soutiennent le plus les hommes et les mouvements dont l'objet est de substituer le pouvoir personnel à la démocratie. Il ne peut en être autrement quand l'épuration n'a pas été faite parce qu'elle a été freinée par ceux mêmes qui réclamaient des sanctions exemplaires contre les traîtres." L'homme des amnisties. Monsieur Charles Tillon cite alors une anecdote : après Arcole, comme on demandait au général Bonaparte qu'elle était la raison de son succès, celui-ci répondit : c'est parce que je suis l'homme de toutes les amnisties. Évidemment, il s'agissait des amnisties concernant les royalistes, les réactionnaires de Thermidor et les prévaricateurs. Aujourd'hui, ce sont les vichyssois, les résistants du double jeu comme Hardy, les accapareurs des fonds de Londres qui sont amnistiés ou non poursuivis. Mais le but est toujours le même : la lutte contre la République. "Le moment est trop grave, poursuit Monsieur Charles Tillon, pour que nous n'élevions pas le débat. Il faut avoir le courage de le dire, il y a deux résistances : celle des combattants de l'intérieur et de l'extérieur et qui avaient pour fin la reconnaissance de la France, et celle qui visait uniquement à une ambitieuse restauration en faveur des événements. Mais la démocratie l'emportera chez nous comme la paix se fera dans le monde contre les fauteurs de guerre." Et Monsieur Charles Tillon appelle en terminant à l'union de tous pour opposer le pouvoir commun au pouvoir personnel<sup>1339</sup> . »**

Ce qui frappe ici, c'est que, contrairement à ce que peuvent penser certains, par habitude intellectuelle sûrement, la virulence est très partagée. Elle n'est certainement pas l'apanage des communistes et se rencontre des deux côtés, comme en témoigne ce tract que le RPF fait diffuser – en même temps qu'il appose des affiches murales qui en reprennent le texte – dans tout le département de l'Isère, en novembre 1950<sup>1340</sup> .

LES COLLABORATEURS AU POTEAU

MAIS - Qu'est-ce qu'un collaborateur ?

- C'est celui qui soutient ou aide un pays étranger en guerre contre son pays.

Les communistes sont des collaborateurs et le gouvernement impuissant ou

<sup>1339</sup> Les Allobroges, numéro du 14 avril 1947, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>1340</sup> ADI, *ibid.* Nous avons respecté au plus juste la graphie et la typographie de l'original, interdit à la photocopie.

complice.

Contre la 5<sup>ème</sup> colonne, avec Charles de Gaulle, **ADHEREZ AU RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS.**

L'année 1947 est évidemment particulière. L'« Année terrible » est l'année de tous les dangers pour la Résistance.

En question : la capacité de cette dernière à survivre à une année charnière, parce qu'elle voit pour la première fois se placer face à face, sur des positions politiques partisans radicalement opposées et concurrentes électoralement, les deux composantes majeures de la mémoire résistante nationale, Communistes contre Gaullistes.

En jeu : la domination locale de l'*Union Départementale des organisations de Résistance de l'Isère*, afin d'assurer une emprise totale sur la galaxie des anciens résistants et d'influencer ainsi la balance électorale.

En pratique : une tactique de « noyautage » et d'« infiltration » des associations les plus petites et les moins politisées, supposés être des membres influençables de l'*Union*, que mènent concomitamment les deux camps en présence et qui vise à faire basculer totalement d'un côté ou de l'autre l'ensemble de la Résistance « officielle » du département.

AMR et FNAR, PCF et RPF, sympathisants communistes et sympathisants gaullistes se mirent au miroir les uns des autres. Jusqu'à leur haine les rapproche. Pour les deux associations concurrentes, il n'est pas jusqu'à l'étiage de leurs adhérents qu'elles n'aient en commun. Mieux – ou pis, ou comble du paradoxe –, elles finissent par... fusionner !

**« On sait que depuis le mois de février 19450, pour des raisons financières, la section de l'Isère de la F.N.A.R. avait repris son autonomie vis-à-vis de son Comité National Directeur de Paris. Quant à l'A.M.R., privée petit à petit d'une partie de ses membres, ce groupement communiste n'avait plus aucune activité. A Grenoble, le 17 juin 1950 [...] une fusion a été réalisée entre les membres démissionnaires de la Fédération Nationale des Anciens de la Résistance et d'anciens adhérents de l'Amicale des Militants de la Résistance<sup>1341</sup>. »**

Ainsi vient de (re)naître sur le tard, unissant les farouches ennemis d'hier, puisque **« l'Union Départementale des Organisations de Résistance de l'Isère, groupant toutes les organisations faisant partie de la Résistance Unie de l'Isère vient d'être officiellement constituée. Cette association qui rassemble des personnes venant de tous les horizons politiques se propose d'œuvrer dans le cadre de la légalité républicaine pour obtenir l'application du programme du C.N.R.<sup>1342</sup> ».**

**La « Résistance Unie de l'Isère » est créée qui est toujours active de nos jours.**

Communistes et gaullistes sont en fait plus semblables que différents. Leur habileté à utiliser le passé pour tenter de monopoliser l'héritage moral de la Résistance, quel que

---

<sup>1341</sup> Note RG n° 913 du 20 juin 1950, ADI, 2696 W 18, « Associations de résistance », pochette 10, « Groupement Résistance comprenant les démissionnaires de la FNAR ».

<sup>1342</sup> Note RG n° 916 du 21 juin 1950 ; ADI, *ibidem*, pochette 11, « Résistance Unie ».

soit le vecteur qu'elle emprunte (associations donc, journaux d'associations bien sûr <sup>1343</sup>, mais aussi conférences publiques, « tractage », etc.), est quasiment équivalente qui cherche avant tout à marquer un avantage sur le terrain politique. Leur tactique du dénigrement est identique. D'accord (ou à peu près) pendant la guerre pour taire leur différend, d'accord à la Libération pour entreprendre une vaste œuvre de mythification de la Résistance, ils sont à partir de la fin 1945 toujours d'accord pour se déchirer à son propos.

Et en septembre 1948, la déchirure se mue en une vilaine fracture.

## II – L'« affaire Voitrin » (septembre 1948) : un tournant et un cas d'école.

---

Le 20 février 1990, dans le cadre des contributions scientifiques grenobloises à la célébration de l'Année de Gaulle, Jean Lacouture évoquait en des termes très évocateurs les difficiles relations qu'entretint le général avec l'Isère : « **Le face à face entre le général de Gaulle et Grenoble et l'Isère et le Dauphiné est savoureux pour quelqu'un qui s'intéresse aux caractères et aux paysages. La rencontre du personnage le plus considérable et le plus fructueux de notre histoire contemporaine et de cette région, c'est, en effet, la rencontre de deux rébellions, de deux natures rebelles** <sup>1344</sup> ».

De fait, toutes les personnes, d'obédience politique les plus variées, que nous avons rencontrées et interrogées confirment ce que le célèbre biographe de De Gaulle a par ailleurs longuement développé : on peut aimer ou ne pas aimer de Gaulle, l'aduler ou le détester, il reste que c'est toujours par rapport à lui que l'on se situe.

Ainsi, entre 1944 et 1948, à Grenoble comme dans toute la France, les cérémonies du souvenir sont pendant longtemps placées sous le haut et symbolique patronage du général de Gaulle, et les officiants crient aussi souvent « *Vive De Gaulle !* » que « *Vive la France !* » à la fin de leur discours. En ce sens, l'Appel du 18 juin donne plus particulièrement lieu, comme nous l'avons dit, à la tenue de cérémonies commémoratives enthousiastes, de plus en plus dédiées à la personne même du général cependant plutôt qu'à son appel.

Surtout, de Gaulle vient deux fois à Grenoble en quatre ans. Si la première visite, en 1944, conforte peu ou prou Grenoble dans la vision qu'elle a d'elle-même de capitale de la Résistance, son deuxième voyage, celui du 18 septembre 1948, se déroule d'une toute autre façon et représente une fracture grave dans la mémoire grenobloise de la Deuxième

<sup>1343</sup> *Rafales* pour la FNAR, qui, de bulletin intérieur de la FNAR de l'Isère, devient celui de la Fédération au niveau national, « *grâce au travail de Nal* » dit le rapport n° 795 du 4 février 1947 ; ADI, 2797 W 92. *Bulletin de liaison de l'Association des Militants de la Résistance*, lequel devient un périodique trimestriel à partir de 1947. Nous avons pu consulter la collection à peu près complète de ces deux périodiques au MRDI.

<sup>1344</sup> *Plaquette 1890-1990-1940-1970. L'Isère et de Gaulle, Association pour la contribution de l'Isère à l'année de Gaulle, imprimée par le service reprographique de la ville de Grenoble, 1990, p. 9-10.*

Guerre mondiale et de la Résistance.

Bernard Montergnolea écrit tout ce que cette deuxième visite comportait forcément comme risque de confusion : « **le 18 septembre 1948, le général de Gaulle effectue dans la région – en Vercors et à Grenoble –, une tournée où se trouvent inextricablement mêlés les aspects “De Gaulle chef de la Résistance” et “De Gaulle leader R.P.F et candidat au pouvoir”**<sup>1345</sup> . »

La venue du général est l'occasion d'observer combien la mémoire de la Résistance est encore conflictuelle à Grenoble fin 1948. Alors même que les pratiques sociales les plus traditionnelles du souvenir – et notamment les cérémonies commémoratives – semblent sur la pente d'un relatif déclin, la mémoire locale de la Résistance est en revanche facilement mobilisable dès lors qu'il s'agit de défendre des enjeux strictement politiques. Plus de trois ans après les premières élections de l'après-guerre, la tactique reste en fait la même : l'appartenance à la Résistance et le respect des valeurs issues de cette même Résistance sont les principaux arguments politiques des prétendants au pouvoir. De ce côté-là, de Gaulle semble *a priori* inattaquable. Il est toujours une haute figure morale. Sa stature de Premier Résistant de France paraît historiquement assurée, et le lien purement affectif qu'il entretient avec les Français fait, même si lui comme les autres est à présent un chef de parti, que sa tournée électorale de 1948 connaît un franc succès<sup>1346</sup> .

Cependant, les violents incidents de Grenoble, qui se solderont par la mort d'un des contre-manifestants communistes opposés à la venue de De Gaulle<sup>1347</sup> – Lucien Voitrin, vraisemblablement tué par les balles tirées par le service d'ordre plus que musclé qui encadre le général – permettent d'observer à l'œuvre une véritable tentative de démythification de De Gaulle « en résistant », menée de façon prioritaire par la presse grenobloise de gauche, *Le Travailleur alpin* en tête.

C'est bien la question du respect d'une mémoire de la Résistance dont le Parti communiste se fait le gardien jaloux, et que de Gaulle foulerait consciemment aux pieds, qui est au centre des affrontements du 18 septembre 1948.

## **A – De Gaulle: Sauveur ou Général factieux ?**

Deux jours après ces sanglants affrontements, lors des obsèques de la victime, Robert Buisson, responsable communiste et vice-président du Conseil général de l'Isère, prend la parole. Il livre aux « *trente mille patriotes présents* » (10.000 selon la préfecture<sup>1348</sup>) la

<sup>1345</sup> Bernard Montergnole, *La presse grenobloise de la Libération (1944-1952)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, p. 162.

<sup>1346</sup> Sur ces aspects, consulter Jean Lacouture, *De Gaulle*, t. 2, *Le politique. 1944-1959*, Paris, Le Seuil, réédition dans la collection « Points-Histoire », 1990, 723 p.

<sup>1347</sup> Il serait trop long de retracer ici la chronologie de cette « journée si particulière ». Pour un compte rendu quasiment exhaustif, envisagé à travers les trois titres de la presse quotidienne grenobloise, voir Bernard Montergnole, *op. cit.*, p. 162-166, « II – Quelques événements passés au crible de la presse locale », « La visite du Général de Gaulle à Grenoble ».

vision communiste des rapports qu'entretiennent de Gaulle et Grenoble, leur fournissant ainsi une grille d'analyse qui leur sert de viatique mémoriel, grâce auquel ils peuvent revisiter une certaine version officielle de la Deuxième Guerre mondiale : « **Deux fois de Gaulle est venu à Grenoble. La première fois, comme chef du gouvernement provisoire, encore auréolé de sa légende surfaite de Premier Résistant de France** <sup>1349</sup> . »

Le ton est donné. Tout le reste du discours est un virulent et efficace réquisitoire, longuement argumenté, contre de Gaulle. Buisson souligne ainsi dans sa philippique que dès le 5 novembre 1944, on pouvait sentir pointer sous l'enveloppe de l'Homme du 18 Juin, le véritable de Gaulle, avide uniquement de pouvoir et de gloire personnelle : « **Ce jour-là, il n'a rien dit. Il a levé des mains vides. Il a seulement demandé au préfet de l'Isère "si Pétain avait été aussi bien reçu ? Autant acclamé ?". Mais de cette réflexion, bizarre, personne n'a rien su. Et les Grenoblois ont rejoint paisiblement leur foyer avec une image de plus de ce général.** »

C'est d'ailleurs cette image frauduleuse qu'un de Gaulle spécialiste de l'automythification sut proposer aux Grenoblois et le discours trompeur qui l'accompagne qui, selon le Parti communiste, firent de cette visite un succès <sup>1350</sup> : « **Beaucoup de Grenoblois étaient avec le général de Gaulle parce qu'il se disait le rénovateur de la démocratie et de la liberté. Voilà pour le de Gaulle de la première manière, de Gaulle et la Résistance, et sa première visite à Grenoble.** »

Puis le responsable communiste se fait ironiquement nostalgique, quand il demande « **à Monsieur de Gaulle si, tout ce que nous écoutions jadis avec espérance et ferveur à la radio de Londres n'était que mensonge ?** »

On constate que Buisson remonte loin pour essayer de remodeler, en la « péjorant », l'image de « Monsieur de Gaulle » (rendu ainsi à l'anonymat, de Gaulle n'est plus le général chef de la Résistance, ni le chef du RPF : c'est un quidam qui fait de la politique...). Il cherche tout simplement à nier que les Grenoblois aient pu un jour sincèrement le soutenir. Le Réveil, dans son numéro du 20 septembre, se rappelle lui aussi de la première visite du « chef du gouvernement provisoire et libérateur du territoire », ainsi que de la remise officielle, à cette occasion, de la « croix de la Libération à Grenoble la Résistante ». « **Ce jour-là, poursuit-il, les Grenoblois enthousiastes, depuis le militant de base du Parti communiste, jusqu'au vichyste converti, saluaient en lui le premier Résistant de France** » . La différence de traitement est patente ; le journal MRP, opposé évidemment électoralement au RPF, établissant d'emblée la distinction entre les deux versants (l'un historique, l'autre strictement

---

<sup>1348</sup> ADI, 52 M 41, « Visite du Général de Gaulle. Cérémonies avec diverses personnalités. 1944-1949 »

<sup>1349</sup> *C'est nous qui soulignons.*

<sup>1350</sup> Louis Bonnaure, alors journaliste aux *Allobroges*, nous disait que le succès populaire de la visite de De Gaulle en novembre 1944 ne fut pas si important qu'on l'a souvent dit, et en tout cas moindre par rapport à celui de la visite de Pétain en mars 1941. Cette différence était due, pour Louis Bonnaure, à la peur qui retenait chez eux, encore en novembre 1944, beaucoup de Grenoblois. Entrevue du 21 juin 1991.

politique) du personnage de De Gaulle.

Le but suprême des communistes grenoblois est au contraire de déconsidérer l'action résistante de De Gaulle. En ce sens, Le Travailleur Alpin du 11 septembre 1948 titrait déjà, une semaine avant sa venue : **« Contre l'escroquerie à la Résistance que constitue la tournée de propagande du R.P.F., les Résistants et les républicains manifesteront leur réprobation lors de la venue de De Gaulle . »**

Car priver le général de sa légende serait lui ôter beaucoup de ses chances d'accéder au pouvoir. La tactique des communistes grenoblois est donc double. En même temps qu'ils tentent de démolir une idole, ils cherchent à relancer et à redynamiser le sentiment résistant chez les Grenoblois, pour qu'ainsi, enfin éclairés sur le « mensonge de De Gaulle <sup>1351</sup> », ces derniers jugent insupportable l'idée d'apporter leur soutien à quelqu'un qui n'aurait été, au bout du compte, qu'un imposteur.

Le Travailleur Alpin, devenu hebdomadaire en mars 1948 <sup>1352</sup> et Les Allobroges s'érigent alors en porte-parole et en gardiens vigilants de la mémoire de la Résistance locale. Ils exaltent le proche passé de Grenoble en matière de Résistance, distinguant en chaque citoyen grenoblois un ancien résistant qui n'a pas oublié ce pour quoi il a combattu, doublé d'un véritable Républicain resté fidèle à ses engagements.

Réagissant aux brutalités des « nervis noirs de De Gaulle <sup>1353</sup> », « Grenoble la Résistante reste fidèle à sa tradition », peut ainsi clamer André Dufour, député communiste. Dans le même sens, après le passage de De Gaulle, Buisson clame fièrement la continuité résistante de Grenoble.

**« Nous autres, patriotes de Grenoble la Résistante, disons que si Monsieur Vincent Auriola besoin de citoyens pour défendre la Liberté et la République, il a pu voir qu'ici, le peuple sera toujours debout et qu'il sera toujours au service de la démocratie. Voilà la grande leçon qui se dégage : Grenoble la Résistante vit toujours [...] et si la terreur nazie n'a pas fait plier Grenoble, ce ne sont pas quelques pâles voyous sortis des bas-fonds qui pouvaient faire reculer les combattants du Vercorset de toute la lutte clandestine. »**

## B – La polémique vercorienne en toile de fond.

<sup>1351</sup> Selon l'expression de Monsieur Jarrand, Président de l'Amicale Départementale de l'Isère des Anciens Résistants du Front National et des FTPF ; entrevue du 17 janvier 1997.

<sup>1352</sup> Le Travailleur Alpin est devenu hebdomadaire en mars 1948. Il s'intitule désormais Le Travailleur Alpin-La voix des Alpes. Il n'a, selon Bernard Montergnole « pas supporté la juxtaposition de deux quotidiens défendant à quelques nuances près, les mêmes thèses et diffusant la même information » (ce second journal est bien sûr Les Allobroges) ; in *op. cit.*, p. 118.

<sup>1353</sup> Louis Bonnaure, qui couvrit les événements pour Le Dauphiné Libéré, favorable à de Gaulle, nous disait que celui-ci n'aurait jamais dû s'entourer de gardes du corps noirs, parce que « ça choquait les Grenoblois »... Le service d'ordre de De Gaulle était de fait composé d'Africains (Bernard Montergnole parle de « Martiniquais domiciliés dans la région toulonnaise », in *op. cit.*, p. 165), et si l'on parla alors de « garde prétorienne », de « nervis », de « milice privée », des dérapages racistes sont aussi à signaler, qu'on retrouve, exactement inversés, dans les tracts du RPF grenoblois, qui accusent les communistes d'être de mauvais Français. Mais le MRP aussi sait être violent ; voir annexe n° III.



Pour démythifier de Gaulle et le faire choir de son piédestal, on rouvre aussi les dossiers brûlants. Ainsi, de la polémique sur la « tragédie » du Vercors. Le « drame » du Vercors restait en effet une plaie purulente dans la mémoire locale de la Deuxième Guerre mondiale, elle aussi instrumentalisée par l'un et l'autre camp et que l'on n'arrivait décidément pas à refermer, comme on le verra bientôt. La question centrale revenait à se demander si le plateau avait bénéficié de toute l'aide que pouvait lui apporter de Gaulle depuis Londres, puis depuis Alger, ou si, au contraire, les huit cents martyrs du Vercors avaient été sciemment sacrifiés. Et comme, avant l'étape de Grenoble, l'entourage RPF de De Gaulle avait laissé entendre que le général s'expliquerait définitivement sur cette affaire lors de sa venue à Grenoble, un climat particulier régnait dans la région.

Dans son numéro du 2 octobre, *Le Travailleur Alpin* s'empresse lui de lier les deux événements <sup>1354</sup>. Le titre de l'article qui paraît en première page est alors sans équivoque : « **Nous avons raison : de Gaulle a bien trahi le Vercors .** » Aucun doute n'est donc plus possible pour les communistes, de Gaulle est bien plus qu'un imposteur, un traître : « **des gens honnêtes, croyant encore au mythe de De Gaulle, libérateur de la Patrie, attendaient une réponse. Il leur apparaissait impossible que de Gaulle n'apporte pas des explications [...]. De Gaulle est venu dans la capitale de la Résistance, et il n'a pas dit un mot sur la tragédie du Vercors** <sup>1355</sup> . »

La conclusion, lapidaire, fuse : « **Voilà sa condamnation. Rien, ni personne, ne pourra s'élever contre ce fait : nous avons raison – d'Alger on pouvait aider les combattants du plateau devenu historique –, de Gaulle s'y est refusé. De Gaulle n'est qu'un général de guerre civile.** » La visite de De Gaulle à Grenoble et les incidents qui l'ont émaillée semblent fonctionner comme une confirmation des accusations que depuis l'année précédente son ancien ministre, au temps du GPRF d'Alger, Fernand Grenier, ne cesse d'asséner contre lui (cf. *infra*, notre chapitre sur le Vercors). D'ailleurs, au tout début de l'année 1948, le député communiste a fait le déplacement de Grenoble, à l'occasion d'une conférence organisée par la « **Section du Parti Communiste de Grenoble** <sup>1356</sup> » . Il est venu faire état publiquement des griefs qu'il expose depuis l'automne 1947 dans *Les Lettres françaises* notamment : « **[...] au cours de cette réunion, le député communiste Fernand Grenier a retracé la trahison du Vercors en dénonçant les responsabilités du général de Gaulle [...]** <sup>1357</sup> . »

En fait, de Gaulle, loin d'ignorer la polémique, avait tenté d'y mettre un point final le

<sup>1354</sup> Paul Dreyfus nous disait qu'à son arrivée à Grenoble, il avait été frappé qu'« *on ne parle jamais de deux choses : la tragédie du Vercors et la venue de De Gaulle en 1948* ». Entrevue du printemps 1993.

<sup>1355</sup> *Souligné par la rédaction du journal.*

<sup>1356</sup> *Rapport des Renseignements Généraux n° 148, daté du 10 janvier 1948. La réunion a lieu la veille, « salle de l'A.P.P.S., rue de l'Ancien Champ de Mars » ; ADI, 2696 W 146, « R.P.F. 1947-1960 ».*

<sup>1357</sup> « *et de M. Chavant , chef civil des Maquis du Vercors* », précise le même rapport des RG ; ADI, *ibidem*. Voir, en annexe n° IV, la reproduction intégrale de l'article que publie en deuxième page *Les Allobroges* du 13 novembre 1947, et dont les lignes permettent de mieux saisir les répercussions locales des mises en cause parisiennes de Grenier.

matin même du 18 septembre, d'une manière trop « froide » pour ne pas paraître hautaine, voire méprisante. A Villard-de-Lans, il s'est en effet adressé à la population et aux Pionniers du Vercors, la puissante association des anciens combattants du plateau. *Le Dauphiné Libéré* du 20 septembre 1948, en zélé partisan du RPF gaulliste, se charge ainsi de rappeler les paroles de De Gaulle : **« C'est avec une profonde émotion que je me trouve dans la capitale du glorieux Vercors . Ce qui s'est passé ici fut capital au point de vue de la Résistance française. Le Vercors fut un ensemble de combats absolument caractéristiques et essentiels. Il n'y a qu'à mépriser les ignominies que certains veulent répandre en faisant de la démagogie avec nos morts. »**

Cette explication peut à bon droit paraître un peu courte. Elle est cependant bien dans la manière gaullienne, toute de roideur, surtout pour sa dernière phrase. De Gaullene pensait en effet pas avoir à s'expliquer, et encore moins à se justifier...

Pour *Le Réveil*, c'est cependant suffisant puisque partout dans le Vercors, **« où chaque croix blanche présente un haut-fait d'armes, une mort glorieuse, le général de Gaulle a accompli un émouvant pèlerinage<sup>1358</sup> »**. Pour les démocrates-chrétiens du MRP, **« on a voulu faire du Vercors une affaire politique et l'exploiter à des fins pas toujours très honnêtes. De Gaulle a trahi le Vercors, ont clamé ses ennemis. La population du Vercors était seule juge et seule avait le droit de juger. Elle l'a fait. Elle a acclamé le général de Gaulle comme il n'est pas possible d'acclamer quelqu'un qui aurait trahi »**, rappelle leur journal.

Pour la rédaction du *Réveil*, il convient en effet encore une fois de faire la part des choses, entre le « général de Gaulle » que l'on acclame unanimement parce qu'il est le libérateur, et « Charles de Gaulle », que l'on peut applaudir si l'on est de ses partisans, en tant que chef du RPF. Le chef de la Résistance et le Politique, s'ils se fondent dans une même personne, ne jouissent cependant pas des mêmes attributs. Chaque moitié doit être applaudie pour elle-même, et très indépendamment de l'autre, ce qui permet au passage au porte-parole du MRP de délivrer un « quitus » mémoriel au de Gaulle première manière.

*Le Réveil*, écrivant qu' **« on n'a pas le droit de contester son action passée et de minimiser le prestige proprement politique dont il jouit en cette fin d'année 1948 »**, ne sait cependant pas très bien à quel de Gaullendonner la préférence. Spécifiant une première fois que dans le Vercors, **« son voyage a remué les foules qui ont acclamé plus le chef du R.P.F. que le Premier Résistant de France »**, il note un peu plus loin que, **« à Grenoble, berceau de la Résistance, Compagnon de la Libération, plus que les cris spontanés de "De Gaulle au pouvoir", nous voulons souligner l'immense clameur, partie du fond du cœur d'une foule vibrante au passage du Libérateur »**.

La situation devient néanmoins plus claire quand on apprend que les « quelque quinze mille personnes » qui se rendent au monument des Diables Bleus pour écouter de Gaullene se déplacent que pour entendre **« le chef du R.P.F., dépouillé de tous ses titres de Résistant. Près du Diable Bleu de bronze, l'homme politique faisait enfin connaître le but essentiel de son voyage »**. Ainsi dissipée cette ambiguïté

---

<sup>1358</sup> *Le Réveil*, numéro du 20 septembre 1948, consacré dans sa quasi totalité aux événements.

fondamentale, les choses sont nettes pour *Le Réveil*, proche politiquement du MRP, alors opposé au RPF : le passé de résistant de De Gaulle est incontestable, il faut le considérer avec le respect qu'on doit à un acte presque sacré et aussi savoir reconnaître quand il marque des points sur le terrain politique. Le journal tient ensuite à préciser – notant « *l'immense clameur qui se répercute lorsque le chef du R.P.F. s'adresse à la foule* » – que le succès de De Gaulle n'est dû qu'à l'exposé de son programme politique. Il remarque même que de Gaulle a l'honnêteté de ne pas exciper de son glorieux passé pour faire la promotion de ses idées et de son programme proprement politiques. Surtout, le quotidien fait confiance aux lecteurs pour établir d'eux-mêmes la différence entre leur attachement affectif au général et un éventuel soutien objectif apporté à ses propositions électorales.

L'attitude du Parti communiste est évidemment – nous en avons déjà donné un aperçu – beaucoup plus tranchée. De Gaulle, non seulement est un traître, mais en plus, c'est carrément un « *général factieux aux méthodes hitlériennes* ». *Le Travailleur Alpin* pousse véritablement très loin la comparaison avec l'ennemi par excellence, Hitler. Cette analogie est évidemment frappante tout juste trois ans après la fin de la guerre, qui vaut pour une identification de l'adversaire d'aujourd'hui au repoussoir d'hier, incarnation individuelle du Mal absolu. Pour Buisson, qui s'exprime publiquement le jour des obsèques de Voitrin, « **De Gaulle, chef du R.P.F., est le général des factieux... Nous avons découvert qu'il était fasciste. Même attitude qu'Hitler sur sa voiture, même parade spectaculaire et mêmes procédés de matraquage pour convaincre** ».

De plus, à en croire la rédaction communiste, le corps de la victime des violences intervenues entre manifestants ce jour de septembre à Grenoble, est celui « **d'un Français tué par d'autres Français, comme au temps de la milice et de la Waffen S.S.** <sup>1359</sup> » – ce qui contribue à élargir un peu plus le fossé entre Grenoble la Résistante et de Gaulle

*Les Allobroges*, lui, se permet même d'adresser une mise en garde en forme de pragmatique leçon d'histoire, à un de Gaulle tenté par l'aventure personnelle, le 20 septembre, dans un article intitulé « *C'était hier l'anniversaire de Valmy* ». Puisant en effet son exemple dans l'histoire de la Révolution Française, le journal compare le destin de Dumouriez à celui de De Gaulle.

**« C'était hier l'anniversaire de Valmy où les soldats de la Première République vainquirent rois et princes coalisés, au cri de "vive la Nation" ! Un général, Dumouriez, s'y couvrit de gloire. Mais lorsqu'il voulut assurer sa fortune politique personnelle contre le sentiment de la Nation, il sombra rapidement dans le mépris des patriotes et finit misérablement dans l'exil. Cet avertissement aussi, vaut pour Charles de Gaulle. »**

### C – Lucien Voitrin ou le dernier martyr de la Résistance.

Alors même qu'il tente de minorer la qualité de résistant de De Gaulle, le Parti communiste grenoblois essaie en revanche de broser de la victime le portrait d'un parfait résistant. Interdisant à de Gaulle de se servir dans la sphère politique de son soi-disant

---

<sup>1359</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 20 septembre 1948.

statut de Premier résistant de France, puis lui déniait absolument cette qualité avant de l'accuser au contraire d'avoir été le fossoyeur conscient de la Résistance, le Parti communiste grenoblois n'hésite pas, en retour, à construire une véritable légende autour du nom de Lucien Voitrin, devenu son porte-drapeau.

Le Parti est cependant obligé de forcer un petit peu la vérité pour que Voitrin puisse s'intégrer dans le moule archétypal du héros cher à l'imagerie communiste de cette époque<sup>1360</sup>.

## 1 – Réhabiliter.

La première étape consiste, pour *Le Travailleur Alpin* et *Les Allobroges*, à nier purement et simplement ce fait ô combien gênant : l'appartenance de Voitrin à la milice et au PPF. *Les Allobroges* veut rétablir une vérité selon lui biaisée : « **on a tout dit de lui, on a dit qu'il était milicien. En fait, convoqué pour aller au S.T.O., il rejoignit aussitôt le troisième bataillon des F.T.P.F.**<sup>1361</sup> ». Sa traduction en cours de justice est alors qualifiée de « **curieuse erreur [...], d'étrange instruction**<sup>1362</sup> ». Le responsable des maquis de Chartreuse qui fait son éloge funèbre lors de ses obsèques, et dont *Les Allobroges* reproduisent l'essentiel de son allocution le 20 septembre, après s'être étonné des incompétences de la justice, finit par conclure de manière révélatrice : « [...] **toujours est-il que Voitrin fut acquitté**<sup>1363</sup> ». Évidemment, le camp d'en face n'a pas manqué de faire ses délices de la trajectoire pour le moins hésitante de Voitrin<sup>1364</sup>. Si *Le Réveil* reste fidèle à sa ligne de modération, *Le Dauphiné Libéré* y va de ses commentaires les plus acerbes, provoquant cette vive répartie de la part des *Allobroges*, le 24 septembre 1948, puisque selon ce dernier, son concurrent, en farfouillant de la sorte dans le passé du défunt, a en fait « **cherché à diminuer l'horreur du crime [...], à trouver des excuses aux assassins** ».

## 2 – Encenser.

Deuxième étape : on magnifie l'engagement de Voitrin dans la Résistance, en faisant

<sup>1360</sup> Sur l'extrême importance des deux mythes complémentaires de l'Ouvrier et du Résistant dans l'imaginaire communiste de l'après-guerre, on doit impérativement consulter : Marc Lazar, « Damné de la terre et homme de marbre. L'ouvrier dans l'imaginaire du PCF du milieu des années 1930 à la fin des années 1950 », in *Annales ESC*, n° 5, 1987, p. 1071-1096.

<sup>1361</sup> *Les Allobroges*, numéro du 20 septembre 1948, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>1362</sup> *Le Travailleur alpin*, numéro du 25 septembre 1948, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>1363</sup> *Ibidem*.

<sup>1364</sup> *Les Allobroges* du 8 février 1945, dans le compte rendu qu'il donne des affaires jugées la veille par la cour de Justice de l'Isère, rappelait pourtant que Lucien Voitrin n'a rejoint le maquis que le 2 mai 1944, après avoir adhéré au PPF et à la milice. Il participa ensuite aux batailles de Gières, Lyon et Briançon. L'article finit par ces mots : « *Tous deux [Voitrin est jugé en même temps qu'une certain H. Bonnoit] avaient fini par comprendre où était leur devoir. Ils sont acquittés* ».

donc témoigner lors de ses obsèques son ancien chef de bataillon au maquis, sur ses grandes qualités de combattant et d'homme.

### 3 – La question du statut social.

La troisième étape qui complète ce dispositif mythologique, revient à mettre en avant la place modeste qu'occupe Voitrin sur l'échiquier social, situation qui fait de lui une figure emblématique de ce petit peuple qu'entend défendre le Parti communiste : « **Lucien Voitrin , vingt-sept ans, père de deux enfants, deux ans et six mois. Ouvrier scieur, travaillant dur pour élever sa petite famille** <sup>1365</sup> . » Cependant, l'enquête diligentée par les Renseignements Généraux grenoblois en juillet 1943 à propos de Voitrin au moment où il fait acte de candidature à la « Franc-Garde de la Milice Française » – ce document, au passage, nous renseigne sur le profil social et les conditions de recrutement des sbires de Darnand – n'est guère élogieuse et ne correspond pas à la description flatteuse du prolétaire méritant que fait *Le Travailleur alpin*.

**« VOITRAIN [sic] Lucien, né le 21 novembre 1921, à Vizille (Isère), demeurant chez ses parents à Moirans (Isère), travaille comme bûcheron. L'intéressé, ainsi que les membres de sa famille sont jugés peu intéressants ; la mère et le père ont été arrêtées à plusieurs reprises par la Gendarmerie, pour vol. De fortes suspicions pèsent également sur le fils pour des vols commis dans le canton. Ce dernier est un illettré. On ne lui connaît aucun antécédent politique, mais cette famille est à considérer comme douteuse et peu intéressant** <sup>1366</sup> . »

### 4 – L'apolitisme, encore et toujours.

On stipule ensuite que Voitrin « **n'est inscrit à aucun parti** <sup>1367</sup> », que « **le F.T.P.F., non communiste, Voitrin, est tombé devant les nervis gaullistes** <sup>1368</sup> ». Pourtant, il semble certain que Voitrin adhéra bien au Parti communiste <sup>1369</sup> . Mais ce dernier évite de le préciser, de peur sûrement que l'on ne tire des conclusions hâtives sur ce passage soudain du PPF aux rangs communistes.

### 5 – La politique comme vengeance.

Bien entendu, le Parti communiste entend bien tirer les leçons politiques de la mort de

<sup>1365</sup> *Le Travailleur Alpin*, numéro du 25 septembre 1948.

<sup>1366</sup> Copie certifiée conforme, établie le 22 septembre 1948 (soit quatre jours après les événements) par les RG de Grenoble, du rapport envoyé par le « Chef du Service départemental des R.G. de l'Isère » au « Chef du Service Régional des R.G. à Lyon », le 17 juillet 1943. MRDI.

<sup>1367</sup> *Les Allobroges*, numéro du 21 septembre 1948, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>1368</sup> *Le Travailleur alpin*, numéro du 25 septembre 1948, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>1369</sup> Lire Bernard Montergnole, *op. cit.*, p. 164.

Voitrin. Buisson, lors de ses obsèques, demande ainsi « **si son corps signifie que nous perdons nos libertés, et que nous menace, à nouveau, la dictature fasciste ?** » Heureusement, « **l'intimidation ne prend pas à Grenoble. A Grenoble, ce qui compte, c'est la conviction en la justice et le sentiment de la liberté. Ce qui compte, c'est ce qui fait qu'aujourd'hui Lucien Voitrin est un héros** <sup>1370</sup> ».

En suivant justement l'exemple de ce héros mort pour une juste cause, il faut alors que « **partout les Républicains, les Résistants, s'unissent et fassent un puissant barrage face au fondateur du R.P.F. et à ceux qui le soutiennent ; à cette condition seulement le sacrifice de Lucien Voitrin n'aura pas été vain...** » . Le vocabulaire, le style, le ton du discours de Buisson sont exactement les mêmes que ceux qui fleurissaient quatre ans plus tôt pour célébrer la mémoire des résistants tombés contre les Allemands et les Vichystes !

Le Parti communiste pousse encore plus loin son avantage et tente de profiter de l'occasion pour grossir les rangs de ses adhérents puisqu'il décide en effet de créer une « **promotion René Thomas et du 18 septembre** », pour « **unir notre camarade tué par les alliés en 1944 à un autre combattant tombé quatre ans plus tard, frappé par une balle des S.S. de l'apprenti dictateur** ».

## 6 – Le culte de la mémoire.

Enfin, il n'est évidemment pas question de laisser périliter la mémoire de Lucien Voitrin, à présent qu'il est un martyr reconnu de la Résistance communiste. Se forme alors un « Comité de Défense des Victimes du 18 septembre 1948 », sous l'égide du *Secours Populaire Français*, qui œuvre notamment pour que l'on inscrive dans l'espace public grenoblois le souvenir des événements qui ont marqué la visite du général de Gaulle. Il se heurte cependant durement aux autorités, ne parvenant pas à faire entériner sa demande d'inauguration d'une plaque commémorative prévue pour le premier anniversaire de la mort de Voitrin (cf. *supra*, « La Pierre et les murs »).

Le Comité en est réduit à une rapide cérémonie commémorative à l'issue de laquelle une petite plaque de marbre a été fixée sur « **un platane du boulevard Maréchal Lyautey, face au terre-plein de la Place Paul Mistral [...] malgré l'interdiction préfectorale** <sup>1371</sup> » . Ce qui est intéressant, c'est de constater que la simple et sobre inscription lapidaire est libellée comme beaucoup de celles qui rappellent dans le département le souvenir des résistants morts pour libérer la France : « **Ici est tombé le 18 septembre 1948, le F.T.P. Lucien Voitrin** ». Si Voitrin est clairement identifié à un soldat de l'armée de l'ombre, en opposition, ceux qui l'ont tué, c'est-à-dire de Gaulle, sont

---

<sup>1370</sup> Le Travailleur alpin, numéro du 25 septembre 1948, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>1371</sup> Procès-verbal n° 1137, établi par le Commissaire central de Grenoble, le 18 septembre 1949. La plaque sera enlevée par des inconnus dans la nuit du 27 au 28 novembre 1949, ce qui vaudra à la police grenobloise d'enregistrer un dépôt de plainte pour vol de la part du Comité... Le Chef de la sûreté écrit au Commissaire central le 16 décembre pour lui confier qu'« aucun indice permettant d'orienter l'enquête n'a été recueilli à ce jour ». Comment le croire ? Pièces consultées au MRDI. Voir annexe n° V.

logiquement assimilés *de facto* aux forces de répression de l'occupant et de Vichy. Il s'agit donc bien, dans l'esprit de ceux qui gèrent et promeuvent son souvenir, que la mort de Voitrin fasse figure pour l'opinion publique d'ultime confrontation entre les forces de la *Résistance* et celles de la *Collaboration*. Le radical renversement mémoriel opéré autour de cet épisode permet alors toutes les relectures de l'histoire récente. Le Parti communiste grenoblois investit d'ailleurs beaucoup dans cette tactique, espérant, en disqualifiant ainsi à mots à peine couverts le chef de la Résistance, couper l'herbe sous le pied au chef du RPF. Il mobilise pour ce faire des personnalités importantes, mais ne parvient pas à attirer la foule, comme le rappelle cette belle pièce documentaire <sup>1372</sup>.

Les incidents du 18 septembre permirent ainsi au Parti communiste de rassembler les républicains grenoblois autour de la fidélité à la mémoire de la Résistance. Alors qu'ils n'avaient finalement que très peu à voir avec la Résistance, ces événements fournirent l'occasion aux communistes grenoblois de transférer leur opposition proprement politique à de Gaulle à un domaine à la fois plus large et surtout plus affectif. La subtile réfection du passé qu'ils proposent aux Grenoblois, dont la logique élabore autour de la figure de Lucien Voitrin, en six points très solidaires, une construction imparable, vise à instrumentaliser la mémoire de la Résistance à des fins d'abord politiques. Il semble que l'on atteigne là un apogée. Cette confrontation de mémoire entre Gaullistes et Communistes grenoblois possède en effet une espèce de perfection classique, tant dans la posture dans laquelle sont figés les différents acteurs que dans la rhétorique qu'ils déploient <sup>1373</sup>, dans les discours d'auto-histoire concurrents qu'ils expérimentent. Ces éléments, on ne les retrouvera par la suite jamais aussi clairement à l'œuvre à Grenoble.

En même temps, cette séquence clôt un cycle, celui de la deuxième moitié des années quarante, pendant laquelle la mémoire unitaire de la Résistance s'est progressivement effilochée avant de céder sous les tensions contradictoires que les différentes tentatives de captation lui firent subir.

Il semble que la décennie cinquante (et dans une large mesure les années soixante) obéissent elles à une autre logique.

### III – Le temps des rejeux (1949-1964).

---

**Les oppositions proprement politiques dans l'interprétation de l'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale et de la Résistance surtout, dont on a vu qu'elles étaient radicalement divergentes, se calment à partir de la fin des années quarante. On a ainsi parfois le sentiment que la mémoire de la Résistance se ressoude, même si c'est par défaut, puisqu'elle n'est plus le prétexte idéal à l'exposition des différends de chaque « camp ». Dans le même temps, elle gagne logiquement en autonomie par rapport à la politique. Devenue largement secondaire, la tactique du recours au passé comme ressource politique permet à la mémoire de la Résistance de**

<sup>1372</sup> Rapport du 18 septembre 1949 du Chef de la sûreté au Commissaire central de Grenoble. MRDI, *ibidem*.

<sup>1373</sup> Et dont un tract d'auto-jusurrification du RPF, apparemment collecté fin septembre 1948 par les Renseignements Généraux, nous donne un bel aperçu. Cf. annexe n° VI (MRDI, *ibid.*).

### **s'apaiser.**

Les « failles » et fractures importantes qui coupaient dans la période précédente au moins en deux le monde des résistants grenoblois et celui de la politique, et dont « l’Affaire Voitrin » marqua le climax, se contentent alors de rejouer, selon un rythme qui ne leur est plus propre, mais qui épouse celui de la vie politique nationale, voire internationale. De plus, en plusieurs occasions, on a la nette impression que le *temps* ne fait rien à l’affaire, et que ce n’est pas son potentiel naturel d’érosion qui est le premier en cause dans cet apaisement général. On va ainsi mesurer que l’ampleur et la profondeur de ces rejeux<sup>1374</sup> mémoriels obéit surtout à la nature des événements qui les motivent, plus qu’au déterminisme chronologique et qu’à l’inéluctabilité du temps qui passe et qui éloigne fatalement cette période des préoccupations des contemporains.

## **A – Indochine et Algérie, terres de résistances ?**

Personne à Grenoble n’est à l’aise avec aucun de ces deux conflits. Liés avant tout au difficile processus de décolonisation dont la France ne sut pas faire l’économie, ils provoquent cependant des réminiscences intéressantes directement le souvenir des combats de la Deuxième Guerre Mondiale, lesquelles trouvent un débouché public notamment dans la presse. L’imaginaire national – et en l’occurrence grenoblois – de la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle reste fortement structuré par cette séquence et, surtout lorsque les armes parlent, la mémoire de la Résistance est toujours susceptible de mobilisation.

**Cependant, il ne faut pas chercher de comparaison point à point, de grille d’analyse qui assimilerait parfaitement l’un à l’autre de ces conflits de nature différente, les superposant exactement. La Deuxième Guerre Mondiale et la Résistance fournissent plutôt aux journaux grenoblois, aux partis politiques et aux associations d’anciens résistants une source où trouver des éléments pour éclairer tel ou tel aspect, pour déplorer tel manquement ; elle est un fonds de références historiques en quelque sorte. Globalement, on peut lire, à propos de ces deux guerres, trois interrogations directement nourries des expériences de la Résistance.**

### **1 – Comparaison n’est pas raison...**

La première a trait à l’évidente proximité historique que voient tous les protagonistes entre la « matrice » et les « épigones », même si bien entendu ils interprètent cette ressemblance dans des sens opposés. Le tout est de savoir si le paysan viêt-minh entre 1947 et 1954 et le fellagha algérien jusqu’en 1962 sont les mêmes que le maquisard français des « annéesnoires ».

A propos de l’Indochine, la question est posée très tôt. Mais *Le Travailleur Alpin*, s’il ne s’embarrasse guère de précautions de style quand il répond en décembre 1945 au

---

<sup>1374</sup> Henry Rouso a le premier employé ce terme, qui doit autant à la géologie, à la médecine qu’à la psychologie. Henry Rouso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, op. cit., p. 93-100, « Le rejeu de la faille ».



---

Réveil à propos du « **problème indochinois** <sup>1375</sup> », semble encore hésiter à établir une filiation directe et à construire une équation d'égalité entre les deux processus.

**« “Le Réveil” devant le problème indochinois. Dans son numéro du 20 décembre, “Le Réveil” a consacré un long article sur l’Indochine, article rempli de mauvaise foi, et destiné à tromper le public sur le véritable caractère du problème indochinois. Tout d’abord, on veut présenter l’amiral Decaux comme un résistant. Quand on sait que Decaux était un homme de confiance du maréchal Pétain, qui avait limogé le général Catroux trop peu vichyssois pour le remplacer par Decaux, on sait à quelle source est allé se renseigner “Le Réveil”. Mais malheureusement, “nous n’avons pas la mémoire courte”, Monsieur le Directeur du “Réveil”. Car nous nous rappelons très bien que c’est l’amiral Decaux, qui en 1940, a signé le protocole franco-japonais ouvrant la porte de l’Indochine aux Nippons. C’est encore le même amiral Decaux qui, en 1941, a signé l’armistice franco-siamois, livrant les provinces cambodgiennes et laotiennes au Siam. Un drôle de résistant, cet amiral Decaux ! “Le Réveil”, ensuite, conteste au gouvernement du Viet-Minh son caractère d’unanimité nationale. Il veut le présenter comme une sorte de dictature, ayant usurpé le pouvoir à la faveur des événements troubles qui ont suivi la capitulation du Japon. Sans craindre de se contredire, il envisage un peu plus loin l’envoi d’un corps expéditionnaire de 100.000 hommes pour reconquérir l’Indochine. 100.000 hommes pour débarrasser un pays d’une dictature exécrée de la population ! Il faut croire que cette tyrannie a des partisans assez nombreux, puisqu’il faut un tel déploiement de force pour en venir à bout. Il faut croire que ce régime détesté est assez populaire pour imposer à ses hommes une guerre de guérilla, concentrer des canons, des tanks, des avions et des cuirassés. En France, le Parti Communiste est le seul à avoir assez de courage pour élever la voix en faveur du Viet-Minh, c’est pour cela que “Le Réveil” l’accuse d’obéir à des slogans japonais tels que “l’Asie aux Asiatiques”. En fait, c’est plutôt “Le Réveil” qui obéit aux slogans des capitalistes, tels que “l’Indochine aux Trusts”. Mais où “Le Réveil” atteint les limites de l’ironie, c’est quand il parle de l’œuvre splendide de civilisation en Indochine. Civilisation de l’opium et de l’alcool ! Ou bien civilisation des plantations de caoutchouc où meurent 70 % des ouvriers qui y travaillent ! A moins que ce ne soient celle des bagnes de Poulo-Condor, de Léo-Bao et de Son-La ! Pour justifier la reconquête de l’Indochine, “Le Réveil” invoque le sang français versé pour la possession de ce pays. Malgré son apparence, cet argument est un signe d’indigence intellectuelle. “Le Réveil” oublie en effet qu’il est des guerres injustes et que la valeur du sang versé dans une belle guerre de conquête n’est pas identique à celle qu’un patriote verse dans une guerre de libération nationale. Sinon, la Charte de l’Atlantique ne serait qu’un chiffon de papier, et la destinée des nations se trouverait à la merci des peuples les plus sanguinaires. En admettant même que le sang versé justifie le droit de possession du pays du Viet-Nam, ce droit appartiendrait incontestablement au peuple annamite qui a dû se saigner à blanc pour défendre cette terre au cours de ses deux mille ans d’histoire contre de multiples invasions : combats meurtriers contre les hordes mongoles de Khoubilai-Khan, au 13<sup>ème</sup> siècle ; guerres contre les empereurs**

<sup>1375</sup> « Le Réveil devant le problème indochinois », 27 décembre 1945, 2<sup>ème</sup> page.

**Ming, au 15<sup>ème</sup> siècle, etc. Les quelques gouttes de sang français versées en 1862 et 1884, ne sont rien par rapport aux flots de sang qu'ont dû répandre les Annamites pour fonder leur empire. La vérité, c'est que ceux qui livraient l'Indochine aux Japonais, veulent aujourd'hui la reprendre aux Indochinois pour la rendre aux Trusts. HUYNH NGOC CHAU »**

*Le Réveil*, lui, va beaucoup plus loin dans l'assimilation, mais en sens inverse, comparant en 1946 le rôle de la toute nouvelle armée française en Indochine, rebronzée au feu des combats de la Libération et de la campagne de 1944-1945, à celui qu'elle joua deux ans plus tôt à Paris ! Pour le journal MRP, il s'agit d'illustrer cette idée que le combat que mène la France là-bas, loin, pour la défense de l'Empire (sur lequel de Gaulle a fondé une part de sa légitimité entre 1940 et 1944 alors que Pétain arguait de sa défense pour justifier la Collaboration) est du même ordre que celui qui permit à la France de se libérer de l'occupation allemande. C'est bien le sens de cette photographie qu'il publie en première page de son numéro du 4 avril 1946.

Le titre (« *Hanoï accueille les troupes de Leclerc* ») et la légende (« *Les troupes françaises ont fait une entrée triomphale à Hanoï. Les voici, acclamées par la Libération* ») qui accompagnent le cliché disent sans ambages au lecteur que le grand homme qui, dans son half-track, s'émeut de voir autant de drapeaux français dans les rues d'Hanoï, rejoue la scène de la Libération de Paris d'août 1944. D'ailleurs, au sein de cette armée qui défend le drapeau français sous les cieux plombés de l'Asie, ne voit-on pas combattre les mêmes hommes, questionne *Le Réveil*, quand il publie dans son numéro du 23 janvier un article intitulé « **De son lit d'hôpital à Ventianne, dans le Laos, le jeune sergent-chef vizillois André Saïd nous raconte une phase de l'attaque à laquelle il prit part** » ? On y apprend entre autre que c'est « **dans le maquis de l'Oisans où il se fit de nombreuses amitiés que les premières armes d'André Saïd furent forgées**<sup>1376</sup> ». Cette thématique de la défense de la légitimité impériale au nom de la Résistance, *Le Réveil* lui restera fidèle tout au long du conflit, ne craignant pas, semble-t-il, les grands écarts historiques.

## **2 – La Résistance : quel héritage moral ?**

Le deuxième questionnement qui fait référence à la période de la Résistance préoccupe cette fois-ci notamment le groupe des anciens résistants et surgit plus précisément au moment de la guerre d'Algérie. Il est au cœur de leur expérience et interroge les fondements de leur combat des années noires. La nouvelle République à laquelle leur lutte a donné le jour, les engagements démocratiques qu'elle dit respecter, peuvent-ils s'accommoder pour les hommes de la Résistance (lesquels sont de plus au pouvoir, leur « génération » peuplant tous les partis pendant la durée des « événements »), des pratiques de torture généralisées qu'on dénonce de plus en plus couramment à la fin des années cinquante ?

Certains, devant les indéniables similitudes entre le combat des partisans algériens et celui qu'eux-mêmes menaient une dizaine d'années seulement auparavant, disent publiquement leur déchirement moral et affectif. C'est par exemple la FNDIRP qui, lors de

---

<sup>1376</sup> *Le Réveil*, 23 janvier 1947, 2<sup>ème</sup> page.

son XI<sup>e</sup> Congrès départemental qui se déroule le 13 mars 1960 à Saint-Martin-d'Hères<sup>1377</sup>, fournit un aperçu de ce que son discours de fond doit au réinvestissement toujours recommencé, de l'actualité par la mémoire de l'événement vécu ensemble. Quatre motions sont votées ce jour-là ; la dernière, qui s'intitule « Résolution sur l'Algérie », est très explicite : « [...] **Les Délégués des Anciens Déportés, Internés et Familles des Disparus de l'Association Départementale de la F.N.D.I.R.P. rappellent leur position constante concernant le douloureux problème algérien, position fondée sur leur expérience qui les oppose à la violence, aux tortures, à la guerre [...] <sup>1378</sup>** . » Bien entendu, les réticences qui se disent là, même si elles ne sont finalement pas très nombreuses, sont majoritairement issues de la gauche grenobloise.

D'autres, en revanche, ne parviennent pas à transcender les habituels clivages politiques. Certaines associations invoquent même sciemment la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale pour justifier que la France doive maintenir ses positions en Algérie, quel que soit le prix à payer. Mais il faut noter qu'elles sont minoritaires, la plupart manifestant d'ailleurs une admiration sans borne pour l'armée<sup>1379</sup>. Leur action excède cependant la date du règlement du conflit. Ainsi, ce n'est qu'en mai 1963 qu'est créée à Grenoble une « **section de l'Association des Anciens Combattants du Corps Expéditionnaire Français en Italie 1943-1944 <sup>1380</sup>** ». La correspondance du préfet nous apprend d'ailleurs que « **cette association s'est donnée pour mission "de faire connaître l'ampleur du sacrifice des combattants ayant appartenu au C.E.F." et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux <sup>1381</sup>** », elle précise également que ses fondateurs sont tous des rapatriés d'Algérie<sup>1382</sup>. Certains sont très actifs dans des associations de défense des intérêts des rapatriés<sup>1383</sup> et entretiennent à loisir la confusion entre ces deux moments de l'histoire de France : la Deuxième Guerre

<sup>1377</sup> « Commune suburbaine de Grenoble à municipalité communiste », précise joliment le rapport des RG établi ce jour-là ; ADI, 4332 W 180, pochette 1, « Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes. 1959 à 1966 ».

<sup>1378</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1379</sup> Il faut noter que le *Bulletin de l'Hirondelle. Organe de liaison entre les anciens du 6<sup>ème</sup> B.C.A. et leur bataillon*, quand il donne à des chasseurs engagés en Algérie, est parfois... « limite » : « *Émotion nocturne. La veille, à cet endroit précis, 25 "fells" avaient pris quelque repos après un plantureux couscous [...]* », in numéro 45, 1<sup>er</sup> trimestre 1961, p. 11.

<sup>1380</sup> *Lettre du préfet au Ministre de l'Intérieur, transmise le 20 mai 1963. ADI, 4332 W 51, pochette 5, « Association des Anciens Combattants Français en Italie. 1963-1966 ».*

<sup>1381</sup> *ibidem*.

<sup>1382</sup> « Maître Guidat Adrien, avocat au barreau de Grenoble ; rapatrié d'Algérie [...]. Ses principaux adjoints sont MM. Boujoua Ferhat, Général de Brigade en retraite qui s'est fixé à Grenoble en juin 1962 à son retour d'Algérie et Furet André, ancien maire de Duvivier (Algérie) [...] » ; ADI, *ibid*.

<sup>1383</sup> « Il est à noter que Maître Guidat est également membre du Conseil d'Administration de l'Association Départementale d'Entraide des Français d'Algérie et de leurs Amis » ; ADI, *ibid*.

Mondiale et la « guerre d'Algérie »<sup>1384</sup> .

Mais le conflit algérien a cette particularité (plus que l'indochinois, où la dimension idéologique – anti-communisme et guerre froide – obère les autres aspects) de brouiller les cartes. La ligne de partage politique n'est pas unanimement respectée. Quelques-uns savent s'affranchir et de l'influence de leur famille politique traditionnelle, et pour telle association d'Anciens Combattants, de leur fédération nationale pour, toujours au nom de ce qui les rend plus sensibles que la majorité de leurs concitoyens au conflit algérien, prendre des positions courageuses. Ainsi des sections iséroises de *Rhin et Danube*, qui manifestent entre 1959 et 1961 une attitude originale dans la manière d'autonomie contestataire qu'elles affichent vis-à-vis de leurs instances fédérales nationales, favorables à l'*Algérie Française*. La section de Vienne dès 1959 puis celle de Grenoble au début de 1961 se désolidarisent de la direction parisienne, qu'elles jugent trop ouvertement engagée et partisane à propos du problème algérien.

**« [...] La section "Rhin et Danube" de Grenoble tient à préciser nettement sa position afin de dissiper toute équivoque. Conformément à nos statuts, elle s'interdit toute action à caractère politique. Son principal souci est de maintenir entre ses membres les liens de solidarité et de camaraderie contractés dans les épreuves subies en commun pour la défense de notre pays. Elle estime que les positions prises à l'échelon national visant le problème algérien son nettement politiques. Elle se désolidarise donc complètement sur ce point des vœux émis par les dirigeants nationaux du congrès national des 10 et 11 décembre 1960. Elle exprime seulement son désir de voir la paix revenir dans les plus brefs délais en Algérie . Paix sans laquelle seraient vains les sacrifices consentis par tous les combattants dans un magnifique esprit d'abnégation et de devoir pour la défense des Libertés essentielles à tout individu. Elle fait confiance pour cela à la volonté de paix de notre nation traditionnellement libérale. Cette volonté doit être traduite dans les faits par les chefs que nous nous sommes démocratiquement donnés. Il leur appartient à eux seuls d'examiner la solution la plus conforme aux intérêts de la France quel sue soient les sacrifices qu'elle puisse nous coûter encore<sup>1385</sup> . »**

Et l'article qui paraît dans *Le Dauphiné Libéré* le 7 mai 1962, (« *Rhin et Danube* symbole d'union entend le demeurer dans sa mission d'amitié ») quelques mois après les accords d'Evian, illustre bien cette dialectique (propre aux associations d'Anciens Combattants lesquelles sont *a priori* apolitiques) parfois douloureuse à vivre, et qui consiste à demeurer fidèles à leur engagement premier de respect « pur et dur » de la mémoire, alors que c'est leur vision même du monde qui est remise en cause par l'actualité et qu'elles seraient tentées d'arguer de leur passé pour intervenir directement dans les débats contemporains

<sup>1386</sup> .

<sup>1384</sup> La lettre que le préfet adresse au ministre de l'Intérieur le 20 mai 1963 est très clair sur ce point ; voir annexe n° VII pour son intégralité.

<sup>1385</sup> ADI, 4 332 W 51, pochette 6, « *Rhin et Danube. 1961-1963* ».

<sup>1386</sup> Rhin et Danube « Grenoble », il y a fort à parier, doit fortement balancer entre pro et anti-Algérie Française..

### 3 – Vichy relève la tête.

Immédiatement corollaire de cette interrogation morale (*pourquoi* et *comment* nous combattons en Algérie ?), un autre point est âprement débattu qui fait rejouer les interprétations divergentes de la Deuxième Guerre mondiale. C'est celui qui pose la question de la nature du pouvoir et du danger que ses abus font peser sur la France. Beaucoup à gauche ont en effet l'impression de vivre les prodromes d'une nouvelle confiscation du pouvoir par la droite ultra-réactionnaire. L'OAS, c'est Vichy qui recommence. Par exemple, les motions que votent chaque année, à partir de 1960 notamment, les Pionniers du Vercors à l'issue de leur congrès annuel qui se tient chaque printemps à Pont-en-Royans, établissent clairement le lien de l'un à l'autre danger. En 1960, affichant clairement leur préférence, ils affirment leur : **« volonté de se tenir en dehors de toute volonté partisane [ce qui] n'implique pas une neutralité qui ne serait que lâcheté et égoïsme [...]. Pour nous, aujourd'hui comme en 1945, la seule politique valable est celle qui aurait pour but les principes de la Résistance : liberté des peuples, des individus, justice sociale et paix générale. [Les Pionniers] s'élèvent enfin contre tous ceux qui n'ayant jamais fait de résistance cherchent aujourd'hui à l'exploiter pour leur profit avec une notoriété personnelle [...] »**<sup>1387</sup> . » Deux ans après, alors que la rencontre d'Evian vient d'avoir lieu mais que l'OAS reste active, leur motion clame haut et fort leur volonté de vigilance et l'attention qu'il porte à ce que l'histoire ne bégaye pas<sup>1388</sup> .

**« [...] Les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, réunis en congrès à Pont-en-Royans, le 6 mai, assurent une fois de plus leur président Eugène Chavant de leur confiance et de toute leur sympathie. S'engagent à commémorer l'armistice de 1945, le 8 mai de chaque année et à refuser d'assister aux manifestations officielles qui seraient reportées à une autre date. Condamnent les crimes commis tant en Algérie qu'en France par une organisation secrète qui se prétend résistance. Déclarent qu'il ne saurait y avoir aucune analogie entre ce mouvement séditieux et la résistance française de 1940 à 1945. Se refusent à faire de la politique partisane, mais proclament leur fidélité à l'idéal de la Résistance qui peut se résumer en trois mots : paix, liberté, justice sociale. Affirment qu'ils ont combattu et que des centaines de leurs camarades sont morts pour restaurer la République Démocratique étranglée par le pseudo gouvernement de Vichy et qu'ils sont prêts à reprendre la lutte s'il le faut contre ceux qui voudraient imposer à la France un régime dictatorial [...] »**<sup>1389</sup> . »

<sup>1387</sup> ADI, 4332 W 116, pochette 4, « Amicale Pionniers du Vercors. Archives 1959 à 1962 ».

<sup>1388</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1389</sup> Avant cela et comme on l'a dit dans notre introduction générale, on note dans le compte rendu du congrès, que l'on refuse, comme l'an passé, l'idée d'un jumelage d'une ville de la région du Vercors avec une ville allemande (l'an dernier, c'était Bourg-de-Péage, cette année c'est Valence qui s'est porté volontaire) et que « [...] pour l'année 1962, les Pionniers du Vercors ont décidé de décerner un prix à un élève qui aura, sur le plan national, le mieux rédigé une composition sur la Résistance du Vercors et exalté l'idéal des compagnons qui l'animèrent [...] ».

Également très vigilante, la puissante antenne grenobloise de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance. Elle n'entend effectivement pas qu'on instrumentalise la mémoire de la Résistance à des fins politiques qui puissent servir des projets exactement contraires à l'esprit de la Résistance. C'est ainsi par exemple qu'elle proteste de belle manière contre l'usage pour le moins abusif que fait Georges Bidault, en 1962, d'un sigle aux initiales évidemment glorieuses, pour justifier sa position radicalement favorable à l'« Algérie Française ».

**« La Résistance qui fut le combat de la patrie contre le nazisme doit, malgré son mépris pour les néo-nazis, dénoncer avec la plus grande rigueur l'imposture et la profanation dont Georges BIDAULT qui fut, hélas, le successeur de Jean Moulin à la tête du Conseil National de la Résistance, se rend doublement coupable en usurpant aujourd'hui ces initiales C.N.R. pour couvrir les crimes commis par les néo-nazis, auprès desquels il se range. L'armée française n'est pas l'armée allemande d'occupation, les assassins et les fêlons de l'O.A.S. ne sont pas les restaurateurs des libertés perdues L'idéal de justice, de liberté et de paix est inséparable de la France. Il est celui des accords d'Evian. Il demeure celui de la Résistance, et le Nazisme est toujours son ennemi <sup>1390</sup>. »**

La section iséroise de la FNDIRP n'est pas en reste qui, en avril 1961, après avoir participé aux cérémonies officielles qui commémorent la « journée de la Déportation », organise à Grenoble une manifestation « contre le fascisme » avec dépôt de gerbe au Monument des déportés <sup>1391</sup>. La manifestation est calme et digne, ce qui ajoute à la force du message qu'entendent rendre public les anciens déportés de la FNDIRP ce jour là : **« [Nous déclarons] solennellement, en raison des circonstances caractérisées par le putsch d'Alger, que la F.N.D.I.R.P. place les cérémonies en premier lieu et conjointement au culte du souvenir et de ses revendications comme une manifestation contre le fascisme dont les déportés, internés et familles furent les victimes [...] <sup>1392</sup>. »**

Cette trilogie de chassés-croisés parfois ambivalents entre passé et présent qui, à propos de la question centrale de la conservation ou de l'abandon de l'Empire, nourrit la vie politique française pendant près de vingt ans, confirme plus qu'elle ne modifie les positions des uns et des autres par rapport à l'héritage de la Résistance. Les clivages restent les mêmes si les questions de fond ont changé et ne recourent plus que partiellement les enjeux de la période précédente. Même si la majorité des acteurs aux prises avec les complications indochinoises ou les problèmes de la « boîte à chagrin » ont assuré leur notoriété au moment de la Résistance, le dossier de la décolonisation est un autre dossier. Ce qu'il met en jeu ne peut pas s'ajuster parfaitement à ce qui l'est à propos de la Deuxième Guerre mondiale Des réminiscences et même des reviviscences se

---

<sup>1390</sup> Émanant du Comité de Fontaine-Sassenage, ce communiqué traduit bien la position de l'ensemble de l'ANACR iséroise. ADI, 4332 W 180, pochette 2, « Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance. 1959-1966 ».

<sup>1391</sup> Rapport RG n° 622 du 28 avril 1961 ; ADI, 4332 W 307, « Journée de la Déportation. 1961-1971 ».

<sup>1392</sup> ADI, *ibidem*.

devinent, mais elles sont somme toute assez rares, tout simplement parce que les deux séquences ne sont historiquement pas identiques<sup>1393</sup>

## B – La Déportation résistante en question.

On sait que, très rapidement, les anciens déportés se sont mis à « parler de politique »<sup>1394</sup> et qu'à Grenoble deux associations aux choix politiques différents se sont assez rapidement structurées et opposées (dès 1950, on va le voir). On verra plus avant dans notre étude – à propos de la Shoah et de sa représentation – que se noue autour de la Déportation un enjeu d'une autre nature que l'enjeu strictement politique, qui intéresse la nature même du phénomène et qui annonce de futurs et douloureux réajustements de mémoire. Mais le fait marquant sur lequel nous voulons insister ici, c'est qu'entre 1944 et 1964, la Déportation n'est pas dissociable de la Résistance. Quand une menace, de quelque nature qu'elle soit, pèse sur les anciens déportés, c'est la mémoire de la Résistance et les failles internes qui l'organisent qui jouent. A vrai dire, les anciens déportés, qui, quand ils sont actifs, le sont tous au sein d'associations de déportés « politiques et Résistants », présentent souvent un front commun quand il s'agit de défendre leurs intérêts. Et c'est bien au nom de la mémoire globale de la Résistance au sein de laquelle ils ont combattu jusqu'à en être déportés, qu'ils interpellent alors leurs adversaires. Lequel est souvent l'Etat. En deux occasions notamment, les anciens déportés-résistants grenoblois s'estiment gravement lésés et réclament qu'on fasse l'effort de respecter leur double statut de résistant et de Déporté.

La première dans le temps, et aussi la plus féroce de ces oppositions, est également la plus constante. Elle concerne les revendications socio-économiques des anciens déportés. Ainsi, la première motion que vote le XI<sup>e</sup> Congrès départemental de la FNDIRP le 13 mars 1960 ressemble point à point à toutes celles qui furent approuvées les années précédentes. La résolution précise en effet – l'enchaînement logique de l'argumentation ainsi que le choix des mots sont là très révélateurs – que « **les délégués des Anciens Déportés, Internés et Familles des Disparus de l'Association départementale de la F.N.D.I.R.P. [...] tiennent à rappeler, ainsi que le précisait notre dernier Congrès National, que le Droit à Reconnaissance, de même que le Droit à Réparations, trouvent leurs sources dans les sacrifices volontairement consentis dans la Résistance Nationale aux Nazis, aux Collaborateurs de Vichy, et dans la gravité exceptionnelle et unique des préjudices de toute nature, subis par ceux et celles qui connurent l'Enfer des Prisons et des Camps Nazis et fascistes [...]**<sup>1395</sup> ». On l'a compris : ouvrir des droits les plus conséquents possibles aux anciens déportés, c'est

<sup>1393</sup> Malgré ce que certains nostalgiques, évidemment très proches de l'armée, s'échinent à vouloir démontrer périodiquement après 1964. Voir ADI, 4332 W 50, pochette 1, « Fédération Nationale des Anciens d'Algérie (F.N.A.C.A) 1964-1966 ».

<sup>1394</sup> Lire Olivier Lalieu, *La Déportation fragmentée. Les anciens déportés parlent de politique. 1945-1980*, Paris, Éditions La Boutique de l'Histoire, 1994, 231 p.

<sup>1395</sup> ADI, 4332 W 180, première pochette, « Fédération Nationale des Déportés, Internés-Résistants et Patriotes. 1959 à 1966 ».

honorer la mémoire de la Résistance.

Tout aussi précoce mais s'achevant elle plus tôt, la querelle à propos de la reconnaissance officielle de la Déportation par l'octroi d'une Journée nationale du souvenir qui lui soit spécifiquement dédiée, obéit à la même logique. Jusqu'à ce qu'en 1954 ils obtiennent satisfaction, les demandes émanent de *toutes* les associations d'anciens déportés, quelle que soit leur couleur politique (auxquelles se joignent de nombreuses associations d'anciens résistants) et motivent leurs revendications par l'ampleur des sacrifices consentis par ces résistants qui, parce qu'ils furent déportés, sont peut-être encore plus résistants que leurs camarades.

Mais il arrive parfois que remontent à la surface de vives oppositions internes, qui minent la mémoire unitaire de la Déportation. A Grenoble, ce sont les répercussions de l'« Affaire David Rousset » qui vont déboucher sur la scission qui intervient au sein du monde des anciens déportés en 1950. Dès décembre 1949, l'antenne locale de la FNDIRP prend position pour condamner les « allégations » de David Rousset. Le texte qu'elle adresse à la presse est en soi un modèle puisqu'on y découvre imbriquées de manière très serrée toutes les lignes de fractures qui sous-tendent le monde des anciens déportés.

**« Le Comité Directeur de l'Association Départementale de l'Isère, des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes, a approuvé à l'unanimité la résolution du Bureau National de la FNDIRP condamnant la campagne de division et de calomnie de M. David Rousset, envers l'Union Soviétique. Le Comité Directeur estime que cette campagne ne peut avoir que de néfastes conséquences au moment précis où tant de tentatives sont conduites pour faire échapper l'Allemagne et la responsabilité des ses crimes. Regrette qu'un ancien déporté tente d'ébranler l'unité de notre Fédération et de la Résistance, en prenant la tête d'une croisade qui a aussi pour but de masquer les préparatifs d'un nouveau conflit mondial. Le Comité Directeur estime que M. David Rousset ferait mieux de se pencher sur la profonde misère qui règne parmi les anciens déportés français et les veuves et les orphelins de leurs camarades, dont les intérêts sont sacrifiés en conséquence de l'abandon par le gouvernement français des réparations dues par l'Allemagne. Réaffirmant leur reconnaissance indéfectible envers le peuple russe qui a puissamment aidé à leur libération des camps de la mort, les déportés de l'Isère, plus que tous autres attachés à la Paix, condamnent énergiquement l'initiative de M. David Rousset qui ne peut que nuire à la bonne entente entre tous les alliés.[...] <sup>1396</sup> . »**

Le mois suivant, la séparation s'amorce. Le 3 janvier, les Renseignements Généraux informent le préfet que **« les "Déportés politiques Étudiants du Sanatorium des Étudiants de France" de Saint-Hilaire-du-Touvet viennent de voter une motion soutenant la thèse de M. David Rousset , en ce qui concerne l'éventuelle formation d'une Commission de Contrôle, devant se rendre en U.R.S.S., pour établir si des camps de concentration existent dans ce pays <sup>1397</sup> »** . Le 29, la section de l'Isère de la FNDIRP, qui compte à peu près 500 adhérents, ne parvient à en mobiliser que 50 pour la

<sup>1396</sup> ADI, 2797 W 92, pochette 19, « F.N.D.I.R. ».

<sup>1397</sup> Rapport n° 19 du 3 janvier 1950 ; ADI, *ibidem*.



séance de renouvellement annuel de son bureau <sup>1398</sup>. Et malgré l'inauguration le 23 avril de la colonne des déportés, parc Paul Mistral, la séparation est définitivement consommée au début du mois puisqu' « [...] **un groupe de déportés mécontents de l'orientation politique prise par la F.N.D.I.R.P. ont démissionné. Ce groupe avait pris l'initiative de constituer une Amicale départementale de déportés et avait manifesté sa volonté de bannir toute politique de quelque tendance qu'elle soit. Cette Amicale qui a reçu le nom d'Association des Déportés, Internés et Familles de Disparus du Département de l'Isère groupe maintenant 80 membres. Jusqu'à présent elle était provisoirement administrée par une Commission de 11 membres. Elle vient de désigner son bureau définitif** <sup>1399</sup> ».

Les anciens déportés grenoblois ne pouvaient pas faire l'économie de cette déchirure. L'« Affaire David Rousset » réactive trop de tensions et de contentieux qui couvaient depuis la Libération, même si elle intervient à un niveau qui dépasse largement les rivalités locales, pour qu'elle ne les atteigne pas plus ou moins directement <sup>1400</sup>. La fracture qui s'ouvre ainsi entre les deux associations en 1949-1950 ne se réduira pas pendant les quinze ans qui suivent, qui sont les plus durs de la « guerre froide ». Se tournant ostensiblement le dos, les deux groupements d'anciens « déportés-résistants » s'engluent dans les débats de leur temps, ne parvenant que très rarement à refaire leur union (s'ils ont des revendications en commun, chacun les exprime à cette époque de son côté). Leurs lectures historiques de la Résistance via leur expérience singulière de la Déportation servent des causes politiques ennemies. Et même si le climat va aller s'apaisant, ne restant pas pendant quinze ans à l'affrontement direct comme au plus fort de « l'Affaire Rousset », la mémoire grenobloise de la Résistance souffre de la désunion des déportés.

### C – Les élections de moins en moins.

La référence à la Résistance, lors des élections de l'après-guerre (quel que soit le type de scrutin) était explicite et systématique, on l'a dit. Mieux : elle était indispensable. Sa mémoire fournissait aux candidats, au moment où ils s'interrogeaient sur la meilleure façon d'influencer le choix des électeurs, une de leurs ressources privilégiées. Ce positionnement résistant perdure quelques années, notamment pour les deux partis qui se montrent les plus directement intéressés à la captation de son héritage : le PCF et le RPF <sup>1401</sup>. A partir du début des années 1950, on assiste à un changement de tactique,

<sup>1398</sup> ADI, 2696 W 18, « Associations de Résistance », pochette 8, « F.N.D.I.R.P. ».

<sup>1399</sup> ADI, 2696 W 18, *ibidem*. *L'amicale décide son rattachement à l'UNADIF (Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus) le 21 octobre 1950. Elle groupe alors une centaine d'adhérents ; ADI, 2696 W 18, pochette 13, « U.N.A.D.I.F. ».*

<sup>1400</sup> Sur ces répercussions dans la presse, lire la page très dense qu'y consacre Bernard Montergnole, *op. cit.*, p.191.

<sup>1401</sup> Pour les deux autres principaux partis (MRP et SFIO), on se souvient que leur choix est d'emblée celui d'un retour à la normale, au jeu politique classique (cf. *supra*).

surtout sensible pour le RPF. Renonçant à tout interpréter à la seule aune de la Résistance parce que sur ce terrain il n'a pas su tenir à distance les communistes, le parti gaulliste préfère à présent travailler à une action plus classique auprès des groupes sociaux (paysans, ouvriers, etc.), qui vise tout simplement à les convaincre que son programme est le meilleur, adoptant ainsi cette attitude « de parti » qu'il dénonçait quand il la voyait à l'œuvre au sein des autres formations politiques.

Il est certain qu'à Grenoble, ce sont les retentissements autour des événements de septembre 1948 qui marquent ce changement de cap. Ainsi, après cet épisode central, on ne rencontre plus qu'en une seule occasion une vive altercation mémorielle entre le RPF et le PCF, quand l'hebdomadaire *Le Travailleur Alpin*, en avril 1951, reprend textuellement la comparaison entre de Gaulle et Hitler. Quelques tracts signés du RPF lui rétorquent alors que « *Molotov , c'est Ribbentrop* <sup>1402</sup> ». Mais c'est une escarmouche.

D'ailleurs, Grenoble a opposé un refus ferme et poli à de Gaulle dès 1951, alors que dans le reste du pays son parti opère une franche percée aux législatives. Dès le déroulement de la campagne électorale, on avait senti poindre la désaffection.

**« Dans l'Isère, à Grenoble, le général de Gaulle a pris la parole le samedi 2 juin 1951 devant 1500 personnes environ [...]. Le discours du général de Gaulle a été moyennement applaudi. On ne peut pas dire que l'atmosphère générale ait été tellement chaleureuse. Elle a été courtoise sans plus [...]. Il n'apparaît pas que la visite du général de Gaulle puisse avoir des conséquences particulièrement heureuses pour le R.P.F. de l'Isère et contribue à augmenter le chiffre de ses voix. Le discours de M. Capitant n'a non plus provoqué aucun enthousiasme. Étant donnée la personnalité du général, on peut considérer que cette manifestation n'est pas un succès pour le R.P.F. local. Quant aux communistes, ils sont restés dans une prudente réserve, et une trentaine d'entre eux massés à une centaine de mètres du lieu de la réunion se sont contentés de huer et de siffler le général à son arrivée. Il n'y a pas eu d'incidents. En raison des incidents fâcheux du 18 septembre 1948 et pour en éviter le renouvellement, des mesures d'ordre sérieuses avaient été prises [...] <sup>1403</sup> . »**

Est-ce le renoncement au recours tactique systématique à la mémoire de la Résistance qui explique localement le rapide déclin du RPF ? Septembre 1948 a-t-il marqué à ce point les esprits que dans la capitale des Alpes, la figure légendaire du « premier résistant de France » est totalement obérée par celle du chef d'un parti violent, qui servirait en outre de structure de recyclage politique aux anciens partisans du maréchal Pétain ? On peut être tenté de souscrire à cette analyse d'autant plus que les militants locaux du RPF ne semblent pas avoir retenu les leçons du proche passé et ne paraissent pas comprendre ce que leur renversement d'alliance mémorielle peut comporter d'électoralement dangereux dans une ville comme Grenoble : **« A Grenoble le R.P.F. vient de faire imprimer le premier numéro d'un journal régional *Le Rassemblement***

---

<sup>1402</sup> ADI, 2696 W 146, « R.P.F. 1947-1960 ».

<sup>1403</sup> *Encore et toujours le souvenir des événements de septembre... A tel point que trois ans après, pour cette nouvelle réunion, le préfet et le secrétaire général étaient même sur place pour diriger personnellement le service d'ordre... ADI, ibidem.*

***des Alpes [...]. Déjà en 1948, au lendemain de la visite du général de Gaulle , une tentative de ce genre avait été lancée, mais L'espoir des Alpes n'avait jamais paru [...]. Un article titré : "Au-dessus des haines, une seule réalité : la France a besoin de tous ses fils" est destiné plus particulièrement aux anciens combattants qui ont suivi plus ou moins l'ex-Maréchal Pétain [...]*<sup>1404</sup> ».**

L'ensemble des partis politiques s'éloignent de la thématique résistante ; le Parti communiste grenoblois, après avoir triomphé du RPF, comme les autres<sup>1405</sup>. Les petites formations ne dérogent pas à ce mouvement général de désinvestissement d'une problématique en passe de devenir, électoralement en tout cas, obsolète. Certains sont même rangés à cette position depuis longtemps déjà. Quand la « Fédération de l'Isère et l'Union Démocratique Socialiste de la Résistance » est fondée, en juillet 1948, il est ainsi significatif de constater que, dans la courte notice biographique qui figure en face du nom des 15 membres de son comité directeur, jamais leur activité de Résistance n'est mentionnée<sup>1406</sup>. Et de fait, l'UDSR à Grenoble, ce n'est paradoxalement quasiment rien qui soit lié de près ou de loin à la Résistance, dans l'acception la plus large du terme. On est bien devant le même comportement qu'adopte le parti à l'échelle nationale, à savoir servir de force d'appoint électorale beaucoup plus que se structurer en un parti d'idées. La Résistance est en vérité absente de leur idéologie, elle-même difficile à définir<sup>1407</sup>. Tout comme elle ne se rencontre pas dans les programmes, propositions et manifestes du « Parti Républicain de la Liberté », des « Chrétiens Progressistes », de « Jeune République »<sup>1408</sup>, ou encore de ces groupuscules de la gauche la plus radicale qui par nature puisent ailleurs leurs modèles historiques et que sont l'« Action Socialiste et Révolutionnaire », le « Comité de Regroupement Révolutionnaire », le « Rassemblement Démocratique Révolutionnaire »<sup>1409</sup>. Ceux qui parmi les partis politiques parlent en fait le plus de la Résistance ? Ses ennemis, qui, des « Indépendants et Paysans »<sup>1410</sup>, jusqu'aux ultra-minoritaires mouvements nationalistes et d'extrême-droite groupés autour de « Réconciliation Française »<sup>1411</sup>, passent leur temps à la dénigrer, si ce n'est à

<sup>1404</sup> ADI, *ibid.*

<sup>1405</sup> ADI, 157 J, « PC ».

<sup>1406</sup> Lettre d'information adressée par le « Comité directeur de l'U.D.S.R. » au préfet de l'Isère, le 8 juillet 1948. Le Président de l'arrondissement de l'U.D.S.R. de Grenoble est Marius Bally, maire RPF de Grenoble. ADI, 2696 W 51, pochette 2, « Union Démocratique et Sociale[sic] de la Résistance. 1946-1959 ».

<sup>1407</sup> Lire sur cet aspect les propos pleins d'amertume de René Pleven, fondateur plein d'illusion de l'UDSR interrogé par Olivier Wieviorka près de cinquante ans après cette création. Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Paris, Le Seuil, collection « XX<sup>ème</sup> siècle », 1994, p. 283-284 notamment.

<sup>1408</sup> ADI, 2696 W 51, pochettes 1, 3 et 4. Chacune retrace l'activité de ces partis politiques de 1946 à 1959.

<sup>1409</sup> Ces derniers, tout comme le « Parti Anarchiste » grenoblois, développent une activité pour le moins réduite ; ADI, 2696 W 152, pochette 1, 2, 3 et 4.

<sup>1410</sup> ADI, 2696 W 150, pochette 1, « Indépendants et Paysans (1956-1960) ».

l'insulter (cf. *infra*, « Les Malmémoires »).

En laissant, quand les circonstances le commandent, cette tâche et cette mission aux associations (cf. *supra*), qui peut dire si les partis politiques en tant que tels ont sciemment renouvelé leur programme, conscients que les temps changent (option la plus haute), définitivement renoncé à leurs engagements de fidélité aux propositions du CNR et donc « trahi » la Résistance (option la plus basse dans ce qu'elle signifie de renoncement objectif) ou bien choisi de cesser d'instrumentaliser « à hue et à dia » une séquence historique qu'ils ont épuisée, voire dévalorisée, à force de querelles et de conflits de mémoire et dont chacun attend à présent qu'elle revienne justement à l'Histoire, pour s'y reposer (option médiane, qui ferait crédit d'un certain sens de l'histoire aux partis politiques) ?

A consulter les « littératures » (journaux, tracts et affiches électoraux, comptes rendus de réunions publiques et privées, etc.)<sup>1412</sup> de la fin des années quarante, de la décennie cinquante et du début des années soixante, on est frappé du rapide déclin que subit la référence à la Deuxième Guerre mondiale et à la Résistance. Il s'agit à notre avis d'un mouvement d'ensemble de désinvestissement global de cette thématique d'instrumentalisation du passé. Partagé notamment par les deux composantes politiques majeures qui animent la vie publique grenobloise, ce désengagement mémoriel ne signifie pas que cesse tout recours à la mémoire de la Résistance, mais plutôt que ceux-ci s'espacent. Ce ne sont plus eux qui structurent de manière prioritaire la vie politique locale. Les références politiques intéressées à la mémoire de la Résistance, après « l'affaire Voitrin », marquent nettement le pas, tant en fréquence qu'en virulence.

Mieux : on peut se demander si, alors qu'elle avait imploré à force de tensions contraires, la mémoire de la Résistance ne va-t-elle pas connaître une période d'accalmie telle qu'elle finit par se recomposer une image d'unité, au moins publiquement, comme le suggèrent par exemple les retrouvailles FNDIRP/UNADIF, célébrées au milieu des années 1950 ?

## **D – La dialectique Union/divisions : paradoxe ou schizophrénie ?**

Si, à Grenoble comme ailleurs, la Résistance échoue à se transformer en un mouvement politique unifié, c'est pour de multiples raisons (au premier rang desquelles interviennent évidemment les clivages idéologiques), dont il n'est pas question de dresser un inventaire exhaustif ici, parce que ce n'est pas directement notre propos. Simplement, il faut dire que, bien que l'évidence de la désunion politique entre résistants s'impose à tous et ce dès les élections d'octobre 1945 (la récurrence par la suite des contentieux et des crises de mémoire prenant indéniablement naissance dans cette courte séquence), on cherche en maintes occasions à préserver du mieux qu'on peut l'image d'une Résistance indissolublement unie.

---

<sup>1411</sup> ADI, 2696 W 154, « Mouvements nationalistes. Mouvements d'extrême-droite ». Ce dossier contient notamment une très complète note de synthèse établie par les RG en janvier 1957.

<sup>1412</sup> Les ADI possèdent des dossiers bien constitués sur l'activité des partis politiques après-guerre.

On n'est là pas loin, pour le moins, du paradoxe. On exige beaucoup de l'opinion publique, qui doit saisir que passe entre la sphère de *la politique* la plus partisane (qui réclame, à intervalles réguliers, selon le rythme des élections, qu'on s'oppose nettement) et *la galaxie mémorielle* nourrie du recueillement des commémorations (dont on a vu qu'elles fournissent rarement l'occasion aux adversaires politiques de s'affronter), une ligne-frontière réelle mais ténue. Il n'est d'ailleurs pas certain que si elle aperçoit l'existence de cette séparation, malgré sa subtilité, elle n'en conclue pas moins à la « schizophrénie » du monde des anciens résistants, de cette petite « nation » qui a pour devise « Je me souviens »<sup>1413</sup>. D'autant plus que parfois, la perspective se renverse et que ce sont les anciens résistants qui interpellent les hommes politiques dont ils sont proches pour leur reprocher leur naïveté, brouillant encore un peu plus les pistes. Gageons en effet que beaucoup des lecteurs communistes du *Travailleur Alpin* durent être surpris en lisant dans leur hebdomadaire favori les attaques qu'Henry Duffourd, secrétaire départemental des anciens FTPF adresse aux dirigeants locaux du Parti, qu'il accuse d'« apolitisme »<sup>1414</sup>.

**Il n'y a pas contradiction quand les mêmes hommes qui, alors qu'ils militent dans des associations d'anciens résistants ou déportés inféodées politiquement à des partis irrémédiablement adversaires, et qu'ils ne cessent de s'opposer parfois de manière très marquée, se retrouvent ensuite dans une même – et sûrement sincère – attitude de recueillement à l'occasion des Fêtes de la Libération de Grenoble, du 8 mai 1945 ou de la Journée de la Déportation. Pour eux en tout cas, il ne semble pas y avoir là de défaut logique. Le temps officiel du souvenir est trop rare pour pouvoir s'accommoder de l'expression de dissensions qu'on réserve au huis clos des réunions du « Comité de Coordination des Associations de Résistants de l'Isère » ou aux campagnes électorales.**

D'ailleurs, ne retrouve-t-on pas très souvent côte à côte les anciens résistants et déportés, malgré leurs divergences, quand il s'agit de défendre leur essence même de résistant ou de Déporté ? Au bout du compte, ne sont-ils pas *plus souvent* associés que divisés ? Si l'on établit une rapide et double comptabilité des occasions d'union et des occurrences de divisions, le nombre des rejeux des oppositions de mémoire autour de la faille politique cède au total largement le pas aux moments où l'on tombe d'accord. A certaines époques, la mémoire de la Résistance grenobloise ne peut espérer échapper aux crises du temps, on l'a dit. Mais au quotidien, c'est un véritable *modus vivendi*<sup>1415</sup> qui oriente la vie des anciens résistants et déportés. Même s'ils ne le disent pas facilement, ils cohabitent volontiers, parce qu'ils partagent la plupart du temps les mêmes revendications. Ce phénomène de balancement constant entre tentation d'union et conservation de son quant-à-soi idéologique, cette position éminemment dialectique et difficile à tenir, reste vrai tout au long de la période que nous étudions, et est particulièrement sensible en trois occasions.

<sup>1413</sup> Comme le Québec...

<sup>1414</sup> ADI, 2696 W 18, « Associations de Résistance », pochette 9, « F.T.P.F., groupe Henri Barbusse ». D'après la note de renseignement n° 1258 du 18 septembre 1950, en effet, la critique est très virulente. Cf. annexe n° VIII.

## 1 – Ensemble par et pour la mémoire.

Nous disposons d'un formidable exemple de la force d'adhésion que conserve, par delà tous les antagonismes politiques, la mémoire de la lutte et des souffrances communes qui en sont résulté. On a déjà dit que la commémoration en règle générale, mais également tout ce qui affère à l'expression de la mémoire de la Résistance (on se souvient que tous étaient unis pour réclamer des autorités l'érection d'un monument grenoblois aux Morts de la Résistance ; cf. *supra*, « la Pierre et les murs ») permet de resserrer les rangs. Mais on a souligné également que parfois, le fossé est tellement large entre certains qu'il paraît improbable qu'on puisse un jour rapprocher ceux qui campent de chaque côté. Ainsi donc de la haine farouche que se vouent, à partir de 1949, les déportés de la FNDIRP et ceux de l'UNADIF : ceux-là paraissent définitivement irréconciliables.

Il leur faudra en fait quinze ans. Cette décennie et demie, c'est en effet exactement le temps que mettront à se retrouver les déportés grenoblois. Surpris, à la veille de la « Journée nationale de la Déportation » d'avril 1964, le préfet Doublet reçoit une note d'information qui lui communique que « ***pour la première fois depuis leur constitution l'UNADIF et la FNDIRP de l'Isère ne manifestent aucune hostilité l'une envers l'autre, et les bons rapports qu'elles entretiennent depuis leur congrès respectif, se sont exprimés publiquement par l'élaboration et la signature d'un appel commun à participer aux cérémonies officielles du 26 avril 1964 à Grenoble***<sup>1416</sup> ». Le texte de cet appel, qui parle du « *dernier carrés des rescapés* », dans sa simplicité même, est d'ailleurs assez beau<sup>1417</sup>.

« ***Le dernier Carré des rescapés*** »... Le temps passe effectivement. Cette expression n'est-elle d'ailleurs pas la preuve que c'est, pour partie, la prise de conscience de l'irréversibilité de cette fuite temporelle qui pousse les anciens déportés à tenter un rapprochement, malgré leur culture de la détestation ? Tout bien pesé, ces hommes – qui prennent de l'âge –, ne se disent-ils pas qu'en ce vingtième anniversaire de la Libération du territoire, il est grand temps d'enterrer des rancœurs décidément vieilles. N'est-il pas urgent d'assurer à la mémoire de la Déportation un semblant de sérénité, de la désengager d'enjeux politiques qui la tirent vers le bas et déprécient le message

<sup>1415</sup> Ainsi, quand la FNDIRP organise en novembre 1956 une séance cinématographique au Théâtre Municipal de Grenoble autour des projections de *Nuit et Brouillard* et de *Route sanglante*, les R.G. s'empressent de rassurer les autorités locales. La FNDIRP n'est pas d'humeur belliqueuse : « *Comme il a été précisé, M. le Préfet de l'Isère, M. le Maire de Grenoble ainsi que les dirigeants de diverses organisations d'anciens combattants seront invités à ce "gala cinématographique", commenté par un ancien déporté. Ce dernier a été invité par les dirigeants communistes de la F.N.D.I.R.P. de l'Isère à ne pas faire de commentaires politiques afin de ne pas indisposer les personnalités invitées et aussi pour maintenir de bonnes relations avec l'U.N.A.D.I.F. en particulier et les autres organisations d'anciens combattants* ». En public, et quand la cause est d'importance (défendre la mémoire de la Déportation), on tait ses différences ; ADI, 2696 W 18, « Associations de Résistance », pochette 8, « F.N.D.I.R.P. ».

<sup>1416</sup> **Rapport des RG n° 407 du 24 avril 1964 ; A.D.I., 4332 W 307, « Journée de la Déportation. 1961-1971 ».**

<sup>1417</sup> Cf. annexe n° IX.

d'universelle vigilance que tous ceux qui ont connu la Déportation veulent faire passer ?

Bien entendu, se pose la question de la sincérité de ces « retrouvailles » : doivent-elles effectivement leur existence à un sursaut de mémoire ou plus trivialement ne font-elles qu'épouser parfaitement le rythme, décroissant, des oppositions politiques ? Nous faisons pour notre part le pari de la sincérité.

**Evidemment, on ne peut faire l'économie de cette autre interrogation : comment l'opinion publique perçut-elle cette (ré)union ? Elle y fut à vrai dire indifférente parce que depuis longtemps déjà, elle avait déserté les esplanades et les places publiques le jour des cérémonies commémoratives (cf. *supra*, notre chapitre sur la commémoration). Mais cela ne signifie pas grand-chose, si ce n'est que la mémoire et ses expressions « publiques » concernent surtout, vingt ans après, ceux qui ont vécu l'histoire.**

## **2 – Ensemble contre l'État.**

**Au nom de ce qui est finalement leur plus petit dénominateur commun, la mémoire des combats passés, les résistants et les déportés sont ensemble contre l'État. C'est une permanence somme toute logique quand il est question de revendications socio-économiques d'ordre catégoriel. Il est par ailleurs patent qu'à cette époque l'État profite du moindre manquement des associations à la règle statutaire de l'apolitisme pour sévir, et notamment contre celles qui sont les plus proches du Parti communiste. Ainsi, le 22 mai 1951, le préfet de l'Isère reçoit, en même temps que tous ses collègues, une circulaire (n°193) émanant du Président du Conseil-Ministre de l'Intérieur. La substance en est claire : il faut faire taire la trop remuante FNDIRP : « *Bien que, statutairement, la F.N.D.I.R.P. ait pour but l'établissement et le développement des liens entre ses membres et la défense de leurs droits et de leurs revendications morales et matérielles, en fait cette association peut être considérée comme pratiquement inféodée au Parti Communiste, dont elle a reproduit bien souvent les mots d'ordre, notamment en ce qui concerne l'épuration et les mesures à prendre □ pour assurer l'indépendance et la sécurité de la France □ [...]. En lui accordant des subventions même versées à des sections locales, les Conseils Généraux ou Municipaux qui le font, ne peuvent donc invoquer, pour justifier leur vote, aucun intérêt de la collectivité départementale ou communale. Dès lors, vous aurez à refuser votre approbation à de telles subventions [...]* <sup>1418</sup> ».**

La constance de la critique exercée contre l'État est plus surprenante quand elle manifeste sa puissance et sa durée à propos des problèmes politiques.

Ainsi, quelle que soit leur préférence politique, les anciens résistants et déportés sont-ils unanimement d'accord pour témoigner la plus grande attention aux conditions de la renaissance allemande (notamment dans sa dimension militaire), mais aussi aux ratés de l'Épuration ou au sort que la justice fait à certains des leurs. Si à partir de 1954 (défaite de Dien Bien Phû, début des « événements » en Algérie, création de la Journée nationale

---

<sup>1418</sup> ADI, 2696 W 18, pochette 8, « F.N.D.I.R.P. ».

de la Déportation), les conséquences directes de la guerre sur la vie politique française commencent à s'estomper, la référence mémorielle à cette séquence chronologique est permanente pendant la décennie cinquante. Elle atteint un point d'orgue quand s'ouvrent les débats à propos de la CED parce que, comme l'a bien diagnostiqué Jean-Pierre Rioux, il s'agit là d' « **une première réactivation brutale des douleurs refoulées depuis 1945** <sup>1419</sup> » (même si l'on doit nuancer, pour le cas grenoblois, ce constat de primauté : le Vercors, Voitrin, etc., sont largement antérieurs).

A Grenoble, les associations d'anciens résistants et déportés se mobilisent sans faillir, comme partout en France. L'aile gauche du spectre du monde des anciens résistants est normalement la plus véhémement et cherche, dès 1950 <sup>1420</sup>, à mobiliser ses adhérents autour de cette question centrale du réarmement allemand. Ainsi, à l'invitation de la « section départementale des FFI-F.T.P.F. », le général Joinville vient prononcer un discours pour clore le congrès annuel de cette association. Cependant, la « **cinquantaine d'auditeurs [qui] étaient présents** <sup>1421</sup> » furent peut-être surpris du ton qu'employa, entre exhortation et admonestation, leur Secrétaire général, Henry Duffourd trois mois, après sa sortie de septembre 1950.

**« Les objectifs que s'était fixé la Résistance sont bafoués. On réarme l'Allemagne, une nouvelle milice est créée, les collaborateurs sont amnistiés, la guerre fait rage au Vietnam et en Corée. [L'orateur a constaté que son] organisation a tendance à considérer la Résistance comme une chose morte, appartenant au passé et ceci explique la désaffection, le manque de vitalité de nos comités locaux <sup>1422</sup>. »**

Le *mea culpa* a peut-être des allures d'auto-critique, exerce un brin obligé, reste qu'il va loin, puisqu'il enjoint les congressistes à tout faire pour construire l'union : « **L'Union de tous les résistants doit être notre préoccupation constante. Les raisons qui ont empêché les résistants de venir se joindre à l'organisation des anciens F.F.I.-F.T.P.F. [étaient] du sectarisme de notre part. Il faut savoir reconnaître nos erreurs et nous réussirons** <sup>1423</sup>. » Mieux, on prône, à propos cette fois d'un autre sujet

<sup>1419</sup> Jean-Pierre Rioux, « L'opinion publique française et la C.E.D. : querelle partisane ou bataille de la mémoire ? », in *Relations internationales*, n° 37, printemps 1984, p. 37-53. Depuis le mois de mai 1952, la RFA est devenue un État souverain à part entière et le traité de la Communauté Européenne de Défense propose l'intégration de contingents nationaux venus de tous les pays d'Europe de l'Ouest au sein d'une armée « européenne ». A ce titre, le concours d'un contingent de la RFA est prévu. C'est ce qui pose question et comme, pour être appliqué, le traité signé à Paris doit être approuvé par l'Assemblée Nationale, les discussions autour de cette éventuelle ratification vont phagocyter toute la vie politique française, surtout qu'en leur sein, les partis ne sont pas forcément unis sur ce point.

<sup>1420</sup> Alors que le plus fort des débats sur la CED a lieu entre 1952 et 1954 ; cf. Jean-Pierre Rioux, *art. cité*.

<sup>1421</sup> Selon l'estimation des RG ; cf. note de renseignements n° 1623 du 4 décembre 1950 ; ADI, 2696 W 18, « Associations de Résistance », pochette 7, « Résistance. F.F.I.-F.T.P.F. ».

<sup>1422</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1423</sup> ADI, *ibid.*



que le danger de la résurgence du militarisme allemand, de s'ouvrir aux autres, y compris quand il s'agit d'une organisation très marquée à droite, gaulliste zélée et proche du RPF : **« M. Duffourd a fait adopter une motion présentée par 300 anciens de l'A.S. de Bourgoin , et qui s'élève contre l'amnistie des collaborateurs et les poursuites exercées contre les Résistants <sup>1424</sup> . »**

L'ensemble des travaux du Congrès est à l'avenant, illustrant au plus près cette étonnante dialectique *Union/Divisions*, oscillant sans cesse entre tactique du « Front Commun » et tentation de la récupération. Mais le moment crucial est bien quand le général Joinville explique aux délégués du Congrès pourquoi la Résistance n'est pas morte, pourquoi elle doit impérativement agir en cette fin d'année 1950 et comment elle doit procéder.

**« Les accords du 10 septembre 1950, ont permis le réarmement de l'Allemagne. 10 divisions allemands sont en voie de se constituer. Le Général GUDERIAN est devenu le conseiller militaire des Américains. Les généraux nazis Von SCHOLTIZ, MANTEUFFEL, SCHEVERIN sont candidats à l'Etat-Major de Fontainebleau. Ils n'hésitent pas à demander que les divisions allemandes ainsi constituées, soient placées sous commandement allemand. Cela signifie que l'Allemagne recommencera ses agressions contre la Tchécoslovaquie, la Silésie, et revendiquera l'Alsace-Lorraine. D'après les plans des Anglo-Saxons, les divisions allemandes seront chargées de tenir les avant-postes permettant ainsi la retraite des troupes alliées. Les Allemands se retireront à leur tour, laissant la terre brûlée, comme ils l'ont fait en Union Soviétique. Il est donc prévu que le champ de bataille de demain sera l'Allemagne et la France. Le débarquement du matériel destiné à équiper les divisions allemandes se poursuit à une cadence accélérée à Bordeaux et à La Pallice, mis à la disposition des Américains par le Gouvernement Français. Ce matériel aurait pu être débarqué à Anvers ou à Hambourg, mais les Américains ont choisi les deux ports français parce qu'ils se trouvent plus éloignés du front. Les Anglo-Saxons font état de la nécessité de la guerre anti-bolchevique pour sauver la chrétienté. En 1943, les Allemands invitaient les jeunes Français à s'engager dans la L.V.F., se servant du même argument, alors que des milliers de chrétiens mouraient dans les camps de concentration nazis. L'apathie constatée dans de nombreuses sections est due à ce que les anciens de la Résistance ne sont pas suffisamment éclairés des dangers actuels. Il faut accueillir tous les résistants qui ont lutté les armes à la main, quelle que soit leur opinion politique. Les Français ne sont pas amis du désordre ; ils aiment l'ordre et la paix, mais non l'ordre et la paix des cimetières. Si les événements s'aggravaient, je suis certain que la Résistance se retrouverait unie comme en 1944. Pour sauver la paix, il importe de faire cesser nos querelles sur le plan intérieur ; il faut revenir à l'esprit et au programme du Conseil National de la Résistance. Le projet de création d'une milice composée de gendarmes, d'anciens fonctionnaires, n'est pas encore entré en application. Cela est dû à ce que le Général CHOUTEAU pressenti pour le commandement de ces unités, aurait montré quelque réticence "à faire un travail de flic". Nous sommes de la génération de ceux qui verront la République universelle. Les pessimistes et les**

<sup>1424</sup> ADI, *ibid.*

**sceptiques n'ont pas raison. La libération des peuples se fera, mais elle suivra un certain processus. Les anciens F.F.I. et F.T.P.F. n'ont pas à rentrer dans la clandestinité. D'ailleurs, qu'y feriez-vous ? Nous sommes les plus forts, il faut continuer à vivre au sein de la Nation. Il ne s'agit pas aujourd'hui de reprendre la mitraillette, mais de convaincre, de dire non, à l'emprise américaine. Lorsque toute la nation dira non, le Gouvernement à son tour cédera. Nous partons plus nombreux qu'en 1940, nous comptons davantage sur l'aide de la population, si nous devons reprendre la lutte contre l'envahisseur**<sup>1425</sup> .

Evidemment, si elles sont d'accord sur le fond, notamment au sujet de cette trilogie « Épuration/Justice/Allemagne », toutes les associations ne peuvent pas partager l'analyse historique (empreinte d'un optimisme nourri à la téléologie du matérialisme historique marxiste) du général Joinville. Une résolution est alors votée – à l'unanimité – par les congressistes, qui est destinée à porter leur *credo* à l'extérieur, sur un mode non pas mineur, mais politiquement moins marqué que le discours qu'on vient de lire.

**« Les anciens F.F.I.-F.T.P.F. réunis le 3 décembre 1950 à Grenoble, appellent tous les résistants à s'unir comme sous l'occupation en dehors de toute considération d'opinion. Ils les invitent à cesser les querelles sur le plan intérieur et à revenir à l'esprit et au programme du C.N.R. et sur le plan extérieur, à revenir à l'esprit et au programme des grands accords internationaux, San Francisco, Yalta, Postdam. Les anciens F.F.I.-F.T.P.F. proclament leur volonté de paix dans la justice. Ils protestent contre l'amnistie des collaborateurs et anciens miliciens. Ils proclament leur indignation de constater : 1) que leurs anciens camarades de combat sont poursuivis injustement devant les Tribunaux. 2) que l'Allemagne est réarmée. 3) que le Gouvernement a l'intention d'organiser une nouvelle milice. Ils s'engagent à s'aider fraternellement comme sous l'Occupation**<sup>1426</sup> .

Il ne servirait de rien de multiplier les exemples de ces mises en cause de l'Etat et de ses gouvernants par les résistants et déportés<sup>1427</sup> ni de feindre de croire que toute arrière-pensée partisane est à exclure de ces prises de positions<sup>1428</sup> . L'essentiel est de retenir qu'ils parviennent à s'entendre, au nom du respect et pour le respect de la mémoire de la Résistance, et à construire une plate-forme commune d'exigences concrètes.

Henry Rouso à propos de la CED, commentant l'analyse de Jean-Pierre Rioux citée plus haut, écrit justement que **« c'est surtout l'une des premières batailles où le souvenir de l'Occupation sert de miroir déformant dans des combats qui ont de moins en moins de relation directe avec l'an quarante**<sup>1429</sup> » . L'essentiel pour nous

<sup>1425</sup> ADI, *ibid.*

<sup>1426</sup> ADI, *ibid.*

<sup>1427</sup> Des Pionniers du Vercors à l'AS, en passant par l'ANACR et l'UNADIF, Combat ou les Anciens de l'Oisans, tous signent pétitions et protestations.

<sup>1428</sup> Les gouvernements de la IV<sup>ème</sup> République ne conviennent dans l'ensemble guère aux résistants et déportés grenoblois.

<sup>1429</sup> In *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, op. cit., page 76.

est de retenir qu'à Grenoble, cette « bataille de mémoire » fut bien menée dans l'unité.

### **3 – Ensemble contre de Gaulle (ou le général, malédiction de la Résistance grenobloise).**

De Gaulle , entre 1944 et 1964, fait cinq fois le déplacement de l'Isère et de Grenoble <sup>1430</sup> . L'histoire de ses relations avec la Capitale des Alpes mériterait d'être entreprise pour elle-même, tant les rapports qu'entretiennent l'homme et la ville sont orageux, on l'a dit <sup>1431</sup> . Nous avons vu en effet qu'en 1944 s'était jouée une reconnaissance mutuelle qui servit d'assise mémorielle à Grenoble et qui tint lieu de caution politique à de Gaulle. En 1948, les affrontements sont si violents que Jean Lacouture n'hésite pas à dire que « ça a été le début du déclin du R.P.F. » <sup>1432</sup> . En 1950 et en 1951, il est vrai que de Gaulle paye les conséquences de ce « septembre noir » quand il repasse par Grenoble, en tant que chef d'un RPF qui ne parvient pas à percer dans la région. Pour l'Isère et Grenoble, la stature du général de Gaulle ressemble à une malédiction ; son personnage est pour elle comme un point de douleur qui trahit l'existence d'une zone sensible. Il semble véritablement qu'ici plus qu'ailleurs, la Résistance s'accommode plutôt mal de son entreprise jamais démentie de captation monopolistique de la mémoire de la Résistance. Le Vercors (cf. *infra* ) et septembre 1948 sont des traductions de cette méfiance qu'à Grenoble les résistants développent à l'égard du « Sauveur ». Il semble même qu'on lui garde rancœur de la rédaction du texte de la citation de la Croix de la Libération, dont la justesse historique est contestée <sup>1433</sup> .

En 1958, quand il accède de nouveau au pouvoir, la presse de gauche est d'emblée sur la défensive et fait immédiatement appel à la mémoire locale de la Résistance pour motiver ses réticences <sup>1434</sup> . Et à lire l'article qui suit, on a l'impression très nette que rien

<sup>1430</sup> François-Henri de Virieu précise qu'au total il est venu « sept fois dans l'Isère dont cinq à Grenoble ». Après 1964, il visite encore les Alpes en 1966 pour les manœuvres alpines et bien entendu en 1968 pour les Jeux Olympiques d'hiver. In *1890-1940-1970-1990. L'Isère et de Gaulle*, Association pour la contribution de l'Isère à l'année de Gaulle, Service Reprographie de la Ville de Grenoble, 1990, page 11.

<sup>1431</sup> Deux ouvrages, dont la nature commémorative certaine empêche qu'ils soient dénués d'un léger parti pris pro-gaulliste, permettent d'augmenter nos connaissances : *1890-1940-1970-1990. L'Isère et de Gaulle*, Association pour la contribution de l'Isère à l'année de Gaulle, Service Reprographie de la Ville de Grenoble, 1990 donc et *Grenoble. Charles de Gaulle. Isère*, (collectif ; catalogue de l'exposition de la Bibliothèque d'Étude de Grenoble), Grenoble, Éditions Cent Pages, 1990, 136 p.

<sup>1432</sup> Jean Lacouture rapporte également d'autres éléments à notre avis à jauger avec discernement : « Il y a cet épisode plus tardif de la visite du chef du Rassemblement du peuple français qui a mal tourné. Je me rappelle que, quand j'ai étudié cette période, M. Pasqua m'avait dit que, dans l'histoire du Rassemblement, l'épisode grenoblois est un moment noir parce que le R.P.F. était tombé dans un piège tendu par Jules Moch » ; in *L'Isère et de Gaulle...*, op. cit., p. 10.

<sup>1433</sup> Jean Lacouture certifie en effet qu'« Il y a des discussions sur le texte de la citation dont la rédaction ne respecte pas tout à fait l'enchaînement des faits » ; in op. cit., p. 10. Nous n'avons guère trouvé pour notre part de confirmation documentaire de ce grief particulier.

n'a changé, dix ans après « septembre 1948 ». Les reproches sont les mêmes, les craintes identiques et le titre de l'article est déjà en soi révélateur : « **Pour les mêmes raisons** <sup>1435</sup> . »

Les contentieux mémoriels sont trop nombreux pour qu'on fasse fête au général en 1960, quand, pour la première fois en tant que chef de l'Etat, il se rend à Grenoble. Et ce sont sûrement eux qui expliquent que Grenoble ne s'enthousiasme pas pour les cérémonies commémoratives de 1964, comme nous l'avons déjà dit (cf. *supra*, « **Le rituel commémoratif grenoblois ou l'art de la mémoire** ») <sup>1436</sup> .

**La Résistance, c'est un état d'esprit. Moi, j'ai toujours été résistant. Et pas que pendant la guerre. Gustave Estadès** <sup>1437</sup> .

La mémoire grenobloise de la Résistance apparaît donc entre 1946 et 1964 pour le moins ambivalente. Parfois elle est le terrain préféré d'affrontements virulents entre ceux qui s'en réclament pour mieux l'accaparer. D'autres fois, on y a au contraire recours comme au meilleur argument de rassemblement des anciens résistants, temporairement malheureusement divisés. Parfois elle divise, souvent elle unit.

Il serait abusif à notre sens de conclure que cette période là fut caractérisée par une constante bataille pour s'approprier le monopole de la mémoire de la Résistance. Il y eut certes des pics et de fortes poussées de fièvre, surtout dans les premiers temps de ce long après-guerre, parce que l'on vivait encore très directement et très concrètement, les conséquences de cet épisode. A mesure qu'on s'en éloigne, la relation et la dépendance à cette séquence sont forcément moins fortes. Son souvenir ressurgit alors, de temps à autre, pour fournir un arrière-plan de référence historique à l'explication de tel ou tel événement contemporain. Mais il n'est plus justement que cela, un arrière-plan, qui ne commande plus à l'histoire.

Sa mémoire et les recours constants qu'on y fait sont certes privilégiés parce que tous les acteurs d'importance y ont puisé, pour partie au moins, leur légitimité historique et politique contemporaine. L'opinion également est apte à saisir les parallèles et les chassés-croisés parce qu'elle sait bien qu'il s'agit là de la matrice de cette deuxième partie du siècle. La Résistance est donc devenue une *valeur de référence politique et culturelle, d'identification* aussi mais elle n'est plus, à partir de 1948-1949, une valeur de *transformation*.

<sup>1434</sup> La revue de presse de l'année 1958 est d'ailleurs intéressante. Alors que *Les Allobroges* multiplie au printemps les articles incriminant directement de Gaulle, notamment à propos du Vercors (« *Il y a 14 ans...Vercors. I. Un télégramme à Londres et Alger* », le 19 juin, que suivent d'autres épisodes, puis de larges articles tout aussi accusateurs pour appeler à une commémoration dissidente et anti-gaulliste le 10 août 1958), le camp d'en face défend systématiquement la vulgate gaulliste. Cf. annexe n° X.

<sup>1435</sup> *Les Allobroges*, 11 août 1958 ; ADI, 2696 W 61, « *Cérémonies commémoratives. 1<sup>er</sup> mai-1<sup>er</sup> Nov. Vercors. Cimetière de St. Nizier* ».

<sup>1436</sup> *Envisager sous l'angle de la sociologie politique le mouvement de flux et de reflux qu'a provoqué le retour au pouvoir du général de Gaulle serait une piste intéressante à creuser.*

<sup>1437</sup> *Gustave Estadès, entrevue du printemps 1993.*

En ce sens, les rappels et filiations à la mémoire de la Résistance que tous les démocrates français ont, presque « naturellement » pourrait-on dire, tendance à faire de nos jours quand ils s'opposent à l'extrême-droite nationaliste, ressortent d'une attitude qui obéit au même processus<sup>1438</sup>. La mémoire de la Résistance est une source qui n'a pas tari, alors que la situation historique que le vocable identifie, dans toute sa singularité, est bel et bien passée. L'épisode conserve à Grenoble une double capacité d'identification *a posteriori* véritablement spectaculaire, à notre sens hors du commun dans l'histoire contemporaine française, dépassant sûrement la mémoire pourtant puissante de la Révolution de 1789, parce qu'il sert à la fois à décrypter des situations radicalement nouvelles et à affirmer, sur le très long terme, la permanence des valeurs qui ont structuré la communauté locale, une fidélité mémorielle en quelque sorte. La Résistance, à Grenoble cette fois-ci peut-être plus qu'ailleurs, réussit donc ce rare prodige, grâce au dynamisme de sa mémoire, de dépasser sa finitude événementielle, sinon historique, acquérant le statut d'élément fondateur essentiel de la vie du groupe, de première valeur de reconnaissance identitaire de la communauté, de référent politique et culturel éternellement actuel.

## Chapitre II Une « île en pleine terre » mémorielle : l'isolat du Vercors, lieu et enjeu de mémoire.

*Roland sonne du cor ! C'est le temps des héros qui renaît au Vercors. Aragon.*

### ***Le « Vercors , haut-lieu de France »<sup>1439</sup> ou la postérité légendaire d'un nom.***

---

L'histoire du Vercors est faite et connue<sup>1440</sup>. Il ne s'agit donc ni de la (re)faire, ni même

<sup>1438</sup> Militant actif de *Ras l'Front Isère* depuis près de quatre ans (Comité du Centre Ville de Grenoble) et animant chaque année des débats-conférences dans la région grenobloise autour du thème de l'extrême-droite en France, nous avons eu maintes occasions de vérifier que nos amis ne cessent de se recommander de la Résistance, de sa mémoire, et ce quel que soit leur âge. Sur ces aspects, voir notre conclusion générale.

<sup>1439</sup> C'est le titre du livre de Pierre Tanant, paru à Grenoble, aux éditions Arthaud, en 1947 ; cf. *infra* pour une analyse critique de cet ouvrage. Le titre général de notre chapitre s'inspire lui de l'expression employée par Pierre Dalloz au moment où, au printemps 1941, il imagine ce qui allait devenir le « plan montagnards » : « *Il y a là une sorte d'île en terre ferme, deux cantons de prairies protégés de tous côtés par une muraille de Chine. Les entrées en sont peu nombreuses, toujours taillées en plein roc. On pourrait les barrer, agir par surprise, lâcher sur la région des bataillons de parachutistes [...]* » ; exposition (1999) du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, *Dernières nouvelles des maquis de l'Isère*.

de la rappeler ici, mais bien, en situant notre interrogation au cœur de la triple problématique « lieu/enjeu/batailles de mémoire », d'évaluer les variations d'images d'un objet de mémoire à part, unique, d'un véritable « bloc de mémoire ».

Car parmi les rares noms qui possèdent la vertu, à leur seule énonciation, de renvoyer simultanément à la Deuxième Guerre mondiale, il en est un dont la puissance d'évocation est particulièrement forte. Au point que, à l'instar par exemple de Verdun, on pourrait penser que ces deux syllabes ont le pouvoir de concrétion symbolique nécessaire pour lui conférer le statut de « *lieu de mémoire* »<sup>1441</sup>. La sonorité tonitruante du mot « Vercors » échappe en effet à la stricte nomenclature géographique pour résonner bien au-delà de la désignation d'un célèbre massif montagneux, poursuivant son chemin jusqu'au cœur de la mémoire nationale – et internationale ? – de la Deuxième Guerre mondiale<sup>1442</sup>, où son écho est au moins double puisqu'il est à la fois symbolique de l'action de la Résistance intérieure – dans sa dimension la plus engagée, c'est-à-dire le combat inégal mais efficace d'un maquis contre les troupes d'occupation –, mais aussi emblématique des horreurs de la guerre, les exactions commises par les soldats allemands en juillet 1944 comptant parmi les plus atroces qui soient.

C'est d'ailleurs là la première spécificité mémorielle du Vercors : être un double lieu de mémoire, du *Combat* et du *Martyre*. La force que conserve encore actuellement cette double vocation symbolique commande d'ailleurs d'en mesurer l'équilibre et les rythmes de structuration, afin de savoir si elle fonctionne à parité. Est-ce que le volet « *Bir-Hakeim*<sup>1443</sup> » est égal au volet « *Oradour*<sup>1444</sup> » dans les représentations qui se mettent en place après l'été 1944, ou un de ces deux versants l'emporte-t-il ; et dans cette hypothèse, à

<sup>1440</sup> Lire *supra* (« Adaptabilité d'un objet de recherche à l'échelle locale »), pour une mise au point à propos de l'historiographie du Vercors.

<sup>1441</sup> ***Il peut ainsi paraître étonnant, alors que Verdun a bien « droit » à sa notice, que le Vercors n'en possède pas dans l'entreprise de recension des « lieux de mémoire nationaux » – il est vrai non exhaustive – menée sous la direction de Pierre Nora.***

<sup>1442</sup> « *Le Vercors est, encore aujourd'hui, un nom qui impressionne* » ; c'est par ces mots que Gilles Vergnon débute l'article qu'il consacre à « La construction de la mémoire du maquis du Vercors. Commémoration et historiographie », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°49, 1<sup>er</sup> mars 1997, p. 82-97. Cette étude (suivie d'autres, et notamment sa contribution au colloque de Saint-Denis, *Résistance et résistants*, « L'évolution des représentations du maquis du Vercors » ; ainsi que plus récemment, « Le Vercors, un □maquis socialiste□ ? », in actes de la journée du 15 mai 1998 organisée à l'Assemblée Nationale par l'Office universitaire de recherche socialiste et la Société des amis de Léon Blum publiés sous le titre, *Les socialistes en Résistance (1940-1944). Combats et débats*, Paris, Seli Arslan, 1999, p. 153-162) est très fouillée et nous sera d'un constant secours, notamment pour la dernière partie de notre chapitre. Nous sommes reconnaissants à Gilles Vergnon des discussions que nous eûmes avec lui (lors de notre participation au colloque sus mentionné, mais également à l'occasion de l'écriture conjointe de l'article « Le □Vercors, haut-lieu de France□ ou la postérité légendaire d'un maquis », pour la publication du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, *Dernières nouvelles des maquis de l'Isère*, p. 121-136, Grenoble, Éditions Cent Page, 1999) autour des problèmes que nous abordons ici.

<sup>1443</sup> Selon le mots qu'emploie Eugène Chavant, chef civil du Vercors, lors d'une conférence qu'il prononce le 6 février 1945 à Romans. Fonds privé Georges Martin.

quelle période de la construction de l'image du Vercors cette prise d'avantage ou ce renversement se produisent-ils ? L'entreprise de monumentalisation artificielle du massif en « plateau-mémoire » intervient très tôt. Comme nous le confirmera l'analyse de deux parmi les vecteurs privilégiés de la mémoire « vercorienne » (la commémoration et la production éditoriale <sup>1445</sup>), on a surtout soin d'en conserver l'unité symbolique, ce qui n'exclut évidemment pas les évolutions. Deux autres questions sont d'ailleurs immédiatement corollaires, que nous posons directement ici : la multiplicité des *lieux du souvenir* débouche-t-elle sur la construction d'un véritable *lieu de mémoire* ; n'est-ce pas la *polémique* qui, n'en finissant pas de le tirailler de toutes parts, assure au bout du compte au Vercors sa *postérité* mémorielle ?

**Un deuxième aspect, important lui aussi, nous semble résider dans un paradoxe, dont nous devons vérifier s'il possède une réalité locale : comment l'intervention d'acteurs de mémoire *concurrents* (quel que soit le niveau de concurrence, géographique, administratif, associatif) peut-elle aboutir à l'érection précoce du Vercors en un lieu de mémoire somme toute *consensuel* ? Car, dans cette séquence chronologique encore une fois première (1944-1947), s'il y eut bien *concurrence* mémorielle (et si des divergences dans l'appréciation historique du « drame », de la « tragédie » du Vercors se firent immédiatement jour), on ne connut pas de réelle *bataille* de mémoires. Des manques et des lacunes, notamment du côté des acteurs officiels (on pense là à l'État) sont ainsi à signaler, comme on va le voir, mais aucun heurt grave au cours des années 1944/45/46.**

Cependant, les affrontements existent déjà, potentiellement. Ils « couvent » en quelque sorte. Leur éclatement a lieu au cours de la période postérieure. Le grand public <sup>1446</sup>, local et national, connaît la polémique, ou plutôt, à défaut d'en saisir les enjeux profonds, sait qu'il y a « polémique » ; une « affaire Vercors » disent certains. L'intérêt pour nous ne réside évidemment pas à faire justice de cette « *légende noire* » <sup>1447</sup>, mais bien à identifier dans un premier temps le surgissement de mémoires antagoniques qui, instrumentalisant l'histoire du Vercors, s'en constituent une arme de premier choix dans le contexte politique d'opposition radicale entre gaullistes et communistes. D'autant plus que les conflits de mémoire qui s'agitent autour du plateau le dépassent largement, au point d'en faire, à son corps défendant pourrait-on dire et par l'illustration stéréotypale qu'il offre des affrontements culturels de la « guerre froide », un « enjeu de mémoire » aux

<sup>1444</sup> *Les Allobroges*, 9 mars 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>1445</sup> La production cinématographique, mise à part la célèbre exception du film de Jean-Paul Le Chanois, déjà présenté – cf. *supra*, « Délimiter, pratiquer et maîtriser un corpus documentaire » – *Au cœur de l'orage*, qui sort sur les écrans en 1948, ne s'est guère préoccupée du Vercors. Pour l'aspect monumental, cf. *supra*, « La Pierre et les murs ».

<sup>1446</sup> Aucun des nombreux étudiants de première année de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble que nous avons fait travailler sur ces dernières années sur ce sujet (dans le cadre d'un exposé intitulé « La □tragédie□ du Vercors entre Histoire et Mémoire ») n'est ainsi passé à côté de la polémique de 1947.

<sup>1447</sup> *D'autres l'ont fait, de manière définitive ; voir par exemple l'article de synthèse de Paul Dreyfus, « Les quatre secrets du maquis du Vercors », in L'Histoire, n°112, juin 1988, p. 8-16*

dimensions du monde, dont nous devons repérer le climax (1947-1948) mais aussi les rejeux jusqu'à nos jours.

## I – Des acteurs de mémoire concurrents pour un lieu de mémoire consensuel (1944-1947).

---

Trois types de concurrence interviennent d'emblée, c'est-à-dire dès la fin de l'année 1944, quand on envisage l'œuvre de construction du « Vercors-lieu de mémoire ». De nature géographique, administrative et associative, elles ne sont évidemment pas hermétiques les unes les autres, se coupant et se recoupant parfois au sein d'une complexe compétition mémorielle.

### A – Les concurrences géographiques.

Du plus local au plus global, les concurrences géographiques sont gigognes et s'articulent autour de trois « couples ».

#### 1 – Grenoble à l'ombre du plateau ? Voire...

Le premier, peut-être le plus fort car c'est celui qui a la plus forte résonance sur le terrain, c'est le couple « Grenoble/Plateau »<sup>1448</sup>. On a déjà dit que Grenoble, capitale mémorielle, capte à son profit la charge mémorielle de l'ensemble du département, et, au-delà, de la région Dauphiné. C'est particulièrement vrai à propos du Vercors, qui – situation inverse de la réalité topographique – semble vivre entre 1944 et 1947 à l'ombre de la grande ville de la plaine. Ainsi, l'un des principaux lieux du souvenir de la « tragédie » du Vercors, également original parce que situé à mi-chemin du versant « Bir-Hakeim » et du versant « Oradour », est-il ce monument des Fusillés du Cours Berriat, indéniablement situé « en bas ». On a déjà insisté plus haut sur son importance monumentale et sa précoce construction. Au cours des cérémonies commémoratives spécifiquement dédiées au Vercors, il est le point de ralliement et de départs des cortèges officiels<sup>1449</sup>, comme si l'on ne pouvait dissocier les deux ensembles, comme si, même à minima, le Vercors ne parvenait pas en ces premières années à s'autonomiser par rapport à Grenoble et devait lui payer son écot mémoriel.

Il est vrai que réciproquement, le cours Berriat est cher au cœur des inventeurs du Vercors. Et le cours Berriat, ce n'est pas Grenoble en son entier. Gilles Vergnon, dans

<sup>1448</sup> S'il s'agissait d'établir qui de Grenoble ou du Vercors l'emporte – alors qu'il est ici dans notre propos d'essayer d'évaluer le degré de subordination mémorielle du plateau à la ville – sur le strict plan de la reconnaissance mémorielle officielle, Grenoble ne prendrait pas forcément l'avantage : la capitale du Dauphiné est certes « Compagnon de la Libération », mais Vassieux-en-Vercors aussi. Rappelons au passage la place de choix de la région dans la hiérarchie gaulliste de l'honneur : deux communes « Compagnon de la Libération » donc, sur cinq au total, et trois médaillées de la Résistance, dont Saint-Nizier-du-Moucherotte, sur dix-sept pour l'ensemble du pays.

<sup>1449</sup> ADI, 2696 w 75, « Associations de Résistance ».



une étude récente <sup>1450</sup>, rappelle ainsi fort justement que l'endroit où les fondateurs socialistes <sup>1451</sup> du maquis du Vercors tenaient leurs réunions, c'est « ***l'arrière salle de la pharmacie du docteur Martin, 125 cours Berriat [dans ce quartier] bastion électoral de la gauche et centre de multiples réseaux de sociabilité*** ». Avant lui, Pierre Dalloz avait déjà noté cette importance objective : « ***[...] le quartier Berriat [est ce] quartier populaire qui est à Grenoble ce que le quartier Saint-Antoine est à Paris*** <sup>1452</sup>. » On sait depuis les travaux notamment de Suzanne Silvestre que la création du maquis du Vercors doit beaucoup à ce « ***micro-milieu appuyé sur un bâti préfabriqué par la politique et par le quartier*** <sup>1453</sup> ». Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le tout premier monument d'importance élevé à la mémoire des combattants/fusillés du Vercors s'érige en son cœur même. C'est ce que résumait pour nous d'une formule on ne peut plus synthétique le docteur Georges Martin, fils du docteur Léon Martin : « ***Le Vercors, c'est Grenoble*** <sup>1454</sup>. »

Relativement informelle, cette relation hiérarchique « Grenoble/Plateau » est peut-être bien inconsciente pour beaucoup des acteurs de l'époque ; reste qu'elle est attestée par de nombreux indices, qui, même s'ils sont ténus, demeurent visibles jusqu'à nos jours <sup>1455</sup>.

Ainsi, tous ceux qui agissent pour bâtir le lieu de mémoire Vercors sont grenoblois. Le texte de la plaquette mise en vente en juillet 1946 au profit de la construction du « Mémorial du Vercors » le rappelle plusieurs fois, l'initiative est grenobloise, les chefs de projet, grenoblois : « ***les plans ont été dressés par M. Pierre Bouvier, architecte grenoblois, et il ne manque actuellement que les fonds nécessaires*** » ; « ***vos dons seront accueillis avec reconnaissance par le trésorier du Comité d'Érection du Mémorial du Vercors, M. Guillet, 10 place Victor-Hugo, Grenoble*** <sup>1456</sup>. » De même,

<sup>1450</sup> Gilles Vergnon, « Le Vercors, un □maquis socialiste□ ? », *art. cité*, p. 154.

<sup>1451</sup> Léon Martin, célèbre figure politique grenobloise, Eugène Chavant, maire révoqué de Saint-Martin-d'Hères, Eugène Ferrafiat, garagiste et membre de la Commission exécutive de la section grenobloise de la SFIO, Paul Deshières, cheminot et syndicaliste socialiste se retrouvent au *Café de la Rotonde*, que tient Aimé Pupin, animateur de la FSGT avant 1940.

<sup>1452</sup> Pierre Dalloz, *in Vérités sur le drame du Vercors, Paris, Fernand Lanore, 1978, p. 22.*

<sup>1453</sup> Suzanne Silvestre, *in « Les premiers pas de la Résistance dans l'Isère », article publié dans la Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale en 1982 et repris in Chronique des Maquis de l'Isère. 1943-1944, réédition augmentée d'un appareil critique conséquent par Olivier Vallade et publiée par les Presses Universitaires de Grenoble, collection « Résistance », 1995, p. 424.*

<sup>1454</sup> *Nous continuons à travailler très régulièrement avec Georges Martin, digne héritier des valeurs humanistes de son père. Nous envisageons de publier conjointement une biographie de Paul Mistral, l'alter ego de Léon Martin, à laquelle Georges Martin a consacré dix ans de sa vie.*

<sup>1455</sup> Le titre du colloque organisé par Pierre Bolle à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble en 1975 n'est-il pas lui aussi révélateur de cette hiérarchie inconsciente qu'établissent beaucoup ? *Grenoble et le Vercors. De la Résistance à la Libération*, Lyon, La Manufacture, collection « L'histoire partagée », 1985, 338 p.

très tôt, Grenoble dédie une de ses rues au Vercors, alors que la réciproque n'est pas vraie. Il n'est pas jusqu'au chef civil du Vercors, Eugène Chavant, qui, comble de paradoxe pourrait-on dire, ne soit honoré à Grenoble : le monument (et le parking !) qui est dédié à sa mémoire siégeant au milieu d'un de ces quartiers mémoriels résistants particulièrement denses (cf. *supra*, nos pages sur la toponymie urbaine).

Il ne faut toutefois pas exagérer l'importance de cette dépendance mémorielle du Vercors à Grenoble en « surinterprétant » ces quelques signes, les mêmes indices nous permettant d'ailleurs d'en relativiser la puissance. En effet, il n'est pas interdit de renverser l'analyse, en pensant qu'au contraire, en « descendant » jusqu'à Grenoble, en s'ancrant ainsi plusieurs fois au cœur de la ville, c'est le Vercors qui gagne du terrain mémoriel sur la capitale des Alpes. En reprenant l'exemple des fusillés du cours Berriat, on peut ainsi légitimement émettre l'hypothèse qu'il devient un lieu du souvenir propre au Vercors, mais « décentralisé » en quelque sorte. C'est ce que semble confirmer le chanoine Jacques Douillet quand il écrit à propos du tragique événement qui est à l'origine de cette érection : « [...] **en dehors des combats, l'ennemi s'acharnait à exterminer les jeunes hommes. Et, la veille même de la Libération, le 14 août, ce sont vingt jeunes gens du canton [de Valchevrière] dont dix-sept du Villard, qu'il massacra à Grenoble au cours Berriat** <sup>1457</sup> . »

## 2 – Le Vercors est-il isérois ou drômois ?

En changeant de focale géographique et d'échelle, on change aussi de degré dans l'expression de la concurrence. Le deuxième « couple » se constitue au niveau départemental. Une compétition sourde s'amorce en effet entre **l'Isère** et **la Drôme** pour savoir lequel des deux départements détient le monopole de l'identité vercorienne. Géographiquement, il n'y a guère de doute : le Vercors est essentiellement drômois. Mais la participation de l'isérois pays des « Quatre montagnes » à la lutte commune, l'importance objective de Grenoble, plus grande ville de la région, et surtout la volonté nette manifestée par les responsables du maquis de s'implanter après-guerre à Grenoble se cumulent pour aboutir à une compétition parfois sévère. A travailler aux Archives Départementales de la Drôme et de l'Isère, on trouve maintes fois exprimée cette querelle et l'on pourrait en multiplier les exemples plus ou moins anecdotiques à l'envi. Ainsi, le très actif *Syndicat d'Initiative grenoblois* <sup>1458</sup> cherchant dans l'immédiat après-guerre à s'arroger, via le Comité Régional du tourisme de Grenoble, une manière de mainmise « touristique » sur le Vercors, s'attire-t-il une réplique plus qu'acide de la part du *Syndicat d'initiative de Valence* : « [...] **le nom du Vercors, synonyme dans le monde entier de beauté naturelle et de grandeur morale, appartient au patrimoine touristique de la Drôme** <sup>1459</sup> . »

<sup>1456</sup> ADI, 2696 W 75. Voir annexe n° XI.

<sup>1457</sup> Chanoine Jacques Douillet, *Valchevrière . Le chemin de Croix du Vercors*, Paris, Éditions Prisma, 1950, sans pagination. Bibliothèque d'Étude et d'Information de Grenoble, V. 17668.

<sup>1458</sup> Dont on sait qu'il est le plus ancien de France.

Les officiels ont eux soin de ménager les susceptibilités locales. Voilà sans doute pourquoi, lors des cérémonies du 21 juillet 1946, trois cortèges officiels sont prévus, qui s'ébranlent tous à partir d'une des « capitales administratives » du Vercors pour rejoindre, sur le plateau, les « lieux du souvenir » : « [...] **trois cortèges officiels, partant le premier de Grenoble à 08 heures 15, le second de Chabeuil<sup>1460</sup> à 08 heures 45, le troisième de Lyon, se regrouperont en un seul aux Barraques-en-Vercors, vers 10 heures [...]** », précise le programme officiel des cérémonies<sup>1461</sup>. On ne peut guère rêver meilleure illustration de la volonté de consensus mémoriel ! Signalons d'ailleurs que jamais, même si le nom de Lyon est ici cité, la Capitale des Gaules ne participera véritablement à la compétition engagée entre l'Isère et la Drôme, la Capitale de la Résistance n'éprouvant elle guère de problème d'identité mémorielle et se suffisant à elle-même.

Reste que le premier point du programme des cérémonies du 21 juillet établit bien l'axe du rapport de force qui se met alors en place : « **Les cérémonies du dimanche 21 revêtent l'aspect général d'un pèlerinage tournant autour des deux villages cruciaux de Saint-Nizier et de Vassieux<sup>1462</sup>.** » Il semble donc que la concurrence Isère/Drôme se réduise à celle de ces deux villages « cruciaux ».

Et c'est là, à ce moment précis, que l'Isère perd définitivement ses illusions. En effet, alors que Vassieux-en-Vercors est la destination principale du cortège rassemblé aux Barraques-en-Vercors où se déroule la cérémonie la plus importante, Saint-Nizier-du-Moucherotte est, *a contrario*, relégué au second rang, celui d'un « lieu du souvenir » exclusivement isérois. C'est-à-dire *uniquement* isérois. A la Drôme, l'exclusivité de la présence du « **Ministre Yves Farge, [de] Monsieur Ballaert, [du] général Descour** », puis du « **général de Lattre de Tassigny arrivant de Lyon<sup>1463</sup>** ». Moins « fort » que Vassieux-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte n'a droit qu'à une cérémonie d'« **un quart d'heure, à 08 heures 45** »<sup>1464</sup>, à laquelle seules assistent les « **autorités civiles et militaires de l'Isère, ainsi que les Parisiens débarqués d'avions le 20 au soir, au terrain d'Eybens<sup>1465</sup>** ». Ainsi minoré d'emblée, le « lieu du souvenir » isérois discrédite l'ensemble du département dans ces prétentions à capter dans son entier la charge mémorielle du Vercors.

<sup>1459</sup> Archives Départementales de la Drôme (ADD), 9 J 2.

<sup>1460</sup> L'aérodrome de Valence.

<sup>1461</sup> ADI, 2696 W 75, « Associations de Résistance », pochette 3 « Amicale des Pionniers Combattants Volontaires du Vercors ».

<sup>1462</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1463</sup> ADI, *ibid*.

<sup>1464</sup> Le cortège avait déjà assisté à une cérémonie d'un quart d'heure au monument des fusillés du Cours Berriat.

<sup>1465</sup> ADI, 2696 W 75. Les « Parisiens » en question sont sûrement des Grenoblois revenus expressément pour la cérémonie. Il n'y avait parmi eux en tout cas pas de figure d'envergure nationale.

La conclusion s'impose d'elle-même au chauvinisme isérois : il n'est que second au sein de cette hiérarchie géographique régionale<sup>1466</sup>. Et ce, malgré le penchant affirmé qu'affiche Eugène Chavant, chef de la puissante association des Pionniers du Vercors, pour la capitale des Alpes. De temps à autre, on peut repérer quelques retours de flamme de ce qui fut une très brève lutte d'influence. Ainsi, en 1949, ayant appris les débats houleux qui agitèrent la session de janvier de la Chambre régionale, à propos d'un vote de subvention que les Pionniers du Vercors réclament du Conseil général de la Drôme<sup>1467</sup>, le préfet de l'Isère se montre prudent face à la puissante association de Chavant et cherche en même temps à positionner son département au moins à la hauteur de son éternel concurrent : « [...] **je crois devoir souligner que le conseil Général de la Drôme, à sa session de janvier 1949, a voté à l'unanimité une subvention de 300 000 francs. L'Isère, tout comme la Drôme, qui a le glorieux privilège de comprendre le Vercors sur son territoire, se doit de montrer aux survivants qu'on n'oublie pas et, je pense que l'assemblée Départementale voudra bien voter une subvention aussi importante que possible [...]**<sup>1468</sup>. »

Mais ce ne sont là que combats d'arrière-garde : le Vercors, combattant et martyr, c'est avant tout la Drôme<sup>1469</sup>.

### 3 – Et Paris ?

Enfin, constatons que la dernière opposition<sup>1470</sup> se noue après que nous avons de

<sup>1466</sup> Même si en 1947 le département de l'Isère fut heureux de constater que Saint-Nizier sut s'affirmer à son tour face à Vassieux (la presse titre ainsi sur l'inauguration par François Mitterrand du « *Premier cimetière du Vercors* », le 27 juillet, au cours d'une journée éminemment chargée sur le plan commémoratif, comme le rappelle *Les Allobroges* dont le riche titre (« *En présence de MM. Mitterrand [sic] et André Dufour. Le premier cimetière du Vercors est inauguré à Saint-Nizier-du-Moucherotte* ») insiste et sur la présence d'un député communiste aux cérémonies et sur la reconnaissance nationale du Vercors et sur l'antériorité mémorielle iséroise.

<sup>1467</sup> Cette subvention, qu'ils finiront par obtenir, est destinée à solder les importantes dépenses engagées par l'Amicale des Pionniers pour édifier les deux nécropoles de Saint-Nizier-du-Moucherotte et de Vassieux-en-Vercors ; ADI, 2696 W 75.

<sup>1468</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1469</sup> Ici, il nous semble qu'il faut nuancer l'analyse de Gilles Vergnon qui affirme que « *l'identité vercorienne est spécifiquement drômoise* », in *Vingtième Siècle*, art. cité, p. 97, note 2. L'adverbe « spécifiquement » nous semble abusif. « Principalement » peut-être, mieux, « premièrement », nous paraîtrait plus approprié. Sans s'attarder sur l'aspect que nous étudions ici, Gilles Vergnon cite à l'appui de son analyse un document intéressant. La motion votée par le Conseil municipal de Vassieux le 23 avril 1951 est on ne peut plus explicite : « *Avant les événements de 1939-1945, aucune commune d'un canton limitrophe à celui du Vercors n'a jamais eu l'intention d'usurper sa dénomination [...]. Les motifs de la Résistance ne sont pas suffisants pour usurper un nom plus que millénaire [...]* ». Voir en annexe XII les documents qu'il nous a fait parvenir par courrier électronique et qui illustrent les rivalités entre les deux départements, qui sont plus que des querelles de clochers.

<sup>1470</sup> En effet, penser à un dernier couple « France/Monde » est intellectuellement stimulant, mais il est impossible d'en étudier ici les rapports.

nouveau élargi la perspective géographique, autour des rapports qu'entretient le **couple « Paris /province »**. Ou est-ce plutôt le couple « État/Dauphiné » ?

Il est évident que Paris a immédiatement cherché à imposer sa vision du Vercors... au Vercors. Les préfets se font les relais locaux de cette volonté centralisatrice, pour ce qui ressort des « affaires courantes ». Mais lors des grands rendez-vous mémoriels (cérémonies d'août 1945 et de juillet 1946 et 1947 notamment), des personnalités en charge de la puissance publique « descendent » dire la parole officielle. C'est Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, accompagné d'Yves Farge, Commissaire de la République pour Rhône-Alpes, qui se déplacent en 1945. C'est au tour de Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer<sup>1471</sup> et très attaché à la Drôme, toujours accompagné de son nouveau collègue Yves Farge (présent cette fois-ci en Vercors en sa qualité de ministre du Ravitaillement), de faire le voyage en juillet 1946 ; se joint à eux, pour le volet militaire, de Lattre de Tassigny. Encore en 1947, l'année de l'éclatement de la « polémique »<sup>1472</sup>, François Mitterrand, le ministre des Anciens combattants, est présent, comme on l'a dit, pour inaugurer le cimetière de Saint-Nizier-du-Moucherotte, toujours en compagnie d'Yves Farge, le plus fidèle.

Paris a donc rapidement pris conscience de l'importance objective du Vercors, dont tout le monde pressent, dès après le déroulement des événements, le destin symbolique et exceptionnel auquel il est promis. Marquant chaque année sa présence, la capitale entend exprimer à la « province » que le Vercors appartient à la mémoire nationale. Laquelle province on n'a d'ailleurs nullement besoin de forcer pour qu'elle accepte cette présence annuelle. Tout au contraire, elle considère comme une juste reconnaissance de son combat et de sa souffrance la venue des « *Parisiens* »<sup>1473</sup>. Mieux, elle la sollicite, sachant qu'ainsi, les cérémonies connaîtront un plus franc succès.

**Il n'y a donc à ce niveau plus de véritable concurrence, mais plutôt une insertion pleinement acceptée et même clairement revendiquée de la mémoire locale au sein de la mémoire nationale. Le conflit se situera parfois ailleurs, c'est-à-dire à l'inverse, quand l'État, en manquant ce rendez-vous des cérémonies annuelles du Vercors (à partir de 1948), semble manquer en même temps à ses devoirs et à la mémoire du Vercors.**

## **B – L'État, grand ordonnateur et grand absent ?**

Disons-le clairement, en ces années-là, l'État, c'est de Gaulle. Et la relation conflictuelle qui lie le général au Vercors commence très tôt. Non pas d'emblée dans l'affrontement, qui reste cantonné à une bataille de mémoire politique antagoniste qui éclate en 1947<sup>1474</sup>

<sup>1471</sup> Qui remplace depuis janvier 1946 le vieux ministère des Colonies qu'avaient encore conservé les cabinets de Gaulle.

<sup>1472</sup> Elle ne vient sur le devant de la scène qu'en octobre.

<sup>1473</sup> Pour reprendre encore une fois le terme du programme des cérémonies officielles de 1945 ; ADI, 2696 W 75.

<sup>1474</sup> Nous verrons plus avant dans notre étude que la population du Vercors n'est en fait pas partie prenante dans la bataille qui se déclenche en 1947, ce qui prouve que celle-ci sert d'autres enjeux, éminemment politiques et en priorité nationaux.

, mais dans l'ambiguïté. Tout le monde attend en fait de voir et d'entendre de Gaulle sur le plateau à la fin de la guerre. Mais celui-ci s'abstient. Et son absence, outre qu'elle résonne comme un camouflet, empêche la mémoire vercorienne d'accéder à la reconnaissance ultime que lui aurait conférée la visite du « Sauveur ».

On sait pourtant qu'en novembre 1944, de Gaulle entreprend de visiter les Alpes, libérées de trois mois. Le parcours suivi par le chef encore incontesté de la Résistance française s'apparente clairement à un processus d'autocélébration réciproque entre « **les Alpes, cœur et redoute de la Résistante française** » et l'homme du 18 juin, « **très grand, sobre de geste, sans autre décoration que l'insigne □ France Libre □ [...] : à l'image de la dignité française** <sup>1475</sup> ». Digne en cela des sorties royales des temps modernes, on peut penser que son périple annule symboliquement celui que le maréchal Pétain, cherchant à s'attacher physiquement les populations de son royaume croupion, avait entrepris en mars 1941 <sup>1476</sup>.

Les principales étapes sont soigneusement calculées : « **La cour de la préfecture de Lyon [où] nous voyons pour la première fois celui que nous avaient révélé, au temps de la clandestinité, de rares photographies, passionnément interrogées** <sup>1477</sup> », puis « **Annecy [...] atteinte à la nuit tombante** », « **Albertville où le Général de Lattre de Tassigny rejoint le cortège déjà composé de Monsieur Diethelm, du Général Juin, de Monsieur de Menthon, de Monsieur Yves Farge** », « **Chambéry** » et pour finir « **Grenoble** ». Deux autres arrêts spécifiques sont effectués par le cortège : le premier au « **terrain [d'aviation] d'Ambérieu** », occasion manifeste de glorifier la renaissance de l'armée française, ce qui est aussi le but du voyage de De Gaulle ; le second « **au cimetière de Morette, dans un cirque de rocher, [où] soixante-dix tertres sous les sapins recouvrent soixante-dix braves tombés aux Glières** <sup>1478</sup> ».

On comprend là la double entorse faite à la mémoire vercorienne, avide de reconnaissance officielle. Non seulement de Gaulle, qui honore de sa présence et des décorations qu'il remet tous les lieux importants de la Résistance régionale (et notamment Grenoble ; cf. *supra*), les autorisant à se ménager ainsi une place dans le panthéon national qu'il est en train d'élaborer d'autant plus importante qu'elle leur est tôt conféré, ne passe pas par le Vercors, mais en plus, c'est le « **Maquis des Glières** » qu'il choisit expressément de distinguer, l'érigeant ainsi en symbole absolu de la lutte et des

<sup>1475</sup> *Le Général de Gaulle dans les Alpes, reportage spécial du journal En avant ! F.F.I. Drôme, sd, (novembre 1944 sûrement).*

<sup>1476</sup> Lire à ce sujet : Jean-William Dereymez, « Lieux de mémoire : le maréchal en Dauphiné (mars 1941) », in *Evocations/1991*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 169-206 ainsi que « Le maréchal en son royaume : les voyages du Chef de l'État Français (septembre 1940-octobre 1944) », in *Un cérémonial politique : les voyages officiels des chefs d'État*, Jean-William Dereymez, Olivier Ihl et Georges Sabatier (dir.), Paris, L'Harmattan, collection « Logiques politiques », 1998, p. 243-267.

<sup>1477</sup> *A Lyon, de Gaulle s'est déjà rendu en septembre 1944. Le reportage photographique que consacre dans son numéro spécial La Liberté, intitulé Le Général de Gaulle à Lyon, cite trois fois l'Isère, et notamment les Maquis et le Bataillon de Chambarand, mais jamais le Vercors...*

<sup>1478</sup> *Le Général de Gaulle dans les Alpes, op. cit. Voir annexe n° XIII.*

souffrances de tous les maquis de France. Louis Campouro, auteur du reportage pour *En avant F.F.I !*, écrit ainsi : « **les familles endeuillées sont réunies. Une section de survivants présente les armes. Un clairon, longuement, sonne □ Aux Morts □ . Le Général qui ne cherche pas à cacher son émotion, passe parmi les pauvres tertres, recouverts de fleurs, que protège une simple croix de bois. Puis il décore à titre posthume, en la personne de leurs veuves, le lieutenant Morel et le capitaine Angeot** <sup>1479</sup> . » Aucune fois, en revanche, le nom du Vercors n'est cité. Aucune photographie, sur les trente-six que compte le numéro spécial, ne lui est consacrée. C'est à peine si les hautes falaises du Moucherotte se distinguent ça et là sur telle photo. Mais en arrière-plan (inconscient ?) de la tribune officielle où se dresse une gigantesque croix de Lorraine, ce sont « **les montagnes du massif de Belledonne** <sup>1480</sup> » qu'on admire.

Si le manque à gagner est bien évident qui semble dénier au Vercors sa qualité de lieu de mémoire officiel, on ne trouve pas de voix qui s'élève pour le déplorer. La magie de la silhouette et du verbe gaullien opère encore à l'époque avec une puissance incontestable, au point qu'on ne peut se permettre de la remettre en cause. Peut-être également qu'en voyant de Gaulle honorer longuement Grenoble, le Vercors se sent-il honoré *via* la capitale des Alpes, indice supplémentaire de cette relation de dépendance du massif à la ville dont nous avons esquissé les contours plus haut ? Il se peut que le fait que de Gaulle remette ce jour-là la croix de la Libération à Chavant, chef civil du Vercors, maquisard des maquisards, soit suffisant... Ou bien, la distinction étant après tout individuelle, le geste n'est-il perçu que comme un « ersatz » de mémoire ? Et pourquoi, pourquoi ne pas « monter » à Vassieux, remettre en mains propres au village (« Village du Vercors qui s'est *totale*ment sacrifié pour la cause de la Résistance » dit le texte de la citation) cette croix de la Libération que de Gaulle lui a pourtant décernée dès 1944 <sup>1481</sup>

? Toujours est-il que cette absence se répète et dure. En effet, l'année suivante, quand la presse annonce à grand renfort la venue du général sur le plateau, on espère qu'ainsi se pourra réparer le manquement qu'on a concédé à la règle commémorative – dont on sait qu'elle exige que les cérémonies soient fidèles, au jour près, à la date référence de l'événement – en reportant au 5 août les cérémonies initialement programmées pour le 22 juillet. L'emploi du temps chargé des officiels parisiens qui ont certifié qu'ils feraient le déplacement contraint en effet les organisateurs à décaler de deux semaines la tenue des commémorations. La venue de De Gaulle compenserait donc ce décalage. Mais il ne vient finalement pas. Et cette fois-ci, quelques voix réprobatrices, même si elles sont situées à la marge et ne rencontrent qu'un écho réduit, se font entendre. Il faut attendre encore quelques mois pour qu'en effet *Le Maquis* pose pour la première fois la seule question qui vaille, laissée en suspens depuis juillet 1944 et dont on espérait qu'en novembre de cette même année de la Libération, de Gaulle y répondrait directement, évitant ainsi à tous un déchirement mémoriel douloureux : « **Comment, pourquoi et par qui le Vercors et ses héros furent-ils sacrifiés ? Il est temps de faire la lumière sur**

<sup>1479</sup> *Ibidem.*

<sup>1480</sup> *Ibid.*

<sup>1481</sup> C'est finalement Bidault qui l'épinglera au blason du village en août 1945.

**cette catastrophe**<sup>1482</sup> . »

De Gaulle présentait-il qu'il pourrait faire l'objet d'une mise en cause directe s'il se rendait dans le Vercors ? C'est en tout cas ce que pense et écrit *Le Maquis* : de Gaulle n'est pas venu pour « **ne pas affronter les spectres des victimes du BCRA** »<sup>1483</sup> . On sent à lire l'article comme une pointe de regret : on admire encore tellement le « grand homme » qu'on ne le met pas directement en cause. Surtout, on comprend qu'il aurait suffi d'une visite et de quelques mots de sa part pour que la crise qui couve soit désamorcée.

Encore faudrait-il déterminer les raisons exactes qui ont empêché de Gaulle de faire, entre 1944 et 1946, sa « montée » au Vercors. En l'absence de témoignage direct du principal intéressé<sup>1484</sup> , on est bien entendu réduit aux conjectures. Il apparaît certain cependant que cette absence prolongée ne résulte pas d'un hasard malheureux, ni même qu'il s'agit d'un isolé acte manqué. De Gaulle fit sûrement le choix, en conscience, de ne pas visiter le Vercors quand il était à la tête du pays, redoutant sans doute d'avoir à se justifier.

Et c'est bien le plus mauvais choix qu'a fait le général, en n'allant pas dans le Vercors. Loin de lui tendre un guet-apens, tous, anciens maquisards, partis politiques et population locale, n'attendaient en fait que sa visite. En ces années charnières, son abstention personnelle équivalait à une absence de l'État, qui ne délègue à sa place « que » des personnalités de second rang (qui d'ailleurs aurait pu remplacer de Gaulle sur ce plan ? Même la visite de Bidault en 1945 n'est qu'un succédané...).

Très présent dans le Vercors dès 1945, l'État ne le fut paradoxalement pas assez. Laissant ainsi échapper le monopole qu'il aurait pu exercer si de Gaulle s'était déplacé, personne ne pourra plus tard éviter à la « polémique » d'éclater, les enjeux politiques s'étant de plus aggravés et de Gaulle n'exerçant en outre plus aucune fonction officielle. Un hasard bienvenu rend cependant service à cet État sans mémoire : c'est « Filochard », tué à Vassieux, que le tirage au sort désigne pour représenter les FFI en ce lieu de mémoire national (et éminemment gaulliste) qu'est le Mont-Valérien<sup>1485</sup> . Mais cela n'empêchera pas la concurrence géographique entre Paris et la province, puis administrative entre l'État et le Vercors, de bientôt se déplacer, au détriment d'ailleurs de tous, sur le terrain politique.

## C – Les Pionniers volontaires du Vercors.

Dès la fin de la guerre, l'association des Pionniers du Vercors, au sein de laquelle Eugène

<sup>1482</sup> *Le Maquis*, 24 novembre 1945 ; ADI, 89 J 4 et 5, « Fonds Dalloz ».

<sup>1483</sup> *Ibidem*.

<sup>1484</sup> Qui ne parle du Vercors, dans ses écrits, que brièvement, dans le tome II (*Combat*) de ses *Mémoires*, pour expliquer par la maîtrise allemande du ciel l'absence d'aide massive de la part des Alliés au Vercors à l'été 1944. C'est évidemment insuffisant.

<sup>1485</sup> Lire notamment l'article des *Allobroges*, numéro des 10-11 novembre 1945, qui salue comme il se doit cet événement.



Chavant, le chef civil du maquis, tient une place prépondérante, s'affirme comme incontournable. Centrée sur le bassin grenoblois – Chavant habitant Saint-Martin-d'Hères – même si elle a son siège social à Pont-en-Royans où se déroule notamment son congrès annuel, elle a des antennes sur tout le plateau et jusque dans les vallées qui l'encadrent<sup>1486</sup>. Hyperactive, elle s'impose notamment dans le processus de préparation des commémorations comme l'indispensable « rotule » entre les municipalités du massif et les pouvoirs publics, c'est-à-dire entre la population locale et les relais administratifs et politiques de l'État.

Ainsi, en 1946, alors que les cérémonies sont destinées à célébrer notamment la renaissance de l'armée française, le chef de bataillon Tanant<sup>1487</sup>, en charge de leurs préparations, écrit-il aux maires des communes concernées.

**« [...] le dimanche 21 juillet, à 10 heures 30, nous organisons des cérémonies qui auront lieu simultanément aux divers points cruciaux de la bataille et aux endroits particulièrement marqués par le martyre de nos morts. J'ai l'accord de principe de Messieurs les préfets de la Drôme et de l'Isère, ainsi que celui du Président de l'Amicale des Pionniers du Vercors [...]. Je sais que les Pionniers du Vercors nous aideront au maximum pour cela [...] »<sup>1488</sup>.**

Le commandant et les Pionniers travaillent encore main dans la main en 1947, ces derniers ne ménageant alors pas leur peine pour assurer le plus grand succès possible à « leurs » cérémonies : **« [...] Il est en outre organisé un déplacement en autocar pour les personnes qui ne font pas partie des Pionniers du Vercors et qui désirent se rendre à Saint-Nizier [...]. Les inscriptions sont reçues par le Commandant Tanant, sous-directeur des P.G.A., Quartier Hoche à Grenoble »<sup>1489</sup>.**

De concurrence, il n'y en eut donc jamais. Ni entre les Pionniers et les pouvoirs publics civils et militaires, qui en font leur interlocuteur privilégié ; ni entre les Pionniers et une quelconque autre association. Ce dernier point est important, car il indique que les Pionniers sont, à l'échelle associative, les détenteurs exclusifs de la mémoire locale du Vercors. Eux savent justement transcender les frontières géographiques ou administratives : parlant du Vercors au nom du Vercors, leur discours est univoque, qu'il s'établisse depuis Vassieux, Romans ou Grenoble. Mieux, ils apparaissent rapidement comme la seule voix autorisée, à l'exclusion d'autres qui pourraient être tentés (associations, partis ou hommes politiques) de « monopoliser » le Vercors. Cela tient évidemment beaucoup à l'action et à la personnalité de leur chef, Eugène Chavant

<sup>1486</sup> A Romans-sur-Isère et Bourg-de-Péage par exemple. Cf. Lettre du 4 juillet 1946 adressée par le maire de Romans-sur-Isère au préfet ; ADI, 2696W75. Mais aussi à Villard-de-Lans, Fontaine, Vassieux-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Saint-Jean-en-Royans, Autrans, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Lyon et... Paris. Cf. *Les Allobroges*, numéro du 27 janvier 1947 pour la liste complète des sections.

<sup>1487</sup> Désigné par le Colonel Vallette d'Osia, commandant la Subdivision militaire de Grenoble, Tanant a combattu dans le Vercors. Il est, on le sait, l'auteur de *Vercors, haut lieu de France*.

<sup>1488</sup> ADI, 2696 W 75.

<sup>1489</sup> *Les Allobroges*, numéro du 26 juillet 1947, 3<sup>ème</sup> page.

(Georges Martin nous disait ainsi que, lorsque son père évoquait le maquis, il finissait invariablement par parler de « *Clément*<sup>1490</sup> »), mais aussi au fait qu'ils refusent, et ce dès leur création, toute dimension politique partisane<sup>1491</sup>, pour se concentrer uniquement sur le dénominateur commun que constitue leur combat volontaire sur le plateau.

La continuité ainsi créée entre le temps de l'action et celui du souvenir est particulièrement efficace, d'autant plus que les Pionniers, groupe cohérent et homogène, conservent longtemps le même chef. Leur mémoire sait en outre se rendre visible. Toujours ou presque, leurs insignes associatifs (un chamois dressé sur un V de la victoire, initiale du nom Vercors, qui s'appuie également sur le sigle FFI) figure sur les monuments ou stèles et plaques commémoratives qui commencent à partir de 1944 à marquer le plateau de leur empreinte « privée »<sup>1492</sup>. Il fonctionne pratiquement comme un « label » de qualité, englobant et égalisant en quelque sorte toutes les expériences (combats, martyrs, français, étrangers, militaires, civils, etc.) au sein d'une mémoire vercorienne la plus large possible.

La première souscription d'envergure pour la construction du « mémorial du Vercors », lancée, on l'a vu, au moment des commémorations de juillet 1946, est, sinon totalement dirigée, du moins copatronnée par les Pionniers : « [...] **c'est pourquoi un Comité vient de se former pour réaliser dans le Vercors des cimetières militaires et des monuments du Souvenir. Ce Comité, présidé par Yves Farge, entouré du Colonel Huet, de Monsieur Chavant et de plusieurs anciens combattants du Vercors, est patronné par le Président du Gouvernement de la République**<sup>1493</sup>. »

Encore de nos jours, la correspondance des Pionniers s'orne de cet insigne, rehaussé de deux autres : le lion du Vercors et la croix de la Libération de Chavant. Une phrase, imprimée au bas de la feuille, rappelle aussi toute l'importance de l'association dans l'édification des lieux du souvenir : « **Notre Association a contribué à la reconstruction du Vercors, a créé les cimetières de Vassieux, St Nizier, du Pas de l'Aiguille. elle a édifié les monuments d'Ambel, de la Luire, de Chavant, de Gilioli, les nombreuses stèles et plaques sur tout le Vercors. Elle a construit la Crypte de la Nécropole où brûle la flamme du souvenir. Elle a édité 5 livres sur le Vercors et fait paraître tous les trimestres le bulletin □ Le Pionnier du Vercors □**<sup>1494</sup>. » Et quand François Mitterrand vient inaugurer le cimetière national de Saint-Nizier, on a l'impression,

<sup>1490</sup> Entrevue du 26 juin 1999 avec Georges Martin. Pour l'analyse circonstanciée du rôle essentiel joué par Chavant, voir la thèse de Michèle Gabert, sous la direction d'Yves Lequin, *Entrés en Résistance. Isère juin 1940-juin 1944. Approche sociologique d'une population de résistants*.

<sup>1491</sup> Voir en annexe n° XIV les statuts de l'amicale.

<sup>1492</sup> A l'exception notable cependant du Chemin de Croix de Valchevrière (cf. *supra*, « La Pierre et les murs »). Rappelons d'ailleurs que c'est l'association des Pionniers, encore une fois par l'intermédiaire de Chavant, qui oriente la première vision du Vercors, la tirant nettement du côté du « Maquis combattant » puisque c'est Eugène Chavant qui, le premier emploie à dessein, lors d'une conférence prononcée à Romans le 6 juin 1945 le terme de « Bir-Hakeim » promis à une belle postérité.

<sup>1493</sup> *ADI*, 2996 W 75.

à lire *Le Réveil* par exemple, que c'est quasiment convoqué par les Pionniers qu'il se déplace : « *M. Mitterand [sic] présidera demain les cérémonies anniversaires des combats du Vercors [...] C'est sous sa haute autorité et sous sa présidence effective que l'amicale des Pionniers et Combattants volontaires du Vercors et sa Commission du Mémorial ont placé cette année les cérémonies [...]* <sup>1495</sup> . »

L'action des Pionniers entre 1944 <sup>1496</sup> et 1946 se déploie donc tous azimuts, tout en veillant à ne froisser directement aucune susceptibilité. Ce choix de la diplomatie explique peut-être que Chavant ne dit rien publiquement quand de Gaulle qui le décore « oublie » de visiter le Vercors le 5 novembre 1944. Cette attitude, faite à la fois de vigilance et de retenue dans le débat public, est bien la marque de fabrique des Pionniers. On aura ainsi l'occasion de vérifier dans la période postérieure que rarement Chavant prendra ouvertement position, si ce n'est pour calmer les esprits, à propos de la polémique dont pourtant son télégramme du 22 juillet 1944 est le point de départ.

**Des concurrences et une compétition mémorielles existent bel et bien à propos du Vercors dès 1944. Le plus souvent d'expression modérée, elles ne défrayent guère la chronique et ne font pas encore la une des journaux. En ce sens, il ne s'agit pas réellement de batailles de mémoire, mais plutôt de luttes de préséances mémorielles, chacun des intervenants tentant dans un premier temps de se positionner, puis de dominer le subtil jeu mémoriel qui se met en place la Libération à peine acquise, afin de se présenter comme, sinon l'unique, du moins le principal ordonnateur de la mémoire « vercorienne ».**

On doit cependant remarquer que cela ne suffit pas à briser l'image consensuelle qui se dégage en ces années-là du Vercors. Très clairement, les maquisards qui moururent sur le plateau sont pour tous des *Héros* et les civils qui y furent massacrés, des *Martyrs*. C'est dans ce sens que se déroulent les cérémonies commémoratives, que s'érigent peu à peu stèles et monuments et que s'écrivent les premiers livres, comme on le verra dans notre dernière partie.

**Le quatrième type de concurrence – strictement politique celui-là – n'a pas**

<sup>1494</sup> Mentionnons aussi cet en-tête : « *Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors , Fondée en 1944 par Eugène CHAVANT, Chef civil du Vercors* » qui dit toute l'importance que conserve encore Chavant, mais aussi un certain sens de l'équilibre entre l'Isère et la Drôme. Correspondance du 15 novembre 1996, adressée à nous par Georges Fereyre, Président National des Pionniers, en réponse à une lettre du 21 octobre 1996. Voir cette lettre en annexe XV.

<sup>1495</sup> *Le Réveil*, numéro du 26-27 juillet 1947, première page.

<sup>1496</sup> Gilles Vergnon date la création de l'Amicale des Pionniers du Vercors de 1946 (in art. cité, p. 90), mais l'« Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors » fut bien fondée dès 1944 par « *Eugène CHAVANT, chef civil du Vercors* » est-il précisé (si l'on en croit donc l'en-tête du papier qu'utilisent encore de nos jours les Pionniers pour leur correspondance) et reconnu d'utilité publique en 1952, par le décret du 19 juillet. Le dossier établi pour cela en 1951 par les Pionniers, aidés par la Préfecture, et qui contient les statuts de l'Association, rappelle lui qu'elle fut « *Déclarée à la Préfecture de l'Isère le 24 décembre 1945 [...]* » ; ADI, 2696 W 18, « Associations de résistance », pochette 3, « Amicale des Pionniers combattants du Vercors ».

encore agi, ce retard à l'allumage confirmant tout d'abord la validité de notre découpage chronologique général : les années de la Libération (1944/1945/1946), malgré des accroc de-ci de-là, expulsent les conflits de mémoire. Même si ceux-ci sont cependant déjà en cours d'incubation, ils sont pour l'instant couverts par une volonté d'unanimité commune à toutes les composantes politiques.

Cois ou à peu près<sup>1497</sup>, les communistes à l'échelle nationale ou locale ne font ainsi pas du Vercors, entre 1944 et 1946, un objet de controverse mémorielle. Appliqués pour l'instant à mettre en place leur propre mythologie (ce que, dans le même temps, fait de Gaulle de son côté), ils ne recherchent pas encore l'affrontement direct et participent même à l'unanimité ambiante, sans manifester par ailleurs une activité débordante.

De leur côté, les Pionniers exercent une vigilance sourcilieuse en même temps qu'une pression constante mais discrète sur les pouvoirs publics, afin que le Vercors ne soit pas oublié et surtout au plus vite reconstruit. Quant à la population, elle est tout entière consacrée à son travail de deuil et de reconstruction (au cours des cérémonies commémoratives d'août 1945, les tracteurs offerts par le *Fonds suisse d'entraide* font ainsi une grosse impression<sup>1498</sup>).

Le regret majeur est bien celui que nous avons signalé plus haut. Cette impression d'absence de reconnaissance officielle globale du Vercors, en tant que tel et dans la nouvelle cohérence historique que lui confèrent les événements de 1944 (sans être forcément synonyme d'une volonté radicale d'éviction du plateau en tant qu'entité de mémoire – en tant que « lieu de mémoire » –, du panthéon national de la Résistance) est due aux silences de De Gaulle qui pèsent lourdement, c'est vrai, à la mémoire locale. D'autant (les articles du *Maquis* en novembre 1945 et encore en juillet 1946 en sont les prémices<sup>1499</sup>) que de plus en plus l'orage menace.

## II – Un enjeu de mémoire aux dimensions du monde : le Vercors dans la guerre froide (1947-1964).

---

A considérer le Vercors dans sa dimension d'objet de mémoire, l'étonnant est de constater qu'il ne parvient pas à acquérir de véritable indépendance mémorielle ni à vivre sa postérité légendaire selon ses propres rythmes. Ainsi, alors que le fameux télégramme de Chavant<sup>1500</sup> pouvait faire croire que, dès la Libération, la controverse verrait le jour, les deux grandes forces politiques du moment firent le choix de ne pas polémiquer autour de la thèse qu'il développait. Le général de Gaulle, pour les raisons que nous avons

<sup>1497</sup> Gilles Vergnon note ainsi justement que « le consensus qui entoure ces premières commémorations n'est pas brisé par la presse communiste » ; in *art. cité*, p. 84.

<sup>1498</sup> Le 23 juillet, *Le Travailleur Alpin* titre : « Avec François Billoux au Vercors et en Savoie. Gagnons la bataille de la Santé après avoir gagné celle de la Libération. »

<sup>1499</sup> *Le Maquis*, le 27 juillet 1946, parle d'ailleurs, en évoquant les cérémonies commémoratives, d'« occasion manquée » : dernière chance que de Gaulle, défait des contraintes du pouvoir, avait de désamorcer la crise ?

évoquées plus haut, s'abstint de tout commentaire, et le Parti communiste préféra ne pas embrayer immédiatement sur la prise de position du commissaire à l'air du GPRF, le communiste Fernand Grenier. L'accord tacite était au consensus dans l'héroïsation globale du plateau, par dessus le plateau lui-même et les acteurs locaux de mémoire.

Trois ans après, c'est encore une fois pour des motifs qui le dépassent que le Vercors se trouve brusquement en position d'être instrumentalisé, devenant à la fois *objet* et *enjeu* d'une mémoire de la Seconde Guerre mondiale devenue de part et d'autre, dans le contexte de la guerre froide, subitement agressive. A partir de l'année 1947, l'image consensuelle du Vercors vole en éclat, redéfinissant complètement la donne mémorielle.

### **A – La première séquence est celle des années 1947-1948.**

La controverse pointe le bout de son nez dès l'été 1947, c'est-à-dire quelques mois avant la série d'articles accusateurs publiés par Grenier. Et alors que ce dernier ferraillera avec Rémy à distance, par articles de presse interposés, dont les vecteurs sont des journaux d'audience nationale, en juillet 1947, c'est sur le terrain même du Vercors, et qui plus est au cours des cérémonies commémoratives censées l'honorer, qu'apparaissent les premières lézardes dans l'édifice mémoriel consensuel patiemment édifié au cours des trois années précédentes. N'hésitant pas, sous prétexte de défendre la Résistance et ses membres, alors en but à la justice, à briser un tabou devant François Mitterrand, le jeune ministre des Anciens Combattants, *Les Allobroges* nous apprennent ainsi que « **M. Clergé, président des Pionniers du Vercors, prit le premier la parole à Vassieux. Il dit en débutant sa déception présente et celle de ses camarades de la Résistance.**

□ **La Résistance est oubliée, affirme-t-il à haute voix, les traîtres ne sont pas châtiés. Nous pensons que la trahison d'hier laissée en place, mise sur la trahison d'aujourd'hui afin de préparer celle de demain** □<sup>1501</sup> ». L'intervention qui suit donne d'ailleurs du poids à ses remarques, car elle est celle d'un haut responsable, qui n'est plus ministre et se rapproche à l'époque du Parti communiste : « **Après lui, M. Yves Farge reprend à peu près la même idée, et conclut : □ Si la République était encore une fois menacée, il appartiendrait à tous les résistants de se dresser une fois encore pour la défendre** □<sup>1502</sup> . » Bien sûr, les mots de Clergé doivent d'abord se comprendre dans le cadre de la « **motion votée à l'unanimité du Congrès des Pionniers et**

<sup>1500</sup> D'après Chavant lui-même, c'est la version rendue publique par Fernand Grenier qui est la plus proche du document original (lire Fernand Rude, « Le dialogue Vercors-Alger. (Juin-Juillet 1944) », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 49, janvier 1963, p. 79-110 ; cette précision en référence infrapaginale n° 2, p. 100-101). La voici : « *La Chapelle, Vassieux, Saint-Martin, bombardés par l'aviation allemande. Troupes ennemies parachutées sur Vassieux. Demandons bombardement immédiat. Avons promis de tenir trois semaines ; temps écoulé depuis la mise en place de notre organisation : six semaines. Demandons ravitaillement en hommes, vivre et matériel. Moral de la population excellent, mais se retournera rapidement contre vous si vous ne prenez pas dispositions immédiates, et nous serons d'accord avec eux [sic] pour dire que ceux qui sont à Londres et à Alger n'ont rien compris à la situation dans laquelle nous nous trouvons et sont considérés comme des criminels et des lâches. Nous disons bien : criminels et lâches. »*

<sup>1501</sup> *Les Allobroges, le 28 juillet 1947, troisième page. M. Clergé (Clerget dans un article du même journal, la veille) est le Président de la section des Pionniers de La Chapelle-en-Vercors.*

**combattants volontaires du Vercors », le 26 janvier 1947 (« [...] les délégués des 2 500 Pionniers [...] s'indignent des poursuites dont sont l'objet certains de leurs camarades, authentiques résistants, pour des faits se rapportant à la lutte clandestine<sup>1503</sup> » ).** Mais ils sont tranchants et surtout à double sens. Remarquons au passage qu'outre celles du ministre des Anciens combattants, ce virulent discours de Clergé dut choquer les oreilles de Chavant qui à Saint-Nizier avait lui rappelé **« dans une sobre allocution ce qu'était le Vercors et ce que représente la Résistance. Les résistants, dit-il, doivent rester unis afin de parfaire l'œuvre dont ils avaient jeté les bases au temps de la libération, c'est-à-dire l'établissement d'une France résolument républicaine et démocratique<sup>1504</sup> »** . A notre avis il n'est cependant pas innocent que ces paroles viennent d'un responsable drômois des Pionniers, sûrement agacé que le cimetière de Vassieux ne soit pas encore achevé... Triple manquement à la règle du consensus qui avait prévalu jusque là, de la part de Clergé : contre l'État, qui défend mal les anciens résistants ; dans une moindre mesure contre le *Président des Pionniers*, puisque son discours entre en contradiction avec le sien ; contre de Gaulle enfin, à mots à peine couverts. Cette prise de parole publique, pour n'être pas encore une mise en cause directe et nominative du général, semble cependant bien, à travers son insistance notamment sur le terme de « *trahison* », préfigurer la « *bataille littéraire*<sup>1505</sup> » de l'automne.

### **1 – Nous ouvrons le dossier du Vercors : l'attaque communiste.**

Le titre de l'article que consacre Fernand Grenier au Vercors dans les pages du numéro du 23 octobre 1947 des *Lettres Françaises* sonne comme un signal pour la presse communiste. En effet, celle-ci entame fin octobre, depuis donc *Les Lettres Françaises* jusqu'à *Ce Soir* en passant par *L'Humanité* et localement bien sûr, mais plus tard et surtout *mezza voce*, *Les Allobroges*, une vaste opération contre de Gaulle. Cette entreprise de propagande n'est cependant qu'une réponse des communistes à une provocation lancée par Rémy. Dans l'organe du RPF, *Carrefour*, le 1<sup>er</sup> octobre<sup>1506</sup>, ce dernier accuse nommément l'ancien Commissaire à l'Air du GPRF d'avoir personnellement échoué dans l'organisation de l'aide qu'Alger entendait apporter au plateau. Ce sont donc les gaullistes qui, contrairement à ce que l'on continue encore de croire parfois, sont à l'origine de « l'Affaire ». Et l'on peut, au passage, se demander si la controverse aurait éclaté, le ton n'ayant pas ainsi monté entre deux hommes que tout

<sup>1502</sup> *Les Allobroges, ibidem.*

<sup>1503</sup> ADI, 2696 W 18, « Associations de résistance », pochette 3, « Amicale des Pionniers combattants du Vercors ».

<sup>1504</sup> *Les Allobroges, 28 juillet 1947, troisième page.*

<sup>1505</sup> *L'expression est de Gilles Vergnon ; in art. cité, p. 88.*

<sup>1506</sup> Les deux hommes avaient déjà échangé quelques amabilités (Rémy mettant publiquement en cause le CNR et les CDL, Grenier lui avait répliqué, dans un article des *Lettres Françaises* daté du 3 septembre 1947 et intitulé : « *Les silences et les ombres de Rémy* »).

opposait<sup>1507</sup> ...

La thèse du Parti est simple et s'exprime dans tous les journaux de la galaxie communiste : le Vercors a été sciemment sacrifié par de Gaulle, par *anticommunisme*. Au hasard de cette revue de presse, citons *L'Humanité* du 2 octobre 1947 qui titre : « **La tragédie du Vercors. Monsieur Fernand Grenier , ancien Commissaire à l'Air, rend publics des documents qui mettent en lumière la responsabilité du général de Gaulle. »** L'article continue alors : « **Un dossier est désormais ouvert devant l'opinion française. Un dossier dont les pièces sont terribles pour certains hommes, certains clans, ceux précisément dont s'affiche en ce moment même la prétention à régenter notre pays. Ce dossier c'est celui du Vercors. On pourra parler du dossier du Vercors comme on parle du J'accuse de Zola [...]** » et, citant plus loin les propos de Grenier : « **[...] par anticommunisme, le général de Gaulle abandonne froidement toute aide aux F.F.I. de la zone sud et tout spécialement au Vercors**<sup>1508</sup> . »

Un des points d'orgue de cette campagne est constitué par ce portrait à charge que donne de De Gaulle *L'Humanité* du 24 octobre 1947, dans un article intitulé « **A la mémoire des sacrifiés du Vercors** » : « **Le sang chaud qui a coulé dans les monts du Vercors, et ailleurs, accuse celui qui, par un anticommunisme encore inavoué et déjà évident, condamnait au nom de L'État c'est moi nos jeunes garçons à mourir dans un combat désespéré... Silencieux et hautain, machiavélique et méprisant, il caressait le rêve de domination qui s'est depuis lors brutalement exprimé dans notre vie publique**<sup>1509</sup> . »

Évidemment, en contrepoint, tous les articles que publient les journaux communistes établissent non seulement l'innocence de Fernand Grenier, mais aussi sa hauteur de vue et sa vertu : « **Juin 1944 : les Allemands commencent à investir le Vercors . A Alger , le Commissaire à l'Air, Fernand Grenier, a préparé une force aérienne destinée à apporter d'urgence une aide aux maquisards. Il a obtenu – il s'en croit assuré – l'accord du Comité de défense national et du général de Gaulle lui-même**<sup>1510</sup> . »

Et s'il n'a pu intervenir, c'est qu'il a été victime d'un véritable complot du silence.

**« La forfaiture. Et l'on se bat au Vercors ! C'est le 24 juillet. Fernand Grenier reçoit pour la première fois une note qui indique la situation critique des combattants français. Elle se termine ainsi : #La situation est donc grave ; tout dépend de l'appui, surtout aérien, qui est réclamé par les F.F.I.# Or il y a DEUX SEMAINES que, plusieurs fois par jour, de tels télégrammes parvenaient au Comité d'action en France, où ne figure aucun communiste. Ce Comité (secrétaire Jacques**

---

<sup>1507</sup> Gilles Vergnon écrit ainsi justement que « le point de départ de la polémique semble fortuit », *ibidem*.

<sup>1508</sup> Souligné par nous.

<sup>1509</sup> Article sous la signature de Pierre Hervé, « A la mémoire des fusillés du Vercors », in *L'Humanité*, 24 octobre 1947. Souligné par nous.

<sup>1510</sup> Ce Soir, samedi 25 octobre 1947.

**Soustelle) garde pour lui ces nouvelles Il laisse un ministre, le ministre de l'air, Grenier, dans l'ignorance de la situation parce que ce ministre est communiste et qu'il portera, espère-t-on, la responsabilité du sang versé ! En fait, Fernand Grenier est à peu près réduit à l'impuissance. Il a tout fait pour que le Vercors soit aidé. Il n'a songé qu'à la France. D'autres n'ont songé qu'à l'anticommunisme**<sup>1511</sup>

. »

Son sens de l'honneur le pousse dès alors à mettre en cause le Président du GPRF, dans une lettre qu'il lui adresse dès le 27 juillet. Ce « *crime de lèse-majesté* » – comme le précise un des intertitres de l'article – lui vaut de s'attirer une mise en demeure de la part du général de Gaulle au cours du conseil des ministres du 28 juillet, « **soit de démissionner, soit de désavouer sa juste lettre** ». La fin de l'article boucle cette longue évocation de l'attitude historique de Grenier : « **Deux hypothèses : ou bien Fernand Grenier maintient les termes de sa lettre – et alors c'est la division de la Résistance, division qu'admet en pleine bataille le général de Gaulle ; c'est l'affaiblissement de la France devant ses alliés ; ce sont les F.F.I. désorientés – ou bien le commissaire à l'Air, conservant pour lui sa conscience, fait une fois encore passer l'intérêt national avant son amour-propre** ». Fernand Grenier prend alors sur lui, sauvant ainsi l'unité de la Résistance française. On sait que de Gaulle tranchera plus tard : Grenier sera remercié le 8 septembre...

Fait remarquable, *Les Allobroges* n'interviennent qu'une seule fois dans la polémique et assez tardivement. Dans son numéro du 13 novembre seulement, après avoir titré : « **De Gaulle dévoile les buts du RPF. 1 – Mettre la France à la remorque des U.S.A. 2 – Faire éclater le C.G.T. 3 – Relever l'Allemagne** », il consacre un long article à « **l'Affaire** »<sup>1512</sup>. Le ton en est d'ailleurs particulier. A la fois nostalgique et relativement peu accusateur, il affecte une manière de tristesse, mais pose quand même des questions précises. Peu virulent cependant, par rapport à ceux que nous venons de citer, il laisse à penser qu'à l'échelle locale, la polémique est paradoxalement moins forte (« **[...] Ah ! général de Gaulle, j'espère pour vous qu'un entourage de profiteurs provisoires vous aura bouché les oreilles. Ce serait trop laid que vous n'ayez pas entendu, vous qui êtes grand, et qui le dites, l'appel des hauts lieux [...]** »).

Le bloc de référence historique ainsi forgé par la presse communiste est très cohérent. Sa signification est simple ; le Parti est celui de la vraie Résistance, déjà à l'époque et toujours de nos jours. Disqualifiant le général de Gaulle en 1944, on discrédite le candidat de Gaulle, chef du RPF, en 1947. Le Parti communiste, dans son empressement, frôle même la tentation du monopole, rétablissant de justesse (mais avec quelle *maestria*, trouvant même dans l'*erratum* que publie *Ce Soir* le 25 octobre l'occasion d'aggraver les charges contre de Gaulle...) la vérité : « **N.D.L.R. – Une erreur s'est glissé dans notre précédente édition, parlant du Vercors comme d'un maquis F.T.P. Le Vercors était essentiellement occupé par l'A.S., ce qui rend non pas plus grave, mais encore plus frappant le sabotage de l'aide à ce maquis par les milieux gaullistes d'Alger.** »

<sup>1511</sup> *Ibidem*, comme toutes les citations qui suivent. Souligné par nous.

<sup>1512</sup> Lire cet article en annexe n° IV.



Le message est cependant clair pour tous : au nom de la mémoire du Vercors, il faut voter PCF contre le RPF.

## 2 – Le contre feu gaulliste.

La réplique ne se fait évidemment pas attendre de la part des gaullistes. A Grenoble, ils diffusent par exemple des tracts à la tonalité plus que vindicative, mais dont on saisit bien qu'ils comportent aussi une dimension de justification.

La lutte est à présent clairement engagée sur le terrain de l'histoire, qui transforme de part et d'autre le Vercors en un enjeu de mémoire politique. Elle culmine en septembre 1948, épisode que l'on a déjà longuement évoqué. On se souvient que de Gaulle, rapidement de passage (enfin !) sur le plateau, traita par le mépris les allégations portées contre lui<sup>1513</sup>.

## 3 – Dalloz et les Pionniers entre monopole et vigilance.

Quand il s'agit d'évoquer le Vercors, deux parmi les voix les plus écoutées à Grenoble appartiennent à Pierre Dalloz, l'un des inventeurs du « Plan Montagnards » et à Eugène Chavant, chef civil de la République du Vercors et président de la toute puissante Amicale des Pionniers. Tous deux font le choix de ne pas envenimer la polémique qui oppose communistes et gaullistes à propos de leur interprétation discordante et politiquement intéressée de la « Tragédie » du Vercors, ce qui illustre une fois de plus cette idée que c'est à l'échelle locale que la controverse est la moins vive. De plus, décidant de ne pas opter pour tel ou tel camp, cela ne veut pas dire que les deux hommes restent silencieux. Ils prennent bien position, mais dans un sens qui est globalement celui de l'apaisement, comme le note très justement Gilles Vergnon à propos de l'attitude des élus locaux socialistes (et l'on peut penser que c'est globalement le cas pour l'ensemble de la population) : « [...] **leur principale préoccupation, comme celle de l'ensemble des élus du plateau, porte sur la reconstruction et la promotion des ressources du plateau**<sup>1514</sup>. »

La presse locale annonce ainsi fin novembre 1947 quel est le credo officiel des gardiens du temple : le bureau des Pionniers « **décide à l'unanimité de ne pas prendre part à une polémique qui ne peut que souiller la mémoire des combattants du Vercors morts au champ d'honneur et jeter le trouble dans l'esprit des familles des héros**<sup>1515</sup> ». Choissant de ne pas rendre publics, dans le contexte actuel, les griefs

<sup>1513</sup> De Gaulle devait se rendre dans la Drôme, mais annule ce déplacement et ne parcourt que le Vercors isérois, oubliant Vassieux et ses martyrs civils pour se concentrer sur Villard-de-Lans et Saint-Nizier et donc sur les combats. Il y est le 18 septembre. Dans une courte allocution à Villard, il ne s'étend guère, se contentant de « *mépriser ceux qui tentent de faire de la démagogie avec nos morts* » et d'insister sur la valeur militaire pédagogique du Vercors qui prouverait selon lui que « *la Résistance était capable de combattre, de tenir le terrain et de lier son action à celle de l'immense bataille qui se déroulait dans le monde* » ; in *Le Réveil*, numéro du 20 septembre 1948, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> p. Le 7 octobre, de Gaulle et Chavant, dans un contexte largement dépasionné, déposeront ensemble une gerbe à la nécropole de Saint-Nizier.

<sup>1514</sup> Gilles Vergnon, art. cité, p. 90.

qu'il nourrit pourtant à l'encontre de De Gaulle <sup>1516</sup>, Chavant opte donc pour une position de défense la plus générale possible de la mémoire du Vercors, perçue dans sa dimension essentiellement votive. Refusant de se laisser instrumentaliser, il précise ainsi au cours des débats qui animent le bureau des Pionniers en cette fin 1947 qu'il s'agit justement d'éviter que les Pionniers ne deviennent malgré eux l'enjeu, même secondaire, de la controverse qui oppose le Parti communiste et le RPF. Ce dernier parti – outrepassant largement la position établie par Chavant et tentant une ultime récupération – ne manque d'ailleurs pas l'occasion de souligner qu'en l'occurrence, l'abstention raisonnée des Pionniers vaut désaveu du camp communiste <sup>1517</sup> et donc soutien objectif de De Gaulle...

Pierre Dalloz, lui, s'implique plus directement, intervenant à plusieurs reprises dans les colonnes des journaux communistes – (« La tragédie du Vercors » est publié dans Les Lettres Françaises, le 27 novembre 1947 ; « Que s'est il passé au Vercors ? », dans France d'Abord, août 1948) mais aussi non communistes (article du 1<sup>er</sup> novembre 1947 dans Le Mercure de France ; dans Une Semaine dans le Monde, en novembre 1947). Mais la thèse qu'il défend est tellement nuancée qu'elle ne sert au bout du compte aucune des deux propagandes. Il est certes très dur envers les militaires ( « [...] **J'attribue, comme vous-même, aux chefs militaires de l'extérieur l'abandon du parti offensif [...] et l'adoption d'un parti défensif, celui de réduit, contre lequel je ne cessai personnellement de mettre en garde** <sup>1518</sup> » ), en accord avec les communistes sur l'erreur fondamentale dans le choix de la date d'engagement du Vercors ( « [...] **Personnellement j'aurais attendu le 15 ou le 16 août pour engager le Vercors. Je ne l'aurais pas engagé dès le 9 juin** <sup>1519</sup> » ), et sceptique comme eux sur l'utilité foncière du sacrifice des maquisards – ce qui traduit un changement d'importance, le Parti communiste ayant été, jusque là, partisan de l'héroïsation tous azimuts : « [...] **Des thèses ingénieuses ont été soutenues sur l'appoint du Vercors dans le succès de Normandie . Il me paraît plutôt que les troupes allemandes qui l'ont attaqué ont été prélevées, temporairement, sur celles qui composaient le dispositif sud, et, sitôt le résultat obtenu, remises en place. Dans cette hâte intempestive à engager le Vercors me paraît résider la faute cardinale d'où sont, par voie de conséquence, sorties les autres** <sup>1520</sup> . » En revanche, lui ne voit pas de trahison dans la « tragédie »

<sup>1515</sup> Dans *Le Dauphiné Libéré*, 21 novembre 1947.

<sup>1516</sup> Même si la motion rappelle que ce qui est en question en 1947 aurait dû être débattu en 1945 quand l'Assemblée a décrété que le général de Gaulle a « bien mérité de la patrie ».

<sup>1517</sup> *L'étincelle* du 13 décembre 1947 écrit ainsi que les Pionniers « désavouent la presse communiste » ; ADI, 89 J 4 Fonds Pierre Dalloz.

<sup>1518</sup> « Que s'est il passé au Vercors ? », réponse publiée dans *France d'Abord d'août 1948 à l'article publié par le journal le 22 juillet 1948 et intitulé : « Combat inégal au Vercors ».*

<sup>1519</sup> « *La Tragédie du Vercors* », *Les Lettres Françaises*, 27 novembre 1947.

<sup>1520</sup> *Ibidem*.

intervenue à l'été 1944 mais bien plutôt comme un caprice du destin, un malheureux hasard : **« Eugène Chavant , dit Clément, chef civil du Vercors au moment de la bataille, ne vint jamais à Londres. Il fit simplement le voyage d'Alger . Lorsqu'il vint à Alger (mai 1944, je crois), je me trouvais à Londres. Nous nous manquâmes ; que dis-je, par les circonstances de la guerre, nous nous ignorâmes. Je persiste à penser que ce hasard fut un malheur pour le Vercors <sup>1521</sup> . »** Cette opinion revient donc elle aussi à une abstention de fait, en tout cas sur le débat « politique » qui intéresse depuis quelques mois le Vercors et sa mémoire. Dans l'histoire que dresse Dalloz du Vercors, rien ne peut venir à proprement parler entretenir la version « noire » défendue par les communistes, puisque s'il y eut des erreurs et qu'il les pointe, il n'y eut en tout cas pas de trahison. En retour, rien ne dédouane ni ne conforte la version « rose » des gaullistes, les manquements algérois étant eux-mêmes clairement identifiés.

## **B – Les rejeux jusqu'en 1964.**

Peu relayée sur le terrain, la polémique mémorielle née en 1947 autour du Vercors ne connaîtra pas de réel vainqueur. En revanche, elle est une belle illustration de la rupture soudaine du consensus mémoriel global et tacite décidée en 1944-1945 par le Parti communiste et les gaullistes. En outre, elle contribue à ombrer gravement l'image générale du plateau et des combats qui s'y déroulèrent, lui attachant un parfum de « polémique » (peut-on écrire de « scandale » ?) dont on n'est pas certain qu'il soit totalement dissipé de nos jours.

En effet, s'il n'y eut guère de nouveaux pics dans l'affrontement au cours de la période qui suivit, des escarmouches sont cependant à signaler, qui continuent de mettre aux prises les mêmes acteurs, notamment les Pionniers et les communistes.

L'un des plus notables de ces accrocs a lieu en juillet 1949, à l'occasion de l'inauguration d'une plaque à la mémoire de Jean Prévost. Le préfet signale en effet que, même si **« les cérémonies organisées le 31 juillet, dans la commune de Sassenage , à la mémoire de Jean Prévost et de ses compagnons se sont déroulées sans incident, sous la présidence de M. Claudius Petit , Ministre de la Reconstruction, représentant le Gouvernement »** , les communistes locaux ont tenté de perturber le rituel commémoratif : **« depuis une dizaine de jours, les groupements para communistes s'étaient efforcés de prendre à leur compte cette manifestation, négligeant systématiquement ses véritables promoteurs, □ Les amis de Jean Prévost □ et ne faisant aucune allusion à la présence de M. Claudius Petit <sup>1522</sup> . »** Encore, en 1950, au sujet de la cinquième assemblée générale des Pionniers qui se tient comme chaque année à Pont-en-Royans, le rapport n° 746 des Renseignements Généraux signale qu'à **« [...] aucun moment [les assises des Pionniers] n'ont donné lieu aux petits incidents ou conflits de tendance qui avaient été constatés il y a deux ans à cause de l'action politique d'une minorité communistes <sup>1523</sup> »** . Chavant, en chef omnipotent, garde le cap et déclare : **« Nous refusons de nous associer à des**

<sup>1521</sup> « Que s'est il passé au Vercors ? », in France d'Abord, art. cité.

<sup>1522</sup> ADI, 2696 W 61, « Cérémonies commémoratives. 1<sup>er</sup> Mai. 1<sup>er</sup> Nov. Vercors. Cimetière de St Nizier ».

**manifestations organisées à des fins politiques et pour présenter des revendications**<sup>1524</sup>. » Faisant de son apolitisme la règle d'or du fonctionnement de son association, il refuse de passer sous le boisseau communiste.

**« Dans l'Isère, l'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors a refusé de s'associer à la manifestation organisée par les anciens F.F.I.-F.T.P.F.[...]. Ceux-ci organisent une journée dite #Pèlerinage au Vercors des anciens combattants# le 30 juillet prochain [...]. M. Chavant a déclaré : #Nous refusons de nous associer à des manifestations organisées à des fins politiques et pour présenter des revendications#. L'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors commémore le 6<sup>ème</sup> anniversaire des combats du Vercors les 22 et 23 juillet prochain**<sup>1525</sup>. »

Reste que les relations avec le Parti, dont la stratégie d'instrumentalisation à des fins électorales de la mémoire du Vercors est nette, sont tissées d'ambiguïté : une délégation des Pionniers a, par exemple, reçu Thorez en visite sur le plateau, à l'été 1950, dans le même temps où Chavant refusait l'idée d'une manifestation communiste !

Parfois, notamment dans le Vercors drômois, le Parti communiste pousse loin l'avantage qu'il pense s'être acquis les années précédentes, comme le signale Gilles Vergnon : **« A l'occasion des législatives de 1951, une affiche de (la section communiste) de Romans affirme que □ Le Vercors et la Drôme disent non à de Gaulle : le fascisme de passera pas ! □ , et rappelle opportunément que □ lui et les siens sont des criminels et des lâches, comme lui ont écrit le 27 juillet 1944 les chefs du plateau glorieux □**<sup>1526</sup>. »

En 1952, le 19 juillet exactement, l'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors est reconnue d'utilité publique, ce qui est, pour une association d'Anciens Combattants, une mesure exceptionnelle<sup>1527</sup>. Mais, alors qu'en septembre, le projet d'érection du monument de la grotte de La Luire semblait encore en bonne voie d'avancement, au début de l'année 1953, Chavant prend une décision qui le fera finalement capoter<sup>1528</sup>. Le prétexte est qu'il ne peut accepter la proposition qu'Henry Duffourd, secrétaire général de l'ADDIRP (antenne locale de la FNDIRP) lui a transmise le 20 février. Il ne paraît en effet pas souhaitable à Chavant d'imposer à l'entrée de la grotte

<sup>1523</sup> ADI, 2696 W 18, Rapport RG, 15 mai 1950.

<sup>1524</sup> ADI, 2696 W 18, Rapport RG n° 1041, 19 juillet 1950.

<sup>1525</sup> ADI, *ibidem*. Voir également ADI, 4332 W 180, pochette 6, « Amicale Pionniers Vercors. 1963-1966 » pour le texte des motions adoptées chaque année par les Pionniers.

<sup>1526</sup> Art. cité, p. 89.

<sup>1527</sup> « A mon avis, une reconnaissance d'utilité publique prononcée en faveur de cette Association, bien que mesure exceptionnelle, ne paraît pleinement justifiée. Tant en effet par la valeur de ses membres que par l'idéal et les buts qu'elle poursuit, l'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors s'est révélée depuis sa création un auxiliaire précieux de l'Etat sur le plan social », écrit le préfet au ministre des ACVG, en réponse à sa demande de renseignements, le 19 juillet 1952. Souligné par nous ; ADI, 2696 W 18

une plaque estampillée du sigle de la FNDIRP<sup>1529</sup>, les Pionniers voulant « *ne pas faire de jaloux*<sup>1530</sup> ». Poli et diplomate dans sa réponse à Duffourd, il est plus explicite quand il écrit au préfet de la Drôme les vraies raisons qui l'ont poussé à renoncer à décliner l'offre de l'ADDIRP.

**« [...] si nous acceptons ce don, il nous sera très difficile d'interdire au président des déportés communistes de prendre la parole à l'inauguration de ce monument, car ils auront contribué à son érection. Mieux que moi, vous connaissez le thème des discours de ces gens-là. Je suis persuadé que c'est avec un réel plaisir et une certaine verve qu'ils s'attaqueraient au gouvernement en la personne de ses représentants, à la guerre d'Indochine, à l'Amérique, etc., etc. »<sup>1531</sup>**

Des « prises de bec » mémorielles de ce type ont lieu pratiquement chaque année<sup>1532</sup>, auxquelles il ne faut à notre avis pas trop prêter d'importance, tant leur caractère « pichrocholin » est évident. Ainsi par exemple de la « **journée commémorative des combats du Vercors d'août 1944** », organisée par l'ANACR en août 1958, et qui est un clair prétexte à la dénonciation du pouvoir gaulliste<sup>1533</sup>.

Bien plus révélatrice est la visite que fait le général de Gaulle au plateau, le 26 septembre 1963, parce qu'on attend de lui qu'enfin il se fasse entendre clairement à propos de cette double plaie mémorielle qu'est en fait pour lui le Vercors, les accusations et les incompréhensions de septembre 1948 ayant succédé au « lâchage » de 1944<sup>1534</sup>. De Gaulle reste égal à lui-même, préférant substituer la pompe de l'État en déplacement et en représentation au dialogue spontané avec les populations que certains espéraient sûrement. Il ne reste pas une heure sur le plateau, ne prononce aucun discours d'ordre général, se contentant, au « hasard » des rencontres que lui ménage un protocole au « minutage » très serré (cf. *infra*) de délivrer quelques formules à la fois lapidaires et

<sup>1528</sup> Même si l'échec final du préfet ressortit d'une volonté ministérielle de ne pas multiplier les monuments. Voir la lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de la Drôme, 27 juillet 1953 ; Archives Départementales de la Drôme, 434 W 1.

<sup>1529</sup> Le message premier était : « *L'Esprit survivait* ». ADD, *ibidem*.

<sup>1530</sup> Lettre de Chavant à Duffourd, le 27 janvier 1953 ; ADD, *ibid*.

<sup>1531</sup> ADD, *ibidem* ; lettre de Chavant au préfet de la Drôme du 27 février 1953.

<sup>1532</sup> Pour dernier exemple, ce vœu adopté par les Pionniers lors de leur 14<sup>ème</sup> congrès, le 11 mai 1958, clairement dirigé contre l'OAS : « *La section de Grenoble des Pionniers du Vercors, émue par des actes démontrant formellement la reconstitution des ligues factieuses à porter atteinte à nos libertés républicaines et démocratiques (libertés individuelles, d'opinions, de presse) émet un vœu qu'un comité inter-résistance de vigilance soit constitué pour lutter contre tout mouvement factieux qui tenterait de toucher aux idéaux pour lesquels nous nous sommes battus et pour lesquels tant des nôtres ont succombé [...]* » ; ADI, 2696 W 18, pochette 3, « Vercors ».

<sup>1533</sup> ADI, 2696 W 61, pochette 3, *ibidem*.

<sup>1534</sup> Gilles Vergnon rappelle à ce propos que « *ce voyage est le seul jamais effectué dans le Vercors par un président de la République en exercice* » ; *art. cité*, p. 93 et note 5 de cette page.

sibyllines<sup>1535</sup>. Réservée au seul Vercors drômois, sa visite « oublie » le « pays des quatre montagnes » isérois, et jusqu'à Grenoble. Encore une fois, De Gaulle n'entend ni se justifier, ni polémiquer. N'étant plus le chef d'un RPF en butte aux attaques du PCF comme dans les dernières années de la décennie quarante, sa fonction de Chef de l'État, jointe à l'image qu'il a de lui-même, semblent lui interdire toute explication. Pour lui, l'histoire est faite et il laisse aux journaux le soin de commenter sa visite, qui en fut à peine une...

### III – Un impératif précoce, une donnée constante : monumentaliser le massif en plateau-mémoire, entre Bir-Hakeim et Oradour (1944-1964).

---

#### A – Une commémoration au rituel figé.

Le but précoce et constant que poursuivent les organisateurs des cérémonies commémoratives du Vercors est double : il consiste d'abord à limiter l'éclatement calendaire pour grouper les « fêtes commémoratives » en quelques dates et lieux choisis pour leur vertu « fédérative », et ensuite à en confier l'organisation aux Pionniers du Vercors, véritables et à vrai dire seuls « gardiens du Temple ».

#### 1 – Trois dates et trois lieux.

Si l'on suit le déroulement chronologique annuel, il est évident que la période faste pour les cérémonies commémoratives du Vercors se situe à l'été. Elle s'articule autour de trois dates et de trois lieux qui font chacun office de référent mémoriel historique distinct, les trois s'emboîtant pour aboutir à une construction logique de l'image mémorielle du Vercors, située entre combat et martyr.

C'est la cérémonie de Saint-Nizier-du-Moucherotte qui ouvre, en juin, le temps des cérémonies. Il s'agit là d'honorer le Vercors dans sa dimension combattante en rendant hommage aux maquisards tués au combat lors des affrontements de juin 1944, comme le rappelle Yves Farge lors de la cérémonie du 17 juin 1945 : « [...] **sa mission a été accomplie puisque deux des meilleurs divisions allemandes ont été immobilisées il y a un an, par les F.F.I. du Vercors**<sup>1536</sup>. » A partir de 1947, la cérémonie se tiendra au cœur de la Nécropole de Saint-Nizier, qui fait figure de lieu du souvenir central notamment pour le Vercors combattant isérois<sup>1537</sup>.

<sup>1535</sup> Mis en présence d'une habitante de Vassieux-en-vercors dont les trois fils sont morts à l'été 1944, de Gaulle amorce un dialogue pour le moins « frustré » : « Est-ce qu'on les a retrouvés, Madame ? – Oui, dit-elle, en montrant les tombes ; ils sont là. – C'est une consolation, Madame. – La voix de Mme Martin se brise : bien petite, mon général, bien petite... » ; in *Le Dauphiné Libéré*, 27 septembre 1963.

<sup>1536</sup> *Les Allobroges, 18 juin 1945*, 2<sup>ème</sup> page ; trois mémoires se chevauchent ce jour-là, comme le montrent bien les titres des articles du journal : « 18 juin 1940-18 juin 1945. Grenoble a fêté l'anniversaire du premier appel à la Résistance » ; « La commémoration des combats de juin 1940 à Voreppe » ; « L'anniversaire de l'attaque à Saint-Nizier ».

Dans un deuxième temps, normalement <sup>1538</sup> au cours de la troisième semaine de juillet (le plus proche possible de la date du 21 juillet qui vit, en 1944, les troupes allemandes investir le plateau), les cérémonies se font itinérantes, le centralisme mémoriel voulu par les autorités concédant quelques minutes aux principaux villages-martyrs et lieux de combat. Ainsi en 1947, venant de Grenoble (après une première étape au Monument des Fusillés du Cours Berriat et l'inauguration du Cimetière national de Saint-Nizier, le cortège isérois s'arrête-t-il sur la route qui le conduit à Vassieux, successivement à La Chapelle-en-Vercors « **où une minute de silence fut observée à la Cour des Fusillés** », puis « **au Cimetière de la Mure** » et enfin, donc, « **à celui de Vassieux** <sup>1539</sup> ».

La presse aime d'ailleurs souvent à parler de « **pèlerinage** <sup>1540</sup> » pour évoquer ces longs cortèges, ce qui lui permet d'insister à la fois sur la dimension votive des cérémonies et sur la spécificité locale de chaque étape de ce calvaire.

Enfin, la place qu'occupe d'emblée Vassieux est particulière puisqu'on l'a dit, le nom du village devient dès 1944-1945 synonyme de martyr et fait office de deuxième « Oradour ». C'est par là que commence et s'achève le dernier volet – éminemment drômois – des cérémonies, le 21 juillet 1945. C'est là que se rejoignent souvent les cortèges venus de Die ou de Romans ou de Valence, et de Grenoble. C'est devant son église que les personnalités civiles déclament leur discours, en général après que les militaires et les Pionniers se sont exprimés dans la Nécropole. Vassieux, contrairement à Saint-Nizier, n'est pas qu'un lieu du souvenir, un endroit prévu pour se recueillir mais bien un *lieu de mémoire* à part entière. Le nom de Vassieux est en soi évocateur de la double tragédie du Vercors considéré en son entier : le combat et le martyre. C'est notamment ce que met en avant l'article que publie *Le Monde* le 7 août 1945 :

**« Monsieur Georges Bidault, représentant le général de Gaulle, a parcouru hier le massif du Vercors, où se déroulèrent, pendant les deux mois qui précédèrent la Libération, d'âpres et douloureux combats. Le ministre des affaires étrangères s'est rendu successivement aux Barraques en Vercors, à La Chapelle en Vercors, où il inaugura, au milieu des ruines du village dévasté, une plaque commémorative, puis sur le terrain d'aviation de Vassieux en Vercors, où les SS atterrissant en planeurs se livrèrent aux joies sadiques de la double pendaison. Devant le front des troupes et une énorme assistance, le colonel Huet retraça les héroïques combats de juin et de juillet, et Monsieur Bidault, après avoir remis à la commune de Vassieux la croix de la Libération, exalta les héros qui tinrent en**

<sup>1537</sup> D'ailleurs, l'intitulé du programme des cérémonies de Saint-Nizier établi par la Préfecture de l'Isère est la plupart du temps libellé ainsi : « *Programme des cérémonies commémoratives du X<sup>ème</sup> Anniversaire des Batailles du Vercors* » ; ADI, 2696 W 61. Souligné par nous.

<sup>1538</sup> Pour diverses raisons (la principale étant la non disponibilité à cette date des personnalités nationales annoncées dans le programme ; cf. en 1945, par exemple), les cérémonies sont parfois reportées au début août.

<sup>1539</sup> *Les Allobroges, 26 juillet 1947.*

<sup>1540</sup> *Ibidem. Intertitre : « Pèlerinage aux cimetières. »*

**arrêt plusieurs divisions allemandes. La cérémonie de Vassieux s'est terminée par une revue où avec le quatrième Spahis, ont défilé les deux belles unités constituées avec les maquisards du Vercors, le sixième bataillon de chasseurs, et le onzième cuirassé. A la grotte de la Luire, où les nazis fusillèrent des blessés FFI sur leurs civières et abattirent des médecins qui les soignaient dans cette retraite transformée en hôpital, le professeur Debré, au nom du service médical de la Résistance a rendu un hommage aux martyrs. Enfin, par Valchevrière, le ministre des affaires étrangères descendit sur Sassenage où tombèrent cinq officiers, à la mémoire desquels il inaugura une plaque. Parmi ces officiers, se trouvait l'écrivain Jean Prévost, grand animateur du maquis dauphinois, connu dans le Vercors sous le nom du lieutenant Goderville<sup>1541</sup>. »**

Il n'est d'ailleurs pas douteux que dès l'époque (attribution de la croix de la Libération dès 1944 et remise en 1945 par Bidault) jusqu'à nos jours (c'est au col de la Chau qui surplombe le village qu'a été inauguré en 1994 le Mémorial National de la Résistance en Vercors) Vassieux exerce ainsi sans faillir une véritable fonction de syncretisme à l'échelle de l'ensemble du Massif.

## **2 – Les Pionniers du Vercors organisateurs du rituel.**

On a déjà longuement insisté sur le rôle prépondérant de l'Amicale dirigée par Chavant. Omniprésente, elle n'est cependant pas omnipotente, et doit composer avec les autorités officielles. Son obsession – parvenir à assurer un succès le plus ample possible aux cérémonies qu'elle chapeaute – est en fait triple.

Elle cherche d'abord à s'assurer le concours de l'armée. Par définition, celui-ci lui est acquis dès l'année 1945, car, outre le fait que de nombreux hauts responsables militaires locaux sont passés par le Vercors (Vallette d'Osia et Tanant, qui mettent tout leur zèle dans l'organisation matérielle des cérémonies), tous les acteurs voient là l'occasion d'insister sur la renaissance de l'armée française en même temps que sur l'efficacité militaire du Vercors combattant. Ce concours ne se démentira jamais au cours des années qui vont suivre, pas plus pendant les années de la polémique que beaucoup plus tard<sup>1542</sup>.

Les Pionniers font ensuite leur possible pour que des personnalités de haut rang « descendent » de Paris présider les cérémonies de juillet. Conscients qu'il s'agit là d'une condition de reconnaissance symbolique par la nation tout entière, ils sont heureux de pouvoir compter sur cet adjuvant de poids que constitue en 1945 par exemple la présence

---

<sup>1541</sup> *Le Monde*, « La résistance du Vercors », 7 août 1945.

<sup>1542</sup> Effectuant notre service militaire en 1994 au sein du 93<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Montagne, à Varcès, au pied du Vercors, nous avons pu observer en trois fois au moins cet attachement des militaires locaux à l'histoire du Vercors : on nous remit officiellement « la pelle à tarte » des Chasseurs alpins à l'intérieur de l'enceinte de la nécropole de Vassieux, cérémonie suivie d'une visite du musée de Joseph La Picirella ; les jeunes appelés fournissent chaque année le gros de l'effectif militaire présent aux cérémonies commémoratives du Vercors – pour notre part, il s'est agi d'une prise d'armes à Saint-Nizier ; la cérémonie de dissolution annoncée du 6<sup>ème</sup> BCA, pour cause de restructuration de l'armée dans le cadre du plan « Armée 2000 », fut vécue comme un drame tout au long de cette année 1994).



de Bidault, successeur de Jean Moulin à la tête du CNR. On l'a dit, en 1946, Yves Farge encore ministre et le général de Lattre de Tassigny font le voyage du Vercors. En 1947, c'est François Mitterrand, ministre des Anciens Combattants, qui inaugure donc la Nécropole nationale de Saint-Nizier, alors qu'en 1948 et le 1<sup>er</sup> août 1949 c'est Claudius Petit, ministre de la Reconstruction, qui est là. Si, à part la très courte visite que consentit au Vercors en 1963 le Président de la République Charles de Gaulle, jamais le premier des Français ne se rendit es qualités sur le plateau, on constate que de nombreux ministres de premier rang firent néanmoins le déplacement.

Enfin, sur le plan du discours de fond diffusé les jours de cérémonie, la règle d'or des Pionniers est bien de ne pas faire de politique ni de polémique. Quand ils ont quelque chose à dire dans ce domaine précis, ils se réservent pour leur congrès annuel et c'est alors la motion qu'ils votent à cette occasion qui leur sert de porte-voix. Lors des cérémonies, ils sont tout entiers concentrés sur une mémoire pieuse et votive dont la seule et unique vocation est de rendre hommage aux morts. Très cohérents, ils s'adressent chaque année au gouvernement, sans exclusive et quelle que soit sa couleur politique, pour qu'ils lui délèguent un de ses représentants, ils ignorent (et condamnent même) les tentatives de contre-cérémonie – et contre-manifestation – commémoratives organisées notamment par les communistes, comme par exemple en 1958 (cf. *supra*).

La géographie mémorielle qu'inaugure dès 1945/1946/1947 l'enchaînement du diptyque commémoratif « Saint-Nizier /lieu de combats » et « Vassieux/villages martyrs », jointe à la célérité que mettent les Pionniers dans l'organisation de ces mêmes cérémonies, contribuent à figer précocement le rituel. Évidemment, on sait que c'est là l'un des facteurs de leurs succès, car le rituel doit savoir être vite immuable, si la cérémonie veut durer dans le temps. D'autant que cette fixation rapide ne signifie pas immobilisme, tout au contraire : les Pionniers savent évoluer, comme le prouve le fait qu'en 1966 on choisit d'équilibrer à la fois le rapport de force Drôme/Isère mais aussi la balance mémorielle Martyrs/Combat, en décidant de renoncer au monopole exercé par Vassieux depuis la Libération. Le nouveau rythme commémoratif adopté par les Pionniers est en effet binaire qui voit se dérouler leur grande cérémonie à Vassieux une année, puis à Saint-Nizier l'année suivante, chaque site devenant ainsi à tour de rôle emblématique de la *totalité* mémorielle du plateau<sup>1543</sup>. Les Pionniers vont en outre continuer de se battre tout au long des deux longues décennies qui suivent la Libération pour construire des nécropoles, ériger des stèles et apposer des plaques, bâtir des monuments<sup>1544</sup>.

## B – La production éditoriale.

En envisageant dans leur globalité les écrits sur le Vercors<sup>1545</sup>, on se rend compte que leur qualité est inégale, le genre ou l'ambition de ces « écrits » différant selon leur année de parution.

Une périodisation fine de la production éditoriale qui concerne le Vercors permet de

<sup>1543</sup> ADI, 6270 W 50, pochette 2, « Combats de Saint-Nizier : 1964-1975 ».

<sup>1544</sup> Et finalement obtenir un *mémorial* en 1994 ; cf. *infra*, la conclusion de ce chapitre.

discerner *quatre* temps très distincts, tant au plan quantitatif qu'au niveau de l'image que les livres donnent de la « tragédie ».

### 1 – 1944-1945 : décrire les atrocités.

A la Libération, le premier impératif est de constituer l'acte d'accusation contre les exactions perpétrées par les troupes allemandes dans le massif durant l'été 1944<sup>1546</sup>. Trois ouvrages aux titres proches sont en effet édités entre la fin de l'année 1944 et l'année 1945 qui insistent longuement sur la barbarie allemande. Dès décembre 1944, un groupe de « **journalistes et écrivains**<sup>1547</sup> » suisses établit le martyrologe du Vercors, en écrivant *Le Livre Noir du Vercors*<sup>1548</sup>. Leur analyse se veut la plus distanciée possible et entend déboucher sur la mise en place d'une vaste opération de reconstruction du plateau qu'initiera effectivement l'année suivante le *Don Suisse* :

**« Nous tenons à le préciser : la présente publication n'a dans notre esprit, aucune autre fin que de faire connaître ce qu'un voyage dans le Vercors nous a permis de constater. Les événements qui se sont déroulés en juillet dernier dans cette région appartiennent à la conscience humaine, et nul n'a le droit de fermer les yeux sur les terribles réalités qu'ils révèlent. Nous ne sommes pas allés là-bas en mission officielle quelconque, ni en juges informateurs, mais en journalistes et écrivains, – en hommes, tout simplement. La documentation que nous avons réunie ne saurait avoir pour effet des décisions politiques, qui ne pourront s'appuyer que sur des enquêtes plus vastes et de caractère judiciaire. Nous nous proposons seulement de rapporter des faits et de suggérer à leur propos quelques réflexions d'ordre très général. Nous espérons aussi que le présent livre suscitera chez beaucoup de nos compatriotes le désir d'apporter aux habitants du Vercors une aide qui est urgente<sup>1549</sup>. »**

Les trente-deux photographies qui accompagnent le texte sont sans concession et décrivent l'horreur dans toute sa crudité<sup>1550</sup>.

Mais ce beau livre digne et sobre, où l'on sent parfois nettement l'influence d'un certain humanisme chrétien ( « [...] **Ces crimes ne sont si monstrueux que parce que,**

<sup>1545</sup> Lire notamment les pages consacrées à ce thème dans l'article que nous avons écrit avec Gilles Vergnon (chapitre « L'enjeu historiographique », art. cité, p. 123-126) : « [...] 33 ouvrages lui sont consacrés [...]. Ces publications se sont faites en trois vagues successives, l'une entre 1944 et 1948, l'autre autour de 1964-1980, la dernière autour de 1994, cinquantième anniversaire de la Libération. » (p. 123).

<sup>1546</sup> C'est la tâche que s'était assigné le *Mémorial de l'Oppression* dont un seul des deux volumes prévus a paru (le volume 2, notamment consacré à l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et le Vercors n'a jamais vu le jour).

<sup>1547</sup> *In Le Livre Noir du Vercors, page 11. C'est ainsi que Albert Béguin, Pierre Courthion, Paul du Bochet, Richard Heyd, Georges Menkès et Lucien Tronchet se présentent dans leur introduction.*

<sup>1548</sup> *Le Livre Noir du Vercors*, Neuchâtel, Ides et calendes, 113 p. Consultable au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

<sup>1549</sup> *Ibidem*, p. 11.

*malgré tout, ils sont crimes de baptisés [...]. Et tout s'est inversé : l'amour de la créature s'est changé en haine ; le respect du sang qui fut choisi et versé par le Christ incarné est devenu la folie sanguinaire, la rage de faire couler ce sang sacré [...]*<sup>1551</sup> » ) est plus qu'une enquête froide et objective. C'est aussi un mémorial de papier, comme le suggère le poème intitulé *Vercors* que Pierre Emmanuel<sup>1552</sup> a donné aux auteurs et qui sert de préface à l'ouvrage.

**« J'ai vu ce qui n'a pas de nom. Crier d'horreur A quoi bon, tant ici l'horreur passe les bornes ? Me taire, simplement, et voir. Que mon regard Sur tes stigmates verse une huile tendre ô terre ! Ici, le sol dégage encore les sang des morts, Le cœur frissonne à chaque levée brune : on tremble De fouler des douleurs de cadavres... Partout Une glaise anonyme où des lambeaux demeurent, Ces sachets de haillons gauchement maniés, C'est donc là votre espoir terrible, ô bien-aimés ? Des Crois, des Croix, le long des routes : Pietà sombre. Vassieux raidie n'a plus de pleurs pour ses fils morts. Tous se taisent, pudeur farouche. Les visages Sont des puits noirs sans nul écho pour la pitié. Plus de maisons, des murs ruinés qui se souviennent. Des terriers où la toute vieille humanité Après des âges se retrouve. Mais l'église Éventrée, ce grand saint de pierre seul debout, Sans tête, un doigt levé dominant le silence, Désigne obstinément l'azur, le jeune azur ! »**

La structure des deux ouvrages qui paraissent en 1945 (*Atrocités allemandes dans le Vercors . Documents authentiques recueillis par Mmes Prévost et Rouvière*, et *Atrocités nazies dans le Vercors*<sup>1553</sup> ) suit la trame du livre collectif suisse qui en est, en fait, le modèle. Mais là, plus nettement encore que dans les pages du *Livre Noir*, on lit une accusation de l'Allemagne. Présentée comme l'archétype de la barbarie humaine, comme une nation par nature en-dehors de la communauté de civilisation que le reste de l'Europe a su bâtir, c'est bien l'Allemagne pour elle-même qui est mise au banc d'infamie.

En 1946, Louis Jacob publie à son tour *Crimes hitlériens. Ascq . Le Vercors*, qui répond aux mêmes critères que les livres précédents et qui rend un hommage appuyé à ses prédécesseurs suisses<sup>1554</sup> clôturant ce premier cycle de parution consacrées au compte rendu de l'horreur, en insistant lui aussi sur le déterminisme culturel allemand :

**« Les Allemands du Vercors, ceux d'Oradour, d'Ascq... manifestent assurément**

<sup>1550</sup> Certaines rappellent les photos du supplément édité en 1944 par *Le Patriote. Quotidien lyonnais du Front National*, « Atrocités nazies en France ». A noter en outre le recueil de dessins de Gimel, *Le calvaire de la Résistance*, (Grenoble, Didier Richard, 1944, 33 dessins, cf. annexe n° XVI) qui, sans être consacré exclusivement au Vercors, comporte de superbes dessins qui évoquent les supplices du plateau.

<sup>1551</sup> *Le Livre Noir du Vercors*, p. 51.

<sup>1552</sup> Le grand poète, ami d'Aragon, fut aussi animateur du *Résistant de la Drôme* en 1944 puis codirecteur des *Étoiles* entre 1944 et 1946, le journal de *l'Union nationale des Intellectuels*, très lié au *Front national*.

<sup>1553</sup> Paris, SEN, 1945 pour le premier et Romans, La Paix, 1945 pour le second.

<sup>1554</sup> *Crimes hitlériens. Ascq . Le Vercors*, Paris, Mellotée, 1946 ; voir la page 123 pour cet hommage.

**une mentalité spéciale. Elle n'a pas changé depuis l'époque où l'historien Tacite écrivait : #C'est sur le sang et les dépouilles que les jeunes Germains découvrent leur front ; alors seulement ils croient avoir acquitté le prix de leur naissance et se présentent à leur patrie, à leurs parents, comme leurs dignes enfants !# Les tortionnaires du Vercors, les massacreurs d'Ascq sont bien en effet les dignes enfants de la Germanie<sup>1555</sup> !!! »**

## 2 – 1945-1947 : des témoins pour écrire l'histoire ?

Les auteurs qui prennent à leur compte l'écriture de l'histoire du Vercors ne sont pas encore des historiens de métier. En revanche, tous ceux qui prennent la plume à cette époque ont participé aux combats du Vercors, à la description desquels ils s'attellent. Témoins et acteurs plus ou moins engagés, leur but annoncé est cependant toujours d'écrire l'histoire la plus objective possible<sup>1556</sup>. Parmi les six ouvrages qui paraissent en deux ans, le plus abouti reste celui de Pierre Tanant qui fait évidemment la part plus que belle au Vercors militaire<sup>1557</sup>. A les considérer dans leur ensemble, on trouve trois principaux points communs à ces ouvrages.

Tout d'abord, le Vercors illustre parfaitement **l'efficacité militaire** des maquis mis en place par la Résistance, c'est un fait encore incontestable. Si l'on parle de sacrifice, c'est pour souligner alors combien il fut utile, doublement utile même comme le dit avec force Tanant : « **Mais [...] il est quelque chose de plus important que de savoir si le Vercors est justiciable sur le plan stratégique, c'est de savoir s'il l'est sur le plan moral. Et là, j'affirme que cela ne fait pas le moindre doute<sup>1558</sup>** ». » Ensuite, l'épopée du Vercors fournit en ces temps de reconstruction et de retour à la vie politique le modèle d'une vie placée sous le signe de **l'unité nationale**, d'où toute dissension serait définitivement bannie. Là encore, c'est Pierre Tanant qui a les mots les plus forts pour

<sup>1555</sup> *In op. cit.*, p. 123-124.

<sup>1556</sup> « Dans ces souvenirs que je me suis efforcé de faire apparaître aussi vivants que possible, j'ai voulu avant tout demeurer dans la vérité. C'est pourquoi je ne raconte que ce que je sais. D'autres, sans doute, se chargeront un jour de les compléter, car je ne sais pas tout », écrit par exemple Pierre Tanant à la page 12 de son ouvrage (édition de 1983, Lavauzelle).

<sup>1557</sup> Pierre Tanant, *Vercors . Haut-lieu de France*, Grenoble, Arthaud, collection « Témoignages », 1947 pour la première édition. Pierre Tanant, fils d'officier et Saint-Cyrien, capitaine au 13<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins, participe en 1940 à la campagne de Norvège. Affecté au 6<sup>e</sup> BCA à Grenoble, il entre dans la Résistance en 1943, participe à la Bataille du Vercors et commande le 6<sup>e</sup> BCA de 1948 à 1950 en Autriche, avant d'occuper différents postes en Algérie. Il se retire à Grenoble, où il sera longtemps Délégué Général du *Souvenir Français*. C'est cependant le livre du lieutenant Rey, *Pierre Belledonne . Féret, héros obscur* (Bibliothèque d'Étude de Grenoble, V 16619), paru en 1947, qui illustre le mieux la mise en place d'une mémoire du Vercors propre aux militaires, même si le destin du héros qui donne son nom au livre ne permet pas à l'auteur d'écrire longuement sur le massif : « Il ne fut pas donné à l'adjudant devenu le sous-lieutenant Féret, de participer à la lutte dans le Vercors, qu'il avait si bien préparée, et souhaitée de tout son cœur de soldat. La prison, l'atroce vie des camps épuisent graduellement ses forces à Natzweiler , Dachau , Mauthausen , Melk , où il meurt le 13 mars 1945, après avoir parcouru tous les cercles de l'enfer terrestre » ; p. 16-17.

<sup>1558</sup> *Vercors . Haut-lieu de France*, p. 238 de l'édition de 1983. Souligné par nous.

tirer les leçons actuelles de cette expérience : « **L'idéal pour lequel ils ont donné leur vie doit rester le nôtre [...]. Ils ont aimé passionnément la France. Le message qu'ils nous ont laissé est une leçon d'union et d'amour. C'est à nous, qu'attendent des tâches constructives, de nous en souvenir**<sup>1559</sup> . »

Enfin, ces livres font tous une description au plus près de **la vie matérielle** des combattants dans la « République Libre du Vercors ». Multipliant les évocations des bivouacs, de ces tranches de vie quotidienne, ils participent tous d'un certain style, qui codifie pour longtemps les représentations de la vie au maquis, faite de virile fraternité et de rustique précarité, de simplicité et même d'une certaine forme mystique de communautarisme<sup>1560</sup> . Comme l'écrit le commandant Lemoine : « **Grâce au bon vouloir, à l'enthousiasme patriotique de chacun, à l'énergie des chefs, tout fonctionnait à souhait dans cette république minuscule [...]. Quel sentiment de joie vous saisissait alors, lorsque, revenant de la plaine, on revoyait, dans les barrages d'entrée, ces troupes pour la plupart revêtues du traditionnel uniforme français !**<sup>1561</sup> »

### 3 – 1947-1950 : les livres de mémoire.

Au plus fort de la polémique mémorielle, paraissent deux livres qui, fait nouveau, marquent chacun nettement leur préférence mémorielle. Le premier est celui que présente, en 1948, l'Association Nationale des Anciens Combattants des F.F.I.-F.T.P.F. Sa thèse est limpide et cherche à reprendre à l'échelle locale, en faisant parler des gens simples, les accusations de trahison lancées à l'automne depuis Paris, sur un ton cependant moins virulent<sup>1562</sup> .

A la fois beaucoup plus mesuré (on n'y remarque aucune prise de position politique) et aussi plus « spécialisé », le livre de trente-deux pages que le chanoine Jacques Douillet publie en 1950 est unique en son genre. L'opuscule est tout entier dédié à présenter la vision catholique du drame du Vercors. Il s'agit en fait d'une illustration sur papier du chemin de croix de Valchevrière inauguré en septembre 1948 par... Monseigneur Caillot. La dévotion, la piété et le culte des morts fournissent les axes de la comparaison qu'établit le chanoine entre le calvaire de la Résistance et celui qu'a enduré le Christ avant sa crucifixion : « **Avant même que les stations fussent construites, en septembre 1944, plus de 500 personnes avaient escorté, sous une pluie battante, les hommes qui portaient une lourde croix de bois depuis le Villard jusqu'à la**

<sup>1559</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>1560</sup> Sur ce plan de la chronique, le livre du lieutenant Stephen est très riche : *Vercors premier maquis de France*, Buenos-Aires, Viau, 1946, réédition par les Pionniers du Vercors en 1985 et 1991.

<sup>1561</sup> *Commandant Lemoine, La vie secrète du Maquis. Vercors , citadelle de la Résistance, Paris, Fernand Nathan, 1945, p. 8-9.*

<sup>1562</sup> Voir en annexe n° XVII la liste de ces habitants du plateau convoqués pour soutenir la thèse défendue par Grenier, et leurs témoignages.

**Chapelle de Valchevrière, où une messe fut célébrée. C'était le 17 septembre. Le terrain venait à peine d'être déminé<sup>1563</sup>. »**

Peut-être que ce qui marque le plus ces années, c'est l'absence d'un ouvrage gaulliste. Aucune réponse en effet n'est donnée au livre du Parti communiste, comme si le terrain de la polémique était de préférence réservé aux échanges d'articles de la presse écrite.

#### **4 – 1950-1964 : un long silence et un livre-phare.**

La production chute dans les quinze ans qui suivent, pour atteindre son étiage le plus bas. Mais si seulement deux ouvrages paraissent en près de quinze ans à propos du Vercors<sup>1564</sup>, le livre que publie Alain Prévost en 1956 fait à lui seul événement. D'abord, il est dû à la belle plume du fils de l'écrivain mort à Sassenage, à qui l'on s'apprête à rendre un hommage national : c'est dire si ces pages sont autorisées. Ensuite, la forme qu'adopte *Le peuple impopulaire* est celle d'un roman où des lecteurs avisés peuvent aisément reconnaître, derrière tel ou tel nom de personnage, d'authentiques acteurs et surtout la figure légendaire de Jean Prévost<sup>1565</sup>. Surtout (le titre du roman le laisse d'ailleurs augurer), il accrédite auprès du grand public la thèse de la trahison, comme le suggère d'emblée la quatrième de couverture ( « **Alain Prévost est de ceux qui pensent que le Vercors a été abandonné par Londres et Alger à une aventure qui devenait absurde et tombait dans la pire fatalité [...] »**, extrait de la critique d'André Rousseaux parue dans *Le Figaro littéraire*). Le poids donné à cette version pèse d'autant plus lourd qu'Alain Prévost n'est pas communiste et que le livre est bien accueilli par l'ensemble de la critique<sup>1566</sup>. Mais les pages les plus dures<sup>1567</sup> sont finalement nuancées par les dernières phrases du livre, où on comprend *in extremis* que, quoi qu'il en soit de la polémique, le Vercors fut et reste une belle aventure : « **Il les envoyait [les morts du Vercors]. C'était sa seule bouffée d'air, de les envier. Les mauvais jours, il envoyait même sa tombe à**

<sup>1563</sup> Chanoine Jacques Douillet, *Valchevrière. Le chemin de Croix du Vercors*, Paris, Éditions Prisma, 1950, sans pagination, Bibliothèque d'Étude de Grenoble, V 17668.

<sup>1564</sup> Nous n'avons pas pu nous procurer *Mon Vercors en feu*, de Paul-Jacques Bonzon, publié en 1957 (Parsi, SUDEL) ; l'auteur est spécialisé dans les ouvrages pour la jeunesse.

<sup>1565</sup> La « *lettre-postface de Vercors* » (Jean Bruller) que publie Alain Prévost en fin d'ouvrage fait astucieusement le point sur cette habile ambiguïté : « *Donc, vous n'empêchez pas que maint lecteur se demande qui est Michel, ou qui est cet autre, celle-ci ou celle-là. Et Jean Prévost étant mort au maquis après la bataille du Vercors, et Michel y mourant aussi (dans une sorte d'héroïque suicide), et Michel étant le père du jeune Étienne comme Jean Prévost était le vôtre, c'est donc que l'un et l'autre sont la même personne, et donc que Jean Prévost était lui aussi le héros fatigué que vous avez peint, las de tout, désespéré, et qu'il n'a pas péri dans une embuscade sous les balles de l'ennemi, mais qu'il s'est donné volontairement la mort pour échapper au dégoût de soi et de la vie* » ; in *Le peuple impopulaire*, Paris, Le Seuil, 1956, p. 252.

<sup>1566</sup> Claude Roy, pour *Libération*, écrit : « *Le peuple impopulaire est un beau livre, sobre, violent. A travers les épisodes du livre, un réquisitoire se développe. La juste passion qui s'y exprime ne fausse jamais la vérité des traits, la justesse et la justice du regard* » ; cf. la quatrième de couverture du roman.

**son père. Car mort, il restait libre, au pied des Trois-Pucelles, allongé dans l'herbe, au creux des rochers**<sup>1568</sup>. »

Roman de l'ambiguïté, le livre d'Alain Prévost est au bout du compte à l'image de la perception globale de l'épisode du Vercors puisqu'il balance constamment entre le « drame », la « tragédie », la « trahison » et l'« épopée ».

### Document non –communiqué par l'auteur.

En 1964, quand se déroulent les cérémonies commémoratives du vingtième anniversaire des combats du Vercors, il semble que la polémique soit totalement retombée. Du côté gaulliste, on s'apprête, en panthéonisant Jean Moulin, à atteindre un point d'orgue mémoriel incomparable. En face, le Parti communiste campe certes sur ses positions, mais la série d'articles que publie *L'Humanité* entre le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin ne parvient pas à faire se rouvrir le débat<sup>1569</sup>.

Mais si l'affrontement direct n'est plus de mise, il est certain que l'image globale du Vercors est définitivement marquée par la controverse mémorielle qui a marqué les années 1947-1950. Peut-être même peut-on évoquer l'hypothèse qu'en plus de la double image d'un Bir-Hakeim de la Résistance intérieure et d'un Oradour alpin, s'ajoute celle d'une épopée « à scandale ». Le massif posséderait donc une triple face légendaire : celle du **combat**, du **martyre**, et de la **trahison**, toujours en question pour celle-ci. Cette dernière composante est à notre avis d'autant plus importante que c'est elle qui, rendant plus complexe l'image du Vercors, en brouille finalement la netteté. Encore de nos jours, il n'est d'ailleurs pas certain qu'elle se soit entièrement dissipée : pour beaucoup et pendant longtemps, le Vercors fut justement un objet de polémique historique, aux relents de scandale presque, en cela qu'il posait une question que beaucoup d'auteurs ont complaisamment abordé : le maquis a-t-il été trahi (ou, version édulcorée de la thèse de la trahison, en tout cas abandonné) ?

Il serait évidemment intéressant de poursuivre l'évaluation du fonctionnement de cette triple représentation sur le long terme, jusqu'à nos jours. Et même si c'est un autre travail, qui répond sûrement à d'autres impératifs méthodologiques<sup>1570</sup>, on peut tenter de

---

<sup>1567</sup> Lire notamment les pages 179-180, qui racontent l'épisode du fameux télégramme à Alger : « *Une voix lourde relut le télégramme dans la pièce voisine. Etienne en fut saisi comme d'un cauchemar, comme de l'annonce officielle d'une mort. Alger... Londres... De Gaulle ... tous ? Tous ces noms magnifiques ? Des criminels et des lâches. Son estomac se creusait, la peur lui tailladait le dos. Mais alors avec Vichy , les Allemands, Londres, Alger, où aller ? Il n'y avait donc rien ? Plus rien que ces montagnes et les hommes du maquis ?* »

<sup>1568</sup> *Ibidem*, p. 250.

<sup>1569</sup> Les trois articles s'intitulent « *La tragédie du Vercors* », le 31 mai ; « *Il y a vingt ans, le Vercors se soulevait et tombait trahi* », et « *Toujours le Vercors les accablent* » (le 1<sup>er</sup> juin). Il suivent la diffusion à la télévision d'une émission de Frédéric Rossif et Jacques Perrot, « La bataille du Vercors ». A noter que ces articles sont surtout composés d'extraits du livre de Fernand Grenier (*C'était ainsi...(souvenirs)*, Paris, Éditions sociales, 1959, 228 p.) et que le journal recommande également la lecture de l'ouvrage d'Alain Prévost, *Le peuple impopulaire*.

proposer ici trois premières indications.

Tout d'abord, à partir de cette date butoir de 1964, et surtout après 1968, la production éditoriale va marquer un net infléchissement. Elle s'oriente résolument vers un traitement « historien » de l'épisode du Vercors. Celui-ci est aidé dans sa démarche d'objectivité par le fait que les années soixante-dix permettent et de rompre avec l'emprise mémorielle gaullienne et de s'affranchir des volontés de monopole communiste<sup>1571</sup>. Les ouvrages de Paul Dreyfus permettent les premiers cette vision d'ensemble, à la fois dépassionnée et réaliste, et qui manquait, malgré les efforts de Pierre Tanant<sup>1572</sup>. Celui de Pierre Dalloz est indispensable quand on connaît l'importance du rôle de son auteur<sup>1573</sup> et suit de quelques années à peine la tenue d'un important colloque, sous la direction de Pierre Bolle, en présence d'historiens et d'acteurs/témoins<sup>1574</sup>. Enfin, certains livres – à côté des chroniques et journaux plus classiques – renouent avec la polémique, mais en en renversant le sens, absolvant Alger pour mieux porter le doigt sur les dissensions entre civils et militaires internes au commandement du maquis<sup>1575</sup>. L'image du Vercors en sort certes éclatée, mais la novation de ces révélations permet de sortir du mythe à présent un brin vieilli d'un Vercors indissolublement uni. A noter qu'on est là dans le début des années soixante-dix et que, le Vercors n'échappant pas plus que l'ensemble de la Résistance à l'effet conjugué de l'atmosphère « briseuse de tabous » de l'après-68, de la mort du général, de la sortie sur les écrans du *Chagrin et la Pitié*, et aussi de la parution de *La France de Vichy*<sup>1576</sup>, c'est la confirmation qu'il est un objet de mémoire qui obéit en premier lieu aux rythmes de la mémoire *nationale* de la Deuxième Guerre mondiale.

Mais dans ces années-là, toute forme de discussion au sujet de la mémoire du Vercors n'est pas achevée. La polémique gaullistes/communistes étant désormais caduque, il en est d'autres qui apparaissent, notamment à propos de l'érection d'un mémorial unique du Vercors<sup>1577</sup>. La discussion « technique » qui a lieu au printemps 1972 entre René Bousquet<sup>1578</sup>, porte-parole des Pionniers, les initiateurs du projet, et

<sup>1570</sup> Si l'histoire orale ne s'est guère intéressée au Vercors, notre amie Jeannie Bauvois a montré qu'il y a là un formidable champ d'enquête. Lire, sous sa direction, la récolte de témoignages qu'ont effectué les élèves du club-histoire du Lycée Jean Prévost de Villard-de-Lans, *Un siècle, un hiver*, Parc régional du Vercors, 1982.

<sup>1571</sup> De Gaulle meurt en 1970. L'influence du Parti, déjà depuis 1956, mais surtout à la suite du « coup de Prague » de 1968, est lui en net recul.

<sup>1572</sup> Cf. *supra*, pour la présentation de ses travaux.

<sup>1573</sup> Pierre Dalloz, *Vérités sur le drame du Vercors*, Paris, Fernand Lanore, 1979, 353 p.

<sup>1574</sup> *Op. cit.*

<sup>1575</sup> C'est le cas notamment de l'ouvrage de Gilbert Joseph, *Combattant du Vercors*, Paris, Fayard, 1972, 331 p. (réédition Curandera, 1994). Lire également la lettre (« *Le Vercors et les officiers d'active* ») publiée par *Le Monde*, le 20 février 1993, p. 28, par Aymé Roudil, qui habite Grenoble : texte en annexe n° XVIII.

<sup>1576</sup> 1971 pour le *Chagrin...* et 1973 pour le livre de Robert O. Paxton.



Pierre Dalloz, est révélatrice d'un problème de fond : comment espérer parvenir à égaler par l'entremise d'un monument la force d'évocation que le massif possède en lui-même ? La question n'est même plus tant de savoir si l'on préfère en 1972 le versant Bir-Hakeim au versant Oradour, mais plutôt si l'on peut se permettre de toucher au Vercors, au risque d'en affadir la puissance monumentale naturelle. Comment mieux résumer cette opposition entre « constructeurs » et « conservateurs » qu'en citant la lettre qu'adresse le 17 avril Dalloz à Bousquet <sup>1579</sup> .

Objet de mémoires plurielles, le Vercors n'est donc pas un lieu de mémoire facile à installer sur le terrain concret de sa représentation monumentale.

C'est pourtant ce que vingt ans après cet échec <sup>1580</sup> , tente de mettre en place le Mémorial de la Résistance qui surplombe la plaine de Vassieux depuis le col de La Chau. Inauguré le 21 juillet 1994 par le premier ministre Édouard Balladur <sup>1581</sup> , le Mémorial est en fait l'étape centrale d'un itinéraire qui incite le visiteur à découvrir les « **dix lieux de Mémoire [qui] constituent le parcours du Site National Historique de la Résistance en Vercors** <sup>1582</sup> » . Le fait d'avoir très modestement participé à certains travaux préparatoires autour de l'inauguration du Mémorial et du Site en général <sup>1583</sup> ne doit pas nous empêcher d'en signaler les trois plus graves défauts.

L'ampleur du projet d'abord, dont le budget pose d'emblée la question de la disproportion entre le but poursuivi et les moyens mis en œuvre. Comme l'écrit un lecteur grenoblois du *Monde* le 23 janvier 1993, en réaction à l'article minutieux que le quotidien

<sup>1577</sup> Différent en cela des projets de 1946 qui, parlant de *mémorial*, entendait en fait multiplier les cimetières et les monuments.

<sup>1578</sup> René Bousquet, dit *Chabert*, fut le commandant et chef départemental des FFI, avant d'être l'adjoint de Huet dans le Vercors.

<sup>1579</sup> ADI, 89 J 4, « Fonds Dalloz ».

<sup>1580</sup> Le projet dont parlent Dalloz et Bousquet sera arrêté pour des raisons financières. L'exemple du Vercors illustre bien la chronologie « monumentale » établie par Thierry Dufrène, à savoir que se succèdent une *phase initiale* (nécropoles comme celle de Saint-Nizier), juste après-guerre ; une *phase symbolique* dans les années 60-70 et une *phase pédagogique*, au cours des deux dernières décennies ; lire « Mémoires de la Résistance et Monuments de la déportation en Rhône-Alpes », in actes du colloque d'Annecy, « L'esprit des lieux. Le patrimoine et la Cité », publié par les Presses Universitaires de Grenoble en 1997 dans la collection « La Pierre et l'écrit », p. 366 notamment.

<sup>1581</sup> François Mitterrand, hospitalisé, n'a pas pu se rendre à l'inauguration, déléguant son premier ministre RPR. Lire, in *Le Monde* daté du 22 juillet 1994, « Histoire. Le cinquantième anniversaire de l'écrasement du maquis du Vercors par les Allemands ».

<sup>1582</sup> **Brochure d'informations, Site National de la Résistance en Vercors, éditée par le Parc Naturel Régional du Vercors, p. 3. Les dix sites baptisés « lieux de mémoire » sont les suivants : « mémorial de la résistance, au col de Lachau , village de Vassieux-en-Vercors, monument aux victimes de Vassieux-en-Vercors , nécropole de Vassieux-en-Vercors, cour des fusillés à La Chapelle-en-Vercors , grotte de la Luire , cimetière de Saint-Nizier-du-Moucherotte, hameau de Valchevrière , village de Mallevat , Pas de l'Aiguille » ; *ibidem*, même page. Voir annexe n° XIX.**

<sup>1583</sup> Nous fûmes délégué par l'Académie de Grenoble pour assurer le volet pédagogique de l'inauguration du mémorial en cette « année-mémoire ».

a publié le 16 sur le Vercors <sup>1584</sup> : **« Pourquoi dépenser 25 millions de francs pour commémorer la Résistance alors que le musée de Champigny est désert, et qu'il serait préférable de renforcer l'unité française et européenne au lieu de flatter les corporatismes chauvins ? Devant une histoire aussi tragique, l'humilité, la pitié, ne sont-elles pas plus indiquées ? »**

L'intrusion soudaine d'un tourisme « guerrier » de masse pose en outre problème. Car il est clair que, sachant manier avec subtilité le thème du « devoir de mémoire », la démarche du Parc se situe à cheval entre Histoire, Mémoire et... Tourisme, ce dernier terme devant être entendu également dans son acception économique-financière. Or, la dimension éthique et morale qui auréole depuis plus de cinquante ans le Vercors a du mal à s'accommoder d'une logique disons « marchande » ; ou alors, il faudrait pouvoir déployer des trésors de pédagogie.

C'est là justement qu'une troisième fois le Mémorial pêche à notre avis sévèrement. La scénographie mise en place par Jean-Pierre Laurent est à la fois trop « moderne » et trop « absconse ». Faisant siens les nouveaux parti pris scénographiques de la décennie, pour lesquels l'objet doit être le plus rare possible afin qu'ainsi lui soit lui conféré un surcroît de représentativité, bannissant le texte parce que sa lecture risque de décourager le visiteur, l'architecture du bâtiment elle-même intégrée à ce que l'on cherche à représenter, le Mémorial du col de Lachaufabrique de l'émotion. D'où vient alors que « ça ne prenne pas » <sup>1585</sup> ? Parce que les visiteurs perçoivent l'aspect un brin « racoleur » de certaines scènes <sup>1586</sup> ? Ou parce qu'ils sont confrontés à une mise en scène de la mémoire du Vercors sans en connaître l'histoire ? Ou alors parce que l'artifice esthétisant de certaines salles (celle de la maquette par exemple) provoque un effet gênant de décalage, à force justement d'artifice ? Le Mémorial (dans la construction duquel on sent l'influence de celui de Caen...) n'est certes pas un musée et il n'a pas à ce titre vocation à expliquer. Mais le déficit d'information historique ne peut être suppléé par « l'assénement » d'une émotivité calibrée et formatée par des considérations d'abord d'ordre scénographiques. Le référent à l'histoire, quand il est insuffisant, garantit malheureusement et obligatoirement un mauvais traitement de la mémoire.

Et pour beaucoup dans la région, le Parc du Vercors, en se dotant de telles infrastructures mémorielles n'a pas été fidèle à la mémoire du maquis, négligeant d'associer ou d'intégrer le travail des anciens, tel que Joseph La Picirella par exemple <sup>1587</sup>

<sup>1584</sup> « Le Vercors , refuge de haut combat », Régis Guyotat, in *Le Monde*, 16 janvier 1993.

<sup>1585</sup> Pour y avoir amené des classes de tous niveaux, nous pouvons témoigner de cet échec.

<sup>1586</sup> C'est le cas très nettement de la toute dernière situation du mémorial, qui franchit à notre idée la frontière de la démagogie en focalisant l'attention du visiteur sur le sort de la petite Blanc, dont toute la famille a péri à Vassieux (sauf le père, en déplacement à Grenoble), dans une scène où le tragique le plus morbide le dispute à une mise en scène pensée pour prendre le regardeur aux tripes et à la gorge beaucoup plus qu'au cerveau. La prise en otage affective et émotionnelle est en l'occurrence scandaleuse parce qu'elle interdit la réflexion.

<sup>1587</sup> Évidemment, pour qui a visité le musée privé de « Jo » La Picirella, il est certain qu'il souffre de graves problèmes, le principal étant justement qu'il n'y a pas de muséographie et qu'il manifeste peut-être une trop grande fascination pour la chose armée.

. A notre avis (on n'ose imaginer ce qu'aurait dit un Pierre Dalloz...), rattrapé ainsi par les professionnels de la mémoire qui le transforment en enjeu de pouvoir, le Vercors n'a pas forcément gagné au change et s'est même un brin déréalisé. Est-il un « *paysage-histoire* », comme parlait Julien Gracq<sup>1588</sup> ou s'est-il mué en « *paysage-mémoire* », avec ce que cela peut éventuellement signifier d'artificialité ?

Au bout du compte, de quoi le Vercors, présenté par le mémorial du col de Lachau, est-il de nos jours emblématique ? Voici ce que disait le maître d'œuvre Jean-Pierre Laurent à Régis Guyotat en janvier 1993.

**« Nous ne voulons pas faire un lieu du pardon. Mais nous ne voulons pas non plus donner des gages à la haine [...]. Nous voudrions montrer le cheminement de l'homme traqué, le #terroriste#, et de celui qui le traque. Le maquis fait du civil non pas un soldat, mais un homme de combat, capable d'héroïsme, sans que cela soit obligatoire. La haine et le goût du massacre, ce sont des choses que nous portons en nous-mêmes. Nous pouvons nous-mêmes nous trouver en état de tortionnaires sans l'avoir voulu. L'homme est à la fois ombre et lumière, capable du meilleur comme du pire. Le massacre de Vassieux a été opéré par des troupes dites normales, qui faisaient du #nettoyage#. Nous aussi, nous avons eu les nôtres en Algérie, et les Américains au Vietnam, et les comportements n'ont pas été meilleurs. Au fond de nous-mêmes, nous avons la capacité d'être le maquis et d'être aussi l'anti-maquis<sup>1589</sup>. »**

Sans pouvoir tabler sur aucune certitude, puisque cette étude reste à mener, on peut cependant se risquer à avancer que le Vercors, avec ce Mémorial, est revenu en arrière, c'est-à-dire a replongé dans le mythe. Qu'Aragon ait écrit dans l'immédiat après-guerre « **Roland sonne du cor/C'est le temps des héros qui renaît au Vercors** » était non seulement logique chronologiquement mais aussi indispensable symboliquement. Que le Mémorial, plus de cinquante ans après, se contente de renouer *grosso modo* avec cette vision, les moyens techniques en plus et lui ajoutant une touche d'égalitarisme moral (nous sommes tous des salauds potentiels semble dire le scénographe...), voire de confusionnisme historique (Vercors = Algérie = Vietnam), n'est-ce pas en fait un recul mémoriel<sup>1590</sup> ?

## Chapitre III Entre quotidien, urgence et spécificité. La

<sup>1588</sup> Les « paysages-histoire » sont pour Julien Gracq ces paysages « *qui ne s'achèvent réellement pour l'œil, ne s'individualisent et parfois même ne deviennent distincts, qu'en fonction d'un épisode historique, marquant ou tragique, qui les a singularisés, les faisant sortir une fois pour toutes de l'indistinction, en même temps qu'il les a consacrés* » ; Julien Gracq, « Fragments inédits », in Jean Carrière, *Julien Gracq. Qui êtes-vous ?*, Lyon, La Manufacture, 1986, p. 179. Merci à Gilles Vergnon des discussions que nous eûmes à ce sujet.

<sup>1589</sup> Régis Guyotat, *Le Monde*, art. cité, p. 29.

<sup>1590</sup> Voir notre conclusion générale pour la proposition d'une tentative d'enquête « scientifique » sur ces questions.

## mémoire juive à Grenoble : 1944-1964.

***Je ne revendique jamais mon origine que dans un cas : en face d'un antisémite. Mais peut-être les personnes qui s'opposeront à mon témoignage chercheront-elles à le ruiner en me traitant de "métèque". Je leur répondrai, sans plus, que [...] la France, enfin, [...] demeurera, quoi qu'il arrive, la patrie dont je ne saurais déraciner mon cœur. J'y suis né, j'ai bu aux sources de sa culture, j'ai fait mien son passé, je ne respire bien que sous son ciel, et je me suis efforcé, à mon tour, de la défendre de mon mieux. Marc Bloch , L'étrange défaite <sup>1591</sup> .***

A priori, mener un travail d'évaluation de la place que tient à Grenoble la mémoire juive de la Deuxième Guerre mondiale entre 1944 et 1964 peut paraître une entreprise illusoire, tant sont ici importants les défis que l'on doit relever.

**Par exemple, celui des sources, très peu nombreuses. Éparpillées et fragmentaires, leur approche est en outre rendue particulièrement difficile du fait de leur différence de nature (presse, archives officielles d'origine municipale ou départementale, stèles et monuments, trop rares témoignages écrits et oraux datant de l'époque).**

De plus, l'historiographie locale est encore engagée en plein travail de fond – un travail *initial* en quelque sorte –, sur le sort des Juifs en Isère pendant la dernière guerre. Les travaux de Claude Collin sur la résistance des MOI, ceux d'Olivier Vallade sur la répression en Isère ou ceux, d'une rare précision, que mène actuellement Tal Bruttman sur le thème proche de la politique antijuive telle qu'elle s'est appliquée dans le département, permettent à peine d'ébaucher l'esquisse d'une vision d'ensemble du phénomène <sup>1592</sup> . Travailler sur la mémoire n'est-il pas alors, là plus qu'ailleurs, décidément prématuré ?

Sur un autre plan, il est évident que l'enjeu identitaire et la pression sociale qui s'exercent autour de la mémoire juive sont devenus de nos jours particulièrement sensibles, comme le rappellent les difficultés que le musée de la Résistance et de la

<sup>1591</sup> *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940, Paris, Gallimard, p. 31-32 de l'édition de poche dans la collection « Folio Histoire », 1992.*

<sup>1592</sup> Claude Collin, « Ces étrangers d'ici qui choisirent le feu... Francs-Tireurs et partisans de la main-d'œuvre immigrée : le cas des unités Carmagnole (Lyon) et Liberté (Grenoble) » », in *Cahiers d'Histoire*, tome 37, n°1, 1992, p. 41-71 ; *Jeune combat. Les jeunes juifs de la MOI dans la Résistance*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1998, 143 p. ; Olivier Vallade, thèse de troisième cycle en cours sur la répression dans l'Isère pendant la guerre ; Tal Bruttman, *Les persécutions raciales en Isère sous l'occupation allemande (septembre 1943-août 1944)*, TER sous la direction de Jean-Claude Lescure, Université Pierre Mendès France – Grenoble II, UFR des Sciences humaines, Département d'histoire, octobre 1999, 245 p. (et un volume d'annexes tout aussi conséquent). Lire aussi le mémoire de fin d'études présenté à l'IEPG (nous figurions dans le jury) par Frédéric Chantin, sous la direction de Roland Lewin, *Carmagnole et Liberté : les Francs-Tireurs et Partisans de la Main-d'œuvre Immigrée dans la Résistance en Rhône-Alpes*, 1997, 240 p.

Déportation de l'Isère a éprouvé à constituer en 1997 son exposition temporaire annuelle sur le thème *Être Juif en Isère entre 1939 et 1945*<sup>1593</sup>. Il y a là trois dangers potentiellement menaçants pour qui s'apprête à tenter de cerner la mémoire juive dans sa phase de mise en place. Celui de *l'anachronisme rétroactif*, qui pousserait à considérer avec le surcroît de représentativité morale qu'elle a acquis postérieurement (Auschwitz devenu icône emblématique de ce « *Mal Absolu* » dont parlait Kant) les essais de structuration de la mémoire juive dans l'après-guerre. Celui de la *distorsion* ensuite, qui, confondant les époques, ferait sien le renversement actuel des préoccupations de mémoire et mettrait au centre des enjeux de mémoire du temps la spécificité juive. Celui de *l'instrumentalisation* enfin, auquel les liens d'amitié forts que nous entretenons avec certaines personnes et certains groupements très investis dans la représentation mémorielle juive pourraient nous conduire<sup>1594</sup>.

Malgré certaines originalités (Grenoble, située en zone sud, est une ville refuge qui accueille de nombreux Juifs pendant la guerre ; création du CDJC par Isaac Schneerson en 1943<sup>1595</sup>, etc. ; cf. *supra*, notre présentation de l'histoire de la région) dont on aurait pu penser qu'elles suffiraient à modifier, en l'accéléralant, le processus de structuration de la mémoire juive grenobloise, il semble bien qu'à Grenoble comme dans toute la France, le rythme de son élaboration obéisse aux mêmes difficultés, à savoir qu'elle est, dans ses manifestations publiques, quasiment invisible, ou en tout cas malaisément repérable – ce qui bien entendu ne signifie pas qu'elle n'existe pas – et surtout que sa chronologie obéit globalement aux étapes décrites notamment par Annette Wieviorka<sup>1596</sup>. On a déjà dit le malentendu dont souffre la mémoire juive à Grenoble au cours de la fin de l'année 1944 et au moment de la Libération des camps en 1945. Assimilée trop rapidement au groupe des déportés, les Juifs sont « évincés » (cf. *supra*, le premier chapitre de notre première partie). Ce premier constat pose d'ailleurs la question d'une autre assimilation, qui tend dès l'époque à ne parler de l'expérience juive du conflit qu'à travers l'épreuve ultime de la Déportation, négligeant la plupart du temps de s'intéresser à d'autres de ses aspects (vie quotidienne, Résistance, spoliation, etc.)<sup>1597</sup>. Et, pour dire le vrai d'emblée, on est confronté à de tels silences au cours surtout de la décennie cinquante, qu'on en est souvent réduit à émettre des hypothèses. Comme celle par exemple dont nous avons

<sup>1593</sup> A propos des difficultés à rendre compte « muséographiquement » de la mémoire juive de la guerre, lire Jean-Claude Duclos : « Les Résistants, les historiens et le muséographe : histoire d'une transaction », in *Résistants et Résistance*, actes du colloque de Saint-Denis, *op. cit.*, p. 224-225 notamment..

<sup>1594</sup> Nous sommes en effet très proche de Simone Lagrange dont on connaît l'aura dans la région. Nous avons aussi pendant longtemps participé de près aux activités du *Cercle Bernard Lazare* de Grenoble (colloques, expositions, etc.).

<sup>1595</sup> Pour marquer le cinquantenaire de la création du CDJC, une table ronde fut organisée à Grenoble en 1993 autour du thème suivant : « *Le sort des Juifs dans le Dauphiné et en zone italienne* » ; voir le numéro 149 du *Monde juif*, qui en donne le compte rendu intégral (et qui évoque également dans un dossier très riche le thème « Des usages de la mémoire »).

<sup>1596</sup> Annette Wieviorka, *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992, 506 p.

<sup>1597</sup> Il faut d'ailleurs noter que l'historiographie savante a tendance à procéder de la même manière.

débatte longuement avec le meilleur spécialiste de l'histoire juive contemporaine locale, Roland Lewin, et qui nous fait expliquer l'apparition tardive à Grenoble d'une mémoire juive effective par la grande importance soudainement prise au sein de la communauté locale par les Juifs d'origine séfarade rapatriés d'Algérie après 1962<sup>1598</sup>.

**Notre questionnement peut donc se ramener à l'établissement d'une *chronologie* la plus fine possible de l'apparition, de la structuration et du message délivré par la mémoire juive grenobloise entre 1944 et 1964, ainsi évidemment que des évolutions internes et externes qu'elle connaît au cours de cette période. Pour rendre cette analyse plus dynamique, nous avons choisi de l'articuler en trois temps.**

Tout d'abord, nous verrons que les Juifs qui sont présents à Grenoble immédiatement après la guerre cherchent à ***exister et à revivre***. Ayant par trop souffert du régime d'exception civique et sociale que leur ont imposé Vichy et les Allemands, ils tentent un retour le plus rapide possible à la normale et conservent de la période de l'Occupation des habitudes de vie qui les poussent à se regrouper.

Ensuite, la période qui s'étend de 1945 à 1948 semble correspondre, en tout cas pour la frange la plus motivée de la communauté juive grenobloise, au passage à un ***militantisme*** tous azimuts, autorisé par la constitution d'une mémoire soudainement revendicative. Principalement axé autour de trois préoccupations (la Palestine et le Sionisme ; l'antiracisme ; la spoliation) ce mouvement se veut positif en choisissant d'investir la sphère du débat public au nom justement de la mémoire si particulière qu'il partage.

Il faut enfin poser la double question de ce qu'est à Grenoble la mémoire de la ***Shoah***<sup>1599</sup> et de ce que sont les lieux où elle s'incarne. On a déjà suggéré plus haut que, pour les Juifs comme pour les non Juifs, construite en abyme, la mémoire juive n'est pas forcément qu'une mémoire de l'extermination. Cette intuition se vérifiera sur le terrain mémoriel, tant cette mémoire-là a du mal à se structurer pour elle-même, à se distinguer et à s'affirmer publiquement. Qui parle d'Auschwitz, quand et comment ? Voilà en fait la question centrale. Y a-t-il eu dans cette période *indécible* de la Shoah ou au contraire défaut de réception de la part des Grenoblois, et donc plutôt incommunicabilité ? Puisque tout semble indiquer que la mémoire de la Shoah, se heurtant à de nombreux obstacles dans sa maturation, est elle-même un cas à part au sein de cette exception qu'est déjà la mémoire juive, il faudra déterminer si elle parvient à véritablement se singulariser ?

## I – Exister et revenir à la normale : 1944-1945.

---

<sup>1598</sup> Ce qui pour Roland Lewin explique le vide des archives des deux synagogues grenobloises, toutes deux fondées par des Juifs séfarades après 1962. Notons d'ailleurs que cette date correspond à peu près à l'ouverture du procès Eichmann en 1961, qui marque le début d'une prise de conscience à grande échelle de la spécificité de la mémoire juive.

<sup>1599</sup> Les historiens préfèrent en général employer ce terme (qui signifie « catastrophe » en hébreu) à ceux, plutôt moins appropriés, de *génocide* et d'*Holocauste*.

## A – Gratitude générale et réintégration nationale.

Avant même de penser à mettre en place une mémoire qui leur soit spécifique, les Juifs à Grenoble expriment leur gratitude à ceux qui leur ont permis de survivre pendant l'Occupation et manifestent une envie de réintégrer le plus vite possible la communauté nationale. Notre hypothèse est que cette double volonté (dire merci, revenir à la normale) enraye en quelque sorte le processus d'émergence de la mémoire juive. En effet, elle suppose de gommer les irréductibles aspérités historiques du sort des Juifs pendant la guerre et cela dans l'espoir de pouvoir renouer au plus vite avec une existence normale, comme le confirme cette notation puisée dans le compte rendu de la réunion du CDLN de l'Isère qui s'est tenue le 31 août 1944, c'est-à-dire une semaine après la Libération de Grenoble : **« Questions juives : au sujet de plusieurs articles parus dans la presse relatifs aux Juifs, Ciment fait connaître que ceux-ci lui ont demandé de ne pas faire une telle publicité <sup>1600</sup> . »**. Ce choix revient à volontairement adopter un profil mémoriel bas. Ainsi, *l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide* <sup>1601</sup> écrit-elle le 27 septembre 1944 à monseigneur Caillot, évêque de Grenoble, mais aussi au maire de Grenoble et au préfet Reynier.

**« Monseigneur, L'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide à l'honneur d'exprimer à votre haute bienveillance sa profonde reconnaissance, pour l'intérêt que vous avez bien voulu témoigner à l'activité de notre organisation, en acceptant de vous faire représenter à notre Réunion Commémorative de dimanche dernier. L'accueil ému fait à votre représentant vous a prouvé le respect et la gratitude que la population israélite de l'Isère ressent à l'égard de l'Église Catholique pour l'aide généreuse et profondément charitable qu'elle lui a prodiguée au cours de l'Occupation nazie. Nous nous permettons donc de renouveler ici l'expression de notre profonde reconnaissance et de nos sentiments les plus respectueux. Le Secrétaire <sup>1602</sup> . »**

Non seulement *l'UJRE* ne manifeste donc aucune revendication particulière, mais en plus elle délivre aux trois autorités à qui elle s'adresse une manière de quitus mémoriel, pour le moins surprenant en ce qui concerne la hiérarchie catholique locale <sup>1603</sup> . Notons également qu'elle n'incrimine que les Nazis, épargnant ainsi les responsabilités françaises dans la politique de ségrégation et d'extermination. Les motivations qui président à l'organisation de la **« Semaine de l'Enfance juive martyre »** , en octobre 1945, résument bien ce double souci de gratitude et de réintégration, additionné d'un oubli d'implication de Vichy. A lire la lettre que le *Comité départemental* adresse au maire le 18 octobre, on apprend en effet que **« cette grande action a pour but de remercier toutes les bonnes volontés parmi la population française qui ont contribué au sauvetage de la**

<sup>1600</sup> ADI, 13 R 1013, « Archives du CDLN de l'Isère ».

<sup>1601</sup> D'obédience communiste.

<sup>1602</sup> ADI, 13 R 1052, « Photocopies de documents provenant de l'évêché faites en 1978. Correspondance et témoignages au sujet des Juifs et des étrangers pendant l'Occupation 1942-1945 ». Le secrétaire de *l'UJRE* est Manfred Imerglik – « Docteur en Droit, Lauréat de la Faculté de Strasbourg », précise sa carte de visite.

***malheureuse enfance juive pendant l'Occupation allemande et aussi de venir en aide aux enfants juifs rescapés de l'enfer hitlérien <sup>1604</sup> ».***

Reste cependant qu'aucune des trois personnalités publiques contactées ne se déplace personnellement, chacune préférant déléguer un représentant. Il n'y aurait rien là de particulièrement révélateur, les emplois du temps surchargés des autorités ne leur laissant que peu de liberté, n'était le fait que cette absence se reproduit presque systématiquement, au point de devenir même la règle. C'est ce que prouve par exemple la liste exhaustive de la correspondance qu'échangent la mairie et les associations juives grenobloises entre 1944 et 1948, que nous reproduisons en annexe n° XXI. Il s'agit presque exclusivement d'invitations à assister et participer à des soirées caritatives, artistiques et, plus rarement, politiques ou religieuses <sup>1605</sup>. Sur les onze courriers adressés au maire, une seule fois il s'implique directement : quand il accepte, le 18 octobre 1945, d'accorder son « *au patronage [aux] diverses manifestations pendant la "Semaine" [de l'Enfance Juive Martyre] du 22 au 29 octobre 1945* » ! Jamais il ne se rend personnellement aux galas ou aux cérémonies. Dans la majorité des cas, il ne délègue même pas un de ses adjoints ! Cette abstention répétée pose évidemment des questions. Peut-on parler d'un ostracisme mémoriel conscient à l'égard des Juifs ? A notre avis non, car il ne s'exprime pas en tant que tel, ni officiellement (et pas plus d'ailleurs en marge par exemple de telle correspondance), ni dans les confidences de tel ou tel <sup>1606</sup>. Cette absence est-elle l'apanage d'un parti politique ? Encore non, puisque ni Lafleur (maire de la Libération), ni Martin (SFIO), ni Bally (RPF) ne déroge à cette règle de l'abstention.

<sup>1603</sup> Le dossier 13 R 1052 des ADI, établi par Ambroise Jobert, professeur d'histoire à l'Université de Grenoble, fervent catholique, grand amoureux de la Pologne dont il est un spécialiste incontesté, très proche politiquement du MRP et s'exprimant parfois dans son journal local, *Le Réveil*, est très mince. Il comporte une dizaine de documents qui tendent à prouver que Monseigneur Caillot a eu une action de protection des Juifs dans l'Isère. On a d'ailleurs l'impression que son dossier a été établi dans le but manifeste de dédouaner le prélat des accusations qui pèsent contre lui d'avoir été, quant à l'antisémitisme, tout aussi suiviste de la politique vichyste que dans d'autres domaines. Archives Nationales, AJ <sup>38</sup> 3600 : la note de renseignement n°18 en date du 22 mars 1943, intitulée « *Relations avec les autorités religieuses* », attribue une « note » à chacun des prélats suivants, en fonction de leur degré d'adhésion à la politique de la Révolution nationale : « GAUDEL + + + + ; CAILLOT + + + ; THEAS - - ; SALIEGE - - - ». A signaler cependant, cette pièce qui rappelle les belles mises en garde adressées par le Comité diocésain du cinéma de Grenoble à propos du *Juif Suss*. Cf. annexe n° XX.

<sup>1604</sup> ***Archives Municipales de Grenoble, 4 H 36, pochette 26, « Associations juives ». Cette opération se déroule « sous la Présidence d'honneur de M. Billoux, Ministre de la Santé Publique, et de M. Frenay, Ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés ».***

<sup>1605</sup> *L'Association culturelle Israélite de Grenoble* – qui compte 80 adhérents de nationalités différents, d'après un rapport des Renseignements Généraux d'octobre 1945 (n° 5405) – invite ainsi le préfet à « *assister à la cérémonie d'actions de Grâce, à l'occasion de la Victoire qui aura lieu à l'Amphithéâtre de la rue du Lycée le vendredi 18 mai à 18 h 30* » ; ADI, 13 R 894, « Juifs. Sociétés juives. Questions juives diverses, circulaires et enquêtes. 1941-1951 ».

<sup>1606</sup> Interrogé par nous sur l'absence remarquée du grand démocrate qu'était son père – venu à la politique par l'« Affaire Dreyfus » –, Georges Martin nous certifiait que ce n'était évidemment pas par antisémitisme, mais que « *les Juifs, c'est de la religion* » et qu'un laïque comme lui n'a pas à se rendre à des manifestations religieuses. Entrevue du 23 septembre 1998.



Choque-t-elle la communauté juive ? Apparemment non. En tout cas elle ne s'en plaint pas et elle renouvelle, à intervalles très réguliers, ses invitations.

Au bout du compte, il semble bien que cette loi de l'abstention soit révélatrice de la place que la communauté grenobloise rendue à sa liberté réserve à la mémoire juive (cf. *supra*). Cette dernière est une parmi d'autres mémoires. Ni plus (on ne peut pas dire qu'il y a un surinvestissement public dans sa reconnaissance !), et peut-être même un peu moins que telle autre mémoire « sociale », la mémoire juive n'échappe à l'arasement général des mémoires qu'opère le face-à-face communistes/gaullistes, puisque, par définition apolitique, elle ne fait pas encore l'objet d'un clair enjeu de mémoire, au contraire de cette autre catégorie que sont par exemple les Prisonniers ou les déportés.

On pourrait alors se risquer à écrire que, « légaliste » en diable <sup>1607</sup>, elle fait doublement figure de quantité négligeable dans un contexte où priorité est donnée à la mise en avant de la mémoire résistante et où l'affrontement politique pour son monopole ne laisse que peu de place à l'expression des autres.

## **B – Se regrouper : une nécessité mémorielle vitale.**

Le grand nombre des associations juives – porteuses de mémoire par excellence – qui sont actives à Grenoble à la libération mérite d'être signalé.

**Selon nous, il illustre en effet une autre particularité du fonctionnement interne de la mémoire juive, à savoir son *repliement communautaire*. Échouant à se faire pleinement reconnaître dans l'espace public, la mémoire juive est en retour extrêmement efficace dans son organisation associative, même si certaines associations semblent avoir eu une audience limitée. Cette « frilosité » est de plus augmentée par une certaine propension de la communauté juive grenobloise à vivre « entre elle ». Même si elle est parfaitement intégrée et pour une grande partie assimilée, elle n'en réagit pas moins comme une minorité. Une culture millénaire de la persécution, les abominables exactions subies pendant la guerre, conduisent logiquement les Juifs grenoblois à ne pas s'indigner publiquement du peu de cas que l'on fait de leur mémoire, mais, plutôt, et certainement par prudence, à choisir la discrétion.**

Le rôle des associations juives grenobloises est prépondérant. Elles tissent à la Libération un réseau de sociabilité strictement juif, qui couvre tous les domaines, depuis l'action politique jusqu'à la défense sociale. En ce sens, Simone Lagrange par exemple nous disait que les réflexes de solidarité qui prévalurent pendant les heures sombres étaient encore de mise à la Libération. Beaucoup de ces associations qui servent de support principal à la mémoire juive grenobloise sont en effet la continuation des mouvements nés pendant l'Occupation, dont le principal but était la lutte sans répit contre les Allemands et les miliciens.

D'une façon très nette, ces nombreuses associations, qu'elles soient nées dans la clandestinité ou qu'elles apparaissent à partir d'août 1944, fonctionnent donc comme des

---

<sup>1607</sup> Lire *supra* « La Pierre et les murs », sur la perte de ce chèque, destiné à l'érection du Monument aux morts de la Résistance à Grenoble, que voulut verser dans les premiers le Rabbin Eichiski.

lieux privilégiés de refuge, mais aussi de cantonnement et donc de marginalisation de la mémoire juive. Là plus qu'ailleurs, la compartimentation est très visible ; plus ou moins imposée au départ, elle est vite acceptée et même rapidement transformée en atout <sup>1608</sup> .

Un rapport du Service Départemental des Renseignements Généraux rappelle ainsi qu'en octobre 1945 « **de nombreuses Sociétés Juives existent dans [mon] secteur, mais un certain nombre d'entre elles sont de faible importance et leur activité semble décroître** <sup>1609</sup> ». Le Commissaire Principal signale l'existence de pas moins de 15 associations (lui écrit « sociétés ») juives à Grenoble à l'automne 1945 <sup>1610</sup> . L'essentiel consiste donc bien à se regrouper, au nom d'une expérience commune tragique du conflit et de veiller à ne laisser personne en dehors des réseaux de solidarité communautaire. A destination interne, cet activisme associatif de la mémoire juive poursuit classiquement trois types de buts (social, politique et culturel). Il est d'ailleurs clair que le volet social est le plus représenté <sup>1611</sup> . Les « sociétés de « bienfaisance » sont en effet les plus nombreuses, avec une forte représentation des associations qui viennent en aide aux enfants. Qu'ils s'agissent de *l'Oeuvre de Protection des Enfants Juifs* (dont le but est « **de recueillir, héberger, nourrir, vêtir, instruire les enfants juifs, organiser des crèches, patronages et colonies scolaires pour les enfants juifs nécessiteux dont les parents ont été fusillés, déportés ou ont disparu** <sup>1612</sup> »), de *l'Œuvre de Secours aux Enfants et de Protection Sanitaire des Populations Juives* (l'OSE – qui « *serait une organisation très puissante* » précise le rapport, étend son activité sur les cinq départements de l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie, les Hautes et les Basses Alpes <sup>1613</sup> ), ou encore de *l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide* (qui « **consacre une grande partie de son activité aux enfants de déportés** <sup>1614</sup> »), il est certain que de telles associations développent

<sup>1608</sup> « Si je ne me soucie pas de moi, qui se souciera de moi ? Si ce n'est pas maintenant, quand ? Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? » dit un apologue du Talmud, cité par Lévinas et Hannah Arendt, comme le rappelle Alain Finkielkraut, in *L'ingratitude. Conversation sur notre temps*, Paris, Gallimard, 1999, p. 53.

<sup>1609</sup> ADI, 13 R 894, « *Juifs. Sociétés juives. Questions juives diverses, circulaires et enquêtes. 1941-1951* ». Rapport des RG n° 5620, daté du 11 octobre 1945.

<sup>1610</sup> Voir annexe n° XXII pour un exemple de leur action.

<sup>1611</sup> Le même rapport des RG mentionne que « sur 15 organisations ci-dessous mentionnées, huit ont un caractère social ». Apparemment, c'est le *Comité Juif d'Action Sociale et de Reconstruction* qui, financé notamment par l'« American Joint » est le plus actif à Grenoble en 1945, prenant « à sa charge l'activité sociale que déployait auparavant le *Comité Uni de Défense Juif de l'Isère* » dont « l'activité est à peu près nulle » ; ADI, *ibidem*.

<sup>1612</sup> ADI, *ibid.*

<sup>1613</sup> ADI, *ibid.* Lire, sur l'OSE, l'ouvrage que Sabine Zeitoun, la directrice du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, a tiré de sa thèse, *L'œuvre de secours aux enfants. L'O.S.E. sous l'Occupation en France : du légalisme à la Résistance, 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, collection « Chemins de la mémoire », 221 p., 1990.

<sup>1614</sup> ADI, *ibid.*

une certaine vision du conflit, fondée sur des souvenirs enfantins particulièrement cruels d'arrachement et de solitude. La tâche est ô combien difficile qui induit forcément une mémoire votive des disparus, tout en essayant d'aider leur descendance à vivre sans eux.

Ce même document permet d'ailleurs d'appréhender une difficulté supplémentaire propre à la mémoire juive. En effet, comment structurer, à l'échelle locale, une mémoire déjà si particulière, si ceux qui la partagent ne restent pas sur place pour la faire vivre ? Pour expliquer la perte générale d'effectifs et d'activité de ces 15 organisations, le Commissaire Principal avance en effet que **« ces caractères s'accroissent au fur et à mesure de nombreux départs de familles israélites, qui quittent Grenoble pour rejoindre leur ancien domicile, dans l'Est de la France ou à Paris »**. En effet, beaucoup de Juifs réfugiés à Grenoble ne s'y installent pas au sortir de la guerre. Ainsi, l'antenne grenobloise de la *Fédération des Sociétés Juives de France* réunit plusieurs groupes ou sociétés dont le destin, si elles atteignent leur but, est de disparaître à plus ou moins long terme. *L'Association des réfugiés Alsaciens Lorrains israélites*, les *Juifs Allemands* ou encore *l'Association des Juifs Polonais* agissent expressément pour que leurs adhérents rentrent chez eux<sup>1615</sup>. Le manque à gagner pour la mémoire de la communauté est évident, qui voit certains de ses membres les plus actifs regagner peu à peu leur région d'origine départs (la Pologne notamment<sup>1616</sup>). Les Juifs seront donc de moins nombreux à Grenoble à partir de la fin de l'année 1945 pour promouvoir leur propre mémoire, d'autant que d'autres organisations tentent de mettre en place d'autres retours plus lointains encore (comme nous le verrons plus avant en étudiant l'activisme sioniste à Grenoble).

C'est sûrement ce qui explique leur relatif silence pendant les trois ans qui suivent. Aucun rapport des RG ne vient fournir en 1946 ni en 1947 de vision d'ensemble de la vie associative juive<sup>1617</sup>. Quand on connaît la célérité que mettent les Renseignements Généraux à enquêter sur la moindre activité, publique ou non, en ces années d'après-guerre, il y a dans ce silence plus qu'un indice. Et il faut attendre le 16 juin 1948 pour disposer d'une telle pièce, qui fait elle-même référence au rapport précédent, à savoir celui d'octobre 1945<sup>1618</sup>. Il semble d'ailleurs que ce subit regain d'intérêt soit plutôt

<sup>1615</sup> Installée au 7 de la rue Jean-Jacques Rousseau, la *Fédération des Sociétés Juives de France* était très fréquentée par les Juifs de Grenoble. Roland Lewin se rappelle y avoir accompagné ses parents à de nombreuses reprises dans l'immédiat après-guerre.

<sup>1616</sup> Le rapport susmentionné des RG note que *« l'Organisation des Juifs Polonais qui a fait l'objet de mon rapport n° 1018 [ou 1618, la graphie étant difficilement visible..] du 19 février 1945 [a une] activité maintenant très réduite »*. Sûrement la majorité de ses militants sont-ils alors en voie de rapatriement vers la Pologne.

<sup>1617</sup> Si ce n'est celui du 2 septembre 1946 (n° 5442), qui prévient que c'est la *« Section de Grenoble de l'Union des Etudiants Juifs de France qui est en charge de l'organisation du premier Congrès Mondial de l'Union Mondiale des Étudiants Juifs du 1<sup>er</sup> au 4 septembre 1946 à Uriage-les-Bains »*. Ce congrès fait d'ailleurs suite à un camp d'été qui s'est tenu du 20 juillet au 5 septembre, toujours à Uriage et qui a réuni *« 300 étudiants juifs de toutes nationalités [...] On a compté parmi eux : environ 150 Français, 48 Anglais, 25 Hollandais, 25 Tunisiens, 25 Tchecoslovaques, 10 Belges, 5 Suisses, 5 Palestiniens, 3 Polonais, 2 Italiens, 1 Suédois, 1 Finlandais »*. Une centaine sont annoncés au Congrès Mondial, les délégués soviétiques faisant défaut ; ADI, 13 R 894. Voir annexe n° XXIII.

dû à la récente création de l'État d'Israël, le préfet voulant apparemment connaître l'état d'esprit de la communauté juive de l'Isère à ce sujet.

Le rapport de 1948 confirme la déperdition, ne mentionnant que six « **organisations ou associations juives qui déploient quelque activité à Grenoble**<sup>1619</sup> ».

Cette perte numérique participe à l'accentuation du phénomène de manque de réception par Grenoble de la mémoire juive : moins nombreux, les Juifs grenoblois sont par définition plus isolés sur le terrain mémoriel.

### **C – Deux exemples de cérémonies commémoratives. La mémoire juive choisit le combat.**

Assurer la solidarité envers les plus démunis au nom d'une mémoire douloureuse du conflit est une première étape essentielle puisqu'elle œuvre à la survie matérielle et psychologique de la communauté. Mais dans la même séquence chronologique, se met en place une autre représentation, que les Juifs eux-mêmes veulent livrer de leur expérience de la guerre et qui met volontairement l'accent sur la dimension du *combat*, la mémoire juive globale, surtout perçue jusqu'alors comme une mémoire victimaire, s'en trouvant alors nuancée.

Dès le 28 novembre 1944, le maire de Grenoble reçoit une invitation de l'*Union de la Jeunesse Juive de France* pour une « *matinée de manifestation artistique* ». Ce qui est nouveau, bien plus que la nature de cette matinée de bienfaisance, qui mêle spectacle et commémoration<sup>1620</sup>, c'est qu'elle se tient « **au profit des familles des victimes de la Résistance**<sup>1621</sup> ». Le carton d'invitation qui tient lieu de laissez-passer stipule lui que « **la matinée artistique [est organisée] au profit de ces vaillants soldats**<sup>1622</sup> ».

L'*UJFF* tente ainsi de proposer une version de l'image des Juifs pendant la guerre non plus figés dans le malheur de leur sort de victime, mais qui s'articule autour du souvenir de combattants qui ont eux aussi pris leur part de l'activité résistante. Les jeunes Juifs tentent de briser l'image à leurs yeux fautive et trop négativement connotée d'une

<sup>1618</sup> L'objet du rapport n° 3054 des R.G. du 16 juin 1948 est en effet ainsi libellé : « *OBJET : A/S des organisations juives à Grenoble (Cf. mon rapport n° 5620 du 11 octobre 1945)* » ; ADI, *ibidem*.

<sup>1619</sup> *Cinq sont d'ailleurs à vocation sioniste et seulement une à but caritatif, ce qui traduit un très net renversement dans le militantisme associatif mémoriel, comme nous le verrons. D'ailleurs, le Comité Juif d'Action Sociale et de Reconstruction ferme ses portes fin septembre 1948. Rapport RG n° 4314 du 11 septembre 1948 ; ADI, ibid.*

<sup>1620</sup> La lettre précise que « *le spectacle se composera d'une partie gaie : sketches, danses, chants, musique de jazz. Ensuite, nos camarades joueront 14 juillet une adaptation de la pièce de Romain Rolland* » ; AMG, 4 H 36.

<sup>1621</sup> *C'est nous qui soulignons ; AMG, ibid.*

<sup>1622</sup> *C'est nous qui soulignons ; AMG, ibid. Déjà en septembre, l'UJRE invitant le préfet à sa matinée artistique, indique significativement qu'elle se tient « au profit des familles juives de la Résistance [autour] des divers représentants des organisations juives ayant travaillé pendant l'illégalité ».*

communauté tout entière vouée au martyr et de la positiver en cherchant à intégrer la mémoire de la Résistance. Tout aussi patriotes que leurs amis de la Résistance non juive (ils font jouer « 14 juillet » de Romain Rolland), ils informent Grenoble qu'eux aussi se sont battus. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que l'*UJF* n'insiste pas sur sa « judéité ». Elle semble même la passer volontairement sous silence, désireuse qu'elle est de se diluer dans la globalité de la mémoire résistante.

C'est dans le même ordre d'idée qu'on célèbre, le 28 avril 1947, « la Bataille du Ghetto de Varsovie <sup>1623</sup> ». Cette fois-ci, c'est la section de l'Isère du *Comité Uni de Défense des Juifs* qui s'occupe de l'organisation de la cérémonie, faisant intervenir pas moins de trois orateurs, avant de laisser les artistes s'exprimer <sup>1624</sup>. La commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie est particulière parce qu'il s'agit de célébrer un épisode extra-national de la Résistance juive. Sortant ainsi du strict cadre français, le *CUDEF* choisit de faire référence à la lointaine Pologne, tout à la fois terre du martyr et lieu de l'expression de l'honneur juif combattant.

Beaucoup des Juifs présents à Grenoble en 1944 veulent se battre pour prendre une part la plus active possible à la Libération du territoire et à la défaite de l'Allemagne nazie, comme en témoigne la belle et émouvante lettre qu'adresse au préfet la section Isère du *Comité Uni de Défense des Juifs* le 31 août 1944.

**« Monsieur le préfet, J'ai l'honneur de vous faire part du vœu exprimé à l'unanimité des membres de mon comité à sa réunion du 29 courant ainsi conçu : "Le comité Uni de Défense des Juifs (section Isère) se fait l'interprète de la population Israélite du département de l'Isère comprenant un grand nombre d'étrangers, exprime le vœu qu'en cas de mobilisation les étrangers soient appelés sous les drapeaux au même titre que les Français pour défendre le Pays du Droit de l'Homme et du Citoyen ou pour vaincre l'ennemi le plus redoutable que représente le national-socialisme boche" [...]. Le secrétaire général, J JACOUBOVITCH ex. YACOVLEFF dit Jules <sup>1625</sup>. »**

Manifestant un amour enthousiaste pour le « pays des Droits de l'Homme et du Citoyen » cherchant à mobiliser l'ensemble de la « population israélite du département de l'Isère », y compris les « étrangers », le *CUDEF* n'évoque pas du tout le rôle de Vichy, pour se focaliser sur le « national-socialisme boche ». L'ennemi clairement identifié et désigné sans hésitation est allemand, nazi. On peut être étonné de cette absence de vindicte, qui va d'ailleurs durer, au moment pourtant où s'amorce l'épuration à l'égard de Vichy. Les Juifs eux-mêmes ne pouvaient surtout ignorer les responsabilités françaises dans la politique de ségrégation, de répression et de collaboration aux déportations

<sup>1623</sup> AMG, *ibid.* Invitation adressée au maire le 24 avril, accompagnée d'un exemplaire du programme. Il semble qu'en 1946, cette « Fête commémorative du Ghetto de Varsovie » n'ait pas rencontré un succès considérable (les RG, dans leur rapport n° 2524 du 29 avril 1946, signalent en effet que « [...] l'activité [du *CUDEF*] est de plus en plus réduite »). On n'a en tout cas trouvé aucune trace de compte rendu dans la presse. Déjà en 1945, le *CUDEF* avait invité le préfet à assister à la « cérémonie commémorative en l'honneur du deuxième anniversaire de l'Insurrection armée des Juifs du Ghetto de Varsovie » ; ADI, 13 R 894.

<sup>1624</sup> Les orateurs sont le « Professeur agrégé Feinberg », les « amis des lettres Hollaender et Oscar ».

<sup>1625</sup> ADI, 13 R 894.

massives. Est-ce encore une fois l'envie de réintégrer le plus rapidement possible le corps social de la nation qui dicte au *CUDEF* cette attitude mesurée ? Ou lui-même ne mesure-t-il pas encore à cette date les ravages de la Shoah ? La question reste posée. Mais il faut bien noter la particularité de cette toute première représentation, parce qu'elle codifie la première mouture de mémoire juive : l'ennemi, c'est l'Allemand nazi<sup>1626</sup>.

L'autoreprésentation juive du conflit va amorcer un autre changement d'orientation au cours de l'année 1946. En effet, nouvelle venue, la *politique* fait à cette date son apparition dans le champ de la mémoire juive, bouleversant au passage le précaire équilibre (victime/combattant) auquel elle était parvenue.

## II – Militer, en attendant mieux : 1946-1948.

---

Les nombreuses associations, qui proposent en fait des solutions de continuité mémorielle aux Juifs qui vivent à Grenoble en 1944 et dans les années qui suivent, distinguent trois axes de revendications au nom de leur expérience commune du conflit.

### A – Un enjeu politique de la mémoire juive de la Seconde Guerre mondiale : le sionisme.

C'est une belle pièce documentaire que le tract que diffuse dans l'Isère en septembre 1946 « *l'IRGOUN ZVAI LEOUMI (organisation militaire de Résistance juive)*<sup>1627</sup> ». On y lit notamment une claire référence au combat mené les années précédentes par la Résistance en France, comparaison établie pour expliquer et justifier auprès de l'opinion grenobloise la lutte de *l'Irgoun* en Palestine. La grille de lecture est simple, qui assimile les Anglais aux Allemands dans leur action d'occupation illégitime, et la Résistance juive à la Résistance française. Voici le passage le plus fort de ce texte.

**« [...] la Grande-Bretagne se trompe en croyant venir à bout de la Résistance juive. Inspirée par l'exemple héroïque des mouvements de Résistance Français et par la tradition d'Israël qui pendant cette guerre fut le premier à se révolter ouvertement contre les Allemands dans la bataille du Ghetto de Varsovie, les jeunes juifs de Palestine ont pris les armes. Pour la reconquête de leur patrie, pour que la Palestine devienne l'État juif. Ils sont prêts à tous les sacrifices. Des centaines de prisonniers de la Résistance juive en Palestine sont condamnés à mort par les tribunaux de l'occupant britannique, mais accueillent le verdict en chantant l'hymne national juif [...] »<sup>1628</sup>.**

Ce qui est très intéressant, c'est à la fois la filiation affirmée à la Résistance française et la

<sup>1626</sup> Un autre silence est frappant, surtout quand on sait la place objective qu'ils méritent au sein du panthéon mémoriel grenoblois de la Résistance. On ne parle en effet pas des MOI, pour des raisons que nous analyserons plus avant.

<sup>1627</sup> ADI, 13 R 894. Malheureusement, on ne dispose d'aucune indication sur le nombre d'exemplaires qui furent distribués. L'apparition de ce tract dans la région est peut-être due à la tenue à Uriage du Congrès Mondial des Étudiants Juifs ?

<sup>1628</sup> ADI, *ibidem*.

revendication d'antériorité dans la lutte contre les Allemands qu'illustre l'épisode, décidément centrale pour la mémoire juive la plus engagée, de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Le combat a donc changé de lieu. Mais si son théâtre d'opération s'est déplacé, son principe et sa nature sont les mêmes qu'entre 1943 et 1945. Il s'agit bien de lutter – de « Résister » – contre les forces du mal. Or pour faire entendre son message à la France de 1946, pour espérer impliquer la population, l'Irgoun fait comme toutes les forces politiques qui animent le débat public à l'époque : il se réclame de la Résistance, concluant son tract d'une triple exclamation : « **A BAS L'OPPRESSEUR BRITANIQUE EN PALESTINE ! VIVE L'ÉTAT JUIF ! VIVE LA FRANCE !** »

Certes, ce n'est pas en septembre 1946 que les Grenoblois entendent parler pour la première fois du sionisme. Déjà en mai 1945, puis encore en octobre, des conférences publiques sont organisées à Grenoble pour expliquer ce qu'est le mouvement et comment il envisage l'après-guerre<sup>1629</sup>. Les Renseignements Généraux notent même fin mai 1945 qu'« à Grenoble où séjournent une assez grande quantité d'Israélites de toutes nationalités, le Comité Central de Paris de l'Organisation Sioniste de France a désigné un délégué chargé de recruter des partisans et de former si possible une section<sup>1630</sup> ». Mais c'est la première fois qu'une telle comparaison historique est établie entre les deux situations et que certains des Juifs présents à Grenoble font appel aussi nettement à la mémoire de la Résistance pour expliciter leur engagement en Palestine.

Il faut d'ailleurs signaler que parmi les militants sionistes actifs à Grenoble, beaucoup ont participé à la Résistance. Cette dimension « générationnelle » n'est pas à négliger parce qu'elle insiste utilement sur le *milieu* dans lequel évoluent ces hommes, jeunes pour la plupart. Leur destin est en effet remarquable, qui leur fait engager parmi les plus beaux combats du siècle, à quelques années de distance. Envisageons l'exemple éloquent du secrétaire des *Sionistes Socialistes* grenoblois, Moïse Maurice Gourvitch. Né le 11 janvier 1923 en Pologne, naturalisé Français et vivant à Grenoble<sup>1631</sup>, il était pendant la guerre agent du deuxième Bureau FFI. Quant au secrétaire du *Mouvement de Jeunesse Sioniste*, Othon Gelberch, il est originaire de Vienne, en Autriche, il a deux enfants et a participé à la Résistance au sein de *l'Organisation Juive de Combat*, rattachée à *l'Armée Secrète de l'Isère*<sup>1632</sup>. Moses Keller, lui, est né en Roumanie, à Stanesti, en 1907. Il dirige le dernier venu des groupes sionistes de Grenoble, *Aschomer Azair*, créé en 1948,

<sup>1629</sup> La première conférence a lieu le 5 mai (« *Le Sionisme, problème international* »), devant « près de cent personnes ». Rapport RG n° 2705 du 7 mai 1945 ; une deuxième réunion d'information se tient le 4 octobre 1945, devant 350 personnes ; ADI, *ibid.*

<sup>1630</sup> Rapport n° 2882 du 23 mai 1945 qui précise que « cette organisation qui s'étend à toute la France à pour but de rassembler tous les Juifs résidant sur le territoire, d'effectuer toute démarche en vue de les diriger dès que les circonstances le permettront sur la Palestine où doit être reconstitué l'Etat Juif ». Trois principaux mouvements regroupés au sein du Comité de Coordination Sioniste .représentaient le sionisme à Grenoble en 1945 : les *Sionistes Socialistes* (ou « *POALE SION HITACHDUTH* » précisent les RG, comptant environ 50 membres ; les *Sionistes Généraux*, avec 60 membres, à l'activité très réduite ; le *Mouvement de Jeunesse Sioniste*, avec 25 membres ; ADI, 13 R 894, rapport RG n° 5620.

<sup>1631</sup> ADI, *ibidem*. Vivait-il à Grenoble avant-guerre ? Nous n'avons pas pu nous en assurer. Nous avons également échoué dans nos tentatives de renouer contact avec lui.

dont les enquêteurs RG nous disent que « **c'est un groupement de jeunesse israélite [une dizaine de membres], de tendance communiste, englobé dans le mouvement général sioniste** ». Lui aussi a été actif sous l'Occupation puisqu'il a déployé son activité au sein du *Mouvement National contre le Racisme*<sup>1633</sup>.

Il est donc logique que, les choses s'accéléraient en Palestine, ces jeunes hommes fassent naturellement le lien entre les deux épisodes<sup>1634</sup> ...

L'année 1948, on le sait, est marquée par la création de l'État hébreu. A Grenoble, la Haganah<sup>1635</sup> délègue même un de ses membres, le 9 mars, pour animer « **une réunion destinée à affirmer la solidarité de cette colonie avec la Palestine combattante**<sup>1636</sup> ». Enfin, le 20 mai 1948, les principales personnalités publiques de Grenoble sont cette fois ci présentes à la « **manifestation destinée à célébrer la fondation de l'Etat d'Israël** » organisée par le « **groupement de Grenoble de la Fédération Sioniste de France**<sup>1637</sup> ».

Cette manifestation clôt un premier cycle, celui de la lutte pour l'accès à l'indépendance nationale que des Juifs (mais combien ?), depuis Grenoble, ont menée pendant quatre ans, arguant souvent de leur mémoire de résistants. Attribuant à la mémoire une fonction dynamique, ils ont su marcher de l'avant. Sûrement d'ailleurs que cela n'alla pas sans friction au sein même de la communauté. En effet, le secrétaire de l'UJRE, Nordles Hjdelman<sup>1638</sup> est présenté par les RG comme « *[n'approuvant] pas les idées et le programme des Sionistes* ». Il représente une autre mémoire juive, elle aussi résistante, mais « pro-intégrationiste » si l'on peut dire. On peut alors penser qu'il y eut des frictions avec les jeunes sionistes qui se réclamaient au contraire de la Résistance

<sup>1632</sup> ADI, *ibid.*

<sup>1633</sup> ADI, *ibid.* ; rapport RG n° 3054. La manière dont est rédigé le chapitre qui intéresse *Aschomer Azair* est en elle-même révélatrice d'un certain aveuglement quant à la politique antisioniste de Vichy, pour ne pas dire plus. En effet, on lit que c'est « *en raison de ses opinions et de son activité communiste [que] KELLER avait été déchu de la nationalité française par un décret du gouvernement de Vichy en date du 21 mars 1941. Il a, depuis, été réintégré dans la nationalité française* ». N'est-ce pas plutôt parce qu'il est juif, que Keller a eu maille à partir avec Vichy, monsieur l'enquêteur ? Keller est en outre l'auteur de l'ouvrage de référence sur « l'affaire Finaly » ; cf. *infra*.

<sup>1634</sup> Ainsi, l'article 1<sup>er</sup> des statuts du *Mouvement de la Jeunesse Sioniste de France* indique que son but est « *l'éducation spirituelle et culturelle, ainsi que le reclassement professionnel et agricole de la Jeunesse Juive, en particulier de ceux qui ont pris une part active dans la Résistance Française* ». C'est nous qui soulignons ; ADI, 13 R 894, rapport RG n° 7071 du 29 décembre 1945.

<sup>1635</sup> L'organisation paramilitaire juive – le mot veut dire *défense* en hébreu –, dont les unités étaient engagées aux côtés de la Grande-Bretagne durant la guerre, constitue le noyau dur du nouvel État hébreu.

<sup>1636</sup> ADI, 13 R 894. Rapport RG n° 1300 du 9 mai 1948. *L'État d'Israël est créé le 14 mai.*

<sup>1637</sup> « *Environ 300 personnes ont assisté à cette cérémonie, dont le programme comportait en première partie de nombreuses allocutions et en deuxième partie la projection de deux films documentaires sur la Palestine [...]* » ; ADI, *ibid.* ; rapport RG n° 2612 du 21 mai 1948.



pour justifier leur combat en Palestine. Mais, sans document pour étayer cette hypothèse, nous sommes ici réduits aux conjectures.

Reste que cette nouvelle victoire a malheureusement des effets pervers. Ainsi, différent car plus daté, et s'appuyant sur la situation politique internationale, l'antisémitisme trouve, en 1946, un vecteur approprié dans l'antisionisme manifesté avec virulence par *Le Dauphiné Libéré*. On insiste avec force sur le comportement « sadique » des Juifs dans les affrontements qui les opposent aux Anglais en Palestine ; ainsi, sans nuance, le journal n'hésite pas à employer un vocabulaire que ses confrères utilisaient encore, au cours de la première moitié de l'année précédente, pour décrire l'enfer des camps d'extermination nazis... Et, imperturbable, le journal annonce, le 6 juillet 1946, comme s'il mentionnait un simple fait divers, que des Polonais ont pratiqué la veille un pogrome qui a fait trente-quatre morts...

## B – Pédagogie et mémoire : les Juifs dans le combat antiraciste.

De la « catastrophe », les Juifs de Grenoble savent tirer rapidement des leçons « morales » qu'ils entendent transmettre à l'ensemble de la population. S'extrayant de leur mémoire communautaire douloureuse et en proie parfois à la tentation du repliement, ils entament une action de militantisme autour du thème de l'antiracisme. Mémoire positive que celle-là, qui prend la parole très tôt pour éduquer ses contemporains. Et si l'on ne parle pas encore de « devoir de mémoire »<sup>1639</sup>, on doit noter qu'ils mirent en place dès la Libération des actions de pédagogie morale et civique au nom de la mémoire.

Il faut cependant attendre 1947 pour que soit fondée l'*Alliance Antiraciste des Alpes*. Il s'agit là de la section départementale de l'*Alliance Antiraciste* issue en 1946 de la fusion de la *Ligue Internationale contre l'Antisémitisme* avec le *Mouvement National Contre le Racisme*, né en 1941 et qui fut très actif à Grenoble pendant la guerre<sup>1640</sup>. Comptant environ 250 membres, le bureau de cette section organise en avril une conférence sur le thème « **le Racisme contre la France** »<sup>1641</sup>. Bernard Lecache s'adresse le 19 avril au public grenoblois pour délivrer une vision très pessimiste sur l'avenir du racisme et notamment de l'antisémitisme en France. Deux ans après la fin de la guerre, certaines de

<sup>1638</sup> Polonais, il est d'une autre génération (né en 1896) et arrivé en France depuis décembre 1940 seulement. Très actif, il est aussi secrétaire de la section de l'Isère de l'*Organisation des Juifs Polonais en France* et Président du *CUDEF* ; ADI, *ibid.* ; rapport R.G. n° 5620.

<sup>1639</sup> L'expression fera fortune beaucoup plus tard. Cf. *supra*, « La Deuxième Guerre mondiale entre histoire et mémoire(s) ».

<sup>1640</sup> C'est lui qui diffuse le premier à Grenoble des tracts dénonçant les déportations massives de Juifs. D'inspiration catholique, le *MNCR* grenoblois a à sa tête en 1944... Mgr Caillot, évêque de Grenoble ! Il se réunit le six décembre 1944, sous la présidence de l'active madame Veuve Raymond Bank, pour appeler à la lutte contre les Allemands (ADI, 13 R 894 ; rapport RG n° 5 847 du 7 décembre 1944). A propos de ces tracts, voir notre contribution à *Vivre libre ou mourir. Tracts de la Résistance en Isère. 1940-1944*, Robert Benoît (dir.), Archives Départementales de l'Isère/Service éducatif/Action culturelle académique de Grenoble, collection « L'atelier d'histoire », 1997, p. 19-23.

<sup>1641</sup> *AMG, 4 H 36 ; cf. annexe n° XXIV.*

ses phrases ont une tonalité de franche déception : « **En dépit de la libération, on ne peut pas dire adieu aux hommes qui veulent la guerre. Tout est à reprendre et à recommencer et à refaire [...]** » . Il se fait lui-même vindicatif pour dénoncer les travers de certains de ses contemporains, qui n'ont décidément rien appris et qui en plus se lancent dans une pitoyable surenchère de mémoire : « **[...] car la foire aux vanités triomphe. Depuis 1944, chacun et tous se sont découverts des mérites de héros [...]** <sup>1642</sup> . »

Mais comment mesurer l'impact de l'intervention de Bernard Lecache ? Les scrupuleux enquêteurs des Renseignements Généraux mentionnent le chiffre étique de 200 personnes qui auraient assisté à la conférence, c'est-à-dire moins que l'ensemble des membres de la section iséroise de *l'Alliance Antiraciste* <sup>1643</sup> . Martin ne se déplace pas et précise même dans sa réponse qu'aucun membre de sa municipalité ne pourra être présent <sup>1644</sup> . La presse, quant à elle, ne parle pas de cette manifestation alors qu'elle annonce la semaine suivante la tenue de la cérémonie commémorative de l'insurrection du Ghetto de Varsovie <sup>1645</sup> .

De fait, on ne trouve guère trace d'une activité débordante de la part de *l'Alliance Antiraciste des Alpes*. Peut-être sa bonne volonté fut-elle échaudée par le peu d'enthousiasme manifesté par les Grenoblois en avril 1947 ? Cela pose encore et toujours le problème du décalage entre les volontés des activistes de la mémoire de faire passer le message et la réticence, volontaire ou non, mise par les Grenoblois à l'entendre.

Seule et ultime occurrence de cette pédagogie de l'antiracisme initiée en 1947 au nom de la mémoire juive, la création à Grenoble d'un *Comité Étudiant contre le Racisme et l'Antisémitisme*, à l'initiative de *l'Union des Étudiants Juifs de France*, qui intervient au printemps... 1951 <sup>1646</sup> .

Le bilan est donc mitigé de l'efficacité publique de cette belle tentative d'éducation à l'antiracisme et à « l'anti-antisémitisme ». C'est tout à l'honneur de ceux qui en prirent l'initiative d'avoir su ainsi dépasser leur mémoire communautaire pour essayer d'expliquer ce que les événements avaient de portée universelle et devaient conserver comme dimension d'exemple. S'ils ne furent que peu entendus, c'est que les préoccupations du temps étaient ailleurs.

## C – La spoliation pour non-mémoire ?

<sup>1642</sup> ADI, 13 R 894 ; rapport RG n° 3361 du 13 mai 1947.

<sup>1643</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1644</sup> Tout l'équipe municipale étant retenue « *par une réception qui sera offerte aux membres d'une délégation de la ville de Zurich qui doivent séjourner dans notre ville* » ; AMG, 4 H 36.

<sup>1645</sup> *Les Allobroges*, numéro du 30 avril 1947, « Commémoration de la bataille du Ghetto de Varsovie ».

<sup>1646</sup> ADI, 13 R 894 ; rapport RG n° 1627 du 4 mai 1951.

Là encore, c'est la chronologie qui fait sens. A la Libération, le souci majeur des Juifs à Grenoble ne semble pas être de rentrer en possession de leurs biens, qui ont souvent été spoliés. On peut être étonné qu'ils n'excipent pas du tout de leur mémoire pour exiger la juste réparation à laquelle ils ont droit. Sur les 15 sociétés juives recensées en octobre 1945 en effet, une seule affiche une préoccupation dans ce domaine. Encore est-ce en dernière place que figure au sein du programme que se fixe la *Fédération des Sociétés Juives de France*, la mention « **récupération des biens des Juifs spoliés** »<sup>1647</sup>, après « **l'assistance sociale, la formation culturelle, les recherches de déportés, le regroupement des familles dispersées** »<sup>1647</sup>. La raison en est simple : l'essentiel est alors d'être en vie – et aussi de se faire discret afin de ne pas entretenir à rebours ne serait-ce que le souvenir de l'exclusion de la communauté nationale dont les Juifs ont été victimes. Comme le dit justement Robert Troujman<sup>1648</sup> : « **L'appartement de mes parents a été entièrement pillé, fin juillet, début août 44. Dans le magasin où il y avait pourtant du stock, il n'y avait plus rien, même les mètres en bois avaient disparu. Plus rien, ni dans l'appartement, ni dans le magasin ! [...] A la Libération, la première préoccupation de mon père fut d'abord de savoir où était son frère. Miraculeusement, il est revenu d'Auschwitz pour mourir cependant un an plus tard. Mais à ce moment-là, la seule chose qui comptait était de nous savoir en vie. Les questions d'argent étaient vraiment très secondaires. Mon père était un travailleur, il savait qu'en retrouvant son outil de travail il pourrait repartir [...].** »

Le silence est tel que le professeur Terroine, Administrateur Séquestre du Commissariat aux Questions Juives pour la Région Rhône-Alpes écrit le 23 octobre 1944 à Reynier.

**« Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur d'appeler votre attentions sur le fait que beaucoup d'Israélites, dont les entreprises ont été placées sous administration provisoire ou ont été vendues, en vertu des lois raciales, paraissent encore ignorer les mesures de réparation et de conservation prises par M. le Commissaire de la République, par les arrêtés n° 11, 152 et 224. Tout au moins, bon nombre d'entre eux ne savent quelle marche suivre pour bénéficier desdites mesures. Je crois qu'il y aurait intérêt à ce que des ordres soient donnés par vous, afin que parût dans la presse de votre département une note conçue comme suit : "Les Israélites qui, en vertu des lois raciales, ont eu leurs entreprises pourvues d'une administration provisoire ou leurs biens vendus, s'ils veulent bénéficier des mesures réparatrices et conservatoires, prises par M. le Commissaire de la République (région Rhône-Alpes) doivent s'adresser à Monsieur l'Administrateur séquestre du Commissariat Général aux Questions Juives. 25, place Bellecour, Lyon" [...]»<sup>1649</sup>.**

La rapidité et la précaution avec lesquelles agit le GPRF pour remédier au déficit d'information des Juifs spoliés est notable. D'ailleurs, les pouvoirs publics issus de la

<sup>1647</sup> ADI, 13 R 894, rapport RG n° 5620.

<sup>1648</sup> Propos extraits de la publication du MRDI, *Être Juif en Isère entre 1939 et 1945*, Éditions Cent Pages, 1997, p. 14-15. Souligné par nous. Cf. *infra*, les souvenirs de Robert Troujman sur son oncle.

<sup>1649</sup> ADI, 13 R 894, pochette 3, consacrée à la spoliation.

Résistance qui administrent Grenoble à la Libération les ont devancés dans le rétablissement de la démocratie républicaine. Reynier a ainsi annoté d'un rageur « **nous avons rectifié de nous-mêmes !** » la circulaire qu'il reçoit le 26 octobre du ministre de l'Intérieur Tixier rappelant qu'il faut supprimer « **les mentions telles que JUIFS, ARYENS et ARYANISER [...] des formulaires et des usages administratifs et les fonctionnaires doivent tirer toutes les conséquences pratiques de l'abrogation de la législation tendant à établir ou à appliquer une discrimination quelconque fondée sur la qualité de Juifs [...]** »<sup>1650</sup> . »

Peu revendicative, la mémoire juive est dans ce domaine très discrète. Il semble que cette discrétion a duré longtemps dans l'après-guerre<sup>1651</sup> . Confrontée à une douleur sans rémission, la communauté juive elle-même, qui prend à partir de 1945 conscience de l'ampleur de la Déportation, ne peut trouver la force de s'exprimer au nom de ceux qui ne reviendront pas. Ils sont alors triplement contraints au silence : le choc de l'ouverture des camps de la mort produit un effet d'hébétude au point qu'il est difficile de parler pour les morts ; la volonté des Juifs de ne pas se distinguer est telle qu'ils en oublient parfois volontairement de réclamer justice ; d'autres, qui eurent à connaître d'autres expériences, n'hésitent pas, eux, à s'organiser pour demander réparation au reste des Français, reléguant la discrète mémoire juive au second rang<sup>1652</sup> .

C'est ce dernier point qui explique qu'il a fallu attendre janvier 1997 pour que soit créée la *Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France*<sup>1653</sup> . Quand elle livre ses premières conclusions en janvier 1998, on est atterré par les chiffres qu'elle révèle<sup>1654</sup> .

La spoliation est donc encore objet d'histoire et reste un vaste champ d'enquête universitaire et administratif. Mais attention ! Cela ne veut pas dire que le souvenir que conservent de nombreuses personnes de ce phénomène en 1944-1945 ne se soit pas

<sup>1650</sup> ADI, *ibidem*. Reynier se fait cependant taper sur les doigts le 28 par le Commissariat de la République (c'est-à-dire Terroine) qui lui écrit que « dans quelques-unes des listes qui m'ont été soumises des personnes susceptibles d'être désignées administrateurs-séquestres une erreur grave a été relevée : présence d'individus ayant rempli les fonctions d'administrateurs provisoires d'affaires juives durant le Gouvernement de Vichy [...] ».

<sup>1651</sup> En 1947 encore, Viguier, directeur du Cabinet du Ministre de l'Intérieur, écrit au préfet qu'il ne faut pas détruire systématiquement les documents portant la mention JUIF, mais au contraire les archiver, en vue de servir les « intéressés eux-mêmes » ; ADI, *ibid*.

<sup>1652</sup> C'est le cas du *Groupement National des Pillés* qui, basé à Amiens, écrit par l'intermédiaire du maire au Secrétaire Départemental de la FNDIRP pour lui demander de devenir son délégué dans l'Isère. A notre connaissance, jamais le GNP n'eut de représentant dans l'Isère ou à Grenoble. Mais ce qui est encore plus révélateur, c'est que dans les motivations de ce mouvement, qui dit représenter les « pillés et les spoliés », on ne parle jamais des Juifs ; AMG, 4 H 36, pochette 3, « Déportés ».

<sup>1653</sup> La Commission dite « Mattéoli », du nom de son président, ancien ministre du travail de Raymond Barre, président du Conseil économique et social, a été constitué par Alain Juppé, alors Premier ministre, en janvier 1997. C'est le 26 octobre 1996 que le *Conseil Représentatif des Institutions Juives de France* demande la création d'une telle commission, à la suite de la polémique soulevée par la parution du livre de Brigitte Vital-Durand, *Domaine Privé* (édition First) au sujet des biens confisqués aux Juifs pendant l'Occupation à Paris.

dès la Libération constitué en mémoire de groupe, certes intériorisée, endémique et propre à la seule communauté juive, mais néanmoins existante. C'est-à-dire que là plus que dans d'autres domaines, elle éprouve des difficultés à accéder à une expression publique. Ce manque de mémoire dure pendant cinquante ans. Et, fait remarquable, quand elle parvient enfin à se constituer et à se faire entendre, c'est pour réclamer qu'on fasse justement *l'histoire de la spoliation*. Les deux phénomènes (*Histoire* et *Mémoire*) sont donc ici chronologiquement inversés : la *mémoire de la spoliation* a préexisté à *l'histoire de la spoliation*. Et si cette dernière s'écrit actuellement, c'est de nouveau grâce à un renversement, parce que des porteurs de mémoire le demandent publiquement. On est là devant un bel exemple de ces télescopages mémoriels que nous avons déjà rencontrés. Le phénomène est cette fois-ci maîtrisé parce qu'il se déroule sous les intelligents auspices de porteurs de la mémoire communautaire persuadés qu'il faut en passer par l'histoire pour que la mémoire ne soit plus « **incertaine, conflictuelle, maquillée** <sup>1655</sup> ».

Une mémoire aussi douloureuse qui demande le soutien et l'aide de l'histoire afin de pouvoir exister pleinement, quelle plus belle leçon d'un devoir de mémoire républicain bien compris ?

### III – Grenoble et la mémoire de la Shoah : 1944-1964.

---

#### A – La Shoah invisible dans la presse.

<sup>1654</sup> « [...] au total, le rapport fixe à 62 460 le nombre des "dossiers individuels d'entreprises ou d'immeubles" que l'on peut trouver dans les archives du CGQJ. Ces dossiers concernent environ 90 000 personnes (dont 23 000 auraient subi la liquidation ou la vente de leurs entreprises). L'indexation de ces dossiers devrait être achevée à la fin du premier semestre 1998. Sur la masse, 767 cas, représentant 1 069 personnes, ont pu être examinés à titre d'échantillon. Il apparaît pour l'heure que "31 % des biens ont été "aryanisés" ; il ne s'est rien passé pour 28 % des biens et le sort de 31 % des biens reste encore inconnu [...]" » écrit Nicolas Weil, « La commission Mattéoli sur la spoliation des Juifs livre ses premières conclusions », in *Le Monde*, 14 janvier 1998, p. 12. Le rapport « complet » a depuis été remis au Premier ministre.

<sup>1655</sup> **La formule est d'Henri Hadjenberg, président du CRIF, dans son bel article du 16 juillet 1997, *Le temps des vérités*, paru dans *Le Monde*. Un bémol cependant. Henri Hadjenberg n'évite pas toujours la polémique politique contemporaine en affichant clairement ses préférences, surtout quand il écrit en début d'article : « Il y a deux ans, la France changeait d'époque. Jacques Chirac, président de la République, assumait la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs. Jusque-là, une recherche historique trop récente, des lenteurs judiciaires organisées et appuyées rendaient impossibles toute véritable vision d'un système politique, économique et administratif, qui avait participé à l'effroyable ». D'ailleurs, la concomitance de la tenue du procès Papon à Bordeaux brouille également les enjeux de mémoire. Henri Hadjenberg critique vivement – et à notre avis à juste titre – le 19 avril 1998, lors de la commémoration à Paris de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, la prise de position en faveur de Papon qu'a manifesté Jean Mattéoli, disant qu'il avait agi sous contrôle de la Résistance. L'embrouillamini mémoriel est d'autant plus évident que Jean Mattéoli, ancien déporté, est président d'honneur de la Fédération des Déportés et Internés de la Résistance, elle-même partie civile dans le procès ! Voir, entre autres, in *Le Monde*, « La mission Mattéoli sur la spoliation des biens juifs étudie le rôle des banques », Nicolas Weil, 11 septembre 1998.**

L'élaboration de la mémoire du génocide des Juifs est évidemment très largement dépendante des conditions dans lesquelles sa connaissance parvient au public. Entre la deuxième moitié de l'année 1944 et la fin de l'année 1945 – c'est-à-dire depuis la libération de Grenoble jusqu'aux retours massifs des camps et l'ouverture du procès de Nuremberg – c'est, à Grenoble, la presse locale qui est le principal vecteur de transmission de l'information sur la réalité concentrationnaire<sup>1656</sup>. Alors que les troupes alliées sont en train de gagner la guerre, la presse grenobloise issue de la Résistance<sup>1657</sup> livre en effet une quantité importante d'informations de tous ordres sur les « **Bagnes nazis**<sup>1658</sup> ». La simultanéité de la délivrance des camps et du compte rendu qu'on en donne est à notre avis une première donnée qu'il faut prendre en considération, car la difficulté qu'éprouvent les journalistes à hiérarchiser les informations en cette période troublée est à la source de cette première tentative de mémoire avortée, disons-le tout de suite. Mais elle n'est pas la seule raison explicative de cet échec. La question étant ici pour nous de savoir pourquoi la presse locale ne parvient pas à distinguer la spécificité juive de la Déportation « raciale » au sein du phénomène globale de la Déportation, on doit donc passer au crible de l'analyse les tirages des quotidiens grenoblois pour tenter de repérer d'autres causes à cette faillite. Si ce travail de longue haleine nous permet encore une fois de confirmer dans ses grandes lignes, pour Grenoble, la validité de la chronologie de la mémoire de la Déportation élaborée par Annette Wieviorka, il nous apprend également que les procédés journalistiques employés à l'époque participent au premier chef de cette première codification à grande échelle de la représentation du génocide. Évidemment, les préférences politiques des journaux sont également à prendre en compte, qui n'envisagent pas la Déportation de la même manière selon qu'ils sont notamment communistes (*Le Travailleur alpin* et *Les Allobroges*) ou gaullistes (*Le Réveil* puis *Le Dauphiné Libéré*).

Tout se joue à notre avis entre 1944 et 1947 : au cours de cette séquence se mettent

<sup>1656</sup> Même si la presse n'est plus le seul et unique moyen d'information, la radio jouant un rôle non négligeable, il est certain qu'elle garde le premier rôle. L'un des intérêts de cette étude que nous nous apprêtons à mener tient aussi à la confrontation du cas grenoblois et isérois avec ceux du reste de la France, qu'Édouard Lynch a brillamment exposé dans une étude parue récemment : « Presse de province et presse parisienne et le retour des camps : l'impossible perception de la réalité concentrationnaire », in *La Shoah. Témoignages, savoirs, œuvres*, Annette Wieviorka et Claude Mouchard (dir.) (publication suite aux journées d'études organisée à Orléans les 14, 15 et 16 novembre 1996 par le Centre de Recherche et de documentation sur les Camps d'Internement et la déportation juive dans le Loiret, les universités de Paris VIII et d'Orléans), Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes, 1999, p. 115-130. Nous avons pour notre part jugé utile d'étendre notre analyse plus loin dans le temps. Sur la place de la radio dans la prise de conscience de la Shoah, lire les fortes notations tirées de l'impressionnant ouvrage de Jean Laloum, *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50* préfacé par son directeur de thèse André Kaspi, CNRS édition, 1996, et notamment les pages 301-302. Voir également l'émouvante lettre en provenance de Grenoble que cite Édouard Lynch, in *art. cité*, p. 117.

<sup>1657</sup> Cette précision a son importance, comme on le verra plus avant.

<sup>1658</sup> Cette expression (et ses variantes, « Enfer hitlérien », in *Le Travailleur alpin* du 20 mars 1945 ; « Enfer nazi », in *Le Réveil* du 15 mai 1945) acquiert rapidement une dimension générique pour désigner le système concentrationnaire : elle est employée par exemple par *Le Travailleur alpin* le 14 avril 1945.

en place – c'est-à-dire ne se mettent pas en place – les cadres de la mémoire de l'extermination des Juifs d'Europe. C'est pourquoi c'est à cette période que nous attachons l'essentiel de nos efforts dans cet essai de micro-histoire. Il nous semble que ce sont **quatre** types de distorsion (*catégorielle* et *chronologique*, lesquelles on doit envisager ensemble ; *idéologique* ; *technique*) qui interviennent conjointement et qui cumulent leurs malheureux effets pour empêcher l'accès de la mémoire génocidaire juive à sa pleine reconnaissance avant les années 1970.

### 1 – *La distorsion chronologique/catégorielle.*

Quatre étapes scandent de manière très nette la prise de conscience par les Grenoblois de ce que fut la Déportation – et donc, on l'a déjà compris, aussi la Déportation raciale. Tout premièrement, de la Libération jusqu'au printemps 1945, répétons qu'on parle des « Absents » sans les voir (cf. *supra* ). A partir du mois de mars 1945, de temps en temps, des entrefilets, pour la plupart relativement minces, fournissent quelques informations ponctuelles dont la périodicité va s'accroissant à partir de l'été. La durée du procès de Nuremberg (novembre 1945 à octobre 1946) correspond à un troisième temps, logiquement plus dense, qui précède de peu celui du silence, lequel commence en 1947 pour ne cesser que plus de quinze ans plus tard.

Le point commun à ces quatre périodes est que tous ceux qui ont eu à subir la Déportation loin de France sont amalgamés sous un double vocable générique : les Absents ou les Prisonniers. On ne distingue pas entre eux, les confondant en un même groupe qui a du endurer les mêmes sévices. Le *Travailleur alpin* publie aussi un article en première page de son numéro du 20 mars 1945, qui, intitulé « *N'oublions pas !* », est révélateur de cette absence de distinction.

**« Il est une chose dont il faudra se souvenir lors du règlement de comptes avec l'Allemagne, c'est le sort qui fut infligé à nos prisonniers. Ceux qui ont le bonheur de revenir de l'enfer hitlérien, après une absence de cinq ans, nous racontent ce que fut leur vie : "En Haute-Silésie, une boule de pain de 1 300 grammes devait suffire à nourrir de 10 à 16 hommes. Les geôliers faisaient un trafic éhonté des colis que recevaient nos prisonniers et les vendaient à prix d'or aux civils". Voici deux faits entre mille autres ! Français, n'oublions jamais ! ».**

Encore plus patente, la confusion se donne cette fois-ci à lire et à voir, une semaine plus tard, de nouveau en première page du numéro du *Travailleur alpin* daté du 28 mars 1945. La photographie d'un navire accostant au port de Marseille (légendée comme suit : « **Arrivée à Marseille du paquebot ramenant 2 013 prisonniers français libérés par l'Armée Rouge** » ) est publiée en regard d'un petit article intitulé « **Des nouvelles de nos déportés** <sup>1659</sup> ». Ces deux expériences de l'absence (l'emprisonnement et la Déportation) sont bien mises non seulement en regard l'une de l'autre, mais sur un pied d'égalité. La méconnaissance de la différence radicale qu'il y a entre les stalags/oflags et camps de concentration est évidente : « **Le camp de Mauthausen a été transféré à Ludwigsburg , au nord de Stuttgart , à quelques [sic] 120 km du point extrême de**

---

<sup>1659</sup> Souligné par nous les deux fois.

***l'avance alliée à l'ouest. Au camp de Weimar <sup>1660</sup>, 8 000 Français voisinent avec 30 000 étrangers. Ils sont habillés de vêtements rayés recouverts d'un chandail et chaussés de sabots. »***

Il serait vain de multiplier les exemples de ce « confusionnisme », tant ils sont nombreux. Notons simplement qu'il est total et, si l'on peut dire, inconscient. En effet, *Le Réveil* ne se rend pas compte de l'énormité de l'assimilation qu'il cautionne involontairement quand en deuxième page de son numéro du 4 mai 1945, il écrit : « **Un train ramenant 1 000 déportés s'est arrêté cette nuit à Grenoble [...]. Deux Grenoblois sont descendus du train : MM. Aimé Cousin , venant de Mauthausen et Valérie [sic] Gautier , déporté du S.T.O. »**

Cependant, tout en continuant de considérer qu'ils sont les mêmes, on va bientôt tenter, devant l'afflux des retours à partir du mois de mai, d'être plus précis. La rubrique quotidienne que publient les journaux – « *Ils reviennent...* » – se « thématise » ainsi par souci d'efficacité pratique, à partir de la mi-mai. Le progrès est réel puisqu'on relève à présent cinq catégories de revenants : Prisonniers de guerre, Déportés, Requis civils, STO, Travailleurs volontaires <sup>1661</sup>. Mais le fait pour nous essentiel est qu'on ne distingue pas, au sein de la « sous-catégorie » des déportés, les « raciaux » des politiques. Quand *Le Travailleur alpin*, second de la presse grenobloise à le faire, lance son « feuilleton » sur la Déportation, il le fait depuis Birkenau, ( « **Le plus terrible peut-être des six camps d'extermination créés par le Reich. Le Travailleur alpin avec nos déportés. De Birkenau, camp de la mort à Paris , où le peuple veut vivre <sup>1662</sup> »** ). Or, pas plus dans ce premier épisode que dans ceux qui suivent, il n'est fait allusion au sort différent, si spécifique et si atroce qui fut réservé aux Juifs. Présent au centre même du système qui a fait la Shoah, *Le Travailleur alpin* est donc myope et « loupe » l'événement, contribuant sans le vouloir à reléguer sa mémoire dans l'oubli. Déjà le 30 mai le journal communiste avait consacré un article à la politique d'extermination des nazis : « **Les nazis ont exterminé 1 300 000 personnes au camp de Chelmno . Moscou – les nazis ont exterminé dans le camp de Chelmno (Pologne ) , plus de 1 300 000 personnes :**

<sup>1660</sup> On ne connaît pas encore le nom de Buchenwald. *Le Travailleur alpin* l'emploie pour la première fois en avril (cf. infra), puis notamment le 2 juin 1945 pour légender une photo qu'il publie en première page : « Un rescapé du camp de Buchenwald où périrent 70 000 personnes ».

<sup>1661</sup> *Le Réveil*, 15 mai, deuxième page. Cette soudaine précision est sûrement due au fait que depuis la veille au soir, un « service de diffusion à la presse des listes de prisonniers » a été mis en place par la direction départementale du ministère dirigé par Frenay. *Le Travailleur alpin* choisit lui une formule un brin différente. Le 22 mai, il crée une rubrique intitulée « Retour d'Allemagne » et le 27 une autre qui se nomme « Chronique des Déportés politiques », transformée finalement le lendemain en « Chronique des Déportés et Prisonniers ».

<sup>1662</sup> Le premier article est publié le 4 juin 1945 en première page. Les autres articles de cette série consacrée par *Le Travailleur alpin* à la Déportation sont : « Le T.A. avec nos déportés. Dans l'antichambre de la mort » (5 juin, première page, accompagnée d'une photo du portail d'Auschwitz) ; « Le T.A. avec nos déportés. Ils ne paieront jamais assez les crimes qu'ils ont commis » (8 juin, première et deuxième pages, récit recueilli par Edmond Devine, accompagné d'une photo). A noter cependant que le journal avait publié un long article en première page, le 30 avril 1945 : « Je reviens de l'enfer de Buchenwald où plus de 50 000 déportés trouvèrent une mort horrible », récit recueilli par José Moullet.



**Polonais, Tchèques, Roumains, Hongrois et Allemands antinazis. La plupart ont été asphyxiés dans des chambres à gaz » .** *Quid des Juifs ?*

Il ne faut cependant pas voir dans cet aveuglement un choix conscient puisqu'il est alors partagé par tous, mais à des degrés divers, c'est vrai.

*Le Réveil* par exemple, qui a lui entamé sa chronique des camps plus tôt, le 14 mai 1945, s'intéresse au sort des Juifs<sup>1663</sup>. Même si c'est *a minima*, puisqu'il ne leur consacre que quelques lignes, il semble un peu plus attentif à la différence radicale de la Déportation raciale, mentionnant dans ce premier article que « **le sort des Juives et des Juifs est plus grave** ». La nuance dans le traitement est cependant véritablement infime : *Le Réveil* publie ainsi le même article que *Le Travailleur alpin* le 30 mai, omettant cette fois-ci de signaler le destin néfaste des Juifs. Le même jour il publie un petit encart à propos d'un rendez-vous important qui prouve que lui non plus n'échappe pas à la confusion générale : « **Un meeting des déportés politiques. Le Mouvement National contre le Racisme organise un grand meeting des déportés politiques libérés des camps d'Auschwitz , Buchenwald , Mauthausen , Dora , le 30 mai à 20 H 30, au Vieux Manège, boulevard Maréchal Lyautey . Au cours de ce meeting – qui n'a qu'un but : celui d'informer le public grenoblois des horreurs des camps de la mort – plusieurs déportés libérés prendront la parole.** » Cette première confrontation publique entre les Grenoblois et les déportés, essentielle par ce qu'elle est justement la première et qu'elle va ainsi codifier fortement la vision locale du phénomène de la Déportation, expose en pleine lumière le paradoxe : le *MNCR*, dont la vocation est de lutter contre le racisme on l'a dit, fait appel, pour présenter son combat, à des déportés... politiques.

Pourtant, cette année 1945 permet de recueillir des informations de plus en plus précises, relayées par la presse surtout à partir de l'été. Le 4 juillet 1945, en première page, *Le Réveil* est soudainement et pour la toute première fois très explicite.

**« Le massacre des Juifs par les nazis. Le Docteur Sommerstein, président du Comité Central Juif de Pologne, a déclaré à la radio que sur 3 500 000 Juifs résidaient en Pologne avant la guerre, 100 000 seulement ont survécu aux massacres perpétrés par les nazis dans ce pays. M. Lausman, ministre de l'Industrie tchécoslovaque, a précisé que sur 1 300 000 personnes déportées en Allemagne durant l'occupation de la Tchécoslovaquie, 500 000 seulement sont rentrées. Chez les Juifs, le pourcentage est plus faible encore : on compte 2 000 rapatriés sur 150 000 déportés. »**

La question du sort des Juifs n'est donc plus (ou en tout cas de moins en moins) un sujet ignoré. Même s'il est à noter que l'on ne s'intéresse pas encore aux Juifs français, on s'appesantit à présent – par chiffres interposés et sans que cela donne lieu à des développements d'ordre plus général – sur l'excès dans la souffrance qu'ils eurent à endurer, cette dernière remarque permettant de relativiser le manque global d'information à propos du sort des déportés juifs en concluant qu'il est tributaire de la chronologie, la connaissance de ce que fut cette réalité suivant en fait la progression des troupes alliées.

<sup>1663</sup> « *L'enfer nazi, honte de l'humanité* », première page, article accompagné d'une photo (14 mai) ; « *L'enfer nazi, honte de l'humanité* », deuxième partie, avec photo et en première page (15 mai).

Pour Grenoble, à partir de l'ouverture du procès de Nuremberg, la question, essentielle pour comprendre la réceptivité de l'opinion publique locale, « *Qui savait quoi ?* », ne se pose plus. En septembre 1945 avec le procès de Lunebourg<sup>1664</sup>, puis surtout à partir de novembre, la presse grenobloise rend en effet systématiquement et très largement compte de l'avancement des procès. Tenant ainsi ces lecteurs au courant tout au long de l'année 1946, jusqu'au verdict final qu'elle juge d'ailleurs scandaleux, parce que trop indulgent<sup>1665</sup>, elle continue de livrer de-ci de-là des informations de plus en plus nombreuses et précises sur les déportés juifs<sup>1666</sup>. On ne peut certes plus dire qu'on ne connaît pas, même dans une petite ville comme Grenoble, la spécificité du sort réservé par le Reich hitlérien aux Juifs après qu'on a lu un article tel que celui que publie *Le Travailleur alpin*, en première page, le 15 décembre 1945.

**« PLUS DE SIX MILLIONS DE JUIFS ONT ÉTÉ MIS À MORT PAR LE REICH HITLÉRIEN. Nuremberg – “Il faut avoir recours à des méthodes expéditives et ce procès ne doit pas durer sept ans”, a dit le procureur général américain. C’est bien l’avis de tous ceux qui ont hâte de voir châtier les bourreaux hitlériens. LES PERSECUTIONS ANTISEMITES. Le magistrat américain Walsh a poursuivi son exposé sur les persécutions antisémites dans le Reich et les territoires occupés. Il a donné lecture du journal intime de Frank, à la date du 24 août 1942 condamnant à mourir de faim 1.200.000 Juifs de Pologne. Les 56.054 Juifs du ghetto de Varsovie furent tous, les uns après les autres, massacrés en avril 1943 de façon aussi impitoyable qu’inhumaine. Tous les rescapés se cachaient dans les égouts. Des photographies montrées à la Cour témoignent des scènes de destruction dans le quartier juif de Varsovie. Le commandant Walsh a décrit comment avait lieu l’extermination des Juifs dans les chambres à gaz des camps du Reich. Un document produit au procès Lunebourg que plus de six millions d’Israélites furent mis à mort dans le Reich et les territoires occupés de l’Est. A l’audience de l’après-midi, le capitaine américain Sam Harris, expose les tentatives effectuées par les nazis pour la germanisation de la Pologne. CHAMBRES A GAZ ROULANTES Pour parfaire leur œuvre d’extermination totale des Juifs, les Allemands avaient imaginé des “chambres à gaz roulantes”**

<sup>1664</sup> « *Aux procès de Lunebourg. Les internés de Belsen et d’Auschwitz étaient pour un rien roués de coups de “schlague”* », in *Le Travailleur alpin*, première page, 28 septembre 1945. La photo qui illustre l'article est ainsi légendée : « *Une jeune Polonaise, témoin au procès de Lunebourg, montre les tatouages qu’elle a au bras (numéro de matricule et étoile juive), souvenir de son séjour au camp* ». L'article évoque bien le sort des Juifs, mais comme en passant, sans discerner la singularité de leur expérience de la Déportation.

<sup>1665</sup> Rien que pour le plus modéré d'entre tous les journaux grenoblois, *Le Réveil*, on a ainsi une longue série d'articles : « *Le scandale d’un verdict* », Le Brun Keris, première et quatrième pages, 2 octobre 1946 ; « *Le monde entier juge le procès de Nuremberg. Les acquittements ont désagréablement surpris l’opinion publique* », première page, 3 octobre 1946 ; « *Honte au jugement de Nuremberg* », troisième page, 7 octobre 1946 ; « *Le meeting de protestation contre le verdict de Nuremberg* », troisième page, 18 octobre 1946.

<sup>1666</sup> Deux exemples uniquement, situés aux extrémités chronologiques de l'année. *Le Réveil* : « *La culpabilité de la Wehrmacht est aussi lourde que celle du parti nazi : la preuve en a été faite hier à Nuremberg* », première page, 4 janvier ; *Les Allobroges*, 26 juin 1946 : « *Les ghettos en Pologne pendant l’occupation* », deuxième page.

**aménagées dans des camions de 5 tonnes. C'était les "fourgons de la mort". Le docteur Frank a souligné, dans un document secret, qu'il fallait à tout prix faire disparaître les Juifs. »**

La « judiciarisation » de la Déportation aidant à sa compréhension, d'où vient alors que le destin funeste des déportés juifs, notamment français, continue ainsi d'être globalement minorisé, en 1946 et encore en 1947 ?

## **2 – Une double distorsion idéologique.**

### **2 – 1 – « Déportés pour fait de Résistance ».**

A Grenoble comme ailleurs, la mise en place des cadres de la mémoire de la Déportation est entièrement dépendante de la construction de la mémoire de la Résistance, comme chapeautée par cette dernière. L'expérience de la Déportation, envisagée à travers la presse grenobloise, est considérée comme une espèce de supplément de souffrance que certains résistants, au titre de leur combat patriotique, ont enduré <sup>1667</sup>. Leur déportation ajoute alors un peu plus à leur Résistance, la « dilatatant » en quelque sorte. Le surcroît de douleur qu'ils ont su supporter au nom de leur engagement constitue ainsi les survivants en icônes emblématiques de cet investissement dans l'abnégation que requerrait la Résistance. Cette « aspiration » de la mémoire déportée par la mémoire résistante est d'autant plus efficace que la vision de la guerre qu'elle illustre est à cette époque partagée par toutes les composantes politiques, unies dans leur conception de la Résistance, même si déjà en affrontement pour le monopole de sa mémoire. Chacun des articles intitulé « *Je reviens...* » <sup>1668</sup> donne ainsi la parole à un déporté « politique », ou « *pour fait de Résistance* », comme on précise souvent. Citant les propos que le Colonel Manhès et Maurice Lampe ont tenu lors du meeting de protestation contre le verdict de Nuremberg qui s'est tenu au Vieux Manège le 18 octobre 1946, *le Réveil* illustre parfaitement cette sureprésentation de la Résistance : « [...] *Au nom de tous les déportés et de tous leurs camarades morts dans les camps de concentration et d'extermination, ils ont exprimé leur indignation devant la mansuétude manifestée par le tribunal international à l'égard de certains criminels de guerre. Après avoir évoqué les souffrances et les tortures infligées aux patriotes par les nazis, les deux orateurs ont souligné la nécessité de maintenir l'esprit de Résistance, si l'on veut garantir la sécurité de notre pays [...]* » <sup>1669</sup>. » Un tel procédé d'énonciation préférentielle, qui revient à transformer

<sup>1667</sup> Stéréotype de cette vision patriotique de la Déportation, le message que le général de Gaulle adresse aux déportés le 17 juin 1946, alors qu'il n'est plus aux affaires, et que reproduit *Le Réveil* : « *Le Général de Gaulle a adressé à tous les déportés, à l'occasion du 18 juin, le message suivant : "en cet anniversaire qui est celui de la Résistance, je vous salue, mes camarades déportés et internés qui avez payé si cher le service à la Patrie. Ma pensée va, avec la vôtre, vers ceux d'entre vous qui ne sont pas revenus. Que leur exemple demeure afin de nous éclairer"* » ; *Le Réveil*, 17 juin, première page.

<sup>1668</sup> A noter que ces retours ou les visites de journalistes s'intéressent majoritairement aux camps de concentration et pas d'extermination (cf. *infra*).

l'ensemble de ceux qui furent déportés depuis la France en des combattants de la Résistance qui ont subi leur sort dans ce que l'on nomme génériquement les « camps de la mort », aboutit en fait à taire la réalité de l'extermination des Juifs. C'est à notre avis le trop puissant processus d'élaboration d'une mémoire patriotique de la Résistance grenobloise qui est le principal handicap à une claire perception de la dimension génocidaire de la Déportation. En 1947 par exemple, au moment du décès de Léon Troujman, on lit dans *Les Allobroges* cette notice nécrologique, qui ne laisse de surprendre.

**« Ancien déporté politique. M. Léon Troujman est mort. L'année dernière, au procès d'Eclach, un témoin se dressant contre le traître fit entendre une déposition particulièrement mesurée, courageuse et digne, une des rares qui, par l'élévation de la pensée ait su porter le débat sur le terrain qui convenait. C'est ainsi que les assistants qui se pressaient dans la salle d'audience apprirent que M. Léon Troujman, co-directeur des grands magasins "La Providence", avait été déporté. Engagé volontaire en août 1914, à l'âge de 16 ans et demi, il avait été le plus jeune soldat du 140<sup>ème</sup> R.I. En juin 1944, il fut interné comme déporté politique au camp d'Auschwitz de sinistre mémoire. A son retour, il dut s'astreindre à un long repos de convalescence, mais, finalement, il reprit la direction des magasins de "La Providence". Membre de la Fédération Nationale du Centre d'Entraide des Internés et Déportés Politiques, membre de l'Amicale d'Auschwitz, Léon Troujman disparaît, entouré de l'estime et de la considération de tous ceux qui l'approchèrent. A Mme Prosper Troujman, sa mère ; à Mme Marcel Blum, sa sœur ; à M. Sadi Troujman, son frère, ainsi qu'à tous les leurs, nous présentons nos bien sincères condoléances <sup>1670</sup>. »**

Léon Troujman était donc, à en croire l'article, un *déporté politique* <sup>1671</sup>, c'est-à-dire un résistant. Or, l'article ne précise pas quelle fut l'action de Léon Troujman dans la clandestinité. Et pour cause : il n'en eut pas. Autre manque tout aussi révélateur : il n'est jamais dit qu'il était juif, et encore moins que c'est là la seule et unique raison de son arrestation par les Jeunes de l'Europe Nouvelle de Guy Esclache <sup>1672</sup>. En revanche, on insiste énormément sur son patriotisme, qu'il a notamment prouvé lors de son engagement précoce en 1914. L'impression ressentie de nos jours à la lecture de cet

<sup>1669</sup> *C'est nous qui soulignons. Dès l'époque, on connaissait et faisait donc la distinction. Le Colonel Manhès, rescapé de Buchenwald, est à l'époque le directeur de cabinet du ministre de la production industrielle ; Maurice Lampe, rescapé de Mauthausen, est lui le chef de cabinet du ministre des Anciens Combattants ; Le Réveil, 18 octobre 1946, troisième page. Cette différence entre les déportés, Le Réveil l'établit clairement dès le 14 mai 1945 (« L'enfer nazi, honte de l'humanité », première page), choisissant cependant encore une fois de s'attarder sur leurs points communs plutôt que d'insister sur ce qui les différencie radicalement : « Il existe entre les différents bagnes hitlériens des gradations dans l'horreur, comme l'expriment leurs discriminations entre camps de concentration, camps de représailles et camps d'extermination, mais cependant, de l'ensemble des récits, se dégagent quelques souffrances communes ».*

<sup>1670</sup> *Le Réveil écrit dans le même ordre d'idée que Léon Troujman« [...] En juin 1944 [...] fut interné comme déporté politique en Allemagne [sic] au camp d'Auschwitz » ; in Le Réveil, 14 janvier 1947, troisième page.*

<sup>1671</sup> L'expression en elle-même pose évidemment problème. Notons qu'elle est longtemps restée la seule à être juridiquement retenue.

« article » est celle d'une double lacune qui débouche sur cette question : ni résistant, ni Juif, pourquoi Léon Troujman a donc été déporté ? En 1947, la réponse est simple : c'est parce qu'il était un bon Français, c'est-à-dire un excellent patriote.

Trop forte et trop puissante, possédant une capacité d'arasement étonnante, la mémoire de la Résistance tend donc objectivement à l'hégémonie et au monopole, condamnant de fait à l'oubli une mémoire de la Shoah d'emblée submergée à Grenoble. Peut-être même peut-on avancer l'hypothèse que les Juifs – ou certaines des associations de mémoire juives – intègrent et promeuvent ce schéma. L'appliquant elles aussi, elles contribuent ainsi objectivement à ne pas distinguer le calvaire spécifique des déportés juifs, optant pour un essai d'intégration au sein de la mémoire de la Résistance, comme le montrent de nombreux articles publiés à l'époque par la presse grenobloise<sup>1673</sup>

## **2 – 2 – Deux visions de l'expérience concentrationnaire.**

**La lecture des principaux journaux grenoblois nous informe sur la perception nuancée que les deux grandes familles politiques (gauche et centre-droit) qu'ils représentent développent à propos de la Déportation.**

Du côté communiste, il est clair que la lecture que l'on en fait est *politique*. *Le Travailleur alpin* n'omet ainsi jamais de préciser que les déportés sont libérés par l'Armée Rouge<sup>1674</sup>. Cela confine même à l'obsession et c'est une véritable exception quand on signale que tel camp doit sa libération aux troupes alliées<sup>1675</sup>. Le but est évidemment de présenter l'URSS comme le principal, voire l'unique artisan de la victoire.

On retrouve la même volonté de lecture politique de la Déportation quand le *Travailleur alpin* et *Les Allobroges* entament en juin 1945 une féroce campagne de presse

<sup>1672</sup> Et pas par la Milice, comme le dit Robert Troujman, son neveu, dans le livre tiré de l'exposition du MRDI, *op. cit.*, p. 13. Précision aimablement fournie par Tal Bruttman qui a établi que Léon Troujman fut arrêté près du village de Sainte-Marie-du-Mont, le 20 juin 1944 et qui note qu'il est « [...] une des figures de la communauté juive » ; in *Les persécutions raciales en Isère sous l'occupation allemande (septembre 1943-août 1944)*, *op. cit.*, p. 189.

<sup>1673</sup> Voir notamment celui que publie *Le Réveil*, le 3 octobre 1945.

<sup>1674</sup> *Le Travailleur alpin* du 19 janvier 1945 (première page) parle déjà d'Auschwitz : « Le terrible camp d'Oswieczym a été libéré par l'Armée Rouge. Moscou. On s'attend généralement à trouver de nombreux français [sic] déportés en Prusse orientale et surtout en Haute-Silésie. Les Polonais pensent qu'il y en avait beaucoup à Lodz et Czestochwa et dans la région de Breslau. Il y en avait certainement au terrible camp d'Oswieczym, dont la libération a été annoncée par le communiqué d'hier ». Nul besoin de multiplier à l'excès les exemples de la préférence soviétique du *Travailleur alpin*, dont les occurrences continuent de se manifester chaque jour, sur le schéma de celle-ci : « Le premier déporté français libéré par l'avance soviétique arrive à Paris. Il a déclaré que de nombreuses tentatives d'évasion ont été couronnées de succès, notamment dans les régions industrielles de Silésie, en raison de la rapidité avec laquelle le front s'est déplacé », *Le Travailleur alpin*, 10 février 1945, première page.

<sup>1675</sup> Ainsi, quand le 12 mars 1945, *Le Travailleur alpin* annonce en première page : « C'est par milliers que les forces alliées libèrent prisonniers et déportés », c'est immédiatement pour équilibrer la page par un autre article : « Les prisonniers libérés par les forces soviétiques ».

contre les lenteurs du ministère Frenay. Là aussi, on n'est pas loin de l'instrumentalisation à des fins de politique partisane de la mémoire de la Déportation, comme on l'a vu plus haut. Cette grille d'analyse du phénomène concentrationnaire, toute politique, empêche encore une fois l'émergence pour elle-même de la mémoire du génocide. Les Juifs ne sont pas une catégorie « politique » pour les communistes et l'extraordinaire différence de leur calvaire ne peut pas, à ce titre-là, être mise en avant. Or, on sait que les camps d'extermination ont tous été libérés par les soviétiques.

En face, *Le Réveil* est par définition plus préoccupé par la dimension *morale* de la Déportation, dont il perçoit immédiatement qu'elle marque une rupture irrémédiable dans l'histoire de la civilisation occidentale. L'engagement chrétien du journal le pousse en effet à considérer la déportation sous l'angle d'une faille, radicale et inédite, pratiquée au cœur de la tradition humaniste de la chrétienté européenne occidentale. L'« *enfer nazi* », c'est bien la « *honte de l'humanité* ». Là où *Le Travailleur alpin* plaquait un matérialisme historique obnubilé par le politique, *Le Réveil* se soucie lui de spiritualité. Voici par exemple comment se conclue le deuxième volet du feuilleton « *L'enfer nazi, honte de l'humanité* <sup>1676</sup> »

**« Il faut que tous les Français connaissent ces faits, non pour satisfaire une sorte de curiosité plus ou moins trouble, mais pour imaginer la souffrance indicible de nos déportés que nous devons recevoir avec la tendresse particulière qu'ils attendent de nous. Il faut aussi que la France et le Monde sachent ces atrocités, pour que l'indignation universelle dresse un réquisitoire définitif contre l'orgueil racial allemand et le paganisme nazi. Il faut que l'humanité apprenne aussi jusqu'où peut descendre un peuple lorsqu'il est conduit par la haine de la Charité évangélique et de l'universalisme chrétien. »**

C'est sûrement pour cela qu'il est légèrement plus attentif à la spécificité du génocide juif. Dans le même article, à propos d'Auschwitz, *Le Réveil* évoque en effet directement l'entreprise d'extermination des Juifs : « **C'est en ce lieu que trois millions de Juifs des ghettos de Hongrie ont été gazés et incinérés. Les Allemands ayant constaté que les enfants résistaient plus longtemps aux gaz que les grandes personnes, les jetaient vivants dans les crématoires ou les fosses à mazout, jusqu'à l'âge de 13 ans... par mesure d'économie ! 20 à 25 000 Juifs ont été ainsi brûlés chaque jour, pendant plusieurs semaines.** » Rendant compte par exemple de la tenue du Congrès mondial des Étudiants juifs à Uriage, il écrit le 2 septembre 1946 : « [...] **les séances de travail du Congrès se poursuivront pendant quelques jours. Au milieu des représentants de ce groupe ethnique qui a subi les plus odieuses persécutions et qui a suscité de profondes sympathies dans le monde chrétien, l'esprit international va se manifester dans la plus parfaite compréhension. Le peuple juif veut apporter sa contribution à la libération du genre humain. Accordons lui notre confiance** <sup>1677</sup> . » Mais le penchant que développe le journal pour une interprétation morale de l'histoire entre en contradiction avec son choix global d'un patriotisme résistant

<sup>1676</sup> *Le Réveil*, 15 mai 1945, première page.

<sup>1677</sup> *Le Réveil*, 2 septembre 1946, troisième page : « Pour la première fois depuis la Libération... Les étudiants Juifs ont ouvert leur Congrès Mondial à Uriage ».

à tout crin. Cela l'empêche d'aller plus loin qu'une charitable pitié et de distinguer nettement et une fois pour toutes la spécificité de la Déportation juive, notamment française. Quel que soit donc le marqueur – le *politique* ou la *morale* –, l'interprétation du phénomène expulse la dimension génocidaire, dessinant de fait une hiérarchie de la douleur exactement inverse de celle qui prévaut de nos jours.

### **3 – La distorsion technique : la décontextualisation à l'œuvre.**

Il faut à notre sens essayer d'envisager de manière critique les modalités techniques mises en pratique par la presse grenobloise pour rendre compte de la réalité concentrationnaire. Les procédés dont elle use parfois très éprouvés (le feuilleton), d'autres fois plus novateurs (grande place de la photographie) ne sont en effet pas pour rien dans le déficit de reconnaissance publique dont souffre la mémoire juive de la Déportation.

#### **3 – 1 – La Déportation en feuilleton.**

Tous les journaux grenoblois ont leur feuilleton à propos de la Déportation ou, option proche, consacrent à intervalles réguliers de longs articles de synthèse au phénomène. Qu'il s'agisse du *Réveil* (à partir du 14 mai 1945 et encore en octobre 1946, cf. *supra*), du *Travailleur alpin* (à compter du 4 juin 1945), des *Allobroges* dans une moindre mesure ( « *Un cénotaphe à la mémoire des 51 000 morts de Buchenwald* » , en première page le 24 avril 1945, et surtout « *Non, Dante n'avait rien vu. A Buchenwald, trois frères, trois agonies, trois crimes* » , 18 mai 1945, première page), ou encore du *Dauphiné Libéré* , dernier venu au sein du paysage journalistique grenoblois et pour cela même moins prolix sur ce sujet, l'ensemble des périodiques locaux choisit ce biais pour tenter de rendre compte au plus près de ce que fut la Déportation. On rencontre alors deux types d'articles. Soit c'est un journaliste qui rédige des articles de fond (c'est la voie choisie par *Le Réveil* et *Le Travailleur alpin* en 1945<sup>1678</sup>) ; soit on confie à un ancien déporté le soin de raconter son expérience des camps ( « *Autour du procès de Nuremberg . Les cobayes humains du block 46, par Marcel Conversy , ancien déporté au camp de Buchenwald* » ; *Les Allobroges* , 25/26 janvier 1947, 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> pages).

Dans les deux genres, l'horreur est décrite sans ambages ni précautions particulières, le but n'étant pas de préserver le lectorat, mais tout au contraire de frapper sa conscience par « l'assénement » brutal d'une réalité qu'on ne peut soupçonner à distance, là-bas, au cœur des Alpes. On note un souci constant d'information des lecteurs tant sur ce qu'étaient les « techniques de l'horreur » (*Le Travailleur alpin*, 9 juin 1945, 1<sup>ère</sup> page : « *A Mauthausen , les assassins nazis employaient six méthodes pour exterminer leurs victimes* ») que sur le bilan chiffré global, alors en cours de constitution, de la Déportation (beaucoup d'articles dans ce sens, fin mai et début juin, notamment dans *Le Travailleur alpin*) ou encore sur la vie quotidienne des déportés (l'étude des

---

<sup>1678</sup> C'est dans cette première catégorie que se placent les articles intitulés « *Je reviens* » où les journalistes racontent leur découverte des camps.

intertitres qui structurent la série d'articles-témoignages de Jean-Georges Reynaud est sur ce point révélatrice <sup>1679</sup> ). On retrouve également trace de la « pédagogie de l'horreur » mise en pratique par les Américains (*Les Allobroges*, 19 avril 1945 et de nouveau *Les Allobroges*, 27 avril 1945, qui produit une photo montrant des civils allemands qui visitent Nordhausen et passant devant des monceaux de cadavres). On peut parfois remarquer une certaine dérive dans la morbidité, comme une tentation de la surenchère dans la description de l'horreur : « [...] **Les rescapés de Buchenwald n'ont connu la vérité qu'après la délivrance du camp, lorsque les Américains, avec autant d'indignation que d'horreur, pénétrèrent dans la "Pathologie" et découvrirent les cobayes achevant leur atroce agonie et virent les restes des expériences conservés dans des bocaux d'alcool ou sous forme d'hallucinantes momies. Il y avait là aussi des peaux humaines tannées dont certaines, ornées de tatouages, servaient d'abat-jour** <sup>1680</sup> . »

Mais le point commun à tous ces articles – qu'ils soient de synthèse ou de témoignage – est qu'ils n'évoquent jamais la déportation « raciale ». Pas d'enquête à Auschwitz <sup>1681</sup> . Pas de recueil de témoignages d'un ancien déporté non résistant survivant des camps d'extermination <sup>1682</sup> . Quand *Le Travailleur alpin* évoque Birkenau, son journaliste est à Paris et il n'établit aucune distinction particulière <sup>1683</sup> . Alors que *Le Réveil* consacre quatre demi pages et quatre épisodes aux « *Souvenirs de la Maison des Morts. Mauthausen-Gusen II* » entre le 16 et le 25 octobre 1946, on a beau chercher, il n'y a pas d'équivalent pour la déportation raciale. Les « expériences » de Buchenwald sont

<sup>1679</sup> « *Souvenirs de la Maison des Morts. Mauthausen-Gusen II* », série de quatre articles par Jean-Georges Reynaud, Matricule 23. 054 (16, 18, 23, 25 octobre 1946, in *Le Réveil*, 2<sup>ème</sup> page). Voir les extraits du paragraphe écrit par Jean-Georges Reynaud en présentation de ce long feuilleton, où l'on comprend qu'il livre au *Réveil* les pages qu'il a pu écrire au camp et où l'on note la référence qu'il fait à la région, ainsi que le dernier épisode en annexe n° XXV.

<sup>1680</sup> « *Autour du procès de Nuremberg . Les cobayes humains du block 46, par Marcel Conversy , ancien déporté au camp de Buchenwald* », déjà cité. *D'autres exemples de cet « attrait » pour le plus morbide : « Crimes nazis. Sept mille jeunes Polonaises sacrifiées à Ravensbrück »*, dont on rappelle qu'elles ont été opérées pour effectuer des transplantations d'organes sur des blessés allemands, in *Le Travailleur alpin*, 6 septembre 1945, 1<sup>ère</sup> page ; « *Témoignage de la cruauté nazie à Nuremberg* », accompagné d'une photo ainsi légendée : « *Une tête humaine excessivement rétrécie... C'est ce qui reste d'un Polonais qui eut à subir les cruautés allemandes dans un camp de concentration* », in *Le Travailleur alpin*, 19 décembre 1945, 1<sup>ère</sup> page ; « *Une Alsacienne de 17 ans, Denise Schwing , servait chez Kramer le tortionnaire de Belsen ..."Il avait horreur du désordre"* », cet article est publié accompagné d'une photo frisant le genre du « fait divers », in *Le Réveil*, 26 septembre 1945, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>1681</sup> La zone est alors sous contrôle soviétique, rappelons-le.

<sup>1682</sup> Les témoignages locaux de Juifs survivants (et même la mention du sort qui fut celui des Juifs grenoblois, si l'on excepte le cas de la famille Cohen-Faraggi) n'existent tout simplement pas, c'est-à-dire ne parviennent pas à la publicité. Réservés à la famille et aux proches, ils ne s'incarnent pas dans l'espace public. Pas d'article, pas non plus de livres. Mais une mémoire endémique encore une fois, au mieux associative.

<sup>1683</sup> Article du 4 juin 1945 ; cf. *supra*.



évoquées, mais pas celles du Docteur Mengele à Auschwitz... Ce choix journalistique d'un traitement pour le moins elliptique de l'information, qu'il soit conscient ou non, induit par la rigueur des temps ou pas, contribue en tout cas à la mise en place d'une mémoire de la Déportation dont la figure stéréotypale est le rescapé de Buchenwald<sup>1684</sup>. Il n'y a pas en retour d'espace pour le gazé d'Auschwitz ni pour le survivant de Maidanek. Oubliés au moment de la constitution de la mémoire « culturelle » de la Déportation, les « raciaux » mettront du temps à rattraper ce déficit de reconnaissance.

D'autant plus qu'outre le paravent de l'écriture journalistique de la Déportation, se dresse un autre obstacle, lui aussi d'ordre technique, entre la mémoire de la Shoah, en suspens, et le public grenoblois. En effet, déjà en 1945, la perception de la réalité concentrationnaire est largement tributaire de la façon dont la photographie de presse l'illustre, mieux, la codifie. La Libération renforça le pouvoir de l'image photographique comme outil de documentation. Comme l'illustrent les quatre exemples concrets de cette première tentative d'« **hégémonie du visuel** »<sup>1685</sup> que nous voulons étudier ici. La plupart des photographies accompagnent l'article, l'illustrant et le supportant en quelque sorte. Elles figurent souvent dans le corps du texte pour à la fois authentifier la thèse du journaliste et susciter un effet supplémentaire d'émotion. Elles font *preuve*, comme celle que publie *Le Travailleur alpin* en première page de son numéro du 2 juin<sup>1686</sup>.

Simplement, ces photos, dont on ignore souvent la provenance, sont parfois mal légendées. Ainsi, celle que publie *Le Réveil* le vendredi 18 octobre en appui du deuxième épisode du « feuilleton » écrit par Jean-Georges Reynaud. D'où vient-elle ? Où *Le Réveil* (cf. la mention « *cliché Réveil* ») se l'est-il procurée ? Et surtout, il semble bien que les pauvres hères qu'elle montre dans leur tragique nudité sont des... Asiatiques. En quoi, si c'est le cas, concerne-t-elle le camp de Buchenwald ? L'effet produit est alors plus celui d'une *universalité* de la Déportation, la photo ayant été placée ici sans aucune indication précise sur le lieu qu'elle représente, le photographe auteur du cliché ou même l'agence photographique chargée de la distribuer. Son utilité est dans son pouvoir générique d'évocation des horreurs nazies, et le décalage qu'elle pourrait induire par rapport au texte par son absence de références précises n'est pour le public de l'époque pas une gêne, puisqu'elle s'intègre dans le discours général de dénonciation des exactions hitlériennes.

Ce sentiment d'*universalité* s'affirme donc au détriment de la notion de *référentialité*

<sup>1684</sup> Qui est le camp par définition, illustration de cette construction mémorielle de la Déportation entreprise après-guerre et dont Annette Wieviorka écrit qu'il s'agit « *d'un seul camp mythique ouvert en 1933, libéré en 1945, où tous, Juifs et non Juifs, auraient connu indifféremment le même sort* », in *Déportation et Génocide, op. cit.*, p. 434.

<sup>1685</sup> L'expression est de Pierre Nora, « *Historiens, photographes : voir et devoir* », in *Ethique, esthétique, politique. Actes des Rencontres internationales de la Photographie, Arles, Actes Sud, 1997, p. 47.*

<sup>1686</sup> C'est ce qu'écrit Barbie Zeliger, dans sa remarquable étude : « *Pour ceux qui n'avaient pas fait l'expérience des camps, l'enregistrement photographique à la Libération permet de donner une preuve visuelle de ce qui s'était passé dans leur enceinte* » ; « La photo de presse et la Libération des camps en 1945. Images et formes de la mémoire », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 54, avril 1997, p. 61-78.

(pourtant essentielle dans l'optique d'une crédibilisation des témoignages) de la photographie et aboutit à notre avis à produire un effet de *décontextualisation* de la réalité concentrationnaire particulièrement handicapant pour la représentation rationnelle du génocide. Les photos viennent de partout et illustrent tout (et particulièrement Buchenwald et Mauthausen, les deux camps les plus représentés dans la presse grenobloise) sans établir de typologie claire de la Déportation. C'est-à-dire qu'elles montrent objectivement *moins* Auschwitz pour lui-même (et non pas l'immontable, puisqu'on n'a pas ce genre de prévention à l'époque). Pis, la presse a tendance à confondre les deux, comme dans cet article du 5 juin 1945 que *Le Travailleur alpin* consacre à « ses » déportés (c'est-à-dire les déportés-résistants communistes).

Intitulé « *Le Travailleur alpin avec nos déportés. Dans l'antichambre de la mort* », l'article est accompagné d'une photo du portail d'Auschwitz (malheureusement trop abîmée pour pouvoir être reproduite ici) et la décontextualisation confine alors à la confusion la moins propice à l'émergence de la mémoire génocidaire juive. En revanche, les deux photographies que le journal communiste publie en première page à la toute fin de l'année 1945 sont elles entièrement consacrées à la Shoah. Attribuées à *l'Associated Press*<sup>1687</sup>, longuement légendées, elles illustrent, chacune différemment, notre idée que les photos des camps disponibles à la Libération mettent à distance le génocide et, même quand elles proposent de l'envisager pour lui-même, facilitent en fait la minimisation de l'extermination des Juifs.

Pour la première<sup>1688</sup>, c'est l'instrumentalisation politique dont elle est le prétexte qui détourne son sens initial.

Arme de bataille idéologique et politique contre le MRP, cette photo se voit subitement attribuer un rôle qui ne devrait pas être le sien, qui la dépasse et assombrit surtout sa portée historique et morale puisque la Shoah est elle aussi transformée en un et précoce enjeu de mémoire par les communistes grenoblois.

Le lendemain, le quotidien communiste publie une autre photographie de l'agence *Associated Press*. Celle-là est promise à un destin exemplaire, pour le coup universel, puisqu'elle est devenue l'un des icônes les plus emblématiques, à force de diffusions, des horreurs du siècle. Il faut être attentif simplement à ne pas confondre, sous prétexte justement que cette photo est très connue : il s'agit bien de la continuation de la bataille qui l'oppose alors au MRP et au *Réveil* qui conduit *Le Travailleur alpin* à imprimer cette photo.

Il ne faut en effet surtout pas y voir une subite prise de conscience de la spécificité de l'expérience juive du conflit, mais simplement un autre coup porté par les communistes aux choix politiques du MRP, cette preuve assenée par la photo étant censé en démontrer les erreurs. Reste cependant que l'on est évidemment étonné par la rapidité avec laquelle cette photographie est parvenue jusqu'aux rotatives du *Travailleur alpin*. On n'en mesure que mieux le paradoxe d'un positionnement journalistique qui consiste à posséder

---

<sup>1687</sup> Sur le rôle des agences de presse, notamment américaines, voir Barbie Zeliger. Notons que c'est la première fois que *Le Travailleur alpin* indique ainsi le nom de l'agence chez qui il s'est approvisionné.

<sup>1688</sup> *Le Travailleur alpin* du 28 décembre 1945, 1<sup>ère</sup> page : « *Vision d'enfer* ».

l'information documentaire, mais à ne pas l'interroger « correctement », les enjeux du temps étant définitivement ombrés par le politique. Cependant, ces photographies ont le mérite de restituer dans son authenticité l'esprit du temps : c'est la mémoire juive de l'extermination qui pâtit de cette sur-mobilisation politique de la presse, visible jusque dans les choix d'angle mort des photographies qu'elle publie.

## **B – Quels lieux de mémoire juifs à Grenoble entre 1944 et 1964 ?**

**A cette question centrale, une seule réponse est possible, qui s'impose dans toute sa brutalité. Il n'y a pas de lieu de mémoire juif à Grenoble. Rien. Aucune stèle ni aucun monument spécifique. Pas de plaque commémorative. Aucun nom de rue n'est dédié à un combattant juif ou un Déporté racial. Chercher à en dresser l'hypothétique inventaire revient ainsi à pointer des absences et des lacunes, des ratés et des manques à gagner. Là encore, on est confronté au même schéma général de mise à distance de la mémoire juive. Tout comme les associations d'anciens déportés qui ne s'intéressent pas ou peu à la spécificité juive (cf. *supra*, sur la FNDIRP), suivant l'exemple de la presse qui amalgame dans un même souvenir globalement patriote et résistant toutes les victimes de la Déportation, ne trouvant en outre pas sa place au cœur de la journée de la Déportation, la mémoire juive (dans sa triple dimension de la persécution, de la Résistance et de la Déportation) se heurte à un déficit de reconnaissance de la part des vecteurs et supports de mémoire « lapidaire », monumental et toponymique<sup>1689</sup>.**

### **1 – Ellipses.**

Non pas qu'on ne mentionne jamais le nom des Juifs morts à Grenoble. Les noms des combattants tués à l'ennemi et qui appartenaient notamment aux FTP-MOI sont lisibles à l'angle de quelques rues grenobloises. Cependant, il est bien certain qu'il ne s'agit pas là d'une claire reconnaissance de leur judéité, qu'eux-mêmes d'ailleurs ne revendiquaient pas comme la raison première de leur engagement combattant<sup>1690</sup>. Pour Grenoble *stricto sensu*, deux plaques commémoratives sont ainsi apposées très tôt après la fin de la guerre qui gravent dans le marbre le souvenir d'« Albert » Brozeck<sup>1691</sup>, puis de Julien Zerman et Ice Briewski<sup>1692</sup>. Les insignes symboliques qui « estampillent » leur pieux souvenir et le message de l'inscription qu'on peut lire sur la plaque valident cette idée qu'en France, des Juifs sont morts, mais pas en tant que tels, seulement par amour de la patrie française et de la liberté<sup>1693</sup>.

Il ne faut à notre avis voir là aucun scandale, ni aucune volonté forcenée d'oublier la

<sup>1689</sup> Cf. *supra*, notre chapitre consacré à ce thème.

<sup>1690</sup> Voir les travaux de Claude Collin, déjà cités.

<sup>1691</sup> Au 2, rue Pierre Dupont.

<sup>1692</sup> Au numéro 12 de la rue de Bonne.

mémoire juive combattante. Simplement encore une fois la confirmation que la mémoire patriotique de la Résistance est si forte qu'elle englobe tous les souvenirs individuels ou catégoriels, sans souci de distinction. Les exemples de cette surenchère patriotique abondent. Voici comment *Le Travailleur alpin* du 27 juillet 1945 considère le souvenir posthume que laissent deux combattants grenoblois : **« Appel à la population. L'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide communique : Wolmark Charles, adjudant-chef F.T.P.F., responsable régional de l'Union de la Jeunesse Juive, et Lombard André, adjudant F.T.P.F., responsable régional des groupes de combat de l'U.J.R.E.. Pour honorer la mémoire de ces deux martyrs, qui ont donné leur vie pour la libération de la France, on se réunira sur les tombes, dimanche 29 juillet, à 10 h au cimetière du Sablon. Prendront la parole les divers représentants des pouvoirs publics et des organisations de la Résistance. Grenoblois, venez en masse <sup>1694</sup> . »**

La Résistance ? Pour les Juifs, ce fut avant tout au sein d'une formation communiste pour la libération de la France <sup>1695</sup> . D'ailleurs, si l'on élargit légèrement la perspective géographique, et qu'on envisage l'inauguration d' **« une plaque à la mémoire de Léon Geist , F.T.P.F. du groupe M.O.I. »** , qui eut lieu à Saint-Martin-d'Hères en 1945, on constate qu'il n'y a aucun représentant communautaire et que l'évocation du combat de celui qui se faisait appeler « Marcel » dans la clandestinité est de nouveau l'occasion de rappeler son « patriotisme ».

**« UN HEROS A L'HONNEUR. La Résistance, les sacrifices consentis par ses héros au salut de la nation ont été évoqués, samedi après-midi, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée aux établissements Brun, à la Croix-Rouge, à l'occasion de l'inauguration d'une plaque à la mémoire de Léon Geist, F.T.P.F., du groupe M.O.I. D'origine polonaise, Geist, jeune étudiant à Montpellier, n'hésita pas le moment venu, à s'engager dans les Francs-Tireurs et à contribuer comme tant d'autres, à la libération de sa patrie d'adoption. Le 17 juillet 1943, il doit faire**

<sup>1693</sup> Ces trois combattants de la MOI n'étaient d'ailleurs pas français ; en outre, ils étaient des internationalistes convaincus : l'exemplarité de leur patriotisme s'en trouve ainsi décuplé.

<sup>1694</sup> *Le Travailleur alpin*, 27 juillet 1945, 2<sup>ème</sup> page. Déjà le 16 mai le journal communiste avait publié côte à côte la photographie et la biographie d'Antoine Polotti et du Commandant Lenoir, sous le titre « *Peuple dauphinois, souviens-toi de ces martyrs* » (1<sup>ère</sup> page). La belle figure du Commandant Lenoir fit l'objet d'une rapide controverse mémorielle au moment de la préparation de l'exposition « *Etre Juif en Isère entre 1939 et 1945* », la famille continuant d'opposer aux espoirs de « *récupération religieuse* » de certaine organisation communautaire particulièrement active à Grenoble, que Lenoir – de son vrai nom Marco Lypzic – était mort en tant que Français et communiste et pas en tant que Juif. C'est là un exemple du renversement mémoriel au sein du rapport de force Résistance/Mémoire juive qui s'est produit depuis environ 10 ans (cf. *infra*). Quant à André Lombard, son vrai nom est Isaak Baumol, mais il ne lui fut jamais rendu, dans aucune cérémonie commémorative...

<sup>1695</sup> Voir sur ce vaste sujet et pour une expérience qui concerne Grenoble, les souvenirs d'Annie Kriegel quise souvient avoir, comme le « *Commandant Lenoir* », résisté pour la Libération de la France puis la victoire de la Révolution, plutôt que parce qu'elle était juive ; *Ce que j'ai cru comprendre*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 158-243 pour les trois chapitres qui évoquent son action à Grenoble.

**sauter un dépôt d'alcool aux usines Brun. C'est dans une des cours, en pleine mission, qu'il est abattu, au pied de l'échelle qui doit lui assurer la liberté. Tour à tour, MM. Collonge, secrétaire de la section syndicale des Établissements Brun ; Plat, au nom des F.T.P. ; Charreton, de la C.G.T. ; Buisson, au nom du parti communiste ; Tixier, maire de Saint-Martin-d'Hères et M. Abel, chef de cabinet, au nom de M. le Préfet, prirent la parole, rendant un hommage ému à « Marcel » dans la clandestinité. Sur l'estrade avaient également pris place : le colonel Neguier, représentant le colonel Pochard, commandant la subdivision de Grenoble ; MM. Dufour, député ; Genon et Arnoux, directeurs des établissements Brun, etc. <sup>1696</sup> . »**

## 2 – Ratés.

Cependant, il y eut quelques tiraillements. D'ordre secondaire, ils ne sont pourtant pas anecdotiques <sup>1697</sup> . Pour Zerman et Briewski , c'est un peu complexe. Ils font, malgré eux, l'objet d'une petite querelle mémorielle. Alors que leur souvenir est, sur la plaque qui honore leur souvenir, rattaché à la mémoire « laïque », patriotique et politiquement proche du Parti communiste de la *MOI* , *l'UJRE* , assure elle en juillet 1945 qu'ils étaient deux de ses responsables. Enjeux de mémoire, les noms de Zerman et Briewski sont ainsi tirillés entre deux légitimités, aux logiques mémorielles opposées, politique pour la première, « communautaire » pour la seconde. Le « conflit » est cependant minime qui finit par se régler et débouche sur une entente entre les deux organisations, toutes les deux d'obédience communiste

<sup>1698</sup> .

Au passage d'ailleurs, la pièce documentaire <sup>1699</sup> qui nous a permis de retrouver trace de cette rapide confrontation mémorielle nous apprend que l'accès de la mémoire à l'espace public peut parfois dépendre de conditions matérielles on ne peut plus triviales. Qu'un épicier, par exemple, fasse preuve de mauvaise volonté, et les difficultés s'accroissent subitement.

**« Grenoble, le 20 juillet 1945. Monsieur le Maire, Nous avons l'honneur de vous exposer ce qui suit : Le 16 décembre 1943, des responsables de notre organisation clandestine s'étaient réunis au 8 rue de Bonne, afin de préparer une action contre l'occupant. La Gestapo, ayant eu vent de cette réunion, opéra une descente et arrêta tous nos camarades qu'ils obligèrent à monter dans deux voitures. Deux de nos amis, Julien ZERMAN, responsable de notre organisation des Jeunes de la région lyonnaise, et Ice BRIEWSKI, responsable de notre**

<sup>1696</sup> In *Le Réveil*, 1<sup>er</sup> avril 1946, 2<sup>ème</sup> page.

<sup>1697</sup> Ainsi, pour l'apposition de la plaque commémorative dédiée à la mémoire d'Abraham « Albert » Brozeck, le 26 août 1946, le représentant du pouvoir central, le préfet Reynier, est présent. Non pas par volonté d'accorder, par l'intermédiaire de sa présence symbolique, la reconnaissance de l'État à la Résistance juive communiste, mais parce que les hommages aux héros FTPF sont alors surveillés de très près, afin d'éviter tout dérapage dans les discours.

<sup>1699</sup> AMG, 4 H 36. Lettre du 20 juillet 1945, adressée par *l'UJRE* au maire de Grenoble, qui se « défausse » en transférant le dossier à la préfecture, effectivement seule compétente en la matière. Nous avons été en contact via l'internet avec le CDJC à propos de Zerman, qui a bien voulu nous fournir à son propos une documentation intéressante.

**organisation grenobloise, assaillirent deux officiers de la Gestapo qu'ils réussirent à terrasser. Profitant de ce succès initial, nos amis sautèrent de la voiture. A ce moment les autres Allemands remarquèrent leur fuite et commencèrent à tirer sur eux. Julien ZERMAN et Ice BRIEWSKI furent ainsi tués à l'angle de la rue de Bonne et de la Place Victor Hugo. Quelques jours après la Libération nous apposâmes une plaque commémorative à l'endroit même où nos amis avaient été abattus. Nous eûmes la joie de voir presque continuellement des fleurs, déposées par des inconnus, placées à côté de cette plaque. Les parents de Julien Zerman, de passage à Grenoble, avaient exprimé le désir de voir apposer une plaque en marbre à la place de celle en carton. Un de nos camarades se présentait donc au propriétaire de l'épicerie formant l'angle de la rue de Bonne et de la Place Victor Hugo pour demander son accord à ce changement. Il fut très mal reçu par ce dernier qui lui disait qu'il espérait que la plaque serait bientôt abîmée par la pluie et qu'il en serait ainsi débarrassée. »**

Si donc les résistants juifs (à défaut de la Résistance juive) ne sont pas expressément oubliés, qu'en est-il de la Déportation « raciale » ?

### **3 – Lacunes et manques.**

Le constat est dans ce domaine encore plus simple. Des principales rafles antisémites qui eurent lieu à Grenoble et dans l'Isère, aucune stèle ni aucun monument ne perpétue le souvenir avant qu'en 1992 on n'appose une plaque sur les murs de l'école Bizanet, à l'endroit où furent regroupés les raflés en instance de Déportation<sup>1700</sup>. Sans souvenir visible des événements, sans lieux concrets du souvenir où puissent s'incarner

<sup>1698</sup> Zerman et Briewski sont morts tous deux le 16 décembre 1943 à Grenoble. Ils ont été arrêtés lors d'une souricière tendue par le SD dans un lieu où devait se tenir une réunion de l'UJRE et de l'UJJ. Onze autres personnes ont été arrêtées ce jour-là (sur cet épisode, lire Tal Bruttman, *op. cit.*, que nous remercions d'ailleurs encore une fois pour son aide). Sur le plan de l'historiographie, seule Annie Kriegel, qui ignore l'arrestation des onze, mentionne ces deux morts (en insistant sur la dimension héroïque de leur décès, puisqu'ils ont tenté de s'échapper durant leur transfert, en désarmant les Allemands, et que le coup a malheureusement raté...). Un document au CDJC permet d'avoir la version, sans doute rédigée après-guerre, que l'UJRE communiste a donnée de la souricière. Une lettre, datant de début 1944, mentionnée par Renée Poznanski dans *Être juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, comporte des échos de cette souricière. Jacques Ravine la mentionne lui aussi (dans une optique très « Résistance juive »), sans pouvoir donner de bilan, lequel est pourtant simple à établir, puisqu'il se trouve tout entier sur les listes de Drancy : onze personnes sont transférées le 22 décembre 1943 de Grenoble à Drancy et de là, à Auschwitz. Ces différentes occurrences posent trois questions : 1. Le Parti communiste peut certes revendiquer ces deux morts comme étant des siens, mais pourquoi n'évoque-t-il pas les onze autres : des Juifs « seulement » déportés, est-ce moins intéressant dans la vision « héroïsante » qui est celle du Parti après-guerre ? 2. Quelle est la spécificité laïque d'un mouvement s'intitulant *Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide* ? Les communistes ont mis clairement en place ces structures dans le but d'attirer les Juifs vers eux. Ce sont des organisations par les Juifs et pour les Juifs. L'appartenance juive est clairement revendiquée dans le nom du mouvement, alors que l'engagement communiste ne transparait en revanche nullement. Cela implique une différence radicale avec la MOI, à propos de laquelle le débat sur « appartenance juive/revendication de la laïcité » (cf. pour Grenoble le cas typique de Lypszic, déjà évoqué) des combattants peut être posé. Là où la question se complique, c'est que ces organisations, créées pour attirer les Juifs, devaient, théoriquement, servir de viviers pour la MOI. 3. Pourquoi les 11 membres UJJ/UJRE ont-ils été déportés à Auschwitz ? Parce qu'aux yeux des persécuteurs en tout cas, ils sont avant tout Juifs (encore une différence avec le cas Lypszic, qui a croupi trois mois dans les geôles de la Gestapo avant d'être exécuté).

matériellement la mémoire, pas de reconnaissance publique de cette mémoire.

Parfois, on peut même se demander si l'oubli est vraiment dicté par des considérations d'exacerbation du patriotisme propres à l'après-guerre ou s'il est purement accidentel. Ainsi, à La Tour-du-Pin, un monument rappelle le souvenir des personnes qui furent arrêtées le 10 mai 1944. Parmi celles-ci, au moins huit noms furent identifiés comme étant ceux de Juifs déportés pour cette seule raison<sup>1701</sup>. Leurs noms ne figurent pas sur le monument alors que sont inscrits ceux des « aryens ». Il s'agit donc là d'un choix délibéré d'oublier des victimes qui ne cadrent pas avec le schéma alors en vigueur de l'héroïsme résistant. Et en l'occurrence les biffer de la mémoire de la commune et du département, c'est bien les « tuer » une seconde fois.

Car c'est bien là le pire. Parfois, le sursaut d'intérêt et de vigilance manifesté à l'orée des années soixante-dix, grâce au travail des associations communautaires les plus actives<sup>1702</sup>, a permis de retrouver la trace de ces « deux fois morts » et de réparer le manque (et le manquement ?) dont ils furent les victimes. Dans la région, la récente (re)découverte de la rafle des enfants de « La Martellière » est l'exemple parfait de cette reconnaissance certes tardive, mais réelle, de la réalité de la Déportation juive<sup>1703</sup>. Mais dans beaucoup d'autres cas, le silence continue de l'emporter. Qui sait qu'à Pont-de-Beauvoisin, le 20 mai 1944, plusieurs arrestations de Juifs<sup>1704</sup> furent opérées, suivies d'une exécution ? Quel Isérois est au courant de l'arrestation de 47 Juifs à Uriage le 6 février 1944 ? Sûrement quelques-uns<sup>1705</sup>. Mais il n'y a aucune trace publique de ce souvenir. Aucune mémoire de l'événement. Et Saint-André-le-Gaz, le 8 juillet ? Et le Sappey, Allevard, Saint-Pierre-de-Chartreuse<sup>1706</sup> ? Rien non plus pour Seyssins, Meylan, La Tronche, Décines ou Vienne.

Et rien surtout pour Grenoble. Le monument de la Déportation qui se dresse place Paul Mistral ? Érigé au début des années cinquante (cf. *supra*, « La Pierre et les murs »), il est dédié aux « **volontaires de l'Isère déportés et internés qui périrent assassinés** »

<sup>1700</sup> Cf. *infra* pour le texte qui figure sur la plaque.

<sup>1701</sup> Ces précieux renseignements grâce à l'aide de Tal Bruttman.

<sup>1702</sup> On pense en premier lieu bien entendu à celle que dirige Serge Klarsfeld.

<sup>1703</sup> Sur cet épisode, lire l'analyse de Delphine Deroo, *Les enfants de La Martellière*, Paris, Grasset, 1999, 285 p.

<sup>1704</sup> Au moins 5, peut-être une dizaine selon Tal Bruttman.

<sup>1705</sup> Olivier Vallade en parle dans la publication du MRDI, *Mémoires de déportés*, situant l'étiage du nombre de Juifs arrêtés (6 selon lui) au plus bas, mais rappelant fort à propos que parmi eux figure « l'ancien ministre et député-maire du Havre, Léon Meyer » (p. 14). En l'espèce d'ailleurs, nul déni de mémoire. Si l'ancien ministre du Front Populaire n'a pas de plaque à son nom, c'est qu'expédié à Bergen-Belsen avec sa femme et sa fille (ensuite, ils auraient été envoyés à Theresienstadt), tous trois sont rentrés de déportation.

<sup>1706</sup> A Saint-André-le-Gaz, au moins trois arrestations de Juifs qui finissent en camp de concentration par dysfonctionnement allemand. Pour le Sappey, Allevard et Saint-Pierre-de-Chartreuse, le nombre de rafles est à chaque fois supérieur à 10 personnes.

**dans les bagnes du fascisme »** . Et si une urne contenant de la terre et de la poussière humaine provenant des « **camp de concentration allemands** <sup>1707</sup> » est plus tard scellée dans le sol près du monument, ce dernier n'est certainement pas pensé pour honorer la mémoire des centaines de Juifs qui furent arrêtés à Grenoble puis déportés.

Un autre manque est frappant eu égard à l'importance du rôle qu'a joué et que continue à remplir cet organisme. En effet, rien ne rappelle à Grenoble qu'ici fut créé en 1943, dans la clandestinité et alors que la région était occupée par les Italiens, le *Centre de Documentation Juive Contemporaine*. Nulle part n'apparaît <sup>1708</sup> le nom d'Isaac Schneerson, ce qui peut sembler stupéfiant <sup>1709</sup> .

La seule exception à cette règle de l'omission factuelle ou de l'oubli volontaire est celle de Vizille. Et encore. Le monument en mémoire des 19 déportés vizillois qui s'élève sur la place du Château mentionne certes le nom des trois Juifs qui furent arrêtés, et dont on suppose fortement qu'ils le furent au titre de leur « race ». Mais cela n'apparaît pas en regard de leur nom, ce qui revient à les inclure de fait au sein de la mémoire patriote résistante locale.

La conclusion que l'on peut tirer de cette rapide analyse de la mémoire juive à travers

<sup>1707</sup> *Souligné par nous. Cet endroit est un véritable complexe du souvenir de la Déportation, où se sont accumulées dans le temps les strates de plusieurs mémoires. Le texte que l'on trouve près de l'urne déjà évoquée dit ceci : « Cette urne contient la terre et les cendres des camps de concentration allemands » ; le jardin des « roses dédiées à la Déportation et à la Résistance par l'amicale de Ravensbruck », baptisé Résurrection, encadre la colonne de Gilioli ; une plaque commémorative rappelant la responsabilité de « l'État Français » dans les « crimes contre l'humanité » est venu compléter le paysage mémoriel depuis peu. Voir annexe n° XXX.*

<sup>1708</sup> Si ce n'est au sein de l'exposition permanente du MRDI. En 1978 *Le Mémorial du Jubilé* publié par l'Association Culturelle Israélite de Grenoble rappelle bien entendu sa création ainsi que la création à Grenoble d'un « Comité général de Défense des Juifs qui rassembla les mouvements de la Jeunesse Sioniste, Communistes, Socialistes, Eclaireurs Israélites, le Mouvement National Contre le Racisme et l'Antisémitisme, l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, etc. ». L'ouvrage signale d'ailleurs qu'à la suite de la constitution de ce Comité « un appel fut placardé sur les murs sous le titre "la Gestapo déchaînée à Grenoble : Juifs de Grenoble, gagnez la montagne, défendez-vous contre les déportations et l'extermination" » (p. 40). Qui, à part une partie de la communauté garde le souvenir de ces tracts, distribués par l'UJJ après les représailles de décembre 1943 ? Il faut attendre le 26 août 1997 pour que, sous la plume de Claude Muller, *Le Dauphiné Libéré* publie un « article-mémorial » : « Les rendez-vous de l'histoire. Le Centre de Documentation Juive Contemporaine ». Sur l'activisme des associations juives les plus engagées politiquement après-guerre, voir annexe n° XXVI.

<sup>1709</sup> Sur un plan individuel, *quid* de cette autre belle figure, Marc Haguenau ? Secrétaire général des *Eclaireurs Israélites de France*, tué en février 1944 à Grenoble lors de son arrestation par la Gestapo (on a longtemps débattu les circonstances de sa mort, pour savoir s'il s'est suicidé ou s'il est mort accidentellement pendant sa tentative d'évasion ; la lettre qu'Edith Pulver, sa secrétaire, arrêtée en même temps que lui, réussit à faire passer de l'hôtel *Suisse et Bordeaux*, où la détenait la Gestapo grenobloise – cf. le numéro du *Monde Juif* consacré aux *EIF* – confirme qu'il est mort en tentant de s'échapper), il prête son nom (« Compagnie Marc Haguenau ») au maquis que les *EIF* créent sous la direction de leur chef et fondateur Robert Gamzon (Capitaine Lagnès), au lendemain du débarquement, dans le Tarn, et qui contribue à la libération de Castres (cf. Jacques Lazarus, in *Le Monde*, 4 décembre 1987, correspondance à la suite du compte rendu par Stéphane Courtois du livre de Lucien Lazare, *La Résistance juive en France*).



le vecteur lapidaire et monumental confirme donc notre hypothèse initiale. Morts à Grenoble les armes à la main, les *combattants juifs* ne sont pas pour le souvenir des *Juifs combattants* et sont rattachés à l'ensemble de la mémoire résistante. En revanche, les déportés « raciaux », eux, n'existent pas. Même si elle voulait y regarder de près, et si pour mesurer la réalité du phénomène dans sa région elle se fondait sur ses traces monumentales et lapidaires, l'opinion ne pourrait que conclure qu'à Grenoble comme dans tout l'Isère, il n'y eut pas un seul Juif déporté parce que Juif <sup>1710</sup>. Ils sont tout simplement absents. Y compris – même si dans une moindre proportion – des synagogues ou des carrés juifs des cimetières, lesquels sont des lieux du souvenir semi-publics <sup>1711</sup>. Au passage, il faut d'ailleurs mentionner l'extraordinaire discrétion des autorités religieuses juives grenobloises en matière de mémoire. Qui sait en effet à Grenoble que « **de 1928 aux premiers jours de la guerre, M. de Ciavez et M. Pinhas, accomplissaient, l'un en Sepharadith, l'autre en Achkenasith, les fonctions de ministres du culte** » ? Et surtout qu'« **ils furent tous deux assassinés par les nazis** », comme le mentionne *Le Mémorial du Jubilé* publié en 1978 par l'Association Culturelle Israélite <sup>1712</sup> ? Aucune plaque ni stèle ne le proclame nulle part dans l'espace public grenoblois <sup>1713</sup>.

Même si cette situation du déni de mémoire publique et officielle que subirent jusqu'aux années 1970 les Juifs de France est loin d'être propre à Grenoble <sup>1714</sup>, gageons

<sup>1710</sup> Même la communauté s'y trompe. Dans la plaquette que l'Association Culturelle Israélite de Grenoble publie à l'occasion de son jubilé en 1978 (*Mémorial du Jubilé 1928-1978*, 80 pages écrites surtout par Robert Cohen-Tanugi), on peut lire au chapitre de « l'occupation allemande », p. 38 : « On ne peut dénombrer les assassinats commis par la Gestapo. Citons pour mémoire les plaques commémoratives du 12, rue de Bonne et du 30, cours Berriat à la mémoire de Juifs abattus par la Gestapo ou la Milice, ou les enfants Cohen-Faraggi sauvagement assassinés, la tête fracassée contre les parapets de l'Isère ». Zerman n'est pas honoré en tant que Juif. Et pourquoi ne pas citer Briewski ? La plaque du Cours Berriat (sise au 28 et pas au 30), est de fait dédiée aux « internés et suppliciés de la Gestapo » et pas aux Juifs. En revanche, on ne se souvient pas par exemple de Robert Blum, responsable de *Combat* et arrêté en tant que tel à Grenoble en janvier 1943 par la Gestapo de Lyon et gazé à Auschwitz à la fin de l'année (Robert Blum fut donc arrêté comme résistant et assassiné en tant que Juif).

<sup>1711</sup> Cf. Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre Mondiale en France*, Paris, Plon, 1995, p. 455-456 : « Les communautés culturelles juives, que ce soit à Paris ou en province, eurent très tôt à cœur de marquer le souvenir des leurs en érigeant des stèles ou en apposant des plaques, soit dans des cimetières, soit dans des synagogues. Le choix de ces lieux est loin d'être anodin : les synagogues comme les carrés juifs sont des lieux semi-publics. La plaque ou la stèle sont destinées à porter le deuil au sein de la communauté et ne s'adressent pas à l'extérieur. Elles s'inscrivent bien dans la tradition française du judaïsme née de la Révolution française, et qui le privatise. Des urnes de cendres sont placées dans ces mémoriaux, les cendres étant fournies par le Consistoire central qui s'était inspiré de l'exemple offert par l'Amicale d'Auschwitz [...] »

<sup>1712</sup> *Mémorial du Jubilé. 1928-1978*, p. 13, « Rabbins et officiants au service de la communauté » ; ADI, Périodique 4° 660. L'ouvrage continue ainsi : « M.Eichiski , aumônier général de l'Armée de l'Ain , occupait le siège de rabbin. A la Libération de Grenoble, ce fut le rabbin de l'armée américaine qui officia pour les solennités de Kippour. Le 9 septembre 1945, M. Ignace Kahan , aumônier militaire de la région Dauphiné Savoie depuis 1944, fut nommé rabbin de Grenoble, poste qu'il occupe toujours [...] »

<sup>1713</sup> Pas plus, à notre connaissance, que dans les synagogues.

que cette absence plus ou moins choisie a contribué à aggraver une perception minimisée de la réalité de la Shoah, dans une région qui se souvient de la guerre uniquement à travers le prisme de la mémoire de la Résistance.

***Tout patriotisme repose sur une inculcation, et celle-ci sur des simplifications édifiantes. Maurice Agulhon, Histoire vagabonde***<sup>1715</sup>.

Il serait vain de chercher à tordre en tous sens la chronologie propre à la mémoire juive grenobloise, dans l'espoir par exemple qu'elle puisse différer de celle établie par Annette Wieviorka et acquérir ainsi un semblant d'originalité. La situation mémorielle des Juifs grenoblois telle qu'elle se structure après-guerre s'intègre parfaitement au découpage général établi si justement par l'historienne. Les cadres sociaux de la mémoire juive se mettent en place entre la Libération et la fin du procès de Nuremberg pour ne pas bouger jusque dans les années 70 et même 80. Passant successivement dans ce temps court par trois stades distincts mais qui chronologiquement se recoupent (l'espoir d'une reconnaissance précoce placée sous les auspices de la République renaissante ; le regroupement associatif pour pallier la peur du vide ; l'arasement mémoriel imposé par la mémoire de la Résistance à la mémoire de la Déportation raciale et de la Shoah), la communauté juive grenobloise ne parvient pas à faire entendre sa différence. Il est certain qu'elle-même ne cherche pas à trop se distinguer, optant largement pour un retour à la normale qui, marquant sa réintégration officielle au sein de la communauté nationale, sanctionne dans le même mouvement l'impossibilité pour cette mémoire-là d'être reconnue publiquement comme radicalement différente. C'est ce qui explique par exemple l'absence de mises en accusation de Vichy et la focalisation sur l'ennemi nazi. C'est aussi ce qui explique le repli associatif et peut-être (mais comment enquêter efficacement sur celui-ci...) le repli sur la sphère privée de la famille, voire du plus intime encore, c'est-à-dire de la seule mémoire individuelle. La situation d'atonie de la mémoire juive vue depuis Grenoble ne correspond pas à l'image que la littérature et l'historiographie ont pour habitude de ménager à la région. On reconnaît en effet souvent et partout et très tôt que Grenoble a joué un rôle important pendant la guerre, mais c'est comme si Grenoble l'ignorait. Le décalage entre les visions locale et extra-locale de la spécificité grenobloise est patent qui induit une forte distorsion dans la représentation de la mémoire juive, pour le moins paradoxale puisque c'est à l'« extérieur » que la mémoire juive grenobloise est la mieux traitée.

**Apublique, elle même différenciée à l'intérieur de la communauté (un rescapé**

<sup>1714</sup> Serge Barcellini et Annette Wieviorka écrivent ainsi que jusqu'en 1955, seules deux plaques (encore l'inscription de la première est-elle assez allusive) rappellent la Déportation des Juifs de Paris ! Il s'agit de celle du 43 quai d'Austerlitz (« *En ces lieux pris et occupés par l'ennemi ont été internés/des milliers de victimes des/persécutions nazies. Beaucoup/d'entre elles furent déportées/et périrent dans les camps d'extermination. Confédération générale des anciens internés et déportés victimes de l'oppression et du racisme et Fédération française de l'Union internationale contre le racisme* »), apposée à la Libération. En 1946, à l'initiative de l'*Alliance antiraciste*, fut apposée une plaque au Vel d'Hiv' : « *Commémoration du 21 juillet 1942 où les enfants juifs furent arrachés à leur mère et dirigés sur les camps* ». In *Passant...*, *op. cit.*, « Le souvenir du génocide », p. 453.

<sup>1715</sup> In tome III, Paris, Gallimard, 1996, p. 252.

d'Auschwitz n'a pas les mêmes souvenirs qu'un combattant de la MOI, Simone Lagrange n'est pas Henri Hertz ), déniée par la Résistance et la République dans son volet le plus atroce, la mémoire juive grenobloise est pendant tout le temps d'une génération une mémoire interne, intériorisée et en attente<sup>1716</sup> .

Le préjudice de reconnaissance publique de la mémoire juive, pour assumé qu'il soit par ceux qu'il concerne en priorité, dure, même s'il connaît quelques anicroches. Ainsi on pourrait penser que l'éclatement en 1948 de « l'affaire des enfants Finaly », qui va connaître un formidable retentissement national jusqu'à son dénouement finalement heureux en 1953, est le prototype du « bel » enjeu de mémoire, scandaleux à souhait qui plus est. L'« affaire » est à présent bien connue et il ne servirait à notre avis de rien d'en reprendre ici l'étude<sup>1717</sup> . D'autant plus qu'il nous semble que si elle est en effet révélatrice d'une profonde ligne de fracture, celle-ci n'illustre pas notre thématique.

Dans l'« affaire Finaly », ce ne sont pas directement la mémoire de la Déportation raciale et sa reconnaissance publique qui sont en jeu<sup>1718</sup> . C'est plutôt l'affrontement entre, d'une part, « la Synagogue et l'Église<sup>1719</sup> », et, d'autre part,

<sup>1716</sup> Jamais honorée comme pouvant être une date de commémoration de la Shoah, la libération d'Auschwitz est pendant vingt ans quasiment ignorée par la presse grenobloise.

<sup>1717</sup> Brièvement, en quoi consiste-t-elle ? Jean-Noël Jeanneney l'a parfaitement résumé dans un article du 1<sup>er</sup> août 1987 (« Quand des enfants deviennent des enjeux »), publié par *Le Monde* dans son feuilleton d'été « Concordance des temps. Chroniques sur l'actualité du passé » : « Celle-ci concerne les deux fils, nés en 1941 et 1942, d'un médecin juif autrichien qui fut exilé avec sa femme près de Grenoble par les persécutions nazies, et avec elle déporté en 1944 à Auschwitz, d'où ils ne revinrent pas. Robert et Gérard Finaly sont alors recueillis, après un passage chez les religieuses de Notre-Dame de Sion, par une demoiselle Antoinette Brun, qui dirige la crèche municipale de Grenoble. Les sœurs du docteur Finaly, qui habitent la Nouvelle-Zélande et Israël, s'efforcent durant plusieurs années par toutes voies diplomatiques et légales de récupérer les enfants. En vain. S'étant fait instituer leur tutrice, M<sup>lle</sup> Brun s'acharne à les éloigner de leur famille naturelle et, de procès en procès, elle y réussit plusieurs années durant. Les garçons ont été circonscrits à leur naissance : l'intention de leurs parents de les élever dans le judaïsme paraît claire. Or, en mars 1948, M<sup>lle</sup> Brun les fait baptiser catholiques. A l'issue de procédures interminables, la cour d'appel de Grenoble, en janvier 1953, tranche finalement en faveur de la famille naturelle. Me Maurice Garçon y consacre toute l'efficacité de son éloquence et de sa rigueur. Les enfants, dont on ignorait la résidence, sont retrouvés par hasard en février au collège Saint-Louis-de-Gonzague de Bayonne, où ils sont placés sous un faux nom. Et lorsque s'y présente le mandataire de leurs tantes, ils ont disparu – enlevés ! On saura plus tard qu'ils ont été conduits secrètement en Espagne grâce à une filière organisée des deux côtés des Pyrénées par les couvents de Notre-Dame de Sion ». La principale étude reste celle publiée par Moïse Keller, *L'Affaire Finaly telle que je l'ai vécue*, Paris, Librairie Fishbacher, collection « écrits libres », 1960, 594 p. (merci à Roland Lewin pour le prêt de cet ouvrage et ses éclairages). Voir annexe n° XXVII.

<sup>1718</sup> Ainsi, le dossier des ADI, composé de coupures de presse locale, n'évoque que par la bande la période de la guerre. Selon le même processus, les articles que publie la presse grenobloise au moment de « l'affaire » de l'Exodus, même s'ils font directement allusion à la Shoah, ne « profitent » pas de l'occasion pour s'appesantir longuement sur la mémoire juive (lire notamment, dans les colonnes du *Réveil*, « Survivants des fours crématoires nazis », le 30 juillet 1947 et encore le petit article en première page, le 28 août).

<sup>1719</sup> André Kaspi, « L'affaire des enfants Finaly », in *L'Histoire*, n° 76, mars 1985, p. 40-53.

deux conceptions du monde qui opposent irrémédiablement catholiques et laïques <sup>1720</sup> qui se donne à voir publiquement pendant cinq ans. La controverse et les polémiques qui en découlent se déroulent certes dans un contexte qui est celui des « années noires », mais il ne s'agit justement que d'un contexte, et certainement pas du cœur de l'« affaire ».

Et Jérusalem , où s'ouvre en avril 1961 le si important procès Eichmann <sup>1721</sup> ? C'est loin, vu de Grenoble. Sûrement trop loin pour intéresser les Grenoblois, préoccupés par les derniers soubresauts de la crise algérienne – et notamment l'ouverture des négociations d'Evian <sup>1722</sup> . Cependant, le quotidien local fait bien, et même très bien les choses. Dès avant le début du procès proprement dit, il consacre une série de quatre articles conséquents sous la plume de François de Montfort , aux circonstances de la capture du bourreau nazi <sup>1723</sup> mais aussi et surtout à l'histoire et au bilan de la « Solution Finale ». Nul doute : le grand public isérois est désormais bien informé, d'autant que François de Montfort, envoyé spécial du *Dauphiné Libéré* , se transporte à Jérusalem pour suivre quotidiennement le procès <sup>1724</sup> .

<sup>1720</sup> La Croix qui avait ignominieusement écrit le 27 février 1953, à propos de l' « affaire » : « Ne s'agirait-il pas de l'héritage de 80 millions de francs (13 milliards) qu'avait laissé M. Finaly , mort en déportation ? Les enfants Finaly ne seraient pas les seuls héritiers » (cité par René Rémond, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1976, p. 318), l'historien catholique Henri-Irénée Marrou répond dans le numéro d'avril 1953 d'*Esprit* : « N'y a-t-il pas dans trop d'ordres religieux, ces ordres si fortement unis par une hiérarchie intérieure, une tendance à se penser au dessus des lois et règlements des Etats dans lesquels ils exercent leur ministère ? [...] Il y a là [...] un état d'esprit difficile à définir avec précision, et donc avec justice, mais dont le citoyen a le droit de s'inquiéter... »

<sup>1721</sup> Outre évidemment le livre d'Hannah Arendt sur *la banalité du mal* qu'elle a discerné sous les traits du fonctionnaire Eichmann, voir le superbe film de Rony Brauman et Eyal Sivan, tourné à partir des archives filmées du procès, *Un spécialiste* (1999).

<sup>1722</sup> Cf. entrevue du printemps 1993 avec Paul Dreyfus, alors envoyé spécial du *Dauphiné Libéré* en Algérie.

<sup>1723</sup> Voici les titres de ces quatre longs articles : « *Le plus sensationnel procès du siècle (I). Adolf Eichman, levez-vous ! Quand s'ouvrira l'interrogatoire...* » (6 avril, première et deuxième pages) ; « *Le plus sensationnel procès du siècle (II). A 13 ans, Eichman organisait une agression contre son camarade juif Ulrich Cahn* » (7 avril, première et onzième pages) ; « *Le plus sensationnel procès du siècle (III). Quand Eichman, nazi souriant, traquait les Juifs autrichiens* » (8 avril, première et deuxième pages) ; « *Le plus sensationnel procès du siècle (IV). C'est la présence de Vera Eichman à Buenos-Aires qui a perdu le faux Ricardo Klement* » (10 avril, première et deuxième pages). Tous ces articles comportent une ou plusieurs photographies.

<sup>1724</sup> « *Ouverture du procès Eichman aujourd'hui à Jérusalem* », le 11 avril, pour l'ouverture du procès. « *A Jérusalem, Adolf Eichman comparait devant ses juges pour répondre du massacre de six milliers de Juifs* », le 12 avril. La fréquence des articles ira ensuite en diminuant, ce qui est logique, le procès étant très long. Ils connaîtront de nouveau un pic au moment du verdict, à l'automne : « *Au procès de Jérusalem. Adolf Eichman déclaré coupable sur tous les chefs d'accusation* », le 12 décembre ; « *Verdict à Jérusalem. Eichman sera pendu* », le 16 décembre. Et bien entendu, au moment de l'exécution de la sentence, en mai 1962 : « *Justice est faite. Eichman pendu la nuit dernière* » (petit encart en première page, le vendredi 1<sup>er</sup> juin 1962). A noter que pour la plupart ces articles ont leur accroche en première page, sont développés à l'intérieur du journal et s'accompagnent de photographies.

Mais, alors que depuis plusieurs semaines déjà Eichmann est interrogé par ses juges, le compte rendu que donne le *Dauphiné Libéré* de la « *commémoration du souvenir des héros et martyres de la Déportation* » est l'exacte réplique de ceux des années précédentes<sup>1725</sup>. On ne cite jamais la Déportation raciale, ni les « Juifs » ; on ne parle pas de génocide, ou d'holocauste, ou de Shoah, et les personnalités présentes continuent d'exalter dans leur discours la seule dimension patriotique de la Déportation. Ce silence prouve qu'en « province » en tout cas, il y a un net décalage entre l'actualité (le déroulement du procès), la prise de conscience qu'elle pourrait permettre (la Shoah dans son ampleur) et l'action de revendication mémorielle qu'elle aurait pu immédiatement déclencher (rien de la part de la communauté juive grenobloise). Et ce décalage perdure tout au long de la première moitié des années 1960. L'histoire est certes connue (encore une fois grâce à un procès au retentissement mondial), mais les pratiques de mémoire qui devraient logiquement en découler ne sont pas encore à l'œuvre. La mémoire juive est donc encore dans une période de latence.

De même, que penser de la visite que fait Xavier Vallat<sup>1726</sup> dans l'Isère à la fin de la période que nous étudions, en 1965 ? Comment l'interpréter ? Elle ne motiva qu'un très faible rassemblement, composé de quelques-uns de ces « nostalgiques » d'un Ordre ancien encore plus nauséabond quand il se regroupe autour de l'ancien Haut-Commissaire aux Questions Juives. Surtout, la soirée ne donna lieu à aucune contre-manifestation. Personne ne s'opposa à la venue de ce chantre de l'antisémitisme français le plus jusqu'au-boutiste. L'occasion était pourtant belle d'enfin dénoncer les responsabilités spécifiquement françaises dans la Shoah, mais on ne la saisit pas. Cela prouve à notre avis que le temps de l'apurement mémoriel n'est pas encore venu à Grenoble. La mémoire juive dans sa globalité n'est pas encore suffisamment réactive pour s'insurger publiquement contre un tel « meeting », dont elle doit pourtant ressentir l'injure<sup>1727</sup>. En 1965, perdure encore ce schéma de la discrétion mémorielle, fondée sur une auto-représentation de leur spécificité elle-même minorée et compliquée sûrement par la structure de la démographie communautaire grenobloise<sup>1728</sup>.

Quatre autres dates-clés nous permettent de repérer les trois principales

<sup>1725</sup> « Grenoble a honoré le suprême sacrifice de ceux qui ont écrit les plus glorieuses pages de son histoire », *Le Dauphiné Libéré*, mardi 2 mai 1961, page 8.

<sup>1726</sup> ADI, 4332 W 261, « Antisémitisme. 1960-1965 ».

<sup>1727</sup> Vallat « honore » l'Isère de sa visite quatre ans après le procès Eichmann.

<sup>1728</sup> « A compter de 1955, la communauté de Grenoble va se trouver grossie régulièrement par l'immigration de Juifs en provenance du bassin méditerranéen soumis aux secousses de la décolonisation. Quelques familles isolées immigrèrent de Tunisie en 1958 à la suite de l'affaire de Suez, environ 120 Juifs s'installent à Grenoble accueillis par l'A.C.I. [...]. En 1961, ce fut la vague de fond des rapatriés d'Algérie. En quelques années la communauté va s'élargir de 300 à 1 500 familles environ », in *Mémorial du Jubilé, 1928-1978*, p. 43.

étapes de cette construction difficile de la mémoire de la Shoah à Grenoble, effectivement très tardive<sup>1729</sup>. Il ne s'agit évidemment là que de quelques jalons d'une histoire de la mémoire juive de la Seconde Guerre Mondiale après 1965 qui reste à écrire.

## 1978 : le jubilé de l'Association Culturelle Israélite.

---

On a déjà dit que la communauté juive n'emprunte pas à Grenoble le vecteur religieux pour faire entendre la singularité de sa mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Un peu plus de trente ans après les événements, cela reste la règle. Certes, l'ACI de Grenoble consacre bien évidemment de longues pages à la description de la vie des Juifs grenoblois pendant la dernière guerre. Reste qu'au moment de conclure l'historique qu'il consacre à l'association, le principal rédacteur, Robert Cohen-Tanugi écrit de manière éloquente que, « [...] parfois, sous le couvert d'opposition politique à l'état [sic] d'Israël, on perçoit un arrière plan antisémite toujours latent dans une partie de la population [...]. Le hasard veut que la date de ce jubilé soit également celle du trentième anniversaire de l'état d'Israël qui a transformé en réalité un espoir et une prière millénaire. C'est aussi la première fois où, dans l'histoire de ce jeune état, on entrevoit l'espoir de la paix et, peut-être, demain, de la réconciliation des peuples du Moyen-Orient. C'est sûrement le vœu le plus cher de la Communauté juive de Grenoble aujourd'hui<sup>1730</sup> ».

On ne peut donc que noter le « déplacement » des préoccupations, qui passent par-dessus la mémoire de la Seconde Guerre mondiale (promouvant au passage la même vision que par exemple que celle que déployait l'UJRE en 1944, d'une communauté juive combattante) pour s'intégrer à une problématique plus contemporaine (le Moyen-Orient).

## 1989 : création de l'« Amicale des Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie ».

---

C'est seulement en 1989 qu'est officiellement fondée la *Section départementale de l'Isère de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie*, soit quarante-quatre ans après la libération du camp. Le délai est évidemment très long, qui illustre on ne peut mieux le manque à gagner dont a souffert tout ce temps la

<sup>1729</sup> Sur les conditions de maturation et d'émergence de la mémoire juive grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale, on doit lire les quatre témoignages publiés dans *Être Juif en Isère entre 1939 et 1945* (op. cit., p. 101-112). Emanant de porte paroles de la communauté à la personnalité et aux aspirations différentes, leur vision est évidemment contrastée (Rabbin Berdugo ; Edith Aberdam, fondatrice du *Cercle Bernard Lazare* de Grenoble ; Edwige Elkaïm, chargée de la culture et de la jeunesse au Comité exécutif du *B'nai B'rith* européen ; Simone Lagrange, Présidente de la *section Rhône-Alpes de l'Amicale des déportés d'Auschwitz et de Haute-Silésie*). Nous les reproduisons en annexe n° XXVIII.

<sup>1730</sup> *Mémorial du Jubilé 1928-1978*, op. cit., p. 40.

mémoire de la Déportation raciale à Grenoble. Heureusement qu'à partir de cette date, le formidable enthousiasme déployé par Simone Lagrange a pu en partie rétablir l'équilibre mémoriel <sup>1731</sup>. Mais en cette année de bicentenaire de la Révolution Française, quand sont déposés en préfecture les statuts de l'Amicale, on doit remarquer que jamais tout au long des 25 articles qui les composent, le terme « Juif » n'est employé <sup>1732</sup>. L'article IV est en ce sens particulièrement intéressant. S'il évoque enfin la responsabilité de Vichy dans la Déportation (et encore *a minima*, c'est-à-dire dans sa seule dimension d'inféodation à l'Allemagne), s'il emploie effectivement l'expression d' « [arrestation] pour raison raciale <sup>1733</sup> », il précise que l'Amicale n'est pas spécifiquement réservée aux déportés raciaux.

**« L'Amicale est ouverte à tous les anciens déportés ayant séjourné au camp d'Auschwitz et dans ses kommandos et aux familles des morts de ces camps sous condition : 1 – Que l'adhérent ou le défunt ait été arrêté pour faits se rapportant à des actes de résistance ou d'activité politique et sociale opposée à la politique de l'Allemagne nationale-socialiste ou du gouvernement français à sa dévotion, pour raison raciale, comme otage, ou dans des rafles de représailles. 2 – Que l'attitude de l'adhérent ait été conforme à l'honneur, qu'il n'ait pas participé à la barbarie SS, qu'aucune action contraire à l'esprit de la résistance ne puisse lui être imputée. Les candidats devront être présentée par deux parrains déjà membres de l'Amicale ou connus du Conseil d'Administration. Un jury d'honneur fonctionnant auprès du Conseil d'Administration jugera les cas douteux et proposera l'acceptation ou le refus des candidats. Appel de la décision prise peut être porté devant l'Assemblée Générale. »**

Directement inspirés des statuts de l'Amicale nationale, fondée elle en 1945 à Paris, ceux qui donnent vie à son antenne iséroise héritent par la même occasion de la vision qu'à l'époque on développait de la Déportation <sup>1734</sup>. L'Amicale n'est donc pas, *stricto sensu*, une amicale chargée d'honorer la mémoire des *victimes iséroises de la Shoah* <sup>1735</sup>. Groupés autour de la forte personnalité de Simone Lagrange, l'intégralité des six membres du *Conseil d'Administration de la Section* <sup>1736</sup> sont bien juifs, même si cela n'apparaît évidemment pas expressément en regard de leurs noms dans le document

<sup>1731</sup> Depuis près de dix ans, nous entretenons avec Simone Lagrange des liens privilégiés. D'abord noués à l'occasion de ses interventions dans nos classes, ces liens sont depuis devenus des liens d'amitié.

<sup>1732</sup> Cf. en annexe n° XXIX la reproduction de ces statuts.

<sup>1733</sup> Souligné par nous.

<sup>1734</sup> Voir en annexe n° XXX le « lieu de mémoire grenoblois de la Déportation raciale » : la colonne des déportés de Gilioli, déjà évoquée.

<sup>1735</sup> Le terme – pas plus d'ailleurs que celui de génocide, d'holocauste ou d'extermination – n'est jamais employé dans la lettre qu'adresse le bureau de l'Amicale au préfet le 12 septembre 1989 ; cf. annexe n° XXXI.

<sup>1736</sup> Deux déportés ; trois autres membres sont soit fils, fille ou petite-fille de déportés ; la « qualité » du dernier membre n'est pas précisée.

qu'ils adressent à la préfecture, l'Amicale n'étant pas à vocation religieuse.

Le paradoxe, à l'époque déjà tardive où intervient sa création, est que cette dernière, qui se consacre pourtant quasi exclusivement à la promotion de la mémoire des victimes de la Shoah, ne le fait pas *savoir*<sup>1737</sup>. Cela illustre à notre sens encore une fois que la pleine reconnaissance de cette mémoire n'était pas encore acquise à Grenoble, à l'orée de la décennie quatre-vingt dix<sup>1738</sup>. En témoigne le très faible effectif qui, chaque troisième dimanche de janvier, tient à être présent au monument des déportés (ou parfois à l'école Bizanet), quand l'Amicale commémore la libération d'Auschwitz...

## 1992 : la plaque commémorative de l'école Bizanet ; 1997 : la « découverte » de la Martellière...

---

Lisons l'inscription qui figure sur la plaque apposée sur la façade de l'école Bizanet en 1992.

**« En souvenir des Juifs. Arrêtés en août 1942 sur ordre du gouvernement de Vichy Transférés à Vénissieux Livrés aux nazis en zone occupée à Drancy Et Déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz 207 d'entre eux ont pu être identifiés. Les résidents de l'arrondissement de Grenoble Furent rassemblés le 26 août 1942 À la caserne Bizanet qui s'élevait ici. La ville de Grenoble se souvient. Grenoble le 17 décembre 1992. »**

Voilà donc tardivement reconnue la mémoire juive grenobloise de la Déportation. Ce qui était un *lieu du souvenir* en péril (combien de déportés rentrés des camps d'extermination conservent à cette date le souvenir individuel de leur lieu d'incarcération), que la reconnaissance lapidaire officielle transforme subitement un *lieu de mémoire* local, est le seul qui à Grenoble et dans l'Isère soit spécifiquement dédié à la mémoire de la Shoah...

Du moins jusqu'à la (re)découverte récente de la rafle de La Martellière. Là encore, il n'est pas question de refaire l'histoire de cette rafle, ni même d'exposer longuement ici les préventions que sa médiatique révélation nous inspire<sup>1739</sup>, mais simplement de constater qu'avec l'apposition à Voiron de la plaque qui en rappelle le souvenir, se clôt un cycle : Grenoble et l'Isère savent désormais officiellement que la Shoah n'a pas épargné la

<sup>1737</sup> Il serait hors de notre propos et surtout inconvenant de rapporter ici les propos pour le moins aigres que certains déportés politiques tiennent à l'égard de l'activisme de Simone Lagrange. Exemples des enjeux de mémoire actuels de la Déportation, ils n'en restent pas moins moralement condamnables, certains « flirtant » même avec l'antisémitisme le plus vil.

<sup>1738</sup> Grenoble qui vient d'ailleurs de découvrir, grâce au travail déjà maintes fois cité de Tal Bruttman, qu'Alois Brunner, le si tristement célèbre lieutenant d'Eichmann, avait été en charge des persécutions raciales en Isère en 1944 et que son *Kommando* était basé à Grenoble. Comment ce fait a-t-il pu « échapper » à la mémoire juive grenobloise pendant si longtemps ?

<sup>1739</sup> Sur la rafle en elle-même, outre les nombreux articles de presse publiés en 1997, deux études de synthèse : « Les enfants de La Martellière », in *Etre Juif en Isère entre 1939 et 1945 (op. cit.)*, p. 113-120, par le Vice-Président du *B'nai B'rith*, Maurice Gnansia ; *Les enfants de La Martellière*, Delphine Deroo, déjà cité. Une troisième étude mérite amplement d'être mentionnée, conduite sous notre direction par une étudiante de première année de l'IEPG, Audrey Macchi, *La Rafle de La Martellière entre histoire et mémoire*, 60 p., 1999.



région.

Ce qui ouvre le questionnement sur de nouvelles interrogations, notamment celle de savoir si la revendication de mémoire actuelle autour de la Shoah n'exprime pas surtout une quête identitaire de la part des Juifs grenoblois sans religion, surtout de ceux nés après-guerre<sup>1740</sup>.

C'est ce que notait avec angoisse Théo Klein, à l'époque où il était président du CRIF : « **[les jeunes nés après la guerre] justifient leur identité même, leur judéité par cette mémoire exclusive et intransigeance de la Shoah. Ils développent alors ce que j'appellerai une judéité mortifère**<sup>1741</sup>. » Le renversement est en effet patent. D'une communauté juive exprimant par-dessus tout son désir de réintégration dans la communauté nationale de l'après-guerre jusqu'aux revendications de spécificité mémorielle les plus virulentes des années quatre-vingt-dix, via la lente émergence de la mémoire juive dans les années soixante, soixante-dix et quatre-vingt, la situation s'est exactement inversée.

Sûrement qu'une étude qui se consacrerait à l'évaluation des enjeux qui se nouent *actuellement* à Grenoble autour de la mémoire juive, à présent qu'elle a toute sa place au sein de la mémoire locale et nationale de la Seconde Guerre mondiale nous permettrait de mesurer l'ampleur de ce renversement effectué depuis la Libération. Atteint-il à cette fâcheuse dérive que pronostiquait Théo Klein, et dont on peut peut-être discerner les prémices dans l'affaire de « La Martellière » ? Il faudrait pouvoir l'établir. Car l'histoire et la mémoire ont avancé au même pas depuis le début des années 80 l'une nourrissant l'autre. Les « découvertes » et avancées historiographiques ont été immédiatement instrumentalisées par une mémoire dont on pourrait dire qu'elle est à *juste titre* revendicative, d'autant plus que ses héritiers – fils et petits-fils – ont pris tardivement conscience en même temps de son *existence* et de sa *relégation*.

Mais c'est là un autre travail, encore plus contemporain et tellement en prise avec les enjeux complexes de notre temps que l'histoire n'est peut-être pas le mieux placé pour l'entreprendre<sup>1742</sup>. Nous ne pouvons en l'occurrence qu'approuver les phrases à la fois

<sup>1740</sup> Comme l'écrit Annette Wieviorka dans *Le Monde juif*, n° 149, (septembre-décembre 1993, « La construction de la mémoire du génocide en France »), p. 36-37 : « *Les modèles du premier vingtième siècle ne sont plus opératoires : comment être bundiste quand il n'y a plus de "masses" ou de "prolétariat" juifs, que le yiddish n'existe plus comme langue véhiculaire ? Comment croire que les utopies communistes ou gauchistes peuvent assurer un avenir radieux ? Les militants de la mémoire ont été dans leur immense majorité communistes dans les années d'après-guerre, gauchistes pour ceux nés après le génocide. La guerre joue comme un mythe d'origine de leur judéité et les diverses expressions de la mémoire – Jour de la Shoah, érection de mémoriaux, pèlerinage à Auschwitz, marche des vivants... sont en passe de créer une nouvelle religion civile pour des Juifs agnostiques* ». Ce très pertinent texte a été conçu et prononcé pour le Congrès « Histoire et mémoire des crimes et génocides nazis », organisé par la Fondation Auschwitz de Bruxelles en novembre 1992.

<sup>1741</sup> *In L'affaire du carmel d'Auschwitz, Paris, Jacques Bertoin, 1992, p. 30.*

<sup>1742</sup> En revanche, les travaux notamment d'Alain Finkielkraut et de Tzvetan Todorov, qui pensent et écrivent en philosophes (et linguiste pour Todorov) permettent de se faire une juste idée de ces abus de mémoire. Voir *supra*, notre introduction pour ces aspects.

précautionneuses et humbles écrites par Annette Wieviorka : « *Ainsi, et c'est ce qui rend l'analyse des manifestations de la mémoire si difficile, la mémoire collective n'éclaire pas l'histoire, même si elle se nourrit d'éléments historiques qu'elle sélectionne. Elle informe essentiellement sur le présent, un présent qui deviendra, quand le temps aura fait son œuvre de sédimentation, à son tour histoire*<sup>1743</sup> . »

## Chapitre IV Les « Malmémoires ».

*Seul ce qui ne cesse de nous faire souffrir reste dans la mémoire. Friedrich Nietzsche, La généalogie de la morale, 1887.*

### Les « Collabos » entre oubli et oubli ?

---

Si l'on accepte la définition selon laquelle la « mémoire collective » signifie à la fois *présence continue au passé* (entendu alors dans le sens d'un héritage essentiel, d'un legs vital parce que constitutif de l'identité culturelle du groupe) et *présence constante du passé dans le présent*, qui est le temps de l'action (généralement dans l'optique d'une instrumentalisation intervenant dans le registre politique), il est un groupe qui, par définition pourrait-on dire, entretient avec la séquence de la Deuxième Guerre mondiale des rapports mémoriels à la fois *doublement ambigus*, *passionnés* et particulièrement *conflictuels*.

On veut parler ici des « Collabos »<sup>1744</sup>, groupe difficile à circonscrire s'il en est, aux contours socio-politiques flous et mouvants, et dont l'après-guerre consacre immédiatement le discrédit<sup>1745</sup>. Au point que l'on peut se demander si, pour certain qu'il possède des souvenirs, ce groupe accède véritablement à une mémoire, avec ce que cela suppose d'expression et de reconnaissance dans le domaine public. C'est en pleine adéquation par exemple avec la proposition de De Gaulle que le procureur Mornet, lors du procès de Pétain, a pu ainsi résumer le point de vue de la majorité des acteurs de l'époque, en parlant significativement de « *quatre ans à rayer de notre histoire* ». Reléguant précocement Vichy dans l'oubli officiel tout en en organisant le procès, on

<sup>1743</sup> Annette Wieviorka, *ibidem*.

<sup>1744</sup> Nous reviendrons plus avant dans notre étude sur ce terme, pour le nuancer évidemment. Pour trop englobant qu'il soit, il présente pour l'instant le double avantage d'être celui qu'emploient d'une façon générique les contemporains pour désigner en les réprouvant les partisans de la Révolution nationale et les tenants de la Collaboration avec l'Allemagne nazie, quel que soit leur degré d'investissement (Maréchalistes, Pétainistes, Collaborationnistes, etc.) et de faire immédiatement image.

<sup>1745</sup> Sans oublier que comme le rappelle Philippe Burrin, le discrédit de Vichy s'étend du « *même mouvement [à] celui de toutes les droites, sommairement identifiées au régime* », ce qui complique d'autant la sociologie de la Collaboration ; « Vichy », in *Les lieux de mémoire*, III. *Les France*. 1. *Conflits et partages*, Pierre Nora (dir.), Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1992, p. 321-345 ; citation p. 337.

n'empêche cependant pas ses partisans de se souvenir de leur engagement, même si on les y invite fortement et que beaucoup s'empressèrent de saisir l'occasion. Comment alors structurer une mémoire positive et agissante quand l'objet du souvenir est précisément la... défaite ? Les membres de ce groupe spécial parviennent-ils à s'extraire de cette « mémoire honteuse » et si oui, selon quelles modalités et quels rythmes ? La première des **ambiguïtés** de cette mémoire si particulière réside bien dans cette contradiction, dont ils doivent absolument sortir s'ils ne veulent pas se cantonner dans une mémoire du ressentiment fondée sur la certitude sclérosante et en fin de compte annihilante, d'être injustement considérés comme les vaincus de l'Histoire ?

La deuxième **ambiguïté** pose la question de l'usage que l'on veut faire de cette mémoire, si tant est qu'elle parvienne à se constituer. Est-elle considérée comme une « mémoire-refuge » qui fonctionnerait comme une « pauvre » association des anciens de Vichy, sans autre propos que de fournir l'espace nécessaire à la périodique rencontre de quelques ? Lui assigne-t-on au contraire des buts politiques ? Constitue-t-on cette mémoire en un instrument de militantisme partisan, afin de proposer une relecture de l'histoire et de faire de celle-ci le pivot d'une démarche à proprement parler politique – avec ce que cela suppose d'inscription visible dans le débat public et comporte de campagnes électorales, etc. ?

Entre ces deux pôles extrêmes, on verra que l'éventail est large qui recouvre toute une gamme de comportements (souvent d'ailleurs portés par des individualités plus que par des groupes), qui justement prouvent qu'il est difficile d'offrir un visage unique sinon uni de cette mémoire.

Le rapport au passé immédiat que développe ce groupe est d'autant plus complexe qu'il s'appuie sur une véritable **passion** pour l'Histoire. A la fois blessure pour leur mémoire immédiate, elle est surtout la source inépuisable à laquelle puiser pour magnifier ce passé que l'on voudrait tant pouvoir assumer, que l'on souhaiterait réécrire avant de le revendiquer, qu'on cherche à « réviser<sup>1746</sup> » afin d'en faire un des piliers de l'identité du groupe. L'Histoire est donc à la fois le pire ennemi, que certains n'hésitent parfois pas à nier, en même temps que le meilleur allié de ceux qui veulent conserver la mémoire de ce qu'ils furent et qu'ils firent sous l'Occupation. Ce balancement est constant. Il peut même aider à définir un type de comportement qui confine souventes fois à la « schizophrénie », comme nous le verrons plus avant dans ce chapitre, tant cette position dialectique entre une *histoire très récente* qu'il s'agit ou de refouler ou de réhabiliter, et *l'histoire du temps long* qui fourmille, elle, d'épisodes prouvant la valeur atemporelle du groupe, est difficile à tenir. On pourrait résumer ce lien indéfectible qui unit les « Collabos » à l'Histoire en

---

1746

Nous faisons totalement notre la mise au point d'Henry Rousso (in « La Seconde Guerre mondiale dans la mémoire des droites », in *Histoire des droites en France*, t.2, « Cultures », Paris, NRF/Gallimard, collection « Essais », 1992, Jean-François Sirinelli (dir.), p. 732, note 3), qu'il convient de citer ici : « *En cette matière, les mots doivent être utilisés avec précaution. Si tout historien a tendance à réviser, à réévaluer, à remettre en question l'historiographie qui le précède, il n'en est pas pour autant "révisionniste" (sauf par abus ou facilité de langage), terme qui, par son suffixe, signale une démarche idéologique est systématique dont la fonction est de légitimer, par la remise en question d'une histoire généralement qualifiée d'"Officielle", un discours ou une action politique qui peut être de droite ou de gauche [...].* » C'est clairement à la deuxième attitude de relecture consciente et intéressée du passé que se rattachent les nostalgiques grenoblois de la Révolution nationale.

posant cette question : comment, malgré elle, ou par-dessus elle, arriver à inscrire l'expérience du groupe en son sein ; comment renouer, d'urgence qui plus est, avec le fil de l'Histoire et y insérer la vision du groupe ? En résumé, comment donc bâtir une mémoire *historique* et non plus seulement sociale (les mêmes confinés entre eux)<sup>1747</sup> ?

On saisit bien ce que cette entreprise suppose de **conflits** . Qu'il s'agisse de heurts internes au groupe et aux individus qui le composent (refouler le passé ou le revendiquer ?), ou de ceux qui l'opposent durement à la mémoire officielle de la nation, ancrée à la vision mythique proposée très tôt par de Gaulle, c'est dans et par le conflit que s'élabore la mémoire des « Collabos ». Très logiquement, quand surgit parfois l'expression de cette mémoire, les réactions sont alors violentes. La constitution de cette mémoire est donc tributaire de soubresauts plus ou moins virulents ; sa maturation ne s'effectue en tout cas pas selon un rythme lent et tranquille, mais plutôt de manière saccadée et imprévisible.

Les signes et les traces de cette mémoire sont, c'est vrai, ténus à Grenoble. On ne parvient justement à la repérer à l'œuvre qu'au moment de l'éclatement des affrontements qu'elle provoque, c'est-à-dire à l'occasion. Mais cet affrontement est lui-même, à l'échelle grenobloise, est difficile à apercevoir. Certes, on note bien dans la presse des réactions différenciées à l'évocation de telle ou telle affaire d'envergure locale ou nationale, ou quand l'Épuration se fait moins sévère<sup>1748</sup> . Mais le ton modéré qu'adopte *Le Réveil* au moment du procès Pétain par exemple, ne suffit pas à considérer que le journal MRP est le porte parole privilégié de la mémoire de la Collaboration, loin s'en faut. Et s'il existe après-guerre des associations d'anciens « Légionnaires » ou de membres du PPF, pour peu probable que ce soit, nous n'en avons pas retrouvé la trace. La tâche est donc ardue, d'autant que se pose pour la « mémoire noire » la question des vecteurs de sa transmission, c'est-à-dire pour nous pas encore de sa *lisibilité*, mais tout simplement de sa *visibilité*. De toute évidence, le plus efficace, la commémoration publique, lui est interdit, au moins pour un certain temps, ce qui contraint ceux qui veulent la faire exister à se situer sur un autre plan, où le témoignage culturel au sens large (notamment d'ordre littéraire), occupe alors la première place<sup>1749</sup> .

**Reste que parfois, cette mémoire tente une percée, ce qui permet d'observer que non seulement elle n'est pas une mais aussi que les buts qu'elle poursuit sont variables dans le temps, la chronologie que l'on peut proposer de ces variations**

<sup>1747</sup> Henry Rouso posait à peu près la même question, à propos lui de la « droite » dans son acception large : « *Existe-t-il une manière singulière et spécifique aux droites d'affronter l'héritage de l'Histoire, la présence du passé et d'en proposer des usages politiques propres ? [...] Entretien-on une certaine relation avec le passé parce que l'on est de droite ou est-on de droite parce que précisément on entretient une relation particulière à l'Histoire ? Assurément les deux, car toute catégorisation politique est par définition dialectique* » ; art. cité, p. 613.

<sup>1749</sup> Lire sur ce sujet Dorothee Bednarek, *Les enfants de la Collaboration. Pour une approche de la mémoire de la Collaboration*, mémoire de fin d'études, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1992, 310 p., sous la direction de Jean-Pierre Viallet ; Pierre Rigoulot, *Les enfants de l'Épuration*, Paris, Plon, 1993, 532 p. et les contributions de Michael Kelly et Colin Nettelbeck, in *Collaboration in France. Politics and Culture during the Nazi Occupation, 1940-1944*, G. Hirschfeld et P. Marsh éd., Oxford-New York-Munich, Berg, 1989.

**étant fondée sur deux temps, d'ampleur et de nature très différents.**

La fin des années quarante semble correspondre au temps de la *relégation*, volontaire ou non, dans l'oubli. Mais ce silence est en lui-même révélateur, d'autant plus qu'il est tout relatif et que la découverte récente d'un fonds d'archives audiovisuel inédit nous permet d'en fournir une analyse assez détaillée. On constatera qu'à cette époque l'enjeu mémoriel essentiel est situé quelque part entre l'affirmation d'une certaine *tradition* française et la *nostalgie* de la perte d'un monde où les valeurs de la Révolution nationale avaient pour un temps semblé renouer avec cette France ancestrale qu'on chérit tant.

La décennie cinquante (et le début des années soixante) est elle marquée par l'apparition d'une mémoire collective *claire et assumée*, qui cherche et parvient parfois à s'approprier un espace, même réduit, d'expression publique. L'érection, en 1951, d'une statue de Jeanne d'Arc, sculptée grâce aux fonds récoltés par la Légion, en plein cœur de Grenoble, ou encore l'activité de la section iséroise de l'Association pour Défendre la Mémoire du maréchal Pétain sont la preuve que le temps du silence est bel et bien révolu et que commence celui de la *révision* historique et de la *réhabilitation* politique.

Mais on rencontre aussi parfois des tentatives qui ressemblent à des *confusions volontaires de mémoires*, construites pour servir soit des buts politiques (défendre l'Algérie française au nom de la Résistance par exemple), soit pour s'attribuer une part de la mémoire positive de la Résistance ou de la Déportation (Requis ou déportés du STO ?), qu'il convient d'envisager à part parce qu'elles se situent à la périphérie de la mémoire « Collabo ».

Évaluer quelle est la survivance mémorielle de ceux qui, de la « *divine surprise* » à la « *revanche de Dreyfus*<sup>1750</sup> », choisirent, pour aller vite, Vichy et les Allemands, n'est pas

1748

Le traitement réservé par la justice à la Collaboration grenobloise est en effet un espace où, en même temps que se dit le droit, se codifie la vision du phénomène « Collaboration ». A ce titre, l'intérêt est de mesurer quelle image se font ceux qui ne se réclament pas du groupe des « Collabos » parce que c'est elle qui, on le sait, conditionne au premier chef les représentations de l'opinion publique. Il ne s'agit donc plus là à proprement parler d'une « auto-mémoire », *sui generis* et choisie, mais d'une mémoire extérieure qui s'impose au groupe des « Collabos », et dont les inflexions ne varient pas dans le temps. La procédure judiciaire est l'un des axes majeurs de la structuration de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Cette vérité première – de tous les débats qui ont agité la communauté des historiens à l'ouverture des procès Touvier et Papon notamment, retenons surtout la confiance de son « *malaise* » que nous fit Michel Chanal, convoqué au procès Touvier en tant que « témoin » et jurant ainsi de dire « la vérité » – est d'abord première dans le temps : lieux privilégiés d'une codification mémorielle extérieure au groupe des « Collabos » et de son expression à présent publique, les cours de justice délivrent en effet la version officielle de ce que fut la Collaboration grenobloise dès l'été 1944, on l'a vu (cf. *supra*). L'approche judiciaire de l'histoire de la Collaboration grenobloise dure ensuite jusqu'à ce que les différents lois d'amnistie (la première votée le 5 janvier 1951, la seconde le 24 juillet 1953 avec des précautions mémorielles dont rend bien compte l'article 1) l'arrêtent brusquement. Reste à savoir, après avoir évalué quelle représentation d'ensemble de la Collaboration locale les procès délivrent à l'opinion durant une décennie, si l'*amnésie* officielle équivaut en l'occurrence à une réelle *amnésie* (totale ou partielle) « sur le terrain », là où la loi et le droit cherchent à contraindre à l'oubli. Grenoble accepte-t-elle cette « méthode Coué » ou au contraire se rebiffe-t-elle pour affirmer encore une fois l'exceptionnelle qualité de sa mémoire résistante ? Nous envisageons de travailler avec Tal Bruttman sur ce sujet de l'impossible occultation, notamment autour de la perception sur le long terme de la Collaboration grenobloise via les procès (procès Berthon, l'un des chefs locaux de la Milice, en 1951 ; procès de la « Gestapo de Grenoble » en novembre 1954 ; « l'affaire Barbier » entre 1963 et 1966, etc.). Cf. annexe n° XXXII sur le cas du procès Barbier en 1965.

chose facile.

Il faut cependant que nous menions cette enquête. Malgré ses difficultés méthodologiques, conscient de l'humilité à laquelle elle nous oblige, et attentifs à décrypter l'image souvent brouillée que les « Collabos » eux-mêmes se font de leur expérience, il faut, surtout ici, savoir lire entre les lignes pour pouvoir débusquer, derrière l'apparente banalité du propos, la redondance des figures rhétoriques d'une instrumentalisation fallacieuse du passé.

## I – Entre tradition et nostalgie : la mémoire pétainiste grenobloise de la guerre.

---

### A – « *la Libération n'a pas eu lieu* » : l'œuvre cinématographique d'André Gimel, individu éclaté.

On dispose d'une mine, récemment mise à jour. La filmographie d'André Gimel, assureur de son état et cinéaste-amateur (et même un peu plus que ça, puisqu'il développe une véritable vision de technicien et d'auteur, comme on le verra)<sup>1751</sup>, se compose de plus de deux cents cinquante courts métrages qui, tournés entre 1931 et 1978<sup>1752</sup>, brossent le portrait d'une ville (Grenoble) et d'une région (le Dauphiné) vu avec les yeux d'un fervent admirateur de la Révolution nationale. L'homme écrit également. Ses cahiers manuscrits (baptisés tour à tour « Carnets de route », « Journal-souvenir », « Journal de prise de vues », et même « Livre ») sont le contrepoint écrit de ce que sa caméra 16 mm fixe sur la pellicule. Et ce qu'elle filme, cette caméra, c'est un régime politique qui incarne au plus juste ses propres idées et qu'il va s'appliquer à montrer sous un jour le plus favorable possible, grâce à un dense réseau d'amitiés au sein des structures locales de la Révolution nationale, dont il devient le « metteur en images » officieux. Il est ainsi à la limite de verser dans l'œuvre de propagande quand il consacre ses reportages à la Légion Française des Combattants, aux Chantiers de la Jeunesse, au Secours National et aussi aux fêtes paysannes, puis à la Milice<sup>1753</sup> ...

<sup>1750</sup> Les deux formules de Maurras, qui encadrent chronologiquement exactement le conflit, sont révélatrices de l'état d'esprit qui prévaut au sein du groupe dont nous allons essayer de sonder la mémoire.

<sup>1751</sup> *Le film que je n'ai pas fait. Journal d'un cinéaste amateur. 1934-1944*, Archives Départementales de l'Isère/Conseil Général de l'Isère, Grenoble, Eymond, 141 p. Le catalogue de l'exposition éponyme qui s'est tenue aux Archives Départementales de l'Isère durant pratiquement toute l'année 1999 regroupe diverses contributions, dont la nôtre, « La Libération n'a pas eu lieu : projection privée par André Gimel », p. 105-118, dont s'inspirent les pages qui suivent.

<sup>1752</sup> Le reste de la production, c'est-à-dire jusqu'à sa mort en 1986, a pour l'instant échappé à la traque d'Arnaud Ragon, le découvreur du fonds Gimel, que nous remercions ici pour son aide.

<sup>1753</sup> Cf. les annexes n° XXXIII et XXXIV pour une rapide biographie, la liste complète de sa filmographie ainsi que la « table des matières » de ses cahiers.

**Cependant, l'aspect le plus intéressant pour nous est qu'il continue de filmer, une fois défaits ceux qui pour lui incarnaient la « Vraie France ». Et là, son regard devient subitement encore plus révélateur. Car on est après l'événement. Clairement, quand, bafouillant ses explications politiques (mais pas sa technique) et cherchant piteusement à se reclasser, Gimel livre sa vision particulière des années qui s'achèvent, c'est une esquisse filmique de « mémoire noire » qui défile sous nos yeux<sup>1754</sup>.**

**La première des évidences, quand on envisage son « œuvre », c'est la double dualité de cet homme, à la fois individuelle et historique.**

D'après lui, sa fracture est en effet d'abord affective, intime, personnelle au plus près. Il le confesse presque sans détour dans ses cahiers, il n'a « pas la tête à ça », le 22 août 1944. Il est perdu et plusieurs fois orphelin. Dernier en date des épisodes de sa vie familiale, un psychanalyste nous dirait sûrement si la mort de sa mère constitue aussi l'ultime étape de sa maturation individuelle, si ce déjà nettement quadragénaire a passé maintenant clairement à l'âge d'adulte<sup>1755</sup>.

Mais quelle cruauté du sort tout de même que cette « ruse de l'Histoire » qui fait par deux fois, avec insistance et une précision chronologique diabolique, correspondre la petite avec la Grande ! Son père meurt en effet quand le maréchal Pétain effectue sa visite à Grenoble en mars 1941 ; sa mère meurt au moment de la Libération, le 22 août 1944. Un cycle commence, puis s'achève. Un homme passe et filme l'histoire : concordance des temps, mais décalage du regard.

Quel résumé de la vie de cet éternel jeune homme, confit dans sa dévotion à l'ordre des Anciens, que d'inaugurer l'ère de l'Ordre Moral triomphant de la Révolution nationale avec la (re)découverte d'un père de substitution – et quel père, ce fantôme de Mac-Mahon, triomphant soixante-dix ans après ! – au moment même où l'auteur de ses jours décline jusqu'à en mourir<sup>1756</sup>, et de la clore, comme on refermerait une parenthèse, comme on renoncerait à ses espoirs, mais aussi comme on laisserait béante une plaie, par la mort de sa mère, que, cette fois-ci, aucun(e) maréchal(e) de France au regard bleu de four ne vient compenser !

<sup>1754</sup> Le corpus qui fournit le matériau de cette rapide étude est triple : vingt et une photographies prises le 22 août 1944, trois films (« *Le général de Gaulle à Grenoble, dimanche 5 novembre 1944* », « *8 mai, jour V à Grenoble* », « *Vassieux-en-Vercors, dimanche 5 août 1945, foire aux douleurs* ») et une trentaine de pages manuscrites, commentaires accompagnant ces séquences filmées et consignés dans les cahiers de Gimel. Voir notre annexe audiovisuelle (n° XXXIV), à laquelle il faut absolument se référer pour décrypter l'entreprise « gimelienne ».

<sup>1755</sup> Extrait des cahiers : « *J'ai eu la pensée de prendre ma chère caméra... mais je venais d'avoir un deuil cruel et j'étais, je le pense maintenant, dans l'impossibilité de prendre des vues. Je voyais les images mais... me trouvait dans l'impossibilité de les réaliser mécaniquement. La mort de ma mère avait été si brusque, et c'était si récent que j'en étais encore tout abasourdi.* »

<sup>1756</sup> Ce passage, qui en dit long de l'identification de Gimel à Pétain : « *Alors même que j'étais préoccupé par la prise de vue, devant quel sujet ! le maréchal, mon esprit s'en allait rôder du côté du lit de douleur de mon père. Ainsi est la vie. Voir mourir les êtres qui vous sont chers, quelle douleur. J'ai pourtant gardé de la vue du maréchal [...] une image pure et merveilleuse. C'est un grand homme, il déchaîne sur son passage un enthousiasme frénétique. J'ai vu des gens rester bouche bée devant lui [...].* »

Seulement, là où la mort du père a ouvert sur l'espoir d'une communion supérieure sous la paternité bienveillante d'un vieillard, poussif arrière-grand-père de la patrie, la mort de sa mère, elle, n'ouvre sur rien. Elle n'augure rien.

## **B – Gimel : un *Janus bifrons* idéologique.**

Car Gimel, qu'on ne s'y trompe pas, n'aime pas la période qui s'annonce. Ainsi de ce savoureux aveu auquel il se contraint, tartufe malgré lui, quand il choisit d'intituler les quelques pages qu'il consacre à la libération de Grenoble « **A la gloire des FFI. Le film que je n'ai pas fait, 22 août 1944** ».

Pas assez honnête avec lui-même pour pousser l'introspection juste un peu plus loin, là où il serait définitivement face à ses apories, sa formule sonne forcément faux. Il faut alors lui venir en aide afin de l'aider à préciser. Le vrai titre qu'il choisit pour inaugurer la page 43 de ses cahiers, celui qu'on lit en filigrane, en creux, trop pâle palimpseste, ne serait-ce pas plutôt « *La Libération. Le film que je ne veux pas faire* » ; mieux : « *La Libération. Mauvaise nouvelle, mauvais temps* » ?

C'est bien là qu'une deuxième fois Gimel est enserré dans ses propres contradictions au point d'en paraître schizophrène : il n'a donc pas fait de film, mais pris de nombreuses photos, ce qu'il ne précise pas. Il n'a pas fait de film mais réalisé « [...] **un film d'actualité... sur papier... Ce sera le film que je n'aurai jamais réalisé**<sup>1757</sup> ». Si son habituel intermédiaire entre lui et le monde, son filtre le plus familier, ce prisme ô combien rassurant, le triple objectif de sa chère caméra, reste « muet » le 22 août, c'est qu'André Gimel ne **veut** pas que la Libération ait eu lieu. On le sait parce qu'il l'écrit : son abstinence – non, son abstention<sup>1758</sup> – dure le temps de ce long été de la Libération, jusqu'au 5 novembre exactement, ce jour béni où le cinéaste sans repère, grand garçon en quête de père, en trouvera enfin un troisième en la personne du général de Gaulle... Il peut alors de nouveau tourner ( « **Depuis le 4 juin je n'ai pas eu de caméra en mains et je ne pouvais mieux la reprendre et la sentir palpiter entre mes doigts que ce dimanche 5 novembre 1944, pour la visite du général de Gaulle à notre ville à qui il devait remettre la croix de la libération** » ).

Il ne grave donc aucune pellicule, c'est entendu, mais entend néanmoins témoigner. Et son témoignage, il le construit en abyme. Il impressionne ainsi un autre papier, celui, argenté, de son appareil photo (mais il n'est ni Robert Capa ni Eugene Smith) et en noircit jusqu'à plus soif un autre encore : celui, quadrillé, de ses cahiers d'écolier (et là sa plume se rapproche, la visibilité du nihilisme en moins, de la pointe acide d'un Paul Léautaud). Il est maréchaliste en diable, pétainiste jusqu'au fond de lui et jusqu'au bout de l'été, mais il se force à voir, à interpréter et à retranscrire ce qui, pour l'écrasante majorité est

<sup>1757</sup> Voici le début de cette phrase dans son intégralité : « *C'est pourquoi je n'ai réalisé qu'un film d'actualité...sur papier [...].* » *Le papier, ersatz de pellicule donc... (Souligné par nous).*

<sup>1758</sup> C'est le mot qu'emploie Gimel : « *Meurtri encore par le décès de ma mère, je n'avais pas eu le courage d'enregistrer comme il aurait convenu la liesse populaire [...]. Je m'étais **abstenu** de filmer. Mais comme une chose trop attendue, la joie ne pouvait être que contenue.* » (C'est nous qui soulignons).



délivrance, pour lui, défaite.

### C – Le 22 août 1944 entre ombre et lumière.

Reste l'irréductible Événement, l'explosion, la tempête de la libération.

Où place-t-il cette journée du 22 août qu'il n'a pas filmée ? Quelle vision livre-t-il de celles qui l'ont suivie, jusqu'au 5 novembre, et même au-delà ? A suivre ses carnets, rien de très structuré. Rien d'articulé, de ciselé, ni même de pensé. Plutôt un inventaire, aussi hétéroclite que celui de Prévert, mais tout différent dans ses présupposés politiques, révélateur à la fois de son imaginaire et de son environnement idéologique. Une longue liste de saynètes, litanie mi-féroce, mi-désabusée, mi (faussement)-fervente, catalogue fourre-tout situé dans un entre-deux temporel, dans un non-lieu d'histoire, qui esquisse le portrait d'une ville certes redonnée à elle-même, mais qu'il ne reconnaît pas parce qu'il ne veut pas la voir, oscillant sans cesse, dans la description qu'il en donne, entre l'image d'une kermesse populaire, sorte de carnaval fiévreux et l'impression d'un salmigondis informe, d'un monde tête-bêche d'où ses valeurs sont absentes. Un monde à l'envers du sien. Une dilution.

Bien sûr, il affecte lui aussi une manière d'enthousiasme. Il sacrifie en quelque sorte à une gaieté minimale. Alors, va pour l'enchaînement à l'emporte-pièce de scènes de rue devenues plus de cinquante ans après stéréotypées d'une atmosphère, images d'Épinal noir et blanc, plus sépia que chromo. Aux groupes de FFI descendus des montagnes, gros brodequins et figures burinées (« *A peine dans la rue, la foule acclamait tous les camions qui passaient sur lesquels étaient juchés des FFI drapeaux à la main, revolvers au poignet* »), succèdent les Américains et leur suréquipement (« *Ils sont chaussés de caoutchouc comme leurs véhicules et rien ne semble leur manquer* ») ; puis vient la foule, versatile par définition (« **La foule sortait prudemment, l'avion allemand l'avait refroidie** ») et ses rites de transition, de passage d'un monde à l'autre (« **Il y a du changement dans la ville... On procède au nettoyage à grandes eaux des panonceaux de publicité où doivent disparaître toutes les affiches de Vichy et pro-allemandes. On efface les □ . On fait peau neuve** »). Mais pas de joie : est-ce seulement la mort de sa mère qui plombe cruellement son horizon personnel.

En ce jour d'allégresse, son registre est très délibérément celui de la mort, partout présente. C'est elle qu'il photographie par deux fois, et en gros plan encore. C'est d'elle qu'il parle tout au long de ces trois pages (« *J'ai vu des corps dans la rigole* »). Il semble la déplorer, quel que soit celui qui est tombé et surtout quelle que soit la raison pour laquelle il est mort. Tout et tous se mêlent alors dans un égalitarisme funéraire à la pratique vertue disculpante.

Amalgame inconscient, état d'esprit morbide, ou bien confusion volontaire et alors scandaleuse ? Que veut-il signifier quand il manie sciemment la dérision ? Non seulement que toutes les morts se valent, mais aussi que tous les morts sont égaux, le « *traître* » et le « *sous-lieutenant FFI* », et aussi que les soldats de la Libération sont des incapables, qui s'entre-tuent<sup>1759</sup> ?

La mort semble l'emporter définitivement dans les dernières lignes qu'il trace à

propos de cette journée du 22 août (« *Deuil dans mon cœur* »). Triple deuil pour une triple mort pourrait-on dire : celle de sa mère ; celle, politique, de ce père de remplacement qu'il s'était choisi trois ans plus tôt ; la sienne, enfin, pour l'instant seulement idéologique et culturelle.

Mais demain ? Crainte de la colère du peuple, de la vindicte de la foule, de la furie de la populace ? Peur pour lui-même peut-être ? Son corps, bientôt, dans le caniveau<sup>1760</sup> ? Alors comment faire sans devenir fou ? Comment assouvir cette soif compulsive et polygraphe de re-porter des événements qu'on n'aime pas ? Qu'est-ce qui se donne à voir et surtout à décrypter du « système » de Gimel dans ces vingt et une photos, ces trois films et ces trente pages qui composent cette chronique de l'ambiguïté ? Quelles représentations et codifications symboliques de la séquence de la Libération (un an, presque jour pour jour, du 22 août 1944 au 5 août 1945) propose, consciemment ou non, l'ancien cinéaste de la Légion et de la Milice ? Quel paradoxe en tout cas que ce complexe jeu de miroir qui nous invite à mesurer, sans pouvoir le croire, comment celui qui est le moins bien placé pour le faire « écrit » (sur son triple papier...) la Libération...

De fait, Gimel choisit une voie *a minima*, un étiage moyen. Son témoignage est forcément une côte mal taillée, gigogne de surcroît. Il se situe quelque part entre l'urgence de dire, quel que soit le support, la tentation de conjuration en même temps que d'exonération de sa faillite personnelle et de son échec politique, et peut-être même la volonté de participer, malgré tout, à cette immense chose : la renaissance, même si c'est par une autre voie, de son pays.

Mais gare ! C'est la « Vraie France » qu'il veut montrer.

D'abord, les invariants. Les incontournables. Pour lui, les antennes vichystes mille fois « entonnées » et encensées par sa caméra demeurent d'actualité et continuent d'illustrer les enjeux de l'identité culturelle française, même après-guerre. Ses vues cinématographiques sont le kaléidoscope de sa vision ultra-réactionnaire de la France et de son histoire, visible et lisible jusqu'en ces jours qui en sont pourtant la stricte négation. Son propos ? Parvenir à insérer au sein même de la séquence de la Libération sa vision, son usage du monde. Gimel ripoline alors à tout va. Pas de claire apologie du Pétainisme ou de la Collaboration, non, mais des échos, un florilège aux références aisément identifiables, qui s'articule en quatre mouvements.

## 1 – La France, toujours.

<sup>1759</sup> Nouvel extrait des *Cahiers* : « *C'est un traître, il n'a que ce qu'il mérite mais un FFI voulant l'achever avec sa mitraillette atteint un de ses frères d'armes qui se trouvait à côté et le tue, jeu de circonstances, j'ai su qu'il s'agissait du sous-lieutenant Jacques Deville qui s'était distingué le matin à Pont-de-Claix et tragique destin tombait dans la ville qu'il avait contribué à libérer.* »

<sup>1760</sup> Est-ce l'un des sens cachés de cette surprenante et tardive confidence, dans ses cahiers, le 5 août 1945, quand il se rend dans le Vercors : « *Le matin, départ en camion. Un 10 tonnes peut "enlever" facilement 60 personnes, mais nous étions un peu serrés les uns contre les autres. J'avais l'impression, par ce petit matin – il était 7 heures – de partir pour une exécution par fusillade ou la déportation. Malheureusement, beaucoup de Français ont connu ces départs sans retour et je plains et pense à tous ceux qui le savaient, leur infortune.* »

Et pour (re)commencer, la France. Cette entité magique et transcendante, au-dessus, au-delà. Loin des contingences de la politique évidemment, et même de l'histoire, puisque c'est elle qui la mène et qui la forge. La surplombant, la dominant, elle est tout à son destin, définie de toute éternité, une fois pour toutes. Quel que soit celui qui l'incarne, toujours provisoirement, elle est puissante ( **« Non, la France est bien vivante. Son empire, d'Afrique du Nord, est venu lui montrer toute la vitalité de ses enfants »** ). Évacuée, comme évincée de sa description du 22 août 1944 (Gimel ne pouvait l'y reconnaître), elle renaît évidemment le 5 novembre 1945 : de Gaulle, nouveau demiurge, l'a entre-temps rebronzée. Blessée, elle est cependant présente, et c'est sur son propre sol que tout est dit de cette guerre, le 8 mai 1945 ( **« A l'écoute de la TSF, on avait bien appris qu'à Reims, à 2 h 41, la reddition de l'Allemagne était signée en présence des représentants de toutes les puissances alliées, y compris, donc, notre France meurtrie »** ). On devine là une adhésion complète et très opportuniste à la vision du conflit que de Gaulle a, en août 1944, proposée aux Français, c'est-à-dire à tous les Français, y compris ceux qui se compromirent, comme c'est le cas de Gimel, avec Vichy. La guerre ? Un classique France contre Allemagne (et pas France contre France, Résistants contre Collaborateurs, la hiérarchie politique et les préférences de Gimel lui interdisant de parler de Vichy<sup>1761</sup> ; à le lire, la *« culture exécrée »* à laquelle ont résisté les déportés grenoblois du 11 novembre, c'est la *« manière boche »*, et sûrement pas la Révolution nationale...). Ce qui fut commencé en 1914 s'achève en 1944. Cette guerre a bien duré *« Trente ans »* et Vichy est *« nul et non avvenu »*, une *« parenthèse »*... La tentation d'y croire est trop forte : Gimel s'y coule et s'y moule, archétype du rallié, modèle du converti et du *« reclassé »*, mais menteur à lui-même et finalement relaps. Il oublie de faire le bilan, André Gimel, celui de Vichy et de ses hommes. Le sien.

Certes, il rend hommage aux *« déportés, les disparus, les fusillés, artisans de notre libération – notre joie se trouvait teintée de regret, pour tous ces hommes héroïques, qui n'étaient présents ce jour-là que dans nos cœurs »*, mais comme en passant. Et puis surtout, comment le croire ?

Oui, d'accord, il filme *« la plaque des fusillés du cours Berriat, les héros de la Résistance dauphinoise »*, mais il oublie de dénoncer les responsabilités françaises dans ces crimes.

Très bien, il a vu un *« homme muni d'un seau et d'un pinceau [qui] efface l'inique □ . C'est une joie de le voir faire au grand jour, on respire mieux... et il semble qu'on soit délivré d'un grand poids »*. Ce *« gamma »*, c'est l'emblème et le symbole de la tueuse Milice dont il ne dit pas qu'il l'a si complaisamment filmée en 1943, quand Darnand, son chef, a visité l'École des Cadres à Uriage<sup>1762</sup>.

---

<sup>1761</sup> Une fois, mais une fois seulement, il mentionne la défaite de Vichy, ne se cantonnant alors plus à celle de l'Allemagne. Cf. l'extrait déjà cité : *« Il y a du changement dans la ville... On procède au nettoyage à grandes eaux des panonceaux de publicité où doivent disparaître toutes les affiches de Vichy et pro-allemandes. »*

<sup>1762</sup> Ce film est intitulé *« Prestation de serment. Ecole des cadres de la Milice à Uriage, vendredi 14 mai 1943 »*. Lire la contribution de Tal Bruttman dans le catalogue de l'exposition, *« L'École des cadres de la Milice d'Uriage : les chevaliers du Maréchal »*, op. cit., p. 93-101.

Choix sélectif. Mémoire lacunaire. Oubli volontaire et révélateur de sa « weltanschauung ». Refoulées très loin, ces images-là. Niées et réfutées même. Pense-t-il vraiment que ses films de novembre 1944, de mai et d'août 1945 sont son rachat ? Rêve-t-il d'amnésie ou d'amnistie ? Quel poids soudain, cette phrase, en bas de la page 51 de ses cahiers, qui clôt le bref commentaire qu'il consacre à la Résistance, après avoir filmé à deux reprises ses martyrs : **« C'était le moindre hommage qu'on leur doive »** . Ne pas entendre là la voix de l'humilité, mais bien comprendre, *en quasi inaudible fond sonore*, bien voir, *pâles images subliminales*, bien lire, *entre les lignes* : « C'est toute la place qu'ils méritent »...

## **2 – Les Français, malgré eux.**

La France, c'est aussi les Français. Il faut bien se rendre à l'évidence de cette banalité, qui dérange Gimel. Lui n'a pas confiance dans les gens, mais dans la communauté. Il n'aime pas les hommes, il préfère les groupes. Surtout quand ils sont encadrés. A bas l'individu, et que priment les « corps englobants », gardiens du troupeau et garants de sa moralité ! Il faut surveiller et corseter. Travail, famille, patrie...

Déjà le 22 août, la population libérée s'assimilait pratiquement pour lui à la populace, triplement méprisable parce que juste apte à quémander ( **« Par contre les cigarettes, le chewing-gum, les allumettes leur [aux Américains] sont réclamées impérativement »** ), lâche ou pas loin ( **« Vers 11 h 45, un avion allemand volant très bas mitraillait les rues et semblait vouloir mettre un frein à l'enthousiasme des Grenoblois. A midi, couvre-feu »** ), veule et méchante ( **« cet homme poursuivi [...], jeté à la foule en délire qui veut le lyncher »** ; **« A la prison j'ai vu des gens qui attendaient quoi... l'exécution des traîtres »**).

Encore, le 5 novembre 1944 comme le 8 mai 1945, la foule est bête, quêtant sa part de gloire d'un événement qui la dépasse ( **« Photographiez-nous, monsieur” », et nous passons impassibles, fiers peut-être de cette popularité qui ne nous est pas destinée »**), mais au moins dispose-t-elle de nouveau d'un chef, d'une armée qui défile, de benoîtes Alsaciennes en coiffe, d'uniformes rutilants, de discours et d'officiels qui officient et lui montrent le chemin. Elle est reprise en mains : tout va bien.

**Les mots ont cependant cette force que les images ne possèdent pas toujours. Qui regarde le « reportage » consacré par Gimel à Vassieux-en-Vercors, en août 1945, ne lit pas forcément ses carnets, dans lesquels sont consignés ses commentaires.**

Les véhicules qui conduisent ces gens et qui se pressent vers des ruines et des tombes ? Des **« fourmis qui courent inlassablement et innombrables vers leurs termitières »** , écrit-il. Ces femmes, tout de noir vêtues ? **« Pourtant les veuves pleuraient, les filles applaudissaient, et pas sans vergogne <sup>1763</sup> mangeaient dans le confessionnal de l'église détruite »** . Ceux qui représentent la France de la Libération, les officiels qui incarnent les pouvoirs issus de la Résistance, le chef du CNR par exemple ? **« M. le ministre se fait attendre... »**.

---

<sup>1763</sup> Tout de même...

Ces images, on les pense dédiées à la mémoire des martyrs, comme l'écrit lui-même Gimel ; elles montrent la douleur et disent le drame ( « **Anniversaire du martyr de ce petit pays de France [...]. C'est à Vassieux qu'a été dévolu l'honneur des premiers combats qui ont commencé la libération de notre sol, il y a un an** » ). Eh bien non ! Gimel distingue autre chose derrière cette journée du souvenir ; il prophétise un autre destin à ces morts, à ceux-là même dont il louait le courage une page plus haut : ils seront bientôt des prétextes commémoratifs, des faire-valoir touristiques ( « **Je crains que Vassieux ne devienne, d'ici un an, un lieu de pèlerinage organisé... par les entrepreneurs de transport ! ! "Ici est resté quatre jours sans boire le petit Martin... suivons le guide SVP [...]. Suivons le guide... Ici furent assassinés onze personnes de la même famille". Ainsi sera un peu plus populaire le souvenir de nos héros du Vercors** » ). Plus tard <sup>1764</sup> – mais quand exactement ? –, dans ses carnets, il ajoute cette mention au banal et purement informatif titre <sup>1765</sup> qu'il avait initialement donné à son reportage : « *Foire aux douleurs* »...

Filmant, il montre sans vraiment dire. Écrivant et commentant, il ne dit pas mal, il dit du mal. Il médite.

### 3 – La jeunesse pour obsession.

Il est pourtant un fugace instant dans leur existence où les hommes sont aimables pour Gimel : c'est quand ils sont jeunes. Il est, il veut être le cinéaste de la jeunesse. De fait, durant les années noires, il se fit à maintes reprises le propagandiste zélé de la vision vichyste de cette « jeunesse de France » sur laquelle le maréchal entendait s'appuyer pour asseoir sa tentative de révolution de l'archaïsme. Tout est pour lui affaire de jeunesse, en politique comme ailleurs. C'est là le point nodal de son idéologie en même temps que la principale focale de sa caméra. Alors il continue.

Le maire de la Libération par exemple, qu'il montre aux côtés de De Gaulle, recevant des mains du grand homme la Croix de la Libération, vaut surtout parce qu'il est un « *jeune maire* », qui connaîtra sûrement « **une grande destinée administrative compatible avec sa jeunesse** <sup>1766</sup> ».

Ferment de la renaissance du pays, l'armée française lui plaît parce qu'elle est deux fois jeune : dans sa composition ( « **Son empire, d'Afrique du Nord, est venu lui montrer toute la vitalité de ses enfants et la bonne tenue de notre jeunesse d'outre-mer** » ) et dans son entrain ( « **Derrière de Gaulle [...] toute la jeunesse et l'enthousiasme de la nouvelle armée française** <sup>1767</sup> » ). Plus et mieux : les « *jeunes*

<sup>1764</sup> L'encre qu'il utilise est en effet d'une couleur différente, ce qui permet, non pas de dater précisément l'adjonction de cette formule, mais de penser qu'elle est postérieure à la rédaction du reste du texte.

<sup>1765</sup> « *Vassieux-en-Vercors, 5 août 1945* ».

<sup>1766</sup> Et Gimel de crier haro sur les notables de province, ces barbons, qu'il filmait pourtant avec tant d'empressement l'année précédente : « *Au diable les avocats et ceux des professions libérales qui s'ils savent parler sont généralement ignorants des problèmes sociaux* ».

gens » prennent le pouvoir en ce « **8 mai 1945, jour V à Grenoble [...] secou[ant] par leurs chants [la ville] de sa torpeur** <sup>1768</sup> ». Quasiment occultée, la dimension politique de cette journée, pour mieux laisser place et espace à « *la jeunesse, elle qui sera Reine de ce jour-là* ».

Alors l'événement <sup>1769</sup> prend une nouvelle dimension, celle d'une fête de la jeunesse, où s'entremêlent des corps et des sourires, où s'entrelacent des explosions plus ou moins désordonnées d'exubérance bon enfant et des farandoles potaches, où les ridelles des camions ploient sous le nombre et la masse de ce gigantesque « *monôme* » qui conquiert la rue. Chemises entrebâillées sur des peaux brunies, lunettes de soleil, cœurs légers, mimiques complices, taille de guêpes et gendarmes débonnaires : une « *fête folle* » <sup>1770</sup>, une certaine esthétique de la Libération aussi et surtout une fantastique illusion pour Gimel. Car la tradition (pour le cinéaste, elle est paradoxalement incarnée par la jeunesse, dans ce qu'elle représenterait d'éternité en devenir) n'est qu'une illusion de la permanence et Gimel n'a pas, n'a plus affaire à la même jeunesse. Il a beau, fin dialecticien, l'exalter puis l'exhorter (« ***J'ai regretté le soir de n'avoir pas enregistré la jeunesse estudiantine qui mettait en boîte dans un monôme très réussi – armes secrètes, pas de l'oie – les Allemands... Oui, ce jour "V" à Grenoble doit être placé sous le signe de la jeunesse exubérante. Amusez-vous aujourd'hui, mais demain travaillez car il y a tout à reconstruire dans notre France meurtrie*** »), cette jeunesse-là, la génération de la Libération, n'ira plus à Tronçais, ne se laissera pas mener au STO, ni ne grossira les rangs de la Légion. Jamais plus aucun de ses membres dévoyés ne s'acoquinera avec Darnand. Elle n'est plus – quel comble pour la jeunesse ! – qu'un rêve de passé, étriqué et mesquin. Elle n'est plus, prématurément vieillie et figée dans ses seuls fantasmes, que le pilier de son folklore réactionnaire personnel. Car pour être éternelle, la jeunesse n'est pas immuable.

Gimel le comprend-il ? Rien n'est moins sûr...

#### **4 – Le Sauveur, au-dessus.**

En déshérence en août 1944, Gimel et son œuvre étaient à l'abandon. L'homme et sa

<sup>1767</sup> Déjà le 22 août, les FFI et les autres n'étaient supportables que parce qu'ils étaient jeunes : « *J'ai vu aussi ces jeunes toujours présents de l'école de l'air marchant au pas, chantant les Allobroges... conduits par un moniteur éclairé et autoritaire* ».

<sup>1768</sup> Exemples de notations « *juvéniles* », dans ses cahiers : « *Et ce sont des filles que l'on pousse, des garçons qui escaladent le camion, piétinant leurs voisins, ce sont des rires, des chutes... la jeunesse commence à bouger* » ; « *Quand je vous disais que ce jour là devait se voir sous le signe de la jeunesse.* »

<sup>1769</sup> Qui n'a rien de spontané : « *On était nerveux, anxieux, la manifestation de cette victoire tant attendue depuis presque 6 ans que nous étions en guerre, allait manquer de spontanéité ! Rien de comparable au jour de la libération, le 22 août 1944.* » Cf. *supra*, ce que nous disions de cette journée dans notre chapitre consacré à la commémoration.

<sup>1770</sup> Pour s'inspirer du titre de l'ouvrage d'Alain Brossat, *Libération, fête folle. 6 juin 44 – 8 mai 45 : mythes et rites ou le grand théâtre des passions populaires*, Paris, Autrement, série « Mémoires », 1994, 235 p.

caméra espéraient un sauveur. C'est lui qu'ils filment le 5 novembre.

Le chemin que suit ce jour-là le cinéaste est triplement emblématique.

D'abord de la complexité de son parcours : c'est dans l'ennemi patenté du régime qu'il a passé quatre ans à filmer qu'il reconnaît à présent et avant tout, son Rédempteur. Habile transfert, on l'a déjà dit. Le fil du film de sa vie et de l'histoire est renoué. On sait qu'il avait largement coupé au montage. Depuis le 4 juin jusqu'au 5 novembre : noir total, occultation. Colle, ravaudage, raccommodage : il tourne pour la première fois depuis cinq mois le jour précis où de Gaulle entre à Grenoble.

Ensuite, par un pratique tour de passe-passe, comme par ellipse, il accomplit sans pudeur son grand écart idéologique, peu soucieux des contradictions. Pour lui, le maréchal et le général ont œuvré au même projet : la grandeur de la France, l'union des Français, la proposition d'un modèle auquel puisse s'identifier la jeunesse. Le général, c'est la France ( **« le général est à même la foule qu'il semble conduire derrière lui et, image magnifique, entraîner avec lui dans une invite à la renaissance de nos valeurs millénaires »** ). Et pour qu'on ne s'y trompe pas, quand Gimel filmera le Jour V à Grenoble, sa première image, comme une confirmation, sera pour l'offrande de ces virginales roses faite par la jeunesse de France à l'icône du Sauveur, dont le noir regard est bourgeoisement enchâssé (peut-être dans le même cadre où, peut-on supposer sans grand risque de se tromper, se trouvait placé, quelques mois auparavant, le pieux portrait de Pétain), avant d'être présenté, par deux fois, démesurément agrandi aux dimensions de l'histoire <sup>1771</sup> .

Enfin, cet homme qui vient de se retrouver, atteint ce jour-là à une manière de paroxysme artistique : ses parti pris de réalisateur ne sont jamais innocents, loin s'en faut. Ces procédés, ces artifices techniques parlent. *Pause donc*, et arrêt sur deux passages.

**Calons-nous d'abord sur cette séquence de quelques secondes où la foule, au comble de l'excitation, en bas de l'écran, amassée en une vivante ligne humaine, applaudit** <sup>1772</sup> .

Pourquoi la réduire à cette place, basse et allongée ? Pour mieux faire se découper une autre ligne, celle des Alpes, en arrière-plan ? Deux plans en tout cas, l'un écrasant l'autre, le paysage marmoréen et hiératique, la foule trépidante. Puis les visages et les regards, jusqu'alors braqués vers la droite et qui se tournent, lentement, vers l'objectif, croisant exactement son axe.

Alors ils disparaissent. Alors Il apparaît. Escamotant tout le reste et tous les autres ( *« plus haut que les autres, dominant les personnalités, vient vers nous le général de Gaulle , à pied »* ). Seul. Si grand et si haut et si inaccessible que Gimel doit lever son objectif pour parvenir à fixer son image. Un profil de médaille sur fond de sommets de bronze se détache... Arrêt sur image. De Gaulle Imperator. *Play...* Suivent alors les autres, les moins importants, portant costume de ville et trottant menu.

---

<sup>1771</sup> Cette séquence constitue un bel exemple de la manière, de la mise en scène « gimelienne ». Voir annexe audio-visuelle.

<sup>1772</sup> Merci pour ces clichés à Arnaud Ragon.

Nouvel arrêt. Augmentons le contraste.

Que voit-on dans ce clair-obscur qui précède la nuit <sup>1773</sup> ? Gimel assure que le flou n'est pas artistique. Il reste révélateur de son trouble ; les circonstances et sa caméra font alors le point à sa place. Ce « *défilé* », cette « *véritable manifestation de force* » qui semble descendre du Vercors ou de Belledonne, incarne certes l'histoire de nouveau en marche. Surtout, c'est elle qui autorise Gimel à effectuer son « grand passage » : ses craintes sont apaisées. L'ordre règne de nouveau et la Révolution n'aura pas lieu, on se réveille enfin de « **cette période de sommeil où il était à craindre que nous allions sombrer** ». Mais sa caméra semble également vouloir nous conduire, nous aussi, à la nuit, à oublier les « *malheurs passés* ». On s'attend presque à plus de « brouillé » dans le grain de l'image, à un fondu au noir. Il ne vient pas. *Cut* alors.

Mais la soudure est faite. Gimel est à l'aise dans ce crépuscule. Il est à sa place, dans une France qui lui convient de nouveau.

A traquer les traces qu'elle laisse, nul doute : la caméra d'André Gimel s'ajuste à sa distorsion idéologique. Son témoignage vaut par ce qu'il cache et l'objectif de sa caméra, c'est évidemment « l'œil de Vichy » <sup>1774</sup> qui filme, tout en ne la filmant pas, la Libération.

Et peut-être cet objectif pose-t-il aussi des jalons mémoriels – sait-on jamais ce que nous réserve l'avenir, semble-t-il suggérer. Peut-être effectue-t-il des « placements » du souvenir en quelque sorte, pour plus tard, en attente d'une réfection idéologique du passé plus globale, d'une relecture de l'histoire à son avantage et, peut-être, d'un retour sur le devant de la scène politique, qui peut dire ?

Irrémédiablement coincé entre tradition et nostalgie, son œuvre est donc unique et semble être archétypale, dans sa vision figée de l'histoire, d'une mémoire assise sur une double rancœur, *personnelle* et *historique*. Cependant, d'abord d'ordre psychologique, ontologique presque, en tout cas fortement intériorisée, cette rancœur, propre à l'outillage mental des réactionnaires, cette « famille » dont fait partie sans aucun doute possible Gimel, ne se mue pas en rancune historique, le cinéaste étant parvenu sinon à se convertir idéologiquement, du moins à se reconverter politiquement.

**Mais Gimel ne représente d'autre personne que lui-même, on l'a compris. L'individu peut-il être, seul, porteur d'une mémoire de « groupe » ? La réponse est d'évidence négative, mais cela ne suffit pas à déconsidérer son témoignage. On peut en effet penser au contraire que son parcours, particulier parce qu'il choisit lui de témoigner, même si paradoxalement son témoignage est à destination interne, à usage privé presque, est quatre fois exemplaire.**

Symbolique en premier lieu des *difficultés personnelles* que l'homme – décidément peu aimable <sup>1775</sup> – a éprouvé à revivre après la Libération, sûrement comme beaucoup de ses « frères » en Pétainisme, son parcours est aussi emblématique de celui que suivirent

---

<sup>1773</sup> Gimel confie à son cahier ses « trucs » de réalisateur : « *La nuit est tombée peu à peu, de F4, j'ai du tourner les dernières images à F1,5 et au ralenti 8 images pour arriver à impressionner convenablement sur le film les derniers feux de cette magnifique journée [...].* »

<sup>1774</sup> Selon l'expression choisie par Claude Chabrol pour son film, qui démonte et dénonce la propagande vichyste.



nombre de partisans de Pétain, vite « *ralliés* » à la théorie gaullienne de la « parenthèse ». Il est également révélateur, par son échec à faire entendre publiquement sa différence, des *silences obligés* auxquels s'astreignent les anciens zélateurs de la Révolution nationale, et symptomatique, enfin, de cette *volonté de révision de l'histoire* qui affleure rapidement sous le vernis trop policé des images.

## D – Jeanne d'Arc, la vierge « collabo », du mythe à la révision.

On sait tout ce que la Révolution nationale s'est plu à faire comme référence aux grands mythes constitutifs de l'identité collective française. Méprisant puis répudiant officiellement la « Marianne au pouvoir » dont parle Maurice Agulhon<sup>1776</sup>, celle qu'incarnait depuis près de soixante-dix ans cette Troisième République tant honnie, dont l'incurie et l'impérite ont amené la défaite, selon la grille d'analyse des hommes de Vichy, les hiérarques de l'État Français tenteront, et réussiront, une vaste et exemplaire entreprise de récupération en matière de filiation symbolique.

C'est Jeanne d'Arc, la pucelle de Domrémy, la martyre chrétienne brûlée vive à Rouen le 30 mai 1431, la simple bergère devenue l'égal des rois, qui en sera le principal objet. Si tentative de récupération il y a en l'occurrence, c'est que, même si cette héroïne nationale a toujours été un emblème du nationalisme, elle n'était, avant que le nationalisme de droite des Barrès, Maurras et consorts ne prenne définitivement le pas sur le « traditionnel » patriotisme républicain, guère marquée politiquement. Certes, elle avait contribué à sacrer un roi, mais elle avait surtout sauvé la France, digne précurseur en cela de Danton, pouvait-on penser à gauche. Et Michel Winocka raison de rappeler que « *l'exaltation de Jeanne d'Arc comme héroïne est d'abord plutôt de gauche [...] ; c'est un député républicain, Joseph Fabre, qui, en 1884, défend l'idée d'une fête nationale consacrée à Jeanne*<sup>1777</sup> ». Et, en mai 1913, alors que la guerre de revanche approche, Maurice Barrès s'adresse à la Chambre, célébrant l'unité nationale en dressant le panégyrique de la figure la plus consensuelle qui puisse être à l'époque de l'Union Sacrée : « *aucun parti n'est étranger à Jeanne d'Arc et tous les partis ont besoin d'elle. Pourquoi ? Parce qu'elle est cette force mystérieuse, cette force divine d'où jaillit l'espérance*<sup>1778</sup> . »

Deux guerres plus tard, Jeanne d'Arc se révèle subitement être particulièrement pratique pour l'entreprise pétainiste, et ce pour trois raisons principales.

<sup>1775</sup> Nous assumons pleinement ce point de vue, ce « jugement » sur l'individu, ce qui ne nous empêche évidemment pas d'envisager sereinement le corpus « gimelien ».

<sup>1776</sup> Maurice Agulhon, *Marianne au pouvoir : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, collection « Histoire Flammarion », 1989, 447 p.

<sup>1777</sup> *In Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », H. 131, p., 145. Voir également sa contribution consacrée à « Jeanne d'Arc » dans le dernier volume des Lieux de mémoire, au chapitre « Identifications ». Le dernier paragraphe (« V. Actualité de Jeanne d'Arc : les bégaiements de l'histoire ») de la contribution que Philippe Contamine consacre à la place qu'occupe « Jeanne d'Arc dans la mémoire des droites » (in *Histoire des droites en France, t. 2, op. cit.*), p. 429-432, est lui aussi intéressant.*

La première est celle qui permet de dresser un mythe face à un autre, la vertu sécurisante d'un emblème séculaire indiscuté contre Marianne, symbole du « partisanisme » haineux et « judéo-maçonnique » de la « démocrasouille », comme s'exprimaient à l'époque les chantres de la Révolution Nationale. Batailles d'images d'Épinal peut-être, mais bataille quand même, et qui marque profondément les esprits.

Jeanne est aussi la sainte catholique ; celle qui, de modeste extraction, a été digne d'entendre le Seigneur s'adresser à elle et lui enjoindre de prendre les armes contre l'envahisseur. Plus qu'une bonne catholique, elle est la quintessence magnifiée du catholicisme français. Une sainte pour emblème, que souhaiter de mieux pour un régime qui se réfère directement aux valeurs catholiques traditionnelles ?

Enfin, à un niveau un peu plus subtil, Pétain joue sur la capacité de décryptage des symboles qu'il prête aux Français. Pour lui, qui accepte « d'un cœur brisé » l'Occupation mais qui prône la Collaboration d'État, qui cherche à préserver l'intégrité du territoire et de l'Empire en serrant la main d'Hitler à Montoire, quel meilleur symbole du régime précisément que Jeanne d'Arc, dont la lutte a oscillé entre le martyr et la « résistance » ? Mais quelle dérision tout de même que ce repli étriqué sur le registre symbolique, à défaut de pouvoir peser sur le politique et le militaire, et qui résonne comme un aveu involontaire de l'impuissance foncière du régime. Qui pouvait sérieusement croire que Pétain pensait réellement combattre les divisions allemandes, en se contentant de retremper symboliquement l'âme française, en reforgeant à la France meurtrie une identité nationale artificiellement héroïsée grâce à la figure exemplaire de Jeanne d'Arc...

Quoi qu'il en soit, les motivations de Pétain dans le choix de Jeanne comme porte-drapeau du régime étaient complexes. L'ancien soldat, celui de Verdun, se souvient sûrement en 1940-1944 de cette célèbre phrase de Léon Bloy écrite en 1915 : « **Le plus sale peuple de la terre a osé porter la main sur la patrie même de Jeanne d'Arc, sur la Lorraine [...] qui était, depuis 1870, sous le pied des brutes, profanation intolérable à Dieu et aux hommes. Entendra-t-elle aujourd'hui les voix pour débarrasser les Allemands de notre République sans Dieu**<sup>1779</sup> ? »

Autant dire que pour Pétain, le mythe Jeanne d'Arc s'impose comme un recours à une valeur symbolique connue de tous, pourvue d'un riche potentiel d'instrumentalisation politique. Et de fait, l'opinion publique identifiera progressivement la Sainte – perçue jusqu'alors comme une consensuelle allégorie, à peu près apolitique, de la patrie –,

<sup>1778</sup> L'auteur de *Dans le cloaque* s'exprimait en ces termes : « Il n'y a pas un Français dont Jeanne d'Arc ne satisfasse les vénération profondes. Chacun de nous peut personnifier son idéal en Jeanne d'Arc [...]. Elle est pour les royalistes le loyal serviteur qui s'élançait à l'aide de son roi ; pour les Césariens le personnage providentiel qui surgit quand la nation en a besoin ; pour les républicains, l'enfant du peuple qui dépasse en magnanimité toutes les grandeurs établies ; et les révolutionnaires eux-mêmes peuvent la mettre sur un étendard en disant qu'elle est apparue comme un objet de scandale et de division pour être un instrument de salut. Aucun parti n'est étranger à Jeanne d'Arc, et tous les partis ont besoin d'elle. Pourquoi ? Parce qu'elle est cette force mystérieuse, cette force divine d'où jaillit l'espérance » ; cité par Miche Winock, « Le mythe Jeanne d'Arc », in *L'Histoire*, n° 106, décembre 1987, p. 7.

<sup>1779</sup> Cité par Léon Poliakov, in *Histoire de l'antisémitisme*, tome 1, *L'âge de la foi*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », H. 143, 1991, p. 324.

comme le symbole sans ambiguïté du régime vichyste.

**1 – 1942-1943 : « A Jeanne d’Arc, la section grenobloise de la Légion des Combattants Français et des Volontaires de la Révolution Française, reconnaissante... »**

Ces volontés subtiles, ces savants jeux de symboles, s’accompagnent évidemment de décisions concrètes. Il faut rendre Jeanne « visible ». On recommande donc aux municipalités de France, dès la fin de l’année 1940, d’ériger sur les places publiques des statues magnifiant la Vierge.

Grenoble n’échappe pas plus que les autres à la volonté du maréchal de glorifier celle que, dans son message aux Français du 11 mai 1941, il a appelé la « **martyre de l’unité nationale [...], patronne de nos villages et de nos villes [...], symbole de la France**<sup>1780</sup> ».

Faisant écho à cet appel et lui servant de relais local, Paul Gauthiet, délégué de la section de Grenoble à la Commission de la Propagande, écrit le 3 décembre 1941, depuis Limoges où il se trouve en « voyages d’études », à Demut, Président de la *Section de Grenoble de la Légion Française des Combattants*. Cette lettre n’est qu’une longue et élogieuse biographie de Jeanne d’Arc. Pillant les discours du maréchal, à mi-chemin entre la chronique historique et le sentimentalisme misérabiliste, Paul Gauthiet déplore par exemple que, « **à part deux villes, je crois, Paris et Rouen, où son souvenir vit sous un visage de pierre, aucune ville n’avait songé, depuis cinq cents ans, à vénérer sur les places publiques la Sainte de la Patrie**<sup>1781</sup> ».

Évoquant ensuite le besoin impérieux pour Grenoble de combler cette lacune monumentale impardonnable, le délégué à la Commission de Propagande contourne par avance les objections qu’une situation économique précaire pourrait soulever au moment où l’on envisage d’ouvrir une souscription publique : « **sollicités pour cette œuvre, certains pourront prétendre que la misère passe avant. Sans doute, mais s’il y a la misère, il y a aussi le péril, et le péril crée la misère. Ce qui sera fait pour l’un ne retirera rien à ce qui sera tenté pour l’autre. Il nous faut à tous l’union morale et la foi dans le destin**<sup>1782</sup> ».

Essayant ensuite de susciter la fierté locale des Légionnaires de Grenoble, Paul Gauthiet veut, par leur intermédiaire, s’adresser aussi à toute la population grenobloise :

<sup>1780</sup> Le texte continue ainsi : « *Aimons-la – Vénérons-la – Présentons-lui les armes de notre fidélité et de notre espoir* » ; Archives Nationales, 2 AG 604, « *Légion Française des Combattants* ».

<sup>1781</sup> Ce qui n’est que partiellement vrai, puisque, une fois que Pie X a signé le 6 janvier 1904 le décret promulguant l’héroïcité des vertus de Jeanne d’Arc, et après que sa Béatification a été proclamée le 18 avril 1909, les deux événements sont suivis de nombreuses manifestations en France. En 1910, Jeanne était ainsi présente, sous forme de statues, dans quelque 20 000 églises du pays, lesquelles ne sont pas, c’est vrai, des « places publiques » ; AMG, 1 M 87, Dossier intitulé « *Jeanne d’Arc-Statue* ».

<sup>1782</sup> AMG, *ibidem*.

**« Je suis persuadé que tous à Grenoble, pauvres et riches, tiendront à l'honneur de contribuer à la réalisation de cette œuvre d'art, qui sera également un acte de foi patriotique, et il faudra prévoir pour chaque mois de mai, un pèlerinage auprès de la statue, de tous les Légionnaires de la section de Grenoble <sup>1783</sup> . »**

*Honneur, foi, pèlerinage...* Ces valeurs chrétiennes et françaises par excellence, doivent donc présider à l'entreprise de cette grande érection. Et il n'est que de consulter les listes de souscription <sup>1784</sup> , pour se rendre compte que les Grenoblois savent être généreux, puisque la seule année 1943 suffira à recueillir l'argent nécessaire...

Dès lors, c'est-à-dire dès la réception de cette lettre, Demut, au nom de la Légion Française des Combattants, met en place un comité pour l'érection de la statue – qui se dédouble en un Comité d'honneur et un Comité d'action –, dont le maire acceptera la présidence d'honneur en 1942 et au sein duquel figure l'ensemble des notables grenoblois ou, comme le précise la plaquette éditée à cette occasion <sup>1785</sup> , **« les Pouvoirs Publics, la Municipalité de Grenoble et les représentants des plus Hautes Autorités morales et spirituelles du Département de l'Isère »** . L'important est ici de signaler que l'initiative est clairement légionnaire ; les édiles grenoblois **« se sont aussitôt associés à ce vœu de la L.F.C. »** , cette dernière couvrant à la même époque les murs de la ville d'affiches rappelant que **« sur l'initiative de la L.F.C et des Volontaires de la Révolution nationale, un Comité [...] a chargé le sculpteur Maxime Réal del Sarte de combler cette lacune [l'absence d'une statue dédiée à Jeanne d'Arc] en élevant à la mémoire de la Sainte Lorraine qui, la première, par son sacrifice, réalisa l'Unité Française, un monument digne de notre vénération <sup>1786</sup> »** . **« Maître Prince , Chef Départemental de la Légion Française des Combattants » est en troisième position sur la liste du « Comité d'honneur et de patronage » alors que « M. F. Dondey, Président de la Section de Grenoble de la Légion Française des Combattants » est lui le « Président du Comité d'Action »** .

Mgr Caillot approuve bien entendu totalement cette décision, et stipule amicalement à Demut qu'il **« met tout son diocèse au service du comité <sup>1787</sup> »** dans le but d'organiser des quêtes au sortir des églises des paroisses de Grenoble. Même si la grandiose tâche s'efforce de fédérer les énergies et les bonnes volontés de tous les Grenoblois, c'est quand même à un public très « ciblé » que l'on s'adresse tout d'abord, dans l'espoir de récolter des fonds, comme le souligne la lettre que Prince adresse le 15 décembre 1942 aux **« Présidents de sections légionnaires de l'Isère »** , que nous citons dans son intégralité en annexe n° XXXV.

<sup>1783</sup> AMG, *ibid.*

<sup>1784</sup> AMG, *ibid.*

<sup>1785</sup> AN, 2 AG 604, « Légion Française des Combattants ».

<sup>1786</sup> AN, *ibidem.*

<sup>1787</sup> AMG, 1 M 87.

Il est clair que chargeant Maxime Réal del Sartre de réfléchir à la statue grenobloise<sup>1788</sup> ou bien encore rappelant que cette **« absence avait le goût d'un sacrifice<sup>1789</sup> »**, les promoteurs légionnaires du projet ont pour ambition de combler un vide de mémoire. Cherchant à opérer l'inscription dans l'espace public grenoblois, en un lieu physique le plus visible et le plus magistral qui soit ( **« Face à la Chartreuse, entre Belledonne et l'Oisans<sup>1790</sup> »** ), à une place symboliquement charnière de cette histoire de France légendifiée à laquelle se réfère constamment Vichy ( **« Au milieu de ce cadre incomparable, escortée par Bayard et par les nouveaux chevaliers sans armure qui s'inspirent aujourd'hui de sa devise "Vive Labeur !", pour que vive la France, Jeanne d'Arc apparaîtra dans l'altière et radieuse pureté de sa légende, comme un figure de proue traçant son sillon d'or sur l'océan des âges<sup>1791</sup> »** ), ils se servent de la Sainte pour articuler un présent en perte de crédibilité historique à un passé en retour largement mythifié.

Encore une fois, on saisit tout ce que cette entreprise a de dérisoire, presque de pathétique, en tout cas de très paradoxal, qui commande aux plus fervents serviteurs de la Révolution nationale de se battre en fait dans le passé, dont la longue durée est seule gage de la Renaissance française, **du « nouveau digne de la plus grande France<sup>1792</sup> »**. L'affiche placardée sur les murs grenoblois, se lançant dans une surenchère de références historiques, illustre bien le caractère à la fois illusoire et illusionniste de l'entreprise vichyste qui consistait à se tourner vers le passé et ses âges d'or fantasmés pour, espérant ainsi assurer l'Unité française, en même temps **« assurer l'avenir de la race qui ne doit pas disparaître<sup>1793</sup> »**.

Deux remarques s'imposent d'ailleurs à ce stade de notre analyse.

La première tient au fait que les élus de Grenoble n'avaient pas attendu les injonctions de Paul Gauthiet pour honorer une première fois la sainte. Rappelons que lors d'une séance du conseil municipal, celle du 5 mars 1941, Marius Rey, de la *Commission de l'Inspection Publique et des Beaux Arts, chargé de la dénomination des voies publiques*, s'exprimait même en ces termes : **« Nous pensons qu'il convient aujourd'hui plus que jamais, d'affirmer cette chaîne d'héroïsme qui, remontant à travers les siècles jusqu'aux origines de notre patrie, souligne à nos yeux et à nos cœurs les traits essentiels de notre France. C'est pourquoi nous avons voulu que les noms les plus purs de l'héroïsme français aux lointaines époques de notre histoire, ceux de Jeanne d'Arc, de Du Guesclin, de Jean Bart, aient place dans**

<sup>1788</sup> Cf. en annexe n° XXXVI, l'affiche éditée par le Comité.

<sup>1789</sup> Plaquette déjà citée ; AN, *ibidem*.

<sup>1790</sup> Il s'agit de l'entrée de l'actuel Parc Paul Mistral. AN, *ibid*.

<sup>1791</sup> AN, *ibid*. Quel style, typique de cette enflure verbale propre aux zéloteurs de Vichy !

<sup>1792</sup> Lettre de Prince ; AN, *ibid*.

<sup>1793</sup> AN, *ibid*.

**notre cité**<sup>1794</sup> ». Il ajoutait d'ailleurs, dans une phrase significative de la filiation systématique que l'on faisait des plus grands et des plus anciens soldats français à ceux qui sauvèrent la patrie une vingtaine d'années plus tôt, que « **nous les avons groupés non loin des héros de nos dernières guerres** ». Cette avenue importante de Grenoble existe toujours. Il n'est évidemment pas insignifiant que deux autres héros des siècles de royauté, tous deux à leur lointaine époque opposée aux Anglais, soient désignés pour accompagner Jeanne d'Arc, et pour donner chacun leur nom à une rue grenobloise : l'anglophobie était à l'époque officiellement de rigueur. En revanche, on peut s'étonner que ces rues et notamment l'avenue Jeanne d'Arc n'aient pas été débaptisées à la Libération...

Une seconde remarque, plus ponctuelle, prouve que l'enlèvement des statues grenobloises était une cruelle obligation pour tous à partir de 1942<sup>1795</sup>. En effet, la Légion précise, dans la lettre inaugurale du Comité d'érection, que cette volonté d'ériger une statue à Jeanne d'Arc n'est pas une réaction à « **l'enlèvement actuel des monuments pour la récupération des métaux non ferreux** »<sup>1796</sup> ... Il aurait été dangereux en effet que les troupes d'Occupation prennent ombrage de cette érection. De fait, la statue sera de pierre ; pour ne pas défier les autorités occupantes bien plus que par pénurie de matériau<sup>1797</sup> ...

Néanmoins, malgré tous les efforts déployés par la Légion<sup>1798</sup> et Mgr Caillot, la statue n'aura pas le temps d'être érigée à Grenoble, car adviennent la Libération et l'Épuration, qui interdisent bien entendu une telle entreprise.

Cependant, la statue existe bel et bien, ayant été sculptée par l'un des artistes attirés du régime vichyste, Réal del Sarte<sup>1799</sup>, et le socle devant l'accueillir est même prêt, coulé près de l'entrée du Parc Paul Mistral. La statue dort quelque part à l'abri, mais oubliée. Et il semble bien en 1944 que cet oubli doit être définitif.

## **2 – De la révision à la réhabilitation.**

Or, en 1945, le recours à la mémoire de Jeanne d'Arc est l'occasion de manifestations commémoratives relativement consensuelles. La France libérée de 1945, en mal d'identité collective stable, passant subitement d'un système de référence à un autre, va chercher à briser l'image « péjorée » de la sainte léguée par la mythologie pétainiste. En

<sup>1794</sup> Cf. *supra*, notre chapitre sur la toponymie urbaine.

<sup>1795</sup> Voir le film d'André Gimel, *On déboulonne*, en annexe audiovisuelle.

<sup>1796</sup> *AMG, 1 M 87*.

<sup>1797</sup> Cf. *supra*, nos pages sur « l'éradication mémorielle ».

<sup>1798</sup> Dont l'un des points d'orgue fut la fête de Jeanne d'Arc qu'ils organisèrent le 10 mai 1942 et que Gimel, en cinéaste quasiment officiel de la Légion, filma sur sa demande ; cf. annexe audio-visuelle.

<sup>1799</sup> Qui fut notamment fondateur des *Camelots du Roi* avec Pierre Pujol. Il n'y a pas de hasard...

ce sens, elle va tenter une contre récupération, dans l'espoir de monopoliser à son avantage les attributs légendaires de la pucelle. Il faut alors dépouiller Jeanne d'Arc des scories de la propagande pétainiste, lui rendre sa pureté originelle pour que chacun puisse y ressourcer son identité propre, et évidemment, essayer de la tirer à présent du côté de la Résistance et de la République.

D'ailleurs, la République nouvellement réaffirmée n'hésite pas à faire sienne la commémoration officielle de la Sainte, déjà ancienne, que n'avait bien sûr pas interrompue Vichy, tout au contraire. Reprenant à son compte cette cérémonie rituelle<sup>1800</sup>, la République légitime par là même le recours à la mémoire de la Sainte. Une toute nouvelle dimension apparaît bientôt : les fêtes de la victoire sont ainsi placées, pour *Le Réveil*, sous la patronage direct de la mémoire de Jeanne d'Arc. Le télescopage entre deux dates commémoratives aussi importantes est au départ bien entendu fortuit, mais les autorités gaullistes de 1945 furent heureuses d'une telle coïncidence. Elle leur permettait de clamer la spécificité de la France, à travers la commémoration de la valeur d'une de ses plus anciennes héroïnes, dont la fête nationale correspondait avec la date officielle des fêtes de la Victoire, puisque celles-ci se déroulent le premier dimanche qui suit le 8 mai, comme nous l'avons vu (cf. *supra*).

En mai 1945, lors des différents défilés parisiens, on vit alors figurer, sur des banderoles communistes, deux noms curieusement associés : Danièle Casanova, la figure emblématique du Parti communiste y étant comparée à une moderne Jeanne d'Arc. Dernier avatar d'une longue lignée d'héroïnes nationales, Danièle Casanova devait autant à Jeanne d'Arc qu'à Louise Michel, que *Le Travailleur Alpin* assimilait à la même époque à la « *Vierge Rouge* », à la « *Sainte communiste* ». Brouillant les réseaux classiques de filiation, il n'est ainsi pas jusqu'au Parti communiste qui ne tente un temps d'investir à son avantage la puissance dynamique que conserve en 1945 la figure de Jeanne d'Arc, malgré Vichy.

Mais, déjà en 1946, *Le Travailleur Alpin* préfère s'abstenir, ayant compris que cette référence-là est pour lui par trop « exotique » et que parmi tous ceux (hommes et partis) qui pouvaient encore espérer se réclamer légitimement de Jeanne d'Arc l'année précédente, il est clair que c'est le nouveau « *César* », de Gaulle, qui a réussi à se l'approprier<sup>1801</sup>.

Mais, si *Les Allobroges* se contente le 12 mai de signaler que les fêtes de la Victoire et celles de Jeanne d'Arc sont en correspondance chronologique, il faut signaler la position particulière du *Dauphiné Libéré*.

Celui-ci, nouveau venu dans l'horizon de la presse grenobloise, se présente comme

---

<sup>1800</sup> Dans son article dans *L'Histoire* déjà cité, Michel Winock rappelle fort à propos à propos de Jeanne d'Arc que « *peu de figures comme la sienne ont servi d'emblème à des causes contraires : les catholiques et les anticléricaux, les socialistes et les antisémites, la droite et la gauche, les résistants et les "collabos"...* ». Dans le même numéro de *L'Histoire*, Jean Imbert, président de l'Université de Paris II, intitulait son article « Résistance et Collaboration : le cas Jeanne d'Arc », p. 8-16.

<sup>1801</sup> Ainsi, en 1946, les fêtes de la victoire ne sont-elles évoquées que pour elles-mêmes dans les colonnes du quotidien communiste. Aucune allusion, *a fortiori* pas de subordination à la mémoire de Jeanne d'Arc. En 1947, *Le Réveil* signale en revanche que c'est Mgr Caillot qui célébrera la messe de Jeanne d'Arc (numéro du 12 mai, 3<sup>ème</sup> page).

l'exact moyen terme entre les avis trop tranchés du *Réveil* et du *Travailleur Alpin*. Il semble bien que sa façon de traiter la figure de Jeanne d'Arc en 1946 corresponde à celle de la majeure partie de la population. Le 13 mai, en première page, un article très conséquent porte ainsi le titre suivant : « ***l'anniversaire du jour V et la fête de Jeanne d'Arc . Le grand souffle de la Victoire est passé sur la France.*** » Moins ambitieux que *Le Réveil*, *Le Dauphiné Libéré* a lui conscience qu'il faut respecter une certaine hiérarchie. Jeanne d'Arc ne vient donc qu'en seconde position. Mais son évocation permet néanmoins d'insister sur la particularité de l'héroïsme français.

Enfin, on sait que *Le Dauphiné Libéré* conserve une préférence marquée pour celui qui s'est retiré quatre mois plus tôt de la vie politique française. La commémoration conjuguée de la Victoire et de Jeanne d'Arc lui fournit donc l'espace rêvé pour clamer sa croyance en de Gaulle: le compte rendu consacré en deuxième page aux cérémonies commémoratives grenobloises est donc logiquement titré : « ***sous le symbole de la croix de Lorraine , Grenoble a commémoré le premier anniversaire de la victoire.*** »

C'est dans un tel climat de concurrence pour l'appropriation de la Sainte, que, le 31 juillet 1946, le maire de Grenoble, le docteur Martin, reçoit une lettre émanant du « Comité d'Action du Monument de Jeanne d'Arc à Grenoble », celui-là même qui fut si actif pendant l'Occupation.

Cette lettre est un chef-d'œuvre d'opportunisme. Ainsi, après avoir rappelé que « la préfecture était d'accord [pour élever la statue] après comme avant la Libération de Grenoble, et qu'après la municipalité Cocat, Monsieur Lafleur, votre prédécesseur comme maire, n'avait pas élevé d'objection <sup>1802</sup> », Gonnet, actuel président du Comité <sup>1803</sup>, a donc « l'honneur de confirmer [notre] demande d'autorisation ». Il apprend au maire que « les événements militaires <sup>1804</sup>, puis les difficultés de transport n'ont pas permis jusqu'ici de transférer ce monument à Grenoble, et la statue est depuis deux ans en dépôt dans une carrière à Chauvigny(Vienne) ». Le diligent président sollicite alors, avant l'inauguration, qui « aura lieu ultérieurement, quand vous le voudrez, après entente avec le préfet et notre comité », que la statue, qui « va nous être acheminée ces jours-ci sur un camion des établissements Farçat, soit dirigée immédiatement sur son emplacement définitif », c'est-à-dire sur ce socle qui attend, vide donc, près de l'entrée du Parc Paul Mistral.

La lettre peut paraître courtoise, la demande polie et même argumentée, et les références qui sont invoquées par Gonnet semblent solides. On peut penser que le président du comité s'attend à recevoir satisfaction.

C'est compter sans les deux dernières phrases de la lettre de Gonnet, qui vont sonner aux oreilles de Martin comme une véritable et insupportable provocation : « ***il nous a semblé, conclut en effet Gonnet , que la fête anniversaire de la Libération de Grenoble, le 22 août, serait très indiquée pour cette inauguration, Jeanne d'Arc, fille***

<sup>1802</sup> Aucun document ne nous permet d'attester cette affirmation.

<sup>1803</sup> Qui ne figure dans aucun des deux comités mis en place en 1942-1943.

<sup>1804</sup> Quel euphémisme !



*du peuple, ayant été elle-même la libératrice de la France. N'était-elle pas, à son époque, une résistante authentique ? »*

Cette dernière question déchaîne véritablement les foudres du maire, qui a du mal à se contenir dans la réponse qu'il adresse le 7 août à Alfred Gonnet, que nous reproduisons ici intégralement tant chaque mot nous paraît être lourd de sens.

**« 7 août 46. Monsieur Gonnet, Président du Comité d'Action du Monument de Jeanne d'Arc, Syndicat d'Initiative - GRENOBLE Monsieur le Président, A la date du 31 juillet dernier, vous avez demandé officiellement l'autorisation de faire placer, sur le socle aménagé dans la clôture du parc Paul Mistral - à côté de l'entrée principale - la statue de Jeanne d'Arc exécutée par le sculpteur Réal del Sarte, et payée au moyen d'une souscription ouverte en 1943. J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal, appelé à délibérer sur cette affaire, a estimé – unanimement – qu'il n'était pas possible de satisfaire à votre désir. Le Comité d'action du Monument, composé à l'origine de personnalités tout acquises aux principes de la « Révolution Nationale », était présidé par le Chef local de la Légion française. L'initiative du projet revient par conséquent à des hommes fortement marqués, qui avaient pris nettement position dans le camp des adversaires de la République et de la Démocratie. Comment pourrait-on exiger aujourd'hui des Républicains sincères de l'Assemblée communale élue par le peuple qu'ils apportent leur adhésion à l'œuvre des tenants du régime de Vichy ? Quelles que soient les tendances des hommes chargés, à l'heure actuelle, de mener à bonne fin cette œuvre, il n'en reste pas moins que celle-ci a été conçue et réalisée par des adversaires déterminés de notre idéal de liberté et de fraternité, obéissant aveuglément aux directives d'un Gouvernement pro-nazi. Jeanne d'Arc, dont s'honore la France, n'a pu demeurer au-dessus des luttes politiques : elle a été trop souvent dans le passé, elle est encore dans le temps présent, le symbole et le drapeau des partis de réaction qui l'accaparent au profit de leurs doctrines, et l'opinion populaire ne manquerait pas de s'émouvoir si, après les années douloureuses que nous avons vécues, après tant de ruines et de deuils, au dur réveil de notre République renaissante, on tentait d'élever à Grenoble, qui a cruellement souffert des exactions de la Gestapo et de la Milice, un Monument voulu et créé par une majorité de légionnaires. Il paraît plus logique et plus sage, à notre avis, de faire le silence autour d'une œuvre – au demeurant bien insuffisante à l'échelle de notre ville – et dont l'érection, à proximité du Monument à la Gloire des Diables Bleus morts pour la défense de notre sol et de nos libertés, donnerait lieu, incontestablement, à de vives critiques, raison même du caractère que lui ont conféré ceux qui, sous l'oppression allemande, en ont été les promoteurs. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués. Le Maire, Signé : Dr L. Martin. »**

Il est vrai que Gonnet a commis là une faute énorme. La « ficelle » qui tente de faire passer Jeanne d'Arc, aux yeux d'un homme comme Martin, pour le symbole absolu de la Résistance, est véritablement grossière. Nous sommes bien ici en présence d'une tentative patentée de réhabilitation sans vergogne de Vichy. Son originalité est double et tient autant à sa précocité (nous sommes à l'été 1946) qu'à sa manière, qui, essayant de récupérer pour elle les aspects positifs d'une référence claire à la Résistance, cherche au

fond à justifier l'action de ceux qui, sous l'Occupation et pour servir le maréchal Pétain, firent le choix d'ériger une statue à la figure emblématique du régime qui combattait la Résistance, laquelle figure étant présentée comme archétypale de l'attitude de résistance. L'amalgame entre l'attitude de résistance et le mouvement historique de la Résistance, qui lui a combattu Vichy et Pétain et les « Légionnaires Français des Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale », la fausse analogie qu'on essaie d'instaurer, jouant maladroitement sur les mots (« Libération de Grenoble [...] libératrice de la France ») est une des formules rhétoriques de l'instrumentalisation du passé les plus pratiquées par ceux qui entendent tout à la fois réviser l'histoire, réévaluer leur action personnelle et peut-être réhabiliter leur cause. Cette vision rétroactive du passé des Légionnaires – que jamais Gonnet ne cite, pas plus que les affiches, tracts et lettres de ceux-ci ne citaient, en 1942-1943, pour évoquer l'action de Jeanne, le terme de « résistance » – propose une manière de légende rose de la Collaboration. Gonnet, se faisant ainsi le zélé propagandiste de l'érection de la statue de Jeanne d'Arc, n'a en fait d'autre projet que d'essayer d'intégrer une mémoire positive de la guerre, tablant sur l'ambivalence symbolique foncière qui entoure l'auréole de la Sainte.

Sans tomber dans le piège de la surinterprétation, on peut sûrement percevoir ici le tout premier essai que tente une certaine droite « modérée » – conservatrice ou réactionnaire, certainement pas « extrême », cette frange de la droite, en fournissant la plupart de ses membres à la Légion, a été l'un des soutiens les plus forts de Vichy –, alors en quête d'absolution, pour, après l'événement, passer d'une mémoire honteuse à une mémoire positive du conflit, ou en tout cas à une mémoire neutre.

Reste qu'aucune ambiguïté ne subsiste dans la réponse du maire. Et c'est d'ailleurs grâce à cette réponse qu'on comprend ce qu'est réellement devenue Jeanne d'Arc, à cause de la propagande de Pétain, pour ces républicains : « Elle n'a pas pu demeurer au-dessus des luttes politiques ». Elle « est encore dans le présent le symbole et le drapeau des partis de réaction »... Comme le dit Michel Winock, « ***l'imposture s'achevait en point d'orgue : le symbole de la Résistance était l'objet du plus inique des détournements par le régime de la Collaboration***<sup>1805</sup> . »

Le refus signifié par Martin est d'autant plus net que l'impitoyable Andry Farcy, que l'on a déjà vu éreinter tant de projets, dénigre en octobre 1946 les soi-disant vertus artistiques de la statue, parlant de « moulages en série » effectués par Réal del Sarte, « d'abêtissement esthétique » et autres appréciations du même acabit. Il est vrai que, sur un plan purement esthétique, la qualité même du monument est pour le moins contestable. Andry Farcy, dans son juste emportement, ira même jusqu'à écrire que del Sarte voulait assimiler les Français aux moutons que garde la future sainte, encore bergère...

Alfred Gonnet est donc débouté, et assez vertement. Sa ruse n'a pas pris. Il ne semble pas que son projet puisse se relever de cette fin de non recevoir adressée à lui par le maire. La statue est donc reléguée au fond d'un garage, où le « camp résistant » du maire espère bien qu'elle sera cette fois-ci définitivement oubliée.

---

<sup>1805</sup> In art. cité, même page.

En 1948, Alfred Gonnet, qui ignore les palinodies, risque malgré tout une deuxième tentative : « **Après avoir pris l'avis de Monsieur Reynier , préfet de l'Isère et de Monsieur Lafleur , alors maire de Grenoble, j'ai accepté d'essayer de remplir cette mission. Il m'est apparu que les intentions des souscripteurs méritaient d'être respectées et que l'érection d'une statue à Jeanne d'Arc ne pouvait blesser les convictions politiques ou confessionnelles de personne** <sup>1806</sup> . »

S'il revient à la charge, le président du Comité d'Action pour l'érection du Monument de Jeanne d'Arc adopte cette fois-ci un ton beaucoup plus nuancé. Sévèrement tancé deux ans auparavant lors de son premier essai, il tente de persuader le maire que c'est quasiment à son corps défendant qu'il a accepté cette « mission », comme il l'appelle. Cependant – se permettant de jouer l'ingénu quand il s'étonne de l'émoi qu'a pu provoquer sa précédente tentative – la demande qu'il formule est bien identique quant au fond ; elle poursuit le même but de réhabilitation : il faut « respecter » les « intentions des souscripteurs », c'est-à-dire des souscripteurs maréchalistes et pétainistes.

Cet essai n'aura cependant pas plus de succès que le précédent, et pendant deux ans, la cérémonie organisée en l'honneur de la mémoire de Jeanne d'Arc, cérémonie chapeautée par « l'Amicale des Alsaciens Lorrains de l'Isère » sera une commémoration privée – peut-on dire partisane <sup>1807</sup> ? – qui aura lieu dans la pénombre du garage où la statue reste confinée depuis 1946.

C'est d'ailleurs cette association, à l'époque puissante à Grenoble, qui obtiendra en définitive, et à « l'arraché » pourrait-on dire, un demi-succès. Accablant le maire et le préfet de demandes indignées, Wagner, président de l'Amicale, se fait le porte-voix d'Alfred Gonnet, et réclame à son tour, à cor et à cri, qu'on procède à l'érection de la statue. Des lettres anonymes parviennent en 1949 sur le bureau du maire, lesquelles décrivent l'émotion de leurs auteurs au cours... de la projection dans les salles obscures grenobloises du film Jeanne d'Arc dans lequel la belle Ingrid Bergman prête ses traits à la pucelle !

Sûre de sa victoire, l'association édite même une courte plaquette recto verso significativement intitulée L'Amicale des Alsaciens-Lorrains vous parle de Jeanne d'Arc. C'est l'occasion d'ouvrir une nouvelle souscription, « **pour le transfert de la statue et [...] pour sa mise en place** », mais aussi de redire la fallacieuse assimilation que permettrait cette érection : « **Vous pensez comme nous, j'en suis sûr, que Grenoble-la-Résistante doit cet hommage à Jeanne la Lorraine , libératrice du pays de France** <sup>1808</sup> . »

Mais si le maire et le préfet acceptent enfin, devant la pression de l'opinion publique, que la statue sorte de son garage, ils ne veulent surtout pas qu'elle trône sur un

<sup>1806</sup> AMG, 1 M 87.

<sup>1807</sup> Nous n'avons malheureusement trouvé aucune document dans les archives officielles qui nous permette d'étudier de l'intérieur le déroulement de cette cérémonie.

<sup>1808</sup> Voir en annexe n° XXXVII, cette plaquette signée du Président de L'Amicale des Alsaciens-Lorrains, Wagner. On remarquera qu'a été soulignée la signature de Maxime Réal del Sarte, sur le soubassement de la statue.

emplacement public. La « légitimité mémorielle » qu'accorderait l'octroi officiel d'un lieu d'érection public, est ainsi volontairement refusée à la statue de Jeanne d'Arc. D'autant plus, et c'est là un paradoxe plus que saisissant, que le socle bâti dans la perspective des grands boulevards pour recevoir la statue de la Sainte, accueille depuis avril 1950 le monument des déportés ! Forcé de trouver une solution de rechange, le préfet écrit le 22 mars 1951 à son ministre de tutelle, lui rappelant notamment que « [...] ***l'Amicale des Alsaciens-Lorrains de Grenoble a formé le projet d'ériger ladite statue sur terrain privé formant dépendance d'une église. Cette solution ne paraît devoir soulever aucune difficulté au sein de la population et elle présente l'avantage d'éviter toute discussion au sein du Conseil Municipal [...]***<sup>1809</sup> ».

C'est donc l'évêché de Grenoble qui, en désespoir de cause, mais sûrement très heureux de contribuer ainsi à la reconnaissance « officielle » de la Sainte, lègue un emplacement, près de l'église Saint-Joseph, à la statue de Jeanne d'Arc, chassée de sa destination « initiale ». L'endroit est finalement pratique pour le Comité, car il permet de mettre en évidence un double symbole : place de Metz et église Saint-Joseph, origine géographique de la sainte et exaltation de ses vertus catholiques primordiales.

L'inauguration aura donc finalement lieu, le 6 mai 1951, sans que le maire, qui a pourtant été officiellement invité, ne daigne y participer au titre de sa fonction officielle. Il n'est pas inutile de rappeler que l'année 1951 est celle de la promulgation – le 5 janvier exactement –, par le gouvernement Pleven, de la première grande loi d'amnistie. Le vote a opposé, d'un côté, les communistes et les socialistes, partisans du rejet de la loi (qui recueillent 263 voix) et de l'autre côté le MRP, les Radicaux, une partie non négligeable de l'UDSR et la « plaine » des modérés (327 voix)<sup>1810</sup>. Nul doute que cela agit à Grenoble, donnant au Comité une assurance qu'il n'avait pas jusque là. Comment expliquer autrement que par cette coïncidence calendaire que, alors qu'ils avaient toujours opposé un refus net, on l'a vu, le maire et dans une moindre mesure le préfet, cèdent aussi subitement<sup>1811</sup> ?

Les chroniques journalistiques de l'époque, quant à elles, notent la très grosse participation populaire et les photographies qui les accompagnent montrent une place de Metz effectivement noire de monde.

Fin de « l'affaire », pourrait-on croire, qui s'achèverait donc au bénéfice malgré tout du Comité d'Érection, et surtout, au-delà, d'une mémoire qui trahit une certaine rupture dans la représentation collective locale des années de guerre, jusque-là unie dans un « résistancialisme » modéré, mais régnant sans partage. C'est donc bien à un important « raté » de la mémoire que l'on assiste en 1951, le premier qui soit aussi significatif pour Grenoble. Si les cérémonies pour la « Célébration de l'Anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 » de mai 1951 ne stationnent pas devant la statue de Jeanne d'Arc, c'est

---

<sup>1809</sup> AN, 2 AG 604, « *Légion Française des Combattants* ».

<sup>1810</sup> *Journal Officiel* du 6 janvier 1951.

<sup>1811</sup> C'est aussi l'année de la création de *l'Association pour Défendre la Mémoire du maréchal Pétain* (ADMP), fondée le 6 novembre ; cf. *infra*, pour l'activité de celle-ci à Grenoble.

uniquement parce qu'elles ont lieu à partir de 18 h 15, devant le Monument aux Morts. De plus, Jeanne avait eu « sa » cérémonie le 6, c'est-à-dire deux jours avant. En revanche, en 1952, le dimanche 11 mai, pour la « célébration de l'anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 et de la Fête de Jeanne d'Arc », à 10 h 30 précises, une cérémonie officielle a bien lieu devant l'église Saint-Joseph<sup>1812</sup>. Aucun doute, la Jeanne d'Arc grenobloise est bien réinsérée dans le fil normal des commémorations de la Deuxième Guerre mondiale. Et avec elle les partisans et les nostalgiques de la Révolution nationale ?

Une demi-douzaine d'années ont en effet suffi pour permettre la résurrection, au grand jour, et de façon quasi officielle, d'un emblème dont Vichy s'était largement servi. Certes, il ne faut pas porter plus d'attention que l'affaire n'en mérite à l'érection de ce qui demeure une simple statue. Après tout, pourrait-on dire, le mal n'est pas bien grand, et Jeanne d'Arc pourrait effectivement servir de simple figure héroïque consensuelle.

Ce serait malgré tout oublier que cette statue représente – mieux, « incarne » comme le rappelait Martin – pour les gens qui ont vécu l'époque, le régime de l'État Français. Jeanne d'Arc, malgré les commémorations consensuelles de mai 1945, reste depuis les années Pétain irrémédiablement marquée à droite, et même à l'extrême-droite<sup>1813</sup>. Le chemin parcouru entre ce 8 mai 1945 et le 6 mai 1951 n'en apparaît rétrospectivement que plus important : dans les deux cas, Jeanne d'Arc est célébrée avec autant d'enthousiasme mais ce n'est évidemment pas pour les mêmes raisons. A une Jeanne consensuelle a succédé à présent une Jeanne vichyste et qui restera à jamais taxée d'être un symbole pétainiste.

La plus désorientée dans l'affaire est sûrement l'opinion publique. Craignant peut-être tout d'abord qu'on ne révèle les listes de souscription de l'année 1943, désireuse ensuite d'oublier les « années noires » malgré les appels à l'épuration – lancés de plus en plus faiblement il est vrai par la frange résistante la plus militante –, elle assistera en nombre à l'inauguration du monument après avoir permis de récolter les 200 000 francs réclamés par Wagner, légitimant par l'importance même de sa présence, et sûrement sans s'en rendre compte, l'action de contre-mémoire menée depuis six ans par le Comité d'Érection. Mais la foule qui apporte sa caution à Jeanne le 6 mai a-t-elle conscience de donner un blanc-seing à des Pétainistes patentés. Elle est là, c'est tout. De même qu'il est interdit d'assimiler les « Alsaciens-Lorrains » à des Maréchalistes, il est certain qu'il n'y avait pas que des nostalgiques des années 40-44 place de Metz le 6 mai 1951. Mais il est évident qu'il y en a, la difficulté résidant dans la détermination de leur proportion.

Tout n'est cependant pas dit, ni terminé... « L'affaire » rebondit bientôt.

En effet, huit mois à peine après l'inauguration de la statue, la Résistance tient ce qu'il faut bien appeler sa « revanche ». L'une des figures les plus hautes de la Résistance grenobloise, si ce n'est la plus haute, le préfet Reynier, est mort en 1949. L'émoi avait

<sup>1812</sup> ADI, 54 M 42, « Fêtes nationales de la Victoire et de Jeanne d'Arc. 1948-1954 », dossier intitulé « 8 mai 1945 ». Souligné par nous.

<sup>1813</sup> En mai 1999, des délégations d'extrême-droite déposèrent au pied de la statue de Jeanne d'Arc, à Grenoble, quatre gerbes de fleurs. L'une portait un ruban signé « Action Française » ; une autre une inscription ainsi libellée : « Pour une France souveraine » ; une troisième, sous la signature de l'ODCJA, « A Jehanne ».

alors été à Grenoble à la hauteur de l'importance de son action et de la stature du personnage. Le 20 janvier 1952, on inaugure le monument commémoratif qui lui est consacré. Ricard, le préfet de l'Isère alors en poste, le sous-préfet de Vienne, Rude, celui de La Tour du Pin, le docteur Martin, les généraux Humbertet Valette d'Osia, puis les représentants de toutes les associations de résistants, sont présents pour honorer la mémoire de celui qui, dans la clandestinité, s'appelait « Vauban ». L'inscription en lettres d'or qui se détache sur le médaillon en bronze qui célèbre sa mémoire est simple ; tout juste a-t-on eu un peu de mal à faire admettre à la commission des Beaux Arts qu'on appose le médaillon sur une colonne classée monument historique.

Là où réside la « revanche », c'est que cette colonne est située place de Metz, et fait directement face à la statue de Jeanne d'Arc. Une rue d'une quinzaine de mètres de large à peine sépare les deux statues, hiératiquement figées dans un silencieux face à face et faisant mine de s'ignorer, et représentant pourtant deux mémoires irrémédiablement antagonistes et même ennemies.

La Résistance jouit quand même, dans ce duel mémoriel qui se noue autour d'une symbolique opposition monumentale, d'un gros avantage, puisque son représentant lapidaire est lui situé sur une place publique, bien visible<sup>1814</sup>, alors que Jeanne d'Arc est à sa place, coincée entre le coin de l'église Saint-Joseph et le mur d'un vieil immeuble, comme engoncée dans ses contradictions.

Le dernier soubresaut de « l'affaire » aura lieu neuf mois plus tard, quand, à la suite du barbouillage d'un morceau du médaillon de la « colonne Vauban », une subite inquiétude affecte la communauté résistante de Grenoble. Cet « odieux acte de vandalisme »<sup>1815</sup> comme on le qualifia alors, était jugé significatif et grave pour les résistants à deux titres : d'abord parce qu'il subvenait dans le contexte d'opposition latente qui existait entre Jeanne et Vauban, et aussi parce que « l'attentat » avait été commis dans la nuit du 10 au 11 novembre, date sacrée s'il en est. Il s'avérera en fait que l'action « vandale » était l'œuvre de deux manœuvres ce soir là très éméchés (dont l'un était encore mineur...) qui agirent sans aucune intention politique. Piètre conclusion certes, mais cependant significative de la susceptibilité de la mémoire résistante grenobloise des années cinquante.

## E – De Ceux de Verdun à l'ADMP : le temps de la réhabilitation militante ?

<sup>1814</sup> A l'époque, il n'y avait pas de parking. Le médaillon a été déplacé et orne à présent le mur dédié à la Résistance boulevard maréchal Lyautey.

<sup>1815</sup> ADI, 2696 W 19, « Résistance. Associations de Résistance » : Après la plainte déposée par le docteur Tissot au nom de *Résistance Unie*, le préfet Ricard juge suffisamment vive « [...] l'émotion qui s'est emparée de la Résistance Dauphinoise » pour, une fois l'affaire résolue, s'adresser à la population dans un communiqué de presse : « *Le Préfet de l'Isère communique : Les auteurs de l'attentat commis contre le Monument élevé à la mémoire du Préfet REYNIER, le VAUBAN de la Résistance, viennent d'être arrêtés. Sans que cela constitue une excuse pour leur geste odieux, il est bon de noter qu'il ne semble pas être la fait de provocateurs désireux d'atteindre à travers VAUBAN, la résistance Dauphinoise. Il s'agit de deux jeunes gens en état d'ébriété. La Sûreté grenobloise, qui a fait preuve de la plus grande diligence, vient, sur mes instructions, de les déférer au parquet* ».

## 1 – L'honneur de Pétain .

Les fervents partisans du maréchal Pétain ne se contentent cependant pas de fleurir la statue de Jeanne, figés dans une attitude un brin passéiste et confinés dans une culture enfermante de la nostalgie. Ils agissent à Grenoble d'abord sous un prête-nom, se groupant au sein d'une association paravent baptisée *Ceux de Verdun*, qui se constitue à Grenoble en octobre 1961. Comptant en ses débuts une trentaine de personnes, la réunion constitutive a lieu le 18 octobre, autour d'un personnage entreprenant, immédiatement élu « **Vice-Président, M. Multrier Maurice, né le 14 mars 1882 à Dunkerque (Nord), demeurant à Gières (Isère) [...] chef de bataillon d'infanterie en retraite, Légion d'Honneur, Croix de Guerre** <sup>1816</sup> ». **Le rapport n° 695 du 8 février 1962 établi par les Renseignements Généraux stipule tout de suite que « M. Multrier [...] est militant d'extrême-droite : M.P. 13** <sup>1817</sup> » avant de préciser que « **les dirigeants du bureau provisoire ont tous milité en faveur du gouvernement Pétain, pendant l'occupation. Ils sont tous, surtout Multrier, des opposants à la politique actuelle du Gouvernement** ».

Une quadruple originalité mérite d'emblée d'être signalée. Tout d'abord, par rapport à la constitution officielle de l'ADMP, le 6 novembre 1951, c'est-à-dire symboliquement quelques jours à peine avant la date anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, non seulement l'antenne grenobloise connaît un conséquent « retard à l'allumage », puisqu'il faut attendre dix ans pour voir à l'œuvre les nostalgiques de la Révolution nationale, mais en outre, elle ne s'assume pas ouvertement pour ce qu'elle est, préférant se baptiser d'un nom moins immédiatement connoté. Ensuite, il est clair que ses « membres » sont très peu nombreux (en 1963, le télégramme n° 335 que le préfet envoie au ministre, le 24 février, après la tenue de la cérémonie commémorative de Verdun, parle de nouveau d'« *une trentaine* » de membres <sup>1818</sup>), âgés et peu actifs et de plus divisés. Ainsi, devant l'activisme pétainiste forcené de Multrier, la majorité des membres du bureau de l'Amicale *Ceux de Verdun* préfèrent se séparer de lui en avril 1963, soit qu'ils estiment avoir été l'objet, à leur insu, d'une récupération politique partisane, soit, plus vraisemblablement, qu'ils désapprouvent l'hyperactivité nocive de Multrier, dont ils n'ignorent évidemment pas, pour les partager, les engagements. En effet, à force de provocations, ce dernier a été arrêté et déféré au Parquet le 26 mars 1963 ; la

<sup>1816</sup> Renseignements fournis par le préfet Doublet au ministre de l'Intérieur en février 1962, établis à partir du rapport n° 695 des RG (bordereau d'envoi du 8 février 1962). ADI, 4332 W 52, pochette 9, « *Ceux de Verdun* ».

<sup>1817</sup> M.P. 13 : *Mouvement Populaire du 13 mai, c'est-à-dire la transformation en un mouvement encore plus radical, par Robert Martel, le « chouan de la Mitidja », de l'Union française nord-africaine, elle-même réorganisée clandestinement en juin 1956. Lire le chapitre VII, « Des clandestins aux activistes », par Jean-Pierre Rioux, notamment p. 234-235, in Histoire de l'extrême-droite en France, Michel Winock (dir.), Paris, Le Seuil, collection « XX<sup>e</sup> siècle », 1993. Voir également, dans le premier volume de l'Histoire des droites en France (I. « Politique ») dirigée par Jean-François Sirinelli, le chapitre V, sous la plume de Jean-Luc Pinol, « 1919-1958. Le temps des droites ? », et notamment la page 375.*

<sup>1818</sup> ADI 4332 W 52, pochette 9, « *Ceux de Verdun* ».

presse, en relatant l'incident, **« attire l'attention sur l'association qui ne désire pas de ce genre de publicité<sup>1819</sup> »**.

On touche là au principal des paradoxes internes de la mémoire « collabo », qui n'en finit pas de balancer entre culte de l'intimité, voire du secret, et tentation de la reconnaissance publique, ne sachant au bout du compte quel vecteur d'expression privilégier ni jusqu'où aller. Leur activité mémorielle est ainsi limitée à un geste qui, pour être rituel, ne constitue rien d'autre qu'une pauvre protestation de leur fidélité, chaque année réitérée, à la personne du maréchal. Le 24 février 1963, **« Ceux de Verdun [...] se sont recueillis ce matin devant le Monument aux Morts de Grenoble où ils ont déposé deux gerbes dont l'une portait l'inscription "Au Maréchal Pétain" »**, que le préfet fait immédiatement enlever<sup>1820</sup>. Même si l'« **Affaire n'échappait pas non plus aux représentants de la presse (Dauphiné Libéré et Progrès) qui décidaient de relater le fait dans les journaux du lundi 26 février** », comme le rappelle le rapport n°213 des Renseignements Généraux<sup>1821</sup>, la petite place qu'ils y consacrent est révélatrice du faible écho que rencontre l'incident<sup>1822</sup>. Le même rapport est d'ailleurs sceptique quant à la portée de ce geste : **« [...] D'ailleurs le Monument aux Morts de Grenoble situé sur l'autre rive de l'Isère n'est pas un lieu où l'on stationne et que l'on visite. Il s'agit en effet d'une ancienne porte monumentale maintenant isolée au centre d'un rond-point qui sert de pivot à une intense circulation automobile et vers lequel les piétons ne se risquent guère [...] »**. Il ajoute même que **« [...] des rescapés de Verdun paraissaient à peu près tous au courant et qu'ils n'ont pas paru attacher au geste une signification politique particulière »**, c'est dire !

Réduite à ce simple geste, l'expression de cette mémoire « pétainiste » est-elle autre chose qu'une mémoire du témoignage ? De même, l'ADMP – ou son « association paravent » – est-elle autre chose que ce qu'en fait cet homme, Maurice Multrier ? Comme pour le « cas Gimel », on retrouve là cette hypothèse qu'à Grenoble, la mémoire des « collabo » s'exprime plus à travers les faits et gestes isolés d'individualités, peu nombreuses au demeurant, que par le truchement de groupes ou d'associations fermement structurés.

<sup>1819</sup> ADI 4332 W 52, *ibidem.* ; rapport RG n° 444 du 12 avril 1963 : **« [...] L'activité de M. Multrier a ému les dirigeants de l'Amicale Ceux de Verdun et au cours d'une réunion orageuse le 6 avril 1963, il a été invité discrètement à présenter sa démission du poste de Vice-Président qu'il occupait depuis 1962. M. Multrier s'est finalement décidé à accéder aux désirs des membres du bureau, et sa démission a été acceptée le 9 avril 1963. »**

<sup>1820</sup> Télégramme du préfet de l'Isère au ministre de l'Intérieur, n° 335 ; ADI, *ibidem.*

<sup>1821</sup> ADI, *ibid.*

<sup>1822</sup> En fait, les deux articles qui parlent de la cérémonie sont datés du 25 février 1963. *Le Progrès*, « Les anciens de Verdun ont commémoré les combats dont ils furent les héros », accompagné d'une photographie (« [...] Deux gerbes furent déposées, dont l'une cravatée et tricolore portait l'inscription "Au Maréchal Pétain" [...] ») ; *Le Dauphiné Libéré*, « Verdun... il y a 47 ans. C'est tout un peuple acceptant une souffrance jamais imposée », lui aussi accompagné d'une photographie (« Les présidents de certaines associations ont manifesté leur surprise en voyant, au pied du monument, une gerbe dédiée au maréchal Pétain, gerbe qui fut vraisemblablement déposée avant la cérémonie officielle »).



Il faut dire que l'homme est entêté, et pour tout dire toujours à la limite de l'auto-persuasion. S'il a été évincé de l'amicale Ceux de Verdun en 1963, c'est qu'il a « dépassé les bornes » en quelque sorte. Passe encore qu'il soit l'auteur avéré des dépôts de gerbes « Au Maréchal Pétain » lors des cérémonies en l'honneur de la bataille<sup>1823</sup>, mais il va trop loin en mars 1963. Le rapport n° 444 des RG, daté du 12 avril 1963<sup>1824</sup> nous informe que « **le 26 mars 1963, lors de la commémoration "massacre de la rue d'Isly" à Alger, et malgré l'interdiction préfectorale, M. Multrier avec un autre militant du FNP (Front National Populaire) ont tenté de déposer une gerbe au pied du Monument du Dr. Valois, résistant fusillé par les Allemands** ». Ne reculant devant aucun télescopage mémoriel, Multrier se fait tout à la fois provocateur envers la mémoire résistante, puis porte-parole local de cet amalgame fallacieux que le Colonel Rémy<sup>1825</sup> a inventé il y a déjà longtemps (double-jeu de Gaulle/Pétain, entente des « Pétainistes-Gaullistes »), et enfin défenseur de l'Algérie française. Notons que c'est son combat le plus actuel (en faveur d'une Algérie dont il rêve qu'elle demeure française malgré les accords d'Evian signés l'année précédente) qui lui fournit l'occasion de relire, à l'aune de cette nouvelle « trahison<sup>1826</sup> », l'histoire contemporaine française. Si le manque de cohérence mémoriel peut paraître évident, qui conduit l'homme à s'enfermer dans une attitude pour le moins caricaturale, cette reviviscence du Pétainisme via l'Algérie traduit bien une continuité politique : celle de l'extrême-droite qui, opposée à de Gaulle en 1940, est opposée à de Gaulle entre 1958 et 1962, les hommes de Vichy se retrouvant vingt ans plus tard dans les officines de l'OAS. Ne parvenant cependant pas à recruter, Multrier est le reclus volontaire de sa propre mémoire, ancrée à sa vision personnelle du monde et de l'histoire. Mais pour inefficace que soit son action, elle n'en est pas moins réelle et constante. D'ailleurs, privée de sa présence devenue par trop encombrante, plus jamais l'amicale de Ceux de Verdun ne troublera l'ordonnancement de la cérémonie commémorative de février, retombant dans une tranquillité synonyme d'un anonymat qui va s'aggravant, le temps clairsemant rapidement les rangs de ces « très » anciens combattants. Lui va continuer, servant de relais grenoblois à l'ADMP en accueillant en 1965 M<sup>e</sup> Jacques Isorni.

<sup>1823</sup> « En ce qui concerne l'origine du dépôt de la gerbe "Au Maréchal Pétain" on peut aisément deviner que M. Multrier, par ailleurs animateur du M.P. 13, âgé de plus de 80, ans n'y est pas étranger, le portrait du Maréchal Pétain orne d'ailleurs sa villa ! [...] » ; ADI, 4332 W 52.

<sup>1824</sup> ADI, *ibidem*. Le rapport n° 4 883/A du commissaire divisionnaire, adressé au préfet le 27 mars, est encore plus explicite (ADI, 6270 W 51). Voir le document en annexe n° XXXVIII.

<sup>1825</sup> Un des principaux et premiers adhérents à l'ADMP, opposé en son sein à M<sup>e</sup> Jacques Isorni ; cf. Henry Rouso, *Le syndrome de Vichy*, op. cit., p. 59-65. Il vient à Corenc, tout à côté de Grenoble, en décembre 1952, animer une conférence « privée » sur le thème « *réconciliation entre Français* », à l'invitation de la Fraternité Notre-Dame-de-la-Merci ; ADI, 2696 W 154, « Mouvements nationalistes. Mouvements d'extrême-droite. 1949-1952 ».

<sup>1826</sup> Cf. notre entrevue déjà mentionnée (cf. *supra*, notre présentation des sources orales de notre étude) avec Jean Bollon, président de la l'Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord à Grenoble, en 1991, qui employait ce terme pour parler de la politique gaullienne en Algérie.

## 2 – Grenoble reçoit la visite de Maître Isorni .

La nébuleuse grenobloise ultra-réactionnaire boucle un cycle en organisant le 12 février 1965 une conférence de Maître Jacques Isorni , avocat du maréchal Pétain et fondateur de l'ADMP. A l'origine de cette visite, on trouve en effet « *M. Dugoujon , responsable [de l'ADMP] pour le département du Rhône, assisté de M. Damien Jean* <sup>1827</sup> *et Multrier Maurice* » , évidemment. Les enquêteurs de la sûreté grenobloise précisent par ailleurs que « *l'Association Ceux de Verdun invite également ses adhérents à participer à cette conférence* <sup>1828</sup> » , ce qui achève de dissiper les éventuels doutes que l'on aurait pu nourrir à son encontre, depuis qu'elle a exclu Multrier, confirmant qu'elle est bien, quoiqu'elle en dise, la vitrine grenobloise « officieuse » de l'ADMP. D'ailleurs, leur « *secrétaire-général, M. Bellet Octave* » ainsi que des « *membres des anciens de Verdun* » sont repérés dans l'assistance par les Renseignements Généraux. Des militaires sont là aussi : « *[...] le président [de la Saint-Cyrienne] le général Pichot-Duclos , d'anciens officiers en civil [...]* ». Pour compléter le panel, « *à l'entrée de la salle, les étudiants nationalistes vendaient "Aspect de la France", "Europe Action", "Esprit Public"* » , avant d'organiser une « *[...] collecte [...] pour aider les internés politiques* <sup>1829</sup> » .

Oscillant entre nostalgie et militantisme politique, ceux qui se retrouvent ce vendredi à 21 heures, Taverne des Trois Dauphins, sont en tout cas peu nombreux : « *300 personnes environ* » pour les RG, le préfet, dans sa lettre du 13 février au ministre de l'Intérieur, parlant lui de « *450 personnes environ* <sup>1830</sup> » . Cette faiblesse des effectifs – malgré le rappel du ban et de l'arrière-ban des militants d'extrême-droite, depuis les septuagénaires de Verdun jusqu'aux jeunes gens murrassiens – rejoint ce qu'Henry Roussou disait du peu de réussite de l'ADMP à l'échelle nationale <sup>1831</sup> . D'ailleurs, il faut que ce soit le responsable lyonnais qui se déplace, ce qui tendrait à prouver qu'il n'y avait pas à l'époque de structure spécifiquement grenobloise de l'ADMP ; à peine quelques sympathisants potentiels...

La conférence était d'ailleurs privée, et ne pouvaient y assister que ceux qui étaient « *invités par carton spécial* <sup>1832</sup> » , ce qui confirme que la mémoire « Pétainiste » est une

<sup>1827</sup> Dont le rapport n° 126 du 8 décembre 1965 des RG nous apprend qu'il est « *libraire à Grenoble, 10, rue Montorge, connu pour ses sentiments d'extrême-droite* » ; ADI, 4332 W 52.

<sup>1828</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1829</sup> ADI, *ibid*.

<sup>1830</sup> ADI, *ibid*. Le préfet adresse un double de cette lettre au ministre de l'Information.

<sup>1831</sup> *Le syndrome...*, *op. cit.*, p. 59-60.

<sup>1832</sup> Qu'ils se procurèrent auprès du libraire Damien. Le caractère privé de la réunion conduit ainsi les RG à écrire, le 8 février 1965 : « *Aucun incident n'est à craindre, la réunion étant strictement privée [...]* » ; ADI, *ibidem*.

mémoire du repliement. Les défenseurs du maréchal préfèrent se cantonner d'eux-mêmes dans une attitude mémorielle intimiste et privée, c'est-à-dire en fait marginale. La mémoire « collabo » échoue en tout cas volontairement à se faire entendre publiquement. Est-ce par crainte d'éventuelles réactions de la Résistance que l'ADMP choisit ainsi la discrétion ? Il est vrai que le jour même, *Résistance Unie* a fait paraître un encart dans *Le Progrès* et *Le Dauphiné Libéré*. Sobre et digne, il est ainsi rédigé.

**« La Résistance Unie de l'Isère, groupant 33 mouvements ou associations de Résistants a été fortement émue en apprenant qu'une réunion ayant pour but la réhabilitation de Pétain, doit avoir lieu à Grenoble, vendredi 12 février, dans la soirée ; se souvenant du mal que Pétain a causé à la France de 1940 à 1944 et de la part qui lui revient dans les deuils et les souffrances des combattants de tous genres, déplore que certains Français soient si rapidement oublieux des malheurs de leurs concitoyens ; font toutes les réserves en ce qui concerne les conséquences de la colère des amis résistants <sup>1833</sup> . »**

Préférant finalement traiter par le mépris la piètre reviviscence pétainiste, la Résistance s'abstient de toute manifestation, jugeant sûrement que celle-ci aurait pu passer pour une provocation ( « [...] **aucun attroupement près du lieu de la conférence comme on pourrait le craindre** » avertissent les RG <sup>1834</sup> ).

Le thème général que se proposait de traiter Isorni était la « *Réhabilitation du Maréchal* ». Dans un petit exposé, « *Maître Isorni parla de l'affaire Pétain, son action modératrice, sa détention à Sigmaringen, son procès et son internement à l'île d'Yeu. Maître Isorni se considère comme l'exécuteur testamentaire du Maréchal Pétain et c'est à ce titre qu'il demande deux choses : la révision du procès et la translation des cendres de Pont-Joinville [sic] au cimetière national de Douaumont [...]* » . Puis, après que « *quelques questions* » lui ont été posées, il signe « **quelques livres et dédicace des photos du Maréchal Pétain** <sup>1835</sup> ». Prêchant des convaincus, le discours d'Isorni, axé autour des deux obsessions de la *révision* et de la *translation* (cette dernière équivalant à la *réhabilitation* de Pétain, par la substitution de Verdun à Vichy comme lieu de référence posthume de son action), illustre cette hypothèse déjà notée que la mémoire « pétainiste » est double. Ne parvenant pas à sortir du cercle restreint des « aficionados », elle est mémoire du ressentiment ; elle est aussi une mémoire du « ressassement » recroquevillée dans une posture essentiellement défensive.

C'est pourquoi, à notre sens, on peut parler d'un véritable échec de la mémoire « collabo/pétainiste » à se faire entendre à Grenoble, tant ses actions sont ponctuelles et n'atteignent qu'un nombre très restreint de personnes.

---

## II – Confusions de mémoires.

---

<sup>1833</sup> ADI, *ibid.*

<sup>1834</sup> ADI, *ibid.*

<sup>1835</sup> ADI, *ibid.*

## A – Défendre l'Algérie Française au nom de la Résistance ?

Quelque part à la frontière de l'inefficace nébuleuse mémorielle « collabo » que nous avons tenté d'approcher, se situe un autre ensemble, à vrai dire lui aussi assez flou, mais dont on ne peut certes pas penser qu'il appartient au cercle de la mémoire « noire » de la guerre, même s'il recoupe le précédent en deux points. Son option politique fondamentale situe en effet ses animateurs à droite (et peut-être à l'extrême-droite) et les événements d'Algérie est le principal facteur qui vertèbre ses prises de position mémorielles. Cependant, les termes de l'équation sont ici renversés par rapport notamment à ceux que Multrier et ses amis tentent de lier en une démonstration fallacieuse. Ce n'est pas l'Algérie qui permet de remonter en amont et de proposer une relecture à vocation « révisionniste » de l'engagement de certains devant la Seconde Guerre Mondiale, mais au contraire la fidélité au choix de la Résistance qui motive une prise de position en faveur de « l'Algérie Française ». Là où Ceux de Verdun et l'extrême-droite grenobloise profitaient de la faille que l'affaire algérienne avait ménagé entre l'ancien chef de la Résistance et une partie de l'opinion publique, pour tenter de faire valoir de manière rétroactive leur vision de Vichy, d'autres, se réclamant tout au contraire de la Résistance pour réclamer que la France reste en Algérie, se retrouvent sur les mêmes positions politiques. C'est en cela que l'on peut parler, nous semble-t-il, de **confusions** de mémoires, les réseaux de références classiques et habituellement affrontés l'un à l'autre, se brouillant ici nettement. Cependant, l'interférence est relativement limitée et surtout elle fait la part belle à l'activisme de certains résistants politiquement très marqués. Le plus bel exemple en est fourni en 1956. Dans la deuxième moitié du mois de mars, les Grenoblois ont en effet l'occasion de lire le tract suivant <sup>1836</sup>.

Le texte est éloquent, qui choisit de faire du destin de la famille de Reyniès le condensé de l'histoire de France du deuxième XX<sup>ème</sup> siècle. Trois fois funeste – le « *chef de la Résistance* », également chef de famille, d'abord « *abattu par l'occupant allemand* » ; puis le gendre « *lieutenant de la Boulaye* », tombé en Indochine ; enfin le « *filz aîné* », tué en Algérie – il est censé résumer un autre destin, national celui-là <sup>1837</sup>. Il traduit surtout, en creux, mais à peine, une conception de la Résistance tout entière fondée sur « *Patriotisme* <sup>1838</sup> » et le sens du devoir d'engagement des militaires de métier, des Saint-Cyriens de carrière dont les noms à particule cités plus haut résonnent comme un marqueur social. Ne cherchant surtout pas à distinguer ce qu'il y a pourtant de radicalement différent entre ces trois conflits, le tract établit volontairement une correspondance qui va jusqu'à l'analogie entre ces séquences historiques. Cette fois-ci, le « *Terrorisme* » (quel mot tiroir et ambivalent tout de même, quand on pense à l'usage

<sup>1836</sup> ADI, 2696 W 60, « Armistice 8 mai. Fête nationale 14 juillet. 1945-60 », pochette 1, « Armistice 8 mai » ; note de renseignement des Renseignements Généraux n° 213 du 16 mars 1956.

<sup>1837</sup> Voir en annexe n° XXXIX l'oeuvre de promotion mémorielle menée au profit d'Albert de Séguin de Reyniès par la hiérarchie militaire.

<sup>1838</sup> Quatre fois, la « Patrie » ou le « Patriotisme » sont invoqués (et convoqués) par les rédacteurs du texte.

qu'en faisait Vichy !) est celui des combattants de l'Armée de libération algérienne. Le « *fanatisme* » qu'on dénonce est celui qui caractérisait les combattants Viêt-cong d'Hô-Chi-Minh. Encore une fois, on retrouve cette tactique caractéristique de l'amalgame linguistique, qui vise tout bonnement à transposer son « pouvoir égalisateur » dans le registre historique et politique. S'adressant à « *Grenoble la Patriote* », mieux, à « *Grenoble la Résistante* », les rédacteurs du texte veulent se servir de la forte notoriété historique de la figure du grand résistant que fut Albert Séguin de Reyniès. Au sens premier du mot, ils cherchent à *extrapoler* à partir de son parcours. Considérant que son destin personnel peut leur servir d'arme politique, ils l'instrumentalisent sans vergogne à des fins partisans. Les précautions rédactionnelles qui agrémentent ça et là le texte sont d'ailleurs réduites au minimum ( « *en dehors de toutes questions politiques* », « [...] *venir dans l'ordre, la dignité et le recueillement* » ). Sous des prétextes apparemment honorables, la manifestation-célébration, initialement prévue pour le 22 mars, est reportée au 8 mai ( « [...] *l'idée paraît être de ne pas porter la responsabilité d'une "polémique de rue", en plaçant l'affaire sur le plan d'une cérémonie officielle [ce qui est] difficilement attaquant par le P.C.F. et les organisations d'extrême gauche* <sup>1839</sup> » ). L'intention est en fait à la fois d'éviter une provocation trop voyante, mais aussi de capter une part de la légitimité résistante que conférait le choix d'une telle date. Là aussi, la volontaire confusion mémorielle est évidente de la part des animateurs du projet, qui connaissent la vertu des dates-symboles.

**C'est Maître Saul qui est la cheville ouvrière de ce détournement. Sa personnalité est révélatrice. Premier adjoint au maire de Grenoble, il est adhérent au Centre des Indépendants et Paysans de l'Isère , c'est-à-dire de ce petit parti dont on sait qu'il permet à une « droite modérée [...] de retrouver une réelle légitimité et une relative quiétude [effective] une fois enclenché à l'échelle nationale le processus d'oubli pour lequel elle œuvre sans relâche** <sup>1840</sup> ».

A la suite de « *contacts* » entre des étudiants qui avaient manifesté des velléités de manifestations, mais qui avaient finalement échoué à les rendre viables, Saul devient le véritable pilote du projet <sup>1841</sup> : « **A partir de cet instant, il a pu être considéré que Me Saul prenait en charge de représenter l'expression "de droite" et, en fait, il s'est employé à cristalliser autour de lui tout ce qui, à Grenoble, pouvait participer à la tendance favorable au maintien de la présence française en Afrique-du-Nord** ». S'il choisit le 8 mai, c'est conscient que « **ce report permettra de faire du 8 mai, date d'une fête nationale, une date commémorative pour différents événements dont l'anniversaire des Combats du Mont-Froid (5 avril) soutenus par les Chasseurs alpins en majorité originaires de la région grenobloise et issus des "maquis" dauphinois du Vercors , du Grésivaudan , de l'Oisans , etc.** » On sait en effet qu'en

<sup>1839</sup> ADI, 2696 W 60.

<sup>1840</sup> Henry Rousso, art. cité, p. 565-566. Lire également, la contribution déjà citée de Jean-Luc Pinol, et notamment les pages 355-372.

<sup>1841</sup> ADI, 2696 W 60, « Armistice 8 mai. Fête nationale 14 juillet. 1945-60 », pochette 1, « Armistice 8 mai » ; note de renseignement des Renseignements Généraux n° 213 du 16 mars 1956, comme toutes les citations qui suivent.

1956, les Chasseurs Alpains locaux sont alors en train de mettre en œuvre la « pacification » en Algérie<sup>1842</sup>, ce qui augure de futures autres confusions de mémoire. Saul tente d'ailleurs de rallier tous azimuts, essuyant au passage beaucoup de refus : **« il a également pris quelques contacts avec les organisations d'anciens combattants et avec les Pouvoirs Publics, notamment avec M. le docteur Martin , Maire de Grenoble, qui a réservé sa position officielle en lui donnant une suite d'opposition personnelle<sup>1843</sup> »**, mais parvenant sûrement à rallier quelques nationalistes de-ci de-là : **« Des contacts "personnels" ont été pris entre Me Saul et le Comité provisoire de l'Isère des "Républicains Sociaux". Ces derniers n'ont encore pris aucune décision. »**

On est donc bien au cœur d'une entreprise d'ordre essentiellement politique. Elle choisit sciemment, sous les auspices de l'animateur local du CNIP, d'user de la mémoire de la Résistance comme d'un moyen d'atteindre ses buts politiques, à savoir militer en faveur de l'Algérie Française. Mais là encore, malgré les efforts déployés, le résultat est assez modeste. Le rituel du 8 mai ne fut guère troublé en 1956. Surtout, Saul échoue à mobiliser *l'ensemble* de la mémoire résistante. Cette dernière, par l'entremise des associations qui la représentent, se situe très majoritairement (cf. *supra*) dans le camp opposé. La coupure n'est donc plus entre « mémoire résistante » et « mémoire collabo », mais bien entre engagement politique à « gauche » ou à « droite ». Faisant de « l'affaire algérienne » un enjeu politique majeur au nom de la mémoire de la Résistance, Saul ne parvient en fait qu'à amorcer un glissement vers la droite de la composante militaire de la mémoire résistante. Brouillant plus ou moins consciemment la césure simple et habituelle (Mémoire « collabo »/Mémoire résistante), sa stratégie n'est guère efficace puisque les revendications qu'il formule à propos de l'Algérie ne mobilisent guère. Contribuant en retour à briser un peu plus l'image d'une mémoire unie de la Résistance – ce qui n'était peut-être pas son but premier – il perd ainsi sur les deux tableaux.

## **B – L'impossible mémoire : l'exemple des STO.**

Il existe des groupes sociaux qui, fortement structurés pendant le conflit autour d'une expérience commune des événements, ne peuvent parvenir à se faire entendre une fois que ceux-ci sont achevés. On a déjà vu (cf. *supra*) ce que la mémoire des Prisonniers de guerre rencontre de difficultés à Grenoble comme dans toute la France, pour s'inscrire dans une mémoire positive du conflit. C'est en tordant *a minima* la réalité qu'ils y arrivent, *in extremis* pourrait-on dire. Cette autre catégorie, encore plus à part, que forment les

---

<sup>1842</sup> Voir le film de Bertrand Tavernier, *La guerre sans nom*, tourné à Grenoble et dans sa région, qui fournit une grande partie du contingent des appelés français se battant dans les Aurès.

<sup>1843</sup> « M. Fayolle , conseiller municipal S.F.I.O. à Grenoble, mis au courant du projet de manifestation par Me Saul et prié de donner la position de son parti vient de faire savoir [que] le Secrétaire national de la S.F.I.O. étant à la tête du Gouvernement, la fédération de l'Isère s'abstiendra de participer à toute manifestation pouvant se retourner contre le parti » précise le rapport des RG.

requis du STO, elle, ne réussit jamais à passer ce cap.

Il ne servirait de rien de chercher dans la situation grenobloise une originalité par rapport à ce que François Cochet notamment a par ailleurs démontré<sup>1844</sup>, à savoir que les « STO » connaissent de graves problèmes d'intégration mémorielle. Mais à Grenoble, la difficulté principale consiste à trouver l'écho de la voix des « STO ». Nulle source ne nous permet en effet de penser que les « STO » grenoblois se sont fédérés en une association très active, ce qui nous réduit à émettre des hypothèses plus qu'à apporter des confirmations définitives. Car s'il existe bel et bien une association, ses moyens d'action semblent très limités et surtout son image apparaît immédiatement très péjorée. Ainsi, l'« **Association départementale des Déportés du Travail de l'Isère** » tente-t-elle de plaider sa cause en écrivant au maire, le 25 septembre 1945, pour se plaindre de la mauvaise réputation que lui est faite, d'après elle injustement<sup>1845</sup>. Plus d'un an après, le maire reçoit une lettre qui va dans le même sens<sup>1846</sup>, qu'il traite d'ailleurs de la même manière, c'est-à-dire en ne se déplaçant pas à l'invitation qui lui est faite de participer à la réunion de l'association et en daignant à peine envoyer un de ses adjoints le représenter.

Cependant, certaines notations, marginales et erratiques il est vrai, nous amènent à supposer qu'à Grenoble comme ailleurs, l'unique revendication des « Travailleurs en Allemagne » se concentre autour d'une exigence sémantique insupportable au milieu des anciens déportés (c'est-à-dire ceux qui parlent essentiellement par le biais de la FNDIRP). Ceux-ci n'entendent pas concéder aux « STO » le droit de se dénommer « *Déportés du Travail* ». L'horizon mémoriel des « STO » semble en effet à Grenoble tout d'abord encombré par l'ambiguïté même de leur expérience du conflit : n'auraient-ils pas pu faire autrement ? C'est le sens de cet échange de correspondance, à l'été 1945, entre le maire de Biviers<sup>1847</sup>, la préfecture, et le colonel Picq, Président de l'« *Association des Prisonniers et Déportés de Grenoble* », dont le but est de savoir s'il est possible de « **mentionner sans inconvénients [sur le monument aux morts des deux guerres que vient de faire ériger la commune], les jeunes gens partis travailler en Allemagne au titre des S.T.O. et qui y sont morts, victimes des bombardements**<sup>1848</sup> ». La réponse inspirée par le colonel Picq au préfet, que celui-ci répercute au maire de Biviers, est à la fois claire et mesurée puisqu'elle hésite à condamner à l'oubli *l'ensemble* des « STO ».

<sup>1844</sup> Lire, de François Cochet, *Les Exclus de la victoire. Histoire des PG, Déportés et STO, 1945-1985*, Paris, Henri Veyrier, 1992, 272 p. Voir également, sous la plume de Robert Frank, « La mémoire empoisonnée », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires*, t. II, *De l'Occupation à la Libération*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 492-494 notamment. On peut aussi trouver des notations intéressantes dans la communication de Françoise Passera au colloque de Caen, « Le STO dans le Calvados en 1945 », in *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, p. 153-164.

<sup>1845</sup> Archives Municipales de Grenoble, 4 H 36.

<sup>1846</sup> AMG, *ibidem*.

<sup>1847</sup> Petite commune de l'agglomération grenobloise.

<sup>1848</sup> ADI, 2797 W 52, « *Cérémonies commémoratives* ». rédigée par les RG le

**« [...] J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à mon avis, il ne saurait y avoir de mesure générale. Il faut procéder, bien au contraire, à l'étude de chaque cas particulier. Il est évident que, dans bon nombre de cas, les jeunes gens qui sont partis auraient pu se soustraire au S.T.O., mais il n'en est par ailleurs pas patent qu'un nombre très important de ceux-ci ont fait en Allemagne leur devoir en sabotant la production de guerre nazie ou en faisant de la contre-propagande. Vous êtes mieux que quiconque à même de juger, en particulier d'après les correspondances qui ont été adressées à leurs parents <sup>1849</sup> . »**

Encore est-il à remarquer qu'en l'espèce il s'agit de cette « sous-catégorie » des « STO » qui sont morts en terre ennemie et qui n'ont d'autre demande que de figurer, à titre posthume, sur un monument aux morts ; certainement pas à se parer du titre de « déportés ».

Le « cas par cas » est cependant de rigueur, par prudence. Néanmoins, aussi tôt dans l'après-guerre, on note une manière de consensus, qui profite par défaut aux « STO », autour de l'idée que tous ceux qui ont eu à souffrir, à quelque titre que ce soit, du bellicisme allemand, doivent être honorés ou en tout cas considérés et aidés. C'est là le sens bien sûr de la célèbre affiche de Renluc <sup>1850</sup>, qui couvre alors les murs de Grenoble comme ceux de toutes les villes de France. On retrouve, dans la presse notamment et quelle que soit l'orientation politique des titres (avec peut-être un surcroît de bienveillance de la part des communistes ?), une multitude d'exemples de cette volonté d'union dans la mémoire, qui trouve en la personne d'Henri Frenay, ministre des Prisonniers, Déportés et Rapatriés, un défenseur acharné <sup>1851</sup>. De tout façon, ils se font rapidement très discrets. L'activité, à défaut de l'activisme, de leur association baisse, au point de n'être bientôt plus que résiduelle et de motiver la « descente » d'un émissaire parisien, comme en témoigne la note de renseignement n° 99 du 19 janvier 1950.

**« [...] A Grenoble, l'Association Départementale des Déportés du Travail ne déploie plus, depuis 1947, aucune activité. Ému de cet état de chose, à la veille de l'élaboration du statut des Déportés du Travail, le Comité National de cette association vient de déléguer à Grenoble un de ses membres qui a pour mission de contacter les anciens dirigeants de l'Isère et les inviter à redonner de l'activité à leur section départementale <sup>1852</sup> . »**

La rupture mémorielle, intériorisée par les « STO » eux-mêmes, éclate au grand jour plus tard, au début des années 1950, se déplaçant en même temps sur le terrain plus circonscrit du législatif. Quand le député communiste Mouton voit finalement sa proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale le 11 novembre 1956, c'est

<sup>1849</sup> ADI, *ibidem*.

<sup>1850</sup> Un trio émerge d'un tas de décombres, le *déporté*, reconnaissable par sa tenue rayée, est soutenu par un *prisonnier de guerre* (les lettres « KG » se lisent sur son uniforme) et un *requis du STO* (casquette et valise). Le petit groupe se dirige vers un avenir qu'on espère meilleur. Le slogan est révélateur : « *Ils sont unis. Ne les divisez pas !* »

<sup>1851</sup> La manifestation du 2 juin 1945 à Grenoble, déjà évoquée (cf. *supra*), donne une illustration parlante de cet entre deux mémoriel auquel doivent s'astreindre les « STO ».

<sup>1852</sup> ADI, 2797 W 92, « *Résistance : mouvements ou groupements organisés à la suite de celle-ci. 1945-1948* ».



**en effet à un véritable tir de barrage que se livrent les associations de déportés grenoblois**<sup>1853</sup> .

Et ce sont finalement ces protestations outrées qui, affluant de tous les départements français, aboutissent au report *sine die* de la loi, le 23 avril 1957, clôturant ainsi, en tout cas pour Grenoble, le très faible débat qui s'était noué autour de cette reconnaissance juridico-sémantique de la mémoire des « STO ».

Elle aussi honteuse, la mémoire des STO échoue encore plus nettement que la mémoire pétainiste. La raison en est simple : eux n'ont *aucune* visée politique, aucun autre point de référence historique que leur propre renoncement. Symboliques d'un attentisme porté à son plus haut degré, ils ne peuvent être fiers de rien (sauf cas particulier, comme le rappelait Reyniès en 1945 dans sa lettre au maire de Biviers ; mais on est alors en présence de souvenirs personnels glorieux, et pas d'une mémoire de groupe). Leur attitude n'étant pas mémorable, leur expérience ne peut pas être mémorisable et ne peut se confondre avec celle des déportés. Au bout du compte, leur combat se situe sur le seul terrain des revendications socio-économiques, comme nous le rappelait encore récemment Richard Zaparucha, directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, nous confiant en outre son point de vue en ce qui concerne les « STO » qu'il reçoit encore relativement souvent de nos jours : « **ils ne savent pas où ils en sont**<sup>1854</sup> . »

**La vérité s'indique au soin qu'elle met à se dissimuler. Claude Lévi-Strauss**<sup>1855</sup> .

La mémoire « collabo », telle qu'on a tenté d'en repérer les expressions les plus visibles à Grenoble, se restreint en fait à une *tentative de mémoire pétainiste*. Parmi l'éventail des comportements et la gamme des investissements de ceux qui choisirent Vichy et/ou les Allemands pendant la guerre, c'est cette composante précise qui parvient le mieux à accéder à une mémoire collective. A partir de la fin des années quarante, elle hésite alors moins à dire sa spécificité dans le registre politique, encouragée par les mesures d'amnistie votées par l'Assemblée Nationale. Ce qui sert de « sas » de recyclage mémoriel pour beaucoup, c'est la possibilité qui leur est alors offerte de pouvoir renouer avec la politique. Autour du discours conservateur d'une certaine partie de la droite, vont en effet s'agréger une grande partie de ceux que leur engagement pro-vichyste avait exclus à la Libération du corps social de la nation et dont la mémoire historique honteuse les empêchait d'accéder à toute revendication de reconnaissance publique de leur groupe.

Notre questionnement initial – si la mémoire « collabo » existe à Grenoble, qui la représente et comment est-elle représentée ? – aboutit ainsi à un bilan triplement nuancé. Non seulement, en fait de mémoire « collabo », il convient donc de parler plutôt de mémoire pétainiste, exclusive de toute autre (les miliciens, les groupes ultras, les partis collaborationnistes n'entreprennent à notre connaissance<sup>1856</sup> aucune tentative dans ce

<sup>1853</sup> La plus virulente restant la FNDIRP ; cf. ADI, 2696 W 18, « Associations de Résistance », pochette 8, « F.N.D.I.R.P. ».

<sup>1854</sup> *Entrevue du 2 mars 1999.*

<sup>1855</sup> *Cité par Régis Debray, in A demain de Gaulle, Paris, Gallimard, collection « Folio/actuel », 1996, p. 69.*

sens), mais encore celle-ci s'exprime-t-elle en de rares et prudentes occasions <sup>1857</sup>, portée surtout par des individualités dont la personnalité – aussi affirmée que perturbée – est à notre sens révélatrice des difficultés génériques du groupe. Hésitant entre nostalgie et tentation du ralliement, André Gimel est l'archétype du Pétainiste recyclé dans un Gaullisme où la référence à la Résistance, pourtant fondatrice du mouvement, est diluée au point de pratiquement disparaître puisque ce qui lui importe surtout, c'est la possibilité de renouer légitimement avec l'image du Sauveur. Au contraire, Multrier est lui entièrement tourné vers une réhabilitation politique de l'action du maréchal. Mais il est tard quand il se met à agir. Son combat, dépendant de décisions auxquelles il n'est pas associé, est d'arrière-garde et ne peut alors éviter l'épithète de « nostalgique ». Quant aux « Alsaciens Lorrains », qui ont pris le relais de la Légion, que penser en dernière analyse de leur action de « lobbying » mémoriel, si ce n'est qu'elle est surtout révélatrice d'une chronologie légèrement différenciée. Les années 40 étaient celles où le réflexe de vigilance par rapport à d'éventuels essais de contre-mémoire prévalait. L'année 1951 marque le passage à une permissivité plus importante, dont l'érection de la statue de Jeanne d'Arc constitue à Grenoble le point d'orgue. Réduits à se souvenir pour eux-mêmes de Vichy comme d'un mythique âge d'or, peinant même à l'inclure dans le déroulement de *leur* Histoire de France, les Pétainistes grenoblois sont contraints à une mémoire du témoignage (Gimel et Jeanne d'Arc), voire de la protestation à caractère « tribunitien » (Multrier). La mémoire résistante n'a aucun mal à Grenoble à se substituer à la mémoire « collabo » pour, en la stigmatisant, parler à sa place, situation *a priori* paradoxale, mais qui prouve sa supériorité tranquille. C'est en fait elle qui codifie la représentation de la Collaboration.

Car *l'amnistie juridique* ne veut pas dire *amnésie*. Les réactions aux procès de la Collaboration grenobloise, dans sa dimension la plus répressive, prouvent qu'y compris sur le temps long de deux décennies, Grenoble reste une sentinelle attentive de la mémoire résistante (cf. *supra*, note infrapaginale 4 sur notre projet de travail à ce sujet). Certainement que Grenoble, moins qu'une autre ville, laissait la possibilité à une mémoire de la Collaboration de s'affirmer en s'affichant. Fonctionnant très tôt comme une « ville-mémoire », la capitale des Alpes, intégralement dédiée à la mémoire positive de la Résistance, est nécessairement, presque consubstantiellement, rétive à de telles manifestations.

Quant aux résultats électoraux qu'obtiennent les listes à vocation de réhabilitation pétainiste, notamment la liste UNIR, ils sont ridiculement bas à Grenoble comme dans tout le département. Le lien entre mémoire et politique ne peut à vrai dire pas se tisser, la première, souterraine la plupart du temps faisant avorter les espoirs de capitalisation

---

<sup>1856</sup> Jacques Loiseau, Michel Chanal, Olivier Vallade et Tal Bruttman, les meilleurs spécialistes locaux de la Collaboration en Isère, nous ont ainsi confirmé qu'il n'existe pas de réelle « mémoire collective » pour aucun des groupes qui la composent.

<sup>1857</sup> Ou alors, il faudrait considérer comme l'expression de cette mémoire souterraine les quelques graffitis, tracts ou barbouillage de monuments signalés çà et là. Ainsi, en mai 1946, à la suite d'une plainte qui rapporte que le monument érigé à la mémoire des héros tombés au « Blanchet », commune de Saint-Hilaire-de-la-Côte, aurait été détérioré, l'enquête du chargé de mission préfectoral de Saint-Marcellin conclue qu'il n'en est strictement rien (ADI, 2797 W 52). Le risque, en prenant ainsi au pied de la lettre une telle information, est de surévaluer l'activisme d'une contre-mémoire en fait réduite au silence.

électorale de la seconde <sup>1858</sup> .

Honteuse, confinée, obérée, reléguée, gommée... Pour tenter de définir le plus justement possible les états successifs de la mémoire pétainiste grenobloise, on pourrait égrener à l'envi la longue liste de ces adjectifs, qui appartiennent tous, en dernier ressort, aux champs lexicaux soit de l'impuissance <sup>1859</sup> , soit de l'oubli. C'est ce dernier mot qui nous paraît finalement, au moment de conclure, être le plus adéquat. Les « Collabo » grenoblois sont bien situés dans cet espace, qui, fluctuant peu dans le temps, les place quelque part entre oubli intériorisé et intime *et* oubli volontaire et officiel.

Grenoble n'adhère pas plus aux propositions de *confusions de mémoire* – ô combien intéressées politiquement – qui lui sont faites. Celles-ci se situent à un autre niveau, puisqu'elles ne se rattachent pas directement à la mémoire « collabo », bien au contraire. Mais leur ambiguïté fondamentale valait qu'on les signale et qu'on s'y attarde, pour dire qu'elles ne prennent pas. Pas plus en effet qu'elle n'apporte son soutien à l'équation pour le moins hasardeuse des « STO » (Requis = Déportés), Grenoble n'adhère à l'analogie frauduleuse que certains font entre le combat de la Résistance et celui de l'armée française en Indochine ou en Algérie. Cette réticence qu'éprouvent les Grenoblois à l'égard des confusions de mémoires équivaut clairement à une victoire de la mémoire résistante, dont la cohérence n'est jamais prise en défaut (à de rares et explosives exceptions près ; cf. *supra*, notre partie sur le « cas » Voitrin), même quand le politique s'en mêle. L'action pédagogique que celle-ci sut très tôt entreprendre, variant les vecteurs d'expression, est solide. Qu'il existe des tentatives de captation politique, c'est indéniable. Mais si elles ne dérangent pas, c'est que quand notamment les communistes et les gaullistes grenoblois réclament pour eux seuls le monopole de la mémoire résistante, on ne peut guère accuser l'une ou l'autre de ces deux familles politiques de trahir *l'héritage moral* de la Résistance. C'est exactement l'inverse pour l'exemple du combat algérien de la famille de Reyniès, dont on comprend, même intuitivement, qu'il va à l'encontre des valeurs de la Résistance. C'est encore exactement l'inverse pour les requis du STO, dont on voit bien qu'ils seraient des « *usurpateurs* <sup>1860</sup> » s'ils parvenaient à se parer du titre de déportés, tant ils ne ressemblent pas, déjà physiquement, aux rescapés des camps de

<sup>1858</sup> Le CNIP, bientôt CNI, obtient de meilleurs résultats. Mais même si de nombreux notables qui adhèrent aux idéaux de la Révolution nationale se retrouvent sur ses listes, il ne s'agit évidemment pas d'un parti dont le seul et unique but consiste à réhabiliter Pétain. Voir *Atlas électoral du département de l'Isère. 1871-1999*, Grenoble, Éditions Belledonne, Marcel Massard (dir.), Philippe Barrière, Emmanuel Bytniewski, Gil Emprin, Marie-Jo Marselle-Rovéa, 1999, 250 p.

<sup>1859</sup> Certains n'essayent même pas de prétendre à une mémoire publique. C'est le cas par exemple des anciens des Chantiers de la Jeunesse, qui ne tentent pas de mettre sur pied une quelconque association ou amicale à la fin de la guerre ni dans l'immédiat après-guerre, toute activité de leur part cessant entre 1944 et 1945 (ADI, 3212 W 29, « Dossiers divers des Chantiers de Jeunesse. 1940-1947 »). En revanche, au moment du procès de la Porte du Theil, en 1947, ils redressent la tête. Dans la région, un dénommé Grandchamp crée, au début des années cinquante, *l'Association des anciens du groupement 12*, active notamment dans la zone du Péage-de-Vizille. Merci à Christophe Tarricone, qui prépare une thèse à propos des Chantiers de la Jeunesse dans la région Rhône-Alpes, de nous avoir éclairé sur ce point.

<sup>1860</sup> M. Zaparucha nous disait que c'est ainsi que les qualifie nombre de responsables d'associations de déportés. Entrevue du 2 mars 1999.

concentration et d'extermination. La distorsion entre la réalité et la représentation, inhérente à toute entreprise de mémoire sociale, est alors trop importante et confine à la trahison, empêchant finalement ces deux tentatives d'aboutir, ou de fonctionner correctement.

Au bout du compte, cette histoire des tentations et tentatives de mémoires – qu'il s'agisse de l'entreprise « collabo », des essais confusionnistes de la famille de Reyniès ou des vellétés « STO » – est une histoire d'échecs répétés, à l'exception près de l'érection de la statue de Jeanne d'Arc. Ces mémoires ne sont pas opératoires à Grenoble entre 1944 et 1964. Elles sont des mémoires qui fonctionnent peu, ou mal, ou pas du tout. Elle sont des « malmémoires ».

## Conclusion générale

***La bêtise consiste à vouloir conclure. Gustave Flaubert, Correspondance, 1887-1893.***

***La mémoire est un poète, n'en fais pas un historien. Paul Géraudy, Toi et Moi, 1913.***

***Vous souvient-il de notre histoire ? Moi, j'en ai gardé la mémoire [...]. Alfred de Musset, Premières poésies, « A Juana ».***

**Nous décidons d'interrompre ici notre interrogation plus que nous ne l'achevons, conscients que la construction que nous avons élaborée est par définition provisoire. L'épreuve du temps impose en effet ce destin à toute entreprise historique de se trouver un jour dépassée. Et puisqu'il faut conclure, nous choisissons d'établir notre conclusion au carrefour des trois chemins qui s'ouvrent à nous en cette fin de parcours.**

La voie étroite du *strict bilan historique* doit être tout d'abord tracée, qui fournira, selon une nouvelle typologie plus diachronique que celle qu'a adoptée notre démonstration, une vue d'ensemble du tableau des mémoires grenobloises de la Deuxième Guerre mondiale.

Il est ensuite impératif – en posant cette question de savoir si la mémoire de la Résistance (et non plus de la guerre...) n'est pas le pôle de référence culturel majeur en même temps que le dernier avatar du particularisme identitaire grenoblois – de jalonner une autre voie : celle qui conduit au cœur de *l'identité collective de Grenoble* après-guerre.

Enfin, et puisque cet essai n'était qu'un premier essai <sup>1861</sup>, pourquoi ne pas émettre d'autres hypothèses de travail, qui permettraient de dépasser l'horizon chronologique de cette démonstration et de baliser ainsi la piste d'une *recherche qui s'étendrait jusqu'à nos jours* ?

Proposer de stationner au point de convergence exact où ces trois chemins combinent leurs trois logiques différentes, et de conclure là, c'est choisir de ne pas clore notre étude, de ne pas la refermer sur elle-même, mais au contraire de l'ouvrir à de nouvelles perspectives. Car dans la célèbre maxime de Flaubert sous les auspices de laquelle nous plaçons ce texte final, ne faut-il pas entendre, plutôt que l'éloge d'une prétention démesurée à l'exhaustivité, l'écho d'un lucide constat d'humilité, qui commande de toujours continuer à travailler ?

## I – Poids et choix du passé : les mémoires de la Deuxième Guerre mondiale comme traditions historiques.

La mémoire grenobloise collective de la Deuxième Guerre mondiale n'existe pas, au sens où elle n'est pas une et indivisible. Au contraire, l'écosystème mémoriel grenoblois est original parce qu'il est kaléidoscopique. Traversée de flux mémoriels plus ou moins puissants, de courants de mémoires rodées, mais aussi d'inframémoires de temps à autre échappées du confinement et de l'ankylose auxquelles elles sont d'ordinaire vouées, de concurrences et de rivalités aussi, « la mémoire commune partagée » de la Deuxième Guerre mondiale se caractérise à Grenoble par sa multiplicité et sa plasticité.

A voir évoluer ces mémoires sur le temps mi-long d'une double décennie, il apparaît que ce trois « familles » de « sous-mémoires » étaient, chacune à un degré différent, une mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale qui ne serait donc pas véritablement collective, mais plutôt une mémoire *d'ensemble*, au sens de mémoire *compilée*. Ce qu'elles ont indéniablement en commun, c'est leur indéfectible attachement au passé proche de la guerre, qui pèse d'un *poids* tellement lourd qu'il constitue leur

<sup>1861</sup> Pas tout à fait cependant, puisque nous avons déjà plusieurs fois tenté d'évaluer le poids de la mémoire grenobloise de la Deuxième Guerre mondiale à travers nos travaux antérieurs, que nous rappelons ici pour la dernière fois : *Mémoire et enjeux de mémoire. Grenoble à la Libération (1944-1946)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Pierre Viallet, Université des Sciences sociales de Grenoble (Pierre Mendès France)/UFR des Sciences humaines, département d'histoire, septembre 1991, 452 p. ; *Mémoire et enjeux de mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région (1944-1964) : essai d'approche méthodologique et perspectives de recherche*, mémoire de DEA (Relations et Interactions Culturelles Internationales), sous la direction de Pierre Guillen, Université des Sciences sociales de Grenoble (Pierre Mendès France)/UFR des Sciences humaines, département d'histoire, septembre 1993, 253 p. ; « *Grenoble est libéré !* L'opinion publique grenobloise à la Libération. Enjeux d'images et représentations mentales », in *Cahiers d'Histoire*, tome XXXIX, n° 3-4, numéro spécial, p. 271-299 ; *Grenoble à la Libération (1944-1945). Opinion publique et imaginaire social*, Paris, L'Harmattan, collection « Mémoires du XX<sup>e</sup> siècle », 1995, 318 p.

indépassable horizon identitaire. Mais pour exister, une mémoire doit avoir un *mobile*. Celui-ci peut être simple et classique réitération éternelle du passé identitaire ou volonté de transformation du présent par le biais d'une lecture offensive de ce même passé. En tous cas, il doit s'affirmer, et ce dans l'espace public, sous peine d'hypothéquer les chances de reconnaissance de la mémoire qu'il oriente. Or, si toutes les « sous-mémoires » grenobloises de la Seconde Guerre mondiale sont lestées de la charge de cette tradition, elles ne l'envisagent pas de semblable manière, avec le même *appétit* pourrait-on dire. Ce sont les *choix* qu'elles font d'user de ce passé de façon plus ou moins dynamique qui aident à mieux les cerner et à les différencier.

## A – Les mémoires fortes et renouvelées.

---

Le premier cercle est celui que composent ces mémoires qui sont sûres d'elles-mêmes parce qu'elles savent d'où elles viennent et qu'elles savent où elles veulent aller. Elles vertèbrent solidement l'identité des groupes qui ont connu les expériences les plus tranchées et historiquement les plus claires durant le conflit. A ce titre, la mémoire que ceux-ci développent est d'une certaine manière une continuation *a posteriori* de leur guerre. Sans celle-ci en effet, la plupart de ces mémoires n'existeraient pas, puisque la majorité d'entre elles n'ont pas d'antériorité historique. Leur principale raison d'être est de s'afficher publiquement, pour éternellement continuer de témoigner de l'importance historique objective du dernier conflit mondial, et pouvoir ainsi rappeler la place centrale qu'ont occupée les groupes qu'elles représentent au sein de cette séquence.

Cette première sensibilité au passé est bien de l'ordre de la *tradition* qui, entretenue fidèlement, peut seule établir, contre les ravages du temps qui passe, la légitimité de l'identité continuée du groupe. Cette conception est partagée par l'ensemble des mémoires de la *Résistance*. Par celles de la *Déportation* également, quelle que soit la « nature » de cette dernière. Quand le propos mémoriel est d'asseoir une identité, tous les groupes qui ont à voir avec la Seconde Guerre mondiale fonctionnent de la même manière – y compris d'ailleurs ceux qui sont situés au revers moral du conflit (« collabos », etc.).

En revanche, vouloir et savoir passer de la *mémoire sédiment* à la *mémoire dynamique* n'est pas à la portée de tous. Cette articulation « passé/présent » n'est d'ailleurs pas une obligation. Des groupes n'y pensent tout bonnement pas. D'autres ne sont pas disposés à assumer volontairement les risques de dilution de leur identité mémorielle qu'un tel passage à l'utilisation objective du passé implique peu ou prou. Non pas que ces mémoires-là soient craintives ou même frileuses ; elles savent hausser le ton quand elles estiment être menacées dans leur essence même (on l'a vu par exemple avec les Pionniers du Vercors). Simplement, elles s'astreignent à ne pas déborder du cadre qu'elles se sont fixé de fidélité à leur histoire. Elles entendent militer pour une manière d'irréductibilité mémoriel, faisant le choix de ne réduire leur identité à rien d'autre qu'à son éternelle défense.

Penser à rénover la tradition existentielle du groupe suppose au contraire qu'on change consciemment de registre et qu'on veuille exciper de son passé pour agir en son

nom dans le présent. Quoi qu'en disent ceux qui optent pour ce *passage*, le ressort de cette motivation supplémentaire est toujours politique (mais en revanche, il n'est pas obligatoirement « bassement » électoraliste).

Bien entendu, on pense alors immédiatement, et avec raison, aux deux pôles politiques majeurs autour desquels s'organise la vie politique nationale. *Communistes* et *Gaullistes* structurent également le débat politique grenoblois, d'autant que dans la capitale du Dauphiné comme ailleurs, leur opposition ne s'arrête pas au seul domaine politique et déborde dans le champ culturel par exemple. D'accord sur l'essentiel, c'est-à-dire sur l'obligation de mémoire, ces deux mémoires partisans sont logiquement opposées pour s'en disputer le profit et si elles trouvent rapidement leur assiette, elles ne sont cependant pas équivalentes.

## 1 – Les communistes grenoblois ou la pertinence mémorielle.

La mémoire communiste grenobloise est doublement plus dense que sa concurrente gaulliste<sup>1862</sup>.

D'abord parce qu'elle s'inscrit dans une histoire qui elle n'est pas vierge (contrairement à celle des Gaullistes, quoiqu'il en soit bornée à l'horizon de 1940, quoiqu'il en soit inédite) et dont la mémoire longue a d'ailleurs contribué à nourrir l'action des communistes pendant le conflit. La mémoire communiste de la guerre possède elle-même une préhistoire. La philosophie finaliste de l'histoire propre à l'idéologie communiste, mais aussi l'histoire des communistes, orientent forcément leur mémoire de la Deuxième Guerre mondiale vers le temps long. C'est pour cela qu'elle est complexe et qu'elle fonctionne en réseau, des origines de 1789 à la matrice de 1944, via cent cinquante ans d'une exceptionnelle saga. Cette familiarité qu'elle entretient avec l'Histoire (le grand H est obligatoire) l'autorise en outre à s'accommoder de ses exigences au point de pouvoir déstructurer la chronologie, de multiplier à sa convenance les allers retours dans le temps et les comparaisons parfois osées. D'où l'exceptionnelle clarté de la mémoire communiste, lisible et compréhensible par tous. Mieux, cette mémoire téléologiste signifie simplicité pour qui en prend connaissance de l'extérieur, par l'intermédiaire de la presse par exemple. La force d'adhésion au communisme s'explique d'abord par l'administration quotidiennement recommencée de cette fabuleuse leçon d'histoire. Puisque tout était écrit d'avance...

Qualifiés entre tous pour parler de l'Histoire et d'histoire, les communistes savent donc y faire. Leur propagande est un art minutieux qu'ils chargent de la mission d'autogérer leur légende. Ils travaillent leur matériau avec puissance et précision, en profondeur, et rendent sciemment très lourde leur mémoire de ces quatre années d'exception, ne se contentant pas de l'ancrer dans la longue chaîne du matérialisme historique.

C'est là qu'intervient un deuxième niveau de densité. Pressés de l'intégrer à leur patiente démonstration historique, les communistes comprennent qu'objectivement ce

---

<sup>1862</sup> « Il faut comparer les mystiques entre elles et les politiques entre elles », a écrit Péguy (cité par Régis Debray, *A demain de Gaulle*, Paris, Gallimard, collection « Folio/actuel », 1996, p. 23). Et les mémoires entre elles, pourrait-on ajouter.



nouvel épisode est quand même à part. Il mérite qu'ils y consacrent toute leur énergie et leur science de l'instrumentalisation. L'entreprise de mythification se déploie ainsi tous azimuts, ne laisse rien au hasard ou de côté. Des « soixante-quinze mille fusillés » au sacrifice du « grand frère soviétique », en passant par Châteaubriant, le Vercors et l'Indochine, une légende historique contemporaine se bâtit autour de ces deux axes que sont *l'auto-imputation* et *l'auto-interprétation*, qui ne peut connaître de véritable concurrence. Signalons d'ailleurs ici qu'il serait anachronique de penser que la mémoire communiste, à multiplier les preuves de sa qualité, est en surcharge et risque la surchauffe. Les communistes en font beaucoup, c'est vrai, mais n'en font pas trop. C'est de nos jours qu'un tel déchaînement paraîtrait pesant. A l'époque, la puissance n'est pas l'ennemi de la subtilité : alliées, ces deux qualités sont au contraire gage d'efficacité<sup>1863</sup>. Si jamais en vingt ans la mémoire communiste grenobloise de la guerre et de la Résistance ne risque la congestion, c'est qu'elle ne confond pas tradition et crispation et qu'elle sait s'adapter aux enjeux du temps.

## 2 – De Gaulle en échec à Grenoble.

En revanche, en face, le mouvement de ciseaux est inévitable auquel se heurte, quoi qu'elle tente, la mémoire gaulliste grenobloise. Son handicap majeur est sa trop grande dépendance à l'égard de la guerre. Sa relation à cet épisode est si forte qu'elle en devient hypnotique. C'est elle seule qui filtre la *Weltschauung* gaullienne, mettant par deux fois la mémoire gaulliste en position de faiblesse.

En manquant de recul historique, trop « jeune » en quelque sorte, elle manque aussi de perspective. La guerre a été sa chance, elle borne et limite à présent son horizon. Et en s'organisant en priorité absolue autour de l'expérience d'un homme, aussi exceptionnel soit-il, elle est à terme plus ou moins long condamnée à manquer son rendez-vous avec les « masses ». Que cessent en effet les circonstances historiques qui ont fait émerger de Gaulle sur le devant de la scène, ou que le rôle qu'il joua pendant ces années de tourmente soit habilement déconsidéré par ceux qui, adversaires politiques résolus, sont des spécialistes de la casuistique mémorielle, et sa mémoire flanche. C'est tout le sens de ce « septembre noir » que fut pour les Gaullistes grenoblois septembre 1948. Mais la confusion n'est imputable qu'au seul général qui, de manière immodeste, a tenté de forcer les Grenoblois à accepter sa proposition, à savoir que le fait de prétendre incarner personnellement l'honneur de la nation serait un argument éternel de légitimité à vouloir gouverner cette même nation. Qu'on jette le doute sur la réalité de cet honneur (« *Vercors trahi* », hurlent les communistes) et l'équation vole en morceaux, le compromis gaullien explose... Jamais plus après cela, malgré les efforts fournis par de Gaulle en personne, la mémoire gaulliste de la guerre ne permettra au gaullisme politique de s'implanter dans la région. Au bout du compte, l'adhésion à l'homme du 18 juin fut ponctuelle et encore ne fonctionna que parce que de Gaulle sut, le 5 novembre 1944, consentir à la fiction, même minimaliste, d'une relation d'égalité entre la « capitale de la Résistance » et son chef. A vrai dire, la mémoire gaulliste ne sait pas se doter de relais

<sup>1863</sup>

« *L'Huma écrivait gros, mais analysait juste, sinon fin* », précise justement Claude Roy ; in *Nous*, Paris, Gallimard, 1972 ; p. 131 de l'édition de poche « Folio », 1980.

mémoriels populaires efficaces. La conséquence est un fâcheux « effet-retour », qui contraint de Gaulle – dont d'ailleurs c'est le tempérament de tout « personnaliser » et de vouloir tout « personnifier » – à éternellement évoluer comme le seul et unique dépositaire de l'image complexe de la Résistance. Il est en quelque sorte – comble du paradoxe ! – prisonnier de son image.

Car contrairement aux communistes, de Gaulle (c'est un deuxième handicap) ne peut pas rénover sa tradition personnelle *par* et *pour* la politique au sens trivial du terme. Il ne sait pas comment faire. Il est incompétent en la matière<sup>1864</sup>. Et si finalement sa mémoire reste forte, c'est d'une autre façon que celle des communistes, grâce à un subtil jeu d'emboîtements historiques. Elle parvient en effet à s'affranchir *in extremis* (et temporairement) de la séquence historique qui est à l'origine de sa légitimité pour mieux s'investir dans une autre tranche d'histoire (la crise algérienne). Puis elle revient – dans une apothéose politique (1964, c'est deux ans après Evian) et surtout historique (1964, c'est vingt ans après la Libération) inespérée, qui n'eut cependant pas sur le coup l'écho que l'on croit – au souvenir public de *Carltons Garden* (« *Ici Londres ...* ») et du défilé des Champs-Élysées (« *Ah ! C'est la mer...* »). C'est donc en sortant de l'histoire (des années noires) que de Gaulle renoue avec son destin personnel, et peut alors faire valoir l'incontestable qualité de la mémoire d'un homme habitué aux soubresauts de l'Histoire. A Grenoble, avant 1964 et l'envolée lyrique de Malraux mobilisant de nouveau Jean Moulin, cette fois-ci sur le terrain mémoriel, la mémoire gaulliste de la guerre est une mémoire de la tour d'ivoire. Après 1964, elle sera de nouveau en prises avec l'opinion grenobloise<sup>1865</sup>, comme réhabilitée. Et cela même si la panthéonisation de Jean Moulin fut plutôt rappel de ce qui s'éloignait qu'affirmation d'un prestige incontesté.

## B – Les mémoires potentielles et en attente.

---

Les expressions de mémoire, quels que soient leur nature intrinsèque et l'événement ou le phénomène dont elles sont les conséquences, doivent en passer, dans l'espoir d'acquérir une lisibilité et une notoriété publiques, par le crible du politique. Elles doivent faire un choix d'inféodation à l'un des deux systèmes politiques de mémoire, s'ancrer à l'un ou l'autre camp. Mais si les deux protectorats mémoriels dont on vient de parler, dans leur opposition même, s'arrogent la totalité de l'espace où se tient le débat public, ils ne couvrent pas l'ensemble des mémoires grenobloises des conflits, loin s'en faut.

**Celles qui ne franchissent pas le cap du politique – soit par choix, le plus souvent par impossibilité naturelle – sont alors condamnées à un statut mémoriel de deuxième ordre, cette relégation s'aggravant en fonction de leur propre degré de renoncement.**

<sup>1864</sup> En l'espèce, il n'est pas encore l'homme de génie dont parlait Hegel, « *celui qui réconcilie le plus de contraires* » ; cité par Régis Debray, in *op. cit.*, p. 125.

<sup>1865</sup> Qui en 1968 passe par-dessus de la crise de mai pour mieux préparer les Jeux Olympiques.

## 1 – Esquisses et brouillons.

Claquemurés au sein d'associations (elles éprouvent significativement du mal à recruter alors que l'expérience du conflit à laquelle elles correspondent fut partagée par de nombreux Grenoblois) qui disent ne pas vouloir faire de politique par hauteur de vue mais qui en fait s'abstiennent par manque de confiance, voire par peur, se rencontrent les groupes qui sont réduits aux essais de mémoire. Anciens *prisonniers de guerre*, anciens *STO*, anciens de tel *petit maquis*, tous se regroupent et s'associent. Mais tous n'ont pas la prétention d'influer sur le jeu politique comme les anciens résistants de l'ANACR, les anciens déportés de la FNDIRP ou les Pionniers du Vercors. Le poids qu'*a posteriori* la mémoire confère à l'identité du groupe ne correspond pas exactement à la réalité de ce que fut la vie du groupe, parce que l'histoire a tranché et qu'ils n'en peuvent mais.

Ces velléités de mémoire sont par nature vouées à l'esquisse. Elles ne peuvent prétendre à une pleine et entière expression. Elles sont des brouillons. « Hémiplegiques », il leur manquera éternellement l'assise d'une reconnaissance morale et sociale publique.

## 2 – Appendices mémoriels.

Devant ce constat qui est celui du réalisme, certaines mémoires grenobloises se contentent d'être des appendices de mémoire. Comme leur surface mémorielle n'est pas assez étendue pour qu'ils se suffisent à eux-mêmes, de nombreux groupes sont en effet obligés de se faire une raison. Pour exister malgré tout après le conflit, certains adoptent (volontairement ou non, il est difficile de le déterminer), une position suiviste à l'égard de l'un des deux camps politiques en présence (les anciens de la Résistance SNCF sont proches du Parti communiste ; l'Amicale régimentaire du Quatrième Génie partage les vues de De Gaulle, etc.). Autant dire qu'à partir de là, ils ne pèsent plus que le poids des satellites... Incapables d'*autonomie* (mais qui pourrait leur reprocher ?), ces mémoires s'interdisent d'elles-mêmes toute *indépendance*. D'autres, et c'est particulièrement sensible pour les plus petites mémoires de la Résistance, sous peine de se voir transformées en « restes » mémoriels, mais se refusant au jeu politique ou n'en ayant pas les moyens, se retirent des instances de mémoire officielles. Elles seront bien sûr présentes, tête dressée, fanions déployés, médailles et décorations briquées, aux cérémonies commémoratives d'importance, mais elles ont choisi le repli. Les anciens résistants ont alors tendance à se muer en Anciens Combattants... Elles ne sont à vrai dire plus en attente de grand-chose et payent du prix de l'anonymat cette volonté d'indépendance qu'elles se font un honneur de ne pas abdiquer.

## 3 – Anémie historique mais survie civique.

Et puis il y a ces mémoires qui s'érodent plus ou moins rapidement parce que décidément ce (ceux) qu'elles représentent sont trop marginaux pour espérer trouver leur place parmi celles qui ont « pignon sur rue ». Qu'il s'agisse de minorités nationales (les *Arméniens*, les *Espagnols*), politiques (les *Garibaldiens*), ou corporatistes (anciens des FFL), les

segments d'histoire qu'elles incarnent sont tellement ténus qu'ils en sont quasiment invisibles pour l'opinion publique, qui leur préfère les grands tableaux mémoriels aux couleurs fortement contrastées que lui proposent la légende communiste et l'épopée gaulliste.

Attention cependant à ne pas considérer que ces mémoires sont pour autant socialement stériles. Elles possèdent au contraire une réelle utilité sociale puisqu'elles continuent de fournir un espace de rencontre à une multitude de groupes, qui ainsi ont pu perdurer jusqu'à nos jours. Certes, cet espace est « privé », puisque à l'exception des grandes cérémonies commémoratives, ces associations ne « sortent » pas. Ce qui est très remarquable cependant, c'est qu'au militantisme mémoriel historiquement très daté des créateurs, a succédé un autre activisme, certes proche philosophiquement de celui des origines, mais cependant différent dans sa visée. La Résistance s'est comme « déshistorisée » pour devenir une référence morale, aussi bien pour les derniers survivants parmi les fondateurs que pour leurs filles et fils. Elle continue là encore d'être une tradition, mais qui n'a cessé d'être relue au cours du demi-siècle écoulé pour finir par s'incarner en une défense quasiment intemporelle de la République. Ces associations dites périphériques n'ont en réalité pas arrêté de produire du *lien social* entre leurs adhérents et du *sens politique* à destination de la communauté grenobloise grâce à la constante adaptation *civique* de leur héritage mémoriel, lui-même plus ou moins légendé, aux enjeux du temps. Pour quantitativement modeste qu'elle est, parfois inconsciente d'elle-même, leur œuvre est admirable qui lie dans un même mouvement une fidélité décloisonnée à la tradition historique et un militantisme sociopolitique très contemporain. C'est cette subtile alchimie qui fait que, même si peu à peu la référence obligée à la matrice de la Seconde Guerre mondiale s'édulcore, ces associations ne se délitent pas et que le message de fond dont est porteuse leur mémoire n'est lui jamais périmé. Est-il entendu ? C'est une autre affaire.

Situés quelque part dans un entre-deux mémoriel inconfortable, ces trois types de mémoire se rattachent à l'ordre de la *potentialité*. Pour exister pleinement, pour n'être pas que des inframémoires, il leur faudrait à la fois davantage de *légitimité historique*, pouvoir ensuite échapper à la *dialectique politique* de « l'adhésion/repli » à laquelle leur faible représentativité les voue et s'émanciper enfin du vase clos « *communautaire* » et *identitaire* exigü à l'intérieur duquel se développe leur discours, aussi remarquable soit-il.

Ces mémoires potentielles, quand elles ont cessé d'espérer une reconnaissance, même tardive, quand elles ont renoncé à attendre, ne peuvent déboucher que sur une certaine forme d'enfermement. La sclérose n'est alors plus loin, dont elles vont à terme mourir<sup>1866</sup>.

---

<sup>1866</sup> Ainsi de la section iséroise de l'Association Française des Anciens Volontaires et Résistants Garibaldiens, dont nous avons rencontré le président, M. Joseph (Giuseppe) Gabriele, en décembre 1996. Il ne nous a pas caché son désappointement : « A Rome , à Parme , à Bologne , même à Palerme , il y a un monument aux Garibaldiens. Les Français, eux, ils s'en foutent [...]. On est plus que cinq. Les autres, ils ont perdu la tête [...]. Je fais tout : président, trésorier, secrétaire, porte-drapeaux, etc. » M. Gabriele – après nous avoir remis une carte de membre actif des « Garibaldiens »... –, nous a demandé de l'aider à faire reconnaître les morts italiens de Corfou et de Céphalonie par le ministère français des Anciens Combattants...

## C – Les mémoires du ressentiment.

A l'avant de la mémoire positive du conflit, s'en rencontrent d'autres, dont la nature est deux fois différente. Parce qu'elles portent *a posteriori* des choix qui historiquement sont définitivement condamnés (la Collaboration, pour les englober d'un mot), ces mémoires sont d'emblée des mémoires en porte-à-faux et bientôt des mémoires du reliquat. L'espace public n'est pas interdit à toutes (on a vu que l'ADMP et ses associations paravents agissaient précocement à Grenoble). Cependant, leur volonté de reconnaissance publique est vouée à l'échec, et partant la force d'adhésion identitaire qu'elles veulent constituer ainsi que l'attractivité politique qu'elles espèrent pouvoir exercer. La « mémoire collabo » se heurte dans la région à des mémoires de la Résistance tellement fortes et structurées que, mises à part des réussites sporadiques (le « coup » de la statue de Jeanne d'Arc par exemple), elle n'est pas visible. Elle vit confinée et repliée sur elle-même. Ses animateurs sont de vieux messieurs, qui ne font qu'évoluer entre les deux pôles de leur incompétence. Ils sont coincés entre la *nostalgie* émolliente d'une tradition qui ne sait pas se renouveler parce qu'elle est par nature rétive à tout changement, et le *ressentiment* aigri à l'égard de ces ennemis d'hier qui sont les vainqueurs d'aujourd'hui et qui monopolisent le terrain non seulement politique, mais aussi mémoriel. Ils ne parviennent pas à dynamiser les souvenirs de leurs quelques sympathisants au point de les transformer en une mémoire visible et active. En ce sens d'ailleurs, leur mémoire ne peut être qu'aléatoire. Elle n'est jamais loin de l'occlusion, sa visibilité ne dépendant en fait pas plus d'eux que d'elle-même. Elle est en effet soumise aux caprices de l'actualité, dont elle guette avec avidité les moments de crise, consciente que c'est dans ces interstices qu'elle peut éventuellement se glisser pour déverser son triple *message d'affirmation de soi* (le premier souci des nostalgiques de Pétain conduit par Multrier est bien celui de la profession de foi), de *haine* (le venin antigaulle étant le préféré de ses fiels<sup>1867</sup>), et, mais pas toujours, d'*alternative politique*. Il est ainsi évident qu'endiguée en temps normal par la puissance de la mémoire locale de la Résistance, la mémoire grenobloise de la Collaboration profite des hiatus (c'est spectaculaire notamment avec le plus fort d'entre eux, la guerre d'Algérie) qui entrecoupent parfois la continuité historique de la France de l'après-guerre rebâtie sur la légitimité « gaullo-résistante », pour, au sens littéral, « tenter une sortie ». Mais la démarche est hasardeuse qui attend de l'histoire contemporaine qu'elle se fasse l'auxiliaire d'une mémoire d'arrière-garde. Surtout que l'inventivité n'est pas la marque des *leaders* locaux de la « mémoire collabo ». Là où leurs adversaires de la Résistance savent être perspicaces pour construire des ensembles de mémoire cohérents, Multrier et ses amis optent pour un confusionnisme (qui culmine lors de la journée du 26 mars 1963 avec la cérémonie au buste du Docteur Valois ; cf. *supra*, « Les Malmémoires ») qui ne peut que discréditer leur tentative d'analogie, voire d'appropriation. Quand les mémoires de la Résistance tissent un réseau souvent osé mais crédible de filiations symboliques en écho, la « mémoire collabo »

<sup>1867</sup> Cette rancœur, due pour l'essentiel à l'affaire algérienne, trouva, au cours des décennies quatre-vingt et quatre-vingt-dix, son spécialiste grenoblois en la personne de Jean Bollon, l'inamovible président de la section iséroise de l'Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord (UNC-UNCAFN) ; cf. *supra* pour les conditions dans lesquelles il nous reçut.

procède par mauvais raccourcis auxquels à vrai dire personne ne peut souscrire (en-dehors évidemment du groupe restreint des partisans, du cercle presque « autiste » des militants...), précisément parce qu'ils sont mauvais.

Mémoire de la forclusion, en outre réduite à la contingence, la « mémoire collabo » grenobloise n'est pas douée de ductilité au point de survivre à un temps de relégation trop important. C'est une certitude : elle s'étiole à mesure que vieillissent ses rares défenseurs. En cela d'ailleurs, il n'est pas paradoxal d'écrire qu'elle aussi est une mémoire de la *fidélité* puisque l'échec répété qui sanctionne ses piètres essais s'ajuste parfaitement, sans aucune distorsion, à l'échec de l'expérience historique dont elle est issue.

Grenoble, après-guerre, se reconnaît dans un tout autre modèle d'identification historique. La mémoire de la Résistance est d'ailleurs localement si puissante qu'on peut se demander si son pouvoir d'identification n'excède pas la stricte séquence historique à laquelle elle renvoie pour constituer le fondement même d'une nouvelle identité grenobloise, d'une nouvelle façon d'être Grenoblois après-guerre. La mémoire de la Résistance, n'est-ce pas l'endroit où se joue la rencontre entre le **dernier** épisode en date d'une tradition locale de l'insoumission, d'une manière d'habitude culturelle de résistance à laquelle, ici, on ne déroge pas, et du **premier** chronologiquement des éléments fondateurs de ce que l'on a pu appeler le « mythe de Grenoble <sup>1868</sup> » ?

## II – La mémoire de la Résistance : pôle de référence et dernier avatar de l'identité culturelle grenobloise ?

### A – La Résistance, par définition.

---

Le fait « Résistance » a été tellement fort dans la région dont Grenoble est le centre qu'il a tendance à araser les autres phénomènes liés au conflit, y compris la Déportation, on l'a dit. La puissance de la mémoire de la Résistance vient donc logiquement couronner une histoire d'une qualité elle-même extraordinaire. Mais elle magnifie la réalité. Le discours de mémoire, quelle que soit son origine, en empruntant ses procédés rhétoriques à la légende et à la mythologie, est par définition excessif. Qui se satisferait en effet d'une *mémoire* qui serait en parfaite adéquation avec *l'histoire* ? Pas plus ceux qui ont fait l'histoire que ceux qui en sont restés spectateurs. Pas plus les « émetteurs » que les « récepteurs »... Il est donc normal que le phénomène « Résistance » soit pour partie une création du discours qu'on utilise *a posteriori* pour le décrire. L'importance qui lui est accordée ne peut pas naître sur la base d'un contrat d'objectivité – parce que les

---

<sup>1868</sup> Lire à ce sujet l'article essentiel de Bernard Bruneteau, « Le □mythe de Grenoble□ des années 1960 et 1970. Un usage politique de la modernité », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 58, avril-juin 1998, p. 111-126. Bernard Bruneteau s'intéresse aux expériences grenobloises en matière de gestion municipale entreprises à partir de 1965 et à leur retentissement proprement mythique dans l'opinion publique locale et nationale.

Grenoblois n'ont pas besoin d'objectivité en 1944, mais plutôt, après quatre ans de guerre, qu'on « réenchante » leur monde. La distorsion est de ce point de vue nécessaire à la communauté. Tous vont alors s'employer à la promouvoir. Ainsi, les stratégies concurrentielles des deux principales forces politiques issues de la Résistance, qu'il s'agisse de la monoculture communiste douée d'une habileté innée à la pratique de mémoire ou de la légende gaullienne, cumulent leurs effets pour susciter des représentations ultra-positives de la réalité locale de la Résistance. Et si très tôt s'élabore à Grenoble une représentation mythique de la Résistance, ce n'est pas en réaction, pour camoufler une histoire locale supposée trop pauvre, encore moins par anticipation, par crainte d'avoir un jour à affronter une réalité peut-être pas si glorieuse qu'on le dit. La mythification n'est pas de l'ordre vulgaire du mensonge, mais appartient au contraire au registre de la fondation initiale d'une légitimité, comme l'a bien démontré Mircea Eliade. Dans cet ordre d'idée, la Résistance telle qu'on la *(re)présente* avec insistance à Grenoble en 1944, peut s'assimiler exactement à un *mythe moderne*. Son récit – la façon dont on la *raconte* –, se réfère au passé très immédiat pour éclairer une situation présente. Il permet également de dissimuler les données de l'observation empirique pour remailler le tissu communautaire fragilisé par tant d'épreuves. Et puis le mythe de la Résistance, on l'a dit, c'est aussi une faculté d'incitation à l'action par l'emploi d'un « *ensemble d'images motrices* », selon l'expression sorélienne<sup>1869</sup>. Il n'est donc pas étonnant qu'à la réception de cette série d'images, l'opinion publique grenobloise se solidarise d'une vision de la Résistance qui lui propose rien moins qu'une refondation du monde. Cette proposition ne se dit pas, le contrat est tacite<sup>1870</sup> et les deux partenaires (la Résistance et Grenoble) s'associent dans un discret consentement mutuel, la seconde sachant gré à la première de lui offrir cette possibilité de recommencer.

Après la question de la nécessité vitale du mythe de la Résistance, une deuxième interrogation est celle de la place qu'occupe ce mythe moderne au sein de la mémoire longue grenobloise. C'est un problème que pose le couple « mémoire/cassure ». Est-ce qu'il est question de fonder ou de refonder le monde en 1944 ? La Résistance, et le cortège d'images légendaires qui la rendent prégnante auprès des Grenoblois, entendent-ils commencer ou, comme nous l'écrivions plus haut, recommencer ? Où peut se situer la mémoire mythique de la Résistance, entre la tentation de la table rase que d'aucuns pourraient éprouver au constat de l'aura dont elle bénéficie, et la volonté de s'inscrire à sa juste place (mais laquelle ?) dans la continuité historique locale ? La réponse est balancée.

Au regard de la chronologie, on serait tenté de distinguer deux temps. La « Libération » (1944-1946) entretient un climat d'espoir en un changement radical alors que l'année 1946-1947 marque le renoncement définitif aux vellétés révolutionnaires et le progressif retour à un monde connu<sup>1871</sup>. Mais reconnaissons-le, cette coupure « classique » concerne surtout *l'action* de la Résistance à présent qu'elle s'est constituée en forces politiques opposées. La *mémoire* de ce qu'elle a été est en revanche *immédiatement* intégrée à la mémoire longue de la région. La Résistance est présentée

<sup>1869</sup> Cité par Bernard Bruneteau, in *art. cité*, p. 112.

<sup>1870</sup> Sur le modèle de ce que fit de Gaulle depuis l'Hôtel de Ville de Paris en août 1944.

comme l'avatar le plus récent d'une identité collective grenobloise remarquable parce que ceux qui l'ont incarnée au cours des siècles ont toujours su faire le bon choix. Elle est la répétition d'une tradition qui rejoue chaque fois que la communauté locale est menacée. Pour ses promoteurs, elle n'est pas un isolat ni une exception ; tout au contraire, elle vaut *confirmation*. Les discours d'explication du monde que délivre le mythe de la Résistance n'ont alors de cesse d'invoquer l'antériorité de la Révolution française et la vertu des Poilus de 1914 pour se réclamer de leur exemple. On est parfois capable de remonter plus loin la chaîne du temps pour convoquer les souvenirs de Bayard, ou des Allobroges. Souvent, quand l'expression de mémoire est plus partisane, d'autres séquences historiques viennent compléter le fonds commun auquel la Résistance a su puiser pour continuer d'affirmer la valeur de l'histoire locale (1934 et 1936 pour le Parti communiste ; Sidi-Brahim pour les militaires grenoblois).

Dans l'idée de ceux qui la présentent aux Grenoblois à partir de l'été 1944, la Résistance est donc historiquement une réinvention de la tradition locale dont la mémoire doit avoir pour fonction d'assurer la continuité.

Ce schéma perdure d'autant plus aisément que la génération de la guerre et de la Résistance est alors très active et que le renouvellement de la classe politique locale n'est pas encore effectué. Ces vingt ans sont ceux pendant lesquels Grenoble et la zone mémorielle au centre de laquelle elle rayonne « digèrent » la dernière convulsion historique qui les a secoués. Quand survient le vingtième anniversaire, pensé comme un apogée gaulliste, l'épisode apparaît bien comme définitivement intégré à la mémoire historique locale (le rôle des marqueurs concrets du souvenir – monuments, etc. – faisant beaucoup pour cette assimilation). Il est le maillon le plus récent d'une longue chaîne mémorielle. La mémoire de la Résistance est parvenue à fonder une tradition contemporaine elle-même insérée dans une tradition locale d'héroïsme quasiment anhistorique tellement elle est ancienne.

## B – Deux mythes en concurrence : Résistance et Modernité.

---

Un basculement va alors s'opérer, au plein milieu de la décennie soixante. Grenoble va subitement rompre avec la tradition et s'engager tête baissée dans la voie d'une nouvelle idéologie : celle du modernisme à tout crin. La ville et sa région, à partir de ces années, cessent de se considérer comme des héritiers pour se voir en prophètes de l'avant-garde moderniste. Grenoble n'est plus pour les Grenoblois et les autres, un vaste *lieu de mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, mais le *lieu symbole de l'expansion technicienne* en même temps que de la *modernité municipale*, un « laboratoire » comme l'on dit alors. Il n'est pas question de faire ici l'histoire de cette révolution grenobloise<sup>1872</sup>, mais simplement de signaler qu'une nouvelle image, une autre vision, une représentation

<sup>1871</sup> Lire les deux contributions successives de Jean-Pierre Rioux (« 1944 : l'élan de la Libération » et « 1947 : la guerre froide à domicile »), in *La France d'un siècle à l'autre. 1914-2000. Dictionnaire critique*, Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), Paris, Hachette, collection « Hachette Littératures », 1999, p. 59-64 et p. 65-69.

<sup>1872</sup> Sur tous ces aspects, voir Bernard Bruneteau, *art. cité*.



inédite de la ville et de la région s'imposent avec force dans les esprits. Elles culminent bien entendu avec la préparation et le déroulement des Jeux Olympiques d'hiver de 1968. Par le truchement de De Gaulle – qui boucle au passage son propre cycle de relations conflictuelles avec la cité alpine, inauguré le 5 novembre 1944 – et l'intermédiaire du petit écran, au moment du discours d'ouverture des olympiades, c'est la France entière qui s'identifie à Grenoble et s'approprié les valeurs dont elle est supposée être le parangon quintessencié <sup>1873</sup>. Quand les caméras font le point sur le Vercors, c'est pour montrer le tremplin de saut à ski de Saint-Nizier-du-Moucherotte, et non pas la nécropole nationale, qui rassemble les tombes des défenseurs du plateau tués au combat en 1944. Le beau et sobre monument aux déportés de Gilioli (cf. *supra*, « La Pierre et les murs ») qui, dans l'alignement exact de l'axe des boulevards grenoblois, en figurait symboliquement l'aboutissement et qui se découpait sur le profil martial de la chaîne de Belledonne, est déplacé. En son lieu et place, s'implante dorénavant la vasque où a brûlé la flamme olympique....

Comment dire mieux que par le rappel de cette substitution symbolique (plus peut-être, de cette éviction ?) qu'un mythe vient d'en remplacer un autre ? Ce n'est pas l'effet dilatoire du temps qui passe qui a fini par dévaluer la mythique image résistante de Grenoble, mais bien le choix de faire franchir une nouvelle étape à l'histoire de la ville. Aux antipodes de la tradition (et donc du mythe de la Résistance), se positionnent les nouvelles valeurs grenobloises : modernité, efficacité de la technique, inventivité politique. L'identité de la ville a totalement changé. Fait remarquable, le joint ne se fait pas entre les deux périodes. Ou, plus justement, il ne se dit pas, ne s'avalise pas ni ne s'officialise. Et donc ne se *voit* pas. Comme si on n'éprouvait pas la nécessité d'insister sur ce passage, ou alors comme si l'on n'était pas conscient du changement que l'on est en train de vivre. L'absence de discours public de la *transition*, mais aussi le manque de réaction de l'opinion devant ce vide, prouvent bien que la substitution fut instantanée et mécanique et que ce second modèle d'identification offert aux Grenoblois possède lui aussi toutes les vertus du mythe. Les codes et les standards qu'il promeut ne sont pas les mêmes que ceux que portait le mythe précédent, c'est entendu. Mais le triple principe à l'œuvre est identique : *valeur prescriptive* des récits qui, plutôt que de renforcer le prestige de la tradition, s'orientent cette fois-ci vers une volonté de changement ; discours de *illusion* sur la portée réelle de ce changement ; délivrance d'une rafale d'*images incitatrices à l'action*.

Mythe pour mythe, la *tradition* a cédé le pas à la *modernité* comme valeur suprême d'identification. La Résistance n'a plus à Grenoble cette faculté de tutelle culturelle symbolique qu'une histoire exceptionnelle lui conférait. A partir de ces années-là (1965 est la date de l'élection à la mairie d'Hubert Dubedout, initiateur principal de cette nouvelle mythification), se sentir Grenoblois, c'est adhérer personnellement à une image de la communauté locale qui ne doit plus rien (ou plus grand-chose) à la mémoire de la Résistance. La représentation de son monde et de son histoire par le « *groupe grenoblois* <sup>1874</sup> » est à présent moins de l'ordre de la *transmission* que de celui de la *projection*.

Ce basculement est-il définitif ? Les icônes symboles de l'identité grenobloise et les

<sup>1873</sup> Bernard Bruneteau rappelle la floraison d'articles dithyrambiques publiés alors ; in *art. cité*, p. 113 notamment.

totems politiques auxquels se voue de nos jours « l'agglomération » sont-ils encore *le « béton, le métal et le verre »*<sup>1875</sup> ?

Des signes, quelques indices, semblent au contraire plaider en faveur de la thèse d'un retour à la première source identitaire contemporaine, c'est-à-dire à la mémoire de la Résistance. Amorcé au cours des dernières années, ce frémissement traduit-il une tendance lourde ou n'est-il qu'une reviviscence isolée ?

### III – L'avenir de la mémoire de la Résistance à Grenoble. Pistes et perspectives (1964-nos jours).

Au vrai, c'est une autre étude qu'appellent ces questions. Ce nouveau travail ne pourrait s'envisager en adoptant la problématique qui a structuré celui-ci. Les temps ne sont plus les mêmes, on vient de le dire. Évaluer ce que sont les mémoires de la guerre (*la typologie sociale des mémoires*), mesurer et analyser leur traduction matérielle dans l'espace public (*les formes de mémoire*), inventorier les querelles et conflits qui éclatent à leur propos (*les enjeux de mémoire*), quel intérêt puisque tout est codifié dès 1944-1946 et que l'on passe nettement à autre chose à partir de 1965 ? Pour avoir pratiqué quelques sondages au sein de la séquence chronologique qui court de 1964 à 1990, et au sujet par exemple d'un enjeu de mémoire à la réactivité épidermique (la mémoire juive de la guerre), il semble clair que Grenoble ne se fait pas remarquer. Les enjeux locaux de mémoire liés à la Seconde Guerre mondiale sont depuis longtemps épuisés. Si la région se signale, c'est plutôt par son atonie mémorielle. Les débats et batailles de mémoire qui animent de temps à autre la vie politique nationale française en en questionnant l'histoire (procès, etc.) paraissent la dépasser. Il ne s'agit pas là de ses préoccupations<sup>1876</sup>.

Par crainte de manquer de matériau, qui voudrait donc persévérer et pratiquer une carottage au sein de la mémoire grenobloise de la guerre qui s'est développée ces trente-cinq dernières années, devrait à notre sens moderniser son questionnement. Ce changement de perspective par rapport à la recherche qui se clôt, il conviendrait de l'articuler autour de deux interrogations centrales : quelle *force politique contemporaine*

<sup>1874</sup> « Comment les groupes humains représentent-ils et se représentent-ils le monde qui les entoure ? » questionne Jean-François Sirinelli, dans son essai de définition de la notion de « représentation », en ouverture du volume 2 (*Cultures*) de *L'Histoire des droites en France*, (Paris, NRF/Gallimard, 1992, Jean-François Sirinelli (dir.), « Introduction. Des cultures politiques », p. 3).

<sup>1875</sup> « L'agglomération » est le terme générique par lequel les habitants du grand Grenoble désignent la conurbation grenobloise (qui compte à peu près cinq cent mille habitants). « Ville de béton, de métal et de verre », in *Visages de France*, n° 1. Ce premier numéro de la revue officielle du Commissariat Général au Tourisme consacre un dossier important à Grenoble en septembre 1967.

<sup>1876</sup> Car si la commune, voire la « zone » grenobloise, a longtemps fait office de famille élargie, cela ne fonctionne pas toujours avec l'ensemble « Nation ».

possède la mémoire de la Résistance à Grenoble ; quelle place est attribuée à la séquence historique de la Résistance au sein du dense réseau local des *institutions culturelles* de mémoire ?

## A – La Résistance, un horizon politique indépassable.

Si jusque récemment, l'identification symbolique de la communauté urbaine aux valeurs modernistes d'une ville « qui gagne » a contribué à estomper la référence au schéma-modèle de la Résistance, la soudaine crispation du débat public autour de la place du Front National dans la vie politique française a permis de vérifier que, jugulée pour un temps, la mémoire locale de la Résistance n'était pas obsolète ou nécrosée au point de n'être plus mobilisable dans le présent.

Cette longue apnée, la ville en sort en décembre 1996, quand les Grenoblois opposés aux idées du Front National manifestent leur rejet du parti d'extrême-droite en un défilé qui fournira le modèle de ceux qui vont, au cours de cet hiver, se succéder dans toutes les villes d'importance où le Front National tient congrès et, de proche en proche, aboutir à la gigantesque contre-manifestation de Strasbourg en mars 1997.

Mais beaucoup plus que cette primauté grenobloise (encore que cette première place mériterait une analyse approfondie), ce qui est révélateur pour notre propos, c'est l'usage sinon systématique, en tous cas très partagé, que font les manifestants, toutes obédiences politiques confondues, de références empruntées directement à l'histoire de la ville plus de cinquante ans plus tôt. En convoquant la mémoire grenobloise de la Résistance, ils présentent la Résistance et réclament le droit de pouvoir se réclamer d'une tradition locale d'opposition, de « résistance », soudain réactivée. L'orateur qui, devant les marches de l'Hôtel de Ville, conclut le pacifique défilé et, par sa prise de parole, lui donne son sens, c'est le Docteur Pierre Fugain, président de la section iséroise de l'ANACR et figure la plus connue des résistants grenoblois. L'ensemble de son discours est axé sur une comparaison analogique menée point à point entre la situation de l'entre-deux-guerres et celle des années quatre-vingt-dix. Sa conclusion est un vibrant appel au devoir de mémoire. Prétendant de l'exceptionnelle qualité de l'histoire locale, il insiste, à la fois par respect pour cette histoire et pour préserver un avenir sur lequel pèse la menace frontiste, sur la nécessité de l'engagement civique des Grenoblois, les appelant à « **la résistance, à une nouvelle Résistance**<sup>1877</sup> », leur certifiant qu'ils sont « **la relève**<sup>1878</sup> ». Le lien est tissé et la continuité mémorielle rétablie entre le modèle vivant qu'est Pierre Fugain<sup>1879</sup> et les jeunes Grenoblois, qui, majoritairement, composent

<sup>1877</sup> Début de la conclusion de Pierre Fugain, entendue par nous lors de la manifestation, nulle part retranscrite.

<sup>1878</sup> « Ce 9 décembre est un jour historique. Nous venons de participer au rassemblement antifasciste le plus important de France depuis vingt ans. Vous, les jeunes, vous êtes notre relève. » ; citation extraite de l'article du Monde, « Forte mobilisation antifasciste à Grenoble pendant un meeting de Jean-Marie Le Pen », sous la plume de Claude Francillon, numéro daté du 11 décembre 1996, p. 7.

<sup>1879</sup> Qui est parfois accompagné d'un ou d'une déportée.

la foule de ce défilé. Et ce n'est pas par simple mimétisme que ces derniers adhèrent au schéma de saisie et d'explication du réel que leur propose Pierre Fugain. L'identification est véritablement vécue très fortement, ce qui montre qu'après sa précoce codification, la mémoire locale de la Résistance a conservé une force d'inertie d'autant plus surprenante qu'elle ne fut guère entretenue au-delà des années soixante. On a sauté plus qu'une génération (ou, plus justement, qu'une classe d'âge) depuis 1964-1965 jusqu'à 1996 : pratiquement deux. La mémoire de la Résistance a ainsi incubé pendant trente ans avant de subitement décanter, à propos d'un événement précis, ponctuel, très déterminé. L'effet fut celui de la surprise. La réalité et la force de cette longue imprégnation surgirent avec d'autant plus de vivacité que, au sein du collectif qui a organisé la manifestation grenobloise, il n'y avait pas de volonté préméditée d'user sciemment (au sens d'instrumentaliser) de l'histoire locale pour raviver une mémoire dont on aurait en amont supposé qu'elle pouvait se révéler si parlante aux « jeunes générations »<sup>1880</sup>. Tous furent éberlués du potentiel de reconnaissance non pas *inter*, mais *transgénérationnel* dont fit preuve pour l'occasion la mémoire de la Résistance, dont personne n'avait conscience qu'elle possédait une telle puissance cinétique.

Certes, le phénomène est général (l'hymne des « militants antifascistes » de France et de Navarre est *Le Chant des Partisans* de Kessel, Druon et Anna Marly, remixé au goût musical du jour et il est chanté avec énergie de Nantes à Toulouse et de Strasbourg à Bordeaux<sup>1881</sup>). Evidemment, on peut trouver, en termes stricts d'efficacité politique, peu utile cette utilisation contemporaine de la Résistance<sup>1882</sup> et certains jugent même puérile cette affirmation forcenée d'une continuité historique par ceux-là mêmes qui, se réclamant de la *mémoire*, sont les plus éloignés et peut-être les moins au fait (sur le plan des connaissances) de *l'histoire*. Mais on ne peut que constater qu'à l'occasion d'une situation de « crise politique », Grenoble a *naturellement* renoué avec cette mémoire qui est bien

son ciment et aussi son horizon politique et historique le plus solide<sup>1883</sup>. Ce jour-là, les Grenoblois qui étaient présents<sup>1884</sup> ont affirmé que la Résistance demeurerait la pierre de touche de leur culture politique. La mémoire de la Résistance, nourrie de

<sup>1880</sup> Nous pouvons témoigner de cela de l'intérieur puisque, membre du comité du centre ville de *Ras le Front Isère*, nous avons participé à l'organisation de cette manifestation, surtout pour son volet « sécurité » il est vrai.

<sup>1881</sup> Dans le cadre d'une conférence d'histoire contemporaine à l'IEP de Grenoble, nous avons fait travailler aux étudiants le texte publié pour la première fois dans les *Cahiers de la Résistance* en 1943. Beaucoup nous ont dit leur surprise d'apprendre son âge et les conditions dans lesquelles il fut créé ; ils ne le connaissaient que dans la version remaniée (et légèrement tronquée) qu'ils avaient entendue au cours des manifestations anti-FN de la fin des années 90.

<sup>1882</sup> Au sein de notre comité, nous étions « en minorité » quand nous proposons une action à la fois plus concrète et moins symbolique. Cf. annexe n° I.

<sup>1883</sup> N'est-ce pas une confirmation par l'action des propos de Paul Ricoeur : « *Reste que c'est la mémoire qui a du futur tandis que l'histoire interprète une tranche du passé dont elle oublie qu'elle a eu un futur* » ; in Paul Ricoeur, *La critique et la conviction. Entretien avec François Azouvi et Marc de Launay*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, p. 189.

<sup>1884</sup> Vingt mille, ce n'est pas rien.

représentations diverses, qui leur a fait entonner en chœur *Le Chant des Partisans*, les soudait autour d'une *vision du monde partagée*, d'une *lecture du passé à ce moment-là commune* et d'une *projection dans l'avenir dite ensemble*. Peu importe après tout la réalité objective de la « crise » et du danger qui menaçait : ce qui compte, c'est la *perception* par les Grenoblois de cette réalité. C'est elle et non la réalité qui a été motrice, dans le sens d'une mobilisation massive autour des vertus mémorielles locales. En l'espèce, l'une des qualités de cet épisode <sup>1885</sup> est d'éclairer le fonctionnement très contemporain de la mémoire grenobloise de la Résistance. Il nous semble que son rôle pourrait se comparer à celui d'une toise historique qui permet de mesurer à la fois la *fidélité à une tradition identitaire* à laquelle on a un temps préféré les sirènes des charmes « futuristes », et d'évaluer dans le présent sa *capacité mobilisatrice et incitatrice à l'action*.

## B – Un savoir faire mémoriel : culture et patrimoine résistants.

A côté de cette imprégnation politique, la jouxtant en quelque sorte, s'est développée, depuis le milieu des années 1990, une politique concertée de mise en valeur du *patrimoine résistant* de la région. Le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et le mémorial de Vassieux-en-Vercors sont des organismes importants et unanimement reconnus pour leur savoir-faire technique (surtout pour le musée...), c'est-à-dire d'abord pour leur aptitude à réifier les phénomènes de Résistance et de Déportation, et ensuite à les *représenter* ; étymologiquement, à les rendre *de nouveau présents*. Les pré-supposés muséographiques qui, par exemple, charpentent la collection permanente du MRDI, sont inspirés de l'expérience du réputé musée Dauphinois, duquel d'ailleurs il dépend administrativement. L'accent est alors logiquement mis sur une présentation ethnologique, peut-être moins de l'histoire que du patrimoine historique local des années de guerre. Ce choix – qu'il ne s'agit certainement pas de discuter puisque aussi bien nous y participons pour partie (cf. *supra*, « Le musée de la Résistance (et de la Déportation) de Grenoble »), c'est objectivement le choix de la *mémoire*. Non pas l'option de la mémoire contre l'histoire, mais celle d'une mise en valeur de cette séquence historique par le biais d'un rappel symbolique d'autant plus cher à beaucoup de visiteurs que les *objets* qu'il utilise et les *lieux* où il s'incarnent lui sont familiers puisqu'ils sont locaux. Le discours explicatif, *volens nolens*, passe au deuxième plan. Il n'est peut-être pas secondaire, mais bien « deuxième ».

Cette reconsidération selon de nouveaux critères de « l'objet » *Résistance et Déportation*, puis cette reconstruction de la Résistance et de la Déportation selon d'autres vecteurs, ne se développent pas dans un ciel pur de toute contingence matérielle. Au contraire, elles sont exactement contemporaines de la prise de conscience locale des

<sup>1885</sup> Qui se renouvellera selon le même schéma à de multiples reprises. Tout d'abord, lors de la « montée » des Grenoblois à la manifestation de Strasbourg : les calicots que préparaient devant nous les manifestants dans les bus en route pour l'Alsace insistaient tous sur le caractère résistant de leur région d'origine. Ensuite, au cours des différentes manifestations, dont beaucoup furent spontanées, visant à dénoncer la collusion entre le Front National et Charles Millon pour le contrôle du Conseil Régional de la Région Rhône-Alpes, les points de ralliement et de dislocation des cortèges étaient des « lieux de mémoire » résistants (buste du Dr Valois, Monument des déportés, etc.). Les discours s'achevaient par *La Marseillaise* et *Le Chant des Partisans*, etc.

enjeux économiques que représente en région le tourisme, et singulièrement le tourisme culturel. Il faudrait des pages pour circonscrire le positionnement exact des instances locales de mémoire au sein de ce complexe réseau d'intérêts politiques, culturels et économiques, aux logiques *a priori* concurrentes.

Cependant, comme plus haut il n'était pas question de discuter la tactique « comparatiste » des militants grenoblois anti-Front National, il ne s'agit pas ici de faire l'histoire critique des institutions culturelles grenobloises liées à l'histoire de la région pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>1886</sup>. Simplement d'insister sur le fait que, entreprise avec force, détermination et moyens financiers adéquats, cette politique culturelle qui se déploie tous azimuts a pour premier effet à notre avis de compléter dans un autre registre ce volet politique de l'identification locale à la Résistance que l'on vient d'envisager.

Ces constructions dédiées explicitement à la *mémoire* disent symboliquement et sur le mode culturel que la région entend lui être fidèle. Elles contribuent à densifier durablement le sentiment de continuité organique qui court des années quarante jusqu'à nos jours (qui pourrait par exemple quantifier l'effet de marqueur identitaire que produit le panneau « *Vercors, terre de Résistance* » érigé sur le bas-côté de l'autoroute Lyon-Grenoble, au moment où le conducteur découvre le massif<sup>1887</sup> ?). Elles codifient dans le même temps le nouveau système de représentation esthétique de la Résistance, dont la configuration répond aux exigences contemporaines<sup>1888</sup>. Musées, mémoriaux, « parcours mémoriaux », actions culturelles de tous ordres<sup>1889</sup> fonctionnent ainsi eux-mêmes volontairement comme des relais de mémoire.

Le risque majeur est évidemment celui, déjà longuement évoqué par nous (cf. *supra*, notre introduction générale), de l'abdication de l'histoire. Cette crainte, il ne faut pas l'entendre dans son sens le plus restrictif (*l'histoire*, ce serait la raison et la *mémoire*, de l'irrationnel, la première devant s'affirmer contre la seconde, etc.) mais plutôt comme l'expression de cette certitude que sans l'apport de l'histoire et de sa transversalité explicative, la mémoire institutionnalisée peut finir par tourner à vide.

<sup>1886</sup> Signalons tout de même que le compromis auquel réussit à parvenir chaque jour le MRDI, entre les anciens acteurs, les historiens, les publics, les hommes politiques, etc. – ce que Jean-Claude Duclos nomme une « *transaction* » ; cf. *supra*, notre chapitre sur le musée – est un modèle d'intelligence à l'opposé duquel se situe le « racoleur » mémorial du Col de La Chau, dont la vocation est certes différente (un *mémorial* n'est pas un *musée*), mais qui flatte trop démagogiquement la morbidité du visiteur pour être à notre sens crédible (cf. *supra*, la conclusion de notre chapitre sur le Vercors).

<sup>1887</sup> Neuf panneaux au total rappellent quelles sont les « spécialités » de la région, entendue ici comme un « *paysage-histoire* », au sens « Gracqien » de l'expression : 1 – Châteaux du Dauphiné ; 2 – les cristaux de neige de la Trouée de Colombes ; 3 – La Côte-Saint-André et le violoncelle de Berlioz ; 4 – les animaux de la Foire de Beaucroissant ; 5 – le vitrail du couvent de la Grande Chartreuse ; 6 – les noyers de la Vallée de l'Isère ; 7 – les visages du « *Vercors, haut lieu de la Résistance* » ; 8 – les animaux sauvages du « *Vercors, Parc naturel régional* » ; 9 – le « Calder » et le musée d'art de Grenoble.

<sup>1888</sup> Voir annexe n° II sur la force de l'identification contemporaine de la Résistance au Vercors et du Vercors à la Résistance, y compris quand elle est véhiculée par de vulgaires supports commerciaux... Fort heureusement, des spécialistes s'interrogent actuellement sur ce qu'est la mémoire et ce que sont les enjeux de sa représentation : c'est notamment le but du cycle de conférences organisé en 1999-2000 par le musée/mémorial des enfants d'Izieu, justement intitulé « Éthique de la représentation ».

Car s'ils n'ont pas bien suivi leur cours d'histoire, ou s'ils ne possèdent pas, disons, une solide information historique, les visiteurs des « musées/mémoriaux », une fois qu'ils ont pénétré dans ces lieux d'une certaine réinterprétation du passé, que deviennent-ils ? Ne risque-t-on pas de les muer, le temps d'une visite – mais d'une visite seulement – en des héritiers involontaires ? S'ils ne décident pas d'eux-mêmes de faire la démarche d'acquisition raisonnée de cet héritage, cette mémoire qu'on leur propose de « consommer » ne leur reste-t-elle pas finalement étrangère, et cela par *défaut d'histoire* ?

**« Vous souvient-il de notre Histoire ? »**

*Moi, j'en ai gardé la mémoire [...] »* versifiait Musset <sup>1890</sup>, balisant ainsi notre voie vers la formulation de cette ultime interrogation que devrait prendre en considération qui s'intéresserait aux mouvements des représentations de la Seconde Guerre mondiale en vogue à Grenoble et dans sa région durant ces trente dernières années. La mémoire de la Seconde Guerre mondiale (et, de manière préférentielle, la mémoire de la Résistance) à laquelle on se réfère dans notre présent, est-elle une *mémoire de l'histoire* de cette époque, ou déjà (et alors depuis quand, selon quelles modalités de structuration, etc.) *une mémoire de la mémoire* qu'on a élaborée après l'événement ? Est-elle encore en prise directe avec le passé dont elle est issue, ou bien est-elle un discours sur le discours, filtré par cinquante ans et plus *d'histoire de la mémoire* et réinterprétée actuellement selon les impératifs esthétiques de la « scénographie » contemporaine ?

On saisit bien que pour jauger les écarts éventuels entre l'un et l'autre de ces deux types de mémoire, pour repérer quels sont les circuits qu'emprunte la mémoire locale de la Résistance quand elle se réactive (ou quand on la réactive), pour pouvoir avec pertinence démêler ce qui se joue derrière l'affirmation politique du respect du « devoir de mémoire » dont les responsables publics et élus locaux disent que c'est leur unique souci quand ils inaugurent les « musées/mémoriaux », il faut infléchir cette fois-ci franchement le questionnement vers celui que bâtissent depuis une dizaine d'années les animateurs et défenseurs de *l'histoire culturelle*. Parce que l'histoire culturelle est dans sa plus large part une histoire des représentations <sup>1891</sup>, c'est sous sa protection qu'il faut placer l'étude de cette tranche la plus récente de la mémoire grenobloise de la Seconde Guerre mondiale si l'on veut comprendre comment les différents systèmes de représentation actuellement actifs (parmi lesquels donc, tout premièrement, les « musées/mémoriaux ») *continuent* d'organiser une mémoire, et ainsi de nourrir des légitimations et de ménager des horizons

<sup>1889</sup> Ainsi de cette table ronde (intitulée « Résistance, Déportation, théâtre et chorégraphie ») que nous avons animée au MRDI en décembre 1999 et qui, dans ce lieu par excellence de la conservation mémorielle, a mis en présence *metteurs en scène de théâtre* (Fernand Garnier, directeur du CREARC et auteur de la pièce *Les Euménides* qui, s'inspirant des événements survenus dans le Vercors en 1944, propose une réflexion sur la mort et le pardon ; Marco Pernich, le metteur en scène italien de la pièce), de *spectacles de danse* (Jeanis Godfrey, chorégraphe, directrice de l'Institut de Danse et des Arts de l'Isère, créatrice d'un spectacle de danse jazz-contemporain, *Âmes tatouées*, sur un « *argument philosophique* » écrit par Michel Hannoun, ancien député-maire de Voreppe), Jean-Claude Duclos, *conservateur* du MRDI, nous-mêmes donc, qui jouons le rôle (ingrat) de *l'historien* et une salle qui, composée pour partie d'anciens *résistants* et des *spectateurs* des deux pièces, a eu du mal à faire le point entre des niveaux de parole (conservation muséale, création artistique, histoire de la mémoire) de nature radicalement différente. Voir annexe n° III.

<sup>1890</sup> Alfred de Musset, « A Juana », in *Premières Poésies*, déjà cité.

d'attente bornés au passé. Pour approcher les phénomènes de transmission des croyances, des codes, des normes et des valeurs qui sont encore à l'œuvre au cœur de la mémoire contemporaine de la Résistance, pour espérer dire ce qu'est son **métabolisme**, on doit être capable d'esquisser une forme d'anthropologie historique de la mémoire. Il faudrait pour ce faire procéder avec finesse, posséder par exemple l'acuité des sociologues pour étudier les réverbérations de mémoire qui luisent encore dans notre temps immédiat, n'en finissant pas de confirmer la sensibilité locale à ce passé-là, et savoir les situer à leur place dans le mouvement long d'une mémoire déjà plus que quinquagénaire. L'un des intérêts d'un tel travail serait de croiser un regard sur le temps court (celui de l'écume politique) et une approche dont la lentille serait adaptée à une perspective plus structurelle ( focale historique dont le travail qui s'achève se réclame plus classiquement). Ainsi pourrait-on percevoir quelle est la temporalité interne de cette mémoire politique et culturelle de la Résistance, si prégnante dans l'imaginaire social grenoblois ; ce qu'est sa **généalogie**, depuis l'événement originel jusqu'à sa représentation la plus contemporaine<sup>1892</sup>.

Oui, décidément, voici deux questions à poser à toutes les sagacités : depuis 1964 jusqu'à nos jours, quel est le **métabolisme**, et quelle est la **généalogie** de « **[ce] vigoureux génie de résistance et d'opposition [qui] signale le Dauphiné, [qui] peut être incommode au-dedans, mais [qui] est notre salut contre l'étranger**<sup>1893</sup> » dont, déjà, parlait Michelet ?

<sup>1891</sup> Lire la plus récente et la plus complète mise au point à propos d'« *une authentique histoire culturelle de la France contemporaine* » (p. 7-8) ; Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers historique », 1997, 455 p. Les quatre « *rivages sûrs* » qui selon Jean-Pierre Rioux marquent pour le moment le champ d'investigation de l'histoire culturelle sont les *politiques et institutions culturelles* ; les *médiations et médiateurs* ; les *pratiques culturelles* et les *signes et symboles exhibés des lieux expressifs et des sensibilités diffuses* (voir l'introduction de l'ouvrage).

<sup>1892</sup> Notre hypothèse personnelle étant que le renforcement de la mémoire de ces années est sûrement proportionnel à la progressive sensibilisation aux questions éthiques, dans une perspective élargie de défense des Droits de l'Homme. Voir annexe n° IV pour un exemple très contemporain de la continuité du combat de « *Grenoble, capitale de la Résistance, [qui] ne sera pas une ville raciste !* » (tract appelant à manifester le lundi 14 février 2000 contre l'agression d'une responsable locale de l'Association Amitiés et liens France-Maghreb).

<sup>1893</sup> **Jules Michelet, *Tableau de la France*, p. 53-54 de l'édition de ce texte établie en 1949 par Lucien Lefort (Paris, Les Belles lettres, collection « Les textes français ») et que l'historien avait placé en introduction de son *Histoire de France* publiée en 1833. Sur la nature naturellement résistante du Dauphiné, Michelet continuait : « [...] D'abord le Dauphiné, comme une forteresse sous le vent des Alpes [...]. Qu'on parle de passer les Alpes ou le Rhin, vous verrez que les Bayards ne manqueront pas au Dauphiné [...]. Il y a là, sur la frontière, des villes héroïques où c'est de père en fils un invariable usage de se faire tuer pour le pays. Et les femmes s'en mêlent souvent comme les hommes [...]. »**



---

# Bibliographie

## ***Les livres sont des amis froids et sûrs. Victor Hugo, Les Misérables.***

L'exercice de la bibliographie est une contrainte qui, quand elle touche à un thème comme le nôtre, oblige son concepteur à naviguer constamment entre deux écueils.

Elle peut d'abord paraître trop courte, et l'on se dit alors *in petto* que l'on aurait facilement pu l'allonger, en citant par exemple toutes les références intéressantes de la période 1939-1945, ou encore l'ensemble des témoignages des acteurs de l'époque que nous avons lus mais qui ne sont pas systématiquement présentés ici. Ou alors, elle semble trop longue, et certaines occurrences donnent *a priori* l'impression de ne concerner que de trop loin le thème général de notre enquête.

S'il entre donc forcément de l'arbitraire dans la sélection bibliographique, il faut expliquer ce qui motive nos choix, en avouant bien volontiers qu'en matière d'histoire très contemporaine, prétendre avoir tout lu serait d'une rare cuistrerie. Cette bibliographie, articulée en trois rubriques, n'a ainsi pas pour but d'établir une recension exhaustive de l'ensemble des références qui entrent dans le cadre du sujet de notre étude, mais de présenter les occurrences dont la fréquentation familière a contribué à forger l'environnement méthodologique et l'atmosphère intellectuelle qui ont présidé à notre travail.

Ne figurent donc ici que les ouvrages et articles qui nous ont été *véritablement* utiles et que nous avons *véritablement* pratiqués<sup>1894</sup>.

Il fut relativement aisé de restreindre notre choix pour bâtir la bibliographie sur

l'histoire de la **Deuxième Guerre mondiale en France** , puisque aussi bien ce n'est pas véritablement notre sujet.

Sont absents de cette sélection la plupart des ouvrages et articles à vocation de témoignage qui, concernant **l'histoire locale durant la période** , sont selon nous plus et mieux à leur place dans la rubrique des *sources*, puisqu'ils sont un matériau d'investigation de « première main » et de premier choix.

La **bibliographie méthodologique** recense les travaux et études qui s'intéressent aux **phénomènes de mémoire(s), d'images et de représentations** , quels que soit la nature et le domaine de prédilection des ouvrages. La sélection là plus qu'ailleurs a été difficile, confinant parfois au crève-cœur. D'autant que les conditions d'établissement de notre sélection bibliographique entendant rester fidèles à l'optique générale de notre étude, c'est-à-dire prôner l'ouverture vers les sciences voisines de la discipline historique, il a fallu être draconien afin de ne pas démesurément allonger cette rubrique.

## Ouvrages

### I –La Deuxième Guerre mondiale en France.

---

#### A – Approche générale.

AZÉMA(Jean-Pierre), *De Munich à la Libération (1938-1944)*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire. Nouvelle histoire de la France contemporaine », n° 14, 1979, 416 p.

AZÉMA(Jean-Pierre), *1940, l'année terrible*, Paris, Le Seuil, collection « XXème siècle », 1990, 380 p.

AZÉMA(Jean-Pierre) et BÉDARIDA(François), *La France des années noires* ; t. I. *De la défaite à Vichy* ; t. II. *De l'Occupation à la Libération*, Paris, Le Seuil, 1993, 542 et 544 p.

AZÉMA(Jean-Pierre) et BÉDARIDA (Jean-François) (dir.), *1938-1948. Les années de tourmente. De Munich à Prague. Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1995, 1137 p.

BARUCH (Marc-Olivier), *Servir l'État Français : l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XXème siècle », 1997, 737 p.

---

<sup>1894</sup> Nous avons renoncé à assortir ces références d'un quelconque commentaire, ce type d'analyse nous semblant, à l'usage, un brin « scolaire », voire trop convenu. Dans le même ordre d'idée, nous n'avons pas repris toutes les références d'articles ou d'ouvrages citées en note de bas de page dans le corps du texte, mais seulement celles qui renvoient aux plus importants d'entre eux. Parfois, certains ouvrages sont cités plusieurs fois, parce qu'ils intéressent des rubriques différentes.

- 
- DURAND(Yves), *La France dans la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)*, Paris, Armand Colin, collection « Coursus », Paris, 1989, 191 p.
- KASPI(André), *La Deuxième Guerre mondiale, chronologie commentée*, Paris, Perrin, 1990, 577 p.
- MICHEL(Henri), *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, PUF, collection « Peuples et Civilisations », 2 volumes, 1977 et 1980, 503 et 542 p.
- MILZA(Pierre), *Fascisme français. Passé et présent*, Paris, Flammarion, collection « Champs », 1987, 464 p.
- SIRINELLI(Jean-François) (dir.), *Histoire des droites en France*, t. I. *Politique* (794 p.), t. II. *Cultures* (771 p.), t. III. *Sensibilités* (956 p.), Paris, Gallimard, collection « NRF/Essais », 1992 (voir notamment les contributions de Philippe BURRIN, chapitre X, *Le fascisme*, p. 603-647, in tome I et de Yves-Marie HILAIRE, chapitre VIII, *1900-1945. L'ancrage des idéologies*, p. 519-559, in tome I également).
- WINOCK(Michel), *La Fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques, 1871-1968*, Paris, Calmann-Lévy, 1986 ; réédition au Seuil, collection « Points-Histoire », 1987, 470 p. (on consultera notamment le chapitre VI, *Le 10 juillet 1940*).
- WINOCK(Michel), *Histoire de l'extrême droite en France* (dir.), Paris, Le Seuil, collection « XXème siècle », 328 p.

## B – Vichy et l'Occupation.

### Généralités.

- AZÉMA(Jean-Pierre), « Vichy », in *Histoire de l'extrême droite en France*, Michel Winock (dir.), Paris, Le Seuil, collection « XXème siècle », 1993, p. 191-214.
- AZÉMA(Jean-Pierre) et BÉDARIDA(François) (dir., en coopération avec Henry Rousso et Denis Peschanski), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XXème siècle », 1992, 788 p. (actes du colloque international du CNRS organisé par l'IHTP les 11, 12 et 13 juin 1990).
- BURRIN(Philippe), *La France à l'heure allemande. 1940-1944*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers Historique », 1995, 564 p.
- CHALAS(Yves), *Vichy et l'imaginaire totalitaire*, Arles, Actes Sud, 1985, 161 p.
- COINET-LABROUSSE (Michèle), *Vichy et le fascisme*, Bruxelles, Complexe, édition de poche dans la collection « Questions au XXème siècle », 1991, 288 p.
- COINET (Michèle), *Vichy capitale. 1940-1944*, Paris, Perrin, collection « Vérités et légendes », 1993, 299 p.
- DURAND(Yves), *Vichy. 1940-1944*, Paris, Bordas, collection « Bordas-Connaissance », 1972, 175 p.
- HOFFMANN(Stanley), *Essais sur la France : déclin ou renouveau ?*, Paris, Le Seuil, collection « Esprit-La cité prochaine », 1974, 556 p.
- PAXTON(Robert O.), *La France de Vichy. 1940-1944*, Paris, Le Seuil, collection

« Points-Histoire », 1973, 380 p.

PÉTAÏN(Philippe), *Discours aux Français. 17 juin 1940-20 août 1944*, édition établie par Jean-Claude Barbas, préface d'Antoine Prost, Paris, Albin Michel, 1989, 420 p.

ROUSSO(Henry), *Pétain et la fin de la Collaboration. Sigmaringen, 1944-1945*, Bruxelles, Complexe, collection « Historiques », 1984, 441 p.

Opinion publique et représentations sociales.

LABORIE(Pierre), *L'Opinion française sous Vichy*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers historique », 1990, 405 p.

LABORIE(Pierre), « Vichy et ses représentations dans l'imaginaire social », in *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 493-505.

RÉMOND(René), « L'opinion française des années 1930 aux années 1940. Poids de l'événement, permanence des mentalités », in *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XXème siècle », 1992, p. 481-492.

Les religions et Vichy (catholicisme et protestantisme).

BÉDARIDA(Renée), « La hiérarchie catholique », in *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XXème siècle », 1992, p. 444-459.

COINET(Michèle), *L'Église sous Vichy. 1940-1945. La repentance en question*, Paris, Perrin, collection « Vérités et légendes », 1998, 500 p.

DELPECH(François) (dir.), *Églises et chrétiens dans la Deuxième guerre mondiale. La France*, actes du colloque tenu à Lyon du 27 au 30 janvier 1978 ; Lyon, Presses Universitaires de Lyon, avec l'aide du CNRS, 637 p.

DUQUESNE(Jacques), *Les Catholiques français sous l'Occupation*, Paris, nouvelle édition revue et augmentée chez Grasset, 1986, 457 p.

FOUILLOUX(Étienne), « Que faisaient les chrétiens de France pendant la Seconde Guerre mondiale ? », in *L'Histoire*, n° 12, mai 1979, p. 84-88.

FOUILLOUX(Étienne), « Le clergé », in *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XXème siècle », 1992, p. 463-477.

FOUILLOUX (Étienne), *Les chrétiens français entre crise et libération : 1937-1947*, Paris, Le Seuil, collection « XXème siècle », 1997, 288 p.

La Collaboration, le « Collaborationnisme » et les Collaborateurs.

AZÉMA(Jean-Pierre), *La Collaboration, 1940-1944*, Paris, PUF, collection « Document-Histoire », n° 14, 1975, 152 p.

BURRIN(Philippe), *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery. 1933-1945*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers Historique », 1986, 534 p.

ORY(Pascal), *La France allemande, 1933-1945 : paroles du collaborationnisme français*, Paris, Gallimard, collection « Archives », n° 67, 1977, 276 p.

ORY(Pascal), *Les Collaborateurs. 1940-1945*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », H 43, 1980, 336 p.

PAXTON(Robert O.), *La France de Vichy. 1940-1944*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », 1973, 380 p.

ROUSSO(Henry), *La Collaboration. Les noms, les thèmes, les lieux*, Paris, MA Édition, 1987, 203 p.

- VEILLON(Dominique), *La Collaboration, textes et débats*, Paris, Librairie générale française, collection « Le Livre de poche », 1980, 480 p.
- Approche sociale et culturelle.
- AZÉMA (Jean-Pierre) et BÉDARIDA (François) (dir.), « Les Français dans la France de Vichy : société et vie quotidienne », huitième partie de *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XXème siècle », 1992, p. 573-646.
- BELLANGER(Claude), GODECHOT(Jacques), GUIRAL (Pierre) et TERROU(Fernand), *Histoire générale de la presse française*, t. IV. *De 1940 à 1958*, Paris, PUF, 1975, 486 p.
- COCHET(François), *Les Exclus de la victoire. Histoire des PG, Déportés et STO (1945-1985)*, Paris, Henri Veyrier, 1992, 272 p.
- DELPORTE(Christian), *Les crayons de la propagande. Dessinateurs et dessin politique sous l'Occupation*, préface de René Rémond, Paris, CNRS Éditions, 1993, 223 p.
- DERMENJIAN (Geneviève) et FISHMAN (Sarah), « La guerre des captives. Les associations de femmes de prisonniers en France (1941-1944) », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 49, 1996, p. 98-109.
- DURAND(Yves), *La Captivité. Histoire des prisonniers de guerre français. 1939-1945*, Paris, FNCPG-CATM, 1980, 542 p.
- DURAND(Yves), *Vie quotidienne des prisonniers de guerre dans les stalags, les offlags et les Kommandos*, Paris, Hachette, collection « La vie quotidienne », 1987, 305 p.
- ECK(Hélène) (dir.), *La Guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin-Payot, 1985, 382 p.
- ÉVRARD(Jean), *La Déportation des travailleurs français dans la IIIè Reich*, Paris, Fayard, 1971 (sur ces aspects, il existe un petit article de synthèse très pratique – Dominique Veillon avait publié dans le numéro 180 de la même revue un texte significativement intitulé « La vérité sur le S.T.O. » – d'Yves Durand, « S.T.O. : Vichy au service de l'Allemagne », in *L'Histoire*, n° 167, juin 1993, p. 14-23).
- FISHMAN (Sarah), *Femmes de prisonniers de guerre. 1940-1945*, Paris, L'Harmattan, 1996, 280 p.
- GERVEREAU(Laurent) et PESCHANSKI(Denis), *La propagande sous Vichy . 1940-1944*, Nanterre, BDIC, 1990, 288 p.
- Images de la France de Vichy, 1940-1944. Images asservies et images rebelles*, textes de Denis Peschanski, Yves Durand, Dominique Veillon, Pascal Ory et alli., Paris, La Documentation Française, 1988, 257 p.
- La presse clandestine 1940-1944*, sous le patronage de l'IHTP-CNRS, actes du colloque d'Avignon des 20-21 juin 1985, Association des Médaillés de la Résistance de Vaucluse/Secrétariat d'État aux Anciens Combattants/Commission Historique pour la Paix/Conseil Général de Vaucluse, 1987, 266 p.
- LÉVY(Claude) et VEILLON (Dominique), « Propagande et modelage des esprits », in *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 184-202.
- LOISEAUX(Gérard), *La Littérature de la défaite et de la collaboration : d'après Phoenix oder ashes (Phénix ou cendres) ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, collection « France XIX-XXème », 1984, 570 p.

MUEL-DREYFUS (Francine), *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Le Seuil, collection « XXème siècle », 1996, 384 p.

PINOL (Jean-Luc), chapitre V, 1919-1958. *Le temps des droites ?*, p. 291-378, in tome I. *Politique, Histoire des droites en France*, Jean-François Sirinelli (dir.), Paris, Gallimard, collection « NRF/Essais », 1992.

RIOUX (Jean-Pierre) (dir.), *La Vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Complexe, collection « Questions au XXème siècle », 1990, 412 p. (les actes de la table ronde organisée par l'IHTP, *Politiques et pratiques culturelles dans la France de Vichy*, ont parus d'abord dans *Les Cahiers de l'IHTP*).

ROSSIGNOL (Dominique), *Histoire de la Propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, Paris, PUF, collection « Politique d'aujourd'hui », 1991, 351 p.

ROUSSO (Henry), *Les Années Noires. Vivre sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, collection « Découvertes », n° 156, 1992, 192 p.

### C – La Résistance.

AZÉMA (Jean-Pierre), PROST (Antoine) et RIOUX (Jean-Pierre) (dir.), *Le Parti communiste français des années sombres. 1938-1941*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers Historique », 1986, 316 p.

AZÉMA (Jean-Pierre), PROST (Antoine) et RIOUX (Jean-Pierre) (dir.), *Les Communistes français de Munich à Châteaubriant (1938-1941)*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1987, 439 p.

DOUZOU (Laurent), FRANK (Robert), PESCHANSKI (Denis) et VEILLON (Dominique) (dir.), *La Résistance et les Français : villes, centres et logiques de décision*, Paris, CNRS/IHTP, 1995, 547 p.

FRANK (Robert) et GOTOVITCH (José) (dir.), *La Résistance et les Européens du Nord*, Bruxelles, Centre d'Études et de Recherches Historiques de la Seconde Guerre mondiale/IHTP, 1994, 460 p.

GUILLOIN (Jean-Marie) et MENCHERINI (Robert), *La Résistance et les Européens du Sud*, pré-actes du colloque d'Aix-en-Provence, 20-22 mars 1997.

KEDWARD (Harry R.), *Naissance de la Résistance en France. Idées et motivations. 1940-1942*, Paris, Champ-Vallon, collection « Époques », 1989, 350 p.

LACOUTURE (Jean), *De Gaulle*, 3 tomes ; I. *Le Rebelle* ; II. *Le Politique* ; III. *Le Souverain*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », édition augmentée d'un avant-propos de René Rémond, 1990, respectivement 872, 728 et 870 p.

MARCOT (François) (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et maquis*, actes de colloque international de Besançon des 15-16-17 juin 1995, Annales littéraires de Besançon, 1996, 549 p.

MICHEL (Henri), *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », 1980 (8<sup>ème</sup> édition mise à jour), 127 p.

MICHEL (Henri), *Les courants de pensée de la Résistance*, Paris, PUF, 1962, 842 p.

NOGUÈRES (Henri) (avec l'aide de Marcel Degliame-Fouché), *Histoire de la Résistance*

en France, 5 volumes : t. I. *La première année (Juin 1940-Juin 1941)* ; t. II. *L'armée de l'ombre (Juillet 1941-Octobre 1942)* ; t. III. *Et du Nord au Midi (Novembre 1942-Septembre 1943)* ; t. IV. *Formez vos bataillons (Octobre 1943-Mai 1944)* ; t. V. *Au grand soleil de la Libération (1<sup>er</sup> Juin 1944-15 mai 1945)*, Paris, Robert Laffont, 1967-1979, 3600 p.

NOGUÈRES(Henri), *La vie quotidienne des Résistants de l'ar-mistice à la Libération*, Paris, Hachette, 1984, 272 p.

PROST (Antoine), *Pour une histoire sociale de la Résistance*, numéro spécial de la revue *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1997, n° 180 ; édité aux éditions de l'atelier la même année, 250 p.

SADOUN(Marc), *Les Socialistes sous l'Occupation. Résistance et Collaboration*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982, 323 p.

SAINCLIVIER (Jacqueline) et BOUGEARD (Christian) (dir.), *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, 368 p.

SEMELIN (Jacques), « Qu'est-ce que "résister" ? », in *Esprit*, n° 1, 1994, p. 50-63.

La Résistance juive.

COURTOIS (Stéphane) et RAYSKI (Adam), *Le sang de l'étranger. Les immigrés de la M.O.I. dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989, 472 p.

LAZARE(Lucien), *La Résistance juive en France*, Paris, Stock, collection « Judaïsme/Israël », 1987, 424 p.

RAYSKI(Adam), *Le Choix des Juifs, entre soumission et résistance*, Paris, La Découverte, collection « Textes à l'appui. Série Histoire contemporaine », 1992, 391 p.

WIEVIORKA (Annette), *Ils étaient juifs, résistants, communistes*, Paris, Denoël, 1986, 356 p.

## **D – Exclusion, persécution, répression et Déportation.**

Généralités.

AZÉMA(Jean-Pierre), « La Milice », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°28, octobre-décembre 1990, p. 83-105.

PESCHANSKI(Denis), « Exclusion, persécution, répression », in *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 209-234.

Antisémitisme.

POLIAKOV (Léon), *La Causalité diabolique. Essai sur l'origine des persécutions*, Paris, Calmann-Lévy, 1980.

POLIAKOV(Léon), *Histoire de l'antisémitisme*, tome II. *L'âge de la science*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », 1991, 542 p. (édition originale : Calmann-Lévy, 1955-1977.)

POLIAKOV (Léon), *Le bréviaire de la haine. Le IIIème Reich et les juifs*, Paris, Complexe, collection « Historiques », n°31, 1986, 416 p.

SCHOR (Ralph), *L'antisémitisme en France pendant les années trente. Prélude à Vichy*, Bruxelles, Complexe, collection « Questions au XXème siècle », 1992, 381 p.

SCHOR(Ralph), *L'Opinion française et les étrangers en France. 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, collection « France XIX-XXème », 1985, 761 p.

La Shoah : généralités.

ARON(Raymond) et FURET(François) (directeurs), *L'Allemagne nazie et le génocide juif*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales/Gallimard/Le Seuil, 1985, 600 p.

BÉDARIDA (François) (dir.), *La Politique nazie d'extermination*, Paris, IHTP/Albin Michel, 1989, 332 p.

BÉDARIDA (François), *Le Nazisme et le Génocide : histoire et témoignages*, Paris, Presses-Pocket, 1992, 254 p.

BURRIN(Philippe), *Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers Historique », 1989 ; réédition en 1995, dans la collection « Points-Histoire », H 190, 200 p.

COURTOIS(Stéphane), RAYSKI(Adam) (dir.), *Qui savait quoi ? L'extermination des Juifs, 1941-1945*, Paris, La Découverte, 1987, 236 p.

HILBERG(Raul), *La destruction des Juifs en Europe*, Paris, Gallimard, collection « Folio-Histoire », n° 38-39, 1988, 1095 pages au total.

La vie des Juifs en France pendant la guerre.

Actes du colloque « L'année 1942 et les Juifs en France », réuni à l'EHESS les 15 et 16 juin 1992, publiés par la revue *Annales ESC*, sous le titre *Présence du passé, lenteur de l'histoire. Vichy, l'Occupation, les Juifs*, prix Henri Hertz 1993, 48è année, n°3, mai-juin 1993, 324 p.

HAMON(Léo) et POZNANSKI(René) (dir.), *Avant les premières grandes rafles, les Juifs à Paris sous l'Occupation : juin 1940-avril 1941*, numéro spécial des *Cahiers de l'IHTP* (n° 22), Éditions du CNRS, 1992, 123 p.

KASPI(André), *Les Juifs pendant l'Occupation*, Paris, Le Seuil, collection « XXème siècle », 1991, 420 p.

MARRUS(Michael R.), « Vichy et les enfants juifs », in *L'Histoire*, n°22, avril 1980, p. 6-15.

MARRUS (Michael R.) et PAXTON(Robert O.), *Vichy et les Juifs*, Paris, Calmann-Lévy pour la traduction française, collection « Diaspora », 1981; réédition revue et corrigée, Paris, Le Livre de Poche, collection « Biblio-essais », 1990, 671 p.

POZNANSKI (Renée), *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Hachette, collection « La vie quotidienne », 1997 pour l'édition mise à jour, 712 p.

Persécutions et déportations raciales.

COHEN(Asher), *Persécutions et sauvetages. Juifs et Français sous l'Occupation et sous Vichy*, Paris, Cerf, 1993, 524 p.

GRYNBERG(Anne), *Les camps de la honte. Les internés juifs des camps français, 1939-1944*, Paris, La Découverte, collection « Textes à l'appui. Série Histoire contemporaine », 1991, 399 p.



- KLARSFELD(Serge), *Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France*, Paris, 1978 ; additif n°1, 1980 ; additifs n°2 et 3, 1981 ; additif n°4, 1982, non paginé.
- KLARSFELD (Serge), *Vichy-Auschwitz : le rôle de Vichy dans la solution finale de la question juive en France. 1942*, Paris, Fayard, 2 volumes, 1983 et 1985.
- KLARSFELD (Serge), *Le calendrier de la persécution des Juifs en France : 1940-1944*, Paris, Édité par l'Association des Fils et Filles de Déportés Juifs de France, 1993, 1264 pages.
- KLARSFELD(Serge), *Le temps des rafles. Le sort des Juifs en France pendant la guerre*, « catalogue » de l'exposition éponyme organisée par le CDJC et la mairie de Paris, en 1992, 195 p.

### E – Libération.

- AGULHON (Maurice), « Les communistes et la libération de la France », in *La Libération de la France*, Paris, Éditions du CNRS, 1976.
- AZÉMA(Jean-Pierre) et WIEVIORKA(Olivier), *Les Libérations de la France*, Paris, La Martinière, 1993, 233 p.
- BENDJEBBAR (André), *Libérations rêvées, Libérations vécues. 1940-1945*, Paris, Hachette, collection « La vie quotidienne », série « L'Histoire en marche », 1994, 238 p.
- BUTON(Philippe) (dir.), *La France et les Français de la Libération. 1944-1945. Vers une France nouvelle*, Paris, BDIC, 1984, 175 p.
- BUTON(Philippe), *Les lendemains qui déchantent. Le parti communiste à la Libération*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993, 352 p.
- BUTON(Philippe) et GUILLON (Jean-Marie), *Les pouvoirs en France à la Libération* (dir.), Paris, Belin, collection « Temps présent », 1994, 592 p.
- COMITÉ D'HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, *La Libération de la France*, Paris, CNRS, 1976, 1054 p.
- FRANCK (Christiane) (dir.), *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, actes du colloque de Caen (17-19 mai 1995), Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, 394 p.
- FRANK (Robert) et ROUSSO (Henry), « Quarante ans après : les Français et la Libération », in *L'Histoire*, n° 67, 1984, p. 60-71.
- FOULON (Charles-Louis), *Le pouvoir en province à la Libération*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques/Armand Colin, 1975, 301 p.
- GUILLON (Jean-Marie), « La libération du Var : Résistance et nouveaux pouvoirs », in *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 15, 1990, 113 p.
- KASPI (André) (dir.), *La Libération de la France : juin 1944-janvier 1946*, Paris, Perrin, 1995, 564 p.
- La Libération de la France*, actes du colloque international de Paris, 28-31 octobre 1974, Paris, CNRS Éditions, 1976, 1054 p.
- LEVISSE-TOUZÉ (Christine) (dir.), *Paris 1944. Les enjeux de la Libération*, Paris,

Albin-Michel, 1994, 573 p.

LÉVY(Claude), « L'opinion française devant le régime de Vichy, 1944 », in colloque *La Libération de la France*, Paris, Éditions du CNRS, 1974.

LÉVY (Claude), « La libération de la France : dix ans de travaux », in *Bulletin de l'IHTP*, n° 15, 1984, p. 21-55

LEWIN(Christophe), *Le Retour des prisonniers de guerre français. Naissance et développement de la FNPG. 1944-1952*, Paris, Publications de la Sorbonne, collection « France XIX-XXème », 1987, 335 p.

PERILLAT (Marie-Cécile), *La construction de la mémoire de la Résistance dans la région toulousaine (1944-1950)*, 1996, mémoire de maîtrise librement consultable sur l'Internet.

RIOUX(Jean-Pierre), *La France de la IV<sup>e</sup> République*, t. I, *L'Ardeur et la Nécessité (1944-1952)*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire. Nouvelle histoire de la France contemporaine », n° 15, 1980, 314 p.

WORMSER-MIGOT (Olga), *Le retour des Déportés. Quand les al-liés ouvrirent les portes*, Bruxelles, Complexe, collection « Historiques », n° 24, 1985, 341 p.

## F – Épuration.

ASSOULINE(Pierre), *L'Épuration des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, collection « La mémoire du siècle », 1990 pour la deuxième édition, revue et mise à jour, 175 p.

BAUDOT(Michel), « L'épuration : bilan chiffré », in *Bulletin de l'IHTP*, Paris, IHTP/CNRS, n°25, 1986, p. 37-53 (toujours de l'équipe de l'IHTP, et sous la direction effective de Claude Lévy et Dominique Veillon, on peut consulter l'état bibliographique de la question, dressé dans le *Bulletin de l'Institut d'Histoire du temps présent*, n°4, juin 1981).

BOURDREL(Philippe), *L'épuration sauvage*, Paris, Perrin, 1988, 439 p. pour le tome 1 et 416 pour le tome 2, paru en 1991.

BROSSAT (Alain), *Les tondues. Un carnaval moche*, Paris, Manya, 1992, 314 p. ; la réédition en poche dans la collection « Pluriel » est enrichie d'une intéressante iconographie, 1994, 335 p.

LABORIE (Pierre), « Violence politique et imaginaire collectif : l'exemple de l'Épuration », in Bertrand (Michel), Laurent (Natacha) et Taillefer (Michel) (dir.), *Violences et pouvoirs politiques*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1996, p. 205-216.

*L'épuration en France à la Libération*, numéro spécial de la revue *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1992 (voir notamment la contribution d'Henry Rousso, « L'épuration en France : une histoire inachevée », p. 78-105, qui propose de revoir légèrement à la hausse les chiffres de Peter Novick).

NOVICK(Peter), *L'Épuration française. 1944-1949*, Paris, Balland, 1985, 364 p. ; rééditions au Seuil, collection « Points-Histoire », H. 145, 1991, 365 p.

RIOUX (Jean-Pierre), « L'épuration en France », in *L'Histoire*, n° 5, 1978, p. 24-32.

---

## II –La Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région.

---

### A – Approche générale.

- BOLLE(Pierre), Chapitre XII, « Soumission et Résistance (1940-1944) », in *Histoire de Grenoble*, Vital Chomel (dir.), Toulouse, Privat, 1976, p. 385-415.
- BOLLE(Pierre) (dir.), *Grenoble et le Vercors . De la Résistance à la Libération. 1940-1944*, Actes du colloque tenu à l'Institut d'Études Politiques, le 21 et 22 no-vembre 1975, Lyon, La Manufacture, collection « L'Histoire par-tagée », 1985, 338 p.
- BOLLE(Pierre) (dir.), *Grenoble-De Gaule-Isère, 1890-1940-1970-1990. Hommage*,Grenoble, Éditions Cent Pages, 1990, 136 p.
- MONTCLOS(Xavier de), LUIRARD(Monique), DELPECH(François), Bolle (Pierre), sous la direction de, *Églises et chré-tiens dans la Deuxième Guerre mondiale. La région Rhône-Alpes*, Presses Universitaires de Lyon, 1978, 384 p.

### B – Vichy, l'Occupation et la Collaboration.

- Affiches des Années Noires. 1940-1945*, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Grenoble, Éditions Cent Pages, 1996, 49 p.
- CHANAL(Michel), « La Collaboration dans l'Isère. 1940-1944 », in *Cahiers d'Histoire*, t. XXII, 1977, p. 377-403.
- CHANAL (Michel), « L'Occupation italienne dans l'Isère », in *Guerra e Resistanza nelle regioni alpine occidentali. 1940-1945*, Milan, Franco Angeli Editore, 1980, p. 133-171.
- CHANAL(Michel), « Enquête sur la Collaboration dans l'Isère. Problèmes méthodologiques », in *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 5, 1981, p. 15-31.
- CHANAL(Michel), « La milice française dans l'Isère (février 1943-août 1944) », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 127, 1982, p. 1-42
- DEREYMEZ (Jean-William), « Lieux de mémoire : le Maréchal en Dauphiné », in *La Pierre et l'écrit*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1991, p. 129-206.
- MONTERGNOLE(Bernard), « La Dépêche Dauphinoise et le ré-gime de Vichy (juillet 1940-novembre 1942) à travers les édito-riaux de son directeur Marcel Farges », in *Cahiers d'Histoire*, 1973, n°2, p. 143-155.

Sur l'école des cadres d'Uriage.

BITOUN (Pierre), *Les hommes d'Uriage*, Paris, La Découverte, 1988, 293 p.

BOURDIN (Jeanne), « Des intellectuels à la recherche d'un style de vie : l'École nationale des cadres d'Uriage », in *Revue française de science politique*, décembre 1959, p. 1029-1045.

COMTE (Bernard), « L'expérience d'Uriage », in *Églises et chrétiens dans la Deuxième Guerre mondiale : la région Rhône-Alpes*, Xavier de Montclos (dir.), Presses Universitaires de Lyon, 1978, p. 251-267.

COMTE (Bernard), *Une utopie combattante. L'École des cadres d'Uriage, 1940-1942*, Paris, Fayard, 1991, 632 p.

DELESTRE (Antoine), *Uriage, une communauté et une école dans la tourmente. 1940-1945*, Presses Universitaires de Nancy, 1989, 333 p.

JOSSE (Raymond), « L'École des Cadres d'Uriage, 1940-1942 », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 61, janvier 1966, p. 49-74.

## C – La Résistance.

Généralités.

BENOÎT (Robert) (dir), EMPRIN (Gil), BARRIÈRE (Philippe) et VALLADE (Olivier), *Vivre libre ou mourir. Tracts de la Résistance en Isère. 1940-1944*, Archives Départementales de l'Isère/Service éducatif/Action culturelle académique de Grenoble, collection « L'atelier d'histoire », 1997, non paginé.

DREYFUS (Paul), Chapitre XXI « La Résistance à tous les étages », in *Sainte Marie d'En Haut*, Grenoble, Allier, 1959, p. 148-158.

PAQUET (Jean), *La Résistance dans l'Isère. 1940-1944*, dossier pédagogique, Archives Départementales de l'Isère et Centre Régional de Documentation Pédagogique, Grenoble, 1971, 76 documents, 159 p. ; réédition en 1993.

*Résistance en Isère. Le livre du Musée*, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Grenoble, Éditions Cent Pages, 1994, 145 p.

SILVESTRE (Paul et Suzanne), *Notice explicative pour l'utilisation des cartes de l'action de la Résistance dans le département de l'Isère*, brochure éditée par les auteurs, 1977, 40 p.

SILVESTRE (Suzanne), « Les premiers pas de la Résistance dans l'Isère », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des Conflits Contemporains*, n° 127, 1982, p. 43-75.

Sur le parti communiste isérois et son attitude pendant la guerre.

BROUÉ (Pierre), Notes sur le Parti Communiste et la lutte armée à Grenoble pendant la Guerre 1939-1945, document dactylographié, sans date, 13 p.

BROUÉ (Pierre) et DESVAGES (Hubert), « Le P.C. dans l'Isère. Fin 1938-fin 1941 », in *Le PCF des années sombres : 1938-1941*, actes du colloque tenu les 14 et 15 octobre

1983 à Paris, (Paris I, IHTP-CNRS), 15 p.

DESVAGES (Hubert), « Le parti communiste et la Résistance dans l'Isère : histoire régionale et histoire nationale », in *Guerra e Resistanza nelle regioni alpine occidentali. 1940-1945.*, Milan, Franco Angeli Editore, 1980, p. 9-47

DESVAGES (Hubert), « Les communistes de l'Isère dans la Résistance », in *Cahiers d'Histoire*, t. XXV, 1980, p. 299-327.

Les « étrangers » dans la Résistance.

COLLIN (Claude), « *Ces étrangers d'ici qui choisirent le feu... Francs-Tireurs et partisans de la main-d'œuvre immigrée : le cas des unités Carmagnole (Lyon) et Liberté (Grenoble)* », in *Cahiers d'Histoire*, t. XXXVII, n°1, 1992, p. 41-71

COLLIN (Claude), *Jeune combat. Les jeunes juifs de la MOI dans la Résistance*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1998, 143 p.

JOBERT (Ambroise), « Les Polonais à Grenoble pendant l'Occupation », in *La Pierre et l'écrit*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1988, n° 3, p. 127-137.

ZANIEWICKI (Witold), « Les projets de mobilisation de l'armée polonaise en France (printemps-été 1942). Projets sur l'Isère », in *Cahiers d'Histoire*, t. XXV, 1980, p. 73-80.

Les maquis.

*Dernières nouvelles des maquis de l'Isère*, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère (collectif), Éditions Cent Pages, 1999, 142 p.

DREYFUS (Paul), « *Stéphane* », *le Capitaine à l'Étoile verte*, préface du Général Alain le Ray, Paris, Fayard, collection « Le Sarment », 1993, 413 p.

SILVESTRE (Paul et Suzanne), *Chronique des Maquis de l'Isère. 1943-1944*, préface du général Alain Le Ray, Grenoble, Éditions des Quatre seigneurs, 1978, 350 p. (une réédition augmentée d'un appareil critique conséquent a été assurée récemment par Olivier Vallade et publiée par les Presses Universitaires de Grenoble, collection « Résistance », 1995, 507 p.).

SILVESTRE (Paul), « S.T.O., maquis et guérilla dans l'Isère », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des conflits contemporains*, n° 130, 1983, p. 1-50.

Le Vercors.

BOLLE (Pierre) (dir.), *Grenoble et le Vercors. De la Résistance à la Libération. 1940-1944*, Actes du colloque tenu à l'Institut d'Études Politiques, le 21 et 22 novembre 1975, Lyon, La Manufacture, collection « L'Histoire partagée », 1985, 338 p.

BOLLE (Pierre) et GODEL (Jean), *Spiritualité, théologie et Résistance. Yves de*

*Montcheuil, théologien au maquis du Vercors*, Presses Universitaires de Grenoble, 1987, 381 p.

DREYFUS (Paul), *Vercors, Citadelle de Liberté*, Grenoble, Arthaud, 1969, 364 p.

DREYFUS (Paul), *Histoire de la Résistance en Vercors*, Grenoble, Arthaud, 1975, 288 p. (réédité sous une nouvelle présentation par Arthaud-Flammarion, Paris, en 1984).

DREYFUS (Paul), « Les quatre secrets du maquis du Vercors », in *L'Histoire*, n°112, juin 1988, p. 8-16.

ESCOLAN(Patrice) et RATEL(Lucien), *Guide Mémorial du Vercors Résistant : Drôme-Isère (1940-1944)*, préface du général Le Ray, Paris, Le Cherche Midi, collection « Documents-Histoire », 1994, 406 p.

GODEL (Jean), « Un théologien dans la bataille du Vercors : le Père Yves de Montcheuil (1900-1944) », in *Bulletin de l'Académie Delphinale*, janvier-février, 1985, p. 7-13.

## **D – Exclusion, persécution, répression et Déportation.**

BOVET (Dominique), « Réalités locales de la “question juive” dans l’Isère. 1940-1944, Mémoire de fin d’études sous la direction de Roland Lewin, Institut d’Études Politiques de Grenoble, 1992, multigr.

BOVET (Dominique) et Dereymez (Jean-William), « A propos de la rafle du 26 août 1942, les Juifs en Isère (1940-1944) », in *La Pierre et l’écrit*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994-1995, p. 139-198.

COLOMBIER (Jean-François), « La Résistance des Juifs dans la Dauphiné, témoignages », in *Combats pour la diaspora, la Résistance juive en France*, n° 23-24, troisième trimestre 1988, p. 91-103.

BRUTTMANN (Tal), *Les persécutions raciales en Isère sous l’Occupation allemande* (septembre 1943-août 1944), TER d’histoire sous la direction de Jean-Claude Lescure, Université Pierre Mendès France–Grenoble II, UFR des sciences humaines, Département d’histoire, 245 p. (hors annexes).

CHANAL (Michel), « Le Centre de séjour surveillé de Fort-Barraux. (24 juillet 1940-19 août 1944) », in *Répression. Camps d’internement en France pendant la Deuxième Guerre mondiale. Aspects du phénomène concentrationnaire*, actes du colloque tenu à Saint-Étienne le 7 mai 1983, Saint-Étienne, Centre d’histoire régionale de l’université de Saint-Étienne, 1983.

CHANAL (Michel), « Les communistes français à Fort-Barraux. (Juillet 1940-Fin 1941) », in *Le PCF des années sombres : 1938-1941*, actes du colloque tenu les 14 et 15 octobre 1983 à Paris, (Paris I, IHTP-CNRS).

*Être Juif en Isère entre 1939 et 1945*, Musée de la Résistance et de la Déportation de l’Isère, Grenoble, Éditions Cent Pages, 1997, 127 p.

*Fort Barraux. Camps et prisons de la France de Vichy. 1940-1944*, Musée de la Résistance et de la Déportation de l’Isère, Grenoble, Éditions Cent Pages, 1998, 115 p.

*Mémoires de Déportés. 1945-1995*, Musée de la Résistance et de la Déportation de

l'Isère, Grenoble, Éditions Cent Pages, 1995, 93 p.

### E – Libération.

- BARRIÈRE(Philippe), *Mémoire et enjeux de mémoire. Grenoble à la Libération (1944-1946)*, mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Jean-Pierre Viallet, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 1991, 452 p.
- BARRIÈRE(Philippe), *Mémoire et enjeux de mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans la région greno-bloise (1944-1964) : essai d'approche méthodologique et perspectives de recherche*, mémoire de D.E.A. d'Histoire et Philosophie, sous la direction de Pierre Guillen, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 1993, 253 p.
- BARRIÈRE (Philippe), « "Grenoble est libéré !" L'opinion publique grenobloise à la Libération. Enjeux d'images et représentations mentales », in *Cahiers d'Histoire*, numéro spécial *La Libération et après*, Lyon, printemps 1995, 28 p.
- BARRIÈRE (Philippe), *Grenoble à la Libération (1944-1945). Opinion publique et imaginaire social*, Paris, L'Harmattan, collection « Mémoires du XX<sup>e</sup> siècle », 1995, 318 p.
- MONTERGNOLE(Bernard), *La presse grenobloise de la Libération (1944-1952)*, préface de Jacques Godechot, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, 256 p.

### F – Épuration.

- DALMAS (Florence) « Il y a 45 ans : l'Épuration à Grenoble », in *Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné*, 4 août 1989, p. 4-6 (tiré de son mémoire de fin d'études, sous la direction de Roland Lewin, IEPG, 1989).

Quelques mémoires d'étudiants combrent, sur des aspects précis, les lacunes de l'historiographie.

- CHANTIN (Frédéric), *Carmagnole et Liberté : les Francs-Tireurs et Partisans de la Main-d'œuvre Immigrée dans la Résistance en Rhône-Alpes*, Mémoire de fin d'Études sous la direction de Roland Lewin, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1997, 240 p.
- CHENU(A.) *Mémoire et commémoration du maquis des Chambarand de 1942 à 1947*, Maîtrise d'Histoire sous la direction de Gilbert Garrier, Lyon II, 1987.
- FILIPPI(Véronique), *Albert Reynier. De la clandestinité à la Libération. 1941-1949*, Mémoire de fin d'Études sous la direction de Pierre Bolle et Jean Godel, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1985, 131 p. multigr.
- GALERA(E.) et VERCUYSSSEN(J.-L.), *La manifestation du 11 novembre 1943 à Grenoble*, Mémoire de fin d'Études sous la direction de Pierre Broué et Jean Machu, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1974.

- GIRARDIER (Gilles), *La Résistance des médecins en Dauphiné (1940-1944)*.  
Contribution à l'étude de la Résistance nationale du service de santé, Thèse de médecine soutenue à la Faculté de Médecine de Grenoble, 1973, 87 p., multigr.
- LANDRU (Jean-Philippe), *La Résistance dans le secteur de Chartreuse (1943-44)*,  
Mémoire de fin d'Études sous la direction de Pierre Bolle et Jean Godel, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1984, 256 p., multigr.
- LECERF (Jacques-Olivier), *Raoul Didowski (1892-1973), préfet de l'Isère sous le régime de Vichy (août 1940-août 1943)*, Mémoire de fin d'Études sous la direction de Pierre Bolle et Jean Godel, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1982, 203 p., multigr.
- NIER (Marie-France), *La Compagnie Stéphane : histoire et mentalités (1943-1944)*,  
Mémoire de fin d'Études sous la direction de Pierre Bolle et Jean Godel, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1981, 168 p., multigr.
- NONNI(Patrice), *La Résistance dans l'Isère : attitude des chrétiens*, Mémoire de fin d'Études sous la direction de Pierre Bolle et Jean Godel, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1972, 170 p., multigr.
- YVENAT(J.-Y.) et CASCALES(J.-M.), *Le Comité de gestion des entreprises Brun . 1944-1947*, Mémoire de fin d'études sous la direction de Pierre Broué et Bernard Machu, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1974.

### III – Mémoire(s), enjeux de mémoire, identités, images et représentations.

---

#### A – Histoire de l'histoire et épistémologie.

- BÉDARIDA (François) (dir.), *L'Histoire et le métier d'historien en France. 1945-1995*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, 438 p.
- BLOCH (Marc), *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, préface de Jacques Le Goff, Paris, Armand Colin, collection « Références-histoire », 1997, 159 p.
- BOUTIER (Jean) et JULIA (Dominique), *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'Histoire*, dirigée par, Paris, Autrement, Série « Mutations », n° 150-151, janvier 1995, 349 p.
- LE GOFF (Jacques), CHARTIER (Roger) et REVEL (Jacques) (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, collection « Les encyclopédies du savoir moderne », 1978, 575 p.
- PESCHANSKI (Denis), POLLAK (Michael), ROUSSO (Henry) (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Bruxelles, Complexe, collection « Questions au XXème siècle », 1991, 285 p.
- PROST (Antoine), *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », H-225, 1996, 330 p.
- VEYNE (Paul), *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire » pour l'édition de poche, H. 40, 1979, 242 pages.



## B – Enquêter et travailler : aspects de méthode et problématique.

- ALBERT (Pierre), « Comment l'historien peut-il utiliser le témoignage des journaux », in *Bulletin de la société d'histoire moderne et contemporaine*, supplément au numéro 2, 1980, p. 16-23.
- AZÉMA (Jean-Pierre) et BÉDARIDA (François), « L'historisation de la Résistance », *Esprit*, n° 198, janvier 1994, dossier « *Que reste-t-il de la Résistance ?* », p. 19-35.
- BECKER (Jean-Jacques), *Comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique. Printemps-été 1914*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977, 637 p.
- BELLANGER (Claude), GODECHOT (Jacques), GUIRAL (Pierre) et TERROU (Fernand), *Histoire générale de la presse française*, t. IV. *De 1940 à 1958*, Paris, PUF, 1975, 486 p.
- BLANC (Brigitte), ROUSSO (Henry), et DE TOURTIER BONAZZI (Chantal) (dir.), *La Seconde Guerre mondiale. Guide des sources conservées en France. 1939-1945*, Paris, Archives Nationales éd., 1995, 1217 p.
- IHTP (collectif), *Comment écrire l'Histoire du Temps présent, journée d'étude en hommage à François Bédarida*, IHTP-CNRS, 14 mai 1992 ; texte repris en volume, *Écrire l'Histoire du Temps présent. En hommage à François Bédarida*, IHTP-CNRS Éditions, Collection « CNRS/Histoire. Histoire contemporaine », 1993, 417 p.
- JOUTARD (Philippe), *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des Histoires », 1985, 443 p.
- JOUTARD (Philippe), *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983, 268 p.
- JOUTARD (Philippe), « Historiens, à vos micros ! Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », in *L'Histoire*, n° 12, 1979, p. 106-112.
- VALENTI (Jean-Luc), « L'historien et les photographies de presse », in *Cahiers du GRHI*, n°1, automne 1991, pp. 21-32.
- VOLDMAN (Danièle) (dir.), *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 21, *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, novembre 1992, 161 p.
- VEILLON (Dominique), « La Seconde Guerre mondiale à travers les sources orales », in *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 4, 1987, p. 53-70.

## C – Phénomènes de mémoire et représentations : approche globale.

- AGULHON (Maurice), *Marianne au combat : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, collection « Bibliothèque d'ethnologie historique », 1979, 251 p.
- AGULHON (Maurice), *Marianne au pouvoir : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, collection « Histoire Flammarion », 1989, 447 p.
- AUGÉ (Marc), « La force du présent (entretien avec Nicole Lapierre) », in

- Communications*, n° 49, mai 1989, p. 43-55.
- AZÉMA (Jean-Pierre), RIOUX (Jean-Pierre) et ROUSSO (Henry) (dir.), *Les guerres franco-françaises*, numéro spécial de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1985, 154 p.
- BACZKO(Bronislaw), *Les Imaginaires sociaux. Mémoires et es-poirs collectifs*, Paris, Payot, 1984, 242 p.
- BARTHES (Roland), *Mythologies*, Paris, Le Seuil, Collection « Points-Essais », 1970, 247 p.
- BECKER(Jean-Jacques), « L'opinion », in Rémond (René) (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988.
- BECKER (Annette), *La Guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-1930*, Paris, Armand Colin, collection « U. Histoire contemporaine », 1994, 141 p.
- BECKER (Annette), *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994, 142 p.
- BÉDARIDA(François), « La mémoire contre l'histoire », in *Esprit*, numéro spécial *Le poids de la mémoire*, n° 7, juillet 1993, p. 7-13.
- BÉDARIDA (François), « Mémoire et conscience historique dans la France contemporaine », in *Histoire et mémoire*, actes du colloque de Grenoble de janvier 1997, p. 89-96 de l'ouvrage publié à Grenoble en 1998 (cf. ci-après).
- CAPDEVILA (Luc), « Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un "éternel masculin" après la guerre », in *Revue Française de Psychanalyse*, n° 2, 1998, p. 607-623.
- COQ (Christian) et BACOT (Jean-Pierre), *Travail de mémoire, 1948-1998 : une nécessité dans un siècle de violence*, Paris, Autrement, collection « Mémoires », n° 54, janvier 1999, 270 p.
- CORBIN (Alain), « De l'histoire des représentations à l'histoire sans nom », in *Politix*, n° 21, 1993, p. 7-14.
- CORBIN(Alain), GÉRÔME(Noëlle) et TARTAKOWSKY(Danielle), *Les usages politiques des fêtes aux XIXè-XXè siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 440 p.
- CRUBELLIER( Maurice), *La mémoire des Français. Recherches d'histoire culturelle*, Paris, Henri Veyrier, collection « Kronos », 1991, 351 p.
- EDWARDS (Derek) et BILLIG (Michael), « La construction sociale de la mémoire », in *La Recherche*, numéro spécial consacré à *La Mémoire*, 1994, p. 742-745.
- FERRO(Marc), « Les oublis de l'histoire », in *Communications*, n° 49, *La Mémoire et l'oubli*, p. 57-65.
- FINLEY (Moses I.), *Mythe, mémoire, histoire : les usages du passé*, Paris, Flammarion, collection « Nouvelle bibliothèque scientifique », 1981, p. 270.
- GIRARDET (Raoul), *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », H 129, 1986, 216 p.
- GROSSER(Alfred), *Le Crime et la Mémoire*, Flammarion, collection « Champs », 1991, 264 p.
- HALBWACHS(Maurice), *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950 ; réédition Paris, PUF, collection « Bibliothèque de sociologie contemporaine », 1968, enrichi d'une préface

- de Jean Duvignaud et d'une introduction de Jean-Michel Alexandre, 204 p.
- HALBWACHS (Maurice), *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, collection « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », postface de Gérard Namer, n°8, 1994, 367 p.
- Histoire et mémoire*, (stage-colloque de la MAFPEN de Grenoble, janvier 1997 ; les actes sont publiés par le CRDP de Grenoble, dans la collection « Documents. Actes et rapports pour l'éducation », Grenoble, 1998, 99 p.
- JODELET (Denise) (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989, 424 p.
- LABORIE (Pierre), « De l'opinion publique à l'imaginaire social », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n°18, avril-juin 1988, p. 101-117.
- LABORIE (Pierre), « Histoire politique et histoire des représentations », in *Histoire politique et sciences sociales*, Denis Peschanski, Michael Pollak, Henry Rousso (dir.), Bruxelles, Complexe, collection « Questions au XXème siècle », 1991, p. 155-169.
- LAVABRE (Marie-Claire), « Entre histoire et mémoire : à la recherche d'une méthode », in Jean-Clément Martin (dir.), *La Guerre civile entre histoire et mémoire*, Nantes, Ouest Éditions, 1995, p. 39-47.
- LEBOVICS (Herman), *La « Vraie France ». Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, collection « Temps présents », 1995, 235 p.
- LE GOFF (Jacques), *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, collection « Follio/ Histoire », n° 20, 1988, 409 p.
- LEQUIN (Yves), « Mémoire ouvrière, mémoire politique : à propos de quelques enquêtes récentes », in *Pouvoirs*, n° 42 (spécial « La Tradition politique »), 1987, p. 67-72.
- LINDENBERG (Daniel), « Guerres de mémoire en France », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°42, avril-juin 1994, p. 77-95.
- NAMER (Gérard), *Batailles pour la mémoire. La Commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983 ; réédité à L'Harmattan, dans la collection « Logiques sociales », *La Commémoration en France de 1945 à nos jours*, 213 p.
- NAMER (Gérard), *Mémoire et société*, préface de Jean Duvignaud, Paris, Méridiens Klincksieck, collection « Sociétés », 1987, 242 p.
- NORA (Pierre), « Mémoire collective », in *La Nouvelle Histoire*, Paris, Retz, 1978, p. 398-401.
- NORA Pierre, « Quatre coins de la mémoire », in *H histoire*, n°2, juin 1979.
- NORA (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire*, I. *La République*, 1 volume ; II. *La Nation*, 3 volumes ; III. *Les France*, 3 volumes, Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984-1992.
- NORA (Pierre), « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », in *Les lieux de mémoire*, I. *La République*, 1984, p. I-XXV.
- NORA (Pierre), « La génération », in *Les lieux de mémoire*, III. *Les France*, 1, *Conflits et partages*, troisième partie, *Partages de l'espace-temps*, 1993, p. 930-971.
- PROST (Antoine), *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, 1. *Histoire*, 2. *Sociologie*, 3. *Mentalités et idéologies*, Paris, Presses de la Fondation

- Nationale des Sciences Politiques, 1977, 237, 261 et 268 p.
- RICOEUR(Paul), *Temps et récit*, t.III, *Le temps raconté*, Paris, Le Seuil, 1985, 426 p.
- RICOEUR (Paul), « Entre Mémoire et Histoire », in *Mémoires des peuples. Histoire, mémoire et identité. A chacun sa mémoire ?*, numéro spécial (248) de la revue *Projet*, Hiver 1996-1997, p. 7-16.
- RICOEUR (Paul), « Histoire et mémoire », contribution à *De l'histoire au cinéma*, Antoine de Baecque et Christian Delage (dir.), Bruxelles, Éditions Complexe/IHTP/CNRS, collection « Histoire du temps présent », 1998, p. 17-28.
- RICOEUR (Paul), « La marque du passé », in *Revue de métaphysique et de morale*, n° 1, 1998, p. 7-31.
- STORA (Benjamin), *Imaginaires de guerre. Algérie-Viêt Nam en France et aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 1997, 252 p.
- STORA (Benjamin), *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, collection « Cahiers libres. Essais », 1991, 376 p.
- TODOROV (Tzvetan), « La mémoire devant l'histoire », in *Terrain*, numéro 25, septembre 1995, p. 101-112.
- VERNANT (Jean-Pierre), *Mythe et Société en Grèce ancienne*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Essais », 1992, 250 p.
- Vingtième siècle. Revue d'histoire*, numéro spécial, *Les générations* (Jean-Pierre Azéma et Michel Winock dir.), n°22, avril-juin 1989, 183 p.
- YATES(Frances A.), *L'Art de la Mémoire*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque des histoires », 1975 pour la traduction française, 432 p.

## **D – Phénomènes de mémoire et représentations : la Deuxième Guerre mondiale.**

### 1 – Les mémoires françaises de la guerre.

#### a – La guerre.

- FARMER (Sarah), *Oradour : arrêt sur mémoire*, Paris, Calmann-Lévy, 1994, 283 p.
- FRANK(Robert), « La mémoire empoisonnée », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires*, t. II. *De l'Occupation à la Libération*, Paris, Le Seuil, collection « L'Univers Historique », 1993, p. 483-514.
- INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT, *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémoration de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, 400 p.
- KANTIN(Georges) et MANCERON(Gilles) (textes du colloque de la Sorbonne des 15 et 15 juin 1990 réunis et présentés par), *Les échos de la mémoire. Tabous et enseignement de la Seconde Guerre mondiale*, préface de Claude Julien, Paris, Le Monde Éditions, collection « La mémoire du Monde », 1991, 370 p.
- PROST (Antoine), « D'une guerre mondiale à l'autre », in *La mémoire des Français*.

- Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, (collectif), Éditions du CNRS, Centre Régional de Publication de Paris/IHTP, 1986, p. 25-29.
- ROUSSO(Henry), « Cet obscur objet du désir », in *La Mémoire des Français*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, p. 47-61.
- ROUSSO(Henry), *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Le Seuil, collection « Points-Histoire », H 135, 2<sup>e</sup> édition revue et mise à jour, 1990, 417 p.
- ROUSSO(Henry), « Pour une histoire de la mémoire collective : L'après-Vichy », in *Histoire politique et sciences sociales*, Denis Peschanski, Michael Pollak, Henry Rouso (dir.), Bruxelles, Complexe, collection « Questions au XX<sup>e</sup> siècle », 1991, p. 243-264.
- ROUSSO (Henry), « La mémoire n'est plus ce qu'elle était », in *Comment écrire l'Histoire du Temps présent, journée d'étude en hommage à François Bédarida*, IHTP-CNRS, 14 mai 1992, p. 1 du texte dactylographié proposé à ceux qui assistaient à la journée.
- ROUSSO(Henry), « Réflexions sur l'émergence de la notion de mémoire », in *Histoire et Mémoire*, stage-colloque de la MAFPEN de Grenoble, CRDP de Grenoble, collection « Documents. Actes et rapports pour l'éducation », Grenoble, 1998, p. 73-85.
- ROUSSO(Henry), *La hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit*, Paris, Textuel, collection « Conversations pour demain », 1998, 143 p.
- ROUSSO (Henry) (dir.), *Stalinisme et nazisme. Histoire et mémoire comparées*, Bruxelles, Complexe, collection « Histoire du Temps présent », 1999, 387 p. (ce livre reprend pour partie les discussions de la journée consacrée par l'IHTP à ce thème le 31 janvier 1997, après la controverse Bartosek).
- WAHL(Alfred) (dir.), *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, actes du colloque tenu à Metz les 6 et 8 octobre 1983, Metz, Centre de Recherche sur les Relations Internationales de l'université de Metz, 1984, 301 p.
- b – La Résistance.
- BARCELLINI (Serge), « Qu'est-ce qu'un résistant ? », in *L'Histoire*, n° 179, 1994, p. 90-91.
- BÉDARIDA(François), « L'histoire de la Résistance. Lectures d'hier, chantiers de demain », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 11, juillet-septembre 1986, p. 75-89.
- BÉDARIDA (François), « Images de la Résistance », in *1938-1948. Les années de tourmente. De Munich à Prague. Dictionnaire critique*, Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), Paris, Flammarion, 1995, p. 967-972.
- BOUGEARD (Christian) et GUILLON (Jean-Marie), « La Résistance et l'histoire, passé/présent », in *La Résistance et les Français. Nouvelles approches*, n° 37 des *Cahiers de l'IHTP*, décembre 1997, p. 29-45.
- BOURSIER (Jean-Yves) (dir.), *Résistants et Résistance*, actes du colloque de l'université de Paris VIII-Saint-Denis, des 11 et 12 janvier 1996, Paris, L'Harmattan, collection « Chemins de la Mémoire », 1997, 408 p.
- CREMIEUX-BRILHAC (Jean-Louis), « Les Glières », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°45, janvier-mars 1995, p. 54-66.
- DOUZOU (Laurent), « La constitution du mythe de la Résistance », in Christiane Franck

(dir.), *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, p. 73-83.

FRANK(Robert) et ROUSSO(Henry), « Quarante ans après : les Français et la Libération », in *L'Histoire*, n° 67, mai 1984, p. 60-71.

GUILLON (Jean-Marie) et LABORIE (Pierre), *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Toulouse, Éditions Privat, série « Bibliothèque historique Privat », 352 p.

LABORIE (Pierre), « Sur les représentations collectives de la Résistance dans la France de l'après-libération et sur l'usage de la mémoire », in Robert Frank et José Gotovitch (dir.), *La Résistance et les Européens du Nord*, Bruxelles, Centre d'Études et de Recherches Historiques de la Seconde Guerre mondiale/IHTP, volume 1, 1994, p. 419-423.

*La Résistance et les Français. Nouvelles approches*, n° 37 des *Cahiers de l'IHTP*, décembre 1997, 185 p.

ROUSSO(Henry), « La Résistance entre la légende et l'oubli », in *L'Histoire*, n° 41, 1982, p. 98-111.

ROUSSO(Henry), « Une mémoire en péril », *La Résistance. Ses héros, ses histoires*, Paris, *Le Nouvel Observateur*, collection « Les collections du Nouvel Observateur », n°16, mai 1993, p. 71-73.

STEEL (James), « Les sanglots de la victoire. Auto-représentation du résistant dans la littérature de 1944-1946 », in Christiane Franck (dir.), *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, actes du colloque de Caen (17-19 mai 1995), Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, p.101-114.

WIEVIORKA(Olivier), « La génération de la Résistance », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 22 (numéro spécial, *Les générations*), avril-juin 1989, p. 111-116.

WIEVIORKA(Olivier), « La mémoire des résistants face à Vichy », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida(dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XXème siècle », 1992, p. 68-74.

WIEVIORKA (Olivier), *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Paris, Le Seuil, collection « Vingtième siècle », 1994, 450 p.

WIEVIORKA (Olivier), « Les avatars du statut de résistant en France. (1945-1992) », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°50, avril-juin 1996, p. 55-66.

WOLIKOW (Serge) (dir.), *Les images collectives de la Résistance*, (coordination Stéphane Gacon et Jean Vigreux), Dijon, numéro 3 des *Cahiers de l'IHC (Territoires contemporains)*, EUD (Études Universitaires de Dijon), 1997, 160 p. (voir notamment les contributions de Denis Peschanski, « De la source et du questionnement pour l'historien de la Résistance » ; Laurent Douzou, « Le fin mot de l'histoire » ; Hubert Tison, « Images de la Résistance dans la revue *Historiens et Géographes* »).

c – Mémoires et contre-mémoires politiques.

BERNARD (Jean-Pierre A.), « La liturgie funèbre des communistes (1924-1983) », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°9, janvier-mars 1986, p. 37-53.

BERNARD (Jean-Pierre A.), *Paris rouge. 1944-1964, les communistes français dans la capitale*, Paris, Champvallon, collection « Époques », 1991, 263 p.

COURTOIS(Stéphane), « Lutttes politiques et élaboration d'une histoire : le P.C.F.

- historien du P.C.F. dans la Deuxième Guerre mondiale », in *Communisme*, n° 4, 1983, p. 5-26.
- COURTOIS (Stéphane) et LAZAR (Marc) (dir.), *Cinquante ans d'une passion française : de Gaulle et les com-munistes*, préface de René Rémond, actes du colloque de Nanterre des 1er-3 octobre 1990, Paris, Balland, 1991 (sur les images réciproques de l'ennemi dont se sont nourries les mé-moires gaulliste et communiste, consulter en priorité les contributions de Marie-Claire Lavabre, « Souvenirs et images de De Gaulle chez les militants communistes » et Nicole Racine-Furlaud, « 18 juin 1940 ou 10 juillet 1940, batailles de mémoire », ainsi que l'analyse de Stéphane Courtois, « Gaullisme et communisme : la double réponse à la crise de l'identité française »).
- De Gaulle en son siècle*, t. I. *Dans la mémoire des hommes et des peuples* (actes des journées internationales tenues à Paris en novembre 1990, organisées par l'institut Charles de Gaulle), Paris, La Documentation française/Plon, 1991 (lire notamment les contributions de Marie-Claire Lavabre, « Les communistes et de Gaulle : une mémoire polémique », p. 564-573 ; Nicole Racine-Furlaud, « La mémoire du 18 juin 1940 » ; d'Odile Rudelle, « Politique de la mémoire, politique de la postérité », p. 149-162).
- KRIEDEL (Annie), « Le parti communiste français, la Résistance, la Libération et l'établissement de la IVème République (1944-1947) », communication au colloque franco-italien de Naples en 1973, reprise in *Communismes au miroir français*, Paris, Gallimard, 1974, p. 160-176.
- « La mémoire du parti communiste », in *Les échos de la mémoire. Tabous et enseignement de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Le Monde Éditions, collection « La Mémoire du Monde », 1991, p. 41-44.
- LAVABRE (Marie-Claire) et PESCHANSKI (Denis), « Histoire militante. La formation historique dans quatre organisations de gauche », in *Espace-Temps*, n°9, 1978, p. 50-69.
- LAVABRE (Marie-Claire) et PESCHANSKI (Denis), « L'histoire pour boussole ? Note sur l'historiographie communiste, 1977-1981 », in *Communisme*, n°4, 1983, p. 105-114.
- LAVAU (Georges), « L'historiographie communiste : une pratique politique », in Pierre Birnbaum et Jean-Marie Vincent, *Critique des pratiques politiques*, Paris, Galilée, 1978, p. 121-163.
- LAZAR (Marc), « Le mineur de fond. Un exemple de l'identité du PCF », in *Revue française de science politique*, avril 1985, p. 190-205.
- LAVAU (Georges), « L'historiographie communiste : une pra-tique politique », in Birnbaum (Pierre) et Vincent (Jean-Marie), *Critique des pratiques politiques*, Paris, Galilée, 1978, p. 121-163.
- NORA (Pierre), « Gaullistes et communistes », in *Les lieux de mémoire*, t. III. *Les France*, 1, *Conflits et partages*, première partie, *Divisions politiques*, Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1992, p. 346-393.
- VERRET (Michel), « Mémoire ouvrière, mémoire communiste », in *Revue française de science politique*, vol. XXXIV, n°3, juin 1984, p. 421-427.
- VINCENT (Gérard), « Être communiste ? Une manière d'être », in *Histoire de la vie privée*, sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby, Paris, Le Seuil, 1987, t.

IV, p. 427-458.

d – La mémoire de la Déportation (y compris la mémoire de la Déportation « raciale »).

*Annales ESC*, « Présence du passé, lenteur de l'histoire. Vichy, l'Occupation et les juifs », n°3, mai-juin 1993, Paris, Armand Colin, 1993, 324 p. (notamment Marrus (Michaël R.), « Regard sur l'historiographie de l'Holocauste », p. 773-798).

BÉDARIDA (François), « La mémoire contre l'histoire », allocution prononcée à la Sorbonne lors de la remise du prix « Mémoire de la Shoah », qui lui fut décerné le 16 novembre 1992, et publié par la revue *Esprit*, numéro spécial de juillet 1993, *Le poids de la mémoire* (n° 7), p. 7-13.

LYNCH (Édouard) et MATARD-BONUCCI (Marie-Anne) (dir.), *La Libération des camps et le retour des déportés : l'histoire en souffrance*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995, 285 p.

LALIEU (Olivier), *La Déportation fragmentée. Les anciens déportés parlent de politique. 1945-1980*, Paris, Éditions La Boutique de l'Histoire, 1994, 231 p.

LALIEU (Olivier), « La création des associations d'anciens déportés », in Christiane Franck (dir.), *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, p. 193-203.

*La Mémoire d'Auschwitz*, dossier de la revue *Esprit*, n° 9, sep-tembre 1980.

*Les Juifs entre la mémoire et l'oubli*, in *Revue de l'Université de Bruxelles*, n° 1-2, 1987, 213 p.

LYNCH (Édouard), « Presse de province et presse parisienne et le retour des camps : l'impossible perception de la réalité concentrationnaire », in *La Shoah. Témoignages, savoirs, œuvres*, Annette Wieviorka et Claude Mouchard (dir.), Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes, 1999, p. 115-130.

POZNANSKI(Renée), « Vichy et les Juifs. Des marges de l'histoire au cœur de son écriture », in *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XXème siècle », 1992, p. 57-67.

TRIGANO(Shmuel) (dir.), « Penser Auschwitz », numéro spécial de la revue *Pardès*, n° 9-10, 1989.

VIDAL-NAQUET (Pierre), *Les assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*, Paris, La Découverte, collection « Cahiers libres », 1987, 231 p.

VIDAL-NAQUET (Pierre), *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Paris, Maspero, collection « Petite collection Maspero », 1981 pour le premier volume, 301 p. ; Paris, La Découverte, collection « Cahiers libres », 1991 pour le second volume, 321 p.

WIEVIORKA(Annette), *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992, 506 p.

WIEVIORKA(Annette) et MOUCHARD (Claude) (dir.), *La Shoah, témoignages, savoirs, œuvres*, actes des journées d'étude d'Orléans des 14, 15 et 16 novembre 1996, Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes (avec le concours du Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret), 1999, 396 p.

ZELIGER (Barbie), « La photo de presse et la libération des camps en 1945. Images et



formes de la mémoire », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°54, dossier spécial « Sur les camps de concentration du XXème siècle », juillet-septembre 1997, p. 61-78.

Sur cette question essentielle des difficultés de la transmission du traumatisme lié à l'expérience concentrationnaire.

HEINICH(Nathalie) et Pollak (Michael), « Le témoignage », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, 1986, 3-29.

POLLAK(Michael), « Des mots qui tuent », in *Actes de la re-cherche en sciences sociales*, n° 41, 1982.

POLLAK(Michael), « La gestion de l'indicible », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, 1986, 30-53.

POLLAK(Michael), *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, A.-M. Métailié, 1990, 342 p.

e – La mémoire « noire »<sup>1895</sup>.

BÉDARIDA(François), « Vichy et la crise de la conscience française », in *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XXème siècle », 1992, p. 77-96.

BEDNAREK(Dorothee), *Les enfants de la Collaboration. Pour une approche de la mémoire de la Collaboration*, Mémoire de fin d'études sous la direction de Jean-Pierre Viallet, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 1992, 310 p.

BURRIN(Philippe), « Vichy », in *Les lieux de mémoire*, III. *Les France*, 1, *Conflits et partages*, première partie, *Divisions poli-tiques*, Pierre Nora (dir.), Paris, NRF/Gallimard, Collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1992, p. 320-345.

CONAN(Éric) et LINDENBERG(Daniel), « Que faire de Vichy ? », in *Que faire de Vichy ?*, *Esprit*, numéro spécial, n° 5, mai 1992, p. 5-15.

ORY(Pascal), « Histoire et mémoire de la Collaboration », in *Les échos de la mémoire. Tabous et enseignement de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Le Monde Éditions, collection « La Mémoire du Monde », 1991, p. 45-50.

RIGOULOT(Pierre), *Les enfants de l'Épuration*, Paris, Plon, 1993, 532 p.

RIVES (Jean), « Littérature et contre-mémoire de la Résistance », in *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Jean-Marie Guillon et Pierre Laborie (dir.), Toulouse, Éditions Privat, série « Bibliothèque historique Privat », p. 335-340.

ROUSSO(Henry), chapitre XIV, « La Seconde Guerre mondiale dans la mémoire des droites », in *Histoire des droites en France*, tome II. *Cultures*, Jean-François Sirinelli (dir.), Gallimard, collection « NRF/Essais », 1992, p. 549-617.

f – Représentations et mémoire de la libération.

AGULHON (Maurice), « Les communistes et la Libération de la France », communication au colloque de 1974 sur la Libération de la France, reprise in *Histoire vagabonde*, Paris, Gallimard, 1988, t. II, p. 177-208.

<sup>1895</sup> Sur ce thème, la littérature romanesque et de témoignage a connu un « pic » dans les années soixante-dix ; on pense notamment aux ouvrages de Marie Chaix, Évelyne Le Garrec, Patrick Modiano, Pascal Jardin, etc. Les études historiques sont, elles, moins nom-breuses.

- BENDJEBBAR (André), *Libérations rêvées, Libérations vécues. 1940-1945*, Paris, Hachette, collection « La vie quotidienne », série « L'Histoire en marche », 1994, 238 p.
- BROSSAT (Alain), *Libération, fête folle. 6 juin 44 – 8 mai 45 : mythes et rites ou le grand théâtre des passions populaires*, Paris, Autrement, série « Mémoires », 1994, 237 p.
- CAPDEVILA (Luc), *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre. 1944-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire », 1999, 449 p.
- CAPDEVILA (Luc), « La construction du mythe résistancialiste : identité nationale et représentation de soi à la Libération (Bretagne, 1944-1945) », in Sainclivier (Jacqueline) et Bougeard (Christian) (dir.), *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, p. 347-357.
- LABORIE (Pierre), « Opinion et représentations : la Libération et l'image de la Résistance », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des Conflits Contemporains*, n° 131, 1983, p. 65-91.
- FRANCK (Christiane), *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, actes du colloque de Caen (17-19 mai 1995), Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, 394 p.

## 2 – Formes et pratiques de mémoire.

### a – Lieux du souvenir et lieux de mémoire.

- AGULHON (Maurice), « Les statues des grands hommes constituent-elles un patrimoine ? », in actes du colloque d'Annecy, *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, sous la direction de Daniel J. Grange et Dominique Poulot, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, collection « La Pierre et l'écrit », 1997, p. 424-425
- ANDRIEUX (Jean-Yves), « Monuments et espace public », in *La France d'un siècle à l'autre. 1914-2000. Dictionnaire critique*, Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), Paris, Hachette, collection « Hachette Littératures », 1999, p. 337-345.
- AUGÉ (Marc), « Une histoire du présent », entretien avec Hélène Monsacré, in *Le Magazine littéraire*, n° 307, spécial « la nouvelle histoire de France », février 1993, p. 32-38.
- BARCELLINI(Serge) et WIEVIORKA(Annette), *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Plon, 1995, 522 p.
- BARCELLINI (Serge) et WIEVIORKA (Annette), « Lieux du souvenir du maquis », in *La Résistance et les Français : lutte armée et maquis*, actes du colloque de Besançon, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 1996, p. 471-479.
- BECKER (Annette), *Les monuments aux morts. Mémoire de la Grande Guerre*, Paris, Errance, 1998, 158 p.
- GRANGE (Daniel J.) et POULOT (Dominique) (dir.), *L'Esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, actes du colloque d'Annecy, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, collection « La Pierre et l'écrit », 1997, 476 p.

ORIOU-MALOIRE (Albert), *Les Pierres de la mémoire, la Résistance en R1-Rhône-Alpes. Ain-Isère-Loire-Rhône-savoie-Haute-Savoie-Saône et Loire-Ardèche*, Amiens, Martelle Éditions et secrétaire d'État aux Anciens Combattants, 1993, 271 p.

RUDELLE (Odile), « Lieux de mémoire révolutionnaire et communion républicaine », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°24, octobre-décembre 1989.

SAUBER (Mariana), « Traces fragiles. Les plaques commémoratives dans les rues de Paris », in *Annales ESC*, « Présence du passé, lenteur de l'histoire. Vichy, l'occupation et les juifs », n°3, mai-juin 1993, Paris, Armand Colin, 1993, p. 715-727.

TILLIER (Bertrand), « *Le monument aux martyrs d'Oradour-sur-Glane* par Fenosa. L'histoire d'un « non-lieu de mémoire » (1944-19.. ) », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°55, juillet-septembre 1997, p. 43-57.

TILLIER (Bertrand), « Oradour : le monument du scandale », in *L'Histoire*, n°205, décembre 1996, p. 88.

b – Célébrer et commémorer.

BARCELLINI (Serge), « La commémoration du 8 mai 1945 : un combat entre Histoire et Mémoire. Bataille sur un "armistice". Polémique sur la qualification du 8 mai 1945 », in *Historiens et Géographes*, n°348, mai-juin 1995, p. 99-104.

BARCELLINI (Serge), « Les cérémonies du 11 novembre 1945. Une apothéose commémorative gaulliste », in *La France de 1945. Résistances. Retours. Renaissances*, actes du colloque de Caen, 1996, p. 85-100.

BARCELLINI (Serge), « Sur deux journées nationales commémorant la Déportation et les persécutions des « Années noires » », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 45, janvier-mars 1995, p. 76-98.

BECKER (Annette), « Du 14 juillet 1919 au 11 Novembre 1920 : mort, où est ta victoire ? », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 49, janvier-mars 1996, p. 31-44.

CHANGEUX (Jean-Pierre), « Stocker et restituer », in *Le Monde*, numéro daté mercredi 22 octobre 1997, p. 16.

DAGRON (Gilbert), « Commémoration, histoire, mémorisation », in *Le Monde*, numéro daté mercredi 22 octobre 1997, p. 16.

GILLIS (John R.), *Commemorations. The Politics of national Identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994, 290 p.

NAMER (Gérard), *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, SPAG/Papyrus, 1983 ; réédité en 1987 sous le titre *La commémoration en France de 1945 à nos jours* aux éditions L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 213 p.

OZOUF (Mona), « Célébrer, savoir fêter », in *Le Débat*, no-vembre-décembre 1989, n° 57, p. 17-32.

THIBAUD (Paul), « Un temps de mémoire ? », dans le dossier *Se souvenir, enseigner, transmettre* publié par *Le Débat* en septembre-octobre 1997 (n° 98), p. 166-183.

c – Images et sons.

ANDRAULT (Jean-Michel), BERTIN-MAGHIT (Jean-Pierre) et GÉRARD (Vincent), « Le cinéma français et la Seconde Guerre mondiale », in *La Revue du cinéma*, n°378, décembre

1982.

AZÉMA(Jean-Pierre) et ROUSSO(Henry), « Les “Années sombres” à la Vidéotheque de Paris », in *L'Histoire*, n°116, novembre 1988, p. 93-94.

BAZIN(André), *Le Cinéma de l'Occupation et de la Résistance*, Paris, U.G.E., collection « 10 x 18 », 1975, préface de François Truffaut, 194 p.

BERTIN-MAGHIT (Jean-Pierre), « “La Bataille du Rail” : de l'authenticité à la chanson de geste », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 33, avril-juin 1986, p. 280-300.

BERTIN-MAGHIT(Jean-Pierre), *Le Cinéma sous l'Occupation. Le monde du cinéma français de 1940 à 1946*, Paris, Olivier Orban, 1989, 464 p.

BERTIN-MAGHIT(Jean-Pierre), *Le cinéma français sous l'Occupation*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », 1994, 128 p.

BERTRAND-DORLÉAC (Laurence), *L'art de la défaite. 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 1993, 482 p.

CHIRAT(Raymond), *La IV<sup>e</sup> République et ses films*, Paris, Hatier, collection « Bibliothèque du cinéma. Les classiques du cinéma », 1985, 175 p.

GARÇON(François), *De Blum à Pétain . Cinéma et société française, 1936-1944*, Paris, Éditions du Cerf, 1984, 235 p.

LINDEPERG (Sylvie), *Les écrans de l'ombre. La Seconde Guerre mondiale dans le cinéma français (1944-1969)*, Paris, CNRS Éditions, 1997, 443 p.

SICLIER(Jacques), *La France de Pétain et son cinéma*, Paris, Henri Veyrier, collection « L'histoire en question », 1981, 460 p.

SICLIER(Jacques), « Le cinéma », chapitre VIII, in *L'histoire des Droites*, t. II. *Cultures*, Jean-François Sirinelli (dir.), Paris, Gallimard, collection « NRF/Essais », 1992, 293-324.

### 3 – Débats et discussions.

« Commémoration 98 », dossier de la revue *Le Débat*, n° 104, mars 1999, p. 57-178.

CONAN(Éric) et ROUSSO(Henry), *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XX<sup>e</sup> siècle », 1994, 328 p.

FROGES (Jean-François), *1914-1998. Le travail de mémoire, dossier pédagogique* (établi par l'enseignant sous la direction du Parc de la Villette dans le cadre des expositions qui s'y sont tenues sur ce thème en 1998), Paris, ESF Éditeur, Collection « Pédagogies », 1998, 60 p.

LABORIE (Pierre), « Historiens sous surveillance », in *Esprit*, n° 198, janvier 1994, dossier « Que reste-t-il de la Résistance ? », p. 36-49.

TODOROV(Tzvetan), *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995, 61 p.

VIDAL-NAQUET (Pierre), *Le trait empoisonné. Réflexions sur l'affaire Jean Moulin*, Paris, La Découverte, 1993, 161 p.

---

## Sources

### Sources écrites

---

#### A – Les sources d'archives officielles.

- 1 – Archives Départementales de l'Isère <sup>1896</sup> .  
Série J  
1 J 1719<sup>1</sup> : Doyen Gosse.Sans date  
57 J : Fonds Silvestre  
57 J 5 : Occupation allemande.1940-1974  
57 J 6 : Occupation italienne.1942-1943  
57 J 7 : Gestapo.1943-1944  
57 J 8 : Milice.1943-1975  
57 J 9 : Manifestation du 11 novembre 1943.1943  
57 J 10 : AS Isère.1947  
57 J 11 : Groupes-Francis.1942-1944  
57 J 12 : Réseaux, Deuxième Bureau.1940-1978  
57 J 13 : Combat.1941-1969  
57 J 14 : Libération.1943-1975  
57 J 15 : Témoignage Chrétien.1943-1976  
57 J 17 : Front national.1943-1973  
57 J 18 : Juifs. 1940-1971  
57 J 19 : Résistance polonaise en France.1941-1975  
57 J 20 : 6<sup>ème</sup> BCA.1942-1975  
57 J 21 : ORA.1939-1975  
57 J 23 : MUR.1943-1944  
57 J 24 : CCL. 1943-1944  
57 J 25 : CDLN.1943-1944  
57 J 26 : FFI.1943-1952  
57 J 27 : FFI. 1943-1944

<sup>1896</sup> Beaucoup de ces dossiers ne sont consultables qu'au moyen d'une dérogation, notamment ceux des séries M, R et W.

57 J 28 : Discipline des maquis.1944

57 J 29 : Libération.1944-1981

57 J 30 : Maquis.1943-1978

57 J 31 : *Idem*.1943-1978

57 J 32 : *Idem*.1943-1978

57 J 33 : *Idem*.1943-1978

57 J 34 : *Idem*.1943-1978

57 J 35 : *Idem*.1943-1978

57 J 36 : Vercors.1946

57 J 37 : FTPF.1943-1977

57 J 38-47 : Chronologie.1940-1945

57 J 50 : Témoignages recueillis par Paul et Suzanne Silvestre.

59 J : MRP. 1945-1973. Sans date

89 J 2 : Doyen Gosse. Inauguration Mémorial. Sans date

89 J 3 : Venue de De Gaulle. « Graves incidents ». 18 septembre 1948

97 J 1 : Affaire Finaly. Sans date

157 J : PC. Sans date

Série F

26 F i 1-36 : Collection de photos sur la Libération de Grenoble. 1944

Série M

51 M : Police générale. Correspondance du préfet.

51 M 28 : Police Générale. Événements notables. Mémorial du Doyen Gosse. Sans date

52 M : Police générale. Correspondance du préfet.

52 M 125 : STO. 1942-1944

52 M 136/1 : Rapports mensuels d'informations du préfet à Vichy. 1940-1941

52 M 136/2 : Synthèse des rapports préfectoraux ; conférence interdépartementales et préfectorales. 1941-1943

52 M 136/3 : Rapports mensuels d'informations du préfet à Vichy. 1942

52 M 136/4 : Rapports mensuels d'informations du préfet à Vichy. 1943

52 M 136/5 : Rapports mensuels d'informations du préfet à Vichy. 1944

52 M 144 : Politique générale (correspondance, informations, propagande, administrations, partis, dénonciations, francisque). 1940-1946

52 M 148 : Politique générale (correspondance, informations, propagande). 1940-1946

52 M 150 : Journaux : surveillance, censure. 1941-1944

52 M 151/1 : Correspondance diverse : doléances, demandes d'interventions. Grenoble. 1940-1945

52 M 152/1 : Correspondance préfet-instances. 1944

- 52 M 167 : Police générale. Faits-divers témoignant état d'esprit. 1940-1944 1944-1947
- 52 M 169 : Correspondance générale. États-Généraux Renaissance Française. 1945
- 52 M 170 : Correspondance du Préfet. a) Individus divers à rechercher. 1946-8  
b) Personnalités inquiétées.  
c) Maquis des inciviques.  
d) Francs-Maçons. 1943-48
- 52 M 172 : Rapports mensuels du Préfet au Ministère de l'intérieur et rapports des sous-préfets au Préfet. 1944-1945
- 52 M 173 : Rapports mensuels du Préfet (éléments d'information) au Ministère de l'intérieur et rapports des sous-préfets au Préfet. 1946
- 52 M 175 : Rapports mensuels du Préfet au Ministère de l'intérieur. Rapports des sous-préfets au Préfet. 1948
- 52 M 176 : Rapports mensuels du Préfet au Ministère de l'intérieur et rapports des sous-préfets au Préfet. 1949
- 52 M 177 : Rapports mensuels du Préfet au Ministère de l'intérieur. Rapports des sous-préfets au Préfet. 1950
- 52 M 178 : Rapports mensuels du Préfet au Ministère de l'intérieur et rapports des sous-préfets au Préfet. 1951
- 52 M 179 : Rapports mensuels du Préfet au Ministère de l'intérieur et rapports des sous-préfets au Préfet. 1952
- 52 M 180 : Renseignements Généraux. Notes et informations quotidiennes au Préfet. 1944
- 52 M 181 : Renseignements Généraux. Notes et informations quotidiennes adressées au Préfet (février-mars-avril-1<sup>er</sup> mai-septembre). 1945
- 52 M 182 : Renseignements Généraux. Notes et informations quotidiennes adressées au Préfet a/s diverses affaires. 1946
- 52 M 184 : Renseignements Généraux. Notes et informations adressées au Préfet. 1948
- 52 M 185 : Renseignements Généraux. Notes et informations adressées au Préfet. 1949
- 52 M 301 : Correspondance du préfet : demandes d'interventions au sujet de personnes arrêtées, rapports de police. 1944
- 52 M 306 : Relations avec l'étranger. Italie. Comité italien de Libération nationale. Sociétés italiennes à Grenoble. Etc. 1945-53
- 52 M 307 : Relations avec l'étranger. U.R.S.S. (Activités de l'association France-U.R.S.S. Divers). 1945-1954
- 52 M 306 : Relations avec l'étranger. Grande-Bretagne. 1948-56.
- 52 M 309 : Relations avec la Pologne : centres d'accueils polonais, Croix-Rouge polonaise, organisation des Juifs polonais en France. 1940-1951
- 52 M 310 : Relations avec l'étranger. États-Unis. Plan Marshall, Pacte Atlantique, etc. 1945-1954

- 53 M : Police générale. Police et gendarmerie.  
53 M 23 : Rapports divers. 1940-1945  
53 M 25 : Opérations de police. 1943-1948  
53 M 36 : Maintien de l'ordre : attentats et sabotages. 1940-1949  
54 M : Police générale.  
54 M 34<sup>1</sup> : Police générale. Cérémonies. Fête nationale du 14 juillet. 1931-1939  
54 M 34<sup>2</sup> : Police générale. Cérémonies. Fête nationale du 14 juillet. 1940-19..  
54 M 36 : Police générale. Cérémonies et fêtes diverses. 1930-1946  
54 M 37 : Police générale. Cérémonies. Voyages officiels, déplacements de personnalités (plan de sécurité, préséances...) 1940-1943  
54 M 34<sup>1</sup> : Police générale. Cérémonies. Fête nationale du 14 juillet. 1931-1939  
54 M 39/40 : Cérémonies diverses (Vercors, visite Président Auriol). 1949-1951  
54 M 41 : Police générale. Cérémonies avec diverses personnalités. 1944-8  
54 M 42 : Fêtes nationales de la Victoire et de Jeanne d'Arc. 1948-1954  
54 M 43 : Fêtes nationales du 14 juillet. 1945-1956  
54 M 44 : Police générale. Cérémonies. 11 novembre. 1945-1954  
54 M 45 : Cérémonies. Visite du Général de Gaulle. 7 octobre 1960  
67 M : Étrangers : réfugiés.  
67 M 13 : Étrangers. Réfugiés. Espagnols. Renseignements divers. 1948-19..  
105 M : Cérémonies officielles.  
105 M 17 : Police administrative. Fêtes locales (circulaires). Érections de monuments (centenaire de Champollion). 1928-6-7.1952-7  
112 M Police administrative. Cinématographe.  
112 M 2/5 : Police administrative. Cinématographe. Censure. 1928-1954  
Série R  
12 R : Cabinet : Anciens Combattants et Victimes de Guerre.  
12 R 42 : Demandes d'enquêtes adressées par l'office interdépartemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à la préfecture, enquêtes. 1939-1951  
12 R 43 : *Idem.* 1939-1951  
12 R 44 : *Idem.* 1939-1951  
12 R 45 : *Idem.* 1951  
12 R 46 : *Idem.* 1951  
12 R 47 : *Idem.* 1952  
12 R 48 : *Idem.* 1952  
12 R 49/1 : *Idem.* Dossiers A à G. 1953  
12 R 49/2 : *Idem.* Dossiers H à Z. 1953  
13 R : Guerre 1939-1945.



- 
- 13 R 806 : Enquête auprès des communes : état numérique des déportés, fusillés et disparus durant la guerre. 1945
- 13 R 810 : Documents Généraux. Recensement militaire et professionnel (instructions, états récapitulatifs). 1945
- 13 R 816 : Histoire militaire. Guerre de 1939-194... Secours Nationale. Souscriptions. 1940-1942
- Étrangers et Juifs.
- 13 R 892 : Israélites. Questions juives. Listes nominatives. Instructions. Correspondances. Divers. 1904-1944
- 13 R 893 : Israélites. Questions juives. Rafles. Recherches. Assignations à résidence. 1921-1943
- 13 R 894 : Juifs. Sociétés juives. Questions juives diverses, circulaires et enquêtes. 1941-1951
- 13 R 899 : Occupation par les troupes de l'Axe. novembre-décembre 1942
- 13 R 900 : Correspondance avec le général commandant italien. 1942-1943
- 13 R 903 : Relations avec les troupes d'occupation italienne puis allemandes. 1942-1944
- 13 R 904/905 : Relations franco-allemandes. 1940-1943
- 13 R 906 : Correspondance de la section française de liaison avec le Verbindungsstab, le Sicherheitsdienst et le Préfet de l'Isère. 1943
- 13 R 907 : Correspondance de la section française de liaison adressée au préfet de l'Isère, à Vichy, à diverses organisations. janvier-mars 1944
- 13 R 908 Correspondance de la section française de liaison adressée au préfet de l'Isère, à Vichy, à diverses organisations. avril-juillet 1944
- 13 R 909 Correspondance du préfet de l'Isère au Verbindungsstab et au Sicherheitsdienst. janvier-juillet 1944
- 13 R 910 : Rapports quotidiens du préfet au commandant du Verbindungsstab. décembre 1943-août 1944
- Maintien de l'ordre : attentats, incidents.
- 13 R 932 : Tracts et journaux clandestins saisis par la police. 1940-1943
- 13 R 933 : Tracts et journaux clandestins saisis par la police. 1943-1944
- 13 R 946 : Comptes rendus quotidiens adressés au Préfet régional et au secrétaire général de la police. novembre 1943-juin 1944
- 13 R 958 : Comptes rendus quotidiens adressés au Préfet régional et au secrétaire général de la police. juillet-août 1944
- Arrestations par les troupes d'occupation.
- 13 R 964 : Rafle du 11 novembre 1943.
- 13 R 965 : *Idem.*
- 13 R 966 : *Idem.*
- 13 R 967 : *Idem.*

- 13 R 975 : Occupation. Événements notables. Affaire Jourdan à Voiron, meurtre du préfet de l'Isère, menaces contre les personnalités universitaires, divers... 1944  
Mémorial de l'Oppression.
- 13 R 976 : Occupation allemande. Atrocités commises. Photographies des Fusillés. 1943-1944
- 13 R 979 : Occupation allemande. Atrocités. Mémorial de l'Oppression. Rapports. 1944-1945
- 13 R 980 : Rapports adressés au Mémorial de l'Oppression par les mairies, la police et les brigades de gendarmerie. Cantons d'Alleverd à Grenoble-ville. 1945-1946
- 13 R 981 : *Idem*. Cantons de Grenoble-Est à Pont-en-Royans. 1945-1946
- 13 R 982 : *Idem*. Cantons de Rives à Vienne-Sud. 1945-1946
- 13 R 983 : *Idem*. Cantons de Vif à Voiron, autres départements. 1945-1946
- 13 R 984/5 : Témoignages de déportés et prisonniers. 1945-1946
- 13 R 986 : États statistiques des tués, fusillés, déportés... 1944-1946
- 13 R 987 : (Sans titre). 3 pochettes : a) Morts de la Résistance.  
b) Association départementale des Prisonniers, déportés...  
c) Arrestations, exécutions. 1944-1946
- 13 R 988 : Albums photos. Tombes, stèles, monuments de la Résistance. 1960
- 13 R 989 Liste des Monuments aux Résistants victimes de l'Occupation dans le département de l'Isère. 1960
- Libération et Épuration.
- 13 R 990 Combats de la Libération. Vercors. Bombardements dans l'Isère. 1944
- 13 R 993 Attentats commis depuis août 1944. 1944-1945
- 13 R 994 : Attentats commis depuis la Libération, en corrélation avec l'Occupation : vengeances personnelles. 1944-1947
- 13 R 997 : Arrestation des « collaborateurs ». Registre d'écrou de la caserne de Bonne. 1944-1945
- 13 R 998 : Épuration : liste de suspects. Sans date
- 13 R 999 Épuration. Cour martiale. Cour de Justice. Épuration. C.D.L. 1944-1945
- 13 R 1000 Cour de justice et Chambre civique. Instructions. Listes du jury. 1944-8
- 13 R 1001 : Résistance. Libération. Commissions d'Épuration. 1943-1946
- 13 R 1007 Épuration. Mises sous séquestre. Affaire Darré-Touche, Massard, divers. 1944-8
- 13 R 1009 Résistance. Libération. Commissariat de la République. 1944-1945
- 13 R 1010 : Résistance. Libération. Correspondance Préfet. Rapport. 1944-1946
- 13 R 1011 : Résistance. Libération. Presse écrite. 1944-1946
- 13 R 1012 : Résistance. Libération. Presse écrite. 1943-1946
- 13 R 1015 : Résistance. Libération. Comité Départemental de Libération. 1943-1945
- 13 R 1017 : Résistance. Libération. Dossiers personnels. [...] 2) Résistants décorés.

Sans date

- 13 R 1018 : Résistance. Libération. Décorations. Distinctions. 1944-1945  
13 R 1019 : Résistance. Libération. Distinctions et décorations. Sans date  
13 R 1020 : Résistance. Libération. Distinctions et décorations. Sans date  
13 R 1021 : Guerre 1939-1945. Comité du souvenir à Vauban-le-Résistant. 1949-1952  
Comité d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France.  
13 R 1042<sup>1</sup> : Rapports divers : Occupation ; sabotages ; Libération (combats) ;  
photographies ; copies. 1945  
13 R 1043<sup>2</sup> : Témoignages recueillis ; documents ; copies. Presse clandestine. 1945  
13 R 1044<sup>3</sup> : Correspondance ; enquêtes auprès des communes (instituteurs). 1945  
13 R 1045<sup>4</sup> : Enquête auprès des communes : réponses des instituteurs. 1945  
Documents d'origines diverses.  
13 R 1046 : Documents sur la Résistance. 1945  
13 R 1047 : *Idem.* 1945  
13 R 1049 Liste des déportés et internés politiques (don de M. Broué. nov. 1974).  
1943-1944  
13 R 1050/1 Propagande : tracts, journaux, affiches. 1940-1944  
13 R 1052 : Photocopies de documents provenant de l'évêché faites en 1978.  
Correspondance et témoignages au sujet des juifs et des étrangers pendant  
l'Occupation. 1942-1945  
15 R Cabinet : Anciens Combattants et Victimes de Guerre.  
15 R 1 : Anciens Combattants. Instructions. 1954-5  
15 R 2 : Demandes d'enquêtes adressées par l'office interdépartemental des Anciens  
Combattants et Victimes de Guerre à la préfecture, enquêtes. 1954  
15 R 3 : *Idem.* 1956  
15 R 5 : *Idem.* 1954-1956  
15 R 1 : Anciens Combattants. Notices personnelles. 1940-46  
Circulaires. 1942-1956  
Série T  
13 T 3/26 : Monuments aux Morts 1939-1945. P.V. de commissions. Communes de A à  
G. 1946-1953  
13 T 3/27 : Monuments aux Morts 1939-1945. P.V. de commissions. Communes de L à  
V. 1946-1953  
Série W  
2696 W : Cabinet du préfet.  
2696 W 18 : Associations de Résistance (13 pochettes). 1949-1952  
2696 W 18 : Résistance. Associations de Résistance. 1950-1956  
2696 W 60 : Armistice 8 mai. Fête nationale du 14 juillet. 1955-1960

2696 W 61 : Cérémonies commémoratives. 1<sup>er</sup> Mai-1<sup>er</sup> Nov. Cimetière de St. Nizier.  
Sans date

2696 W 62 : Commémorations de fêtes nationales et anniversaires. 1945-1960

2696 W 75 : Résistance. Érection de monuments. 1945-1961

2696 W 88 Associations d'étrangers. 1940-1960

2696 W 146 : R.P.F. 1947-1960

2696 W 148 : Mouvement de la Paix (« Combattants de la Liberté »). 1948-1949

2696 W 150 Indépendants et paysans 1956-60

M.R.P. 1944-60

2696 W 151 : Parti Républicain de la Liberté. Union Démocratique et Sociale de la  
Résistance. Chrétiens Progressistes. Jeune République. 1949-1950

2696 W 152 : Action Socialiste et révolutionnaire. Comité de Regroupement  
Révolutionnaire. Rassemblement Démocratique Révolutionnaire. Parti Anarchiste.  
Parti Patriote Révolutionnaire. Union des Femmes Françaises.

1948-1960

2696 W 154 : Mouvements nationalistes. Mouvements d'extrême-droite. 1949-1952

2797 W : Cabinet du préfet.

2797 W 52 : Cérémonies commémoratives. Sans date

2797 W 57 : Visites officielles. 1950-1952

2797 W 54 : Enquêtes ACVG, dossiers lettre A à F. 1950-1956

2797 W 55 : Enquêtes ACVG, dossiers lettre G à Z. 1950-1956

2797 W 64/68 Cérémonies officielles. 1956-1958

2797 W 92 : Résistance : mouvements ou groupements organisés à la suite de celle-ci.  
1945-48

3070 W : Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

3070 W 6 : Anciens Combattants et Victimes de Guerre. P.V. d'enquêtes pour  
l'attribution de pensions. 1960

3212 W : Préfecture : éducation nationale.

3212 W 29 : Dossiers divers des Chantiers de Jeunesse. 1940-1947

4332 W : Cabinet du préfet.

4332 W 33 : Affaires culturelles et monuments historiques. 1963-1965

4332 W 40 : Érections de Monuments. Divers. 1964-1965

4332 W 47 : Anciens Combattants (4 pochettes). 1961-1966

4332 W 48 : Anciens Combattants (4 pochettes). 1960-1965

4332 W 49 : Anciens combattants et Victimes de Guerre. 1914-1918 et 1939-1945.  
1960-1966

4332 W 50 : Anciens Combattants (5 pochettes). 1961-1966

4332 W 51 : Anciens Combattants (7 pochettes). 1960-1966

---

4332 W 52 : Anciens Combattants (9 pochettes). 1958-1966  
4332 W 116 : Associations de Résistance. 1957-1967  
4332 W 179 : Affaire Barbier. Sans date  
4332 W 180 : Associations. Résistance. 1959-1966  
Musée de la Résistance. 1963-1966  
4332 W 261 Antisémitisme. 1960-1965  
4332 W 307 : Journée de la Déportation. 1961-1971  
4332 W 308 Fête du travail. 8 Mai. : 1961-1971  
4332 W 309 : Mai. Anniversaire. Armistice. 1965-1971  
4332 W 310 : Commémorations de la Libération de Grenoble. 1961-1968  
Vercors : cérémonies du Vercors. 23 juillet 1961  
Appel du 18 juin 1940. 1961-1971  
4342 W Cabinet du préfet.  
4342 W 1 : Monuments historiques. Correspondances. 1927-1960  
Sites correspondances. 1948-1959  
Fonds de concours. 1950-1963  
6270 W : Cabinet du préfet.  
6270 W 49 : Cérémonie commémorative des combats du Pas de l'Aiguille. 1964-1975  
6270 W 50 : Commémoration de la Saint-Barthélémy grenobloise. Docteur Valois  
(1943) 1966-72  
6270 W 51 Commémoration des deux anniversaires de 1914 et 1944. 1962-64  
6470 W 77 : Funéraire, correspondances diverses. 1951-1976

2 – Archives Municipales de la ville de Grenoble.

Série F

3 F1 377 : Photos de Grenoble à la Libération. Sans date

Série H

2 H 36 : Honneurs publics. Guerre 1870. Guerre 1914-1918. Guerre 1939-1945. Sans date

2 H 36<sup>1</sup> Honneurs publics. Guerre 1870. Guerre 1914-1918. Guerre 1939-1945. Sans date

4 H 25 : Prisonniers de guerre. Sans date

4 H 30 : Résistance : notes historiques et coupures de journaux. Plaques et monuments commémoratifs.

Adoption par Philippeville des orphelins des patriotes de Grenoble. 1944-1947

Parrainage par la ville de Grenoble de la 7<sup>ème</sup> Brigade alpine. 1945

4 H 36 : Associations et groupements divers liés à la guerre dont la Légion Française des Combattants : correspondance, manifestations, subventions. 1944-1949

4 H 37<sup>2</sup> : Résistance : brochures et coupures de presse. Sans date

4 H 38<sup>1</sup> : Victimes de guerre, recensement par la Régie : liste générale. Orages fusillés le 14 août 1944. Victimes du bombardement du 26 mai 1940 à St.-Martin-le-Vinoux. Condamnés à mort, septembre 1944. Sans date

#### Série M

1 M 85 : Monument A à C. envoi à la fonte des statues. Sans date

1 M 86 : Monument du Centenaire. Droits de l'homme. Sans date

1 M 87 : Monuments D à M. Sans date

1 M 88 : Monument Paul Mistral. Sans date

1 M 89 : Monument N. Statue Napoléon I<sup>er</sup>. Sans date

1 M 90 : Monument O à Z. Sans date

1 M 90<sup>1</sup> : Monuments O à W. Sans date

#### Série W

45 W 24 : Associations. Monument aux Morts. Sans date

156 W 8 : Cérémonies commémoratives. 1964-1970

463 W 31 : Conseil Général. Monument aux Morts. Sans date

463 W 39 : Déportés. Parc Paul Mistral. Sans date

463 W 32 : Chavant. Sans date

### 3 – Archives Municipales d'autres villes du département.

Nous avons travaillé au sein des Archives Municipales des proches communes de l'agglomération grenobloise (merci à l'ensemble des personnes, archivistes ou documentalistes, qui nous ont à cette occasion apporté leur soutien).

Echirolles

Fontaine

Meylan

Pont-de-Claix

Saint-Egrève

Saint-Martin-d'Hères

Saint-Martin-le-Vinoux

Seyssinet-Pariset

Nous avons eu des échanges avec les communes dont le nom suit et qui ont bien voulu répondre (par courrier, courrier électronique ou téléphone) à nos sollicitations.

Biviers

Corenc

Claix

Eybens

Gières

La Tronche  
Montbonnot  
Poisat  
Seyssins  
Sassenage  
Varcès-Allières et Risset  
Vif

4 – Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

Nous avons trouvé au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, grâce au travail d'indexation documentaire mené par Jacques Loiseau, une multitude de documents intéressant notre étude. Chaque pièce possédant sa propre cote, il est hors de question de toutes les présenter ici.

Les numéros des journaux clandestins, les séries des journaux associatifs publiés après-guerre, les rapports internes aux mouvements de Résistance, la richesse de la photothèque, les dons des papiers personnels des anciens Résistants et Déportés, qui s'accroissent depuis une demi-douzaine d'années, les dossiers consacrés aux cérémonies commémoratives, etc., ont notamment été pour nous d'un apport important.

5 – Bibliothèque Municipale d'Étude et de recherche de Grenoble. Fonds Dauphinois.

R 908007/1 : Témoignages sur l'Occupation. Sans date

R 908007/2 : Journaux clandestins. Sans date

R 908007/3 : Tracts. Sans date

R 908007/4 : Photos. Sans date

R 908007/5 : Affiches. Sans date

6 – Archives Départementales de la Drôme.

Série J

9 J 2 : Fonds Deuxième Guerre mondiale : photos, tracts, affiches et journaux. Sans date

Série W

434 W 1 : Papiers de la Préfecture. Sans date

7 – Archives Nationales.

Série F

**F<sup>1</sup> Administration Générale.**

F<sup>1c</sup> | 204 : Hommages publics ; statues et monuments. Gironde à Mayenne. : 1945-1949

Série G

2 Ag : État Français (papiers Pétain).

2 AG 604 : Légion Française des Combattants. Sans date

Série J

**AJ<sup>38</sup> : Archives du Commissariat Général aux Questions Juives.**

AJ<sup>38</sup> 3600 : Circulaires, instructions, relations avec les administrations, organisation des services. Notes de services. 1941-1944

8 – Centre de Documentation Juive Contemporaine.

Fonds Diamant Tracts et journaux émanant de la Résistance juive, notices biographiques au sujet

de résistants juifs. Sans date

Document CDL XVIII – 20 Tract de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide de Grenoble. 1944

9 – Documents et papiers personnels.

Nous tenons ici à remercier notamment Georges Bois-Sapin, Jean Reynier, Georges Martin, Gustave Estadès et Paul Billat (ces deux dernières grandes figures de la Résistance grenobloise étant malheureusement décédées), pour la gentillesse avec laquelle ils nous ont prêté des documents personnels qui nous ont été d'un grand secours.

- papiers Bois-Sapin, sur l'organisation des cérémonies commémoratives chapeautées par le MLN.
- papiers Reynier, sur la participation de son père (« Vauban », préfet de l'Isère à la Libération) à la structuration de l'AS et des MUR.
- papiers Martin, sur la participation de la famille du député-maire SFIO à la Résistance.
- papiers Estadès, sur la structure de *Combat* et sur les projets d'érection de monuments aux morts de la Deuxième Guerre mondiale.
- papiers Billat, sur la réunion de l'exécutif de la France Combattante et sur la réunion constitutive du CDL, dite réunion de « Monaco », le 25 janvier 1944.

## **B – Les sources imprimées.**

1 – La presse régionale et locale <sup>1897</sup> .

*Les Allobroges*, quotidien initialement commun au MLN et au Front National, paraît à partir du 23 août 1944.

Cote Bibliothèque Municipale de Grenoble (Fonds Dauphinois) : Jd 2001.

*Le Travailleur Alpin*, organe du Parti communiste de l'Isère, à partir du numéro du 23

---

<sup>1897</sup> Nous ne référençons pas ici les titres de la presse associative, que nous avons en général consultée au MRDI (cf. *supra*, la présentation critique du corpus documentaire de notre étude).



août 1944.

Cote Bibliothèque Municipale de Grenoble (Fonds Dauphinois) : Jd 2002.

*Le Réveil*, organe démocrate-chrétien, premier numéro le 1er septembre 1944.

Cote Bibliothèque Municipale de Grenoble (Fonds Dauphinois) : Jd 2003.

*Le Dauphiné Libéré*, premier numéro le 1er septembre 1945.

Cote Bibliothèque Municipale de Grenoble (Fonds Dauphinois) : Jd 2000.

### C – Sources éditoriales.

La production éditoriale sur l'histoire de la région pendant la Deuxième Guerre mondiale est pléthorique. Les principaux témoignages, romans, essais et articles d'analyse figurent ici, à l'exception des ouvrages d'historiens à vocation scientifique, recensés eux en bibliographie (cf. infra). Outre notre collection personnelle, nous avons pu consulter ces textes au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère ainsi qu'à la Bibliothèque d'Étude et de Recherche de Grenoble.

Ils sont distribués ici en quatre grands mouvements chronologiques, eux-mêmes scindés en trois rubriques (Deuxième Guerre mondiale, Résistance, Vercors et maquis). La dernière période (1965-nos jours), qui sort du cadre strict de notre enquête, est présente ici à titre indicatif.

1944-1946 : La Libération.

#### **La Deuxième Guerre mondiale dans l'Isère : expériences diverses** <sup>1898</sup> .

BEUVE-MÉRY (Hubert), « École des cadres », in *Esprit*, n°11, octobre 1945, 6 p.

BOELL (Jacques), *S.E.S. Éclaireurs-skieurs au combat (1940-1944-1945)*, Grenoble, Éditions Arthaud, collection "Témoignages", n° 28, 1946, 355 p.

CAILLOT (monseigneur); CARTIER (général) et VITTOZ (Jean), *Voreppe. 24 juin 1940*, Grenoble, Allier, 1940, 26 p.

CHENAVAS (Henri), *Combats par - 30°. Le drame vécu par les Chasseurs Alpains dans le secteur de Narvik*, Grenoble, Éditions Arthaud, collection "témoignages", 1945, 132 p.

ESTIENNE (V.), *La belle histoire d'un chêne*, Grenoble, Éditions de la Revue des Alpes, 1943.

FERRY (Gilles), *Une expérience de formation de chefs. Le stage de six mois à Uriage*, Paris, Le Seuil, collection « Esprit », 1945, 140 p.

LEFRANÇOIS (Jean), *Juin 1940. La défense de Voreppe par un témoin*, Grenoble, Allier, 1942, 52 p.

MER (général), « La bataille des Alpes », in *Revue Historique des Armées*, série d'articles ; n° 1, 1946 ; n° 4, 1947 ; n° 1 à 3, 1948. Au total, ces trois articles

<sup>1898</sup> Certains références, parmi les plus militaires, renvoient à des publications qui ont paru pendant la guerre. Sur Narvik et l'expédition de Norvège, événements d'importance pour la mémoire militaire grenobloise, on peut consulter ces vieux ouvrages au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et à la bibliothèque d'Étude et de Recherche de Grenoble.

représentent un dossier de 98 pages.

MER (général) et PONSARD (Michel), *Voreppe : gardienne des Alpes*, in *Mélanges d'Histoire dauphinoise IV*, Grenoble, Éditions Revue Les Alpes, 1946, 43 p.

RIOND (Georges), *Artilleur avec les Alpains*, Paris, Éditions Sequana, collection « Forces nouvelles », 1941, 123 p.

TORRIS (Jean-Marc), *Narvick*, Paris, Fayard, 1942.

La Résistance : généralités.

FARGE (Yves), *Rebelles, soldats et citoyens. Souvenirs d'un commissaire de la République*, Paris, Grasset, collection "Les Témoins", 1946, 332 p.

GIMEL (G.), *Le calvaire de la Résistance*, Grenoble, Éditions Didier et Richard, 1944, non paginé.

GROUÈS (Pierre ; abbé), « Juillet 1942-Juin 1944 : 25 mois de vie clandestine : Vercors, Paris, Madrid, Gibraltar, Alger », in *Conférences de l'information*, brochure de 93 pages éditée en 1945, à la suite de la conférence prononcée par l'abbé Pierre le 23 avril 1945 au Palais de Chaillot.

HAMEL (Bernard), *Paul Vallier, 1<sup>er</sup> Fils de France (1943-1944). Chants épiques*, préface de Georgette Bistési, Gap, Editions France-en-Guerre, 1945, 104 p.

LEMONON (Michel ; abbé), *Résistance !*, Romans, Éditions Domergue, 1944, 120 p.

Le Vercors et les maquis.

BEGUIN(Albert), COURTION(Pierre), BOCHET(Paul du), HEYD(Richard), MENKES(Georges), TRONCHET(Lucien), *Le livre noir du Vercors*, préfacé d'un poème de Pierre Emmanuel, Neuchâtel, Éditions Ides et Calendes, 1944, 119 p.

BRÉTEGNIER (Jean-Pierre), *Vercors. 1943-1944*, sl, 1944, 79 p.

CHAVANT (Eugène), « Le Vercors et la Résistance », texte manuscrit de la conférence prononcée le 6 février 1945, 50 p.

DALLOZ (Pierre), « Jean Prévost, combattant du Vercors », in *Les Lettres Françaises*, 4 août 1945.

DACIER(Jean), *Ceux du maquis. L'Épopée d'une compagnie de F.F.I. du Vercors*, Grenoble, Arthaud, collection « Témoignages », 1946.

DEVAL (Jeanne), *L'année terrible, Romans, Bourg-de-Péage, portes du Vercors*, Romans, Rambaud, 1946.

GAGNOL (François ; abbé) et PITAVY (Serge ; chanoine), *Atrocités nazie dans le Vercors*, préface de l'abbé Michel Lemonon, Éditions Journal La Paix, sd, 18 p.

JACOB (Louis), *Ascq, le Vercors. Crimes hitlériens*, Paris, Mellotée, collection "Libération", 1946, 128 p.

LEMOINE (commandant), *Vercors, citadelle de Résistance*, Paris, Fernand Nathan, collection « Révélations », 1945, 32 p.

NASH (Peter H.), « Le massif du Vercors en 1945 », in *Revue de Géographie alpine*, t. XXXIV, 1946, 14 p.

PRÉVOST(Mme Jean) et ROUVIÈRE, *Vercors, atrocités allemandes*, Clichy, Éditions Sencol, 1945.

- 
- PRÉVOST(Mme Jean) et ROUVIÈRE, *Actes d'accusation... Atrocités nazies dans le Vercors*, Romans, La Paix, 1945.
- PUECH (Jean), *La montagne des sept douleurs (Vercors 1944)*, Paris, Calmann-Lévy, 1945, 119 p.
- VALOT (André ; lieutenant Stephen), *Vercors. Premier maquis de France*, Buenos-Aires, Viau, 1946 : réédition à l'initiative de l'ASSOCIATION NATIONALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS, à Valence, Imprimerie Nouvelle, 1985.
- 1947-1958 : de la guerre froide au retour du général.
- La Deuxième Guerre mondiale dans l'Isère : expériences diverses.
- CARTIER (général), « L'Arrêt de l'invasion allemande en Dauphiné et en Savoie (Juin 1940) », in *Le Livre d'Or du Dauphiné*, Grenoble, Roissard, 1951, 20 p.
- DOYEN (général), *La campagne du détachement de l'armée des Alpes*, Paris-Grenoble, Arthaud, 1948.
- LE RAY (Alain ; général), « Le département de l'Isère, de la défaite à l'occupation allemande », in *Actes du 77è Congrès des Sociétés Savantes. Histoire moderne et contemporaine*, congrès tenu à Grenoble en 1952, Paris, Imprimerie Nationale, 1952, p. 223-243.
- MICHOLLET (Charles ; capitaine), *Combats avec les Chasseurs Alpains des 7è-13è-27è B.C.A. 1944-1945*, préface du colonel Valette d'Osia, Thonon-les-Bains, 1947, 208 p.
- MORDAL (Jacques), *La campagne de Norvège*, Paris, Éditions Self, 1949, 447 p.
- NESQUE (Olivier), *Campagne de Norvège. L'Expédition de Namsos*, Lyon, Éditions P. Besacier, 1950, 160 p.
- La Résistance : généralités.
- BELLEDONNE (Pierre ; lieutenant F. Rey), *Feret : Héros obscur*, préface de Pierre Fernandat, Grenoble, Éditions Prudhomme et C<sup>ie</sup>, 1947, 144 p.
- BELLEDONNE (Pierre ; lieutenant F. Rey), *Le Commandant Albert de Seguin de Reyniès, "Officier de France"*, préface du général Cartier, Grenoble, Éditions Prudhomme & Cie, 1950, 230 p.
- BLOCH (Henri ; « Hervé »), *La Libération des Alpes*, brochure éditée à Grenoble, sd, 27 p.
- Le Vercors et les maquis.
- ASSOCIATION DES MAQUISARDS DU GRÉSIVAUDAN, *Histoires de Maquis*, Paris, Éditions Bordas, 1947, 203 p. ; réédition en 1988, sous le titre *Naissance, combat, victoire des Maquis du Grésivaudan*, 1988, 383 p.
- BECHMANN (Roland « Lescot »), « Le Vercors », in *L'Armée Française*, n° spécial, juin-juillet 1948, 14 p.
- DOUILLET (Jacques ; chanoine), *Valchevrière, le chemin de croix du Vercors*, Prisma, 1950, 31 p.
- Les articles de Pierre Dalloz sur « la tragédie du Vercors ».
- DALLOZ (Pierre), « Naissance des maquis du Vercors », in *Mercure de France*, novembre 1947, 14 p.

DALLOZ (Pierre), « La tragédie du Vercors », in *Les Lettres Françaises*, 27 février 1947.

DALLOZ (Pierre), « Un pionnier du Vercors. À la mémoire du Commandant Pourchier », in *Revue du Club Alpin français/Alpes maritimes*, n° 2, 1949, 4 p.

La série d'articles que consacre Fernand Grenier au Vercors.

GRENIER (Fernand), « Les silences ou les colères de Rémy », in *Les Lettres Françaises*, septembre 1947.

GRENIER (Fernand), « Nous ouvrons le dossier du Vercors », in *Les Lettres Françaises*, 23 octobre 1947.

GRENIER (Fernand), « Le Vercors les accable », in *Les Lettres Françaises*, 13 novembre 1947.

LES LETTRES FRANÇAISES, « L'affaire du Vercors devant l'Assemblée », article anonyme du 6 novembre 1947.

LES LETTRES FRANÇAISES, « La tragédie du Vercors : des témoins accusent », article anonyme du 20 novembre 1947.

PRÉVOST(Alain), *Le peuple impopulaire*, Paris, Le Seuil, 1956, 252 p.

TANANT(Pierre ; commandant), *Vercors . Haut-lieu de France. Souvenirs*, Grenoble, Arthaud, collection « Témoignages », 1947, 229 p.

1959-1964 : vingt ans après.

La Résistance : généralités.

GOSSE(Lucienne), *René Gosse , 1883-1943. Chronique d'une vie française*, Paris, Plon, 1964, 431 p. ; réédition aux Presses Universitaires de Grenoble, collection « Résistances », 1994.

Le Vercors et les maquis.

COLLECTIF, *Dauphiné : Haut-lieu de Résistance. Vercors-Oisans-Grésivaudan*, brochure éditée à Grenoble par l'Imprimerie des Deux-Ponts, 1961, 18 p.

BREDÈCHE (Raymond), *Carnet de route d'un maquisard*, préface de Joseph Perrin (Paradis), Grenoble, Éditions de l'Étape, 111 p.

GADOFFRE (Gilbert), *Les ordalies*, Paris, Le Seuil, 1955, 267 p.

PONS (Paul ; commandant), *De la Résistance à la Libération. Défense du Vercors-Sud*, Romans, P. Pons éd., 1962, 288 p.

1965-nos jours.

La Deuxième Guerre mondiale dans l'Isère : expériences diverses.

BLANCHET(J.-C.) et RÉGNIER (G.), *Juin 1940, Voreppe : rempart de Grenoble*, slnd, 1990.

CACÈRES (Benigno), *L'espoir au cœur*, Paris, Le Seuil, 1967, 173 p.

DUNOYER DE SEGONZAC (Pierre), *Le Vieux Chef. Mémoires et pages choisies*, Paris, Le Seuil, 1971, 253 p.

HANNOUN (Michel) «*Voreppe la vaillante*», *récit de la Résistance de Voreppe en juin 1940*, Voreppe, Plaquette Corepha, 1980, non paginé.

WAAGE (Johan), *La bataille de Narvick*, Paris, Robert Laffont, 1965, 264 p.

La Résistance : généralités.

BILLAT(Paul), *Levés à l'aube de la Résistance Dauphinoise. P.C.F.-Front National-F.T.P.F. dans la Résistance de l'Isère*, Sassenage, Éditions Les Imprimeurs Réunis, 1978, 218 p.

COLLECTIF, *Résistants en Dauphiné. Anniversaire. 25 ans*, Grenoble, Imprimerie Coquand, 1970, 20 p.

FUGAIN(Pierre), *Ici l'ombre*, Grenoble, Éditions du CRDP de Grenoble, 1971 ; réédition, toujours par le CRDP, en 1992, augmentée d'une postface de Jack Lang, *Ici l'ombre. Un réseau dans la guerre de libération. 1940-1944*, 274 p.

IVANOFF (Georges), *Après la nuit, la lumière*, Bourgoin-Jallieu, Bourgoin-Jallieu Communications-Diffusion, 1991, 143 p.

RULLIÈRE (Maurice), *Résistance en Bas-Dauphiné. Histoire du secteur VII. Libération de Bourgoin et Jallieu*, préface d'André Normand et Georges Ivanoff, Lyon, Éditions Ellie Bellier, 1982, 140 pages.

VISTEL (Alban), *La nuit sans ombre. Histoire des mouvements unis de Résistance, leur rôle dans la Libération du Sud-Est* (sont intéressants notamment les chapitres 7 et 10), Paris, Fayard, 1970, 640 p.

Le Vercors et les maquis.

AMICALE DES ANCIENS DE LA COMPAGNIE STÉPHANE, *La Compagnie Stéphane*, brochure imprimée par l'imprimerie du Lycée Jean Bart, 1982, 10 p.

AMICALE DES ANCIENS DE LA COMPAGNIE STÉPHANE, *La Compagnie Stéphane*, brochure, 1988, sans mention d'éditeur, 64 p.

ASSOCIATION NATIONALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS, *Le Vercors raconté par ceux qui l'ont vécu*, Valence, Imprimerie Nouvelle, 1990, 430 p.

BERNIER (Jean-Pierre), *Maquis Rhône-Alpes*, préface du général Alain Le Ray, Paris-Limoges, Éditions Lavauzelle, 1987, 126 p.

CLAUDE (Catherine), *Ciel blanc*, préface de Jean Cassou, Paris, Gallimard, 1967, 248 p.

DALET (Gilbert) et GUILLARD (Henri), « La bataille du Vercors », in *Bibliothèque du Travail*, n° 623, avril 1966, 26 p.

DALLOZ(Pierre), *Vérités sur le drame du Vercors*, Paris, Éditions Fernand Lanore, 1979, 353 p.

DARIER (Albert), *Tu prendras les armes*, préface du général Alain Le Ray, Grenoble, Allier, 1973, 490 p.

DEVEAUX (Pierre), *L'ombre et la lumière. Secteur 3 de l'armée secrète de l'Isère. Bataillon des Chambarand*, Imprimerie Fures Impression, Tullins-Fures, 1987, 176 p ; réédité aux Presses Universitaires de Grenoble, dans la collection « Résistances », en 1994.

FÉDÉRATION DES UNITÉS COMBATTANTES DE LA RÉSISTANCE ET DES F.F.I. DE LA DRÔME, *Pour l'amour de la France. Drôme-Vercors. 1940-1944*, Valence, Éditions Peuple Libre, 1989, 469 p.

GAGNOL (François ; abbé) et PITAVY, (Serge ; chanoine), *Vercors martyr*, Romans, Imprimerie Deval, 1966, non paginé.

- GAGNOL (François ; abbé), *Vassieux-en-Vercors. Juillet 1944-juillet 1964*, Romans, Imprimerie Deval, 1965, non paginé.
- LA PICIRELLA (Joseph), *Mon journal du Vercors*, Lyon, Les Nouvelles Imprimeries, 1974, 147 p.
- LA PICIRELLA (Joseph), *Témoignages sur le Vercors . (Drôme -Isère)*, préface de Fernand Rude, Lyon, Imprimerie Rivet, 1969, 399 p.
- LANVIN (André, dit « Lespiau »), *Liberté provisoire. Le secteur I (Grenoble) au maquis dans l'Oisans*, Société nouvelle de l'Imprimerie des Deux-Ponts, 1973, 508 p.
- LASSUS SAINT-GENIÈS (Jean-Pierre de) et SAINT-PRIX (Pierre de), *Combats pour le Vercors et pour la liberté. Témoignages pour l'histoire*, préface d'Alban Vistel, Valence, Éditions Peuple Libre, 1982, 168 p.
- MARTIN DE LUCA (Lucette), *Rescapée de Vassieux-en-Vercors. Souvenirs d'une fillette de dix ans*, Grenoble, Allier, 1977, 150 p.
- NAL(Louis ; commandant), *La Bataille de Grenoble*, suivi de *Autres Récits*, par Aimé REQUET, préface de Joseph Perrin (Paradis), Paris, Éditions des Deux Miroirs, 1964, 320 p.
- PERSON (Michael), *Tears of Glory. The betrayal of Vercors, 1944*, Londres, Mac Millan, 1978.
- POITEAU (Étienne ; capitaine « Stéphane »), « Guérilla en montagne », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 49, 1963, 11 p.
- POITEAU (Étienne ; capitaine « Stéphane »), « Guérilla en montagne », in *Revue Historique de l'Armée*, 1968, n° 3, 18 p.
- VALOT (André), *Ambel, premier maquis de France*, Grenoble, L'Association Imprimerie Nouvelle, 1986, 178 p.
- YELNIK (Odile), *Jean Prévost , portrait d'un homme*, pré-sentation de Vercors, Paris, Fayard, 1979, 257 p.
- Répression, persécution et Déportation raciale.
- LAGRANGE (Simone), *Coupable d'être née : adolescente à Auschwitz*, préface d'Elie Wiesel et postface de Bertrand Poirot-Delpech, Paris, L'Harmattan, 1997, 202 p.

## Sources orales

---

Les fonctions des personnes que nous avons rencontrées au cours de ce travail et que nous indiquons ici sont celles qu'elles occupaient au moment de nos échanges.

### 1 – Entretiens avec des acteurs, témoins et responsables d'associations.

- ARABIAN (Gérard), président pour l'Isère de l'Association des Anciens Combattants et Résistants arméniens de l'Armée Française. Entrevue du 15 janvier 1997.
- BILLAT (Paul), président de l'Amicale Départementale de l'Isère des Anciens Résistants du Front National et des F.T.P.F et député communiste de l'Isère 1946 à 1958.

---

Entrevue du 21 juin 1991.

BOIS-SAPIN (Georges), *chef des Sections de réserve du secteur I (Grenoble et Oisans), ancien directeur du Gymnase municipal et responsable local de Combat*. Entretien des 4 février et 20 mai 1991.

BOLLON (Jean), président de *l'Union Nationale des Combattants-Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord*. Entrevue du 11 janvier 1991.

CHOAIN (Alfred), président pour l'Isère des *Médaillés de la Résistance*. Entrevue du 24 novembre 1997.

DECRET (Étienne), président des *Anciens de l'Oisans. Secteur I*. Correspondance du 3 novembre et entrevue du 6 décembre 1996.

DELLA-VECCHIA (« Mimi »), membre actif de *Combat*. Correspondance du 14 juin 1991. Entrevue du 2 avril 1991.

DUFFOURD (Henry), président de *l'Association Départementale des Déportés et Internés Résistants Patriotes (FNDIRP)*. Entrevue du 29 novembre 1996.

DUFOUR (André), président de *l'Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre*. Correspondance du 17 janvier 1991.

EMONOT (André), président pour l'Isère des *Blessés du Poumon*. Entrevue du 20 novembre 1996.

ESTADÈS (Gustave), *vice-président du Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble, président honoraire de Résistance Unie et président de l'Amicale de Combat*. Entrevues des 11 janvier, 12 avril et 17 juillet 1991, suivies de très nombreuses autres jusqu'à sa trop précoce disparition.

FAVIER (Robert), président pour l'Isère de *la Fédération Nationale des Anciens de la Résistance (FNAR)*. Entrevue du 6 juin 1996.

FILIPPI (Robert), président de *l'Union Départementale des Médaillés Militaires de l'Isère*, adjoint au maire, chargé des affaires militaires en 1991. Entrevue du 3 mai 1991 et entretien téléphonique du 3 novembre 1996.

FLEURY (Roger), déporté à Mauthausen, Gusen I et Gusen II, membre de *l'Association Départementale des Déportés et Internés Résistants Patriotes*. Entrevue du 22 novembre 1998.

FOGOLA (Alexandre), président de *l'Amicale des Anciens du 1<sup>er</sup> Bataillon de Choc. Section Rhône-Alpes*. Entrevue avec son ami Étienne Moulin, le 21 novembre 1996.

FUGAIN (Pierre), président de *l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance. Section Isère*. Première entrevue du 28 février 1991 suivie d'une multitude d'autres.

GABRIELE (Joseph), président pour l'Isère de *l'Association Française des Anciens Combattants Volontaires et Résistants Garibaldiens*. Entrevue du 6 décembre 1996.

GASCON (Pierre), président de *l'Association Départementale des Déportés, Internés et Familles des Disparus (UNADIF)*. Entrevue du 20 décembre 1996.

GUÉRIN (Paul), *Association Nationale des Anciens Combattants du Corps expéditionnaire Français en Italie*. Entretien du 27 novembre 1996.

GUÉRIN (Laurent), *membre des MUR et ancien chauffeur du colonel Descour*. Entrevue

du 30 mai 1996.

GIRAUDI (Blaise), ancien responsable du secteur de la Résistance de Voiron, membre du bureau de la section Isère de la *Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants Patriotes*. Entrevue du 11 avril 1991, suivie de très nombreuses autres.

JARRAND (André), Président de l'*Amicale Départementale de l'Isère des Anciens Résistants du Front National et des FTPF*. Entrevue du 17 janvier 1997.

JOUANDET (Simone), *membre du secteur AS de Bernin*. Entrevue du 5 décembre 1996.

LAGRANGE (Simone), présidente de l'*Amicale des Déportés d'Auschwitz et des Camps de Haute-Silésie*, témoin principal au procès Barbie. Première entrevue du 14 juin 1991, suivies de très nombreuses autres depuis lors.

LAMARCA (Vincent), président de l'*Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance*. Nombreux entretiens au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, lors des permanences que nous y assurions tous les jeudis en 1996.

LANQUETIN (Pierre), *chef de cabinet du préfet Reynier à la Libération*. Entrevue du 17 juin 1991.

LOISEAU (monsieur), secrétaire de l'*Amicale des Anciens du 4<sup>ème</sup> Génie et anciens Sapeurs de la 5<sup>ème</sup> Région Militaire*. Entrevue du 28 novembre 1996.

LUTZ (Jacques), président de *Résistance Unie de l'Isère*. Entrevue du 18 mars 1991.

MATHIEU (Pierre), président de l'*Amicale des Anciens de la Compagnie Stéphane*. Entrevue du 22 janvier 1991 et correspondance du 30 octobre 1996.

MONTANIER (Pierre), président de l'*Amicale des Anciens Résistants de Merlin-Gérin*. Entrevue du 18 décembre 1996.

MOUCHET (René), secrétaire pour l'Isère de l'*Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)*. Correspondance du 18 février 1991 et entrevues des 28 février 1991, 8 novembre 1996, etc.

REYNIER (Jean) *fils du préfet Albert Reynier* et président pour l'Isère des *Anciens de l'AS*. Entrevue du 4 mai 1991 et entretien téléphonique du 13 novembre 1996.

RUITTON (monsieur), membre de l'*Union des Mutilés et des Anciens Combattants (UMAC)*. Entrevue du 4 décembre 1996.

SILBER (Robert), président de l'*Union des Mutilés et des Anciens Combattants*. Entrevue du 22 janvier 1997.

VERZAT (Colonel), président du *Souvenir Français* à Grenoble. Entrevue du 28 janvier 1991.

VIALLET (Jean), président pour l'Isère de l'*Amicale des Combattants de Narvik*. Entrevue du 15 novembre 1996.

WOUTAZ (Jean), président des *Anciens des Forces Françaises Libres de l'Isère*. Entrevue du 11 décembre 1996.

## 2 – Échanges de correspondance et entretiens téléphoniques.



- BARRAT (Michel), président pour l'Isère de l'Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (ANSORAA). Entretien du 9 novembre 1996.
- BLANCHON (André), président de l'Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre. Veuves de Prisonniers de Guerre et CATM. Correspondance du 3 décembre 1991 et du 14 novembre 1996.
- BONNAURE (Louis), ancien journaliste au Petit Dauphinois, puis aux Allobroges et enfin au Dauphiné Libéré. Entrevue du 21 juin 1991.
- Bosc (Guy ; colonel), président de l'Amicale des Anciens des 1<sup>er</sup>, 93<sup>ème</sup> et 238<sup>ème</sup> Régiments d'Artillerie de Montagne. Correspondance du 20 novembre 1996.**
- BRASS (Pierre), président pour l'Isère de l'Union Nationale des Parachutistes. Correspondance du 6 novembre 1996.
- CHOLAT (Monsieur), secrétaire général de la Fédération Nationale des Plus Grands Invalides. Section Isère-Hautes-Alpes. Entretien téléphonique du 5 novembre 1996.
- COSTA DE BEAUREGARD (général), ancien chef de section BCA, passé au Vercors en avril 1943. Correspondance du 30 mai 1991.
- CROIBIER-MUSCAT (Antoine), président pour l'Isère de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors. Correspondance du 3 novembre 1996.
- DECAUX (Jean), président de l'Amicale des Anciens Combattants de Janneyrias. Entretien téléphonique du 29 octobre 1996.
- DELIDAI (Pierre), président de l'Association des Cheminots Combattants Anciens Prisonniers (ACCAP). Correspondance du 5 novembre 1996.
- DEVEAUX (Pierre), président des Anciens du Maquis des Chambarands. Entretien du 4 novembre 1996.
- DOMINIAK (monsieur), président de l'Amicale des Anciens Chasseurs Alpains : 11<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> BCA. Correspondance du 24 décembre 1996.
- DUFOURNET (Georges), secrétaire des Groupes-Francis. Correspondance du 3 novembre 1996.
- FAVRE (Marie-Thérèse), présidente de l'Association Départementale de l'Isère des « fils des tués ». Correspondance du 31 octobre 1996.
- FEREYRE (Georges), président national de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors. Correspondance du 15 novembre 1996.
- GARCETTE (Jacques ; colonel), Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite (ANOCR). Entretien téléphonique du 29 octobre 1996.**
- GUILLEMET (Georges), président pour l'Isère du Groupement « Alpes-Dauphiné » des Grands Blessés de Guerre. Entretien téléphonique du 8 novembre 1996.
- HEINTZ (Jean-Pierre), secrétaire de l'Association Hirondelle. Diables Bleus. Correspondance du 25 novembre 1996.
- IVANOFF (Georges), président des Anciens du secteur VII. Correspondance du 29 avril 1991 et entretiens téléphoniques des 22 mai 1991 et 5 novembre 1996.
- JANSSEN (Paul), secrétaire national de l'Association des Pionniers et Combattants

Volontaires du Vercors. Correspondance du 12 février 1991 et entretien téléphonique du 25 février 1991.

LAROCHE (Jean-Louis), président de la section iséroise de l'Association des Mutilés des Yeux de Guerre. Entretien téléphonique du 8 novembre 1996.

LÉVY (Jean-Pierre), co-fondateur du mouvement Combat à Lyon. Correspondance du 4 avril 1991.

LE RAY (Alain ; général), ancien chef départemental des FFI en 1944. Correspondance du 2 avril 1991. Entretien téléphonique du 27 mars 1991.

LOTROÏCQ (Georges), président pour l'Isère de l'Union des Mutilés et des Anciens Combattants (UMAC). Entretien téléphonique du 5 novembre 1996.

MAIRE (Renée), secrétaire générale de l'Amicale Ravensbrück. Section Isère. Correspondance du 12 avril 1991.

MARTIN (Georges), membre de Franc-Tireur, fils du docteur Léon Martin, lui-même docteur, militant et élu socialiste à Grenoble. De nombreuses entrevues depuis septembre 1997.

MANTE (Jean), président pour l'Isère de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur. Correspondance du 12 novembre 1996.

**MOUCHET (Alice), présidente de l'Association des Parents des Morts pour la France (« Les Parents de tués »). Entretien téléphonique du 5 novembre 1996.**

**MULLER (Albert), président pour l'Isère de l'Union des Blessés de Guerre. Entretien téléphonique du 20 novembre 1996.**

**PRENEY (Robert), président de l'Union Départementale des Blessés de la Face te de la Tête (« Les Gueules Cassées »). Correspondance du 2 novembre 1996.**

**SARRAZ-BOURNET (Pierre), président du Souvenir Français. Entretien du 4 novembre 1996.**

TISSOT (Robert), président de l'Association Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance. Correspondance du 12 décembre 1991 et du 18 novembre 1996.

**TOURNOUD (monsieur), président de l'Association « Rhin et Danube ». Anciens de la 1<sup>ère</sup> Armée Française. Correspondance du 12 mai 1997.**

VALAT (André), président de l'Association Nationale des Anciens des Maquis du Grésivaudan. Entretien téléphonique du 24 décembre 1991, des 22 novembre 1996 et 12 janvier 1997.

### **3 – Historiens spécialistes locaux de la guerre, responsables de services publics.**

ARMAND (Yves), directeur de l'antenne Interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Entretiens téléphoniques des 25 avril 1991 et 15 mai 1991 et entrevue du 14 avril 1996.

BROUÉ (Pierre), Professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Entrevue du 22 janvier 1996.

- CHANAL (Michel), chargé de cours en histoire contemporaine à l'université Pierre Mendès-France de Grenoble. Premier entretien du 7 août 1991 suivi de très nombreux autres.
- CHOMEL (Vital), directeur-honoraire des Archives Départementales de l'Isère. Premier entretien du 22 mai 1991 suivi très régulièrement d'autres discussions.
- DESVAGES (Hubert), maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Pierre Mendès-France de Grenoble. Nombreuses entrevues en 1992.
- DUCLOS (Jean-Claude), conservateur du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. De nombreuses entrevues et réunions de travail depuis 1994.
- DREYFUS (Paul), journaliste, écrivain, historien, (voir bibliographie). Entretien du 4 mai 1991.
- ESCOLAN (Patrice), journaliste, chargé de l'opération « Mémoire Vive » par le Musée de la Résistance de la Déportation de Grenoble. Entretiens du 9 et 16 juillet 1991.
- FABRE (Élisabeth), secrétaire générale du Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble. Entretien du 16 juillet 1991.
- LEWIN (Roland), maître de conférences en histoire contemporaine à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Entrevues très régulières depuis 1990.
- MÉTRAL (Charles), responsable de la Documentation du Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble. Entretien du 25 octobre 1991.
- MONTERGNOLE (Bernard), maître de conférences en histoire contemporaine à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Entretien du 24 mai 1991.
- ZAPARUCHA (Richard), directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Entretiens des 10 janvier et 15 avril 1991, suivis de très nombreux autres depuis.



---

# Documents annexes

*Pour que l'historien puisse donner une réponse à sa question, il faut que des documents existent [...]. Paul Veyne, Comment on écrit l'histoire.*

Formes et usages du passé : Grenoble en ses après-guerre (1944-1964).

## Table analytique des annexes<sup>1899</sup> .

**Introduction : Présentation et définition d'un objet de recherche : épistémologie, méthodologie et déontologie.**

- Chapitre I : Le Deuxième Guerre mondiale entre histoire et mémoire(s).

<sup>1899</sup>

Pour chaque partie, y compris l'introduction et la conclusion, nous avons choisi de numéroter les annexes à partir de I, afin de gagner en clarté. Les originaux des documents reproduits ici sont souvent dans un mauvais état de conservation (papier pelure, papier carbone, collections publique de la presse souvent consultée, etc.) : nous avons néanmoins essayé de les rendre les plus lisibles possible. Pour les plus endommagés, nous avons choisi de les retranscrire, en respectant au plus juste la dactylographie et la disposition « matérielle » originales.

- Annexe I : Histoire et mémoire : une préoccupation du temps (la position de Jean-Michel Djian).p. 10
- Chapitre II : Adaptabilité d'un objet de recherche à l'échelle locale.
  - Annexe II : Chronologie générale du déroulement de la guerre à Grenoble et dans sa région.p. 11
- Chapitre III : Délimiter, pratiquer et maîtriser un corpus documentaire.
  - Annexe III : La presse américaine rend compte de la libération de la France : le cas de Grenoble.p. 17
  - Annexe IV : Les associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre actives à Grenoble et dans le département.p. 21
  - Annexe V : Exemples de questionnaire, ou comment mener un entretien avec les anciens Résistants et avec les anciens Déportés.p. 28
  - Annexe VI : Le cinéma, d'abord national : la réception de *La Bataille du rail* à Grenoble.p. 30
  - Annexe VII : Mémoire sur les ondes : l'émission radiodiffusée de la section grenobloise de la *Fédération Nationale des Anciens de la Résistance*.p. 31
  - Annexe VIII : Le talent de dessinateur d'Hugues Bréhat.p. 35
  - Annexe IX : Les dessins de la presse quotidienne grenobloise : l'exemple du *Réveil* en 1946. La guerre s'éloigne.p. 37
  - Annexe X : Les manuels scolaires, relais de la mémoire savante ?p. 38
  - Annexe XI : Une esthétique de la Libération : l'exemple du poème de Louis A. Robert (septembre 1944).p. 39
  - Annexe XII : Les NTI et le chercheur (exemple de procédure sur le serveur Gaumont).p. 43
  - Annexe XIII : Les NTI et le chercheur : correspondre avec le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre par la voie électronique.p. 46

#### **I – La séquence matricielle de la Libération : 1944-1946.**

- Chapitre I : Que se (re)mémorer ? L'urgence mémorielle (1944-1945).
  - Annexe I : Les Diables Bleus, sentinelles des Alpes et d'ailleurs.p. 48
  - Annexe II : Une iconographie ambivalente : la « Semaine de l'Absent » .p. 51
  - Annexe III : Le combat social des anciens Résistants vu par la presse associative.p. 52
  - Annexe IV : Les Juifs à la population grenobloise... p. 53

- Chapitre II : Une instance d'organisation mémorielle : la Résistance ; une capitale mémorielle : Grenoble.
  - Annexe V : Enlèvement des statues grenobloises et éradication mémorielle.p. 54
  - Annexe VI : La concurrence Grenoble/Lyon : qui est Capitale de la Résistance ?p. 56
  
- Chapitre III : Les acteurs de mémoire et leur discours : 1944-1946.
  - Annexe VII : Décorer la Résistance.p. 57
  - Annexe VIII : Distinguer la Résistance.p. 61
  - Annexe IX : Le travail de la CHOLF (Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération en France) en Isère.p. 63
  - Annexe X : Écrire l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale dans l'Isère : les instituteurs mis à contribution.p. 65
  - Annexe XI : Une mémoire de la Résistance italienne à Grenoble ?p. 67
  - Annexe XII : Les « professions de foi mémorielles » des principaux partis politiques grenoblois.p. 68
  - Annexe XIII : Les catholiques grenoblois et la mémoire longue de la Révolution Française.p. 69
  
- Chapitre IV : Appropriation et instrumentalisation : la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale comme première ressource idéologique (1944-1946).
  - Annexe XIV : Voltaire, ancêtre et modèle des Résistants communistes.p. 70
  - Annexe XV : De Gaulle et le Parti communiste : rupture de contrat...p. 71
  - Annexe XVI : Victor Hugo à l'origine des *Francs-Tireurs et Partisans Français* p. 72
  - Annexe XVII : Le général en Dauphiné.p. 73
  - Annexe XVIII : Le général en majesté.p. 74

## **II – Pratiques, supports et vecteurs de mémoire(s) : la ville comme « espace-mémoire » (1944-1964).**

- Chapitre I : Le rituel commémoratif grenoblois ou l'art de la mémoire : 1944-1964.
  - Annexe I : *Un Peuple se retrouve*, un jeu dramatique de *Peuple et Culture*.p. 76
  - Annexe II : Célébrer/commémorer le 8 mai.p. 93
  - Annexe III : Le 18 juin, une cérémonie commémorative militariste ?p. 95

- Annexe IV : Les cérémonies du Vercors : été 1946. p. 97
- Annexe V : La commémoration unitaire de l'anniversaire de la Libération en 1946.p. 98
- Annexe VI : Robert Buisson, de la *Résistance Unie*, vous parle...p. 103
- Annexe VII : Préserver l'anniversaire du 18 juin, même pendant « l'année terrible » .p. 106
- Annexe VIII : 1947 ou le temps des « Regrets » pour *Le Réveil*.p. 107
- Annexe IX : Une constante : les anciens combattants contre le gouvernement.p. 108
- Annexe X : On ne touche pas à février 1934 !p. 109
- Annexe XI : 1954 : un millésime particulièrement riche.p. 111
- Annexe XII : 1954 : tout commémorer, trop commémorer ? p. 112
- Annexe XIII : La CGT grenobloise contre de Gaulle au nom de la défense de la mémoire de la Résistance.p. 113
- Annexe XIV : 1958 : Grenoble rejette de Gaulle.p. 115
- Annexe XV : Grenoble, ville-pilote de l'anti-gaullisme ? p. 117
  
- Chapitre II : Toponymie urbaine et géographie mémorielle : le panthéon municipal grenoblois.
  - Annexe XVI : Les murs de Grenoble pendant la guerre : Vichy s'expose.p. 118
  - Annexe XVII : Les héros communistes accèdent aux murs de la cité.p. 119
  - Annexe XVIII : Traces et empreintes toponymiques : statistiques. L'exemple de la séance de délibérations du 16 juillet 1948.p. 120
  - Annexe XIX : Capitaine Poitou et Lieutenant-colonel Trocard, morts à quel champ d'honneur ?p. 121
  
- Chapitre II : La Pierre et les murs.
  - Annexe XX : Légiférer et surveiller : l'exemple de la législation d'avril 1947.p. 122
  - Annexe XXI : La *Commission des Monuments Historiques de l'Isère* au travail.p. 128
  - Annexe XXII : Le Docteur Carrier, héros entre tous.p. 130
  - Annexe XXIII : Le *Comité chargé de l'érection d'un monument au Commandant Vauban, Préfet de l'Isère 1944-1949*.p. 131
  - Annexe XXIV : Savoir convaincre : Chavant pour « Vauban » .p. 133
  - Annexe XXV : L'enquête de la *Commission départementale d'Information Historique pour la Paix* en 1984.p. 134



- Annexe XXVI : Tout n'est pas « monumentalizable ».p. 138
- Annexe XXVII : Une auto-histoire naïve : l'exemple du monument de Salagnon. p. 139
- Annexe XXVIII : Tous unis pour notre monument !p. 140
- Annexe XXIX : Andry-Farcy et Gilioli associés pour doter Grenoble d'un *Monument dédié aux Victimes de la Guerre*.p. 141
- Annexe XXX : Ode à Valois. p. 143

· Chapitre IV : Le Musée de la Résistance (et de la Déportation) de Grenoble.

- Annexe XXXI : Les statuts du Musée de la Résistance (et de la Déportation ?) Dauphinoise p. 144
- Annexe XXXII : Le diorama de la Déportation : une représentation naïve de l'horreur.p. 147
- Annexe XXXIII : Élargir le Musée de la Résistance à la Déportation : les statuts de 1978.p. 148
- Annexe XXXIV : La composition du *Comité du Musée de la Résistance Dauphinoise*.p. 150

### **III – La mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble (1944/1947-1964) : un enjeu culturel et politique ?**

· Chapitre I : La Résistance, héritage trahi ? 1946-1947, une année charnière.

- Annexe I : La *Fédération Nationale des Anciens de la Résistance* raconte l'histoire aux Grenoblois.p. 152
- Annexe II : La Résistance se déchire : les réunions de l'*Union Départementale des Organisations de Résistance de l'Isère*.p. 156
- Annexe III : Le MRP le plus violent ? Au moins dans les mots...p. 161
- Annexe IV : Les accusations de Grenier vues depuis Grenoble : de Gaulle en accusation.p. 162
- Annexe V : Prendre la défense de la mémoire de Voitrin.p. 164
- Annexe VI : Le RPF, peut-être le plus véhément.p. 165
- Annexe VII : L'Algérie, terre de Résistance ou de reconquête ? p. 167
- Annexe VIII : Les anciens FTP : trop ou pas assez de politique ? p. 168
- Annexe IX : FNDIRP et UNADIF (ré)unis pour former le dernier carré des rescapés.p. 170
- Annexe X : Pour ou contre de Gaulle en 1958 ? p. 171

- Chapitre II : Une « île en pleine terre » mémorielle : l'isolat du Vercors, lieu et enjeu de mémoire.
  - Annexe XI : Donner pour ériger le Vercors en lieu de mémoire.p. 172
  - Annexe XII : S'attacher le Vercors : les rivalités Drôme/Isère.p. 176
  - Annexe XIII : Novembre 1944 : de Gaulle dans les Alpes mais pas au Vercors, un *casus belli* mémoriel ? p. 177
  - Annexe XIV : L'Amicale des *Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors* : une création précoce (1944), une reconnaissance officielle attendue (1952).p. 178
  - Annexe XV : Les *Pionniers*, clef de voûte d'un plateau de mémoire.p. 184
  - Annexe XVI : Représenter l'horreur : les suppliciés du Vercors, par Gimel.p. 185
  - Annexe XVII : La littérature communiste locale au plus fort de « l'affaire » : des témoins parlent...p. 187
  - Annexe XVIII : Le Vercors, cinquante ans après.p. 197
  - Annexe XIX : Le Vercors entre histoire, mémoire, muséographie et patrimoine touristique.p. 198
  
- Chapitre III : Entre quotidien, urgence et spécificité. La mémoire juive à Grenoble : 1944-1964.
  - Annexe XX : La mise en garde du *Comité diocésain de Grenoble* contre le *Juif Suss*.p. 199
  - Annexe XXI : Les associations juives grenobloises invitent le maire de Grenoble, qui ne se déplace pas.p. 200
  - Annexe XXII : Une priorité des associations juives grenobloises : commémorer les Combats.p. 201
  - Annexe XXIII : La *Section de Grenoble de l'Union des Étudiants Juifs de France* organise le premier *Congrès Mondial de l'Union Mondiale des Étudiants Juifs*.p. 202
  - Annexe XXIV : L'*Alliance Antiraciste des Alpes*, au nom de la mémoire.p. 203
  - Annexe XXV : La Déportation en feuilleton : le dernier épisode du récit de Jean-Georges Reynaud p. 204
  - Annexe XXVI : Quel écho pour les tracts du « Bund » à Grenoble ? p. 205
  - Annexe XXVII : « L'Affaire Finaly » : le rejeu de quelle faille de mémoire ? p. 206
  - Annexe XXVIII : Quatre exemples de témoignages : la mémoire juive grenobloise cinquante ans après.p. 207
  - Annexe XXIX : La création de la *Section départementale de l'Isère de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie* en... 1989.p. 219
  - Annexe XXX : Quel lieu de mémoire pour la Déportation raciale ? p. 223

- Annexe XXXI : Les anciens d'Auschwitz au préfet.p. 224
  
- Chapitre IV : Les Malmémoires.
  - Annexe XXXII : Le procès de Barbier, « l'Eichmann grenoblois », en 1965.p. 225
  - Annexe XXXIII : Présentation d'un témoin : André Gimel, cinéaste-serviteur du maréchal.p. 227
  - Annexe XXXIV : Gimel, écrivain-cinéaste de l'après-guerre ; table de ses cahiers manuscrits et annexe audiovisuelle.p. 229
  - Annexe XXXV : Les *Légionnaires de Grenoble*, militants de la Pucelle.p. 231
  - Annexe XXXVI : Placer Grenoble sous la protection de Jeanne.p. 233
  - Annexe XXXVII : Réhabiliter Jeanne et accéder à une mémoire publique de la « Collaboration » ? L'activisme des *Alsaciens-Lorrains de Grenoble*.p. 234
  - Annexe XXXVIII : L'extrême-droite grenobloise, nostalgique de Pétain, brouille le jeu : l'exemple de l'Algérie en 1963.p. 236
  - Annexe XXXIX : Les militaires racontent la vie d'Albert de Séguin de Reyniès.p. 239

#### **Conclusion générale.**

- Annexe I : Grenoble contre Le Pen au nom de la Résistance : quels moyens d'action ? p. 243
- Annexe II : Un exemple contemporain de mémoire triviale et commerciale : le Vercors et la Résistance comme argument de vente (publicité pour un site internet) p. 244
- Annexe III : La Deuxième Guerre mondiale dans la région : Histoire ou patrimoine ? p. 245
- Annexe IV : La continuité grenobloise, « capitale de la Résistance », dans le combat contemporain pour les Droits de l'Homme p. 248

## **Introduction Présentation et définition d'un objet de recherche : épistémologie, méthodologie et déontologie.**

### **Annexe I Histoire et mémoire : une préoccupation du temps (la position de Jean-Michel Djian)<sup>1900</sup>.**

---

Document non-communicué par l'auteur

## **Annexe II Chronologie générale du déroulement de la guerre à Grenoble et dans sa région.**

---

Document non-communicué par l'auteur

## **Annexe III La presse américaine rend compte de la libération de la France : le cas de Grenoble <sup>1901</sup>.**

---

Document non-communicué par l'auteur

## **Annexe IV Les associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre actives à Grenoble et dans le département <sup>1902</sup>.**

---

Document non-communicué par l'auteur

## **Annexe V Exemple de questionnaire, ou comment mener un entretien avec les anciens Résistants et avec les anciens Déportés.**

---

Résistance.

Expérience personnelle du conflit.

**Pensez-vous que l'histoire de la Résistance grenobloise et régionale est à**

<sup>1900</sup> Éditorial du *Monde de l'éducation, de la culture et de la formation*, n° 253, novembre 1997.

<sup>1901</sup> Article publié le 2 octobre 1944 dans *Life*, le supplément hebdomadaire illustré de *Time*.

<sup>1902</sup> Liste aimablement fournie par Richard Zaparucha, directeur pour l'Isère de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Page 27, un exemple de correspondance avec les associations (en l'espèce, celle des anciens *Combattants Prisonniers de Guerre de l'Isère*).

présent bien connue ?

**Avez-vous adhéré à une association ou une amicale du souvenir – si oui, laquelle – à la Libération ? Estimez-vous que les associations ou amicales sont aptes à défendre et à promouvoir la mémoire de la Résistance ?**

**De ces quelques dates, laquelle incarne pour vous encore le mieux le combat de la Résistance ?**

**18 juin 1940 22 août 1944 8 mai 1945**

Les pratiques de mémoire.

**Estimez-vous que la gestion du souvenir de la Deuxième Guerre mondiale a été bien organisée à Grenoble et dans sa région dans la période 1944-1964 ? Si non, pourquoi ?**

**Jugez-vous que la mémoire de l'expérience de la Résistance a été suffisamment et convenablement traitée entre 1944 et 1964, sur le plan national tout d'abord, et sur le plan local ensuite ? En est-il de même pour les trente dernières années ?**

**Quelle fonction sociale remplit (ou devrait remplir) selon vous la mémoire de la Résistance ?**

**Quels sont pour vous les moyens de transmission les plus efficaces de la mémoire de la Résistance ?**

**Si l'on devait bâtir un « panthéon » de la Résistance grenobloise et régionale, quels seraient les noms que vous feriez entrer aux trois premières places ?**

**Les cérémonies pour le cinquantenaire de la libération de la région ont-elles répondu à vos attentes ? Si non, pourquoi ?**

**Pensez-vous qu'il y ait actuellement un déclin de l'esprit commémoratif ? Si oui, de quand le datez-vous ?**

Enjeux politiques et idéologiques de mémoire.

**A-t-il existé à votre avis et selon votre expérience, des conflits entre la mémoire de la Résistance et la mémoire de la Déportation à Grenoble et dans sa région dans la période 1944-1964 ? Si oui, de quelle nature étaient-ils et comment se manifestaient-ils ?**

**A-t-il existé à votre avis et selon votre expérience, des conflits internes à la mémoire de la Résistance dans la période 1944-1964 à Grenoble et dans sa région ? Si oui, de quelle nature étaient-ils et comment se manifestaient-ils ?**

**La mémoire de la Résistance est-elle une mémoire politisée ? Si oui, dans quel**

sens et qu'en pensez-vous ?

Peut-il exister, à votre avis, une mémoire de la Collaboration à Grenoble, avec ses « martyrs », ses « anniversaires », ses « cérémonies » ?

Déportation.

Essai de questionnaire.

L'expérience de la Déportation est-elle selon vous transmissible ? Peut-il exister une mémoire de la Déportation ?

La mémoire de la Déportation peut-elle être incluse dans une mémoire « globale » de la Deuxième Guerre Mondiale ?

Jugez-vous que la mémoire de l'expérience de la Déportation a été suffisamment et convenablement traitée entre 1944 et 1964, sur le plan national tout d'abord, et sur le plan local ensuite ? En est-il de même pour les trente dernières années ?

Quelle fonction sociale remplit (ou devrait remplir) selon vous la mémoire de la Déportation ?

Quels sont pour vous les moyens de transmission de la mémoire de la Déportation les plus efficaces ?

Avez-vous adhéré à une association ou une amicale du souvenir – si oui, laquelle – à votre retour de Déportation ? Estimez-vous que les associations ou amicales sont aptes à défendre et à promouvoir la mémoire de la Déportation ?

A-t-il existé à votre avis et selon votre expérience, des conflits entre la mémoire de la Résistance et la mémoire de la Déportation à Grenoble et dans sa région dans la période 1944-1964 ? Si oui, de quelle nature étaient-ils et comment se manifestaient-ils ?

A-t-il existé à votre avis et selon votre expérience, des conflits internes à la mémoire de la Déportation dans la période 1944-1964 à Grenoble et dans sa région ? Si oui, de quelle nature étaient-ils et comment se manifestaient-ils ?

La mémoire de Déportation est-elle une mémoire politisée ? Si oui, dans quel sens et qu'en pensez-vous ?

Estimez-vous que les générations d'après-guerre soient bien informées de la réalité de la Déportation ? Si non, pourquoi, et comment remédier à cette situation ?

---

## **Annexe VI Le cinéma, d'abord national : le réception de la *Bataille du Rail* à Grenoble<sup>1903</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe VII Mémoire sur les ondes : l'émission radiodiffusée de la section grenobloise de la *Fédération Nationale des Anciens de la Résistance* <sup>1904</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe VIII Le talent de dessinateur d'Hugues Bréhat <sup>1905</sup> .**

---

Les pauvres figures du prisonnier et du déporté.

*Grenoble libéré : la table d'orientation de la Victoire.*

*La République restaurée accueille ses enfants.*

**Annexe IX Les dessins de la presse quotidienne grenobloise : l'exemple du *Réveil* en 1946. La guerre s'éloigne <sup>1906</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe X Les manuels scolaires, relais de la mémoire savante <sup>1907</sup> ?**

---

1903

Archives Municipales de Grenoble, 4 H 36.

1904

Archives Départementales de l'Isère, 2696 W 18.

1905

Musée de la Résistance et de la Déportation.

1906

*Le Réveil*, numéro du 22 janvier, 1<sup>ère</sup> page. Caricature du réputé dessinateur grenoblois Jean Brian.

1907

Nous possédons, grâce à la chaleureuse aide de Jeannie Bauvois, une analyse détaillée des six manuels du primaire les plus utilisés dans les années cinquante et soixante, ainsi que des trois (Hatier, Bordas et Delagrave) livres de classe du secondaire les plus prisés par les enseignants. Par manque de place, nous n'en donnons ici qu'un aperçu.

---

en vertu de la loi du droit d'auteur.

S.M. Chaulanges, cours moyen, *Histoire de France*, Delagrave, 1951.

**53<sup>ème</sup> leçon : « La seconde guerre mondiale : 1939-1945, la IV<sup>ème</sup> République. »**

**Hitler provoque une nouvelle guerre : 1939**

**La ruée allemande sur l'Europe : 1939-1942**

**Les résistances s'organisent contre l'Allemagne : 1942-1943**

**« [...] Cependant, la plupart des Français résistent. Peu suivent le conseil de Laval et de Pétain qui veulent s'entendre avec les Allemands et même les aider à faire la guerre. Ils écoutent le général de Gaulle. Ils passent en Angleterre ou en Afrique pour rejoindre les troupes françaises « libres ». D'autres se cachent dans les forêts, attaquent les convois allemands, font sauter les voies ferrées, recueillent les Français menacés d'être déportés, se préparent pour l'insurrection finale contre l'occupant. C'est l'héroïque armée des Forces françaises de l'intérieur (F.F.I.) ou armée du « Maquis » [...] »**

**La libération et la victoire : 1944-1945**

**« [...] Une armée, débarquée en Provence le 15 août, atteint Grenoble et Lyon ; Strasbourg est délivré le 23 novembre. Partout les forces du maquis aident à chasser l'ennemi . »**

Iconographie : une image reconstituée de la libération de Paris avec les gestes héroïques des résistants accueillant les Américains.

Exercice : « **Souvenirs et traces de l'occupation dans votre région. »**

H. Belot, *Histoire de l'Antiquité à nos jours*, classe de fin d'études, Istra, 1953.

**2 chapitres : « La seconde guerre mondiale et la Résistance » : le chapitre commence par des documents : extraits de l'appel du 18 juin, extrait des carnets du capitaine B..., Maquis du Vercors (Alpes) : « Il a fallu abandonner l'ancien logis. Nous nous sommes installés maintenant dans quelques fermes dispersées sur le plateau, à quelques centaines de mètres les uns des autres, chez de braves gens qui risquent leurs biens et leur vie pour nous accueillir. Nous couchons dans le foin, roulés dans une couverture, nos armes à portée de la main, prêts à disparaître si une colonne allemande poussait une reconnaissance jusqu'ici. Du rebord du plateau, nous surveillons le trafic sur les routes, sur les voies ferrées, sur le terrain d'aviation, allongé presque à nos pieds, dans la plaine. D'ici partent les camarades chargés du sabotage et des embuscades, chargés aussi du ravitaillement. L'autre jour, le lieutenant L... a ramené un camion de farine qu'il a arrêté, tout seul, à l'entrée de la ville, et dont il a obligé le chauffeur, sous la menace de son pistolet, à faire demi-tour, la farine était destinée aux Fritz... (c'est-à-dire aux Allemands). »**

Iconographie : deux photos : l'une d'un déraillement avec le commentaire suivant : « **des résistants ont fait sauter un train allemand dans les Alpes (Vercors)**



*Photo Goldner* » et l'autre non localisée : « *un groupe de F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur) Photo Goldner* »

Au chapitre 3 : A partir de 1944 : « *Au moment du débarquement, dès le 6 juin, des milliers de Français rejoignent les maquisards avec qui ils forment les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur). Ces F.F.I. attaquent les colonnes allemandes, libèrent les villes, même les grandes villes comme Paris. La France étant libérée, des régiments de F.F.I. continuent la guerre, et leurs soldats sont répartis entre les autres unités. Les « Résistants » à l'extérieur et à l'intérieur ont sauvé l'honneur de la France.* »

Exercice d'histoire locale : « *Y a-t-il eu des maquis chez vous ? Où vivaient-ils ? Qu'ont-ils fait ? Connaissez-vous des actes de résistance qui ont eu lieu dans votre région ? Lesquels ? Racontez-les brièvement. Y a-t-il eu, dans votre commune, des Résistants arrêtés, déportés, fusillés ? Dans quelles circonstances ?* »

## **Annexe XI Une esthétique de la Libération : l'exemple du poème de Louis A. Robert (septembre 1944)<sup>1908</sup>.**

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe XII Les Nouvelles Technologies en Informatique (NTI) et le chercheur (exemple de procédure sur le serveur Gaumont).**

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe XIII Les Nouvelles Technologies en Informatique (NTI) et le chercheur : correspondre avec le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre par la voie électronique.**

Bonjour,

*Enseignant à la Cité Internationale Stendhal et à l'I.E.P. de Grenoble, je suis en train de boucler ma thèse consacrée à la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble et dans sa région . (Le titre provisoire en est : Grenoble en ses après-guerres. 1944-1964. Mémoire(s), lieux et enjeux de mémoire(s) de la Deuxième Guerre mondiale à*

<sup>1908</sup>

ADI, 2698 W 18.

Grenoble.)

*Je fais appel à vous, après avoir été à Grenoble en contact à plusieurs reprises avec monsieur Zaparucha, directeur de l'Office départemental des Anciens Combattants et victimes de guerre, pour savoir si vous disposez de renseignements d'ordre documentaire, bibliographiques, méthodologiques, intellectuels ... ou autres, sur ce sujet.*

*Existe-t-il des fonds propres au ministère (quelle que soit leur nature), consacrés par exemple au maquis du Vercors ou à la Deuxième Guerre mondiale dans la région de Grenoble ? Si oui, comment faire pour les consulter ? Connaissez-vous quelqu'un qui pourrait me renseigner ?*

**Bref, je suis « preneur » de toutes les idées, de toutes les pistes...**

*Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.*

*Mes adresses : Philippe Barrière*

*6, place Lavalette*

*38000 Grenoble*

*tél./fax :04 76 51 08 50*

*email : Zapata@alpes-net.fr*

## **Partie I La séquence matricielle de la Libération : 1944-1946.**

### **Annexe I Les Diables Bleus, sentinelles des Alpes et d'ailleurs<sup>1909</sup>.**

---

1910

Document non-communiqué par l'auteur

1911

<sup>1909</sup> *Le Réveil, 20 juillet 1946.*

<sup>1910</sup> *Le Dauphiné Libéré, 3 juin 1946.*

<sup>1911</sup> *Le cliché est de nous.*

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe II Une iconographie ambivalente : la « Semaine de l'Absent »**

1912 .

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe III Le combat social des anciens Résistants vu par la presse associative**<sup>1913</sup> .

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe IV Les Juifs à la population grenobloise...**<sup>1914</sup>

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe V Enlèvement des statues grenobloises et éradication mémorielle**<sup>1915</sup> .

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe VI La concurrence Grenoble/Lyon : qui est Capitale de la**

---

<sup>1912</sup> Dessins tirés de la presse grenobloise. Hiver 1944.

<sup>1913</sup> *L'écho de la Bièvre et des Chambarands*, juillet-août 1945. MRDI.

<sup>1914</sup> Centre de Documentation Juive Contemporaine ; CDL XVIII – 20.

<sup>1915</sup> AMG, 1 M 85. Voir également notre annexe audiovisuelle.

**Résistance**<sup>1916</sup> ?

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe VII Décorer la Résistance**<sup>1917</sup> .

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe VIII Distinguer la Résistance**<sup>1918</sup> .

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe IX Le travail de la CHOLF (Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération en France) en Isère**<sup>1919</sup> .

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe X Écrire l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale dans l'Isère : les instituteurs mis à contribution**<sup>1920</sup> .

---

<sup>1916</sup> *Le Général de Gaulle à Lyon* (sind, achevé d'imprimer le 14 septembre 1944). MRDI.

<sup>1917</sup> ADI, 13 R 1019.

<sup>1918</sup> ADI, 13 R 1019. Souvent, plusieurs propositions s'échelonnent dans le temps : en général, on va vers le plus de simplicité possible et donc vers le plus court.

<sup>1919</sup> ADI, 13 R 1042.

<sup>1920</sup> ADI, 13 R 1043.

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XI Une mémoire de la Résistance italienne à Grenoble <sup>1921</sup> ?**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XII Les « professions de foi mémorielles » des principaux partis politiques grenoblois <sup>1922</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XIII Les catholiques grenoblois et la mémoire longue de la Révolution Française <sup>1923</sup> .**

---

« LE VRAI SENS DU 14 JUILLET.

*Le 14 juillet ? La fête de la Bastille. Telle est la réponse quasi unanime de la majorité des Français. Elle n'est pas absolument exacte. Si, ce jour-là se commémore bien cette petite émeute parisienne qu'on éleva au rang de symbole, le premier anniversaire qui eut lieu, l'an suivant, revêtit un bien autre caractère. Ce qu'on célébra, le 14 juillet 1790, se fut, bien plus qu'un épisode de la lutte pour la liberté, un vaste effort vers la fraternité retrouvée [...].*

*14 juillet, fête de la fédération... Le mouvement des fédérations est certainement le plus important des élans spirituels qu'a provoqués la grande secousse de 89. Il est une réaction spontanée de la conscience française en face de l'anarchie menaçante. Il est le témoignage de cette fraternité que les Français font souvent semblant d'oublier, mais qui tisse ses liens au cœur même de leur histoire.*

*Au lendemain de la prise de la Bastille, les cadres royaux s'écroulent dans le pays entier. Les soldats n'obéissent plus aux officiers, et les juges ne rendent plus la justice. Partout le désordre... C'est alors que se produisit cette réaction*

<sup>1921</sup> ADI, 52 M 306.

<sup>1922</sup> ADI, fonds en cours de classement.

<sup>1923</sup> *Le Réveil*, numéro du 13 juillet 1945, 1<sup>ère</sup> page.

*spontanée, instinctive, du peuple de France, aux forces qui la minaient.*

*Le mouvement naît en Dauphiné, à Étoile, près de Valence. Le Dauphiné, qui avait donné le premier élan vers la liberté, à Vizille, le donne aussi vers la fraternité [...].*

*Ainsi cette fête du 14 juillet revêt-elle l'immense importance de prouver à quel point la Révolution, bien loin d'être une rupture, demeure dans la continuité de l'histoire française. Elle s'intègre dans toute une tradition. Elle prouve que par delà les erreurs et les dissentiments, la France sait se retrouver comme une vivante communauté. Le grand rassemblement des terres françaises avait été accompli par les rois, en mille ans. Toute une politique de conquête, de mariages, d'achats, d'héritages, avaient patiemment uni le pays à l'intérieur des frontières. Mais cet effort n'avait jamais été séparé de la volonté profonde, intime, du peuple français. Entre les deux, il y avait toujours un accord. Bouvines, Jeanne d'Arc, au moment où l'autorité royale semble crouler, pour que le lien ne se rompe pas, les Français l'affirment avec solennité. L'unité nationale a désormais ses bases dans l'expression publique d'une volonté libre. Ensuite pourront venir des erreurs sanglantes, d'affreux déchirements : cette volonté, quoi qu'on fasse, demeurera au cœur de notre peuple...*

*Daniel ROPS. »*

## **Annexe XIV Voltaire, ancêtre et modèle des Résistants communistes**

1924 .

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe XV De Gaulle et le Parti communiste : rupture de contrat**<sup>1925</sup>

...

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe XVI Victor Hugo à l'origine des Francs-Tireurs et Partisans**

---

<sup>1924</sup> Le Réveil, 13 novembre 1944, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>1925</sup> Le Travailleur Alpin, numéro du 12 septembre 1945.

## Français <sup>1926</sup> .

Le 17 septembre 1870, tandis que les hordes prussiennes foulait le sol de France, le Grand Patriote

VICTOR HUGO

Disait dans son appel aux Français :

*« Que toutes les communes se lèvent ! Que toutes les campagnes prennent feu ! Que toutes les forêts s'emplissent de voix tonnantes ! Tocsin ! Tocsin ! Que de chaque maison, il sorte un soldat ; que le faubourg devienne régiment ; que la ville se fasse armée.*

*Tout de suite, en hâte, sans perdre un jour, sans perdre une heure, que chacun, riche, pauvre, ouvrier, bourgeois, laboureur, prenne chez lui, ou ramasse à terre tout ce qui ressemble à une arme ou à un projectile. Roulez des rochers, entassez des pavés, changez les socs en hache, changez les sillons en fosse, combattez avec tout ce qui vous tombe sous la main, prenez les pierres de notre terre sacrée, lapidez les envahisseurs avec les ossements de notre mère la France.*

*O citoyen, dans les cailloux du chemin, ce que vous leur jetez à la face, c'est la patrie.*

*Harcelez ici, foudroyez là, interceptez les convois, brisez les ponts, rompez les routes, effondrez le sol, et que la France sous la Prusse devienne abîme.*

*Faisons la guerre de jour et de nuit, la guerre des montagnes, la guerre des plaines, la guerre des bois. Levez-vous ! Levez-vous ! Pas de trêve, pas de repos, pas de sommeil. Le despotisme attaque la liberté, l'Allemagne attente à la France. Qu'à la sombre chaleur de notre sol, cette colossale armée fonde comme la neige. Que pas un point du territoire ne se dérobe au devoir. Organisons l'effrayante bataille de la Patrie. Ô Francs-Tireurs, allez, traversez les halliers, passez les torrents, profitez de l'ombre et du crépuscule, serpentez dans les ravins, glissez vous, rampez, ajustez, tirez, exterminer l'invasion. Défendez la patrie avec héroïsme, avec désespoir, avec tendresse.*

*Soyez terribles, Ô Patriotes !...*

*... Faisons cela, Français... »*

**Grâce à l'action formidable des Alliés, grâce à la prodigieuse vaillance du Peuple Soviétique, grâce à la lutte soutenue par tous les Peuples opprimés, le monstre hitlérien commence à payer chèrement ses crimes.**

**Faisant écho à l'illustre auteur des "Châtiments", le général DE GAULLE proclame que l'insurrection armée devient possible. Marcel CACHIN appelle tout le Peuple Français à s'unir et à combattre l'envahisseur par tous les moyens.**

**QUE CHAQUE FRANÇAIS, QUE CHAQUE FRANÇAISE SOIT UN FRANC-TIREUR !**

1926

Document tiré de l'ouvrage de Paul Billat, *Levés à l'aube de la Résistance Dauphinoise. P.C.F.-Front National-F.T.P.F. dans la Résistance de l'Isère*, Sassenage, Éditions Les Imprimeurs Réunis, 1978, 218 pages.

QUE TOUS APPORTENT LEUR CONCOURS A LA LUTTE HEROIQUE DES  
PARTISANS !

Parti Communiste Français (Région Isère).

**Annexe XVII Le général en Dauphiné<sup>1927</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XVIII Le général en majesté<sup>1928</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Partie II Pratiques, supports et vecteurs de mémoire(s) : la ville comme « espace-mémoire ».**

**Annexe I Un Peuple se retrouve, un jeu dramatique de Peuple et  
Culture<sup>1929</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe II Célébrer/commémorer le 8 mai<sup>1930</sup> .**

---

<sup>1927</sup>  
ADI, 54 M 41.

<sup>1928</sup>  
*Le Général de Gaulle dans les Alpes*, reportage spécial du journal *En avant ! F.F.I. Drôme*, sd, (novembre 1944  
sûrement).

<sup>1929</sup>  
Bibliothèque d'Étude et d'information de Grenoble. Fonds dauphinois. V(2). 16463.

<sup>1930</sup>  
ADI, 54 M 41.



Voici le télégramme officiel que reçoit Reynier le 5 mai, émanant du Commissaire Régional.

*« Serez avisés de la cessation des hostilités par communications téléphoniques du Commissariat annonçant que la nouvelle en a été donnée par le Poste-Radio du ministère de l'Intérieur – Ne devez tenir compte d'aucune autre information et notamment des dépêches non officielles qui pourraient être transmises par les Agences de presse française ou étrangères<sup>1931</sup>. Dès réception de l'avis, vous devez :*

*1) Ordonner l'émission du signal de fin d'alerte – 2) Sonner les carillons et cloches d'églises – 3) Faire tirer des salves d'artillerie partout où cela sera possible – 4) Faire pavoiser immédiatement tous les édifices publics. Vous voudrez bien entrer immédiatement en contact avec les autorités militaires et ecclésiastiques – 5) De jour, vous inviterez également la population à fleurir et pavoiser ses fenêtres – 6) Vous ordonnerez immédiatement la suppression du camouflage des lumières et le rétablissement de l'éclairage des rues. Au cas où un dispositif déjà prévu le permettrait, vous prescrirez l'illumination des monuments publics – 7) Il vous appartiendra de prévoir également des manifestations officielles et notamment des cérémonies au Monument aux Morts ».*

Voici enfin le compte-rendu que Reynier envoie à Paris, le 11 mai 1945 :

*« Objet : Cérémonie en l'honneur de la Victoire.*

*J'ai l'honneur de vous rendre compte que les fêtes en l'honneur de la Victoire se sont déroulées dans mon département dans l'enthousiasme général.*

*Conformément à vos instructions, la capitulation des armées allemandes a été annoncée à Grenoble, un quart d'heure après le discours du général de Gaulle, par des salves de coups de canons, par des sonneries de cloches, par la sirène de fin d'alerte.*

*La joie populaire s'est immédiatement manifestée par des cortèges spontanés, le défilé d'étudiants, des écoles et du lycée, qui sont venus chanter la Marseillaise et acclamer le nom du général de Gaulle devant la Préfecture.*

*Les manifestations officielles ont eu lieu le même jour dans les principales villes du Département, et en particulier à Grenoble et à Vienne.*

*A Grenoble, elles ont commencé à 18 heures par les discours prononcés devant les personnalités, le détachement de l'Armée, les délégations suivantes : élèves des écoles, déportés politiques, groupes et mouvements de résistance, les délégations étrangères, par M. MARTIN, nouveau maire de Grenoble, Monsieur le Président du C.D.L.N., Monsieur le Colonel Gouverneur Militaire de la Place de Grenoble et moi-même.*

*Ces discours ont tous exalté la joie du peuple de France devant la Victoire des*

<sup>1931</sup> De fait, l'AFP devancera le gouvernement en publiant l'information le 7 mai même (reprenant pour ce faire une annonce de l'Agence Reuter) ; Reynier publiera alors dans la presse le petit mot suivant le lendemain : « A la suite des informations données par l'AFP, reproduites par la presse locale, et pour éviter toute confusion, le Préfet de l'Isère annonce à la population que seule l'allocution que prononcera à la radio le général de Gaulle, chef du Gouvernement, doit être considérée comme l'annonce officielle de la Capitulation de l'Allemagne [...] »

*Armées Françaises et Alliées et la nécessité du travail dans l'Union autour du général de Gaulle pour pouvoir reconstruire la Patrie et réparer les innombrables ruines qu'elle a subies.*

***Un cortège s'est ensuite formé pour se rendre au Monument aux Morts où des gerbes furent déposées après une minute de silence. La dislocation s'effectua après l'exécution de la Marseillaise.***

*Les cérémonies de Vienne furent dans l'ensemble analogues à celles de Grenoble et se déroulèrent dans le même enthousiasme.*

*La joie populaire se donna ensuite libre cours par des manifestations, et des monômes et des bals de quartier.*

*Aucun incident n'est à signaler. ».*

---

### **Annexe III Le 18 juin, une cérémonie commémorative militariste <sup>1932</sup> ?**

Document non-communicé par l'auteur

---

### **Annexe IV Les cérémonies du Vercors : été 1946 <sup>1933</sup> .**

Document non-communicé par l'auteur

---

### **Annexe V La commémoration unitaire de l'anniversaire de la Libération en 1946 <sup>1934</sup> .**

Document non-communicé par l'auteur

---

### **Annexe VI Robert Buisson, de la *Résistance Unie*, vous parle <sup>1935</sup> ...**

<sup>1932</sup>  
ADI, 2696 W 62.

<sup>1933</sup>  
Programme officiel inséré dans tous les titres de la presse grenobloise, juillet 1946.

<sup>1934</sup>  
ADI, 2696 W 62.

<sup>1935</sup>  
ADI, 2696 W 62.

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe VII Préserver l'anniversaire du 18 juin, même pendant  
« l'année terrible »<sup>1936</sup>.**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe VIII 1947 ou le temps des « Regrets » pour *Le Réveil*<sup>1937</sup>.**

---

« *Regrets*

*Ce n'est pas sans regret que nous écrivons ces lignes...*

*Pourquoi faut-il que la politique ait tenté, hier à Grenoble, de prendre le pas sur l'hommage rendu à nos morts à l'occasion de l'anniversaire glorieux du 11 novembre 1918 ?*

*Qu'il existe un différend entre le gouvernement et les anciens combattants, nous sommes les premiers à le déplorer, car nous considérons comme toujours valable la parole de Clemenceau : "Ils ont des droits sur nous !"*

*Qu'à l'occasion de ce différend le parti communiste ait cru bon de semer la division et de mobiliser ses troupes à grand renfort de placards sur huit colonnes dans le « Travailleur Alpin », nous ne saurions l'admettre.*

*Il y avait une manifestation officielle... tout le monde pouvait y assister, y compris les Communistes – nous parlons de ceux qui professent des idées communistes – puisque les dirigeants paraissent chaque jour un peu plus se retrancher dans la communauté nationale.*

*Il y avait une manifestation de l'U.F.A.C.. A celle-ci aussi on pouvait se rendre. Mais comment expliquer que lorsque le président Chassigneux eût annoncé qu'elle était terminée, les professionnels de la politique aient cru bon d'organiser un cortège qui faisait figure de manifestation de division.*

*Qu'on ne nous dise pas que c'était pour aller rendre hommage aux déportés du 11 novembre, dont hélas beaucoup ne sont pas revenus.*

*Il y avait un hommage public aux déportés, tout le monde pouvait y participer.*

---

<sup>1936</sup>  
ADI, 2696 W 62.

<sup>1937</sup>  
Article du 12 novembre 1947, 1<sup>ère</sup> page.

*Et puis il y eut toute l'après-midi un hommage, bien plus poignant encore : ce fut celui rendu par des centaines de parents et d'amis qui, sans cortège, sans mobilisation, vinrent déposer d'humbles bouquets, se recueillir devant la stèle et communier dans le souvenir de ceux qui sont morts pour la France et non pour un parti.*

*Les morts, nos morts ne sont pas l'apanage du parti communiste. Ils appartiennent à la communauté française tout entière. Dénaturer leur sacrifice, c'est trahir la leçon qu'ils nous ont léguée. »*

## **Annexe IX Une constante : les anciens combattants contre le gouvernement<sup>1938</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe X On ne touche pas à février 1934<sup>1939</sup> !**

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe XI 1954 : un millésime particulièrement riche<sup>1940</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe XII 1954 : tout commémorer, trop commémorer<sup>1941</sup> ?**

---

Document non-communicé par l'auteur

<sup>1938</sup> *Les Allobroges*, numéro du 12 novembre 1947.

<sup>1939</sup> 2696 W 62.

<sup>1940</sup> Don de Gustave Estdès.

<sup>1941</sup> Extrait du document précédent.

---

### **Annexe XIII La CGT grenobloise contre de Gaulle au nom de la défense de la mémoire de la Résistance <sup>1942</sup> .**

---

Document non-communicué par l'auteur

### **Annexe XIV Grenoble rejette de Gaulle <sup>1943</sup> .**

---

Document non-communicué par l'auteur

### **Annexe XV Grenoble, ville-pilote de l'anti-gaullisme <sup>1944</sup> ?**

---

Document non-communicué par l'auteur

### **Annexe XVI Les murs de Grenoble pendant la guerre : Vichy s'expose <sup>1945</sup> .**

---

**Bulletin municipal officiel (séance du 20 décembre 1940).**

*Nous avons pensé qu'il convenait d'associer à ces noms celui d'un héros de la grande guerre et notre choix s'est porté sur le nom de Charles Péguy qui, à tant de titres, mérite d'être honoré.*

*Charles Péguy, né à Orléans, le 7 janvier 1873, fut un brillant élève de l'École normale supérieure, mais sa vocation le portant vers l'étude des problèmes sociaux, il renonça à la carrière universitaire et avec une ferveur d'apôtre entreprit d'agir sur les idées de son temps. L'élan si pur et si droit avec lequel il poursuivait ce noble idéal ne put longtemps subir la bassesse de certains milieux qui lui firent un instant illusion ; le jour où sa claire conscience lui dévoila l'imposture des esprits auxquels il avait apporté tant de*

<sup>1942</sup>  
2696 W 62.

<sup>1943</sup>  
*L'Humanité*, 18 juin 1958, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> pages..

<sup>1944</sup>  
*L'Humanité*, 9 mai 1962.

<sup>1945</sup>  
Bulletin Municipal Officiel, 1940, p. 206.

dévouement passionné, Charles Péguy n'hésita pas à rompre avec ceux dont il devinait maintenant les méprisables et funestes ambitions. C'est alors qu'il commença la publication de ces célèbres « Cahiers de la Quinzaine » dont le titre demeure désormais inséparable de son nom. Poète mystique, Charles Péguy a laissé une œuvre considérable où rayonne son œuvre maîtresse : les Mystères de la charité de Jeanne d'Arc. Cet homme « fait surtout pour la méditation et le lyrisme » apporta dans la guerre un mâle courage que devait couronner une mort de héros : lieutenant de réserve, Charles Péguy est mort pour la France tué en pleine bataille à Villeroy (Seine-et-Marne), le 5 septembre 1914 au moment où, à la tête des débris de sa compagnie, il criait à ses hommes « En avant, les amis ! »

C'est lui qui, en des vers immortels d'une ligne si simple et si noble, a chanté la grandeur du sacrifice suprême.

« Heureux ceux qui sont morts  
dans une juste guerre  
Couchés dessus le sol à la face  
de Dieu ».

Nous avons voulu compléter cet hommage par les noms de deux grands Français dont le pays peut justement se montrer fier : le maréchal Lyautey et l'aviateur Jean Mermoz. Lyautey, l'Africain, dont le génie colonisateur sut notamment réaliser dans notre empire ce prodige marocain qui demeurera comme un modèle de ce que peut la clarté souveraine d'une intelligence et d'un cœur français voués à la Patrie. Jean Mermoz, le prestigieux aviateur englouti dans l'Atlantique le 9 décembre 1936 à bord de l'hydravion « Croix du Sud » en plein vol vers le Brésil.

## **Annexe XVII Les héros communistes accèdent aux murs de la cité**<sup>1946</sup>

---

Bulletin municipal officiel (séance du 26 mars 1945).

**René Thomas, né au Teil le 17 janvier 1914, ouvrier à la Société Nationale de la Viscose, fut un ardent militant syndicaliste et eut auprès de ses camarades une grosse influence due à ses qualités professionnelles et à son esprit social. Capitaine de la formation F.T.P.F. en 1942, il devint deux ans plus tard le chef départemental des Milices Patriotiques de l'Isère. Animateur convaincu, il sut communiquer sa flamme généreuse à un grand nombre de ses concitoyens ; la Gestapo ne tarda pas à s'assurer de sa personne et son corps fut retrouvé, après la Libération, dans l'un des charniers du Polygone. Le nom de René Thomas serait donné à la rue de Sassenage.**

<sup>1946</sup>

Bulletin Municipal Officiel, 1945, p. 5-7.

---

*Antoine Polotti, né à Iséo en Italie, devint français par naturalisation et accomplit son service militaire en France. Secrétaire régional du parti communiste de l'Isère dès 1942, il prit une part active à la lutte clandestine dans les années qui suivirent. Nommé commandant de bataillon F.T.P.F. où il était entré comme volontaire au début de 1944, il fut assassiné à Fontaine par la Gestapo, le 17 mai 1944, à son poste de combat.*

*La rue des Forces-Motrices deviendrait, si vous le voulez bien, la rue Antoine-Polotti.*

*Marcel Peretto, dit Chicago, fut le valeureux camarade d'Henri Tarze. Peretto appartenait à un G.F. de notre ville où son activité se déploya sans cesse. Mais bientôt traqué à Grenoble, il dut se réfugier dans le Vercors. Les Francs-tireurs ayant été contraints d'organiser une garde à Sassenage, c'est à lui que fut confiée cette délicate mission, dont il s'acquitta de façon parfaite. Il fut tué en service commandé, le 3 mai 1944. Son nom serait affecté à la rue de Bresson.*

*Gabriel Péri, né à Toulon le 9 février 1902, membre du Comité central du parti communiste, fut élu député communiste d'Argenteuil en 1932. Dès la mise dans l'illégalité de son parti en septembre 1939, il prit une part active à la lutte clandestine contre le fascisme. Arrêté le 18 mars 1941 et emprisonné à la Santé, il fut fusillé par les Allemands au Mont-Valérien le 15 décembre suivant pour être resté fidèle à son parti et à son pays. C'est lui qui, dans sa lettre d'adieu, écrivait ces lignes qu'on ne peut lire sans émotion : "Que nos amis sachent que je suis resté fidèle à l'idéal de ma vie ; que mes compatriotes sachent que je vais mourir pour que vive la France... Je me sens fort pour affronter la mort. Adieu et que vive la France." Le nom de ce patriote pourrait être attribué, si tel est votre avis, à la rue de la Fédération.*

## **Annexe XVIII Traces et empreintes toponymiques : statistiques. L'exemple de la séance de délibérations du 16 juillet 1948.**

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe XIX Capitaine Poitou et Lieutenant-colonel Trocard, morts à quel champ d'honneur <sup>1947</sup> ?**

---

Document non-communicé par l'auteur

<sup>1947</sup>

Bulletin Municipal Officiel, 1954, p. 145.

**Annexe XX** Légiférer et surveiller : l'exemple de la législation d'avril 1947<sup>1948</sup>.

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXI** La Commission des Monuments Historiques de l'Isère au travail<sup>1949</sup>.

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXII** Le Docteur Carrier, héros entre tous<sup>1950</sup>.

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXIII** Le Comité chargé de l'érection d'un monument au Commandant Vauban, Préfet de l'Isère 1944-1949<sup>1951</sup>.

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXIV** Savoir convaincre : Chavant pour « Vauban »<sup>1952</sup>.

---

<sup>1948</sup> Extrait du *Recueil des Actes administratifs de l'Isère*, 1947 p. 214-219.

<sup>1949</sup> ADI, 13 T 3/26.

<sup>1950</sup> ADI, 13 T 3/26.

<sup>1951</sup> ADI, 13 R 1021.

<sup>1952</sup> AMG, 4 H 30.



Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXV L'enquête de la Commission départementale  
d'Information Historique pour la Paix en 1984<sup>1953</sup>.**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXVI Tout n'est pas « monumentalisable »<sup>1954</sup>.**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXVII Une auto-histoire naïve : l'exemple du monument de  
Salagnon<sup>1955</sup>.**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXVIII Tous unis pour notre monument<sup>1956</sup> !**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXIX Andry-Farcy et Gilioli associés pour doter Grenoble**

---

<sup>1953</sup> Documents obligeamment prêtés par M. Zaparucha, directeur pour l'Isère de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

<sup>1954</sup> ADI, 13 T 3/26.

<sup>1955</sup> Cliché tiré de l'enquête de gendarmerie du major Fouyat menée à la fin des années 1990.

<sup>1956</sup> AMG, 4 H 30.

**d'un Monument dédié aux Victimes de la Guerre <sup>1957</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXX Ode à Valois <sup>1958</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXXI Les statuts du Musée de la Résistance (et de la Déportation ?) Dauphinoise <sup>1959</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXXII Le diorama de la Déportation : une représentation naïve de l'horreur <sup>1960</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXXIII Élargir le Musée de la Résistance à la Déportation : les statuts de 1978 <sup>1961</sup> .**

---

<sup>1957</sup> AMG, 1 M 87.

<sup>1958</sup> AMG, 1 M 90 <sup>1</sup> .

<sup>1959</sup> ADI, 4332 W 180.

<sup>1960</sup> MRDI.

<sup>1961</sup> ADI, 4332 W 180.

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe XXXIV La composition du Comité du Musée de la Résistance Dauphinoise au moment de sa fondation <sup>1962</sup> .**

---

### **Membres du Comité :**

- Président	M. AVEZOU
- Vice-Présidents	Dr KATZ et ESTADES
- Secrétaire	GUILLARD
- Adjoint	GREY
- Trésorier	COURRIER
- Adjoint	GUIMET

BOIS

Dr TISSOT

Dr BATAILH

Mme MAIRE

DECOEUR

PERINETTI

CHAVANT

CHASSIGNEUX

LAFORGE

BERFINI

Col. TANANT

Mme SILVESTRE

FARCAT

GAYET

DELUME

FERLAY

BACONNIER

SURLE

BATTAIL

---

<sup>1962</sup>

ADI, 4332 W 180.

DUFOUR  
GERVASONI  
GUIBOURDENCHE  
MICHEL  
Dr FUGAIN  
LESPIAU (Cdt Lanvin)

## **Partie III La mémoire de la Deuxième Guerre mondiale à Grenoble (1944/1947-1964) : un enjeu culturel et politique ?**

### **Annexe I La Fédération Nationale des Anciens de la Résistance raconte l'histoire aux Grenoblois <sup>1963</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

### **Annexe II La Résistance se déchire : les réunions de l'Union Départementale des Organisations de Résistance de l'Isère <sup>1964</sup> .**

---

**Séance du 30 octobre 1947.**

*Président : VALOIS Secrétaire : HERBAUT*

*Le Secrétaire lit le P.V. de la réunion du 25 Septembre.*

*Au passage, les commentaires suivants sont apportés en ce qui concerne :*

*1°/ - La Défense des Résistants : Me AUZIMOUR appelé d'urgence en d'autres lieux s'est fait excuser. Il espère pouvoir assister à la prochaine réunion. Mais d'ores et déjà, il fait connaître son avis : il convient d'utiliser ce texte de loi.*

*2°/ - Les attestations de présence dans les F.F.I. Le Commandant GUEYMARD ne*

---

<sup>1963</sup>  
ADI, 2696 W 18.

<sup>1964</sup>  
ADI, 2797 W 92.

figure pas sur la liste des Officiers habilités à délivrer des attestations aux F.F.I. de l'Isère.

3°/ - Le vestiaire : Le Secrétaire a reçu une lettre du Secrétaire Général de l'Office des Combattants et Victimes de la Guerre qui l'invite à adresser les colis de vivres et les paquets de cigarettes aux destinataires prévus par la circulaire Ministérielle.

Le Secrétaire en conclut que de bons Apôtres ont mis en garde l'Office des Combattants contre le mode d'utilisation des cigarettes tel qu'il avait été envisagé au cours de la précédente réunion, il croit que les meilleures intentions ont été déformées. Il ne suffit pas de bien faire pour être bien considéré.

L'Assemblée est ensuite mise au courant des démarches faites auprès de Monsieur le Directeur des Contributions Indirectes qui entend ne pas abandonner les droits de l'État au paiement des sommes dues par le Sieur EYBERT qui a opéré d'importants trafics de vin et d'eau de vie à l'époque de la Résistance.

SEGAL déclare qu'une bonne partie de la population de l'Oisans au courant des agissements de cet individu, espère que la Résistance ne se laissera pas duper et tirera cette affaire au clair.

[...]

THOMAS dit que la fusion des Organisations ne peut être envisagée mais que les résistants doivent pouvoir adhérer individuellement.

SEGAL répète que l'Assemblée Générale de la FNAR s'est prononcée contre la fusion. Il ne peut actuellement être question de revenir sur cette décision. Personnellement il approuve la déclaration que vient de faire MICHALLON.

R. BUISSON répond que la politique proposée par le memorandum est incluse dans le programme du C.N.R., accepté par tous les Résistants. Cette politique ne devrait pas trouver d'adversaire au sein de la Résistance.

[...]

SEGAL propose alors que CHAVANT donne son avis.

CHAVANT avant de donner son avis pose à Robert BUISSON la question suivante : « Comment envisagez-vous la représentation du Bureau Directeur ? »

R. BUISSON prévoit d'abord une première étape : chaque organisation aurait des représentants.

CHAVANT répond qu'automatiquement se créeraient, avec les représentants des courants de droite et de gauche et qu'il serait impossible d'obtenir l'Union dès que serait abordée, même légèrement, la question politique. Certes dit-il, il est nécessaire de s'appuyer sur le programme du C.N.R., peut-être faudra-t-il réviser les statuts ; mais je ne vois pas la manière de réaliser une fusion complète. Il paraît plus indiqué d'essayer de perfectionner l'organisme existant.

On parle de ressusciter les C.D.L. qui ont fait faillite. Je le veux bien, mais je demande comment ils seraient utilisés à nouveau. Je ne crois pas qu'il convienne de recréer une Préfecture camouflée, sans notions administratives, chargée de contrôler l'autre.

*Quant à la révision des statuts, puisqu'elle apparaît nécessaire qu'on la fasse.*

*MICHALLON proteste en faisant remarquer que de nombreuses séances ont été employées à l'élaboration des statuts qui ont été finalement adoptés à l'unanimité. S'il faut chaque fois les remettre en cause, nous passerons le reste du temps à en faire la révision. Il accepte néanmoins une prochaine révision qu'il espère définitive.*

*THOMAS fait alors remarquer, à propos du vote, que tous les vrais résistants sont des Républicains mais qu'ils sont divisés lorsqu'il s'agit de déterminer le sens dans lequel ils doivent agir.*

*R. BUISSON réplique que les résistants devraient rester d'accord s'ils s'appliquaient à ne pas sortir du cadre du programme du C.N.R.*

*Jusqu'à présent, l'action de l'U.D. s'est bornée à des œuvres de secours et à l'examen de quelques cas concrets de défense des Résistants. Il estime que les Représentants de l'Union Départementale vont se vider de leur substance en traitant des questions de détail cependant que d'autres qui n'ont pas les mêmes droits prétendent diriger le pays.*

*Les résistants ont un devoir : faire appliquer le programme du C.N.R. Ils ne se comprennent plus depuis qu'ils sont dispersés dans de trop nombreuses organisations.*

*En se regroupant par la fusion, ils auront des contacts plus fréquents, ils retrouveront la fraternité des combats de l'époque clandestine.*

*SEGAL dit alors que le programme du C.N.R. étant admis à l'unanimité des résistants, la fusion n'apparaît pas nécessaire.*

*Puisqu'on nous reproche de ne pas traiter les questions importantes ; je propose que les Délégués des Organisations apporteront ici à chaque séance le texte des questions importantes qu'ils désirent voir traiter.*

*VALOIS admet que dans une certaine mesure cette manière d'opérer peut être adoptée.*

*[...]*

*R. BUISSON demande :*

*1°/ - un blâme à propos de l'affaire FLAUREAU.*

*2°/ - la mise aux voix de la proposition REYNAUD.*

*La proposition REYNAUD est adoptée à l'unanimité.*

*REYNAUD , BRISAC et CHAVANT estiment qu'il convient d'abandonner l'affaire FLAUREAU, l'intéressé lui-même n'ayant rien demandé à l'Union Départementale.*

*CHAVANT ajoute que NAL et lui-même, attaqués après la Libération, se sont défendus par leurs propres moyens.*

*GAMONNET fait alors remarquer que l'Union Départementale n'existait pas.*

*R. BUISSON accepterait d'abandonner l'affaire FLAUREAU si le Comité d'Épuration, organe de la Résistance, n'avait pas été mis en cause. Pour lui, la gravité de l'affaire est dans l'attaque contre un organisme de la Résistance.*

*Si l'Union Départementale ne réagit pas, de telles attaques se renouvelleront et toute l'action de la Résistance sera mise en cause. Cela, les vrais résistants, quelles que soient leurs attaches politiques ne doivent pas le tolérer.*

*Après discussion, l'Ordre du jour suivant est adopté.*

*1° - Examen d'une Partie du programme du C.N.R. et prise de position sur ce programme.*

*2° - Examen, en vue de réponses précises aux propositions suivantes contenues dans le mémorandum F.T.P.F.*

*– travail en coopération avec le C.N.R.*

*– propositions de modifications des statuts.*

*3° - Prise de positions en présence des attaques contre le Comité d'Épuration du C.D.L. de l'Isère.*

*4° - Questions diverses.*

***La prochaine réunion est fixée au jeudi 30 novembre 1947 à 20 h 45 au Salon Rouge de la Préfecture.***

*VALOIS demande l'envoi d'une délégation à l'inauguration du Monument de MALLEVAL le dimanche 9 novembre à 15 heures.*

*Cette délégation aura la composition suivante : ROUGET, porteur du drapeau, GAMONNET et BRISAC.*

*Il propose en outre que les Résistants, à l'exemple de l'U.F.A.U. soient absents aux manifestations officielles des 1<sup>er</sup> et 2 novembre 1947. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

***Le Secrétaire enverra aux journaux un communiqué destiné aux résistants qui seront avisés que cette abstention constitue une protestation contre le sort fait par le Gouvernement aux victimes de la Guerre et à leurs ayants droits.***

***Séance du 27 novembre 1947.***

*« Présents : A.S., CHARTREUSE, F.F.L., F.N.A.R., F.T.P.F., MEDECINS de la RESISTANCE, MERLIN GERIN, OISANS, RESEAUX, RESISTANCE FER, SUPPLICIES DE LA GESTAPO, U.M.R., VERCORS, BATTAILH, ROBIN, THOMAS, VERNET, R. BUISSON, SEROUL, FLAUREAU, MICHALLON, RAVINET, TISSOT, GAMONNET, GODFAR, NAGENRANFT, REYNAUD, COHN, BRISAC, CHAVANT.*

*Président : THOMAS Secrétaire : HERBAUT*

*La séance est ouverte à 21 heures.*

*THOMAS présente ALBRON Président des F.F.L. de l'Isère.*

*« [...] A propos du P.V. de la réunion du 30 octobre, Robert BUISSON demande :*

*1° - Pour quelles raisons il n'est pas indiqué que GAMONNET au nom du Réseaux F.2 avait répondu oui (page 3).*

GAMONNET répond qu'il s'est rendu au Secrétariat pour faire rectifier son vote.

2°/ - Qu'il soit indiqué, en ce qui concerne le GRESIVAUDAN, que la réponse de cette association serait donnée à la suite d'une prochaine Assemblée Générale (p. 3)

[...]

BATTAILH et R. BUISSON font remarquer qu'il avait été convenu (page 8 et 9) que l'Union Départementale, non seulement s'abstiendrait de participer aux manifestations officielles, mais aussi qu'elle conformerait son attitude à celle de l'U.F.A.C..

Le Secrétaire déclare qu'il n'avait pas été question de la manifestation de l'U.F.A.C.. Ce n'est que par la suite qu'il a connu cette manifestation et aussi une autre pour laquelle l'Union Départementale avait aussi été sollicitée.

Le Président lit la première question à l'Ordre du Jour.

CHAVANT estime, étant donné l'accord unanime sur le programme du C.N.R. qu'il suffit de le relire et de préciser les points sur lesquels pourraient apparaître des divergences.

Pour R. BUISSON, l'Union Départementale doit trouver l'aliment nécessaire à son activité dans son application.

Il demande que plusieurs soirées soient consacrées à son examen. Pour aujourd'hui il conviendrait seulement de lire le programme en soulevant au passage les objections qui paraîtraient nécessaires.

MICHALLON et THOMAS se plaignent de n'avoir pas reçu ce programme.

Le Secrétaire déclare qu'il attend encore un certain nombre d'exemplaires promis par SEGAL.

[...]

FLAUREAU fait remarquer qu'en parlant de cet incident il ne fait que citer un exemple concret, ce qu'il conviendra d'ailleurs de répéter fréquemment en cours de lecture.

R. BUISSON déclare qu'il ne doit pas y avoir d'inconvénient à intervertir l'ordre des questions.

Après avoir entendu FLAUREAU on pourra lire le programme du C.N.R. et, si possible, entraîner deux ou trois points particuliers.

[...]

Il demande que l'Assemblée veuille bien fixer une prochaine date pour régler l'incident en présence de FLAUREAU et de NAL.

COLI partage l'avis de R. BUISSON.

FLAUREAU accepte n'importe quel jour de la semaine prochaine, pour une réunion qu'il estime nécessaire afin d'empêcher un développement public d'une affaire sur laquelle tout n'a pas été dit.

MICHALLON émet l'hypothèse que NAL, interrogé en séance publique, n'a pas voulu découvrir ceux de son Parti et qu'il a peut-être accepté la paternité d'un tract dont il n'était



*pas l'auteur.*

*Il demande, étant donné l'état de santé de NAL, que la séance ait lieu assez tôt en soirée, vers 18 h 15.*

*REYNAUD propose la mise au voix de la proposition REYNAUD.*

*R. BUISSON s'élève contre cette proposition excessivement habile.*

*Il faut d'abord régler l'incident et, s'il y a lieu, faire ensuite paraître un communiqué dans les journaux.*

*BATTAILH demande que le Secrétaire se mette en rapport avec NAL pour fixer un jour de la semaine prochaine.*

*Après consultation les membres présents demandent au Secrétaire de proposer à NAL le jeudi 4 décembre à 18 h 15 au Salon Rouge de la Préfecture.*

*Sauf contre ordre, les Délégués sont donc convoqués.*

*GAMONNET prévoyant que des révélations sur des affaires confidentielles de l'époque clandestine vont être faites, demande que le nombre des présents soit limité aux seuls membres titulaires de l'Union Départementale.*

*Le Secrétaire fait remarquer qu'il a été prévu que seuls les membres titulaires devaient assister aux réunions, mais que cette règle n'a jamais été respectée. Il s'agit aujourd'hui de savoir si on va limiter le nombre des résistants autorisés à assister à des réunions qui les intéressent.*

*BATTAILH proteste contre la proposition de GAMONNET en faisant remarquer que le Délégué Titulaire de son Organisation n'assiste pour ainsi dire jamais aux réunions, réunions auxquelles il assiste presque toujours lui-même, bien que suppléant.*

*La présence des deux Délégués lui paraît nécessaire afin d'obtenir la continuité.*

*REYNAUD propose que les Délégués Titulaires suppléants soient autorisés à assister à la réunion du jeudi.*

*Le Président propose que les suppléants soient seulement auditeurs.*

*Ces deux propositions sont acceptées à l'unanimité.*

*La question n° 2 vient à l'Ordre du Jour : STATUTS.*

*R. BUISSON au nom des F.T.P.F. propose un texte tendant à la modification des statuts.*

*Le Secrétaire est invité à transmettre un exemplaire de cette proposition à chaque Association en vue de sa discussion au cours de la prochaine séance.*

*THOMAS donne la réponse écrite des F.F.L. au memorandum F.T.P.F. et lit les statuts de cette Association (réponse en annexe).*

*MICHALLON à la suite de la réunion du Comité médical de la Résistance lit une déclaration de cette Organisation (texte joint).*

*COLI promet au Secrétaire la réponse écrite de l'U.M.R. qui avait été lue au cours de la précédente réunion.*

QUESTIONS DIVERSES

**R. BUISSON voudrait savoir quelle suite a été donnée à sa demande d'enquête concernant un incident de l'époque clandestine.**

*Le Secrétaire qui avait été chargé de l'enquête désire, étant donnée l'importance de l'affaire, qu'une Commission en soit chargée.*

*Cette Commission composée comme suit : BUISSON, CHAVANT, HERBAUT et ROBIN se rendra dans la Région de la Mure le samedi 6 décembre. Départ à 13h30 du Bureau Vercors. ROBIN prêtera sa voiture.*

*Le Secrétaire prendra au préalable les contacts nécessaires avec les personnes susceptibles d'être interrogées.*

*Lecture est donnée d'une lettre de la F.N.D.I.R.P. qui invite la Résistance Unie à son Congrès Départemental le dimanche 30 novembre.*

*A la demande de R. BUISSON le Secrétaire assistera à ce Congrès au cours duquel il fera une brève déclaration pour faire connaître l'accord sur le maintien de l'esprit de la Résistance et la volonté d'application du C.N.R.*

*NAGENRANFT demande qu'une Délégation de l'Union Départementale soit désignée pour assister à l'Inauguration d'une plaque à la mémoire des cheminots patriotes morts au Champ d'Honneur.*

*Cette Délégation aura la composition suivante : NAGENRANFT, BATTAILH, BUISSON, COLI, ROUGET (porteur du drapeau). En raison des événements actuels, la date et l'heure peuvent être modifiées, NAGENRANFT tiendra le Secrétaire au courant.*

*TISSOT demande si un secours peut être accordé à une polonaise et à son enfant dont le soutien, déserteur de l'armée allemande, est venu combattre aux côtés des hommes du maquis avant d'être fait prisonnier et probablement tué. Il est convenu que le Secrétaire s'efforcera de vêtir l'enfant en prélevant sur les reliquats du vestiaire qui n'ont pu être distribués aux combattants à cause de l'exiguïté des tailles.*

*COLI annonce que l'U.M.R. va organiser son arbre de Noël. A cette occasion, il demande si l'Union Départementale ne peut en faire autant au profit de tous les résistants qui trouveraient là une occasion de se rencontrer à nouveau et de fraterniser.*

*Le Président et TISSOT font ressortir les difficultés matérielles insurmontables d'une telle réalisation.*

*TISSOT citant l'exemple de l'Oisans qui avait réuni près de 800 enfants croit qu'il faudrait prévoir une formidable affluence, même si tous les résistants ne sont pas aussi chargés de famille que lui.*

*L'Assemblée décide qu'il ne peut être donnée suite à la proposition COLI.*

*La date de la prochaine réunion au cours de laquelle sera examiné le programme du C.N.R. et traitée la question des statuts sera fixée le jeudi 4 décembre 1947, à l'issue de la réunion.*

*La séance est levée à 23h30.*

**PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS DE L'UNION**

**DEPARTEMENTALE PRESENTE PAR R. BUISSON AU NOM DES F.T.P.F.**

*L'Union Départementale des Organisations de Résistance de l'Isère s'organise en application des principes de la démocratie.*

*Chaque Organisation adhérente est représentée à l'Union Départementale par un Délégué ou par fraction de 500 membres.*

*Ce Délégué est élu démocratiquement par l'ensemble des adhérents consultés dans une ou plusieurs Assemblées Générales provoquées à cet effet.*

*Le respect de ces élections intérieures sera témoigné par un Procès Verbal de l'Organisation précisant, le lieu, la date, le nombre des présents et les résultats des votes.*

*Tous les votes pour l'élection des organismes de direction ou pour les décisions à prendre se font démocratiquement à la majorité absolue des voix lesquelles correspondent exactement à l'effectif des organisations représentées.*

*Un règlement particulier réglera le contrôle des effectifs. »*

**Annexe III Le MRP le plus violent ? Au moins dans les mots <sup>1965</sup> .**

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe IV Les accusations de Grenier vues depuis Grenoble : de Gaule en accusation <sup>1966</sup> .**

« Le 11 novembre a réveillé des souvenirs

Qui donc a trahi le Vercors ?

*Pour les gens qui l'ont approché aux temps néfastes, le Vercors est un mot d'épopée. Ceux-là se souviennent d'une lutte qui laissait les cœurs en suspens, le souffle coupé, et l'espoir en alerte dans la ville et dans les chaumières.*

*Il y avait là haut des Pionniers. Ils défendaient – à combien contre cent ? – les fois et les croyances. On se jurait, quand on n'était pas dans la mêlée que l'on n'oublierait jamais les vivifiantes angoisses dont faisaient les frais leur offrande ardente et leurs corps répandus.*

<sup>1965</sup> Le Réveil, 25 avril 1946, 1<sup>ère</sup> page.

<sup>1966</sup> Les Allobroges, numéro du 13 novembre 1947, deuxième page.

*On dit ça. Et puis...*

*Et puis il s'est trouvé qu'on a médité des Maquisards du Vercors. On s'est évertué à démontrer qu'ils étaient tombés en vain. On a prouvé que leur inexpérience, leur impulsion mal dirigée, équivalait à donner des coups d'épée dans l'eau.*

*Mais oui, on a dit cela. Et on le dit encore. On le dit surtout quand on a pris soin de se garder les pieds au chaud. On le dit, quand le Vercors, entré tout droit dans la Légende de France, après Roncevaux et après Oradour, fait figure de sacrifice consenti. On le dit quand on passe devant le Mémorial de Saint-Nizier, devant les ruines de Vassieux. On le dit en détournant ses regards du côté de la forêt reposante : "ne parlons plus du Vercors. Nous avons enseveli ses morts. Ils ont une nécropole. Nous avons partiellement reconstruit les foyers. En faut-il plus ? Que l'on ne nous parle plus de cette histoire ?"*

*Ah ! Mais permettez ! Il faut que l'on en parle encore.*

*Il faut que l'on reparle du Vercors, de ce Vercors qui a été fait de muscle et d'âme, de sang et de feu, de jours sans lendemains et de splendeurs éternelles.*

*Il faut que l'on reparle des gens du Vercors, abandonnés à leur destin lumineux et misérable. Par quels Ganelon ?*

*La bagarre passée, il est d'usage de faire bon marché de l'héroïsme. Quand on en a profité, c'est une traite dont l'échéance est lourde.*

XXX

*On en a parlé à l'Assemblée Nationale. Monsieur Fernand Grenier a dressé un terrible réquisitoire. Il a prouvé que Londres, Alger, et leurs représentants laissaient tomber entre Villard-de-Lans et la Drôme, des garçons qui croyaient à la République, à la sainte Liberté, à la France.*

*On les laissait tomber.*

*Ils tombaient. Sans parachutages. Sans avions. Sans aide.*

*Ils réclamaient des appuis. On les laissait tomber.*

*On se refusait à croire que des Français, venus d'un horizon politique opposé à l'horizon de M. Billotte, de M. Soustelle et de M. Passy, dit Wavrin, puissent défendre la France.*

*Ah ! général de Gaulle, j'espère pour vous qu'un entourage de profiteurs provisoires vous aura bouché les oreilles. Ce serait trop laid que vous n'ayez pas entendu, vous qui êtes grand, et qui le dites, l'appel des hauts lieux.*

*Pauvre Maquis du Vercors ! Tu as été trahi par tant de monde ! Ce sont les tiens qui ont ouvert les portes du plateau. Ce sont tes profiteurs lointains qui t'ont abandonné à ton sort de défense désespérée et de fuite éperdue. Je parlais tout à l'heure de Roland, de Roncevaux... Et c'est en vain que tu sonnais du cor.*

*Mais qui est donc Ganelon ? Qui a trahi la foi de tout un Dauphiné ? Qui a été sourd ? Qui a été frappé d'impéritie ? Qui n'a pas entendu l'appel obstiné des amis d'outre-mer ? Qui a refusé de t'envoyer quelques avions ? Qui t'a laissé tuer ?*

*Il est possible que l'on sache un jour le nom qui est déjà sur bien des lèvres. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on lui gardera quelque rancœur.*

*J.D. »*

## **Annexe V Prendre la défense de la mémoire de Voitrin <sup>1967</sup> .**

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe VI Le RPF, peut-être le plus véhément <sup>1968</sup> .**

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe VII L'Algérie, terre de Résistance ou de reconquête <sup>1969</sup> ?**

*« Objet : Création à Grenoble d'une section de l'Association des Anciens Combattants du Corps Expéditionnaire Français en Italie.*

*J'ai l'honneur de vous rendre compte que sous l'impulsion de Maître Guidat Adrien, Avocat au barreau de Grenoble, rapatrié d'Algérie, une section de l'Association des Anciens Combattants du Corps Expéditionnaire Français en Italie 1943-1944 vient d'être créée dans cette ville.*

*Cette association s'est donnée pour mission – “de faire connaître l'ampleur du sacrifice des combattants ayant appartenu au C.E.F.” et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.*

*La section de Grenoble compte actuellement une cinquantaine d'adhérents, la plupart originaires d'Algérie et présidée par Maître Guidat .*

*Ses principaux adjoints sont Messieurs Boujoua , Ferhat, général de brigade en retraite qui s'est fixé à Grenoble en juin 1962 à son retour d'Algérie et Furet André, ancien maire de Duvivier (Algérie).*

*Il est à noter que Maître Guidat est également membre du Conseil d'Administration de “l'Association Départementale d'Entraide des Français d'Algérie et de leurs Amis”*

<sup>1967</sup> MRDI.

<sup>1968</sup> ADI, 2696 W 146.

<sup>1969</sup> ADI, 4332 W 51.

(A.D.E.F.A.E.L.A.), créée en Novembre dernier pour "collaborer avec l'Administration dans la défense des intérêts des rapatriés".

La première manifestation de cette association a été l'organisation, le 14 mai courant, à 23 heures, devant le Monument aux Morts de Grenoble, d'une cérémonie destinée à commémorer l'anniversaire du déclenchement de la bataille de Garigliano .

Une centaine de personnes dont un certain nombre d'officiers de la garnison ont assisté à cette manifestation du souvenir à laquelle participait un détachement du 14<sup>ème</sup> R.A.M.<sup>1970</sup> »

---

## **Annexe VIII Les anciens FTP : trop ou pas assez de politique<sup>1971</sup> ?**

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe IX FNDIRP et UNADIF (ré)unis pour former le dernier carré des rescapés<sup>1972</sup> .**

---

« [...] Pour la première fois depuis leur constitution l'UNADIF et la FNDIRP de l'Isère ne manifestent aucune hostilité l'une envers l'autre, et les bons rapports qu'elles entretiennent depuis leur congrès respectif se sont exprimés publiquement par l'élaboration et la signature d'un appel commun (dont ci-dessous copie) à participer aux cérémonies officielles du 26 avril 1964 à Grenoble [...].

*"C'est dans l'union et le plus grand recueillement, que le « Dernier Carré des rescapés doit se retrouver au coude à coude, à la veillée funèbre, devant le Monument de la Déportation, le samedi 25 avril de 21 heures à 23 heures.*

*En souvenir de ceux qui finirent tragiquement dans l'anonymat dans les cendres des crématoires, les fosses communes, nous demandons à tous les rescapés d'être présents pour assurer une garde d'honneur autour du monument.*

*Que les familles viennent nombreuses fleurir par de modestes fleurs, le monument de la Déportation, symbole du sacrifice librement consenti par nos chers disparus le*

<sup>1970</sup> Le rapport des RG n° 1127 du 16/12/1963, à propos de la « [...] première Assemblée Générale des anciens combattants du C.E.F. (en majorité rapatriés d'Algérie) » précisera : « Après avoir approuvé le compte-rendu moral et financier, le général Guillaume a retracé l'épopée de la campagne d'Italie et déclaré notamment : "Dans cette lutte épique, nos camarades musulmans étaient en grande majorité. Aujourd'hui encore, ils ont tout sacrifié pour rester fidèles à la France... Ils ont droit parmi nous à la place d'honneur [...]" ».

<sup>1971</sup> ADI, 2696 W 18.

<sup>1972</sup> Rapport des RG n° 407 du 24 avril 1964 ; ADI, 4332 W 307, « Journée de la Déportation. 1961-1971 ».

---

*dimanche 26 avril à l'heure fixée par le programme officiel.*

*Que tous les camarades, anciens combattants des deux guerres s'associent avec leurs drapeaux, à la cérémonie du Souvenir des héros et martyrs de la Déportation. Nous les remercions à l'avance.*

***Les deux présidents des deux associations : Baille-Barrelle, Président de la FNDIRP de l'Isère, Monsieur Nohen, Président de l'UNADIF de l'Isère" ».***

Document non-communicué par l'auteur

---

**Annexe X Pour ou contre de Gaulle en 1958<sup>1973</sup> ?**

Document non-communicué par l'auteur

---

**Annexe XI Donner pour ériger le Vercors en lieu de mémoire<sup>1974</sup> .**

Document non-communicué par l'auteur

---

**Annexe XII S'attacher le Vercors : les rivalités Drôme/Isère<sup>1975</sup> .**

**Le sous-préfet de Die au préfet Drôme 27 oct 48.**

*« Transmets motion du 17 octobre Conseil Municipal de Saint-Martin.*

***Je partage entièrement le sentiment du CM de St-M et je crois que si géographiquement le Vercors couvre une région naturelle beaucoup plus vaste que l'actuel canton de LCV, il reste qu'au point de vue historique, le Vercors a été progressivement formé par des régions qui correspondaient de façon précise aux 5 communes actuelles du dépt de la Drôme. Je ne veux pas méconnaître le lien moral qui s'est établi pendant la Résistance entre les diverses parties du plateau du Vercors, mais je pense que cette raison, en admettant même qu'elle ait inspiré les***

<sup>1973</sup> *Le Dauphiné Libéré*, 18 juin 1958.

<sup>1974</sup> ADI, 2696 W 75.

<sup>1975</sup> Archives Départementales de la Drôme ; cabinet du préfet. documents transmis par Gilles Vergnon.

*municipalités du dépt de l'Isère n'est pas suffisante pour permettre l'adjonction du mot Vercors au nom de certaines communes de l'Isère. Certaines difficultés : la commune de Lans a été autorisée par décret du 5 mai 47 à porter le nom de Lans-en-Vercors. Dans ces conditions, je crois qu'il y aurait lieu d'intervenir auprès de M le Ministre de l'Intérieur afin que aucune autre commune ne soit autorisée à ajouter à son nom le mot Vercors et que le décret sus-visé puisse être rapporté. »*

Lettre 29 oct 48 : Augustin, notaire à St Martin au sous-préfet.

*« Notre beau et glorieux canton, tout en entretenant de bons rapports de voisinage avec les cantons limitrophes, n'entend en aucune façon qu'on usurpe son nom dans un but de propagande favorable à une autre région. »*

Rapport du préfet Perreau-Pradier, devant le Conseil général, 16 janvier 1950.

*« Adjonction du vocable "Vercors" au nom de certaines communes de l'Isère.*

*Étude de l'IGN transmise par le Ministre de l'Intérieur suite aux motions des communes et du Conseil Général le 11 mai 49. Différentes définitions du Vercors :*

*- Dictionnaire géographique et administratif de la France 1905 Paul Joanne : déf. du Vercors : "ancien pays du Dauphiné aujourd'hui dans le dépt de la Drôme." Cette dénomination semble avoir été aujourd'hui étendue à tout le massif montagneux et escarpé qui s'étend au Nord de la vallée de la Drôme*

*- Dictionnaire Larousse : "plateau du dépt de la Drôme."*

*Conclusion du rapport : les données de l'histoire et de la géologie [...] limitent le Vercors à l'ancien domaine des Vertacomis, c'est-à-dire au plateau dont le pourtour est bordé de rouge sur la carte ; par conséquent, seules les 5 communes du canton de LCV seraient habilitées à faire suivre leur nom de "en Vercors" même si satisfaction devrait être donnée à Lans et St Nizier "sous Vercors". »*

## **Annexe XIII Novembre 1944 : de Gaulle dans les Alpes mais pas au Vercors, un casus belli mémoriel <sup>1976</sup> ?**

---

Document non-communicé par l'auteur

## **Annexe XIV L'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors <sup>1977</sup> : une création précoce (1944), une reconnaissance**

---

<sup>1976</sup>

*Le Général de Gaulle dans les Alpes, reportage spécial du journal En avant ! F.F.I. Drôme, sd, (novembre 1944*

*sûrement) : page de couverture.*

---

en vertu de la loi du droit d'auteur.



---

**officielle attendue (1952).**

---

Document non-communicé par l'auteur

---

**Annexe XV Les Pionniers, clef de voûte d'un plateau de mémoire <sup>1978</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

---

**Annexe XVI Représenter l'horreur : les suppliciés du Vercors, par Gimel <sup>1979</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

---

**Annexe XVII La littérature communiste locale au plus fort de « l'affaire » : des témoins parlent <sup>1980</sup> ...**

---

Document non-communicé par l'auteur

---

**Annexe XVIII Le Vercors, cinquante ans après <sup>1981</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

<sup>1977</sup> Documents aimablement fournis par les services de la préfecture de l'Isère (bureau 336).

<sup>1978</sup> Courrier de Georges FEREYRE, président national de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors, le 15 novembre 1996.

<sup>1979</sup> GIMEL (G.), *Le calvaire de la Résistance*, Grenoble, Éditions Didier et Richard, 1944, non paginé. MRDI.

<sup>1980</sup> Bibliothèque d'Étude et d'Information de Grenoble ; fonds dauphinois. V 16771.

<sup>1981</sup> *Le Monde*, 20 février 1998, courrier, p. 28.

**Annexe XIX Le Vercors entre histoire, mémoire, muséographie et patrimoine touristique.**

---

Document non-communiqué par l'auteur

**Annexe XX La mise en garde du Comité diocésain de Grenoble contre Le Juif Suss<sup>1982</sup>.**

---

Document non-communiqué par l'auteur

**Annexe XXI Les associations juives grenobloises invitent le maire de Grenoble, qui ne se déplace pas<sup>1983</sup>.**

---

Document non-communiqué par l'auteur

**Annexe XXII Une priorité des associations juives grenobloises : commémorer les combats<sup>1984</sup>.**

---

Document non-communiqué par l'auteur

**Annexe XXIII La Section de Grenoble de l'Union des Étudiants Juifs de France organise le premier Congrès Mondial de l'union Mondiale des Étudiants Juifs<sup>1985</sup>.**

---

<sup>1982</sup> ADI, 13 R 1052.

<sup>1983</sup> AMG, 4 H 36.

<sup>1984</sup> AMG, 4 H 36.

---

Document non-communiqué par l'auteur

**Annexe XXIV L'Alliance Antiraciste des Alpes, au nom de la mémoire**

1986 .

---

Document non-communiqué par l'auteur

**Annexe XXV La Déportation en feuilleton : le dernier épisode du récit de Jean-Georges Reynaud<sup>1987</sup> .**

---

Document non-communiqué par l'auteur

**Annexe XXVI Quel écho pour les tracts du « Bund » à Grenoble<sup>1988</sup> ?**

---

Document non-communiqué par l'auteur

**Annexe XXVII « L'Affaire Finaly » : le rejeu de quelle faille de mémoire<sup>1989</sup> ?**

---

Document non-communiqué par l'auteur

1985 *Le Réveil*, 20 septembre 1946, 2<sup>ème</sup> page.

1986 AMG, 4 H 36.

1987 *Le Réveil*, 25 octobre 1946, 2<sup>ème</sup> page.

1988 AMG, 4 H 36.

1989 Jaquette de l'ouvrage de Moïse Keller, *L'Affaire Finaly telle que je l'ai vécue*, Paris, Librairie Fishbacher, collection « écrits libres », 1960, 594 p.

---

en vertu de la loi du droit d'auteur.

**Annexe XXVIII** Quatre exemple de témoignages : la mémoire juive grenobloise cinquante ans après <sup>1990</sup> .

---

Document non-communicué par l'auteur

**Annexe XXIX** La création de la Section départementale de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie en... 1989 <sup>1991</sup> .

---

Document non-communicué par l'auteur

**Annexe XXX** Quel lieu de mémoire pour la Déportation raciale ? Le complexe du souvenir du parc Paul Mistral <sup>1992</sup> .

---

Document non-communicué par l'auteur

**Annexe XXXI** Les anciens d'Auschwitz au préfet.

---

Document non-communicué par l'auteur

**Annexe XXXII** Le procès de Barbier, « l'Eichmann grenoblois », en 1965 <sup>1993</sup> .

---

<sup>1990</sup> *Être Juif en Isère entre 1939 et 1945*, MRDI, p. 101-112.

<sup>1991</sup> Préfecture de l'Isère, bureau des associations.

<sup>1992</sup> Les clichés sont de nous.

<sup>1993</sup> *Le Dauphiné Libéré*, 29 juin 1965.

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXXIII Présentation d'un témoin : André Gimel,  
cinéaste-serviteur du maréchal <sup>1994</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXXIV Gimel, écrivain-cinéaste de l'après-guerre : table de  
ses cahiers manuscrits et annexe audio-visuelle <sup>1995</sup> .**

---

Annexes filmées (voir cassette jointe).

« Fête de Jeanne d'Arc », 10 mai 1942, film d'André Gimel.

« On déboulonne », 7 juin 1942, film d'André Gimel.

« Le film que je n'ai pas fait » : extrait du montage vidéo de l'exposition, séquence de la libération de Grenoble, 22 août 1944.

« Le général de Gaulle à Grenoble », 5 novembre 1944, film d'André Gimel.

« Jour V à Grenoble », 8 mai 1945, film d'André Gimel.

- « Vassieux-en-Vercors », commémoration des massacres : août 1945, film d'André Gimel.

**Annexe XXXV Les Légionnaires de Grenoble, militants de la Pucelle**

1996 .

---

<sup>1994</sup> Arnaud Ragon (dir.), *Le film que je n'ai pas fait. Journal d'un cinéaste amateur. 1934-1944*, Archives Départementales de l'Isère/Conseil Général de l'Isère, Grenoble, Eymond, p. 137-138.

<sup>1995</sup> Arnaud Ragon (dir.), *Le film que je n'ai pas fait. Journal d'un cinéaste amateur. 1934-1944*, Archives Départementales de l'Isère/Conseil Général de l'Isère, Grenoble, Eymond, p. 139-140 pour la table des matières des cahiers de Gimel ; merci à Arnaud Ragon de nous avoir fourni ces films exceptionnels.

<sup>1996</sup> AN, 2 AG 604.

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXXVI Placer Grenoble sous la protection de Jeanne<sup>1997</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXXVII Réhabiliter Jeanne et accéder à une mémoire publique de la « Collaboration » ? L'activisme des *Alsaciens-Lorrains de Grenoble*<sup>1998</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXXVIII L'extrême-droite grenobloise, nostalgique de Pétain, brouille le jeu : l'exemple de l'Algérie en 1963<sup>1999</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

**Annexe XXXIX Les militaires racontent la vie d'Albert de Séguin de Reyniès<sup>2000</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

<sup>1997</sup> AN, 2 AG 604.

<sup>1998</sup> AMG, 1 M 87.

<sup>1999</sup> ADI, 6270 W 51.

<sup>2000</sup> ADI, 2696 W 60.

## Conclusion générale

### **Annexe I Grenoble contre Le Pen au nom de la Résistance : quels moyens d'action<sup>2001</sup> ?**

---

Document non-communicé par l'auteur

### **Annexe II Un exemple contemporain de mémoire triviale et commerciale : le Vercors et la Résistance comme arguments de vente (publicité pour un site internet)<sup>2002</sup> .**

---

Document non-communicé par l'auteur

### **Annexe III La Deuxième Guerre mondiale dans la région : histoire et/ou patrimoine culturel<sup>2003</sup> ?**

---

Document non-communicé par l'auteur

### **Annexe IV La continuité grenobloise, « capitale de la Résistance », dans le combat contemporain pour les Droits de l'Homme.**

---

Document non-communicé par l'auteur

<sup>2001</sup> Tract distribué pendant la manifestation anti-Front national à Grenoble, décembre 1996.

<sup>2002</sup> *Télérama*, numéro 2608, semaine du 5 janvier 2000, p. 27.

<sup>2003</sup> MRDI.

## **ANNEXE V**

Index